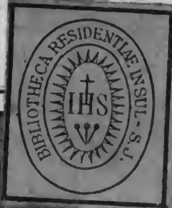



BIBLIOTHECA RESIDENTIAE INSUL.-S.J.
IHS









LES

PÈRES DE L'ÉGLISE

TOME SEPTIÈME.

PARIS. — IMPRIMERIE D'ADRIEN LE CLERE ET C[ie],
Imprimeurs de notre Saint Père le Pape et de Monseigneur l'Archevêque,
RUE CASSETTE, N° 29, PRÈS SAINT-SULPICE.

LES

PÈRES DE L'ÉGLISE

TRADUITS EN FRANÇAIS,

OUVRAGE PUBLIÉ

PAR M. DE GENOUDE,

ET DÉDIÉ

A MONSEIGNEUR DE QUÉLEN.

TOME SEPTIÈME.

PARIS.
LIBRAIRIE D'ADRIEN LE CLERE ET Cie,
RUE CASSETTE, N° 29, PRÈS SAINT-SULPICE.
LIBRAIRIE DE SAPIA,
RUE DE SÈVRES, N° 16, ET DU DOYENNÉ, N° 12.

1842.

TERTULLIEN.

APOLOGÉTIQUE

OU

DÉFENSE DES CHRÉTIENS

CONTRE LES GENTILS.

S'il ne vous est pas libre, souverains magistrats de l'empire romain, qui dispensez publiquement la justice dans le lieu le plus éminent de cette ville, sous les yeux de la multitude, d'instruire et d'examiner notre cause; si, pour cette seule affaire, votre autorité craint ou rougit de rechercher publiquement la justice; si enfin la haine du nom chrétien, trop portée, comme nous l'avons déjà vu, aux délations domestiques, s'oppose à notre défense devant les tribunaux, qu'il soit permis au moins à la vérité de parvenir à vos oreilles par la voie secrète de nos modestes

réclamations. Elle ne demande point de grâce, parce que la persécution ne l'étonne pas. Etrangère ici-bas, elle n'ignore pas que parmi des étrangers il se rencontre facilement des ennemis. Elle a une autre origine, une autre demeure, d'autres espérances, d'autres faveurs, une autre dignité. Tout ce qu'elle demande, c'est de ne pas être condamnée sans qu'on l'ait entendue. Qu'avez-vous à redouter pour les lois de cet empire si elle est écoutée? Leur pouvoir ne sera-t-il pas plus respecté quand elles ne condamneront la vérité qu'après l'avoir entendue? Que si vous la condamnez sans l'avoir écoutée, outre la haine qui s'attache à une pareille iniquité, vous donnez lieu de croire que vous avez menti à votre conscience, parce que vous ne pourriez plus la condamner si vous l'aviez entendue.

Tel est donc notre premier grief, l'injustice de votre haine pour le nom chrétien. Votre ignorance même, qui semblerait au premier coup d'œil excuser cette injustice, la prouve et l'aggrave. Quoi de plus injuste que de haïr ce que l'on ne connaît pas? Quand même l'objet serait digne de haine, elle n'est encourue qu'autant qu'elle est reconnue méritée; et comment la justifier, tant que l'objet demeure inconnu? C'est par les qualités et non par les impressions que la haine se justifie. Puisque vous haïssez par la raison que vous ne connaissez pas, pourquoi ne vous arriverait-il pas de haïr ce que vous ne devriez pas haïr? De là double conclusion : vous ne nous connaissez pas tant que vous nous persécutez; vous nous persécutez injustement tant que vous ne nous connaissez pas.

La preuve que l'on ne nous connaît pas (et cette ignorance dont on se prévaut est une injustice coupable), c'est que quiconque nous haïssait autrefois, faute de savoir qui nous sommes, cesse de nous haïr en apprenant à nous mieux connaître. Voilà ce qui les rend Chrétiens. Avec la lumière arrive la conviction : ils commencent à détester ce qu'ils étaient, à reconnaître ce qu'ils détestaient. Leur

nombre est aujourd'hui incalculable. On crie à l'envahissement de la ville : dans les campagnes, dans les îles, dans les châteaux, partout des Chrétiens ! On se plaint douloureusement, comme d'une perte pour l'empire, que le sexe, l'âge, la condition, la dignité courent en foule à leurs autels. Et vous n'en concluez pas que cette doctrine renferme en elle-même quelque bien qui vous échappe ; vous ne voulez pas renoncer à d'injustes soupçons, vous ne voulez pas examiner de plus près ! Dans cette occasion seule la curiosité publique s'est endormie. Cette vérité, que d'autres sont ravis de connaître, on l'ignore par choix, et on prétend la juger ! Oh ! que ces hommes méritent bien mieux la censure d'Anacharsis que ceux qui jugeaient des musiciens sans l'être eux-mêmes ! Ils aiment mieux ne pas savoir, parce que déjà ils haïssent ; tellement ils pressentent que ce qu'ils ignorent ils ne pourraient le haïr s'ils le connaissaient. Cependant, en approfondissant la vérité, vous trouverez que cette haine n'a point de motifs ; en ce cas, sans doute, il faut renoncer à une haine injuste : ou vous en découvrirez de raisonnables ; alors, loin d'éteindre votre haine, elle n'en sera que plus durable par la sanction de la justice.

—Mais enfin, dira-t-on, le Christianisme est-il bon par cela qu'il attire à lui la multitude ? Combien d'hommes se tournent vers le mal ! Que de transfuges de la vertu ! — Qui le conteste ? Mais cependant parmi ceux mêmes que le vice précipite, il n'en est pas un qui ose le donner pour la vertu. La nature a répandu sur toute espèce de mal la crainte ou la honte. Le méchant cherche les ténèbres ; découvert, il tremble ; accusé, il nie ; sous les instruments qui le torturent, il n'avoue ni facilement, ni toujours ; condamné, il s'attriste, il se tourne contre lui-même ; les emportements et les égarements des passions, il les impute à la fatalité, à son étoile, parce qu'il ne veut point accepter comme venant de lui le mal qu'il reconnaît. A-t-on jamais rien vu de semblable parmi les Chrétiens ?

Pas un qui rougisse, pas un qui se repente, sinon de n'avoir pas toujours été Chrétien. Dénoncé, il s'en fait gloire; accusé, il ne se défend pas; interrogé, il confesse hautement; condamné, il rend grâces. Etrange espèce de mal qui n'a aucun des caractères du mal, ni crainte, ni honte, ni détours, ni regret, ni repentir; singulier crime, dont le prétendu coupable se réjouit, dont l'accusation est l'objet de ses vœux, le châtiment son bonheur. Vous ne sauriez appeler démence ce que vous êtes convaincus d'ignorer.

II. Enfin, si vous avez la certitude que nous sommes de grands criminels, pourquoi nous traiter autrement que nos semblables, c'est-à-dire comme les autres criminels? Aux mêmes crimes, sans doute, les mêmes châtiments. Les autres accusés peuvent se défendre, et par leur bouche, et par une protection vénale; ils ont tous la liberté de contester et de répliquer, parce que la loi défend de condamner personne sans l'avoir entendu. Les Chrétiens sont les seuls auxquels la parole soit interdite pour prouver leur innocence, pour défendre la vérité, pour épargner aux juges une sentence inique. Pour les condamner, on n'attend qu'une chose, une chose nécessaire à la haine publique, c'est qu'ils avouent leur nom; quant à l'information du crime, on n'y songe pas. Qu'il s'agisse au contraire de tout autre criminel, il ne suffit pas qu'il se déclare homicide, sacrilége, incestueux, ennemi de l'Etat, ce sont-là les beaux titres dont on nous honore, avant de prononcer, vous interrogez rigoureusement sur les circonstances, la qualité du fait, le lieu, le temps, la manière, les témoins, les complices. Rien de tout cela dans la cause des Chrétiens. Cependant ne faudrait-il pas également leur arracher l'aveu des crimes qu'on leur impute, de combien d'enfants égorgés ils se seraient nourris, combien d'incestes ils auraient commis au milieu des ténèbres, quels cuisiniers, quels chiens auraient été leurs complices? Gloire incomparable, en effet, pour un magistrat, que de déterrer un Chrétien qui aurait déjà mangé de cent enfants!

Mais que dis-je? nous avons entre les mains la preuve que l'on a même défendu d'informer contre nous. Pline le jeune, gouverneur de Bithynie, après avoir condamné à mort plusieurs Chrétiens, en avoir dépouillé d'autres de leurs emplois, effrayé cependant de leur multitude, sollicita de l'empereur Trajan des instructions pour l'avenir. Il expose dans sa lettre que tout ce qu'il a découvert sur les mystères des Chrétiens, outre leur entêtement à ne pas sacrifier, se borne à ceci : ils s'assemblent avant le jour pour chanter des hymnes en l'honneur du Christ leur Dieu, et entretenir parmi eux une exacte discipline. Ils défendent l'homicide, la fraude, l'adultère, la trahison, et généralement tous les crimes. Trajan répondit qu'il ne fallait pas les rechercher, mais les punir quand ils seraient dénoncés. Etrange jurisprudence! monstrueuse contradiction! Trajan défend de rechercher les Chrétiens parce qu'ils sont innocents, il ordonne de les punir comme coupables; il épargne et il sévit, il dissimule et il condamne! Pourquoi vous contredire si grossièrement? Si vous condamnez les Chrétiens, pourquoi ne pas les rechercher? et si vous ne les recherchez point, pourquoi ne pas les absoudre? Dans toutes les provinces il y a des postes militaires afin de poursuivre les voleurs. Contre les criminels de lèse-majesté, contre les ennemis publics, tout homme est soldat. La recherche doit s'étendre à tous les complices, à tous les confidents. Le Chrétien est le seul contre lequel la perquisition est interdite, en même temps la dénonciation permise, comme si la recherche pouvait amener autre chose que la dénonciation. Vous condamnez un Chrétien dénoncé, et vous défendez de le rechercher! Il est donc punissable, non parce qu'il est coupable, mais parce qu'il a été découvert. Vous violez toutes les formes dans le jugement des Chrétiens; vous mettez les autres à la question pour les faire avouer, et les Chrétiens pour les contraindre à nier. Assurément, si le nom de Chrétien était un crime, nous le nierions, et vous emploieriez les

tourments pour nous forcer à l'avouer ; mais ne dites pas qu'il serait inutile d'arracher aux Chrétiens l'aveu de leurs forfaits, parce que le nom de Chrétien emporte et prouve tous les crimes. Qu'un homicide avoue son crime, vous le forcez encore à en déclarer les circonstances, quoique vous n'ignoriez pas ce que c'est qu'un homicide. Votre injustice redouble dès qu'avec une pareille opinion des Chrétiens vous les obligez par la violence à nier qu'ils soient Chrétiens, pour leur faire nier, avec leur nom, tous les crimes que ce seul nom vous paraît renfermer.

Serait-ce, par hasard, que vous répugneriez à frapper des hommes que vous regardez comme des scélérats ? Vous dites à ce Chrétien homicide : Niez. Persiste-t-il à se déclarer Chrétien, vos verges déchirent le sacrilége ; mais si vous n'agissez pas ainsi envers les coupables, vous nous jugez donc innocents, et puisque nous sommes innocents, pourquoi ne nous permettez-vous pas de persister dans une déclaration que la nécessité seule condamne à défaut de la justice ? Un homme élève la voix : *Je suis Chrétien !* ce qu'il est, il le proclame ; vous, vous voulez entendre ce qu'il n'est pas. Assis sur vos tribunaux pour obtenir l'aveu de la vérité, nous sommes les seuls auxquels vous imposiez le mensonge. Vous demandez si je suis Chrétien ; je réponds que je le suis, et vous m'appliquez à la torture ! votre torture veut donc me corrompre ? J'avoue, et vous ordonnez la question ! que feriez-vous donc si je niais ? Vous ne croyez pas facilement les autres lorsqu'ils nient ; pour nous, à peine avons-nous dit *non*, vous voilà convaincus.

Un tel renversement de l'ordre doit vous inspirer la crainte qu'il n'y ait quelque force secrète qui vous porte à agir contre toutes les formes, contre la nature même des jugements, contre les lois : car, si je ne me trompe, les lois ordonnent de découvrir les coupables, non de les cacher ; de les condamner quand ils ont avoué, non de les absoudre : c'est ce que veulent les décrets du sénat et les édits des empereurs.

Le pouvoir, dont vous êtes les dépositaires, n'a rien de tyrannique, il est réglé par les lois. Aux tyrans seuls d'employer les tortures comme peines! chez vous, la loi ne les ordonne que pour découvrir la vérité : servez-vous-en, à la bonne heure, mais jusqu'à l'aveu seulement. Prévenues par la confession, elles deviennent inutiles; il ne reste qu'à prononcer, à infliger au coupable la peine qu'il a méritée, et non point à l'y soustraire. Et quel est le juge qui s'empresse d'absoudre un coupable? Il sait qu'il ne lui est pas permis de le vouloir: aussi n'entreprend-il jamais de le contraindre à nier pour le trouver innocent. Et un Chrétien, coupable, selon vous, de tous les crimes, l'ennemi des dieux et des empereurs, des lois et des mœurs, l'ennemi, en un mot, de toute la nature, vous le forcez à nier afin de pouvoir l'absoudre. Manifeste prévarication! vous voulez qu'il nie ce qui constitue son crime, pour le déclarer innocent malgré lui, et le décharger du passé. Quel étrange aveuglement de ne pas reconnaître qu'il faut en croire plutôt à des déclarations spontanées qu'à des désaveux arrachés par la violence! Quelle foi méritent des désaveux auxquels manqua la liberté? Et ne craignez-vous pas que ce Chrétien, renvoyé absous pour avoir menti à sa conscience, ne se moque de vous, et ne redevienne de nouveau Chrétien?

Puisque vous établissez ces différences entre nous et les autres coupables, puisque vous n'exigez de nous qu'une seule chose, la répudiation du nom chrétien, nous y renonçons (quand nous nous permettons ce qui est défendu aux Chrétiens), il résulte clairement que nous n'avons à nous justifier d'aucun crime, qu'on n'a rien à nous imputer que notre nom qu'une rivalité de religion poursuit avec acharnement. Elle commence par vous empêcher d'approfondir ce que vous êtes certains d'ignorer : aussi l'on croit sur notre compte ce qui n'a jamais été prouvé. On s'abstient de recherches, de peur de trouver des preuves du contraire; on nourrit complaisamment de jaloux pré-

jugés, afin de pouvoir, sans autre argument, sur notre simple confession, condamner un nom odieux. Nous confessons, on nous torture! nous persévérons, on nous livre au supplice! commençons-nous à nier, on nous absout! On ne fait la guerre qu'à un nom.

Enfin pourquoi, dans vos arrêts de mort, ne nous condamnez-vous que comme Chrétiens, et non comme homicides, comme incestueux, comme coupables, en un mot, de tous les crimes que vous nous imputez? Nous sommes les seuls dont vous dédaigniez ou dont vous rougissiez de nommer les crimes en nous condamnant. Mais si le nom de Chrétien ne rappelle aucun crime, il est bien insensé que ce nom seul constitue un crime.

III. Que dis-je? la haine du nom chrétien est si aveugle pour la plupart, que, même en louant un Chrétien, elle glisse jusque dans la louange de son nom. Je suis étonné, dit-on, qu'un homme aussi sage se soit tout à coup fait Chrétien. Personne ne remarque que Caïus n'est vertueux ni Lucius sage que parce qu'ils sont Chrétiens, ou qu'ils ne sont Chrétiens que parce qu'ils sont sages et vertueux. Nos ennemis louent ce qu'ils connaissent, blâment ce qu'ils ignorent, et, ce qu'ils savent, ils le corrompent par ce qu'ils ignorent; quand il serait plus juste de juger de ce qui est caché par ce qui est connu, que de condamner ce qui est connu par ce qui est caché.

D'autres louent, en croyant les blâmer, ceux qu'ils connaissaient avant leur conversion, en disant qu'ils étaient alors des hommes perdus, méprisables, pervers; tant la haine les aveugle! Quoi! c'est cette femme si libre, si galante! Quoi! c'est ce jeune homme si ardent, si débauché! Les voilà devenus Chrétiens! On fait honneur au nom chrétien de leur changement. Quelques-uns sacrifient leurs propres intérêts à cette haine, contents du tort qu'ils éprouvent, pourvu qu'ils n'aient point sous les yeux ce qu'ils haïssent. Un mari, qui n'a plus de raisons pour être jaloux, rejette une femme devenue chaste; un père,

qui souffrait antérieurement les désordres de son fils, a déshérité ce fils désormais soumis; un maître, autrefois plein de douceur pour son esclave, l'a banni de sa présence depuis qu'il est fidèle. Tout homme que le nom chrétien a rendu meilleur devient odieux, tant la haine des Chrétiens l'emporte en eux sur toute espèce de bien! Mais si la haine s'attache au nom, quel crime y a-t-il dans un nom? quelle accusation trouvera-t-on à former contre les mots? à moins qu'un nom n'offre à l'oreille un son barbare, ou à l'esprit des idées sinistres ou des images impures. Or, *christianus* est tiré d'un mot grec qui signifie onction; il signifie douceur lorsqu'on le prononce peu correctement par un *e* comme vous le faites. (Car notre nom même ne vous est pas bien connu.) Il est donc vrai qu'on hait un nom innocent dans des hommes irréprochables. C'est la secte, dit-on, que l'on hait dans le nom de son auteur. Mais est-il inoui que les disciples prennent le nom de leur maître? D'où vient le nom des platoniciens, des épicuriens, des pythagoriciens? Les stoïciens et les académiciens ont emprunté le leur du lieu de leurs assemblées; les médecins, d'Erasistrate; les grammairiens, d'Aristarque; les cuisiniers, d'Apicius. A-t-on jamais trouvé mauvais qu'un nom fût transmis par le fondateur avec sa doctrine? Sans doute, si on prouve évidemment qu'une secte est pernicieuse, que l'auteur est dangereux, on prouvera aussi que le nom est mauvais et odieux, mais à cause de la secte et de l'auteur. De même, avant de prendre en aversion le nom de Chrétien, il fallait s'attacher à connaître la secte par l'auteur, ou l'auteur par la secte. Mais ici, sans nulle information, sans éclaircissement préalable, on accuse, on persécute un nom; on condamne le Christianisme et son auteur à l'aveugle, sur un simple mot, mais non parce qu'ils sont convaincus.

IV. Après avoir établi, dans cette espèce d'avant-propos, combien est injuste la prévention qui pèse sur nous, je vais maintenant prouver notre innocence. Non-seule-

ment je justifierai les Chrétiens des crimes qu'on leur impute; mais, devenu à mon tour accusateur, je ferai voir que les vrais coupables, ce n'est pas nous; je montrerai à nos calomniateurs que nous sommes incapables des horreurs que nous sommes en droit de leur reprocher, et cela, pour les forcer à rougir de leurs préventions contre des hommes à qui ils devraient, je ne dis pas rendre l'hommage que le crime doit à la vertu, mais à qui du moins, pour parler leur langage, ils devraient pardonner de leur ressembler. Je répondrai sur chacune des choses qu'ils nous accusent de faire en secret, tandis qu'ils se les permettent en public, et pour lesquelles on nous traite comme des scélérats, des insensés qu'il faut dévouer aux supplices et au mépris de tous.

Mais, comme à la vérité dont nous sommes l'organe, et qui répond à chacune des objections, on oppose l'autorité des lois, après lesquelles, dites-vous, l'examen est interdit, et dont les dispositions suprêmes dominent toutes les considérations, commençons par discuter ce qui regarde les lois, puisque vous êtes les défenseurs de ces lois. D'abord, lorsque vous avez prononcé avec dureté cet arrêt : *Il ne vous est pas permis d'être Chrétiens*, et que vous le prescrivez sans aucune modification qui l'adoucisse, vous faites profession publique de violence et de tyrannie, puisque c'est dire que notre religion est interdite, non parce qu'elle doit l'être, mais parce que vous voulez qu'elle le soit. Si vous la prohibez par la raison qu'elle ne doit pas être permise, c'est apparemment parce que le mal doit être sévèrement prohibé, comme ce qui est bien doit être permis. Si donc je réussis à prouver que la doctrine proscrite par votre loi est un bien, j'aurai prouvé que votre loi n'a pu la frapper d'interdit, comme elle en aurait le droit, si c'était un mal.

Si votre loi a failli, c'est qu'elle est l'œuvre de l'homme et qu'elle ne descend pas du ciel. Qu'y a-t-il de surprenant, ou qu'un législateur se soit trompé, ou qu'il ait réformé l'ouvrage sorti de ses mains? Lycurgue fut si af-

fligé des changements que les Lacédémoniens introduisirent dans ses lois, qu'il se condamna à mourir de faim dans un exil volontaire. Vous-mêmes, aidés du flambeau de l'expérience qui a dissipé les ténèbres de l'antiquité, n'éclaircissez-vous pas tous les jours par des rescrits et par des édits l'antique et confuse forêt de vos lois? Hier encore l'empereur Sévère, tout ennemi qu'il est des innovations, n'abrogeait-il pas une loi peu réfléchie, quoique vénérable par son antiquité, la loi Papia, qui ordonnait la paternité avant le temps fixé par la loi Julia pour le mariage ? Et cette loi barbare qui permettait au créancier de couper par morceaux un débiteur insolvable, n'a-t-elle pas été abolie par les suffrages unanimes du peuple romain ? la peine de mort a été commuée en une peine infamante. Au lieu de répandre le sang, on a voulu que l'opprobre fît rougir le front du banqueroutier, que la loi punit par la confiscation de ses biens.

Que de réformes restent à opérer encore dans vos lois, s'il est vrai que ce n'est ni leur ancienneté, ni la dignité de leurs auteurs, mais l'équité seule qui les rend respectables. Injustes donc, on a droit de les condamner, ces mêmes lois qui nous condamnent. J'ai dit injustes. Que sera-ce, si à l'injustice elles joignent l'extravagance, comme celles qui vont jusqu'à sévir contre un nom? Si c'est l'action qu'elles châtient, pourquoi donc nous châtier sur le seul aveu de notre nom, tandis que tous les autres, elles ne les frappent que sur la preuve du crime ? Je suis incestueux, pourquoi n'informe-t-on pas contre moi? infanticide, que ne m'applique-t-on à la torture ? J'ai outragé les dieux, j'ai insulté aux empereurs : pourquoi ne pas entendre ma justification ? Il n'y a point de loi qui défende d'examiner les preuves du crime qu'elle condamne; point de juge en droit de punir, s'il ne sait pas que le crime a été commis; point de citoyen qui puisse observer la loi, s'il ignore ce qu'elle punit. Il ne suffit pas que la loi se rende à elle-même le témoignage intérieur de son

équité; il faut qu'elle la fasse connaître à ceux dont elle exige l'obéissance. Elle devient suspecte quand elle repousse l'examen : elle est tyrannique, quand elle commande une soumission aveugle.

V. Pour remonter à l'origine des lois qui nous concernent, il y avait un ancien décret qui défendait aux empereurs de consacrer aucun dieu nouveau sans l'approbation du sénat. M. Emilius sait ce qui arriva à son dieu Alburnus. Il n'est pas indifférent pour notre cause de remarquer que c'est le caprice de l'homme qui décide de la divinité. Si le dieu ne plaît point à l'homme, il ne sera point dieu : c'est au dieu de rechercher la faveur de l'homme. Tibère, sous le règne duquel le nom chrétien fit son apparition dans le monde, rendit compte au sénat des preuves de la divinité de Jésus-Christ, qu'il avait reçues de la Palestine, et les appuya de son suffrage. Le sénat rejeta la proposition, parce qu'elle n'avait pas été soumise à son examen. Mais l'empereur persista dans son sentiment, et menaça du supplice quiconque accuserait les Chrétiens. Consultez vos annales, vous verrez que Néron le premier tira le glaive des Césars contre la secte des Chrétiens qui s'élevait particulièrement à Rome. Nous nous faisons gloire de le nommer pour l'auteur de notre condamnation. Quand on connaît Néron, plus de doute que ce qu'il a condamné ne soit un grand bien. Domitien, ce demi-Néron pour la cruauté, avait commencé aussi à persécuter les Chrétiens; mais comme il conservait quelque chose de l'homme, il s'arrêta sur cette pente, et rappela même ceux qu'il avait exilés.

Voilà quels ont été nos persécuteurs, des hommes injustes, impies, infâmes; vous-mêmes vous les condamnez et vous rétablissez ceux qu'ils ont condamnés. De tous les princes qui ont connu et respecté le droit divin et le droit humain, nommez-en un seul qui ait poursuivi les Chrétiens. Nous pouvons en nommer un qui s'est déclaré leur protecteur, le sage Marc-Aurèle. Qu'on lise la lettre où il atteste que la soif cruelle qui dévorait son armée en

Germanie fut apaisée par la pluie que le ciel accorda aux prières des soldats chrétiens. S'il ne révoqua pas expressément les édits contre les Chrétiens, du moins les rendit-il sans effet, en portant des lois plus rigoureuses encore contre nos accusateurs. Quelles sont donc ces lois qui ne sont exécutées contre nous que par des princes impies, injustes, infâmes, cruels, extravagants; que Trajan a éludées en partie, en défendant de rechercher les Chrétiens; que n'ont jamais autorisées ni un Adrien, si curieux en tous genres, ni un Vespasien, le destructeur des Juifs, ni un Antonin, ni un Vérus? Cependant c'était à des princes vertueux et non à d'autres scélérats, qu'il appartenait d'exterminer une secte de scélérats.

VI. Que ces grands zélateurs des lois et des usages paternels me disent maintenant s'ils les ont respectés tous; s'ils les ont toujours observés scrupuleusement; s'ils n'ont pas entièrement aboli les réglements les plus sages et les plus nécessaires pour la pureté des mœurs. Que sont devenues ces lois somptuaires, ces lois si sévères contre le faste et l'ambition, qui fixaient à une somme modique la dépense d'un repas, qui défendaient d'y servir plus d'une volaille, encore n'était-il pas permis de l'engraisser; qui chassaient du sénat un patricien possesseur de dix livres d'argent, comme coupable d'une ambition démesurée; qui renversaient des théâtres à peine élevés, comme n'étant propres qu'à corrompre les mœurs; qui ne souffraient pas qu'on usurpât impunément les marques des dignités et de la naissance? Aujourd'hui je vois donner des repas nommés centenaires, parce qu'ils coûtent cent mille sesterces (1). Je vois l'argent des mines converti en vaisselle, je ne dis pas pour l'usage des sénateurs, mais des affranchis, mais des esclaves qui n'ont rompu leurs chaînes que d'hier. Je vois qu'on multiplie les théâtres, qu'on les abrite contre les injures de l'air. Et sans doute, c'est pour garantir du

(1) Environ 20,000 francs.

froid ces délicats et voluptueux spectateurs, que les Lacédémoniens inventèrent leurs manteaux.

Je vois les dames romaines parées comme les courtisanes et confondues avec elles. Ces antiques coutumes qui protégeaient la modestie et la tempérance sont abolies. Autrefois les femmes ne portaient point d'or, à l'exception de l'anneau nuptial que l'époux leur avait mis au doigt et donné pour gage. L'usage du vin leur était si rigoureusement interdit, que des parents condamnèrent à mourir de faim une femme, pour avoir rompu les sceaux d'un cellier. Sous Romulus, Mécénius tua impunément sa femme, qui n'avait fait que goûter du vin. Voilà pourquoi elles étaient obligées d'embrasser leurs proches, afin qu'on pût juger par leur souffle si elles en avaient bu. Qu'est devenue cette antique félicité du mariage, si bien fondée sur la pureté des mœurs que, pendant près de six cents ans, aucune maison n'offrit l'exemple du divorce? Aujourd'hui, chez les femmes, l'or surcharge tout le corps, le vin éloigne d'elles tout embrassement. Le divorce est comme le fruit et le vœu du mariage. Vous qui vous vantez de tant de respect pour la divinité, vous avez aboli les sages réglements de vos pères sur le culte des dieux. Les consuls, conformément au décret du sénat, avaient chassé Bacchus et ses mystères, non-seulement de Rome, mais de toute l'Italie. Sérapis et Isis, Harpocrate avec son dieu à tête de chien, ne se sont-ils pas vus repoussés du Capitole, c'est-à-dire chassés du palais des dieux, par les consuls Pison et Sabinus? Ceux-ci ne les ont-ils pas bannis de l'empire, après avoir renversé leurs autels, voulant ainsi arrêter les vaines et infâmes superstitions? et cependant ces consuls n'étaient pas chrétiens! Pour vous, vous avez rétabli ces divinités, vous les avez environnées du plus grand éclat. Où est la religion? Où est le respect dû aux ancêtres? Par l'habillement, le genre de vie, l'éducation, le sentiment, le langage même, vous désavouez vos ancêtres. Vous nous vantez sans cesse les mœurs

antiques, et rien n'est plus nouveau que votre manière de vivre. Il est facile de le voir, en vous éloignant des sages institutions de vos pères, vous retenez et vous gardez ce qu'il faudrait rejeter, et vous rejetez ce qu'il faudrait conserver. Tout en paraissant protéger avec la plus grande fidélité les traditions anciennes, je veux dire le respect pour les dieux, pour ces dieux, grande erreur des premiers temps; tout en relevant les autels de Sérapis devenu romain, tout en consacrant vos fureurs à Bacchus, désormais divinité de l'Italie, vous êtes coupables de toutes les transgressions dont vous faites un crime aux Chrétiens; vous négligez, vous outragez, vous détruisez le culte de vos propres divinités, et cela au mépris de l'autorité des ancêtres. Je vous le prouverai quand il sera temps; mais, en attendant, je vais répondre à cette calomnie qui nous impute des crimes secrets, et je me préparerai la voie à des justifications plus éclatantes.

VII. On dit que dans nos mystères nous égorgeons un enfant, que nous le mangeons, et qu'après cet horrible repas, nous nous livrons à des plaisirs incestueux, lorsque des chiens dressés à ces infamies ont renversé les flambeaux, et en nous délivrant de la lumière, nous ont affranchis de la honte. On le répète tous les jours. Mais, depuis si long-temps qu'on le répète, vous n'avez pris aucun soin d'éclaircir le fait. Eclaircissez-le donc si vous le croyez; ou cessez de le croire, si vous ne voulez pas l'éclaircir. Votre négligence hypocrite prouve que ce que vous n'osez éclaircir n'est pas. Vous confiez contre les Chrétiens un singulier ministère au bourreau, qui les oblige non pas à avouer leur conduite, mais à taire leur nom.

La religion des Chrétiens, nous l'avons dit, a commencé sous Tibère. La vérité a commencé en se faisant haïr, et elle a apparu comme une ennemie. Autant d'étrangers, autant d'adversaires : les Juifs par jalousie, les soldats par l'avidité du pillage, nos serviteurs par leur condition même. Tous les jours on nous assiége; tous les jours on

nous trahit; la plupart du temps on nous fait violence jusque dans nos assemblées. Qui de vous a jamais entendu les cris de cet enfant que nous immolons? Nommez-moi le dénonciateur qui ait montré au juge nos lèvres encore sanglantes, comme celles des cyclopes et des syrènes? Avez-vous surpris dans les femmes chrétiennes quelques traces de ces infamies? Celui qui aurait pu voir de pareilles abominations aurait-il été vendre son silence à des hommes qu'il traînait devant les tribunaux?

Si, comme vous le dites, nous nous cachons toujours, comment ce que nous faisons a-t-il été découvert? Qui nous a livrés? Les coupables eux-mêmes? cela ne peut être : le secret est ordonné dans tous les mystères. Il est inviolable dans ceux d'Eleusis et de Samothrace : il le sera à plus forte raison dans les nôtres, qui ne peuvent être révélés sans attirer aussitôt la vengeance des hommes, tandis que celle du ciel est suspendue. Si les Chrétiens ne se sont pas trahis eux-mêmes, ils ont donc été trahis par des étrangers. Mais d'où est venue aux étrangers la connaissance de nos mystères, puisque toutes les initiations même des hommes pieux écartent les profanes? Les impies seuls auraient-ils moins à craindre?

La nature de la renommée est connue de tout le monde; votre poète l'appelle *le plus rapide de tous les maux.* Pourquoi l'appelle-t-il un mal? Parce qu'elle est rapide? parce qu'elle sème les rumeurs? ou plutôt n'est-ce point parce qu'elle est toujours menteuse? Elle l'est, même quand elle annonce la vérité, parce qu'elle la dénature, l'affaiblit, l'exagère. Que dis-je? La renommée ne vit que de mensonges; elle n'existe que lorsqu'elle ne prouve rien : dès qu'elle a prouvé, elle cesse d'être, sa fonction est remplie. Elle nous a transmis le fait qu'elle annonçait : dès-lors on le sait avec certitude et on l'énonce simplement. On ne dit plus : Le bruit court qu'une telle chose est arrivée à Rome, qu'un tel a tiré au sort le gouvernement de cette province; mais : Il a tiré au sort

cette province ; cela est arrivé à Rome. Qui dit renommée, dit incertitude : où commence la certitude, elle disparaît. Qui donc pourra en croire la renommée ? Ce ne sera pas le sage qui ne croit jamais ce qui est incertain. Quel que soit l'appareil avec lequel la renommée se présente, quel que soit le nombre de circonstances qu'elle accumule, il faut bien qu'on sache que souvent un seul homme lui a donné naissance, et que de là elle se glisse par la bouche et les oreilles de la multitude comme par autant de canaux. Mais l'obscurité et le vice de son origine sont tellement couverts par l'éclat qui l'environne, que personne ne s'avise de penser que la première bouche a pu être menteuse ; ce qui arrive tantôt par jalousie, tantôt par des soupçons téméraires, tantôt par cette pente naturelle d'une partie des hommes pour le mensonge. Heureusement il n'est rien que le temps ne découvre enfin : témoins vos proverbes et vos sentences. La nature a voulu que rien ne pût rester long-temps dans l'ombre. Ce n'est donc pas sans raison que depuis tant d'années la renommée seule a le secret de nos crimes. Oui, voilà l'unique accusateur que vous produisez contre nous, et qui jusqu'ici n'a pu rien prouver des rumeurs qu'il publie partout et avec tant d'assurance.

VIII. J'en appelle à la nature contre ceux qui jugent de tels bruits dignes de foi. Eh bien ! je vous l'accorde, nous proposons la vie éternelle comme la récompense de ces crimes. Croyez-le pour quelques moments. Mais, je vous le demande, quand même vous seriez parvenus à le croire, voudriez-vous acheter si cher la récompense ? Oui, venez plonger le poignard dans le sein d'un enfant qui n'est ennemi de personne, qui n'est coupable d'aucun crime, qui est l'enfant de tous ; ou si un autre est chargé d'un semblable ministère, venez voir mourir un homme avant qu'il ait vécu ; épiez le moment où cette ame encore jeune va s'échapper ; recevez ce sang qui commence à couler ; trempez-y votre pain ; rassasiez-vous-en ! A table, remarquez

avec soin où est votre mère, où est votre sœur; ne vous trompez point, quand les ténèbres produites par les chiens tomberont sur l'assemblée; car ce serait un crime que de manquer un inceste. Initié de la sorte aux mystères, vous voilà sûr de l'immortalité. Répondez-moi, voudriez-vous de l'immortalité à ce prix? Non, sans doute; aussi ne sauriez-vous croire qu'elle soit à ce prix. Mais, quand vous le croiriez, vous n'en voudriez point; et quand vous le voudriez, je l'affirme, vous ne le pourriez point. Comment d'autres le pourraient-ils si vous ne le pouvez pas? Et si d'autres le peuvent, comment ne le pourriez-vous pas? Sommes-nous d'une autre nature que vous? Nous prenez-vous pour des monstres? La nature nous aurait-elle donné d'autres dents pour les repas de chair humaine, un autre corps pour les voluptés incestueuses? Si vous croyez ces horreurs d'un homme, vous êtes capables de les commettre. Vous êtes hommes comme les Chrétiens. Si vous ne pouvez les commettre, vous ne devez pas les croire : les Chrétiens sont hommes comme vous.

Mais, nous dira-t-on, on trompe, on surprend des ignorants! Comme s'ils pouvaient ignorer les bruits qui courent à ce sujet! comme s'ils n'avaient pas le plus grand intérêt à les approfondir et à s'assurer de la vérité! D'ailleurs, l'usage est que tous ceux qui demandent à être initiés abordent celui qui préside aux sacrifices, pour savoir de lui les préparatifs prescrits. Il leur dira donc : « Il vous faut un « enfant qui ne sache pas ce que c'est que la mort, qui rie « sous le couteau; il vous faut du pain pour recueillir le « sang qui jaillit, des candélabres, quelques torches, des « chiens et des lambeaux de chair que vous jeterez à ces « animaux, afin qu'en s'élançant sur la proie ils éteignent « les flambeaux. Avant tout, amenez votre mère et votre « sœur. » Mais si elles ne veulent point venir, ou si vous n'avez ni mère ni sœur, si vous êtes seul dans votre famille, vous ne serez donc pas reçu Chrétien?

Quand même tous ces préparatifs auraient été faits à

l'insu des initiés, du moins ils les auraient connus dans la suite, et ils les souffrent et ils ne se plaignent pas ! Craindraient-ils le châtiment ? Ils sont sûrs, en nous accusant, de trouver des protecteurs. Après tout, ils aimeraient mieux mourir que de vivre sous le poids d'une telle conscience. Je veux que la crainte leur ferme la bouche. Pourquoi leur obstination à demeurer dans la secte ? Des engagements que l'on n'eût pas pris si on les eût connus, on les rompt aussitôt qu'on les connaît.

IX. Pour ajouter une nouvelle force à notre justification, je prouverai que vous vous permettez, et en secret et en public, ce dont vous nous accusez sur un peut-être. En Afrique, on immolait publiquement des enfants à Saturne, jusqu'au proconsulat de Tibère, qui fit attacher les prêtres de ce dieu aux arbres mêmes du temple dont l'ombre couvrait ces affreux sacrifices, comme à autant de croix votives. J'en prends à témoin les soldats de mon pays qui assistèrent le proconsul dans cette exécution. Cependant ces détestables sacrifices se continuent encore dans le secret. Ainsi les Chrétiens ne sont pas les seuls qui vous bravent. Aucun crime n'est entièrement déraciné ; et puis, un dieu change-t-il de mœurs ? Saturne, qui n'a pas épargné ses propres enfants, aurait-il épargné des enfants étrangers que leurs pères et leurs mères venaient d'eux-mêmes lui offrir, et qu'ils caressaient au moment qu'on les immolait, afin que le sacrifice ne fût point troublé par des larmes ? Et cependant qu'il y a loin encore de l'homicide au parricide !

Quant aux Gaulois, c'étaient des hommes qu'ils sacrifiaient à Mercure. Je renvoie à vos théâtres les cruautés de la Tauride. Mais encore aujourd'hui, dans la ville la plus religieuse de l'univers, chez les descendants du pieux Enée, n'adore-t-on pas un Jupiter, que dans ses jeux mêmes on arrose de sang humain ? C'est du sang des criminels, dites-vous : en sont-ils moins des hommes ? N'est-il pas encore plus honteux que ce soit le sang des méchants ?

Toujours du moins sont-ce là autant d'homicides. Oh ! quel Jupiter chrétien ! oh ! qu'il est bien le fils unique de son père pour la cruauté !

Mais, puisqu'il importe peu que l'on immole ses enfants par religion ou par caprice, quoique le parricide soit un crime de plus, je m'adresse maintenant au peuple. Combien parmi ceux qui m'entendent, d'hommes altérés du sang chrétien ! Combien de magistrats si intègres pour vous, si rigoureux contre nous ! Combien, à la conscience desquels j'en appellerai, tuent leurs enfants aussitôt qu'ils sont nés ! Le genre de supplice, voilà toute la différence. Par un raffinement de cruauté, vous les étouffez dans l'eau, vous les exposez à la faim, au froid, aux animaux immondes. Un âge plus avancé choisirait la mort du glaive. Pour nous, à qui l'homicide a été interdit, il ne nous est pas permis de faire périr le fruit au sein de la mère, lorsque le sang n'est pas encore devenu un homme. C'est un homicide prématuré que d'empêcher la naissance. Et dans le fond, arracher l'ame déjà née, ou troubler sa naissance, n'est-ce pas la même chose? C'était un homme qui allait naître : tout le fruit était dans le germe.

Pour en venir à ces repas de sang et de chair humaine, qui font frémir, vous pouvez lire dans Hérodote, si je ne me trompe, que certaines peuplades, après s'être tiré du sang au bras, se le présentent mutuellement à boire, comme pour sceller leur alliance par cet échange. Il se passa quelque chose de semblable dans la conjuration de Catilina. Les Scythes, dit-on, mangent leurs parents après leur mort. Mais pourquoi chercher des exemples si loin? Ici même, pour être admis aux mystères de Bellone, il faut avoir bu du sang qu'on tire de sa cuisse entr'ouverte, et qu'on recueille dans la main. Et ceux qui, pour guérir l'épilepsie qui les travaille, sucent avec une soif avide le sang encore bouillant des criminels qui viennent d'expirer dans l'arène, où sont-ils? Où sont-ils ceux qui mangent

des animaux tués dans l'amphithéâtre? Ne se nourrissent-ils pas de la chair de leurs semblables? car ce sanglier s'est abreuvé du sang de la victime qu'il a déchirée; ce cerf est tombé dans le sang du gladiateur; et dans le ventre des ours, on voit encore palpiter les membres des hommes qu'ils ont dévorés. Vous vous engraissez d'une chair engraissée de la chair de l'homme! En quoi donc vos repas diffèrent-ils des prétendus repas des Chrétiens? Et ceux qui, avec des fantaisies dépravées, se précipitent dans des plaisirs infâmes qui révoltent la nature et qui feraient rougir le crime, sont-ils moins criminels, moins homicides?..... Rougissez d'imputer aux Chrétiens des crimes dont ils sont si éloignés, qu'ils ont même interdit sur leurs tables le sang des animaux, et que par cette raison ils s'abstiennent des bêtes étouffées et mortes d'elles-mêmes, pour ne se souiller d'aucun sang, même de celui que recèleraient leurs entrailles. Vous ne l'ignorez pas, puisque parmi vos moyens de corruption, vous présentez à la foi chrétienne des mets pleins de sang. Or, je vous le demande, pouvez-vous croire que ces hommes accoutumés à ne voir qu'avec horreur le sang des animaux, soient si fort altérés du sang de leurs semblables, à moins peut-être que vous n'ayez trouvé celui-ci plus délicat? Que ne joignez-vous donc le sang humain au feu et à l'encens pour éprouver les Chrétiens! Vous les reconnaîtrez et les enverrez au supplice, s'ils goûtent du sang, comme vous le faites, quand ils refusent de sacrifier. Et certainement vos tribunaux et vos arrêts ne vous laisseront jamais manquer de sang humain.

On nous accuse d'inceste. Mais qui doit être plus incestueux que ceux qui ont reçu des leçons de Jupiter même? Ctésias écrit que les Perses abusent de leurs propres mères. Les Macédoniens ne sont pas exempts de soupçon, témoin cette indécente équivoque : Subjuguez votre mère, lorsqu'ils entendirent pour la première fois OEdipe déplorant sur le théâtre sa malheureuse destinée.

Et parmi vous, jouets éternels d'une passion désordonnée, voyez combien les méprises sont propres à multiplier les incestes. Vous exposez vos enfants, vous les abandonnez à la compassion du premier étranger qui passe, ou vous les émancipez pour les faire adopter à de meilleurs pères. Insensiblement le souvenir d'une famille à laquelle on ne tient plus s'efface, et avec l'erreur l'inceste se répand et se perpétue. Comme cette honteuse passion vous tyrannise et vous suit partout, à la ville, dans les voyages, au-delà des mers, il doit arriver que les fruits déplorables de votre incontinence, semés en tous lieux, inconnus à vous-mêmes, s'allient ensemble ou avec leurs auteurs, sans le soupçonner.

Pour nous, la chasteté la plus sévère et la plus religieuse nous prémunit contre ces malheurs ; le mariage nous garantit de toute impureté, de tout excès, et nous met à l'abri de l'inceste. Je pourrais vous en citer qui éloignent jusqu'à l'ombre du péril, en portant au tombeau une continence virginale, vieillards quoique encore enfants par l'innocence. Si vous aviez pris garde que c'est chez vous que se commettent ces désordres, vous auriez remarqué aussi que les Chrétiens en sont innocents. Le même regard vous aurait montré l'un et l'autre. Mais, par un double aveuglement qui n'est que trop commun, vous ne voyez pas ce qui est, vous croyez voir ce qui n'est point. C'est ce que je vous ferai observer pour tout le reste. Venons à ce qui est public.

X. Vous n'adorez pas nos dieux, dites-vous, et vous n'offrez pas de sacrifices pour les empereurs. Sans doute, nous n'offrons de sacrifices pour personne, puisque nous n'en offrons pas pour nous-mêmes, depuis que nous n'adorons plus vos dieux. Voilà pourquoi nous sommes poursuivis comme des sacriléges et des coupables. Voilà le point capital de notre cause, ou plutôt voilà notre cause tout entière. Elle mérite bien que vous l'approfondissiez. Nous demandons de n'être point jugés par la prévention

ou par l'injustice : l'une désespère d'arriver à la vérité, l'autre la repousse.

Nous avons cessé d'adorer vos dieux depuis que nous avons reconnu leur néant. Vous êtes donc en droit d'exiger de nous la démonstration qu'ils ne sont pas des dieux, et que par là même ils ne méritent aucun culte, puisqu'il faudrait les adorer s'ils étaient réellement dieux. Et les Chrétiens seraient justement punissables, si ceux qu'ils refusent d'adorer, persuadés de leur néant, étaient des dieux en effet.

Mais, dites-vous, ce sont nos dieux à nous. Nous appelons de vous-mêmes à votre conscience. Qu'elle nous juge, qu'elle nous condamne, si elle peut nier que tous vos dieux ont été des hommes. Qu'elle ose le contester, elle sera confondue par les monuments antiques qui vous en ont transmis la connaissance et qui subsistent encore parmi nous, par les villes où ils sont nés, par les pays où ils ont vécu, où ils ont laissé des traces de leur passage, où l'on montre même leurs tombeaux. Je ne passerai pas en revue l'un après l'autre tant et de si puissants dieux, anciens, nouveaux, barbares, grecs, romains, étrangers, captifs, adoptifs, particuliers, communs, mâles, femelles, de la ville, de la campagne, marins, guerriers. Il serait inutile d'examiner leurs titres. Je n'en dirai qu'un mot, moins pour vous les faire connaître que pour vous rappeler ce que vous me paraissez en effet avoir oublié.

Vous n'avez point de dieu avant Saturne. De Saturne viennent vos dieux principaux et les plus connus. Ainsi, ce qui est certain du premier, il faudra l'avouer de toute sa postérité. Interrogeons-nous les historiens ? Ni Diodore de Sicile, ni Cassius Sévérus, ni Thallus, ni Cornélius Népos, ni aucun autre écrivain de l'antiquité, ne parlent de Saturne que comme d'un homme. Si nous consultons les monuments publics, on ne peut en trouver de plus authentiques qu'en Italie, où Saturne, après plusieurs expéditions et à son retour de l'Attique, s'arrêta et fut reçu par

Janus, ou Janès, comme le veulent les Saliens. Il donna son nom à la montagne où il s'était retiré, à la ville qu'il fonda ; (elle le conserve encore aujourd'hui ;) à toute l'Italie enfin, qui perdit dès-lors le nom d'OEnotrie. Il fut le premier qui apporta l'écriture à cette contrée, et marqua la monnaie à l'effigie du prince : de là vient qu'il préside au trésor public. Saturne est donc un homme. S'il est homme, il est fils d'un homme, et non pas du ciel et de la terre. Mais comme son origine était inconnue, il fut aisé de lui attribuer pour parents ceux dont nous pouvons tous nous dire les enfants. Qui, en effet, par honneur et par respect pour le ciel et la terre, ne les appellerait pas volontiers du nom de père et de mère? D'ailleurs, les étrangers qui surviennent tout à coup, n'avons-nous pas coutume de dire qu'ils sont tombés du ciel? De là pour ce Saturne manifesté publiquement le privilége d'une origine céleste. Le vulgaire appelle aussi enfants de la terre ceux dont il ignore l'origine.

Je ne vous dirai pas qu'autrefois les hommes étaient si grossiers, que l'aspect d'un personnage inconnu les frappait ainsi que l'eût fait la présence de quelque divinité, et qu'aujourd'hui, tout instruits qu'ils sont, ils mettent au rang des dieux ceux dont la mort était, peu de jours auparavant, annoncée par un deuil public. Ce peu de mots sur Saturne suffira. Nous vous montrerons aussi que Jupiter était homme, issu d'un autre homme, et que tout cet essaim de dieux était mortel aussi bien que toute leur race.

XI. Comme vous n'avez point osé nier qu'ils fussent hommes, vous avez adopté pour système qu'ils ont été faits dieux après leur mort. Examinons pour quelles raisons. Il faut d'abord que vous admettiez l'existence d'un dieu supérieur, source unique de la divinité, qui de certains hommes ait fait des dieux ; car ceux-ci n'auraient pu se donner une divinité qu'ils n'avaient pas, et celui-là l'accorder à ceux qui ne l'avaient point, à moins d'en être en possession lui-même comme d'une propriété. S'il n'exis-

tait personne pour les faire dieux, vainement vous supposeriez qu'ils aient pu le devenir, quand vous supprimez le principe de leur divinisation. Assurément, s'ils avaient pu par eux-mêmes se faire dieux, ils n'auraient jamais été hommes, puisqu'ils avaient la faculté d'une condition meilleure. Eh bien ! s'il est un être qui fasse des dieux, je reviens à l'examen des raisons de cette transformation d'hommes en dieux. Je n'en vois pas d'autre que celle-ci : Ce grand dieu, dans l'exercice de ses fonctions divines, avait besoin de secours et de service. Mais d'abord n'est-il pas indigne d'un Dieu d'avoir besoin du secours d'un autre, et surtout d'un mort? Si pareil besoin devait se faire sentir, pourquoi dès le principe ne pas créer un dieu qui pût servir plus tard d'auxiliaire? Et je ne vois pas encore à quoi bon. Que ce monde n'ait pas été fait; qu'il n'ait pas eu de commencement, comme le veut Pythagore, ou qu'il ait été fait et qu'il soit né, comme l'enseigne Platon, ce monde, dans l'un et l'autre système, s'est trouvé arrangé, disposé, ordonné par la plus haute sagesse. Le principe qui conduit tout à la perfection ne pouvait être imparfait. Dès-lors qu'avait-il besoin de Saturne et de sa race? Que de légèreté dans les hommes qui ne croient pas que dès le commencement de toutes choses, la pluie soit tombée du ciel, que les astres aient resplendi, la lumière brillé, le tonnerre mugi; que Jupiter lui-même ait redouté les foudres dont vous armez ses mains; que toutes sortes de fruits soient sortis du sein de la terre avant Bacchus, et Cérès et Minerve, et même avant ce premier homme père des autres ! car rien de ce qui était nécessaire à l'homme pour le nourrir et le conserver n'a pu être fait après lui. On dit des choses nécessaires à la vie, qu'elles ont été découvertes par l'homme, mais non créées. Or ce qui est découvert existait, ce qui existait s'attribue non à celui qui a découvert, mais à celui qui a créé. Une chose existe avant sa découverte. Mais si Bacchus est un dieu pour avoir fait connaître la

vigne, on est injuste envers Lucullus, qui le premier a transporté dans l'Italie les cerisiers du Pont. On ne l'a pas consacré Dieu comme auteur d'un fruit, pour l'avoir découvert et montré. Si, dès le principe, chaque chose s'est trouvée munie et pourvue de tout ce qui était nécessaire aux fonctions qu'elle avait à remplir, à quoi bon changer l'homme en dieu? Les postes et les emplois que vous distribuez étaient dès l'origine tout ce qu'ils auraient été quand vous n'auriez pas créé des dieux.

Mais vous vous tournez d'un autre côté. Vous nous répondez qu'en conférant la divinité, on voulait récompenser le mérite; vous nous accordez sans doute que ce dieu qui fait des dieux se distingue surtout par la justice, et qu'il ne dispense un si grand privilége ni au hasard, ni sans titre et outre mesure.

Je veux bien passer en revue les mérites, et examiner s'ils sont de nature à élever au ciel ou à précipiter dans le Tartare, que vous appelez quand cela vous plaît la prison des enfers, un lieu de supplice. Là sont précipités les impies qui se sont armés contre les auteurs de leurs jours; ceux qui se sont rendus coupables d'inceste à l'égard d'une sœur, ou d'adultère envers une épouse; ceux qui ont ravi de jeunes vierges, corrompu de jeunes enfants; les hommes de sang, les meurtriers, les voleurs, les fourbes, en un mot, tous ceux qui ressemblent à quelques-uns de vos dieux; car il n'en est pas un que vous puissiez montrer exempt de reproche ou de vice, à moins de nier qu'il ait été homme. Mais outre que vous ne pourrez pas nier que ces dieux aient été des hommes, ils sont marqués à certains caractères qui prouvent qu'ils n'ont pu devenir dieux avec le temps. Si c'est pour punir ceux qui leur ressemblent que vous siégez sur les tribunaux; si tous tant que vous êtes d'hommes vertueux, vous fuyez commerce, entretien, relation avec les pervers et les infâmes; si le grand dieu s'est associé de pareils hommes pour leur communiquer sa divinité, pourquoi condamnez-vous ceux dont vous adorez

les collègues? Votre justice est une dérision du ciel. Faites donc l'apothéose des plus grands scélérats pour flatter vos dieux : c'est les honorer que de diviniser leurs semblables.

Mais, silence sur ces infamies! Vos dieux ont été des hommes vertueux, bienfaisants et irréprochables, je vous l'accorde. Cependant combien n'avez-vous pas laissé dans les enfers de personnages qui valaient mieux encore : un Socrate par sa sagesse, un Aristide par sa justice, un Thémistocle par sa valeur, un Alexandre par sa fortune et sa grandeur d'ame, un Polycrate par son bonheur, un Crésus par ses richesses, un Démosthène par son éloquence? Nommez-moi un de vos dieux plus sage et plus grave que Caton, plus juste et plus brave que Scipion, plus grand que Pompée, plus heureux que Sylla, plus opulent que Crassus, plus éloquent que Cicéron! Il était bien plus digne de ce dieu suprême qui connaissait d'avance les plus vertueux, d'attendre de pareils dieux pour se les associer. Ses choix ont été prématurés, à mon avis; il a trop tôt fermé le ciel, et il rougit maintenant des murmures que ces ames héroïques élèvent au fond des enfers.

XII. Je ne m'étends pas davantage sur cet article. Vous montrer d'après l'évidence même ce que sont vos dieux, c'est vous prouver ce qu'ils ne sont pas. Au sujet de vos dieux, je ne retrouve que des noms d'anciens morts, je n'entends que des fables; je ne reconnais que ces fables au fond des mystères; et dans leurs simulacres, je ne vois qu'une matière sœur de notre vaisselle et de nos meubles les plus communs. C'est même de ces meubles que vous les forgez (telle est la puissance de la consécration) après que l'art en a changé la destinée et la forme, non sans l'outrage le plus sanglant et le plus odieux : sacrilége dans le travail même de la métamorphose. Pour nous, nous nous consolons de nos tortures, en voyant vos dieux souffrir, pour devenir dieux, tout ce qu'on nous fait éprouver à cause d'eux. Vous attachez les Chrétiens à des

croix, à des poteaux. N'y attachez-vous pas vos dieux lorsque vous formez leur ébauche d'argile ? N'est-ce pas sur un gibet que le corps de votre dieu reçoit ses premiers traits ? Vous déchirez les flancs des Chrétiens avec des ongles de fer ; mais les scies, mais les rabots, mais les limes s'exercent plus violemment encore sur tous les membres de vos dieux ? On tranche la tête aux Chrétiens ! Vos dieux, sans le secours des agraffes, du plomb et des clous, seraient sans tête ! On nous jette aux animaux féroces : vous y exposez Cybèle, Bacchus, Cérès. On nous livre au feu : vous jetez aussi vos dieux dans les flammes dès le premier essai qui leur donne une forme ! On nous condamne aux mines : c'est de là que l'on arrache vos dieux. On nous relègue dans les îles : et c'est là que ces dieux naissent ou meurent. Si tels sont les éléments de la divinité, vous déifiez donc ceux que vous punissez : les supplices sont des apothéoses. Ce qu'il y a de certain, c'est que vos dieux ne sentent pas plus les insultes et les outrages quand on les fabrique, que les honneurs après qu'ils sont fabriqués.

O impiété ! ô sacrilége ! vous écriez-vous ! — Frémissez, écumez de colère tant qu'il vous plaira. N'est-ce pas vous cependant qui battiez des mains aux paroles de Sénèque, lorsqu'il s'élevait avec encore plus de véhémence et d'amertume contre vos superstitions ? Si nous refusons d'adorer des statues, des images froides et inanimées, qui ressemblent aux morts qu'elles représentent, ce que comprennent si bien les milans, les rats, les araignées, est-ce que notre courage à repousser une erreur si manifeste ne mérite pas plutôt des louanges que des châtiments ? Et pouvons-nous passer pour outrager vos dieux, quand nous sommes certains qu'ils n'existent pas ? Ce qui n'est pas ne souffre de la part de personne, puisqu'il n'est pas.

XIII. — Quoi qu'il en soit, dites-vous, nous les tenons pour dieux. — Mais si vous les tenez pour dieux, pourquoi cette impiété, pourquoi ce sacrilége, pourquoi cette irrévérence dans lesquels on vous surprend tous les jours ? Vous

êtes persuadés que ce sont des dieux, et vous les négligez ! Vous les redoutez, et vous les mettez en pièces ! Vous vous constituez leur vengeur, et vous les insultez ! Dites, suis-je un imposteur ?

Premièrement, comme chacun parmi vous porte ses hommages où il lui plaît, ceux que vous n'adorez point, vous les offensez. La préférence pour les uns est un affront pour les autres : on ne choisit qu'en excluant ; vous rejetez donc ceux que vous n'adoptez pas ; vous méprisez ceux que vous répudiez, et vous ne craignez pas leur ressentiment ! Ainsi que nous l'avons énoncé plus haut, c'est le décret du sénat qui a fixé le sort de chacun de ces dieux. Celui dont l'homme n'a point voulu, que l'homme a réprouvé par son suffrage, n'a pu être dieu. Ces dieux domestiques que vous appelez lares, vous les traitez en effet comme des domestiques, vous les vendez, vous les engagez, vous les changez ; hier corbeille pour Saturne, aujourd'hui vase pour Minerve, ils prennent d'autres formes à mesure qu'ils vieillissent et qu'ils s'usent par les hommages mêmes qu'ils reçoivent ; à mesure qu'ils éprouvent l'impression d'un dieu plus puissant qu'eux, la nécessité. Pour les dieux publics, vous les insultez avec l'autorité du droit public ; ils sont soumis aux impôts, mis à l'enchère ; ils sont au Capitole ou au marché : pour eux, même voix du crieur public, même mode de vente, même registre. Des terres chargées d'impôts perdent de leur prix ; les hommes soumis à la capitation sont avilis, là se trouvent des marques de servitude. Pour vos dieux, plus ils paient d'impôts, plus ils sont honorés : disons mieux : plus ils sont honorés, plus ils paient d'impôts. On trafique de la divinité. La religion va mendiant par les cabarets : tant pour le droit d'entrer dans les temples, tant pour la place qu'on y occupe ; sans argent, point de connaissance de la divinité ; on ne l'aborde qu'à prix d'or.

Quels honneurs rendez-vous à vos dieux que vous ne rendiez aussi aux morts ? N'élevez-vous pas des autels et

des temples aux uns comme aux autres? mêmes statues, mêmes insignes. Le dieu n'est-il pas ce qu'était ce mort, ne conserve-t-il pas le même âge, le même état, la même profession? En quoi les repas des morts diffèrent-ils des repas en l'honneur de Jupiter? le vase des sacrifices, de l'urne funéraire? l'embaumeur des cadavres, de l'aruspice? Un aruspice préside aussi aux cérémonies funèbres. C'est avec raison que vous rendez à vos empereurs morts les honneurs divins qu'ils recevaient de vous pendant leur vie. Vos dieux vous sauront gré, que dis-je? ils se féliciteront d'avoir leurs maîtres pour collègues. Mais quand vous placez entre les Junon, les Cérès, les Diane, une prostituée telle que Larentia; (encore si c'était Laïs ou Phryné!) quand vous érigez une statue à Simon le Magicien, avec cette inscription: Au dieu saint! quand vous placez parmi les dieux je ne sais quel infâme favori, quoique, à vrai dire, vos anciennes divinités ne valent pas mieux, cependant elles regardent comme un outrage de votre part que vous accordiez à d'autres un droit dont elles seules étaient en possession depuis tant de siècles.

XIV. Venons à vos rites religieux. Je ne parle pas de vos sacrifices où vous n'offrez que des victimes mortes, infectes, rongées par les ulcères. S'en rencontre-t-il de meilleures, d'intactes? vous avez grand soin de n'en donner que les extrémités, tout ce qui n'est bon à rien, et qu'à la maison vous auriez jeté à vos esclaves ou à vos chiens. De la dîme que vous devez à Hercule, il n'en paraît pas le tiers sur ses autels. Sage économie! je dois la louer; elle sauve du moins une partie de ce qui sans elle serait entièrement perdu.

Mais si je détourne les yeux sur les ouvrages où vous puisez des leçons de sagesse et de morale, que je trouve de fables ridicules! Vos dieux, partagés entre les Grecs et les Troyens, combattent les uns contre les autres, comme des couples de gladiateurs. Vénus est blessée d'une flèche lancée par une main mortelle; Mars est dévoré d'ennui

pendant treize mois dans les fers; Jupiter, enchaîné par la troupe des dieux, ne doit sa liberté qu'à un monstre; tantôt il pleure la mort de son fils Sarpédon; tantôt, brûlé d'un amour incestueux pour sa sœur, il lui nomme toutes ses maîtresses, qui lui sont bien moins chères, s'il faut l'en croire.

D'après l'exemple de leur prince, quels poètes craignent de déshonorer les dieux? L'un envoie Apollon garder les troupeaux d'Admète; l'autre fait de Neptune un maçon, et loue ses services à Laomédon de Troie. Un fameux lyrique, Pindare, chante qu'Esculape fut frappé de la foudre pour avoir exercé la médecine avec une avarice criminelle. Quelle indignité de la part de Jupiter, si la foudre est partie de sa main! Le voilà convaincu d'inhumanité envers son petit-fils, de jalousie envers le talent. Convient-il à des hommes religieux de le dire, si cela est vrai; ou de l'inventer, si cela est faux? Les poètes comiques et tragiques ne ménagent pas plus vos dieux; ils se plaisent à choisir pour sujets leurs malheurs et leurs égarements.

Je ne dis rien des philosophes : je me contente de citer Socrate, qui, pour se moquer des dieux, jurait par un chêne, par un bouc, par un chien. Aussi, répondez-vous, Socrate fut-il condamné comme athée. La vérité fut toujours en butte à la haine. Mais le repentir des Athéniens qui punirent les accusateurs de Socrate, qui lui dressèrent une statue d'or dans un temple après avoir cassé leur premier jugement, l'a, je pense, suffisamment justifié. Diogène ne s'est-il pas permis je ne sais quelles railleries envers Hercule? Et le cynique romain, Varron, n'a-t-il pas imaginé trois cents Jupiter sans têtes?

XV. Les auteurs de vos farces ne vous divertissent qu'en couvrant d'opprobres vos dieux. Voyez les bouffonneries des Lentulus et des Hostilius. Dans ces mimes, dans ces plaisanteries, croyez-vous rire des histrions ou des dieux, quand vous mettez sur la scène un *Anubis adultère*, *la Lune homme*, *Diane battue de verges*, *le Testament de feu Jupiter*, *les trois Hercules faméliques*? Ne représente-t-on

pas au naturel toute la turpitude de vos divinités? Le Soleil pleure son fils précipité du ciel; vous riez de ses larmes! Cybèle soupire pour un berger dédaigneux; vous n'en rougissez pas! On chante les histoires scandaleuses de Jupiter; Pâris juge Minerve, Junon et Vénus, et vous le souffrez! Que dirai-je? c'est le plus infâme des hommes qui revêt le personnage de votre Dieu; c'est un impudique dressé à ce rôle par une longue corruption, qui représentera un Hercule, une Minerve! N'est-ce pas là insulter, avilir la majesté des dieux jusqu'au milieu de vos applaudissements?

Êtes-vous plus religieux dans l'amphithéâtre, où vos dieux viennent danser sur du sang humain, sur les traces dégoûtantes d'horribles supplices, et fournir aux criminels le sujet des scènes qu'ils donnent au public? Souvent même ces malheureux subissent le sort des dieux. Nous avons vu le misérable qui jouait Atys, ce dieu de Pessinunte, mutilé sur le théâtre; l'acteur qui représentait Hercule expirer dans les flammes. Nous avons vu, non sans hilarité, dans les jeux barbares des peuples du midi, Mercure touchant les morts de sa baguette brûlante, et le frère de Jupiter précipiter dans le Tartare, à coups de marteau, les corps des gladiateurs. Si tout cela, et tout ce qu'on pourrait ajouter, déshonore vos dieux et abaisse leur majesté, de pareilles licences décèlent par conséquent un souverain mépris pour leurs personnes, et dans les acteurs qui jouent, et dans les spectateurs qui applaudissent.

Mais, dites-vous, ce ne sont là que des jeux. Si j'ajoute donc, ce que la conscience publique avouera, que c'est dans vos temples, que c'est au pied des autels que se négocient les adultères et les plus infâmes commerces; que c'est d'ordinaire chez les prêtres et les ministres des dieux, sous les bandelettes, sous la pourpre et les ornements sacrés, tandis que l'encens fume encore, que la passion s'assouvit, je ne sais si vos dieux n'auront pas plus à se plaindre de vous que des Chrétiens. Du moins, tous les sa-

criléges sont parmi vous; les Chrétiens n'entrent pas même de jour dans vos temples. Mais peut-être que s'ils adoraient de pareilles divinités, ils les dépouilleraient comme vous.

Qu'adorent-ils donc, ceux qui ne les adorent pas? Il est à présumer qu'ils sont des adorateurs du vrai Dieu, puisqu'ils n'adorent pas des dieux mensongers; qu'ils ne donnent plus dans l'erreur, puisqu'après l'avoir reconnue ils l'ont abjurée. Admettez d'abord ce point : je vous expliquerai bientôt l'ensemble de nos mystères; mais il faut auparavant effacer les fausses impressions que vous en avez prises.

XVI. Quelques-uns de vous ont rêvé que notre Dieu était une tête d'âne. Tacite est l'auteur de cette ridicule invention. Dans le cinquième livre de son histoire, où il parle de la guerre des Juifs, il remonte à l'origine de ce peuple. Après avoir dit sur leur origine, sur leur nom et leur religion tout ce qu'il lui plaît d'imaginer, il raconte que les Juifs, libres du joug de l'Égypte, ou, comme il le pense, chassés de ce pays, et traversant les vastes et arides déserts de l'Arabie, étaient près de mourir de soif lorsqu'ils aperçurent des ânes sauvages qui allaient boire, et qui leur découvrirent une source. Il ajoute que, par reconnaissance, ils consacrèrent une statue représentant un âne. De là on a conclu, j'imagine, que les Chrétiens, rapprochés par leur religion du culte judaïque, adoraient la même idole. Cependant ce même historien, si fertile en mensonges, rapporte dans la même histoire que Pompée, après s'être rendu maître de Jérusalem, entra dans le temple pour y surprendre ce qu'il y avait de plus secret dans la religion des Juifs, et qu'il n'y trouva aucun simulacre. Assurément, si celui-ci eût été un objet d'adoration pour les Juifs, ils l'eussent placé dans le sanctuaire plutôt que partout ailleurs, puisqu'ils n'auraient point eu à redouter les regards des étrangers dans ce culte, vain et superstitieux. Il n'était permis qu'aux prêtres d'entrer dans le sanctuaire; le voile qui le séparait du reste du temple en dérobait la

vue aux spectateurs. Pour vous, vous ne le nierez pas, vous adorez les chevaux et les bêtes de charge, avec leur déesse Epone. Voilà peut-être ce que vous trouvez à reprocher aux Chrétiens, c'est que parmi ces adorateurs de toutes sortes d'animaux, ils se bornent à adorer l'âne.

Quant à ceux qui prétendent que nous adorons une croix, nous ne faisons que les imiter, s'il est vrai que nous invoquions du bois. Qu'importe ici la forme, si la matière est la même, et si cette matière est censée le corps d'un Dieu? Y a-t-il grande différence d'une croix à la Pallas athénienne, à la Cérès du Phare, qui s'élève comme une pièce de bois grossière, informe, sans figure? Tout poteau dressé en l'air est la moitié d'une croix; ainsi nous adorerions, nous, le dieu tout entier. Nous avons dit plus haut que les ouvriers font prendre à vos dieux leur forme sur une croix; d'ailleurs, en adorant les Victoires, vous adorez les croix qui sont au milieu des trophées. Vos armées révèrent leurs enseignes, jurent par elles, les préfèrent même à tous les dieux. Ces images superbes sont la parure des croix, ces voiles, ces étoffes précieuses de vos drapeaux et de vos étendards servent à les enrichir. J'approuve votre délicatesse, vous n'avez pas voulu les adorer nues et sans ornement.

D'autres, avec plus de vraisemblance et de raison, s'imaginent que le soleil est notre Dieu. Ainsi, nous voilà rangés parmi les Perses, quoique nous n'adorions pas comme eux l'image du soleil peinte sur une toile ou représentée sur nos boucliers. Ce qui a fait naître ce soupçon, c'est sans doute parce que nous nous tournons vers l'orient pour prier. Mais ne voit-on pas la plupart d'entre vous tournés vers le soleil levant, affecter d'adorer le ciel et de remuer les lèvres? Si nous donnons à la joie le jour du soleil, c'est pour une raison tout autre que l'adoration du soleil. Nous célébrons le jour qui suit immédiatement celui de Saturne, que vous passez dans l'oisiveté et les festins, bien différemment des Juifs, dont vous ignorez les usages.

Mais depuis peu on a représenté notre Dieu dans cette

cité sous une forme nouvelle. Un de ces hommes qui louent leur sang pour combattre contre les bêtes, a exposé un tableau avec cette inscription : Le dieu des Chrétiens, Onochœtès (race d'âne). Il y étoit représenté avec des oreilles d'âne, un pied de corne, un livre à la main, et vêtu de la toge. Nous avons ri du nom et du travestissement; mais, dans le vrai, ce monstre à double forme était le dieu qui convenait merveilleusement à ceux qui adorent des divinités avec des têtes de lion et de chien, des cornes de chèvre et de bélier, boucs depuis les reins, serpents depuis les cuisses, portant des ailes au dos ou bien aux pieds. Ces détails étaient superflus : je n'ai pas voulu qu'on me reprochât d'avoir omis à dessein rien de ce que nous impute la rumeur publique. L'exposé de notre croyance achèvera de répondre à toutes ces imputations.

XVII. Le Dieu que nous adorons est un Dieu unique, dont la parole qui commande, dont la sagesse qui dispose, dont la force qui produit, a tiré du néant le monde et les éléments, les corps et les esprits, pour être l'ornement de sa grandeur. C'est pour cela que les Grecs ont donné au monde un nom qui signifie ornement. Dieu est invisible, quoiqu'il se manifeste partout; insaisissable, quoique sa grâce nous le représente; incompréhensible, quoique l'intelligence humaine s'élève jusqu'à lui. Par là même se prouvent sa vérité et sa grandeur; car ce qu'on peut voir à la manière ordinaire, ce qu'on peut comprendre et saisir, est inférieur à l'œil qui voit, à la main qui touche, à la raison qui comprend; mais ce qui est immense ne peut être parfaitement connu que de soi-même. Rien ne donne une idée plus magnifique de Dieu que l'impuissance où nous sommes de le concevoir. Son essence, qui ne connaît point de bornes, le découvre et le cache tout à la fois aux regards des hommes; aussi leur plus grand crime, c'est de ne pas vouloir reconnaître celui qu'il est impossible d'ignorer.

Voulez-vous qu'on vous prouve l'existence de Dieu par

tant et de si merveilleux ouvrages sortis de ses mains, par ceux qui nous environnent, par ceux qui nous conservent, par ceux qui nous réjouissent, par ceux même qui nous épouvantent? Voulez-vous écouter le témoignage de votre ame? interrogez-la. Malgré la prison d'un corps qui la captive, malgré les préjugés de l'éducation qui arrêtent son essor, malgré les passions qui l'énervent, et les idoles qui la tiennent en esclavage, lorsqu'elle sort comme de l'ivresse ou d'un profond sommeil, ou d'une maladie, et qu'elle recouvre pour ainsi dire la santé, la voilà qui invoque Dieu sous le nom seul qui lui convienne. *Grand Dieu! bon Dieu! ce qui plaira à Dieu!* tel est le cri universel. Elle le reconnaît aussi pour juge par ces paroles : *Dieu le voit! Je me repose sur Dieu! Dieu me le rendra!* O témoignage de l'ame naturellement chrétienne! Et quand elle tient ce langage, elle regarde, non le Capitole, mais le ciel; elle sait bien que c'est la demeure du Dieu vivant, que c'est de lui, que c'est de là qu'elle descend.

XVIII. Pour nous donner une connaissance plus complète, plus vive et de ses secrets et de ses volontés, à nos premières lumières il a joint celle des Écritures, qui nous apprennent à le chercher, à le trouver, à croire en lui quand on l'a découvert, à le servir selon notre foi. Dès le commencement il a envoyé sur la terre des hommes dignes par leur justice et par leur innocence de le connaître et de le faire connaître; il les a inondés de son Esprit pour annoncer qu'il n'y a qu'un Dieu, qui a tout créé, qui a formé l'homme du limon de la terre (c'est là le vrai Prométhée), qui a réglé l'année par le retour invariable des saisons, qui a placé dans les tempêtes, dans les feux de sa foudre les signes de sa majesté et de la terreur de ses jugements, qui a tracé des préceptes par lesquels on peut lui plaire, préceptes que vous ignorez ou que vous transgressez, mais auxquels sont attachées de magnifiques récompenses; car à la fin des temps il jugera ces fidèles adorateurs pour leur donner un bonheur sans fin, et les pro-

fanes, pour les livrer à des flammes également éternelles. Tous seront rappelés à la vie, recréés, examinés pour qu'il soit fait justice selon les œuvres. Comme vous, nous avons ri de ces dogmes : nous avons été des vôtres. Les hommes ne naissent pas Chrétiens, ils le deviennent. Les prédicateurs dont nous avons parlé, on les appelait prophètes parce qu'ils prédisaient l'avenir; leurs prophéties et les miracles qu'ils opéraient pour attester la divinité de leur mission, sont consignés dans le trésor de nos livres sacrés : ces livres, maintenant, sont connus de tout le monde. Le plus savant des Ptolémées, surnommé Philadelphe, fort habile dans toutes les sciences, ayant conçu le projet de former une nombreuse bibliothèque, à l'exemple peut-être de Pisistrate, donna tous ses soins pour rassembler les livres les plus anciens et les plus renommés. Sur l'avis du célèbre Démétrius de Phalère, son bibliothécaire, il fit demander aux Juifs leurs livres écrits dans leur idiome, et qui ne se trouvaient que chez eux. Les prophètes, tous Juifs d'origine, n'avaient prophétisé que pour les Juifs, peuple adoptif de Dieu, en vertu de la grâce faite à leurs pères. Les Juifs sont originairement Hébreux; aussi est-ce dans cette langue qu'ils parlent et qu'ils ont écrit. Pour donner l'intelligence de leurs livres à Ptolémée, ils lui envoyèrent soixante-douze interprètes. Le philosophe Ménédême, frappé de l'uniformité de leurs versions, a reconnu dans cet accord l'œuvre de la Providence. Aristée nous l'atteste : il nous a laissé en grec, comme témoignage, un monument non suspect. On voit encore aujourd'hui ces livres dans la bibliothèque de Ptolémée, près du temple de Sérapis, avec l'original hébreu. Les Juifs ont la liberté de les lire publiquement, moyennant un tribut. On va en écouter la lecture le jour du sabbat. Qu'on les consulte, on apprendra à y connaître Dieu, et qui les approfondira sera forcé de croire.

XIX. La haute antiquité de ces livres leur concilie une autorité supérieure à celle de tous les autres. Chez vous,

l'antiquité va de pair avec la religion. Or, les livres d'un seul de nos prophètes, qui sont comme un trésor où sont déposés les mystères de la religion juive, et par conséquent de la nôtre, devancent de plusieurs siècles ce que vous avez de plus reculé, vos édifices, vos monuments, vos origines, vos institutions, votre histoire, vos idiomes les plus surannés, la plupart de vos peuples, les cités les plus fameuses, jusqu'aux caractères de l'écriture, ces témoins et ces gardiens de toutes les choses humaines. Je n'en dis point assez : ils sont antérieurs de plusieurs siècles à vos dieux, à vos temples, à vos oracles, à vos sacrifices. Si vous avez entendu parler de Moïse, Moïse est le contemporain d'Inachus, roi d'Argos; il précéda de cent soixante-dix ans Danaüs, un de vos plus anciens rois, d'environ huit cents ans la fondation de Rome, d'environ mille ans le désastre de Priam. Je pourrais aussi le placer plus de cinq cents ans avant Homère; les autorités ne me manqueraient point. Tous les autres prophètes sont postérieurs à Moïse, et cependant les moins anciens devancent encore les plus anciens de vos sages, de vos législateurs et de vos historiens.

La preuve des faits que je viens d'avancer n'est pas difficile, mais elle est immense; elle n'est point pénible, mais longue; elle demande bien des calculs et des investigations. Il faut ouvrir les archives des peuples les plus anciens, des Égyptiens, des Chaldéens, des Phéniciens; il faut consulter leurs historiens, qui peuvent faire jaillir la lumière, Manéthon d'Égypte, Bérose de Chaldée, Iromus de Phénicie, roi de Tyr, et ceux qui ont écrit d'après eux, Ptolémée de Mendès, Ménandre d'Éphèse, Démétrius de Phalère, le roi Juba, Appion, Thallus, et le juif Josèphe, qui tantôt les suit, tantôt les combat dans son ouvrage sur les antiquités de sa nation. Il faudrait aussi conférer les annales des Grecs, s'attacher à fixer les dates de chaque événement pour enchaîner les temps dans une chronologie lumineuse; il faudrait, pour ainsi dire, voyager à travers les histoires et les littératures du genre humain : c'est déjà avoir fourni

la moitié de la preuve que d'indiquer les sources d'où on peut la tirer. Nous nous bornons là aujourd'hui, de peur ou de la tronquer en nous hâtant, ou de nous écarter du but par un trop long développement.

XX. En dédommagement de ce délai, nous vous offrons quelque chose de mieux que l'antiquité de nos Ecritures, c'est leur sublime majesté; si l'on doute qu'elles soient les plus anciennes, nous prouvons qu'elles sont divines; il ne faut pas en tirer la preuve de très-loin; et d'ailleurs, ce que nous avons sous les yeux nous instruira, je veux dire le monde, le temps présent, les événements. Ce qui arrive, ce que nous voyons tous les jours, a été prédit. Il a été prédit que la terre engloutirait des cités, que les mers recouvriraient des îles, que des guerres intestines et étrangères déchireraient les nations, que les royaumes heurteraient les royaumes, que la famine, la peste, des calamités publiques désoleraient certaines contrées, que les bêtes féroces feraient de grands ravages, que les petits seraient élevés et les grands humiliés, que la justice deviendrait plus rare, que l'iniquité se propagerait, que l'amour de toutes les vertus s'affaiblirait, que l'harmonie des saisons et des éléments serait bouleversée, enfin que des monstres et des prodiges troubleraient le cours de la nature. Tout cela a été écrit d'une manière très-providentielle. Tandis que nous souffrons ces épreuves, nous les lisons, et tandis que nous les lisons, nous les voyons se réaliser. Voilà, si je ne me trompe, pour nos prophéties une grande preuve de divinité : les oracles accomplis nous font croire ceux qui restent à s'accomplir, puisqu'ils sont mêlés à ceux qui s'accomplissent sous nos yeux. Les mêmes bouches les ont prononcés, les mêmes mains les ont écrits, le même esprit les a dictés. Il n'y a qu'un temps pour les prophètes, car la prophétie qui pénètre l'avenir se perd dans le présent, tandis que l'homme distingue le temps à mesure que s'écoule le présent : le futur devient le présent, et le présent le passé. Je vous le demande, avons-nous tort de croire pour l'avenir

ceux que nous avons déjà trouvés si fidèles pour le présent et pour le passé?

XXI. Comme nous avons avancé que la religion des Chrétiens s'appuie sur les livres des Juifs, les plus anciens qui existent, et que cependant elle est toute nouvelle, puisqu'elle ne remonte pas au-delà du règne de Tibère, ainsi que tous le savent, et que nous le disons nous-mêmes, peut-être, à cet égard, voudra-t-on l'attaquer, comme si, à l'ombre d'une religion bien connue et permise, la nôtre cachait des opinions nouvelles et particulières, ou bien parce que, outre la date, nous n'avons rien de commun avec les Juifs, ni l'abstinence de certaines viandes, ni les fêtes, ni la circoncision, ni le nom, toutes choses indispensables, selon vous, si nous reconnaissions le même Dieu. Le peuple lui-même connaît le Christ, mais comme un homme ordinaire, tel que les Juifs l'ont jugé. De là on se croit fondé à nous accuser d'adorer un homme.

Assurément, loin de rougir de Jésus-Christ, nous nous glorifions d'être poursuivis et condamnés pour son nom. Cependant nous n'avons point d'autre Dieu que le Dieu des Juifs. Il est nécessaire de nous expliquer sommairement sur le Christ, comme Dieu.

Les Juifs avaient mérité, par la foi et la justice de leurs pères, de devenir la nation chérie de Dieu : de là, la grandeur de leur nation, et leur empire florissant. Tel fut leur bonheur, que, par une prérogative singulière, Dieu leur parlait lui-même, les instruisait de ses commandements, et les avertissait de lui rester fidèles : mais, follement enflés des vertus de leurs ancêtres, ils abandonnèrent sa loi pour vivre dans les désordres du monde païen. Quand ils n'en conviendraient pas, leur déplorable catastrophe accuserait leurs prévarications. Dispersés, vagabonds, bannis du ciel et du sol de leur patrie, ils errent dans toutes les contrées sans avoir ni Dieu ni homme pour roi, sans qu'il leur soit permis de saluer la terre paternelle, et d'y mettre le pied, même à titre d'étrangers. Les saints oracles,

qui les menaçaient de ces malheurs, leur annonçaient aussi que, vers la fin des temps, Dieu se choisirait parmi toutes les nations, et dans toutes les parties de l'univers, des adorateurs plus fidèles qu'il investirait, à leur préjudice, de grâces plus abondantes, à cause de la dignité du nouveau législateur. Or, le dispensateur et l'arbitre de cette grâce, le législateur du nouveau culte, le bienfaiteur du genre humain, dont il allait devenir le réformateur et la lumière, était annoncé comme le Fils de Dieu, mais non pas de manière à rougir du nom de fils et des désordres de son père, ou de l'inceste d'une sœur, du déshonneur d'une fille, de l'infidélité d'une épouse étrangère, condamné à avoir pour père un dieu que l'amour métamorphose en serpent, en taureau, en oiseau et en pluie d'or. Vous reconnaissez là votre Jupiter. Mais le Fils de Dieu n'a point de mère qui l'ait mis au jour d'une manière impure : la mère qu'il parut avoir ne connaissait aucun homme. Je vais vous expliquer sa nature, pour vous faire entendre le mystère de sa naissance.

J'ai dit que Dieu avait créé le monde par sa parole, sa raison et sa puissance; vos philosophes même conviennent que Logos, c'est-à-dire le Verbe, la sagesse, est l'architecte de ce monde. Zénon le désigne comme le sublime ouvrier qui a tout arrangé, disposé; il l'appelle Destin, Dieu, l'ame de Jupiter, la nécessité de toutes choses. Selon Cléanthe, ce sont là les attributs de l'Esprit répandu dans toutes les parties de l'univers. Nous disons aussi, nous, que la propre substance du Verbe, de la raison et de la puissance, avec laquelle Dieu a tout fait, est un Esprit, Verbe quand il ordonne, raison quand il dispose, puissance quand il exécute. Nous avons appris que cette parole, ce Verbe, Dieu l'a proféré, et en le proférant l'a engendré, et que par là il est Fils de Dieu lui-même par l'unité de substance; car Dieu est Esprit. Le rayon parti du soleil est une portion d'un tout; mais le soleil est dans le rayon, puisque c'est le rayon du soleil : il n'y a pas séparation, mais seulement

extension de substance. Il en est ainsi du Verbe, Esprit engendré d'un Esprit, Dieu de Dieu, comme la lumière émane de la lumière. La source de la lumière ne perd rien ni de sa substance ni de son éclat lorsqu'elle se répand et se communique. De même, ce qui procède de Dieu est Dieu, fils de Dieu, et les deux ne font qu'un, Esprit de l'Esprit, Dieu de Dieu, autre en propriété, non en nombre, en ordre, non en nature, sorti de son principe sans le quitter.

Ce rayon de Dieu, ainsi qu'il était prédit dès l'origine des temps, est descendu dans une Vierge, et, devenu chair dans son sein, il naît homme uni à Dieu. La chair, animée par l'Esprit, se nourrit, croît, parle, enseigne, opère; et voilà le Christ. Recevez toujours cette doctrine, ne fût-ce qu'une fable comme les vôtres, en attendant que je vous montre comment on prouve que le Christ est Dieu. Ceux qui parmi vous ont imaginé des fables pour détruire cette vérité, qu'elles s'efforçaient de contrefaire, savaient que le Christ devait venir. Les Juifs le savaient : c'était à eux que s'adressaient les prophètes. Aujourd'hui ils attendent encore son avénement; et le grand débat entre eux et nous, c'est qu'ils soutiennent qu'il n'a point encore paru. Deux avénements du Christ sont marqués dans les prophètes, le premier dans la bassesse de la condition humaine; il a eu lieu; le second dans la splendeur de la Divinité qui se manifeste; il est réservé pour la consommation des temps. Les Juifs, ne comprenant pas le premier, espèrent le second qui a été prédit avec plus de clarté, et se persuadent qu'il est l'unique. Leurs infidélités les ont empêchés de reconnaître le premier, qu'ils auraient cru s'ils l'eussent compris, et qui les aurait sauvés s'ils l'eussent cru. Ils lisent eux-mêmes dans leurs livres la déclaration que Dieu, pour les châtier, leur a dérobé la sagesse et l'intelligence, l'usage des yeux et des oreilles. Comme les abaissements de Jésus-Christ ne leur laissaient voir dans sa personne qu'un homme ordinaire, sa puissance devait le leur faire regarder comme un magicien. D'un mot, chassant les démons

qui obsédaient l'homme, rendant la lumière à des yeux éteints, la santé aux lépreux, le mouvement aux paralytiques, la vie aux morts, soumettant les éléments, apaisant les tempêtes et marchant sur les eaux, il manifestait partout dans sa personne le Logos, c'est-à-dire le Verbe éternel de Dieu, son premier né, toujours rempli de sa vertu et de sa raison, toujours soutenu par son esprit. Mais les docteurs et les chefs de la nation, révoltés contre une doctrine qui les confondait, jaloux d'ailleurs de voir le peuple en foule courir sur ses pas, contraignirent Pilate, gouverneur d'une partie de la Syrie pour les Romains, de l'abandonner à leur haine pour l'immoler sur une croix. Lui-même l'avait prédit. Ce n'est point assez : les prophètes l'avaient annoncé bien des siècles auparavant. Attaché à la croix, il rendit l'ame en poussant un grand cri, et prévint le ministère du bourreau. A l'instant le jour s'éteignit, quoique le soleil ne fût encore que dans son midi. Ceux qui ignoraient que ce phénomène avait été prédit pour la mort du Christ, le prirent pour une éclipse. On l'a nié ensuite, faute d'en connaître la cause. Mais, ouvrez vos archives! le prodige s'y trouve consigné.

Après que son corps eut été détaché de la croix et déposé dans le tombeau, les Juifs l'environnèrent avec grand soin de nombreuses sentinelles, de peur que ses disciples ne l'enlevassent furtivement, et ne persuadassent à des hommes déjà prévenus, qu'il était ressuscité le troisième jour, ainsi qu'il l'avait prédit. Le troisième jour arrive; voilà que tout à coup la terre tremble; l'énorme pierre qui fermait le sépulcre est renversée; les gardes fuient saisis d'épouvante, sans qu'il eût paru aucun de ses disciples, et, dans le tombeau vide, on ne trouve plus que les dépouilles d'un tombeau. Cependant, les principaux de la nation, intéressés à supposer un crime, et à tenir éloigné de la foi un peuple tributaire et placé sous leur dépendance, firent courir le bruit que le corps du Christ avait été dérobé par ses disciples.

Le Christ ne se montra point à la multitude : l'impiété devait être punie par l'aveuglement : n'était-il pas juste aussi que la foi, destinée à de magnifiques récompenses, fût achetée par quelques épreuves? Mais il demeura pendant quarante jours avec ses disciples dans la Galilée, qui fait partie de la Judée, leur enseignant ce qu'ils devaient enseigner eux-mêmes; après quoi, leur ayant donné mission de proclamer son Évangile, il s'éleva dans le ciel, environné d'une nuée qui le déroba à leurs regards : prodige beaucoup plus certain que l'apothéose de Romulus, dont vous n'avez que des Proculus pour garants. Pilate, chrétien dans le cœur, rendit compte de ces événements à l'empereur Tibère. Les Césars auraient cru au Christ s'ils n'avaient pas été nécessaires au monde, ou s'ils avaient pu être Césars et Chrétiens tout ensemble. Les apôtres, fidèles à leur mission, se partagèrent l'univers, et après avoir beaucoup souffert des Juifs soulevés contre la religion du Christ, avec ce courage et cette confiance que donne la vérité, ils répandirent le sang chrétien à Rome durant la persécution de Néron.

Nous vous produirons des témoins irréprochables de la divinité du Christ, ceux même que vous adorez : et c'est un argument bien fort, je pense, que d'employer, pour vous faire croire les Chrétiens, ceux même qui vous empêchent de les croire.

En attendant, voilà un ensemble de ce que nous sommes. Nous avons produit l'origine de notre religion, et de notre nom, en faisant connaître son auteur. Que personne ne cherche plus dès-lors à nous décrier, et ne pense autre chose de nous que ce qui est : il n'est pas permis de mentir sur le fait de sa religion. En disant que l'on adore ce que l'on n'adore pas en effet, on renie le véritable objet de son culte; on abjure sa religion, en transportant à un autre les honneurs divins. Oui, nous le confessons, nous le proclamons à la face du monde, jusqu'au milieu de vos tortures, mis en lambeaux, couverts de notre sang, nous

confessons hautement que nous adorons Dieu par le Christ. Croyez-le un homme, si vous voulez! c'est par lui, c'est en lui que Dieu veut être connu et adoré.

Je répondrai aux Juifs, que c'est par le ministère d'un homme, de Moïse, qu'ils ont appris eux-mêmes à connaître Dieu. Je répondrai aux Grecs, qu'Orphée dans la Thrace, Musée à Athènes, Mélampe à Argos, Trophonius dans la Béotie, avaient leurs initiations et leurs mystères. Faut-il arriver jusqu'à vous, ô maîtres du monde? Numa, qui n'était qu'un homme, plia les Romains au joug des plus gênantes superstitions. Ne sera-t-il pas permis au Christ de révéler le secret de la divine essence qui lui est propre? Ne lui sera-t-il pas permis, je ne dis pas de chercher avec Numa à dompter, à humaniser un peuple grossier et farouche, en frappant ses sens par le spectacle d'une multitude de divinités qu'il fallait apaiser, mais de donner à des nations civilisées sans doute, que dis-je? trompées par leur urbanité même, des yeux pour entrevoir la vérité? Examinez donc si le Christ est vraiment Dieu, et si sa religion conduit à la réforme des mœurs et à la pratique du bien quiconque l'embrasse. Il s'ensuit que tout autre religion qui lui est opposée est fausse, particulièrement celle qui, se cachant sous des noms et des simulacres de morts, n'offre pour garantie de sa divinité que de vains symboles, que de prétendus prodiges et de ridicules oracles.

XXII. Nous reconnaissons des substances spirituelles, et leur nom lui-même n'est pas nouveau. Les philosophes savent qu'il y a des démons : Socrate n'attendait-il pas la réponse de son démon familier? Et pourquoi pas? Ne s'était-il pas attaché à lui dès son enfance? et certes, ce n'était pas pour le porter au bien. Les poètes savent également qu'il y a des démons. La multitude la plus ignorante mêle ce nom dans ses jurements et ses imprécations; c'est comme avec le sentiment d'une conviction intime qu'elle prononce par mode d'exécration le nom de Satan,

chef d'une race perverse. Platon reconnaît aussi des anges. Ecoutons les magiciens! Ils nous apprennent qu'il existe des démons et des anges. Mais comment de quelques anges qui se sont volontairement pervertis, est venue la race plus perverse encore des démons réprouvée par Dieu avec leurs auteurs et leur prince, c'est ce qu'il faut voir en détail dans les livres saints.

Il suffira de parler de leurs opérations, dont le but unique est la ruine de l'homme. Dès le berceau du monde, leur malice s'est signalée par sa perte. Ils causent au corps des maladies et de funestes accidents, et à l'ame des émotions subites, désordonnées, par la violence de leur surprise. La subtilité de ces esprits, qui échappe à nos sens, les rend propres à agir ainsi sur notre double substance. Des forces purement spirituelles restent invisibles, impalpables; quand elles agissent, on ne les reconnaît qu'à leurs effets, soit, par exemple, que le poison secret d'un souffle meurtrier fasse tomber le fruit dans sa fleur, l'étouffe dans son germe, ou le blesse dans sa naissance; soit que l'air vicié dans ses principes exhale des miasmes pestilentiels. C'est par des ressorts aussi cachés que l'influence maligne des anges et des démons remue, corrompt les ames, les jette dans des accès de fureur et de démence, leur souffle d'infâmes passions, les offusque par mille erreurs, dont la plus grave est celle qui fait prendre à l'homme, ainsi trompé et circonvenu, ces démons pour des dieux, au point d'offrir comme aliments à leurs simulacres et à leurs images, l'odeur des sacrifices et des parfums. Mais est-il pour eux un plus grand bonheur que d'éloigner l'homme du vrai Dieu par leurs prestiges et leurs oracles mensongers? Comment s'y prennent-ils? Je vais vous le dire. Tout esprit a la vitesse d'un oiseau; tels sont les anges et les démons; ils se transportent donc partout en un moment; toute la terre n'est pour eux qu'un seul et même lieu. Il leur est aussi facile de savoir ce qui arrive quelque part que de le publier. Leur vélocité,

parce que leur nature est inconnue, les fait passer pour des dieux : ils veulent paraître les auteurs de ce qu'ils annoncent; ils le sont quelquefois du mal; du bien, jamais. Ils ont même appris les desseins de Dieu, autrefois par la voix des prophètes, aujourd'hui par leurs écrits qui retentissent encore. C'est ainsi qu'en dérobant à la divinité quelques-uns de ses secrets, ils sont parvenus à la contrefaire. Quant à leurs oracles, sous combien d'ambiguités ils les enveloppent ! avec quelle adresse ils les plient à l'événement, quel qu'il soit ! Crésus et Pyrrhus peuvent vous en parler savamment. Si la prêtresse sut à Delphes que Crésus faisait cuire une tortue avec de la chair d'agneau, c'est qu'en un clin d'œil le dieu s'était transporté en Lydie. Répandus dans l'air, portés sur les nues, voisins des astres, il leur est facile de prédire les changements de temps, la pluie, par exemple, que déjà ils sentent. Vantez leur secours dans la guérison des maladies, je vous le conseille. Ils commencent par vous les donner ; ils prescrivent ensuite des remèdes inouis ou contraires. On croit qu'ils ont guéri le mal, ils ont simplement cessé d'en faire. A quoi bon citer après cela les impostures et les prestiges de ces esprits trompeurs, ces fantômes sous la figure de Castor et de Pollux, l'eau qu'une Vestale porte dans un crible, le vaisseau qu'une autre tire avec sa ceinture, cette barbe qui devient rousse sous la main qui la touche? Et pourquoi tous ces prodiges? afin qu'on adore des pierres et qu'on ne s'occupe plus du vrai Dieu.

XXIII. Or, si les magiciens font paraître des fantômes, s'ils évoquent les ames des morts, s'ils font rendre des oracles à des enfants; si, habiles charlatans, ils imitent les miracles, s'ils savent même envoyer des songes à la faveur des anges et des démons qu'ils ont invoqués et qui leur confient leurs pouvoirs, et par lesquels des chèvres, des tables devinent l'avenir, à plus forte raison ces puissances séductrices feront-elles par elles-mêmes et

pour elles ce qu'elles opèrent pour des intérêts étrangers. Mais si vos dieux ne faisaient rien de plus que les anges et les démons, que deviendrait la prééminence, la supériorité qui caractérise essentiellement la nature divine? Quand ils font des prodiges pour établir la croyance des dieux, n'est-il pas plus probable qu'ils aiment mieux se faire dieux que de se donner simplement pour anges ou démons? Ou bien, toute la différence viendrait-elle des lieux? Ceux que vous proclamez dieux dans vos temples, cesseraient-ils de l'être partout ailleurs? Dites alors que ceux qui courent sur les tours des temples ne sont pas fous comme ceux qui courent sur les toits de leurs voisins; ceux qui se mutilent, comme ceux qui se coupent la gorge. Des extravagances qui se ressemblent partent du même principe. Mais jusqu'ici ce ne sont que des paroles. Voici la démonstration par le fait, que les dieux et les démons sont absolument les mêmes.

Que l'on appelle devant vos tribunaux un homme connu pour être possédé du démon, un Chrétien, quel qu'il soit, n'importe, commandera à l'esprit impur de parler: aussitôt il confessera qu'il est véritablement démon, et qu'ailleurs il se dit faussement dieu. Amenez également quelqu'un de ceux qu'on croit agités par un dieu, qui, la bouche béante sur l'autel, hument la divinité avec la vapeur, parlent avec de violents effforts, et n'envoient de leur poitrine haletante que des mots entrecoupés. Si cette vierge Célestis, déesse de la pluie, si Esculape, inventeur de la Médecine, qui a rendu la vie à Socordius, Thanatius et Asclépiodote, destinés à la perdre une seconde fois; si Célestis et Esculape, n'osant mentir à un Chrétien, ne confessent pas qu'ils sont des démons, répandez sur le lieu même le sang de ce téméraire Chrétien. Quoi de plus clair qu'un pareil témoignage et de plus sûr qu'une pareille preuve? Voilà la vérité elle-même avec sa simplicité, avec son énergie. Que pourriez-vous soupçonner? de la magie, ou de l'impos-

ture ? Vos yeux et vos oreilles vous confondraient. Qu'avez-vous donc à opposer à l'évidence toute nue et sans art ?

Si vos dieux le sont véritablement, pourquoi s'accusent-ils faussement de n'être que des démons ? Est-ce par déférence pour nous ? Vos dieux sont donc soumis aux Chrétiens. Et quelle divinité qu'une divinité asservie à l'homme, et ce qu'il y a de plus humiliant encore, à son antagoniste ! D'une autre part, s'ils sont anges ou démons, pourquoi répondent-ils ailleurs qu'ils possèdent les attributs divins ? En effet, de même que ceux qui passent pour dieux, s'ils l'étaient réellement, ne se diraient pas des démons, de peur de se dégrader par cet aveu, ainsi ceux que vous connaissez à coup sûr pour des démons, n'oseraient pas se dire dieux, s'il existait vraiment des dieux dont ils viendraient prendre le nom. Se hasarderaient-ils à profaner la redoutable majesté de leurs maîtres ? Tant il est vrai que la divinité que vous adorez n'existe point. Si elle existait, elle ne serait ni usurpée par les démons, ni désavouée par les dieux. Les uns et les autres s'accordant à vous prouver qu'ils ne sont pas dieux, reconnaissez donc qu'ils sont tous des démons. Cherchez ailleurs la divinité ! Les Chrétiens, après vous avoir convaincus de la fausseté de vos dieux par vos dieux mêmes, vous découvrent par la même voie quel est le vrai dieu, s'il est unique, s'il est celui que proclament les Chrétiens, s'il faut croire en lui et l'adorer, comme notre foi et nos rites le prescrivent.

Que vos dieux vous disent maintenant quel est ce Christ avec sa fabuleuse histoire ; s'il n'est qu'un homme ordinaire ; si ses disciples ont enlevé son corps furtivement du tombeau ; s'il est encore parmi les morts ; s'il n'est pas plutôt dans le ciel ; s'il ne doit pas en descendre sur les ruines du monde, au milieu des frémissements et des lamentations de toutes les créatures, les Chrétiens seuls exceptés ; s'il ne doit pas en descendre avec la majesté de celui qui est la puissance et l'esprit de Dieu, son Verbe,

sa sagesse, sa raison, son Fils. Qu'ils insultent avec vous à nos mystères! qu'ils nient que Jésus-Christ après la résurrection générale jugera tous les hommes! qu'ils viennent encore avec Platon et les poètes nous placer sur son tribunal un Minos, un Rhadamante! que du moins ils essaient d'effacer l'ignominie de leur condamnation! qu'ils nous démontrent clairement qu'ils ne sont pas des esprits immondes, quand tout les en accuse, et le sang dont ils se repaissent, et les sacrifices dégoûtants qu'on leur offre, et toutes les infamies de leurs prêtres! qu'ils s'inscrivent en faux contre la sentence déjà prononcée contre leur perversité, et qui au jour suprême s'étendra à leurs adorateurs et à leurs ministres!

L'empire que nous exerçons sur les démons nous vient du nom de Jésus-Christ et de la pensée des châtiments qu'ils savent que Dieu doit leur infliger par le Christ. Craignant le Christ en Dieu et Dieu dans le Christ, ils sont soumis aux serviteurs de Dieu et du Christ. Aussi, au moindre contact de nos mains, au moindre souffle de notre bouche, effrayés par la pensée et par l'image du feu éternel, vous les voyez pleins de terreur sortir à regret des corps, lorsque nous le commandons, et rougir d'une humiliation subie en votre présence. Vous les croyez quand ils mentent; croyez-les donc aussi quand ils disent la vérité contre eux-mêmes. On ment bien par vanité, mais pour se déshonorer, jamais. Aussi inclinons-nous bien plus à croire ceux qui font des aveux à leur préjudice, que ceux qui nient pour leur propre intérêt. Les témoignages de vos divinités font beaucoup de Chrétiens, parce qu'on ne peut les croire sans croire au Christ. Oui, ils enflamment la foi à nos saints livres, ils élèvent et affermissent notre espérance. Vous leur offrez en sacrifice le sang des Chrétiens : voudraient-ils perdre de si zélés, de si utiles adorateurs? S'il leur était permis de mentir quand l'un de nous les interroge en votre présence, pour leur arracher la vérité, s'exposeraient-ils, en vous ren-

dant Chrétiens, à se voir chassés un jour par vous-mêmes?

XXIV. Quand vos dieux vous confessent qu'ils ne le sont pas, qu'il n'y a d'autre dieu que le Dieu des Chrétiens, en faut-il davantage pour nous justifier de l'accusation d'avoir outragé la religion romaine? Car, s'il est certain qu'ils ne sont pas dieux, il est par là même prouvé que ce n'est pas une religion; et si votre religion et vos dieux sont des chimères, comment pouvons-nous être coupables envers la religion? Votre accusation retombe sur vous seuls qui, en adorant le mensonge, en méprisant, que dis-je? en combattant la vraie religion du vrai dieu, chargez votre tête du crime trop réel d'irréligion.

Et quand il serait avéré que ce sont des dieux, ne convenez-vous pas, d'après l'opinion générale, qu'il existe un être plus élevé, plus parfait, et comme le maître de l'univers, dans lequel réside la plénitude de la puissance et de la majesté? Tel est le système adopté par le plus grand nombre d'entre vous au sujet de la divinité. L'autorité souveraine est dans les mains d'un seul; mais il partage avec plusieurs les fonctions de la divinité. Voilà pourquoi Platon nous représente le grand Jupiter dans le ciel à la tête d'une armée de dieux et de démons. Il faut, selon vous, vénérer à l'égal de lui-même tous ces employés subalternes, ses lieutenants. Mais, répondez-moi, quel crime commet-on contre César, quand, pour mieux mériter ses faveurs, on concentre sur la personne de César ses hommages et ses espérances? Est-on coupable pour ne vouloir point donner à un autre la qualité de Dieu, de même que celle de César à un autre prince? Ne serait-ce pas plutôt un crime capital d'appeler ou de souffrir qu'on appelle César qui que ce soit, hors César lui-même? Permettez à l'un d'adorer le vrai Dieu, à l'autre Jupiter; à l'un de lever des mains suppliantes vers le ciel, à l'autre vers l'autel de la foi; à celui-là de compter les nuages en priant, comme vous le dites, à celui-ci les panneaux d'un lambris; à l'un d'offrir à Dieu sa propre vie en sacrifice, à l'autre

celle d'un bouc. Prenez garde que ce ne soit autoriser l'irréligion que d'ôter la liberté de la religion et le choix de la divinité, de ne pas me permettre d'adorer qui je veux, pour me contraindre d'adorer qui je ne veux pas. Où est le dieu qui aime les hommages forcés? Un homme lui-même en voudrait-il?

Les Egyptiens se livrent sans scrupule et en toute liberté à l'extravagance de leurs superstitions, inscrivent au rang des dieux les oiseaux et les bêtes, et punissent de mort quiconque a tué un de ces dieux. Chaque province, chaque ville a son dieu particulier : dans la Syrie Astarté, dans l'Arabie Dysarès, dans la Norique Bélénus, dans l'Afrique Célestis, dans la Mauritanie ses rois. Je crois n'avoir nommé que des provinces romaines, et cependant leurs dieux ne sont pas les dieux des Romains. Ils sont tout aussi étrangers à Rome que ces dieux inconnus consacrés par les villes municipales, Delventinus à Cassin, Visidianus à Narni, Ancaria à Ascoli, Nursia à Vulsin, Valentia à Ocriculum, Nortia à Sutrin, Curis à Falèse, Curis, qui a donné son nom à sa fille Junon. Tous les peuples ont leurs cultes divers : à nous, à nous seuls on refuse la liberté de conscience! Nous outrageons les Romains, nous cessons d'être Romains, parce que notre Dieu n'est pas adoré des Romains. Toutefois, que vous le vouliez ou non, notre Dieu est le Dieu de tous les hommes : l'univers lui appartient. Mais chez vous, il est libre d'adorer tout, hors le vrai Dieu, comme s'il n'était pas juste que le dieu de qui nous dépendons tous, fût adoré de tous.

XXV. La démonstration de la fausseté de vos dieux et de la vérité du nôtre me paraît complète. L'autorité de vos dieux est venue elle-même apposer le sceau à l'évidence et à la force du raisonnement. Mais, puisque j'ai nommé les Romains, je ne refuserai point d'entrer en lice avec les téméraires qui affirment que c'est en récompense de leur zèle inviolable pour leur religion, que les Ro-

mains sont élevés à ce haut point de gloire et dominent sur le monde; que, par conséquent, une preuve sensible que leurs dieux sont véritables, c'est que leurs plus scrupuleux adorateurs sont aussi les peuples les plus florissants.

Voilà donc le prix magnifique dont la reconnaissance de vos dieux a gratifié la cité qui les honore. C'est donc un Sterculus, c'est un Mutunus, c'est une Larentina (1), vos dieux originaires, qui ont élevé l'empire à ce faîte de prospérité? Car, pour les dieux étrangers, je n'imagine pas qu'ils aient protégé les Romains aux dépens de leurs compatriotes, ni qu'ils aient abandonné à des ennemis la terre où ils ont reçu le jour, où ils ont passé leur vie, où ils se sont signalés et où reposent leurs cendres.

Mais Cybèle chérit peut-être dans Rome le sang troyen, les descendants de ses compatriotes qu'elle défendit autrefois contre les Grecs. Elle a voulu passer chez leurs vengeurs, qu'elle prévoyait devoir mettre un jour sous le joug les superbes conquérants de la Phrygie. Aussi a-t-elle donné sous nos yeux une preuve éclatante de sa divinité, lorsque l'empereur Marc-Aurèle ayant été enlevé à la république près de Syrmium, le seize des calendes d'avril, le vénérable chef des Galles mutilait ses bras le neuf des calendes du même mois, faisait avec son propre sang d'impures libations, et ordonnait les prières accoutumées pour la santé de cet empereur, alors au rang des morts. O paresseux courriers! ô tardives dépêches, qui ont empêché Cybèle d'être plus tôt instruite de la mort de l'empereur! En vérité, les Chrétiens riraient bien à leur tour d'une pareille divinité.

Jupiter a-t-il pu voir d'un œil indifférent son île de

(1) Sterculus, dieu du fumier. Mutunus était chez les Romains ce que Priape était chez les Grecs. Larentine, ou Laurentia, femme du berger Faustule, surnommée *Lupa*, à cause de ses mœurs; d'où *lupanar*.

M. l'abbé Guillon.

Crète ébranlée jusque dans ses fondements par les faisceaux romains? A-t-il ainsi oublié l'antre du mont Ida, l'airain des Corybantes, et les doux parfums de sa nourrice? Son tombeau ne lui est-il pas plus cher que le Capitole? Et n'est-ce pas à la terre qui couvrait ses cendres qu'il devait accorder l'empire du monde?

Junon aurait-elle souffert que Carthage fût renversée par la race d'Enée; Carthage dont la déesse, pour parler avec le poète,

Au séjour de Samos préféra la beauté :
C'est là qu'étaient son glaive et son char redouté.
Si dans ses longs efforts le Destin la seconde,
Ces orgueilleux remparts règneront sur le monde.

Epouse et sœur infortunée de Jupiter, elle ne pouvait rien contre les destins :

Car Jupiter lui-même à leur joug est soumis.

Les destins ont donc livré Carthage aux Romains, en dépit des vœux et des efforts de Junon; et cependant jamais les Romains ne leur ont rendu autant d'honneurs qu'à Larentina, la plus infâme des prostituées.

Il est constant que plusieurs de vos dieux ont régné. Or, si ce sont eux qui aujourd'hui distribuent les royaumes, de qui tenaient-ils les leurs? Quelles divinités Jupiter et Saturne adoraient-ils? quelque Sterculus, apparemment? Mais Sterculus et ses compatriotes n'eurent des autels à Rome que long-temps après. Quant à ceux de vos dieux qui n'ont pas régné, il est certain que de leur temps il y avait des rois qui ne leur rendaient point de culte, puisque ces divinités n'existaient pas encore. Il y avait des princes long-temps avant vos dieux : il faut donc chercher ailleurs les dispensateurs des couronnes.

Mais que c'est avec peu de fondement que l'on attribue

aux dieux la grandeur de Rome comme prix des hommages qu'ils en ont reçus, puisque sa grandeur a précédé ces hommages! Et quoique Numa ait enfanté toutes vos superstitions, néanmoins vous n'aviez de son temps ni statues ni temples; la religion était frugale, les cérémonies étaient pauvres; alors, pas de Capitole rival de l'Olympe; quelques autels de gazon dressés à la hâte, des vases d'argile, une fumée légère, de dieu nulle part : le ciseau des Grecs et le génie toscan n'avaient pas encore inondé Rome de statues. En un mot, les Romains n'étaient pas religieux avant d'être grands; ils ne sont donc pas grands parce qu'ils ont été religieux. Eh! comment ces magnifiques prospérités les auraient-ils dues à leur religion, puisqu'elles sont l'ouvrage du sacrilége?

En effet, tout royaume, tout empire, si je ne me trompe, s'établit par la guerre, s'agrandit par la victoire. Mais la guerre et la victoire traînent nécessairement après elles le sac et la ruine des cités. Les cités ne croulent pas sans que les dieux en souffrent; les remparts et les temples s'abîment dans les mêmes décombres; le sang du prêtre coule avec le sang du citoyen; les mêmes mains enlèvent l'or sacré et l'or profane. Ainsi, autant de trophées pour les Romains, autant de sacriléges; autant de victoires remportées sur les peuples, autant de triomphes sur les dieux; autant de dépouilles arrachées à l'ennemi, autant de divinités captives dans vos temples. Et ces dieux vaincus consentent à recevoir les hommages de leurs vainqueurs! et ils donnent un empire sans bornes (1) à ceux dont ils ont à payer les outrages plutôt que les adorations! C'est qu'on outrage impunément comme on adore sans fruit des dieux muets et insensibles. Et comment pourrait-on faire honneur à la religion de la grandeur des Romains, qui

(1) Allusion à ce vers :

Imperium sine fine dedi.

Enéide, I.

l'ont offensée à mesure qu'ils se sont agrandis, ou même qui ne se sont agrandis qu'en l'offensant ? D'ailleurs tous ces peuples subjugués dont les royaumes ont grossi le colosse romain, n'avaient-ils pas aussi leurs religions ?

XXVI. Voyez donc si le dispensateur des couronnes ne serait pas plutôt cet être souverain qui tient dans sa puissance et la terre et ceux qui gouvernent la terre ; si celui qui a précédé les temps, qui a ordonné les siècles et l'enchaînement de leurs révolutions, n'a pas réglé dans ses conseils la durée et les vicissitudes des empires ; si les cités ne s'élèvent et ne s'abaissent point au gré de celui qui dominait le genre humain avant qu'il y eût des cités.

A quoi bon toutes ces impostures ? Rome sauvage est plus ancienne que quelques-uns de vos dieux. Elle régnait avant la pompe et la magnificence du Capitole. Les Babyloniens régnaient avant vos pontifes, les Mèdes avant vos quindécemvirs, les Egyptiens avant vos saliens, les Assyriens avant vos luperques, les Amazones avant vos vestales. Et si c'étaient véritablement vos dieux qui disposassent des royaumes, les Juifs, contempteurs de toutes ces divinités mensongères, n'auraient jamais eu d'empire. Vous avez vous-mêmes offert des victimes à leur dieu, à son temple des présents. Un jour, vous avez honoré de votre alliance leur nation. Jamais vous ne l'auriez subjuguée, si elle n'eût commis un dernier attentat contre le Christ.

XXVII. Nous nous sommes suffisamment justifiés du crime d'avoir outragé vos dieux, en prouvant qu'ils ne sont rien moins que des dieux. Aussi quand on nous convoque à d'impies sacrifices, nous opposons le témoignage de notre conscience, qui nous apprend à qui se rapportent les hommages prostitués à de vains simulacres et à des hommes déifiés.

Quelle démence, s'écrient quelques-uns d'entre vous, d'aimer mieux perdre la vie par opiniâtreté, au lieu de la sauver en sacrifiant, sans répudier pour cela vos

croyances ! C'est-à-dire que vous nous donnez le conseil de vous tromper ! Nous reconnaissons sans peine celui qui vous l'a suggéré, qui soulève le monde contre nous, et afin d'abattre notre constance, emploie aujourd'hui l'artifice qui séduit, demain la violence qui terrasse. L'artisan de ces manœuvres, c'est cet esprit, ange et démon à la fois. qui, devenu notre ennemi par sa réprobation et envieux des grâces divines, s'introduit dans vos ames, d'où il nous fait la guerre, et vous pousse, par de secrètes instigations, à ces jugements iniques, à ces cruautés barbares que j'ai attaquées au commencement de cette apologie.

Et quoique les démons nous soient soumis, pareils à de méchants esclaves, mêlant parfois l'insolence à la peur, ils sont ravis de nuire à ceux qu'ils redoutent. La haine est fille de la peur. Condamnés sans espérance, leur consolation est le mal qu'ils opèrent en attendant que leur supplice, déjà commencé, se consomme. Ce qui n'empêche pas toutefois que, traînés en notre présence, ils ne ploient sous le joug et ne rentrent dans leurs chaînes. De loin ils nous bravent : de près ils rampent. Ainsi lorsque, semblables à des esclaves qui, brisant leurs fers, s'échappent de leurs cachots ou des mines qui les retiennent, ils s'élancent contre leurs maîtres avec d'autant plus de fureur qu'ils sentent l'inégalité de leurs forces, obligés alors de combattre ces vils ennemis, nous leur résistons avec une constance égale à leur acharnement, et nous n'en triomphons jamais plus glorieusement que lorsque nous mourons avec intrépidité pour la foi.

XXVIII. Mais puisque, forcer des hommes libres à sacrifier, est une injustice criante, une violence inouie, attendu que la religion est un acte spontané (1), quoi de plus extravagant que de vouloir contraindre un autre

(1) Ce membre de phrase a un second sens également plausible. Le voici : « Quand d'ailleurs on les voit remplir avec zèle d'autres devoirs « religieux. »

homme de rendre à la divinité des hommages que de lui-même il est assez intéressé à lui rendre ! N'a-t-il pas droit de vous répondre au nom de sa liberté : « Je ne veux pas, « moi, des bonnes grâces de Jupiter. De quoi vous mêlez-« vous ? Que Janus s'irrite ! qu'il me montre tel visage « qu'il voudra, que vous importe ? » C'est pour cela que ces esprits pervers vous ont suggéré le conseil de nous imposer des sacrifices pour le salut des empereurs. Vous vous croyez obligés de nous y contraindre par la force ; et nous, la foi nous ordonne de vous offrir nos têtes.

Nous voilà donc arrivés au crime de lèse-majesté humaine : mais cette majesté est pour vous plus auguste que la majesté divine. Dans vos craintes respectueuses ou vos rusés ménagements, vous vénérez plus César sur son trône que Jupiter dans l'Olympe. En vérité, vous avez raison, s'il y a là intelligence. Le dernier des vivants ne vaut-il pas mieux qu'un mort quel qu'il soit ? Mais tel n'est pas le motif qui vous guide. Vous cédez à la terreur d'une majesté qui éblouit vos sens, coupables envers la divinité, de lui préférer une puissance humaine. Aussi vous parjurerez-vous plutôt en jurant par tous vos dieux, que par le génie seul de César.

XXIX. Assurez-vous d'abord que ces dieux auxquels vous sacrifiez pour le salut des empereurs, ou de qui que ce soit, peuvent en effet les protéger ou les guérir. Si cela est, traitez-nous en criminels. Mais si ces esprits méchants, anges ou démons, sont capables d'opérer quelque bien, si, après s'être perdus eux-mêmes, ils ont la vertu de sauver, si des condamnés peuvent absoudre, si enfin des morts (vous savez ce qui en est) garantissent les vivants, qu'ils commencent donc par défendre leurs statues, leurs images, leurs temples qui ne sauraient se passer des gardes que leur donnent les Césars ? Et ces statues, ces temples, la matière n'en est-elle pas tirée des mines et des carrières de l'empereur ? Leurs édifices sont-ils debout autrement que par la volonté de l'empereur ? Plusieurs dieux ont éprouvé

sa colère, d'autres se sont ressentis de sa munificence et de ses libéralités. Je le demande, ceux qui sont au pouvoir de l'empereur, qui n'existent que par lui, comment seront-ils les arbitres de sa destinée? comment leur devra-t-il sa conservation, tandis qu'eux-mêmes ils lui sont redevables de la leur?

Voilà donc pourquoi nous sommes criminels de lèse-majesté, parce que nous n'abaissons pas les empereurs au-dessous de la pierre ou du métal qui leur appartient, parce que nous ne nous jouons pas du salut des empereurs en le plaçant dans des mains de plomb. Vous, au contraire, vous vous montrez religieux à leur égard en le cherchant où il n'est pas, en le demandant à des êtres impuissants à l'accorder, plutôt qu'au seul être qui le tient en sa puissance, en faisant une guerre barbare aux Chrétiens qui seuls savent comment il faut le demander, qui seuls, par conséquent, peuvent l'obtenir.

XXX. Nous, Chrétiens, nous invoquons pour le salut des empereurs un Dieu éternel, un Dieu véritable, un Dieu vivant, un Dieu dont les empereurs eux-mêmes doivent redouter la colère plus que celle de tous les dieux réunis. Peuvent-ils ignorer de qui ils tiennent l'empire, comment ils sont entrés dans le monde, qui leur a donné la vie? Ils sentent bien qu'il n'y a pas d'autre Dieu que lui, qu'ils dépendent de lui seul, placés au second rang, les premiers après lui, avant et par-dessus tous les dieux. En effet, supérieurs à tous les hommes vivants, comment ne seraient-ils pas au-dessus de tous les morts? Ils connaissent les bornes de leur pouvoir; ils comprennent qu'ils ne peuvent rien contre celui par lequel ils peuvent tout. Qu'il déclare la guerre au ciel cet empereur en démence, qu'il le traîne captif à son char de triomphe, qu'il mette garnison dans le ciel, qu'il rende le ciel tributaire! Rêverie extravagante! Il n'est grand qu'autant qu'il reconnaît son maître dans le Dieu du ciel. Il appartient, lui aussi, au Dieu de qui relèvent le ciel et toutes les créatures. C'est

par lui qu'il est empereur ; par lui, qu'avant d'être empereur, il est homme. Il tient sa couronne du Dieu dont il tient la vie. Les yeux levés au ciel, les mains étendues, parce qu'elles sont pures, la tête nue, parce que nous n'avons à rougir de rien, sans ministre qui nous enseigne des formules de prières, parce que chez nous c'est le cœur qui prie, nous demandons pour les empereurs, quels qu'ils soient, une longue vie, un règne tranquille, la sûreté dans leurs palais, la valeur dans les armées, la fidélité dans le sénat, la vertu dans le peuple, la paix dans tout le monde : enfin tout ce qu'un homme, tout ce qu'un empereur peut ambitionner.

Vœux magnifiques !... Je ne puis les adresser qu'à celui qui a le pouvoir de m'exaucer, parce qu'il est l'unique dispensateur des grâces, parce que je suis le seul qui aie le droit de les obtenir, comme son serviteur, comme son adorateur, prêt à être immolé pour sa loi. Je lui offre la plus précieuse victime qu'il m'a demandée lui-même, la prière partie d'une ame innocente, d'une chair pudique, inspirée par l'Esprit saint. Loin de ses autels quelques grains d'un vil encens, les parfums de l'Arabie, quelques gouttes de vin, le sang d'un bœuf languissant qui appelle la mort : mais, mille fois plus que toutes ces souillures, loin de ses autels une conscience infecte ! Une merveille qui m'étonne toujours, c'est que parmi vous les prêtres les plus corrompus choisissent les victimes les plus pures, et que l'on examine plutôt les entrailles des animaux que le cœur des sacrificateurs. Tandis que nous épanchons ainsi notre ame devant Dieu, déchirez-nous, si vous le trouvez bon, avec des ongles de fer, attachez-nous à des croix, que vos flammes nous caressent de leurs langues dévorantes, que vos poignards se plongent dans notre gorge, que vos bêtes féroces bondissent sur nous, la seule attitude du Chrétien en prière vous témoigne qu'il est prêt à tout souffrir ! Courage donc, zélés magistrats ! arrachez à cet homme une ame qui invoque son Dieu pour le salut de l'empe-

reur!... La vérité, le dévouement à Dieu, voilà donc nos crimes!

XXXI. — Mais peut-être qu'adroits flatteurs, nous nous retranchons derrière des vœux hypocrites, pour échapper au supplice par l'imposture. — En vérité, c'est là un artifice qui nous réussit à merveille. Sans doute, vous croyez et vous nous laissez prouver tout ce que nous voulons! Si cependant vous vous persuadiez que peu nous importe la vie des empereurs, ouvrez nos livres! ils sont la parole de Dieu; nous ne les cachons à personne; différentes circonstances les ont fait passer dans des mains étrangères. Vous y apprendrez qu'il nous est enjoint, par un excès de charité, de prier pour nos ennemis, de souhaiter du bien à nos persécuteurs. Or, quels sont les plus grands ennemis, les plus acharnés persécuteurs des Chrétiens, sinon ceux-là mêmes dont on les accuse d'offenser la majesté? Il y a plus, vous y trouverez cette loi formelle, explicite: « Priez » pour les rois, pour les princes, pour les puissances de la » terre, afin que vous jouissiez d'une paix parfaite (1). » En effet, que l'empire s'ébranle, tous ses membres s'ébranlent avec lui; et nous-mêmes, bien que la multitude nous regarde comme des étrangers, nous nous trouvons nécessairement enveloppés dans ses désastres.

XXXII. D'ailleurs, une raison non moins décisive nous fait une loi de prier pour le salut des empereurs et pour les prospérités de Rome. Ignorons-nous que la dernière catastrophe qui menace l'univers, la clôture suprême du temps avec toutes les calamités qu'elle amènera, n'est suspendue que par le cours de l'empire romain? Demander à Dieu d'ajourner ce lamentable événement, c'est lui demander la prolongation de l'empire. Si nous ne jurons point par le génie des Césars, nous jurons par leur vie, plus auguste que tous les génies qui ne sont que des démons. Nous respectons dans les empereurs les conseils

(1) Rom. XIII. — I Timoth. II.

de la Providence qui les a établis chefs des nations. Ils n'ont de pouvoir, nous le savons, que celui que Dieu leur a transmis. Nous lui demandons la conservation d'un être qu'il a lui-même voulu : et c'est là pour nous un grand serment Quant aux génies, nous les conjurons pour les chasser des corps qu'ils obsèdent. Mais nous préserve le ciel de jurer par eux, et de leur déférer ainsi un honneur qui n'appartient qu'au Dieu véritable !

XXXIII. Mais pourquoi parler davantage du religieux sentiment et de la piété chrétienne qui nous lie à l'empereur? Pourrions-nous y manquer envers l'élu de notre Dieu? A ce titre, je le dirai hardiment : César est à nous plus qu'à personne, puisque c'est notre Dieu qui l'a établi ce qu'il est. Je suis donc à même plus qu'un autre de contribuer à sa conservation, non-seulement parce que je la demande à celui qui peut l'accorder, et que je suis dans les conditions nécessaires pour l'obtenir, mais encore parce qu'en abaissant la majesté impériale au-dessous de Dieu, mais de Dieu seul, j'intéresse bien plus sûrement en sa faveur le Dieu auquel je soumets César. Je le fais sujet de Dieu; mais son égal, non. Je ne l'appelerai point Dieu, et parce que je ne sais pas mentir, et parce qu'il ne me vient point à l'esprit de l'insulter, et parce que lui-même ne voudrait pas s'entendre appeler dieu. Homme, il ne peut que gagner à s'abaisser devant Dieu. C'est bien assez pour lui de porter le titre d'empereur, titre auguste qui lui vient d'en haut. L'appeler dieu, c'est lui dénier sa qualité de César : il ne peut être empereur sans être un homme. Lors même qu'il s'avance environné de gloire sur le char triomphal, on a soin de l'avertir qu'il est mortel. Derrière lui est placé un héraut qui lui crie : Regarde derrière toi, et souviens-toi que tu es homme. Rien de si flatteur, de si propre à lui donner une haute idée de sa pompe éblouissante, que l'indispensable précaution de lui rappeler la fragilité de son être. Appelez-le dieu, il descend, parce qu'il a la conscience du mensonge : mais

qu'il est mille fois plus grand, quand on l'avertit de ne pas se croire un dieu!

XXXIV. Auguste, le fondateur de votre empire, ne permettait pas même qu'on le nommât seigneur : c'est le privilége de la divinité. Je consentirais cependant à lui déférer ce titre, pourvu que ce ne soit pas dans le même sens que je le donne à Dieu. Je ne suis point l'esclave de César. Mon unique seigneur, c'est le Dieu tout-puissant, le Dieu éternel, le maître de César, comme le mien. D'ailleurs, il est le père de la patrie; comment en serait-il le seigneur? Un nom qui respire la bonté et l'amour n'est-il pas préférable à un nom qui ne rappelle que des idées de puissance? Voyez les chefs de famille! ils en sont appelés les pères plutôt que les seigneurs. Le nom de dieu convient bien moins encore à l'empereur. Ce n'est qu'à la plus honteuse comme à la plus funeste flatterie qu'il appartient de le lui décerner. Tandis que vous avez un empereur, irez-vous saluer de ce titre quelqu'un de ses sujets? Par ce sanglant et impardonnable outrage, n'attireriez-vous pas la vengeance de l'empereur sur votre tête, peut-être même sur la tête de celui que vous auriez honoré de ce nom? Commencez par respecter la divinité, si vous voulez ménager à l'empereur sa protection! Cessez d'appeler dieu celui qui ne peut se passer de Dieu! Si cette basse et sacrilége adulation ne rougit pas de son imposture, qu'elle redoute les sinistres présages : c'est conspirer contre la vie de César que de le consacrer dieu avant son apothéose.

XXXV. Les Chrétiens sont donc les ennemis de l'État, parce qu'ils ne rendent point à l'empereur des honneurs illusoires, mensongers, sacriléges; parce que, disciples de la religion véritable, ils célèbrent les jours de fêtes de l'empereur par une joie tout intérieure, et non par la débauche. Grande preuve de zèle, en effet, que d'allumer des feux et de dresser des tables dans les rues, d'étaler des festins par les places publiques, de transformer Rome en vaste taverne, de faire couler des ruisseaux de vin, de

courir çà et là en bandes tumultueuses, l'insulte à la bouche, l'impudence sur le front, la luxure dans le regard! La joie publique ne se manifeste-t-elle que par la honte publique? Ce qui viole les bienséances tout autre jour, deviendra-t-il légitime aux fêtes de l'empereur? Ces mêmes lois, qu'en d'autres temps on observe par respect pour César, faudra-t-il les fouler aux pieds pour l'honorer aujourd'hui? La licence et le déréglement s'appelleront-ils piété? De scandaleuses orgies passeront-elles pour une fête religieuse? Oh! que nous méritons bien la mort, d'acquitter les vœux pour les empereurs, et de participer à l'allégresse générale sans nous départir de la sobriété, de la chasteté, de la modestie! Quel crime, dans un jour consacré au plaisir, de ne pas ombrager nos portes de lauriers, de ne pas allumer des flambeaux en plein midi! La joie populaire a sanctifié le désordre : rien de plus honnête alors que de décorer sa maison de toutes les apparences d'un lieu de prostitution nouvellement ouvert.

Il est à propos maintenant de mettre à nu la sincérité de vos démonstrations pour la seconde majesté, qui fournissent prétexte contre nous à une seconde calomnie. Vous accusez les chrétiens de sacrilége lorsqu'ils refusent, par respect pour la bienséance, pour la modestie et la pudeur, de célébrer avec vous les fêtes des Césars? Examinons de quel côté se trouvent la franchise et la vérité. Il se pourrait que ceux qui nous refusent le nom de Romains et nous déclarent ennemis des empereurs, fussent plus criminels que nous. J'interroge donc les Romains eux-mêmes; je demande à cette immense multitude qui s'agite sur les sept collines, si jamais sa langue, toute romaine qu'elle est, épargna aucun de ses empereurs. Tibre, réponds-moi! parlez, écoles de gladiateurs! Si la nature n'avait recouvert les cœurs que d'une matière transparente, pas un seul dans lequel on ne surprît, comme dans un miroir, à côté des vœux secrets qu'ils nourrissent, les images toujours nouvelles de nouveaux Césars, pour en obtenir les largesses

et les distributions accoutumées. Oui, voilà ce qui occupe les Romains, à l'heure même où ils crient :

O ciel ! prends sur nos jours pour ajouter aux siens !

Un Chrétien ne connaît pas plus ce langage qu'il ne sait souhaiter un nouvel empereur.

Le peuple, dites-vous, est toujours peuple. — Soit. Mais cependant ce sont-là des Romains : nous n'avons pas d'ennemis plus acharnés. Mais peut-être que les autres ordres de l'État, selon le rang qu'ils y occupent, ont montré une plus religieuse fidélité. Rien d'hostile dans le sénat, ni parmi les chevaliers : dans les camps, à la cour, pas l'ombre d'une conspiration. D'où venaient donc un Cassius, un Niger, un Albinus? d'où venaient ceux qui assassinent César, cachés entre deux bosquets de laurier? ceux qui s'exercent dans les gymnases pour étrangler habilement leurs maîtres; ceux qui forcent le palais à main armée, plus audacieux que les Sigerius et les Parthenius? D'où ils venaient! Ils étaient Romains, si je ne me trompe; c'est-à-dire que ce n'étaient pas des Chrétiens. Tous, lorsque déjà couvait leur rébellion prête à éclater, sacrifiaient pour le salut de l'empereur, juraient par son génie, simulaient plus ou moins la fidélité, et surtout ne manquaient pas d'appeler les Chrétiens des ennemis publics. Les complices ou les partisans des dernières factions qu'on découvre tous les jours, misérables restes échappés après la moisson de leurs parricides chefs, n'ornaient-ils pas leurs portes de guirlandes? Y en avait-il d'assez fraîches, d'assez touffues pour eux? Quels vestibules brillaient avec plus de pompe sous le feu des illuminations? Ne couvraient-ils pas la place publique de la magnificence de leurs tables? Était-ce pour prendre leur part de la joie générale? Loin d'eux ce projet! Ils murmuraient des vœux coupables à l'ombre d'une solennité étrangère; et, substituant un nouveau prince à un prince dont ils tramaient la chute,

ils consacraient au fond de leur cœur l'image de leur espérance.

Ils ne sont pas moins prodigues de démonstrations ceux qui consultent les astrologues, les aruspices, les augures, les magiciens, sur le salut des empereurs. Quant aux Chrétiens, jamais ils n'ont recours, pas même pour leur propre compte, à des sciences inventées par les anges rebelles et maudits de Dieu. Et d'où peut venir cette curiosité qui interroge et suppute la vie de César, si on ne machine rien contre elle, si on ne souhaite pas qu'elle ait un terme, si du moins on n'attend rien de sa mort? Au fond de l'horoscope du maître et de la personne que l'on aime, il y a une pensée différente : autre est la curiosité du sang, autre la curiosité de l'esclavage.

XXXVI. S'il est donc avéré que ces conspirateurs, qui gardaient le nom de Romains, sont des ennemis publics, ne pourrait-il pas se faire aussi que nous qui passons pour ennemis, et auxquels on refuse le nom de Romains, soyons aussi Romains et rien moins qu'ennemis? Non! la fidélité et le dévouement dûs aux empereurs ne consistent pas en témoignages extérieurs, sous le masque desquels la trahison est si habile à se cacher; ils consistent dans les sentiments pacifiques que nous sommes obligés d'entretenir pour tous les hommes comme pour les empereurs. Car ce n'est pas aux empereurs seuls que nous devons vouloir du bien : nous faisons le bien sans acception de personnes, parce que c'est pour nous-mêmes que nous le faisons, sans attendre ni louange, ni récompense d'aucun homme. Notre rémunérateur est Dieu, qui nous a prescrit cette charité universelle qui s'étend à tous indistinctement. Nous sommes pour les empereurs les mêmes que pour nos proches et nos voisins. Vouloir du mal à qui que ce soit, en faire, en dire, en penser même, nous est également interdit. Ce qui n'est point licite contre l'empereur, ne l'est contre personne : ce qui ne l'est contre personne, l'est peut-être encore moins contre celui que Dieu a élevé si haut.

XXXVII. Si, comme nous l'avons dit, il nous est ordonné d'aimer nos ennemis, qui pourrions-nous haïr ? S'il nous est défendu de nous venger de ceux qui nous offensent, pour ne pas leur ressembler, qui nous sera-t-il permis d'offenser ? Vous-mêmes, je vous établis juges : combien de fois vous êtes-vous déchaînés contre les Chrétiens, autant pour assouvir vos haines personnelles que pour obéir à vos lois ? Combien de fois n'a-t-on pas vu le peuple, sans attendre vos ordres, de son propre mouvement, se ruer précipitamment sur nous, des torches dans les mains, ou armé d'une grêle de pierres ? Dans la fureur des bacchanales, on n'épargne pas même les Chrétiens qui ne sont plus. Oui, l'asile de la mort est violé ! Du fond des sépulcres où ils dorment, on arrache nos cadavres, quoique déjà méconnaissables, quoique déjà en pourriture, pour mutiler encore et disperser ces lambeaux. Étrange acharnement qui nous poursuit jusque dans le sommeil de la mort ! Avez-vous remarqué cependant que nous ayons jamais cherché les représailles ? Une seule nuit, et quelques flambeaux, en faudrait-il davantage pour nous assurer une large satisfaction, s'il nous était permis de repousser le mal par le mal ? Mais à Dieu ne plaise qu'une religion divine recoure, pour se venger, à des feux allumés par la main des hommes, ni qu'elle s'afflige des épreuves qui la mettent en lumière ! Que si, au lieu de conspirer dans l'ombre, nous levions publiquement l'étendard, nous ne manquerions ni de forces, ni de troupes. Les Maures, les Marcomans, les Parthes mêmes, quelque nation que ce soit, renfermée, après tout, dans ses limites, est-elle plus nombreuse qu'une nation qui n'a d'autres limites que l'univers ? Nous ne sommes que d'hier, et déjà nous remplissons l'empire, vos cités, vos îles, vos forteresses, vos bourgades, vos conseils, les camps, les tribus, les décuries, le palais, le sénat, la place publique ; nous ne vous laissons que vos temples. Quelle guerre ne serions-nous pas capables d'entreprendre, même à forces inégales, nous

qui nous laissons égorger si volontiers, si, dans notre doctrine, il ne valait pas mieux souffrir la mort que la donner? Sans même prendre les armes, sans nous révolter ouvertement, nous pourrions vous combattre simplement en nous séparant de vous. Que cette immense multitude vînt à vous quitter brusquement pour se retirer dans quelque contrée lointaine, la perte de si nombreux citoyens de toute condition eût décrié votre gouvernement, et vous eût assez punis. Nul doute qu'épouvantés de votre solitude, à l'aspect de ce silence universel, devant cette immobilité d'un monde frappé de mort, vous auriez cherché à qui commander : il vous serait resté plus d'ennemis que de citoyens. Maintenant, la multitude des Chrétiens fait que vos ennemis paraissent en petit nombre.

Mais, sans nous, qui vous délivrerait de ces adversaires cachés qui portent le trouble dans vos ames aussi bien que dans vos santés, je parle de ces démons que nous chassons sans intérêt, sans récompense? Il suffirait, pour notre vengeance, de vous laisser librement à la merci de ces esprits immondes. Et vous, sans nous tenir compte de cet important service, sans réfléchir que, loin de vous être nuisibles, nous vous sommes nécessaires, vous nous traitez en ennemis! Nous, les ennemis du genre humain! Si nous sommes ennemis, nous ne le sommes que de l'erreur.

XXXVIII. Il fallait donc inscrire du moins parmi les factions innocentes et permises une religion à laquelle on ne peut rien reprocher de ce qui rend les autres factions si redoutables. Qu'on les proscrive celles-là, dans l'intérêt des mœurs publiques, pour prévenir les déchirements des partis, pour empêcher que les comices, que le sénat, que vos spectacles ne soient troublés par le choc des rivalités et des cabales, surtout à une époque où l'on vend jusqu'à ses violences, à la bonne heure! Mais nous, si indifférents pour la gloire du monde, si désintéressés dans ses grandeurs, nous ne savons ce que c'est que former des ligues : nous demeurons toujours étrangers aux affaires publiques. Le

monde, voilà notre république à nous. Nous renonçons sans peine à vos spectacles, aussi bien qu'au principe qui les a produits : nous avons en horreur la superstition, qui en est la mère : bien plus, nous nous éloignons avec mépris de tout ce qui s'y passe. Nous n'avons rien de commun avec les extravagances du cirque, avec les obscénités du théâtre, avec les jeux barbares de l'arène, avec la frivolité des gymnases. N'a-t-il pas été permis aux disciples d'Épicure d'imaginer ce qu'il leur a plu ? En quoi vous offensons-nous quand nous adoptons d'autres joies que les vôtres ? Et si nous voulions nous sevrer de tout divertissement, à nous le dommage, il me semble ; vous n'y entrez pour rien. Nous condamnons vos plaisirs, soit ; mais vous goûtez aussi peu les nôtres.

XXXIX. A quoi donc s'occupe la faction chrétienne ? Je vais l'exposer. Après l'avoir défendue contre la calomnie, au mal qu'on lui impute opposons le bien qui s'y trouve. Unis ensemble par le nœud d'une même foi, d'une même espérance, d'une même morale, nous ne faisons qu'un corps. Saintement ligués contre Dieu, nous l'assiégeons de nos prières, afin de lui arracher par une violence toujours agréable ce que nous lui demandons. Nous l'invoquons pour les empereurs, pour leurs ministres, pour toutes les puissances, pour l'état présent du siècle, pour la paix, pour l'ajournement de la catastrophe dernière. Nous nous assemblons pour lire les Ecritures, où nous puisons, selon les circonstances, les lumières et les avertissements dont nous avons besoin. Cette sainte parole nourrit notre foi, relève notre espérance, affermit notre confiance, resserre de plus en plus la discipline en inculquant le précepte. C'est là que se font les exhortations et les corrections, là que se prononcent les censures au nom de Dieu. Assurés que nous sommes toujours en sa présence, nous jugeons avec maturité, et c'est un terrible préjugé pour le jugement futur, que d'avoir mérité d'être banni de la communion des prières, de nos assemblées et

de tout ce saint commerce. Des vieillards recommandables président; ils parviennent à cette distinction, non par argent, mais par le témoignage d'un mérite éprouvé. Rien de ce qui concerne les choses de Dieu ne s'achète; si l'on trouve chez nous une sorte de trésor, nous n'avons pas à rougir d'avoir vendu la religion pour l'amasser. Chacun apporte tous les mois son modique tribut, lorsqu'il le veut, s'il le peut, et dans la mesure de ses moyens; personne n'y est obligé: rien de plus libre, de plus volontaire que cette contribution. C'est là comme un dépôt de piété qui ne se consume point en débauches, en festins, ni en stériles prodigalités; il n'est employé qu'à la nourriture des indigents, aux frais de leur sépulture, à l'entretien des orphelins délaissés, des domestiques cassés de vieillesse, des malheureux naufragés. S'il y a des Chrétiens condamnés aux mines, relégués dans les îles ou détenus dans les prisons, uniquement pour la cause de Dieu, la religion qu'ils ont confessée les nourrit de ses aumônes.

Il est vrai que l'exercice de cette charité a fourni contre nous de nouvelles armes à la calomnie. « Voyez, s'écrie-t-« on, comme ils s'aiment! » car, pour nos censeurs, ils se haïssent mutuellement. « Voyez comme ils sont prêts à « mourir les uns pour les autres! » Pour eux, s'ils sont disposés à quelque chose, c'est plutôt à s'entre-égorger. Quant au nom de frère que nous nous donnons, ils le décrient, parce que chez eux les noms de parenté ne sont que des expressions trompeuses d'attachement. Cependant nous sommes aussi vos frères par le droit de la nature, la mère commune du genre humain. Il est vrai que vous êtes de mauvais frères; à peine êtes-vous des hommes. De véritables frères, ceux qui méritent ce titre, sont ceux qui reconnaissent pour père le même Dieu, qui ont reçu les effusions du même esprit de sainteté, qui, sortis du même sein de l'ignorance, se sont inclinés avec transport devant le soleil de la vérité.

Mais peut-être que l'on nous conteste notre légitimité,

ou parce que notre union fraternelle ne retentit jamais sur vos théâtres, ou parce que nous vivons en commun et en frères des mêmes biens qui chez vous arment le frère contre le frère. Fondus les uns dans les autres par un saint mélange, nous ne faisons aucune difficulté de partager nos biens; tout est commun dans notre société, hormis les femmes. Nous sommes divisés d'avec les autres hommes par le seul point qui les unit; non-seulement ils usurpent la couche conjugale de leurs amis, ils leur ouvrent complaisamment la leur, à l'imitation sans doute de leurs sages les plus vantés, d'un Socrate chez les Grecs, d'un Caton chez les Romains, qui abandonnèrent à leurs amis des femmes qu'ils avaient épousées, afin qu'elles leur donnassent des enfants dont ils ne seraient pas les pères. Etait-ce malgré elles? j'en doute fort. Indignement prostituées par leurs propres maris, pouvaient-elles se montrer bien jalouses de la chasteté conjugale? O sagesse attique! ô gravité romaine! un philosophe, un censeur donner leçon d'impudicité!

Quelle merveille que les Chrétiens avec la tendre charité qui les anime, aient des banquets communs? Car vous accusez aussi nos modestes repas non-seulement d'infamie, mais encore de luxe. C'est apparemment pour nous que Diogène disait : « Les Mégariens mangent comme s'ils « devaient mourir le lendemain; ils bâtissent comme s'ils « ne devaient jamais mourir. » Mais on voit bien mieux une paille dans l'œil d'autrui qu'une poutre dans le sien. Quoi! l'air est infecté des repas de tant de tribus, de curies, de décuries! A chaque festin des Saliens, nouvel emprunt! Il faut de longs et pénibles calculs pour supputer les frais des festins en l'honneur d'Hercule. On choisit les plus habiles cuisiniers pour les Apaturies, les Dyonysies et les mystères de l'Attique. La fumée des soupers de Sérapis éveille les gardes préposés à l'incendie, et l'on ne parle que de la magnificence de nos banquets!

Le nom qu'ils portent en indique le caractère : on les

appelle *agapes*, d'un mot grec qui signifie *charité*. Si coûteux qu'on les suppose, une dépense faite au nom de la piété se convertit en gain ; par là, en effet, nous soulageons les pauvres. Nous ne rassemblons point comme vous une tourbe de parasites qui trouvent glorieux de vendre leur liberté, et viennent s'engraisser à vos tables au prix de mille avanies. Nous traitons les indigents comme des hommes sur qui la divinité attache ses regards avec plus de complaisance.

Si le motif de nos repas n'a rien que d'honnête, jugez de tout ce qu'on y fait par l'esprit de religion qui y préside. On n'y souffre rien de bas, rien d'immodeste; on ne touche aux aliments qu'après avoir nourri son ame par la prière. On mange autant que la faim l'exige; on boit comme il convient à des hommes sobres et chastes; on se rassasie comme devant se relever pour prier Dieu pendant la nuit; on converse comme sachant que Dieu écoute. Après qu'on s'est lavé les mains et que les flambeaux sont allumés, chacun est invité à chanter les louanges de Dieu, qu'il tire des saintes Ecritures, ou qu'il compose lui-même : c'est l'épreuve de sa tempérance. Le repas se termine comme il a commencé, par la prière. On sort de là, non pour courir les rues en bandes tumultueuses, non pour se provoquer au désordre, à l'insolence, au meurtre, mais avec modestie, avec pudeur; on sort d'une école de vertu plutôt que d'un souper.

Condamnez, proscrivez nos assemblées si elles ont quelque ressemblance avec les assemblées dangereuses et criminelles, si on peut leur adresser les mêmes reproches qu'aux factions ordinaires. Mais quand y avons-nous concerté quelque perfide complot? Réunis ou séparés, dans le secret de nos maisons ou bien tous ensemble, nous sommes toujours les mêmes, n'offensant personne, ne contristant personne.

XL. Une assemblée d'hommes de bien, d'hommes chastes, probes et vertueux, n'est point une faction, c'est

un sénat. Le nom de faction convient à ceux qui soufflent la haine contre ces hommes religieux, qui demandent à grands cris le sang de l'innocence, qui couvrent leur animosité du misérable prétexte que les Chrétiens sont la cause de toutes les calamités publiques. Que le Tibre monte sur les remparts, que le Nil oublie de monter sur les campagnes, qu'un ciel d'airain se ferme, que la terre tremble, qu'il survienne une famine, une mortalité, aussitôt : *Les Chrétiens au lion!* Quoi! pour un seul lion un peuple de Chrétiens!

Mais répondez-moi, je vous prie. Avant Tibère, c'est-à-dire avant la naissance de Jésus-Christ, les villes et le monde entier n'avaient-ils pas essuyé les plus grands désastres? Ouvrez l'histoire : les îles d'Hiérannape, de Délos, de Rhodes et de Cos englouties avec des milliers d'habitants; la plus grande partie de l'Asie ou de l'Afrique envahie, au rapport de Platon, par les irruptions de la mer Atlantique; la mer de Corinthe mise à sec par un tremblement de terre; la Lucanie détachée de l'Italie par la violence des flots, et formant l'île de Sicile : de tels changements dans la face du globe ont-ils pu survenir sans entraîner une foule de victimes? Où étaient alors, je ne dirai pas les Chrétiens, ces contempteurs de vos dieux, où étaient vos dieux eux-mêmes lorsque le déluge a submergé toute la terre, ou du moins les plaines, comme l'a prétendu Platon? Les villes où ils sont nés, où ils sont morts, celles même qu'ils ont bâties, prouvent assez qu'ils sont postérieurs au déluge : autrement elles ne subsisteraient point aujourd'hui.

L'essaim des Juifs, d'où les Chrétiens tirent leur origine, n'était pas encore sorti de l'Egypte pour aller s'abattre et se fixer dans la Palestine, lorsqu'une pluie de feu consuma, sur les frontières de cette contrée, Sodome et Gomorrhe. Cette terre ravagée exhale encore l'odeur de l'incendie. Si quelques fruits croissent péniblement sur ses arbres, végétation trompeuse à l'œil, ils tombent en cendres sous la main qui les touche.

La Tuscie et la Campanie ne se plaignaient pas des Chrétiens lorsque Vulsinie disparut sous les flammes du ciel, et Pompéia sous la lave de sa montagne. Personne n'adorait à Rome le vrai Dieu lorsqu'Annibal, après la sanglante journée de Cannes, mesurait par boisseaux les anneaux romains. Tous vos dieux sans exception étaient adorés de vous tous, lorsque les Gaulois campèrent sur le Capitole. Pour abréger, les villes n'ont jamais essuyé de désastres que les temples ne les aient partagés : d'où je conclus que vos dieux n'ont pas déchaîné des tempêtes qui les ont emportés eux-mêmes.

De tout temps la race humaine n'a cessé de provoquer la vengeance du Très-Haut; soit en négligeant son culte, soit en fermant les yeux au soleil de justice qui avait laissé échapper quelques-uns de ses rayons, soit en se forgeant des dieux pour les adorer; et faute de chercher l'auteur de l'innocence, le juge et le vengeur du crime, elle s'est roulée dans la fange du vice et du désordre. En le cherchant, elle l'eût connu; en le connaissant, elle l'eût adoré; en l'adorant, elle eût éprouvé sa clémence au lieu d'irriter sa colère. Le même Dieu dont les hommes ont ressenti la vengeance avant qu'il y eût des Chrétiens, les châtie encore aujourd'hui. C'était lui qui leur prodiguait ses dons avant qu'ils se créassent des dieux chimériques. Pourquoi les calamités présentes ne partiraient-elles pas de la main bienfaitrice dont ils ont méconnu les bienfaits? Ingratitude justiciable de Dieu, puisqu'elle s'attaque à Dieu!

Si cependant nous comparons les catastrophes antiques avec celles de nos jours, nous reconnaîtrons que les hommes sont traités avec moins de rigueur depuis que Dieu a donné des Chrétiens au monde. A dater de cette époque, l'innocence a balancé le crime, la terre a eu des intercesseurs auprès de Dieu. Que les pluies d'hiver et d'été, taries dans les cieux, amènent la sécheresse, que l'année s'offre menaçante et pleine de terreurs, vous remplissez les bains et

les cabarets, les mauvais lieux regorgent, vous sacrifiez à Jupiter, vous ordonnez au peuple de demander de l'eau, pieds nus; vous cherchez le ciel au Capitole, vous attendez que la pluie s'épanche des voûtes du temple. Mais la demander à Dieu, mais tourner vos regards vers le ciel, vous n'y songez pas! Pour nous, exténués par le jeûne et les austérités, purifiés par la continence, sevrés de tous les plaisirs, prosternés sous le sac et la cendre, nous désarmons la colère du ciel; et lorsqu'enfin nous avons arraché la miséricorde, à Jupiter les actions de grâces!

XLI. C'est donc vous qui êtes à charge au monde; c'est vous qui, méprisant le vrai Dieu pour adorer de vains simulacres, attirez sur l'empire les malheurs qui l'accablent. Là où il y a vengeance, l'attribuerai-je à celui qu'offense le mépris, ou bien à ceux qui reçoivent les hommages? En vérité, il y aurait de leur part comble d'injustice, si, pour se venger des Chrétiens qui les outragent, ils enveloppaient dans les mêmes désastres leurs propres adorateurs, confondant ainsi des hommes qui se ressemblent si peu.

« — Eh bien! vous écriez-vous, nous rétorquons la dif« ficulté contre vous-mêmes : votre Dieu souffre que ses « fidèles serviteurs soient punis de nos sacriléges! »

Entrez mieux dans la sagesse et l'économie de la divine Providence, et alors vos objections finiront. Dieu, qui a renvoyé après la fin du monde le jugement éternel de tous les hommes, ne précipite point avant ce terme la séparation qui sera la suite du jugement. Jusqu'à cette époque décisive, indulgence paternelle, ou sévère censure, il paraît traiter les hommes de la même façon. Il permet que les infidèles partagent les biens de ses serviteurs, que ses serviteurs soient associés aux maux des infidèles, vaste communauté où rien de ce qui arrive n'est étranger à ses membres. Instruits par lui-même de ses décrets, nous aimons sa bonté, nous redoutons sa rigueur. Pour vous, vous méprisez l'une et l'autre; d'où il suit que tous les maux,

qui sont pour vous de véritables punitions, ne sont pour nous que des avertissements. Nous ne nous plaignons point, parce que notre intérêt unique dans ce monde, c'est d'en sortir au plus tôt. D'ailleurs, l'ignorons-nous? ce sont vos crimes qui attirent sur la terre les fléaux du ciel, et quoiqu'ils nous atteignent en partie, membres que nous sommes de la société commune, nous voyons avec joie l'accomplissement des oracles divins qui affermissent notre foi et notre espérance. Si, au contraire, il était vrai que ces dieux, objets de votre culte, vous envoyassent à cause de nous ce déluge de calamités, comment pourriez-vous adorer encore des dieux si ingrats, si injustes, qui devraient vous garantir de tout mal, et vous combler de faveurs, en haine des Chrétiens?

XLII. On nous fait encore un autre reproche. On prétend que nous sommes des membres inutiles à l'Etat. — Comment cela, de grâce? Nous vivons au milieu de vous, nous avons la même nourriture, les mêmes vêtements, les mêmes meubles, les mêmes besoins. Nous ne sommes point des brachmanes, des gymnosophistes de l'Inde qui nous enfoncions dans les forêts et nous bannissions de la vie. Nous ne manquons jamais de payer à Dieu le tribut de reconnaissance qui lui est dû comme au maître et au Créateur de l'univers. Pas une œuvre de ses mains que nous rejetions. Seulement, nous sommes en garde contre l'excès et contre l'abus. Jetés avec vous dans toutes les nécessités de la vie, comme vous, nous fréquentons le Forum, les marchés, les bains, les foires, les boutiques, les hôtelleries. Nous naviguons avec vous, nous portons les armes, nous cultivons la terre, nous trafiquons, nous exerçons par conséquent les mêmes arts, nous louons nos bras pour votre usage. Que l'on m'explique donc à quel titre nous sommes inutiles à l'Etat, quand nous ne vivons qu'avec vous et pour vous?

Si je n'assiste point à vos cérémonies, en suis-je moins homme ces jours-là? Je ne me baigne point durant les

nuits des Saturnales, pour ne pas perdre et le jour et la nuit; mais je ne m'en baigne pas moins à une heure convenable, qui ne puisse me glacer le sang, et sans risque pour ma santé. Il sera bien assez temps après ma mort d'être pâle et raide au sortir de l'eau. Je ne mange point en public aux fêtes de Bacchus, pareil à ces gladiateurs condamnés aux bêtes, qui font leur dernier repas : mais, quelque part que je mange, on me sert les mêmes aliments qu'à vous. Je n'achète point de couronnes de fleurs, mais j'achète des fleurs. Que vous importe pour quel usage? Je les aime mieux libres et flottantes, que captives dans un bouquet, ou courbées en couronnes. Les couronnes même, je les approche du nez. J'en demande pardon à ceux qui ont leur odorat dans les cheveux. Nous n'allons point à vos spectacles; mais quand j'ai envie de ce qui s'y vend, je l'achète plus volontiers sur la place publique. Nous n'achetons pas d'encens, il est vrai : si les Arabes s'en plaignent, les Sabéens répondent, en revanche, qu'ils nous vendent leurs aromates à un plus haut prix et en plus grande quantité pour ensevelir nos morts, que vous n'en perdez à enfumer vos dieux.

— Du moins, ajoutez-vous, on ne saurait nier que les revenus de nos temples ne baissent tous les jours. Qui est-ce qui met encore dans les troncs?

C'est que nous ne pouvons suffire à l'entretien de tant d'hommes et de dieux à la mendicité, et que nous ne croyons devoir donner qu'à ceux qui demandent. Que Jupiter tende la main, nous lui donnerons. On sait que notre charité fait plus d'aumônes dans les rues, que votre religion d'offrandes dans ses temples. Quant aux contributions publiques, elles rendent grâces de ce qu'il y a des Chrétiens au monde, parce que les Chrétiens les acquittent sans fraude, avec cette probité consciencieuse qui s'abstient du bien d'autrui; tandis que vous, si l'on examinait tout ce que vous dérobez au fisc par l'infidélité et la supercherie de vos déclarations, on reconnaîtrait que

le seul article sur lequel vos accusations aient quelque fondement, est plus que compensé par tous les autres.

XLIII. Avouons-le cependant ! Quelques hommes ne sont que trop fondés à se plaindre qu'il n'y ait rien à gagner avec les Chrétiens. Et qui sont-ils ? A leur tête, les fauteurs de la débauche publique, les complices de cette infâme profession, les ravisseurs, les assassins, les empoisonneurs, les magiciens, les aruspices, les astrologues. Gain immense que de refuser toute occasion de gain à ces gens-là ! Mais s'il était vrai que notre secte vous causât quelque préjudice, convenez que par ses secours, elle vous en dédommage amplement. Comptez-vous pour rien d'avoir parmi vous des hommes, je ne dis plus qui chassent les démons, qui, le front dans la poussière, invoquent pour vous le vrai Dieu, mais du moins de qui vous n'avez rien à redouter ?

XLIV. Une perte immense, une perte irréparable pour l'Etat, à laquelle cependant pas un regard ne s'arrête, c'est la disparition de tant d'hommes vertueux et irréprochables, qu'on persécute, qu'on immole tous les jours. Nous prenons à témoin vos registres, vous qui jugez tous les jours les prisonniers, et imprimez la flétrissure par vos sentences. Parmi cette foule d'assassins, de voleurs, de sacriléges, de suborneurs, traînés devant vos tribunaux, se trouve-t-il un seul Chrétien ? Ou, parmi ceux qui vous sont déférés comme Chrétiens, s'en rencontre-t-il un seul coupable d'aucun de ces crimes ? C'est donc des vôtres que regorgent les prisons ; des vôtres que s'engraissent les bêtes féroces ; des vôtres que retentissent les mines ; des vôtres que sortent ces troupeaux de criminels destinés à repaître la curiosité publique. Là, pas un Chrétien, ou bien il n'est que Chrétien : est-il autre chose, il a cessé d'être Chrétien.

XLV. A nous seuls donc, oui, à nous seuls l'innocence ! Qu'y a-t-il là qui doive vous surprendre ? L'innocence est pour nous une nécessité, une impérieuse nécessité. Nous

la connaissons parfaitement, l'ayant apprise de Dieu même qui en est un maître parfait : nous la gardons fidèlement, ordonnée qu'elle est par un juge qu'on ne saurait mépriser. Vous, ce sont des hommes qui vous l'ont enseignée; ce sont des hommes qui vous l'ont ordonnée. De là vient que vous ne pouvez ni la connaître comme nous, ni appréhender comme nous de la perdre. Eh! peut-on compter sur les lumières de l'homme pour connaître la vertu véritable, sur son autorité pour la faire pratiquer? Lumières qui égarent! autorité que l'on méprise!

D'ailleurs, quel est le code le plus sage, de celui qui dit : Vous ne tuerez point; ou de celui qui étouffe la colère? Lequel est le plus parfait, ou de condamner l'adultère, ou de ne pas permettre la simple concupiscence des yeux? Lequel creuse avec plus de sagacité et plus profondément dans le cœur humain, de celui qui interdit l'action mauvaise, ou de celui qui interdit la parole malveillante; de celui qui défend le mal, ou de celui qui défend les représailles? Et, remarquez-le bien, ce que vos lois renferment de bon, elles l'ont emprunté à une loi plus ancienne, à la loi divine! Je vous ai parlé plus haut de l'antiquité de Moïse.

Mais, encore une fois, ô impuissance des lois humaines! presque toujours le coupable leur échappe, soit que le crime s'enveloppe d'impénétrables ténèbres, soit que la passion ou la nécessité les brave. Si elles atteignent, comment punissent-elles? par un supplice nécessairement court, puisqu'il meurt avec la vie. Telle est la raison par laquelle Epicure se riait de la torture et de la douleur. Légères, disait-il, elles sont aisées à supporter; violentes, elles ne durent pas. Il n'en va pas ainsi des Chrétiens. Vivant sous l'œil scrutateur auquel rien n'échappe, ayant toujours à la pensée les flammes éternelles qu'il faut éviter, nous avons raison de dire que nous seuls allons au-devant de la vertu; et parce que nous la connaissons parfaitement, et parce qu'il n'y a ni ombre, ni ténèbres pour

notre juge, et parce qu'un avenir, non pas limité à quelques années, mais un avenir éternel, nous environne de ses terreurs. Nous craignons l'Etre souverain que doit craindre celui qui juge des hommes tremblant devant lui; nous craignons Dieu, et non le proconsul.

XLVI. — Je crois avoir justifié les Chrétiens de tous les crimes que leur imputent des accusateurs altérés de leur sang. J'ai tracé, sans le moindre déguisement, le tableau de notre religion. L'autorité et l'ancienneté de nos Ecritures, la confession des puissances invisibles elles-mêmes, voilà mes preuves. Si quelqu'un entreprend de me réfuter, qu'il laisse là les artifices du langage : qu'il réponde avec la franchise et la simplicité dont je lui ai donné l'exemple.

Mais l'incrédulité, convaincue par ses rapports journaliers avec nous, de l'excellence du Christianisme, se retranche à dire qu'il n'a rien de divin, que c'est-là une secte de philosophie comme les autres. Les philosophes, nous dit-on, enseignent comme vous, professent comme vous l'innocence, la justice, la patience, la sobriété et la chasteté.

Pourquoi donc, si notre doctrine est semblable à la leur, ne nous est-il pas permis de la professer impunément comme eux? S'ils appartiennent à une secte semblable à la nôtre, pourquoi ne les condamnez-vous pas aux mêmes choses qui, repoussées par nous, nous envoient à l'échafaud? Montrez-moi le philosophe que l'on ait jamais contraint de sacrifier aux idoles, de jurer par les dieux, ou d'allumer follement des flambeaux en plein midi? Tout est permis aux philosophes. Ils détruisent ouvertement le culte public; ils déclament contre vos superstitions, et vous le souffrez! Vous leur décernez des récompenses, vous leur élevez des statues avec la même facilité qui nous condamne aux bêtes. Sagesse que j'approuve! Ils prennent le nom de philosophes, et non pas de Chrétiens! Or, le nom de philosophe ne met pas en

fuite les démons. Que dis-je ? Les philosophes placent les démons au second rang après les dieux. On connaît le mot favori de Socrate : « Si mon génie le permet. » Ce même sage, qui du moins entrevoyait la vérité, puisqu'il niait tous ces dieux chimériques, ordonna bien cependant, à la veille de mourir, qu'on sacrifiât un coq à Esculape, sans doute par reconnaissance pour son père Apollon, dont l'oracle l'avait déclaré le plus sage de tous les hommes. Quelle étourderie dans Apollon ! Il proclamait la sagesse d'un homme qui ne reconnaissait pas les dieux !

Plus la vérité soulève de haines, plus celui qui la professe sans déguisement révolte les esprits. Mais un secret infaillible pour plaire à ceux qui la persécutent, c'est de l'altérer et de l'affaiblir. Ainsi font les philosophes, qui affectent d'aimer la vérité, et qui la corrompent, parce qu'ils ne poursuivent qu'un fantôme de gloire. Les Chrétiens, au contraire, uniquement occupés de leur salut, recherchent nécessairement la vérité, et la professent franchement : tant il est vrai qu'il ne faut pas songer à comparer les philosophes aux Chrétiens, soit pour la doctrine, soit pour les mœurs.

Lorsque Crésus interrogea Thalès, ce prince des physiciens, que put-il lui répondre de positif sur la divinité, après avoir frustré son espérance par de longs délais ? Chez les Chrétiens, l'artisan le plus obscur connaît Dieu, le fait connaître aux autres, satisfait à toutes les questions sur l'auteur de l'univers : tandis que Platon nous affirme qu'il est difficile de découvrir le maître de la nature, plus dangereux encore de le divulguer à la multitude.

Les philosophes prétendraient-ils nous le disputer pour la chasteté ? Je lis dans l'arrêt de mort de Socrate : Condamné comme corrupteur de la jeunesse. Jamais on ne reprochera à un Chrétien des attentats contre la nature. Diogène ne rougissait pas de ses rapports avec la courtisane Phryné ; Speusippe, disciple de Platon, fut sur-

pris et tué dans un adultère. Un Chretien ne connaît de femme que la sienne. Démocrite, se crevant les yeux de sa propre main parce qu'il ne pouvait maîtriser le tumulte de ses sens à l'aspect d'une femme, ni contenir sa douleur si ses impudiques désirs avaient été trompés, publie assez son incontinence par la punition qu'il s'impose. Un Chrétien garde ses yeux et ne les fixe jamais sur aucune femme : son cœur est aveugle pour la volupté. Parlerai-je de la modestie ? Je vois Diogène fouler de ses pieds couverts de boue l'orgueil de Platon, par un orgueil plus insolent encore. Un Chrétien est humble, même avec le pauvre. S'agit-il de modération ? Pythagore veut régner sur les Thuriens, Zénon sur les Priéniens. Un Chrétien ne brigue pas même l'édilité. Faut-il en venir à l'égalité d'ame ? Lycurgue se laisse mourir de faim parce que les Lacédémoniens avaient changé quelque chose à ses lois. Un Chrétien rend grâces aux bourreaux qui l'ont condamné. Si je compare la bonne foi, Anaxagore nie le dépôt qui lui a été confié par ses hôtes : la bonne foi des Chrétiens est vantée par les païens eux-mêmes. Si je considère la bonté, Aristote chasse son ami Hermias du poste qu'il occupait. Un Chrétien n'humiliera point son ennemi. Le même Aristote flatte bassement Alexandre pour le gouverner ; Platon se vend à Denys le Tyran, pour être admis aux délices de sa table ; Aristippe, sous la pourpre et sous le masque de la gravité, s'abandonne à la débauche ; Hippias est tué dans ses tentatives pour opprimer sa patrie : jamais un Chrétien ne s'est rien permis contre l'Etat, pas même pour venger les Chrétiens, quelques persécutions qu'ils aient subies.

On nous objectera peut-être qu'il en est aussi parmi nous qui s'affranchissent des règles de notre discipline. On oublie d'ajouter que, ceux-là, nous ne les regardons plus comme des Chrétiens ; mais les philosophes, après tant de crimes et de bassesses, conservent parmi vous le nom et les honneurs de sages. Quel rapport existe-t-il donc entre

un philosophe et un Chrétien? entre un disciple de la Grèce et un disciple du ciel? entre un homme qui poursuit une vaine gloire, et un homme exclusivement occupé de son salut? entre un homme qui parle en sage, et un homme qui vit en sage? entre un homme habile à détruire, et un homme qui ne sait qu'édifier? Comment pouvez-vous comparer le partisan de l'erreur avec son antagoniste? le corrupteur de la vérité avec son vengeur? celui qui la dérobe, et celui qui en est le possesseur et le gardien le plus antique? Encore une fois, entre ces deux hommes, où sont les points de contact?

XLVII. L'antiquité de nos livres saints, établie précédemment, vous inclinera à les regarder comme le trésor où vos sages sont venus puiser leurs richesses. Si je ne craignais de grossir démesurément cet ouvrage, la démonstration ne serait pas difficile. Quel est le poète, quel est le sophiste qui ne se soit abreuvé de cette vérité aux sources des prophètes? C'est à ces fontaines sacrées que les philosophes ont désaltéré leur soif. Comme ils se sont couverts de quelques-unes de nos dépouilles, on les compare aux Chrétiens. Voilà pourquoi, j'imagine, la philosophie a été chassée par quelques Etats, tels que Thèbes, Lacédémone, Argos. Ces hommes, passionnés uniquement pour la gloire et l'éloquence, s'efforcèrent d'atteindre à l'élévation de nos Ecritures. Venaient-ils à y rencontrer quelques-unes des maximes favorables à leurs vues, et capables d'éveiller la curiosité, ils se les appropriaient et les accommodaient à leur fantaisie. N'y reconnaissant pas le caractère divin dont elles sont empreintes, ils ne se faisaient pas scrupule de les altérer en les dérobant; d'ailleurs leur intelligence était fermée à la plupart de ces passages mystérieux, voilés pour les Juifs eux-mêmes, à qui ces livres appartenaient. L'orgueil humain, en révolte contre la vérité simple et sans ornement qu'il ne pouvait ni goûter, ni croire, corrompit cette majestueuse simplicité par le mélange de ses conjectures et l'extravagance de ses inventions. Ainsi, au lieu

d'enseigner le dogme de l'unité de Dieu tel qu'il l'avait trouvé, il disputa sur la nature, sur les attributs, sur la demeure de l'Être souverain. Les platoniciens croient que Dieu n'a point de corps; les stoïciens soutiennent qu'il a un corps. Epicure le compose d'atômes, et Pythagore de nombres; Héraclite trouve son principe dans la matière ignée. Ecoutez les disciples de Platon ! La Providence gouverne les choses du monde. Que dit Epicure? Dieu végète immobile, engourdi, dans un éternel repos, absent de la terre. Les stoïciens le supposent hors du monde, qu'il meut comme le potier tourne sa roue; les platoniciens le placent dans le même monde qu'il régit, comme le pilote conduit son vaisseau. S'accorderont-ils davantage sur le monde? A-t-il commencé? est-il éternel? doit-il finir? subsistera-t-il toujours? Ils ne savent que résoudre. Même incertitude sur la nature de l'ame. Elle est divine et éternelle, selon les uns, mortelle et corruptible, selon les autres. Chacun ajoute ou retranche à sa fantaisie.

Mais pourquoi nous étonner que les philosophes, avec leurs imaginations, aient défiguré les croyances primitives, puisque de nos jours des hommes, sortis de cette semence, ont corrompu sous un mélange adultère les nouveaux livres des Chrétiens, en y interpolant avec des dogmes arbitraires, des opinions philosophiques, et ont ouvert sur cette route large et droite mille sentiers tortueux, labyrinthe inextricable? Ceci, je ne l'insinue qu'en passant, de peur que le grand nombre de sectes qui divisent le Christianisme ne fournisse un nouveau prétexte de nous comparer aux philosophes, et que les divergences de leurs doctrines ne se confondent avec la vérité de notre religion.

A tous ces corrupteurs de l'Évangile, nous opposons l'argument invincible de la prescription; que la seule religion véritable est celle qui, enseignée par Jésus-Christ, nous a été transmise par ses disciples. Tous les novateurs ne sont venus qu'après. C'est dans la vérité même, qu'à la

suggestion des esprits trompeurs, ils ont cherché des matériaux pour bâtir l'échafaudage de leurs erreurs sur les ruines de la vérité. Eux seuls ont infecté notre salutaire doctrine par un alliage impur; eux seuls ont mêlé à nos saintes croyances des fables qui en infirment l'autorité par un faux air de ressemblance avec elles, et s'infiltrent dans les esprits crédules. Qu'arrive-t-il alors? On ne sait s'il faut croire les Chrétiens, par la raison qu'il ne faut croire ni les poètes, ni les philosophes; ou bien, s'il faut ajouter foi aux poètes et aux philosophes, sous le prétexte que les Chrétiens ne méritent pas d'être crus. Aussi, que nous proclamions le jugement à venir de Dieu, on se moque de nos prédications, parce que les poètes et les philosophes ont imaginé un tribunal dans les enfers! Menaçons-nous de feux souterrains, trésor de colère destiné au châtiment du crime? Quels longs éclats de rire! La fable aussi fait couler un fleuve de feu dans le séjour des morts. Parlons-nous du paradis, ce lieu de voluptés divines, préparé pour recevoir les ames des saints, et séparé de notre globe par une portion de la zone de feu? Les Champs-Élysées se sont emparés de tous les esprits. Je le demande, qui a pu inspirer aux poètes et aux philosophes des fictions si semblables à nos mystères, sinon nos mystères eux-mêmes, d'ailleurs beaucoup plus anciens? A nos mystères donc la foi et la certitude, puisque l'on croit même ce qui n'en est que l'ombre et l'image! Dira-t-on que les poètes et les philosophes ont l'honneur de l'invention? Voilà nos mystères devenus l'image de ce qui leur est postérieur, ce qui va contre l'essence des choses. Jamais l'ombre ne marche avant le corps, ni la copie avant l'original.

XLVIII. Poursuivons! Qu'un philosophe soutienne, comme Labérius le dit d'après les principes de Pythagore, qu'après la mort le mulet est converti en homme, la femme en couleuvre; qu'il mette en œuvre tout l'art du raisonnement pour accréditer ce dogme, ne réussira-t-il point à vous séduire? N'ira-t-il point jusqu'à vous persuader de

vous abstenir de la chair des animaux, parce qu'en mangeant de quelque bœuf, vous pourriez bien manger un de vos ancêtres? Mais qu'un Chrétien vous affirme que l'homme ressuscitera de l'homme, que Caius renaîtra Caius, la populace aussitôt de le charger de coups; les coups ne suffiront point, elle s'armera de pierres pour le lapider. Si cependant il y a quelque fondement à l'opinion que les ames humaines retournent dans les corps, pourquoi ne reviendraient-elles pas animer les mêmes corps, puisque ressusciter, c'est redevenir ce que l'on était? Séparées du corps, elles ne sont plus ce qu'elles avaient été, car elles n'ont pu devenir ce qu'elles n'étaient pas, qu'en cessant d'être ce qu'elles avaient été.

Je perdrais trop de précieux moments, et j'apprêterais à rire, si je voulais examiner ici en quelle sorte de bête chacun devrait être transformé. Il vaut bien mieux poursuivre cette apologie, et faire remarquer qu'il est bien plus conforme à la raison de croire que chaque homme redeviendra ce qu'il avait été, individu pour individu, et que la même ame animera de nouveau le même corps, quoique peut-être la ressemblance extérieure ne soit pas absolument la même. La résurrection ayant sa cause dans le jugement dernier, il s'ensuit que l'homme doit y comparaître avec son identité primitive, pour recevoir de Dieu la récompense ou la punition qu'il a méritée. Voilà pourquoi les corps seront rétablis dans leur forme, et parce que les ames sont incapables de sentir si elles ne sont unies à une matière sensible, qui est la chair, et parce que le jugement éternel qu'elles vont subir, elles ne l'ont mérité que concurremment avec cette chair dans laquelle et par laquelle s'exerçaient leurs facultés.

Merveille incompréhensible! dites-vous. Comment cette matière réduite en poussière pourra-t-elle reformer un corps? Homme, jette les yeux sur toi-même, et tes doutes s'évanouiront. Avant d'être homme, qu'étais-tu? Rien, sans doute. Si tu avais été quelque chose, tu t'en souvien-

drais. Rien avant d'être, rien après que tu auras cessé d'être, pourquoi celui qui t'appela une première fois du néant à l'existence, ne pourrait-il pas t'y ramener quand il le voudra? Qu'y aura-t-il de nouveau? Tu n'étais pas, et voilà que tu es; tu ne seras plus, et tu recommenceras d'être. Explique-moi, si tu peux, comment tu es entré dans la vie, je t'expliquerai à mon tour comment tu pourras y revenir. Ne semble-t-il pas même qu'il te sera plus facile de redevenir ce que tu étais déjà, après que Dieu t'a créé sans difficulté ce que tu n'étais pas encore?

Révoquerez-vous en doute la puissance de Dieu, qui en créant de rien ce vaste univers, commanda jadis aux abîmes du néant, comme un jour il commandera au silence de la mort, et souffla sur ce magnifique ensemble l'esprit vivifiant qui l'anime? Mais, pour aider votre foi, il vous a environnés des images de la résurrection. Tous les jours la lumière expire et renaît sous vos yeux; les ténèbres lui succèdent pour lui faire place; les astres s'éteignent et se rallument; les révolutions du temps recommencent ou elles finissent; les fruits passent et reviennent, la semence ne se corrompt dans la terre que pour se féconder; tout se conserve par sa destruction même, se reproduit par sa propre mort. Homme, créature si excellente, quand tu n'aurais appris à connaître ta sublimité que par l'oracle d'Apollon, qui te proclame *le seigneur de tout ce qui meurt et de tout ce qui renaît*, toi seul, en mourant, tu périrais pour toujours! Quelque part que repose ta dépouille inanimée, quel que soit l'élément qui ait détruit ton corps, qu'il l'ait englouti, consumé, et, ce semble, anéanti, il te rendra tout entier. Le néant n'est-il pas à Dieu, aussi bien que l'universalité des êtres?

— Quoi donc, toujours mourir, toujours ressusciter! vous écriez-vous. Si le maître de la nature l'avait ainsi ordonné, il vous faudrait, bon gré, mal gré, subir sa loi; mais il n'a rien réglé là-dessus que ce qu'il nous a lui-même appris. La même sagesse qui a composé l'univers, ce

tout si bien assorti des éléments les plus opposés, qui fait concourir à sa perfection le vide et le plein, les êtres animés et la matière inintelligente; ce qui tombe sous nos sens et ce qui leur échappe, la lumière et les ténèbres, la vie et la mort, la même sagesse a placé à la suite l'une de l'autre deux périodes de siècles bien différentes: la première, qui a commencé avec le monde et qui finira avec lui; la seconde, que nous attendons et qui se confondra avec l'éternité.

Lors donc qu'apparaîtra cette borne posée entre deux abîmes ouverts, lorsque la figure du monde s'évanouira, et que le temps, rideau d'un jour jeté devant l'éternité, tombera, alors le genre humain tout entier se lèvera du tombeau pour comparaître devant son juge, pour y recevoir la récompense ou le châtiment que chacun de nous aura mérité; éternellement heureux, éternellement malheureux. Alors plus de mort, plus de résurrection nouvelle! Rendus à la chair que nous habitons aujourd'hui, nous ne changerons plus. Les fidèles adorateurs de Dieu, revêtus de la substance de l'immortalité, jouiront éternellement de Dieu; les profanes, tous ceux qui ne seront pas irréprochables devant lui, seront condamnés à des flammes également immortelles, auxquelles il communique sa divine substance et qui ont la vertu de rendre incorruptible. Vos philosophes même ont reconnu la différence entre le feu que nous voyons et celui que nous ne voyons pas, entre le feu qui sert à l'usage de l'homme, et celui que Dieu allume pour ses vengeances, soit que le dernier éclate dans la foudre, soit qu'il gronde dans la terre et s'élance par les ouvertures des montagnes. Ce feu miraculeux ne consume pas ce qu'il dévore; il répare à mesure qu'il détruit. Ainsi les montagnes brûlent toujours sans jamais se consumer; ainsi celui qui est frappé de la foudre parmi vous ne tombera plus en cendres sous le feu humain. Image sensible, témoignage toujours subsistant de ce feu indestructible qui alimente le châtiment! Puisque les montagnes brûlent

toujours et ne se consument jamais, pourquoi les pécheurs et les ennemis de Dieu ne pourraient-ils pas toujours souffrir et toujours vivre, brûler sans cesse et vivre sans fin ?

XLIX. — Ces dogmes, vous ne les traitez de préjugés que parmi nous. Chez les philosophes et les poètes, ce sont des connaissances sublimes. Ils sont tous des génies du premier ordre, des sages par excellence. Pour nous, nous ne sommes que des idiots. A eux l'estime et les honneurs ! à nous le mépris, l'insulte, et qui plus est, le châtiment !

Préjugés, tant qu'il vous plaira ! Absurdités, si vous le trouvez bon ! Mais ils n'en sont ni moins nécessaires, ni moins utiles, puisque, par la crainte de supplices éternels, ou par l'espoir d'une récompense sans fin, ils obligent à devenir meilleur quiconque les croit. Ne venez donc plus traiter de chimères ou d'inepties des dogmes dont la croyance est si avantageuse : on ne peut condamner à aucun titre ce qui est véritablement utile. S'il y a préjugé quelque part, il est dans vous qui repoussez avec blâme des doctrines aussi profitables, et qui par là même sont justifiées du reproche d'absurdité. Admettons pour un moment que ce soient des chimères et des extravagances, au moins ne portent-elles préjudice à personne : il faut les inscrire alors parmi ces mille opinions vaines et fabuleuses que personne ne vous défère, contre lesquelles vous n'avez pas de sentence, et que vous laissez circuler librement comme innocentes. Êtes-vous décidés à les punir ? punissez-les par le ridicule ; mais par le glaive, par le feu, par les croix, par les bêtes, jamais !

Ce n'est pas seulement une aveugle multitude qui triomphe de ces barbares exécutions, et insulte aux victimes : il en est parmi vous qui mendient la faveur populaire par ces iniquités, et s'en applaudissent fièrement, comme si le pouvoir que vous avez sur nous ne venait pas de nous-mêmes. Assurément, je suis chrétien, parce que je veux l'être : vous ne me condamnerez donc que parce je voudrai bien être condamné. Puisque vous n'avez de pouvoir sur

moi qu'autant que je vous en donne, ce n'est donc pas de vous, mais de moi seul que vous le tenez : et la multitude triomphe bien vainement à l'aspect de nos tortures. A nous le triomphe qu'elle usurpe, puisque nous aimons mieux être condamnés que de nous déshériter de Dieu ! Loin de battre des mains, nos ennemis devraient s'affliger, puisque nous avons obtenu ce que nous avions choisi !

L. — Eh bien ! nous prenons acte de vos paroles, dites-vous. Pourquoi donc vous plaindre de la persécution, puisque vous voulez être persécutés ? Vous devez aimer ceux de qui vous souffrez ce que vous voulez souffrir !

— Sans doute, nous aimons la souffrance, mais comme on aime la guerre, où personne ne s'engage volontiers à cause de ses alarmes et de ses périls. On n'en combat pas moins de toutes ses forces : après avoir accusé la guerre, on se réjouit de la victoire, parce qu'on en sort chargé de gloire et de butin. Notre champ de bataille à nous, ce sont vos tribunaux où l'on nous traîne, et en face desquels nous combattons pour la vérité, au péril de notre tête. Notre victoire, c'est le suffrage de Dieu ; notre butin, l'éternité. Nous perdons la vie, il est vrai ; mais nous emportons le trophée en mourant. En mourant, nous triomphons, nous échappons à nos ennemis. Insultez à nos douleurs tant qu'il vous plaira ! Appelez-nous hommes de poteaux et de sarmens, parce que vous nous immolez au pied des poteaux, sous la flamme du sarment. Voilà nos palmes à nous, voilà notre pourpre, voilà notre char de triomphe. Les vaincus ont bien sujet de ne pas nous aimer ; aussi nous regardent-ils comme des furieux et des désespérés.

Mais que cette fureur et ce désespoir soient allumés chez vous par une vaine passion de gloire et de réputation, ils se convertissent en étendard d'héroïsme. Scevola brûle volontairement sa main sur un autel : quelle constance ! Empédocle se précipite dans le gouffre embrasé de l'Etna : quelle énergie ! La fondatrice de Carthage, je ne sais quelle Didon, livre au bûcher son second hymen : ô prodige de

chasteté! Régulus, plutôt que de vivre, échangé contre plusieurs ennemis, endure dans son corps mille et mille aiguillons : ô magnanimité romaine, libre et triomphante jusque dans les fers! Anaxarque, pendant qu'on le broie dans un mortier, s'écrie : « Broyez, broyez l'enveloppe « d'Anaxarque! car, pour Anaxarque, il ne sent rien : » admirable force d'ame, énergique philosophie qui plaisante jusque dans les angoisses d'une pareille mort!

Laissons de côté ceux qui ont cherché la louange publique dans leur propre poignard, ou dans quelque genre de mort plus doux : vous-mêmes, vous couronnez la constance dans les supplices. Une courtisane d'Athènes, après avoir lassé le bourreau, se coupa la langue avec ses dents, et la cracha au visage du tyran qui la torturait, pour qu'il lui fût impossible de révéler les conjurés, quand même, vaincue par la douleur, elle en aurait la volonté. Zénon d'Élée, interrogé par Denys à quoi pouvait servir la philosophie : « *A braver la mort*, » répondit-il. Déchiré par les fouets du despote, le philosophe scella sa réponse de tout son sang. La flagellation des jeunes Lacédémoniens, irritée encore par la présence et les exhortations de leurs parents, les couvre de gloire à proportion du sang qu'ils répandent.

Voilà une gloire légitime, parce que c'est une gloire humaine! Il n'y a là ni préjugé, ni fanatisme, ni désespoir dans le mépris de la vie et des supplices. Eh quoi! il est permis d'endurer pour la patrie, pour l'empire, pour l'amitié, ce qu'il est défendu d'endurer pour Dieu! Vous érigez des statues à ces héros profanes; vous gravez leurs éloges sur le marbre; vous éternisez leur nom sur l'airain; autant qu'il est en vous, vous leur créez après leur mort une existence indestructible! Et le héros chrétien qui attend de Dieu la résurrection véritable, qui souffre pour lui dans cette espérance, le héros chrétien n'est à vos yeux qu'un homme saisi de démence!

Courage, dignes magistrats! Assurés que vous êtes des applaudissements populaires tant que vous immolerez des

Chrétiens à la multitude, condamnez-nous, déchirez nos corps, appliquez-les à la torture, broyez-les sous vos pieds! Vos barbaries prouvent notre innocence : c'est pourquoi Dieu nous envoie la tribulation. Dernièrement, en condamnant une Chrétienne à être exposée dans un lieu infâme plutôt qu'au lion de l'amphithéâtre, vous avez reconnu que la perte de la chasteté est pour nous le plus grand des supplices, et plus terrible que la mort elle-même.

Mais où aboutissent les raffinements de votre cruauté? Ils sont l'amorce du Christianisme. Plus vous nous moissonnez, plus notre nombre grandit : notre sang est une semence de Chrétiens. La plupart de vos sages ont recommandé le courage dans la douleur et la confiance dans la mort. Cicéron l'a fait dans ses Tusculanes; Sénèque, Pyrrhon, Diogène, Callinicus l'ont fait dans divers traités. Mais l'exemple des Chrétiens est mille fois plus éloquent que les prédications de vos philosophes. Cette invincible fermeté elle-même que vous nous reprochez, qu'est-elle autre chose que la leçon la plus puissante? Qui peut assister à ce spectacle sans éprouver le désir de scruter le mystère qu'il renferme? Le mystère une fois pénétré, ne vient-on pas se joindre à nous? Une fois dans nos rangs, n'aspire-t-on pas à souffrir, pour obtenir en échange la plénitude des grâces divines, pour acheter au prix de son sang le pardon de ses iniquités? car il n'en est point que le martyre n'efface. Aussi, grâces vous soient rendues pour vos sentences de mort! Mais que les jugements de Dieu sont bien loin des jugements des hommes! Tandis que la terre nous condamne, le ciel nous absout.

LES PRESCRIPTIONS

CONTRE

LES HÉRÉTIQUES.

I. Les circonstances présentes m'obligent d'avertir qu'il ne faut s'étonner, ni qu'il y ait des hérésies, elles ont été prédites ; ni qu'elles détruisent la foi de quelques-uns, car elles existent pour que notre foi, passant par la tentation, ait le mérite de l'épreuve. C'est donc sans fondement que le grand nombre se scandalise de ce que les hérésies font tant de progrès. Eh ! que serait-ce s'il n'y en avait point? Lorsqu'une chose est, elle a nécessairement et sa cause finale pour laquelle elle est, et son énergie propre qui en fait l'essence, et sans quoi elle ne peut être.

II. Nous ne sommes pas surpris que la fièvre soit placée parmi les principes de douleur et de mort qui affaiblissent le corps humain : telle est sa nature. Par conséquent, si nous sommes effrayés que les hérésies puissent produire l'affaiblissement et l'extinction de la foi, nous devons l'être d'abord qu'elles existent ; car n'existant que pour produire cet effet, elles ont nécessairement ce pouvoir, dès qu'elles existent. C'est parce que nous savons que la fièvre est un mal, et par sa cause, et par sa nature, qu'elle nous effraie sans nous étonner. Ne pouvant la détruire, nous faisons tous nos efforts pour nous en ga-

rantir. Mais pourquoi nous étonner que les hérésies qui nous brûlent de feux bien plus dévorants, et qui donnent la mort éternelle, puissent avoir de tels effets, au lieu d'empêcher qu'elles ne les aient? C'est uniquement ce dernier point qui dépend de nous. Au reste, elles n'ont de pouvoir qu'autant que nous nous en laissons effrayer; troublés par la frayeur, nous nous scandalisons; nous scandalisant, nous nous persuadons que ce pouvoir ne vient que de la vérité. Il serait étonnant sans doute que le mal eût tant de pouvoir, si c'était sur d'autres que sur des hommes faibles dans la foi. Dans les combats d'athlètes et de gladiateurs, le vainqueur n'est, pour l'ordinaire, ni brave, ni encore moins invincible; mais il a eu en tête un faible adversaire, aussi lui en propose-t-on un plus courageux. Le vainqueur est vaincu à son tour. Il en est de même des hérésies : puissantes par notre faiblesse, elles ne peuvent rien sur une foi ferme et solide.

III. Les ames faibles sont encore entraînées par la chute de certains personnages. Comment, dit-on, des personnes si fidèles, si fermes, si éprouvées dans l'Eglise, ont-elles pu passer dans le parti de l'erreur? Ceux qui font l'objection pourraient eux-mêmes répondre que ces personnes n'étaient dans le fond rien de tout ce qu'on suppose, puisque l'hérésie les a perverties. Mais, d'ailleurs, est-il bien extraordinaire que des hommes d'une vertu à l'épreuve se soient démentis dans la suite? Saül, au-dessus de tout son peuple, succomba bientôt après à la jalousie; David, ce prince selon le cœur de Dieu, est souillé du double crime d'adultère et d'homicide; Salomon, comblé des dons de Dieu, rempli de sa sagesse, est entraîné dans l'idolâtrie par ses femmes. Il était réservé au Fils de Dieu seul de persévérer jusqu'à la fin sans péché. Quoi! si un évêque, si un diacre, si une veuve, si une vierge, si un docteur, si un martyr même s'éloigne de la foi, les hérésies deviendront-elles pour cela la vérité? Jugeons-nous de la foi par les personnes, ou des personnes par la foi? Point de sage

que le fidèle, point de grand homme que le Chrétien, point de Chrétien que celui qui aura persévéré jusqu'à la fin. Homme, vous ne connaissez d'un autre homme que l'extérieur; vous croyez ce que vous voyez; vous ne voyez que jusqu'où porte votre vue. L'œil de Dieu est seul perçant; il lit au fond des cœurs, tandis que l'homme s'arrête au visage. Aussi le Seigneur connaît-il ceux qui sont à lui; « il arrache toute plante que son Père n'a point plantée; il « nous fait voir les derniers parmi les premiers; il tient le « van dans sa main pour nettoyer son aire. » Que la paille légère vole au gré du premier souffle des tentations, le froment en sera plus pur dans les greniers du Seigneur. N'y eut-il pas même plusieurs disciples du Seigneur qui se scandalisèrent de lui et l'abandonnèrent? Mais les autres ne lui en restèrent pas moins attachés. Sachant qu'il venait de Dieu, et qu'il était la parole de vie, ils l'accompagnèrent jusqu'à la fin, quoiqu'il leur eût laissé la liberté de se retirer s'ils le jugeaient à propos. Comment s'étonner que son Apôtre ait été abandonné par un Phygellus, un Hermogène, un Philétus, un Hyménée, puisque parmi les Apôtres eux-mêmes il y eut un traître. Nous nous étonnons de voir ses églises délaissées par quelques personnes; mais ce que nous souffrons, à l'exemple de Jésus-Christ, est ce qui montre que nous sommes Chrétiens. « Ils sont sortis d'entre « nous, dit son disciple bien-aimé, mais ils n'étaient pas « des nôtres; s'ils en eussent été, ils seraient demeurés « avec nous. »

IV. Souvenons-nous des oracles du Seigneur et de ses Apôtres, qui, en nous prédisant qu'il y aurait des hérésies, nous ont ordonné de les fuir. Et comme nous ne sommes pas troublés parce qu'il y en a, nous ne devons pas être surpris qu'elles aient les suites qui nous obligent à les fuir. Le Seigneur nous avertit qu'il viendra un grand nombre de loups ravisseurs sous des peaux de brebis. Quelles sont ces peaux de brebis, sinon les dehors du Christianisme? Quels sont ces loups ravisseurs, sinon des

esprits trompeurs qui se tiennent cachés pour ravager le troupeau de Jésus-Christ? Qui sont les faux prophètes, sinon les docteurs de l'erreur? Qui sont les faux apôtres, sinon les corrupteurs de l'Evangile? Qui sont les antechrists à présent et dans tous les temps, sinon des hommes rebelles à Jésus-Christ? Il y a actuellement des hérésies qui ne déchirent pas moins l'Eglise par la perversité de leurs doctrines, que l'antechrist ne la déchirera un jour par la cruauté de la persécution; avec cette différence que la persécution fait des martyrs, et que l'hérésie ne fait que des apostats. Il fallait, selon l'Apôtre, qu'il y eût des hérésies pour faire connaître ceux qui sont à l'épreuve, et des fureurs de la persécution, et de la séduction de l'hérésie; car Paul n'appelle pas hommes à l'épreuve ceux qui abandonnent la foi pour l'hérésie, quoiqu'ils s'efforcent d'interpréter en leur faveur un autre texte du même Apôtre, qui dit : « Examinez tout, et gardez ce qui est « bien : » comme si, après avoir mal examiné, on ne pouvait pas se tromper en choisissant ce qui est mal.

V. Si l'Apôtre s'élève contre les schismes et les divisions qui sont, sans contredit, des maux, et si, immédiatement après, il y joint les hérésies, il témoigne par là qu'il les regarde comme un mal plus considérable, puisqu'il croit qu'il y a des schismes et des divisions, parce qu'il faut qu'il y ait même des hérésies. La perspective d'un plus grand mal lui en rend un plus léger vraisemblable. Il prend de là occasion d'avertir qu'il ne faut pas se laisser troubler par les plus fortes tentations, dont le but est de faire connaître les vertus à l'épreuve, celles que l'hérésie n'a pu ébranler. Enfin, si le passage de l'Apôtre ne tend qu'à maintenir l'union et à éteindre toutes les divisions, et si les hérésies ne sont pas moins contraires à l'union que les schismes et les dissensions, il s'ensuit manifestement que l'Apôtre range les hérésies et les schismes dans la même classe, et qu'il est bien éloigné, par conséquent, de regarder comme des hommes à l'épreuve ceux qui se sont

séparés par l'hérésie; d'autant plus qu'il condamne toute séparation, et qu'il recommande de penser et de parler tous de même, ce que ne permet point l'hérésie.

VI. Ne nous arrêtons pas davantage sur ce sujet, puisque c'est le même Apôtre qui, dans l'Epître aux Galates, met l'hérésie au nombre des péchés de la chair, et conseille à Tite de fuir tout hérétique après une première correction, parce qu'il est perverti et condamné par lui-même. Dans presque toutes ses Épîtres, Paul nous répète qu'il faut éviter les fausses doctrines : il désigne sous ce nom les hérésies, dont ces fausses doctrines sont le fruit. Hérésie vient d'un mot grec qui signifie *choix*, parce que l'hérétique choisit effectivement la doctrine qu'il invente ou qu'il adopte. C'est pourquoi l'Apôtre dit que l'hérétique est condamné par lui-même, car c'est de lui-même qu'il a choisi la doctrine qui le fait condamner. Pour nous, il ne nous est permis ni d'inventer, ni de choisir ce qu'un autre aurait inventé. Nous avons pour auteurs les Apôtres du Seigneur, qui eux-mêmes n'ont rien imaginé, ni choisi, mais qui ont transmis fidèlement à l'univers la doctrine qu'ils avaient reçue de Jésus-Christ. Aussi, quand un ange viendrait du ciel nous annoncer un autre Evangile, nous lui dirions *anathème*. Le Saint-Esprit nous avait prévenus que l'ange séducteur, transformé en ange de lumière, obséderait la vierge Philumène. C'est lui dont les prestiges ont engagé Apelle à inventer une nouvelle hérésie.

VII. Ce sont là les doctrines des hommes et des démons, nées de la sagesse profane, pour charmer les oreilles curieuses. Le Seigneur a traité cette sagesse de folie, et a choisi ce qui est folie selon le monde, pour confondre la philosophie. La philosophie, qui entreprend de sonder témérairement la nature de la divinité et de ses décrets, a fourni matière à cette sagesse profane : c'est elle, en un mot, qui a inspiré toutes les hérésies. De là viennent les *Eons*, et je ne sais quelles formes bizarres, et la trinité humaine de Valentin, qui avait été platonicien. De là le

dieu bon et pacifique de Marcion, sorti des stoïciens. Les épicuriens enseignent que l'ame est mortelle. Toutes les écoles de philosophie s'accordent à nier la résurrection des corps. La doctrine qui confond la matière avec Dieu, est la doctrine de Zénon. Parle-t-on d'un dieu de feu? c'est l'opinion d'Héraclite. Les philosophes et les hérétiques traitent les mêmes sujets, s'embarrassent dans les mêmes questions. D'où vient le mal et pourquoi est-il? D'où vient l'homme, et comment? Et d'où vient Dieu, comme l'a demandé récemment Valentin? c'est sans doute de la pensée et d'un avorton. Que je plains Aristote d'avoir inventé pour eux la dialectique, cet art de la dispute, également propre à détruire et à édifier, vrai Protée dans ses systèmes, outrée dans ses conjectures, bizarre dans le choix de ses sujets, fertile en contentions, contraire à elle-même, sans cesse défaisant tout ce qu'elle vient de faire! De là ces fables, ces généalogies sans fin, ces questions oiseuses, ces discours qui gagnent comme la gangrène, contre lesquels veut nous prémunir l'Apôtre, qui, dans son Epître aux Colossiens, avertit de se tenir en garde contre la philosophie : « Pre-« nez garde que quelqu'un ne vous trompe au moyen de « la philosophie et des discours séducteurs, selon la tradi-« tion des hommes, et contre la sagesse du Saint-Esprit. » Il avait été à Athènes, où il avait connu par lui-même cette sagesse profane qui se vante d'enseigner la vérité qu'elle corrompt, et divisée en plusieurs sectes, qui sont comme autant d'hérésies, ennemies jurées les unes des autres. Mais qu'y a-t-il de commun entre Athènes et Jérusalem, l'académie et l'Eglise, les hérétiques et les Chrétiens? Notre secte vient du portique de Salomon, qui nous a enseigné à chercher Dieu avec un cœur simple et droit. A quoi pensaient ceux qui prétendaient nous composer un Christianisme stoïcien, platonicien et dialecticien?

VIII. Nous n'avons pas besoin de curiosité après Jésus-Christ, ni de recherches après l'Évangile. Quand nous croyons, nous ne voulons plus rien croire au-delà; nous

croyons même qu'il n'y a plus rien à croire. Je viens à une objection dont les nôtres se servent pour autoriser leur curiosité, et les hérétiques pour nous embarrasser. Il est écrit, dit-on : « Cherchez, et vous trouverez. » Faisons attention au temps dans lequel Jésus-Christ dit ces paroles : c'était dans les commencements de sa prédication, lorsque tout le monde doutait s'il était le Christ, lorsque Pierre n'avait pas encore déclaré qu'il le reconnaissait pour le Fils de Dieu, lorsque Jean, qui en était assuré, venait de mourir. C'est donc avec bien de la raison que Jésus-Christ disait : « Cherchez, et vous trouverez, » lorsque, n'étant pas encore connu, il fallait nécessairement le chercher. Au reste, tout ceci regarde les Juifs, qui avaient où chercher le Christ. Ils ont, disait-il lui-même, Moïse et Élie, c'est-à-dire la loi et les prophètes qui annoncent Jésus-Christ. C'est ce qu'il dit encore plus ouvertement ailleurs : « Sondez les « Ecritures, dont vous espérez le salut, car elles parlent « de moi; » c'est-à-dire, « cherchez et vous trouverez. » Il est évident que la suite du texte s'adresse aux Juifs : « Frappez « et on vous ouvrira. » Autrefois les Juifs seuls étaient dans l'Eglise de Dieu, d'où ils furent chassés pour leur infidélité. Les Gentils, au contraire, en étaient exclus, à un très-petit nombre près, qu'on peut comparer à une goutte d'eau ou à un grain de poussière. Or, celui qui a toujours été dehors frappera-t-il où il n'a jamais été ? Connaît-il une porte où il n'a point été admis, par laquelle même il n'est jamais sorti ? Mais celui qui a été introduit et chassé dans la suite connaît la porte et peut y frapper. Les paroles suivantes, « Demandez, et vous recevrez, » conviennent à ceux qui savaient à qui ils devaient demander, et qui avaient de lui des promesses; je veux dire le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, que les Gentils ne connaissaient pas plus que ses promesses. C'est pourquoi le Sauveur disait : « Je ne « suis envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël. » Il ne jetait pas encore aux chiens le pain des enfants, il n'avait pas encore ordonné d'aller chez les Gentils. Ce ne

fut qu'après sa résurrection qu'il envoya ses disciples enseigner et baptiser toutes les nations, lorsqu'ils auraient reçu le Saint-Esprit qui devait bientôt leur apprendre toute vérité, comme il arriva en effet. Si les Apôtres. chargés d'enseigner les nations, devaient avoir eux-mêmes le Saint-Esprit pour maître, il est bien certain que ces paroles, « Cherchez, et vous trouverez, » ne nous regardaient point, nous à qui la doctrine des Apôtres devait se présenter d'elle-même, après avoir été instruits eux-mêmes par le Saint-Esprit. A la vérité, toutes les paroles de Notre-Seigneur sont pour tous. Des Juifs, qui les ont entendues, elles sont venues jusqu'à nous. Mais comme, pour l'ordinaire, elles les regardent directement, elles renferment moins des leçons pour nous que des exemples.

IX. Je veux bien ne pas faire valoir tous mes avantages. Supposons que ces paroles, « Cherchez, et vous trouverez, » s'adressent à tout le monde; on conviendra cependant qu'il faut consulter la raison pour en découvrir le véritable sens. Pour pénétrer les oracles divins, il ne faut pas s'arrêter à la lettre; il est nécessaire d'en approfondir l'esprit et l'énergie. Je commence par poser un principe lumineux : c'est que Jésus-Christ a enseigné pour tous les peuples un symbole de loi fixe et invariable que tout le monde est obligé de croire, et qu'on doit chercher par conséquent pour le trouver et le croire. Mais ce symbole unique et invariable ne demande point des recherches infinies. Cherchez jusqu'à ce que vous trouviez, croyez quand vous aurez trouvé; alors il ne vous reste plus qu'à garder ce que vous croyez, pourvu cependant que vous croyiez que vous n'avez rien de plus à chercher ni à croire dès que vous avez trouvé, et que vous croyiez ce qu'a enseigné celui qui vous défend de rien chercher au-delà. Si quelqu'un est incertain de ce que Jésus-Christ a enseigné, on lui démontrera que la doctrine de notre divin Maître ne se trouve que chez nous. Assuré de la force de mes preuves, et craignant que certaines personnes ne donnent une inter-

prétation arbitraire et déraisonnable à ces paroles, « Cherchez, et vous trouverez, » je les préviens qu'elles n'ont rien à chercher au-delà de ce qu'elles ont cru devoir chercher.

X. Au reste, toute cette discussion peut se réduire à trois points : la chose même, ou l'objet des recherches ; le temps, quand il faut chercher ; le terme, jusqu'à quand. Il faut chercher ce que Jésus-Christ a enseigné, tandis que vous n'avez pas trouvé, et jusqu'à ce que vous trouviez. Vous avez trouvé quand vous avez cru : car vous avez cru, et vous n'auriez point cru si vous n'aviez pas trouvé. Comme vous n'avez cherché que pour trouver, vous ne trouvez que pour croire ; en croyant, vous mettez fin à toutes vos recherches : le fruit même de vos recherches, quand vous l'avez recueilli, vous avertit de vous arrêter. Voilà aussi le terme que vous a marqué celui qui vous ordonne de ne croire, et par conséquent de ne chercher que ce qu'il a enseigné. Mais si, par la raison que les uns ont enseigné une chose, les autres une autre, nous voulons chercher tant que nous pourrons trouver, il faut nous attendre à chercher toujours et à ne croire jamais. Oui ; quel sera le terme de mes recherches et de mes découvertes, le point fixe de ma croyance ? Chez Marcion ? Mais Valentin me crie de son côté : Cherchez, et vous trouverez. Chez Valentin ? Apelle me tient le même langage. Ebion, Simon, tous, en un mot, emploient le même artifice pour m'attirer à leur parti. Je ne pourrai donc me fixer nulle part, tandis que je suivrai tous ceux qui me crieront : Cherchez, et vous trouverez ; comme si je ne pouvais trouver en aucun lieu, en aucun temps, ce que Jésus-Christ a enseigné, ce qu'il faut chercher, ce qu'il est nécessaire de croire.

XI. C'est sans conséquence qu'erre ainsi de côté et d'autre quiconque n'abandonne rien : on a droit seulement de lui reprocher ses courses vagabondes. Mais si j'ai cru ce que je devais croire en effet, et qu'après cela je m'imagine que je dois chercher encore, j'espère donc trou-

ver quelque chose de plus : or, je ne puis l'espérer que parce qu'avec l'air de croire, je ne croyais pas réellement, ou parce que j'ai cessé de croire. Mais si je renonce à la foi, me voilà apostat; en un mot, si je cherche, c'est que je n'ai pas encore trouvé, ou que j'ai perdu. Cette femme de l'Evangile avait perdu une de ses dix dragmes; c'est pourquoi elle la cherchait. L'a-t-elle trouvée, elle met fin à sa recherche. Un homme n'avait pas de pain; c'est pour cela qu'il frappait à la porte de son voisin. Dès qu'on lui a ouvert et qu'on lui a donné ce qu'il demandait, il cesse de frapper. Une veuve sollicitait une audience de son juge qui refusait de l'entendre; dès qu'elle l'a obtenue, elle demeure tranquille. Tant il est vrai qu'il doit y avoir un terme à tout, soit qu'on cherche, qu'on frappe, ou qu'on demande; car on donnera à celui qui demande, dit Jésus-Christ; on ouvrira à celui qui frappe, et quiconque cherche trouvera. Faites-y attention, vous qui cherchez toujours sans trouver, vous cherchez où l'on ne trouve point; vous qui frappez toujours sans qu'on ouvre, vous frappez où il n'y a personne; vous enfin qui demandez sans qu'on vous accorde, vous demandez à qui ne peut rien accorder.

XII. Pour nous, quand il nous faudrait chercher encore, quand il nous faudrait chercher toujours, où chercherions-nous ? Chez les hérétiques, où tout est étranger, tout est opposé à la vérité chrétienne, et avec qui il nous est défendu de communiquer ? Quel est le serviteur qui attend sa nourriture d'un étranger, pour ne pas dire de l'ennemi de son maître ? Et quel est le soldat, si ce n'est un déserteur, un transfuge, un rebelle, qui va demander la solde ou une gratification à un prince qui n'est point allié du sien, à un prince ennemi ? Cette femme cherchait sa dragme, mais dans sa maison; cet homme frappait, mais à la porte de son voisin; cette veuve sollicitait un juge, dur, à la vérité, mais qui, après tout, n'était pas ennemi. Que peut-on édifier avec ceux qui ne savent que

détruire? Quelle lumière espérer où tout est ténèbres? Cherchons donc chez nous et parmi les nôtres, mais seulement ce qui peut tomber en question, sans blesser la règle de la foi.

XIII. Or, voici la règle ou le symbole de notre foi; car nous allons faire une déclaration publique de notre croyance. Nous croyons qu'il n'y a qu'un seul Dieu, auteur du monde qu'il a tiré du néant par son Verbe engendré avant toutes les créatures. Nous croyons que ce Verbe, qui est son Fils, est apparu plusieurs fois aux patriarches sous le nom de dieu, qu'il a toujours parlé par les prophètes; qu'il est descendu, par l'opération de l'Esprit de Dieu le Père, dans le sein de la Vierge Marie, où il s'est fait chair; qu'il est né d'elle; que c'est notre Seigneur Jésus-Christ qui a prêché la loi nouvelle et la promesse nouvelle du royaume des cieux. Nous croyons qu'il a fait plusieurs miracles; qu'il a été crucifié; qu'il est ressuscité le troisième jour après sa mort; qu'il est monté aux cieux, où il est assis à la droite de son Père; qu'il a envoyé à sa place la vertu du Saint-Esprit, pour conduire ceux qui croient; enfin qu'il viendra avec un grand appareil, pour mettre les saints en possession de la vie éternelle et de la béatitude céleste, et pour condamner les méchants au feu éternel, après les avoir ressuscités les uns et les autres en leur rendant leur chair.

XIV. Voilà la règle de foi que Jésus-Christ nous a donnée, comme nous le prouverons, et sur laquelle il n'y a jamais parmi nous de dispute, sinon celles qu'élève l'hérésie et qui font les hérétiques. Non, elle ne doit jamais souffrir d'atteinte, quoi que vous cherchiez, que vous discutiez, quelque essor que vous donniez à votre curiosité. Mais, si quelque chose vous paraît obscur ou équivoque, vous avez quelques-uns de vos frères doués de la science, ou qui ont été instruits par des docteurs consommés. Vous en avez qui, curieux comme vous, chercheront avec vous. Enfin, si vous savez ce que vous

devez savoir, il vous est plus avantageux d'ignorer le reste, de peur d'apprendre ce que vous ne devez point savoir. Jésus-Christ a dit : « Votre foi vous a sauvé, » et non pas l'examen des Ecritures. La foi réside dans le symbole : vous avez la loi, et le salut vient de l'observation de la loi : la discussion résulte de la curiosité, et toute sa gloire consiste dans la réputation d'habileté. Que la curiosité cède à la foi, la vaine gloire au salut ; ou qu'ils se taisent, ou du moins qu'ils se reposent. Ne rien savoir contre la règle, c'est tout savoir. Quand même les hérétiques ne seraient pas les adversaires de la vérité, quand même nous ne serions pas avertis de les fuir, que peut-on apprendre en conférant avec des hommes qui conviennent qu'ils cherchent encore ? S'ils cherchent sérieusement, ils n'ont donc rien trouvé de certain ; et tant qu'ils cherchent, ils montrent leurs doutes. Vous qui cherchez de votre côté, si vous vous adressez à des gens qui cherchent aussi, irrésolu, incertain, aveugle, vous serez infailliblement conduit dans le précipice par des hommes également irrésolus, incertains et aveugles. Mais lorsqu'ils font semblant de chercher, avec l'intention de vous jeter dans l'inquiétude et de vous insinuer leurs erreurs, après vous avoir attiré par cet artifice ; lorsque vous les voyez défendre opiniâtrément ce qu'ils disaient auparavant qu'il fallait encore chercher, déclarez-leur que vous êtes déterminé à renoncer à eux plutôt qu'à Jésus-Christ ; car, puisqu'ils cherchent encore, ils n'ont donc pas trouvé ; ils ne croient pas, ils ne sont pas Chrétiens. Mais lorsqu'ils croient, et qu'ils disent qu'il faut encore chercher, pour défendre leur sentiment, avant de le défendre, ils le désavouent donc, puisqu'ils confessent qu'ils ne croient pas encore, tandis qu'ils cherchent. Ils ne sont donc pas Chrétiens, de leur propre aveu. Le seraient-ils pour nous ? Avec tant de fausseté, quelle foi peuvent-ils avoir ? Emploient-ils le mensonge pour faire recevoir la vérité ?

XV. Mais, dit-on, ils ne s'appuient que sur les Ecri-

tures, ils ne prétendent nous convaincre que par les Ecritures; comme si on pouvait rien prouver sur les matières de foi que par les livres de la foi. Nous voici arrivés à ce qui est proprement l'objet de cet ouvrage : c'est à quoi tendait le préambule qu'on vient de lire. Nous allons attaquer nos adversaires dans le poste même d'où ils nous défient. Leur audace à s'armer des Ecritures en impose d'abord à quelques personnes : dans le combat, ils fatiguent les forts; ils triomphent des faibles, et jettent des inquiétudes dans le cœur des autres. C'est pourquoi nous les arrêtons dès le premier pas, en soutenant qu'ils ne sont point du tout recevables à disputer sur les Ecritures. C'est-là leur arsenal; mais avant qu'ils puissent en tirer des armes, il faut examiner à qui appartiennent les Ecritures, pour ne pas les laisser usurper à ceux qui n'y ont aucun droit.

XVI. On pourrait croire que je parle de la sorte par défiance de ma cause, ou dans la crainte d'engager le combat, si je n'avais pour moi de fortes raisons, et surtout l'autorité de l'Apôtre, qui doit être notre règle en ce qui regarde la foi. Il nous recommande d'éviter les questions inutiles, les nouveautés profanes, et de fuir l'hérétique, après une réprimande, et non après la dispute. Il interdit tellement la dispute, qu'il ne permet d'aller trouver l'hérétique que pour le réprimander, et cela une seule fois; sans doute parce qu'il n'est pas Chrétien, et qu'on ne doit pas lui faire plusieurs réprimandes, ni en présence de deux ou trois témoins, comme à un Chrétien. C'est par la raison même qu'on ne doit pas disputer avec lui, qu'il est ordonné de le réprimander. D'ailleurs, la dispute sur les Ecritures n'est bonne qu'à briser la tête et épuiser les poumons.

XVII. L'hérésie rejette certains livres des Ecritures, et ceux qu'elle reçoit comme canoniques, elle ne les reçoit pas entiers; elle les altère, et par ce qu'elle en retranche, et par ce qu'elle y ajoute, pour les plier à son

système. Ceux qu'elle reçoit entiers, elle les pervertit encore par les interprétations qu'elle imagine : car il est également contraire à la vérité d'altérer le sens ou le texte. L'audacieux novateur n'a garde de reconnaître ce qui le confond; mais il cite avec affectation tout ce qu'il a falsifié, et les passages obscurs dont il abuse. Si versé que vous soyez dans la science de l'Ecriture, qu'espérez-vous gagner par la dispute? Tout ce que vous avancerez, il le niera opiniatrément, tandis qu'il soutiendra tout ce que vous nierez : d'une pareille conférence, vous ne remporterez que beaucoup de fatigue et d'indignation.

XVIII. Celui pour qui vous vous étiez engagé dans cette discussion des Ecritures, et dont vous prétendiez dissiper les doutes, se tournera-t-il du côté de l'erreur ou de la vérité? Surpris que vous n'ayez eu aucun avantage marqué, que de part et d'autre on ait nié et affirmé également, et qu'on soit resté au même point où on en était, il vous quittera peut-être encore plus indécis qu'auparavant, sans pouvoir juger où est l'hérésie. Rien de plus aisé que de rétorquer tout ce que nous avons dit. L'hérétique ne se fera pas scrupule d'assurer que c'est nous qui corrompons l'Ecriture et l'interprétons mal, et que lui seul défend la cause de la vérité.

XIX. Il ne faut donc pas en appeler aux Ecritures, ni hasarder un combat où la victoire sera toujours incertaine, du moins le paraîtra. Mais quand même ce ne serait point là l'issue de toutes les disputes sur l'Ecriture, l'ordre des choses demanderait encore qu'on commençât par examiner, ce qui va nous occuper, à qui appartiennent les Ecritures, à qui appartient la foi, de qui elle est émanée, par qui, quand et à qui a été donnée la doctrine qui fait les Chrétiens? Car, où nous verrons la vraie foi, la vraie doctrine du Christianisme, là indubitablement se trouvent aussi les vraies Ecritures, les vraies interprétations, les vraies traditions chrétiennes.

XX. Quel que puisse être notre Seigneur Jésus-Christ

(qu'il me permette de parler ainsi dans ce moment), quel que soit le Dieu dont il est le Fils, quelle que soit la nature du Dieu homme, la foi dont il est l'auteur, la récompense qu'il promet; lui-même, tandis qu'il était sur la terre, soit dans ses discours au peuple, soit dans ses instructions particulières à ses disciples, il a enseigné ce qu'il était, ce qu'il avait été, la volonté de son Père dont il était chargé, et ce qu'il exigeait des hommes. Parmi ses disciples, il en choisit douze pour l'accompagner, et pour devenir dans la suite les docteurs des nations. L'un d'entre eux ayant été retranché de ce nombre, il commanda aux onze autres, lorsqu'il retourna à son Père après sa résurrection, d'aller enseigner toutes les nations, et de les baptiser au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. Aussitôt après, les Apôtres (ce nom signifie *Envoyés*) ayant choisi Matthias, sur qui tomba le sort, pour remplacer le traître Judas, selon la prophétie de David, et ayant reçu avec le Saint-Esprit qui leur avait été promis, le don des langues et des miracles, ils prêchèrent la foi en Jésus-Christ, et ils établirent des Eglises d'abord dans la Judée; ensuite s'étant partagé l'univers, ils annoncèrent la même foi et la même doctrine aux nations, et fondèrent des Eglises dans les villes. C'est de ces Eglises que les autres ont emprunté la semence de la doctrine, et qu'elles l'empruntent encore tous les jours à mesure qu'elles se forment. Par cette raison, on les compte aussi parmi les Eglises apostoliques, dont elles sont les filles. Tout se rapporte nécessairement à son origine : c'est pourquoi tant et de si nombreuses Eglises sont censées la même Eglise, la première de toutes, fondée par les Apôtres, et la mère de toutes les autres : toutes sont apostoliques, toutes ensemble ne font qu'une seule Eglise par la communication de la paix, la dénomination de frères et les liens de l'hospitalité qui unissent tous les fidèles. Et rien autre chose ne protége ces liens, que la même tradition d'une même foi.

XXI. Voici comme nous tirons de là un argument de prescription. Si notre Seigneur Jésus-Christ a envoyé ses Apôtres pour prêcher, il ne faut donc pas recevoir d'autres prédicateurs que ceux qu'il a établis, parce que personne ne connaît le Père que le Fils et ceux à qui le Fils l'a révélé, et parce que le Fils ne l'a révélé qu'aux Apôtres, envoyés pour prêcher ce qu'il leur a révélé. Mais qu'ont prêché les Apôtres, c'est-à-dire, que leur a révélé Jésus-Christ ? Je prétends, fondé sur la même prescription, qu'on ne peut le savoir que par les Eglises que les Apôtres ont fondées, et qu'ils ont instruites de vive voix, et ensuite par leurs lettres. Si cela est, il est incontestable que toute doctrine qui s'accorde avec la doctrine de ces Eglises apostoliques et mères, aussi anciennes que la foi, est la véritable, puisque c'est celle que les Eglises ont reçue des Apôtres, les Apôtres de Jésus-Christ, Jésus-Christ de Dieu; et que toute autre doctrine, par conséquent, ne peut être que fausse, puisqu'elle est opposée à la vérité des Eglises, des Apôtres, de Jésus-Christ et de Dieu. Il ne nous reste qu'à démontrer que notre doctrine dont nous avons présenté plus haut le symbole, vient des Apôtres, et que, par une conséquence nécessaire, toutes les autres sont fausses. Nous communiquons avec les Eglises apostoliques, parce que notre doctrine ne diffère en rien de la leur : voilà notre démonstration.

XXII. Mais comme elle est si claire et si précise qu'elle ne laisse rien à répliquer, quand elle a été mise dans tout son jour, avant de le faire, écoutons ce que peuvent opposer nos adversaires pour affaiblir cette prescription. Ils ont coutume de dire « que les Apôtres n'ont pas tout su ; » et poussés par le même esprit de démence, ils disent encore que « si les Apôtres ont tout su, ils n'ont pas pour « cela tout enseigné à tous. » Dans ces deux accusations, c'est donc Jésus-Christ même qu'ils blâment d'avoir choisi des disciples ou peu instruits, ou peu fidèles. Mais quel est l'homme sensé qui pourra soupçonner d'ignorance

les disciples du Seigneur, qu'il avait donnés pour maîtres à l'univers, qu'il avait eus dans sa compagnie tous les jours de sa vie mortelle, à qui il expliquait en particulier tout ce qui avait besoin d'éclaircissement, leur disant qu'il leur était accordé de pénétrer des secrets inaccessibles à la multitude? Qu'est-ce qui a pu être caché à Pierre, ainsi appelé parce que l'Eglise devait être bâtie sur lui; à Pierre, qui avait reçu, avec la clef du royaume des cieux, le pouvoir de lier et de délier, tant dans les cieux que sur la terre? Qu'est-ce qui a pu être caché à Jean, le disciple bien-aimé, sur le sein de qui le Sauveur se reposait, à qui seul il montra le traître Judas, qu'enfin il donna pour fils à Marie en sa place? Qu'aurait voulu cacher Jésus-Christ à ceux à qui il avait fait voir sa gloire, Moïse et Elie, à qui il avait fait entendre du ciel la voix de son Père; non pas qu'il rejetât les autres, mais « parce « que le témoignage de trois personnes suffit pour constater « un fait? » Enfin ceux à qui il avait daigné expliquer toutes les Ecritures dans le chemin même, après sa résurrection, ont-ils pu rien ignorer? Il est vrai que le Sauveur avait dit auparavant à ses Apôtres : « J'aurais encore à vous « parler de bien des choses; mais vous ne pouvez pas les « porter à présent. » Mais il ajouta : « Lorsque l'Esprit de « vérité sera venu, il vous enseignera lui-même toute vé« rité. » Il marquait clairement par là qu'ils n'ignoreraient plus rien, lorsqu'ils seraient remplis de l'Esprit saint qu'il leur promettait. Il ne manqua pas d'accomplir sa promesse. Les Actes des Apôtres nous apprennent la descente du Saint-Esprit. Ceux qui ne reçoivent pas ce livre ne peuvent se vanter d'avoir été instruits par le Saint-Esprit, puisqu'ils ne reconnaissent point que le Saint-Esprit ait été envoyé aux fidèles. Ils sont même hors d'état de défendre l'Eglise, puisqu'ils ne sauraient prouver quand ni comment elle fut établie. Mais ils aiment mieux s'ôter à eux-mêmes les preuves des vérités qu'ils conservent, que d'en fournir d'invincibles contre les erreurs qu'ils y ont mêlées.

XXIII. Ils objectent pour prouver cette prétendue ignorance des Apôtres, que Pierre et tous ceux qui l'accompagnaient furent repris par Paul. « C'est une preuve sans « réplique, disent-ils, et que les premiers ignoraient quel« que chose, et que d'autres, dans la suite, eurent des « connaissances plus étendues, tels que Paul, qui en con« séquence reprit ses anciens. » Nous pourrions leur répondre : Puisque vous rejetez les actes des Apôtres, il vous faudrait d'abord montrer qui est ce Paul, ce qu'il était avant son apostolat, et comment il y est parvenu, d'autant plus que vous vous prévalez de son autorité pour bien d'autres choses. Que Paul atteste que de persécuteur il est devenu apôtre, cela ne suffit point pour quiconque ne croit qu'après un mûr examen. Le Sauveur lui-même n'a pas voulu en être cru sur son témoignage. Mais qu'ils croient, d'accord, sans l'autorité des Ecritures pour croire contre les Ecritures : il ne leur servira rien d'alléguer que Pierre a été repris par Paul, s'ils ne prouvent en même temps que Paul a introduit un Evangile différent de celui de Pierre et des autres Apôtres. Bien loin de là, Paul, de persécuteur changé en apôtre, est conduit et présenté aux frères, comme un d'entre eux, par les frères mêmes qui avaient reçu la doctrine et la foi des Apôtres; ensuite il va à Jérusalem, ainsi qu'il le raconte lui-même, pour voir Pierre; c'était à la fois son droit et son devoir, comme collègue de Pierre dans le ministère de la prédication du même Évangile; car les fidèles sans doute n'auraient pas vu avec tant d'étonnement le persécuteur devenu prédicateur, s'il eût prêché un Evangile contraire au leur; ils n'auraient pas non plus glorifié Dieu de ce que son ennemi Paul était venu parmi eux; ils ne lui auraient pas donné la main en signe d'amitié, d'union et de conformité de sentiments : et s'ils partagèrent les fonctions du ministère entre Pierre et Paul, ce n'était pas que les deux Apôtres dussent prêcher deux Evangiles différents, mais pour qu'ils prêchassent le même à différents peuples, Pierre aux Juifs, Paul aux

Gentils. Au reste, si Pierre a été repris de ce qu'après avoir vécu avec les Gentils, il s'en séparait par respect humain, c'était une faute de conduite, et non pas une erreur dans l'enseignement de la foi : aussi n'annonçait-il pas un autre Dieu que le Créateur, un autre Christ que le Fils de Marie, une autre espérance que la résurrection.

XXIV. Je n'aspire pas assurément à la gloire; pour parler plus juste, je n'aurai pas la témérité de faire combattre ensemble deux Apôtres : mais comme nos adversaires ne nous objectent cette réprimande de Paul que pour rendre suspecte la doctrine de Pierre, je répondrai pour celui-ci que Paul lui-même a dit qu'il s'était fait tour à tour Juif pour les Juifs, Gentil pour les Gentils, afin de les gagner tous. Ainsi, les Apôtres, eu égard aux motifs, aux circonstances des temps et des personnes, blâmaient certaines choses qu'ils faisaient eux-mêmes dans des circonstances différentes. Pierre aurait pu reprendre à son tour Paul de ce que défendant la circoncision, il avait cependant fait circoncire Timothée. C'est à ceux qui jugent les Apôtres à peser toutes ces considérations : du moins on accordera que Pierre et Paul furent réunis dans le martyre. Quoique Paul, ravi au troisième ciel, y ait appris de grands mystères, cela n'a pu apporter de changement dans sa prédication, puisqu'ils étaient de nature à n'être révélés à personne. Si cependant ils sont venus à la connaissance de quelqu'un, et que les hérétiques se vantent de les soutenir, il faut aussi qu'ils conviennent que Paul a violé le secret, ou qu'ils nous fassent voir quelqu'autre, ravi au ciel depuis, qui ait eu permission de publier ce qu'il était ordonné à Paul de taire.

XXV. Mais, comme nous l'avons dit, c'est une égale folie, en avouant que les Apôtres n'ont rien ignoré, et qu'ils n'ont pas prêché de doctrines opposées, de prétendre cependant qu'ils n'ont pas communiqué à tous tout ce qu'ils savaient; mais qu'ils ont enseigné publiquement certaines choses, et à tout le monde; et d'autres en secret, et à un

petit nombre de personnes seulement. On se fonde sur ce que Paul dit à Timothée : « Gardez le dépôt ; » et ailleurs : « Gardez le précieux dépôt. » Mais quel est ce dépôt secret qu'on prétend renfermer une doctrine nouvelle ? Est-ce le précepte dont il dit : « Je vous recommande ce précepte, « mon fils Timothée ; » ou cet autre dont il parle en ces termes : « Je vous recommande devant Dieu, qui donne la vie « à tous, et devant Jésus-Christ, qui a rendu sous Ponce-« Pilate un témoignage éclatant à la vérité, de garder ce « précepte ? » Mais quel est donc ce précepte ? quelle est cette recommandation ? Il est aisé de voir, par ce qui précède et ce qui suit, qu'il ne s'agit nullement de je ne sais quelle doctrine cachée ; que l'Apôtre insiste au contraire sur l'obligation de n'en pas recevoir d'autre que celle qu'il avait apprise à son disciple, et sans doute en public, en présence d'un grand nombre de témoins, dit-il. Peu nous importe que, selon nos adversaires, il n'entende point l'Eglise par ce grand nombre de témoins : il nous suffit que ce qui se dit devant un grand nombre de témoins n'est rien moins que secret. Et quand Paul recommande à Timothée de confier ce qu'il a entendu de lui à des hommes fidèles, et capables d'en enseigner les autres, il ne saurait non plus désigner par là un Evangile secret ; car, lorsqu'il dit ceux-ci, il parle des enseignements qu'il donne dans le moment : s'il avait parlé d'enseignements secrets, dont il ne parlait pas, et comme étant confiés à leur conscience, il n'aurait pas dit *ceux-ci*, mais *ceux-là*.

XXVI. Du reste, ce n'est pas sans raison qu'il avertit ceux à qui il confie le ministère de l'Evangile, de s'en acquitter avec discernement et avec prudence, pour ne pas donner, selon la parole de Jésus-Christ, les choses saintes aux chiens, et jeter les perles devant les pourceaux. Jésus-Christ parlait en public, et n'a jamais demandé qu'on tînt secret aucun article de sa doctrine. Il disait au contraire à ses disciples : « Ce que vous entendez en par-« ticulier et dans les ténèbres, prêchez-le au grand jour et

« sur les toits. » Il donnait à entendre la même chose dans une parabole, en disant qu'il ne fallait pas enfouir une mine, c'est-à-dire cacher sa parole, au lieu de lui faire porter du fruit. Il remarquait qu'on ne mettait point la lumière sous le boisseau, mais sur le chandelier, pour éclairer toute la maison. Les Apôtres n'auraient point entendu tout cela, ou n'en auraient tenu aucun compte, s'il était vrai qu'ils eussent caché une partie de la lumière, c'est-à-dire de la parole de Dieu et de l'Évangile. Ils ne redoutaient ni la fureur des Juifs ni celle des païens. Et comment n'eussent-ils pas parlé librement dans l'Église, tandis qu'ils parlaient avec tant de hardiesse au milieu des synagogues et dans tous les lieux publics? Jamais ils n'auraient converti les Juifs ni persuadé les païens, s'ils ne leur eussent expliqué avec ordre et avec clarté la religion qu'ils leur annonçaient. On n'imaginera pas non plus qu'ils aient caché aux Églises qui croyaient déjà, les dogmes qu'ils confiaient en secret à un petit nombre de personnes. Quand même ils auraient tenu des conférences particulières sur la foi, il est contre toute vraisemblance qu'on y enseignât un symbole de foi différent de celui qu'ils avaient enseigné publiquement; qu'ils annonçassent un Dieu dans l'Église, et un autre Dieu dans les maisons; un Christ en public, et un autre Christ en secret; une résurrection pour la multitude, et une résurrection particulière pour quelques personnes choisies. Les Apôtres, dans leurs Épîtres, ne recommandent-ils pas instamment aux fidèles de tenir tous un seul et même langage, sans souffrir jamais de schisme ni de division, parce que tous les ministres de l'Évangile, soit Paul ou tout autre, enseignaient absolument la même doctrine? Ils se souvenaient du précepte de leur divin maître : « Dites, cela est, cela « n'est pas, oui ou non; ce que vous ajouteriez de plus vient « d'un mauvais principe. » Il voulait qu'il régnât une parfaite uniformité dans leur enseignement.

XXVII. Il n'est donc pas croyable que les Apôtres aient

ignoré quelque chose de la plénitude de la doctrine qu'ils étaient chargés de prêcher. Mais peut-être que les Églises ne l'auront pas entendue; car il n'est point de chicanes auxquelles nous ne soyons exposés de la part des hérétiques. Il est certain, disent-ils, que les Églises ont été reprises par l'Apôtre. « O Galates insensés! s'écrie-t-il, qui vous a donc « aveuglés?... Vous couriez si bien, qui vous a arrêtés?... » Et dès le début de l'épître : « Je m'étonne que vous ayez « abandonné si tôt celui qui vous a appelés à sa grâce, pour « suivre un autre évangile! » Il écrit aux Corinthiens. qu'ils sont encore charnels; que c'est pour cela qu'il ne leur donne que du lait, et qu'ils ne sont pas en état de prendre une nourriture solide; qu'ils se flattent de savoir quelque chose, tandis qu'ils ne savent pas même comment il faut savoir. Nous convenons que ces Églises ont été reprises : mais n'y a-t-il pas lieu de présumer qu'elles se sont corrigées? D'ailleurs, nous les voyons aujourd'hui unies de communion avec les Églises dont l'Apôtre loue la foi, la science et la conduite, et pour lesquelles il rend grâces à Dieu.

XXVIII. Supposons, si vous voulez, que toutes les Eglises se soient trompées; que l'Apôtre lui-même se soit trompé en leur rendant témoignage; que le Saint-Esprit n'ait eu soin d'instruire de la vérité aucune des Églises, lui que Jésus-Christ avait envoyé, avait demandé à son Père pour être le docteur de la vérité; supposons que le ministre de Dieu, le vicaire de Jésus-Christ, ait oublié totalement les fonctions qu'il avait à remplir, laissant les Églises croire et entendre tout autre chose que ce qu'il avait enseigné lui-même par l'organe des Apôtres, est-il vraisemblable que tant et de si nombreuses Églises se soient réunies pour la même erreur? Où doit se rencontrer une diversité si prodigieuse, la parfaite uniformité ne saurait régner; l'erreur aurait nécessairement varié. Non, ce qui se trouve le même parmi un très-grand nombre n'est point erreur, mais tradition. Qu'on ose donc soutenir qu'ils ont erré ceux qui ont transmis la foi!

XXIX. Mais de quelque part que vienne l'erreur, elle a donc régné jusqu'à ce qu'elle ait été détruite par l'hérésie. La vérité attendait donc que les Marcionites et les Valentiniens vinssent la délivrer! Cependant on prêchait mal, on croyait mal, tant de milliers de milliers d'hommes étaient mal baptisés, tant d'œuvres de foi mal faites, tant de prodiges mal opérés, tant de dons surnaturels mal conférés, tant de sacerdoces et de ministères mal exercés, tant de martyres enfin mal couronnés! Et si ce n'était ni mal ni en vain, comment pouvait-il y avoir une religion, un culte de Dieu avant que Dieu fût connu des Chrétiens, avant qu'on eût trouvé le Christ? Comment l'hérésie existait-elle avant la véritable doctrine, puisqu'en toutes choses la vérité précède l'image, l'ombre suit le corps? Mais quelle absurdité de prétendre que l'hérésie est antérieure à la véritable doctrine qui nous a annoncé qu'il y aurait des hérésies, et qui nous avertit de les éviter! C'est à l'Église, dépositaire de cette doctrine, qu'il est dit, ou plutôt c'est cette doctrine même qui dit à l'Église : « Si un « ange vient du ciel vous annoncer un autre Évangile que « celui que je vous ai annoncé, qu'il soit anathème. »

XXX. Où était alors Marcion, ce pilote du Pont-Euxin, ce stoïcien zélé? Où était Valentin le platonicien? Car il est constant qu'ils vivaient, il n'y a pas long-temps, sous Antonin, et qu'ils professèrent la doctrine catholique dans l'Église romaine, sous le pontificat du bienheureux Éleuthère, jusqu'à ce que leur caractère inquiet et leurs opinions, qui séduisaient les fidèles, les fissent chasser de l'Église par deux fois l'un et l'autre, et Marcion même, avec deux cents sesterces qu'il avait apportés. Depuis ce moment, ils répandirent plus que jamais le venin de leurs hérésies. Enfin, Marcion ayant abjuré ses erreurs, on consentit à lui donner la paix, sous la condition, qu'il accepta, de ramener à l'Église ceux qu'il lui avait enlevés : mais la mort ne lui en laissa pas le temps. Il fallait, nous le répétons, qu'il y eût des hérésies. Ce n'est pas à dire pour cela que l'hé-

résie soit un bien, comme s'il ne fallait pas qu'il y eût aussi du mal. Eh! n'a-t-il pas fallu que Notre-Seigneur fût trahi? Cependant malheur au traître! Qu'on n'essaie donc pas de justifier par là l'hérésie. Pour en venir à Apelle, il est encore plus moderne que Marcion, qui fut son maître. Ayant eu commerce avec une femme, au mépris de la continence marcionienne, et ne pouvant pas soutenir les regards de son saint maître, il s'enfuit à Alexandrie. De retour quelques années après, sans s'être corrigé, à cela près qu'il n'était plus marcionite, il se laissa séduire par une autre femme. C'est cette Philumène dont nous avons déjà parlé, qui devint ensuite une infâme courtisane. Elle l'obséda à un tel point, qu'il écrivit sous sa dictée des révélations. Il y a encore des gens qui se souviennent d'avoir vu ces personnages : nous voyons même à présent leurs disciples et leurs successeurs; de sorte qu'il n'est pas possible d'en imposer sur le temps où ils ont vécu. D'ailleurs, comme dit Notre-Seigneur, « ils se font assez connaître par « leurs œuvres : » puisque Marcion a séparé le Nouveau-Testament de l'Ancien, il est postérieur à ce qu'il a séparé, et qui était par conséquent uni avant la séparation, comme avant celui qui l'a faite. De même Valentin, qui ne se contente pas d'interpréter singulièrement les Écritures, mais qui prétend les corriger, sous prétexte qu'elles étaient autrefois corrompues, reconnaît donc par là qu'elles existaient avant lui. Je ne nomme que ceux-ci, comme les plus insignes faussaires : quant à un certain Nigidius, à Hermogène et à tant d'autres, dont l'occupation unique est de pervertir les voies de Dieu, qu'ils produisent les titres de leur mission. S'ils prêchent un autre dieu que le nôtre, comment peuvent-ils se servir contre celui-ci de son nom et de ses Écritures? Si c'est le même, pourquoi le prêchent-ils autrement? Qu'ils prouvent donc qu'ils sont de nouveaux apôtres, que Jésus-Christ est descendu une seconde fois sur la terre, qu'il a de nouveau enseigné; que de nouveau il a été crucifié, qu'il est mort et ressuscité;

que, de plus, il leur a communiqué le pouvoir d'opérer les mêmes prodiges que lui-même. C'est à ces traits que nous reconnaissons les vrais Apôtres de Jésus-Christ. Mais je ne dois pas taire les prodiges de ces nouveaux apôtres, malheureux imitateurs des Apôtres de Jésus-Christ : ceux-ci rendaient la vie aux morts, et les autres donnent la mort aux vivants.

XXXI. Revenons à ce principe, que la vérité a existé dès le commencement, et que l'erreur n'est venue qu'après. Dieu sème d'abord le bon grain, et le démon, son ennemi, vient ensuite y mêler de l'ivraie. Cette parabole désigne manifestement des doctrines opposées. La parole de Dieu, dans le même chapitre, est appelée semence; il suffit donc de faire attention à l'ordre des temps pour conclure que ce qui a été enseigné d'abord est vrai et divin, et que ce qui a été ajouté depuis est faux et étranger. Voilà ce qui confondra à jamais toutes les hérésies modernes, dont aucune ne saurait se répondre à elle-même qu'elle a la vérité de son côté.

XXXII. Au reste, si quelques-unes de ces sectes osent se dire contemporaines des Apôtres, pour paraître venir des Apôtres, faites-nous donc voir, leur répondrons-nous, l'origine de vos églises, l'ordre et la succession de vos évêques, en sorte que vous remontiez jusqu'aux Apôtres ou jusqu'à l'un de ces hommes apostoliques, qui ont persévéré jusqu'à la fin dans la communion des Apôtres; car c'est ainsi que les Églises vraiment apostoliques justifient qu'elles le sont. Ainsi l'Église de Smyrne montre Polycarpe, que Jean lui a donné pour évêque; et l'Église de Rome, Clément, ordonné par Pierre. Toutes nous montrent de même ceux que les Apôtres ont établis leurs évêques, et par le canal de qui elles ont reçu la doctrine apostolique. Que les hérétiques inventent du moins quelque chose de semblable. Après tant de blasphêmes, tout leur est permis; mais ils auront beau inventer, ils ne gagneront rien, car leur doctrine, rapprochée de celle des Apôtres, prouve assez,

par son opposition, qu'elle n'a pour auteur ni un Apôtre ni un homme apostolique. Les Apôtres n'ont pu être opposés l'un à l'autre dans leur enseignement; les hommes apostoliques n'ont pu l'être aux Apôtres, si vous exceptez ceux qui les ont abandonnés. Oui, que les hérétiques montrent la conformité de leur doctrine à la doctrine apostolique; c'est le défi que leur font ces Églises trop modernes pour avoir pu être fondées par les Apôtres ou par leurs successeurs immédiats, ou qui même s'établissent tous les jours; mais, comme elles professent la même foi, elles n'en sont pas moins regardées comme apostoliques, à cause de la consanguinité de la doctrine. Toutes les hérésies sont donc sommées par nos Églises de justifier, par leur doctrine ou par leur origine, qu'elles sont apostoliques, comme elles le prétendent; mais elles ne sauraient justifier ce qui n'est point. La différence de leur doctrine démontre au contraire qu'elles ne sont rien moins qu'apostoliques : c'est pourquoi aucune Église apostolique ne les reçoit à la paix et à la communion.

XXXIII. Je vais maintenant passer en revue leur doctrine, qui remonte au temps des Apôtres, puisque les Apôtres l'avaient découverte et anathématisée. Pourront-elles échapper à leur condamnation, après qu'elles seront convaincues, ou d'avoir existé dès-lors, ou du moins de sortir des hérésies qui existaient dès-lors? Paul, dans sa première Épître aux Corinthiens, condamne les hérétiques qui nient ou révoquent en doute la résurrection. C'était l'erreur des Saducéens, adoptée en partie par Marcion, Apelle, Valentin, et les autres qui rejettent la résurrection des corps. Dans l'Épître aux Galates, il s'élève contre les observateurs et les partisans de la circoncision et de la loi : c'est l'hérésie d'Ébion. Instruisant Timothée, il censure ceux qui défendent le mariage : Marcion et son disciple Apelle le défendent. Il reprend aussi les sectaires qui soutiennent que la résurrection est déjà faite : les Valentiniens l'assurent par rapport à eux. Lorsqu'il parle de gé-

néalogies sans fin, on reconnaît aussitôt Valentin. Suivant lui, un je ne sais quel *Éon,* à qui il donne un nom bizarre, et même plusieurs noms, engendre de sa Grâce le Sens et la Vérité; le Sens et la Vérité engendrent le Verbe et la Vie, qui engendrent l'Homme et l'Église. Voilà la première huitaine d'Éons, dont naquirent dix autres Éons, et enfin douze, appelés des noms les plus singuliers, pour compléter la fable des trente Éons. L'Apôtre, blâmant ceux qui rendent un culte aux éléments, désigne Hermogène, imaginant une matière éternelle qu'il met en parallèle avec le Dieu éternel, et qu'il fait la mère et la déesse des éléments: il n'est pas étonnant, après cela, qu'il lui rende aussi un culte. Jean, dans l'Apocalypse, menace ceux qui mangent des viandes offertes aux idoles, et qui s'abandonnent à l'impureté. Il y a actuellement encore d'autres Nicolaïtes, qu'on appelle Caïniens; et, dans ses Épîtres, il traite d'antechrist quiconque nie que Jésus-Christ se soit incarné, et ne le reconnaît pas pour le Fils de Dieu. Marcion soutient la première erreur, Ébion la seconde. L'Apôtre Pierre regardait comme une espèce d'idolâtrie, et condamna, dans Simon, la magie qui rend un culte aux anges.

XXXIV. Voilà, ce me semble, les différentes sortes de fausses doctrines qui étaient déjà connues du temps des Apôtres, comme les Apôtres eux-mêmes nous l'apprennent. Cependant, parmi tant de diversités de sectes, il n'en est pas une qui ait osé s'attaquer au Dieu créateur de l'univers. Personne n'avait osé soupçonner même un autre dieu; c'était plutôt sur le Fils que sur le Père qu'on se permettait des doutes, jusqu'à ce que Marcion, outre le Créateur, imaginât un autre dieu, qui est le bon principe; jusqu'à ce qu'Apelle soutînt que le Créateur était un ange du souverain Dieu, d'une substance ignée, le dieu de la loi et des Juifs; jusqu'à ce que Valentin semât, pour ainsi dire, ses Éons, et fît naître le dieu créateur de la substance défectueuse d'un d'entre eux. C'est à eux et à eux seuls

qu'ont été révélés les mystères de la divinité. Le démon, qui voulut se faire le rival de Dieu, les a éclairés au point que, contre la parole du Sauveur, il a rendu les disciples plus savants que le maître dans ces sciences empoisonnées. Que les hérésies choisissent donc les temps auxquels elles voudront rapporter leur origine, il n'importe, puisque jamais elles ne prouveront qu'elles viennent de la vérité. D'abord, celles dont les Apôtres n'ont point parlé n'étaient pas de leur temps, autrement ils n'eussent pas manqué d'en faire mention pour les condamner; et celles qui étaient de leur temps, ils les ont en effet condamnées. Soit que les hérésies de nos jours soient les mêmes pour le fond, mais seulement plus polies et plus raffinées, elles se voient dès les temps apostoliques frappées d'anathème; soit qu'elles n'aient fait qu'emprunter quelques dogmes à ces anciennes sectes, dès qu'elles partagent leur doctrine, elles doivent aussi partager leur condamnation. Quant aux hérésies qui n'auraient rien de commun avec celles qui ont été déjà proscrites, leur nouveauté seule fait leur condamnation. C'est ici qu'a lieu l'argument invincible de prescription : dès que les Apôtres n'en ont point parlé, elles sont indubitablement fausses, et du nombre des erreurs que les Apôtres ont prédites.

XXXV. Par cet argument nous écartons, nous confondons toutes les hérésies, soit postérieures aux Apôtres, soit contemporaines même des Apôtres, dès-là qu'elles ne s'accordent pas avec la doctrine des Apôtres, dès-là que les Apôtres les ont désignées et condamnées, ou nommément, ou autrement. Qu'elles répondent enfin, qu'elles opposent aussi la prescription à notre doctrine. Si elles nient que notre doctrine soit véritable, qu'elles le prouvent comme nous l'avons prouvé de la leur; qu'elles nous apprennent donc où il faut aller chercher la vérité, puisqu'il est constant qu'elles ne se trouve pas chez elles. Notre doctrine est la plus ancienne de toutes; elle est donc la véritable : la vérité est la première partout. Les Apôtres, loin de con-

damner notre doctrine, la soutiennent; car ne la condamnant point, après avoir condamné toute doctrine étrangère, ils témoignent assez qu'ils la soutiennent, parce qu'ils la regardent comme leur propre doctrine.

XXXVI. Mais voulez-vous satisfaire une louable curiosité, qui a pour objet le salut, parcourez les Églises apostoliques, où président encore, et dans les mêmes places, les chaires des Apôtres; où, lorsque vous écouterez la lecture de leurs lettres originales, vous croirez voir leurs visages, vous croirez entendre leur voix. Êtes-vous près de l'Achaïe, vous avez Corinthe; de la Macédoine, vous avez Philippes et Thessalonique. Passez-vous en Asie, vous avez Éphèse; êtes-vous sur les frontières de l'Italie, vous avez Rome, à l'autorité de qui nous sommes aussi à portée de recourir. Heureuse Église, dans le sein de laquelle les Apôtres ont répandu toute leur doctrine avec leur sang, où Pierre est crucifié comme son maître, où Paul est couronné comme Jean-Baptiste, d'où Jean l'Évangéliste, sorti de l'huile bouillante sain et sauf, est relégué dans une île! Voyons donc ce qu'a appris et ce qu'enseigne Rome, et en quoi elle communique particulièrement avec les Églises d'Afrique. Elle croit en un seul Dieu créateur de l'univers, en Jésus-Christ son Fils, né de la vierge Marie; elle confesse la résurrection de la chair; elle reçoit, avec la loi et les prophètes, les Évangiles et les lettres des Apôtres. Voilà les sources où elle puise sa foi. Elle fait renaître ses enfants dans l'eau, elle les revêt du Saint-Esprit, elle les nourrit de l'Eucharistie, les exhorte au martyre, et rejette quiconque ne professe pas cette doctrine. C'est cette doctrine, je ne dis plus qui nous annonçait des hérésies pour les temps à venir, mais de qui elles sont sorties. Il est vrai que du moment qu'elles se sont élevées contre elle, elles ne lui appartiennent plus. Du noyau d'un fruit doux et nécessaire, de l'olive, des grains de la figue la plus exquise, viennent des plantes trompeuses et stériles, des oliviers et des figuiers sauvages; de même les hérésies,

quoique nées dans notre fonds, nous sont absolument étrangères : la semence de la vérité a dégénéré chez elles, et le mensonge en a fait comme autant de plantes sauvages.

XXXVII. S'il est certain que la vérité ne peut se trouver que du côté de ceux qui suivent religieusement la règle de foi donnée à l'Eglise par les Apôtres, aux Apôtres par Jésus-Christ, à Jésus-Christ par Dieu même, nous sommes donc fondés à soutenir que les hérétiques ne doivent pas être admis à disputer sur les Écritures, puisque nous prouvons, sans le secours des Écritures, qu'ils sont absolument étrangers aux Écritures : car ils ne sauraient être Chrétiens dès-lors qu'ils sont hérétiques, et qu'ils ne tiennent pas de Jésus-Christ ce qu'ils ont choisi de leur autorité privée, et comme hérétiques. Or, n'étant pas Chrétiens, ils n'ont aucun droit aux Écritures des Chrétiens. Qui êtes-vous? peut leur dire l'Église ; depuis quand et d'où êtes-vous venus? que faites-vous chez moi, n'étant pas des miens? à quel titre, Marcion, coupez-vous ma forêt? qui vous a permis, Valentin, de détourner mes canaux? qui vous autorise, Apelle, à ébranler mes bornes? comment osez-vous semer et vivre ici à discrétion? c'est mon bien ; je suis en possession depuis long-temps, je suis en possession la première ; je descends des anciens possesseurs, et je prouve ma descendance par des titres authentiques ; je suis héritière des Apôtres, et je jouis conformément aux dispositions de leur testament, aux charges des fidéicommis, au serment que j'ai prêté : pour vous, ils vous ont renoncés et déshérités, comme étrangers et comme ennemis. Mais pourquoi les hérétiques sont-ils étrangers et ennemis des Apôtres? parce que la doctrine que chacun d'eux a inventée, ou adoptée suivant son caprice, est directement opposée à la doctrine des Apôtres.

XXXVIII. Mais où l'on remarque cette opposition, là doit se trouver sans doute l'altération des Écritures. Ceux qui ont formé le projet de changer l'enseignement, se sont vus forcés d'en changer aussi les sources. Eh ! comment intro-

duire une nouvelle doctrine, sans avoir de quoi la fonder? Mais comme la corruption de la doctrine supposait déjà celle des livres dépositaires de la doctrine, nous ne pouvions non plus la conserver pure et saine sans conserver ces livres dans toute leur intégrité. Nos Écritures auraient-elles donc contenu quelque chose qui nous fût contraire? Aurions-nous eu besoin, pour nous en débarrasser, pour établir des systèmes qu'elles renversaient, de changer, de tronquer, d'interpoler? Ce que nous sommes, les Écritures le sont, et dès leur origine. Nous sommes Chrétiens par elles, avant qu'il y eût rien qui nous fût contraire, avant que vous eussiez pu les altérer. Toute altération a pour principe la haine et l'envie, nécessairement postérieures et étrangères à l'objet altéré. Ainsi, un homme sensé ne pourra jamais se persuader que nous, qui sommes nés avec les Écritures, nous les ayons corrompues plutôt que leurs ennemis, qui sont venus après elles. L'un, en effet, a corrompu le texte, l'autre le sens. Et bien que Valentin semble recevoir l'Ancien-Testament tout entier, dans le fond il n'est pas moins ennemi de la vérité que Marcion: il est plus artificieux. Marcion, le fer à la main au lieu du stylet, a mis en pièces toutes les Écritures, pour donner du poids à son système. Valentin a eu l'air de les épargner, et de chercher moins à les accommoder à ses erreurs, qu'à concilier ses erreurs avec elles; et cependant il a plus retranché, plus interpolé que Marcion, en ôtant à tous les mots leur énergie et leur signification naturelle, pour leur donner des sens forcés, et en imaginant tous ces êtres invisibles et fantastiques.

XXXIX. Ce sont là les esprits pervers avec qui nous avons à combattre, que nous devons par conséquent connaître: ils sont nécessaires à la foi, pour faire le discernement des élus et des réprouvés. C'est pour cette raison qu'ils ont tant de talent et de facilité pour imaginer et construire l'édifice de leurs hérésies. Au reste, il n'y a rien là d'étonnant et de singulier, puisque nous voyons

qu'on tire des livres profanes à peu près le même parti qu'ils tirent de nos Écritures. Ne vient-on pas de trouver dans la fable de Virgile une autre fable, en adaptant le sujet aux vers, les vers au sujet? Hosidius Géta n'a-t-il pas emprunté de Virgile sa tragédie de Médée tout entière? J'ai un parent qui s'est amusé à chercher dans le même poète l'explication du tableau de Cébès. Les Centons d'Homère ne sont autre chose que des poèmes composés de vers d'Homère, pris de différents endroits, qu'on a su réunir en un corps. Les Écritures divines offrent un champ bien plus vaste pour toutes sortes de sujets. Aussi, je ne crains pas d'avancer que c'est par une permission particulière de Dieu qu'elles ont été composées de manière que les hérétiques pussent y trouver la matière de toutes leurs erreurs: nous y lisons qu'il faut qu'il y ait des hérésies, et il ne peut y avoir d'hérésies sans les Écritures.

XL. Si l'on demande qui inspire les hérésiarques, je répondrai que c'est le démon, dont l'office est de dérober aux hommes la vérité, et qui prend à tâche d'imiter dans les mystères des faux dieux les saintes cérémonies de la religion chrétienne. Il plonge aussi dans l'eau ses adorateurs, et leur fait croire qu'ils trouveront dans ce bain l'expiation de leurs crimes; il marque au front les soldats de Mithra lorsqu'on les initie; il célèbre l'oblation du pain; il offre une image de la résurrection, et présente à la fois la couronne et le glaive; il défend à son souverain pontife les secondes noces; il a même ses vierges. Au reste, si nous examinons les superstitions que Numa a instituées, les fonctions des prêtres, leurs ornements, leurs priviléges, les cérémonies, les vases, et généralement tout ce qui est nécessaire pour les sacrifices, ce qui regarde les expiations et les vœux, nous ne pourrons douter que le démon n'ait voulu copier les rites de la loi mosaïque. Or, celui qui a affecté d'appliquer au culte des idoles tout ce que nous pratiquons dans la célébration de nos mystères, n'a pas manqué de faire aussi servir nos livres saints à établir une

doctrine sacrilége et ennemie de la nôtre : il a pour cela altéré et le sens, et les termes, et les figures. Il est donc certain que c'est le démon qui a inspiré tous les hérésiarques, et que l'hérésie ne diffère pas au fond de l'idolâtrie, puisqu'elles ont le même auteur qui les a formées toutes les deux sur le même dessin. Si toutes les hérésies ne supposent pas un dieu ennemi du Créateur, du moins elles représentent celui-ci tout autre qu'il n'est. Or, tout mensonge, toute fausseté qui a pour objet la Divinité, est une espèce d'idolâtrie.

XLI. Je ne dois pas omettre de décrire ici la conduite des hérétiques, combien elle est frivole, terrestre, humaine, sans gravité, sans autorité, sans discipline, parfaitement assortie à leur foi. On ne sait qui est catéchumène, qui est fidèle ; ils entrent, ils écoutent, ils prient pêle-mêle, et même avec des païens, s'il s'en présente : ils ne se font pas scrupule de donner les choses saintes aux chiens, et de semer des perles (fausses, à la vérité) devant les pourceaux. Le renversement de toute discipline, ils l'appellent simplicité, droiture ; et notre attachement à la discipline, ils le traitent d'affectation. Ils donnent la paix à tout le monde indifféremment. Opposés les uns aux autres dans leur croyance, tout leur est égal, pourvu qu'ils se réunissent pour triompher de la vérité. Tous sont enflés d'orgueil, tous promettent la science. Les catéchumènes sont parfaits, avant que d'être instruits. Et leurs femmes, que ne se permettent-elles pas ? elles osent dogmatiser, disputer, exorciser, promettre des guérisons, peut-être baptiser. Leurs ordinations se font au hasard, par caprice et sans suite. Tantôt ils élèvent des néophytes, tantôt des hommes engagés dans le siècle, tantôt même nos apostats, pour s'attacher par l'ambition ceux qu'ils ne peuvent retenir par la vérité. Nulle part on n'avance, comme dans le camp des rebelles où la rébellion tient lieu de mérite. Aussi ont-ils aujourd'hui un évêque, et demain un autre ; celui qui est diacre aujourd'hui, sera demain lecteur ; le

prêtre redeviendra laïque, car ils chargent les laïques des fonctions sacerdotales.

XLII. Que pourrai-je dire de leur prédication ? Ils n'ont point à cœur de convertir les païens, mais de pervertir nos fidèles; ils mettent leur gloire à renverser ceux qui sont debout, au lieu de relever ceux qui sont tombés. Je ne m'en étonne pas; ils ne peuvent s'élever eux-mêmes que sur les débris de la vérité; c'est pourquoi ils s'efforcent de faire crouler notre Église pour bâtir la leur. Otez-leur la loi de Moïse, les prophètes, le Dieu créateur, vous leur fermez la bouche : ils n'entendent rien à édifier, leur unique talent est de détruire; ce n'est que dans cette vue qu'ils sont flatteurs, humbles et soumis. Du reste, ils ne connaissent pas le respect, même pour leurs préposés; et c'est pour cette raison qu'il n'y a guère de schisme parmi eux. On ne le remarque point; le schisme pour eux est l'unité : sans cesse ils varient, ils s'écartent de leurs propres règles. Chacun tourne à sa fantaisie la doctrine qu'on lui a enseignée, comme celui de qui il l'a reçue l'avait inventée à sa fantaisie. L'hérésie, dans ses progrès, ne dément point sa nature et son origine. Les Valentiniens et les Marcionites ont autant de droit d'innover à leur gré dans la religion, que Valentin et Marcion. Toutes les hérésies, si on les examine à fond, s'éloignent en bien des points des sentiments de leurs auteurs. La plupart des hérétiques n'ont pas même d'églises; ils sont errants et vagabonds, sans mère, sans foi, sans feu ni lieu.

XLIII. Ils sont encore décriés par le commerce qu'ils ont avec les magiciens, les charlatans, les astrologues, les philosophes, tous gens d'une curiosité effrénée. Ils n'oublient jamais ces paroles : « Cherchez, et vous trouverez. » Par leurs mœurs, on peut juger de leur foi. Ils assurent qu'on ne doit pas craindre Dieu : aussi vivent-ils dans la plus grande licence. Mais où ne craint-on pas Dieu, sinon là où il n'est point? Où Dieu n'est point, la vérité n'est pas non plus; et où la vérité n'est pas, on doit voir

de telles sectes. Où Dieu est, au contraire, là se trouve la crainte de Dieu, qui est le commencement de la sagesse; où est la crainte de Dieu, se trouvent l'honnête gravité, l'exactitude scrupuleuse, le soin vigilant, le choix éclairé, la communication réfléchie, l'élévation méritée, la soumission religieuse, le service fidèle, la modestie en public, une Église unie, et Dieu partout.

XLIV. Cette ferme et vertueuse discipline est une dernière preuve de la vérité de notre croyance. On demeurera inviolablement attaché à cette croyance, si l'on se souvient du jugement futur, où nous comparaîtrons tous au pied du tribunal de Jésus-Christ, pour y rendre compte de tout, et en particulier de notre foi. Que répondrez-vous alors, vous qui aurez souillé par le commerce adultère de l'hérésie cette foi vierge que Jésus-Christ vous avait confiée? Direz-vous, pour vous excuser, que ni lui ni ses Apôtres n'avaient annoncé ces doctrines perverses pour les derniers temps, et ne vous avaient ordonné de les fuir et de les détester? Reconnaissez de bonne foi que vous ne pouvez vous en prendre qu'à vous-mêmes, et nullement à ceux qui vous avaient prévenus si long-temps auparavant. Mais vous ne manquerez pas de prétextes pour relever l'autorité des docteurs de l'hérésie. Ils avaient donné, direz-vous, les plus éclatantes preuves de leur mission; ils avaient guéri les malades, ressuscité les morts, prédit l'avenir, en sorte qu'on ne pouvait douter que ce ne fussent de vrais Apôtres. Comme s'il n'était pas écrit qu'il viendrait plusieurs séducteurs qui feraient des prodiges pour prouver une doctrine fausse et pernicieuse. Apparemment que vous obtiendrez grâce, tandis que ceux qui se seront souvenu des oracles du Seigneur et de ses Apôtres, et qui auront persévéré dans la foi orthodoxe, courront risque de leur salut. J'avais annoncé, il est vrai, leur dira le Seigneur, qu'il viendrait des maîtres du mensonge en mon nom, au nom de mes Prophètes et de mes Apôtres. J'avais ordonné à mes disciples de répéter les mêmes prédictions.

J'avais confié à mes Apôtres mon Évangile et le symbole de la foi; mais comme vous refusiez de croire, il m'a plu ensuite d'y faire des changements. J'avais promis la résurrection de la chair, mais j'ai craint de ne pouvoir pas accomplir ma promesse; j'avais montré que j'étais né d'une vierge, mais j'ai rougi d'une pareille naissance; j'avais assuré que le Créateur du monde était mon père, mais un meilleur père m'a adopté; je vous avais défendu de prêter l'oreille aux hérétiques, mais j'étais moi-même dans l'erreur. Voilà les absurdités que sont forcés de dévorer ceux qui s'écartent de la règle, et qui ne sont point en garde contre le danger de perdre la foi.

XLV. Nous venons de donner des armes pour combattre généralement toutes les hérésies; nous leur avons opposé des prescriptions certaines, fondées, invincibles, qui les empêcheront à jamais d'être reçues à disputer sur les Écritures. Dans la suite, si Dieu nous en fait la grâce, nous répondrons à quelques hérésies en particulier. Que la paix et la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soient avec ceux qui liront ceci dans la foi de la véritable religion (1) !

. . . .

. . . .

Quoique je passe sous silence la plupart des détails qui concernent ces hérétiques, j'en dirai quelques mots cependant. Je laisse de côté les hérétiques du judaïsme, le Samaritain Dosithée, par exemple, qui le premier osa répudier les prophètes comme n'étant pas inspirés par l'Esprit saint. Je laisse de côté les Saducéens qui, sortant de la racine de cette erreur, osèrent nier avec cette hé-

(1) La fin des *Prescriptions contre les Hérétiques* a été perdue. Quelques éditions estimées placent à la suite de ce beau Traité les chapitres suivants, qui sont la continuation de ce qu'annonce Tertullien, quoique nous n'osions affirmer que cette fin soit de lui, parce qu'elle ne se trouve pas dans un des manuscrits les plus anciens, celui d'Agobard. Cependant nous avons cru devoir l'ajouter ici comme un curieux monument qui résume en quelques mots l'histoire des hérésies jusqu'à Tertullien, et complète son Traité.

résie la résurrection de la chair. Je laisse de côté les Pharisiens, qui en ajoutant quelques points à la loi, se séparèrent des Juifs; de là vient qu'ils méritèrent de recevoir le nom qu'ils ont gardé. Je ne parlerai pas davantage des Hérodiens, qui prétendaient qu'Hérode était le Christ.

XLVI. J'en viens à ceux qui voulurent être hérétiques depuis la prédication de l'Evangile. A la tête de tous paraît Simon le Magicien qui, dans les Actes des Apôtres, reçut de l'Apôtre Pierre une sentence bien méritée et en harmonie avec son impiété. Il osa se proclamer la Vertu souveraine, c'est-à-dire le Dieu suprême. Il ajoutait que le monde avait été créé par ses anges; que, grâce à un démon qui errait autour de lui, et qui était la sagesse, il était descendu chez les Juifs pour se faire reconnaître par ce peuple; qu'il n'avait pas souffert sous le fantôme de Dieu, mais qu'il avait comme souffert. Après lui vient Ménandre, son disciple, magicien comme lui, et répétant les mêmes extravagances que Simon lui-même. Tout ce que Simon soutenait avoir été, Ménandre l'était à son tour, disait-il: personne ne pouvait obtenir le salut, à moins d'être baptisé en son nom. Saturnin suivit de près. A l'entendre, il était aussi la vertu increéée, c'est-à-dire Dieu. Il résidait dans les régions supérieures et infinies, au plus haut des cieux. Les anges, placés à une distance prodigieuse de lui, avaient créé ce monde inférieur; et comme quelques rayons de la lumière éternelle étaient tombés dans les régions inférieures, les anges s'avisèrent de créer l'homme d'après cette ressemblance, et sur le modèle des anges qui habitaient dans cette lumière. L'homme rampait sur la terre comme un vermisseau. Saturnin, qui était la vertu increéée, voulut dans sa miséricorde sauver cette étincelle, sans quoi l'homme tout entier périssait. Le Christ, selon lui, n'avait pas vécu dans une chair réelle. Fantôme véritable, il n'avait eu que les apparences de la douleur. Quant à la résurrection de la chair, elle n'aurait pas lieu.

L'hérétique Basilide lui succéda. Il prétend qu'il existe

un Dieu souverain, nommé Abraxas (1), duquel émana l'Esprit, qu'en grec il appelle Νοῦς. Ensuite naquit le Verbe; du Verbe la Providence; de la Providence la Vertu et la Sagesse. Celles-ci engendrèrent par la suite les Principautés, les Puissances, les anges, et une multitude infinie d'anges. Ce sont ces mêmes anges qui créèrent les trois cent soixante-cinq cieux, et le monde en l'honneur d'Abraxas, dont celui-ci portait en lui-même le nom numérique. Parmi les derniers anges qui avaient formé le monde, il place comme le plus récent de tous le Dieu des Juifs, c'est-à-dire le Dieu de la Loi et des Prophètes, qui n'est pas dieu, dit-il, et qui n'est qu'un ange. La postérité d'Abraham lui échut en partage; voilà pourquoi il tira de la terre d'Egypte les enfants d'Israël pour les transporter dans la terre de Chanaan. Il est le plus turbulent de tous les anges; de là vient que, non content de susciter des séditions et des guerres fréquentes, il verse le sang humain. Alors le Christ descendit sous une forme fantastique, envoyé non par celui qui avait créé ce monde, mais par le grand Abraxas. La chair ne fut pas réelle chez lui. Ce n'est pas lui que les Juifs ont mis à mort; Simon a été crucifié à sa place. Par conséquent, il ne faut pas croire à celui qui a été crucifié; sans quoi ce serait avouer que l'on croit en Simon. Du reste, Basilide supprime le martyre. Il s'élève fortement contre la résurrection de la chair, en niant que le salut ait été promis aux corps.

Un autre hérétique surgit; c'est Nicolas. Il était compté parmi les sept diacres qui furent choisis dans les Actes des Apôtres. Il soutint que les Ténèbres convoitèrent la Lumière d'une manière honteuse. Je rougirais de rapporter tout ce qui est sorti d'immonde de cette union obscène. En effet, il parle de certains Éons impudiques, tels que les embrassemens, les unions exécrables et hideuses, et

(1) Abraxas équivaut à 365, dans le système de numération grecque.

d'autres choses plus révoltantes encore. Il crée ensuite sept esprits, dieux et démons, et invente mille extravagances aussi sacriléges qu'infâmes. Passons-les sous silence, puisque la pudeur nous défend de nous y arrêter. Il nous suffit que l'Apocalypse du Seigneur condamne par la vénérable autorité de sa sentence toute cette hérésie des Nicolaïtes, en disant : « Tu as cela pour toi, que tu hais les « actions des Nicolaïtes, comme moi-même je les hais. »

XLVII. A ces hérétiques se joignent ceux que l'on appelle Ophites. Car ils glorifient tellement le serpent, qu'ils le mettent au-dessus du Christ lui-même. En effet, disent-ils, c'est lui qui nous a donné l'origine de la science du bien et du mal. Moïse connaissait bien sa puissance et sa majesté, quand il dressa le serpent d'airain, et que tous ceux qui le regardèrent obtinrent la guérison. Il y a mieux. Le Christ lui-même n'imite-t-il pas dans son Evangile la puissance sacrée du serpent, lorsqu'il dit : « De même que Moïse éleva le serpent au désert, ainsi il « faut que le Fils de l'homme soit élevé? » De là vient que les Ophites introduisent un serpent pour bénir leur Eucharistie. Mais voici quelle est l'origine de toute cette erreur et de cet appareil superstitieux. Ils soutiennent que de cet Éon primitif naquirent plusieurs autres Eons inférieurs; mais qu'un certain Éon, nommé Jaldabaoth, est supérieur à ces derniers. Il a été conçu d'un autre Éon qui s'unit à des Éons inférieurs. Dans la suite, voulant s'élever jusqu'aux régions supérieures, il fut trahi dans ses efforts, à cause de la pesanteur de la matière qui composait sa substance. Laissé dans les régions intermédiaires, il étendit son domaine et créa le ciel. Jaldabaoth cependant descendit dans les régions inférieures, et engendra sept fils. A force de s'étendre, il ferma les régions supérieures, afin que les anges ainsi hors d'état de connaître les régions les plus élevées, le regardassent comme Dieu unique. Ces Vertus et ces anges inférieurs créèrent l'homme, qui n'ayant été créé que par des Vertus infirmes et sans puis-

sance, rampa sur la terre comme un vermisseau. Mais l'Éon de qui était sorti Jaldabaoth, touché de compassion, envoya à l'homme, ainsi condamné à ramper, une étincelle qui, en réveillant ses facultés, le mit à même de raisonner et de connaître les régions supérieures. Que fit alors ce Jaldabaoth? Dans son indignation, il tira de lui-même la Vertu et la ressemblance du serpent. Voilà quelle fut la Vertu dans le paradis, c'est-à-dire voilà quel fut le serpent, auquel Ève avait cru comme au Fils de Dieu. Elle cueillit par ses conseils, ajoutent-ils, le fruit de l'arbre : par là, il apporta au genre humain la science du bien et du mal. Ils ne croient pas que la chair de Jésus-Christ ait été réelle. Ils n'admettent pas davantage la résurrection de l'homme.

Il éclata encore une autre hérésie; c'est celle des Caïniens. Ils exaltent Caïn, qu'ils regardent comme ayant été conçu par quelque Vertu puissante qui opéra en lui. Car Abel, selon eux, né d'une Vertu inférieure, avait été procréé; voilà pourquoi il était inférieur. Ceux qui parlent ainsi, revendiquent aussi le traître Judas, qu'ils proclament grand et admirable, à cause du service qu'il rendit au genre humain. Quelques-uns, en effet, croient devoir remercier solennellement Judas de sa trahison. Comme il remarquait, disent-ils, que Jésus-Christ essayait de détruire la vérité, il le livra pour que la vérité ne fût pas détruite. D'autres, au contraire, raisonnent dans ce sens. Les puissances de ce monde ne voulaient pas que Jésus-Christ endurât sa passion, de peur que le genre humain ne recouvrât le salut par sa mort. Judas, pour consommer le salut du genre humain, livra le Christ, afin que le salut, qui était entravé par les Vertus dont la haine s'opposait à l'avénement du Christ, ne fût plus entravé, ni la réhabilitation de l'homme retardée par la passion du Christ.

Vient ensuite l'hérésie des Setthoïtes. Voici quelles sont les extravagances de cette doctrine. Deux hommes furent

créés par les anges, Caïn et Abel : il s'éleva parmi les anges de grandes dissensions et des querelles terribles à cause d'eux. Alors la Vertu qui est supérieure à toutes les vertus, et qu'ils appellent la Mère, aussitôt que la mort d'Abel lui fut annoncée, voulut que Seth fût conçu et naquît à la place d'Abel, afin que, par la mort et la naissance de cette semence pure, les anges qui avaient formé les deux premiers hommes fussent déshérités de leur gloire ; car ils soutiennent que les anges formèrent avec les hommes des unions illégitimes. Alors cette même Vertu, qu'ils appellent la Mère, ainsi que nous l'avons dit tout à l'heure, châtia ces prévarications par le déluge, afin de détruire entièrement la race née de ce mélange, et de ne conserver que la semence qui était pure et intacte. Mais les anges qui avaient créé les hommes de la première semence se glissèrent secrètement, et à l'insu de la Mère, dans l'arche de Noé avec les huit personnes qu'elle renfermait, et y introduisirent la semence de Caïn, afin que la semence de la malice, au lieu de périr, fût conservée avec les autres, et que rendue à la terre après le déluge, elle se développât à l'exemple des autres, se répandît au loin, et couvrît l'univers tout entier. Quant au Christ, ils ne le regardent que comme Seth, et il n'a été réellement que Seth, disent-ils.

XLVIII. Carpocrate, de plus, a introduit la secte suivante. Il n'y a dans les régions supérieures qu'une Vertu suréminente : d'elle naquirent les Anges et les Vertus. Placés à une grande distance des Vertus supérieures, ils créèrent notre monde dans les régions inférieures. Lè Christ n'est pas né de la vierge Marie, mais de la semence de Joseph. Il a donc été engendré à la manière des hommes, quoiqu'il l'emporte sur eux tous par son respect pour la justice et par la pureté de sa vie. Il a souffert chez les Juifs. Son ame seule avait été reçue dans les cieux, parce qu'elle fut plus ferme et plus énergique que toutes les autres. De là le sectaire concluait, en n'admettant que le

salut des ames, et en déclarant qu'il n'y avait point de résurrection pour le corps.

Cérinthe parut après Carpocrate, et enseigna la même chose à peu près. En effet, il veut aussi que le monde ait été créé par ces anges. Selon lui, le Christ naquit de la semence de Joseph ; par conséquent il ne fut qu'homme, sans être Dieu. La loi fut donnée par les anges, dit-il, et le dieu des Juifs n'était pas le Seigneur, mais seulement un ange.

A Cérinthe succéda Ébion. Il n'est pas d'accord sur tous les points avec Cérinthe. Selon lui, le monde aurait été créé par Dieu et non par les anges. Puis, comme il est écrit : « Le disciple n'est pas au-dessus du maître, ni le « serviteur au-dessus de son seigneur, » il en prend acte pour défendre la loi, afin d'exclure l'Évangile et de maintenir le judaïsme.

XLIX. L'hérétique Valentin a débité un grand nombre de fables. Je n'en présenterai qu'une courte exposition. En effet, il introduit un Plérôme de trente Éons, qu'il fait sortir par syzigies, c'est-à-dire par couples. A la tête de tous, dit-il, sont Bythos et le Silence. Ils engendrèrent l'Esprit et la Vérité ; de l'Esprit et la Vérité naquirent le Verbe et la Vie ; ceux-ci à leur tour donnèrent naissance à l'Homme et à l'Église. L'Homme et l'Église engendrèrent douze Éons ; il en naquit dix autres du Verbe et de la Vie. Ainsi se complètent les trente Éons, qui au moyen d'une huitaine, d'une dizaine et enfin d'une douzaine, constituent le Plérôme. Le trentième de ces Éons voulut contempler Bythos, et pour le contempler il osa monter dans les régions supérieures du Plérôme. Mais comme il n'était point assez fort pour soutenir les rayons de sa grandeur, il fut pris d'une grande défaillance, et il serait retombé dans le néant, si celui qu'ils appellent Horos, envoyé pour le rassurer, ne l'avait réconforté en lui criant Jao. Prononciation ou Parole est le nom de ce dernier. Valentin ajoute que l'Éon, exclu du Plérôme et devenu Achamoth, fut livré depuis à toutes les passions du Désir, et de ces passions en-

gendra la matière. Elle en créa le ciel, la terre, et tout ce qu'ils renferment. De là vient que toutes les créations de cet Éon sont misérables, fragiles, caduques et mortelles, parce que lui-même fut conçu et naquit de l'avortement. Il ne laissa pas cependant de créer notre monde des matières qu'avaient fournies les frayeurs, les craintes, les tristesses ou les sueurs d'Achamoth. De sa frayeur, dit le sectaire, naquirent les ténèbres; de sa crainte et de son ignorance l'esprit de malice et d'iniquité; de sa tristesse et de ses larmes, l'eau des fontaines, les flots de la mer et des fleuves. Quant au Christ, il a été envoyé par le Propator, qui n'est autre chose que Bythos. Le Christ ne parut point sur la terre avec un corps tel que le nôtre; mais apportant du ciel je ne sais quel corps spirituel, il traversa le sein de la Vierge Marie, comme l'eau passe par un canal, sans en rien recevoir, sans lui emprunter quoi que ce soit. Il ne veut pas que cette chair ressuscite, mais une autre chair spirituelle. Il admet certains points de la Loi et des Prophètes; il en rejette d'autres; qu'est-ce à dire? il rejette la totalité en rejetant quelques points seulement. Il a aussi son Évangile, excepté les nôtres.

Après lui vinrent les hérétiques Ptolémée et Secundus, qui sont d'accord sur tous les points avec Valentin, à l'exception de celui-ci. Valentin s'était contenté d'imaginer trente Éons; ses disciples en introduisirent quatre d'abord, puis ils y en ajoutèrent par la suite quatre autres. Valentin veut que le trentième Éon ait été relégué hors du Plérôme, à cause de ses défaillances. Ptolémée et Secundus le nient; car ils n'admettent pas au nombre du Plérôme ou des trente Éons, celui que tourmenta le désir impuissant de contempler le Propator.

Il y eut après cela un autre hérétique, appelé Héracléon, qui, afin de ne pas penser comme Valentin, veut paraître penser autrement, en introduisant la nouveauté de je ne sais quelle Parole. Ce qui profère exista de tout temps, dit-il. Puis de cette Monade il tire deux Éons,

bientôt l'essaim des Éons, et enfin le système de Valentin tout entier.

L. Après eux ne manquèrent pas de surgir un certain Marc et un Colarbasus, qui formèrent une nouvelle hérésie de l'alphabet des Grecs. Ils soutiennent qu'il est impossible de découvrir la vérité sans le secours de ces lettres, ou plutôt que la plénitude et la perfection de la vérité résident cachées dans ces lettres. Voilà pourquoi Jésus-Christ a dit : Je suis l'Alpha et l'Oméga. Enfin Jésus-Christ est descendu sur la terre, c'est-à-dire la colombe s'est reposée sur Jésus, et en grec colombe se dit περιστερά, mot qui dans la numération équivaut à DCCCI. Ceux-ci remontent toutes les lettres de l'alphabet, ω, ψ, χ, φ, υ, τ, jusqu'à la première, et forment ainsi des huitaines et des dizaines. Je m'arrête. Il serait peu sage et oiseux de rapporter ici toutes les extravagances qu'ils débitent ; ou pour mieux dire, il y aurait autant de danger que d'extravagance à les énumérer. Ils imaginent un autre dieu que le créateur. Ils nient tout à la fois et que le Christ se soit montré dans une chair réelle, et que la chair doive ressusciter.

LI. Joignez à ces hérétiques un Cerdon qui introduit deux principes, c'est-à-dire deux dieux ; l'un bon et l'autre cruel : le bon est le dieu supérieur ; le cruel, c'est le nôtre, c'est le Créateur du monde. Cerdon rejette la Loi et les Prophètes ; il renonce à Dieu le Créateur. Il admet que Jésus-Christ fils du Dieu supérieur est venu ; mais il ne veut pas qu'il se soit montré dans une chair réelle ; il n'exista qu'à l'état de fantôme ; par conséquent il ne souffrit pas véritablement, mais il eut l'air de souffrir. Il ne naquit pas d'une vierge ; ou, pour mieux dire, il ne naquit en aucune manière. Il n'admet que la résurrection de l'ame ; il nie celle du corps. Il ne reconnaît que l'Évangile de Luc ; encore ne le reçoit-il pas dans son intégrité. Il ne prend ni toutes les lettres de l'apôtre Paul, ni dans leur totalité celles qu'il reçoit. Il rejette comme faux les Actes des Apôtres et l'Apocalypse.

Après lui apparaît Marcion, né dans le Pont, fils d'un évêque et retranché de la communion de l'Église pour avoir déshonoré une vierge. Celui-ci prenant occasion de cette parole : « Tout arbre bon produit de bons fruits ; tout « arbre mauvais produit de mauvais fruits, » travailla de toutes ses forces à propager l'hérésie de Cerdon et à accréditer la doctrine qu'avait imaginée son devancier.

A Marcion succède un certain Lucain, partisan et disciple de ce dernier. Fidèle aux mêmes blasphèmes, il enseigne ce qu'avaient enseigné Marcion et Cerdon.

Ils sont suivis de près par Apelle, disciple de Marcion, qui se sépara de son maître aussitôt qu'il fut tombé dans les péchés de la chair. Apelle introduit un Dieu unique qu'il place dans les régions supérieures infinies ; c'est ce Dieu qui créa un grand nombre de puissances et d'anges. Voilà pourquoi il appelle Seigneur la seconde vertu, dont il ne fait qu'un ange : c'est par ce dernier que notre monde a été produit à l'imitation du monde supérieur. Il mêla à la formation de ce nouveau monde le repentir, parce qu'il n'avait pu le former avec autant de perfection que l'avait été le monde supérieur : du reste, il répudie la Loi et les Prophètes. Il n'affirme ni avec Marcion que le Christ est venu sous des formes fantastiques, ni avec l'enseignement de l'Évangile qu'il a eu un corps et une chair véritables ; mais que descendant des régions supérieures, il s'adapta, pendant le trajet de sa descente, une chair empruntée aux astres et à l'air. Quand il ressuscita, en remontant aux cieux, il rendit à chacun de ces éléments, ce qu'il leur avait emprunté pendant qu'il descendait. Par conséquent, après avoir dispersé çà et là les différentes parties de son corps, il ne rentra dans le ciel qu'en esprit. Le même hérétique nie la résurrection de la chair ; il n'admet qu'un seul apôtre (1), celui de Marcion ; encore ne l'admet-il pas

(1) L'Apôtre saint Paul ; Marcion en retranchait une partie ; il voulait de plus que l'Apôtre eût prêché une doctrine différente de celle de Jésus-Christ, et fût venu au nom de son Christ imaginaire.

tout entier. Il n'y a de salut que pour les ames, ajoute-t-il. De plus, il a des écritures particulières, mais bizarres; il les appelle les *Révélations* d'une certaine Philumène, qu'il suit comme une prophétesse. Joignez à ces révélations des traités, composés par lui, et auxquels il a donné le nom de *Syllogismes*, où il essaie de prouver que tout ce que Moïse a écrit sur Dieu n'est pas véritable, mais imaginé à plaisir.

LII. A tous ces hérétiques, il faut joindre encore un certain Tatien, qui fut disciple de Justin le martyr. Après la mort de son maître, il se mit à penser différemment; car sa doctrine tout entière ressemble à celle de Valentin; il se contenta d'y ajouter ce point : Adam ne peut obtenir le salut; comme si, alors que les branches sont sauvées, la racine ne l'était pas également.

Il vient encore d'autres hérétiques qui ont reçu leur nom des Phrygiens (1); mais ils se divisent dans leur doctrine. Les uns suivent Proclus et s'appellent de son nom; les autres du nom d'Eschine. Ils ont, les uns et les autres, des blasphèmes qui leur sont communs et des blasphèmes qui leur sont particuliers, et servent à les distinguer. Voici les blasphèmes qui leur sont communs. Premièrement, le Saint-Esprit résidait dans les Apôtres, mais ils n'eurent pas le Paraclet. En second lieu, le Paraclet a révélé à Montan plus de vérités que le Christ n'en déposa dans son Evangile; non-seulement plus de vérités, mais des vérités plus capitales et d'un ordre plus relevé (2). Le blasphème particulier de ceux qui suivent Eschine, consiste à dire que le Christ est tout à la fois le Fils et le Père.

LIII. Il faut ajouter à tous ces noms celui de Blastus, qui essaie d'introduire secrètement le judaïsme. En effet, il ne veut pas que l'on observe la Pâque autrement que confor-

(1) Ils sont connus sous le nom de Cataphryges.

(2) Si ces lignes appartiennent à Tertullien, comme le croient quelques commentateurs, il s'est condamné par ses propres paroles.

mément à la loi de Moïse, le quatorzième jour du mois. Mais qui donc ignore que la grâce de l'Évangile disparaît tout entière, si l'on réduit le Christ à n'être que la Loi?

Après lui, je trouve Théodote, hérétique originaire de Byzance, qui ayant été saisi pour le nom de Jésus-Christ, le renia et ne cessa plus de le blasphémer depuis ce moment. En effet, il introduisit une doctrine, par laquelle il déclare que Jésus-Christ n'est qu'un homme ordinaire, le dépouillant ainsi de sa divinité. Qu'il soit né d'une Vierge par l'opération de l'Esprit saint, il l'admet, toutefois pour en faire un homme solitaire semblable à tous les autres, n'ayant rien de plus qu'eux, si ce n'est l'autorité de sa justice.

Un second Théodote surgit après ce premier. Il introduisit également une nouvelle secte. Il enseignait, comme le premier, que Jésus-Christ n'était qu'un homme, quoiqu'il fût né et conçu de la vierge Marie, par l'opération du Saint-Esprit. Mais il le fait inférieur à Melchisédech, parce qu'il a été dit de Jésus-Christ : « Tu es le prêtre « éternel selon l'ordre de Melchisédech. » Car ce Christ, selon lui, était la vertu céleste de la grace suréminente de Melchisédech, parce que Jésus-Christ, intercesseur et avocat des hommes, plaidait leur cause. Melchisédech, lui, intercédait pour les Anges et les Vertus des cieux; car il était bien supérieur au Christ, « puisqu'il n'avait ni « père, ni mère, ni généalogie, et que sa vie n'ayant ni « commencement ni fin, ne pouvait être connue. »

Après tous ces hérétiques vient Praxéas, qui introduisit une hérésie que Victorinus essaya de fortifier. Ce dernier soutient que Dieu le Père tout-puissant est le même que Jésus-Christ; que c'est lui qui a souffert, lui qui a été crucifié, lui qui est mort. Il ajoute de plus, avec une audace profane et sacrilége, que c'est Dieu le Père qui s'assied dans les cieux à sa propre droite.

CONTRE LES SPECTACLES.

I. Serviteurs de Jésus-Christ, qui travaillez en ce moment à vous approcher de Dieu (1), vous tous qui l'avez déjà confessé et lui avez rendu témoignage, apprenez sur quelles règles de la foi, sur quels principes de la vérité, sur quelle loi de la discipline repose l'obligation de renoncer aux spectacles, parmi les autres erreurs du siècle, de peur que vous ne péchiez, les uns par ignorance, les autres par dissimulation. Telle est en effet la séduction des plaisirs, qu'elle entraîne l'ignorance dans la chute, ou corrompt la conscience par le mépris du devoir. Pour ajouter à ce double malheur, on se prévaut des maximes des païens qui, dans cette matière, ont coutume de raisonner ainsi contre nous. Qu'importent à la religion, au fond de l'ame et de la conscience, des consolations extérieures accordées uniquement à l'œil et à l'oreille? Dieu s'offense-t-il d'un délassement durant lequel l'homme garde toujours la crainte et le respect qu'il lui doit? Non, en jouir dans son temps et dans son lieu n'est pas un crime. Illusion! Nous avons dessein de démontrer que ces plaisirs s'accordent aussi peu avec la religion véritable qu'avec la véritable soumission à Dieu. Suivant quelques-uns, les Chrétiens, race d'hommes toujours prête à mourir (2),

(1) Les catéchumènes.

(2) Bossuet a dit : « Genre d'hommes destiné à la mort; » ce qui fait aussi un très-beau sens.

se forment à l'intrépidité par la privation des divertissements, afin de mépriser plus facilement la vie, en coupant les liens qui pourraient les y enchaîner, et de ne pas regretter une chose qu'ils ont rendue inutile. Ainsi, sur ce fondement, il faudrait haïr sa vie plutôt par les conseils d'une sagesse humaine que par soumission au précepte divin. En effet, ceux qui persévèrent dans le plaisir ne meurent pour Dieu qu'avec regret. Toutefois, s'il en était ainsi, cette mâle constance devrait déjà savoir gré à ces sages précautions.

II. Mais ce prétexte est dans la bouche de tout le monde : « Dieu, s'écrie-t-on, et nous l'avouons aussi, « Dieu a créé toutes choses et les a données à l'homme. « Toutes ces créatures sont bonnes, puisque leur auteur « est bon. Parmi elles, il faut ranger tout ce qui compose « un spectacle : le cheval, le lion, les forces du corps, « les agréments de la voix. Conséquemment on ne saurait regarder comme étranger ou ennemi de Dieu ce qui « est sorti de ses mains; ni comme criminel ce qui n'est « pas l'ennemi de Dieu, puisqu'il ne lui est pas étranger. « Les amphithéâtres eux-mêmes, qui ne sont que des « pierres, du ciment, des marbres et des colonnes, sont « l'ouvrage de Dieu, qui déposa ces matières dans la terre « pour les besoins de l'homme; il y a mieux : les représentations n'ont-elles pas lieu sous le ciel de la divinité ? » O ignorance humaine, que tu es une habile raisonneuse, surtout quand tu crains de perdre quelque joie de cette nature ou quelque avantage du monde ! Enfin, on en trouve un grand nombre que la crainte de renoncer au plaisir éloigne plus de notre religion que la crainte de la mort. Car, si insensé que l'on soit, on ne redoute pas la mort, tribut inévitable. Mais le sage lui-même se laisse captiver par le plaisir, tant il a d'ascendant ! Sages ou insensés, la vie tout entière est pour nous dans ce mot : le plaisir !

Que Dieu soit le Créateur de toutes choses; que toutes

ces choses soient bonnes et mises au service de l'homme, personne ne le conteste, parce que personne n'ignore ce que la nature suggère d'elle-même. Mais quand on ne connaît Dieu qu'à demi, par le droit de la nature et non par celui de l'adoption, de loin et non de près, on ignore nécessairement comment il nous prescrit d'user, lorsqu'il donne, et quelle puissance jalouse tend à adultérer (1) constamment les créations divines, parce que l'on ne connaît ni la volonté, ni l'antagoniste de celui que l'on ne connaît qu'imparfaitement. Il ne suffit pas de considérer par qui l'universalité des êtres a été créée; il faut encore examiner par qui ils ont été pervertis. Par ce moyen, on reconnaîtra à quel usage ils sont destinés, en voyant à quels usages ils ne le sont pas. Il y a une grande différence entre la corruption et l'intégrité, parce qu'il y a une grande différence entre le corrupteur et l'auteur.

Au reste, tous les crimes, de quelque nature qu'ils soient, que les païens eux-mêmes défendent et proscrivent comme des choses indubitablement mauvaises, se consomment avec les œuvres de Dieu. Vous voulez devenir homicide par le fer, le poison et les enchantements. Mais le fer est l'ouvrage de Dieu, aussi bien que les herbes vénéneuses et les mauvais anges. Leur auteur les a-t-il destinés cependant à conspirer contre la vie de l'homme? Loin de là! il étouffe jusqu'à la pensée de l'homicide par cet unique et principal commandement : « Tu ne tueras point. » De même l'or, l'argent, l'ivoire, le bois, toutes les matières qui servent à tailler des idoles, qui les plaça dans le monde, sinon le Dieu créateur du monde? A-t-il prétendu cependant que le monde les adorât à son préjudice? Non, assurément, puisque l'idolâtrie est à ses yeux le plus grand outrage. Qu'y a-t-il parmi les choses qui offensent Dieu qui ne soit à Dieu? Mais ce qui l'offense cesse d'être l'œuvre de Dieu, et l'offense dès qu'il

(1) L'expression est de Bossuet, *Sermons*, tom. IV, p. 188.

cesse de l'être. L'homme lui-même, auteur de toutes sortes de crimes, n'est pas seulement l'œuvre de Dieu; il est encore son image. Et cependant il s'est révolté contre son Créateur, et dans son corps et dans son intelligence. En effet, nous n'avons pas reçu des yeux pour les feux de la concupiscence, des oreilles pour les ouvrir aux mauvais discours, une langue pour la prostituer à la calomnie, une bouche pour les sollicitations de la gourmandise, la virilité pour la tourner aux excès de l'incontinence, des mains pour les consacrer au vol, des pieds pour courir au crime : notre ame n'a point été unie au corps pour devenir un arsenal de fraudes, de mensonge et d'iniquité. Je ne l'imagine pas. Ainsi donc, s'il est vrai que Dieu, principe de sainteté, haïsse le mal et jusqu'à la pensée du mal, il suit évidemment qu'il n'a point créé pour des fins criminelles ce qu'il condamne, puisque les instruments de nos fautes ne deviennent mauvais que par le mauvais usage que nous en faisons. Nous donc qui, en connaissant Dieu, connaissons également son rival; nous qui avons appris à distinguer le Créateur d'avec le faussaire, pourquoi nous étonner et douter encore, puisque l'adresse de l'ange faussaire et jaloux, après avoir réussi dès l'origine à faire déchoir de son innocence l'homme image du Dieu qui l'a créé et maître de l'univers, pervertit et tourna contre le Créateur toutes les facultés que l'homme avait reçues du Créateur pour une destination d'innocence et d'intégrité? Il avait vu avec douleur que l'empire sur l'universalité des êtres fût échu à l'homme plutôt qu'à lui-même. Que fit-il? Il souleva contre le Créateur le roi de la création, afin d'établir dans la création son propre domaine.

III. Cette doctrine ainsi exposée contre l'opinion des païens, occupons-nous plutôt d'instruire les nôtres. En effet, la foi de quelques-uns, soit simplicité, soit scrupule, réclame l'autorité des Écritures pour renoncer aux spectacles, hésitant ainsi à s'abstenir de plaisirs que des textes

précis et formels n'interdiraient pas aux serviteurs de Dieu. Sans doute nous ne trouvons nulle part cette défense : Tu n'iras point au Cirque ni au théâtre; tu n'assisteras point à des jeux ni à des représentations, textuellement énoncée comme les préceptes qui suivent : « Tu ne tueras point; « — tu n'adoras point d'image taillée; — tu ne commet- « tras point d'adultère; — tu ne déroberas point. » Mais nous trouvons que cette première parole de David concerne cette défense : « Heureux l'homme qui n'est pas entré « dans l'assemblée des impies, qui ne s'est pas arrêté dans « la voie des pécheurs, et ne s'est point assis dans la chaire « de corruption ! » Bien que le Psalmiste semble avoir loué le juste de n'avoir pris aucune part au conseil et à l'assemblée des Juifs pendant qu'ils délibéraient sur la mort du Seigneur, toutefois l'Écriture admet toujours une interprétation plus large partout où le sens moral paraît conforme à celui que présente la lettre, de sorte que rien n'empêche de prendre ces mots pour une prohibition des spectacles. Si le prophète, en effet, a pu nommer quelques Juifs l'assemblée des impies, à combien plus forte raison l'immense multitude du peuple idolâtre? Les païens sont-ils moins impies, moins pécheurs, moins ennemis du Christ que les Juifs d'alors? Même conformité dans tout le reste. Les spectacles ont aussi leurs voies où l'on s'arrête. On appelle *voies* les degrés circulaires qui vont en pente et séparent les chevaliers d'avec le peuple. On appelle aussi *chaires* les siéges de l'orchestre destinés aux sénateurs. Ainsi, par opposition : « Malheureux l'homme qui entre dans l'as- « semblée des impies quelle qu'elle soit, qui s'arrête dans « la voie des pécheurs, n'importe laquelle, et s'assied dans « telle ou telle chaire de corruption ! » Prenons ces mots dans un sens général, puisque souvent des paroles qui ne semblent s'adresser qu'à quelques-uns s'adressent à tous. Quand Dieu rappelle ses préceptes aux Israélites, ou leur reproche leurs crimes, il a en vue l'universalité des hommes. S'il menace l'Égypte et l'Éthiopie d'une ruine pro-

chaine, il condamne du même coup toutes les nations pécheresses. Ainsi toute nation pécheresse est pour lui l'Égypte et l'Éthiopie; c'est l'espèce pour le genre. Il en use de même pour les spectacles, qu'il appelle « l'assem- « blée des impies. » C'est le genre pour l'espèce.

IV. Mais pour que l'on ne s'imagine pas que je cherche des subtilités, j'invoquerai l'autorité plus décisive de notre sceau baptismal. Lorsque, descendus dans l'eau régénératrice, nous avons fait profession de la foi chrétienne, en lui empruntant les paroles de sa loi, nous avons déclaré par notre propre bouche que nous renoncions au démon, à ses pompes et à ses anges. Or, où le démon, ses pompes et ses anges dominent-ils avec plus d'empire que dans l'idolâtrie? N'est-elle pas comme le trône de l'esprit immonde et malfaisant? car je ne veux pas m'étendre davantage sur ce point. Si donc je démontre que l'appareil et la magnificence des spectacles reposent sur l'idolâtrie, j'aurai établi un préjugé certain que les engagements pris à notre baptême impliquent aussi la renonciation aux spectacles, espèce de sacrifice que l'idolâtrie offre à Satan, à ses pompes et à ses anges. Nous remonterons donc à l'origine de chaque spectacle en particulier, pour savoir comment ils se sont introduits dans le monde; de là, nous examinerons les titres de quelques-uns, et les noms dont ils sont appelés; puis viendront l'appareil et les superstitions qui les accompagnent; les lieux nous montreront ensuite à quelles divinités ils sont consacrés; et enfin la nature de leurs représentations, quels ont été leurs fondateurs. Si quelqu'une de ces choses est étrangère aux idoles, alors elle n'aura rien de commun avec l'idolâtrie ni avec les serments de notre baptême.

V. L'origine des jeux étant obscure et inconnue à la plupart de nos frères, nous n'avons dû la chercher ni plus haut ni ailleurs que dans les monuments littéraires des païens. Il nous reste plusieurs de leurs écrivains qui ont traité de cette matière. Quant à l'institution première des

jeux, ils racontent, d'après Timée, que les Lydiens, sortis de l'Asie sous la conduite d'un Tyrrhénus, qui avait été contraint de céder le royaume à son frère Lydus, s'établirent dans l'Etrurie. Là, entre autres cérémonies superstitieuses, ils fondèrent des spectacles sous un voile de religion. Les Romains, après avoir appelé chez eux quelques-uns de ces étrangers, leur empruntèrent le spectacle, le temps de la célébration, et jusqu'au nom qui le désignait, *ludi*, de *Lydiens*. Il est vrai que Varron dérive ce terme du verbe *ludere*, jouer, se divertir, comme on disait autrefois *les jeux luperciens*, parce qu'on les célébrait en courant çà et là. Toutefois, il rattache ces jeux de la jeunesse à la célébration de quelque fête, à la dédicace de quelque temple, ou à quelque motif religieux.

Mais qu'importe la question des noms, lorsque l'idolâtrie est le principe de la chose? Ainsi les jeux appelés indistinctement *libéraux*, indiquaient visiblement un hommage rendu à Liber ou Bacchus. C'est à Liber que les villageois les consacraient d'abord, en reconnaissance de l'usage du vin, qu'il leur apporta, bienfait qu'ils lui attribuent. De là vient que, dans l'origine, les jeux par lesquels on honorait Neptune furent appelés *consuales*; car Neptune est aussi appelé Consus. Ensuite un Romulus dédie à Mars les jeux équiriens. Quelques-uns, cependant, attribuent les jeux *consuales* à Romulus, qui les aurait institués en l'honneur du dieu *Consus*, pour le remercier du conseil qu'il lui avait suggéré d'enlever les Sabines, afin de les unir à ses soldats. Vertueux conseil assurément, regardé encore aujourd'hui chez les Romains comme chose juste, légitime, pour ne pas dire inspirée par un dieu! Peut-on, en effet, regarder comme bon un conseil qui, souillé à sa naissance, doit son origine à l'esprit du mal, à la fourberie, à la violence, à un fratricide, à un véritable fils de Mars? Aujourd'hui encore il reste dans le Cirque, auprès des premières limites, un autel bâti sous terre, et consacré au dieu Consus; il porte cette inscription :

« Consus préside au conseil, Mars à la guerre, les lares à « l'assemblée. » Des prêtres, ornés d'un sacerdoce public, y célèbrent des sacrifices aux nones de juillet. Le flamine, consacré à Quirinus, et les vestales, y sacrifient le douzième jour des kalendes de septembre. Quelque temps après, le même Romulus institue des jeux en l'honneur de Jupiter Férétrien, sur la montagne tarpéienne, d'où ils reçurent le nom de *tarpéiens* et de *capitolins*, au rapport de Pison. Après lui, Numa Pompilius fonda d'autres jeux à la mémoire de Mars et de la Rouille, car la Rouille fut elle-même transformée en déesse. Vient ensuite Tullus Hostilius, puis Ancus-Martius, puis tous les autres. Voulez-vous connaître le nom, le nombre et les idoles auxquelles ils dédièrent ces solennités? lisez Suétone ou les devanciers de Suétone, qui lui transmirent ces détails. Mais voilà qui suffit pour convaincre ces jeux d'origine idolâtrique.

VI. A ce témoignage de l'antiquité se joignent les siècles postérieurs qui, en nous apportant avec eux les dénominations de ces époques, nous attestent, par ces titres, à quelle idole et à quelle superstition étaient consacrés ces jeux de l'une et de l'autre espèce (1). En effet, ceux qu'on nomme mégaliens, apollinaires, céréales, neptunaux, floréales, latiaires, se célèbrent publiquement chaque année. Les autres ont leur motif dans la naissance, le jour natal, les avénements des rois, les prospérités publiques et les fêtes superstitieuses des municipes. Dans cette catégorie entrent aussi les représentations par lesquelles des légataires honorent la mémoire de leurs parens, coutume qui remonte à une haute antiquité; car dès les premiers temps on divisa les jeux en deux classes, les jeux sacrés et les jeux funèbres, ceux-là pour les dieux des nations, et ceux-ci pour les défunts. Mais à nous, que nous importe à quel titre et sous quel nom existe cette idolâtrie, pourvu que les mêmes esprits auxquels nous avons renoncé y exercent

(1) Les jeux du Cirque et du théâtre.

leur empire sous le nom de ces morts? Qu'ils glorifient leurs dieux, c'est toujours à des morts qu'ils sacrifient; de part et d'autre, même condition, même idolâtrie, et pour nous même protestation contre l'idolâtrie.

VII. Puisque l'origine de ces doubles jeux est la même, et les dénominations communes, comme provenant de causes semblables, il faut nécessairement qu'ils empruntent aux crimes de l'idolâtrie, leur mère, des pompes qui leur sont communes. Toutefois, ceux du Cirque surpassent tous les autres en magnificence : c'est pour eux que semble avoir été imaginé le mot pompe. A défaut de ce nom, la profusion des simulacres, l'armée des images, des chars, des litières, des brancards, des siéges, des dépouilles, le dirait assez. En outre, que de cérémonies, que de sacrifices précèdent, accompagnent, interrompent ces jeux! Combien de colléges d'augures! combien de sacerdoces divers! combien de fonctions mises en mouvement! Les habitants de cette ville où les démons ont établi le siége de leur empire ne l'ignorent pas. Que si les provinces déploient dans ces représentations moins de magnificence, à cause de l'infériorité de leurs ressources, en quelque endroit cependant qu'on les célèbre, il ne faut pas perdre de vue leur origine : leur berceau fait leur souillure. Ainsi le ruisseau le plus faible est empoisonné par la source dont il sort; ainsi la branche naissante participe à la mauvaise qualité de la tige. Qu'importe la pompe ou l'indigence? les jeux du cirque, quels qu'ils soient, offensent le Seigneur. On n'y promène qu'un ou deux simulacres, dites-vous! L'idolâtrie réside dans une seule idole. On n'y traîne qu'un char. Fort bien! mais c'est le char de Jupiter. Toute idolâtrie, opulente ou pauvre dans son appareil, est riche et splendide en crimes.

VIII. Pour en venir maintenant aux lieux, conformément à notre dessein, le Cirque est principalement consacré au Soleil; son temple est bâti au milieu de l'enceinte, et son image rayonne sur le sommet de l'édifice, parce

qu'ils ont cru qu'il ne fallait pas enfermer sous une voûte celui qui brille à découvert. Comme ils assurent que ce spectacle leur vient de Circé, qui l'institua la première en l'honneur du Soleil son père, c'est de Circé qu'ils dérivent le nom du Cirque. En vérité, la magicienne a bien servi la cause des démons et des anges dont elle était la prêtresse. Combien d'idolâtries dans les formes extérieures du lieu lui-même! Reconnaissez-le : chacun des ornements du Cirque est à lui seul un temple. Ici des œufs consacrés à Castor et à Pollux par ceux qui ne rougissent pas de croire qu'ils sont nés d'un œuf, après la métamorphose de Jupiter en cygne. Là, des colonnes vomissent les dauphins de Neptune; elles soutiennent les Sessies qui président aux semailles, les Messies aux moissons, les Tutelines aux fruits : devant chacune d'elles se dressent trois autels dédiés à autant de dieux, aux grands, aux puissants, aux forts. On pense qu'ils sont venus de Samothrace.

La masse du gigantesque obélisque est, comme l'assure Hermatèle, prostituée au Soleil : ses hiéroglyphes, dénonciateurs de son origine, témoignent que c'est une superstition envoyée par l'Egypte. L'assemblée des démons eût langui dans la torpeur sans la Grande-Mère : aussi vient-elle les présider sur le bord de l'Euripe (1). Consus, nous l'avons déjà dit, se cache sous la terre, près des bornes Murciennes, dont il a fait aussi une idole. Car on veut que Murtia soit la déesse de l'Amour, auquel ils ont élevé un temple dans cette partie de l'édifice. Considère, ô Chrétien! quelle légion de noms infâmes a envahi le Cirque. Une religion où s'agitent tant d'esprits immondes, peut-elle être ta religion?

Puisque nous en sommes sur les lieux, prévenons ici une demande. Quoi donc, me direz-vous, si je visitais le Cirque hors du temps des spectacles, courrais-je le risque de m'y souiller?—Les lieux ne sont point interdits en eux-

(1) Canal qui environnait le Cirque.

mêmes : un serviteur de Dieu peut aller sans péril non-seulement aux endroits où l'on s'assemble pour ces représentations, mais encore aux temples païens, pourvu qu'il ait une raison légitime, indépendante des fonctions ou des propriétés de ce lieu. D'ailleurs, les rues, les places publiques, les bains, les hôtelleries, nos maisons même, ne sont-elles pas peuplées d'idoles? Satan et ses anges ont rempli le monde. Mais, pour demeurer encore dans le monde, nous n'avons point perdu Dieu : on le perd en participant aux crimes du monde. Pontife, ou simple adorateur, je monte au Capitole, ou bien au temple du dieu Sérapis; c'est alors que je perds Dieu, de même que si je vais au Cirque ou au théâtre pour en contempler les spectacles. La souillure ne vient pas des lieux proprement dits; elle vient de ce qui se passe dans ces lieux, de ce qui souille les lieux mêmes, ainsi que je l'ai démontré : la corruption communique la corruption. Nous rappelons à quelles divinités sont consacrés ces lieux, afin de mieux établir que tout ce qui s'y fait appartient spécialement aux divinités qui y président.

IX. Maintenant, un mot sur la manière dont se représentent les jeux du Cirque. L'usage des chevaux, simple autrefois et commun à tous, n'avait rien de coupable; mais depuis qu'il a été appliqué à la célébration des jeux, le présent de la divinité est devenu l'instrument des démons. Aussi fait-on honneur de cette invention nouvelle à Castor et à Pollux : Mercure, ainsi que nous l'apprend Stésichore, leur donna des chevaux à cet effet. A leur suite arrive un Neptune, équestre selon les Romains, hippios selon les Grecs. Le char à quatre chevaux est consacré au Soleil; le char à deux chevaux est consacré à la Lune. Mais,

Éricthon le premier, par un effort sublime,
Osa plier au joug quatre coursiers fougueux,
Et, porté sur un char, s'élancer avec eux.

Or, Éricthon, fruit hideux de la Terre, qui reçut les

prostitutions de Minerve et de Vulcain, est un monstre démoniaque, ou plutôt un démon véritable et non un reptile. S'il est vrai que ce Trochile d'Argos soit l'inventeur du char, il dédia son ouvrage à Junon, adorée dans sa patrie. Enfin, si c'est Romulus qui atela le premier un quadrige à Rome, il doit être rangé lui-même au nombre des idoles, puisqu'il se confond avec Quirinus. Tels ont été les inventeurs des chars à quatre chevaux. Je ne m'étonne plus maintenant qu'ils aient couvert des livrées de l'idolâtrie les conducteurs de ces chars. Dans l'origine, ces livrées n'étaient que de deux couleurs, l'une blanche et consacrée à l'hiver, à cause de l'éclat de la neige; l'autre rouge, et consacrée à l'été, à cause des rayons du soleil. Dans la suite, grâce aux progrès du plaisir et de la superstition, le rouge fut affecté à Mars, le blanc aux zéphyrs, le vert à la terre, mère du genre humain, ou au printemps; l'azur au ciel, à la mer ou à l'automne. Mais Dieu ayant prononcé anathème contre toute espèce d'idolâtrie, il ne faut pas douter qu'il ne condamne aussi ces profanes consécrations aux éléments du monde.

X. Passons maintenant au théâtre, dont l'origine, les titres et l'administration sont les mêmes que ceux du Cirque, comme l'atteste sa première dénomination de jeux. L'appareil du premier ne diffère presque point de l'appareil du second. Pour se rendre à l'un ou à l'autre, il faut, au sortir des temples, des autels, du sang des victimes et d'un encens criminel, marcher parmi les flûtes et les trompettes sous la conduite du désignateur et de l'aruspice, chefs infâmes, l'un des sacrifices, l'autre des funérailles.

De même que l'origine des jeux nous a conduit tout à l'heure au Cirque, de même, à propos du théâtre, nous commençons par examiner l'infamie du lieu. Le théâtre, à proprement parler, est le sanctuaire de Vénus. Ce genre d'édifice n'a paru dans le monde que sous cet étendard. Autrefois, lorsqu'il s'élevait quelque nouveau théâtre, il arrivait souvent aux censeurs de le détruire dans l'intérêt

des mœurs : ils savaient qu'il y avait péril immense pour elles dans ces représentations lascives, de sorte que le témoignage du paganisme lui-même nous donne gain de cause, et nous apprend à redoubler nous-mêmes de sévérité. Voilà pourquoi Pompée le Grand, dont la grandeur ne le cédait qu'à celle de son théâtre, après avoir bâti cette vaste citadelle de toutes les infamies, craignant pour sa mémoire la vindicte de la censure, convertit l'édifice en sanctuaire (1), puis convoqua par un édit tous les citoyens à la dédicace de ce qu'il appelait, non plus un théâtre, mais le temple de Vénus. « Nous y avons ajouté, « dit-il, quelques degrés pour les spectacles. » Par là il couvrit du titre de temple un édifice condamné et condamnable, en même temps qu'il se joua des lois sous un vain prétexte de religion.

Le théâtre consacré à Vénus l'est également à Bacchus : ces deux démons de l'ivresse et de la débauche se tiennent par la main et marchent de front. Aussi le palais de Vénus est-il en même temps le sanctuaire de Bacchus. En effet, certaines représentations théatrales s'appelaient autrefois *jeux libéraux,* non-seulement parce que, dédiés à Bacchus, ils étaient la même chose que les *dyonisiens* des Grecs, mais encore parce qu'ils avaient Bacchus pour fondateur. Au reste, Bacchus et Vénus ne règnent pas moins sur les arts auxiliaires de la scène. Par le geste et les mouvements dissolus du corps, infamie particulière à la scène comique, de misérables histrions sacrifient leur honneur à Vénus et à Bacchus, ceux-ci en dégradant leur sexe, ceux-là par d'impudiques pantomimes. Quant au reste, musique, vers, instruments et lyre, tout cela est sous la garde des Apollon, des Muses, des Minerve, des Mercure. Disciple de Jésus-Christ, ne riras-tu point des frivolités dont tu ne peux t'empêcher de haïr les inventeurs ?

(1) Il y a ici un double sens : Tertullien veut dire ou que Pompée changea l'inscription de l'édifice, ou qu'il y fit ajouter un petit sanctuaire en l'honneur de Vénus.

Nous voulons maintenant dire un mot des arts et des inventions de ceux que nous détestons jusque sous ces noms. Les noms des morts, nous le savons, ne sont rien, pas plus que leurs simulacres. Mais nous n'ignorons pas quels sont ceux qui, sous ces noms et ces simulacres d'emprunt, agissent, triomphent, et contristent la divinité, c'est-à-dire les esprits malfaisants ou les démons. Il est manifeste par là que les actions théatrales sont consacrées à ceux qui se sont réfugiés sous le nom de leurs inventeurs, et par conséquent que les jeux, dont les fondateurs sont regardés pour cette raison comme des dieux, sont entachés d'idolâtrie. Il y a plus : quant à ce qui concerne ces inventions, j'aurais dû établir avant tout que les démons, prévoyant dès l'origine que le plaisir des spectacles serait un des moyens les plus actifs pour introduire dans le monde l'idolâtrie, arracher l'homme à son Créateur et l'enchaîner à leur propre culte, révélèrent eux-mêmes à l'homme ces inventions criminelles. A eux, en effet, d'inspirer ce qui devait tourner à leur gloire ! Pour enseigner cette science fatale, ils ne devaient point employer d'autres instruments que les hommes sous le nom, le simulacre et l'apothéose desquels ils se proposaient de tromper l'univers.

XI. Pour demeurer fidèle à notre plan, arrivons aux combats athlétiques. Leur origine est à peu près la même que celle des autres jeux. Aussi les divise-t-on en jeux funèbres et sacrés, là dédiés aux morts, ici aux dieux des nations : de là leurs titres idolâtriques. Les jeux olympiques honorent Jupiter : à Rome, ils se nomment capitolins; Apollon a ses jeux pythiens; Hercule ses néméens, Neptune ses isthméens. Quant aux autres, ils se célèbrent à la mémoire des morts. Qu'y a-t-il d'étonnant que l'idolâtrie souille l'appareil de ces jeux? J'y vois des couronnes profanes; des pontifes y président; des prêtres y sont députés par leurs colléges; enfin le sang des victimes y coule par torrent. Pour achever ce qui concerne ce lieu,

de même qu'au Cirque ou au théâtre, s'agitent des bandes de joueurs de flûtes consacrées à Minerve, à Apollon et aux Muses, de même des bandes consacrées à Mars animent, au bruit de la trompette, les combattants du stade qui est le temple, et le temple même de l'idole dont il célèbre les solennités. Ne sait-on pas que les Castor, les Hercule et les Mercure sont les inventeurs de la lutte?

XII. Il nous reste à signaler le plus fameux et le plus agréable de tous les spectacles. On l'a d'abord appelé *devoir,* comme qui dirait *office,* parce qu'office et devoir signifient la même chose. Les anciens s'imaginaient que ces spectacles étaient un devoir rendu aux morts, surtout depuis qu'ils eurent tempéré la barbarie de ces hommages. Autrefois, en effet, dans la persuasion que le sang humain apaisait les ames des morts, on égorgeait sur leurs tombeaux les captifs, ou des esclaves de mauvais aloi achetés dans ce but. On trouva convenable, dans la suite, de couvrir des voiles du plaisir cette exécrable impiété. Après que l'on avait instruit ces misérables à manier des armes, quelles armes et comment? peu importait, pourvu qu'ils apprissent à s'entre-tuer, on les immolait sur des tombeaux, le jour marqué pour les sacrifices funèbres. C'est ainsi que l'on consolait la mort par l'homicide. Telle fut l'origine du *devoir*. Peu à peu il devint d'autant plus agréable qu'il fut plus cruel. On ne se contenta plus du fer (1); il fallut que les dents et les ongles des bêtes féroces déchirassent le corps de l'homme. Les victimes étaient regardées comme un sacrifice en l'honneur des morts : idolâtrie véritable, puisque l'idolâtrie est une espèce de culte rendu aux morts. Des deux côtés, honneurs funèbres et idolâtrie, on trouve le culte des morts. Or, des démons séjournent dans les idoles; cela nous conduit à considérer en ce moment les titres. Quoique ce spectacle ait passé de l'honneur des morts à l'honneur des

(1) Nous avons lu *ferrum* avec plusieurs éditions, au lieu de *ferarum*.

vivants, je veux dire des questeurs, des magistrats, des pontifes et des flamines, comme ces dignités touchent à l'idolâtrie, tout ce qui se pratique sous le voile de ces dignités doit être nécessairement souillé et corrompu, puisque la source en est infecte. Même reproche à l'appareil qui accompagne ces honneurs. La pourpre, les bandelettes, les couronnes, les harangues, les proclamations, les festins de la veille, qu'est-ce que tout cela, sinon la pompe de Satan, sinon les plaisirs des démons? Que dire de ce lieu exécrable, dont les parjures ne rachètent pas l'infamie? En effet, dans l'amphithéâtre siégent des divinités plus cruelles et plus nombreuses que dans le Capitole lui-même. Il est le temple de tous les démons. Là autant d'esprits immondes que d'hommes. Enfin, pour achever ce qui concerne les arts, Mars et Vénus président aux deux exercices de l'amphithéâtre.

XIII. Il est suffisamment démontré, j'imagine, en combien de manières les spectacles sont coupables d'idolâtrie, par l'origine, les titres, l'appareil et le lieu. Quant aux sacrifices, nous sommes certains qu'ils ne conviennent nullement à des Chrétiens qui ont renoncé deux fois aux idoles. « Non pas, suivant le langage de l'Apôtre, qu'une « idole soit quelque chose dans le monde, mais parce que « les sacrifices offerts aux idoles s'adressent aux démons » qui habitent dans ces idoles, soit qu'elles représentent des morts, ou ce qu'on appelle des dieux. Or, ces deux espèces d'idoles étant de semblable nature, puisque morts et dieux ne sont qu'une même chose, nous nous interdisons également l'une et l'autre idolâtrie. Nous tenons en égal mépris les temples des dieux et les sépulcres des morts. Nous n'approchons pas plus des autels de ceux-là, que nous n'adorons les images de ceux-ci. Nous ne faisons pas plus de sacrifices aux uns que d'offrandes aux autres; nous ne mangeons pas plus la chair des victimes immolées aux premiers que les viandes présentées aux seconds, parce que « nous ne pouvons nous asseoir en

« même temps à la table du Seigneur et à la table des « démons. » Si donc nous préservons notre bouche et notre estomac de ces souillures, quel motif plus impérieux encore d'éloigner nos yeux et nos oreilles, organes plus augustes, de tout plaisir impur consacré aux morts ou aux idoles, aliment qui ne va pas se perdre dans l'estomac, mais que digèrent l'ame et l'esprit. Or, la pureté de l'esprit et de l'ame est plus agréable aux regards de Dieu que celle du corps.

XIV. Maintenant, quoiqu'il soit établi que l'idolâtrie est le fond de tous les spectacles, motif qu'il suffisait d'exposer pour nous engager à y renoncer, prouvons-le comme par surcroît, à cause de ceux qui se prévalent de ce qu'aucun texte formel ne défend d'assister aux spectacles, comme si la loi gardait le silence, « dès qu'elle « nous interdit toutes les convoitises du siècle. » En effet, de même que l'argent, la bonne chère, les honneurs, les voluptés charnelles et l'ambition, le plaisir a aussi sa convoitise : or, les spectacles sont une espèce de plaisir. Les convoitises, à mon jugement, prises en général, renferment en soi les plaisirs; de même les plaisirs, entendus dans une signification générale, comprennent les spectacles. Au reste, en parlant plus haut de la nature de ces lieux, nous avons dit qu'ils ne souillent pas par eux-mêmes, mais par les choses qui s'y passent : ils boivent le poison de l'infamie, et le répandent sur les spectateurs.

XV. L'idolâtrie, nous l'avons démontré, est le principal motif qui condamne ces spectacles : prouvons que tout ce dont ils se composent est contraire aux préceptes de Dieu. Dieu nous recommande d'accueillir avec la tranquillité, la douceur et le calme de la paix, l'Esprit saint, qui de sa nature « est tendre et doux ; » il nous défend de le contrister par la fureur, la colère, la vengeance et la douleur : comment pourra-t-il s'accommoder des spectacles, qui ne vont jamais sans le trouble de l'ame ? Là où il y a plaisir, il y a passion ; autrement le plaisir serait insipide.

Là où il y a passion, arrive aussi la jalousie; autrement la passion serait insipide. Or la jalousie traîne avec elle la fureur, la vengeance, la colère, la douleur et tout le cortége des passions incompatibles avec la règle. Je veux même qu'une personne assiste aux spectacles avec la modestie et la gravité que donnent les fonctions, l'âge ou le naturel : ne croyez pas cependant que l'ame demeure immobile et sans quelque secrète agitation : on n'éprouve point un plaisir sans affection; on n'éprouve point cette affection sans en ressentir les effets; ces effets à leur tour allument l'affection. D'ailleurs si l'affection languit, point de plaisir : dès-lors, quelle coupable inutilité que de se rendre à un lieu où il n'y a aucun profit à faire ! Car une action vaine et stérile ne nous convient pas, que je sache. Il y a mieux; on se condamne soi-même en venant s'asseoir parmi ceux dont on se déclare l'ennemi en ne voulant point leur ressembler. Pour nous, il ne nous suffit pas de ne rien faire de pareil : il faut éviter même la ressemblance avec ceux qui le font. « Si tu voyais un voleur, « dit le prophète, tu courrais avec lui. » Plût à Dieu que nous ne fussions pas contraints de vivre dans le monde avec eux ! Mais nous leur laissons les choses mondaines, parce que, si le monde est à Dieu, les œuvres du monde sont au démon.

XVI. Nous interdire la fureur, c'était donc nous interdire toute espèce de spectacles, et le Cirque surtout, dans lequel règne particulièrement la fureur. Voyez le peuple se poussant vers ces représentations ! Quelle agitation ! quel tumulte ! quel aveuglement ! Quelle anxiété sur le vainqueur ! Le préteur est trop lent au gré de son impatience : ses yeux roulent, pour ainsi dire, dans l'urne, remués avec les sorts. On attend en suspens le signal du préteur. Une même extravagance arrache mille cris extravagants. Je reconnais leur démence à la démence de leurs discours. « Il l'a jetée ! » s'écrient-ils. Et tous de s'annoncer réciproquement ce que tous ont vu à la fois.

J'ai en main le témoignage de leur aveuglement : ils ne voient pas ce qui est tombé, ils le prennent pour une serviette (1); mais ce n'est rien moins que l'image du démon précipité du ciel dans l'enfer. Puis les fureurs, les animosités, les discordes et tout ce qui est interdit aux pontifes de la paix. De là tant d'imprécations et d'injures, sans haine qui les justifie; tant de suffrages, sans amour qui les provoque. Quel profit peuvent espérer pour eux-mêmes des spectateurs qui ne sont pas à eux-mêmes, si ce n'est peut-être qu'ils gagnent de n'être plus à eux-mêmes! Ils s'attristent du malheur d'autrui; ils se réjouissent du bonheur d'autrui. Tout ce qu'ils souhaitent, tout ce qu'ils maudissent leur est étranger. Leur affection est aussi vaine que leur haine est injuste. Peut-être serait-il plus permis d'aimer sans motif que de haïr injustement? Du moins Dieu nous défend-il de haïr même avec raison, puisqu'il nous « ordonne d'aimer nos ennemis. » Il nous défend également de maudire qui que ce soit, même avec raison : « Tu béniras ceux qui te maudissent, » dit-il. Mais quoi de plus amer que le Cirque, où les spectateurs n'épargnent ni princes, ni concitoyens! Si quelqu'un de ces emportements du Cirque est permis au Chrétien, assurément ils lui sont permis également dans le Cirque : lui sont-ils interdits partout? ils le sont aussi dans le Cirque.

XVII. Il nous est prescrit au même titre de haïr toute impudicité. Ce précepte nous ferme donc le théâtre, siége particulier de la dissolution, où rien n'est approuvé que ce qui est désapprouvé partout ailleurs. Aussi emprunte-t-il d'ordinaire son plus grand charme à la représentation

(1) On donnait le signal des jeux avec une serviette. Cassiodore nous apprend l'origine de cet usage. Un jour que Néron prolongeait son dîner, le peuple sollicitait à grands cris l'ouverture du spectacle. L'empereur voulant satisfaire cette impatience, jeta la serviette qu'il tenait à la main, pour indiquer que l'on pouvait commencer. La coutume s'en conserva depuis. Il paraît néanmoins par des vers d'Ennius, que nous devons à une citation de Tertullien, que cet usage est bien plus ancien que Néron.

de quelque infamie, qu'un histrion toscan traduit dans des gestes, qu'un comédien met en relief en abdiquant son sexe sous des habits de femme, de sorte que l'on rougit plus volontiers dans l'intérieur de la maison que sur la scène; infamie enfin, qu'un pantomime subit dans son corps dès sa première jeunesse, afin de l'enseigner un jour. Il y a mieux : les malheureuses victimes de la lubricité publique sont traînées elles-mêmes sur le théâtre, d'autant plus infortunées qu'il leur faut rougir en présence des femmes à qui elles avaient eu soin jusqu'alors de cacher leur honte : on les expose à la vue de tout le monde, de tout âge, de toute condition; un crieur public annonce à ceux qui n'en avaient pas besoin, leur loge, leur beauté, leur tarif!.... Mais arrêtons-nous, et n'arrachons pas aux ténèbres de honteux secrets, de peur qu'ils ne souillent la lumière. Que le sénat rougisse, que toutes les classes rougissent! Ces malheureuses qui immolent leur pudeur, en craignant d'étaler au grand jour et devant le peuple l'indécence de leurs gestes, savent du moins rougir une fois l'an (1).

Si nous devons avoir en abomination toute espèce d'impureté, pourquoi nous sera-t-il permis d'entendre ce qu'on ne pourrait proférer sans crime? Ne savons-nous pas que Dieu « interdit toute plaisanterie et toute parole « inutile? » Pourquoi nous serait-il permis de regarder ce qu'il nous est défendu de faire? Pourquoi les mêmes « choses qui souillent l'homme par la langue, » ne le souilleraient-elles pas également par les yeux et par les oreilles, puisque les oreilles et les yeux sont les ministres de l'ame, et qu'il est difficile que le cœur soit bien pur quand les organes chargés de le servir sont corrompus? Voilà donc le théâtre condamné par l'anathème porté contre l'impudicité.

XVIII. Si nous devons mépriser les doctrines de la

(1) Aux sacrifices de Flora.

science mondaine, parce qu'elles ne sont aux yeux de Dieu qu'extravagance, ce précepte nous interdit suffisamment les spectacles où se déploie toute la science mondaine, je veux dire la scène tragique et la scène comique. La tragédie et la comédie étant une école de crimes et de dissolutions, de sang et de débauche, d'impiété et de blasphèmes, le récit d'une action violente ou honteuse n'est pas plus permis que l'action elle-même. On repousse celle-ci; pourquoi adopter celui-là?

Mais le *stade* est nommé dans l'Ecriture, direz-vous? D'accord; mais avouez aussi avec moi qu'il est indigne de vous de regarder ce qui se passe dans le stade, les coups de pied, les coups de poing, les soufflets et les mille insolences qui dégradent la majesté de l'homme, image de Dieu. Vous ne parviendrez jamais à approuver ces courses insensées, ces efforts pour lancer le disque, et ces sauts non moins extravagants; jamais vous ne louerez cette vigueur inutile ou fatale, encore moins cette science qui travaille à nous donner un corps nouveau, comme pour réformer l'œuvre de Dieu. Non, non, vous haïrez ces hommes que l'on n'engraisse que pour amuser l'oisiveté des Grecs. La lutte est une invention du démon : c'est le démon qui renversa nos premiers parents. Qu'est-ce que le mouvement des lutteurs? Une souplesse semblable à celle du serpent, vigoureuse pour saisir, oblique pour supplanter, glissante pour échapper. Vous n'avez pas besoin de couronnes; et pourquoi rechercher les plaisirs pour mériter des couronnes?

XIX. Demandons maintenant aux Écritures si elles condamnent l'amphithéâtre? Si nous pouvons soutenir que la cruauté, la barbarie, l'impiété nous sont permises, allons à l'amphithéâtre. Si nous sommes tels qu'on nous suppose, prenons plaisir au sang de l'homme. Je vous entends : « Il est bon que les scélérats soient punis. Qui peut « le nier, sinon les scélérats eux-mêmes? » — D'accord; mais l'homme de bien ne peut se réjouir du supplice d'un

criminel : loin de là ! il doit s'affliger de ce qu'un homme, son semblable, est devenu assez coupable pour mériter un traitement si cruel. Mais qui me garantira qu'on ne livre aux bêtes féroces ou à tout autre supplice que des criminels ? La vengeance d'un juge, la négligence d'un avocat, les tortures prolongées de la question, n'ont-elles jamais sacrifié l'innocence ? Qu'il me vaut mieux ignorer quand les méchants sont punis, afin d'ignorer également quand les hommes de bien périssent, si toutefois ils sont hommes de bien ! Certainement il y a des gladiateurs innocents qui sont traînés à l'amphithéâtre, victimes destinées au plaisir de la multitude. D'autres sont condamnés à combattre ; mais quelle absurdité que, pour un délit léger, au lieu de les corriger, on en fasse des homicides !

Au reste, je n'ai répondu ici qu'aux païens. A Dieu ne plaise qu'un Chrétien veuille en savoir davantage pour renoncer aux spectacles ! Toutefois personne ne peut mieux raconter les infamies de l'amphithéâtre que celui qui le fréquente encore. Pour moi, j'aime mieux tromper l'attente qu'éveiller le souvenir.

XX. Qu'elle est donc vaine, ou plutôt qu'elle est misérable, l'argumentation de ceux qui, par la crainte de perdre un plaisir, prétendent que les Ecritures ne renferment aucune mention particulière qui oblige à s'en abstenir, ou qui empêche directement le serviteur de Dieu de paraître dans ces assemblées ! J'ai entendu dernièrement la défense toute nouvelle d'un de ces partisans des jeux : « Le soleil, disait-il, je me trompe, Dieu lui-même « regarde les spectacles du haut du ciel : est-il souillé « pour cela ? » — Sans doute, le soleil traverse de ses rayons les égouts, sans en devenir moins pur. Mais qu'il serait à souhaiter que Dieu ne regardât pas les infamies des hommes, afin qu'il nous fût possible de nous dérober tous à ses jugements ! Mais il les voit. Il voit nos brigandages, nos fourberies, nos adultères, nos idolâtries, nos spectacles eux-mêmes. Voilà pourquoi nous ne devons pas y assister, afin

que celui qui aperçoit tout ne nous y aperçoive pas. Insensés ! vous comparez le coupable avec son juge ! L'un est coupable parce qu'il a été découvert ; l'autre est juge, parce qu'il n'y a rien qu'il ne découvre. Ne nous sera-t-il pas libre aussi, selon vous, de nous abandonner à la fureur hors du Cirque, à l'impudicité hors du théâtre, à l'insolence hors du stade, à l'inhumanité hors de l'amphithéâtre, puisque Dieu a des yeux aussi hors des loges, hors des degrés, hors des portiques ? Illusion ! En aucun temps, en aucun lieu, ce que Dieu condamne n'est excusable. En aucun temps, en aucun lieu n'est permis ce qui n'est pas permis partout et toujours. Voilà quelle est l'intégrité de la vérité, quelle est la plénitude de la soumission qui lui est due, quelle est l'égalité de la crainte, quelle est la fidélité de l'obéissance : garder immuable ce précepte, et ne pas faire fléchir la justice. Ce qui est bon ou mauvais par soi-même ne saurait jamais être autre chose. Tout est irrévocablement fixé dans la vérité de Dieu.

XXI. Les païens, chez qui ne réside pas la plénitude de la vérité, parce qu'ils n'ont pas le Dieu qui enseigne la vérité, jugent du bien et du mal d'après leur fantaisie et leur caprice, appelant bien ce qu'hier ils appelaient mal, et mal ce qu'hier ils appelaient bien. Il arrive de là que dans une rue le même qui soulève à peine sa tunique pour une nécessité de la nature, au Cirque perd la pudeur jusqu'à livrer aux regards de tous, les secrets de l'organisation humaine. Chez lui, il ferme les oreilles de sa fille à toute parole impure, puis il la conduit aux discours et aux gestes dissolus du théâtre : sur les places publiques, il apaise et condamne les querelles ; dans le stade, il applaudit aux sanglantes meurtrissures des athlètes. A l'aspect du cadavre d'un homme qu'a enlevé une mort naturelle, il frémit d'horreur ; dans l'amphithéâtre, il repaît avidement ses yeux du spectacle d'un corps déchiré, mis en pièces et nageant dans son sang. Il y a mieux : il vient à l'amphithéâtre pour châtier un homicide, puis le voilà

qui, le fouet à la main, pousse un gladiateur à devenir homicide malgré lui. Il demande qu'on jette au lion le plus fameux assassin ; ailleurs il sollicite les insignes de la liberté pour le plus cruel gladiateur. Le gladiateur vient-il à succomber dans la lutte, il va savourer de près la mort de celui qu'il a voulu tuer de loin, d'autant plus barbare en ce moment, si tout à l'heure il ne le voulait pas.

XXII. Pourquoi nous étonner des contradictions de ces hommes qui mêlent et confondent l'essence du bien et du mal, par l'inconstance de leurs opinions et la mobilité de leurs jugements ? En effet, les conducteurs de chars, les athlètes, les comédiens, les gladiateurs, tous ces favoris auxquels les hommes prostituent leur ame ; auxquels les femmes et souvent même les hommes prostituent leur corps, à cause desquels ils se jettent dans des dissolutions qu'ils réprouvent en public ; les auteurs et les administrateurs des jeux les excluent de toute charge honorable, en vertu de cette même profession pour laquelle ils les glorifient. Il y a mieux : on condamne par des arrêts publics toute cette classe à l'infamie légale ; on la bannit du palais, de la tribune aux harangues, du sénat, de l'ordre équestre ; on lui interdit toutes les dignités et jusqu'à certains ornements. O étrange renversement de toutes les idées ! Aimer ceux que l'on châtie ! mépriser ceux que l'on approuve ! exalter l'art et flétrir l'artiste ! Singulière justice, qui condamne un homme pour les mêmes choses qui lui méritent la faveur ! Je me trompe, quel éclatant aveu que la chose est mauvaise, puisque les auteurs, si bien accueillis qu'ils soient, vivent sous le poids de l'infamie !

XXIII. Puisque la justice humaine se souvient, malgré l'ascendant du plaisir, de condamner ces misérables, puisqu'elle leur interdit toute espèce de dignités pour les jeter sur l'écueil de l'infamie, avec combien plus de rigueur la justice divine sévira-t-elle contre des artisans de cette nature ? Plaira-t-il à Dieu ce cocher du Cirque, qui trouble

tant d'ames, qui allume tant de fureurs, qui excite tant d'émotions diverses, couronné comme le pontife du paganisme, ou brillant des couleurs d'un maître d'impudicité? Il glisse sur son char rapide. Ne diriez-vous pas que le démon veut avoir aussi ses Élie emportés dans les cieux? Plaira-t-il à Dieu ce comédien qui, le rasoir à la main, attente à la dignité de l'homme, infidèle au visage que Dieu lui a donné? C'est trop peu pour lui de vouloir ressembler à Saturne, à Isis et à Bacchus, il livre ses joues à l'ignominie des soufflets, comme pour insulter au précepte de Notre-Seigneur. Car le démon lui apprend aussi « à présenter la joue gauche lorsqu'il a été frappé sur la joue « droite. » De même le rival de Dieu a lu dans l'Ecriture : « Personne ne peut ajouter une coudée à sa taille. » Que fait-il? pour donner un démenti à Jésus-Christ, il élève l'acteur tragique sur des cothurnes.

Je vous le demande encore, le masque théâtral plaira-t-il à Dieu? S'il défend toute espèce de simulacres, à plus forte raison défendra-t-il qu'on défigure son image? Non, non, l'auteur de la vérité n'aime pas ce qui est faux. Tout ce qu'on réforme dans son œuvre est adultère à ses yeux. Par conséquent, vous qui contrefaites votre voix, votre sexe, votre âge; vous qui jouez l'amour, la colère, les gémissements, les larmes, Dieu ne vous approuvera pas, puisqu'il condamne toute hypocrisie. D'ailleurs, quand il dit dans la loi : « Maudit celui qui porte des vêtements de femme, » quelle sentence prononcera-t-il contre le pantomime qui emprunte tout à la femme? Ce lutteur si habile demeurera-t-il impuni? En effet, c'est de Dieu apparemment qu'il a reçu au jour de sa naissance ces larges cicatrices du ceste, ces mains endurcies par les coups, et ces oreilles converties en livides tumeurs! Dieu ne lui a donné ses yeux que pour qu'ils eussent à s'éteindre sous les meurtrissures. Je ne dis rien de celui qui, prêt à combattre le lion, lui jette un homme à dévorer, afin que celui qui va égorger l'animal repu ne soit pas moins homicide que lui.

XXIV. En combien de manières prouverons-nous encore que rien de ce qui appartient aux spectacles n'est agréable à Dieu ou convenable à un serviteur de Dieu, puisque cela déplaît à Dieu?

S'il est vrai, comme nous l'avons démontré, que les spectacles institués pour honorer le démon se composent des œuvres du démon, car tout ce qui ne vient pas de Dieu ou tout ce qui lui déplaît est l'œuvre du démon, voilà bien la pompe de Satan à laquelle nous avons renoncé le jour où nous avons été marqués du sceau de la foi. Or, nous ne devons participer, ni de parole, ni d'action, ni de regard, ni même de désir, à ce que nous avons répudié alors. D'ailleurs, n'est-ce pas nous parjurer, n'est-ce pas briser le sceau baptismal que de violer nos engagements?

Maintenant que nous reste-t-il à faire, sinon à interroger les païens eux-mêmes? Qu'ils nous disent s'il est permis aux Chrétiens d'assister aux spectacles! Il y a mieux; ils jugent qu'un homme est devenu Chrétien, du moment qu'il cesse de paraître aux spectacles. Par conséquent le fidèle qui brise sur son front cette marque distinctive, apostasie publiquement. Quelle espérance reste-t-il donc à cet infortuné? Un soldat ne passe dans le camp ennemi qu'en jetant ses armes, qu'en désertant son drapeau, qu'en violant les serments faits à son prince, enfin, que décidé à périr avec ses nouveaux amis.

XXV. Se souviendra-t-il encore de Dieu là où rien ne lui parlera de Dieu? Nourrira-t-il, que je sache, la paix au fond de son ame, en se passionnant pour un cocher? Apprendra-t-il la pudeur en tenant ses regards attachés sur des pantomimes? Ce n'est pas tout : quel scandale plus criant dans tous ces spectacles que le luxe des parures, que ce mélange des sexes assis sur les mêmes degrés, que ces cabales prenant parti pour ou contre, réunion où s'allument les feux de la concupiscence? Ajoutez à cela que la première pensée qui conduit au théâtre, c'est de voir et d'être vu. Quand l'acteur tragique enflera sa voix, le

Chrétien se rappellera-t-il les imprécations de quelque prophète? Au milieu des accents efféminés d'un histrion, repassera-t-il en lui-même les chants du Psalmiste? Lorsque les athlètes seront aux prises, se dira-t-il qu'il ne faut point rendre la pareille? Son cœur s'ouvrira-t-il encore à la compassion, quand il se sera rassasié du sang qui coule sous la dent des bêtes féroces, ou qu'essuie l'éponge des gladiateurs? Grand Dieu! étouffez dans vos serviteurs le désir de prendre part à des plaisirs si funestes! Car enfin, quel malheur que de passer de l'Eglise de Dieu à l'assemblée des démons, des splendeurs du ciel à la fange de la terre! Quoi! ces mêmes mains que vous avez élevées vers le Seigneur, les fatiguer le moment d'après à applaudir un bouffon! Cette même bouche qui a répondu Ainsi soit-il, à la fin du sacrifice, la prostituer à rendre témoignage à un gladiateur! Dire à tout autre qu'à Dieu et à son Christ : « Dans tous les siècles des siècles! »

XXVI. Après cela, pourquoi de pareils Chrétiens ne seraient-ils pas ouverts aux incursions des démons? J'en appelle, Dieu m'est témoin, à l'exemple de cette femme qui, étant allée au théâtre, en revint avec un démon intérieur. On exorcisait l'esprit immonde. Pourquoi as-tu osé t'emparer de cette femme? lui dit-on avec menace. « N'avais-je pas « raison, répondit-il audacieusement, je l'ai trouvée chez « moi? » Une autre femme, le fait est constant, vit en songe un linceul la nuit même du jour où elle était allée entendre un comédien. Le nom de cet acteur retentit souvent à ses oreilles avec des accents de reproche. Cinq jours après elle avait cessé de vivre. Il y a mille exemples pareils de personnes qui, en communiquant avec le démon dans les spectacles, ont perdu le Seigneur; « car nul ne peut ser« vir deux maîtres. Qu'y a-t-il de commun entre la lu« mière et les ténèbres, » entre la vie et la mort? Anathème donc à ces assemblées païennes, soit parce qu'on y blasphème le nom de Dieu tous les jours, soit parce que l'on y crie : Les Chrétiens aux lions! soit parce que les persé-

cutions et les grandes épreuves partent de cette enceinte.

XXVII. Que ferez-vous, surpris dans ce détroit orageux de suffrages impies ? Ce n'est pas toutefois que vous deviez redouter la persécution de l'homme ; vous êtes bien gardé contre elle ; personne ne vous reconnaîtra là pour Chrétien. Mais songez à l'arrêt que Dieu prononce contre vous dans le ciel. Doutez-vous qu'au moment où Satan déchaîne toutes ses fureurs dans son Eglise, les anges vous regardent du haut du ciel ? Oui ils ont les yeux fixés sur chacun. Ils remarquent en particulier qui a proféré un blasphème, qui l'a écouté, qui a prêté sa langue et ses oreilles à Satan contre Dieu lui-même. Ne fuirez-vous donc pas ces degrés où s'asseyent les ennemis de Jésus-Christ, ces chaires de corruption, selon le langage du prophète, et cet air lui-même chargé de blasphèmes et d'impiétés, qui pèse si cruellement sur la conscience ? Qu'il s'y trouve des choses agréables, simples, modestes, quelquefois même honnêtes, je le veux bien. Personne d'assez mal habile pour mêler le poison avec le fiel ou l'ellébore. On l'associe, pour le rendre plus fatal, à des breuvages qui flattent le goût. Ainsi en use le démon. Il cache son poison mortel dans les créatures de Dieu qui nous sont le plus agréables et le plus chères ; par conséquent, l'honnêteté, la grandeur, l'harmonie, la subtilité, l'adresse des spectacles, rayon de miel empoisonné que tout cela ! Songez moins aux sollicitations de la gourmandise qu'au danger de cette saveur !

XXIII. Que les convives de Satan s'engraissent de ces aliments. Le lieu, le temps, le patron qui les convie, tout est à eux. Pour nous, l'heure de nos banquets et de nos noces n'est pas encore venue. Nous ne pouvons nous asseoir à la table des Gentils, parce que les Gentils ne peuvent s'asseoir à la nôtre. Chaque chose arrive à son tour. Ils sont maintenant dans la joie ; nous, nous sommes dans la tristesse. « Le monde, est-il dit, se réjouira, et vous, « vous pleurerez. » Pleurons donc pendant que les idolâtres se réjouissent, afin que nous puissions nous réjouir

à l'heure où commenceront leurs gémissements, de peur qu'en nous réjouissant avec eux aujourd'hui, nous ne pleurions avec eux un jour. Disciple du Christ, quelle est ta délicatesse, si tu convoites le plaisir du monde; je me trompe : quelle est ton extravagance, si tu prends cela pour le plaisir! Certains philosophes n'ont donné ce nom qu'à la tranquillité de l'ame. C'est dans cette douce quiétude qu'ils se réjouissent, dans elle qu'ils se glorifient, dans elle qu'ils s'isolent de la terre. Et toi, tu ne soupires qu'après la poussière de l'arène, les bornes du Cirque, les représentations de la scène, ou les cris de l'amphithéâtre. Réponds-moi, ne pouvons-nous vivre sans plaisir, nous qui devons mourir avec joie? En effet, quel est notre vœu le plus ardent, sinon de « sortir du monde avec l'Apôtre « et d'aller régner avec le Seigneur? » Or, notre plaisir est là où est notre désir.

XXIV. Eh bien, je vous l'accorde, il faut à l'homme des délassements. Pourquoi donc êtes-vous assez ingrats pour fermer les yeux aux plaisirs si nombreux et si variés que Dieu a mis sous votre main, d'ailleurs plus que suffisants pour vous satisfaire? Est-il un bonheur plus parfait que notre réconciliation avec Dieu le Père et avec Notre-Seigneur, que la révélation de la vérité, la connaissance de nos erreurs, et le pardon de nos crimes si nombreux dans le passé? Quel plaisir plus grand que le dégoût du plaisir lui-même, que le mépris du monde tout entier, que la jouissance de la liberté véritable, que le calme d'une bonne conscience, que la sainteté de la vie, dégagée des terreurs de la mort! Quelle satisfaction plus douce que de fouler aux pieds les dieux des nations, que de chasser les anges de ténèbres, que d'avoir le don des guérisons miraculeuses et des révélations divines, enfin que de vivre constamment pour Dieu! Voilà les plaisirs des Chrétiens! voilà leurs spectacles : spectacles innocents, perpétuels, gratuits! Qu'ils vous représentent une image des jeux du Cirque. Reconnaissez-y avec la mobilité du siècle, le déclin des

temps; sachez-y mesurer l'espace, y envisager la borne de la consommation dernière, vous y animer de saints transports à l'aspect de l'étendard divin, vous éveiller au bruit de la trompette de l'ange, et aspirer à la palme glorieuse du martyre.

Les sciences et la poésie vous charment, dites-vous. Eh bien ! nous avons assez de beaux monuments, assez de vers, assez de maximes, assez de cantiques, assez de chœurs sacrés. Il ne s'agit point ici de fables, mais de vérités saintes; de frivolités ridicules, mais de sentences aussi simples qu'elles sont pures. Voulez-vous des combats et des luttes? le christianisme vous en offre en grand nombre. Regardez ! Ici l'impureté est renversée par la chasteté; là, la perfidie est immolée par la foi; ailleurs, la cruauté est comme meurtrie par la miséricorde; plus loin l'insolence est voilée par la modestie. Tels sont nos combats et nos couronnes. Enfin vous faut-il du sang ? celui de Jésus-Christ coule sous vos yeux.

XXX. Mais, surtout, quel admirable et prochain spectacle que l'avénement du Seigneur, alors enfin reconnu pour ce qu'il est, alors superbe et triomphant ! Quelle sera dans ce jour l'allégresse des anges, la gloire des saints ressuscités, et la magnificence de cette nouvelle Jérusalem, où les justes règneront éternellement ! D'autres spectacles vous restent, c'est le jour du jugement, jour éternel, jour que n'attendent pas les nations, jour qu'elles insultent, jour enfin où la terre, avec ses monuments antiques et ses créations nouvelles, disparaîtra dans un seul et même incendie. O immense étendue de ce spectacle ! Que me faut-il admirer ? où dois-je promener mes regards ? Quelle joie, quels transports, en voyant tant de célèbres monarques que la flatterie plaçait dans le ciel, pousser d'horribles gémissements au fond des ténèbres de l'enfer, où ils sont précipités avec Jupiter lui-même et tous ses témoins ! Quelle allégresse, en voyant tant de gouverneurs, tant de magistrats persécuteurs du nom chrétien, se fondre dans des

flammes qui, mille fois plus intolérables que celles qu'ils ont allumées autrefois contre les Chrétiens, insulteront à leurs douleurs. Ajoutez tant d'orgueilleux philosophes, glorieux autrefois de leur vaine sagesse, réduits aujourd'hui à rougir devant leurs disciples et à brûler avec eux. Qu'ils viennent encore, ces docteurs insensés, persuader à leurs auditeurs qu'il n'y a point de providence, que notre ame est une chimère, et que jamais elle ne rentrera dans le corps qu'elle animait autrefois ! Ajoutez enfin tant de poètes tremblant d'épouvante, non plus à l'aspect d'un Rhadamante ou d'un Minos imaginaire, mais devant le tribunal de Jésus-Christ, effrayante nouveauté pour eux !

C'est alors que les acteurs tragiques pousseront, dans l'immensité de leur propre infortune, des cris plus lamentables et plus déchirants. C'est alors que les bouffons se feront mieux reconnaître à la nouvelle subtilité qu'ils auront acquise dans les flammes. C'est alors que les cochers des cirques attireront nos regards, environnés de feu, sur des chars de feu. C'est alors que nous verrons les gladiateurs tomber non plus sous les javelots du gymnase, mais sous lés traits enflammés du ciel. Mais non, j'aime mieux attacher un insatiable regard sur ces monstres d'inhumanité qui s'attaquèrent autrefois au Seigneur : « Le voilà, « leur dirai-je, ce fils d'un charpentier ou d'une mère qui « vivait du travail de ses mains ! Le voilà ce destructeur « du sabbat, ce Samaritain, ce possédé du démon ! Le voilà « celui que vous avez acheté du perfide Judas; celui que « vous avez déchiré sous vos coups, insulté par vos souf- « flets, déshonoré par vos crachats, abreuvé de fiel et de « vinaigre ! Le voilà celui que ses disciples ont dérobé se- « crètement pour propager le mensonge de sa résurrec- « tion, ou qu'un jardinier a déterré furtivement, » afin d'empêcher sans doute que les laitues de son jardin ne fussent foulées aux pieds par la multitude des passants. Pour vous mettre sous les yeux de pareils spectacles, ou vous donner des joies si enivrantes, que peut la libéralité d'un

préteur, d'un consul, d'un pontife ? Et cependant ce drame magnifique se joue devant nous en quelque façon, puisque la foi le rend déjà présent aux yeux de l'esprit. Au reste, où trouver des paroles pour exprimer des biens « que l'œil « n'a point vus, que l'oreille n'a point entendus, et que le « cœur de l'homme n'a jamais pu imaginer ? » N'en doutons pas ; ils surpassent infiniment les joies du Cirque, des deux amphithéâtres, du stade, et de tout ce qu'on peut imaginer de semblable.

DE LA FUITE

PENDANT LA PERSÉCUTION.

A FABIUS.

I. Tu m'as demandé dernièrement, mon bien-aimé Fabius, s'il est permis ou non de fuir pendant la persécution, parce qu'il se préparait je ne sais quel événement. J'ai écrit quelques mots sur cette matière, en tenant compte du temps et du lieu, et à la sollicitation de certaines personnes. J'ai emporté avec moi cette ébauche, d'ailleurs fort incomplète, pour la remanier ici avec plus de force et de développement, puisque tu le désires, et que d'ailleurs les circonstances paraissent le réclamer. Plus les persécutions sont fréquentes, plus il est à propos d'examiner comment la foi doit les accueillir. Il vous importe surtout de l'examiner, vous, qui peut-être, si vous n'avez pas reçu le Paraclet, « de qui viennent toutes les vérités, » avez à bon droit l'oreille du cœur fermée à ces questions, comme à toutes les autres. Ainsi, pour mettre de l'ordre dans cette question, nous remarquons qu'il faut commencer par établir la nature de la persécution elle-même, en cherchant si elle vient de Dieu ou du démon, afin qu'il nous soit plus facile d'en déterminer les conséquences. Car la

discussion d'un fait devient beaucoup plus claire, quand on en connaît la cause.

On pourrait se contenter de cette fin de non-recevoir : Rien n'arrive sans la volonté de Dieu. Mais nous ne voulons pas, en posant ce principe, ouvrir la porte à mille questions qui nous détourneraient de la discussion présente, puisque l'on ne manquerait pas de nous répondre : « Le mal et le péché viennent donc aussi de Dieu. Rien « ne vient donc du démon ni de nous-mêmes! » Il s'agit en ce moment de la persécution. C'est donc en parlant surtout de la persécution, que je dis : « Rien n'arrive sans la « volonté de Dieu, parce je regarde la persécution comme « digne de Dieu, et, pour ainsi parler, comme nécessaire « pour éprouver ou pour réprouver ses serviteurs. » Qu'est-ce, en effet, que la persécution dans son but et ses résultats, sinon l'épreuve et la réprobation, à l'aide de laquelle le Seigneur a examiné les siens? La persécution est le tribunal devant lequel l'homme est déclaré éprouvé ou réprouvé. Or le jugement n'appartient qu'à Dieu. C'est le van « au moyen duquel le Seigneur purifie son aire » qui est l'Église elle-même, en agitant de son souffle ce confus amas de fidèles, pour séparer le froment divin des martyrs d'avec la paille stérile des apostats. C'est encore l'échelle que Jacob vit en songe, par laquelle les uns montaient au ciel, tandis que les autres descendaient vers la terre. Il faut donc regarder la persécution comme une arène? Qui invite au combat, sinon celui qui promet la couronne et les récompenses? Tu lis dans l'Apocalypse la proclamation qui nous appelle au combat, et par quelles récompenses il encourage les vainqueurs, ceux surtout qui auront vaincu dans la persécution, après avoir « lutté, non « pas contre la chair et le sang, mais contre les puissances « spirituelles du mal. » Par là tu pourras reconnaître que le juge du combat est le même qui invite à la récompense. Tout ce qui se fait dans la persécution, se fait à la gloire de Dieu, qui éprouve et réprouve, qui élève et qui abaisse.

Or, ce qui intéresse la gloire de Dieu, n'arrivera aussi que par sa volonté. Quand croit-on plus fermement à Dieu, sinon quand on redoute davantage, sinon dans le temps de la persécution? Alors l'Église est dans la stupeur. Alors la foi est plus active, plus soumise à la règle, plus assidue aux jeûnes, aux veilles, à la prière, aux exercices de l'humilité, de la charité envers Dieu et le prochain, plus dévouée à la sainteté et à la tempérance en toutes choses. L'homme n'a pour mobiles que la crainte et l'espérance. Il n'est donc pas permis d'attribuer au démon un événement qui a pour conséquence de purifier les serviteurs de Dieu.

II. « L'iniquité ne vient pas de Dieu, me direz-vous peut-« être, mais du démon. Or, la persécution est une criante « iniquité. Quelle iniquité plus criante que de traiter « comme les plus vils criminels les pontifes du Dieu vé-« ritable, les adorateurs de la vérité par excellence! La « persécution par conséquent ne semble pouvoir venir que « du démon, père de l'iniquité, dont se forme la persécu-« tion. »

Puisque, d'une part, la persécution ne peut aller sans l'iniquité du démon, ni l'épreuve de la foi sans la persécution, nous devons savoir que l'iniquité est nécessaire à l'épreuve de la foi, non pas qu'elle justifie la persécution, mais comme instrument. La volonté de Dieu qui éprouve la foi est la cause première de la persécution. Arrive ensuite l'iniquité du démon, qui est le moyen par lequel s'accomplit l'épreuve. Dailleurs, autant l'iniquité est l'ennemie de la justice, autant elle sert à rendre témoignage à sa rivale, afin que la justice se perfectionne dans l'iniquité, de même que « la force se perfectionne dans la « foiblesse. Car Dieu a choisi les foibles selon le monde, « pour confondre les forts: il a choisi les moins sages pour « confondre les sages. » Voilà pourquoi il est permis à l'iniquité de lever la tête, afin que la justice soit éprouvée et l'iniquité confondue. Son ministère n'est donc pas le ministère d'un agent libre, mais d'un instrument passif.

L'agent, c'est le Seigneur qui déchaîne la persécution pour éprouver la foi; l'instrument, c'est l'iniquité du démon qui forme la persécution. L'épreuve, au lieu de venir du démon, nous vient par le démon.

Satan n'a aucun pouvoir sur les serviteurs du Dieu vivant, à moins que le Seigneur ne le lui accorde, soit pour lui écraser la tête par la foi des élus, victorieuse dans l'assaut; soit pour attester que ceux qui se sont rangés sous ses drapeaux lui appartiennent déjà. Nous avons l'exemple de Job que le démon ne put tenter, à moins d'en avoir reçu la permission du Seigneur. Que dis-je? Il ne put même l'attaquer dans ses biens avant que Dieu lui eût dit: « Voilà que je te donne puissance sur tout ce qui est à lui; « mais ne porte pas ta main sur lui. » Effectivement, le démon n'étendit la main sur Job que quand il eut reçu cette permission: « Voilà qu'il est en ta puissance; mais « garde-toi d'attenter à sa vie. »

De même il sollicita la permission de tenter les Apôtres; car de lui-même il ne l'avait pas. Témoin la parole que le Seigneur adresse à Pierre dans l'Évangile: « Voilà que « Satan a désiré te passer au crible, comme le froment. « Et moi, j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaillît « pas; » c'est-à-dire, qu'il ne fût pas donné au démon de pousser l'épreuve jusqu'à mettre ta foi en péril. Il suit de là que l'attaque et la protection de la foi sont l'une et l'autre dans les mains de Dieu, puisque Satan lui demande la première et le Fils de Dieu la seconde. D'ailleurs, le Fils de Dieu ayant en sa puissance la protection de la foi, qu'il a demandée à son Père, « de qui il a reçu toute puissance « dans le ciel et sur la terre, » comment le démon aurait-il en lui la faculté d'attaquer la foi? Lorsque, dans l'Oraison dominicale, code abrégé de la loi, nous disons au Père: « Ne nous induisez point en tentation, » et quelle est la tentation comparable à celle de la persécution? nous déclarons solennellement que la tentation vient de celui auquel nous demandons de nous en préserver.

Voilà pourquoi nous ajoutons : « Mais délivrez-nous du « mal. » Qu'est-ce à dire ? Ne nous abandonnez point à la tentation en nous livrant à l'esprit du mal. C'est nous arracher aux mains de Satan que de ne pas nous livrer à ses tentations.

Le démon, qui s'appelait Légion, n'aurait pas même eu de puissance sur les pourceaux, si Dieu ne la lui eût accordée; comment en aurait-il même sur les brebis du Seigneur ? Je dirai plus; les soies de ces pourceaux étaient alors comptées, à plus forte raison les cheveux de ses saints. Si le démon paraît exercer quelque puissance particulière, ce ne peut être que sur ceux qui n'appartiennent pas au Seigneur, sur les Gentils, « qui sont devant « Dieu comme une goutte d'eau dans un vase d'airain, « un grain de sable dans une balance, une vile matière « que la bouche rejette, » domaine qui n'a pas de maître, et livré par là même aux incursions de Satan. Mais sur les serviteurs de Dieu, il n'a aucune puissance en propre. En quel lieu, dans quel temps lui est-il permis de les attaquer ? L'Ecriture sainte nous le montre par plus d'un exemple. Le droit de les tenter lui est accordé par intervalle pour éprouver les justes, soit que Dieu devance ou écoute ses sollicitations, comme dans les exemples précédents. Quelquefois le pécheur réprouvé est livré à ses tortures, comme les criminels au bourreau; ainsi de Saül. « L'esprit de l'Eternel se retira de Saül; et l'esprit mau« vais le tourmentait par l'ordre du Seigneur. » Quelquefois aussi cette épreuve a pour but de nous corriger. Témoin les paroles de l'Apôtre : « Un aiguillon a été donné « à ma chair comme un ange de Satan pour me souffle« ter. » Il n'est permis à Satan d'humilier ainsi les saints par la tribulation de la chair, que pour exercer leur patience « et fortifier leur vertu par le sentiment de leur faiblesse. » Voilà pourquoi le même Apôtre « livre au dé« mon Phygèle et Hermogène. Il veut qu'ils se corrigent, « mais non qu'ils blasphèment. » Tu le vois, le démon

peut recevoir sa puissance des mains des serviteurs de Dieu. Tant s'en faut par conséquent qu'il ait lui-même sur eux quelque puissance.

III. Si la persécution amène surtout avec elle ces tribulations ; si c'est alors que nous sommes éprouvés et réprouvés, humiliés et amendés, il faut bien que ces tentations générales soient ordonnées ou permises par celui qui ordonne ou permet les tentations particulières ; à savoir, par celui qui a dit : « C'est moi qui fais la paix et « envoie les fléaux, » c'est-à-dire la guerre ; car c'est le contraire de la paix. Or, quelle guerre plus formidable pour notre paix que la persécution ? Si les résultats de la persécution nous apportent la vie ou la mort, la blessure ou la guérison, elle a pour auteur celui qui a rendu cet oracle : « C'est moi qui frappe et qui guéris ; moi qui tue « et qui fais vivre. » — « Je les purifierai, dit-il ailleurs, « comme on purifie l'argent, et je les éprouverai comme on « éprouve l'or. » C'est qu'en effet notre foi s'épure au creuset de la persécution. Les voilà ces traits enflammés qui nous brûlent et nous éprouvent, d'après la volonté de Dieu cependant. Je ne sais qui peut en douter, sinon une foi frivole et froide, une foi qui se glisse à pas timides dans l'Eglise. Car vous dites : Quand nous nous rendons de toutes parts et en foule à l'église, les Gentils nous dénoncent : nous craignons qu'ils ne prennent ombrage de notre multitude. Mais ne savez-vous pas que le Seigneur est le maître de tous ? Que Dieu le veuille, vous souffrirez la persécution ; que Dieu ne le veuille pas, les nations resteront dans le silence. Tu dois le croire, si tu crois en ce Dieu, « sans la volonté duquel un seul passereau ne tombe « pas sur la terre. Or, nous valons mieux que beaucoup « de passereaux. »

IV. Maintenant que nous savons de qui vient la persécution, nous pouvons aborder ta demande, et tirer des principes établis plus haut la conséquence qu'il ne faut pas fuir dans la persécution. Car s'il est vrai que la per-

sécution vienne de Dieu, il ne faut, sous aucun prétexte, fuir ce qui vient de Dieu. D'ailleurs deux raisons nous le défendent. D'abord on ne doit pas éviter, ensuite on ne peut éviter ce qui vient de Dieu. On ne doit pas l'éviter, parce que cela est bon, puisqu'une chose qui a paru bonne à Dieu l'est nécessairement. N'est-ce pas pour cela qu'il est écrit dans la Genèse : « Et Dieu vit que cela était bon ? » non pas qu'il eût besoin de voir l'œuvre pour juger qu'elle étoit bonne, mais pour nous apprendre par là que ce qui a paru bon à Dieu ne peut manquer de l'être.

Sans doute il y a bien des choses qui, tout en venant de Dieu, arrivent pour le mal de quelques-uns : cela ne les empêche pas d'être bonnes en elles-mêmes, puisqu'elles viennent de Dieu, en tant que divines et raisonnables. Comment une chose pourrait-elle être divine sans être bonne et raisonnable ? Qu'y a-t-il de bon sans être divin ? Qu'importe le jugement de chacun ? Le jugement de l'homme n'est pas antérieur à l'essence de la vérité, mais l'essence de la vérité au jugement de l'homme. L'essence est quelque chose d'absolu, d'immuable, qui, imposant sa loi à l'opinion, veut que l'on estime l'essence ce qu'elle est véritablement. Si tout ce qui vient de Dieu est bon dans son essence, car rien ne peut venir de lui qui ne soit bon, parce que chez lui tout est raisonnable et divin ; si, d'autre part, cette même chose paraît, au jugement de l'homme, mauvaise, sachons-le ! l'essence est immuable, mais notre jugement faillible. La chasteté, la vérité, la justice, qui déplaisent au plus grand nombre, sont essentiellement bonnes. Faudra-t-il pour cela que l'essence se soumette au jugement ?

Il en va de même de la persécution : bonne par elle-même, puisqu'elle n'est rien moins qu'une disposition raisonnable et divine, elle déplaît au jugement de ceux pour le mal de qui elle arrive. Tu le vois néanmoins ; ce prétendu mal s'accorde toujours avec la sagesse de Dieu, soit que la persécution jette le Chrétien hors des voies du sa-

lut, soit qu'elle tourne à son profit et à sa gloire. A moins de soutenir que le Seigneur condamne ou sauve sans raison, qui pourra donc appeler du nom de mal la persécution qui, dans les mains de la sagesse divine, tourne au profit du bien, même par le mal qu'elle fait ? A quelque titre que la pérsécution soit bonne, puisque son essence nous est connue, nous avons droit d'affirmer qu'il ne faut pas fuir ce qui est bon, parce que c'est un péché de fuir ce qui est bon, surtout ce que Dieu a estimé bon. Nous ajoutons d'ailleurs qu'il est impossible de l'éviter, parce que c'est Dieu qui l'envoie, et que l'on ne peut se soustraire à sa volonté. Ainsi ceux qui veulent fuir, ou reprochent à Dieu le mal, s'ils fuient la persécution comme un mal, car on ne se dérobe point à une chose avantageuse ; ou bien ils se croient plus forts que Dieu, puisqu'ils s'imaginent qu'ils pourront échapper, si Dieu veut qu'il arrive quelque chose de semblable.

V. — « Mais je fuis autant qu'il est en moi, dit-on, de peur de me perdre, si je renie ma foi. A Dieu de me ramener au milieu des persécuteurs que j'ai fuis, si telle est sa volonté ! »

Réponds-moi d'abord. Es-tu certain ou non que tu renieras ta foi en ne fuyant pas ? Si tu en es certain, tu l'as déjà reniée, parce que conjecturer que tu la renieras, c'est avoir pris l'engagement de ce qui établit tes conjectures, et alors tu fuis vainement pour ne point apostasier, puisque ton apostasie est consommée, si tu dois apostasier. Si, au contraire, tu n'en es pas sûr, pourquoi, entre deux chances également incertaines, ne pas espérer que tu auras la force de confesser ta foi, admettant la possibilité de ton salut pour ne pas fuir, de même que tu admets la possibilité de l'apostasie pour prendre la fuite ? La victoire ou la défaite sont tout entières entre nos mains, ou tout entières dans les mains de Dieu. Si la confession ou l'apostasie dépend de nous, pourquoi n'embrasserions-nous pas l'espérance la meilleure, c'est-à-dire que nous

confesserons courageusement, à moins que tu ne veuilles bien confesser, mais sans souffrir? Or, ne pas confesser hautement, c'est renier.

Si, au contraire, tout est entre les mains de Dieu, pourquoi n'abandonnons-nous pas le tout à sa volonté, en reconnaissant la vertu et la puissance de celui qui peut également ou ramener le fugitif en face des persécuteurs, ou couvrir du voile de sa protection ceux qui n'ont pas fui, que dis-je? ceux qui continuent de se montrer au milieu du peuple?

Etrange conduite vraiment! S'agit-il de fuir, tu rends hommage à Dieu, en reconnaissant que tout fugitif que tu es, il peut te ramener au milieu des persécuteurs. Mais s'agit-il de lui rendre publiquement témoignage, tu l'insultes en désespérant de l'efficacité de sa protection! Pourquoi, armé de fermeté et de confiance en Dieu, ne dis-tu pas: « Pour moi, je fais mon devoir, je reste à mon poste; » Dieu saura bien me protéger, s'il le veut. » Oui, tel est notre devoir, rester en nous remettant à la volonté de Dieu, plutôt que de fuir en nous confiant à la nôtre. Le très-saint martyr Rutilius, ayant fui tant de fois de contrée en contrée pour échapper à la persécution, ayant même cru se racheter du péril à prix d'argent, au milieu de la fausse sécurité qu'il avait tant travaillé à acquérir, fut saisi à l'improviste, conduit devant le gouverneur, appliqué à de longues tortures, sans doute pour châtier sa désertion: enfin il fut livré aux flammes, et remporta par la miséricorde de Dieu la couronne du martyre auquel il se déroba long-temps. Quel autre enseignement le Seigneur a-t-il voulu nous donner par cet exemple, sinon qu'il ne faut pas fuir, parce que la fuite est inutile, si Dieu ne le veut pas?

VI. — Vous vous trompez; dites plutôt qu'il a rempli le précepte en fuyant de cité en cité.

— Ainsi a voulu raisonner un Chrétien, qui lui-même avait pris la fuite; ainsi le veulent tous ceux qui refusent

de comprendre quel est le sens de cet oracle de Notre-Seigneur, pour en faire un rempart qui défende leur pusillanimité, puisque ce précepte est assujéti à des conditions de personnes, de temps et de causes. « Lorsque l'on commencera de vous persécuter, dit-il, fuyez de ville en « ville. » Nous soutenons que ce précepte s'adressait personnellement aux Apôtres, ainsi qu'aux lieux et aux circonstances dans lesquels ils vivaient, comme le démontreront les textes précédents et suivants, qui ne conviennent qu'aux Apôtres : « N'allez point vers les nations, et n'en« trez pas dans la ville des Samaritains; mais allez plutôt « vers les brebis perdues d'Israël. » Pour nous, la voie des nations nous est ouverte, puisque le Seigneur nous y a trouvés et que nous y marchons encore; point de ville qui nous soit fermée, puisque nous prêchons par tout l'univers. Aucun soin particulier pour Israël ne nous est recommandé, sinon que nous devons évangéliser toutes les nations. De plus, si nous sommes saisis par les persécuteurs, ce n'est pas devant l'assemblée des Juifs que nous serons conduits, ni dans leurs synagogues que nous serons battus de verges; c'est aux puissances et aux tribunaux de Rome que nous serons livrés. Ainsi le précepte de fuir regardait spécialement les Apôtres, parce qu'il fallait d'abord prêcher devant les brebis perdues de la maison d'Israël. Il était nécessaire que la prédication s'accomplît là où elle devait s'accomplir en premier lieu, afin que « le « pain de la parole fût distribué aux enfants de la maison « avant les animaux immondes. » Voilà pourquoi le Seigneur ordonne à ses Apôtres de fuir pour un temps, non pas pour leur apprendre à se dérober à la persécution en elle-même (car il leur prédit qu'ils souffriraient des persécutions, et il leur enseignait à les supporter), mais dans le but de propager la doctrine, de peur que s'ils eussent été mis à mort sur-le-champ, l'Evangile ne fût étouffé à son berceau.

D'ailleurs, s'ils avaient à fuir dans une autre ville, ce

n'était point en secret, mais pour annoncer partout la parole, et conséquemment s'exposer à de nouvelles persécutions, jusqu'à ce qu'ils eussent rempli la contrée de leurs prédications. « Vous n'acheverez pas, leur dit-il, de par-« courir toutes les villes de la Judée. » Tant il est vrai que le précepte de fuir était renfermé dans les limites de la Judée. Pour nous, notre prédication n'est point enfermée dans la Judée, » depuis que l'Esprit saint a répandu ses effusions sur toute chair. » Aussi Paul et les Apôtres, se rappelant les ordres de leur maître, font-ils cette déclaration devant Israël, qu'ils avaient déjà rempli de leur doctrine : « C'était à vous qu'il fallait annoncer première-« ment la parole de Dieu; mais puisque vous la rejetez « et que vous vous jugez vous-mêmes indignes de la vie « éternelle, voilà que nous allons vers les Gentils. » Ils tournèrent en effet leurs pas ailleurs, comme l'avaient institué leurs prédécesseurs; ils marchèrent dans la voie des nations, et ils entrèrent dans les cités des Samaritains, « afin que leur voix retentît par toute la terre, et que leur « parole fût portée jusqu'aux extrémités du monde. » Si la barrière des nations est tombée, si l'interdiction des villes de Samarie a cessé, pourquoi le précepte de la fuite, qui avait la même origine, n'aurait-il pas cessé aussi ?

Enfin du jour où Israël fut rassasié et où les Apôtres passèrent chez les nations, ils ne fuirent plus de ville en ville, et n'hésitèrent plus à souffrir. Paul lui-même, qui avait consenti à s'échapper de sa prison en se faisant descendre le long de la muraille, parce qu'alors la fuite était obligatoire, sur la fin de son apostolat et lorsque le précepte n'existait plus, ne se rendit point aux supplications de ses disciples, qui le conjuraient avec larmes de ne point se rendre à Jérusalem, où Agabus avait prédit qu'il souffrirait le martyre. Loin de là : « Pourquoi, leur dit-il, « contristez-vous mon cœur par vos gémissements ? J'ai « souvent désiré, non pas seulement d'être enchaîné, mais « immolé à Jérusalem, pour le nom de Jésus-Christ mon

« Seigneur. » Alors tous les disciples lui répondirent : « Que la volonté du Seigneur soit faite ! » Quelle était la volonté du Seigneur ? Que désormais on ne se dérobât plus à la persécution. Cependant ceux qui auraient mieux aimé que Paul évitât la persécution, auraient pu alléguer le premier commandement du Seigneur qui prescrivait la fuite. Conséquemment, le précepte de fuir, temporaire sous les Apôtres, ainsi que plusieurs autres de même nature, ne peut subsister pour nous, puisqu'il avait déjà cessé parmi nos docteurs, quoiqu'il n'eût pas été donné véritablement pour eux. Ou bien, si le Seigneur a voulu qu'il demeurât toujours en vigueur, les Apôtres ont failli, puisqu'ils n'ont pas continué de fuir jusqu'à la fin.

VII. Examinons maintenant si les autres préceptes du Seigneur s'accordent avec cette injonction de fuite perpétuelle. D'abord, si la persécution vient de Dieu, comment admettre que celui qui nous l'amène nous ordonne de la fuir ? S'il voulait que le Chrétien l'évitât, il ferait mieux de ne pas l'envoyer, afin que sa volonté ne parût pas se contredire par une autre volonté. Ou il veut que nous souffrions l'épreuve, ou il veut que nous la fuyions. Si nous la fuyons, comment la souffrir ? Si nous la souffrons, comment la fuir ? Quelle choquante contradiction dans celui qui nous ordonne de fuir, et nous invite à la souffrance, qui est le contraire de la fuite ? « Quiconque m'avouera « devant les hommes, moi aussi je l'avouerai devant mon « Père. » Comment l'avouer en le fuyant ? comment fuir en l'avouant ? « Celui qui me renonce devant les hommes, « moi aussi je le renoncerai devant mon Père. » Si je me dérobe au martyre, c'est que je rougis d'avouer mon maître. « Heureux, dit-il ailleurs, ceux qui auront souf- « fert la persécution à cause de moi ! » Malheureux, par conséquent, ceux qui en fuyant n'auront point obéi au précepte ! « Celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé. » Comment peux-tu m'ordonner à la fois de fuir et de persévérer jusqu'à la fin ? Une pareille contradiction répugne

à la sagesse divine. Donc, encore un coup, le précepte de la fuite avait alors son but, comme nous l'avons démontré.

— Mais Dieu, nous dit-on, prenant en pitié la faiblesse de quelques-uns, en vertu de sa compassion néanmoins, a ouvert la fuite comme un port de salut.

— Dieu, sans doute, n'était pas capable de protéger pendant la persécution ceux dont il connaissait la faiblesse, sans le secours d'une fuite si honteuse, indigne manœuvre des esclaves. Non, le Seigneur, au lieu d'encourager les faibles, les répudie toujours, en leur apprenant avant tout qu'il ne faut pas fuir les persécuteurs, ou plutôt qu'il ne faut pas les redouter. « Ne craignez point ceux qui tuent « le corps et ne peuvent tuer l'ame; mais plutôt craignez « celui qui peut précipiter l'ame et le corps dans l'enfer. » Ensuite que dit-il à la pusillanimité? « Celui qui estime « sa vie plus que moi n'est pas digne de moi. Celui qui ne « porte pas sa croix et ne me suit pas, ne peut être mon « disciple. » Enfin, dans l'Apocalypse, il est si loin de permettre la fuite à la faiblesse, qu'il « lui réserve une « place dans l'étang de soufre et de feu, qui est la seconde « mort. »

VIII. Le Christ lui-même a fui plus d'une fois la violence, mais par la même raison qu'il prescrivit aux Apôtres de fuir, jusqu'à ce qu'il eût rempli sa mission. Ce grand œuvre une fois achevé, non-seulement il demeura ferme; non-seulement il ne demanda point à son Père le secours de ses anges et de ses légions, mais il blâma Pierre d'avoir tiré le glaive. Sans doute il avoua « que son ame était « triste jusqu'à la mort » et « que sa chair était faible, » pour apprendre d'abord par la tristesse de son ame et la faiblesse de sa chair, qu'il réunissait dans sa personne les deux substances humaines, afin que l'on ne supposât pas, comme l'ont fait quelques-uns de notre temps, que sa chair ou que son ame était différente de la nôtre; ensuite pour nous montrer, après avoir déclaré la nature de ces

substances, que sans l'Esprit elles sont impuissantes par elles-mêmes. Voilà pourquoi il ajoute : « L'Esprit est « prompt, » afin qu'au souvenir de ces deux substances, tu reconnaisses que tu portes en toi-même la force de l'esprit aussi bien que l'infirmité de la chair, et que tu saches par là en vertu de quel principe tu dois agir, et qui doit commander, c'est-à-dire le plus fort au plus faible, au lieu de prétexter, comme tu le fais dans ce moment, l'infirmité de la chair, en dissimulant à dessein la force de l'esprit.

Le Christ lui-même demanda à son Père « d'éloigner » de lui, si cela était possible, le calice de sa passion. » Eh bien! demande-le toi aussi, mais en demeurant comme lui, mais en te bornant à demander, mais en ajoutant avec lui : « Que votre volonté soit faite, et non la mienne! » Or, si tu fuis, comment le demanderas-tu, puisque tu prends sur toi d'éloigner le calice d'amertume, faisant ta propre volonté, mais non celle de ton Père?

IX. Les Apôtres ont tout enseigné, tout évangélisé, conformément à la doctrine de Dieu. Où trouves-tu qu'ils aient rétabli le précepte de fuir de ville en ville? Assurément ils ne pouvaient imposer l'obligation de fuir, si contraire à leurs propres exemples, eux qui, du fond des cachots et des îles où les avait relégués la persécution, non pas pour avoir fui, mais pour avoir confessé le Seigneur, écrivaient aux Eglises. Paul ordonne de soutenir les faibles; bien entendu qu'ils ne fuyaient pas; comment aurait-on pu soutenir des absents? S'il dit qu'il faut soutenir par la patience ceux qui ont failli par la faiblesse de leur foi, consoler les pusillanimes, ce n'est pas les engager à fuir. Quand il nous recommande « de ne pas donner entrée au démon, » il ne nous donne pas le conseil de fuir, mais il nous apprend à modérer la colère. S'il dit « qu'il faut racheter le temps « parce que les jours sont mauvais, » c'est par la sagesse de notre vie et non par la fuite qu'il veut que nous mettions le temps à profit. D'ailleurs, « celui qui nous ordonne « de briller comme des enfants de lumière, » ne nous or-

donne pas de nous cacher comme des enfans de ténèbres. « Il nous prescrit de rester inébranlables : » est-ce pour fuir ? « de ceindre nos reins ; » est-ce pour tourner le dos à l'Évangile, ou pour aller à sa rencontre ? Il nous parle aussi d'armes qui ne seraient pas nécessaires à des fugitifs, et parmi elles d'un « bouclier pour repousser les traits du « démon, » en lui résistant, sans aucun doute, et en soutenant tous ses assauts. Jean nous ordonne « de livrer notre « vie pour nos frères ; » à plus forte raison pour le Seigneur : ce sacrifice ne peut s'accomplir en fuyant. Enfin, se souvenant de son Apocalypse, dans laquelle il avait entendu la sentence prononcée contre les pusillanimes, il nous avertit dans le même sens que la crainte sera réprouvée. « La crainte, dit-il, n'est pas où est l'amour. « Mais l'amour parfait chasse la crainte ; car la crainte « aura pour supplice l'étang de feu. Celui qui craint n'est « point parfait dans l'amour, » c'est-à-dire dans l'amour de Dieu. Or, qui fuira, sinon celui qui craint ? Qui craindra, sinon celui qui n'a point aimé ? Mais si vous interrogez l'Esprit (1), quel langage est plus agréable à l'esprit que celui-là ? En effet, ce n'est pas à la fuite, mais au martyre, ou peu s'en faut, qu'il nous exhorte, si nous voulons être admis au nombre des siens (2). « Il est bon, dit-il, « que vous soyez exposés aux regards des hommes. Celui « qui n'est pas exposé aux regards des hommes, est exposé « aux regards de Dieu. Ne rougissez pas lorsque la justice « humaine vous traduit devant elle. Et de quoi rougiriez- » vous ? vous recueillez la louange. L'empire de Dieu s'é- « tablit, pendant que les hommes vous regardent (3). » De même ailleurs : « Ne demandez pas à mourir dans vos lits, « dans des fièvres aiguës ou des maladies de langueur, »

(1) Montan.

(2) Cette phrase est susceptible d'un double sens. Quelques commentateurs l'entendent ainsi : *pour citer les paroles*. L'*Omniloquium* de Moreau se décide pour le sens que nous avons adopté.

(3) Prophéties de Montan.

mais plutôt « dans les tortures du martyre, afin de glori-
» fier celui qui a souffert pour vous (1). »

X. Mais, oubliant toutes les exhortations divines, quelques-uns aiment mieux s'appliquer ce vers grec d'une sagesse toute mondaine :

Le soldat qui fuyait peut revenir combattre,

pour s'enfuir encore apparemment. Et quand sera-t-il vainqueur celui qui est vaincu en fuyant? Quel excellent soldat il fournit au Christ son chef, celui qui, armé de toutes pièces par l'Apôtre, pour le jour de la persécution, abandonne son poste aussitôt qu'il entend sonner la trompette de la persécution ! A la sagesse du siècle je répondrai par la sagesse du siècle :

Mourir est-il donc si terrible ?

Vainqueur ou vaincu, il faudra mourir. Si vous reniez votre foi au milieu des tourmens, vous avez du moins lutté contre les supplices. J'aime mieux avoir à vous plaindre qu'à rougir de vous. Un soldat perdu sur le champ de bataille est plus beau qu'un soldat sauvé par la fuite. Tu trembles devant un homme, ô Chrétien ! toi que les anges doivent craindre, puisque « tu jugeras les anges ; » toi que les démons doivent craindre, puisque tu as reçu puissance sur les démons ; toi que l'univers tout entier doit craindre, puisque c'est en toi que le monde est jugé. Tu as revêtu le Christ, le jour où tu as été baptisé dans le Christ. En fuyant devant le démon, tu déshonores le Christ qui est en toi : tu te rends au démon comme un transfuge. Mais en fuyant le Seigneur, tu prouves à tous les fugitifs l'inutilité de leur dessein. Il avoit fui aussi le Seigneur ce courageux prophète qui était passé de Joppé à Tarse,

(1) Prophéties de Montan.

comme pour mettre entre Dieu et lui l'immensité des mers; mais je le retrouve, je ne dirai pas dans les flots, ni sur la terre, mais dans les flancs d'un animal, où il resta trois jours sans pouvoir mourir, ni par là même échapper à Dieu. Qu'il est bien meilleur serviteur de Dieu celui qui, soit que l'ennemi de Dieu menace, ne prend pas la fuite devant lui, mais le méprise en se confiant dans la protection de Dieu; soit qu'il redoute le Seigneur, n'en est que plus résolu à demeurer sous ses yeux, en se disant à lui-même : « Le Seigneur existe, il est puissant : tout l'univers « est à lui; en quelque lieu que je sois, n'importe, je suis « sous sa main : que sa volonté s'accomplisse, je ne me « retire point; s'il veut que je périsse, qu'il me perde lui-« même, pourvu que je me sauve pour lui! J'aime mieux « rejeter sur lui l'odieux de ma mort, en périssant par sa « volonté, qu'exciter sa colère, en m'échappant par la « mienne. »

IX. Ainsi doit penser, ainsi doit agir tout serviteur de Dieu, même dans les degrés inférieurs, afin de pouvoir s'élever à un degré supérieur, en montant plus haut par son intrépidité à souffrir la persécution. Mais quand les chefs, je veux dire quand les diacres, les prêtres et les évêques eux-mêmes prennent la fuite, comment un laïque pourra-t-il comprendre dans quel sens il a été dit : « Fuyez de ville « en ville? » Si les chefs se retirent, quel est le simple soldat qui voudra les écouter lorsqu'ils conseilleront de ne pas lâcher pied sur le champ de bataille? Certes, « le bon « pasteur donne sa vie pour ses brebis, » semblable à Moïse qui, avant que le Christ, dont il était la figure, se fût encore manifesté, s'écrie : « Si vous détruisez ce peuple, « faites-moi périr avec lui. » Au reste, puisque le Christ sanctionne ses propres symboles, en disant : « Le mauvais « pasteur est celui qui prend la fuite à l'aspect du loup, « et le laisse piller le troupeau, » un pasteur de cette nature sera chassé de la métairie, son salaire lui sera retenu en compensation du dommage; que dis-je? son pécule par-

ticulier lui sera enlevé pour réparer les torts que sa négligence a occasionnés à son maître. « En effet, à celui qui « possède, il sera donné ; à celui qui n'a pas, même ce « qu'il semble avoir lui sera enlevé. » Zacharie adresse des menaces semblables : « O glaive, éveille-toi ! va frapper « le pasteur et disperse les brebis ! En ce jour, j'étendrai « ma main sur les pasteurs. » Ézéchiel et Jérémie poursuivent aussi de leur indignation ces mauvais pasteurs qui, non contents de se repaître méchamment de la chair du troupeau, le dispersent et l'abandonnent sans guide à toutes les bêtes féroces de la plaine. Reproche qui n'est jamais plus vrai que quand le clerc abandonne l'Église pendant la persécution ! Quiconque reconnoîtra l'Esprit, comprendra qu'il s'adresse aux pasteurs fugitifs. Or, s'il n'est pas convenable, que dis-je ? s'il n'est pas permis à ceux qui gardent le troupeau, de prendre la fuite à l'approche du loup (car l'Esprit a déclaré mauvais et par conséquent a condamné un pareil pasteur ; or, tout ce qu'il condamne est illicite), il suit de là que les préposés de l'Église ne doivent pas fuir pendant la persécution. D'ailleurs, si le troupeau avoit le droit de se disperser, il ne seroit pas raisonnable d'exiger que le chef du troupeau demeurât, puisqu'il demeurerait inutilement pour défendre un troupeau qui n'aurait pas besoin de défense, par la permission qu'il a eue de fuir.

XII. Quant à ce qui concerne ta demande, mon frère bien-aimé, tu as notre réponse et notre exhortation. Mais quiconque examine s'il faut fuir la persécution, doit nécessairement résoudre la question qui en dérive : S'il n'est pas permis de fuir la persécution, peut-on du moins s'en racheter à prix d'argent ? Je répondrai moi-même à cette difficulté, en commençant par établir qu'il ne faut pas plus se racheter de la persécution que fuir devant elle. Il n'y a ici de différence que l'argent. Si la fuite est une sorte de rachat gratuit, le rachat à prix d'argent est une sorte de fuite. Assurément c'est la pusillanimité qui in-

spire ce subterfuge. Tu te rachètes de ce que tu redoutes, donc tu fuis. Ton pied est resté immobile; mais tu cours dans la personne de ton or. En deux mots, par là même que tu es resté à prix d'argent, ta fuite est réelle. Mais racheter à prix d'argent ton corps et ton ame que le Seigneur a rachetés au prix de son sang, quelle lâcheté indigne de Dieu! quelle contradiction avec les plans de celui qui « pour toi n'a pas épargné son propre Fils, afin qu'il « devînt anathème pour nous, parce qu'il avoit dit d'a- « vance : Maudit celui qui est suspendu au bois; « de celui « qui fut conduit à la mort comme une victime; qui n'ou- « vrit pas plus la bouche qu'une brebis sous la main qui la « tond; qui abandonna ses épaules à la flagellation, et ses « joues aux soufflets; qui ne détourna point son visage de « l'ignominie des crachats; qui fut confondu avec les plus « vils criminels, et enfin livré à la mort et à la mort de la « croix! » Tout cela pour nous racheter de nos péchés! Le soleil a été éclipsé par l'éclat de notre rédemption : notre émancipation a vaincu l'enfer lui-même, et notre affranchissement nous a ouvert les cieux. « Les portes éternelles « se sont levées pour laisser entrer le Roi de gloire, le « Seigneur des vertus, » qui venait de racheter l'homme du monde et de l'enfer pour le replacer dans les cieux. Quel est donc le rebelle qui lutte contre lui, que dis-je? qui l'insulte et souille misérablement ce qu'il acheta si cher, c'est-à-dire avec le sang le plus précieux? Fuis, fuis, plutôt que d'avoir de toi des sentiments si bas que de payer à vil prix l'homme qui a coûté si cher au Seigneur! Le Christ l'a racheté des anges qui habitent ce monde, des puissances spirituelles du mal, des ténèbres du siècle présent, du jugement éternel, de la mort sans fin. Et toi, tu voudrais traiter pour lui avec un délateur, avec un soldat, avec quelque juge prévaricateur, entre la tunique et le sein, comme dit le proverbe, rachetant ainsi dans l'ombre celui que le Christ a racheté, que dis-je? qu'il a affranchi à la face du monde! L'estimeras-tu donc

libre, et croiras-tu le posséder, à moins d'une rançon semblable à celle du Seigneur, comme nous l'avons dit, à savoir la rançon du sang? Pourquoi, en rachetant un Chrétien dans lequel réside le Christ, acheter le Christ à un homme? Ainsi essaya de le faire Simon, lorsqu'il offrit de l'argent aux Apôtres pour qu'ils lui vendissent l'Esprit du Christ. Voilà pourquoi celui qui, en se rachetant, achète l'Esprit du Christ, entendra aussi ces paroles : « Périsse « avec toi ton argent! car tu as cru que le don de Dieu « peut s'acquérir avec de l'argent. »

Vraiment, qui pourrait mépriser un pareil apostat? En effet, que lui dit le concussionnaire? Donne-moi de l'argent! Pour ne pas te dénoncer, à coup sûr, car il ne te vend que ce que tu lui demandes pour ton argent : en le payant, tu ne veux donc pas être livré à la justice; en refusant d'être livré à la justice, tu refuses d'être mis en évidence. Donc, lorsque ne voulant pas être livré, tu ne veux pas être mis en évidence, tu as consommé l'apostasie par ce refus, puisque tu ne veux pas paraître ce que tu es.

— Vous vous trompez, dis-tu! En ne voulant point paraître ce que je suis, j'ai déclaré que j'étais ce que je ne voulais pas paraître, c'est-à-dire Chrétien.

— Je te conseille à ce prix de revendiquer les palmes du martyre, puisque tu crois avoir généreusement confessé le Christ. Mais non, en te rachetant, tu ne l'as pas confessé. Ou bien tu lui as rendu témoignage peut-être devant un seul homme; mais en refusant de le confesser devant un grand nombre, tu l'as renié. Je ne veux d'autre preuve de ton apostasie que la vie qui t'est conservée. Celui-là est donc un parjure, qui a mieux aimé se dérober au péril : car le refus du martyre est une secrète apostasie... Eh quoi! un Chrétien se sauve à prix d'argent! Il a des trésors pour se dispenser de souffrir! Il est riche contre Dieu! Mais le Christ fut riche de son sang pour lui. « Heureux donc « les pauvres, dit-il, parce que le royaume du ciel est à ceux « qui ne peuvent payer qu'avec leur vie. « Si nous ne pou-

« vons servir à la fois Dieu et Mammon,» pouvons-nous être rachetés à la fois par Dieu et par Mammon ? Or, qui servira mieux Mammon que l'homme racheté par Mammon ?

Enfin, par quel exemple justifieras-tu ce rachat de la dénonciation ? Quand vois-tu les Apôtres, poursuivis par tant de persécutions, s'en délivrer à prix d'argent ? L'argent néanmoins ne leur manquait pas : on déposait à leurs pieds le prix de ses terres ; des Chrétiens opulens, hommes ou femmes, mettaient entre leurs mains des trésors, ou les aidaient dans leurs nécessités? A quelle époque Onésiphore, Aquila ou Etienne, leur offrirent-ils jamais une pareille ressource dans les temps de persécution ? Lorsque Félix espérait que les disciples de Paul lui donneraient de l'argent pour leur maître, lorsque ce gouverneur en avait même glissé quelques mots à l'Apôtre, Paul ne donna pas une obole pour soi-même, pas plus que ses disciples pour lui ; ces mêmes disciples qui, le conjurant avec larmes de ne point se rendre à Jérusalem et de se dérober aux supplices qui lui étaient annoncés, finissent par lui dire : « Que la vo-« lonté de Dieu soit faite ! » Quelle était cette volonté ? qu'il souffrît pour le nom du Seigneur, et non qu'il se rachetât. Car il faut « qu'à l'exemple du Christ, qui a donné « sa vie pour nous, nous donnions la nôtre pour lui, non-« seulement pour lui, mais pour nos frères à cause de « lui. » Par cet enseignement, Jean ne nous dit pas : Tu paieras pour tes frères, mais : Tu mourras pour eux.

Que t'importe pourquoi tu ne dois ni acheter ni racheter un Chrétien ? Telle est la volonté de Dieu. Regarde la disposition des royaumes et des empires, établie par Dieu, « dans les mains duquel sont les cœurs des rois ! » Que de ressources pour alimenter tous les jours le trésor public, des cens, des impôts, des cotisations, des douanes ! Jamais ils n'ont songé à exiger des Chrétiens une rançon ni à imposer leur foi, quoique l'on pût lever des sommes immenses sur une si grande multitude, qui n'est un secret pour personne.

« Rachetés au prix du sang, » enrichis au prix du sang, nous ne devons aucune contribution pour notre tête, parce que « notre tête c'est le Christ. » Il ne convient pas que le Christ soit acheté à prix d'argent. Comment les martyres pourraient-ils se consommer pour rendre gloire à Dieu, si nous pouvions acheter avec un peu d'or l'autorisation d'être Chrétiens ? Marchander sa foi, c'est donc se révolter contre la volonté de Dieu.

Puisque César n'a jamais frappé et n'a jamais pu frapper d'un impôt le titre de Chrétien, à l'approche de l'antechrist, qui a soif de notre sang et non pas de nos trésors, comment vient-on alléguer qu'il y a un commandement ainsi conçu : « Rendez à César ce qui est à César ? » C'est un satellite, un délateur, un ennemi particulier qui veut m'arracher de l'argent, sans rien exiger pour César ; il y a mieux, en désobéissant à César, puisqu'il renvoie à prix d'argent un Chrétien, coupable aux yeux de la loi humaine. Bien différent est le denier que je dois à César, le denier qui lui appartient, le denier dont il s'agissait alors, que lui devaient alors des tributaires, que ne lui doivent plus des hommes libres. Comment d'ailleurs « ren« drai-je à Dieu ce qui appartient à Dieu, » c'est-à-dire l'homme chrétien, monnaie divine frappée à son image et marquée de son nom ? Si je dois un tribut à César, ne dois-je pas aussi à mon Maître, qui est dans les cieux, le tribut de mon sang, en échange de celui que son Fils versa pour moi ? Que si, d'une part, je dois à Dieu le sacrifice de l'homme, et jusqu'à la dernière goutte de mon sang ; que si, de l'autre, l'heure est arrivée de payer à Dieu la dette qu'il réclame, n'est-ce pas frustrer Dieu lui-même que de décliner l'acquittement de ma dette ? En vérité j'ai bien observé le précepte en « rendant à César « ce qui est à César, mais en refusant à Dieu ce qui est à « Dieu. »

XIII. Mais « je donnerai à quiconque me demande. » Oui, à titre d'aumône, mais non d'exaction. « A quiconque

» demande, » est-il dit. Or, extorquer n'est pas demander. Celui qui me menace, s'il ne reçoit rien, au lieu de me demander, m'arrache. Il n'attend pas une aumône, celui qui vient non pour se faire plaindre, mais pour se faire craindre. Je donnerai donc par charité, non par frayeur, à l'infortuné qui, après avoir reçu, rend gloire à Dieu et me bénit, non à l'orgueilleux qui croit m'avoir rendu service, et les yeux attachés sur sa proie s'écrie : C'est le rachat d'un crime!

Je nourrirai « même mon ennemi. » Mais il y a des ennemis à d'autres titres. Paul n'a pas dit le traître, le concussionnaire, le persécuteur. « Que de charbons en « effet j'amasse sur sa tête, » en refusant de pactiser avec lui! Je sais bien qu'il est écrit : « Si quelqu'un vous « prend votre tunique, abandonnez-lui encore votre man- « teau. » Mais il est question du spoliateur qui convoite mon bien, et non du persécuteur qui s'attaque à ma foi. J'abandonnerai jusqu'à mon manteau à qui ne me menace pas d'une dénonciation. Me menace-t-il? Je lui reprendrai même la tunique que je lui ai abandonnée. Les commandemens du Seigneur, au lieu de s'étendre à l'infini et à toutes choses, ont leurs motifs, leurs règles et leurs limites. Ainsi, celui qui a dit : « Donnez à qui vous de- « mande, » refuse un signe à ceux qui lui en demandaient. Autrement, si tu crois qu'il faille donner indistinctement à tous ceux qui demandent, il faudra, ce me semble, que tu donnes au malade que travaille la fièvre, je ne dis pas seulement du vin, mais du poison, et à l'homme qui désire la mort, une épée.

« Employez les richesses injustes de Mammon à vous « faire des amis. » Le sens de ce précepte est déterminé par la parabole qui précède. Elle s'adressait au peuple Juif, qui, économe infidèle du bien que lui avait confié le Seigneur, des serviteurs de Mammon, c'est-à-dire de nous-mêmes, aurait dû se faire des amis plutôt que des ennemis, et partager avec nous l'administration des biens, afin de

nous délivrer par là des péchés qui nous rendaient esclaves et débiteurs de Dieu. Alors Israël, ayant commencé de perdre la faveur de son Maître, entrait, à l'ombre de notre foi, dans les tabernacles éternels. Mais attache à ce précepte et à cette parabole tout autre sens que tu voudras, pourvu que tu saches qu'il n'est pas vraisemblable que les concussionnaires dont nous nous serons fait des amis à l'aide de Mammon « puissent nous recevoir alors dans les « tabernacles éternels. »

Toutefois, que ne persuade point la pusillanimité! Comme si l'Ecriture permettait de fuir et ordonnait de se racheter! Ce serait peu assurément qu'un ou deux Chrétiens renversés par elle. La voilà qui essaie de lever un tribut sur toute l'Eglise en masse. Faut-il en pleurer? faut-il en gémir? Les Chrétiens aujourd'hui sont inscrits, comme des objets de concussion, sur les registres des bénéficiaires et des espions, parmi les cabaretiers, les bouchers, les escrocs, les baigneurs, les joueurs et les maîtres d'impudicité. Est-ce donc pour que les évêques jouissent tranquillement de leur royauté, sous prétexte d'administrer, que les Apôtres ont fondé l'épiscopat? Voilà sans doute la paix que le Christ, en retournant vers son Père, ordonna d'acheter à des soldats par des présens dignes des saturnales.

XIV. Mais comment pourrons-nous nous rassembler? dis-tu; comment célébrer ensemble le jour du Seigneur?—Ainsi que le faisaient les Apôtres, qui demandaient leur sécurité à leur foi et non à l'argent. « Si la foi est capable de trans« porter les montagnes, » à plus forte raison d'éloigner un soldat. Fais-toi un rempart de ta sagesse et non de ton or. Car tu ne seras point à l'abri des fureurs du peuple, pour avoir corrompu quelques soldats mercenaires. Pour te protéger, tu n'as besoin que de la foi et de la sagesse. Sans elles, tu peux perdre le prix de ta rançon; avec elles, tu n'auras jamais à le regretter. Enfin, si tu ne peux réunir le troupeau le jour, tu as la nuit: la lumière du Christ

en dissipera les ténèbres. Ne peux-tu pas rassembler tous les fidèles? Trois Chrétiens forment une Eglise. Il vaut mieux renoncer à voir quelque temps les frères, que de les vendre lâchement. Conserve au Christ son épouse immaculée. Personne ne doit trafiquer de sa pureté.

Ce langage, mon frère, te paroîtra dur, intolérable, peut-être. Mais souviens-toi qu'il est écrit : « Que celui « qui entend, entende, » c'est-à-dire, que celui qui ne comprend pas, se retire. Celui qui craint de souffrir ne peut être le disciple de celui qui a souffert. Mais celui qui ne craint pas de souffrir, sera parfait dans l'amour de ce même Dieu. « Car l'amour parfait chasse la crainte. » Voilà pourquoi il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus. On ne cherche pas « celui qui veut suivre la voie large, « mais celui qui marche dans la voie étroite. » Voilà pourquoi encore il faut recevoir nécessairement le Paraclet, principe de toute vérité et de toute force. Quiconque l'a reçu ne songe ni à fuir la persécution, ni à s'en racheter à prix d'argent : il porte au dedans de soi-même celui qui nous soutiendra, « prêt à répondre pour nous, » comme aussi à nous fortifier dans les tourments.

AUX MARTYRS (1).

I. Bienheureux martyrs désignés, pendant que l'Eglise, notre mère et notre maîtresse, vous nourrit du lait de sa charité, et que le généreux désintéressement de vos frères apporte dans votre prison de quoi soutenir la vie du corps, permettez-moi aussi de contribuer pour ma part à la nourriture de votre ame. Vous le savez, engraisser la chair et laisser jeûner l'esprit, ne sert à rien. Il y a mieux : si l'on soigne ce qui est faible, à plus forte raison ne faut-il pas négliger ce qui est plus faible encore. Mais qui suis-je pour oser vous encourager ? Toutefois, les gladiateurs les plus consommés dans leur art permettent non-seulement aux maîtres de la science et à leurs chefs, mais encore aux ignorants et aux inhabiles de leur adresser des exhortations. Le peuple lui-même les anime de loin, et quelquefois utilement.

Je vous recommanderai avant tout, bienheureux confesseurs, de ne pas « contrister l'Esprit saint » qui est entré avec vous dans la prison. S'il n'y était pas entré avec vous, certainement vous n'y seriez pas enfermés aujourd'hui. Travaillez donc à ce qu'il demeure toujours avec vous, afin que de là il vous conduise au Seigneur. La prison est la forteresse où le démon enferme sa famille.

(1) On donnait, dans la primitive Eglise, le nom de martyrs, non-seulement à ceux qui avaient péri dans les supplices pour la foi, mais encore à ceux qui avaient persévéré dans leur confession.

Mais pour vous, vous n'avez franchi ces portes que pour fouler aux pieds l'ennemi jusqu'au centre de son empire, et y achever un triomphe commencé ailleurs. Qu'il ne puisse donc pas dire : Ils sont chez moi; je les tenterai par de basses animosités, par de lâches affections, par des rivalités jalouses. Non; qu'il fuie à votre aspect; qu'il aille se cacher au fond de son repaire, honteux et rampant, comme un de ces reptiles que l'on chasse par des paroles ou des flammes magiques. Qu'il ne soit point assez heureux pour vous commettre l'un avec l'autre jusque dans son domaine; mais qu'il vous trouve toujours prêts et armés de concorde. Car votre paix à vous, c'est sa plus cruelle guerre; paix, au reste, si précieuse, que les infortunés qui l'ont perdue dans l'Eglise, vont d'ordinaire la demander aux martyrs dans leurs cachots. Raison de plus pour la garder parmi vous, pour la maintenir avec persévérance, afin qu'il vous soit possible de la distribuer aux autres.

II. Quant aux souvenirs et aux embarras du monde, ils ont dû s'arrêter sur le seuil de votre prison, ainsi que vos proches eux-mêmes. Depuis ce moment vous êtes séparés du monde; ou plutôt, si vous voulez vous rappeler que le monde est une vaste prison, vous comprendrez qu'au lieu d'entrer dans une prison, vous en êtes sortis véritablement. Le monde est mille fois plus ténébreux que vos cachots : ses ténèbres aveuglent les cœurs. Le monde a des liens plus terribles; ses liens enchaînent les ames. Le monde respire des miasmes plus empoisonnés; ce sont les passions des hommes. Le monde renferme plus de coupables : j'allais dire le genre humain tout entier. Là ce n'est pas le proconsul, c'est Dieu qui condamne. Concluez-en donc, bienheureux confesseurs, que vous avez échangé une prison contre un asile inviolable. Vous habitez un séjour ténébreux, mais « vous êtes la lumière. » Des liens vous enchaînent, mais vous êtes libres pour Dieu. Vous respirez un air infect, mais vous êtes vous-mêmes « un parfum de « suavité. » Vous attendez la sentence du juge, mais « vous

« jugerez vous-mêmes les juges de la terre. » Qu'il s'abandonne aux larmes, celui qui soupire après les délices du siècle ! Un Chrétien a renoncé au siècle, alors même qu'il jouissait de la liberté ; jusque dans les fers, il renonce à ses fers. Qu'importe le lieu où vous êtes ici-bas, puisque vous êtes hors du siècle ? Et si vous avez perdu quelques joies de la vie, bienheureux le négoce qui perd quelque chose pour gagner beaucoup !

Sans parler encore ici de la magnifique récompense à laquelle Dieu invite les martyrs, opposons la scène du monde au silence de vos cachots, et nous reconnaîtrons que l'esprit y gagne plus que la chair n'y saurait perdre. Ou, pour mieux dire, le corps n'y perd rien, puisqu'il trouve ce qui lui est nécessaire dans la vigilance de l'Eglise et les agapes des fidèles, en même temps que l'ame y trouve tous les aliments spirituels propres à nourrir la foi. Là du moins vous n'apercevez point les dieux étrangers ; vous ne rencontrez point leurs images ; vous ne vous trouvez point mêlés avec leurs sacriléges adorateurs ; vous n'êtes point révoltés par mille parfums impies ; vous n'êtes point importunés par les clameurs insensées des spectacles, par l'aspect des scènes sanguinaires ou impudiques qui s'y passent ; vos yeux ne tombent pas sur les repaires de la prostitution publique. Vous êtes à l'abri des scandales, des épreuves, des souvenirs mauvais et de la tentation elle-même. Ce que le désert donnait jadis aux prophètes, la prison le donne au Chrétien. Le Seigneur lui-même cherchait souvent la solitude pour y prier plus librement loin du monde ; c'est dans la solitude qu'il manifesta sa gloire à ses disciples. Changez le nom : votre cachot n'est plus qu'une retraite, où malgré les murs qui enferment le corps, malgré les liens qui retiennent la chair, tout est ouvert à l'esprit, qui circule librement et se répand au dehors sans le moindre obstacle, non plus sous les épais ombrages, non plus sous les longs portiques, mais à travers les avenues qui conduisent au ciel. Toutes les fois qu'on

les parcourt en esprit, on n'est plus captif. Le pied sent-il le poids des chaînes quand l'ame est dans le ciel? Non; l'ame emporte avec elle l'homme tout entier, et le transporte dans une région sans limite. « Là où sera ton cœur, « là aussi sera ton trésor. » Que notre cœur soit donc toujours là où nous voulons avoir notre trésor.

III. Toutefois que la prison, bienheureux confesseurs, soit un séjour incommode aux Chrétiens eux-mêmes, je vous l'accorde. Mais ne nous sommes-nous pas enrôlés dans la milice du Dieu vivant, le jour où nous avons répondu aux paroles du sacrement? Quel soldat s'attendit jamais à trouver sous les armes de quoi contenter sa délicatesse? Ce n'est point d'un lit de repos qu'il s'élance au combat, mais d'une tente étroite, où la dureté de la terre, l'inclémence des éléments et une nourriture grossière l'ont préparé à la fatigue. Que dis-je? la paix elle-même n'est pour lui qu'un dur et laborieux apprentissage de la guerre; il a fait de longues marches sous les armes; il a franchi la plaine au pas de course; il a creusé des retranchemens; il a formé la tortue. Rien qui ne s'achète au prix de la sueur, afin de tenir en haleine les corps et les courages : il faut passer incessamment de l'ombre au soleil, du soleil à un ciel couvert, de la tunique à la cuirasse, du silence au cri de guerre, du repos à l'agitation. Par conséquent, bienheureux confesseurs, quelque dures que soient ces épreuves, regardez-les comme un exercice où se retrempent les forces de l'ame et du corps. Oui, vous allez soutenir le généreux combat où vous aurez pour juge le Dieu vivant, pour héraut l'Esprit saint, pour couronne l'éternité, pour trophée la vie de la substance angélique, et la gloire dans les siècles des siècles. Voilà pourquoi le Christ, votre divin maître, qui vous a introduits dans la lice après vous avoir marqués des onctions de son Esprit saint, a voulu vous séparer du monde avant le jour du combat et vous soumettre à ces laborieux exercices, afin de fortifier votre courage. Voyez en effet les athlètes! On les ploie au joug

d'une discipline sévère, afin qu'ils bâtissent l'édifice de leur corps; on les tient éloignés des plaisirs, des aliments recherchés, des boissons délicieuses; on les gêne, on les fatigue, on les torture. Plus ils se sont endurcis à ce régime, plus ils comptent sur la victoire. Et pourquoi tant de peine? « Pour acquérir, dit l'Apôtre, une couronne « corruptible. » Pour nous, qui en attendons une incorruptible, regardons le cachot comme un gymnase où, éprouvés de mille manières différentes, nous devons arriver avec gloire devant le tribunal de Dieu, parce que, si la vertu s'entretient par le travail, elle se perd par la mollesse.

IV. « La chair est faible et l'esprit est prompt; » le précepte du Seigneur nous l'apprend. Gardons-nous donc de nous flatter, puisque la chair est faible, de l'aveu même du Seigneur. Mais en nous déclarant aussi que « l'esprit « est prompt, » il a voulu nous montrer lequel des deux doit être soumis à l'autre, c'est-à-dire, que la chair doit obéir à l'esprit, le plus faible au plus fort, afin que la faiblesse de l'une se fortifie de la vigueur de l'autre. Ainsi donc que l'esprit s'entretienne avec la chair pour leur salut commun, non plus des privations de leur cachot, mais du combat qui va se livrer. Sans doute la chair appréhendera le glaive pesant, la croix qui lui ouvre ses bras, la rage des bêtes féroces, les flammes si cruelles d'un bûcher, et tout ce que l'ingénieuse barbarie des bourreaux peut inventer de supplices. Mais l'esprit, venant au secours de ses défaillances, lui représente que ces tortures, quelque cruelles qu'elles soient, ont été souffertes, que dis-je? ont été recherchées volontairement, dans l'intérêt d'une vaine gloire ou d'une renommée éphémère, non-seulement par des hommes, mais même par des femmes, afin de vous apprendre par là, servantes de Jésus-Christ, à vous montrer dignes de votre sexe.

Il serait trop long de citer ici tous ceux qui, entraînés par leur courage, se percèrent de leur épée. Parmi les

femmes, la première que je rencontre, c'est Lucrèce, qui, pour venger l'outrage qu'a subi sa pudeur, se poignarde en présence de tous ses proches, et s'immole à la gloire de la chasteté conjugale. Un Mutius Scévola brûle sa main sur un autel, afin que la postérité célèbre sa grandeur d'ame. Les philosophes n'ont pas fait moins. Héraclite se brûle après s'être enveloppé d'un immonde fumier; Empédocle s'élance dans le gouffre embrasé de l'Etna. N'a-t-on pas vu tout récemment Pérégrinus finir volontairement ses jours sur un bûcher? Mais voilà qu'un sexe timide affronte les flammes; Didon, pour n'être pas contrainte de subir de secondes noces après un époux tendrement aimé; l'épouse d'Asdrubal, qui, à l'aspect de son mari implorant la clémence de Scipion sur les ruines fumantes de sa patrie, se précipite avec ses enfants dans l'incendie de Carthage. Régulus, général romain, ayant été fait prisonnier par les Carthaginois, plutôt que de renvoyer à Carthage une multitude de captifs en échange d'un seul Romain, se remet lui-même au pouvoir de l'ennemi, et se laisse enfermer dans une cage étroite et armée d'aiguillons, où il souffre autant de morts qu'il est percé de fois. Enfin, la femme elle-même se joue avec les aspics et les serpents, mille fois plus redoutables que les ours et les lions. Cléopâtre ne livre-t-elle pas son bras aux reptiles, pour ne pas tomber vivante aux mains de son ennemi?

— C'est moins la mort que les tortures qui m'épouvantent, répondez-vous.

— Dites; a-t-elle cédé au bourreau, la courtisane d'Athènes, qui, plutôt que de révéler le nom des complices, broya sa langue sous ses dents et la cracha au visage du tyran qui essayait par les supplices de lui arracher son secret, afin de lui apprendre par là qu'il aurait beau prolonger les tortures, il n'y gagnerait pas davantage? Qui ne connaît pas la flagellation qui se pratique aujourd'hui encore à Lacédémone avec une grande solennité? Là, dans un sacrifice, au pied de l'autel, des jeunes gens de distinction sont bat-

tus de verges en présence de leurs parents et de leurs proches, qui les encouragent à persévérer jusqu'à la fin. Le triomphe le plus glorieux, c'est que l'ame succombe à la flagellation avant le corps. Si donc la gloire terrestre peut inspirer à l'ame et au corps assez de vigueur pour mépriser le glaive, la croix, les bêtes féroces, les tortures, afin de recueillir quelques louanges humaines, avouons-le, « les « souffrances de la vie présente sont peu de chose en com- « paraison de la gloire céleste et des récompenses divines. » Si l'on poursuit avec tant d'ardeur le verre, que sera-ce des perles! Qui refuserait de faire autant pour la réalité que les autres pour des chimères?

V. Mais je passe ici sous silence la gloire mondaine. Ne voit-on pas aujourd'hui des hommes fouler aux pieds avec un misérable orgueil, et par je ne sais quelle maladie de l'ame, toutes les privations et toutes les cruautés de la lutte? Que d'oisifs une brutale démence pousse au métier de gladiateur! N'est-ce pas la vaine gloire qui les expose à la dent des bêtes féroces? d'autant plus beaux, ce leur semble, qu'ils sont sillonnés de morsures et de cicatrices. Les uns se sont engagés à parcourir un certain espace sous une tunique enflammée, les autres marchent avec une fermeté stoïque sous les coups qui pleuvent sur leurs patientes épaules. Ce n'est pas en vain, bienheureux confesseurs, que Dieu a permis ces exemples dans le monde; c'est pour nous encourager aujourd'hui et nous confondre au dernier jour. Malheur à nous, si nous craignons de souffrir pour la vérité et le salut, les maux que d'autres recherchent pour la vanité et la perdition!

VI. Mais laissons ces prodiges de constance qu'enfante une misérable ambition! Considérons seulement la condition de la nature humaine; elle nous apprendra certainement à supporter courageusement des maux qui arrivent le plus souvent malgré nous. Combien de victimes consumées vivantes par l'incendie! combien d'hommes dévorés par les bêtes féroces, au fond des forêts, ou jusqu'au milieu

de nos cités, par celles qui s'échappent de leurs barrières! Combien qui ont succombé sous le poignard des brigands! combien qui ont été attachés à une croix par leurs ennemis, torturés d'abord et ensuite abreuvés d'outrages! Pas un qui, tous les jours, hésite à souffrir pour un homme ce qu'il ne veut pas souffrir pour l'amour de Dieu! Le temps présent le proclame assez haut. Que de personnages de la plus haute distinction périssent d'une manière qui ne répond ni à leur naissance, ni à leur dignité, ni à leur âge, ni à leur beauté; et cela pour qui? pour un homme; par ses mains, s'ils l'ont trahi; par la main de ses ennemis, s'ils lui sont restés fidèles!

A SCAPULA,

PROCONSUL D'AFRIQUE.

I. Chrétiens, nous ne savons ni pâlir, ni trembler devant les calamités dont nous accablent ceux qui ne nous connaissent pas. Le jour où nous nous sommes enrôlés sous les étendards de notre Église, nous avons su que, jetés sur ces champs de bataille, notre vie était l'enjeu de cette milice, sans autre désir que les biens promis par Dieu, sans autre crainte que celle des supplices qu'il tient en réserve dans l'autre vie. En un mot, nous luttons sans fléchir contre toute votre barbarie ; que dis-je ? nous courons au-devant d'elle ; et si nous appréhendons quelque chose, c'est bien moins d'être condamnés que d'être absous. C'est pourquoi, si nous vous adressons cet opuscule, ne croyez pas que nous craignions pour nous-mêmes ; c'est pour vous, pour tous nos ennemis, je me trompe, pour nos amis, que nous l'écrivons. Car notre loi nous ordonne « d'aimer nos « ennemis et de prier pour ceux qui nous persécutent ; » de sorte que là se reconnaît la plénitude de la bonté qui nous est propre et que personne ne partage avec nous. Aimer ceux qui nous aiment, c'est la vertu de tout le monde ; il n'appartient qu'aux Chrétiens d'aimer leurs ennemis. Nous donc qui plaignons votre ignorance, nous qui avons pitié de l'erreur humaine, et lisons dans l'avenir dont

nous voyons tous les jours les signes avant-coureurs, nous avons cru nécessaire de vous avertir par cette voie de ce que vous ne voulez pas entendre en face.

II. Nous adorons un seul Dieu, celui que vous connoissez tous par les lumières de la nature, dont les éclairs et les tonnerres vous épouvantent, dont les bienfaits réjouissent vos cœurs. Vous regardez aussi comme des dieux ceux que nous savons n'être que des démons. Toutefois, chaque homme reçoit de la loi et de la nature la liberté d'adorer ce que bon lui semble : quel mal ou quel bien fait à autrui ma religion ? Il est contraire à la religion de contraindre à la religion, qui doit être embrassée volontairement et non par force, puisque tout sacrifice demande le consentement du cœur. Aussi, quand même vous nous forceriez de sacrifier, il n'en reviendrait aucun honneur à vos dieux, qui ne peuvent se plaire à des sacrifices arrachés par la contrainte, à moins qu'ils n'aiment la violence. Or, un Dieu n'aime pas la violence ! Le Dieu véritable accorde indistinctement ses bienfaits aux profanes et à ses serviteurs. Voilà pourquoi aussi il a établi un jugement éternel pour l'ingratitude ou la reconnaissance.

Nous sommes des sacriléges, dites-vous ! Nous avez-vous jamais convaincus de vol, encore moins de sacrilége ? Tous ceux qui, en dépouillant les temples, ne laissent pas de jurer par les dieux, et de les honorer, ne sont pas Chrétiens, ce qui ne les empêche pas d'être convaincus de sacrilége. Il serait trop long de vous rappeler en combien de manières les adorateurs de vos dieux les insultent et les couvrent de mépris.

On nous accuse encore d'outrager la majesté de l'Empereur. Avez-vous jamais trouvé cependant des Albinus, des Niger, des Cassius parmi les Chrétiens ? Quels étaient donc les ennemis de l'empereur ? Ceux-là même qui la veille juraient encore par leurs génies, qui sacrifiaient des victimes pour leur salut, qui en promettaient de nouvelles, et avaient souvent condamné les Chrétiens. Le

Chrétien n'est l'ennemi de personne, à plus forte raison du prince. Comme il sait qu'il est établi par son Dieu, il faut nécessairement qu'il le respecte, qu'il l'honore, qu'il prie pour la conservation de ses jours, et pour le salut de l'empire romain, tant que le siècle subsistera; car leurs destinées sont liées l'une à l'autre. Nous honorons donc la personne de César, ainsi qu'il nous est permis de l'honorer, et qu'il est expédient à lui-même, comme un homme le second après Dieu, qui tient de Dieu tout ce qu'il est, et n'a de supérieur que Dieu. César lui-même doit souscrire à ces hommages. En le faisant inférieur à Dieu seul, nous le plaçons au-dessus de tous les autres hommes. Par là même il est plus grand que vos dieux, puisqu'ils sont en sa puissance. Nous sacrifions donc pour le salut de l'Empereur, mais en nous adressant à Dieu, notre maître et le sien, mais conformément à sa loi, par de chastes et pacifiques prières. Le Créateur de l'univers, en effet, n'a pas besoin d'un peu de sang ou de fumée; ce sont là les alimens des démons.

Quant aux démons, non-seulement nous les méprisons, mais nous les combattons, nous les livrons tous les jours à la risée publique, nous les chassons du corps des hommes, comme tout le monde le sait. Ainsi, nous prions bien plus efficacement pour l'Empereur en demandant son salut à celui-là seul qui peut l'accorder.

Que nous obéissions en toutes choses à la loi de la patience que Dieu nous a enseignée, il est facile de vous en convaincre, puisque, malgré notre immense multitude, qui forme presque la majorité dans chaque ville, tel est notre silence, telle est notre réserve, que vous ne nous connaissez qu'individuellement, en rassemblemens tumultueux jamais, ne nous distinguant des autres citoyens que par la réforme de nos vices. A Dieu ne plaise, en effet, que nous murmurions contre des souffrances qui comblent nos désirs, ou que nous tramions par nos mains une vengeance que nous attendons de Dieu!

III. Toutefois, ainsi que nous l'avons dit plus haut, nous ne pouvons que gémir à la pensée qu'aucune ville ne versera impunément le sang chrétien. Vous l'avez vu. Sous le gouverneur Hilarianus, le peuple se répandit dans nos cimetières en poussant ces vociférations : « Plus « d'aires pour les Chrétiens ! » Les aires où lui-même bat ses blés ne lui servirent de rien : les moissons manquèrent. L'année dernière, les torrents de pluie qui désolèrent les campagnes, n'ont-ils pas manifesté le courroux du ciel, qui châtiait encore une fois par l'inondation les prévarications et l'incrédulité des hommes? Que signifiaient ces feux nocturnes suspendus sur les murailles de Carthage? Demandez-le à ceux qui les ont vus. Que signifiaient ces tonnerres qui ont grondé sur nos têtes? Demandez-le à ceux dont ils menaçaient l'endurcissement. Ce sont là autant de signes précurseurs de la colère divine qui est à nos portes; il faut que, par tous les moyens qui sont en notre pouvoir, nous l'annoncions, nous la signalions, nous la conjurions. Puisse-t-elle n'être que locale! Car un châtiment universel et suprême enveloppera dans son temps ceux qui cherchent aujourd'hui à s'étourdir sur le sens de ces calamités. A Utique, pendant que tous les Ordres de la ville étaient rassemblés, on vit tout à coup le soleil éteindre sa lumière et défaillir contre toutes les lois ordinaires, puisqu'il était alors à son apogée et comme dans le centre de son palais (1). Interrogez vos astrologues. Nous pourrions vous citer plusieurs de vos magistrats qui, à leurs derniers moments, eurent à se repentir d'avoir persécuté les Chrétiens. Vigellius Saturninus, le premier qui ait tiré le glaive contre nous, perdit la vue. Dans la Cappadoce, Claudius Herminianus, irrité de ce que sa femme avait embrassé notre foi, tourna sa colère contre les Chrétiens. Atteint d'une peste

(1) Cette éclipse eut lieu l'an 210. Ce traité doit avoir été écrit vers l'an 217.

immonde au fond de son prétoire, et proie vivante des vers qui bouillonnaient dans ses plaies : « N'en dites rien « à qui que ce soit, s'écriait-il, de peur que les Chré- « tiens ne s'en réjouissent. » Ensuite, plein de repentir d'avoir détourné quelques-uns de leur foi, et reconnaissant son erreur, il mourut presque chrétien. « Triomphez, « Chrétiens, » fut le dernier cri de Cécilius Capella, sur les ruines de Byzance(1). Ceux qui s'imaginent nous avoir persécutés impunément, sauront à quoi s'en tenir au jour du jugement de Dieu. Quant à toi, Scapula, puisse la maladie qui te travaille, n'être qu'un simple avertissement; mais souviens-toi qu'elle n'a commencé qu'après l'ordre donné par toi de livrer aux bêtes Mavilus d'Adrumet. Aujourd'hui encore le sang appelle le sang. Du reste, songe à l'avenir.

IV. Loin de nous la pensée de chercher à t'épouvanter, nous qui n'avons peur de personne! mais nous voudrions sauver tous les hommes, en leur persuadant de ne pas s'attaquer à Dieu. Ne pourrais-tu pas, tout en remplissant les devoirs de la magistrature, rester fidèle à l'humanité, puisque vous aussi vous êtes sous le glaive? Condamner les coupables qui avouent, appliquer à la torture les coupables qui nient; la loi n'exige rien de plus. Or, n'êtes-vous pas les premiers infracteurs de la loi, en torturant ceux qui avouent pour les contraindre à nier? Tant il est vrai que vous proclamez notre innocence quand vous ne voulez pas nous frapper sur notre simple déclaration.

Direz-vous que vous voulez nous écraser? mais alors vous faites donc à l'innocence une guerre à mort! Combien de magistrats, plus affermis que toi dans la haine et d'ailleurs moins humains, ont essayé d'étouffer ces ini-

(1) Cécilius Capella, selon Baronius et Dion, gouverneur de Byzance sous l'empereur Sévère, persécuta cruellement les Chrétiens. Il trahit Sévère pour embrasser le parti de Pescennius Niger. L'empereur vint mettre le siége sous les murs de Byzance dont il s'empara. Capella, en mourant dans les supplices, poussa ce cri : *Gaudete, Christiani.*

ques procédures! Ainsi Cincius Sévérus était le premier à suggérer aux Chrétiens de Thisdrum des réponses évasives pour les dérober à la mort. Ainsi Vespronius Candidus affecta de ne regarder un Chrétien que comme un homme remuant, et se contenta d'une espèce d'amende honorable envers les citoyens. Ainsi Asper, après avoir appliqué à une torture légère un des nôtres, le détacha promptement du chevalet, sans le contraindre à sacrifier. Il avait dit auparavant aux avocats et aux assesseurs qu'il déplorait de s'être engagé dans ces malheureux débats. Prudens eut même l'adresse de faire glisser dans l'acte d'accusation d'un Chrétien qu'on lui amenait, un grief de concussion. Comme il ne se trouvait pas de témoin pour soutenir l'inculpation, il déclara que, selon le texte de la loi, il ne pouvait donner suite au procès.

Tu pourrais puiser dans ta charge la même indulgence. Tu aurais même, pour t'y encourager, les avocats et les assesseurs, qui, malgré leurs clameurs et leur emportement, jouissent des bienfaits des Chrétiens. Un greffier que le démon, dont il était possédé, poussait vers un abîme, fut délivré par l'exorcisme de l'un de nous. A celui-ci je pourrais joindre plusieurs de leurs proches ou de leurs enfants au berceau. Sans citer ici des noms vulgaires, combien de personnages distingués ont été guéris par nous de l'obsession des démons ou de la violence des maladies? Sévère lui-même, père d'Antonin, eut lieu de se souvenir des Chrétiens. Il fit venir Proculus, surnommé Tropacion, intendant d'Euhodie, qui l'avait guéri autrefois par l'huile sainte; il le nourrit et le logea dans son palais jusqu'à sa mort. Antonin-le-Pieux le connaissait parfaitement, puisque lui-même avait sucé le lait chrétien. Il y a plus. Ce même Sévère, informé que des hommes et des femmes de la plus haute distinction avaient embrassé le Christianisme, au lieu de les persécuter, porta témoignage en leur faveur et les protégea publiquement contre les violences populaires. Marc-Aurèle aussi, dans son expédition

contre les Germains, obtint, par les prières des soldats chrétiens, une pluie bienfaisante qui sauva l'armée, travaillée par la soif. Combien de fléaux semblables détournés par nos jeûnes et nos adorations! Toutes les fois que la multitude s'écrie : AU DIEU DES DIEUX QUI SEUL EST PUISSANT, c'est à notre Dieu qu'elle rend hommage sous ce nom de Jupiter. Est-ce tout? Jamais nous ne nions un dépôt; jamais nous ne souillons par l'adultère la couche nuptiale; nous traitons avec charité les pupilles; nous nourrissons les indigens; nous ne rendons à personne le mal pour le mal. Tant pis pour ceux qui mentent à leur religion! Nous sommes les premiers à les désavouer pour les nôtres. Quel citoyen se plaint de nous à un autre titre? où sont les procès intentés au Chrétien, si ce n'est à cause de sa foi? Depuis si long-temps qu'elle existe, pas un ennemi qui ait pu la convaincre d'inceste ou de sacrilége. C'est pour notre innocence, pour notre probité exemplaire, pour la justice, la pudeur, la foi, la vérité; c'est pour le Dieu vivant que l'on nous livre aux flammes, tandis que les bûchers ne châtient ni les sacriléges véritables, ni les ennemis publics, ni ces milliers d'hommes que poursuit l'accusation de lèse-majesté. Aujourd'hui encore un gouverneur de Léon et un proconsul de Mauritanie persécutent le nom chrétien, mais seulement jusqu'au glaive, ainsi que le veut la loi dans l'origine.

V. Qu'importe? plus la lutte grandit, plus la récompense grandit avec elle. Votre cruauté fait notre gloire. Prenez garde seulement qu'en nous poussant à bout, nous ne courions tous au-devant de vos exécutions, uniquement pour vous convaincre qu'au lieu de les redouter, nous les appelons de nos vœux. Pendant qu'Arrius Antonius se déchaînait contre nous en Asie, tous les Chrétiens de la ville, se levant en masse, s'offrirent à son tribunal. Il se contenta d'en faire emprisonner quelques-uns : « Misérables, dit-il aux autres, si vous voulez mourir, n'avez-« vous pas assez de cordes et de précipices? » Si nous étions

d'humeur à répéter ici cet avertissement, que feriez-vous de tant de milliers d'hommes, de tant de milliers de femmes de tout âge, de toute condition, qui présenteraient leurs bras à vos chaînes? Combien de bûchers, combien de glaives il vous faudrait! Quelles seraient les angoisses de Carthage, que tu veux décimer, quand chacun viendrait reconnaître, parmi les victimes, des parents, des habitants du même toit, des hommes, des femmes peut-être de ton rang, des personnages de la plus haute distinction, tes proches eux-mêmes, et les amis de tes amis? Je t'en conjure, épargne-toi toi-même, à défaut des Chrétiens. Epargne Carthage, si tu ne veux pas t'épargner toi-même. Epargne une province que la manifestation de tes desseins a déjà livrée aux déprédations d'une avide soldatesque et à l'emportement des vengeances particulières. « Nous n'avons de « maître ici-bas que Dieu seul. » Ce maître est au-dessus de toi; il ne peut se cacher; mais tu ne peux rien contre lui. D'ailleurs, ceux que tu regardes commes tes maîtres ne sont que des hommes, condamnés à mourir aujourd'hui ou demain. Mais notre religion à nous est indestructible. Sache-le bien! en paraissant l'immoler, tu ne fais que l'édifier davantage. Pas un homme qui, à l'aspect de cette prodigieuse patience, se sentant pressé comme d'un aiguillon à examiner ce qui est en cause, n'embrasse la vérité, aussitôt qu'il la connaît.

AUX NATIONS.

LIVRE PREMIER.

I. Voici un témoignage de votre ignorance, qui, au lieu de servir d'excuse à votre iniquité, ne fait que la démontrer plus clairement : c'est que tous ceux qui autrefois avaient la même haine et la même ignorance que vous, ont cessé de nous haïr, en cessant d'ignorer, aussitôt qu'il leur est arrivé de nous connaître. Que dis-je ? ils sont devenus eux-mêmes ce qu'ils haïssaient, et ils ont commencé de haïr ce qu'ils avaient été. Tant il est vrai que vous gémissez à l'aspect du nombre toujours croissant des Chrétiens. La ville en est assiégée, répétez-vous à grands cris : dans les champs, dans les châteaux, dans les îles, partout des Chrétiens. Vous voyez avec douleur tous les sexes, tous les âges, toutes les conditions venir à nous pour vous laisser dans la solitude. Et cependant cette désertion elle-même ne vous suggère pas la pensée qu'il y a là-dessous quelque merveille cachée. Il ne s'élève en votre ame aucun doute ; vous ne voulez point en faire l'expérience de plus près : la curiosité, naturelle à l'homme, s'arrête là seulement. Vous aimez mieux ignorer parce que vous haïssez déjà, comme si vous saviez bien qu'avec l'examen vous cesseriez de haïr. Il y a plus : si vous n'étiez pas aveuglés par la haine, vous reconnaîtriez qu'il est rai-

sonnable de renoncer à votre injustice passée. Si après que notre cause aura été informée, vous la reconnaissez mauvaise, vous garderez votre haine; au moins vous nous haïrez avec connaissance de cause. Avez-vous honte de devenir meilleurs, ou dédaignez-vous de vous excuser ?

Je sais bien quel argument vous avez coutume d'opposer à notre nombre qui grossit tous les jours. « L'engoue-« ment de la multitude, dites-vous, n'est pas une pré-« somption que l'objet vers lequel elle court est un bien. « On connoît la propension des esprits pour les nouveautés « dangereuses. Que de transfuges de la vertu vont se je-« ter dans les sentiers du vice! quelques-uns le font de « bonne foi; d'autres cèdent à la nécessité des temps. » Fort bien! mais votre comparaison manque de justesse; car l'idée du mal est si universelle dans toutes les intelligences, que nul des coupables qui abandonnent vos lois pour se jeter dans le crime n'ose défendre le mal comme étant un bien. La turpitude engendre la crainte; l'impiété produit la honte. En un mot, les méchants cherchent à se cacher, ils évitent les regards, ils tremblent quand on les saisit, ils nient quand on les accuse; la torture même peut à peine leur arracher l'aveu de leur forfait; toujours est-il que la condamnation qui les frappe les accable; ils se reprochent au fond d'eux-mêmes ce qu'ils étaient; ils attribuent à l'égarement ou à la fatalité ce malheureux changement; tant il est vrai qu'ils répudient la responsabilité de cet acte, parce qu'ils ne peuvent nier le mal. Les Chrétiens, dites-moi, en agissent-ils ainsi ? Chez eux, point de honte, point de repentir, si ce n'est de ce qu'ils étaient autrefois! Vous décriez le Chrétien, il se glorifie; vous l'entraînez, il ne résiste pas; vous l'accusez, il ne se défend pas; vous l'interrogez, il avoue hautement; vous le condamnez, il triomphe. Qu'est-ce donc que ce mal dans lequel ne se retrouve plus la nature du mal ?

II. Il vous est même impossible de le condamner sans détruire toutes vos formes judiciaires. En effet, qu'un cou-

pable ordinaire soit amené devant vous : s'il nie son crime, vous l'appliquez à la torture pour qu'il le confesse. S'agit-il au contraire d'un Chrétien ? il avoue spontanément ce dont on l'accuse, et vous le torturez pour le contraindre à nier. Quelle étrange contradiction de votre part, que de combattre un aveu et de changer la destination des tortures, ici relâchant gratuitement le coupable qui avoue, là contraignant l'accusé de nier malgré lui ! Juges pour arracher constamment la vérité, c'est à nous seuls que vous demandez le mensonge, afin que nous nous déclarions ce que nous ne sommes pas.

Vous ne voulez pas nous trouver coupables, direz-vous peut-être, et voilà pourquoi vous faites tous vos efforts pour nous dépouiller de ce nom. C'est donc aussi pour que les autres désavouent leurs crimes que vous les étendez sur le chevalet et que vous les torturez ? Il y a mieux : vous refusez de les croire quand ils nient ; nous, au contraire, vous nous croyez sur-le-champ lorsque nous venons à nier. Si vous avez la certitude que nous sommes coupables, pourquoi nous traitez-vous ici autrement que les criminels ? Je ne vous reprocherai point de ne laisser aucune liberté à l'accusation ni à la défense : vous n'avez pas coutume de condamner au hasard et sans avoir entendu la cause. Mais qu'il s'agisse d'un homicide, par exemple, la cause n'est pas terminée, ni l'information satisfaite par là même qu'il a confessé son homicide. Quoique vous ajoutiez difficilement foi à ses aveux, vous voulez connaître les circonstances de son meurtre ; vous cherchez combien de fois il a tué, avec quelles armes, dans quels lieux, avec quels complices, quels vols ont accompagné le crime, quels sont les receleurs ; afin que rien n'échappe, et que la sentence repose sur la connaissance de la vérité tout entière. Quant à nous, qui sommes accusés de crimes plus nombreux et plus horribles encore, l'information n'est pas longue. Vraiment, on dirait que vous craignez de charger ceux que vous vous efforcez de perdre, ou que vous

n'osez instruire une cause que vous connaissez. Mais votre perversité n'en éclate que mieux, si vous nous forcez de nier des crimes dont vous ne doutez pas.

Laissons de côté les formes judiciaires. Il conviendroit bien plus à votre haine, non pas de nous contraindre à nier, de peur de soustraire à la justice ceux que vous haïssez, mais de nous forcer à confesser chacun de nos crimes, afin que votre ressentiment puisse se rassasier de nos tortures, quand on saura évidemment combien de festins impies a célébrés chacun de nous, combien de fois il a commis l'inceste sous le voile des ténèbres. Que dirai-je encore? Puisqu'il s'agit d'anéantir notre race, il faudrait étendre l'information à nos associés et à nos complices. Il faudrait traîner devant les tribunaux les égorgeurs d'enfants, les cuisiniers, et les chiens eux-mêmes qui donnent le signal de ces noces. L'affaire serait éclaircie; il y a plus: les spectacles en deviendraient plus piquants. Avec quel empressement on accourrait au Cirque pour assister aux combats d'un Chrétien qui aurait dévoré une centaine d'enfants! Puisque l'on nous accuse de monstruosités si révoltantes, il serait bon de les mettre en lumière, de peur qu'elles ne parussent incroyables et que la haine publique ne se refroidît à notre égard; car la plupart ne croient qu'à demi ces horreurs, répugnant à se persuader que la nature, à laquelle est interdite la chair de l'homme, puisse chercher un aliment digne des bêtes féroces.

III. Vous donc qui vous montrez si scrupuleux investigateurs quand il s'agit de délits bien moindres, mais qui oubliez votre zèle aussitôt que nous sommes accusés d'atrocités qui surpassent la plus révoltante barbarie, soit en refusant de recevoir l'aveu auquel doivent toujours viser les juges, soit en n'instruisant pas la cause, qui est le premier devoir avant de condamner, n'est-il pas manifeste par là que tout notre crime consiste dans le nom que nous portons? Cela est tellement vrai, que si la vérité de nos crimes était constatée, on nous condamnerait en les dési-

gnant, et la sentence s'exprimerait ainsi : Un tel a été convaincu d'homicide, d'inceste, ou de tout autre crime qu'on nous impute. Qu'il soit suspendu à la croix ou livré aux bêtes. Or vos sentences ne portent rien, sinon qu'il s'est déclaré Chrétien. Ce n'est pas le nom d'un crime qui nous condamne, c'est le crime d'un nom. Aussi voilà tout le motif de la haine qui se soulève contre nous. C'est notre nom qui est en cause. Je ne sais quelle force mystérieuse l'attaque par votre ignorance. Vous ne savez pas qui nous sommes, et vous ne voulez pas le savoir. De là vient que vous ne croyez pas à une innocence qui peut se prouver; et afin de ne pas croire à une innocence qui se prouverait facilement, vous refusez l'enquête juridique, afin qu'un nom odieux demeure sous le poids d'une prévention perpétuelle. Cela est si vrai, qu'on nous contraint de nier, pour nous obliger de renoncer à un nom que l'on hait. Aussitôt que nous l'avons renié, nous sommes libres, et l'impunité nous est acquise. Dès-lors plus d'infanticides, plus d'incestueux : tous ces crimes ont disparu avec notre nom.

Mais puisque nous en sommes sur cette matière, vous qui cherchez avec tant de violence à détruire un nom, dites-nous donc quels peuvent être le crime, l'offense et la faute d'un nom? Nous vous opposons tous les jours cette prescription : Vous n'avez pas le droit de juger sur un crime imaginaire, qui n'est point mentionné dans vos codes, qui n'est point défini dans vos actes d'arrestation, qui n'est point exprimé dans vos sentences. Montrez-moi un juge qui préside aux débats, une cause que l'on instruit, un accusé qui répond ou qui avoue, et un avocat qui plaide, alors je dirai qu'il y a un coupable. Mais quand il s'agit de la valeur d'un nom, si l'on fait le procès à un mot, si l'on accuse un terme, je ne vois pas ce que l'on peut reprocher à un terme ou à un mot, sinon d'être barbare, de funeste présage, inconvenant pour qui le prononce, ou dur pour qui l'entend. Tout le crime des mots s'arrête là; ils ne peuvent être coupables que de barba-

risme, de même que les phrases de solécisme ou de tour vicieux. Mais le nom de Chrétien équivaut dans son sens à onction : ainsi ce nom que vous nous appliquez souvent sans le comprendre (car vous ne connaissez même qu'imparfaitement notre nom) ne respire que bonté, que douceur. C'est donc un nom innocent que vous persécutez dans des hommes innocents, un nom qu'articule aisément la langue, qui ne choque point l'oreille, qui n'est point fatal à l'homme ni de mauvais présage pour la patrie; un nom enfin qui est grec comme bien d'autres, sonore dans ses élémens, et agréable dans sa signification. Vous le voyez : un nom ne peut être châtié ni par le glaive, ni par la croix, ni par la dent des bêtes féroces.

IV. Mais une secte, répondez-vous, doit être punie dans le nom de son auteur. D'abord, il a été reçu de tout temps qu'une secte porte le nom de celui qui l'a fondée. Les philosophes ne s'appellent-ils pas Pythagoriciens et Platoniciens, du nom de leurs maîtres, de même que les médecins des Erasistrate, et les grammairiens des Aristarque? Une mauvaise secte remonte-t-elle à un mauvais fondateur? elle est punie par le mauvais nom dont elle hérite. C'est donc prendre les choses au rebours. Il fallait connaître d'abord l'auteur pour connaître ensuite la secte, plutôt que de chercher à connaître l'auteur d'après sa secte même. Mais vous, qui ne connaissez pas notre secte parce que vous ignorez son auteur, ou qui ne remontez pas à son auteur parce que vous ne connaissez pas davantage sa secte, que vous arrive-t-il nécessairement? Vous vous heurtez contre un nom seul, comme si dans ce nom vous aviez surpris tout à la fois et la secte et le maître que vous ne connaissez pas. Vos philosophes cependant ont la liberté de se séparer de vous par leur secte, par leur auteur, par leur nom. Personne qui soulève la haine contre eux, lorsqu'en public ou en secret ils versent toute l'amertume de leur langage contre vos coutumes, vos rites, vos cérémonies et votre manière de vivre; lorsque bravant vos

lois et sans égard pour les personnes, comme il est arrivé à quelques-uns, ils lancent impunément contre les empereurs eux-mêmes les traits du ridicule. Mais les philosophes se vantent inutilement de posséder la vérité, qui est odieuse au siècle, tandis que les Chrétiens seuls la possèdent. Voilà pourquoi ceux qui la possèdent n'en déplaisent que davantage, parce que celui qui l'affecte s'en fait un jeu, mais celui qui la possède la défend comme un droit.

Enfin, Socrate fut condamné, par cela seul qu'il s'était approché de trop près de la vérité, en niant l'existence de tous vos dieux. Quoique le nom chrétien n'eût point encore paru sur la terre, la vérité ne laissait pas d'être condamnée. Toutefois vous ne contesterez pas la sagesse de cet homme auquel votre Apollon pythien rendit lui-même témoignage. Socrate est le plus sage des hommes, a-t-il dit. Apollon fut alors vaincu par la vérité qui le contraignit de témoigner contre lui-même, en déclarant qu'il ne connaissait pas Dieu, mais aussi en accordant une haute sagesse à celui qui répudiait tous ces dieux. Or, en reniant les dieux, il aurait dû vous paraître moins sage, tandis qu'il n'était sage que par là même qu'il reniait les dieux. C'est ainsi que vous en usez d'ordinaire avec nous. « C'est un ex-« cellent homme que Lucius Titius; il est seulement dom-« mage qu'il soit Chrétien. — Je m'étonne, dit un autre, « qu'un homme aussi raisonnable que Gaius Séjus se soit « fait Chrétien. » Grâce aux ténèbres de leur démence, ils louent ce qu'ils voient, ils blâment ce qu'ils ignorent, et ce qu'ils voient, ils l'empoisonnent par l'injustice d'un blâme fondé sur l'ignorance. Il ne vient à la pensée de qui que ce soit d'examiner si tel ou tel n'est pas vertueux et sage, parce qu'il est Chrétien, ou s'il ne s'est pas fait Chrétien, parce qu'il est sage et vertueux. Il serait plus raisonnable au moins de juger ce qui est inconnu d'après ce qui est connu, que de préjuger ce qui est connu d'après ce qui est inconnu. Ils ont vu des hommes qui étaient méchants, vifs, sans aveu, avant d'embrasser le nom chré-

tien : ils s'étonnent de les trouver corrigés, mais ils aiment mieux s'étonner que les imiter. D'autres résistent avec tant d'opiniâtreté, qu'ils vont jusqu'à lutter contre les avantages qu'ils peuvent retirer de la participation à ce nom. Je connais plusieurs époux, tellement inquiets de la vertu de leurs femmes, qu'ils ne pouvaient entendre les rats trotter dans l'appartement sans frémir et se livrer à leurs soupçons. Ils n'eurent pas plus tôt découvert la cause d'une régularité, nouvelle pour eux, et d'une assiduité sans exemple jusque là, qu'ils leur offrirent toute espèce de liberté, et promirent de n'être plus jaloux à l'avenir, aimant mieux avoir pour femme une prostituée qu'une chrétienne. A eux, il était permis de devenir plus mauvais; à leurs femmes, il n'était pas permis de devenir meilleures. Ailleurs, un père déshérita un fils dont les désordres ne lui donnaient plus aucun sujet de plainte. Un maître jeta dans les fers un esclave dont il ne pouvait se passer auparavant. Aussitôt que l'on découvre un Chrétien, on aimerait mieux un coupable. En effet, notre discipline se manifeste par elle-même, et nous ne sommes trahis que par nos vertus. Lorsque les méchants s'accusent par leur perversité, pourquoi donc faut-il que nous seuls, contrairement aux lois de la nature, nous soyons réputés les plus pervers des hommes par notre innocence? Par quel signe caractéristique nous distinguons-nous, en effet, de tous les autres, si ce n'est par la sagesse primordiale qui nous défend d'adorer comme des dieux les ouvrages sortis des mains de l'homme; par cette modération en vertu de laquelle nous nous abstenons du bien d'autrui; par cette pudeur qui nous interdit même la souillure du regard; par cette miséricorde qui nous porte à la compassion pour les indigents; par cette vérité, elle-même, qui nous rend si odieux; par cette liberté pour laquelle nous savons mourir? Voulez-vous connaître les Chrétiens? Appelez devant vous ces témoins.

V. — Mais l'on rencontre parmi vous des esclaves de

l'avarice, de la luxure, de la méchanceté et de la violence.

—Nous ne le contesterons pas de quelques-uns; toutefois il suffit, pour absoudre notre nom, que nous ne soyons pas tous vicieux, et même que ce soit le plus petit nombre. Prenez le corps le plus beau ou le plus pur, il s'y trouvera toujours quelque tache ou quelque imperfection. Le ciel lui-même ne brille jamais d'une sérénité assez entière pour qu'on n'y voie pas flotter quelques vapeurs légères. Une petite tache sur le front ne sert qu'à mieux faire ressortir la blancheur et la netteté de tout le visage. L'exception dans ce qu'elle a de défectueux, sert de témoignage à la bonté de la règle. Avoir prouvé que quelques-uns des nôtres sont vicieux, ce n'est pas avoir prouvé que les Chrétiens le sont. Demandez plutôt quel mal on reproche à notre secte. Vous-mêmes, vous l'avouez dans vos conversations, en le tournant contre nous: Pourquoi un tel, dites-vous, est-il sans probité, puisque les Chrétiens sont si honnêtes? Pourquoi est-il si dur, puisque les autres sont miséricordieux? tant il est vrai que vous rendez témoignage à la vertu des Chrétiens, puisque si vous en trouvez un qui soit vicieux, vous vous en étonnez. Il y a bien loin d'une imputation à un nom, d'une opinion à une vérité: telle est la nature des noms, qu'ils tiennent le milieu entre *être dit* et *être*. Combien sont dits philosophes, sans obéir cependant aux lois de la philosophie! Chacun porte le nom de sa profession. On abuse du nom que l'on porte, lorsqu'en le séparant des devoirs qu'impose la profession, on déshonore par contre-coup la vérité, en prenant un nom mensonger. On n'est pas telle ou telle chose, parce que l'on s'appelle de ce nom; mais, plutôt, parce qu'on n'est pas telle ou telle chose, on en porte vainement le nom. On trompe ceux qui attribuent la chose à un nom, tandis que c'est le nom qui doit être jugé sur la chose. Toutefois, les hommes ainsi décriés ne sont plus des nôtres; ils ne fréquentent plus nos assemblées; ils ne prient plus avec nous; ils sont rentrés dans vos rangs par leurs vices:

nous ne voulons plus même avoir rien de commun avec ceux que votre cruauté et vos supplices ont forcés d'apostasier. Or, nous admettrions plus volontiers parmi nous ceux qui ont abandonné notre loi malgré eux, que ceux qui l'ont trahie volontairement. Mais, d'ailleurs, vous n'avez aucun droit de nommer Chrétiens ceux qui renient les Chrétiens eux-mêmes qui ne savent pas ce que c'est que de se renier.

VI. Toutes les fois que votre conscience, témoin de sa secrète ignorance, est refoulée et comme tenue à la chaîne par ces déclarations et ces réponses, que la vérité nous suggère d'elle-même, vous vous réfugiez tout hors d'haleine auprès de l'humble autel que l'on appelle l'autorité des lois. Le législateur, dites-vous, ne frapperait pas les Chrétiens, s'il n'était convaincu de leur scélératesse. Pourquoi donc alors les exécuteurs des lois n'exigent-ils pas aussi cette conviction, comme cela se pratique pour tous les autres crimes? Les lois ont beau les condamner, la peine n'est appliquée qu'autant qu'ils sont prouvés. S'agit-il, par exemple, d'un homicide, d'un adultère, la loi les a condamnés d'avance. On commence par discuter le fait, quoique tous connaissent quel est le fait en question. Les lois punissent le Chrétien. D'accord. Le crime commis par le Chrétien doit être prouvé: aucune loi ne s'oppose à l'information; que dis-je? l'information est l'auxiliaire de la loi. Comment observerez-vous la loi, si vous fermez les yeux à ce qu'elle prescrit, si vous fermez les yeux à ce qu'elle défend, puisque vous êtes dans l'impuissance de connaître quelles sont vos obligations? Point de loi qui ait en soi-même la conscience de sa propre justice; c'est à ceux dont elle réclame la soumission de la reconnaître pour juste. D'ailleurs une loi est naturellement suspecte, du moment qu'elle décline la preuve. On peut donc regarder comme justes, respectables et dignes d'être mises en vigueur, les lois contre les Chrétiens, tant qu'on ignore qui elles poursuivent; mais une fois qu'on le sait, convaincus alors d'une

flagrante injustice, il faut les répudier avec leur cortége de glaives, d'échafauds et de lions : une loi injuste n'a pas droit au respect. Or, si je ne me trompe, on révoque en doute la justice de certaines lois, puisque tous les jours vous en adoucissez la rigueur et la cruauté par des délibérations et des sentences nouvelles.

VII. D'où vient, me direz-vous, que vous êtes en si mauvais renom, qu'il justifie en quelque sorte le législateur? Et moi, je vous demanderai à mon tour, sur quelle garantie a prononcé le législateur autrefois, et vous-mêmes aujourd'hui : sur la foi de la renommée! Mais n'est-ce pas d'elle qu'il a été dit : *Elle est le plus rapide de tous les maux?* Pourquoi l'appeler un mal, si elle dit toujours, ou du moins si elle dit le plus souvent la vérité? La renommée! mais lors même qu'elle apporte la vérité, elle ne renonce point à la fantaisie du mensonge, mêlant le faux avec le vrai, ajoutant, retranchant, confondant et dénaturant toutes choses. Mais, que dis-je? elle ne peut exister qu'à la condition de mentir; elle ne vit, en effet, qu'aussi longtemps qu'elle ne prouve pas, puisque, la preuve une fois acquise, elle s'éteint et disparaît après avoir rempli sa mission, qui est de porter la nouvelle. Dès ce moment, le fait est palpable; on le nomme; on ne dit plus, par exemple : On raconte que telle chose vient de se passer à Rome, ou bien : Le bruit court qu'un tel a tiré au sort cette province; on dit : Un tel a tiré au sort cette province; ceci s'est passé à Rome. Personne n'invoque la renommée que lorsque l'on est incertain, parce que la certitude est dans la conscience et non dans la renommée. Personne, excepté l'insensé, ne croit à la renommée; le sage ne croit qu'à ce qui est certain. La renommée, quelque étendue qu'elle soit, a nécessairement commencé un jour par une seule bouche; puis elle grandit en passant rapidement d'une langue à une autre langue, d'une oreille à une autre oreille : l'obscurité de son berceau ne sert qu'à jeter plus d'incertitude sur ses rumeurs. On ne s'avise pas d'examiner si la première

bouche n'a pas semé le mensonge; on répète ce que l'on a entendu, pour faire comme les autres, quelquefois par soupçon, le plus souvent pour le seul plaisir de mentir. Heureusement que le temps révèle tout ce qui est caché, témoins vos maximes, vos proverbes, et la nature elle-même qui, grâce à son institution primitive, met tous les jours en lumière des vérités que la renommée n'a point encore annoncées.

Voyez donc quel témoignage vous invoquez là contre nous. Voilà de longues années que la renommée nous accuse, et elle n'a pu jusqu'à ce jour rien prouver contre nous, malgré le temps qu'elle a eu pour grandir. Notre nom naquit sous Auguste; sa loi brilla sous Tibère : Néron, le premier, le condamna. Jugez-le d'après son premier persécuteur. Si Néron fut un prince pieux, les Chrétiens sont des impies; s'il fut juste, s'il fut chaste, les Chrétiens sont des méchants et des incestueux; s'il ne fut pas l'ennemi de la patrie, nous sommes les ennemis de la patrie. Notre bourreau prouve ce que nous sommes, car il a sans doute châtié ce qui lui était opposé : et cependant, de toutes les institutions de Néron, cette loi est la seule qui ait survécu, la seule qui soit juste apparemment, c'est-à-dire qui n'ait rien de commun avec son auteur.

Il n'y a pas encore deux cent cinquante ans que nous existons. Depuis lors, combien de crimes n'avons-nous pas commis! combien de croix n'ont pas porté l'image de notre Dieu! que d'enfants égorgés! que de pains trempés dans leur sang! que de flambeaux éteints! que de noces au hasard dans ces ténèbres! Jusqu'à présent, c'est la renommée seule qui prononce contre les Chrétiens; elle a même ses encouragements dans une maladie particulière à l'esprit humain, et ment avec plus de succès dans les événements atroces et révoltants. En effet, plus vous êtes enclins à la malveillance, plus vous êtes disposés à croire le mal : en un mot, on ajoute foi plus volontiers au mal lorsqu'il est faux, qu'au bien lorsqu'il est vrai. Si l'iniquité eût laissé

chez vous la moindre place à la prudence pour examiner quelle confiance mérite la renommée, la justice vous demandait de chercher par qui ces honteuses rumeurs ont pu se répandre dans la multitude, et de là circuler dans tout l'univers. Assurément elles ne sont pas venues des Chrétiens eux-mêmes, puisque, d'après la loi et la règle imposée à tous les mystères, ils sont obligés de garder le secret; à plus forte raison quand il s'agit de mystères si horribles, que les divulguer, ce serait attirer sur nous un juste et prompt supplice par l'animadversion des hommes.

Si ce ne sont point les Chrétiens qui se sont trahis, la conséquence veut qu'ils l'aient été par des étrangers. Mais, je vous le demande, quelle foi méritent des étrangers, puisque les mystères, les plus justes et les plus légitimes, évitent le regard d'un étranger, quel qu'il soit? Ceux que la loi proscrit prendront-ils moins de précaution? Il y a mieux, des étrangers sont moins portés à respecter des mystères qu'à les dénaturer.

Direz-vous que la curiosité de nos serviteurs a surpris ces infamies en regardant à travers les fentes de nos cavernes? Eh bien, que leurs serviteurs les aient trahis, qu'en conclure? Sans doute il n'en est pas qui d'ordinaire nous trahissent davantage, surtout si ce sont des actions tellement révoltantes que la justice de l'indignation ait rompu tout lien de fidélité, et ne puisse garder le silence sur des infamies qui ont épouvanté le regard et fait frémir la conscience. Mais, ici, n'est-il pas bien étonnant encore que celui qui avait si bien acquis le droit de parler à la face de tous ne se soit pas empressé de prouver ce qu'il avançait, et que celui qui avait entendu n'ait pas cherché à voir? En effet, il y a même récompense pour le délateur qui prouve ce qu'il dénonce, et pour l'auditeur qui fournit la preuve de ce qu'il a entendu.

Voilà précisément ce qui a eu lieu, dites-vous. On a surpris une première fois les Chrétiens. Après la dénon-

ciation, les preuves. On a tout vu, tout entendu : de là vient votre mauvaise réputation.

Certes, voilà qui surpasse tout sujet d'étonnement. Quoi! nous avons été surpris une fois, et nous continuons toujours! C'est qu'apparemment nous sommes corrigés. Mais il n'en est rien. Nous portons le même nom, nous gardons la même foi, nous devenons de jour en jour plus nombreux, d'autant plus haïs que s'accroît notre multitude : la haine s'étend avec la matière de la haine. Mais quand le nombre des coupables grossit, pourquoi donc le nombre des délateurs ne grossit-il pas avec les crimes?

Ce que je n'ignore pas, c'est que nos réunions sont maintenant connues. Vous savez quel jour et en quel lieu nous nous rassemblons; aussi sommes-nous surveillés, assiégés, et comme captifs jusqu'au milieu de nos réunions. Eh bien! qui jamais est survenu lorsque les restes d'un enfant, à demi dévoré, fumaient encore? Qui jamais a surpris sur un pain ensanglanté la trace de nos dents? Qui jamais, apportant soudain un flambeau au milieu de nos ténèbres, a découvert les vestiges, je ne dirai pas de quelque inceste, mais de la moindre action déshonnête? Si nous obtenons à prix d'or qu'on ne produise point au grand jour ces horreurs, pourquoi nous accable-t-on de toutes parts? On ne peut plus dès-lors nous dénoncer. Qui, en effet, vend ou achète la révélation de quelque crime, sans les preuves du crime lui-même?

Mais pourquoi des espions et des témoins étrangers, puisque vous pouvez nous arracher l'aveu public de nos crimes, soit en nous les exposant après en avoir été vous-mêmes les témoins, soit en les découvrant plus tard, si on vous les cache aujourd'hui? Vous ne l'ignorez pas : ceux qui veulent se faire initier ont coutume de se présenter devant le maître ou le chef des sacrifices. Allez le trouver; il vous dira : « Il faut que vous apportiez un enfant qui « vagisse encore, afin que nous l'immolions, et un peu de « pain pour le tremper dans son sang; il vous faudra en

« outre des flambeaux que doivent renverser des chiens « attachés l'un à l'autre, puis encore des lambeaux de chair « pour jeter à ces animaux. Vous n'oublierez pas non plus « votre sœur ou votre mère. » Mais, si vous n'en avez pas, qu'arrivera-t-il ? Il est probable que vous ne serez pas reçu chrétien. Or, je vous le demande à vous-mêmes, de telles accusations peuvent-elles être écoutées quand elles sortent d'une bouche étrangère ? Mais elles ne sont pas l'ouvrage d'un seul : il est impossible d'en connaître tous les auteurs. On commence par calomnier ; puis vient un second qui ajoute les festins sanglants ; un troisième parle d'unions incestueuses. L'ignorance accepte. Jamais ils n'ont rien appris des mystères chrétiens. Il est impossible cependant qu'ils ne connaissent pas des rites que devront pratiquer ceux qu'ils introduisent. D'ailleurs, combien n'est-il pas ridicule que des profanes sachent ce qu'ignore le prêtre ! Comment donc se fait-il qu'aucun de ceux qui sont nouvellement initiés gardent le silence sur nos festins de Thyeste, sur nos mariages d'OEdipe, sans en être épouvantés aussitôt, et courir les dénoncer au peuple ? Mais non, il paraît qu'à peine instruits de ce qui se passe chez nous, ils s'y affectionnent bientôt plus que leurs maîtres eux-mêmes. Si l'on ne parvient à prouver aucune de ces monstruosités, il faut que notre religion renferme quelque chose de bien sublime, pour qu'elle puisse vaincre le dégoût de pareilles horreurs.

O nations mille fois dignes de pitié ! approchez ; voilà que nous vous offrons l'épreuve de notre initiation. A ceux qui croient et obéissent, notre loi promet la vie éternelle ; elle menace en même temps les profanes et les rebelles d'un supplice sans fin dans les flammes éternelles. C'est pour l'une ou l'autre de ces destinées qu'elle prêche la résurrection des morts. Nous discuterons ce dernier dogme plus tard, quand il en sera temps. En attendant, croyez comme nous ; car je suis pressé de savoir si vous êtes prêts à marcher par les mêmes crimes que nous. Viens, ô homme,

qui que tu sois; plonge le fer dans la gorge de cet enfant; ou si c'est-là le ministère d'un autre, contemple tranquillement une ame qui meurt avant d'avoir vécu; trempe, il le faut, ton pain dans ce jeune sang; mange-le gaiement; à table, examine bien où sont assises ta mère et ta sœur; ne l'oublie pas, afin qu'au moment où tomberont ces ténèbres qui mettent à l'épreuve la sagacité des assistants, tu ne te trompes pas, en te précipitant sur une étrangère. Si tu n'es pas incestueux, tu n'as rien fait. Après cela, tu auras mérité la vie éternelle. Réponds-moi donc : veux-tu de l'éternité à ce prix? Mais non, tu ne le crois pas; quand même tu le croirais, j'affirme que tu n'en voudrais pas; et quand même tu en voudrais, tu ne le pourrais pas. Pourquoi d'autres le pourraient-ils, si vous autres ne le pouvez pas? Pourquoi ne le pourriez-vous pas, si d'autres le peuvent? Ce serait acheter trop cher l'impunité, et même l'éternité, vous écriez-vous. Et nous donc, croyez-vous que nous soyons déterminés à les acheter à tout prix? Les Chrétiens ont-ils d'autres dents? ont-ils une autre bouche? sont-ils autrement organisés pour l'inceste? Il n'en est rien, que je sache. Il nous suffit de différer de vous par la connaissance de la vérité.

VIII. Mais non, on nous regarde comme une troisième race d'hommes; on nous prend pour des cynopes, des sciapodes, ou enfin des antipodes, qui viennent de dessous terre. Si vous attachez quelque sens à ces mots, expliquez-nous ce que vous entendez par la première et la seconde race, afin que nous sachions ce qu'est la troisième. Un certain Psamméticus s'imagina avoir trouvé un moyen ingénieux pour découvrir le peuple qui appartenait à la première race. Il prit, dit-on, deux enfants nouveau-nés, et les fit nourrir par une femme à laquelle il avait auparavant fait arracher la langue, afin que ses deux élèves, entièrement éloignés de la voix humaine, au lieu de former leur idiome d'après les sons qu'ils entendaient, parlassent d'après eux-mêmes, et indiquassent par un mot échappé à

la nature, quelle était la plus antique nation. Or, le premier mot qu'ils prononcèrent fut BEKKOS ; et comme il signifie *pain* dans la langue phrygienne, on en conclut que les Phrygiens étaient le plus ancien de tous les peuples. Peut-être n'est-il pas hors de propos de vous démontrer l'impossibilité d'un pareil fait, pour vous prouver à quelles fables ridicules vous ajoutez foi, pendant que vous fermez les yeux à la vérité. Qui croira, en effet, qu'une femme ait pu vivre après qu'on lui eut arraché la langue, cet organe de la vie, et qu'on la lui eut coupée jusque dans la racine, de manière à blesser la gorge à l'intérieur, lorsqu'il est déjà si dangereux de la blesser à l'extérieur. Ajoutez à cela que le sang vicié a dû retomber dans la poitrine, et qu'enfin la suspension prolongée de toute espèce d'aliments aurait infailliblement amené la mort. Eh bien ! d'accord, elle a pu vivre, guérie par les remèdes d'une Philomèle dont les plus habiles expliquent le mutisme, non par la mutilation de sa langue, mais par la honte de l'outrage qu'elle avait subi. Si elle a vécu, elle a pu faire entendre un son confus, mal articulé, aigu, sans le secours des lèvres, et seulement en ouvrant la bouche. Il est facile de produire un son avec le gosier seul, et dans l'immobilité de la langue. Les enfants l'ayant recueilli, d'autant plus facilement qu'il était le seul, l'imitèrent, puis l'articulèrent un peu plus nettement, parce qu'ils avaient une langue, et lui attachèrent ensuite quelque signification.

Toutefois, que les Phrygiens soient le peuple le plus ancien, je vous l'accorde. S'ensuit-il que les Chrétiens soient la troisième race ? Quelle suite de nations entre les Phrygiens et nous ! Mais prenez garde que ceux que vous appelez une troisième race d'hommes, n'aient le premier rang, puisqu'il n'y a pas de nations qui ne comptent des Chrétiens ; de sorte que la nation la plus ancienne n'en est pas moins chrétienne. D'ailleurs quelle extravagance de prétendre, d'une part, que nous sommes les plus nouveaux ;

d'autre part, que nous sommes les troisièmes? C'est donc par rapport au culte, et non quant à la nation, que vous nous faites les troisièmes : vous dites les Romains, les Juifs, ensuite les Chrétiens. Mais que faites-vous des Grecs? Ou si les Grecs sont compris dans les superstitions des Romains, puisque Rome demanda ses dieux à la Grèce, que deviennent les Egyptiens? Eux aussi avaient, que je sache, une religion particulière et mystérieuse. Enfin, si les hommes de la troisième race sont si monstrueux, que penser de ceux qui avant nous appartenaient à la première et à la seconde?

IX. Mais pourquoi m'étonner de toutes vos extravagances, quand le même docteur du mensonge vous en a inculqué mille autres, de forme naturelle, identifiées avec nous, et pleines de malice? Reconnaissez avec moi quelle est votre démence, quoiqu'elle ne m'étonne pas. Vous nous accusez d'être la cause de toutes les calamités particulières ou publiques qui vous surviennent. Le Tibre est-il débordé; le Nil est-il resté dans son lit; que le ciel s'arrête, que la terre tremble, que la guerre dévaste vos champs, que la famine ravage vos cités, vous n'avez tous aussitôt qu'un cri : Les Chrétiens à la mort! les Chrétiens à la mort! Comme si c'était peu pour eux d'avoir à redouter encore quelque chose de plus que vos fléaux qu'ils partagent. Mais examinons. C'est sans doute parce que nous méprisons vos dieux, que nous attirons sur la terre ces désastres. Mais, comme nous l'avons dit plus haut, il n'y a pas encore trois cents ans que nous existons, et cependant que de fléaux ont pesé sur le monde avant notre apparition! Combien de villes, combien de provinces désolées! que de guerres étrangères et intestines! que de pestes! que de famines! que d'incendies! que de gouffres! que de tremblemens de terre ont épouvanté le siècle! Où étaient les Chrétiens lorsque l'empire romain a fourni tant d'histoires de ses travaux? Où étaient les Chrétiens, lorsque les îles d'Hiérennape, de Delphes, de Rhodes et de Crète disparurent avec des milliers d'habitans? ou lors-

que cette île qui, suivant Platon, était plus vaste que l'Asie ou l'Afrique, fut engloutie par la mer Atlantique? lorsque le feu du ciel dévora Vulsinies? lorsque la flamme, partie de la montagne Tarpéienne, la consuma tout entière; lorsque la mer de Corinthe fut séchée par un tremblement de terre? lorsqu'enfin le déluge anéantit l'univers? Où étaient alors, je ne dirai pas les Chrétiens, contempteurs de vos dieux, mais vos dieux eux-mêmes, postérieurs à ce désastre, ainsi que le prouvent les lieux et les cités dans lesquelles ils naquirent, où ils demeurèrent, où ils furent ensevelis, ou même qu'ils bâtirent de leurs mains? En effet, ces lieux et ces cités n'auraient pas survécu jusqu'à nos jours, s'ils n'étaient postérieurs à cette catastrophe.

Mais vous vous souciez peu de parcourir les témoignages des temps que l'on dénature pour vous tromper, ne fût-ce que pour absoudre vos dieux du reproche d'injustice, s'il est vrai qu'ils châtient ceux qui les honorent, à cause de ceux qui les méprisent. Alors vous prouvez vous-mêmes que vous êtes dans l'erreur, puisque vous adorez des dieux aveugles qui ne savent pas vous distinguer d'avec les profanes.

— Ils s'irritent contre nous, répondent quelques-uns, parce que nous négligeons de détruire entièrement les Chrétiens. — Eh bien ! vous avez confessé par cet aveu leur impuissance et leur néant. Ils ne s'irriteraient pas contre vous, quand vous cessez de nous frapper, s'ils pouvaient nous frapper eux-mêmes. D'ailleurs vous proclamez encore cette vérité, quand vous les vengez par notre supplice. Ce qui dépend d'un autre, est défendu par un plus puissant que lui. Quelle honte que des dieux soient protégés par des hommes!

X. Répandez maintenant tous les poisons de la calomnie sur notre nom; lancez contre lui tous vos traits, je ne cesserai de les repousser. Plus tard, je réfuterai vos accusations par l'exposition de toute notre doctrine. Au-

jourd'hui, je me contente d'arracher de notre corps les flèches dont vous nous percez, pour vous les renvoyer à vous-mêmes; les crimes que vous nous supposez, je vous les montrerai chez vous, afin que vous soyez blessés par vos propres glaives.

D'abord, vous nous accusez en général d'avoir abandonné les institutions de nos pères. Mais examinez attentivement si vous ne partagez point ce crime avec nous. J'interroge vos lois, vos mœurs. Partout j'y vois l'antiquité altérée, ou, pour mieux dire, entièrement détruite. J'ai déjà dit plus haut que vous substituez tous les jours à vos lois des décrets nouveaux. Quant à votre manière de vivre, il ne faut que vous regarder pour se convaincre combien vos vêtements, votre extérieur, vos aliments et votre idiome lui-même diffèrent de ceux de vos ancêtres. Vous bannissez ce qui est ancien comme quelque chose de suranné. Dans les affaires, dans les fonctions publiques, partout l'antiquité est bannie. Vous remplacez l'autorité des aïeux par votre propre autorité. Sans doute, et c'est là ce qui fait votre honte, vous ne tarissez pas sur les louanges du vieux temps, mais vous vous gardez bien de l'imiter. Quel étrange renversement d'idées que de louer ce que faisaient vos aïeux, en refusant de marcher sur leurs traces!

Mais parlons d'une chose que vous ont léguée vos aïeux, de la seule chose que vous observiez fidèlement, peut-être, d'une chose qui fournit contre nous tant de chefs d'accusation, et soulève de toutes parts la haine contre le nom chrétien. Il s'agit du culte de vos dieux. Je montrerai également que vous le détruisez par vos insultes, bien que ce ne soit pas de la même manière. Pour nous, que nous méprisions vos dieux, on ne peut pas raisonnablement le soutenir, parce que personne ne méprise ce qu'il sait bien ne pas exister. Ce qui existe peut être l'objet du mépris. Ce qui n'existe pas ne souffre quoi que ce soit. Il ne peut souffrir quelque chose que de la part de ceux qui croient

à son existence. C'est donc vous qui êtes coupables, vous qui croyez et méprisez; vous qui adorez et dédaignez; vous qui respectez et insultez! Il est facile de vous en convaincre. D'abord, puisque vous adorez, les uns un dieu, les autres un autre, il est clair que vous méprisez ceux que vous n'adorez pas; la préférence pour l'un ne peut aller sans la répugnance pour l'autre; tout choix renferme une répudiation; opter entre plusieurs, c'est dédaigner celui pour lequel vous n'avez point opté. Mais il y a tant de dieux, répondez-vous, qu'il est impossible que tous soient adorés par tous. Il suit de là que dans l'origine vous avez commencé par les insulter, puisque vous en avez établi un si grand nombre, que tous ne peuvent être adorés. Les plus sages même et les plus éclairés de vos ancêtres, dont vous ne voulez point abandonner les institutions, se sont montrés plus d'une fois impies envers la personne de vos dieux. Je suis un imposteur, s'il n'est pas vrai qu'il ait été défendu à ce général qui, sur le champ de bataille, avait voué un temple au dieu Alburnus, de le lui consacrer avant que le sénat eût ratifié son vœu. C'est ce qui arriva à M. Emilius. N'est-ce donc pas une impiété, que dis-je? n'est-ce pas le plus sanglant des outrages, que de soumettre à la fantaisie de la volonté humaine, les honneurs rendus à une divinité; de sorte qu'il n'y a de Dieu qu'autant que le sénat l'a permis? Souvent les censeurs ont aboli un dieu, sans le consentement du peuple. Il est avéré que les consuls, appuyés de l'autorité du sénat, chassèrent non-seulement de Rome, mais de l'Italie tout entière, Bacchus avec ses mystères. Varron nous apprend que Sérapis, Isis, Harpocrate et Anubis furent mis à la porte du Capitole, et que leurs statues, renversées par le sénat, ne furent relevées que par la violence du peuple. Aux calendes de janvier cependant, le consul Gabinius, approuvant à peine quelques victimes, à cause de la multitude ameutée, parce qu'il n'avait rien décidé au sujet de Sérapis et d'Isis, consulta plus la prohibition du sénat

que l'effervescence de la multitude, et défendit qu'on leur érigeât des autels. Vous le voyez! vous avez parmi vos ancêtres, sinon des Chrétiens de nom, au moins une secte chrétienne de fait, qui méprisait vos dieux.

Passe encore si, comme vos pères, vous rendiez à vos divinités un culte entier, tout irréligieux qu'il est. Mais vous avez fait des progrès dans la superstition comme dans l'impiété. En effet, quel respect avez-vous pour les dieux privés, ces Lares et ces Pénates que vous honorez par une consécration domestique, mais que vous foulez aussi aux pieds avec une liberté toute domestique en les vendant et en les mettant en gage, selon vos besoins ou d'après vos caprices? Ces sacriléges seraient sans doute excusables, s'ils n'étaient d'autant plus insultants, qu'ils s'adressent à des divinités d'un rang inférieur.

C'est probablement pour consoler les pauvres dieux domestiques de tous ces affronts, que vous traitez vos dieux publics avec plus de dédain encore. Vous les vendez à l'encan; proscrits tous les cinq ans, vous les affermez parmi vos revenus; ils sont soumis aux impôts, adjugés par le crieur public, inscrits sur les registres du questeur comme le temple de Sérapis, comme le Capitole lui-même. Des terres, chargées d'impôts, perdent beaucoup de leur prix; des hommes, soumis à la capitation, en sont moins estimés. Ce sont-là des marques de servitude. Il n'en va pas de même de vos dieux; plus ils paient d'impôts, plus ils sont honorés, ou plutôt, plus ils sont honorés, plus ils paient d'impôts. Vous trafiquez de la majesté des dieux; la religion devient un négoce; la sainteté mendie un droit: tant pour entrer dans le temple; tant pour la place près de l'autel; tant pour le seuil; tant pour la porte. Vous vendez la divinité en détail; il est impossible de l'adorer autrement que la bourse à la main; elle rapporte même plus à vos publicains qu'à vos prêtres.

Mais c'est peu que de négliger ou de vendre vos dieux; il faut encore que vous les insultiez jusque dans les hon-

neurs que vous voulez bien leur rendre. En effet, quels honneurs leur rendez-vous que vous ne rendiez également aux morts? Vous élevez des temples aux dieux; vous élevez des temples aux morts : vous dressez des autels aux dieux; vous dressez des autels aux morts. Vous y gravez des inscriptions de même nature. Vous donnez de part et d'autre à leurs statues les mêmes formes, appropriées à leur génie, à leur profession, à leur âge. Saturne y est représenté comme un vieillard; Apollon comme un adolescent; Diane est vêtue en jeune vierge, Mars en soldat, et Vulcain en forgeron. Il n'est donc pas étonnant que vous offriez aux morts les mêmes victimes et les mêmes parfums qu'aux dieux. Mais comment vous défendre de l'affront que vous faites à vos dieux en les assimilant à des morts? Il est bien vrai que vous assignez aussi à vos rois des sacerdoces, des cérémonies religieuses, des chars sacrés, des solisternium, des lectisternium (1), des jours de naissance, et des jeux. Vous avez raison, puisque le ciel leur est aussi ouvert; mais cela est encore un outrage de plus pour les dieux. D'abord, il ne convient pas de mettre déjà au rang des dieux ceux qui ne le deviendront qu'après leur mort. En second lieu, Proculus qui contemple son Dieu reçu dans le ciel, ne se parjureroit pas avec tant de liberté et si manifestement devant le peuple, s'il ne méprisait pas ceux au nom desquels il se parjure, autant que ceux qui lui permettent de se parjurer. En effet, ils confessent ainsi que la chose par laquelle vous vous parjurez n'est que néant; ils font mieux : ils récompensent le parjure, parce qu'il a méprisé publiquement les vengeurs du parjure.

Disons-le toutefois, chacun de vous est innocent de ce crime. Le péril qu'entraîne avec soi le parjure a disparu, depuis que vous avez trouvé plus religieux de jurer par

(1) Cérémonies qui consistaient à placer les images des dieux ou des rois sur des lits garnis de coussins, autour d'une table bien servie.

César : ce qui est encore un outrage à l'égard de vos dieux, puisque les parjures envers César seraient punis plus facilement qu'envers tous les Jupiters du monde. Toutefois le mépris a quelque chose d'honorable et qui flatte l'orgueil : il provient souvent de la confiance ou de la sécurité de la conscience, quelquefois d'une élévation naturelle de l'ame. Mais la dérision, plus elle se permet, plus elle est blessante. Reconnoissez donc avec quelle dérision vous vous jouez de vos dieux. Je ne parle pas de vos sacrifices où vous n'offrez que des victimes de rebut, à demi mortes et rongées d'ulcères. S'il s'en trouve de meilleures et d'intactes, vous avez grand soin de ne laisser que la tête, les cornes, les soies et les plumes, toutes les parties enfin qu'on ne saurait manger et dont vous n'auriez rien fait à la maison. Laissons de côté cette honteuse et sacrilége gourmandise pour remonter presque jusqu'à la religion de vos ancêtres.

Les hommes les plus éclairés et les plus graves, puisque la gravité comme les lumières s'accroissent par la doctrine, se sont toujours montrés irrévérencieux envers vos divinités. Votre littérature ne leur cède en rien. Que d'infamies! que de fables ridicules! que de calomnies sur les dieux on y rencontre! A commencer par votre Homère, cette source abondante de laquelle est découlée toute votre poésie, plus vous lui rendez d'hommages, plus vous insultez à vos dieux, puisque vous glorifiez si fort celui qui s'est joué d'eux. Nous nous souvenons encore de notre Homère. C'est lui, si je ne me trompe, qui abaissa la majesté divine jusqu'au niveau de la condition humaine, en donnant aux dieux nos accidents, nos pensées et nos passions; lui qui les partage en deux camps rivaux et les fait combattre comme des couples de gladiateurs. Il blesse Vénus par une main mortelle; il enferme pendant treize mois Mars dans un cachot, où il est menacé de périr; il arrache aux mains de la multitude céleste Jupiter menacé par l'émeute; il nous le montre ensuite pleurant Sarpédon, ou

bien plongé dans de honteux plaisirs avec Junon, à laquelle il fait l'énumération de ses maîtresses, afin d'éveiller ses sens.

Enhardis par l'exemple de leur prince, quels poètes après cela ne se donnent carrière envers les dieux, soit en dénaturant la vérité, soit en inventant des contes ridicules? Les poètes tragiques ou comiques ne les ont pas plus épargnés, en choisissant leurs supplices et leurs maux pour sujets de leurs drames. Je ne parle pas des philosophes, que leur orgueil et une vaine affectation d'austérité comme de sagesse élèvent au-dessus de toute crainte. D'ailleurs le plus léger souffle de la vérité suffit pour les armer contre vos dieux. Socrate, pour se moquer d'eux, avoit coutume de jurer par un chêne, par un chien, ou par sa femme. Il est bien vrai qu'il a été condamné pour cela; mais puisque les Athéniens cassèrent le jugement et punirent ensuite les accusateurs de Socrate, Socrate reprend toute la valeur de son témoignage; et je puis rétorquer contre vous que l'on approuva dans sa personne ce qu'aujourd'hui l'on blâme en nous. Diogène ne s'est-il pas permis je ne sais quelle raillerie contre Hercule? Et Varron, Diogène à la façon de Rome, n'a-t-il pas imaginé trois cents Jupiters sans têtes? Examinez de près les plaisanteries sacriléges de vos Lentulus et de vos Hostius. Croyez-vous rire des comédiens ou des dieux dans ces farces et ces bouffonneries? Que dis-je? vous accueillez avec la plus grande faveur ces fables indécentes qui représentent au naturel toute la turpitude de vos dieux. Leur majesté est souillée tous les jours devant vous dans des corps impudiques; ce sont les derniers, les plus infâmes des hommes qui deviennent l'image de vos dieux. Le Soleil pleure son fils frappé par la foudre, et vous en riez! Cybèle soupire pour un berger dédaigneux, et vous n'en rougissez pas! Vous laissez diffamer Jupiter!

Êtes-vous plus religieux dans le Cirque, où, parmi l'horreur des supplices, parmi des flots de sang humain, vos

dieux viennent danser, et fournir aux criminels le sujet des farces qu'ils donnent au public, comme si vous vouliez punir vos divinités dans la personne des coupables. Nous avons vu l'acteur qui représentait Athys, ce dieu de Pessinunte, mutilé sur le théâtre, et celui qui jouait Hercule, comme lui brûlé vif. Nous avons vu, non sans rire beaucoup, dans les jeux de midi, Pluton, frère de Jupiter, précipiter dans les enfers, à coups de marteau, les corps des gladiateurs, pendant que Mercure, avec ses plumes sur la tête et son caducée brûlant à la main, appliquait sa baguette ardente sur les corps pour s'assurer qu'ils étaient bien morts. Si ce que j'ai dit et ce que d'autres pourront remarquer après moi, outrage et déshonore vos dieux, de pareilles licences décèlent par conséquent un mépris souverain pour leurs personnes, aussi bien dans les acteurs qui jouent que dans les spectateurs qui applaudissent. Je crains bien par conséquent que vos dieux n'aient plus à se plaindre de vous-mêmes que de nous. Il est vrai qu'ensuite vous les accablez de flatteries pour racheter vos affronts. D'ailleurs vous pouvez tout contre ceux auxquels vous avez permis d'être; nous, au contraire, nous sommes leurs ennemis partout et toujours.

XI. Mais ce n'est pas seulement par l'abandon des anciennes croyances que nous vous ressemblons; nous pouvons aussi vous reprocher toutes les nouvelles et monstrueuses superstitions dont vous nous accusez. Quelques-uns de vous ont rêvé que notre Dieu était une tête d'âne. Tacite est le premier auteur de cette ridicule invention. Dans le cinquième livre de ses Histoires, où il parle de la guerre des Juifs, il remonte à l'origine de ce peuple. Après avoir dit sur leur origine, leur nom et leur religion, tout ce qu'il lui plaît d'imaginer, il raconte que les Juifs, dans une de leurs marches à travers de vastes déserts, et près de mourir de soif, furent conduits à une source par des ânes sauvages, qui allaient boire après avoir mangé. Il ajoute que, par reconnaissance pour ce bienfait, ils honoraient

l'image de ces animaux. De là on a conclu, si je ne me trompe, que les Chrétiens, rapprochés par leur religion du culte judaïque, adoraient la même idole. Mais ce même Tacite, si fertile en mensonges, oubliant son affirmation de tout à l'heure, rapporte un peu plus loin que le grand Pompée, après avoir vaincu et fait prisonniers les Juifs, entra dans le temple de Jérusalem, et malgré des recherches minutieuses, n'y trouva aucun simulacre. Où devait donc résider ce dieu ? Sa place était surtout dans ce temple célèbre fermé à tous, excepté aux prêtres, et où il n'y avait à craindre aucun regard étranger. Mais pourquoi nous justifier ? Je n'ai promis pour le moment que des aveux pour attester que toutes les accusations retombent sur vous. Que notre Dieu soit le simulacre d'un âne, d'accord. Nierez-vous du moins que vous en fassiez autant ? Il est certain que vous adorez toute la race des ânes, et avec leur déesse Epone, toutes les bêtes de somme, tous les troupeaux, tous les animaux, que vous consacrez eux et leurs étables. Voilà peut-être ce que vous reprochez aux Chrétiens, c'est que parmi ces adorateurs de toute sorte d'animaux, nous nous bornons à adorer l'âne.

XII. Quant à ceux qui prétendent que nous adorons une croix, ils sont de la même religion que nous. La qualité de la Croix est d'être chez nous un étendard de bois. Vous, vous adorez la même matière sous toutes ses transformations. Votre étendard, à vous, a une figure humaine ; le nôtre a sa figure particulière : qu'importent les linéaments, pourvu que la qualité soit identique ? qu'importe la forme, pourvu que le corps du Dieu soit le même ? Si vous disputez sur la différence, y a-t-il grande différence d'une croix à la Pallas athénienne, à la Cérès du Phare, qui n'est autre chose qu'une pièce de bois grossière, informe et sans figure ? Tout poteau dressé en l'air est la moitié d'une croix, et même la moitié la plus forte. Vous nous reprochez d'adorer une croix complète avec son antenne et sa partie supérieure. A merveille. Vous êtes par là même

d'autant moins excusables d'adorer un bois mutilé et incomplet, tandis que les autres le consacrent dans la plénitude de sa forme. Mais que dis-je ? Votre religion tout entière réside dans la croix, ainsi que je vous le montrerai. Ignorez-vous donc que toutes les statues de vos dieux et de vos déesses ne sont dans l'origine qu'une croix ? En effet, tout simulacre, qu'il soit taillé dans le bois ou sur la pierre, qu'il soit coulé en airain, ou produit avec une matière plus riche encore, doit avoir passé auparavant par les mains du modeleur. Or, le modeleur commence par dresser le bois de la croix, parce que la croix est la ligne et l'attitude qu'affecte le corps humain à notre insu. Ce qui est la tête domine; ce qui est l'épine se prolonge, ce qui est le niveau des épaules. . . . . Faites une figure d'homme les bras étendus, vous avez la croix. C'est par là que débute la plastique avant de donner à ses modèles la forme, les contours et le corps tout entier dont il lui plaît de revêtir l'argile qui tout à l'heure, avec le compas et la règle de plomb, va se convertir en marbre, en bois, en airain, ou en tout autre matière dont il lui plaira de faire un dieu. Après la croix, l'argile; après l'argile, le dieu : la croix, en quelque façon, se métamorphose en Dieu par le moyen de l'argile. Vous consacrez donc vos dieux par la croix, puisque c'est par la croix que commence l'objet de votre consécration. Prenons un exemple. Vous déposez dans la terre le noyau d'une olive, l'amande d'une pêche ou un grain de poivre. Après qu'ils y ont séjourné quelque temps, l'arbre s'élève, épanouissant ses rameaux, sa chevelure et les formes qui le caractérisent. Si vous le transplantez ou si vous prenez de ses branches pour en greffer un autre, à qui imputerez-vous ce qui provient de ce mode de propagation ? Ne sera-ce point à ce grain, à ce noyau ou à cette amande ? En effet, puisque le troisième degré se rattache au second, et le second au premier, le troisième se confond avec le premier, en passant par le second.

Il n'est pas besoin de nous arrêter long-temps sur ce point, puisqu'en vertu d'une prescription naturelle, tout genre, quel qu'il soit, rapporte son principe à l'origine, et que le genre est compris dans l'origine, ainsi que l'origine renfermée dans le genre. Si donc, dans le principe de vos dieux, vous adorez l'origine des croix, voilà le noyau et le grain primordial de qui est venue parmi vous cette forêt de simulacres. Nous en avons tous les jours des exemples. Vous adorez les Victoires, divinités d'autant plus augustes, qu'elles sont une source de joie... Mais en adorant les Victoires, vous adorez les croix qui sont au milieu des trophées. Vos armées révèrent leurs enseignes, jurent par elles, les préfèrent même à Jupiter. Ces images superbes, cet éclat de l'or, ces étoffes précieuses et ces voiles qui flottent autour de vos drapeaux et de vos étendards, qui sont aussi sacrés pour vos armées que les dieux eux-mêmes, sont destinés à enrichir et à décorer les croix. Vous rougissez, ce semble, de les adorer nues et sans ornements.

XIII. D'autres, avec un peu plus de vraisemblance et de raison, s'imaginent que le soleil est notre Dieu, soit parce qu'ils savent que nous nous tournons vers l'Orient pour prier, soit parce que le jour du Soleil est pour nous un jour de joie et de fête. Mais ne voit-on pas la plupart d'entre vous, tournés vers le soleil levant, affecter d'adorer le ciel, et de remuer les lèvres? N'est-ce pas vous du moins qui avez donné à un des jours de la semaine le nom du Soleil? Ce jour-là vous vous abstenez complétement du bain, ou bien vous le différez jusqu'au soir, vous vous livrez au repos ou aux festins, toutes choses que vous faites en vous éloignant de l'esprit de votre culte pour vous rapprocher des religions étrangères. Car les Juifs célèbrent des fêtes, des sabbats, des banquets avec des pains sans levain, des jeûnes avec des azymes, allument des flambeaux, et offrent des prières expiatoires, quoique tout cela ne ressemble guère à vos dieux. Ainsi, pour

quitter cette digression, de quel droit nous reprochez-vous d'adorer le soleil et d'avoir choisi le jour qui lui est consacré? Vous nous ressemblez encore sur ce point; reconnaissez-le : nous ne sommes pas si loin de votre Saturne et de vos sabbats.

XIV. Mais il court sur notre Dieu une rumeur nouvelle. Il y a peu de jours que, dans cette cité, un des hommes les plus pervers, déserteur de sa religion, et qui n'a de juif que la peau qu'il a perdue, après avoir subi la dent des bêtes féroces contre lesquelles il a loué son bras et tout son corps, a promené contre nous une image avec cette inscription : ONOCHOETÈS (race d'âne). Le monstre était vêtu de la toge, portant un livre à la main, armé de longues oreilles d'âne, avec un des deux pieds fourchu. La multitude de croire aussitôt sur la parole du juif. N'est-ce pas de cette engeance que partent toutes les infamies dirigées contre nous? Dans toute la ville il n'est plus bruit que d'ONOCHOETÈS. Quoique cette calomnie soit née d'hier, qu'elle n'ait pas pour elle l'autorité du temps, et qu'elle tombe d'elle-même, rien que par la bassesse de son auteur, je l'accueille volontiers pour vous renvoyer l'accusation. Voyez donc si là encore vous ne méritez pas les mêmes reproches que nous. Peu importe sous quelle forme nous adorons des simulacres, pourvu que ce soient des simulacres. Vous avez des dieux à tête de chien, d'autres à tête de lion, de bœuf, de bélier, de bouc, des dieux cornus, des dieux à jambes de chèvres, à queue de poissons et de serpens. Que sais-je encore? Ceux-ci ont des ailes aux pieds; ceux-là au dos et à la tête. Pourquoi donc crier si haut contre notre idole unique? Il y a chez vous des milliers d'*Onochœtès*.

XV. Si nous avons, vous et nous, des dieux de même nature, il s'ensuit que nos sacrifices et notre culte doivent peu différer. Nous allons vous convaincre encore par cette comparaison nouvelle. Nous sacrifions à la divinité par l'infanticide, dites-vous : telles sont nos initiations. Pour

vous, si vous avez oublié vos meurtres et vos infanticides, je vous les rappellerai en leur temps, car nous renvoyons beaucoup de choses à un autre moment, pour ne pas répéter constamment les mêmes choses. En attendant, la ressemblance ne manque pas de plusieurs côtés, et si nous sommes infanticides à notre manière, vous ne l'êtes pas moins à votre façon, vous qui tuez les enfants aussitôt après leur naissance, quoique les lois vous l'interdisent. Mais, de toutes les lois, il n'en est pas qui soient violées plus impunément, ainsi que tout le monde le pratique. Nous ne les immolons pas avec des rites sacrés ni en l'honneur d'un dieu, me direz-vous peut-être. Qu'importe ici le but? vous ajoutez encore à la cruauté par le genre de mort. Vous les exposez au froid, à la faim, aux bêtes, ou bien vous les plongez dans l'eau, pour les faire mourir plus lentement. Les différences que vous alléguez en votre faveur ne servent qu'à vous accabler davantage, puisque ce sont vos propres enfants que vous immolez. Vous êtes même d'autant plus coupables, que vous n'avez pas l'excuse de la superstition. Ainsi, puisque vous nous accusez de sacrifices impies, et que vous commettez les mêmes crimes, dans des circonstances moins dures pour vous, il suit de là qu'en fait de voracité, nous nous ressemblons beaucoup. La vôtre est le fruit de votre impudicité, la nôtre vient de la barbarie. Nous n'en sommes pas moins unis par la nature, attendu que l'impudicité et la cruauté ne vont jamais l'une sans l'autre. En deux mots, que faites-vous de moins, ou plutôt, que ne faites-vous pas de plus que nous? Est-ce convoiter médiocrement les entrailles de l'homme, que de dévorer des hommes faits et des pubères? Est-ce sucer médiocrement le sang humain, que d'attenter à ce sang qui vivra un jour? Est-ce vous repaître médiocrement d'un enfant, que de l'immoler bien avant sa naissance (1)?

(1) Ces phrases cachent des mystères d'iniquité dont nous n'avons pas voulu soulever le voile.

XVI. J'arrive maintenant à l'heure où s'éteignent les flambeaux, au ministère que nous prêtent des chiens, et à ces ténèbres honteusement mystérieuses. Ici, je crains d'être en défaut; car, comment pourrais-je prouver contre vous de pareilles monstruosités? Toutefois, rendez hommage à la pudeur dont nous recouvrons nos incestes. Nous nous créons, comme vous le voyez, une nuit adultère, pour ne pas souiller la véritable lumière ou la véritable nuit; nous avons cru devoir épargner cette honte aux deux flambeaux de la terre; nous cherchons même à faire illusion à notre conscience; car, tout ce que nous commettons alors, nous ne le savons que trop. Vos incestes, à vous, se commettent en toute liberté, à la face du jour, à la face de la nuit, à la connaissance de tout le ciel; et pour comble de bonheur, ces mêmes incestes que vous commettez à la face du ciel tout entier, vous seuls les ignorez, tandis que nous, jusqu'au sein des ténèbres, notre conscience peut nous les reprocher. Les Perses, suivant le témoignage de Ctésias, abusent sans scrupule de leurs mères. Les Macédoniens se livrent publiquement aux abominations qu'ils ont approuvées. En effet, la première fois que leur OEdipe entra sur la scène, ils accueillirent par des éclats de rire et par des huées cet infortuné, privé de la lumière. L'acteur qui jouait ce rôle, interdit par ces vociférations, ôta sur-le-champ son masque : « Maîtres, s'écria-t-il, vous aurais-je « déplu? » — « Non, non, répondirent les spectateurs : tu « joues parfaitement ton rôle; ce n'est pas ta faute si un « écrivain a imaginé ce conte, ou si OEdipe a eu la folie de « se crever les yeux. Subjugue ta mère. »

Une ou deux nations, direz-vous, font à peine tache sur toute la terre. Pour nous, nous avons infecté jusqu'au soleil, souillé jusqu'à l'Océan lui-même. Citez-moi une nation qui soit exempte de tout ce qui entraîne le genre humain à l'inceste. S'il en est une où vous ne rencontriez pas les actes de la chair, et les nécessités, pour ne pas dire les passions de l'âge ou du sexe, la même nation qui sera

étrangère à l'inceste, le sera aussi à la volupté. S'il en est une qui, par une nature particulière, s'éloigne de la condition humaine jusqu'à n'être soumise ni à l'ignorance, ni aux accidens, elle seule aura le droit d'adresser des reproches aux Chrétiens. Mais vous, à défaut de peuples que le flux et le reflux de l'erreur pousse vers ce crime, jetez un moment les yeux sur vos débauches en l'air et vos prostitutions au hasard. Mais surtout, quand vous abandonnez vos enfants à la compassion étrangère, ou que vous les confiez par l'adoption à de meilleurs pères, oubliez-vous combien d'alimens et d'occasions vous fournissez à l'inceste? Les plus sévères d'entre vous, retenus par quelque frein moral ou par la crainte de ces malheurs, s'interdisent ces unions scandaleuses; mais, pour le plus grand nombre, combien de fois n'arrive-t-il pas que les fruits de leur incontinence, semés en tous lieux, aux champs, à la ville, en voyage, par l'adultère, par la fornication, dans les lieux de débauche, souvent même à votre insu, s'allient ensemble ou avec les auteurs de leurs jours? De là, quelle déplorable confusion du sang et des familles! que de sujets de bouffonneries et de farces licencieuses! La tragédie suivante n'a pas d'autre origine.

Lorsque Fuscianus était préfet de Rome, une certaine nourrice sortit de la maison de son maître et laissa sur le seuil de la porte l'enfant qu'elle aurait dû garder. Un Grec, gardien de la porte, s'empara de l'enfant, et s'enfuit avec lui en Asie. Au bout de quelques années, il le ramène à Rome pour l'y mettre en vente. Son père l'achète sans le connaître, et s'en sert honteusement. Quelque temps après, il s'en dégoûte, et l'envoie travailler aux champs, comme cela vous est assez ordinaire. Il y trouva son ancien pédagogue et sa nourrice, confinés là depuis long-temps en punition de leur négligence. Chacun d'entrer en conversation et de se raconter mutuellement leurs aventures. Les vieux esclaves de dire qu'ils ont perdu le jeune enfant confié à leurs soins; le nouveau venu de dire

qu'il a été dérobé dans son enfance, mais qu'il est né à Rome, d'une famille distinguée. Peut-être même a-t-il quelques signes à montrer pour faire constater qui il est: Dieu l'a permis, sans doute, pour qu'une si horrible tache fût imprimée au front du siècle. La mémoire se réveille de jour en jour. On compare les temps, ils répondent exactement à l'âge du jeune homme; les yeux se rappellent quelques-uns de ses traits; on reconnaît sur son corps quelques marques distinctives. Les maîtres, ou plutôt les parents, excités par l'ensemble de toutes ces circonstances, font venir le marchand d'esclaves. Tout est dévoilé. Mais quel dénouement! les parents s'étranglent de désespoir. Le préfet Fuscianus adjuge tous leurs biens à ce fils, infortuné survivant, non pas à titre d'héritier, mais comme salaire du déshonneur et de l'inceste. Il suffit de ce seul exemple de la honte publique pour attester tous vos crimes secrets. Dans l'ordre des choses humaines, il n'est aucun événement qui n'arrive qu'une fois, quoique souvent on ne le découvre qu'une fois. Vous accusez les mystères de notre religion, si je ne me trompe. Vous en avez de semblables, mais sans que la religion vous les prescrive.

XVII. Quant à l'orgueil et à l'opiniâtreté que vous nous reprochez, ici encore les comparaisons ne me manqueront pas. Le premier grief contre notre opiniâtreté, c'est que nous sommes impies envers la majesté des Césars, qui est la seconde religion, parce que nous n'adressons pas de vœux à leurs images et que nous ne jurons pas par leurs génies. Voilà pourquoi on nous appelle des ennemis publics; voilà pourquoi on nous appelle des ennemis de l'Etat. Eh bien! à la bonne heure. Vous autres Gentils, cependant, vous choisissez tous les jours vos Césars parmi les nations; l'un est médique, l'autre persique, un troisième germanique. Que le peuple romain cherche donc sur la terre des nations qu'il n'ait pas encore domptées, et qui soient étrangères à ses armes. Vous, cependant, vous conspirez contre nous par ceux qui ont été des nôtres. En vé-

rité, nous reconnaissons volontiers la foi romaine envers ses empereurs. Jamais il n'éclata contre eux de conspiration; dans le sénat, au sein de leur palais, jamais un scélérat ne rougit sa main de leur sang; jamais dans les provinces on n'usurpa la pourpre impériale. Les deux Syries exhalent encore l'odeur de leurs cadavres; les Gaules n'ont pas encore lavé ces flots de sang dans les eaux de leur Rhône.

Mais laissons de côté ces barbaries, puisque le nom romain n'en est pas coupable. Voyons ce que fait le vrai peuple de la Rome impériale, et comment il témoigne sa vénération. Ce qu'il fait! demandez-le à ces libelles satiriques que connaissent vos statues, à ces allusions détournées, à ces plaisanteries mordantes qui retentissent dans les amphithéâtres: peuple dont l'épée est soumise, dont la langue est toujours en révolte. Mais ne point jurer par le génie de César est un bien plus grand crime, n'est-ce pas? En effet, on sait que vous reculeriez à vous parjurer par les Empereurs, vous qui jurez avec tant de conscience par vos dieux! Mais nous ne consentons pas à dire, le dieu César. A ce mot, nous faisons la grimace, comme s'exprime le proverbe. Mais vous, pourquoi insultez-vous à César en l'appelant dieu, puisque vous dites ce qui n'est pas? Pourquoi le calomniez-vous, puisqu'il ne veut pas être ce que vous dites? Car il aime mieux vivre, que devenir dieu.

XVIII. Vous rangez sous un autre grief tout ce que vous reprochez à notre obstination. Notre insensibilité et notre mépris pour la mort acceptent, dites-vous, les glaives, les croix, les bêtes féroces, les bûchers et les tortures. Mais vos devanciers et vos ancêtres dédaignèrent comme nous tous ces supplices, et leur vertu, vous l'appelez courage et non entêtement. Combien d'hommes ont couru volontairement au-devant des épées? il serait trop long de les compter. Quant à votre Régulus, il a consacré volontiers la croix, nouvelle alors pour vous, et précédée par de longues et

implacables tortures. Une reine employa ses propres serpents. Didon expira sur un bûcher qu'elle fit allumer pour elle-même. Son exemple apprit à la femme d'Asdrubal à se montrer plus intrépide que son mari dans lès désastres de sa patrie. Une femme d'Athènes fatigua par son courage le tyran qui voulait lui arracher son secret. Enfin, de peur que son corps et la faiblesse de son sexe ne la trahissent, elle se coupa la langue avec les dents et la cracha au visage de son bourreau, pour qu'il lui fût impossible de révéler le complot. Chez les vôtres, vous appelez cette fermeté du nom de gloire; chez les nôtres, vous n'y voyez que stupide entêtement. Eh bien! détruisez la gloire de vos ancêtres, pour avoir droit de nous détruire nous-mêmes! Ou seulement bornez-vous à rétracter aujourd'hui les louanges que vous donniez à vos pères, afin de nous les refuser pour les mêmes actes.

Vous me direz peut-être que la dureté des temps où vivaient vos aïeux réclamait cette mâle et intrépide énergie; aujourd'hui, au contraire, la tranquillité de la paix exige des mœurs plus douces et des dispositions plus pacifiques, même à l'égard des étrangers.

Eh bien! poursuivez-vous, vous vous comparez aux anciens. Il faut donc que nous haïssions chez vous ce que nous n'approuvons pas, parce qu'il ne se trouve plus chez nous. Répondez ici à chaque espèce, je ne demande pas des exemples qui se ressemblent par les mots. Si c'est le mépris de la mort qui a rendu vos ancêtres si renommés, ce n'est pas apparemment par amour pour la vie que vous offrez vos poitrines à l'épée des gladiateurs. Mais vous donnez à la milice le nom de mort. Si une femme est devenue fameuse en se livrant à ses bêtes, tous les jours, au milieu de la paix, on vous voit courir volontairement au-devant des bêtes. Si aucun Régulus parmi vous ne plante plus une croix en terre pour y livrer son corps aux clous, vous savez mépriser la flamme, depuis qu'un de vous faisait métier de se montrer, moyennant récompense, dans une tunique embrasée.

Si une femme brava les verges, il n'y a pas long-temps qu'un païen renouvelait cet exemple de courage sous les couteaux qui le frappaient. Ainsi laissons de côté la gloire de Lacédémone.

XIX. J'en ai dit assez, il me semble, sur la stupide opiniâtreté des Chrétiens. Si nous partageons ce reproche avec vous, il nous reste à examiner pourquoi ce mépris de la mort dans les uns et les autres. Notre obstination, à nous, est fondée sur notre foi. Nous croyons à la résurrection des morts; l'espérance de cette résurrection nous apprend à mépriser le trépas. Riez tant qu'il vous plaira de la stupidité de ces hommes qui meurent pour vivre; mais pour vous aider à mieux rire, et à nous insulter de meilleur cœur, passez l'éponge, ou, si vous l'aimez mieux, votre langue, sur tous vos monuments littéraires qui affirment avec nous que les ames reviendront habiter dans les corps. Et cependant combien notre opinion est-elle plus raisonnable que la vôtre, puisque nous soutenons que les ames rentreront dans les mêmes corps qu'elles animaient ici-bas, tandis que votre extravagance fait passer l'ame d'un homme dans un chien, un mulet ou un paon. Nous croyons encore que Dieu jugera les hommes, selon leurs œuvres, après leur mort. Vous, vous attribuez ce jugement à un Minos et à un Rhadamante; en attendant, vous excluez Aristide qui était plus juste qu'eux. Nous disons enfin que les méchants seront châtiés par le feu éternel, et que les hommes vertueux iront jouir de l'éternité dans un lieu de délices. Votre Phlégéton et vos Champs-Elysées n'ont pas d'autre destination. Ce ne sont pas seulement vos fables et vos poètes qui parlent de ces vérités; vos philosophes eux-mêmes rendent témoignage à la certitude d'un avenir, et le confirment par les récompenses et les châtimens qui suivent le jugement.

XX. Pourquoi donc, ô injustes nations, ne saluez-vous pas, que dis-je? pourquoi ne maudissez-vous pas dans les Chrétiens des hommes qui vous ressemblent, puisqu'il n'y

a pas de différence entre nous, et que nous sommes une seule et même chose? Vous ne pouvez haïr ce que vous êtes! Allons, donnez-nous la main, embrassons-nous mutuellement, mêlons-nous tous ensemble, sanguinaires avec sanguinaires, incestueux avec incestueux, conspirateurs avec conspirateurs, opiniâtres avec opiniâtres, extravagants avec extravagants! Nous sommes les uns et les autres également impies envers les dieux; nous provoquons également leur colère. Vous avez aussi parmi vous une troisième race, sinon par de troisièmes rites, au moins par son troisième sexe, sexe qui participe de l'homme et de la femme, et peut s'unir à l'un comme à l'autre. Ou bien, serait-ce que notre ressemblance avec vous vous offense? L'égalité, d'ordinaire, engendre la jalousie et la haine. Ainsi, le potier est jaloux du potier, le forgeron du forgeron.

Mais finissons cette confession ironique, pour revenir à la vérité et à la constance dans la vérité, qui se rencontrent parmi nous seuls, et qui nous distinguent complètement de vous. Oui, nous seuls les possédons, parce qu'elles nous viennent de celui qui éclaire la science, inspire la sagesse, gouverne le jugement.

Enfin, une des maximes de votre législation, c'est que la sentence ne doit être prononcée qu'après l'audition des deux parties. Nous sommes les seuls envers qui vous violez cette loi..... Par une pente naturelle à l'homme, vous obéissez à des vices que vous condamnez dans les autres..... occupés d'œuvres...... (1) chastes envers les étrangers, impudiques à l'égard de vous-mêmes; courageux au dehors, soumis à la maison. Mais n'est-ce pas une grande injustice que ceux qui ont la science soient

(1) Le texte de ce Traité ne nous est parvenu que mutilé et fort incomplet. Les lacunes sont bien plus nombreuses encore dans le second livre. Il y a des chapitres inintelligibles, tant ils sont tronqués. Il faut souvent analyser au lieu de traduire, et donner un sens d'induction à des mots qui sont associés l'un à l'autre contre toute espèce de règles logiques ou grammaticales.

jugés par les ignorants? « Otez la paille ou plutôt la « poutre qui est dans votre œil, avant de vouloir ôter la « paille qui est dans l'œil de votre voisin. » Commencez par vous réformer vous-mêmes, pour châtier ensuite les Chrétiens. Ou plutôt, vous ne punirez plus ce que vous aurez réformé. Que dis-je? Vous serez Chrétiens; et si vous êtes Chrétiens, vous serez corrigés. Étudiez ce dont vous nous accusez, et vous ne nous accuserez plus. Reconnaissez ce dont vous ne vous accusez pas, et vous commencerez à vous accuser. Ce peu de paroles doit suffire pour vous montrer où est l'erreur et où est la vérité, du moins autant qu'il nous a été possible de le faire. Condamnez la vérité, si vous le pouvez, mais seulement après l'avoir approfondie; approuvez l'erreur, si vous le pensez, mais que ce soit avec connaissance de cause. S'il vous est ordonné d'aimer l'erreur et de haïr la vérité, encore faut-il que vous connaissiez ce que vous aimez et ce que vous haïssez.

AUX NATIONS.

LIVRE II.

I. Maintenant, ô Nations, bien dignes de pitié, notre justification demande que nous nous mesurions avec vous, et que nous en appelions à votre conscience pour savoir si vos idoles sont des dieux véritables, comme vous l'affirmez, ou des dieux chimériques, comme vous ne voulez pas le savoir. Car telle est l'opiniâtreté naturelle à l'erreur, grâce au père du mensonge, que ceux qu'elle aveugle ne veulent pas en sortir, et par là se rendent plus coupables. Ils ont des yeux, et ils ne voient pas; ils ont des oreilles, et ils n'entendent pas; leur cœur, quoiqu'il batte, est insensible; leur esprit ne reconnaît pas ce qu'il voit. En un mot, si l'on voulait, par une simple fin de non-recevoir, écarter tous ces dieux menteurs, il suffirait de prononcer qu'ils ont tous été inventés ou établis par les hommes, qu'ils n'existent pas par eux-mêmes..... conséquemment que cette condition est incompatible avec l'idée que l'on doit se former d'une divinité véritable. Il n'y a que ce qui n'a jamais commencé que l'on puisse à bon droit regarder comme un Dieu. Mais, hélas! que de préjugés endurcissent la délicatesse de la conscience dans la stupeur d'une erreur volontaire! La vérité est attaquée par une main immense; toutefois elle a confiance dans sa force.

Et pourquoi non? Elle sait, quand il lui convient, transformer en auxiliaires ses ennemis eux-mêmes, et elle courbe à ses pieds cette multitude de persécuteurs.

C'est contre tous ces préjugés que nous avons à lutter, contre les institutions, les ancêtres, l'autorité de la chose reçue, les lois des gouvernants, les raisonnements des sages; contre l'antiquité, la coutume, la nécessité; contre les exemples, les prodiges, les miracles, dont le secours a fortifié toutes ces divinités adultères. Voulant donc m'appuyer sur les commentaires que vous avez empruntés aux théologies de toute nature, parce que dans ces matières la littérature a chez vous plus de poids que la nature des choses, j'ai choisi pour point de départ les ouvrages de Varron, qui, ayant soigneusement compilé et interprété tout ce qui a été dit avant lui sur vos dieux, sera pour nous un excellent guide. Si je lui demande qui a introduit les dieux, il me répond aussitôt que ce sont les philosophes, les peuples ou les poètes. Voilà donc les dieux divisés par lui en trois classes: les dieux physiques ou naturels, qui doivent leur existence aux philosophes; les dieux allégoriques ou mythiques, éclos dans le cerveau des poètes; enfin les dieux nationaux, que les différents peuples ont adoptés. Ainsi puisque les philosophes déifièrent leurs vagues conjectures, tandis que de leur côté les poètes empruntaient à la fable leurs dieux mythiques et que les peuples s'en forgeaient d'autres au gré de leurs caprices, où faudra-t-il chercher la vérité? Dans les conjectures? mais qui dit conjecture, dit incertitude. Dans la fable? mais ce n'est qu'un tissu d'absurdités. Dans l'adoption populaire? Mais une divinité adoptée n'est qu'une divinité passive, sans compter qu'elle est municipale. En un mot, les philosophes ne sauraient nous guider, parce qu'il n'y a chez eux qu'incertitude et désaccord; les poètes en sont indignes, parce qu'ils ne marchent qu'à travers l'infamie; quant aux peuples, tout y est passif, parce que tout y est le fruit du caprice. Or, l'essence de la divinité, quand on

l'étudie à fond, c'est de n'être ni appuyée sur des conjectures incertaines, ni souillée par des fables honteuses, ni déterminée par des adoptions passives. Il faut la concevoir telle qu'elle est réellement, certaine, entière, universelle, parce qu'elle est commune à tous. Mais d'ailleurs, comment croirai-je à un Dieu, parce que le jugement l'a soupçonné, parce que l'histoire l'a divulgué, ou parce que telle ou telle cité l'a choisi? Il est plus raisonnable de ne croire à rien que d'avoir un dieu conjectural, un dieu dont j'aie à rougir, ou un dieu consacré par l'adoption.

II. Mais on regarde les philosophes comme les maîtres de la sagesse. Pure et légitime sagesse, en vérité, que celle qui montre pour premier témoignage de sa faiblesse la variété de ses mille opinions, qui a sa source dans l'ignorance de la vérité. Quel est donc le sage, s'il est étranger à la vérité et s'il ignore Dieu, qui est tout à la fois le père et le maître de la sagesse comme de la vérité? D'ailleurs nous avons pour nous cet oracle divin de Salomon : « La crainte de Dieu est le commencement de la sagesse. » Or, pour craindre il faut connaître; car, comment sera-t-il possible de craindre si l'on ne connaît pas? Conséquemment, quiconque craindra Dieu, acquérant par là même la connaissance et la vérité de toutes choses, possédera la plénitude et la consommation de la sagesse. Voilà ce que n'a pas vu clairement la philosophie. Ils ont beau compulser tous les monuments littéraires, et interroger nos Ecritures sacrées elles-mêmes, où ils ont puisé plus d'une fois, parce qu'elles sont plus anciennes, s'inquiétant peu de la vérité pure et sans mélange, ils n'ont pensé qu'à s'approprier ces richesses en les défigurant, entraînés les uns par la passion de la vaine gloire, les autres par l'incertitude de leurs pensées. De toutes ces mutilations, qu'est-il résulté? Ce qu'ils avaient découvert est devenu incertain. Puis arriva un déluge d'argumentations et de subtilités sous lesquelles la vérité fut comme submergée. Ils la découvrirent, d'accord; mais loin de l'exposer telle

qu'ils la découvrirent, ils se sont mis à disputer sur sa qualité, sur sa nature et jusque sur son domicile.

En effet, les Platoniciens croient que Dieu a soin de tout, maître et juge du monde. Les Epicuriens en ont fait un être oisif, sans activité, immobile, ou plutôt ils l'ont anéanti. Les Stoïciens le supposent hors du monde, les Platoniciens le placent au centre du monde. Le Dieu qu'ils n'avaient admis qu'imparfaitement, ils n'ont pu ni le connaître ni le craindre, ni par conséquent marcher dans les voies de la sagesse, puisqu'ils se sont éloignés du commencement de la sagesse, qui est la crainte de Dieu. Il nous reste plus d'un témoignage de leur ignorance ou de leur doute. On demandait à Diogène ce qui se passait dans le ciel. « Je n'y suis jamais monté, répondit-il. — Y a-t-il « des dieux, lui demandait-on encore ? — Tout ce que je « sais, répliqua-t-il, c'est qu'il serait expédient qu'il y en « eût. » Lorsque Crésus interrogea Thalès de Milet sur ce qu'il pensait des dieux, ce dernier, après avoir pris du temps pour réfléchir, finit par ne donner aucune réponse. Socrate paraissait à peu près convaincu quand il niait l'existence de tous ces dieux ; mais le même Socrate paraissait à peu près aussi convaincu quand il recommandait d'immoler un coq à Esculape.

Ainsi, puisque la philosophie est convaincue de tant d'incertitude et d'impuissance quand il s'agit de concevoir la divinité, pourquoi m'étonner qu'elle ait débité tant d'extravagances sur celui qu'il ne lui était pas donné de connaître parfaitement ? Elle n'est pas plus d'accord avec elle-même sur le monde...... Denis le stoïcien divise les dieux en trois classes : dans la première, il place les divinités que l'on voit, telles que le Soleil, la Lune ; dans la seconde, celles que l'on ne voit pas, telles que Neptune ; dans la troisième, enfin, celles qui, dit-on, ont été hommes avant de devenir dieux, telles qu'Hercule et Amphiaraüs. Arcésilas distingue aussi les dieux en trois catégories, les Olympiens, les Astres, les Titaniens. Il ajoute qu'ils sont

nés du Ciel et de la Terre. Saturne et Ops, sa femme, ont engendré Neptune, Jupiter, Orcus, et toute leur postérité. Xénocrate, de la secte des académiciens, ne reconnaît que deux espèces de dieux, les Olympiens et les Titaniens, qui descendent tous du Ciel et de la Terre. La plupart des Égyptiens adorent quatre dieux, le Soleil, la Lune, le Ciel et la Terre. Démocrite pense que les dieux naquirent en même temps que le feu supérieur. Zénon veut qu'ils soient de même nature. De là vient que Varron appelle le feu l'ame du monde, de sorte que, selon lui, le feu gouverne tous les mouvements du monde, de même que l'ame préside chez nous à tous nos mouvements. Quoi de plus extravagant! Tant que l'ame réside en nous, dit-il, nous existons; aussitôt qu'elle nous abandonne, nous mourons. Il en va ainsi du feu: aussitôt qu'il se sera échappé du monde en éclairs, le monde périra.

III. D'après ces témoignages, nous voyons donc que dans le système physique, les philosophes sont honteusement réduits à diviniser les éléments, puisqu'ils en font naître des dieux, qui assurément ne peuvent avoir que des dieux pour pères. C'est ce que nous examinerons avec plus d'étendue quand il s'agira du système mythique des poètes. En attendant, il faut démontrer ce qui touche à la question présente, c'est-à-dire que les êtres qui sont nés des éléments ne peuvent, en quoi que ce soit, passer pour des dieux, afin que l'on soit plus disposé à admettre que les éléments ne sont pas des dieux, lorsqu'il sera prouvé que les êtres nés des éléments ne peuvent aspirer à ce titre. De même, démontrer que des éléments qui eux-mêmes ont commencé ne sont pas des dieux, ce sera conclure contre la divinité de leurs descendants, puisque les fils de pères auxquels manque la divinité, ne peuvent être des dieux.

On admet le principe que d'un dieu doit naître un dieu, de même que de ce qui n'est pas dieu il ne doit naître rien de divin. Or, pour traiter sommairement cette matière,

le monde se compose d'éléments. Le tout doit être de même nature que ses parties, et les parties de même nature que le tout. Il faut en outre qu'il ait été créé par quelqu'un, comme le veut la sagesse de Platon, ou qu'il n'ait été créé par personne, comme le pense cet absurde Epicure. S'il a été créé, dès qu'il a un commencement, il aura aussi une fin. D'où il suit que ce qui un jour n'existait point avant de commencer, un jour n'existera plus quand il aura fini. Mais, dès ce moment, je ne conçois plus un dieu auquel manque la substance même de la divinité, je veux dire l'éternité, qui n'a ni commencement ni fin. S'il est vrai, au contraire, qu'il n'ait pas commencé, et qu'il faille le regarder comme Dieu, par la raison qu'en sa qualité de Dieu il n'admet ni commencement ni fin, comment se fait-il que plusieurs assignent une génération à ces éléments qu'ils convertissent en dieux, puisque les Stoïciens nient qu'un dieu puisse engendrer? De même, comment appeler dieux ceux qui sont nés des éléments, puisque ces mêmes philosophes démontrent qu'un dieu ne peut naître? Or, ce qui est vrai du monde entier sera vrai aussi de ses éléments, c'est-à-dire du ciel, de la terre, des astres et du feu. Vainement donc Varron, qui avait dit ailleurs que le ciel et les astres sont des êtres animés, nous propose de regarder tous ces éléments comme des dieux ou comme les pères des dieux, qui ne peuvent avoir ni ancêtres ni postérité, puisqu'ils ne peuvent engendrer. S'il en est ainsi, il faut nécessairement qu'ils soient mortels, car la mort est la condition de la vie animale. L'ame est immortelle, oui, sans doute, mais c'est à elle qu'appartient l'immortalité, et non au corps qui lui est associé. Or, que le corps soit sujet à la mort, personne ne le niera, puisque nous touchons certains corps, puisque nous sommes touchés par d'autres, et que tous les jours ils disparaissent sous nos yeux. Si donc les animaux, en laissant de côté le principe de l'ame, sont mortels en tant qu'ils sont corps, il s'ensuit que les éléments ne sont pas des dieux. D'où

vient cependant que Varron transforme les éléments en dieux? Parce qu'ils se meuvent, répond-il. Mais, de peur qu'on ne lui objecte sur-le-champ que mille autres choses se meuvent aussi, telles que les roues, les chars, les machines, il prévient son antagoniste en disant qu'il les regarde comme des êtres animés, parce qu'ils sont à eux-mêmes le principe de leur mouvement, sans recevoir l'impulsion du dehors, comme il en est de celui qui pousse une roue, traîne un char, ou modère l'activité d'une machine. Ainsi, à moins d'être des animaux, ils ne peuvent se mouvoir par eux-mêmes. Or, en indiquant ce moteur invisible, il nous montre précisément ce qu'il aurait dû chercher, c'est-à-dire le créateur et l'arbitre de ce mouvement. Vous ne le voyez pas; mais s'ensuit-il nécessairement qu'il n'existe pas? Non, sans doute. Plus une chose est profondément cachée, plus elle réclame nos sérieuses investigations pour que nous puissions en pénétrer le mystère dans ce qui paraît. Mais d'ailleurs, si vous ne voulez admettre que ce qui est visible, pourquoi donc admettez-vous cette multitude de dieux que vous ne voyez pas? Si tant de choses paraissent exister, sans exister réellement, pourquoi, par opposition, n'y aurait-il pas aussi des êtres que nous ne voyons pas? Je veux parler du moteur universel des choses célestes. Que vos éléments soient des êtres animés, parce qu'ils se meuvent par eux-mêmes, et qu'ils se meuvent par eux-mêmes, parce qu'ils ne se meuvent pas par d'autres, d'accord; cependant, ils ne sont pas des dieux par la raison qu'ils sont des êtres animés, ou qu'ils se meuvent par eux-mêmes. Autrement, qui empêche que nous ne voyions autant de dieux dans tous les animaux, puisqu'ils se meuvent par eux-mêmes? Il faut laisser aux Egyptiens de pareilles extravagances.

IV. Il en est qui prétendent que les dieux ont été appelés de ce nom, dérivé du grec Θέος, parce que Θέειν et σεῖσθαι signifient courir ou se mouvoir. Assurément ce terme n'indique pas la majesté. La course et le mouvement

ne semblent pas l'attribut caractéristique de la divinité. Mais comme le Dieu unique que nous adorons s'appelle aussi Θεός, sans que cependant nous le voyions s'agiter et se mouvoir, puisqu'il n'est pas visible aux regards de l'homme, il est clair que cette dénomination lui est propre et essentielle, et que tous vos dieux n'ont été appelés Θεοί, que par imitation et par empiétement sur les droits du Dieu véritable, mais non à cause de leur course et de leur agilité. Tous les dieux que vous vous forgez tous les jours reçoivent la même désignation. Qu'il en soit ainsi, la preuve en est là. N'appelez-vous pas du nom générique de Θεοί, tous les dieux dans lesquels on n'aperçoit ni course ni mouvement ? Par conséquent, si vous qualifiez du même nom vos dieux les plus immobiles, vous démentez tout à la fois et l'étymologie de ce mot, et l'opinion qui rattache la divinité à l'idée première de mouvement et de course.

Si, d'autre part, ce nom est la qualification du Dieu véritable, sa qualification propre, légitime, et non dérivée, montrez-nous qu'entre lui et les êtres que vous transformez en dieux, toutes les qualités sont communes, afin que de la communauté de la substance résulte la communauté du nom. Or, ce Θεός par excellence, par la raison seule qu'il est invisible, exclut toute comparaison avec des dieux qui tombent sous nos sens. Le sens naturel suffit pour distinguer ce qui est invisible d'avec ce qui est visible. Si les éléments sont aperçus de tous ; si, au contraire, Dieu n'est visible à personne, comment pourras-tu assimiler à ce que tu vois l'être que tu ne vois pas ? Puisque tu ne peux les assimiler ni par les sens, ni par la raison, pourquoi les confonds-tu dans une désignation commune, pour les confondre ensuite dans une même puissance ? Voilà, en effet, que Zénon sépare de Dieu la matière du monde ; ou du moins il affirme qu'il a passé par elle comme le miel par les rayons. Dieu et la matière sont donc deux mots, deux choses. La différence des termes indique la diversité de la substance. Le mot même de matière le démontre à

lui seul. Que si Dieu n'est pas la matière, puisque cela est compris dans sa dénomination, comment les différentes parties de la matière, c'est-à-dire les éléments, seront-ils des dieux, puisque les membres ne peuvent différer d'avec le corps ?

Mais qu'ai-je à démêler avec les arguments des philosophes ? Il aurait fallu qu'ils remontassent à la création du monde, au lieu de se plonger dans toutes les incertitudes. Je ne sais quel rêveur a imaginé, peut-être d'après Platon, que le monde, carré d'abord, avait reçu ensuite la forme circulaire, sans tête comme sans issue. Épicure, après avoir dit : « Ce qui est au-dessus de nos têtes n'a rien de com« mun avec nous, » s'avisant un jour de regarder le ciel, y aperçut le soleil, auquel il donna un pied de diamètre. Avouons-le ! la modération était encore dans les cieux. Mais à mesure que le luxe s'accrut, le soleil profita de ses progrès pour grandir aussi. Les Péripatéticiens voulurent bien reconnaître qu'il était plus grand qu'on ne le disait. Mais, je vous le demande, quelle sagesse trouvez-vous au fond de ces conjectures sans fin ? Que prouvent cette affectation de gravité, ces affirmations oiseuses, et tous ces riens que recouvre la pompe du langage ? C'est donc à bon droit que Thalès de Milet mérita de tomber dans un puits, en se promenant des yeux dans l'immensité du ciel, et d'apprêter à rire à cet Égyptien qui lui dit : « Tu ne vois pas « ce qui se passe à tes pieds, et tu veux savoir ce qui se « passe là-haut. » Thalès au fond de son puits est le symbole de ces hommes qu'une vaine curiosité pousse à étudier la nature, sans s'occuper de celui qui l'a créée et qui la gouverne : ils s'agitent dans le vide.

V. J'arrive maintenant à une opinion plus raisonnable, et qui semble avoir son origine dans les lumières naturelles et dans la simplicité de la bonne foi. Varron lui-même ne l'a point oubliée, quand il ajoute que l'on a regardé les éléments comme des dieux, parce que sans leur concours rien ne peut s'engendrer, se nourrir et s'ac-

croître pour l'entretien de la vie humaine et de la terre, puisque les corps et les ames n'auraient pu se suffire à eux-mêmes sans la combinaison des éléments, et que c'est par eux que la terre, enfermée dans différentes zônes, est habitable, là du moins où l'intensité du froid et de la chaleur n'exclut pas la vie. Ainsi donc l'on a adoré comme dieux, le Soleil, parce qu'il nous donne le jour, mûrit nos moissons et mesure la marche régulière des années ; la Lune, parce qu'elle console nos nuits de l'absence du soleil et gouverne les mois ; les Astres, parce qu'ils concourent avec le soleil à déterminer les temps et les saisons ; le Ciel, parce qu'il enveloppe toute la nature ; la Terre, enfin, parce qu'elle semble soutenir toutes les productions. Que dirai-je ? On divinisa tout ce qui sert à l'utilité de l'homme. Ce ne fut pas seulement par des bienfaits que les éléments donnèrent l'idée de leur divinité, ce fut aussi par des actes de colère apparente, tels que la foudre, la grêle, les sécheresses, les vents pestilentiels : j'en dis autant des inondations, des tremblements de terre et des volcans. Qu'on les ait pris pour des dieux, je ne m'en étonne pas, ajoute-t-il, puisque nous devons honorer la nature quand elle nous est favorable, la redouter quand elle nous est terrible, elle qui peut nous faire tant de bien ou tant de mal.

Quoiqu'il y ait un fond de vérité à tout cela, toutefois ce n'est pas aux choses mêmes qui nous font du bien ou du mal que nous adressons notre reconnaissance ou nos plaintes, mais à ceux qui les ont sous la main et les gouvernent à leur gré. Dans vos divertissements, en effet, ce n'est pas à la flûte ou à la guitare que vous décernez le prix ; c'est à l'artiste qui a tiré des sons si harmonieux de la guitare et de la flûte. De même, que l'un de vous tombe malade, il ne remerciera de sa guérison ni la laine, ni les antidotes, ni les remèdes eux-mêmes, mais le médecin dont l'expérience et l'habileté les lui ont administrés. Dans un assassinat, le blessé ne s'en prend ni au glaive ni à la lance

qui l'a frappé, mais à l'ennemi ou au brigand. Ceux qui souffrent de l'intempérie des saisons dans une chétive masure n'accusent ni les tuiles ni les crevasses, mais la vétusté de l'édifice; de même que les naufragés, au lieu de maudire les écueils et les flots, maudissent la tempête. Ils ont raison; car il est certain que tout ce qui arrive, il faut l'attribuer non pas à l'instrument, mais à celui qui le fait agir, parce que la responsabilité de l'événement retombe sur celui qui a établi la chose par laquelle il s'accomplit. Tout phénomène, quel qu'il soit, se compose de trois choses, le fait en lui-même, la cause et l'instrument : il est bien plus important de connaître la volonté qui veut, que l'instrument qui exécute. Partout ailleurs, vous remontez avec sagesse à l'auteur; mais s'agit-il des phénomènes qui se passent sous vos yeux? votre règle alors, en contradiction avec la nature et avec votre sagesse ordinaire, laisse de côté l'auteur pour ne considérer que l'instrument, et s'attache à ce qui arrive, mais non à la volonté qui gouverne ce qui arrive. De là vient que vous prenez les éléments pour des puissances et des dominations, tandis qu'ils sont tout simplement des fonctions et des servitudes. Les éléments, au lieu d'être des maîtres, ne sont donc que des esclaves. Mais des dieux ne peuvent être esclaves : donc ceux qui sont esclaves ne peuvent être des dieux. Ou bien encore, que l'on nous montre comment la liberté naît de la servitude. Mais non, le pouvoir se reconnaît à la liberté, et l'idée de dieu ne va pas sans celle de pouvoir. Si donc les astres roulent sur nos têtes d'après des lois immuables, enfermés dans des orbites certaines, assujétis à des vicissitudes réglées, pour engendrer le temps et en gouverner les diverses révolutions, l'examen de leurs lois, la régularité de leur retour, les bienfaits qui en résultent, vous persuaderont qu'un pouvoir supérieur préside à leurs mouvements, que tout l'ensemble de notre monde obéit à ce pouvoir, avec l'ordre de veiller à l'utilité du genre humain. . . . . . Que toutes ces créatures agissent pour elles-

mêmes, qu'elles songent à leurs propres intérêts, sans rien faire pour l'homme, tu ne saurais le dire, puisque tu n'attribues la divinité aux éléments que parce que tu reconnais qu'ils te font du bien ou du mal : car s'ils agissent pour eux, tu ne leur dois rien.

VI. Eh bien ! m'accordez-vous que non-seulement la divinité ne court pas à la manière d'un esclave, mais qu'au contraire elle est avant tout immuable, sans pouvoir souffrir ni diminution, ni suspension, ni aucune altération de quelque nature qu'elle soit? Mais, d'ailleurs, sa félicité disparaît si elle est passible. Regardez cependant. Les astres s'éclipsent et attestent qu'ils se sont éclipsés. La lune, par son accroissement même, confesse tout ce qu'elle a perdu auparavant. Souvent même il vous arrive de suivre ses défaillances dans le miroir de l'eau, pour ne rien dire là-dessus de plus que n'en savent les mages. Le soleil lui-même n'est pas à l'abri de ces accidents. Expliquez comme il vous plaira ces phénomènes célestes; un dieu ne peut ni décroître, ni cesser un moment d'être. Que les doctrines humaines qui, par leurs vaines conjectures, mentent à la sagesse et à la vérité, entassent sophisme sur sophisme. Qu'importe? Mais l'homme est ainsi fait, que celui qui a le mieux parlé passe pour avoir dit la vérité, et non pas celui qui a dit la vérité pour avoir le mieux parlé. Toutefois, pour peu que l'on veuille réfléchir, on reconnaîtra bientôt qu'il est plus vraisemblable que ces éléments soient gouvernés par quelqu'un, que de penser qu'ils se gouvernent par eux-mêmes. Il faudra en conclure qu'ils ne sont pas dieux, puisqu'ils obéissent. S'il faut se tromper ici, j'aime mieux me tromper dans la simplicité du cœur, que de m'égarer dans les spéculations des philosophes. Mais il vaut mieux encore se tromper avec les philosophes qu'avec les poètes. Les premiers du moins attribuent la divinité à des créatures qu'ils regardent comme supérieures à l'homme, soit par leur position, soit par leur force, soit par leur grandeur, soit par leurs bien-

faits. Car ce qui est supérieur à l'homme, on peut le croire voisin de Dieu.

VI. Mais, pour passer au système mythique attribué par nous aux poètes, je ne sais pas, en vérité, si leurs dieux ne sont pas de beaucoup inférieurs à l'humanité, tels que ce Mopsus d'Afrique et cet Amphiaraüs de la Béotie. Il faut dire un mot ici de cette espèce de dieux, dont nous parlerons en son lieu avec plus d'étendue. En attendant, il est déjà manifeste qu'ils ont été hommes, puisqu'au lieu de les appeler ordinairement des dieux, vous leur donnez le nom de héros. Qu'ajouterai-je à cette preuve ? Rien, sinon que, dans la supposition où il eût fallu attribuer la divinité à des mortels, vous auriez dû en exclure de pareils hommes. De nos jours encore, vous souillez le ciel, quand vous en faites le cimetière de vos rois. Encore, si vous choisissiez les plus vertueux, les plus justes, les plus bienfaisants, pour leur décerner l'apothéose, vous pourriez vous borner au ridicule de jurer par de tels hommes. Mais non ; ce sont les impies, les débauchés, qu'en outre de la gloire humaine vous consacrez par ces honneurs, eux dont vous portez en triomphe les images, eux dont vous gravez l'empreinte sur vos monnaies. Mais le dieu qui aperçoit, approuve et récompense toutes les bonnes œuvres, prostituera-t-il au hasard son indulgence, et l'homme mettra-t-il dans tout le reste de ses actions plus de sagesse et de justice que dans le choix de ses divinités ? Les compagnons des rois et des princes seront-ils plus purs que ceux du Dieu suprême ? Vous avez en horreur les vagabonds, les exilés, les faibles, les pauvres, ceux qui sont nés dans l'obscurité ou qui vivent dans les derniers rangs : au contraire, vous élevez aux nues les incestueux, les adultères, les parricides. Faut-il rire, faut-il s'indigner, en voyant des dieux qui ne méritent pas même le nom d'hommes ? Dans ce système allégorique introduit par les poètes, quel embarras, en effet, n'éprouvez-vous pas au fond de votre conscience et pour la défense de la pudeur ?

Que de misères et de turpitudes vos poètes ont mises sur le compte de la divinité ! Chaque fois que nous vous les reprochons, vous nous répondez que ce sont-là des inventions poétiques. Mais si nous gardons le silence sur ces infamies, non-seulement vous n'en avez plus horreur, mais vous allez jusqu'à les honorer, en les regardant comme une partie nécessaire de l'art. Que vous dirai-je enfin ? C'est par cette mythologie corruptrice que vous initiez à l'étude des lettres l'esprit de la jeunesse. Platon voulait que l'on chassât de sa République les poètes, parce qu'ils calomnient les dieux. Il ne fait pas grâce à Homère lui-même ; il le bannit, tout en plaçant la couronne sur sa tête. Mais vous, qui accueillez et retenez les poètes dans vos murs, pourquoi ne les croyez-vous pas quand ils vous racontent les infamies de vos dieux ? Ou bien, si vous croyez vos poètes, pourquoi honorez-vous de pareils dieux ? Si vous les honorez parce que vous ne croyez pas vos poètes, pourquoi louez-vous des menteurs, sans craindre d'insulter par là ceux dont vous honorez les détracteurs ?

On ne peut exiger des poètes tant de respect pour la vérité, dites-vous. Mais en admettant que vos dieux ne sont devenus tels qu'après leur mort, ne déclarez-vous pas qu'avant leur mort ce n'étaient que des hommes ? Or, que des hommes aient participé aux vicissitudes, aux crimes et aux infamies de l'humanité, qu'y a-t-il là de si nouveau ? Vous ne croyez pas vos poètes ? dites-vous. Mais alors pourquoi faites-vous des sacrifices et des rites religieux conformes aux récits de vos poètes ? Pourquoi la prêtresse de Cérès est-elle enlevée, sinon parce que Cérès l'a été ? Pourquoi immolez-vous à Saturne des enfants étrangers, sinon parce que Saturne n'a pas épargné les siens ? Pourquoi mutile-t-on un mâle en l'honneur de Cybèle, si vous n'admettez pas qu'un jeune homme dédaigné par elle et frustré dans ses espérances, fut ainsi barbare contre lui-même ? Pourquoi les femmes de Lanuvium se livrent-elles à de monstrueuses indignités, si elles n'ho-

norent pas ainsi les débauches d'Hercule ? Les poètes mentent, oui, sans doute, non pas quand ils prêtent aux hommes ces turpitudes, mais quand ils attribuent la divinité à des hommes souillés de pareilles turpitudes. Il vous était plus facile de croire que les hommes étaient dieux, mais sans avoir rien de commun avec ces infamies, que d'associer à ces infamies l'idée de la divinité.

VIII. Parmi ce peuple de dieux, il nous reste à parler de ces dieux que les peuples se sont créés par caprice ou ont admis sans aucun examen, d'après je ne sais quelles notions particulières. Dieu, j'imagine, doit être connu partout, présent partout, puissant partout, adoré partout, apaisé partout. Lors donc que ceux devant lesquels se courbe le plus généralement le monde tout entier sont inhabiles à prouver leur divinité, à plus forte raison ceux qui ne sont pas mêmes connus de leurs propres concitoyens. En effet, quelle autorité peut avoir pour elle cette théologie à laquelle la renommée fait défaut ? En connaissez-vous beaucoup qui aient jamais entendu parler de l'Atargatis des Syriens, de la Célestis d'Afrique, de la Varsutine des Maures, d'Obodas et de Dusarès chez les Arabes, de Bélénus en Noricie, ou de ceux que désigne Varron, un Delventinum chez les habitants de Casinies, un Visidianum chez les Narniens, un Numentinum dans la ville d'Athènes, une Ancharia et je ne sais quelle Préveris chez les Esculaniens, une Nortia chez ceux de Vulsinies, dont les noms ne peuvent même s'élever jusqu'à la dignité humaine (1) ? Je ne puis m'empêcher de rire à l'aspect de ces dieux décurions, adorés par chaque municipe, mais dont la gloire n'en dépasse pas les limites. Voulez-vous savoir jusqu'où a été poussée cette licence de se donner des dieux à sa fantaisie ? Interrogez les superstitions des Égyptiens, qui transforment en dieux leurs animaux, n'ayant pas assez probablement de leurs crocodiles

(1) Allusion à tous ces noms de dieux, féminins ou neutres en latin.

et de leur serpent. Car c'était trop peu que d'avoir déjà divinisé un homme. Je veux parler de celui qui est célèbre, non pas seulement dans l'Égypte ou dans la Grèce, mais dans tout l'univers. Les Africains ne jurent que par lui : si l'on veut savoir quelque chose de certain sur son compte, il est vraisemblable qu'il faut le demander à nos saintes lettres.

En effet, ce Sérapis n'est pas autre chose qu'un certain Joseph..... de la race des saints, le plus jeune de ses frères, mais aussi le plus honoré. Ceux-ci l'ayant vendu par jalousie à un marchand qui l'emmena en Égypte, il devint l'esclave du Pharaon qui régnait alors dans cette contrée. Une reine impudique le poursuivit de ses désirs. Il refusa d'y céder ; mais alors, calomnié par elle, il fut jeté en prison par le roi. Dans son cachot, il attesta l'énergie de son esprit, par l'interprétation de quelques songes obscurs. Vers cette époque, le roi lui-même eut deux songes terribles ; il fit rassembler tous les sages pour les lui expliquer : mais vainement. Il appela Joseph du fond de sa prison. Joseph expliqua aussitôt le songe. « Les sept vaches grasses, dit-il, signifient sept années d'une grande abondance ; les sept vaches maigres qui les suivent, annoncent sept années de stérilité. » Il recommanda ensuite au roi de profiter de l'abondance précédente pour rassembler des provisions contre les périls de la famine. Le roi crut à ses paroles : l'événement ne manqua jamais de confirmer les prédictions de l'homme juste, saint et si nécessaire. Le Pharaon le mit aussitôt à la tête de l'Égypte, pour veiller à l'administration et aux approvisionnements. Le peuple le surnomma Sérapis, à cause du diadème de cheveux qui couronnait sa tête. Ce diadème, qui a encore la forme d'un boisseau, rappelle la mémoire de ses approvisionnements : les épis qui l'environnent sont une preuve de plus que le soin de ces approvisionnements reposait sur sa tête. Les Égyptiens l'ont représenté avec un chien sous sa main droite, animal qu'ils placent dans les tombeaux,

pour marquer que l'Égypte avait été obéissante sous sa main. Ils lui donnent pour compagne Pharia, que l'analogie du nom nous indique comme étant la fille du Pharaon; car il est certain que le Pharaon, parmi les récompenses et les honneurs dont il le combla, lui donna sa fille en mariage. Plus tard, lorsque ce peuple adora les hommes et toute sorte d'animaux, des deux formes il ne fit plus qu'un Anubis, simulacre monstrueux qui ne représente plus que cette nation, toujours en guerre avec elle-même, toujours en révolte contre ses rois, méprisée par les étrangers, abrutie par la débauche et la gourmandise, bien digne enfin de la servitude.

IX. Voilà ce que nous avions à dire de plus connu ou de plus remarquable sur ces trois catégories de dieux, afin de démontrer suffisamment le néant de ces dieux philosophiques, poétiques et nationaux. Et comme toutes ces superstitions ont trouvé crédit, non pas par les philosophes, par les poètes ou par les peuples qui les ont transmises, mais par la domination romaine qui s'en est emparée, il nous faut attaquer maintenant cette cause qui a répandu l'erreur humaine sur toute la terre; que dis-je? il faut porter la hache dans cette forêt qui, rassemblant de toutes parts les germes du mensonge, a ombragé l'enfance du vice.

Varron divisa les dieux des Romains en deux classes, les Incertains, les Elus. O folie des hommes! qu'avaient-ils besoin de dieux incertains, s'ils en avaient de certains? Mais il fallait bien imiter l'extravagance d'Athènes; n'y avait-il point à Athènes un autel qui portait cette inscription : Aux dieux inconnus? Adore-t-on celui que l'on ne connaît pas? Et puis, s'ils avaient des dieux certains, pourquoi ne pas s'en contenter, au lieu de désirer des dieux élus? Là encore ils sont convaincus de sacrilége. Car si l'on se choisit des dieux comme l'on chosit des oignons, on ne peut choisir tel ou tel sans réprouver les autres.

Nous aimons mieux distinguer les dieux de Rome en dieux Communs, c'est-à-dire adorés par tous les autres hommes, et en dieux Nationaux, c'est-à-dire particuliers aux Romains. Ceux-ci se subdivisent en Publics et Etrangers. Ainsi le témoignent les autels consacrés aux dieux Etrangers dans le temple de Carnes, et le Capitole, où résident les dieux Publics. Quant à leurs dieux Communs, comme ils sont compris dans la classe des dieux philosophiques ou poétiques, nous en avons déjà traité suffisamment. Disons un mot de leurs dieux particuliers..... Mais d'abord admirons avec surprise cette troisième race de dieux ennemis : jamais aucune autre nation n'a imaginé un pareil amas de superstitions. Nous les distinguons encore en deux espèces, ceux qui ont été hommes avant d'être dieux, ceux qui en sont nés. Comme on nous répond par la même allégation, c'est-à-dire que l'on n'a consacré dieux que ceux qui méritaient cet honneur par la pureté de leur vie, nous sommes obligés de répéter ce que nous avons déjà dit : pas un d'eux qui valût quelque chose. Ils font grand bruit du courage de leur père Enée, soldat sans gloire qu'une pierre suffit à renverser. Plus le projectile était vulgaire et digne d'un chien, plus la blessure est déshonorante. Il y a mieux, je déclare qu'Enée a trahi sa patrie, Enée comme Anténor. S'ils le contestent, qu'ils se souviennent qu'Enée abandonna ses compagnons, pendant que sa patrie était en flammes, mille fois au-dessous de cette Carthaginoise qui, loin d'accompagner Asdrubal, son époux, dont la pusillanimité demandait grâce à l'ennemi avec des paroles bien dignes d'Enée, prit ses enfans, non pour traîner avec soi des simulacres religieux et son père, mais pour se précipiter avec eux dans les flammes de Carthage, afin d'embrasser une dernière fois sa patrie mourante. Enée fut surnommé le pieux, pour avoir sauvé son fils unique et un vieillard affaibli par les années ; mais il abandonna Priam et Astyanax. Je ne dis point assez. Il devrait être maudit

par les Romains, qui, pour le salut de leurs princes et de leur famille, sacrifient tout, enfans, épouses, patrimoine. Vous transformez en dieu le fils de Vénus, et cela sans que Vulcain s'y oppose, sans que Vénus s'en étonne. Si vous avez introduit dans l'Olympe jusqu'aux chevaux de vos ancêtres, que n'y avez-vous placé de préférence ces deux jeunes hommes d'Argos qui, pour conduire leur mère au temple, s'attelèrent eux-mêmes à son char, parce que les bœufs manquaient, dévoûment plus qu'humain? Pourquoi n'avez-vous pas fait une déesse de cette fille si pieuse qui, dans la prison, nourrit de son lait son vieux père, condamné à mourir de faim? Quelle est donc la gloire d'Enée, sinon de ne s'être pas montré au combat de Laurentum, où il quitta, selon sa coutume, le champ de bataille comme un lâche déserteur?

Romulus est devenu dieu aussi après sa mort. S'il est devenu dieu, parce qu'il a fondé une ville, d'autres encore ont fondé des cités, sans en excepter les femmes elles-mêmes. Toujours est-il que Romulus immola son frère, et enleva par un odieux stratagème les filles étrangères. Voilà pourquoi sans doute il est dieu; voilà pourquoi il est Quirinus, parce qu'il perça de sa lance (1) la poitrine de leurs pères. Et Sterculus, par quoi a-t-il mérité de monter au ciel? Il a engraissé, dites-vous, la terre par le fumier dont il la couvrait. Mais Augias en a bien fait d'autres. Si Faune, fils de Picus, était frappé de démence, et s'agitait en rendant la justice, il convenait de le guérir plutôt que de le consacrer par l'apothéose: si la fille de ce même Faune était tellement chaste, qu'elle ne voulait pas même converser avec les hommes, cela tenait peut-être à la rudesse de ses mœurs, à la conscience de sa difformité, ou bien à la honte qu'elle éprouvait de l'in-

(1) Il y a ici un jeu de mots impossible à traduire en français. *Quiris* signifie en latin une lance; on dirait en langage populaire: *Quirinus les quirinisa.*

firmité de son père. S'il vous fallait à tout prix une Bonne Déesse, que ne preniez-vous Pénélope, qui, en butte aux poursuites de nombreux amants, conserva intacte sa pudeur toujours menaçée. Faune est au ciel pour avoir donné l'hospitalité au roi Plotius, qui, en reconnaissance, lui érigea un temple. A la bonne heure. Mais Ulysse aurait pu vous donner un dieu de plus dans la personne du compatissant Alcinoüs.

X. J'ai hâte d'arriver à des choses plus honteuses encore. Vos ancêtres n'ont pas rougi de diviniser publiquement Larentina, courtisane émérite qui vous a rendu plus d'un service, soit lorsqu'elle nourrit Romulus, connue alors sous le nom de *Louve*, à cause de ses prostitutions, soit lorsqu'elle fut la maîtresse d'Hercule, mais d'Hercule déjà mort, c'est-à-dire déjà dieu. On raconte, en effet, qu'un des gardiens du temple d'Hercule, ne sachant comment amuser les loisirs de sa solitude, s'avisa de jouer aux dés. Afin de représenter le partenaire qui lui manquait, il jouait d'une main pour son compte, et de l'autre pour le compte d'Hercule. Il y avait mis cette condition : si c'était lui qui gagnait, il devait prélever sur les offrandes du dieu un souper et une courtisane ; si c'était Hercule, au contraire, c'est-à-dire l'autre main, il s'engageait vis-à-vis d'Hercule aux mêmes conditions. La main d'Hercule gagna. (Ajoutez cette œuvre si vous voulez à ses douze travaux.) Le gardien du temple de s'exécuter. Il paie à souper à Hercule, et lui amène la courtisane Larentina. Le soleil, qui n'était autre chose que le feu de l'autel, dévore le souper destiné à Hercule. Larentina passe la nuit seule dans le temple..... Le lendemain, elle se vante d'avoir fait son métier avec le dieu ; peut-être, en effet, son imagination échauffée fut-elle la dupe d'une illusion... En sortant du temple, le matin, un jeune homme appelé Hercule, c'est le troisième de ce nom, convoite et obtient la prostituée... Aussitôt le bruit court de toutes parts que Larentina était l'amie du dieu. Dès ce moment, les

honneurs pleuvent sur elle..... On lui donne des terres; on la gratifie de l'immortalité, elle et ses filles..... On prétend que de toutes les épouses d'Hercule, elle est la plus chérie, probablement parce qu'elle est la plus riche. Elle est plus puissante que Cybèle, puisqu'elle sut plaire à un mort. Après de tels exemples,..... qui ne peut espérer une petite place dans l'Olympe? Qui enfin s'aviserait de disputer à Antinoüs sa divinité sous prétexte que Ganymède était plus beau que lui et plus cher à son céleste amant? Chez vous le ciel s'ouvre aux morts. Du chemin des enfers vous avez fait le chemin de l'Olympe; tout le monde peut y monter, grande faveur vraiment que vous accordez à vos rois.

XI. Peu contents de diviniser des hommes que l'on a vus autrefois, que l'on a entendus, que l'on a touchés, dont l'image a été retracée, dont les actions sont connues, dont la mémoire vit encore, voilà que vous évoquez je ne sais quels fantômes incorporels, impalpables, êtres qui pour toute réalité ont un nom, et auxquels vous assignez, comme à autant de dieux, le soin de nous protéger pendant la vie, depuis le moment de notre conception. De là un dieu Consévius, qui préside aux relations du mariage; une Fluvionia, qui introduit le germe dans l'utérus;..... un Vitumnus et un Sentinus, qui donnent la vie et le sentiment à l'enfant; puis un Diespiter qui le conduit à la lumière du jour..... Mais il a pour auxiliaire une Candélifèra, parce que les accouchemens ont lieu à la lumière d'une chandelle..... Si l'enfant se présente de travers, on invoque la déesse Prorsa, qui doit le pousser en avant. Farmus lui apprend à parler; d'autres dieux vont le recevoir. Albana préside au lait qui le nourrira; Runcinia le préserve du hocquet. On ne dira pas du moins que l'on n'a pas pourvu à tous ses besoins..... Potina et Edula se chargent de ses premiers aliments et de sa première boisson. Quand il commence à marcher, Statina fortifie ses pas, jusqu'à ce que Abéona le conduise, et que Domiduca le ramène à la maison. Edéa garnit de dents sa mâchoire.

Ce n'est pas tout; Volumnus et Voléta gouvernent sa volonté..... Paventina lui inspire la peur, Vénilia l'espérance, Volupia la volupté; Præstitia lui donne la supériorité sur ses rivaux. Ses actions sont sous la garde de Peragénor; Consus guide ses pensées. Adolescent, Juventa lui donne la toge; homme fait, la Fortune barbue le prend sous sa tutelle. Parlerai-je du moment de son mariage? Afférenda préside à sa dot. Puis viennent un Mutunus, un Tutunus, une Pertunda, un Subigus, une Préma... Dieux impudents, épargnez-moi le reste. On laisse enfin les époux se débattre : on s'en va, faisant pour eux des souhaits dont ils devraient rougir.

XII. Il était bon de vous montrer quels dieux vous avez été chercher, afin de vous signaler toute votre extravagance..... Maintenant, faut-il rire de votre folie? Faut-il vous reprocher votre aveuglement? En vérité, je l'ignore. En effet, combien de dieux n'avez-vous pas, et comment les nommer tous? Dieux supérieurs et inférieurs, anciens et nouveaux, mâles et femelles, célibataires et mariés, actifs et inactifs, de la ville ou des champs, nationaux ou étrangers. Il y a parmi eux tant de familles, tant de races diverses, qu'en bonne conscience ils se refusent à tout recensement, et qu'il est impossible de les connaître, de les distinguer et de les décrire. Plus la matière est étendue, plus il faudra nous restreindre. Conséquemment, puisque nous n'avons qu'un but, celui de démontrer que tous ces dieux ont été des hommes, nous examinerons sommairement, non pour vous faire connaître vos dieux, mais pour vous rappeler ce que vous paraissez avoir oublié, nous examinerons ceux qui passent pour leurs premiers ancêtres. Dans l'origine est renfermée toute la postérité.

Saturne, si je ne me trompe, est regardé comme le père de tous vos dieux. Je sais bien que Varron assigne à Jupiter, Junon et Minerve une antiquité plus reculée; mais nous ne devons pas oublier que tout père doit être né avant ses fils, que par conséquent Saturne est antérieur à

Jupiter, de même que le Ciel à Saturne. Car Saturne est né du Ciel et de la Terre. Toutefois, je ne veux pas remonter plus haut. Il paraît que ces derniers ont vécu longtemps célibataires et sans enfants avant d'être époux et pères. Il fallait une longue et vigoureuse adolescence pour préparer une maturité d'une fécondité si merveilleuse. Enfin, après que la voix du Ciel eut mué, et que le sein de la terre se fut arrondi, ils se marièrent. Le Ciel descendit-il vers sa fiancée? La Terre monta-t-elle vers son époux? Je l'ignore. Toujours est-il que la Terre conçut des œuvres du Ciel; elle enfanta Athos. Athos enfanta Saturne. Prodige extraordinaire! Auquel de son père ou de sa mère ressemblait-il? Je n'en sais rien encore. Mais il enfanta Saturne, le fait est certain. Saturne fut donc leur fils aîné; ils ne lui donnèrent ensuite qu'une sœur nommée Ops; après cela, stérilité complète. Il faut encore que vous sachiez que Saturne profita du sommeil du Ciel, son père, pour le mutiler indignement. Car auparavant le Ciel était du masculin. D'ailleurs, comment eût-il été père, s'il n'eût été d'abord masculin? Mais avec quelle arme le mutila-t-il? Avec une faux, répondez-vous. — Fort bien. Mais Vulcain n'avait pas encore forgé le fer. La Terre, ainsi veuve, différa toutefois de se remarier, quoique jeune encore... Cependant elle souffre les embrassemens de l'Océan; il sent un peu la saumure, mais que lui importe?..... On s'accoutume à tout.

Saturne fut donc le fils unique du Ciel et de la Terre. Il n'eut pas plus tôt atteint la puberté, qu'il épousa sa sœur Ops. Dans ce temps-là, il n'y avait pas plus de lois pour châtier l'inceste que l'homicide. Chaque enfant mâle qui lui naissait, il le dévorait sur-le-champ, plus sage en cela que les loups, s'il leur exposait ses nouveau-nés; car il craignait que l'un d'eux ne se souvînt un jour de la faux paternelle. Jupiter vient au monde; on le soustrait à l'avidité de son père qui avale une pierre à la place de l'enfant. Moyennant cet ingénieux stratagème, le fils qui n'a-

vait pas été digéré, put grandir en secret, jusqu'à ce qu'il devînt assez fort pour surprendre et détrôner son père.

Voilà donc quel est le patriarche de vos dieux. Il est né du Ciel et de la Terre, à l'aide de vos poètes, ces merveilleuses sages-femmes. Il a paru plaisant à quelques-uns d'entre vous d'expliquer toute l'histoire de Saturne par des allégories empruntées à la nature. Saturne, disent-ils, signifie le Temps, qui est réellement le fils du Ciel et de la Terre, tandis que le Ciel et la Terre n'ont point de père. On lui met à la main une faux, parce que le Temps détruit toutes choses. De là vient qu'on représente Saturne comme dévorant les siens, par la raison que le Temps engloutit tout ce qu'il a produit. Ils font plus; ils invoquent le témoignage de son nom. Saturne, poursuivent-ils, se nomme en grec Chronius, comme qui dirait Chronos (*Temps*). Les Latins aussi ont tiré son nom de *satio* (*semence*) (1), parce qu'ils le regardent comme créateur, et apportant du ciel sur la terre les germes de la fécondité. On lui donne Ops pour épouse, ce qui signifie que les germes contiennent le principe de la vie, et qu'ils se développent par le travail.

Entendons-nous donc ici, je vous en conjure. De qui s'agit-il? Parlez-vous de Saturne, ou parlez-vous du Temps? Pourquoi Saturne est-il le Temps? Pourquoi le Temps est-il Saturne? Vous ne pouvez confondre l'un avec l'autre..... Qui vous empêchait d'adorer le Temps sous son propre nom? Cela ne vous eût pas empêchés sans doute d'adorer aussi l'homme ou son image, sous le nom de Saturne, sans le confondre avec le Temps... Que nous veulent donc ces interprétations, sinon couvrir des infamies révoltantes par des explications mensongères? Quiconque implore Saturne ne pense pas au Temps, et vous qui voulez en faire le Temps, vous niez qu'il ait été homme. Or, que Saturne

(1) Les deux mots latins *Saturnus* (Saturne) et *satio* (semaille, ensemencement) se ressemblent dans leurs radicaux.

ait vécu sur la terre, rien de mieux attesté dans les anciennes traditions. Ce qui n'a jamais été, vous pouvez le convertir en fantôme; là où il y a eu réalité, la fiction disparaît. Ainsi donc, puisque l'existence de Saturne est un fait authentique, en vain vous altérez la vérité; celui que vous ne pouvez vous empêcher de reconnaître pour un homme ne sera pas plus un dieu qu'il ne sera le Temps. L'origine de Saturne est consignée à chaque page de vos monumens littéraires. Nous la lisons dans Cassius Sévérus, dans les deux Cornélius, Népos et Tacite, chez les Romains; dans Diodore, chez les Grecs, et dans tous ceux qui ont recueilli les débris de l'antiquité.

Au reste, aucune contrée n'a conservé des traces plus fidèles de son passage que l'Italie. En effet, après avoir parcouru différentes contrées, et surtout l'Attique, il se fixa dans l'Italie, ou, comme on l'appelait alors, dans l'OEnotrie. Il y fut accueilli par Janus, ou Janès, suivant quelques autres. La colline sur laquelle il habita porte encore son nom. J'en dis autant de la ville qu'il fonda. Partout en Italie on retrouve Saturne. La terre, qui aujourd'hui commande à l'univers, rend témoignage à l'existence de Saturne. Qu'importe que l'on ignore sa naissance? Chacune de ses actions prouve invinciblement qu'il était homme. Conséquemment, si Saturne était homme, sans doute, ou pour mieux dire, puisqu'il était homme, il n'était donc pas fils du Ciel et de la Terre. Mais comme ses parents étaient inconnus, il était facile de le faire passer pour le fils du Ciel et de la Terre, qu'on peut regarder comme les pères communs de tout ce qui existe. Qui en effet, par respect pour eux, ne donne au Ciel et à la Terre le nom de père et de mère? N'avons-nous pas même coutume de dire de ceux que nous ne connaissons pas et qui paraissent tout à coup parmi nous, qu'ils sont tombés du ciel? De là vient que nous appelons céleste tout étranger dont nous ignorons les précédents. Ou bien encore nous appelons ordinairement enfants de la terre ceux dont l'o-

rigine nous est inconnue. Je pourrais dire aussi que dans ces temps reculés, où nos pères étaient si grossiers, l'aspect d'un personnage inconnu frappait leurs yeux et leurs oreilles comme aurait pu le faire quelque divinité, à plus forte raison l'aspect d'un roi, et surtout du premier roi.

Je m'arrêterai quelque temps encore sur Saturne, parce qu'épuiser la question d'origine, c'est répondre d'avance à tout ce que l'on peut alléguer ensuite. Je ne passerai donc pas sous silence les témoignages des lettres divines qui méritent plus de confiance, à cause de leur antiquité. Car la sibylle a devancé toutes les littératures. Je veux parler de cette sibylle, véridique prophétesse, dont vous avez emprunté le nom pour l'appliquer aux prêtres de vos démons. Je trouve dans ses livres un sixain qui parle ainsi de Saturne, de sa descendance, et de ses actions : « Lors de la dixième génération des hommes, à partir du « déluge qui ensevelit nos pères, régnèrent Saturne, Ti- « tan et Jamfet, les plus généreux enfants du ciel et de « la terre. » Vous trouverez peut-être que ce témoignage est bien ancien. Mais son ancienneté ne le rend que plus respectable, puisque par sa date il touche presque à l'époque de Saturne.

XIII. En voilà assez sur le compte de Saturne et de sa postérité. Il est bien démontré que ce furent des hommes. Nous avons entre les mains une preuve abrégée, et qui sert de prescription contre l'origine des autres, sans avoir besoin de nous perdre dans les détails particuliers à chacun. Tels pères, tels fils ; des mortels n'engendrent que des mortels ; ce qui est de la terre n'enfante que ce qui est de la terre ; un degré sert de degré à un autre ; mariage, conception, naissance ; on connaît leur patrie, leurs règnes, leurs monuments..... Vous ne pouvez nier qu'ils aient reçu la naissance, croyez donc également qu'ils sont morts. Du moment que vous reconnaissez qu'ils sont morts, cessez de les reconnaître pour dieux. La force de la nature vous oblige de confesser que ceux qui n'ont pas toujours

été des dieux, n'ont pu conquérir la divinité, comme l'ont rêvé un jour Varron et ses partisans.

Je m'arrête donc ici..... En supposant même qu'ils aient été faits dieux après leur mort, et qu'ils soient entrés dans l'Olympe, à peu près comme se recrute votre sénat,..... il faut que vous admettiez un dieu suprême qui ait la faculté de les choisir, et soit comme leur César à tous. Car personne ne peut communiquer à qui que ce soit la puissance, s'il n'en est pas investi lui-même..... D'ailleurs, s'ils ont pu se transformer eux-mêmes en dieux après leur mort, pourquoi ont-ils voulu commencer par une condition inférieure? ou s'il n'y a personne qui ait pu les faire dieux, comment soutenir qu'ils ont été divinisés, puisqu'ils n'ont pu l'être que par un autre? Conséquemment il vous est impossible de nier qu'il existe un Dieu qui possède en propre la divinité.

Examinons donc pour quelles raisons il aurait pu investir de la divinité un être mortel. Vous ne pourrez, si je ne me trompe, en assigner que deux..... Ou ce Dieu suprême a choisi des dieux parmi les hommes pour servir d'auxiliaires à sa puissance ou d'ornement à son trône. En second lieu, il n'a pu que consulter les mérites, afin de faire tomber son choix sur les plus dignes. Il vous est impossible d'alléguer d'autres motifs. Personne..... qui, en songeant à autrui, ne cherche ses propres intérêts, et agisse uniquement pour l'étranger..... On ne peut le demander à la divinité..... Ou si on la fait assez faible pour avoir besoin de l'assistance de quelqu'un, et surtout d'un mort, il n'en est que plus étonnant qu'elle ait eu assez de puissance pour créer des immortels..... Quiconque sait la distance qui sépare les choses divines d'avec les choses humaines, ne s'arrêtera pas long-temps là-dessus.....

Reste la question des mérites, qu'il vaut mieux discuter..... Il ne sera pas difficile de se convaincre qu'aucun de ces hommes divinisés ne méritait cet honneur..... Pour commencer par Saturne, quels sont ses titres à la divi-

nité ? L'inceste, puisque vous reconnaissez que Saturne et Ops étaient frère et sœur. Jupiter ne vaut pas mieux. Enfant dérobé à son père, je trouve en lui trois choses qui répugnent à un dieu : le toit qu'il occupe, la nourrice qui l'allaite, et sa cruauté personnelle. Aussitôt qu'il est adulte, il immole son père, quel qu'il fût, roi pacifique qui donnait à l'univers le siècle d'or, sous lequel on ne connaissait ni travail ni indigence ; sous lequel les laboureurs n'étaient pas contraints d'ensemencer la terre, parce qu'elle donnait tout sans qu'on lui demandât rien.....

Mais, dira-t-on, il haïssait un père dénaturé qui avait mutilé le sien..... Fort bien ! Mais voilà que Jupiter lui-même épouse sa sœur, si bien que c'est pour lui sans doute qu'a été fait ce proverbe grec : Digne fils de son père. Tel père, tel fils. Si les lois eussent été en vigueur alors, Jupiter aurait été cousu dans deux sacs..... Une fois souillé par l'inceste, pouvait-il reculer devant des voluptés moins honteuses ? Aussi la poésie a-t-elle fait un jeu de ses infamies. Nous le voyons, après avoir déserté le ciel, tantôt, métamorphosé en taureau, enlever une jeune vierge ; tantôt descendre en pluie d'or pour corrompre les gardiens d'une tour ; tantôt adultère sous les plumes d'un cygne..... Il n'a rien à envier aux débauches de l'homme. Même nature, mêmes mœurs. Mais combien est au-dessous des mortels le dieu qui n'est pas meilleur qu'eux ! Vous lui donnez le nom de Jupiter très-bon. Virgile l'a mieux désigné, quand il a dit : Le très-bon Jupiter est égal à tous (1). Il a été incestueux envers les siens, impudique envers des étrangers, impie, injuste..... Point d'infamie qui ne l'ait rendu tristement célèbre..... Donc il n'a point mérité de devenir dieu.

XIV. Mais puisque vous prétendez que d'autres hommes ont été transformés en dieux pour des motifs particuliers, et qu'il faut distinguer, d'après Denys le Stoïcien, entre

(1) Jeu de mots fondé sur la double signification de *æquus*, juste ou égal.

ceux qui sont nés dieux et ceux qui le sont devenus, je dirai un mot de ces derniers. Commençons par Hercule..... Montrez-moi par quelles vertus il mérita le ciel et la divinité, puisque c'est à ses mérites que vous en faites honneur. Est-ce pour avoir dompté les monstres? Mais qu'y a-t-il là de si merveilleux? Combien de coupables, condamnés à lutter dans l'arène contre les bêtes féroces, en ont immolé en une fois un plus grand nombre et avec plus d'habileté? Est-ce pour avoir parcouru l'univers? Mais combien de riches et de philosophes l'ont parcouru, les uns à l'aide de leur opulence, les autres par l'assistance même de la mendicité? Oubliez-vous donc qu'Asclépiade le Cynique triompha de l'univers tout entier par les yeux, en le parcourant sur une misérable vache dont le dos servait à le transporter et les mamelles à le nourrir?..... Est-ce parce qu'il s'est frayé un chemin jusqu'aux enfers?..... Mais combien avant et après lui n'y sont-ils pas descendus?..... Si ce Pompée,..... qui ne laissa pas même un chétif agneau dans Byrsa...... A plus forte raison encore Scipion mériterait-il la préférence sur Hercule..... Inscrivez plutôt à la gloire d'Hercule son épouse qu'il abandonne, Omphale qu'il séduit, le jeune Iolas qu'il immole, et l'expédition des Argonautes qu'il trahit. Après tant d'infamies, ajoutez ses fureurs; ajoutez les flèches qui ont percé les fils, les épouses. Qui était plus digne de monter sur le bûcher, que ce demi-dieu qui, enveloppé dans sa tunique empoisonnée, présent que lui envoyait une épouse trahie, mourait par peur plutôt que d'une mort glorieuse?..... Portez-le du haut de son bûcher jusqu'au ciel, comme vous l'avez fait pour cet autre héros, que frappa la foudre, et qui, à l'aide de quelques ruses, fit courir le bruit qu'il avait rappelé des morts à la vie, petit-fils de Jupiter, arrière-petit-fils de Saturne, tant il est vrai qu'il était homme, d'autant plus impur, qu'il naquit d'un père incertain. Socrate d'Argos affirme qu'il fut trouvé par un passant. Sa nourrice fut plus hideuse en-

core que celle de Jupiter; la mamelle d'une chienne l'allaita. Au reste, qu'il ait péri frappé par la foudre, personne ne le contestera. Si c'est par la foudre de Jupiter, Jupiter est coupable de barbarie pour avoir tué son propre fils, ou d'envie pour avoir fait périr un artiste si expérimenté. Toutefois, Pindare ne cache pas que cet Esculape exerçait la médecine avec une avarice criminelle, et que, trafiquant indignement de son art, il précipitait les vivants aux enfers, au lieu de ramener les morts à la vie. On dit que sa mère mourut du même coup que lui. Il était juste que celle qui avait enfanté un monstre montât au ciel par les mêmes degrés que lui. Les Athéniens ne laissent pas d'honorer de pareils dieux. Au nombre des morts auxquels ils offrent des sacrifices, il faut compter Esculape et sa mère. Pourquoi pas, s'ils adorent leur Thésée? misérable dieu,..... qui abandonna sur un rivage étranger celle qui lui avait sauvé la vie, aussi oublieux, ou plutôt frappé de cette même démence qui avait amené la mort de son père!

XV. Il serait trop long de rappeler tous ceux que vous avez ensevelis parmi les astres et placés audacieusement parmi les merveilles de notre Dieu. Vos Castor et Pollux, votre Persée, votre Érigone méritaient aussi bien le ciel que votre Jupiter, usé par ses débauches. Mais pourquoi m'étonner de vos choix? N'avez-vous pas transporté dans le ciel jusqu'aux chiens, aux scorpions et aux écrevisses? Je parlerai plus tard que ceux qui dans les oracles..... N'avez-vous pas assigné aussi des dieux pour présider à la tristesse?..... Un dieu qui sépare l'ame d'avec le corps, et que vous avez condamné, en ne lui permettant pas de résider dans vos murs. N'avez-vous point encore un dieu Cœculus qui ôte à l'œil son regard, et une Orbana qui frappe les germes d'impuissance? Vous avez divinisé la mort elle-même.

Pour ne pas trop m'arrêter sur ce point, il n'est pas jusqu'aux cités et aux lieux qui n'aient leurs divinités :

vous avez les dieux des champs, la déesse des eaux, la déesse des sept collines..... Ici réunis. Là divisés..... Je ne parle pas d'Ascensus, dieu qui vous aide à monter, ni de Lévicola, qui préside aux pentes, ni de Forculus, sous la protection duquel sont les portes, ni de Cardéa, déesse des gonds, ni de Limentinus, auquel est consacré le seuil, ni enfin de tous ceux qu'adorent les portiers. J'aurais tort de vous les reprocher, puisque vous avez des dieux pour les cuisines, pour les prisons, pour les lieux de débauche..... pour les latrines. Il n'est pas un acte de la vie pour lequel les Romains aient oublié le ministère d'un dieu.

De plus, tous les dieux que nous venons de signaler étant particuliers aux Romains, et peu connus au dehors, comment peuvent-ils être chargés parmi toutes les nations et dans tout le genre humain, des fonctions que vous leur avez confiées, puisque leurs ministères, loin d'être honorés, n'y sont pas même connus?

On me dira peut-être que plusieurs d'entre eux ont découvert des fruits et des aliments nécessaires à la vie. Mais, je vous le demande, affirmer qu'ils les ont découverts, n'est-ce pas déclarer que les objets de leur découverte existaient avant eux? Pourquoi donc ne reportez-vous pas de préférence vos adorations vers le maître de ces dons, au lieu d'en adorer l'inventeur, qui lui-même a rendu grâces au Dieu dont il éprouva la bonté dans ce moment?....... Personne à Rome ne connaissait la figue verte, lorsque Caton porta un de ces fruits dans le sénat pour démontrer plus clairement qu'une province, dont il demandait constamment la ruine, était presque aux portes de Rome. Cn. Pompée transporta le premier la cerise du Pont en Italie..... Cependant, ni Caton ni Pompée ne furent honorés comme des dieux par les Romains en reconnaissance de ce service, quoique la postérité fût plus digne que ses pères de figurer parmi les dieux, puisque l'antiquité est vaincue de toutes parts, et que le progrès du temps amène chaque jour des découvertes nouvelles.....

Mais, quoique les adorateurs des dieux reconnaissent eux-mêmes que ces divinités consacrées par les ancêtres, ne méritent pas ce nom, je dois ici répondre à la présomption de ceux qui prétendent que les Romains sont devenus les maîtres du monde, parce qu'ils se sont montrés religieux envers leurs divinités. Voilà donc les magnifiques récompenses qu'accorda aux Romains un Sterculus. Car, pour les dieux étrangers, il n'est pas croyable qu'ils aient préféré les Romains à leurs compatriotes, ni qu'ils aient abandonné à des peuples ennemis la terre où ils ont reçu le jour, où ils ont passé leur vie, où ils se sont signalés et où reposent leurs cendres. Jupiter, par exemple, a-t-il pu oublier sa grotte du mont Ida, et les agréables parfums de sa nourrice? Junon a-t-elle pu souffrir que Carthage fût renversée par la race d'Énée? A-t-elle mieux aimé régner sur une terre étrangère et s'asseoir au Capitole, elle qui préférait Carthage à Samos?

C'est là qu'étaient son glaive et son char redouté.
Si dans ses longs efforts le Destin la seconde,
Ces orgueilleux remparts régneront sur le monde.

Déesse infortunée! elle n'a pu vaincre les Destins. Et cependant il est certain que jamais les Romains ne leur ont rendu autant d'honneur qu'à Larentina, quoiqu'ils leur aient livré Carthage.

Plusieurs de vos dieux ont régné. Si ce sont eux à présent qui distribuent les royaumes, de qui tenaient-ils les leurs? Jupiter a régné en Crète, Saturne en Italie, Isis en Égypte..... Si ce sont les dieux qui ont donné la prééminence à Rome, pourquoi Minerve ne défendit-elle pas Athènes contre les efforts de Xercès? Pourquoi Apollon n'arracha-t-il pas Delphes à la main de Pyrrhus? Quoi! ils ont conservé l'empire romain sans pouvoir défendre le leur? Non, la grandeur de Rome n'est pas le prix de son respect pour ces dieux, puisque ce respect est postérieur

à sa grandeur ! Car, quoique Numa soit le premier auteur de vos superstitions, néanmoins vous n'aviez de son temps, ni statues, ni temples pour frustrer de ses hommages le Dieu véritable. La religion était frugale, les cérémonies pauvres : on voyait seulement quelques autels en gazon, des vases grossiers, un peu de fumée qui s'en élevait; mais le dieu ne paraissait nulle part. En un mot, les Romains n'étaient pas religieux avant d'être grands; ils ne sont donc pas grands parce qu'ils étaient religieux.

Et d'ailleurs, je le demande, comment seraient-ce le respect des Romains pour les dieux et leurs scrupuleux hommages qui leur auraient valu l'empire, puisque leur empire n'a pu s'accroître que par le mépris des dieux? En effet, les royaumes et les empires, si je ne me trompe, s'établissent par les guerres, s'agrandissent par les victoires. Or, les guerres et les victoires entraînent nécessairement la ruine des cités. Les cités ne peuvent être ruinées sans que les dieux en souffrent. Les murailles et les temples s'écroulent à la fois; le sang des prêtres se mêle à celui de leurs concitoyens; les mêmes mains enlèvent l'or sacré et l'or profane. Ainsi autant de trophées des Romains, autant de sacriléges; autant de triomphes sur les peuples, autant de triomphes sur les dieux. Leurs simulacres sont encore captifs. Ces dieux, s'ils sentent quelque chose, n'aiment pas les auteurs de ces outrages. Mais non, on outrage impunément de même que l'on adore vainement des dieux qui ne sentent rien..... Ainsi, l'on ne peut faire honneur à la religion des Romains de leur grandeur, puisqu'ils n'ont pu s'agrandir qu'en outrageant la religion. Chaque nation a possédé l'empire à son tour, les Assyriens, les Mèdes, les Perses, les Égyptiens. J'en pourrais citer d'autres encore. Cependant ceux qui ont perdu l'empire, l'ont perdu malgré leur religion, leur culte et les hommages par lesquels ils cherchaient à se rendre les dieux propices..... Toutes les dominations sont tombées l'une après l'autre. Ainsi le veulent les révolutions..... Cher-

chez qui a réglé ces vicissitudes du temps. C'est le même Dieu qui règne, le même Dieu qui distribue les empires, et qui entasse les couronnes sur la tête des Romains, à peu près comme l'on rassemble dans un coffre-fort d'immenses sommes d'argent levées sur toutes les nations. Qu'est-ce que Dieu a prononcé sur leur sort? Ceux qui sont auprès de lui le savent.

CONTRE LES JUIFS.

I. Il arriva dernièrement qu'une dispute s'éleva entre un Chrétien et un prosélyte juif. La discussion se prolongea de part et d'autre jusqu'au soir, sans qu'ils eussent rien avancé. D'ailleurs le bruit de quelques auditeurs causait un tel trouble que la vérité demeura comme enveloppée d'un nuage. J'ai donc jugé à propos d'examiner avec plus de soin ce qui n'avait pu être éclairci par la discussion, et d'achever par un traité le développement de ces matières. L'occasion de défendre au nom des nations la grâce divine qui leur appartient, a eu du moins cet avantage qu'un homme, sorti des nations et qui n'est pas juif, ni de la race d'Israël par le sang, a commencé de revendiquer la loi de Dieu. Il suffirait déjà, en effet, que les nations pussent être admises à la loi de Dieu, pour qu'Israël ne fût pas en droit de répéter avec orgueil que « les nations ne sont « qu'une goutte d'eau dans un vase d'airain, qu'une paille « légère emportée par le vent. » Toutefois nous avons dans les oracles de Dieu lui-même des promesses et une garantie infaillibles, lorsqu'il jura au patriarche Abraham, « que « toutes les nations de la terre seraient bénies dans sa race ; « et à Rébecca, que deux peuples, deux nations sortiraient « de son sein, » c'est-à-dire les Juifs ou Israël, d'une part, et de l'autre, les nations ou nous-mêmes. Les deux peuples ont été nommés également nations, de peur que l'un des

deux ne s'attribuât, exclusivement à l'autre, le privilége de la grâce. Dieu, en effet, « désigna deux peuples, deux « nations, comme devant sortir du sein d'une seule femme, » et il n'attacha point la grâce à la différence des noms, mais à l'ordre de la naissance, « de manière que celui qui « naîtrait le premier, fût soumis au plus jeune, » en d'autres termes, à celui qui viendrait après. C'est dans ce sens que Dieu dit à Rébecca : « Deux nations sont en ton sein, « et deux peuples sortiront de tes entrailles : un de ces « peuples triomphera de l'autre, et l'aîné servira le plus « jeune. »

C'est pourquoi, puisqu'il est reconnu que le peuple juif est la nation qui est venue la première dans l'ordre des temps, et qu'elle a été l'aînée par la grâce de sa vocation à la loi, tandis que notre peuple est le plus jeune, attendu qu'il n'a obtenu la connaissance de la divine miséricorde que vers la fin des temps, il ne faut pas douter, suivant l'oracle sacré, que le premier peuple qui est notre aîné, c'est-à-dire le peuple juif, ne soit nécessairement asservi au plus jeune, et que le plus jeune, c'est-à-dire encore le peuple chrétien, ne triomphe de l'aîné. Car, si j'interroge les divines Écritures, j'y vois que le premier de ces deux peuples par le temps, abandonna Dieu pour servir des idoles, et transfuge de la divinité, s'agenouilla devant de vils simulacres, témoin ce que le peuple dit à Aaron : « Faites-nous des dieux qui marchent devant nous. » Aussitôt que l'or qui provenait des bracelets des femmes et des anneaux des hommes, eut été fondu par la flamme, et que la tête d'un stupide animal fut sortie de la fournaise, Israël, répudiant son Dieu, rendit hommage à l'idole en ces mots : « Voilà les dieux qui nous ont tirés de la terre « d'Égypte. » Il en fut de même plus tard, quand les rois leur commandaient. Nous les voyons adorer avec Jéroboam des génisses d'or, honorer les bois sacrés, et se prostituer à Baal ; ce qui prouve, d'après le témoignage des divines Écritures, qu'ils ont toujours été désignés

comme coupables d'idolâtrie. Notre peuple, au contraire, c'est-à-dire le second peuple, abandonnant les idoles qu'il servait auparavant, se convertit à ce même Dieu, dont Israël s'était éloigné, ainsi que nous venons de l'exposer. Par là, le plus jeune des deux peuples triompha de l'aîné, en obtenant le bienfait de la faveur divine dont Israël fut déshérité.

II. Avançons donc, et enfermons dans des lignes fixes et certaines le point capital de toute la question : il s'agit de savoir pourquoi il faudrait croire que le Dieu qui créa l'universalité des êtres, qui gouverne le monde tout entier, qui forma l'homme de ses mains, qui sema sur la terre tous les peuples sans exception, n'aurait donné sa loi par Moïse que pour un seul peuple, au lieu de la donner pour toutes les nations. D'abord s'il ne l'avait promulguée pour toutes indistinctement, il n'eût pas permis aux prosélytes des nations de l'embrasser. Mais ainsi qu'il convient à la bonté et à la justice de Dieu, puisqu'il est le créateur du genre humain, il établit pour toutes les nations la même loi, dont il prescrivit l'observance dans des temps par lui déterminés, quand il l'a voulu, à qui il l'a voulu et comme il l'a voulu. En effet, au berceau du monde, il donna sa loi à Adam et à Ève, en leur défendant de toucher au fruit de l'arbre planté dans le milieu du paradis, et en les avertissant que s'ils enfreignaient cet ordre, ils mourraient de mort. Cette loi leur eût suffi si elle avait été respectée, puisque, dans cette loi imposée à Adam, nous trouvons le germe caché de tous les préceptes qui se développèrent ensuite dans la loi mosaïque, c'est-à-dire : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur et de « toute ton ame. — Tu aimeras ton prochain comme toi-« même. — Tu ne tueras point. — Tu ne commettras point « l'adultère. — Tu ne déroberas point. — Tu ne porteras « pas faux témoignage. — Honore ton père et ta mère. — « Tu ne désireras point le bien d'autrui. » La loi primitive donnée à Adam et à Ève dans le paradis, est comme la

mère de tous les préceptes de Dieu. En un mot, s'ils avaient aimé le Seigneur leur Dieu, ils n'eussent point violé son précepte; s'ils avaient aimé leur prochain, c'est-à-dire eux-mêmes, ils n'eussent point cru aux suggestions du serpent, et ils n'eussent point été homicides contre eux-mêmes en se privant de l'immortalité, parce qu'ils avaient enfreint le précepte de Dieu. De même, ils se fussent abstenus du larcin, s'ils n'avaient pas goûté secrètement du fruit de l'arbre, et s'ils ne s'étaient pas cachés sous son ombre pour échapper aux regards de Dieu. Ils n'eussent pas été enveloppés dans la même ruine que le démon, père du mensonge, s'ils n'avaient pas cru sur sa parole qu'ils deviendraient semblables à Dieu. Par là, ils n'eussent pas offensé la bonté paternelle de ce Dieu, qui les avait formés du limon de la terre, comme s'il les avait tirés du sein d'une mère. S'ils n'avaient pas désiré le bien d'autrui, ils n'eussent pas goûté du fruit défendu. Ainsi dans cette loi générale et primitive, dont Dieu avait borné l'observance au fruit d'un arbre, nous reconnaissons implicitement tous les préceptes qui devaient germer plus tard et en leur temps dans la loi postérieure.

Il appartient au même législateur qui avait d'abord établi le précepte, de le retirer ensuite, parce que c'est à celui qui avait commencé à former des justes qu'il appartient d'achever de les instruire. Pourquoi s'étonner, en effet, que le fondateur de la loi l'accroisse, et que celui qui l'a commencée la perfectionne? En un mot, avant la loi de Moïse, gravée sur des tables de pierre, j'affirme qu'il exista une loi non écrite, mais comprise et observée par nos pères, en vertu des lumières naturelles. Comment Noé aurait-il été trouvé juste, si la justice de la loi naturelle ne l'eût pas précédé? D'où vient qu'Abraham a été regardé comme l'ami de Dieu, sinon par l'équité et la justice de la loi naturelle? D'où vient que Melchisédech est appelé « prêtre du Très-Haut, » si avant le sacerdoce de la loi lévitique, il n'y a pas eu de lévites qui offrissent

à Dieu des sacrifices ? En effet, la loi ne fut donnée à Moïse que postérieurement aux patriarches mentionnés tout à l'heure, quand le peuple fut sorti de l'Égypte, et après un intervalle de beaucoup d'années. Enfin quatre cent trente ans s'étaient écoulés lorsque la loi fut donnée à Abraham. Nous reconnaissons par là qu'il y avait une loi de Dieu avant Moïse lui-même ; qu'elle ne commença point seulement à l'Horeb, au mont Sinaï ou au désert, mais que, remontant au paradis, elle fut modifiée pour les patriarches, et après eux pour les Juifs, selon la nature des temps. Il ne s'agit donc plus de nous arrêter à la loi de Moïse comme à la loi principale, mais de nous attacher à celle qui est venue ensuite, que Dieu manifesta également pour les nations à une époque déterminée, et dont les prophètes nous signalèrent les progrès ainsi que la réforme. Par conséquent, nous devons croire que la loi ayant été donnée par Moïse pour un temps déterminé, elle a été observée et gardée temporairement. N'allons pas enlever à Dieu la puissance qui modifie les préceptes de la loi pour le salut de l'homme, d'après les besoins des temps.

Enfin, à celui qui prétend qu'il faut encore observer le sabbat comme un moyen de salut, et la circoncision du huitième jour, à cause de la menace de mort qui y est attachée, je dirai : Montrez-nous qu'autrefois les justes ont fêté le sabbat, qu'ils ont circoncis leur chair, et qu'ils sont devenus amis de Dieu par ces pratiques. S'il est vrai que la circoncision purifie l'homme, pourquoi Dieu, qui crée Adam incirconcis, ne se hâte-t-il pas de le circoncire, même après qu'il a péché, puisque la circoncision purifie ? Il est certain qu'en le plaçant dans le paradis, tout incirconcis qu'il était, il lui donna le gouvernement du paradis. Ce même Dieu qui plaça notre premier père dans le paradis, sans l'assujétir à la circoncision et à la célébration du sabbat, loua aussi par la même conséquence son fils Abel, qui lui offrait des sacrifices sans être circoncis, sans observer le jour du sabbat, et il ratifia ce qu'il

lui offrait dans la simplicité du cœur, tandis qu'il repoussa le sacrifice de Caïn, son frère, « parce qu'il ne partageait « pas également ce qu'il offrait. » Noé n'était pas circoncis; il ne célébrait pas le sabbat. Dieu ne le sauva pas moins du déluge. Que dis-je ? Il transporta hors de ce monde le juste Énoch, qui ne connaissait ni la circoncision ni le sabbat, et qui n'a pas encore goûté de la mort, afin que ce candidat de l'éternité nous attestât que nous pouvons plaire également au Dieu de Moïse, sans le fardeau de la loi mosaïque. « Melchisédech, prêtre du Très-« Haut, » fut appelé au sacerdoce de Dieu, sans observer la circoncision ni le sabbat. Enfin Loth, frère d'Abraham, nous prouve encore cette vérité, puisque c'est aux mérites de sa justice, et non à la pratique de la loi, qu'il dut d'être épargné dans l'incendie de Sodome.

III. — Abraham, dites-vous, a été circoncis. — D'accord; mais il fut agréable à Dieu avant d'être circoncis; toutefois il ne célébra point le sabbat. Il avait reçu en effet la circoncision, mais la circoncision qui était le signe de ce temps, et non une prérogative de salut. Enfin, les patriarches qui le suivirent ne furent pas circoncis, témoin ce Melchisédech qui, tout incirconcis qu'il est, « offre le « pain et le vin à Abraham qui, déjà circoncis, revient du « combat. »

— Mais le fils de Moïse, ajoutez-vous, aurait été mis à mort par l'ange, si Séphora, sa mère, n'eût pris une pierre très-aiguë pour le circoncire. De là péril de mort, par conséquent, pour quiconque néglige la circoncision.

— A cela je réponds que, si la circoncision était un gage indispensable du salut, Moïse n'eût pas négligé de circoncire son fils le huitième jour, puisqu'il est certain que Séphora fut contrainte par l'ange de le faire en chemin. Remarquons-le. La circoncision forcée d'un seul enfant ne put l'imposer à tout un peuple et convertir en loi cette obligation. Car Dieu, sachant bien qu'il donnait cette observance à Israël, à titre de signe, mais non de salut,

ordonne que le fils de Moïse, chef futur de son peuple, soit marqué de la circoncision, afin qu'au jour où il commencerait à donner au peuple, par l'intermédiaire de Moïse, le précepte de la circoncision, le peuple ne méprisât point cette observance, en la voyant déjà pratiquée sur le fils de son chef. Encore un coup, la circoncision n'était qu'un signe caractéristique, qui servirait à faire reconnaître Israël à la fin des temps, lorsqu'il lui serait interdit d'entrer dans la cité sainte à cause de ses crimes, ainsi que l'attestent les oracles des prophètes : « Votre « terre sera déserte ; vos villes seront la proie des flammes ; « des étrangers dévoreront votre patrie sous vos yeux. « Elle sera désolée comme le champ que l'ennemi a dé-« vasté. La fille de Sion a été abandonnée comme la hutte « après la saison des fruits, comme une cabane dans un « champ de concombres, comme une ville ruinée. » Voilà pourquoi le prophète leur adresse immédiatement ces reproches : « J'ai engendré des fils ; je les ai nourris ; mais « ils m'ont méprisé. » Et ailleurs : « Lorsque vous tendrez « les mains vers moi, je détournerai les yeux ; vous redou-« blerez de prières et je n'écouterai point, car vos mains « sont pleines de sang. » Et encore : « Malheur à la na-« tion perverse, au peuple chargé de crimes, à la race « d'iniquité, à ces enfants corrupteurs ! Ils ont abandonné « l'Éternel, ils ont blasphémé le saint d'Israël. »

Dieu a donc voulu, par un trait de sa providence, donner à Israël la circoncision comme un signe qui pût le faire reconnaître, lorsque viendrait le temps où l'entrée de Jérusalem lui serait interdite, à cause des crimes que nous avons rappelés plus haut. Ces événements nous étaient annoncés parce qu'ils devaient s'accomplir ; et comme ils se sont accomplis sous nos yeux, nous les reconnaissons. Ainsi, de même que la circoncision charnelle, qui n'était que temporaire, a été donnée comme signe à un peuple rebelle, de même la circoncision a été donnée comme gage de salut à un peuple docile, suivant la parole du prophète

Jérémie : « Préparez la terre nouvelle et ne semez plus « sur des épines. Recevez la circoncision du Seigneur, la « circoncision du cœur. » Et ailleurs : « Voilà que les jours « viennent, dit le Seigneur, et j'établirai dans la maison « de Juda et dans la maison de Jacob une alliance nouvelle, « mais qui ne ressemblera point à celle que j'ai donnée à « leurs pères, au jour où je les ai tirés de la terre d'Égypte. »

Nous voyons par là que la première circoncision qui avait été donnée, devait cesser, pour faire place à une loi nouvelle, différente de celle qui avait été accordée à leurs pères. Ainsi l'avait signalé d'avance le prophète Isaïe. « Vers les derniers temps, la montagne où habite « le Seigneur sera connue, et la maison de Dieu sera éle- « vée au-dessus des collines, sur le sommet des monta- « gnes. Toutes les nations y accourront en foule. Et les « peuples iront en disant : Venez et montons à la mon- « tagne du Seigneur et à la maison du Dieu de Jacob. » Vous l'entendez ! non plus à la maison d'Ésaü, le fils aîné, mais à celle de Jacob qui vient après lui, c'est-à-dire de notre peuple, dont Daniel nous montre « la montagne » qui est Jésus-Christ, « taillée sans la main des hommes et « remplissant toute la terre. » Enfin, Isaïe nous annonce par les paroles suivantes, qu'une loi nouvelle sortira de la maison du Dieu de Jacob : « La loi sortira de Sion, et la « parole du Seigneur de Jérusalem. Le Seigneur jugera « les nations, » c'est-à-dire ceux de nous qui ont été appelés du milieu des nations; « alors ils changeront leurs « épées en instruments de labour, leurs lances en faucilles; « les nations ne lèveront plus le fer contre les nations; on « ne les verra plus s'exercer aux combats. »

Peut-on reconnaître à ces traits un autre peuple que nous, qui, formés par la loi nouvelle, observons ces ordonnances, après avoir vu tomber la loi ancienne, dont la dureté elle-même annonçait la future abrogation? La loi ancienne, en effet, se maintenait par la sanction du glaive, « elle arrachait œil pour œil, » et rendait outrage pour ou-

trage. La loi nouvelle, au contraire, promettait la miséricorde, apprenait aux amis de la guerre à devenir les amis de la loi, et convertissait les hostilités violentes en actes pacifiques, destinés à cultiver et à féconder la terre. Que suit-il de là? De ce qu'il avait été prédit, comme nous l'avons montré plus haut, que la loi ancienne et la circoncision charnelle cesseraient, il résulte que l'observance de la loi nouvelle et de la circoncision spirituelle s'est manifestée à nous par la soumission de la paix. « Le « peuple que je ne connaissais pas, est-il dit, m'a servi; « il m'a écouté dans la docilité du cœur. » Ainsi l'annoncèrent les prophètes. Or quel est le peuple qui ne connaissait pas Dieu, si ce n'est nous-mêmes qui l'ignorions par le passé? Qui l'a écouté dans la docilité du cœur, si ce n'est nous encore, qui avons abandonné les idoles pour nous convertir à Dieu? En effet, Israël, qui était connu de Dieu, qui avait été glorifié par lui en Egypte, qui sous sa main avait franchi la mer Rouge, qui avait été nourri de la manne dans le désert, qui avait été traité pendant quarante années à l'image de l'éternité, sans être souillé par les passions humaines, sans toucher aux aliments de ce siècle, ne mangeant que le pain des anges, Israël enfin, qu'enchaînaient à Dieu tant de bienfaits, oublia son Seigneur et son Dieu, et dit à Aaron : « Fais-nous des dieux « qui marchent devant nous; car Moïse, cet homme qui « nous a tirés de la terre d'Égypte, nous a abandonnés, et « nous ne savons ce qui lui est arrivé. » Voilà pourquoi, « nous qui n'étions pas autrefois le peuple de Dieu, nous « sommes devenus son peuple, » en recevant la loi nouvelle dont nous parlions tout à l'heure, et la circoncision nouvelle qui avait été prédite.

IV. Puisque nous avons démontré que l'abrogation de la circoncision charnelle et de la loi ancienne a eu lieu dans son temps, il nous reste encore à prouver que l'observance du sabbat n'a été aussi que temporaire. Les Juifs nous disent que, « dès l'origine, Dieu sanctifia le sep-

« tième jour, en se reposant ce jour-là des œuvres de la « création. » De là vient, ajoutent-ils, que Moïse dit au peuple : « Souvenez-vous du jour du sabbat pour le sanc« tifier. Tu ne feras ce jour-là aucune œuvre servile, » excepté ce qui concerne le salut de l'ame. Nous en concluons que nous devons célébrer le sabbat, en nous interdisant toute œuvre servile, non pas seulement le septième jour, mais dans tous les temps. Il s'agit maintenant de chercher quelle espèce de sabbat Dieu nous ordonnait de garder. Les Écritures, en effet, nous parlent d'un sabbat éternel et d'un sabbat temporaire. Le prophète Isaïe dit : « Mon ame hait vos sabbats. » Et ailleurs : « Vous avez « profané mes sabbats. » Nous reconnaissons par là que le sabbat temporaire appartient à l'homme, tandis que le sabbat éternel remonte à Dieu. C'est de ce dernier sabbat qu'il a dit d'avance par la bouche d'Isaïe : « De mois en « mois, de sabbat en sabbat, toute chair viendra et m'a« dorera dans Jérusalem, dit le Seigneur. » Cette merveille s'est accomplie à l'avénement de Jésus-Christ, lorsque toute chair, c'est-à-dire toute nation, est venue adorer dans Jérusalem Dieu le Père par Jésus-Christ son Fils, comme il avait été annoncé par le prophète : « Voilà que « les étrangers iront à toi par moi. »

Ainsi avant ce sabbat temporaire, un sabbat éternel avait été annoncé et signalé d'avance, de même qu'avant la circoncision de la chair avait été prédite la circoncision de l'esprit. Que l'on nous montre donc, ainsi que nous l'avons déjà demandé, qu'Adam observa le sabbat ; ou qu'Abel, qui offrait à Dieu une hostie sainte, lui a plu par son respect pour le sabbat ; ou qu'Énoch, qui a été miraculeusement enlevé à la terre, a honoré le sabbat ; ou que Noë, auquel échut l'honneur de construire l'arche pour sauver le genre humain du déluge, sanctifia le sabbat ; ou qu'Abraham offrit à Dieu Isaac son fils dans la célébration du sabbat ; ou bien enfin que Melchisédech admit dans son sacerdoce la loi du sabbat.

— Mais, vont nous dire les Juifs, il faut observer le sabbat depuis que le précepte en a été donné par Moïse. — Il est donc manifeste par là, qu'un précepte qui devait cesser, n'était ni éternel ni spirituel, mais seulement temporaire. Enfin, il est si vrai que la célébration de cette solennité ne réside pas dans l'observance du sabbat, c'est-à-dire du septième jour, que Jésus, fils de Navé, au moment où il assiégeait la ville de Jéricho, dit au peuple, que Dieu lui avait ordonné de recommander aux prêtres de porter l'arche d'alliance pendant sept jours autour de la ville. Le dernier tour du septième jour ne sera pas plus tôt achevé, ajoutait-il, que les remparts crouleront d'eux-mêmes. Ses ordres furent exécutés. A la fin du septième jour, les remparts tombèrent, ainsi qu'il avait été prédit. Il nous est prouvé manifestement par là que le jour du sabbat se trouva compris dans le nombre de ces sept jours. En effet, quel que soit le moment où on les fait commencer, il faut nécessairement qu'ils renferment le jour du sabbat, et que ce jour-là non-seulement les prêtres aient vaqué à une œuvre servile, mais qu'une cité tout entière ait été la proie d'Israël, qui la passa au fil de l'épée. Qu'ils aient accompli une œuvre servile, le fait n'est pas douteux, puisque, d'après l'injonction de Dieu, ils se livraient aux dépradations de la guerre. Aux temps des Macchabées, les Juifs combattirent vaillamment plus d'une fois le jour du sabbat, triomphèrent des ennemis étrangers, et par ces batailles livrées le jour du sabbat, rappelèrent la loi de leurs pères à son intention et à son but primitifs. Je n'imagine pas qu'ils aient défendu une autre loi que celle où il leur était prescrit de se souvenir du jour des sabbats. Preuve convaincante que les préceptes de cette nature ont été en vigueur pour un temps et à cause des nécessités du moment, mais que Dieu ne leur avait pas donné primitivement cette loi pour qu'elle fût éternellement observée.

V. Nous démontrons encore par là que les oblations de

la miséricorde et les sacrifices spirituels avaient été prédits. En effet, les sacrifices terrestres du fils aîné, c'est-à-dire d'Israël, nous sont figurés dès le berceau du monde par les offrandes de Caïn, tandis que nous trouvons dans celles du fils le moins âgé, d'Abel, c'est-à-dire de notre peuple, des sacrifices d'une autre nature. L'aîné présentait au Seigneur « les premiers fruits de la terre. Abel, « qui était le plus jeune des deux, présentait aussi les pre« miers nés de son troupeau. Le Seigneur regarda Abel « et ses dons; mais il ne regarda ni Caïn ni ses dons. Et « le Seigneur dit à Caïn : Pourquoi es-tu irrité et ton vi« sage abattu? Si tu fais bien, n'en recevras-tu pas le sa« laire? Si au contraire tu partages d'une manière iné« gale, n'as-tu pas péché? Calme ta colère. Ton péché se « tournera contre toi; mais tu peux encore le dominer. « Et alors Caïn dit à Abel, son frère : Sortons. Et lors« qu'ils étaient dans la campagne, Caïn s'éleva contre son « frère Abel et le tua. Et le Seigneur dit à Caïn : Où est « Abel, ton frère? Caïn répondit : Je ne sais. Suis-je le « gardien de mon frère? Et le Seigneur lui dit : Qu'as-tu « fait? La voix du sang de ton frère crie de la terre jus« qu'à moi. Voilà pourquoi tu seras maudit maintenant « sur cette terre qui a ouvert sa bouche pour recevoir le « sang de ton frère, versé par ta main; tu seras toujours « tremblant et gémissant sur la terre. Et Caïn dit au Sei« gneur : Mon iniquité est trop grande pour que je puisse « mériter le pardon. Voilà que vous me rejetez de la face « de la terre, et je fuirai votre présence, et je serai gé« missant et tremblant sur la terre, et quiconque me trou« vera, me tuera. » Nous remarquons par là que les deux sacrifices des deux peuples avaient été figurés dès l'origine.

Enfin, lorsque Moïse consignait dans le Lévitique les prescriptions sacerdotales, nous y trouvons qu'il était enjoint au peuple d'Israël de n'offrir des sacrifices en aucun autre lieu que dans la terre de la promesse, que le

Seigneur Dieu devait donner au peuple d'Israël et à ses frères, afin que quand Israël y serait introduit, il y célébrât des sacrifices et des holocaustes, tant pour les péchés que pour les ames; mais jamais ailleurs que dans la terre sainte. Pourquoi donc l'Esprit annonce-t-il ensuite, par la bouche des prophètes, qu'un jour des sacrifices seront offerts sur toute la face de la terre et en tout lieu, ainsi que le prédit Malachie, un de ces douze anges que nous appelons prophètes? « Je ne prendrai plus de présens de « votre main. Car depuis le lever du soleil jusqu'à son « couchant, mon nom est grand parmi les nations, dit le « Seigneur tout-puissant; l'on sacrifie en tout lieu, et une « oblation pure est offerte à mon nom. » David, dans les psaumes, tient le même langage : « Nations, apportez vos « hommages à Dieu : » oui sans doute, parce que la prédication des Apôtres devait retentir sur toute la terre. « Rendez à Dieu gloire et honneur; offrez des sacrifices « à son nom : prenez vos offrandes, et entrez dans son « sanctuaire. » En effet, qu'il faille apaiser Dieu par les sacrifices de l'esprit et non par ceux de la terre, nous le lisons ainsi : « Un cœur contrit et humilié est l'offrande « qui plaît à Dieu. » Et ailleurs : « Offrez à Dieu un sa- « crifice de louanges, et rendez au Très-Haut vos hom- « mages. » Ainsi, voilà un sacrifice spirituel de louanges annoncé formellement, et « un cœur contrit et humilié « est l'offrande qui plaît au Seigneur. » Conséquemment, d'une part, réprobation des sacrifices charnels dont Isaïe parle en ces termes : « Quel fruit me revient-il de la « multitude de vos victimes, dit le Seigneur? » et de l'autre, promesses d'un sacrifice spirituel et agréable au Seigneur, comme l'annoncent les prophètes : « Quand même « vous m'offririez de la farine de froment, vos sacrifices « sont inutiles; je les ai en horreur. » Il ajoute encore : « Qu'ai-je besoin de vos holocaustes, de la graisse de vos « animaux, du sang des génisses, des agneaux et des boucs? « Lorsque vous tendrez les mains, je ne vous exaucerai

« point. Qui a demandé ces offrandes à vos mains? » Ecoutez, au contraire, ce qu'il dit des sacrifices spirituels : « Des sacrifices purs et sans tache seront offerts à mon « nom en tout lieu, dit le Seigneur. »

VI. Maintenant qu'il est manifeste pour nous qu'il a été prédit un sabbat temporaire et un sabbat éternel, une circoncision charnelle et une circoncision spirituelle, une loi temporaire et une loi éternelle, des sacrifices charnels et des sacrifices spirituels, la conséquence veut qu'aux temps où ces préceptes charnels avaient été donnés au peuple Juif, ait succédé le temps où devaient cesser la loi et les cérémonies anciennes, pour faire place aux promesses de la loi nouvelle, à la connaissance des sacrifices spirituels et à l'accomplissement de la nouvelle alliance, puisque nous avons été éclairés « par cette lumière d'en haut, « nous qui étions assis dans les ténèbres et dans l'ombre « de la mort. » Par conséquent, comme nous avons établi plus haut que les prophètes avaient prédit une loi nouvelle, différente de celle qui avait été donnée à leurs pères, lorsque le Seigneur les tira de la terre d'Égypte, nous sommes dans la nécessité de montrer et de prouver, d'une part, que la loi ancienne a cessé; d'autre part, que la loi nouvelle qui avait été promise est maintenant en vigueur. Avant tout, il faut examiner d'abord si le législateur nouveau, l'héritier de l'alliance nouvelle, le pontife des sacrifices nouveaux, le purificateur de notre circoncision, l'observateur du sabbat éternel, est encore attendu pour abroger la loi ancienne, établir l'alliance nouvelle, offrir des sacrifices nouveaux, supprimer les cérémonies anciennes et l'ancienne circoncision, puisqu'il annonce qu'il a un sabbat particulier et « un royaume nouveau qui « n'aura point de fin. » En deux mots, nous avons à chercher si l'auteur de la loi nouvelle, l'observateur du sabbat spirituel, le pontife des sacrifices éternels, le maître éternel du royaume éternel, est venu ou non. S'il est venu, il faut le servir. S'il n'est pas venu, il faut l'attendre,

pourvu qu'il soit manifeste qu'à son avénement les préceptes de la loi ancienne doivent céder la place aux lumières de la loi nouvelle. Le premier principe qu'il s'agit d'établir, c'est que la loi ancienne et les prophètes n'auraient pu cesser, si celui dont cette même loi et ces mêmes prophètes annonçaient l'avénement, n'était pas descendu sur la terre.

VII. La discussion est donc engagée sur ce terrain : Le Christ dont l'avénement était annoncé, est-il venu? ou bien attendons-nous encore le Christ qui doit venir? Pour le démontrer, nous avons besoin d'examiner les temps que les prophètes avaient marqués pour l'avénement de Jésus-Christ, afin que, si nous reconnaissons qu'il a paru aux temps marqués par eux, nous soyons fermement convaincus qu'il est ce même Christ annoncé par les prophètes, et auquel les nations devaient croire. Puis, quand il sera certain qu'il est venu, force nous sera de croire invinciblement qu'il a donné la loi nouvelle, et que le Testament nouveau s'est accompli pour nous en lui et par lui. Nous le savons, en effet, les Juifs ne nient pas que Jésus-Christ doive descendre parmi nous, puisqu'ils mettent toute leur espérance dans son avénement. Nous n'avons pas besoin de nous étendre davantage sur ce point. N'avons-nous pas le témoignage de tous les prophètes, et particulièrement d'Isaïe, lorsqu'il dit : « Voici ce que dit « le Seigneur Dieu au Christ mon Seigneur : Je t'ai pris « par la main pour t'assujétir les nations; je briserai pour « toi les forces des rois; les portes des villes s'ouvriront « en ta présence, et aucune d'elles ne te sera fermée? » Nous avons vu cette merveille s'accomplir. Qui Dieu le Père prend-il par la main, si ce n'est Jésus-Christ, son Fils, que toutes les nations ont écouté, c'est-à-dire, dans lequel ont cru toutes les nations, et dont le Psalmiste nous désigne ainsi les Apôtres chargés de prêcher son nom : « Leur parole s'est répandue dans tout l'univers; « elle a retenti jusqu'aux extrémités de la terre? » Je le

demande, en quel autre les nations ont-elles cru, sinon en Jésus-Christ, qui est déjà venu? En quel autre ont cru les nations, « Parthes, Mèdes, Élamites, et ceux qui ha-« bitent la Mésopotamie, l'Arménie, la Phrygie, la Cap-« padoce, le Pont, l'Asie, la Pamphylie, l'Égypte, cette « partie de la Libye qui est près de Cyrène, et les étran-« gers venus de Rome? » En qui ont cru les Juifs qui hataient alors Jérusalem et les autres nations, telles que les différentes races des Gétules, les frontières multipliées des Maures, les dernières limites des Espagnes, les nations des Gaules, les retraites des Bretons, inaccessibles aux Romains, mais subjuguées par le Christ; les Sarmates, les Daces, les Germains, les Scythes, tant de nations cachées, tant de provinces, tant d'îles qui nous sont inconnues, et que par conséquent il nous serait impossible d'énumérer?

Dans tous ces lieux retentit le nom de Jésus-Christ, qui est déjà venu et qui règne, comme le Dieu « en présence « de qui se sont ouvertes les portes des cités, et pour qui « nulle n'a été fermée; — devant qui toutes les portes de « fer ont été brisées, et toutes les portes d'airain ouver-« tes. » Quoiqu'il faille entendre ces paroles dans un sens spirituel, qui signifie que les cœurs de chacun de nous, assiégés de diverses manières par le démon, ont été ouverts par la foi de Jésus-Christ, il n'en est pas moins vrai qu'elles se sont accomplies à la lettre, puisque le peuple de Jésus-Christ est déjà répandu dans tous les lieux. Qui donc aurait pu régner en tous lieux, sinon Jésus-Christ, Fils de Dieu, qui nous était annoncé comme devant régner éternellement sur toutes les nations? Salomon régna, il est vrai, mais seulement dans les limites de Juda, et les frontières de son empire ne s'étendirent que de Bersabée à Dan. Darius régna, il est vrai, sur les Babyloniens et les Parthes, mais il n'a point assujéti toutes les nations. Pharaon, et après lui tous les souverains de ce nom, régnèrent sur l'Égypte, mais sur l'Égypte seule. Ainsi, Na-

buchodonosor, aidé de ses lieutenants, poussa ses conquêtes de l'Inde à l'Éthiopie; là expirait sa puissance. Ainsi Alexandre le Macédonien, maître un moment de l'Asie entière et des contrées qu'il avait vaincues, ne légua point son empire à ses héritiers. Ainsi le Germain n'a pas encore permis à l'étranger de franchir ses barrières. Le Breton est retranché derrière l'Océan qui l'environne. L'impatience du Maure, et la barbarie du Gétule est tenue en échec par les Romains, pour la contenir dans ses limites. Que dirai-je des Romains eux-mêmes qui n'ont pas trop de leurs légions pour garder les frontières de leur empire, et qui n'ont jamais pu les transporter au-delà de ces nations? Il n'en est pas de même de Jésus-Christ : son nom et sa puissance ont pénétré dans tous les lieux du monde. Partout on croit à lui; il est honoré par toutes les nations que nous venons de nommer; partout il règne, partout il est adoré; partout on lui paie un tribut égal; point de roi qui trouve auprès de lui plus de faveur; point de Barbare qui soit accueilli avec moins de joie; point de privilége de rang ou de naissance qui détermine les mérites. Le même pour tous, il commande également à tous, seul roi, seul juge, seul Seigneur et seul Dieu de l'univers. Comment hésiteras-tu de croire ce que nous affirmons, quand tout cela s'accomplit sous nos yeux?

VIII. Il faut donc examiner les temps prédits et marqués pour la naissance de Jésus-Christ, pour sa passion et pour la dissipation, c'est-à-dire pour la ruine de Jérusalem. Daniel dit en effet : « La cité sainte et le Saint des saints « seront dissipés par le chef qui doit venir, et le temple « sera renversé jusque dans ses fondements. » Cherchons donc quels sont les temps où devait apparaître Jésus-Christ, notre chef. Nous les trouverons consignés dans Daniel. Après les avoir calculés, nous prouverons que Jésus-Christ est venu, non-seulement d'après les temps marqués, mais d'après les signes qui devaient l'accompagner, et les miracles qu'il a opérés. Nous établissons cette dé-

monstration par les événemens qui devaient suivre sa venue, ainsi que le déclare la prophétie, afin que nous croyions tout à la fois à la certitude de la prédiction, comme à l'accomplissement de la prédiction. Telle est donc la nature de la prophétie de Daniel sur Jésus-Christ, qu'il annonça dans quel temps et à quelle époque il devait délivrer les nations, ajoutant de plus que la cité déicide serait ruinée après la passion du Seigneur. En effet, voici en quels termes il s'exprime : « En la première an« née de Darius, fils d'Assuérus, de la race des Mèdes, qui « régna sur le royaume des Chaldéens, moi, Daniel, j'ai « compris dans les livres le nombre des années. Et pen« dant que je parlais encore en ma prière, voilà que Ga« briel, que j'avais vu en une vision au commencement, « vola soudain, et me toucha au temps du sacrifice du « soir. Et il m'enseigna, et il me parla, et il me dit : « Daniel, maintenant je suis venu afin de t'enseigner et « que tu comprennes. La parole est sortie dès le commen« cement de tes prières; mais je suis venu pour te dire que « tu es l'homme de désirs : toi donc, médite la parole, et « comprends la vision. Les soixante-dix semaines sont « abrégées sur ton peuple et sur la sainte cité, afin que « la prévarication soit consommée, et que le péché prenne « fin, et que l'iniquité soit effacée, et que la justice éter« nelle paraisse, et que la vision soit accomplie, ainsi « que la prophétie, et que le Saint des saints reçoive « l'onction. Sache donc et comprends : Depuis la fin de « la parole où Jérusalem sera de nouveau réédifiée, « jusqu'au Christ roi, il y aura sept semaines et demie et « soixante-deux semaines et demie; et de nouveau se« ront édifiées la place publique et les murailles au mi« lieu de la joie; et les temps seront renouvelés. Et après « ces soixante-douze semaines, le Christ sera mis à mort; « ce peuple ne sera plus son peuple; et avec un chef qui « doit venir, il dissipera la cité et le sanctuaire; et ils « seront égorgés comme dans une inondation jusqu'à la

« fin de la guerre, qui ne finira que par une ruine com-
« plète. Et il confirmera l'alliance pour plusieurs. Dans « une semaine et la moitié d'une semaine, mon oblation « et mon sacrifice cesseront, et l'abomination de la déso-
« lation sera dans le temple, et persévèrera jusqu'à la « consommation et la fin (1). »

Remarquons donc le terme fixé par le prophète, et avec quelle justesse il a prédit que soixante-dix semaines s'écouleraient, après lesquelles, « ils seraient édifiés en lar-
» geur et en longueur, et les temps seraient renouvelés, » s'ils recevaient Jésus-Christ. Mais Dieu qui lisait dans l'avenir, et qui savait bien qu'après l'avoir reçu, ils le persécuteraient et le mettraient à mort, se résuma et dit : « Dans soixante-deux semaines il naîtra, et le Saint des « saints recevra l'onction. Mais, quand sept semaines et « demie se seront accomplies, il souffrira, et après une « semaine et demie, la ville sera détruite, » c'est-à-dire au temps où les sept semaines et demie auront été révolues. Il ajoute en effet : « La cité et le sanctuaire seront « dissipés par un chef qui doit venir, et ils seront im-
« molés comme dans une inondation, et il détruira le « temple jusque dans ses fondements. »

Mais comment prouvons-nous que Jésus-Christ est venu au bout de soixante-deux semaines et demie ? Nous commencerons à compter de la première année de Darius qui est le temps où la vision se montre aux yeux de Daniel. Car il dit : « Comprends et retiens bien ces paroles dont « je te suis garant. » Voilà pourquoi nous devons partir de la première époque de Darius, époque où Daniel eut cette vision. Maintenant, comment les années sont-elles remplies jusqu'à l'avénement de Jésus-Christ? Darius régna dix-neuf ans. Artaxerce en régna quarante. Ensuite vint Ochus, le même que Cyrus, qui en régna vingt-trois.

(1) Ce passage, cité par Tertullien, offre quelques différences avec la Vulgate.

Argus ne fut sur le trône qu'un an. Un autre Darius, du nom de Mélas, l'occupa pendant vingt-deux ans; Alexandre-le-Macédonien pendant douze. Ensuite, après Alexandre, qui avait régné sur les Perses et les Mèdes qu'il avait vaincus, et qui avait établi son trône à Alexandrie, puisqu'il lui donna son nom, Soter régna trente-cinq ans dans cette même Alexandrie. Ptolémée-Philadelphe, son successeur, en régna trente-neuf. Il fut remplacé par Évergète, dont le règne fut de vingt-cinq ans. Puis vint Philopator qui en régna dix-sept. Épiphane, après lui, en régna vingt-quatre; un autre Évergète, vingt-neuf; un autre Soter, trente-huit; Ptolémée, encore trente-huit; Cléopâtre, vingt ans et six mois. Cléopâtre régna concurremment avec Auguste pendant treize ans. Après Cléopâtre, Auguste en régna encore quarante-trois; car le nombre de toutes les années de l'empire d'Auguste fut de cinquante-six. Or, nous voyons que Jésus-Christ naît, après la mort de Cléopâtre, la quarante-unième année de l'empire d'Auguste. Le même Auguste vécut encore quinze ans, après la naissance de Jésus-Christ. De Cléopâtre à la naissance de Jésus-Christ, il ne restera donc plus que quarante-un ans, ce qui fait quatre cent trente-sept ans six mois.

Par-là sont complétées les soixante-douze semaines et demie qui équivalent à quatre cent trente-huit ans et demi, jusqu'à la naissance de Jésus-Christ, époque où « la « justice éternelle a paru, où le Saint des saints, c'est-à- « dire le Christ, a reçu l'onction, où la vision et la pro- « phétie ont été scellées, et où ont été remis les péchés » qui sont pardonnés par la foi au nom de Jésus-Christ à tous ceux qui croient en lui.

Mais que signifient ces mots : « La vision et la prophétie « ont été scellées? » Comme tous les prophètes annonçaient de Jésus-Christ qu'il devait venir et souffrir, la prophétie ayant eu son accomplissement par son avénement, le prophète disait que la vision et la prophétie

étaient *scellées,* parce que Jésus-Christ, en accomplissant tout ce que les prophètes avaient autrefois prédit sur sa personne, est comme le sceau et la consommation de tous les prophètes. En effet, depuis son avénement et sa passion, il n'y a plus ni vision ni prophète qui l'annoncent comme devant venir. Si cela n'est pas vrai, que les Juifs nous montrent donc quelques volumes écrits par les prophètes depuis Jésus-Christ ou les miracles visibles de quelques anges, tels que les prophètes en avaient vus jusqu'à l'avénement de Jésus-Christ qui est descendu parmi nous, ce qui a été le sceau ou la consommation de la vision et de la prophétie.

C'est avec raison que l'évangéliste a dit : « La loi et les « prophètes vont jusqu'à Jean-Baptiste. » Car une fois que le Christ eut été baptisé, c'est-à-dire qu'il eut sanctifié les eaux dans son baptême, la plénitude des grâces spirituelles de la loi ancienne, se concentra dans le Christ, qui scellait la vision et toutes les prophéties, qu'il accomplit par son avénement. Voilà pourquoi Daniel dit avec une grande exactitude que son avénement « était le sceau de la vision » et de la prophétie. »

Après avoir montré que le nombre des années et le temps des soixante-deux semaines et demie étant révolu, Jésus-Christ vint au monde, voyons comment sont remplies les sept semaines et demie que nous avons retranchées des premières semaines. Auguste vit encore quinze ans après la naissance de Jésus-Christ. Il a pour successeur Tibère qui gouverne l'empire pendant vingt-deux ans, sept mois, vingt jours. Jésus-Christ endura sa passion la quinzième année de cet empire, à l'âge d'environ trente ans (1). Après Tibère vient Caïus César, le même que Caligula, il règne trois ans, sept mois et treize jours ; Néron, neuf ans, neuf mois, treize jours ; Galba, sept mois, six

(1) La chronologie de Tertullien est fautive dans quelques points, et diffère de celle des Evangélistes ainsi que de celle de saint Jérôme.

jours; Othon, trois mois, cinq jours; Vitellius, huit mois, dix jours. Vespasien triompha des Juifs dans la première année de son règne, ce qui fait cinquante-deux ans, six mois, car il régna neuf ans. Ainsi se complètent pour les Juifs les soixante-dix semaines prédites par Daniel jusqu'au jour de leur ruine. Avec l'accomplissement de ces années et la ruine des Juifs, cessèrent dans cette contrée les oblations et les sacrifices qui ne purent jamais depuis ce moment y être célébrés. Car toute onction y est anéantie depuis la passion de Jésus-Christ. Il était annoncé que l'onction « serait détruite, » ainsi qu'il est prédit dans les Psaumes : « Ils ont percé mes mains et mes pieds. » La sanglante immolation s'accomplit vers la fin des soixante-dix semaines, pendant le règne de Tibère, sous le consulat de Rubellius Géminus et de Fufius Géminus, au mois de mars, dans les temps de Pâque, le huitième jour des calendes d'avril, premier jour des azymes, où Moïse avait recommandé de manger l'agneau vers le soir. Toute la synagogue des enfants d'Israël l'immola donc en disant à Pilate qui voulait le délivrer : « Que son sang soit sur « nous et sur nos enfants ; » et encore : « Si vous le délivrez, « vous n'êtes pas l'ami de César, » afin que tout ce qui était écrit sur sa personne pût avoir son accomplissement.

IX. Commençons donc à prouver que la naissance de Jésus-Christ fut annoncée par les prophètes. Isaïe parle ainsi : « Écoutez, maison de David ; n'est-ce donc pas assez « pour vous de lasser la patience des hommes? Faut-il que « vous lassiez encore la patience de Dieu ? C'est pourquoi « le Seigneur vous donnera lui-même ce signe : Voilà que « la Vierge concevra et enfantera un fils, et il sera appelé « Emmanuel, ce qui signifie : Dieu avec nous. Il se nour-« rira de lait et de miel. — Car, avant que l'enfant puisse « nommer son père et sa mère, il détruira la puissance de « Damas, et il enlevera les dépouilles de Samarie devant « le roi d'Assur. »

— Eh bien ! disent ici les Juifs, nous en appelons à la

prophétie d'Isaïe, et nous demandons si ce nom que le prophète lui donne et tous les caractères qu'il lui attribue conviennent véritablement au Christ qui est déjà venu. Isaïe annonce qu'il « se nommera Emmanuel, qu'il dé-« truira la puissance de Damas, et qu'il enlevera les dé-« pouilles de Samarie en présence du roi d'Assur. » Or, ajoutent-ils, celui qui est venu n'est pas connu sous ce nom, et n'a jamais fait la guerre.

—Nous, au contraire, nous croyons devoir les avertir de relire tout ce qui se rattache à ce chapitre. En effet, au mot *Emmanuel*, est jointe sa signification « Dieu avec nous, » afin que l'on examine moins l'expression que son sens. « Emmanuel, » mot hébreu : Emmanuel, particulier à sa nation; « Dieu avec nous, » signification commune à tous. Or, je le demande, cette appellation, « Dieu avec « nous, » représentation exacte du mot Emmanuel, ne se vérifie-t-elle point dans le Christ, depuis que ce soleil de justice a brillé sur le monde? Tu ne pourrais le nier, je l'imagine. Car ceux qui ont abandonné le judaïsme pour croire à Jésus-Christ, depuis qu'ils croient en lui, répètent : « Dieu est avec nous, » quand ils prononcent le mot Emmanuel. Il est donc attesté que l'Emmanuel des oracles est déjà descendu, puisque Emmanuel, c'est-à-dire, « Dieu « avec nous, » est venu.

Les Juifs se laissent encore abuser par les mots, lorsque dans « cette puissance de Damas que Jésus-Christ « doit détruire, dans ces dépouilles de Samarie qu'il em-« porte en face du roi d'Assur, » ils s'opiniâtrent à voir les présages d'un Christ conquérant, sans faire attention aux déclarations qui précèdent : « Avant que l'enfant sache « nommer son père et sa mère, il détruira la puissance « de Damas et il emportera les dépouilles de Samarie en « face du roi d'Assur. » Il est bon d'examiner auparavant l'énonciation de l'âge de cet enfant, pour voir si sa faiblesse, qui ne comporte pas encore un rôle d'homme, ne répugne pas davantage à un rôle de général. En vé-

rité, c'est par le vagissement de son berceau que le nouveau-né appellera ses peuples aux armes; c'est avec la trompette et non avec le hochet qu'il donnera le signal du combat. Que lui parlez-vous d'armes, de cheval, ou de rempart pour découvrir l'ennemi? C'est du sein de l'esclave qui le porte, c'est des bras ou des épaules de sa nourrice qu'il l'observe, et au lieu de mamelles, c'est Damas et Samarie qu'il va subjuguer. Que les nouveau-nés s'élancent parmi vous au combat, séchant d'abord au soleil leurs membres frottés d'huile, puis armés de langes et recevant du beurre pour solde, je n'ai plus rien à dire: ils savent lancer le javelot avant de tourmenter le sein qui les allaite! Parlons sérieusement: si, d'après les lois de la nature, l'apprentissage de la vie précède partout celui de la milice, s'il est indispensable de connaître le nom de son père et de sa mère avant d'abattre l'orgueil de Damas, il faudra conclure de ces expressions qu'elles sont figurées.

— Mais l'enfantement d'une Vierge ne contredit pas moins la nature, ajoutent-ils, et cependant il faut croire le prophète.

— Oui, et avec justice. Il a préparé ma foi à une chose incroyable, en me disant qu'elle me servirait de signe: « C'est pourquoi le Seigneur vous le donnera comme un « signe. Voilà qu'une vierge concevra et enfantera un « fils. » Si ce n'eût pas été quelque nouveauté prodigieuse, le signe eût semblé peu digne de Dieu. En effet, vous avez beau alléguer, pour renverser la foi de quelques-uns à ce divin oracle, ou attirer à vous quelques ames simples et crédules, que les livres saints n'ont point voulu parler ici d'une vierge, mais d'une jeune fille, mensonge absurde, qui se réfute par lui-même, nous écrierons-nous! Un événement aussi commun que la conception et la maternité chez une jeune fille pouvait-il être signalé comme un prodige? Mais une vierge mère! voilà un signe auquel j'ai raison de croire. Il n'en va pas de même d'un

conquérant nouveau-né : j'y chercherais vainement la raison du signe.

Après cette naissance à laquelle est attaché un signe, arrive un ordre de circonstances moins élevées. « L'enfant « mangera le miel et le beurre. » Là point de signe; car ceci appartient à l'enfance; mais « la puissance de Damas « qu'il doit renverser, et les dépouilles de Samarie qu'il « emportera en face du roi d'Assur, » renferment encore un signe mystérieux. Ne perdez pas de vue l'âge de l'enfant; cherchez le sens de la prophétie; faites mieux ! restituez à la vérité ce que vous ne voulez pas croire. Alors s'évanouissent les obscurités de la prédiction aussi bien que l'incertitude de son accomplissement. En effet, laissez-nous ces Mages de l'Orient, déposant aux pieds de l'enfant-Dieu l'hommage de l'or et de l'encens; et le Christ à son berceau, sans armes, sans combats, aura enlevé les dépouilles de Samarie ! Outre que la richesse principale de l'Orient réside dans son or et ses parfums, comme personne ne l'ignore, il est certain que l'or constitue aussi la force des autres nations. Témoin ce passage de Zacharie : « Juda « s'unira à Jérusalem pour les vaincre, et il amassera les « richesses des nations, l'or, l'argent et les étoffes pré- « cieuses en grand nombre. » David entrevoyait déjà l'honneur rendu à son Dieu, quand il disait : « L'or de l'Arabie « lui sera donné; » et ailleurs : « Les rois d'Arabie et de « Saba mettront à ses pieds leurs offrandes. » L'Orient, en effet, fut presque toujours gouverné par des Mages, et Damas était autrefois comptée comme une dépendance de la Syrie, avant que la distinction des deux Syries l'incorporât à la Syrophénicie. Le Christ, en recevant l'hommage de son or et de ses parfums, conquit donc spirituellement sa puissance.

Quant aux dépouilles de Samarie, il faut entendre par là les Mages eux-mêmes, qui, après avoir connu le Christ, après être venus le chercher sur la foi de son étoile, leur témoin et leur guide; après l'avoir adoré humblement

comme leur monarque et leur Dieu, représentaient par leur foi nouvelle dans le Christ les dépouilles enlevées à Samarie, c'est-à-dire à l'idolâtrie vaincue. En effet, au lieu de l'idolâtrie, le prophète a nommé allégoriquement Samarie, diffamée par ses superstitions et sa révolte contre Dieu, sous le roi Jéroboam. Est-ce la première fois que les Écritures emploient une transposition de termes pour désigner des crimes semblables? Salomon appelle vos chefs des magistrats de Sodome; il nomme votre peuple, peuple de Gomorrhe, quoiqu'il y eût déjà long-temps que ces villes étaient détruites. Ailleurs le Seigneur dit à Israël par son prophète : « Votre père était Amorrhéen et votre « mère Céthéenne; » non pas qu'ils fussent sortis du même sang, mais parce qu'ils avaient imité les prévarications de ces peuples. Et à qui adresse-t-il ces reproches? A ces mêmes enfants qu'il « avait autrefois engendrés et nourris, » disait-il. Ainsi encore l'Égypte signifie souvent, dans son langage, la flétrissure attachée au monde de l'idolâtrie et de la malédiction. Ainsi encore Babylone, sous la plume de notre Évangéliste, représente la grande cité romaine, immense, orgueilleuse de sa domination, et se baignant dans le sang des martyrs. Tel est aussi le sens du nom de Samaritains donné aux Mages : ils sont dépouillés, disent nos livres saints, parce qu'ils avaient participé aux superstitions idolâtriques de Samarie.

Quant à ces paroles : « En présence du roi d'Assur, » elles figurent le démon qui croit affermir son royaume, quand il détourne les saints de la religion de Dieu.

Cette explication est confirmée par plusieurs autres textes sacrés, où Jésus-Christ est représenté par quelques armes symboliques et des expressions figurées, sous la forme d'un conquérant. Je ne veux que la confrontation avec ces passages, pour convaincre les Juifs. « Ceignez « votre glaive, ô le plus puissant des rois, » s'écrie David. Il est vrai; mais que lisons-nous précédemment sur le Christ? « Il surpasse en beauté les plus beaux des enfants

« des hommes. La grâce est répandue sur ses lèvres. » En vérité, je ris d'entendre le prophète complimenter sur l'éclat de sa beauté et la grâce de ses lèvres un conquérant qu'il ceignait tout à l'heure de son glaive pour les combats. « Grandis, prospère, triomphe, ajoute-t-il. « Triomphe pour la vérité, la douceur, la justice. » Je le demande, sont-ce là les œuvres du glaive? ou plutôt, ne produit-il pas les œuvres les plus opposées à la douceur et à la justice, la ruse, la cruauté, la barbarie, fruits inévitables des combats?

Examinons donc si ce glaive, dont les opérations sont si différentes, ne serait pas différent, c'est-à-dire, s'il ne serait pas la parole divine, glaive à deux tranchants, aiguisé par les deux Testaments, celui de la loi ancienne et de la loi nouvelle, aiguisé par son équité autant que par sa sagesse, et rendant à chacun selon ses œuvres. Le Christ de Dieu dont le prophète exaltait tout à l'heure la grâce et la beauté, a donc pu s'armer mystiquement, loin du tumulte des camps et des combats, du glaive de la parole divine. Voilà l'épée dont David ceignait sa cuisse, lorsqu'il annonçait qu'il viendrait sur la terre accomplir les ordres de son père. « Ta droite se signalera par d'éclatantes mer« veilles, » ajoute-t-il. Oui, par la vertu de la grâce spirituelle, d'où émane la connaissance du Christ : « Tes flè« ches sont brûlantes. » Allusion à ses commandements qui volent d'un bout du monde à l'autre, menaces, châtimens, contritions du cœur qui percent et pénètrent la conscience de chacun. « Les peuples tomberont à tes pieds, » pour l'adorer humblement. Voilà les combats et les guerres du Christ; voilà comment il a emporté sur ses épaules les dépouilles non-seulement de Samarie, mais de toutes les nations. Reconnais donc aussi des dépouilles allégoriques dans des mains qui portent des armes allégoriques! Ainsi le Christ descendu parmi nous sera d'autant moins belliqueux, qu'Isaïe ne l'annonçait pas comme un conquérant de la terre.

— Mais, disent les Juifs, si le Christ qui doit venir n'est pas appelé Jésus, pourquoi celui qui est venu porte-t-il le nom de Jésus-Christ?

— Eh bien! reconnais la nature de ton erreur. Quand il s'agit de donner pour successeur à Moïse le fils de Navé, quel nom fut substitué à Osée, son premier nom? Ne commença-t-il point à s'appeler Josué ou Jésus? — Assurément, réponds-tu. — Eh bien! sous ce symbole se cachait l'avenir. Comme Jésus-Christ devait introduire dans la terre promise, où coulent des ruisseaux de lait et de miel, disons mieux, comme il devait introduire dans les royaumes de la vie éternelle et ses incomparables béatitudes, le second peuple, qui n'est autre que nous-mêmes, qui nous égarions dans les déserts du siècle; comme ce n'était point à Moïse par l'ancienne loi, mais à Jésus-Christ par la grâce de la loi nouvelle, qu'il était donné d'accomplir cette heureuse révolution, et de nous circoncire avec la pierre mystérieuse, c'est-à-dire avec les préceptes de Jésus-Christ, car il est souvent représenté sous ce symbole, le chef du peuple hébreu fut destiné à figurer d'avance cette merveille, et consacré sous le nom de Jésus. Car celui qui s'entretenait avec Moïse était le Fils de Dieu en personne qui se laissait toujours voir, puisque « personne n'a jamais vu Dieu le Père sans mourir. » Il est donc certain que c'est le Fils de Dieu lui-même qui parlait alors à Moïse, et qui dit au peuple: « Voilà que j'envoie « mon ange devant vous afin qu'il vous précède, vous « garde en votre voie, et vous introduise au lieu que je « vous ai préparé. Respectez-le, écoutez ses ordres, et ne « le méprisez point; car il ne vous pardonnera point quand « vous aurez péché, parce que *mon nom* est en lui. » En effet, c'était Josué ou Jésus, et non Moïse, qui devait introduire le peuple dans la terre promise. Mais pourquoi l'appela-t-il son ange? A cause des merveilles qu'il devoit opérer (vous lisez de vos propres yeux les merveilles opérées par Jésus, fils de Navé), et à cause de son mi-

nistère prophétique, en vertu duquel il promulguait les volontés divines. C'est ainsi que l'Esprit saint, parlant au nom du Père, par la bouche du prophète, appelle du nom d'*ange* le céleste précurseur de Jésus-Christ : « Voilà « que j'envoie devant ta face, » c'est-à-dire devant la face de Jésus-Christ, « mon ange, afin qu'il te prépare la voie. » Ce n'est pas la première fois que l'Esprit saint donne le nom d'*anges* à ceux que Dieu a établis les ministres de sa puissance. Le même Jean-Baptiste est appelé non-seulement l'ange de Jésus-Christ, mais le flambeau qui brille devant ses pas. « J'ai allumé le flambeau de mon « Christ, » dit le roi Psalmiste. Voilà pourquoi le Christ, qui venait accomplir les prophètes, dit aux Juifs : « Il « était une lampe ardente et brillante, » non-seulement parce qu'il « lui préparait les voies dans le désert, » mais encore parce qu'en « montrant l'Agneau de Dieu, il éclai- « rait les esprits des hommes » par sa prédication, afin qu'ils reconnussent l'Agneau dans la personne de celui dont Moïse annonçait la passion. Ainsi Josué s'appelle Jésus, à cause du mystère futur de son nom. Car le Christ confirma lui-même le nom qu'il lui avait donné en voulant qu'il ne s'appellât ni Ange ni Osée, mais Jésus. Tu le vois ; les deux noms conviennent également au Christ de Dieu.

Mais comme la Vierge dont il fallait que le Christ naquît, ainsi que nous l'avons dit plus haut, devait sortir de la race de David, le prophète s'exprime sans figure dans ce qui suit : « Un rejeton naîtra de la tige de Jessé, » c'est-à-dire de Marie, « et une fleur s'élevera de ses ra- « cines. L'esprit du Seigneur reposera sur lui, esprit de « conseil et de force, esprit de science et de piété, es- « prit de la crainte du Seigneur. » Je le demande, à qui d'entre les hommes convenait l'universalité des dons spirituels, si ce n'est à Jésus-Christ seul, que le prophète compare à une fleur, à cause de sa grâce, et qu'il rattache à la tige de Jessé, parce qu'il devait en sortir par

Marie, sa mère? Jésus-Christ, en effet, naquit à Bethléem; il appartenait à la famille de David, ainsi que Marie, de qui est né le Christ, est inscrite dans le recensement des Romains. Puisque les prophètes annonçaient d'avance qu'il sortirait de la tige de Jessé, et qu'il donnerait au monde l'exemple de l'humilité, de la patience, de la résignation, examinons si quelqu'un est venu avec ce caractère. L'homme dans lequel nous reconnaîtrons chacun de ces traits sera le Christ en personne. J'entends le prophète qui me dit: « C'est un homme de douleurs, familia« risé avec la misère. Il a été conduit à la mort comme « une brebis; il n'a pas plus ouvert la bouche que l'a« gneau muet sous la main qui le tond. — Il ne dispute « point; il ne crie point; sa voix n'éclate point au dehors; « il ne foule pas aux pieds le roseau brisé, » c'est-à-dire la foi chancelante d'Israël, « il n'éteint pas le lin qui « fume encore, » c'est-à-dire les lueurs passagères des nations; loin de là, il les ravive aux rayons de sa lumière. Il ne peut différer du Christ des prophéties. Il faut que chacun des actes du Christ qui est venu, se reconnaisse d'après la règle des Écritures qui l'ont annoncé.

Nous lisons qu'il se distingue, si je ne me trompe, à un double caractère, la prophétie et le miracle. Nous parcourrons chacun de ces caractères. Nous aurons achevé la discussion actuelle, si nous montrons que le Christ nous avait été annoncé comme prédicateur. Témoin ces paroles d'Isaïe: « Crie avec force; ne te lasse point; fais retentir ta « voix comme les éclats de la trompette; annonce à mon « peuple ses crimes, à la maison de Jacob ses prévarica« tions. Chaque jour ils m'interrogent, ils veulent savoir « mes voies. Comme un peuple ami de l'innocence et qui « n'aurait point violé ma loi, etc..... » Qu'il dût opérer des miracles par la vertu de son Père, Isaïe le déclare encore: « Voilà que notre Dieu amènera la vengeance due « à sa gloire. Il vient lui-même en personne; c'est lui qui « nous sauvera. Alors les malades seront guéris, les yeux

« de l'aveugle verront, et l'oreille des sourds entendra. « Le boîteux bondira comme le cerf; la langue du muet « sera prompte et rapide, » et enfin toutes les autres merveilles qu'opéra le Christ, et que vous ne niez pas vous-mêmes, puisque vous avez dit : « Nous te lapidons, non « pour les œuvres que tu fais, mais parce que tu les fais « le jour du sabbat. »

X. — Vous refusez de croire à sa passion et à sa mort, parce que, selon vous, il n'avait pas été prédit que le Christ expirerait sur la croix. D'ailleurs, comment croire, ajoutez-vous, que Dieu ait livré son Fils à un genre de mort si honteux, quand il avait dit lui-même : « Maudit « celui qui est suspendu au bois! » — L'examen du fait doit précéder ici le sens de cette malédiction. Le Seigneur avait dit dans le Deutéronome : « Lorsqu'un homme aura « commis un crime digne de mort, il mourra et vous le « suspendrez au bois; mais il sera enseveli le même jour, « parce que celui qui est suspendu au bois est maudit de « Dieu; et vous prendrez garde de ne pas souiller la terre « que le Seigneur votre Dieu vous aura donnée en pos- « session. » Ce n'est donc pas Jésus-Christ que son Père maudit dans ce genre de mort. Loin de là, il a établi cette distinction, que tout homme qui, coupable d'un crime digne de mort, et condamné à mourir, expirerait suspendu au bois, serait maudit de Dieu, parce qu'il était suspendu au bois en punition de ses crimes. Mais d'ailleurs le Christ, dont le mensonge ne souilla jamais les lèvres, qui fut un modèle accompli de justice et d'humilité, ne fut pas livré à ce genre de mort comme châtiment de ses iniquités, ainsi que nous l'avons exposé plus haut, mais pour accomplir les prédictions des prophètes qui vous désignaient comme les instruments de sa mort; témoin encore ce que l'Esprit du Christ chantait d'avance dans les Psaumes : « Ils me rendaient le bien pour le mal. — J'ai payé « ce que je ne devais pas. — Ils ont percé mes pieds et « mes mains. — Ils ont mêlé le fiel à mon breuvage, et ils

« ont présenté à ma soif du vinaigre. — Ils ont tiré au sort « ma tunique, » et enfin les mille outrages dont il avait été prédit que vous l'abreuveriez. Il endura donc toutes ces indignités, non pas pour quelque œuvre qui lui fût personnelle, mais pour accomplir les Écritures sorties de la bouche des prophétes. Il fallait donc que la prédiction retraçât d'avance le mystère de sa passion. Plus il contrariait la raison humaine, plus il devait exciter de scandale, annoncé sans voiles. Plus il était magnifique, plus il était nécessaire de le cacher sous de saintes ténèbres, afin que la difficulté de comprendre nous fît recourir à la grâce de Dieu. Voilà pourquoi, dès l'origine, Isaac, conduit par son père comme une victime, et portant lui-même le bois de l'immolation, figure la mort de Jésus-Christ, victime abandonnée par son Père et portant le bois de sa passion. Joseph est encore un symbole du Christ. Et ce n'est pas seulement, car je ne veux pas retarder ma course, ce n'est pas seulement dans Joseph, persécuté par ses frères, et vendu en Égypte pour la cause de Dieu, que nous retrouvons le Sauveur trahi et vendu par les Juifs, ses frères, dans la personne de Judas; la ressemblance éclate jusque dans les bénédictions. « Sa beauté est celle du taureau « premier né; ses cornes sont celles de l'oryx; avec elles, « il frappera les peuples et les poussera jusqu'aux extré« mités de la terre. »

Je le demande, est-ce quelque animal puissant, ou quelque monstre fabuleux que présage cet emblême? Non sans doute. Ce taureau mystérieux, c'est Jésus-Christ, juge terrible pour les uns, rédempteur plein de mansuétude pour les autres. Ces cornes, ce sont les extrémités de la croix; car dans l'antenne d'un navire, qui figure une partie du bois sacré, on donne le nom de cornes à ses extrémités. Enfin, l'oryx à la corne unique, désigne le tronc de l'arbre sur lequel il s'étendra. Cornes symboliques, c'est par leur vertu que mon Christ enlève tous les jours les nations par la foi, en les transportant de la terre

au ciel, et qu'au dernier jour, il les précipitera, par le jugement, du ciel sur la terre.

Ce même taureau reparaîtra encore dans les mêmes Écritures, lorsque Jacob étendant sa bénédiction sur Siméon et Lévi, c'est-à-dire sur les scribes et les pharisiens, — car cette race est fille de Siméon et de Lévi, — le patriarche s'écrie d'une voix prophétique : « Siméon et Lévi « ont consommé l'iniquité par leur secte, » la secte qui a persécuté Jésus-Christ. « Mon ame n'est point entrée dans « leurs complots ; mon cœur ne s'est point uni à leurs as- « semblées, lorsque leur fureur a égorgé des hommes ; » quels hommes, sinon les prophètes ? « et que, dans leur « vengeance, ils ont percé les membres du taureau, » c'est-à-dire du Christ qu'ils ont immolé comme les prophètes, et sur lequel ils ont assouvi leur haine en le clouant à un gibet. Au reste, leur reprocher, après le massacre des prophètes, d'avoir mis à mort quelque animal, serait par trop ridicule, s'il s'agissait ici d'un taureau vulgaire.

Que dire de Moïse, priant assis et les mains étendues, pendant que Josué ou Jésus combattait Amalec ? Pourquoi cette attitude, lorsque au milieu de la consternation publique, et pour rendre sa prière plus agréable, il aurait dû fléchir les genoux en terre, meurtrir sa poitrine, et rouler son visage dans la poussière ? Pourquoi ? sinon parce que là où combattait le nom de Jésus qui devait terrasser un jour le démon, il fallait arborer l'étendard de la croix, par laquelle Josué devait remporter la victoire. Que signifie encore le même Moïse, après la défense de se tailler aucune image, dressant un serpent d'airain au haut d'un bois, et livrant aux regards d'Israël le spectacle salutaire d'un crucifié, pendant que des milliers d'Hébreux étaient dévorés par les serpents en punition de leur idolâtrie ? C'est que là encore était représentée la puissance miraculeuse de la croix dont la vertu triomphait de l'antique dragon ; c'est que tout homme mordu par les serpents,

c'est-à-dire par les anges du démon, pour être guéri de la blessure de ses péchés, n'avait qu'à regarder et à croire ce mystérieux symbole de la croix de Jésus-Christ, qui lui promettait le salut.

Poursuivons! Si tu as lu dans le Psalmiste : « Le Seigneur « a régné du haut du bois, » j'attends l'explication de ce texte. Car tu ne me diras pas sans doute qu'il s'agit probablement de quelque roi des Juifs terminant ses jours sur un gibet, et non pas de Jésus-Christ qui a régné ensuite, en triomphant de la mort par la passion de la croix. De même, nous lisons dans Isaïe : « Un enfant nous est « né. » Mais qu'y a-t-il là de nouveau, si ce n'est pas du Fils de Dieu lui-même qu'il nous dit : « Un enfant nous a « été donné : il porte sur ses épaules le signe de sa domi-« nation? » Parle! où est le monarque qui porte sur ses épaules le signe de la domination, au lieu d'un diadème sur sa tête, ou d'un sceptre à sa main, ou de quelque marque distinctive dans ses habits? Mais le roi nouveau des siècles nouveaux, Jésus-Christ, a seul porté sur ses épaules la puissance d'une gloire nouvelle et la preuve de sa grandeur, c'est-à-dire la croix, afin que, conformément à la prophétie précédente, « le Seigneur régnât du haut « du bois. »

C'est encore de ce bois que vous deviez dire, ainsi que nous le montre Dieu par la bouche de Jérémie : « Venez ! « jetons le bois sur son pain; retranchons-le de la terre « des vivants, afin que son nom soit effacé pour jamais. » En effet, le bois fut jeté sur son corps. Le Seigneur lui-même éclaircit dans la suite ce mystère, « quand il nomma « son corps, » le même pain que le prophète avait appelé autrefois figurément son corps. Te faut-il d'autres preuves que la croix de Notre-Seigneur a été prédite? Ouvre le psaume vingt-unième, où est contenue la passion du Christ, qui chante ainsi d'avance toute sa gloire : « Ils ont percé « mes pieds et mes mains. » Voilà bien le supplice particulier de la croix. Il n'est pas moins clair quand il in-

voque le secours de son Père : « Sauvez-moi de la gueule « du lion, » c'est-à-dire de la mort; « détournez de ma « faiblesse les cornes de l'oryx, » c'est-à-dire les extrémités de la croix, ainsi que nous l'avons exposé plus haut. Est-ce David qui fut attaché à un gibet? Est-ce de quelque roi d'Israël ou de quelque prophète, que l'on perça les pieds et les mains? Non; point d'autre crucifié que celui qui fut crucifié par tout un peuple avec tant d'appareil!

Maintenant si la dureté de votre cœur rejette ces explications et s'en moque, il me suffit, nous l'avons prouvé, que la mort de Jésus-Christ ait été prédite, pour que je sois en droit de conclure qu'elle s'est consommée par le supplice de la croix, quoique l'Écriture ait gardé le silence sur le genre de mort, et que je ne puisse attribuer la mort de la croix qu'à celui dont la mort était annoncée. Je n'ai besoin que d'un mot d'Isaïe pour attester tout à la fois sa mort, sa passion et sa sépulture. « Il a été conduit « à la mort par les crimes de mon peuple. — On lui ré- « servait la sépulture de l'impie; il a été enseveli dans le « tombeau du riche, parce qu'il a ignoré l'iniquité, que « le mensonge n'a jamais souillé ses lèvres, que le Sei- « gneur a voulu délivrer son ame de la mort. » Il dit encore ailleurs : « Sa sépulture a été enlevée du milieu des « hommes. » Point de sépulture sans mort; point de sépulture enlevée du milieu des hommes, sans résurrection. Enfin il ajoute aussitôt : « Voilà pourquoi je lui donnerai « en partage un peuple nombreux; il distribuera lui- « même les dépouilles des forts. » De quel autre s'agit-il? sinon de celui qui naquit, comme nous l'avons montré plus haut, « pour que son ame fût livrée à la mort. » Déclarer que cette grâce était le dédommagement de ses outrages et de sa mort, c'était déclarer en même temps qu'il arriverait à cette gloire par sa mort, c'est-à-dire après sa mort par sa résurrection.

Les ténèbres couvrirent la terre en plein midi le jour de sa mort. Le prophète Amos n'a pas oublié cette circon-

stance : « En ce jour-là, dit le Seigneur Dieu, je ferai « disparaître le soleil en plein midi, et au milieu de la « lumière, j'obscurcirai la face de la terre. Je changerai « vos jours de fête en jours de deuil, et vos cantiques de « joie en lamentations; je couvrirai tous les reins d'un « cilice; je placerai l'ignominie sur toutes les têtes; je « plongerai Israël dans les larmes comme à la mort d'un « fils unique, et tous ceux qui sont avec lui auront leur « jour de douleur. » N'est-ce pas là ce que Moïse prophétisait que vous feriez au commencement du premier mois de l'année, lorsqu'il enjoignait à tout le peuple d'Israël d'immoler l'agneau vers le soir, et qu'il annonçait d'avance que vous célébreriez dans l'amertume la solennité de ce jour, c'est-à-dire la Pâque des azymes? Car « c'est la « Pâque du Seigneur, » ajoutait-il; en d'autres termes, c'est la passion de Jésus-Christ. La prophétie a eu son accomplissement. Vous avez mis à mort Jésus-Christ, le premier jour des azymes. Et afin que la prédiction se vérifiât, le jour se convertit aussitôt en nuit; des ténèbres couvrirent la face de la terre en plein midi; et c'est ainsi que « Dieu changea vos jours de fête en deuil, et vos cantiques « de joie en lamentations. » Que dirai-je encore? La captivité et la dispersion qui vous frappèrent après la passion de Jésus-Christ, avait encore été prédite par l'Esprit saint.

XI. Oui, Ezéchiel annonce votre ruine, comme châtiment de votre déicide, et il l'annonce non pas seulement pour le siècle dans lequel elle s'est déjà consommée, mais pour le grand jour des vengeances qui viendra ensuite. Calamité universelle! personne n'en sera délivré, s'il n'est marqué du sang de ce même Jésus-Christ que repoussent vos dédains. Car il est écrit : « Le Seigneur me « dit : Vois-tu, fils de l'homme, ce que les anciens d'Israël « font dans les ténèbres, et ce que chacun d'eux pratique « dans le secret de sa maison. Ils ont dit : Le Seigneur ne « nous voit point; le Seigneur a délaissé la terre; et il

« me dit : Si tu te tournes d'un autre côté, tu verras des « abominations plus grandes que celles-ci. Et il me con- « duisit à l'entrée de la porte du Seigneur, qui regarde « du côté du septentrion; et voilà des femmes assises, « pleurant Thamnuz. Et le Seigneur me dit : Fils de « l'homme, vois-tu ce qu'ils font? La maison de Juda se « fait-elle donc un jeu du crime, pour s'abandonner ainsi « à l'iniquité? Mais si tu te tournais d'un autre côté, tu « verrais des abominations plus grandes encore. Et il me « conduisit dans le parvis intérieur de la maison du Sei- « gneur, et voilà qu'à l'entrée du temple du Seigneur, « entre le vestibule et l'autel, vingt-cinq hommes environ « tournaient le dos au temple du Seigneur, le visage à « l'orient, et ils adoraient le lever du soleil. Et il me dit : « Vois-tu, fils de l'homme, ce qu'ils font? C'était donc peu « à la maison de Juda d'avoir fait les abominations qu'ils « ont faites ici, puisqu'ils ont comblé la mesure de leur « impiété, et qu'ils m'ont abreuvé d'outrages. Ainsi donc « j'agirai dans ma fureur; mon œil n'épargnera pas, et « je n'aurai point pitié. Et lorsqu'ils crieront à mes oreilles « à haute voix, je ne les écouterai point. Plus de pardon « pour eux. — Et il cria à mes oreilles d'une voix forte, « disant : Ceux que ma vengeance appelle pour visiter la « ville sont proches; chacun d'eux tient en main un in- « strument de mort. Et voilà que six hommes venaient du « chemin de la porte supérieure qui regarde vers l'aqui- « lon; et dans la main de chacun d'eux un instrument de « mort. Un autre au milieu d'eux, revêtu d'une robe de « fin lin, portait sur les reins une ceinture de saphir. Et « ils entrèrent; et ils se tinrent près de l'autel d'airain. « Et la gloire du Dieu d'Israël descendit du chérubin où « elle réside dans la partie découverte de la maison; et « elle appela celui qui était vêtu d'une robe de lin, et qui « portait sur les reins une ceinture de saphir. Et le Sei- « gneur lui dit : Passe à travers la ville, au milieu de Jé- « rusalem, et marque d'un *Tau* le front des hommes qui

« pleurent et qui gémissent sur toutes les abominations « qui se font au milieu d'elle. Et il dit aux six hommes, « moi entendant: Suivez-le et passez au travers de la ville, « et frappez; que votre œil n'épargne pas, et n'ayez pas « pitié. Frappez le vieillard, le jeune homme, la jeune « fille, l'enfant et les femmes; frappez jusqu'à la mort; « mais ne tuez aucun de ceux sur le front desquels vous « verrez le *Tau*. Et commencez par mon sanctuaire. »

Le sacrement de ce signe mystérieux, qui préludait d'avance à la vie des hommes, et dans lequel les Juifs ne devaient pas croire, a été annoncé par plusieurs symboles. Moïse le désignait encore dans l'Exode, lorsqu'il disait : « Le Seigneur vous chassera de la terre dans laquelle vous « entrerez. Dispersés parmi les nations, vous n'y trou« verez aucun repos; vous n'aurez pas seulement où re« poser la plante de vos pieds. Car le Seigneur vous don« nera un cœur tremblant, des yeux languissants et une « ame dévorée de douleurs. Votre vie sera comme en sus« pens devant vous, et vous ne croirez point à votre vie. » La prophétie s'étant donc accomplie par son avénement, c'est-à-dire par sa naissance, que nous avons exposée plus haut, et par sa passion, dont nous avons fourni d'irrécusables témoignages, voilà pourquoi Daniel disait que « la « vision et la prophétie étaient scellées, » parce que le Christ est le sceau et la consommation de tous les prophètes, en accomplisant tout ce qu'ils ont annoncé sur sa personne. Car, après son avénement et sa passion, « il n'y a plus ni « vision ni prophétie. » Il a eu raison de dire, par conséquent, que sa présence parmi nous est le sceau de la vision et de la prophétie.

Pour nous, en supputant les années, et en montrant que les soixante-deux semaines et demie étaient révolues, nous avons prouvé que Jésus-Christ était venu, c'est-à-dire qu'il s'était fait chair. De plus, avoir fourni la démonstration que Jésus-Christ a souffert la passion à la fin des sept semaines et demie retranchées aux précédentes, c'est avoir

établi qu'avec l'expiration de ces soixante-dix semaines et la destruction de la ville, ont dû cesser également l'onction sacerdotale et les sacrifices.

Il nous suffit pour le moment d'avoir parcouru rapidement tout ce qui concerne le Christ, d'où il résulte qu'il s'est montré tel qu'il était annoncé, ne fût-ce que par cette concordance avec les Écritures que nous avons rapportées, outre que le plus grand nombre les interprète avec nous contre les Juifs. En effet, ils n'oseraient ni révoquer en doute, ni contester ce qui a été écrit et que nous produisons contre eux. D'une part, comment nier des choses parfaitement d'accord avec les divines Écritures? De l'autre, est-il possible de ne pas reconnaître comme accomplis les événements qui, d'après la prophétie, devaient suivre la passion de Jésus-Christ? En effet, le plan prophétique n'aurait pas eu son accomplissement, si Jésus-Christ, après lequel devait s'accomplir tout ce qui était annoncé, n'était pas venu pour attester que toutes les prophéties avaient eu leur consommation.

XII. Regarde toutes les nations sortant de l'abime des erreurs humaines, pour arriver à la connaissance du Seigneur Dieu créateur et de son Christ, Dieu comme lui! Puis, nie, si tu l'oses, qu'un si merveilleux événement ait été prédit! Je t'arrête aussitôt par ces paroles que le Père adresse à son Fils dans le Psalmiste : « Tu es mon « fils; je t'ai engendré aujourd'hui. Demande-moi, et je « te donnerai les nations pour héritage, et les extrémités « de la terre pour empire. » Tu ne seras pas mieux fondé à l'appeler fils de David au lieu de Christ, encore moins à prétendre que l'empire de la terre a été promis à David qui ne régna que sur la nation juive, plutôt qu'à Jésus-Christ qui règne sur tout l'univers par la foi à son Évangile. Écoute encore Isaïe : « Moi le Seigneur, je t'ai appelé « dans les secrets de ma justice pour ouvrir les yeux des « aveugles, » c'est-à-dire de ceux qui étaient plongés dans l'erreur, « pour briser les liens des captifs, » c'est-à-dire

pour les délivrer de la servitude du péché ; « pour arracher à la maison de leur prison, » c'est-à-dire de la mort, « tous ceux qui étaient assis dans les ténèbres » de l'ignorance. Si toutes ces merveilles s'accomplissent par Jésus-Christ, confessons-le ! elles n'ont été prédites que pour Jésus-Christ seul, dans qui nous les voyons s'accomplir.

XIII. Puisque les enfants d'Israël prétendent que nous sommes dans l'erreur, quand nous reconnaissons un Christ déjà descendu parmi nous, empruntons aux Écritures elles-mêmes une prescription qui leur prouve que le Christ qui était annoncé est déjà venu. Toutefois, nous leur avons déjà prouvé, par le témoignage des temps et les calculs de Daniel, que le Christ est venu comme il avait été prédit. Il fallait d'abord qu'il naquît dans Bethléem, ville de Juda. Car il est écrit dans le prophète : « Et toi, Bethléem, tu « n'es pas la plus petite des villes de Juda ; c'est de toi « que sortira le chef qui gouvernera mon peuple d'Israël. » Si le chef qui, selon toutes les prophéties, devait sortir de la tribu de Juda et naître à Jérusalem, n'est pas encore né, il faut qu'il sorte un jour de la tribu de Juda et qu'il naisse à Bethléem. Mais nous remarquons que dans cette ville de Bethléem, il ne reste plus aujourd'hui un seul membre de la race d'Israël. Il y a plus. Depuis que la défense en a été portée, aucun Juif ne peut même demeurer dans le voisinage de cette contrée, si bien que la menace du prophète s'est accomplie à la lettre : « Votre « terre est déserte ; vos villes sont la proie des flammes, » c'est-à-dire (hélas ! vous l'avez vu à l'époque de votre guerre), « des étrangers, sous vos yeux, ont dévoré votre « patrie ; elle est désertée comme le champ que l'ennemi « a dévasté. » Ailleurs le prophète parle ainsi : « Vous « verrez votre roi dans toute sa splendeur. » Qu'est-ce à dire? Vous verrez Jésus-Christ opérant des merveilles en l'honneur de Dieu son Père ; vous porterez au loin vos « regards sur la terre de Juda. » Repoussés de votre terre natale par une rigueur que vous n'avez que trop méritée,

il ne vous est permis que de la contempler de loin. « Votre « ame sera dans la frayeur, » poursuit le prophète. Oui, sans doute, au moment de votre désastre. Je le demande, comment « un chef naîtra-t-il de la Judée ? » Comment « sortira-t-il de Bethléem, » ainsi que l'annoncent les divins oracles des prophètes, puisqu'aujourd'hui il ne reste plus dans la Judée un seul homme d'Israël de la race de qui puisse naître le Christ ? S'il n'est pas encore venu, ainsi que l'affirment les Juifs, de qui donc recevra-t-il l'onction, lorsqu'il sera venu ? En effet, la loi dit : « Il n'est « pas permis de conférer dans la captivité l'onction qui « consacre les rois. » Or, si l'onction n'est plus avec eux, ainsi que l'a prophétisé Daniel en ces mots : « L'onction « sera détruite, » il n'y a donc plus d'onction chez eux, puisqu'ils n'ont plus ni le temple ni l'autel où réside l'onction qui faisait les rois. Si donc l'onction n'existe plus, qui donnera l'onction au chef qui naîtra dans Bethléem ? ou bien, comment sortira-t-il de Bethléem, puisqu'il n'y a plus dans Bethléem aucun homme du sang d'Israël ?

Enfin montrons de nouveau, d'après les prophètes, que le Christ a déjà souffert, qu'il est déjà remonté aux cieux, et qu'il en descendra un jour, comme le prophète l'annonce.

Nous lisons dans Daniel que la ville devait être ruinée de fond en comble après son premier avénement. L'événement s'est accompli sous nos yeux. En effet, « la ville « et le sanctuaire, dit l'Écriture, seront dissipés avec le « chef, » avec le chef, incontestablement, qui devait sortir de Bethléem et de la tribu de Juda. Il est manifeste par là que la ville devait être ruinée après que son chef y aurait subi sa passion ; ainsi le déclarent les témoignages des prophètes : « J'ai tendu les bras pendant tout le jour à un « peuple incrédule, révolté contre moi, et qui marche « dans une voie mauvaise à la suite de ses pensées. » Même langage dans les Psaumes : « Ils ont percé mes pieds et « mes mains ; ils ont compté tous mes os. Ils m'ont regardé,

« ils m'ont considéré attentivement. — Ils m'ont présenté « du vinaigre pour apaiser ma soif. » Ce n'est pas David qui a souffert toutes ces cruautés, pour avoir le droit de se les appliquer à lui-même, mais le Christ qui a été crucifié. On ne perce d'ailleurs les pieds et les mains qu'à celui qui est suspendu au bois. De là vient que David prédisait que le Seigneur régnerait du haut du bois. Car le même prophète annonçait ailleurs les fruits merveilleux de ce bois, lorsqu'il disait : « La terre a enfanté son fruit. » Oui, cette terre vierge que n'avaient pas encore arrosée les pluies, que les ondées n'avaient pas encore fécondée, cette terre de laquelle l'homme fut formé autrefois, de laquelle Jésus-Christ est né aujourd'hui d'une Vierge, selon la chair.

« Le bois, est-il dit encore, a porté son fruit. » Non pas ce bois qui, dans le Paradis, donna la mort à nos premiers parents, mais le bois de la passion de Jésus-Christ, « où a « été suspendue la vie à laquelle vous n'avez pas cru. » Bois mystérieux ! C'est par sa vertu que Moïse corrigeait autrefois l'amertume des eaux de Mara, lorsque, dans le désert, elles rendirent la vie au peuple qui allait mourir de soif, de même que nous autres, infidèles, arrachés à la nuit du siècle dans laquelle nous étions ensevelis et travaillés par une soif mortelle, c'est-à-dire privés des salutaires breuvages de la parole divine, nous avons bu l'eau du baptême, adoucie par le bois sacré de la passion, et avons recouvré la vie par cette même foi qu'Israël a répudiée, suivant cette parole de Jérémie : « Envoyez au « loin, et interrogez avec soin : y eût-il jamais rien de « semblable ? Les nations ont-elles changé leurs dieux, « ces dieux, vains simulacres ? Et mon peuple a changé « sa gloire pour une idole ! Le ciel en a frémi d'épou- « vante. » Quand et comment le ciel a-t-il pu frémir d'épouvante ? Incontestablement lorsque Jésus-Christ a souffert. « Et il a tressailli d'horreur, dit Amos, et le so- « leil s'est obscurci au milieu du jour. »

Quand donc a-t-il tressailli d'horreur, sinon dans la passion de Jésus-Christ, au moment « où la terre trembla, « où le voile du temple se déchira, et où les tombeaux « s'ouvrirent? » Pourquoi cela? « Parce que mon peuple « a fait deux maux; il m'a abandonné, moi la source d'eau « vive, pour se creuser des citernes, fosses entr'ouvertes « qui ne peuvent retenir l'eau; » sans aucun doute lorsqu'ils ont refusé de recevoir Jésus-Christ, « qui est la « source d'eau vive. » Ils ont commencé à se creuser des citernes sans fond, c'est-à-dire, ils ont formé parmi les nations où ils sont dispersés, des synagogues dans lesquelles ne réside plus l'Esprit saint comme il résidait autrefois dans le temple, avant l'avénement de Jésus-Christ, qui est le temple véritable de Dieu.

C'est à cette soif de l'Esprit divin que le prophète Isaïe faisait allusion dans ces mots: « Mes serviteurs seront « dans l'abondance, et vous, vous aurez faim; mes ser- « viteurs seront désaltérés, et vous, vous aurez soif; vous « pousserez des hurlemens dans l'amertume de votre « cœur. Votre nom sera pour mes élus un nom d'impré- « cation; le Seigneur vous perdra, et donnera à ses ser- « viteurs un autre nom qui sera béni sur toute la terre. »

Nous rencontrons encore au livre des Rois le mystère de ce bois symbolique. Lorsque les enfants des prophètes coupaient du bois sur les bords du Jourdain, le fer de leurs haches se détacha et roula dans le fleuve. Le prophète Elisée survient. Ils lui demandent de retirer du fleuve le fer qui y était tombé. L'homme de Dieu, ayant pris un morceau de bois, le plongea aussitôt à l'endroit où avait disparu le fer. Celui-ci nagea sur l'eau; les enfants des prophètes le reprirent, tandis que le bois resta plongé sous les eaux. Ils comprirent par là que l'Esprit d'Elie revivait en lui. Quoi de plus manifeste que le sacrement de ce bois? Il signifie que ce siècle, enseveli dans le gouffre de l'erreur, est délivré de son endurcissement au baptême par le bois de la passion de Jésus-Christ, afin que ce qui

avait péri autrefois en Adam par le bois, soit réparé par le bois de Jésus-Christ, pendant que nous autres, qui avons succédé aux prophètes, nous endurons aujourd'hui les mêmes tribulations qu'éprouvèrent toujours les prophètes pour leur divine religion. Les Juifs, en effet, ont lapidé les uns, ils ont banni les autres, ils en ont immolé plusieurs; ils ne sauraient le nier.

Voilà encore le bois qu'Isaac, fils d'Abraham, portait sur ses épaules pour son sacrifice, lorsque Dieu avait demandé qu'il lui fût offert comme une victime. Mais comme c'étaient là des symboles dont le Christ se réservait la consommation, Isaac fut épargné avec son bois, et remplacé sur l'autel par un bélier dont les cornes s'étaient embarrassées dans le buisson. Le Christ, lui, porta sur ses épaules le bois du sacrifice, et appliqua son corps sur les cornes ou extrémités de la croix, la tête couronnée d'un diadème d'épines. Il fallait qu'il fût sacrifié pour toutes les nations, « celui qui fut conduit à la mort comme une « brebis, et qui n'ouvrit pas plus la bouche que l'agneau, « muet sous la main qui le tond. » Pilate a beau l'interroger, il n'en reçoit point de réponse. « Il est mort au « milieu des abaissements, après une condamnation. Mais « qui racontera sa génération? » Parce qu'en effet nul homme ne sut le secret de la conception et de la naissance de Jésus-Christ, lorsque la Vierge Marie fut trouvée enceinte du Verbe de Dieu. « Il a été enlevé à la terre « des vivants. » Oui, sans doute, lorsqu'après sa résurrection d'entre les morts, qui eut lieu le même jour, il rentra triomphalement dans les cieux, selon la promesse prophétique d'Osée : « Ils se lèveront avant le jour pour « venir vers moi, en disant : Allons, retournons vers « le Seigneur, parce que c'est lui qui nous délivrera « et nous sauvera. Après deux jours, le troisième jour, » qui est celui de sa résurrection glorieuse, le même Esprit dont les Juifs ne voulurent connaître ni la naissance, ni la passion, le reçut de la terre dans les cieux, d'où

il était descendu auparavant dans le sein d'une Vierge.

Ainsi, puisque les Juifs prétendent que leur Christ, dont nous avons prouvé l'avénement par tant de témoignages, n'est pas encore venu, qu'ils reconnaissent au moins la réalité du désastre que la prophétie leur annonçait, après son avénement, comme la récompense de leurs mépris, de leur cruauté et de leur déicide. D'abord, depuis que, suivant cette parole d'Isaïe, « l'homme répudia « les abominations d'or et d'argent qu'il avait taillées pour « recevoir de vaines et stériles adorations, » c'est-à-dire depuis que les nations, qui ne sont autre chose que nous-mêmes, instruites de la vérité par la lumière du Christ, ont brisé leurs idoles, les Juifs peuvent le voir de leurs propres yeux, les paroles qui suivent ont eu leur accomplissement : « Le Seigneur des armées enlèvera aux Juifs « et à Jérusalem, entre autres choses, l'habile archi« tecte, » qui bâtit l'église, temple de Dieu, et la cité sainte, et la maison du Seigneur. Dès ce moment, en effet, la grâce de Dieu cessa de couler chez eux. « Il a été or« donné aux nuées de ne plus répandre leur rosée sur la « vigne de Sorech, » c'est-à-dire aux bienfaits célestes de ne plus enrichir la maison d'Israël. Pourquoi cela? « Parce qu'elle avait produit des épines » pour en couronner le Seigneur, et qu'au lieu de la justice, elle avait poussé les cris « de malédiction avec lesquels elle l'attacha à la « croix. » Toutes les rosées des grâces précédentes ayant été ainsi retirées aux Juifs, « la loi et les prophètes ne « subsistèrent que jusqu'à Jean. » La piscine de Bethsaïde, qui guérissait les infirmités d'Israël, jusqu'à l'avénement de Jésus-Christ, perdit sa vertu dès ce moment, parce que l'aveugle obstination de ce peuple est cause que le nom de Dieu est blasphémé par les Gentils, ainsi qu'il est écrit : « C'est à cause de vous que les nations blasphèment « le nom de Dieu. » C'est à eux en effet que commence cette infamie, et le temps intermédiaire qui s'écoula de Tibère à Vespasien. Ainsi, en punition de ces crimes,

« et pour n'avoir pas voulu reconnaître le Christ au temps « où il les visita, leur terre est devenue déserte, leurs villes « ont été la proie des flammes, les étrangers dévorent « leur patrie jusque sous leurs yeux. La fille de Sion a été « abandonnée comme la hutte après la saison des ven- « danges, comme une cabane dans un champ de concom- « bres. Depuis quand ? Depuis qu'Israël n'a point connu « le Seigneur ; depuis qu'il a été sans intelligence, qu'il « a répudié son maître, et irrité la colère du Dieu fort. »

De même, que prouve encore cette menace condition- nelle, « Si, indociles et rebelles, vous refusez de m'écouter, « le glaive vous dévorera, » sinon que le Christ est venu, et qu'ils ont péri pour n'avoir pas écouté le Christ ? N'est-ce pas lui qui, dans le psaume, demande à son Père la dis- persion de ce peuple ? « Détruisez-les, détruisez-les dans « votre puissance ! » N'est-ce pas lui encore qui appelle la ruine sur leurs têtes par la bouche d'Isaïe ? « Vous avez « souffert ces maux pour moi : vous dormirez dans l'an- « goisse. »

Puisqu'il était prédit, d'une part, que les Juifs seraient dispersés et détruits, à cause de Jésus-Christ ; et que, de l'autre, nous voyons leur ruine et leur dispersion con- sommées sous nos yeux, il est manifeste que les Juifs ont subi ces désastres à cause de Jésus-Christ. Ici tout est d'ac- cord ; le sens des Écritures, les faits et l'ordre des temps. Ou bien, s'il est vrai que Jésus-Christ, à cause duquel la prophétie leur annonçait ces calamités, n'est pas encore venu, ils les subiront donc à son avénement ? Mais où pren- dre cette fille de Sion, qui doit être abandonnée, puisque la fille de Sion n'existe plus aujourd'hui ? Où sont ces villes qui doivent être livrées aux flammes, puisqu'elles sont déjà descendues dans le tombeau ? Où est cette nation à disper- ser, puisqu'elle est déjà errante sur toute la terre ? Rendez donc à la Judée un empire que puisse trouver Jésus-Christ, avant d'affirmer qu'il viendra un autre Jésus-Christ.

XIV. Apprenez maintenant, comme par surcroît, quel

est le principe de votre erreur. Les prophètes ont décrit sous de doubles images le double avénement de Jésus-Chist. Le premier devait se manifester au milieu des abaissements de toute nature. « Il sera conduit à la mort comme « une brebis; il sera muet comme l'agneau sous la main « de celui qui le tond. Son aspect est méprisable. Il se « lèvera en la présence de Dieu comme un arbrisseau, « comme un rejeton qui sort d'une terre aride. Il n'a ni « éclat, ni beauté. Nous l'avons vu; il était méconnais-« sable, méprisé, le dernier des hommes, homme de « douleurs, familiarisé avec la misère; son visage était « obscurci par les opprobres et les ignominies. Son Père « l'a établi comme une pierre de chute et de scandale. Il « l'a placé pour un peu de temps au-dessous des anges. « — Pour moi, dit-il, je suis un ver de terre et non pas « un homme. Je suis le rebut des mortels et le jouet de la « populace. »

Ces marques d'ignominie appartiennent à son premier avénement, tandis que la grandeur et la majesté caractérisent le second. Alors il ne sera plus la pierre de chute et de scandale; il deviendra la principale pierre de l'édifice, « la pierre angulaire, réprouvée autrefois, » et placée sur le couronnement du temple, « ou bien cette pierre « qui, en se détachant de la montagne, dans le prophète « Daniel, frappe et brise » la grandeur éphémère des empires de ce monde. Ecoutons encore le même prophète sur ce second avénement! « Et voici comme le Fils de « l'homme qui venait sur les nuées du ciel. Et il s'avança « jusqu'à l'Ancien des jours, et il fut en sa présence, et « ceux qui le servaient l'avaient conduit jusqu'à son trône. « Et il lui donna la puissance, l'honneur et le royaume. « Toutes les nations, toutes les langues, toutes les tribus « lui seront soumises. Sa puissance est une puissance éter-« nelle qui ne sera pas transférée, et son royaume n'aura « point de déclin. » Alors son visage resplendira. Sa beauté impérissable ne connaîtra point de rivale parmi les en-

fants des hommes. Car il est dit : « Vous surpassez en éclat « les plus beaux des enfants des hommes. La grâce est ré- « pandue sur vos lèvres, parce que le Seigneur vous a « béni pour l'éternité. Levez-vous donc; armez-vous de « votre glaive, ô le plus vaillant des Rois! Revêtez-vous « de votre beauté et de votre splendeur! Voilà que votre « Père, après vous avoir abaissé un moment au-dessous « des anges, vous couronne d'honneur et de majesté. Il « vous donne l'empire sur les œuvres de ses mains. Alors « ils connaîtront celui qu'ils ont percé, et les tribus pleu- « reront amèrement sur lui en se frappant la poitrine. » Pourquoi ces pleurs et ces lamentations? Parce qu'ils n'ont pas su le reconnaître dans les humiliations de sa vie humaine. « C'est un homme, s'écrie Jérémie; qui le con- « naîtra? — C'est un Dieu, répond Isaïe; qui racontera « son éternelle génération? » Ainsi encore, Zacharie nous retrace dans la personne de Jésus, et jusques dans le mystère de ce nom auguste, le double avénement de Jésus-Christ, véritable et suprême pontife du Père. En premier lieu, il est revêtu de haillons, qu'est-ce à dire? d'une chair passible et mortelle, lorsqu'il lutte contre le démon qui le tente après son baptême, et souffle la trahison au cœur de Judas. En second lieu, il est dépouillé de ses premières humiliations, qui sont comme des vêtements immondes, pour revêtir la robe éclatante et la tiare pure, c'est-à-dire la gloire et la majesté du second avénement.

Qu'il s'agisse du fils de Josédech, vous ne pourriez le soutenir, puisque celui-ci, au lieu d'avoir jamais revêtu des habits impurs, fut toujours orné de la robe et de la dignité sacerdotale qu'il ne perdit jamais. Oui, c'est bien là ce Jésus-Christ, pontife suprême de Dieu le Père, qui s'est fait victime pour nous à travers tous les abaissemens, et qui, revêtu de la robe éclatante après sa résurrection, a été nommé le pontife éternel de Dieu le Père.

Parlerai-je des deux boucs offerts par la loi mosaïque dans le jeûne public? Ne représentent-ils pas aussi le

double aspect du Christ? Oui, je retrouve sous le symbole de ces deux animaux, semblables l'un à l'autre, ce même Seigneur qui doit redescendre sous la forme qu'il avait ici bas, afin de se faire reconnaître de ceux qui l'ont outragé. L'un des deux boucs, environné d'écarlate, chargé de malédictions, couvert d'ignominies, insulté, frappé, maltraité par tout le peuple, était chassé hors de la ville et envoyé à la mort, portant ainsi les caractères manifestes de la passion de Notre-Seigneur, qui, après avoir été revêtu d'écarlate, après avoir subi les opprobres et les malédictions de tous, fut crucifié hors de la ville. L'autre, au contraire, sacrifié pour les péchés, et ne servant de nourriture qu'aux prêtres du temple, me retrace le dernier des jours où, purifiés de toute souillure, les pontifes du temple spirituel, c'est-à-dire de l'Église, jouiront des grâces les plus intimes et les plus excellentes, tandis que les autres jeûneront loin des sources du salut. Plus de doutes! le premier avénement devait s'accomplir au milieu des abaissements et des outrages; les figures qui l'annonçaient étaient obscures. Le second, au contraire, est éclatant de lumière et digne d'un Dieu. Aussi, les Juifs n'eurent-ils qu'à lever les yeux pour reconnaître cette seconde apparition à l'éclat et à la dignité dont elle brille, tandis que les voiles et les infirmités de la première, indignes de la Divinité, assurément, durent tromper leurs regards. Aussi, affirment-ils, de nos jours encore, que leur Christ n'est pas venu, parce qu'ils ne l'ont pas vu paraître dans sa majesté, ne sachant pas qu'il devait se montrer d'abord dans les abaissements et l'humiliation.

Il suffit d'avoir ainsi rapidement parcouru ce qui concerne le Christ, en témoignage qu'il est venu tel qu'il était annoncé, pour que nous comprenions d'après cette merveilleuse concordance des divines Écritures, que les événements annoncés par la prédiction comme devant s'accomplir après Jésus-Christ, se sont accomplis conformément aux dispositions divines. En effet, si celui,

après lequel ces événements devaient s'accomplir, n'était pas venu, jamais ceux qui étaient annoncés pour sa venue n'auraient eu leur consommation. Lors donc que vous voyez toutes les nations sortir du gouffre de l'erreur humaine pour marcher à Dieu le créateur et à son Christ, vous n'osez pas nier que cette merveille ait été prédite. Si vous l'osiez, je vous opposerais sur-le-champ, comme je l'ai déjà fait, cette promesse du Père : « Tu es mon fils; « je t'ai engendré aujourd'hui; demande-moi, et je te « donnerai les nations pour héritage, et pour empire les « extrémités de la terre. » Que cette prédiction s'adresse à Salomon, fils de David, plutôt qu'à Jésus-Christ, fils de Dieu, vous ne pourriez pas davantage le soutenir. L'empire de la terre n'a point été promis au fils de David. Salomon ne régna jamais que dans la Judée. Il n'en va point de même du Fils de Dieu : il a éclairé tout l'univers des rayons de son Évangile. « Son trône est éternel, » disent les livres saints. L'éternité convient-elle au Fils de Dieu ou à Salomon, roi d'un jour et qui ne régna que sur Israël? En effet, les nations qui ne connaissaient pas Jésus-Christ, l'invoquent aujourd'hui; les peuples marchent vers Jésus-Christ qu'ils ignoraient autrefois! Tu ne peux en appeler à l'avenir, quand tu vois l'événement se réaliser sous tes yeux. Nie donc que ces événemens aient été prédits, quoiqu'ils soient manifestes pour tous; ou qu'ils aient été accomplis, quoique nous les lisions dans les Écritures : ou bien si tu ne peux nier ni l'un ni l'autre, il faut bien qu'ils se soient accomplis dans la personne de celui que désignaient les prophéties.

CONTRE HERMOGÈNE,

OU

CONTRE L'ÉTERNITÉ DE LA MATIÈRE.

I. Nous avons coutume d'opposer aux hérétiques, comme argument abrégé, la prescription de la postériorité. En effet, de ce que la règle de la vérité qui, même déclara d'avance qu'il y aurait des hérésies, est venue la première, il sort la présomption que les doctrines de l'hérésie sont postérieures, puisqu'elles étaient annoncées d'avance par la règle de la vérité qui les précéda. Or, la doctrine d'Hermogène est née d'hier, c'est un homme de notre temps qui vit au milieu de nous. Son génie inquiet le destinait naturellement à l'hérésie. Il se croit éloquent, parce qu'il parle beaucoup; son impudeur, il la décore du nom de fermeté, et dire du mal de tout le monde, il l'appelle l'office d'une conscience vertueuse. Ajoutez à cela qu'il peint d'une manière illicite (1), et qu'il réitère le mariage; d'un côté, faisant servir la loi de Dieu au profit de la passion; de l'autre, la méprisant dans les pratiques de son art; deux fois faussaire, ici en cautérisant les consciences; là en mutilant les Écritures, adultère depuis les pieds jusqu'à la tête, et dans sa doctrine et dans sa chair,

(1) On lui reprochait de peindre les images des faux dieux.

puisqu'il s'est associé à la contagion de ceux qui réitèrent le mariage, et que l'apostolique Hermogène lui-même n'a pas persévéré dans sa discipline. Mais qu'importe la personne? Je n'ai affaire qu'à la doctrine. Il ne semble pas qu'il reconnaisse un Seigneur Jésus-Christ différent du nôtre. Toutefois, il le fait autre qu'il le reconnaît; que dis-je? il enlève à Dieu tout ce qu'il est, en ne voulant pas qu'il ait créé de rien l'universalité des êtres. En effet, après être passé des Chrétiens aux philosophes, de l'Église à l'Académie et au Portique, voilà qu'il s'avise d'établir avec les Stoïciens une Matière, contemporaine du Seigneur, puisqu'elle a toujours été, n'ayant jamais pris naissance, n'ayant jamais été faite, sans commencement ainsi que sans fin, et dont le Seigneur se serait ensuite servi pour disposer toutes choses.

II. Voici par quels arguments ce détestable peintre a coloré cette première ombre, assurément dépourvue de lumière. Il établit, comme préliminaire, que le Seigneur a produit l'universalité des êtres ou de lui-même, ou de rien, ou de quelque chose, afin qu'après avoir montré qu'il n'a pu les produire ni de lui-même, ni de rien, il démontre ensuite ce qui reste, c'est-à-dire qu'il les a produits de quelque chose, et que ce quelque chose, c'était la Matière. Il n'a pu les tirer de lui-même, dit-il, parce que tous les êtres, tirés de la substance du Seigneur, auraient été autant de parcelles de lui-même. Or, Dieu n'admet aucun partage, puisqu'il est indivisible, immuable et toujours identique en sa qualité de Seigneur. D'ailleurs, s'il eût créé quelque chose de lui-même, il n'aurait été qu'une portion de lui-même. Il faudrait alors regarder comme imparfait tout ce qui se ferait et tout ce qu'il ferait, par la raison que cette chose se ferait d'un côté, tandis qu'il la ferait de l'autre. Ou bien, si c'est Dieu tout entier qui a fait la chose tout entière, le voilà dès-lors tout à la fois complet et incomplet, parce qu'il faudra qu'il soit complet pour se produire lui-même, et incom-

plet pour se produire de lui-même. Or, là est la difficulté; car s'il existait, il ne deviendrait point, il serait. D'autre part, s'il n'existait pas, il ne produirait pas, puisqu'il n'aurait pas l'être. Celui qui existe toujours, ne se fait pas : il subsiste dans le siècle des siècles. Par conséquent, Dieu n'a point produit les êtres de lui-même, puisqu'il n'appartenait point à sa nature de pouvoir les produire de lui-même.

Que Dieu n'ait pu les créer de rien, Hermogène essaie de le prouver ainsi. Dieu est bon et très-bon. Il veut faire des choses bonnes et très-bonnes comme lui-même; ou plutôt, Dieu ne veut et ne fait que des choses bonnes et très-bonnes. Il faudrait donc que, conformément à sa nature, tous les êtres qu'il aurait produits fussent bons et très-bons. Or, l'expérience atteste qu'il en a créé de mauvais, ce qui n'a pu provenir de son choix et de sa volonté, parce que, s'il ne consultait que son choix et sa volonté, il ne ferait rien que de convenable et de digne de lui. Il faut en conclure que ce qu'il n'a pu faire par un acte de sa volonté, a été engendré par quelque substance mauvaise, la Matière sans doute.

III. Il ajoute encore : Dieu a toujours été Dieu; toujours aussi il a été Seigneur; pas un moment où il n'ait été Dieu. Or, il ne pourroit avoir été toujours Seigneur, non plus que toujours Dieu, si quelque chose n'avait toujours existé autrefois, dont il fût toujours le Seigneur; donc la Matière a toujours existé avec Dieu.

Hâtons-nous de réduire au néant cette dernière opinion d'Hermogène que j'ai cru devoir ajouter ici à cause de ceux qui ne comprennent pas pourquoi cette addition, afin qu'ils sachent que tous ses autres raisonnements sont aussitôt réfutés que compris. Nous déclarons que le nom de Dieu a de toute éternité résidé en lui-même; mais il n'en va point ainsi du nom de Seigneur, parce que la nature de l'un et de l'autre diffère. Dieu est le nom de la substance elle-même, c'est-à-dire de la divinité. Seigneur,

au contraire, n'est pas le nom de la substance, mais de la puissance; la substance a toujours existé avec son nom, qui est Dieu. Seigneur est la mention d'une chose nouvellement survenue. Car, à dater du jour où il y eut pour la première fois des êtres sur lesquels s'exerça la puissance du Seigneur, dès ce moment il est devenu et il a été appelé Seigneur, par cet accroissement de puissance. Parce que Dieu est père, Dieu est aussi juge; mais il ne s'ensuit pas qu'il ait toujours été père, ni qu'il ait toujours été juge, parce qu'il a toujours été Dieu. En effet, il n'a pu être père avant d'avoir un fils, ni juge avant qu'il y eût des offenses. Or, il y a eu un temps où il n'existait ni offense pour faire de Dieu un juge, ni fils pour faire de lui un père. De même, il n'a pas été Seigneur avant le domaine qui le constituât Seigneur; mais comme il devait être Seigneur un jour, ainsi qu'il est devenu père par un fils, ainsi qu'il est devenu juge par une offense, il est devenu Seigneur par les êtres qu'il avait créés pour le servir.

— Pures subtilités ! s'écrie Hermogène.

— Nous avons pour nous le patronage de l'Écriture, qui distingue en Dieu ces deux noms, et les manifeste chacun en leur temps. En effet, Dieu s'appelle d'abord Dieu, ce qu'il était toujours : « Au commencement, Dieu créa le « ciel et la terre. » Ensuite, tant qu'il crée les êtres dont il allait devenir Seigneur, il dit encore simplement : « Et « Dieu dit.... Et Dieu fit.. Et Dieu vit... » Nulle part alors de Seigneur. Mais il n'a pas plus tôt créé l'univers et surtout l'homme lui-même, qui devait seul connaître son Seigneur, qu'il se surnomme Seigneur. Alors aussi il ajoute à son nom ce titre : « Et le Seigneur Dieu prit l'homme « qu'il avait formé.... Et le Seigneur Dieu commanda. » Dès ce moment, Dieu qui n'était que Dieu, devint Seigneur, depuis qu'il y eut un domaine dont il fut le maître. Jusque là, il était Dieu pour lui-même; il commença d'être Dieu pour les choses, lorsqu'il en fut le Seigneur. Conséquemment, plus on s'imagine que la Matière a toujours

subsisté, par la raison que Dieu a toujours été Seigneur, plus il est constant que rien n'a existé, puisqu'il est certain que Dieu n'a pas toujours été Seigneur.

J'ajoute encore une réflexion à cause de ceux qui ne comprennent pas ; — Hermogène en est la dernière limite, — et je retourne contre lui ses propres conceptions. Puisqu'il nie que la Matière ait pris naissance ou qu'elle ait été faite, je trouve encore que le nom de Seigneur ne convient pas à Dieu par rapport à la Matière, car il faut nécessairement qu'elle ait été libre, puisque n'ayant point eu de commencement, elle n'a pu avoir de Créateur : ce qui existe par soi-même n'est asservi à qui que ce soit. Par conséquent, depuis que Dieu a exercé sur elle sa puissance, en produisant à l'aide de la Matière, dès ce moment, la Matière en subissant l'action de Dieu à titre de Seigneur, prouve invinciblement que Dieu n'a pas été Seigneur de tout temps.

IV. C'est par là donc que je commencerai à traiter de la Matière, puisque, dans ce système, Dieu l'assimile à lui-même, c'est-à-dire qu'elle n'est jamais née, qu'elle n'a jamais été faite, qu'elle est éternelle, n'ayant jamais eu de commencement, ne devant jamais avoir de fin. Quelle est l'origine de Dieu, sinon l'éternité ? Quelle est la nature de l'éternité, sinon d'avoir toujours été, et d'être destinée à toujours subsister, en vertu de son privilége, qui veut qu'elle n'ait ni commencement ni fin. Si c'est là le caractère distinctif de Dieu, il n'appartiendra qu'à Dieu dont il est le caractère distinctif. Communiquez-le à un autre, il cesse dès-lors d'être le caractère disinctif de Dieu, qui le partage avec celui auquel vous l'assignez : « Quoiqu'il y en ait « qui soient appelés dieux, soit dans le ciel, soit sur la « terre, il n'y a d'ailleurs qu'un seul Dieu, qui est le « Père, duquel procèdent toutes choses ; » raison de plus pour que chez nous, ce qui est le caractère distinctif de Dieu lui appartienne à lui seul ; encore un coup, un attribut qui lui serait commun avec un autre, ne serait plus

son caractère distinctif. S'il y a un Dieu, il faut que ce caractère soit unique, pour n'appartenir qu'à un seul. Ou bien, qu'y aura-t-il d'unique et de singulier, sinon l'être auquel rien ne se compare ? Qu'y aura-t-il de suréminent, sinon l'être qui domine sur toutes choses ; sinon l'être qui est avant toutes choses et de qui procèdent toutes choses ? Dieu est le seul qui possède ces attributs, et en les possédant seul, il est un. Qu'un autre les possède, il y aura dès-lors autant de dieux qu'il y aura d'êtres possédant ce qui caractérise un Dieu. Hermogène introduit donc deux divinités. Il fait la Matière l'égale de Dieu. Il faut nécessairement que Dieu soit un, parce que Dieu est l'être souverainement grand ; or, il n'y a d'être souverainement grand qu'autant qu'il est unique ; l'être auquel on donne un égal cesse d'être unique, et la Matière devient l'égale de Dieu, lorsqu'on la fait éternelle.

V. — Mais Dieu est Dieu ; la Matière est la Matière, répond Hermogène. — Comme si la diversité des noms empêchait l'égalité, puisque l'essence fondamentale est la même ! Que la nature et la forme diffèrent, peu importe, si la substance est identique. Dieu n'a jamais pris naissance. La Matière n'est-elle pas comme lui étrangère à la naissance. Dieu a toujours été. La Matière aussi n'a-t-elle pas toujours été ? Tous deux sans commencement, tous deux sans fin, tous deux principes de l'universalité des êtres, aussi bien celui qui a produit que celle avec laquelle il a produit. Car la Matière ne peut pas ne pas être l'auteur de toutes choses, puisqu'elle a fourni sa substance à l'universalité des êtres.

Que répondra Hermogène ? Dira-t-il que la Matière, tout en ayant quelque chose de Dieu, ne peut pas être assimilée à Dieu, parce que ne possédant pas la plénitude de la Divinité, elle répugne à la plénitude de la comparaison ? Mais qu'a-t-il laissé de plus à Dieu, pour qu'il semble n'avoir point accordé à la Matière tout ce qui constitue Dieu ?

La Matière, réplique-t-il, se gouvernera de telle ma-

nière, que l'autorité et la substance de Dieu demeureront sauves, en tant qu'il sera réputé le seul et le premier auteur, ainsi que le maître de toutes choses.

— Mais la vérité, en défendant l'unité de Dieu, exige que ce qui est à lui n'appartienne qu'à lui. La chose lui appartiendra quand elle n'appartiendra qu'à lui seul. De là vient qu'il est impossible d'admettre aucun autre Dieu, parce qu'il n'est donné à qui que ce soit de posséder quelque chose de ce qui fait le Dieu.

— Quoi donc, dis-tu, n'avons-nous pas quelque chose de Dieu? — Oui. Nous l'avons et nous continuerons de l'avoir par emprunt, mais non pas de notre propre fonds. En effet, nous serons des dieux, si nous méritons d'être tels qu'il nous l'annonça d'avance : « J'ai dit : vous êtes « des dieux: — Dieu a siégé dans l'assemblée des dieux; » mais cela en vertu de sa grâce, et non à titre de propriété, parce qu'il est le seul qui fasse des dieux. Toi, au contraire, tu donnes en propre à la Matière ce qu'elle a de commun avec Dieu; ou bien, si elle a reçu ce qui caractérise Dieu, je veux dire l'attribut de l'éternité, il faut donc croire qu'elle a un principe commun avec Dieu, et qu'elle n'est pas Dieu. Mais quelle contradiction que de lui accorder un principe commun avec Dieu, et de vouloir que le principe qu'Hermogène ne refuse pas à la Matière soit le privilége exclusif de Dieu!

VI. Il reste à Dieu, répond-il, d'être le premier et le seul auteur de toutes choses; d'être le Seigneur de toutes choses; et de ne pouvoir être comparé à qui que ce soit. Puis, il va tout à l'heure en gratifier la Matière. «Je suis le « Dieu, » déclare le Tout-Puissant; « et il a juré souvent « par lui-même, qu'il n'y avait pas d'autre Dieu que lui. » Mais Hermogène lui donnera un solennel démenti; car voilà la Matière devenue l'égale de Dieu, n'ayant jamais été faite, n'ayant jamais reçu la naissance, aussi étrangère à un commencement qu'à une fin. Dieu dira : « Je « suis le premier. » Et comment sera-t-il le premier, puis-

que la Matière lui est coéternelle ? Entre des êtres coéternels et contemporains, point de rang, ou bien la Matière est également la première. « Moi seul j'ai étendu les « cieux. » Il se trompe; il ne les a étendus qu'avec celle qui lui a donné de quoi les étendre. Quand Hermogène déclare que la Matière exista sans porter atteinte à l'essence de Dieu, prends garde que nous ne lui répliquions, Dieu exista sans porter atteinte à l'essence de la Matière, pourvu néanmoins que l'essence soit commune. Il restera donc à la Matière d'avoir existé, mais avec Dieu, comme à Dieu d'avoir été seul, mais avec elle. Elle sera la première avec Dieu, parce que Dieu sera le premier avec elle; de plus, elle ne pourra être comparée à Dieu, parce que Dieu ne pourra lui être comparé; elle est auteur de l'univers avec Dieu; elle est souveraine avec lui. Voilà comme Dieu a quelque chose de la Matière, et non tout ce qui la constitue : Hermogène ne lui a donc rien laissé qu'il n'ait accordé également à la Matière; de sorte que la Matière est moins élevée jusqu'à Dieu, que Dieu n'est élevé jusqu'à la Matière. Ainsi donc, puisque les attributs distinctifs de Dieu, tels que d'avoir toujours été, de ne connaître ni commencement ni fin, d'être le premier et le seul auteur de toutes choses, conviennent également à la Matière, je le demande, où sont les caractères différents et étrangers à Dieu que la Matière possède en propre, et qui l'empêchent d'être comparée à Dieu ? Là où se retrouvent tous les attributs propres à un Dieu, il y a présomption que tout le reste se ressemble.

VII. Hermogène déclare-t-il que la Matière est moindre que Dieu, inférieure à lui, que par conséquent elle en diffère, et conséquemment encore n'admet pas de comparaison avec un être plus grand qu'elle et supérieur à elle? Je lui oppose cette prescription; ce qui est éternel et incréé n'admet ni diminution ni abaissement, parce que ce privilége fait Dieu tout ce qu'il est, c'est-à-dire un être qui ne sera ni inférieur, ni soumis à personne, je me trompe,

qui sera plus grand, plus élevé que tous. De même que tous les êtres qui naissent et finissent, et par là même ne sont pas éternels, puisque le caractère de l'éternité, c'est de n'avoir ni commencement ni fin, comportent dès leur origine ce qui répugne à un Dieu, je veux dire la diminution et l'abaissement, parce qu'ils sont nés ou qu'ils ont été faits, de même Dieu les repousse invinciblement, parce qu'il n'a pas pris naissance et qu'il n'a pas été fait. Or, telle est l'essence de la Matière. Par conséquent, ces deux êtres, éternels, puisqu'ils n'ont jamais pris naissance et n'ont jamais été faits, Dieu et la Matière, possédant également, en vertu de la communauté de leur essence, ce qui ne comporte ni diminution ni abaissement, l'éternité, en d'autres termes, nous déclarons que l'un n'est pas plus petit ou plus grand que l'autre; que l'un n'est pas plus élevé ou plus abaissé que l'autre, mais qu'ils sont tous les deux également grands, également élevés, également heureux de ce bonheur parfait et inaltérable qui s'appelle l'éternité. Nous ne ressemblerons pas en effet aux nations qui, toutes contraintes qu'elles sont de confesser un Dieu, ne laissent pas néanmoins de le placer au-dessous des autres. La divinité n'admet pas de degré, puisqu'elle est unique. Si elle se trouve dans la Matière, par la raison qu'elle est increéée, n'a jamais été faite, et possède l'éternité, la divinité se trouvera des deux côtés, attendu que nulle part elle ne peut être inférieure à elle-même. Comment alors Hermogène ose-t-il établir des distinctions? Comment ose-t-il soumettre la Matière à Dieu, celle qui est éternelle à celui qui est éternel, celle qui est increéée à celui qui est increé, celle qui est auteur à celui qui est auteur, celle qui peut dire : Et moi aussi je suis la première; je suis avant toutes choses, et c'est de moi que dérivent toutes choses. Nous sommes égaux, nous avons existé ensemble, tous deux sans commencement et sans fin, tous deux sans auteur, tous deux sans Dieu. Quel Dieu donc m'asservit à un Dieu contemporain, coéternel?

Est-ce parce qu'il se nomme Dieu? Mais moi aussi j'ai mon nom. Ou bien, moi je suis Dieu, et lui il est la Matière, parce que nous sommes tous deux ce qu'est l'un de nous. Croyez-vous donc que l'hérétique n'ait pas élevé la Matière jusqu'à Dieu, quoiqu'il prétende la lui soumettre?

VIII. Il y a mieux; il l'élève au-dessus de Dieu lui-même, et c'est Dieu plutôt qu'il asservit à la Matière, lorsqu'il veut que Dieu ait tout produit à l'aide de la Matière. Si en effet il s'en servit pour créer l'univers, voilà que la matière lui est supérieure, puisqu'elle lui fournit les éléments de son œuvre, et Dieu est soumis à la Matière, puisqu'il a eu besoin de sa substance. Personne, en effet, qui n'ait besoin de la chose qu'il emploie; personne qui ne soit soumis à la chose dont il a besoin pour pouvoir s'en servir; conséquemment personne qui, en se servant d'un bien étranger, ne soit inférieur à celui dont il emploie la chose. Personne enfin qui, en accordant à un autre d'user de ce qui lui appartient, ne soit par là même supérieur à celui qu'il investit de ce droit. Il suit de là que la Matière n'a point eu besoin de Dieu, mais qu'à ce Dieu qui avait besoin d'elle, elle s'est montrée riche, libérale, magnifique, parce qu'il était inférieur à elle, j'imagine, condamné à la faiblesse, et inhabile à créer de rien ce qu'il voulait. Grand et signalé service qu'elle rendit à Dieu! Par elle, il a eu de quoi faire reconnaître aujourd'hui sa divinité, et proclamer sa toute-puissance, excepté toutefois qu'il n'est pas tout-puissant, s'il n'a point la puissance de tirer du néant toutes choses! Toujours est-il que la Matière a gagné par là d'être reconnue la contemporaine et l'égale de Dieu, ou, pour mieux dire, sa protectrice, à moins cependant qu'elle ne soit connue comme telle que d'Hermogène et des philosophes, qui sont les patriarches des hérétiques. Car elle est encore cachée pour les prophètes, pour les Apôtres, et j'imagine aussi pour Jésus-Christ.

IX. Que, pour créer le monde, Dieu se soit servi de

la Matière en qualité de Seigneur, Hermogène ne peut le soutenir : Dieu n'a pu être le Seigneur d'une substance qui lui est égale.

— Mais il s'en est servi probablement à titre précaire.

— Oui, si bien à titre précaire, mais non comme possesseur d'un domaine à lui, que toute défectueuse que fût la Matière, il eut le courage d'employer une substance mauvaise, apparemment par la nécessité de sa faiblesse, qui l'empêchait de créer les êtres de rien, mais non par un acte de sa puissance; car s'il avait pu, en sa qualité de Dieu, commander à la Matière qu'il savait mauvaise, Seigneur et infiniment bon, il eût commencé par en corriger la nature défectueuse, afin d'employer une substance bonne au lieu d'une mauvaise. Toutefois, comme il n'était que bon, sans être Seigneur, il l'employa telle qu'il la trouva, montrant ainsi qu'il était contraint de céder à la nature de la Matière, puisque s'il en eût été le Seigneur, il l'aurait réformée. En effet, c'est ainsi qu'il faut répondre à Hermogène, lorsqu'il soutient que Dieu employa la Matière, en vertu de son titre de Seigneur, mais non comme une chose qui fût à lui, puisquelle n'avait pas été créée par lui. Il suit de là que le mal vient de Dieu; car s'il n'en est pas l'auteur, puisque ce n'est pas lui qui l'a fait, toujours est-il qu'il le permet, puisqu'il en est le Seigneur. Si au contraire la Matière n'est pas à Dieu, en tant que le mal n'est pas à lui, dès qu'il se sert du bien d'autrui, ou il l'a employé par une sorte de tolérance, attendu qu'il en avait besoin, où il l'a usurpé violemment, attendu qu'il était le plus fort. Car on prend le bien d'autrui de ces trois manières, ou en vertu de son droit, ou par autorisation, ou à main armée, c'est-à-dire, domaine, titre précaire, violence. Il n'y a pas lieu au domaine; qu'Hermogène choisisse donc ce qui est le plus convenable à un Dieu, qu'il ait créé le monde avec la Matière préexistante, ou à titre précaire, ou par violence.

X. Dieu n'aurait-il donc pas fait plus sagement de ne

créer absolument rien, que de créer quelque chose à titre précaire, ou par violence, et cela avec une substance mauvaise? En supposant même que la Matière fût infiniment bonne, ne devait-il pas regarder comme indigne de lui, de créer quoi que ce soit avec le bien d'autrui, quelque bon qu'il fût? Il a manqué de prudence, si produisant le monde à cause de sa gloire, il n'est parvenu qu'à prouver qu'il est le débiteur d'une substance étrangère, et qui plus est, dépourvue de bonté.

—Fallait-il donc, reprend Hermogène, qu'il créât toutes choses de rien, pour que l'on mît aussi les maux sur le compte de sa volonté?

—En vérité, il faut que l'aveuglement des hérétiques soit grand pour raisonner ainsi, lorsqu'ils supposent un autre dieu bon et très-bon, parce qu'ils regardent le Créateur comme l'auteur du mal, ou bien lorsqu'ils élèvent la Matière jusqu'au Créateur, pour que le mal provienne de la Matière et non du Créateur, puisqu'aucun Dieu n'est à l'abri de cette accusation, et va passer pour l'auteur du mal, quel qu'il soit, dès que, sans avoir fait le mal par lui-même, il permit à qui que ce soit et n'importe comment, de le produire. Qu'Hermogène le sache donc, en attendant que nous établissions ailleurs la distinction et la cause du mal, son blasphème n'avance rien. En effet, voilà que Dieu devient, sinon l'auteur, au moins l'approbateur du mal, puisque, malgré sa bonté infinie, il supporta, si long-temps avant la formation du monde, la perversité de la Matière, qu'il aurait dû réformer en sa qualité de Dieu bon et opposé au mal. Point de milieu! Ou il a pu la corriger et il ne l'a pas voulu; ou il l'a voulu, mais il ne l'a pas pu, Dieu sans puissance. S'il l'a pu sans le vouloir, il est mauvais lui-même, puisqu'il a favorisé le mal. Dès-lors il peut en être regardé comme l'auteur, parce qu'il a beau ne l'avoir pas créé, toutefois, s'il n'avait pas voulu qu'il existât, il n'existerait point; il a donc créé personnellement ce à quoi il a permis d'être. Con-

nais-tu quelque chose de plus honteux ? S'il a voulu l'existence d'une chose qu'il a refusé de produire par ses propres mains, il s'est mis en contradiction avec lui-même, en voulant l'existence d'un être qu'il n'a pas voulu produire, et en ne voulant pas produire un être dont il a voulu l'existence. Il en a voulu l'existence comme si c'était un bien; il n'a pas voulu le produire, comme si c'était un mal. Ce qu'il a déclaré mauvais en refusant de le produire, il l'a proclamé bon en lui permettant d'être; en supportant le mal comme quelque chose de bon, au lieu de l'extirper sur-le-champ, il se trouve en être le promoteur : crime, si c'est volontairement; honte, si c'est par nécessité. En un mot, Dieu n'est plus que l'esclave ou le complaisant du mal, dès qu'il a vécu avec la perversité de la Matière, à plus forte raison s'il a opéré sur une Matière perverse.

XI. Toutefois, où sont les preuves d'Hermogène pour nous persuader que la Matière est mauvaise? Car il ne pourra s'empêcher d'appeler mauvais ce à quoi il assigne le mal en partage. Nous avons établi en principe que ce qui est éternel n'admettant ni diminution ni abaissement, ne peut être regardé comme inférieur à un autre être co-éternel. Conséquemment, nous disons que le mal ne lui convient pas davantage, parce qu'en vertu de l'éternité qu'il possède, on ne peut abaisser ce qui répugne à toute espèce d'abaissement. Mais, puisque d'ailleurs il est démontré que ce qui est éternel, tel que Dieu, et par quoi Dieu est seul en étant éternel, et bon en étant Dieu, est l'Être souverainement bon, comment la Matière sera-t-elle un mal, elle qui, en sa qualité d'éternelle, doit être nécessairement regardée comme l'être souverainement bon? Ou bien, si ce qui est éternel peut être cru un mal, ce mal, en sa qualité d'éternel, sera invincible et insurmontable. Il faudra en conclure que vainement nous travaillons à « retrancher ce mal du milieu de nous; » que vainement Dieu nous le recommande et nous le prescrit; c'est trop

peu, que vainement Dieu s'en constitue le juge, par conséquent, que ses châtiments seront injustes. Que si le mal doit finir le jour « où le démon, qui en est comme le chef, « aujourd'hui relégué dans le puits de l'abîme, aura été « précipité dans les flammes que Dieu prépara pour lui et « pour ses anges; où la manifestation des enfants de Dieu « aura délivré toute créature du mal, parce qu'elle est « soumise à la vanité; » où rendus à leur innocence et à leur intégrité primitives, « les troupeaux iront à la pâture « avec les bêtes féroces, et les enfants à la mamelle se « joueront avec l'aspic; où le Père aura placé comme un « escabeau sous les pieds du Fils ceux qui le combattaient, » c'est-à-dire les artisans du mal; en un mot, si le mal doit avoir une fin, il faut nécessairement qu'il ait commencé, et voilà que la Matière aura un commencement, puisqu'elle doit finir avec le mal. Ce qui est regardé comme mal doit participer à l'essence du mal.

XII. Eh bien ! d'accord : la Matière est mauvaise, et très-mauvaise, par nature conséquemment, de même que Dieu est bon et très-bon, aussi en vertu de sa nature. Il faut nécessairement que la nature demeure fixe et déterminée, aussi constamment attachée au mal dans la Matière, qu'inébranlable et immuable dans le bien, chez Dieu. En effet, si la nature pouvait dans la Matière passer du mal au bien, il s'ensuivrait que dans Dieu elle peut passer du bien au mal.

— Mais si la nature n'admet pas de changement, me dira-t-on, « les pierres ne pourront donc susciter des en- « fants à Abraham; les races de vipères produire des fruits « de pénitence, ni les enfants de la colère devenir les en- « fants de la paix ? »

— C'est sans fondement que tu allègues ces exemples, ô homme ! car des choses qui ont eu un commencement, telles que des pierres, des vipères et des hommes, n'ont rien de commun avec la question de la Matière qui est incréée. Par là même que leur nature a eu un commence-

ment, elle peut avoir une fin. Mais n'oublie pas que la Matière a été une fois pour toutes reconnue éternelle, puisqu'elle n'a ni auteur ni commencement, et que, par conséquent, il faut regarder sa nature comme immuable et incorruptible, d'après le principe que nous oppose Hermogène lui-même, lorsqu'il nie que Dieu ait rien pu produire de lui-même, parce que l'Être éternel ne change pas, tandis qu'il perdrait ce qu'il est en devenant par le changement ce qu'il n'était pas, s'il n'était pas éternel. Quant au Seigneur éternel, il ne peut être autre chose que ce qu'il est toujours. Eh bien! je le réfuterai par sa propre déclaration. Je puis attaquer la Matière au même titre, puisque voilà que Dieu tire des choses bonnes et très-bonnes d'une Matière mauvaise et même très-mauvaise : « Et Dieu « vit qu'elles étaient bonnes, et Dieu les bénit, » parce qu'elles étaient très-bonnes, apparemment, et non parce qu'elles étaient mauvaises et très-mauvaises. La Matière a donc subi une transformation, et s'il en est ainsi, elle a perdu l'essence fondamentale de l'éternité; en un mot, sans sa forme, elle est anéantie. Mais l'éternité ne peut se perdre, parce que, si elle n'est pas inamissible, l'éternité n'est pas. Elle n'a donc pu subir aucune transformation, parce que si l'éternité existe, l'éternité ne peut changer.

XIII. Mais, comment, demandera-t-on, des créatures qui n'ont pas subi de transformation, ont-elles pu naître bonnes en sortant de la Matière? Comment la semence de ce qui est bon et très-bon se trouve-t-elle déposée dans ce qui est mauvais et très-mauvais? Assurément un arbre qui est bon ne produit pas de mauvais fruits, parce que sans bonté point de Dieu; de même qu'un arbre mauvais n'en produit pas de bons, parce que, point de Matière si elle n'est très-mauvaise. Ou bien non, donnons-lui quelques germes de bonté : elle cesse alors d'avoir une nature uniforme, c'est-à-dire complètement mauvaise, pour revêtir une double nature, moitié bonne et moitié mauvaise. Ici on demandera de nouveau si, dans un sujet

bon et mauvais, « peuvent s'allier la lumière et les ténè« bres, la douceur et l'amertume. » Ou bien si des choses aussi différentes que le bien et le mal ont pu se réunir dans la Matière, et composer sa double nature, féconde en fruits de l'une et de l'autre espèce, les biens ne peuvent pas plus dès-lors être imputés à Dieu, que les maux ne lui sont imputés. Comme ils dérivent également de la propriété de la Matière, ils appartiennent également à la Matière. A ce prix, nous ne devons plus à Dieu aucune action de grâces pour ses biens, plus aucun reproche pour ses maux. Il n'a rien fait par sa propre volonté. Qu'est-il donc? l'esclave de la Matière.

XIV. On a beau dire, en effet, que tout en produisant les biens à l'occasion de la Matière, il ne laisse pas de les avoir créés par choix et volonté, en découvrant ce qu'il y avait de bon dans la Matière, quoique ce soit là encore une honte pour Dieu, toujours est-il que quand il tire les maux de la Matière, même en ne les produisant que malgré lui, il devient l'esclave de la Matière, puisqu'il ne peut les tirer d'une substance mauvaise que malgré lui, car il est bon; par nécessité, car c'est malgré lui; par un acte de servitude, car il obéit à la nécessité. Qu'il ait créé le mal par nécessité ou librement, qu'y a-t-il là de plus honorable? En effet, il l'a créé par nécessité, s'il l'a tiré de la Matière : il l'a produit librement, s'il l'a créé de rien. Vainement donc tu travailles à justifier Dieu du reproche d'avoir créé le mal; dès qu'il l'a tiré de la Matière, le mal sera imputé à celui qui l'a fait, en tant qu'il en a été la cause efficiente. Sans doute, il y a une différence de dire qu'il l'a tiré de quelque part ou qu'il l'a produit de rien. Mais peu importe d'où il l'a tiré, pourvu qu'il l'ait tiré d'où cela était le plus digne de lui? Or, il était plus digne de lui de le créer par un acte de sa volonté plutôt que par un acte de la nécessité, c'est-à-dire de le faire sortir du néant plutôt que de la Matière. Il est plus raisonnable aussi de croire que Dieu a été libre plutôt qu'esclave dans la création du

mal : quelle que soit sa puissance, la puissance lui convient plus que la faiblesse.

Mais si nous accordons, d'une part, que la Matière ne renfermait en elle rien de bon, de l'autre, que Dieu a produit par sa propre vertu tout ce qu'il a produit de bon, il va s'élever encore d'autres difficultés. D'abord, si nulle espèce de bien ne se trouvait dans la Matière, le bien n'est donc pas sorti de la Matière, puisque la Matière n'en possédait aucun germe. En second lieu, s'il n'est pas sorti de la Matière, il est donc sorti de Dieu. S'il n'est pas sorti de Dieu, il est donc sorti du néant. D'après le système d'Hermogène, il n'y a plusque cela.

XV. Or, si le bien n'est pas le produit de la Matière, parce qu'il ne résidait pas en elle, attendu qu'elle est mauvaise, ni de Dieu, parce que rien ne peut être créé de Dieu, comme l'établit Hermogène, il suit de là que le bien a été fait de rien, puisqu'il n'est le produit de personne, de Dieu pas plus que de la Matière. Mais si le bien a été créé de rien, pourquoi pas le mal aussi? Il y a mieux; pourquoi toutes les créatures ne sont-elles pas sorties du néant, si quelque chose en est sorti, à moins que la puissance divine, qui a tiré une chose du néant, ait été impuissante à en tirer toutes choses? Dira-t-on que le bien est sorti d'une Matière mauvaise, puisqu'il ne sort ni du néant ni de Dieu? Il faut donc que, contrairement à l'immutabilité, privilége de ce qui est éternel, il ait son origine dans la transformation de la Matière. Hermogène niera aussitôt que le bien ait pu sortir de la Matière dont on le fait sortir. Il est nécessaire cependant qu'il soit sorti de quelqu'une des choses d'où il a nié qu'il ait pu sortir.

D'ailleurs, si le mal n'a pu sortir du néant sans que Dieu en devienne l'auteur, par la raison qu'on l'imputerait à sa volonté, et qu'il faille l'attribuer à la Matière, afin qu'il appartienne à celle dont la substance l'a formé, dans ce système, comme je l'ai dit, Dieu va passer pour l'auteur du mal, puisque, au lieu de tirer de la Matière, en vertu

de sa même puissance et de sa volonté, des choses bonnes et rien que des choses bonnes, comme il l'aurait dû, il en a tiré néanmoins qui toutes ne sont pas bonnes, et même qui sont mauvaises, les voulant mauvaises, par conséquent, si leur existence a dépendu de lui, ou bien impuissant à ne créer que des choses bonnes, s'il l'a voulu sans l'exécuter, puisque peu importe que Dieu soit l'auteur du mal par impuissance ou par volonté.

Ou bien quelle raison avait-il pour qu'après avoir créé des biens, en sa qualité de Dieu bon, il créât aussi des maux, comme si la bonté lui manquait, puisqu'il ne s'est pas borné à des créations en harmonie avec sa nature? Son œuvre à lui une fois consommée, quel besoin avait-il d'agir dans les intérêts de la Matière, en créant ensuite le mal, pour se faire reconnaître seul bon au bien qu'il avait créé, tandis que la Matière ne serait pas reconnue mauvaise au mal qu'elle avait engendré? Le bien n'en aurait fleuri qu'avec plus d'éclat sans le souffle du mal. Car Hermogène détruit les arguments de quelques-uns qui prétendent que les maux étaient nécessaires pour faire ressortir les biens, qui brillent mieux par les contrastes. Ainsi donc, ce n'est pas pour cette raison que le mal fut créé : ou bien, si quelque autre motif en détermina l'origine, pourquoi donc n'aurait-il pas pu naître de rien? Dieu serait justifié du reproche d'être l'auteur du mal, par la même raison qui l'excuse aujourd'hui, lorsqu'il fait sortir les maux de la Matière. Si elle l'excuse, il est donc vrai que la question est entraînée de toutes parts là où ne le veulent point ceux qui, sans examiner la distinction du mal, et sans savoir comment l'attribuer à Dieu, ou le séparer de Dieu, livrent Dieu à de nombreuses et indignes contradictions.

XVI. Au début de cette discussion, sur laquelle il me faudra peut-être revenir, je déclare donc qu'il faut attribuer ou à Dieu le bien et le mal qu'il a engendrés de la Matière, ou bien à la Matière, de laquelle il les a engendrés, ou bien l'un et l'autre à tous les deux à la fois, parce

que tous les deux sont mutuellement solidaires, et celui qui a produit, et celle de qui il a produit, ou enfin à chacun des deux son domaine distinct; car de troisième après Dieu et la Matière, il n'y en a pas. Le bien et le mal appartiennent-ils à Dieu ? Dieu paraîtra aussi l'auteur du mal : or, le Dieu infiniment bon, ne peut être l'auteur du mal. Imputez-vous le bien et le mal à la Matière ? La Matière devient aussitôt le principe du bien; or la Matière qui est mauvaise ne peut jamais être le principe du bien. Attribuez-vous l'un et l'autre à tous les deux ? Mais voilà encore la Matière placée au niveau de Dieu. Tous deux seront égaux; tous deux auront une part semblable dans le bien et dans le mal. Or la Matière ne peut être assimilée à Dieu sans qu'il en résulte par là même deux divinités. Assignez-vous à l'un une chose, à l'autre une autre, c'est-à-dire le bien à Dieu, le mal à la Matière, alors le mal n'est plus imputé à Dieu, ni le bien à la Matière, mais Dieu, en faisant sortir de la Matière le bien ainsi que le mal, les crée concurremment avec elle. S'il en va ainsi, je ne sais par quel côté peut s'échapper l'opinion d'Hermogène, qui ne veut pas que Dieu soit l'auteur du mal, tout en voulant qu'il l'ait engendré de la Matière, n'importe comment, soit par sa volonté, soit par nécessité, soit par un motif quelconque. Or, si celui qui a fait est l'auteur du mal, lui associer la Matière qui lui fournit les éléments de sa substance, c'est détruire la cause qui motivait l'introduction de la Matière. En effet, si la Matière n'apparaît ici que pour justifier Dieu du reproche d'être l'auteur du mal, Dieu n'en reste pas moins l'auteur du mal, même avec la présence de la Matière. Ainsi, la Matière une fois exclue, par là même que disparaît la nécessité de sa présence, il ne reste plus qu'à établir que Dieu a créé toutes choses de rien. A-t-il créé les maux aussi ? Nous le verrons quand nous aurons examiné si le mal existe, et si ce que tu appelles de ce nom est un mal véritable. Il est plus digne de sa grandeur d'avoir fait

sortir du néant, même le mal, que de l'avoir créé aux dépens d'autrui, s'il est vrai qu'il lui a fallu l'assistance de la Matière. Ce qui convient à Dieu, c'est la liberté et non la nécessité. J'aime bien mieux qu'il ait voulu créer le mal par lui-même, que de le voir fatalement conduit à le créer.

XVII. L'essence du Dieu unique exige impérieusement cette condition : il n'est unique que parce qu'il est seul; il n'est seul qu'autant que rien n'existe avec lui; il sera donc le premier, parce que tout est après lui; tout est après lui, parce que tout provient de lui; tout provient de lui, parce que tout sort du néant; de sorte que cette Écriture a pu dire avec raison : « Qui a pénétré les desseins « du Seigneur? qui est entré dans son conseil? qui a-t-il « consulté? qui lui a enseigné les voies de l'intelligence « et de la sagesse? qui lui a donné pour qu'il lui soit « rendu? » Personne apparemment, parce qu'il n'y avait pour le seconder aucune force, aucune matière, aucune nature de substance quelle qu'elle fût. Or, s'il a opéré sur la Matière préexistante, il faut nécessairement qu'il en ait reçu et la pensée et le plan de ses dispositions comme une voie d'intelligence et de sagesse. Car il a dû pour opérer consulter la qualité de la chose et la nature de la Matière, bien plus que sa volonté : tant il est vrai qu'il a créé les maux suivant les dispositions de la Matière, mais que sa propre nature n'y a été pour rien.

XVIII. Si la Matière est nécessaire à Dieu pour créer notre monde, ainsi que l'a pensé Hermogène, Dieu avait une Matière mille fois plus digne et plus appropriée, une Matière sur laquelle il ne faut point interroger les philosophes, mais les prophètes, je veux parler de sa Sagesse. Elle seule a lu dans les desseins du Seigneur. « Qui con- « naît ce qui est à Dieu et en Dieu, sinon l'Esprit qui ré- « side en lui? » Son Esprit, sa Sagesse, voilà quel fut son conseiller, « la voie de la Sagesse et de l'intelligence elle- « même. » C'est d'elle qu'il créa toutes choses, en créant par elle et avec elle. « Lorsqu'il étendait les cieux, dit-

« elle, j'étais là ; lorsqu'il entourait l'abîme d'une digue ; « lorsqu'il suspendait les nuées et qu'il fermait les sources « de l'abîme qui est sous le ciel, alors j'étais auprès de « lui. C'était moi qui faisais ses délices, me jouant sans « cesse devant lui, quand il se réjouissait d'avoir créé l'u- « nivers, et qu'il se plaisait à habiter avec les fils des « hommes. » Qui n'admettrait plus volontiers cette Sagesse comme le principe et la source de toutes choses, Matière des Matières, qui n'était pas inférieure à elle-même, qui ne différait pas d'essence, que n'agitait pas un mouvement continuel, que ne déshonorait pas une forme grossière, mais innée, s'appartenant en propre, intelligente et d'une beauté merveilleuse, telle enfin que peut en avoir besoin un Dieu qui a plus besoin de ce qui est à lui que de ce qui est à autrui? En un mot, aussitôt qu'il eut reconnu qu'elle lui était nécessaire pour créer l'universalité des êtres, voilà qu'il procède à leur formation, et engendre dans lui-même. « Le Seigneur, est-il dit, « m'a possédée au commencement de ses voies; avant les « siècles, j'étais ; avant de produire la terre, avant d'af- « fermir les fondements des montagnes, avant de poser le « sommet des collines, il m'avait engendrée. Les abîmes « n'étaient pas, que j'étais déjà née. » Qu'Hermogène reconnaisse donc pourquoi il est dit de la Sagesse de Dieu qu'elle est née et qu'elle a été créée. C'est afin que les hommes fussent bien convaincus qu'il n'y a rien qui n'ait pris naissance et n'ait eu un commencement, excepté Dieu lui seul. Si, en effet, ce qui naît dans le Seigneur lui-même, de lui et en lui, a eu un commencement, c'est-à-dire si sa Sagesse elle-même naquit et fut créée au moment où elle commença de se mouvoir dans la pensée de Dieu, pour ordonner toutes les œuvres de notre monde, à plus forte raison est-il impossible d'admettre que rien de ce qui existe en dehors du Seigneur n'a eu de commencement. Mais si cette même Sagesse est le Verbe de Dieu, Verbe, c'est-à-dire Sagesse, « sans lequel rien n'a été fait, » de

même que rien n'a été disposé sans la Sagesse, comment supposer qu'il y a quelque chose, excepté le Père, qui soit plus ancien que le Fils de Dieu, son Verbe unique et premier né, et par là même qu'il y a quelque chose de plus noble que lui, bien loin de penser que la Matière increéée soit plus puissante que ce qui a été créé, ce qui n'a pas été fait que ce qui a été fait? Car la chose qui, pour être, n'a eu besoin d'aucun créateur, sera beaucoup plus élevée en rang que celle qui, pour être, a eu besoin d'un Créateur. Conséquemment, si le mal est increé, tandis que le Verbe de Dieu est né, « Mon cœur, est-il dit, « ne contient plus la parole heureuse, » je ne comprends pas comment le mal peut être produit par le bien, le plus fort par le plus faible, puisque ce qui est increé émane de ce qui est créé. Hermogène conséquemment met la Matière au-dessus de Dieu, en la mettant au-dessus du Fils. « Car le Fils est le Verbe, et ce Verbe est Dieu. — « Mon Père et moi, nous ne sommes qu'un, » dit-il, à moins que le Fils ne voie avec un œil d'indifférence qu'on lui préfère celle dont l'hérétique fait l'égale du Père.

XIX. Mais j'en appelle aux livres de Moïse, où sont consignées nos origines, et par lesquels nos antagonistes essaient, quoique vainement, d'établir leurs misérables conjectures, de peur que le procès ne soit pas instruit là où il a dû s'instruire. Ils ont donc pris occasion de quelques paroles, ainsi que le pratiquent ordinairement les hérétiques, pour torturer le sens des choses les plus simples. En effet, « de ce *principe* lui-même dans lequel « Dieu créa le ciel et la terre, » ils ont fait quelque chose de solide et de corporel auquel ils donnent le nom de Matière. Pour nous, restituant à chaque mot sa propriété, nous entendons par ce *principe* le commencement, et nous disons que cette expression convient à des choses qui commencent à être. En effet, rien de ce qui doit naître n'est sans commencement, ni sans que le commencement pour elle ne soit le moment où elle est pour la première fois.

Ainsi, *principe* ou commencement est un mot qui désigne un début, mais non la dénomination de quelque substance. Maintenant, si le ciel et la terre sont les œuvres principales que créa Dieu avant de créer toutes les autres choses, c'est à bon droit que l'Écriture dit de ce qui a été créé le premier : « Dans le principe, Dieu créa le ciel et la terre, » de même qu'elle aurait dit : A la *fin*, Dieu créa le ciel et la terre, s'il les avait créés après l'universalité des êtres.

Ou bien, si par *principe* il faut entendre quelque substance, la *fin* sera aussi quelque Matière. Sans doute une substance peut être le principe d'une autre chose qui sortira d'elle, de même que l'argile est le principe du vase, de même que le germe est le principe de l'herbe. Mais quand nous employons le mot *principe* dans le sens d'origine et non d'ordre, nous ne manquons pas de mentionner particulièrement la chose que nous regardons comme le *principe* de l'autre. Par exemple, si nous disons : Dans le *principe*, le potier fit un plat, ou bien une amphore, *principe* ici ne signifiera point Matière, car je n'ai point pris la Matière dans le sens d'origine, mais d'ordre par rapport au reste de l'ouvrage, parce que le potier commença par un plat et une amphore, avant de faire autre chose. Le mot *principe* désignera donc l'ordre que l'artisan suit dans son œuvre, mais non l'origine de toutes les autres substances.

Je puis encore donner au mot *principe* une explication qui n'est pas hors de propos. Dans la langue grecque, ἈΡΧΗ', qui répond à notre mot *principe*, indique non-seulement le rang, mais la primauté et la puissance. Voilà pourquoi l'on appelle ARCHONTES les princes et les magistrats. D'après cette signification, *principe* équivaudrait à principauté ou à puissance. Dieu, en effet, créa le ciel et la terre pour attester sa puissance et sa principauté.

XX. Eh bien ! le mot grec ne signifie que principe, et principe que commencement ; je te l'accorde ; mais nous avons encore à reconnaître pour commencement celle qui

dit : « Le Seigneur m'a engendrée au commencement de « ses voies, avant de créer ses œuvres. » Si, en effet, tout a été produit par la sagesse de Dieu, Dieu, en créant le ciel et la terre dans le principe, c'est-à-dire dans le commencement, les créa dans sa Sagesse. En un mot, si *principe* signifiait Matière, l'Écriture n'aurait pas dit : « Dans le *principe,* Dieu créa, » mais Dieu créa du *principe,* puisque ce n'eût pas été dans la Matière, mais avec la Matière qu'il aurait créé. Or, il a pu dire de la Sagesse, « dans le « principe. » En effet, il créa d'abord dans la Sagesse, puisque c'est en méditant et en ordonnant dans elle le plan de l'univers, qu'il l'avait déjà créé d'avance, parce qu'en supposant même qu'il aurait dû se servir d'une Matière préexistante pour produire son œuvre, il l'avait déjà produite en la méditant et en l'ordonnant dans sa Sagesse.» Elle a beau être le « commencement de ses voies », comme le premier acte de la Sagesse est la pensée et l'ordonnance, puisque Dieu ne procède à son œuvre que par la contemplation de son Verbe, l'Écriture, après m'avoir montré le Dieu qui crée et l'œuvre qu'il crée, ne me disant pas également d'où il la crée, me fournit encore ici son autorité. En effet, puisque trois choses principales se manifestent dans une œuvre, quelle qu'elle soit, celui qui fait, la chose qui est faite, la Matière dont elle se fait, trois noms doivent se rencontrer dans le légitime récit de toute œuvre, la personne de l'auteur, la nature de l'œuvre, et la substance ou la Matière. Si la Matière n'est pas nommée là où sont nommés les œuvres et le Créateur, il est évident que ce dernier a produit de rien. On ne manquerait pas de spécifier de quoi il a créé, s'il avait créé de quelque chose.

Enfin, je citerai l'Évangile pour compléter l'autorité de l'Instrument antique. Il devait d'autant plus nous montrer de quelle Matière Dieu avait créé toutes choses, qu'il nous révèle par qui toutes choses ont été créées. « Au commencement était le Verbe ; » dans ce même commencement « où Dieu créa le ciel et la terre. « Et le

« Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. Tout a été « fait par lui, et sans lui rien n'a été fait. » Puisqu'ici nous voyons manifestement celui qui fait, c'est-à-dire Dieu; ce qui est fait, c'est-à-dire toutes choses, et par qui elles sont faites, c'est-à-dire le Verbe, l'ordre des idées n'exigeait-il pas aussi qu'on nous fît connaître de quoi Dieu avait créé par le Verbe, l'universalité des êtres, s'ils avaient été tirés de quelque chose. L'Écriture n'a donc pu nommer ce qui n'existait pas. Et en ne le nommant pas, elle me prouve suffisamment que cela n'a pas été. Eût-elle manqué de le nommer, s'il eût existé ?

XXI. — Mais, me dira-t-on, si tu préjuges que l'universalité des êtres a été créée de rien, parce qu'il n'est pas rapporté formellement que quelque chose est sorti d'une Matière préexistante, prends garde que la partie adverse, de ce qu'il n'est pas déclaré ouvertement que quelque chose a été créé de rien, n'en prenne occasion de conclure que tout est sorti de la Matière.

— Il est facile, je le sais, de rétorquer certains arguments; mais il ne s'ensuit pas qu'ils soient également admissibles, lorsque les motifs diffèrent. En effet, quoique l'Écriture n'ait pas plus dit : Tout a été créé de rien, qu'elle n'a dit : Tout a été créé de la Matière, il y avait moins de nécessité pour elle de déclarer que tout avait été créé de rien, qu'il n'y en avait de nous apprendre que tout avait été créé de la Matière, si cela était véritable. Ne pas exprimer d'où est créée une chose créée de rien, c'est attester qu'elle est créée de rien. Elle ne court pas le risque que je la croie créée de quelque chose, quand on ne me montre pas de quoi elle est créée. Au contraire, une chose est-elle créée d'une autre ? Si vous ne me déclarez pas formellement de quoi est créée cette même chose, dès que vous ne me montrez pas de quoi elle est créée, je vais commencer par la croire créée de rien, par là même que vous ne me montrez pas de quoi elle est créée. Ensuite, fût-elle-même de nature à ne pouvoir être regardée que comme

créée de quelque chose, je la supposerai infailliblement encore créée de tout autre Matière que la Matière dont elle est créée, si vous ne m'exposez pas de quelle Matière elle l'a été. Conséquemment, si Dieu n'avait pu faire toutes choses de rien, quand même l'Écriture n'aurait pas ajouté qu'il a créé toutes choses de rien, elle aurait dû déclarer absolument qu'il les avait créées de la Matière, s'il les avait réellement créées de la Matière, parce que l'un devait se comprendre, même sans avoir besoin d'être exprimé, tandis que l'autre restait toujours en doute, s'il n'était formellement énoncé.

XXII. Que tel ait été le motif du silence qu'a gardé l'Esprit saint dans cette Écriture, cela est si vrai, qu'en parlant d'une œuvre et de son auteur, il ne manque jamais d'y joindre la Matière d'où elle provient : « Que la « terre, dit-il, produise les plantes verdoyantes avec leur « semence, les arbres avec des fruits chacun selon son « espèce, qui renferment en eux-mêmes leur semence, « pour se reproduire sur la terre. Et il fut ainsi. La terre « produisit donc des plantes qui portaient leur graine sui« vant leur espèce, et des arbres fruitiers qui renfermaient « leur semence en eux-mêmes suivant leur espèce. » Et ailleurs : « Dieu dit encore : « Que les eaux produisent « les animaux qui nagent, et que les oiseaux volent sur « la terre et sous le ciel ! Et il fut ainsi. Et Dieu créa les « grands poissons et tous les animaux qui ont la vie et le « mouvement que les eaux produisirent, chacun selon son «espèce. Puis, quelques lignes plus bas : « Dieu dit aussi : « Que la terre produise des animaux chacun selon son es« pèce, les animaux domestiques, les reptiles et les bêtes « sauvages selon leurs différentes espèces. »

Si donc Dieu, en tirant des choses qu'il avait déjà créées des choses nouvelles, déclare et montre par la bouche du prophète ce qu'il en a tiré, quoiqu'il nous fût possible de penser qu'elles avaient été tirées d'une chose ou d'une autre, pourvu que ce ne soit pas de rien, puis-

que déjà il en existait dont elles pouvaient sortir; si l'Esprit saint a mis tant de soin à nous apprendre d'où provenait telle ou telle chose, eût-il oublié de nous instruire également sur l'origine du ciel et de la terre, en nous indiquant d'où le Seigneur les avait tirés, et de quelle Matière se composait leur origine, pour paraître ainsi d'autant plus les avoir formés de rien, qu'il n'y avait rien encore dont il pût les former? Conséquemment, de même qu'il désigne d'où a été tiré ce qui l'a été de quelque chose, de même, en ne disant pas d'où une chose a été tirée, il confirme qu'elle l'a été de rien. J'en conclus que, « dans le *principe,* Dieu créa le ciel et la terre. » J'adore la plénitude de l'Écriture, parce qu'elle me révèle et le Créateur et son œuvre. De plus, je trouve dans l'Évangile le Verbe, ministre et conseil de celui qui gouverne le monde. Que tout ait été créé d'une Matière préexistante, je ne l'ai encore lu nulle part. A l'officine d'Hermogène de nous montrer où cela est écrit. Si cela n'est pas écrit, qu'il redoute ce terrible « malheur! » qui attend « ceux qui ajoutent ou qui retranchent. »

XXIII. Mais il invoque le passage suivant, où il est écrit: « La terre était invisible et sans forme. » Car il applique à la Matière le nom de terre, parce que la terre en provient. Il veut ensuite que le verbe *était* désigne une Matière qui existât autrefois sans avoir jamais commencé ni reçu l'être. « Invisible et informe, » ajoute-t-il, parce que la Matière, selon lui, était grossière, confuse, désordonnée. Je réfuterai l'une après l'autre chacune de ces opinions; mais en attendant, donnons-lui cette réponse. Nous t'accordons qu'il s'agit ici de la Matière. Toutefois, de ce qu'elle était avant toutes choses, l'Écriture indique-t-elle que le Seigneur en ait tiré quelque chose? Non, assurément, elle n'affirme rien de pareil. Que la Matière ait existé autant qu'il lui plaira, je me trompe, comme il plaira à Hermogène, je te l'accorde; elle a pu exister néanmoins, sans que Dieu en ait tiré la moindre

chose, soit parce qu'il ne convenait point à Dieu d'avoir besoin de son assistance, soit assurément parce qu'il n'est pas dit qu'il ait tiré quelque chose de la Matière.

— Elle eût donc existé sans motif, me dis-tu ?

— Non point absolument sans motif. Quoiqu'elle n'ait pas servi à la formation du monde, l'hérésie en est sortie, une hérésie d'autant plus impudente qu'au lieu d'être née de la Matière, c'est l'hérésie qui créa la Matière elle-même.

XXIV. Je reviens maintenant à chacun des articles qui, selon Hermogène, désignent la Matière. Et d'abord, interrogeons les noms. J'en lis un des deux dans l'Écriture, celui de *Terre*. L'autre, celui de *Matière,* je ne l'y trouve pas. Pourquoi donc te demanderai-je, quand la Matière n'est pas nommée dans l'Écriture, lui donnes-tu la dénomination de terre, comme une autre espèce de substance? Il y a plus. La Matière, après avoir été appelée de son nom, devait recevoir aussi celui de Terre, pour me prouver que Terre et Matière représentent une seule et même chose, de peur que je n'attribuasse à cette seule substance un nom qui appartient en propre à celle sous lequel elle est plus connue; ou bien, afin qu'il ne me fût pas possible, si je le voulais, de l'appliquer à une autre espèce, ou de le communiquer à la première Matière venue. En effet, lorsqu'il n'y a pas de nom spécial pour désigner la chose à laquelle est assigné un nom commun, moins il est visible à qui appartient ce nom, plus il me sera possible de l'attribuer à tout autre substance. Ainsi, quand même Hermogène nous prouverait que la Matière a reçu le nom de terre, il lui resterait encore à prouver que la terre a reçu le nom de Matière, pour avoir droit de lui assigner les deux noms.

XXV. Il veut donc que, dans cette Écriture, il soit question de deux terres : l'une que Dieu créa au commencement; l'autre, la Matière, dont il a été dit : « La terre « était invisible et sans forme. » Conséquemment, si je

lui demande laquelle des deux a dû donner à l'autre le nom de terre, il me répondra que celle qui a été faite emprunta son nom à celle de qui elle a été faite, parce qu'il est plus vraisemblable de croire que la postérité doit son nom à l'origine, que l'origine à la postérité. S'il en va ainsi, je souleverai une autre question : La terre que Dieu a faite, peut-elle raisonnablement tirer son nom de celle qui a concouru avec lui à la création? En effet, je lis dans Hermogène et tous les autres partisans de la Matière, que cette terre fut invisible, sans forme et grossière; mais que l'autre terre, c'est-à-dire la nôtre, reçut de Dieu sa forme, son aspect et sa parure. Elle est donc devenue autre chose que celle dont elle a été produite. Or, si elle est devenue autre chose, elle n'a pu participer au nom de celle dont elle n'avait pas gardé la nature. Si *terre* fut le nom propre de cette première Matière, celle qui n'est plus *matière,* puisqu'elle a subi une transformation, ne comporte plus le nom de terre qui lui est étranger, et ne convient plus à son essence.

— La Matière qui a été travaillée, me réponds-tu, c'est-à-dire la terre, a gardé la communauté de nom et d'espèce avec celle qui était son principe.

— Point du tout. Car je n'appellerai plus argile, mais vase, ce qui a été fait de cette matière. L'ambre a beau être un mélange d'or et d'argent, il ne se nommera plus or ni argent, il devient l'ambre. Une chose qui s'éloigne de la nature d'une autre, perd son nom pour en revêtir un particulier avec sa nature nouvelle. Or, que la terre actuelle n'ait pas gardé l'essence fondamentale de la première, c'est-à-dire de la Matière, je n'en veux d'autre preuve que le témoignage qui lui est rendu dans la Genèse : « Et Dieu vit qu'elle était bonne. » Hermogène, au contraire, regarde la Matière comme l'origine et la cause du mal.

En dernier lieu, si cette terre est Matière, pourquoi la Matière n'est-elle pas terre, également? Il y a plus. Le

ciel et tous les êtres devraient recevoir indifféremment le nom de Matière et de terre, s'ils sont formés de la Matière.

J'en ai dit assez sur ce mot terre, qui, selon Hermogène, équivaut à Matière. Tout le monde sait, grâce aux enseignements de la nature d'abord et de l'Écriture ensuite, que c'est là le nom d'un seul élément, à moins que, sur l'autorité de Théopompe, il ne faille ajouter foi à ce Silène, qui assure au Roi Midas qu'il existe un autre univers. Mais le même historien rapporte qu'il y a un grand nombre de dieux.

XXVI. « Mais pour nous, il n'y a qu'un Dieu, » et qu'une terre, que Dieu créa dans le principe, et dont l'Écriture, lorsqu'elle commence à nous en exposer l'origine, nous dit d'abord qu'elle a été créée, puis nous apprend quelles sont ses qualités, de même qu'après avoir déclaré que le ciel a été créé, « Au commencement, Dieu « fit le ciel, » elle nous fait connaître ensuite quelles sont ses dispositions : « Et Dieu divisa les eaux supérieures « d'avec les eaux inférieures, et il appela le firmament « ciel, » celui-là même qu'il avait créé dans le commencement. Il en va de même pour l'homme : « Et Dieu créa « l'homme ; il le créa à l'image de Dieu. » Elle expose ensuite de quelle manière il le créa : « Il le forma du li- « mon de la terre, et il souffla au visage de l'homme, et « l'homme fut fait ame vivante. » Voilà comme il convient à la narration de procéder ; elle prélude ; puis elle achève ; elle commence par nommer, ensuite elle décrit. D'ailleurs, quelle bizarrerie que, sans avoir jamais parlé de la Matière, sans même l'avoir jamais nommée, elle se mette à retracer sa forme et son aspect extérieur ! La voilà qui raconte ce qu'elle est avant de m'apprendre qu'elle existe ; elle me montre la figure de ce quelque chose sans forme, et elle m'en cache le nom. Dans notre système, au contraire, combien il est plus croyable que l'Écriture fasse connaître la disposition de cette même chose dont elle a

révélé d'abord l'origine et le nom. Enfin, quelle plénitude dans ce sens : « Dans le commencement, Dieu créa « le ciel et la terre ; or la terre était invisible et sans « forme ; » cette même terre apparemment que Dieu créa et que l'Écriture venait de désigner. Car cet *or* lui-même, destiné à unir un membre de phrase à l'autre, a été placé là pour servir de lien à la narration. « Or la terre.... » Par ce mot, la Genèse revient à celle dont elle avait parlé tout à l'heure et enchaîne le sens. En doutez-vous? Supprimez la conjonction *or*, toute liaison est rompue. Vous pouvez appliquer à toute autre terre ce qui a été dit : « La « terre était invisible et sans forme. »

XXVII. Mais toi, relevant fièrement la tête et la reportant en arrière avec un geste dédaigneux, « Elle était, » dis-tu, c'est-à-dire qu'elle a toujours existé, sans commencement, sans principe, ce qui ne convient qu'à la Matière. Pour moi, je répondrai simplement et sans aucune prononciation emphatique, que « elle était » peut se dire de toute chose, même de celle qui a été créée, qui a reçu la naissance, qui n'exista point autrefois, et qui ne serait pas la Matière. En effet, de tout ce qui possède l'être, à quelque titre qu'il le possède, qu'il ait commencé ou qu'il n'ait pas commencé, n'importe, par là même qu'il est, on dira : « Il était. » La chose dont le verbe, à son premier temps, nous exprimait l'existence, sera désignée dans ses rapports par le même verbe à mesure qu'il se conjuguera. « Elle est; » principe de la définition. « Elle « était; » signe de la relation. Voilà quelles sont les arguties et les subtilités des hérétiques qui torturent la simplicité des expressions les plus ordinaires pour en faire autant d'énigmes. Grande difficulté vraiment ! La terre qui a été créée « était ! »

XXVIII. Il faut examiner sans doute si ces mots « invisibile et grossière » conviennent à la terre qui vient d'être créée, ou bien à celle dont elle a été créée, afin que « *elle était* » se rapporte à la même que celle dont l'as-

pect a été caractérisé. Il y a mieux. Non-seulement nous prouverons que cette forme convenait à cette terre, mais même qu'elle n'a pu convenir qu'à elle. En effet, s'il est vrai que la Matière toute seule subsistât à côté de Dieu, puisqu'il n'y avait entre eux l'obstacle d'aucun élément, attendu qu'après elle et Dieu il n'y avait rien, il s'ensuit qu'elle ne pouvait être invisible. Hermogène supposât-il même que les ténèbres existaient dans la substance de la Matière, nous répondrons à cette difficulté dans son lieu, dès que les ténèbres sont visibles, même à l'homme (car nous apercevons ce que sont les ténèbres), à plus forte raison le seront-elles à Dieu. Si leur qualité était d'être invisibles, on ne les connaîtrait pas. Où donc l'hérétique a-t-il appris que celle qui était cachée par son invisibilité était grossière, confuse, désordonnée? Ou bien, si cette circonstance lui a été révélée par Dieu, qu'il le prouve.

De même, je demande s'il a pu être dit de la Matière qu'elle était grossière? Assurément ce qui est imparfait est grossier; assurément encore il n'y a d'imparfait que ce qui a été fait. Ce qui n'est fait qu'à demi est imparfait? — D'accord, me réponds-tu. — Donc, par conséquent, la Matière qui n'a jamais été faite n'a pu être imparfaite. Celle qui n'a point été imparfaite n'a pu être grossière. Sans commencement, puisqu'elle n'a point été faite, elle n'a pas eu davantage de rudiment. Le rudiment est un accident de ce qui commence. Il n'en va point ainsi de la terre. Comme elle a été faite, on peut dire qu'elle a été grossière. Dès quelle a été faite, elle a été imparfaite avant d'arriver à sa perfection.

XXIX. Je vois Dieu consommer toutes ses œuvres par degré; créant d'abord le monde avec des éléments incultes, puis le consacrant ensuite par la beauté de ses formes. Il ne commence point par inonder la lumière de la splendeur du soleil; par tempérer les ténèbres par les rayons consolateurs de la lune; par semer dans les cieux la

poussière de ses astres et de ses étoiles; par peupler les mers de leurs gigantesques habitants. Il ne dote pas sur-le-champ la terre de sa riche fécondité. D'abord il lui donne l'être; plus tard il la peuple d'habitants, pour qu'elle ne demeure pas vide. « Car, dit Isaïe, ce n'est pas en « vain, mais pour l'homme, qu'il l'a formée. » Maintenant donc que la voilà faite, elle deviendra parfaite un jour; jusque là, « elle est invisible et grossière. » Grossière, il est vrai, par cela même qu'elle est invisible, attendu qu'elle n'est pas parfaite pour l'œil, ni pourvue de tout ce qui lui manque encore; invisible, parce qu'elle est environnée par un rempart liquide, trésor de sa fécondité; épaisse, pour que notre chair ait quelque ressemblance avec sa forme. Ainsi le chante le Psalmiste : « La terre et tout ce qu'elle renferme est au Seigneur; « l'univers et tout ce qui l'habite est à lui. C'est lui qui « l'a affermi au milieu des mers et qui l'a élevé au-des-« sus des fleuves. » L'aride, qui jusque là était couverte par les eaux, devint plus brillante par la séparation des eaux qui se précipitèrent vers le fond de l'abîme. Dès ce moment elle devient visible, lorsque Dieu dit : « Que « les eaux qui sont sous le ciel se rassemblent en un seul « lieu, et que l'aride paraisse. » Que l'aride paraisse, entends-tu? mais non qu'elle soit; car elle était déjà créée, mais elle continuait d'être invisible jusqu'à ce moment. Aride, dit le Seigneur, parce qu'elle allait le devenir par la séparation des eaux, tout en demeurant terre. « Et Dieu « appela l'aride, terre, » mais non Matière.

Arrivée par la suite à sa perfection, elle cessa d'être grossière, aussitôt qu'elle eut entendu cette parole du Seigneur : « Que la terre produise les plantes verdoyantes « avec leur semence, les arbres avec des fruits, chacun « selon son espèce, qui renferment en eux-mêmes leur se-« mence, pour se reproduire. » Et ailleurs : « Que la terre « produise des animaux vivants, chacun selon son espèce : « les animaux domestiques, les reptiles et les bêtes fauves,

« selon leurs différentes espèces. » La divine Écriture a donc tenu parole. A celle qu'elle avait nommée d'abord invisible et grossière, elle a rendu sa beauté et sa perfection. D'autre Matière invisible et grossière, il n'en existait pas. Ta Matière sera donc visible et parfaite par la suite. Je veux donc voir la Matière, car elle est devenue visible; je veux la reconnaître pour parfaite, afin que ma main cueille aussi les fleurs de son sein, les fruits dont se couronnent ses arbres, et que les animaux qu'elle nourrit servent à mon usage. Mais la Matière, je ne la trouve nulle part, tandis que la terre est partout sous nos yeux. Je la vois; j'en jouis à chaque moment, depuis qu'elle a cessé d'être invisible et grossière; c'est d'elle, à n'en point douter, qu'Isaïe a dit : « Telle est la parole du Seigneur qui a « étendu les cieux; du Dieu qui a rendu visible la terre, « et qui l'a formée. » Assurément, celle qu'il a rendue visible, c'est celle qu'il a formée. Et comment l'a-t-il rendue visible? en disant : « Que l'aride paraisse. » Pourquoi lui ordonner de paraître, sinon parce qu'elle ne paraissait point autrefois, afin qu'il ne l'eût point créée en vain, en la rendant visible et par là même habitable? Que conclure de tout cela? C'est que la terre que nous habitons est la même qui a été créée et montrée par Dieu, et qu'il « n'y a pas d'autre terre grossière et invisible » que celle qui a été créée et m'a été montrée. En un mot, ces expressions, « Or la terre était invisible et grossière, » se rapportent à celle que Dieu sépara du ciel.

XXX. Mais le texte suivant fortifiera sans doute les conjectures d'Hermogène : « Et les ténèbres couvraient la « face de l'abîme, et l'Esprit de Dieu reposait sur les « eaux, » comme si le mélange de ces substances lui donnait gain de cause en faveur d'un chaos universel. Loin de là. En nommant les uns après les autres « les ténèbres, « l'abîme, l'Esprit de Dieu, les eaux, » une exposition si diverse d'éléments distincts et certains ne laisse rien à la confusion ni à l'incertitude. La preuve va devenir en-

core plus manifeste ; leur assigner à chacun leurs limites, « les ténèbres sur l'abîme, l'Esprit sur les eaux, » c'était nier la confusion des substances, puisque l'écrivain sacré en établissait la distinction en nous montrant la disposition de chacune.

Enfin, il est absurde que cette même Matière, qui nous est représentée comme informe, soit reconnue telle par la dénomination de tant de formes différentes, sans que l'on nous ait appris quel est ce corps confus, qu'il faut croire unique par conséquent ; car ce qui est informe est uniforme. Mais un corps informe, réunion confuse d'éléments divers, ne devra nécessairement avoir qu'un seul aspect, parce que ce n'est point en avoir, que d'en avoir un seul par le mélange de nombreux éléments. D'ailleurs, point de milieu ! ou la Matière avait en elle-même ces espèces différentes qui servaient à la désigner, je veux dire les ténèbres, l'abîme, l'Esprit et les eaux, ou elle ne les avait point. Si elle les avait, comment nous la donner comme dépourvue de formes ? Si elle ne les avait pas, comment la reconnaître ?

XXXI. On se réfugie dans cet argument. L'Écriture, dit-on, n'a voulu parler que du ciel et de notre terre, parce que Dieu les créa dans le commencement. Quant aux espèces mentionnées plus haut, il n'y a rien de semblable. Conséquemment, comme il n'est pas désigné qu'elles ont été faites, elles appartiennent à la Matière increéée. Nous répondrons aussi à cette difficulté. L'Écriture divine s'expliquerait déjà assez clairement, si elle nous affirmait que les ouvrages les plus éminents de la création, le ciel et la terre, ont été formés par Dieu, qu'ils ont par conséquent les ornements qui leur sont propres, et qui eux-mêmes sont renfermés dans ces corps principaux. Or les ornements du ciel et de la terre étaient alors les ténèbres et l'abîme, et l'Esprit et les eaux. En effet, l'abîme et les ténèbres étaient répandus sur la terre. Si l'abîme était au-dessous de la terre, et les ténèbres au-dessus de l'abîme, les ténèbres

et l'abîme sans aucun doute étaient au-dessous de la terre. Quant à l'Esprit et aux eaux, ils étaient placés au-dessous du ciel. Car si les eaux étaient sur la terre, puisqu'elles l'avaient couverte, et que l'Esprit fût sur les eaux, l'Esprit et les eaux étaient également au-dessus de la terre. En étant au-dessus de la terre, ils étaient par là même au-dessous du ciel. De même que la terre embrassait l'abîme et les ténèbres, de même le ciel renfermait dans son sein l'Esprit et les eaux.

Ce n'est donc pas une chose nouvelle que de nommer seulement le contenant, parce qu'il est la chose principale, en y comprenant le contenu comme chose qui en fait partie. Que je dise, par exemple, la ville a bâti un théâtre et un cirque; la scène était de telle et telle nature; des statues bordaient le canal; l'obélisque dominait tout l'ensemble. Quoique je n'aie point dit formellement que ces différentes espèces d'ornements ont été construites par la ville, ne sera-t-il pas vrai qu'elle les a construites en même temps que le cirque et le théâtre? N'ai-je point ajouté qu'elles avaient été faites du moment qu'elles se trouvent dans les édifices dont j'ai affirmé tout à l'heure la construction, et que l'on a pu comprendre qu'elles étaient là où elles étaient?

Mais laissons cet exemple, puisqu'il est emprunté aux choses humaines. L'autorité de l'Écriture elle-même va m'en fournir un autre. « Le Seigneur, dit-elle, forma « l'homme du limon de la terre; il répandit sur son vi-« sage un souffle de vie, et l'homme eut une ame vivante. » Elle nomme ici le visage de l'homme. Dit-elle qu'il a été créé par Dieu? Elle parle ensuite de côte, d'os, de chair, d'yeux, de sueur et de sang. Indique-t-elle qu'ils soient l'ouvrage de Dieu? Que répondra Hermogène? Les membres de l'homme appartiendraient-ils à la Matière incréée, parce qu'il n'est pas déclaré explicitement que chacun d'eux a été créé? Ou bien sont-ils compris dans la formation de l'homme? J'en dis autant de l'abîme, des

ténèbres, de l'Esprit et des eaux, qui sont comme les membres du ciel et de la terre. Les membres ont été créés avec les corps; les membres sont donc nommés avec les corps. Point d'élément qui ne soit un membre de l'élément dans lequel il est contenu. Or tous les éléments, quels qu'ils soient, sont renfermés dans le ciel et la terre.

XXXII. Voilà comment je répondrais pour l'Écriture présente, dans la supposition qu'elle n'eût paru nommer que la création de ces corps, c'est-à-dire du ciel et de la terre. Elle savait que les esprits intelligents reconnaîtraient d'eux-mêmes les membres dans les corps; voilà pourquoi elle adopta un langage abrégé. Toutefois, elle prévit bien que des hommes grossiers ou trompeurs, étouffant au fond de leur conscience ce sens implicite, réclameraient pour les membres eux-mêmes la mention expresse qu'ils ont été créés. Voilà pourquoi elle nous enseigne formellement dans d'autres passages que chacune de ces espèces a été faite par Dieu. Tu as d'abord la Sagesse qui dit : « J'ai été « engendrée avant l'abîme, » afin que tu croies que l'abîme lui-même a été engendré, c'est-à-dire fait, parce qu'avoir des fils, c'est les avoir engendrés. Au reste, que l'abîme ait été créé ou qu'il soit né, qu'importe le mot, pourvu qu'un commencement lui soit assigné, ce qui n'aurait pas lieu, s'il relevait de la Matière. Quant aux ténèbres, écoute le Seigneur lui-même, parlant par la bouche d'Isaïe : « C'est moi « qui ai formé la lumière et créé les ténèbres. » Amos n'est pas moins formel au sujet de l'Esprit. « Voici celui qui « forme le tonnerre, qui crée l'Esprit, et annonce aux « hommes son Christ, » montrant par là qu'il a créé cet Esprit, qu'il avait envoyé sur la terre après sa formation, « puisqu'il était porté sur les eaux, » balançant et animant par son souffle ce vaste ensemble, mais sans être Dieu lui-même, comme le pensent quelques-uns, parce qu'il est écrit : « Dieu est Esprit. » Les eaux, en effet, n'eussent pas suffi à porter le Seigneur; l'Écriture entend par là l'Esprit qui forme les vents et les tempêtes,

témoin ce passage d'Isaïe : « L'Esprit est sorti de moi, et « j'ai créé toute espèce de souffle. » La même Sagesse nous parle ainsi des eaux : « Lorsqu'il posait les fondements « des abîmes de celle qui est sous le ciel, je disposais et « ordonnais avec lui. »

Maintenant que nous avons prouvé que ces différentes espèces de créatures ont été produites par Dieu, quoique la Genèse les nomme sans rappeler formellement leur création, notre antagoniste répondra peut-être : Eh bien, je vous l'accorde; elles ont été créées, mais de la Matière préexistante. Ces paroles de Moïse : « Les ténèbres « couvraient l'abîme, et l'Esprit de Dieu était porté sur les « eaux, » indiquent la Matière; mais il y a plus; toutes les autres Écritures montrent çà et là que ces différentes espèces sont sorties de la Matière.

— Ainsi, répliquerai-je, de même que la terre est née de la terre, l'abîme va donc naître de l'abîme, les ténèbres des ténèbres, l'Esprit et les eaux de l'Esprit et des eaux. Mais, comme nous l'avons dit plus haut, la Matière n'a pu être informe si elle renfermait des formes et des espèces qui sortirent différentes de son sein, à moins qu'au lieu de sortir différentes, elles ne soient nées elles-mêmes d'elles-mêmes, puisque des choses dont l'origine est semblable ne comportent pas de différence. Mais voilà que l'opération divine devient inutile, si elle a fait ce qui existait déjà; il y avait plus de grandeur à créer ce qui n'existait pas encore. Enfin, pour conclure, ou bien Moïse a désigné la Matière, lorsqu'il a écrit : « Les ténèbres cou- « vraient l'abîme, et l'Esprit de Dieu était porté sur les « eaux; » ou bien, lorsque ces espèces de créatures sont indiquées plus tard ailleurs comme des ouvrages sortis de la main de Dieu, l'Écriture devait encore nous apprendre qu'elles sortaient de la Matière, dont Moïse avait parlé auparavant selon toi. Ou bien, si Moïse a désigné réellement ces espèces et non pas la Matière, je cherche vainement où il est question de la Matière.

XXXIII. Mais, tandis qu'Hermogène la rencontre parmi ses couleurs, car il n'a pu la rencontrer parmi les Écritures de Dieu, il nous suffit qu'il soit certain que tout a été créé par Dieu, et qu'il ne soit pas certain que tout a été créé de la Matière. En supposant même qu'elle eût existé, il faudrait croire qu'elle avait été créée par Dieu, parce qu'en opposant à nos adversaires la prescription que rien, excepté Dieu, n'est incréé, nous aurions gain de cause. On peut discuter tant que la Matière, sommée de prouver son existence par les Écritures, n'est pas impuissante à le faire. Je l'arrête d'un mot : Rien n'a été fait sans le Verbe, rien de rien, puisque je sais que ce qui a été fait n'existait pas auparavant. Ou si quelque chose a été fait de quelque chose, il a son origine dans ce qui a été fait ; ainsi de la terre proviennent les plantes, les fruits, les animaux et la forme extérieure de l'homme lui-même ; ainsi encore des eaux naissent les animaux qui nagent ou qui volent. A ce titre, je pourrai appeler du nom de matières les origines des choses qui sortent de celles-ci ; mais bien entendu que ces matières auront été créées elles-mêmes par Dieu.

XXXIV. Au reste, que tout ait été formé de rien, la disposition qui doit tout faire rentrer dans le néant ne nous en convaincra que mieux. En effet, « le ciel sera « roulé comme un livre, » ou plutôt il disparaîtra complètement avec la terre elle-même, qui fut créée en même temps que lui dès le commencement. « Le ciel et la terre « passeront, » est-il dit. « Le premier ciel et la première « terre avaient disparu, et on ne trouvait même plus la « place où ils avaient été, » parce que la chose qui finit perd jusqu'à la place qu'elle occupait. Même langage dans David : « Les cieux sont l'ouvrage de tes mains, et ils péri- « ront ; tu les changeras comme un manteau, et ils seront « changés ; » mais changer, c'est quitter son premier état perdu par ce changement. « Les étoiles tomberont « du ciel comme le figuier, lorsqu'ébranlé par un vent

« violent, il perd ses fruits encore verts. Les montagnes « fondront comme la cire en la présence du Seigneur, lorsqu'il se lèvera pour briser la terre. — Je dessécherai les « marais. — Ils chercheront de l'eau et ils n'en trouveront plus, pas même la mer. » Voulût-on assigner une interprétation spirituelle à tous ces oracles, on ne pourrait cependant détruire la vérité des événements, qui s'accompliront tels qu'ils furent écrits. En effet, s'il y a des figures, il faut nécessairement qu'elles soient empruntées aux êtres réels et non aux chimériques, parce que rien ne peut communiquer de son propre fonds sa ressemblance à une autre chose, à moins d'être lui-même identique à cette ressemblance.

Je reviens donc au principe qui établit que tout ce qui a été tiré du néant retombera dans le néant. Dieu n'aurait pas créé de ce qui est éternel, c'est-à-dire de la Matière, quelque chose de périssable, ni de ce qui est plus élevé des êtres inférieurs, parce qu'il est bien plus digne de lui de tirer de ce qui est inférieur des êtres supérieurs, c'est-à-dire de ce qui est périssable ce qui est éternel. Telle est la promesse qu'il fait à notre chair. Il a voulu déposer au fond de nous-mêmes un gage de sa vertu et de sa puissance, afin de nous disposer à croire que l'universalité des créatures qui étaient comme mortes, puisqu'elles n'existaient pas, ont été réveillées du néant par lui, pour être appelées à l'existence.

XXXV. Quoiqu'il ne soit pas besoin de discuter l'essence de la Matière, car il faudrait auparavant que son existence fût constatée, toutefois poursuivons comme s'il était certain qu'elle existe, afin qu'il soit d'autant plus attesté qu'elle n'existe pas, que les propriétés qu'on lui donne ne soutiennent pas l'examen, et aussi pour qu'Hermogène reconnaisse ses contradictions. Au premier aspect, dit-il, la Matière nous semble incorporelle; mais, examinée au flambeau de la droite raison, on découvre qu'elle n'est ni corporelle ni incorporelle. Quelle est cette droite raison

qui n'exprime rien de droit, c'est-à-dire rien de certain? Il faut, si je ne me trompe, que toute chose soit corporelle ou incorporelle. Quand je lui accorderais pour un moment qu'il y a parmi les substances quelque chose d'incorporel, quoique la substance soit le corps de chaque chose, toujours est-il qu'après le corporel et l'incorporel, il n'existe pas de troisième être. Eh bien! d'accord, il en existe un troisième. Il a été découvert par cette droite raison d'Hermogène, qui ne fait la Matière ni corporelle ni incorporelle. Mais où est-il? quel est-il? comment s'appelle-t-il? comment le représenter? comment le reconnaître? Sa raison ne lui a dit qu'une chose : « La Matière n'est ni corporelle, ni incorporelle.

XXXVI. Voilà toutefois qu'il se contredit, ou bien peut-être je ne sais quelle autre raison se présente à lui, en lui annonçant que la Matière est moitié corporelle et moitié incorporelle. Quoi donc? Faudra-t-il que la Matière soit l'un et l'autre à la fois, de peur de n'être ni l'un ni l'autre? Elle sera corporelle et incorporelle, malgré la déclaration de cette droite raison qui ne rend pas certainement raison de sa pensée, pas plus qu'elle n'explique autre chose. Il veut donc que la partie corporelle de la Matière serve à la formation des corps; sa partie incorporelle, ce sera son mouvement désordonné. Si en effet, dit-il, elle n'était que corps, on ne découvrirait en elle rien d'incorporel, c'est-à-dire le mouvement. Si, au contraire, elle eût été complètement incorporelle, il n'en sortirait aucun corps. Oh! la droite raison que celle-là! A moins toutefois, ô Hermogène, que si tu tires des lignes aussi droites que ta raison, il n'y ait pas de peintre plus stupide que toi. Qui donc te permet de regarder le mouvement comme la moitié de la substance, puisque loin d'être quelque chose de substantiel, par là même qu'il n'est pas corporel, il n'est qu'un accident de la substance ou du corps, tel que l'action, l'impulsion, le glissement, la chûte; voilà le mouvement. Qu'un corps se meuve par

lui-même, son acte est un mouvement, mais non pas assurément une partie intégrante de sa substance, de même que tu fais du mouvement la substance incorporelle de la Matière. En un mot, tous les êtres se meuvent ou par eux-mêmes, comme ceux qui sont animés, ou par d'autres, comme ceux qui sont inanimés. Toutefois, je n'appellerai ni l'homme, ni la pierre, des êtres corporels et incorporels, parce qu'ils ont un corps et le mouvement, mais plutôt à cause de la forme de leur corporéité, la même pour tous, et qui constitue la substance. S'il y a en eux des choses incorporelles, des actes, des affections, des devoirs, des passions, nous ne les regardons pas comme des portions intégrantes d'eux-mêmes. A quel propos donc Hermogène transforme-t-il en portion de la Matière le mouvement, qui n'appartient pas à la substance, mais à la manière d'être de la substance? Quoi donc? S'il t'avait plu d'introduire une Matière immobile, l'immobilité serait-elle la seconde moitié d'elle-même? Il en va ainsi du mouvement. Mais nous en parlerons encore ailleurs.

XXXVII. En effet, je te vois revenir en ce moment à cette même raison qui a coutume de ne te rapporter rien de certain. De même que tu ne fais la Matière ni corporelle ni incorporelle, tu ne la fais ni bonne ni mauvaise, et argumentant là-dessus: « Si la Matière était bonne, dis-tu, celle qui l'aurait été de tout temps, n'aurait pas eu besoin d'être arrangée par Dieu; si elle était mauvaise par essence, elle eût résisté à toute transformation pour la rendre meilleure, et alors Dieu ne lui eût jamais appliqué aucune de ses dispositions, puisqu'il eût travaillé en vain. » Voilà tes paroles, ô Hermogène! Il aurait été bon de t'en souvenir ailleurs, pour ne pas te mettre en contradiction avec toi-même. Mais, comme nous avons déjà discuté précédemment cette ambiguité du bien et du mal, que tu attribues à la matière, je me contenterai de répondre à la proposition que tu avances et à ton argumentation. Je ne répéterai pas ici que tu aurais dû t'arrêter à quelque chose

de déterminé, et déclarer que la Matière est ou bonne ou mauvaise, ou qu'elle forme je ne sais quel troisième être. Mais tu n'as pas même conservé ce qu'il t'a plu d'imaginer. En effet, voilà que tu détruis ta déclaration qu'elle n'est ni bonne ni mauvaise, puisque dire, Si elle était bonne, elle n'aurait pas besoin d'être arrangée par Dieu, c'est indiquer qu'elle est mauvaise; et ajouter par opposition : Si elle était essentiellement mauvaise, elle résisterait à toute transformation qui la rende meilleure, c'est laisser à entendre qu'elle est bonne, et par là, tu as déclaré tout à la fois bonne et mauvaise celle que tout à l'heure tu ne faisais ni bonne ni mauvaise. Toutefois, pour réfuter le raisonnement par lequel tu as cru venir en aide à ta proposition, je t'oppose celui-ci : Si la Matière avait toujours été bonne, pourquoi n'aurait-elle pas eu besoin de subir une transformation meilleure? Est-ce que ce qui est bon ne désire, ne souhaite ou n'admet pas le progrès, pour passer de ce qui est bon à ce qui est meilleur? De même, si elle avait été essentiellement mauvaise, pourquoi n'aurait-elle pas pu être transformée par Dieu, comme étant plus puissant qu'elle et l'Être souverain « qui con- « vertit la nature des pierres en fils d'Abraham. » Par là, que fais-tu? non-seulement tu compares Dieu à la Matière, mais tu l'abaisses au-dessous d'elle, puisqu'il eût été impuissant à dompter la nature de la Matière pour la faire passer à un état meilleur. Ici donc tu ne veux pas que la nature de la Matière soit mauvaise; ailleurs tu vas nier ton principe.

XXXVIII. Ce que j'ai dit du mouvement, je le dis du lieu que tu assignes à la Matière, pour mieux faire ressortir ton extravagance. Tu places la Matière au-dessous de Dieu, et par conséquent tu lui donnes un lieu au-dessous de Dieu. Voilà donc la Matière dans un lieu. Si elle est dans un lieu, elle est donc renfermée dans l'espace de ce lieu; si elle est renfermée dans l'espace de ce lieu, elle est donc déterminée par le lieu dans lequel elle est; si

elle est déterminée, elle a une ligne dernière que tu dois reconnaître en ta qualité de peintre, comme la fin de toute chose que détermine une dernière ligne. La Matière ne sera donc pas infinie, puisqu'en étant dans un lieu, elle est déterminée par ce lieu, et que déterminée par lui, elle en reçoit forcément des limites. Toi, au contraire, tu la fais infinie, en disant : elle est infinie, parce qu'elle est toujours. Et si quelqu'un de tes disciples essaie de nous répondre que tu veux parler de l'infinité du temps et non de celle du corps, le passage suivant prouvera que tu l'entends d'une infinité corporelle, d'une immensité corporelle qui ne reconnaît ni fin ni limites. De là vient, dis-tu, que la Matière tout entière n'a pas été employée à la création, mais seulement quelques parties. Tant il est vrai que tu lui donnes l'infinité du corps et non celle du temps. Puis, tu te contredis toi-même, lorsqu'après lui avoir assigné l'infinité du corps, tu lui assignes un lieu dans lequel tu la circonscris, et qui lui sert de limite.

Toutefois, pourquoi Dieu ne l'employa-t-il pas tout entière à la création, je l'ignore, à moins peut-être qu'il ne soit impuissant ou jaloux. Je demande donc qu'elle est l'autre moitié de celle qui n'a pas servi tout entière à la création, afin que je sache ce quelle est dans son intégrité! Dieu aurait dû nous la faire connaître comme un type de l'antiquité, pour la glorification de son œuvre.

XXXIX. Eh bien! qu'elle soit circonscrite, ainsi que tu le trouves plus raisonnable, par ses changements et ses translations; qu'elle soit saisissable, puisqu'elle est travaillée par Dieu, dis-tu, en tant qu'elle est susceptible de changement, de conversion et de division, à la bonne heure! Ses changements, ajoutes-tu, prouvent sa divisibilité. Ici tu es infidèle au principe que tu as établi, quand tu opposais à la personne de Dieu la prescription qu'il n'avait pu la créer de lui-même, parce qu'en sa qualité d'Être éternel et indéfectible, immuable par conséquent et indivisible, il n'avait pu admettre de partage. Si la Matière a pour

même origine l'éternité, puisqu'elle n'a ni commencement ni fin, elle ne comportera ni division ni changement, par la même raison que Dieu n'en comporte pas. Associée à la prérogative de son éternité, il faut nécessairement qu'elle participe avec lui aux forces, aux lois et aux conditions de l'éternité. De même, quand tu dis : Chaque être a en soi quelque partie de la Matière, afin que le tout se retrouve dans ses parties, tu entends par là les parties de la Matière qui en ont été détachées, et que nos yeux aperçoivent aujourd'hui. Comment donc tous les êtres ont-ils une partie de toutes choses, même des choses anciennes, puisque ceux que nous voyons aujourd'hui possèdent des parties différentes de ceux d'autrefois ? La Matière a subi une transformation meilleure, dis-tu, de mauvaise qu'elle était apparemment; et aux choses meilleures tu donnes pour type les plus mauvaises.

XL. Tout à l'heure régnait la confusion ; mais voici l'arrangement. Tu veux que de l'ordre naisse le désordre! Rien n'est la représentation de quoi que ce soit, à moins de lui être égal. Un homme qui se regarde dans le miroir du barbier n'y trouve point l'image d'un mulet, mais celle d'un homme, excepté peut-être celui qui s'imagine qu'à la Matière déjà polie et façonnée répond une Matière grossière et informe. Qu'y a-t-il d'informe aujourd'hui dans le monde, qu'y avait-il autrefois de beau dans la Matière, pour que le monde soit le miroir de la Matière? Quand les Grecs appellent le *monde* d'un mot qui signifie *ornement*, comment reproduit-il l'image d'une Matière sans ornement, pour que tu puisses affirmer que le tout se reconnaît dans ses parties ? Toujours est-il que ce qui n'a pas subi la transformation appartiendra à ce tout. Mais tu as dit tout à l'heure que Dieu ne l'avait pas employée tout entière. Donc cette partie grossière, confuse, étrangère à tout arrangement, ne peut se reconnaître dans des créatures polies, distinctes, ordonnées avec sagesse, et qu'on ne peut appeler des parties de la Matière, puisque,

séparées d'elle par leur transformation, elles n'ont plus rien de sa forme.

XLI. Je reviens au mouvement pour montrer comment le pied te glisse partout. Le mouvement de la Matière fut désordonné, confus et tumultueux. Voilà pourquoi tu le compares aux bouillonnements et à l'agitation d'une chaudière. Mais ailleurs comment le représentes-tu? Lorsque tu veux nous persuader que la Matière n'est ni bonne ni mauvaise, la Matière inférieure, dis-tu, ayant un mouvement qui se produit à intervalles égaux, n'incline ni au bien ni au mal. Si ce mouvement ne se produit qu'à intervalles égaux, il n'est donc plus violent, ni semblable à celui d'une chaudière, mais réglé et tempéré, comme un mouvement qui, poussé librement entre le bien et le mal, sans pencher néanmoins ni d'un côté ni de l'autre, restera en équilibre au milieu de la balance, ainsi que le dit le proverbe. Ici donc point d'agitation; point de turbulence ni de fougue, mais plutôt la règle, la mesure et l'égalité d'un mouvement qui n'incline d'aucun côté. S'il oscillait ici et là, ou s'il penchait davantage vers l'un ou l'autre côté, il mériterait alors le reproche de mouvement désordonné, inégal, tumultueux. Or, si le mouvement ne penchait ni vers le bien ni vers le mal, il s'accomplissait donc entre le bien et le mal, afin qu'il sorte encore d'ici la preuve que la Matière était déterminée par certaines limites, puisque son mouvement, sans incliner au bien ou au mal, parce qu'il ne penchait d'aucun côté, restait suspendu, à une égale distance, entre les deux, et à ce titre conséquemment était limitée par l'un et par l'autre.

Ce n'est pas tout; tu enfermes le bien et le mal dans un lieu quand tu soutiens que le mouvement de la Matière n'inclinait vers aucun des deux. En effet, la Matière qui était enfermée dans un lieu, ne pouvant pencher ni d'un côté ni de l'autre, ne penchait pas vers les lieux où résidaient le bien et le mal. D'ailleurs, en assignant un lieu

au bien et au mal, tu les fais corporels, par là même que tu leur assignes un lieu. En un mot, les choses incorporelles n'auraient aucun lieu qui leur soit propre, excepté le corps, puisqu'elles sont les accidents du corps. Or, la Matière, ne penchant ni vers le bien ni vers le mal, ne penchait pas vers eux comme étant corporels ou enfermés dans des lieux. C'est donc te tromper que de prendre le bien et le mal pour des substances. Tu les fais substances en leur assignant des lieux. Tu leur assignes des lieux, lorsque tu suspends le mouvement de la Matière à une égale distance de l'un et de l'autre.

XLII. Tu as disséminé toutes choses de peur que de près la contradiction ne sautât aux yeux. Quant à moi, je les réunirai une à une pour les comparer. Tu déclares que le mouvement de la Matière est désordonné, et tu ajoutes qu'elle affecte l'absence de formes; ailleurs, elle a besoin, selon toi, d'être arrangée par Dieu. Celle qui affecte l'absence de formes a-t-elle besoin d'arrangement? ou bien celle qui a besoin d'arrangement affecte-t-elle l'absence de formes? Tu ne veux pas que la Matière soit l'égale de Dieu; puis tu ajoutes qu'elle a une certaine communauté avec Dieu. Car, si elle n'avait quelque chose de commun avec Dieu, dis-tu, il serait impossible qu'elle fût ornée par lui. Et moi je dis que si elle avait quelque chose de commun avec Dieu, elle n'avait pas besoin d'être ornée par lui, puisqu'elle était une portion de la divinité en vertu de cette communauté. Ou bien Dieu lui-même pouvait être orné par la Matière, puisqu'il avait quelque chose de commun avec elle, et en cela tu soumets Dieu à la nécessité, si la Matière renferma quelque principe en vertu duquel il lui imprima sa forme. Tu leur donnes pour attribut commun de se mouvoir par eux-mêmes et toujours. Qu'assignes-tu à la Matière de moins qu'à Dieu? Liberté, éternité de mouvement, n'est-ce point là une conformité absolue avec Dieu? Mais Dieu se meut avec ordre, et la Matière sans ordre, me réponds-tu. Qu'importe? Elle

ne laisse pas d'être divine, puisquelle se meut d'un mouvement libre et éternel. Il y a mieux. Tu accordes plus à la Matière, puisqu'elle a pu se mouvoir ainsi, tandis que Dieu ne l'a pas pu.

XLIII. Encore une remarque sur le mouvement. Le mouvement de la Matière, dis-tu, grâce à sa ressemblance avec celui d'une chaudière, avant d'être réglé et assujéti, était tumultueux, et insaisissable par la violence de la lutte. Puis tu ajoutes : mais elle s'arrêta pour être réglée par Dieu, et elle eut un mouvement mesuré, saisissable, par le ralentissement de ce mouvement désordonné. Tout à l'heure tu assignais au mouvement la lutte ; ici tu lui donnes la lenteur. Apprends combien de fois tu te contredis sur la nature de la Matière. Tu dis plus haut : Si la Matière était mauvaise par nature, elle n'eût pas comporté une transformation en mieux, et Dieu ne lui eût pas appliqué l'ordre ni l'arrangement ; car il y eût travaillé en vain. Tu as donc établi deux principes : le premier, que la Matière n'était pas mauvaise par nature ; le second, que sa nature n'aurait pas pu être transformée par Dieu. Oubliant plus tard ces deux assertions, tu dis : Mais aussitôt qu'elle eut reçu de Dieu l'arrangement et l'ordre, elle se départit de sa nature. Si elle a été transformée en bien, elle a passé conséquemment du mal au bien. Et si par l'arrangement que Dieu lui imprima, elle se départit de la nature du mal, sa nature a donc cessé, et sa nature fut mauvaise avant de recevoir l'arrangement, et après sa transformation elle a pu se départir de sa nature ?

XLIV. Il ne me reste plus qu'à montrer comment Dieu a opéré, selon toi. Ici tu t'éloignes des philosophes sans te rapprocher des prophètes. Les stoïciens veulent que Dieu ait coulé à travers la Matière comme le miel à travers les rayons. Mais toi, que dis-tu ? Ce n'est pas en la pénétrant de toutes parts qu'il en a créé le monde, mais seulement en se montrant à elle, en s'approchant d'elle, ainsi que le fait la Beauté par sa seule apparition, ou

comme le fait l'aimant par sa simple approche. Je le demande, qu'y a-t-il de commun entre Dieu qui crée le monde et la Beauté qui blesse les ames, ou l'aimant qui attire le fer? Car, en admettant que Dieu ait apparu à la Matière, toujours est-il qu'il ne la blessa point comme la Beauté blesse l'ame; en admettant qu'il se soit approché d'elle, toujours est-il qu'il ne s'attacha point à elle, comme le fer à l'aimant. Mais, je le veux bien, tes exemples vont à la question. S'il est vrai que ce soit en se montrant à la Matière, et en s'approchant d'elle que Dieu en tira le monde, il est certain qu'il ne le créa que depuis qu'il se montra à la Matière et s'en approcha. Par conséquent, il ne s'était ni montré à elle ni approché d'elle avant de l'avoir créé. Mais qui croira que Dieu ne se fût jamais rendu visible à la Matière, ne fût-ce que par la raison qu'elle lui était consubstantielle de toute éternité? Quoi! il aura toujours été loin d'elle celui qui est présent partout, qui remplit tout, et dont les êtres inanimés et incorporels chantent les louanges dans le prophète Daniel! Qu'il était immense le lieu dans lequel Dieu était assez éloigné de la Matière pour que jamais il ne se soit montré à elle ou ne s'en soit approché! En vérité, il lui a fallu faire bien du chemin le jour où il voulut lui apparaître pour la première fois et s'en approcher!

XLV. Mais les prophètes et les apôtres ne nous ont point transmis que Dieu ait créé le monde, seulement en apparaissant à la Matière et en s'approchant d'elle, puisqu'ils ne font pas même mention d'une Matière, quelle qu'elle soit. Ils nous parlent d'abord de la création de la Sagesse, « qui est le commencement de ses voies avant de procéder « à ses œuvres. » Puis vient le Verbe « par qui tout a été « fait et sans qui rien n'a été fait. » Enfin « les cieux sont « créés par son Verbe et l'armée des cieux par son souf- « fle. » Voilà la main droite de Dieu; voilà les deux mains par lesquelles il a opéré ce qu'il a fait. « Les cieux sont « l'ouvrage de vos mains, est-il dit; par elles vous avez

••

« mesuré la terre; par elles vous avez étendu le ciel. » Que Dieu ait produit des substances si nombreuses et si considérables par un simple regard ou par l'acte même de son approche, et non par une vertu qui lui soit propre, ne va point le flatter jusque-là. J'ai pour moi l'autorité de Jérémie : « C'est lui qui a fait la terre par sa puissance, « lui qui a affermi l'univers par sa sagesse, et qui, dans sa « prudence, a étendu les cieux. » Telles sont les forces avec lesquelles il engendra tout cet univers. Sa gloire en devient plus grande, s'il lui coûta quelque effort. Enfin « le septième jour, il se reposa de son œuvre. » Travail et repos d'un Dieu toutefois!

Ou bien si c'est par un acte de son regard ou de son approche, que Dieu créa le monde, en cessant de créer a-t-il cessé également d'apparaître et de s'approcher? Loin de là! Dieu n'a fait qu'apparaître davantage à la Matière, et il la presse de toutes parts depuis que le monde est créé. Tu vois donc comment l'univers est formé par l'opération de Dieu, « puissance qui crée la terre, intel« ligence qui affermit l'univers, prudence qui étend les « cieux; » il ne se contente pas d'une simple apparition ou d'une approche; il y emploie les forces de son ame, telles que la sagesse, la puissance, la prudence, le verbe, le souffle, la vertu, qui ne lui auraient pas été nécessaires, s'il ne lui avait fallu qu'un regard ou qu'une approche. Voilà « quelles sont ses perfections invisibles dont parle « l'apôtre, et qui sont devenues visibles par ses œuvres « depuis la création du monde; » ainsi sagesse de Dieu, mais non chimériques attributs de la Matière. « Qui, en « effet, a jamais connu la sagesse de Dieu! » Voilà pourquoi l'apôtre s'écrie : « O profondeur des trésors de la sa« gesse et de la science de Dieu! que ses jugements sont « incompréhensibles et ses voies impénétrables! » Que signifient ces mots, sinon qu'il a créé toutes choses de rien, puisqu'elles ne pouvaient être comprises et découvertes que par Dieu, d'ailleurs bien faciles à découvrir,

si elles sont nées de la Matière? Je conclus; plus il est certain qu'il n'existait aucune Matière, et qu'elle ne comporte pas les qualités que tu lui attribues, plus il est prouvé que Dieu a créé toutes choses de rien. Disons-le toutefois. Hermogène en donnant à la Matière la même essence qu'à lui-même, c'est-à-dire, désordonnée, confuse, tumultueuse, emportée par un mouvement équivoque, agité, brûlant, s'est représenté lui-même dans cet échantillon de son art.

CONTRE LES VALENTINIENS.

I. Les Valentiniens, secte nombreuse parmi les hérétiques, parce qu'elle se recrute des apostats de la vérité, penche volontiers pour les fables, et n'a rien d'effrayant dans sa discipline; les Valentiniens n'ont d'autre souci que de cacher ce qu'ils prêchent, si toutefois c'est prêcher que de cacher sa doctrine. Les ténèbres dont ils s'enveloppent sont une précaution qui les accuse. Ils affichent leur ignominie en affirmant leur religion. En effet, le silence qui recouvre les mystères d'Eleusis, espèce d'hérésie dans la superstition grecque, en est la honte. Voilà pourquoi ils imposent de rudes épreuves, réclament une longue initiation, mettent un sceau sur la langue, et fixent à cinq ans la durée du noviciat, afin d'accroître l'estime en ajournant la connaissance et de relever la majesté des mystères en allumant le désir. Puis vient le devoir du silence. On garde avec attention ce qu'on a découvert si tard. D'ailleurs cette divinité qui réside dans le sanctuaire, ces soupirs des candidats, ce sceau apposé sur la langue, à quoi tout cela vient-il aboutir? A la révélation de l'emblème de la virilité humaine. Une interprétation allégorique, prétextant le nom vénérable de la nature, voile le sacrilége sous le patronage d'une figure forcée, et se justifie du reproche de fausseté par le simulacre qu'on adore. Il en est de même des hérétiques auxquels nous nous at-

taquons. Recouvrant leurs vaines et honteuses inventions des noms, des titres et des arguments sacrés de la religion, profitant d'ailleurs de la pluralité des personnes divines, parce qu'il semble assez plausible que le nombre engendre le nombre, les Valentiniens ont aussi leurs mystères d'Eleusis, qu'ils persuadent à la piété crédule, mystères sacrés par un inviolable silence, et qui n'ont de céleste que l'obligation de se taire. Interrogez-les avec candeur, ils vous répondent avec un visage austère et un front sourcilleux : O profondeur! Poussez-les de question en question, ils affirment par des subtilités et des équivoques la foi qui nous est commune. Prouvez-leur indirectement que vous les avez pénétrés, ils nient tout ce qu'ils s'aperçoivent que vous savez. Combattez-les par des raisonnements serrés, ils désarment la simplicité crédule en faisant bon marché d'eux-mêmes. Ils ne livrent aucun de leurs secrets à leurs propres disciples avant d'être sûrs qu'ils sont à eux. Ils ont un moyen de persuader avant d'enseigner. Or la vérité persuade en enseignant, elle n'enseigne pas en persuadant.

II. Voilà pourquoi ils nous accusent de simplicité, comme si nous n'étions que simples sans être sages également, et que la sagesse fût contrainte de renoncer à la simplicité, quand le Seigneur les associe l'une à l'autre : « Ayez la prudence du serpent et la simplicité de la co-« lombe, dit-il. » Ou bien, si nous sommes des insensés parce que nous sommes simples, n'est-il pas vrai de dire que nos adversaires n'ont pas la simplicité parce qu'ils sont sages? Tous ceux qui ne sont pas simples sont des pervers, de même que ceux qui ne sont pas sages sont des insensés. Et cependant, s'il fallait choisir, je préférerais le vice qui est le moindre, puisqu'il est plus avantageux d'ignorer que de trop savoir, de se tromper que de tromper. Or, « l'œil de Dieu regarde ceux qui le cherchent « dans la simplicité du cœur, » comme l'enseigne la sagesse elle-même, non pas celle de Valentin, mais de Salomon.

En second lieu, les enfants ont offert à Jésus-Christ le témoignage du sang. Appellerai-je enfants ceux qui crient: Crucifiez-le ! Crucifiez-le! Non, ils n'étaient ni enfants, ni muets, c'est-à-dire qu'ils n'étaient pas simples. L'Apôtre aussi nous ordonne de redevenir enfants selon Dieu, quand il dit : « Soyez comme les enfants sans malice » par la simplicité, « mais ayez la prudence des hommes faits. » J'ai montré que la sagesse bien réglée découle de la simplicité. En un mot, la colombe sert ordinairement à figurer Jésus-Christ; le serpent n'arrive que pour le tenter. L'une est depuis le commencement le héraut de la paix divine; l'autre est depuis le commencement le spoliateur de l'image divine. Ainsi la simplicité pourra plutôt à elle seule reconnaître et montrer Dieu; à elle seule la prudence le poursuivra et le trahira.

III. Que le serpent se cache donc autant qu'il peut, qu'il tourmente sa prudence dans les détours de ses retraites ténébreuses; qu'il habite dans les lieux souterrains; qu'il se plonge dans les sombres refuges; qu'il déroule la chaîne de ses anneaux en mille sinuosités; qu'il s'avance obliquement, sans se montrer jamais tout entier, bête ennemie du jour et de la clarté. Notre colombe à nous habite dans le sanctuaire de la simplicité, toujours sur un lieu élevé, à découvert et au grand jour. La figure de l'Esprit saint aime les clartés de l'Orient, qui est la figure du Christ. La vérité ne rougit de rien, sinon de n'être pas découverte. Qui rougirait en effet, d'écouter et de reconnaître pour Dieu celui que la nature lui a déjà révélé, dont elle sent tous les jours la présence dans ses œuvres, qu'elle commence seulement à ignorer lorsqu'elle ne le regarde pas comme unique, lorsqu'elle le fait multiple, lorsqu'elle l'adore dans ses créatures? Mais renoncer à cette multitude de dieux pour en introduire une autre multitude ; faire passer les fidèles d'une autorité domestique à une autorité inconnue, d'un maître visible à un maître caché, c'est tourner les lumières naturelles

contre la foi. Que si tu interroges le fond de toutes ces fables, ne te semble-t-il pas que ta nourrice t'ait raconté autrefois dans ton enfance, et parmi les difficultés du sommeil, l'histoire des tours de la Lamie et des peignes du soleil? Mais quiconque se présentera avec la connaissance de la foi, aussitôt qu'il rencontrera tous ces noms d'Éons, tous ces mariages, toutes ces générations, toutes ces morts, tous ces avénements, tous ces bonheurs, toutes ces infortunes d'une divinité, ainsi dispersée et mise en lambeaux, hésitera-t-il à reconnaître ces fables et « ces « généalogies sans fin, » que l'Esprit de l'Apôtre condamna d'avance, lorsque ces semences hérétiques commençaient dès-lors à pulluler? C'est donc avec justice qu'ils répudient la simplicité pour ne s'accorder que la prudence, ces hommes qui, outre qu'ils enfantent difficilement de pareilles chimères, et les défendent obliquement, ne les livrent pas tout entières à leurs disciples, astucieux, parce que leurs doctrines sont honteuses, barbares d'ailleurs, si elles sont louables. Nous cependant, tout simples que nous sommes, nous savons tout. En un mot, voilà quelle est la première arme par laquelle, en ouvrant la lice, nous démasquons leur conscience et préludons à la victoire, puisque produire au grand jour ce que l'on cache avec tant d'effort, c'est l'anéantir.

IV. Oui, nous connoissons, je le répète, leur origine; nous savons pourquoi nous leur donnons le nom de Valentiniens, quoiqu'ils le désavouent. Il est bien vrai qu'ils se sont éloignés de leur fondateur; mais ils n'ont point anéanti par là leur origine, et si par hasard ils ont changé, leur changement lui-même témoigne contre eux. Valentin avait espéré l'épiscopat, parce qu'il avait du talent et de l'éloquence. Indigné qu'un autre, par le privilége de son martyre, eût obtenu cette dignité, il rompit violemment avec l'Église qui professe la foi véritable; et, fidèle à l'exemple de ces ames qui, en aspirant aux honneurs, brûlent du désir de la vengeance, il s'appliqua tout entier

à ruiner la vérité. Trouvant le germe d'une ancienne opinion, il fraya le chemin à Colarbase. Vint ensuite Ptolémée, qui distingua les noms et le nombre des Éons en substances personnelles, mais déterminées hors de Dieu, tandis que Valentin les avait renfermées dans l'essence de la divinité, sous le titre de sentiments, d'affections et de mouvements. Héracléon, Secondus, et le magicien Marc, firent faire à la doctrine quelques pas. Quant à Théotime, il s'occupa surtout des images de la loi. Ainsi, de Valentin, il n'en est plus question aujourd'hui; et cependant ces hérétiques s'appellent Valentiniens, parce qu'ils ont commencé avec Valentin. Axionique, jusqu'à ce jour, est le seul qui, dans Antioche, console la mémoire de Valentin par une fidélité rigoureuse à l'institution primordiale. D'ailleurs cette hérésie s'est émancipée jusqu'à se transformer autant de fois que l'impure courtisanne a l'habitude de travestir ses traits et ses vêtements. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi? Ils trouvent dans chacun d'eux leur semence spirituelle. Ont-ils inventé quelque nouveauté, sur-le-champ ils appellent révélation, ce qui n'est que conjecture, don sacré, ce qui n'est qu'invention humaine, diversité, ce qui est unité. Voilà pourquoi nous remarquons, sans parler de leur dissimulation ordinaire, que la plupart d'entre eux sont divisés. Sur certains points, ils vous diront même avec sincérité : « Cela n'est « point ainsi; j'entends cela autrement; cela, je ne le « reconnais pas. » En effet, c'est par la diversité que l'on innove dans la règle : elle a même les couleurs de l'ignorance.

V. J'engagerai la discussion avec les dogmes fondamentaux des maîtres primitifs et non avec les chefs hypocrites de ces disciples qui vont où on les mène. On ne nous accusera pas non plus, comme on le fait, d'avoir inventé à plaisir ces matières que des personnages, remarquables par leur sainteté et leurs lumières, non-seulement nos devanciers, mais contemporains des hérésiarques eux-

mêmes, ont exposées et réfutées dans de lumineux traités : témoin Justin, philosophe et martyr ; témoin Miltiade, le champion des églises ; témoin Irénée, savant investigateur de toutes ces doctrines ; témoin notre Proculus, vierge jusque dans sa vieillesse et honneur de l'éloquence chrétienne. Fasse le ciel que je les égale dans toutes les œuvres de la foi de même que dans celle-ci ! Ou bien, si ces hérésies n'existent en aucune manière, de sorte qu'il faille les imputer à ceux qui les combattent, le mensonge retombera sur l'Apôtre qui les a signalées. Mais non ; si elles existent, elles n'existent pas différentes de ce qu'elles sont représentées. Quelle est la plume assez désœuvrée pour imaginer des chimères quand elle a les matériaux ?

VI. De peur que tant de noms étrangers, bizarres, rassemblés à plaisir, équivoques, ne jettent des ténèbres dans l'esprit, je dois commencer par déclarer dans ce traité, où j'ai promis seulement l'exposition de ce mystérieux arcane, comment j'en userai à l'égard de ces noms. Quelques-uns, venus du grec, n'ont pas d'équivalent qui les rende dans une autre langue ; d'autres sont d'un genre différent ; d'autres enfin sont d'un usage plus fréquent en grec. La plupart du temps, nous emploierons donc les mots grecs : ils porteront à la marge leur signification ; les termes grecs ne manqueront pas non plus aux mots latins ; mais ils seront marqués dans le cours du récit au-dessus des lignes, afin qu'ils deviennent le signe des noms de personne pour lever l'équivoque de ceux qui admettent aussi une autre signification. Quoique je remette à un autre moment la lutte sérieuse, pour me contenter aujourd'hui d'un simple exposé, cependant partout où l'extravagance de la doctrine méritera la flétrissure, une attaque superficielle et rapide sera nécessaire. Imagine-toi, lecteur, que tu assistes à l'escarmouche avant le combat. J'indiquerai, mais n'enfoncerai pas les coups. Si le rire s'élève en quelque endroit, ce sera rendre justice à de pareilles ma-

tières : il en est beaucoup qui ne demandent que cette réfutation, de peur qu'une réponse sérieuse ne semble en accroître l'importance. Le ridicule va naturellement à de vaines conceptions. Il convient aussi à la vérité de rire, parce qu'elle est joyeuse, et de se jouer de ses ennemis, parce qu'elle est confiante dans sa force. Seulement il faut éviter que son rire n'excite à son tour la raillerie, s'il était déplacé. Mais d'ailleurs partout où le rire est convenable, il remplit un devoir. Enfin, je commencerai ainsi.

VII. Le poète romain Ennius s'était contenté de dire le premier de tous que « les cénacles du ciel étaient immenses, » soit à cause de la grandeur du lieu, soit qu'il eût lu dans Homère les festins que Jupiter y donnait. Mais c'est chose merveilleuse de voir combien d'élévations sur élévations, de sublimités sur sublimités les hérétiques ont suspendues, entassées, étendues pour former l'habitation de chacun de leur dieu. Ces cénacles, qu'Ennius donne à notre Créateur, ont été disposés dans la forme de petits appartements, surmontés de balcons d'étage en étage, et distribués à chaque dieu par autant d'escaliers qu'il y a eu d'hérésies. Le monde est devenu un véritable comptoir. Vous diriez l'île fortunée, à voir ces mille et mille degrés du ciel. Où sont-ils ? Je l'ignore. C'est là qu'habite le dieu des Valentiniens, tout-à-fait sous les tuiles. Considéré dans sa substance, ils l'appellent l'*Éon parfait*, dans sa personne, *Proarché*, *Arché*, ou *Bythos*, mot qui ne convenait nullement à qui habite dans les hauteurs. Ils le proclament sans commencement, immense, infini, invisible, éternel, comme si le définir tel que nous savons qu'il doit être c'était prouver qu'il l'est véritablement, pour avoir droit de dire que tel il a été et qu'il a précédé toutes choses. Mais je le somme de me prouver son existence : et ici je remarque surtout que ces dieux, qu'on me présente comme antérieurs à toutes choses, arrivent après toutes choses, et encore après des choses qui ne sont pas à eux. Eh bien ! d'accord ! Ce *Bythos* a sommeillé autre-

fois, pendant une infinité de siècles, dans le calme et le repos inaltérable d'une pacifique, ou pour mieux dire, d'une stupide divinité, tel enfin que le lui ordonna Épicure. Et cependant à ce Dieu qu'ils nous représentent comme unique, ils lui donnent dans lui-même et avec lui-même une seconde personne qu'ils nomment *Charis* ou *Sigé*. Autre inconséquence. Ils l'arrachent à ces bienheureux loisirs pour qu'il ait à tirer de lui-même le principe de toutes choses. Ce principe, il le dépose dans le sein de sa *Sigé*, qui le recueille et conçoit. Voilà donc *Sigé* qui enfante clandestinement. Celui qu'elle enfante s'appelle *Noûs*, exactement semblable à son père, égal à lui en toutes choses. En un mot, seul il suffit à contenir cette immense et incompréhensible grandeur du père. Aussi est-il nommé Père, commencement de toutes choses, et, à proprement parler, *Monogène*, ou plutôt terme sans propriété, puisqu'il n'est pas fils unique. En effet, une femme naît après lui. Elle s'appelle *Vérité*. Le nom de *Protogène* ne conviendrait-il pas beaucoup mieux à ce Monogène, puisqu'il est venu au monde le premier? *Bythos* et *Sigé*, *Noûs* et *Vérité*, premier quadrige auquel s'attèle la secte de Valentin, sont donc le principe et l'origine de tous les autres. Car ce même *Noûs*, aussitôt qu'il eut reçu la faculté d'engendrer, produit le *Verbe* et la *Vie*, qui, si elle n'existait pas auparavant, n'existait pas non plus par conséquent dans *Bythos*. Mais comment supposer que la vie n'était pas dans Dieu! Ce couple nouveau, mis au monde pour commencer l'*universalité* et le *Plérôme parfait*, engendre à son tour : il procrée l'*Homme* et l'*Église*. Tu as l'*Ogdoade*, double *Tétrade*, par l'accouplement des mâles et des femelles, grenier des Éons primordiaux, pour ainsi dire, hymens fraternels des dieux Valentiniens, origine de toute la sainteté et de toute la majesté de cette hérésie, multitude de crimes ou de dieux, je l'ignore; mais à coup sûr, principe de toute la fécondité ultérieure.

VIII. Voilà donc que la seconde *Tétrade*, le *Verbe* et la *Vie*, l'*Homme* et l'*Église*, a germé en l'honneur du père. Alors, désireux d'offrir au père de leur propre fonds quelque chose de pareil à leur nombre, ils produisent d'autres fruits, par l'union de leur double nature, et en vertu de leur alliance par conséquent. D'un côté, le *Verbe* et la *Vie* mettent au monde une dixaine d'*Éons* à la fois; de l'autre, l'*Homme* et l'*Église* en produisent deux de plus, pour atteindre le nombre des auteurs de leurs jours, parce que ces deux êtres, réunis aux dix autres, forment un nombre égal à celui qu'ils ont procréé. J'écris les noms de la décade : *Bythos* et *Mixis*, *Agératos* et *Hénoxis*; *Autophyès* et *Hédoné*; *Acinétos* et *Syncrasis*; *Monogène* et *Macaria*. Voici, d'autre part, ceux du nombre duodénaire : *Paraclet* et *Pistis*; *Patricos* et *Elpis*; *Métricos* et *Agapé*; *Aïnus* et *Synésis*; *Ecclésiastique* et *Marcariote*; *Thélétus* et *Sophia*. Je suis forcé d'expliquer ici, par un exemple semblable, ce qui manque à ces noms. Il y eut dans les écoles de Carthage un froid rhéteur latin du nom de Phosphore. Un jour qu'il contrefaisait le brave : O mes concitoyens! dit-il, j'arrive devant vous du champ de bataille, avec ma victoire, avec votre félicité, accru, glorieux, fortuné, très-illustre, triomphateur. Ses disciples aussitôt de s'écrier : O famille de Phosphore (1)! Tu sais maintenant ce que c'est que *Fortunata*, *Hédoné*, *Acinète*, et *Thélétus*. Écrie-toi aussi : O famille de Ptolémée! Voilà ce Plérôme mystérieux qui se compose de la plénitude d'une divinité répartie entre trente. Nous verrons quels sont les priviléges des nombres quaternaire, octonaire et duodénaire. Remarquons en attendant que cette fécondité tout entière s'arrête au nombre trente; l'énergie, la faculté et la puissance prolifique des Éons sont épuisées, comme s'il n'y avait pas de nom-

(1) Le sel de cette plaisanterie est dans l'exclamation φεῦ, qui, en grec, exprime également la douleur ou l'admiration.

bres au-delà ni d'autres noms qu'un pédagogue pût leur enseigner! Pourquoi, en effet, ne pas aller jusqu'à cinquante, jusqu'à cent procréations? Pourquoi oublier les nourrices de tous ces dieux et leurs compagnons?

IX. Il y a plus; voici une acception de personnes. *Noûs* est le seul qui entre tous jouisse de la connaissance du Père incommensurable, joyeux et plein d'allégresse, par conséquent, tandis que les autres s'attristent. Il est bien vrai que *Noûs,* autant qu'il était en lui, avait eu la volonté, et même avait essayé de communiquer aux autres ce qu'il connaissait de la grandeur et de l'incompréhensibilité du Père. Mais *Sigé* (1), sa mère, s'y opposa, cette même *Sigé,* qui prescrit le silence aux hérétiques ses adeptes, quoiqu'ils mettent cette obligation sur le compte de leur père, qui, à les entendre, veut par ce moyen, aiguillonner le désir. Ainsi, tandis qu'ils sont torturés au fond d'eux-mêmes, tandis qu'ils sont brûlés d'une secrète ardeur de connaître le père, le crime faillit se consommer. De ces douze Éons que l'homme et l'Église avaient procréés, la dernière Éon, du côté de l'âge, (qu'importe le solécisme, car *Sophia* est son nom), ne pouvant plus se contenir, s'élance à la recherche du Père, sans la société de son époux *Philète,* et recueille un vice qui avait déjà commencé dans tous les autres à l'occasion de *Noûs,* mais qui était passé dans cet Éon, c'est-à-dire dans *Sophia,* de même que des maladies nées avec le corps soufflent ordinairement leur contagion sur un autre membre. Toutefois, sous prétexte d'amour pour le Père, elle nourrissait une ardente rivalité contre *Noûs,* admis seul à jouir du Père. Mais aussitôt que *Sophia,* qui aspirait à l'impossible, eut été trompée dans ses vœux, vaincue par les difficultés, et croissant toujours en affection, peu s'en fallut que la violence de l'amour et de l'investigation ne la consumât entièrement, et ne l'anéantît dans le reste de sa substance.

(1) Jeu de mot : *Sigé,* en grec, signifie silence.

A vrai dire, elle n'eût interrompu ses recherches qu'en périssant, si elle n'eût, heureusement pour elle, rencontré *Horus*, qui possède aussi quelque vertu en tant que fondement et gardien extérieur du Plérôme parfait, et s'appelle encore *Croix*, *Lytrote* et *Carpiste*. Ainsi donc *Sophia*, délivrée de ce péril et se laissant persuader, quoique tard, trouva le repos en renonçant à la recherche du père, puis exposa comme un fruit avorté *Enthymésis* tout entière, en d'autres termes le désir, avec la *Passion* qui était survenue.

X. Mais quelques-uns ont rêvé autrement l'infortune et le rétablissement de *Sophia*. Après ses vains efforts et le renversement de ses espérances, elle était, j'imagine, défigurée par la pâleur, l'amaigrissement et le peu de soin qu'elle avait pris de sa beauté, comme il convenait à celle qui pleurait un père refusé à sa tendresse, avec des larmes aussi amères que si elle l'eût perdu réellement. Puis dans sa douleur, par elle-même, sans aucune intervention conjugale, elle conçoit et procrée une femme. Vous vous étonnez de cette merveille! Mais la poule n'a-t-elle pas la vertu de produire par elle-même? Il n'y a, dit-on, que des femelles parmi les vautours : elles deviennent mères cependant sans le concours du mâle. D'abord elle s'attriste de l'imperfection de son fruit; enfin elle a peur que la mort n'approche : elle ne sait que penser de la cause de cet événement; elle cache soigneusement sa grossesse. De remèdes, il n'en est nulle part. En effet, où étaient alors les tragédies et les comédies, pour leur emprunter la manière d'exposer un fruit qui était né contre les lois de la pudeur? Tandis qu'elle est en mal d'enfant, elle lève les yeux et se tourne vers son père. Vains efforts! ses forces l'abandonnent; elle tombe à genoux pour prier. Toute sa parenté adresse des supplications pour elle, *Noûs* avec plus d'ardeur que les autres. Et pourquoi pas? N'était-il pas la cause de tout le mal? Toutefois, aucune des infortunes de *Sophia* ne fut inutile;

chacun de ses labeurs est fécond. En effet, ses tribulations donnent naissance à la *Matière* ; son ignorance, ses frayeurs, ses tristesses deviennent autant de substances. Alors son père, touché enfin de compassion, procrée, par l'intermédiaire de *Noûs-Monogène*, ces substances dans la femme mâle, son image, parce que les Valentiniens ne s'accordent pas sur le sexe du *Père*. Ils y ajoutent encore *Horus*, qu'ils appellent *Métagogès*, c'est-à-dire qui conduit tout autour, et *Horothétès*. C'est par lui, disent-ils, que *Sophia* fut détournée de ses voies illicites, délivrée de ses maux, fortifiée, rendue à l'hymen, et qu'enfin elle demeura dans le sein du *Plérôme*. Quant à sa fille *Enthymésis*, et à la *Passion* sa compagne, elle fut bannie par *Horus*, crucifiée et chassée du nombre des *Eons*. On l'appelle le *Mal*, substance spirituelle toutefois, puisqu'il est l'émanation naturelle d'un *Eon*, mais substance informe et hideuse, puisque sa mère n'avait saisi que le vide, fruit débile par conséquent, et déclaré féminin.

XI. Ainsi, après qu'*Enthymésis* eut été repoussée, et *Sophia* sa mère rendue à son époux, ce *Monogène*, ce *Noûs*, délivré de tout soin par rapport à son père, pour consolider les choses, fortifier le Plérôme et en fixer à jamais le nombre, de peur qu'à l'avenir quelque révolution semblable ne le troublât, clôt cette série par une nouvelle procréation, le *Christ* et l'*Esprit-Saint* : accouplement hideux de deux mâles ; ou bien, selon d'autres, l'Esprit saint sera femelle, et le mâle est fécondé par la femelle. Ces deux êtres n'ont qu'une seule et même divinité, qui consiste à compléter l'harmonie des *Eons*. De cette fonction commune à l'un et à l'autre naissent deux écoles, deux chaires, et comme le principe de la division dans la doctrine de Valentin. Il appartient au *Christ* d'inculquer aux *Eons* la nature de leurs alliances (tu vois quelle entreprise il avait sur les bras), de leur donner l'idée de l'inné, de les rendre capables d'engendrer en eux la connaissance du *Père*, parce qu'il est impossible de le saisir, de le com-

prendre, de le voir et de l'entendre autrement que par *Monogène*. Qu'ils apprennent ainsi à connaître le père, d'accord, pourvu qu'ils le connaissent seulement par le fils! Mais ce que je veux flétrir, c'est la perversité de cette doctrine par laquelle on leur enseignait que l'incompréhensibilité du père était la cause de leur perpétuité, et sa compréhensibilité le motif de leur génération et de leur formation. En effet, on insinue par cette proposition, si je ne me trompe, qu'il est avantageux que Dieu ne soit pas compris, puisque ce qu'il y a d'insaisissable chez lui est cause de la perpétuité, et que ce qu'il a de saisissable amène non plus la perpétuité, mais la naissance et l'accident, qui sont dépourvus de perpétuité. Le fils seul, disent-ils, est capable de comprendre le père. Mais de quelle manière est-il compris? Le *Christ* qu'il a engendré l'a enseigné. Quant à l'Esprit saint, voici ses fonctions spéciales. Il veille à ce que tous, égaux par l'amour de la doctrine, soient à même de poursuivre l'action de grâces et d'entrer dans le repos véritable.

XII. Tous les Éons sont donc égaux en forme et en sagesse, devenus universellement ce qu'est chacun, sans différence entre eux, parce que tous sont réciproquement semblables. Chaque être mâle se confond dans les *Noûs,* dans les *Verbes,* dans les *hommes*, dans les *Philètes;* de même que les femelles dans les *Sigé,* les *Églises,* les *Fortunées,* si bien qu'Ovide eût effacé toutes ses métamorphoses, s'il avait connu des métamorphoses bien plus merveilleuses de nos jours. Les voilà réunis, consolidés, et rétablis dans le repos par la vérité : alors, au milieu des transports de l'allégresse, ils célèbrent le père par des hymnes. Le père lui-même est inondé de joie, en entendant les chants joyeux de ses fils et de ses petits-fils. Et pourquoi ne serait-il pas transporté de bonheur, quand le Plérôme n'a plus rien à craindre? Quel pilote ne pousse la joie même jusqu'à l'indécence? Nous voyons tous les jours les joies immodérées des marins. As-tu jamais vu les

nautonniers trépignant de plaisir autour du repas auquel chacun d'eux a contribué? Il se passe quelque chose de semblable parmi les Éons. Confondus tous ensemble par la forme, à plus forte raison par le sentiment, et voyant se réunir à eux les nouveaux frères et les nouveaux maîtres, tels que le *Christ* et l'*Esprit saint*, ils apportent en commun ce que chacun d'eux avait de meilleur et de plus beau. Ou plutôt, je me trompe : puisqu'ils sont tous une seule et même chose, en vertu de l'égalité dont j'ai parlé plus haut, j'ai eu tort de les comparer au repas appelé *symbola*, dont le mérite principal consiste dans la variété. Tous apportent en commun le même et unique bien qui les constitue tous.

Il serait bon peut-être de discuter le mode ou la forme de cette égalité générale. De cet argent fourni par plusieurs (1), comme parlent les inscriptions, ils forment donc, en l'honneur et à la gloire du Père, l'astre brillant du *Plérôme*, et pour fruit parfait, Jésus. Ils le surnomment du nom patronymique de *Soter*, de *Christ* et de *Verbe*; Geai d'Ésope, Pandore d'Hésiode, Plat précieux d'Accius, Panacée de Nestor, Miscellanée de Ptolémée. Qu'il eût été plus facile à ces frivoles inventeurs de noms de l'appeler, à l'exemple des Athéniens dans certains spectacles, *Pancarpos* ! Mais, afin d'orner aussi d'une pompe extérieure leur magnifique idole, ils lui donnent pour satellites des anges. S'ils sont ses égaux, d'accord. Mais s'ils sont consubstantiels à *Soter*, car on ne s'explique pas clairement là-dessus, comment pourra-t-il s'élever au-dessus de ses égaux?

XIII. Cette première série contient donc la première émanation des Éons, qui naissent, s'épousent et engendrent également; les périlleuses vicissitudes de *Sophia*, qui brûle de connaître son père; le secours d'*Horus*, qui lui vient fort à propos en aide; l'expiation d'*Enthymésis*

(1) A Rome, quand les monuments étaient construits à frais communs ils portaient cette inscription : *Ære collatitio, de patruitis.*

et de la *Passion,* sa compagne ; l'enseignement du *Christ* et de l'*Esprit saint ;* la réformation tutélaire des *Eons ;* les ornements de *Soter,* variés comme la plume du paon, et enfin les anges qui font sentinelle devant lui, quoique ses égaux.

— Mais le reste? me diras-tu.

— Portez-vous bien et battez des mains (1); ou plutôt, écoutez ce qui me reste à dire, et couvrez-le de vos mépris. D'ailleurs, tout cela se passa, dit-on, dans le cercle même du *Plérôme ;* c'est la première scène de la tragédie. La seconde partie s'accomplit par delà la toile qui sépare la scène, je veux dire en dehors du *Plérôme,* s'il est vrai toutefois qu'agir dans le sein du Père et dans les limites de la surveillance d'Horus, c'était se mouvoir librement en dehors de Dieu et là où il n'était pas.

XIV. *Enthymésis*, en effet, ou bien *Achamoth,* selon le nom qui lui est donné et dont l'interprétation est obscure, après avoir été confinée avec la *Passion,* sa compagne inséparable, dans les lieux étrangers à la lumière, qui sont le domaine du *Plérôme* et rappellent le vide d'Épicure, *Enthymésis* souffre par le lieu même où elle est reléguée. Toujours est-il qu'elle n'a ni forme, ni apparence, procréation défectueuse et avortée. Pendant qu'il en est ainsi, le *Christ,* fléchi par les *Éons* supérieurs, est conduit sur la terre par *Horus,* pour compléter par sa propre vertu cette production incomplète, toutefois en lui donnant la forme de la substance uniquement, mais non celle de la science. Il lui en arriva quelque émanation cependant ; car elle garda un parfum d'incorruptibilité par lequel, avertie de son infortune, elle aspire à des dons plus excellents. Le *Christ,* après avoir rempli cette mission de miséricorde dans la société de l'*Esprit saint,* rentre dans le Plérôme. L'usage applique aux choses des noms qui rap-

(1) C'étaient les mots par lesquels on avertissait les spectateurs que la comédie était finie.

pellent le donateur. *Enthymésis* a pour origine le désir lui-même. D'où vient *Achamoth?* on le cherche encore. *Sophia* émane du Père, l'*Esprit saint* de l'ange qui était dans le *Christ*, et loin duquel *Enthymésis* abandonnée avait éprouvé le désir. Aussi s'élança-t-elle à la recherche de sa lumière. Si elle ne le connaissait nullement, puisque son opération avait été invisible, comment recherchait-elle une lumière qui lui était aussi inconnue que son auteur? Elle l'essaya toutefois; peut-être même eût-elle réussi à la découvrir, si ce même *Horus* qui s'était si heureusement présenté à la mère, ne se fût jeté si malencontreusement à la traverse de la fille, en lui criant, *Iao*, comme qui dirait: « Arrière, Romains (1)! ou bien: « J'en jure par César. » De là cet *Iao* que l'on trouve dans les Écritures. Ainsi arrêtée dans ses investigations et ne pouvant atteindre jusqu'à la *Croix*, c'est-à-dire jusqu'à *Horus*, parce qu'elle n'avait jamais joué le *Lauréolus* de Catulle (2), et livrée enfin à la *Passion*, sa compagne, elle commença d'en ressentir toutes les perplexités et les aiguillons; le chagrin, parce qu'elle avait échoué dans son entreprise; la crainte, de peur que la vie ne lui échappât comme lui avait échappé la lumière; puis la consternation; puis encore l'ignorance. Il n'en était pas d'elle comme de sa mère. Celle-ci était un Éon; mais sa condition à elle rendait son sort encore plus déplorable, puisqu'elle avait à lutter contre une autre sollicitude, je veux dire sa conversion au Christ, par lequel elle avait été appelée à la vie et formée pour cette conversion elle-même.

XV. Eh bien! Pythagoriciens, Stoïciens, et toi aussi, Platon, apprenez tous d'où la matière, que vous faites in-

(1) *Porro, quirites!* C'était le cri des porteurs romains, pour se faire place dans les rues.

(2) Le *Lauréolus* était une tragi-comédie de Catulle, dans laquelle un juge, appelé Lauréolus, était mis en croix. Tertullien veut dire qu'Entyhmésis n'avait pas l'habileté du comédien qui jouait ce rôle, puisque souvent attaché au gibet, ce dernier avait toujours survécu à son supplice.

née, a pris son origine et sa substance dans ce vaste assemblage de l'univers, mystère que Mercure-Trismégiste lui-même, maître de tous les physiciens, n'a pu pénétrer. Tu viens d'entendre nommer la *Conversion*, autre espèce de *Passion :* c'est d'elle, assure-t-on, qu'a été formée l'ame de ce monde, l'ame elle-même du *Démiurgue*, c'est-à-dire l'ame de notre Dieu. Tu connais le *Chagrin* et la *Crainte :* ce sont eux qui ont donné naissance à toutes les autres créatures ; car la masse des eaux est venue des larmes d'*Achamoth*. Il est facile d'apprécier l'étendue de sa calamité par la multiplicité des eaux qui jaillirent d'elle. Elle en eut de salées, elle en eut d'amères, de douces, de chaudes, de froides, de bitumineuses, de ferrugineuses, de sulphureuses, d'empoisonnées ; de sorte que la source de Nonacris qui tua Alexandre, lui emprunta son venin, ainsi que celle de Lynceste, qui produit l'ivresse, et celle de Salmacis, qui amollit le courage. C'est *Achamoth* qui a versé les pluies du ciel en poussant des cris ; ce sont des douleurs et des larmes étrangères que nous prenons soin de conserver dans nos citernes. De même les éléments corporels ont été tirés de sa consternation et de sa frayeur. Toutefois, au milieu de son immense solitude, dans la vaste étendue de son abandon, elle riait de temps en temps, au souvenir qu'elle avait vu le *Christ :* de la joie de son sourire rayonna la lumière. Pourquoi ce bienfait de la Providence qui la forçait à sourire ? Était-ce pour que l'homme ne vécût pas toujours ici-bas dans les ténèbres ? Ne t'étonne pas que de sa joie ait jailli pour le monde un élément si lumineux, puisque de sa tristesse est émané pour le monde un agent si nécessaire. O rire qui illumine ! ô larme qui arrose ! Achamoth cependant avait là un remède à l'horreur de sa retraite. Toutes les fois qu'elle voulait en dissiper l'obscurité, elle n'avait qu'à sourire, ne fût-ce même que pour ne pas invoquer ceux qui l'avaient abandonnée.

XVI. Voilà en effet que, fidèle aux exemples mater-

nels, elle recourt à la prière. Mais le Christ, auquel il répugnait de sortir une seconde fois du Plérôme, chargea le Paraclet de le remplacer. Il lui envoie donc *Soter,* ou Jésus, auquel le Père avait donné toute puissance sur chacun des *Éons*, avec la vertu pour les soumettre à ses lois, afin que « tout fût renouvelé en lui, » selon l'Apôtre; il le lui envoie avec le ministère et le cortége des anges nés en même temps que lui. Ne dirais-tu pas qu'il s'avance avec les douze faisceaux? Achamoth, épouvantée de la pompe qui l'environne, se couvre aussitôt d'un voile, obéissant d'abord aux sentiments de vénération et de modestie; puis elle le contemple, lui et sa splendeur salutaire. Elle s'avance au-devant de lui par les forces mêmes qu'elle en avait reçues, et lui adresse ces mots : Salut au Seigneur! Alors, j'imagine, celui-ci l'accueille, la fortifie, ajoute à sa première forme celle de la connaissance, la délivre de tous les outrages de la *Passion,* qu'il expulse avec plus d'attention qu'il n'avait fait pour les infortunes de sa mère. En effet, il réunit ensemble tous ces vices invétérés et fortifiés par le temps, et, après en avoir formé une masse solide, il les sépara pour qu'elles eussent à former la matière corporelle, disposant la *Passion* incorporelle inhérente à *Achamoth* à pénétrer aussitôt dans les substances contraires des corps par son aptitude et son essence, de sorte qu'il sortit de là deux espèces de substances; les mauvaises qui naquirent des vices; les substances exposées aux passions qui provinrent de la conversion. Telle est l'origine de la matière qui nous a mis les armes à la main contre Hermogène et tous ceux qui soutiennent que Dieu créa le monde à l'aide de la matière, au lieu de l'avoir formé de rien.

XVII. *Achamoth,* une fois délivrée de tous ses maux, marche de progrès en progrès, et porte des fruits plus merveilleux. Échauffée dans tout son être par la joie d'avoir échappé à son infortune, et entrant dans une sorte de fermentation par la contemplation des lumières angé-

liques, j'ai honte d'un pareil langage, mais il m'est impossible de m'exprimer autrement, elle se prend d'amour au fond d'elle-même pour les anges, et sent grossir son sein par une conception spirituelle, devant cette image, que la violence de ses transports et la joie d'une excitation voluptueuse avaient introduite et comme imprimée dans son cœur. Elle enfanta donc. Dès-lors il y eut trois substances qui provenaient de trois causes. La première était matérielle, elle avait son origine dans la passion; la seconde était animale, elle était fille de la conversion; la troisième enfin était spirituelle, elle émanait de l'imagination.

XVIII. Plus propre à l'action par l'autorité de ses trois enfants, elle entreprend de perfectionner chacune de ces espèces. Mais elle ne put atteindre la substance spirituelle, parce qu'elle est elle-même spirituelle. Car la ressemblance de nature ne permet point à des êtres égaux et consubstantiels d'agir réciproquement l'un sur l'autre. Dans cette intention, elle borne ses efforts à la substance animale, après avoir produit les lois de *Soter*. Et d'abord, ô blasphème qu'on ne peut ni prononcer, ni lire, ni entendre sans horreur! elle produit notre Dieu, le Dieu de tous les hommes, excepté des hérétiques (1), le Père, le Créateur, le Roi de tous les êtres qui sont postérieurs. Tous, en effet, viennent de lui, si toutefois ils viennent de lui et non pas plutôt de cette *Achamoth* par laquelle, à son propre insu, secrètement et semblable à l'automate qui obéit à l'impulsion extérieure, il était mu dans chacune de ses opérations. En un mot, c'est à cause de cette ambiguité de personnes dans les œuvres, qu'ils lui ont imposé le nom combiné de *Métropator*, tandis que toutes ses autres appellations sont distinctes conformément à la nature et à la condition de ses actes, de sorte que pour les substances animées, qu'ils rangent à la droite, ils l'ap-

(1) Les Marcionites, qui reconnaissaient un dieu bon et un dieu mauvais.

pellent Père, mais que pour les substances matérielles qu'ils relèguent à la gauche, ils le nomment *Démiurgue*; et *Roi*, lorsqu'il s'agit du gouvernement de l'ensemble.

XIX. Mais la propriété des noms ne s'accorde pas même avec la propriété des œuvres d'où émanent tous les noms, puisque toutes ces œuvres auraient dû porter le nom de celle qui les créait, si ce n'est toutefois qu'elles n'ont pas même été produites par elle. En effet, quand ils disent que leur *Achamoth*, pour faire honneur *aux Éons*, grava dans son esprit leurs images, ils la dépouillent de cette gloire pour la reporter à son premier auteur, à *Soter*, dont elle ne fut que l'instrument; de sorte que c'est *Soter* qui lui suggéra l'image du Père invisible et inconnu, image inconnue et invisible au *Démiurgue*; *Soter* qui lui donna l'idée du *Noûs Démiurgue*, son fils, tandis que les *Archanges*, œuvre du *Démiurgue*, représentaient tous les autres *Éons*. Quand je vois sortir tant d'images de trois êtres, je te le demande, comment ne rirais-je pas des images de leur peintre extravagant? Quoi! la femelle *Achamoth* sera l'image du *Père!* Quoi! le *Démiurgue* ne connaîtra pas sa mère et à plus forte raison son père! Quoi! l'image de *Noûs* qui ignore son père! Quoi! enfin, les anges, qui ne sont que des serviteurs, devenus les représentants de leurs maîtres! Voilà ce que j'appelle décrire un mulet d'après un âne, et faire le portrait de Ptolémée sur celui de Valentin.

XX. Le *Démiurgue*, placé hors des limites du *Plérôme*, et plongé dans la honteuse solitude de son éternel exil, créa un nouvel empire, le monde présent, qu'il forma du mélange des êtres animés et matériels, après en avoir banni la confusion et avoir distingué la diversité de cette double substance. En dehors des substances incorporelles, il édifie des corps lourds, légers, qui s'élèvent et qui descendent, célestes et terrestres : puis il couronne par son propre trône les sept étages du ciel; de là vient qu'il a été appelé *Sabbat*, à cause du *septenaire* de son domicile; de

là vient encore que sa mère *Achamoth* se nomme l'*Ogdoade*, à cause de l'*Ogdoade* primogénitale. Quant aux cieux, ils leur assignent l'intelligence; quelquefois aussi ils les font *anges*, ainsi que le Démiurgue lui-même; le *Paradis*, c'est leur quatrième *archange*, puisqu'ils le placent au-dessus du troisième ciel. Adam garda quelque chose de sa vertu après y avoir séjourné au milieu des nuages et des arbrisseaux. Ptolémée n'avait pas oublié les fables que l'on raconte aux enfants, et où l'on rencontre des fruits dans la mer, des poissons sur les arbres. Voilà pourquoi il plaça des vergers dans les hauteurs du ciel. Le Démiurgue opère aveuglément : aussi ne sait-il pas sans doute que les arbres ne peuvent pousser que sur la terre. La mère le savait parfaitement. Que ne le lui suggérait-elle, puisqu'elle exécutait ses conceptions? Mais, en élevant pour son fils un si vaste empire par ces œuvres qui le proclamaient père, dieu et roi, long-temps avant les rêveries des Valentiniens, pourquoi n'a-t-il pas voulu que ces œuvres lui fussent connues? Je l'examinerai plus tard.

XXI. En attendant, il faut savoir que *Sophia* est aussi surnommée *Terre* et *Mère*, comme qui dirait *Terre-Mère*, et, chose plus ridicule encore, *Esprit saint*. Ils ont accordé à cet être femelle tous les honneurs, la barbe aussi sans doute, pour ne rien dire de plus. Mais d'ailleurs le *Démiurgue*, grâce à sa faiblesse originelle, puisqu'il n'était qu'un des animaux, savait si peu s'élever par la connaissance jusqu'aux choses spirituelles, que, s'imaginant être seul, il se parla ainsi à lui-même : « Je suis le Dieu, « et d'autre que moi, il n'y en a pas. » Toutefois, il savait bien qu'il n'avait pas existé autrefois. Il comprenait donc qu'il avait été créé, et qu'un être créé suppose toujours un créateur quel qu'il soit? Par quel hasard lui semblait-il donc qu'il était seul, si, sans avoir même cette certitude, il soupçonnait au moins qu'il y avait quelque créateur?

XXII. Je leur pardonnerais plus volontiers leurs ab-

surdités honteuses sur le *diable*, ne fût-ce que par la raison que la souillure de son origine s'y prête davantage. Ils le font naître de la malignité du chagrin que ressentit *Achamoth*. Ils donnent la même origine aux anges, aux démons, et à toutes les générations des puissances spirituelles du mal. Ils ne laissent pas d'affirmer cependant que le *diable* est l'œuvre du *Démiurgue*; ils l'appellent *souverain* du monde, et ils tiennent qu'en vertu de sa nature spirituelle, il connaît plus les *Éons* supérieurs que le *Démiurgue*, qui est tout animal. Le père de toutes les hérésies mérite bien la prééminence qu'ils lui accordent.

XXIII. Voici dans quelles limites ils placent comme la citadelle de chacune de ces puisssances. Dans les hauteurs les plus élevées siége le *Plérôme* en trente personnes, dont *Horus* garde la ligne la plus reculée. Au-dessous de lui, Achamoth occupe l'espace intermédiaire, foulant aux pieds son fils. Car au-dessous d'elle réside dans son *septenaire* le Démiurgue, ou plutôt le diable, habitant de ce monde qui lui est commun avec nous, et dont chaque élément, chaque corps, ainsi que nous l'avons dit plus haut, est formé des fécondes infortunes de *Sophia*; de sorte que l'*Esprit* n'aurait jamais eu un espace pour aspirer et expirer l'air, ce vêtement léger de tous les corps, ce révélateur de toutes les couleurs, cet instrument qui mesure les temps, si la tristesse de *Sophia* n'en avait produit les légères molécules, de même que sa *frayeur* a créé les animaux, et sa *conversion*, le Démiurgue lui-même. A tous ces éléments, à tous ces corps fut soufflé le feu. Comme ils n'ont pas encore expliqué la passion originelle de *leur Sophia*, je penche à croire jusque là que le feu jaillit de ses mouvements fébriles. Car, qu'elle ait eu la fièvre dans ces violentes tortures, on le croira volontiers.

XXIV. Après avoir rêvé de pareilles chimères sur Dieu, ou sur les dieux, à quelles chimères ne faut-il pas s'attendre quand il s'agira de l'homme? En effet, le Démiurgue, après avoir produit le monde, se met à l'œuvre

pour créer l'homme. Il choisit pour sa substance, non pas, disent-ils, quelque parcelle de cette aride, que nous reconnaissons nous autres comme terre unique (comme si, lors même qu'elle n'eût pas été aride dans la suite, elle n'aurait pu l'être alors dans le limon qui restait après la séparation des eaux), mais il emprunte au corps invisible de cette matière philosophique, ce qu'elle avait de fluide et de fusible. D'où venaient ce fluide et ce fusible? Il m'est impossible de l'imaginer, puisqu'il n'existe nulle part. Si en effet ce sont là deux propriétés du liquide, et que tout liquide soit né des larmes de *Sophia,* nous devons en conclure que ce limon se forma de la pituite et de l'humeur visqueuse de *Sophia,* parce que celles-ci sont la lie des larmes, de même que ce qui se précipite est le limon des eaux. C'est ainsi que le *Démiurgue* façonne l'homme et l'anime de son souffle. Par là il sera terrestre, animal, fait à l'image et à la ressemblance du *Démiurgue.* Être quadruple! En tant qu'image, il est réputé terrestre, c'est-à-dire matériel, quoique le *Démiurgue* ne soit pas matériel; comme ressemblance, il est animal, car cette propriété appartient au *Démiurgue.* Tu as déjà deux de ses formes. Ils veulent ensuite qu'un vêtement charnel ait recouvert cette organisation terrestre, et ce vêtement, c'est la tunique de peau qui tombe sous les sens.

XXV. *Achamoth* avait gardé de la substance de *Sophia* sa mère, une portion de semence spirituelle, de même qu'Achamoth elle-même en avait communiqué quelques parcelles à son fils le *Démiurgue,* mais à l'insu de ce dernier. Pourquoi cette précaution clandestine? Tu vas le connaître. Elle avait déposé et caché cette semence, afin qu'au moment où le *Démiurgue* transmettrait son ame à Adam par la vertu de son souffle, cette semence spirituelle coulât par le même canal jusque sur l'homme terrestre, et que déposée dans ce corps matériel comme dans une matrice où elle pût s'élaborer et grandir, elle fût trouvée capable de recevoir un jour le *Verbe* parfait.

Ainsi, lorsque le *Démiurgue* fit passer dans *Adam* l'effusion de son ame, l'homme spirituel se glissa secrètement avec ce souffle et fut introduit dans ce corps, parce que le *Démiurgue* ne connaissait pas plus la semence de sa mère que sa mère elle-même. Cette semence, ils l'appellent l'*Église*, image de l'*Église* d'en haut, et berceau de l'homme: ils le font donc des cendres d'*Achamoth*, de même qu'ils tirent l'animal du *Démiurgue*, le terrestre de la substance primordiale, et la chair de la matière. Nouveau, c'est-à-dire quadruple Géryon, qui se dresse devant toi.

XXVI. Voici la fin qu'ils assignent à chacun d'eux : à la substance matérielle, c'est-à-dire charnelle, qu'ils appellent aussi la gauche, une mort infaillible; à l'animale, qu'ils nomment par opposition la droite, une vie douteuse, parce que flottant entre la matérielle et la spirituelle, elle doit tomber là où elle aura le plus penché. Mais d'ailleurs ils affirment que la substance spirituelle entre dans la formation de l'animale, afin que celle-ci puisse s'instruire avec sa compagne, et se former en conversant avec elle. L'animale, en effet, manquait de la connaissance des choses sensibles; voilà pourquoi furent créés les phénomènes de ce monde; voilà pourquoi *Soter* prit dans le monde la forme animale, c'est-à-dire pour sauver la substance animale. Par un autre mélange monstrueux, ils veulent qu'il ait revêtu quelque chose des trois substances à l'universalité desquelles il apportait le salut, de sorte qu'il reçut d'*Achamoth* la substance spirituelle, et du Démiurgue le Christ animal qu'il revêtit bientôt après. D'ailleurs corporel, puisqu'il provenait de la substance animale, mais formé avec un art merveilleux et inénarrable, dans l'œuvre qu'il avait à remplir, il fallut la force pour qu'il s'exposât malgré lui à être abordé, vu et touché par les hommes, aussi bien qu'à mourir. Mais il n'y eut en lui rien de matériel, parce que la matière est exclue du salut, comme s'il avait été nécessaire à d'autres qu'à ceux qui avaient perdu le salut. Et pourquoi ces chimères? Afin

que les Valentiniens, en refusant notre chair au Christ, la déshéritent aussi de l'espérance du salut.

XXVII. Maintenant j'achève ce qui concerne leur *Christ*. Quelques-uns greffent sur lui *Jésus*, avec autant de licence qu'ils introduisent la semence spirituelle dans la substance animale, lorsqu'ils la fortifient par le souffle divin, amas d'extravagances qu'ils débitent sur les hommes et leurs dieux. Ils veulent, en effet, que le *Démiurgue* ait aussi son *Christ*, fils qu'il a engendré de sa substance. Il l'a créé animal, disent-ils ; c'est le même qui a été proclamé par les prophètes ; son existence est une question de préposition, c'est-à-dire qu'il est né *par* une vierge et non d'une vierge ; parce que, descendu dans une vierge, il la traversa plutôt qu'il n'en sortit selon les lois de la génération, passant par son canal plutôt que prenant naissance en elle, et au lieu de l'avoir pour mère, ne s'en servant que comme d'un chemin. *Soter*, sous la forme d'une colombe, descendit donc alors sur ce *Christ* dans le sacrement du baptême. Or, il y eut aussi dans ce *Christ* un assaisonnement de la semence spirituelle d'*Achamoth*, sans doute pour prévenir la corruption de tout le mélange. En effet, ils lui donnent pour renfort quatre substances, à l'exemple de la *Tétrade* souveraine : la substance d'*Achamoth*, ou la spirituelle ; celle du *Démiurgue*, ou l'animale ; la corporelle ou inénarrable ; et enfin celle de *Soter*, c'est-à-dire celle de la colombe. Quant à *Soter*, il demeura jusqu'à la fin dans le *Christ*, impassible, insaisissable, inaccessible aux outrages. En un mot, aussitôt qu'on en vint aux actes de violence, il se retira de lui pendant l'instruction dirigée par *Pilate*. Conséquemment la semence de la mère ne fut point en butte aux outrages, parce qu'elle est incapable d'être atteinte par eux, ignorée du *Démiurgue* lui-même. Celui qui souffre, c'est le *Christ* animal, le *Christ* charnel, à l'imitation de ce *Christ* supérieur qui, pour produire *Achamoth*, avait été étendu sur la *Croix*, c'est-à-dire sur *Horus*, sous une forme substantielle, mais non sensible.

Voilà comme ils défigurent nos dogmes, Chrétiens imaginaires eux-mêmes.

XXVIII. Cependant le *Démiurge*, dans l'ignorance universelle où il était, quoi qu'il doive un jour annoncer lui-même quelque chose par ses prophètes, mais sans avoir même l'intelligence de cette œuvre (car ils attribuent l'autorité prophétique en partie à *Achamoth*, en partie à la semence, en partie au *Démiurge*), le *Démiurge* n'a pas plus tôt appris l'arrivée de *Soter*, qu'il s'avance à la hâte et triomphalement au devant de *Soter*, avec toutes ses forces, véritable centurion de l'Evangile. Eclairé par lui sur tous les points, il apprend aussi de sa bouche l'espérance qu'il est destiné à remplacer sa mère. Depuis ce jour, rassuré sur son existence, il poursuit le gouvernement de ce monde, aussi long-temps qu'il le faudra, ne fût-ce que pour protéger l'Eglise.

XXIX. Je recueillerai çà et là, en terminant, ce qu'ils débitent sur la formation du genre humain. Après avoir déclaré qu'originairement la nature était triple, et pourtant réunie dans *Adam*, ils finissent par la diviser ensuite en trois espèces, avec leurs propriétés particulières, prenant occasion de cette distinction dans la postérité d'Adam lui-même, qui se divisait aussi en trois par ses différences morales. *Caïn*, *Abel* et *Seth*, sources du genre humain en quelque façon, deviennent pour eux comme autant de ruisseaux de nature et d'essence particulières. Ils appliquent à Caïn la substance terrestre, déshéritée du salut; *Abel* représente la substance animale, destinée à des espérances douteuses; enfin ils enferment dans *Seth* la semence spirituelle qu'attend un salut infaillible. Aussi distinguent-ils les ames, d'après leur double propriété, en bonnes et mauvaises, suivant qu'elles tirent leur essence, terrestre de *Caïn*, animale d'*Abel*, spirituelle de *Seth*. Par-dessus tout cela, ils introduisent accidentellement, non pas à titre de nature, mais de simple bienveillance, cette rosée que verse du haut des cieux *Achamoth* sur les ames qui sont

bonnes, c'est-à-dire rangées dans la catégorie animale; car, quant à l'espèce terrestre, en d'autres termes, quant aux ames mauvaises, le salut leur est absolument interdit. Ils ont déclaré, en effet, que la nature n'admet ni changement ni réforme. Cette graine de la semence spirituelle est petite et faible quand elle tombe, mais à mesure qu'elle se développe, la foi grandit avec elle, ainsi que nous l'avons dit plus haut. Elle est le principe de la supériorité de ces ames sur les autres ames, si bien que le *Démiurgue,* même aux jours de son ignorance, en fit le plus grand cas. C'est dans leur registre qu'il avait coutume de choisir les rois et les pontifes. Si ces ames parviennent à saisir la connaissance pleine et parfaite de ces inepties, identifiées désormais à ces propriétés par la fraternité de la semence spirituelle, elles obtiendront un salut certain, que dis-je? un salut qui leur est dû de toute manière.

XXX. Voilà pourquoi ils regardent les œuvres comme leur étant inutiles, et se dispensent de l'accomplissement de tout devoir, se dérobant même à la nécessité du martyre, sur je ne sais quelle frivole interprétation. Ils veulent, en effet, que cette règle ne soit imposée qu'à la semence animale, afin que nous conquérions par le mérite de l'acte le salut que nous ne possédons pas par le privilége de notre nature. C'est nous qui formons la catégorie de cette semence, essence imparfaite que nous sommes, parce que nous provenons des amours de *Philète,* et de l'avortement par conséquent, à peu près comme leur mère. Mais aussi, malheur à nous, si nous secouons sur quelque point le joug de la discipline, si nous nous engourdissons dans l'exercice de la sainteté et de la justice, si nous désirons de rendre témoignage ailleurs, je ne sais où, et non en face des puissances de ce monde et devant les tribunaux des proconsuls. Quant à eux, qu'ils s'arrogent la noblesse de l'extraction par la licence de leur vie et l'amour du déréglement; *Achamoth* doit protéger les siens, puisque ses déréglements lui ont si bien profité. On dit en effet que

chez eux, pour honorer les mariages célestes, il faut méditer et célébrer toujours le sacrement, en s'attachant à la compagne, c'est-à-dire à la femme. Mais d'ailleurs, quiconque vit dans ce monde sans aimer la femme et s'unir à elle, ils le tiennent pour un homme dégénéré et bâtard de la vérité. Que feront donc les eunuques que nous voyons parmi eux?

XXXI. Il reste à parler de la consommation dernière et de la dispensation des récompenses. *Achamoth* n'aura pas plus tôt pressé la moisson de toute sa postérité, qu'elle se mettra dès-lors en devoir de la rassembler dans ses greniers; ou bien, lorsque cette semence, portée au moulin et réduite en farine, aura été enfermée par elle dans le coffre où elle sera pétrie et mêlée à l'eau, jusqu'à ce que toute cette masse soit entrée en fermentation, alors arrivera la consommation universelle. Dès ce moment, *Achamoth* quittera la région du milieu et le second étage du ciel, pour être transportée dans le ciel le plus élevé et rendue au *Plérôme*. Aussitôt ce *Soter,* formé de tous les Éons, l'accueille et devient son époux : nouvel hymen! nouveau couple! Voilà l'époux et l'épouse, ainsi que le *Plérôme* nuptial des Écritures. Ne dirait-on pas en effet que la loi Julia (1), ainsi que celle de Caïus (2), suit les Éons à mesure qu'ils voyagent d'un lieu dans un autre? Le *Démiurgue* lui-même, abandonnant son *septénaire sous-céleste* pour monter dans l'étage supérieur, s'établira dans le cénacle vide de sa mère, la connaissant dès-lors, mais ne la voyant pas. S'il en était ainsi, il eût préféré une éternelle ignorance.

XXXII. Quant à l'espèce humaine, voici sa destinée. A tout ce qui porte la marque terrestre et matérielle, destruction absolue, parce que « toute chair est semblable à

(1) Loi qui punissait de mort les adultères, et ceux qui débauchaient les vierges et les veuves, ou qui corrompaient les jeunes gens.

(2) Loi de Caïus Pomponius Strabon, qui donnait à ceux qui habitaient au-delà du Pô le droit de citoyen romain.

« l'herbe des champs, » et que l'ame meurt dans leur système, à l'exception de celles qui ont trouvé le salut par la foi. Les ames des justes, c'est-à-dire les nôtres, seront transférées auprès du *Démiurgue,* dans les tabernacles du milieu. Grâces soient rendues à l'hérésie! Nous nous contentons d'habiter avec notre Dieu, où il nous est permis de monter. Aucune substance animale n'est admise dans le palais du *Plérôme,* à l'exception de l'essaim spirituel de Valentin. Là donc les hommes eux-mêmes, c'est-à-dire les hommes intérieurs, commencent par se dépouiller. Se dépouiller, c'est déposer les ames dont ils paraissaient revêtus, et ils rendront à leur *Démiurgue* celles qu'ils avaient tenues éloignées de lui. Alors ils deviendront des esprits purement intellectuels, impalpables, invisibles, et dans cet état, ils seront introduits invisiblement dans le Plérôme; clandestinement, si les choses se passent ainsi. — Et après? — Ils seront distribués aux anges satellites de Soter. — A titre de fils peut-être? — Point du tout. — Pour leur servir d'appariteurs? — Pas davantage. — Mais ce sera donc pour être leurs images? — Plût au ciel qu'ils eussent même cette espérance! — Mais à quelle fin, s'il est permis de le dire? — Pour leur servir d'épouses. Alors les anges s'applaudiront dans les douceurs du mariage de l'enlèvement et de la répartition de ces Sabines.

Voilà quelle sera la récompense des hommes spirituels; voilà quel sera le salaire de leur foi. Tel est donc le mérite de ces fables. Grâce à elles, un Marc, un Caïus, un Sévère (1), reprenant cette chair avec tous ses organes, qu'il soit mari, père, aïeul, bisaïeul, peu importe, pourvu qu'il soit homme, entrera dans le palais nuptial du *Plérôme,* afin d'engendrer avec l'ange, je le dis en rougissant, quelque Éon onésime (2). Une fois que ces hymens, légi-

(1) Ces trois noms étaient employés ordinairement par les jurisconsultes, pour désigner les premiers venus, un citoyen, un individu en général. Ils étaient portés le plus souvent par les esclaves.

(2) Mot grec qui signifie *utile;* peut-être est-ce une allusion à ce passage

timement contractés à la lueur des flambeaux et sous le voile de pourpre, auront eu leur cours, le feu secret s'élancera, j'imagine, dévorera toute substance, et après avoir réduit en cendres et anéanti ce qui existe, il finira lui-même. Dès ce moment, plus de fables! Mais que fais-je, téméraire que je suis, qui, non content de révéler un si grand sacrement, y ajoute la raillerie. Je dois craindre qu'*Achamoth*, qui n'a pas voulu se faire connaître même à son fils, n'en perde la tête. *Philète* va s'en irriter; la *Fortune* en aura le cœur gros. Et cependant, je suis la créature du *Démiurgue;* je dois retourner là où, après la mort, il n'y a plus de mariage; où, au lieu d'être dépouillé, « je dois revêtir par-dessus ce corps un vêtement d'immor- « talité; » où, quoique dépouillé de mon sexe, je serai assimilé aux anges; où il n'y a ni ange mâle ni ange femelle; où personne enfin ne me profanera dans un corps qui retrouverait alors sa mâle énergie.

XXXIII. Après cette comédie merveilleuse, je produirai, en forme de symphonie dernière, quelques points que j'ai préféré ajourner jusqu'à ce moment, de peur de troubler l'ordre du récit ou de dissiper l'attention du lecteur par l'introduction de ces détails, sur lesquels d'ailleurs ne s'accordent pas les réformateurs de Ptolémée. En effet, il est sorti de son école « des disciples qui ont été plus que le « maître; » ils ont assigné à *Bythos* deux épouses, la *Pensée* et la *Volonté*. La *Pensée* ne lui suffisait pas réellement, parce qu'il n'aurait rien pu produire avec elle seule, tandis qu'avec deux la procréation était des plus faciles. Le premier fruit de cet accouplement fut *Monogène* et la *Vérité;* la Vérité, être femelle à l'image de la *Pensée;* Monogène, être mâle à l'image de la Volonté. La *Volonté,* en effet, en vertu de sa force qui réalise les conceptions de la *Pensée,* est mise en possession du sexe masculin.

de saint Paul : *Obsecro te pro meo filio, quem genui in vinculis, Onesimo, qui tibi aliquando inutilis fuit, nunc autem et mihi et tibi utilis.*

XXXIV. Quelques-uns, plus respectueux, et se souvenant de l'honneur dû à Dieu, afin de lui épargner la honte même d'un seul hymen, aimèrent mieux n'assigner aucun sexe à *Bythos* : peut-être même le regardent-ils comme quelque chose de neutre. D'autres, au contraire, font plus. Ils affirment que leur Dieu est mâle et femelle, afin sans doute que Fénestella, le commentateur des Annales, ne s'imagine plus qu'il n'y a d'hermaphrodite qu'à Luna (1).

XXXV. Il en est qui n'accordent pas le premier rang, mais seulement le second à *Bythos* : ils placent l'*Ogdoade* avant toutes choses, et la dérivent elle-même de la *Tétrade*, mais sous d'autres noms. En première ligne vient *Proarché*; puis *Anennoétos*; puis *Arrhétos*; et enfin *Aoratos*. De *Proarché*, procédèrent au premier et au cinquième rang, *Arché*; d'*Anennoétos*, au second et au sixième rang, *Acataleptos*; d'*Arrhétos*, au troisième et septième rang, *Anonomastos*; de l'*Invisible*, au quatrième et huitième rang, *Agennétos*. En vertu de quelle raison chacun de ces Éons naît-il en deux lieux différents et si distants l'un de l'autre? J'aime mieux l'ignorer que de l'apprendre. Quelle sagesse y a-t-il dans ces monstrueuses productions?

XXXVI. Qu'ils sont plus raisonnables ceux qui, repoussant cette déplorable perversité, n'ont pas voulu qu'un *Éon* servît de degré à l'autre, véritable échelle des Gémonies, mais qui, aussitôt qu'a été jetée la serviette, comme le dit le proverbe, font éclore d'un seul coup cette Ogdoade sous l'aile du *Père* et de son *Ennœa*, c'est-à-dire de sa *Pensée*. En un mot, chacun des noms répond à chacun de ses mouvements. Lorsque, disent-ils, il a pensé à produire, il a été appelé Père pour cette raison. Lorsqu'il a produit, comme il a produit des choses véritables, il en a reçu le nom de *Vérité*. Lorsqu'il a voulu se manifester lui-même,

(1) Ptolémée cite deux villes de ce nom, l'une en Etrurie, l'autre en Lusitanie, dont les habitants adoraient la Lune sous le nom d'*Androgyne*, c'est-à-dire homme-femme.

il a été nommé *Homme*. Ceux qu'il a produits après que sa Pensée eut médité d'avance leur formation, ont été appelés dès ce moment l'*Église*. L'*Homme* a fait entendre son *Verbe,* voilà le Fils premier-né. Au *Verbe* s'est ajoutée la *Vie,* et la première *Ogdoade* a été complète. Mais tout cela n'est que dégoût profond.

XXXVII. Écoute les autres découvertes de ce sot personnage, flétri d'avance par Ennius (1), de ce maître le plus renommé des sectaires, et qui, en vertu de son autorité pontificale, a rendu cet oracle : « Avant toutes choses « existe *Proarché*, l'inimaginable, l'inénarrable, et pour « lequel la langue humaine ne trouve pas de nom. Moi « je l'appelle *Monotès;* avec lui résidait une autre Vertu « que j'appelle *Hénotès*. *Monotès* et *Hénotès,* c'est-à- « dire *Solitude* et *Unité*, n'étant qu'une seule et même « chose, produisirent sans produire le principe intellec- « tuel et inné de toutes choses, que la langue grecque « appela *Monade*. » Celle-ci renferme en elle une vertu consubstantielle qu'il appelle *Union*. Ces quatre vertus, *Solitude*, *Singularité*, *Unité*, *Union*, donnèrent naissance au reste des *Éons*. Merveilleuse distinction ! Change *Union* et *Unité*, *Solitude* et *Singularité* : de quelque nom que tu les désignes, c'est toujours la même chose.

XXXVIII. Secondus fut un peu plus humain, en étant plus court; il partage l'*Ogdoade* en deux *Tétrades,* la droite et la gauche, la lumière et les ténèbres : seulement il ne veut pas que la vertu incomplète et avortée sorte de quelqu'un des trente *Éons,* mais des fruits qui proviennent de leur substance.

XXXIX. Quelle diversité entre eux sur notre Seigneur

(1) Allusion à ce vers de Juvénal, Sat. VI :

Tu tibi nunc curruca places, fletumque labellis exsorbes.

Curruca est le nom latin de la fauvette, qui couve et fait éclore les œufs du coucou, et par dérivation, une épithète dérisoire donnée à un mari complaisant.

Jésus! Ceux-ci le forment d'une émanation de tous les Éons; ceux-là soutiennent qu'il est produit seulement par les dix qu'engendrèrent le *Verbe* et la *Vie :* de là vient que les yeux du *Verbe* et de la *Vie* s'arrêtèrent sur lui. Les uns le font naître préférablement des douze *Éons*, qu'enfantèrent l'*homme* et l'*Église*; voilà pourquoi, ajoutent-ils, il a été nommé Fils de l'homme. Les autres disent qu'il a été formé par le *Christ* et l'*Esprit saint*, qui ont pour fonction de veiller au maintien de l'universalité, et qu'il hérite, en vertu de ses droits, du nom que porte son Père. Il en est qui se sont imaginé d'assigner une origine différente au Fils de l'homme, quoiqu'ils aient osé, à cause de la grandeur du sacrement de son nom, appeler le Père lui-même du nom d'homme. O insensé, que peux-tu désormais espérer d'un Dieu que tu fais ton égal!

D'où germent chez eux de pareilles inventions? De l'impure semence de leur mère. C'est ainsi que les doctrines des Valentiniens vont se perdre en grandissant dans les obscurités des Gnostiques.

LE SCORPIAQUE,

OU

ANTIDOTE CONTRE LA MORSURE DES SCORPIONS.

I. La terre engendre des scorpions, animal terrible sous un faible volume. Autant de genres, autant de poisons; autant d'espèces, autant de fléaux; autant de couleurs, autant de douleurs, dont Nicandre a été l'historien et le peintre. Cependant le trait qui leur est commun à tous, c'est de nuire avec la queue. J'appelle queue ce prolongement de la partie inférieure du corps avec lequel ils blessent. Ces nœuds articulés dans le scorpion, armés à l'intérieur d'une petite veine empoisonnée, se tendent avec l'effort d'un arc, et décochent, à la manière d'une baliste, un dard recourbé. De là vient que la machine de guerre, qui lance le trait après l'avoir comprimé, a reçu le nom de scorpion. Ce dard, tout à la fois dard et canal, affilé à son extrémité afin de blesser plus sûrement, répand son poison dans la plaie. L'été est surtout la saison du péril. La malice de l'animal met à la voile par le souffle de l'auster et de l'africus (1). Quant aux remèdes, la nature nous en fournit quelques-uns; la magie a ses ligaments enchantés; la médecine se présente avec le fer et des breuvages. Ceux-ci boivent avant la cautérisation pour en hâter

(1) Vents du midi et du sud-ouest.

l'action bienfaisante. Je ne dis rien de l'accouplement; s'il amortit la violence du poison, c'est pour allumer bientôt une soif ardente.

Laissons aux païens ces ressources! Notre rempart à nous, c'est la foi, à moins que, frappée de défiance, elle n'ose recourir sur-le-champ au signe de la croix, conjurer le poison, et broyer l'impur animal. Souvent il nous est arrivé de rendre aux Idolâtres des services de ce genre, le ciel ayant mis dans nos mains cette puissance, que l'Apôtre consacra le premier en bravant la morsure d'une vipère. Puisque la foi repose sur des fondements inébranlables, quelle est donc l'intention de l'opuscule présent? De rappeler à la foi qu'elle doit compter sur les promesses, lorsque ses propres scorpions s'élèvent contre elle : race peu nombreuse à la vérité, mais cruelle, divisée en plusieurs espèces (1), armée d'un même aiguillon, subornée par le même ennemi, toujours dans la chaude saison, c'est-à-dire pendant la persécution des Chrétiens. Dans ces jours où la foi est haletante, et où l'Église, pareille au buisson ardent, est investie de flammes dévorantes, alors Gnostiques, de s'élancer de leurs repaires, Valentiniens, de déguiser leur marche tortueuse, tous les détracteurs du martyre de gonfler leurs poisons et de s'agiter, n'ayant qu'un désir, rencontrer une victime, la percer, l'immoler. La religion, ils ne le savent que trop bien, compte dans ses rangs une foule de serviteurs simples et peu éclairés, d'autres mal assurés dans la foi, un plus grand nombre chrétiens en l'air (2), et disposés à être tout ce que l'on voudra. Quel moment plus favorable pour aborder ces inexpériences ou ces lâchetés que le moment ou la crainte a relâché les barrières de l'ame, et mieux encore, où quelques supplices barbares ont couronné la foi des martyrs?

(1) Les Gnostiques, les Valentiniens, et tous les détracteurs du martyre.
(2) L'expression est de Bossuet.

Aussi, ramenant en arrière leur queue, ils commencent par mettre en jeu la sensibilité humaine, ou bien ils s'agitent dans le vide. « Eh quoi! s'écrient-ils, l'inno-« cence exposée à de pareilles tortures! Une secte de qui « personne n'eut jamais à se plaindre! » Ne les prendriez-vous pas pour un frère ou tout au moins pour quelque païen compâtissant? Attendez, voilà qu'ils pressent davantage. « Périr, et encore sans l'ombre de raison! Car « enfin, quelle ombre de raison y a-t-il à la mort des Chré-« tiens? » — Maintenant ils tuent au premier aiguillon qu'ils enfoncent : « Elles ne savent pas ces ames crédules « quel est le précepte, en quels termes il est conçu, où, quand « ni devant qui il faut confesser. » Misérable, déclare sans détour que mourir pour Dieu n'est pas seulement simplicité et inutilité, mais insigne extravagance. Ils poursuivent : « Et qui me sauvera, si celui-là m'immole qui doit « me sauver? Jésus-Christ, mort une fois pour nous, ne « nous a-t-il point affranchis du trépas? Supposé qu'il de-« mande le retour, attend-il son salut de ma mort? Dieu « a-t-il besoin de mon sang, lui qui ne veut pas du sang « des boucs et des taureaux? N'a-t-il pas dit « qu'il pré-« férait à la mort du pécheur son repentir? Comment jus-« tifiera-t-il cet oracle s'il veut la mort du pécheur? »

Ces traits et mille autres, décochés par la malice des hérétiques, ne sont-ils pas capables d'amener sinon la ruine de la foi, au moins ses pusillanimités; sinon la mort complète, au moins la perturbation? Mais toi, pour peu que ta foi veille, écrase du pied de l'anathème le scorpion blasphémateur, et laisse-le mourir dans son sommeil. Prends-y garde! s'il inonde de son poison la blessure, le venin ne tardera point à pénétrer jusqu'au fond des entrailles et à circuler dans tout le corps. Qu'arrive-t-il aussitôt? Tous les sentiments généreux d'autrefois s'engourdissent; le sang se glace autour du cœur; l'esprit s'éteint sous le poids de la chair; on prend en dégoût le nom chrétien; déjà l'ame elle-même cherche où vomir. Ainsi,

après ses premières blessures, la faiblesse ne tarde point à rejeter une foi languissante sous le poison de l'hérésie ou des affections mondaines. Aujourd'hui nous sommes au milieu de l'été, c'est-à-dire que la canicule de la persécution s'allume par les mains de Cynocéphale lui-même. Les Chrétiens ont été éprouvés, ceux-ci par les bûchers, ceux-là par le glaive, les autres par la dent des bêtes féroces. Quelques-uns, relégués dans des cachots, après avoir subi la flagellation ou les ongles de fer, ont soif d'un martyre commencé ailleurs.

Nous-mêmes, lièvres timides que l'on destine à la chasse, l'hérésie nous assiége de loin, fidèle à sa marche accoutumée. Les circonstances présentes nous avertissent donc d'opposer aux scorpions de notre pays une antidote efficace, que nous mitigerons autant que possible. Lecteur, buvez : la potion n'est pas amère. Si « la parole du Sei« gneur est plus douce que le rayon du miel, » le remède que je vous propose en est tiré. Si le lait et le miel coulent dans les promesses du Seigneur, lait et miel aussi que le martyre et son salaire! Au contraire : « Malheur « à qui change l'amertume en douceur et la lumière en « ténèbres! » Détracteurs du martyre, en voulant qu'un moyen de salut soit un moyen de damnation, vous changez aussi bien la douceur en amertume que la lumière en ténèbres, et en préférant les misères de la vie présente aux félicités de la vie à venir, vous substituez aussi bien l'amertume à la douceur, que les ténébres à la lumière.

II. Mais avant de traiter de la gloire du martyre, considérons-le comme une dette; avant de nous convaincre qu'il est utile, prouvons qu'il est nécessaire. Dieu l'a-t-il voulu? Dieu l'a-t-il ordonné? Donnons à la question une autorité divine pour base, afin que les détracteurs du martyre n'en proclament les avantages que quand ils seront subjugués. Il est convenable de rappeler l'hérésie au devoir par la force, plutôt que par la douceur : il faut emporter de haute lutte une malice qui se refuse à la

persuasion. Sans doute qu'il s'établira des préjugés de bonté en faveur d'une institution qui sera reconnue avoir Dieu lui-même pour fondateur. Que nos adversaires attendent un moment les textes évangéliques. Auparavant, je veux en exprimer la loi qui en est comme la racine ; je veux faire jaillir la volonté de Dieu, des passages où je le reconnais lui-même. « Je suis, dit-il, le Seigneur ton Dieu, « qui t'ai tiré de la terre d'Égypte. Tu n'auras point d'au« tres Dieux devant ma face. Tu ne te feras point d'idole « taillée, ni aucune image de ce qui est au ciel, ni sur la « terre au-dessous, ni dans les eaux sous la terre. Tu ne « les adoreras point, et ne les serviras pas. Car je suis le « Seigneur ton Dieu. » Même langage dans le même chapitre : « Vous avez vu que je vous ai parlé du ciel. Vous « ne vous ferez point de dieux d'argent, et vous ne vous « ferez point de dieux d'or. » Voilà pourquoi il a dit dans le Deutéronome : « Ecoute, Israël : le Seigneur ton Dieu « est seul Seigneur. Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de « tout ton cœur, de toute ton ame et de toute ta force. » Et ailleurs : « Prends garde d'oublier le Seigneur qui t'a « tiré de la terre d'Égypte et de la maison de servitude. « Tu craindras le Seigneur ton Dieu, tu le serviras lui « seul, et tu ne jureras qu'en son nom. Tu n'iras point « après les dieux étrangers de tous les peuples qui sont « autour de toi ; car le Seigneur ton Dieu qui est au milieu « de toi est un Dieu jaloux, de peur que la colère du Sei« gneur ton Dieu ne s'enflamme contre toi, et qu'il ne te « retranche de la terre. » Quand il met sous les yeux de son peuple la bénédiction et la malédiction : « Vous serez « bénis, dit-il, si vous obéissez aux commandements que « je vous fais aujourd'hui, moi, le Seigneur votre Dieu, « et si vous ne vous écartez pas de la voie que je vous ai « tracée, pour aller au loin servir des dieux étrangers « que vous ne connaissez pas. » Il faut les exterminer sans pitié : « Renversez tous les lieux où les nations, « dont vous posséderez la terre, ont adoré les dieux sur

« les hautes montagnes et sur les collines, et sous les « arbres couverts de feuillages. Je vous donne l'héritage « de ces nations. Détruisez leurs autels et brisez leurs « statues, brûlez leurs bois sacrés, réduisez en poudre « leurs idoles, et effacez de tous ces lieux la mémoire de « leur nom. » Son peuple est-il entré dans la terre promise? a-t-il exterminé les nations étrangères? Il revient aux mêmes avertissements. « Gardez-vous d'imiter ces « nations, après qu'elles auront été détruites à votre en- « trée et de rechercher leurs cérémonies, disant : Comme « ces nations ont honoré leurs dieux ainsi, je les hono- « rerai. » Il y a mieux. « S'il s'élève au milieu de vous un « prophète, ou quelqu'un qui dise qu'il a une vision, et « qui prédise un prodige et une merveille; si même ce « qu'il a annoncé arrive, et s'il vous dit : Allons, et sui- « vons des dieux étrangers que vous ignorez, et servons- « les; n'écoutez point les paroles de ce prophète ou de ce « songeur, parce que le Seigneur votre Dieu vous éprouve, « afin qu'il paraisse si vous l'aimez ou non de tout votre « cœur et de toute votre ame. Suivez le Seigneur votre « Dieu, et craignez-le; gardez ses commandements, et « écoutez sa voix; servez-le, et attachez-vous à lui seul. « Mais que ce prophète ou cet inventeur de songes soit « puni de mort, parce qu'il vous a parlé pour vous dé- « tourner du Seigneur. » Je lis dans un autre verset : « Si « votre frère, le fils de votre mère, ou votre fils ou votre « fille, ou votre femme qui repose sur votre sein, ou votre « ami que vous aimez comme votre vie, vous dit en secret : « Allons et servons les dieux étrangers que vous ignoriez, « vous et vos pères, les dieux de toutes les nations qui « nous entourent de près ou de loin, ne vous laissez point « aller à ses discours, et n'y prêtez point l'oreille. Ne vous « laissez pas émouvoir jusqu'à l'épargner ou le cacher. « Dénoncez-le aussitôt; que votre main soit d'abord sur « lui pour le tuer. Et qu'après, tout le peuple le frappe. Il « périra accablé de pierres, parce qu'il a voulu vous

« arracher au culte du Seigneur votre Dieu. » Vient ensuite le sort réservé aux cités. S'il est constant que, trop dociles aux conseils des hommes iniques, elles ont passé à des dieux étrangers, tous les habitants y seront frappés du glaive; tout ce qu'elles renferment sera la proie des flammes; toutes les dépouilles y seront réunies en monceau, vases, meubles, et brûlées avec la ville et son peuple sous les yeux du Seigneur. « Cette cité demeurera « éternellement ensevelie sous ses ruines, et elle ne sera « jamais relevée. Mais toi, rien de cet anathème ne s'atta- « chera à tes mains, afin que le Seigneur détourne de toi « sa colère. »

Sa haine pour les idoles lui a inspiré toute une série de malédictions : « Maudit l'homme qui fait une image taillée, « ou qui jette en fonte l'abomination du Seigneur, l'œuvre « des mains d'un artisan, pour la placer dans un lieu se- « cret! » Dans le Lévitique : « Ne vous tournez point vers « les idoles, et ne faites point de dieux en fonte. Je suis « le Seigneur votre Dieu. » Et ailleurs : « Les enfants « d'Israël sont mes serviteurs et mes fils. C'est moi qui les « ai tirés de la terre d'Égypte : moi, leur Seigneur. — Je « suis le Seigneur votre Dieu : vous ne vous ferez point « d'idole ni d'image taillée. Vous n'éleverez aucun signe, « et ne mettrez aucune pierre en votre terre pour l'adorer, « car je suis le Seigneur votre Dieu. »

Voilà les premiers oracles que le Seigneur a prononcés par la bouche de Moïse. Ils concernent également ceux que le Dieu d'Israël a délivrés de l'Égypte de ce monde, inondé de superstitions, et qu'il a tirés de la maison de la servitude humaine. Dans la suite, les prophètes n'ont qu'une voix pour répéter les paroles du même Dieu qui confirme et sanctionne sa première loi par la réitération des mêmes préceptes. Point de défense plus formelle et sur laquelle il insiste davantage : « Vous ne vous taillerez ni n'adorerez « des idoles; » témoin l'oracle du psalmiste : « Les idoles « des nations ne sont que de l'or et de l'argent; elles ont

« des yeux, et ne voient point; des oreilles, et elles n'enten-
« dent pas; des narines, et elles ne sentent pas; une bouche,
« et elles ne parlent pas; elles ont des mains, et elles ne
« touchent pas; des pieds, et elles ne marchent pas. Qu'ils
« deviennent semblables aux idoles, et ceux qui les font
« et ceux qui se confient en elles! »

III. La dignité de Dieu doit-elle souffrir que son nom et ses honneurs soient prostitués au mensonge? Peut-il ne pas défendre à ceux qu'il a arrachés au joug de la superstition de retourner honteusement à la servitude de l'Égypte? Enfin a-t-il le droit d'exiger que des enfants, adoptés par lui, ne s'éloignent pas de son culte? Questions qui n'ont pas besoin d'être discutées. On ne nous demandera pas davantage d'examiner si Dieu a voulu l'observation d'une loi qu'il a fondée, et s'il venge le mépris d'une loi dont il a voulu l'observation. A quoi bon la loi, s'il n'avait pas exigé qu'elle fût obéie, et vainement l'eût-il exigé, s'il n'avait pas voulu châtier? Il me reste à prouver que les déclarations précédentes s'adressaient à des superstitions détruites ou châtiées par Dieu. La question du martyre en acquerra toute sa certitude.

Moïse était avec Dieu sur la montagne, lorsque le peuple, incapable de supporter une absence qui lui était si nécessaire, demande qu'on lui forge des dieux; dieux impies, qu'il aurait dû plutôt réduire en poudre! On redouble d'instances auprès d'Aaron. Celui-ci ordonne aux Israélites de jeter dans les flammes les ornements d'or qui pendaient aux oreilles de leurs femmes. N'allaient-ils pas échanger contre une sentence de mort la parole de Dieu qui est le plus bel ornement de l'oreille de l'homme? Ces flammes intelligentes convertirent les métaux en un stupide animal, comme pour charger les Israélites de confusion, et leur dire: « Votre cœur est là où est votre trésor, » c'est-à-dire en Égypte qui, parmi tant d'autres superstitions honteuses, a consacré son bœuf Apis. Trois mille hommes furent en conséquence immolés par leurs pères

et leurs proches, parce que, les premiers dans la révolte et dans le châtiment de la révolte, ils avaient outragé le Dieu qui était bien plus encore leur père et leur proche. — Dans les *Nombres*, Israël, campé à Séthim, se rend coupable avec les filles de Moab qui le convoquent à leurs sacrifices, afin que la fornication de l'esprit se joignît à celle du corps. Israël mange de ces viandes abominables, adore les dieux de cette nation et s'initie au culte de Béelphégor. Pour cette seconde idolâtrie, sœur de la fornication, vingt-trois mille hommes sont décapités par le glaive de leurs proches, victimes offertes à la justice divine. — Après la mort de Jésus, fils de Navé, les Israélites abandonnent le Dieu de leurs pères et se courbent devant les idoles de Baalim et d'Astaroth. Aussitôt la colère du Seigneur livre les coupables entre les mains de leurs ennemis qui les pillent et les vendent à des étrangers. Vainement ils essaient de résister. Partout où ils se présentent, la main céleste s'étend sur eux, et ils éprouvent de grandes calamités. Dieu leur donne ensuite des juges ou censeurs; mais ils se lassent bientôt d'obéir aux juges. Chaque juge n'est pas plus tôt mort, qu'ils retombent dans des actions plus criminelles que celles de leurs pères, suivant des dieux étrangers, les servant et les adorant. Alors la fureur de Dieu s'allume contre Israël. « Parce que, dit-il, ce peu« ple a violé l'alliance que j'avais signée avec ses pères, « et qu'il a dédaigné d'entendre ma voix, je n'extermi« nerai point les nations que Josué a laissées lorsqu'il est « mort. » Dans les annales des juges et ensuite des rois, Dieu fait sentir à Israël sa colère par les forces des nations voisines qu'il tient en réserve, par la guerre, par la captivité, par le joug des étrangers; toutes les fois qu'Israël s'éloignait de lui, surtout pour tomber dans l'idolâtrie.

IV. S'il est certain que, dès l'origine, l'idolâtrie a été défendue par des prohibitions répétées autant que menaçantes; si des exemples nombreux et terribles démontrent

qu'elle n'est jamais demeurée impunie, et qu'il n'y a pas devant Dieu un crime plus insolent que cette transgression de la loi, nous sommes forcés de le reconnaître de nous-mêmes, l'intention des menaces et des vengeances divines est une autorité en faveur du martyre, qu'il faut non pas accepter avec défiance, mais supporter avec courage. Interdire l'idolâtrie, c'était ouvrir la porte à la confession du nom sacré; sans quoi, où seraient ces généreux dévouements? L'autorité divine préludait d'avance à ce dont elle préparait l'exécution. Aujourd'hui donc, si nous sommes sous l'aiguillon, c'est Dieu qui nous y a placés. Le scorpion envenime la plaie en niant et en blasphémant cette volonté, soit pour insinuer un autre Dieu dont la volonté serait différente, soit pour décréditer le nôtre dont telle est la volonté, soit pour donner un démenti à la volonté de ce Dieu, dans l'impuissance de le nier lui-même. Nous avons vengé ailleurs l'existence de ce Dieu, dans un combat contre chaque hérésie en particulier. Aujourd'hui, renfermés dans une attaque unique, nous établissons ce principe que la volonté du Dieu d'Israël, et de ce Dieu seul, ouvrit la porte au martyre, soit en prohibant constamment l'hérésie, soit en la châtiant quand elle a eu lieu. Si enfin il en coûte pour obéir au précepte, une des conditions de l'observation du précepte sera que je souffre tout ce qui est attaché à la fidélité au précepte, qu'est-ce à dire? que je m'expose aux outrages qui m'attendent dès que je me tiens en garde contre l'hérésie. Qui m'impose le précepte, m'impose l'obéissance, apparemment. Qui veut la soumission en veut les éléments et les moyens. Mon souverain législateur me dit: « Tu ne reconnaîtras d'autre « Dieu que moi. De bouche ou d'action, n'importe, tu ne « créeras aucun autre Dieu. Tu n'en adoreras point d'autre « que celui qui t'a donné ces ordres, quelle que soit la « forme d'adoration. » Il me commande encore de le craindre, de peur qu'il ne m'abandonne, et de l'aimer de toutes les facultés de mon être, jusqu'à livrer ma vie pour lui.

J'ai fait serment de mourir sous ses drapeaux. Ses ennemis me défient au combat. Leur donner la main, ce serait me montrer aussi lâche qu'eux. Non ; je garderai ma foi sur le champ de bataille ; blessé, percé, immolé, que m'importe ? Qui a voulu le trépas de son défenseur, sinon celui qui l'a marqué d'avance pour cet héroïque dévouement ?

V. La volonté de mon Dieu, tu la connais. Nous avons repoussé l'attaque : considérons maintenant, pour frapper d'autres coups, quelle est la nature de cette volonté. Il serait trop long de prouver que mon Dieu est bon ; nous l'avons déjà démontré aux Marcionites. Au reste, il suffit de nommer Dieu, pour que l'on croie nécessairement qu'il est bon. Supposez un Dieu mauvais, point d'alternative possible. Ou il vous faudra nier l'existence de ce Dieu mauvais, ou il faudra que vous accordiez la bonté à qui vous accordez la divinité. Donc elle sera bonne la volonté de ce Dieu qui ne peut être Dieu sans être bon. La bonté de l'institution que Dieu a voulue, en est une nouvelle preuve ; il s'agit du martyre. Une chose bonne ne peut émaner que d'un être bon. J'affirme que le martyre est bon devant ce même Dieu qui défend et châtie l'idolâtrie. Car l'antagoniste de l'idolâtrie est le martyre. Or, qui peut lutter contre le mal, sinon le bien ? Est-ce à dire que nous prétendions nier les oppositions mutuelles des biens et des maux ? Nullement. Mais autre est l'essence du martyre : il combat l'idolâtrie non pas avec les armes communes, mais par une grâce surnaturelle et spéciale, puisqu'il nous délivre de l'idolâtrie. Qui hésiterait à reconnaître comme un bien ce qui nous affranchit du mal ? Qu'est-ce après tout que l'aversion de l'idolâtrie et du martyre, sinon la haine de la mort et de la vie ? La vie est dans le martyre autant que la mort dans l'idolâtrie. Vous appelez la vie un mal ; donc il faut que vous appeliez la mort un bien. Mais quel travers dans la plupart des hommes ! On rejette ce qui sauve, on embrasse ce qui perd ; on court tête

baissée dans le péril, on se dérobe au remède avec une attention cruelle; il en coûte moins de mourir que de travailler à sa guérison. Voyez, en effet, ce qui arrive au plus grand nombre : ils fuient les secours qui leur rendraient la vie, les uns par extravagance, les autres par pusillanimité, ceux-là par une honte mal entendue. La médecine humaine a aussi ses rigueurs : le scalpel, la cautérisation, l'aiguillon du sinapisme. Je n'appellerai pas cependant un mal l'amputation, la cautérisation ou le sinapisme, puisqu'ils m'apportent d'utiles douleurs. Loin de répudier ces opérations parce qu'elles me contristent, je les invoquerai parce que nécessairement elles me contristent. Les avantages de l'opération en adoucissent l'horreur. Ce malade hurle, bondit, pousse des gémissements entre les mains du médecin. Sans doute; mais il va combler de présents ces mêmes mains qu'il accusait tout à l'heure. Hier elles étaient cruelles; aujourd'hui elles ne sont qu'habiles et bienfaisantes. Il en est de même du martyre. S'il paraît sévir, ce n'est que pour sauver. Ne sera-t-il pas permis également à Dieu de guérir pour l'éternité, par la flamme et par le fer, chacune de nos blessures ?

Admirez encore ici la sagesse du médecin. Il oppose aux ravages de la maladie des remèdes dont la nature est analogue, lorsque, suivant une méthode en apparence contradictoire, il soulage nos affections par nos affections elles-mêmes. En effet, il arrête l'inflammation par une inflammation plus forte; il éteint la chaleur de la fièvre par l'aiguillon de la soif; il diminue le débordement de la bile par des potions amères; enfin il rappelle par l'incision de la veine le sang qui s'échappe. Et vous, vous croirez devoir accuser un Dieu, et un Dieu jaloux encore, lorsqu'il veut lutter contre un principe malfaisant (1), nous venir en aide, en opposant outrage à outrage, détruire la mort par la mort, repousser l'immolation par l'immolation, éloi-

(1) L'idolâtrie.

gner les tortures par les tortures, dissiper les supplices par les supplices, communiquer la vie en donnant la mort, soulager la chair en paraissant la blesser, sauver la vie en paraissant l'arracher. Ce que vous appelez désordre est l'économie de la divine sagesse ; cette rigueur que vous accusez est une grâce véritable : Dieu récompense par l'éternité des épreuves d'un moment. Rendez hommage à ce Dieu, qui n'est cruel que pour votre bien. Vous êtes tombé dans ses mains, oui, heureusement pour vous, parce qu'il a pu reconnaître vos maladies. La maladie de l'homme précède toujours le médecin. L'homme avait couru au-devant du trépas. Il avait reçu de son Seigneur, comme d'un médecin compatissant, l'utile avertissement de vivre selon la loi, c'était de manger de tous les fruits, excepté de ceux d'un arbre qui lui fut désigné. Défense importune ! Le législateur le savait bien. Trop docile aux suggestions de celui qu'il préféra, l'homme viola le précepte d'abstinence, et porta à ses lèvres le fruit défendu. Saturé de transgression, pour ainsi dire, il fut mûr pour la mort, bien digne, il faut l'avouer, de périr tout entier, puisqu'il l'avait ainsi voulu. Mais le Seigneur, laissant tomber la première fermentation du péché et attendant du progrès des temps l'élaboration de son œuvre, composa peu à peu des remèdes qui ne sont rien moins que les règles de la foi, discipline ennemie du vice, tranchant par la parole de vie la parole de mort, et détruisant l'ouïe de la transgression par l'ouïe de l'obéissance. Vous le voyez : quand ce médecin suprême ordonne de mourir, il ne fait que bannir l'engourdissement de la mort. O homme ! pourquoi refuses-tu de te guérir aujourd'hui par la mort, quand tu n'as pas craint autrefois de te perdre par elle ? Pourquoi ne veux-tu pas de l'immolation qui sauve, quand tu as voulu du trépas qui anéantit ? Quoi ! si dédaigneux de l'antidote, si affamé du poison !

VI. Il y a mieux. S'il était vrai que Dieu nous eût proposé le martyre à titre d'épreuve, afin que l'homme pût

lutter par cette arme contre l'antique ennemi, et triompher de celui auquel il céda jadis une si facile victoire, la libéralité de Dieu n'éclaterait-elle pas en cette conjoncture bien plus que sa rigueur? Arracher l'homme par la foi à l'avidité de Satan, était trop peu pour lui. Il a voulu qu'il pût fouler généreusement aux pieds l'orgueil de Satan, afin que la victime ne fût pas seulement soustraite à l'ennemi, mais qu'elle terrassât le vainqueur. Celui qui nous avait conviés au salut s'est fait un plaisir de nous convier à la gloire : aux joies de la liberté il a joint l'allégresse de la couronne.

Avec quel empressement nos cités célèbrent ces combats et ces joûtes solennelles que la supersition, soutenue par le goût du plaisir, inventa autrefois chez les Grecs; l'Afrique elle-même peut l'attester. Toutes les villes troublent encore de leurs applaudissements Carthage, gratifiée naguère des jeux pythiques, dans la vieillesse du stade. Ainsi, l'on a cru de tout temps que, pour enflammer l'émulation, accroître la force du corps, l'étendue de la voix, il convenait de donner aux athlètes la récompense pour but, des spectateurs pour juges, le plaisir pour aiguillon. A ce prix plus de fatigues, plus de blessures! On se laisse battre, supplanter, déchirer, mettre en lambeaux, inonder de sang : en est-il un seul qui songe à reprocher au juge du combat d'exposer des hommes à la viclence? En dehors du stade, on demande réparation d'un outrage; ici les coups et les meurtrissures disparaissent sous l'éblouissant prestige des couronnes et des applaudissements, des présents et des distinctions publiques, des images et des statues, de l'espérance de se survivre à soi-même dans le souvenir des hommes, et de la chimérique immortalité que l'on promet à son nom. Avez-vous jamais entendu l'athlète se plaindre de ses blessures? non, sans doute, car il les a voulues. La couronne cache ses plaies; la palme déguise son sang; il est plus enflé de sa victoire que des outrages subis par son corps. Dites-moi : regarderez-vous

encore comme insulté ce combattant si joyeux ? Mais que dis-je ? Le vaincu lui-même reproche-t-il son infortune au président des jeux ? Et il serait malséant à Dieu de proposer ses combats et ses jeux ? de nous ouvrir cette arène où il nous donne « en spectacle aux hommes, aux anges, » et à toutes les puissances ? d'éprouver quelle est la force de l'ame et de la chair ? de distribuer à celui-ci la palme, à celui-là des honneurs ; à celui-ci le droit de cité, à celui-là des récompenses ? d'en réprouver quelques autres, et de rejeter avec ignominie ceux qu'il a châtiés ? En vérité, n'allez-vous pas imposer à Dieu et le temps, et la manière et les lieux où il doit juger sa famille, comme si la sagesse et la prévision n'entraient pas aussi dans les attributions d'un juge ?

Mais que dire maintenant, si ce n'est pas à titre de combat que Dieu nous a proposé le martyre, mais pour l'avancement de notre foi ? Ne fallait-il pas qu'elle eût sous les yeux comme une espérance supérieure où elle pût rassembler ses efforts, suspendre ses vœux, et gravir avec constance, puisque les offices de la terre aspirent eux-mêmes à monter de degré en degré ? Ou bien, comment y aurait-il dans « la demeure du père de famille des taber- « nacles différents, » si on n'admet pas la diversité de mérite ? Comment une « étoile différera-t-elle en éclat d'une « autre étoile, » si ce n'est par la différence des rayons ? Or, si la Foi, elle aussi, devait marcher de sublimité en sublimité, de splendeur en splendeur, il fallait que ses conquêtes fussent le prix laborieux de la fatigue, de la souffrance, de la torture et de la mort elle-même. Examinez d'ailleurs quels sont les dédommagements. En sacrifiant ce qu'il a de plus cher au monde, son corps et son ame, celui-ci ouvrage, celle-là souffle du Créateur, l'homme ne se dépouille que pour placer à un plus gros intérêt, ne dépense que pour retrouver davantage : même prix, même récompense. Dieu avait vu d'avance que parmi les épreuves de la fragilité humaine les assauts du tenta-

teur, les piéges du monde et les séductions de toute nature, la Foi, en sortant du bain régénérateur, courrait encore de grands périls. Que d'infortunés périraient après avoir recouvré le salut! Que de convives profaneraient la robe du banquet nuptial! Que de négligents oublieraient de renouveler l'huile de leur lampe! Enfin que de brebis à poursuivre à travers les vallées, à travers les montagnes, et à rapporter sur ses épaules! Il place auprès de nous, comme seconde espérance et ressource dernière, les luttes du martyre, bain sanglant auquel la sécurité est acquise désormais, et dont le psalmiste chantait ainsi la suprême félicité : « Heureux celui à qui son iniquité a été pardon-« née et dont le péché a été couvert! Heureux l'homme « auquel Dieu n'a point imputé son crime! » En effet, que reste-t-il à imputer aux martyrs qui ont déposé leur vie elle-même dans ce bain réparateur? Ainsi, « couvrant la « multitude des péchés, parce qu'elle aime Dieu de toutes « ses forces, » (elle les emploie dans les luttes du martyre) « de toute son ame, » (elle la livre volontairement pour Dieu) la charité constitue le martyr. Remèdes, conseils, jugements, spectacles, tout cela vous paraît-il encore une cruauté de mon Créateur? Dieu a-t-il soif du sang de l'homme? Oui, répondrai-je avec confiance, si l'homme a soif du règne de Dieu, si l'homme a soif d'un salut qui ne courre plus aucune chance, si l'homme a soif d'une seconde régénération. On ne peut envier à qui que ce soit une indemnité où la mesure de la récompense et du châtiment est la même pour tous?

VII. Que le scorpion de l'hérésie vienne encore darder son aiguillon et crier que Dieu est homicide, je repousserai avec horreur le souffle empoisonné du blasphème qu'exhale la bouche du sectaire, mais je n'embrasserai pas moins sur le témoignage de la raison un Dieu, ainsi fait, par la raison même que, sous le nom de la Sagesse et par la bouche de Salomon, il se déclare lui-même plus qu'homicide. « La Sagesse, dit-il, a égorgé ses enfants. » Immolation

pleine de sagesse, puisqu'elle les enfante à la vie; pleine de raison, puisqu'elle les met en possession de la gloire! O ingénieux parricide! O crime d'une adresse consommée! O sainte cruauté qui tue pour que la victime ne meure pas!

Et après cela que vient-il? « La Sagesse est célébrée au « dehors par des hymnes d'allégresse. » Ne chante-t-on pas, en effet, le triomphe des martyrs? « La Sagesse dé« ploie son intrépidité sur les places publiques, car elle « n'égorge ses fils » que pour leur bonheur. « Elle fait « entendre sa voix avec confiancè sur les murs les plus « hauts de la cité, » témoin lorsqu'elle s'écrie suivant Isaïe : « Je suis au Seigneur. L'autre dit : J'appartiens à « Jacob; un autre, j'appartiens à Israël. » O mère compatissante! Que ne puis-je être compté parmi ses enfants pour être immolé par elle! Que ne puis-je être immolé de sa main pour devenir son fils! Mais se contente-t-elle d'égorger ses enfants sans les torturer aussi? J'entends Dieu s'écrier ailleurs : « Je les purifierai comme on purifie l'ar« gent, et je les éprouverai comme on éprouve l'or. » Oui, sans doute, au creuset des supplices et par les tortures du martyre, qui sont comme la pierre de touche de la foi. L'apôtre n'ignore pas davantage quel Dieu il a prêché, lorsqu'il écrit : « S'il n'a pas épargné son propre fils, et « s'il l'a livré à la mort pour nous, que ne nous donnera« t-il point après nous avoir tout donné? » Vous le voyez, la sagesse divine a immolé son propre fils, son fils premier-né, son fils unique, pour qu'il eût à vivre, que dis-je? pour qu'il pût rétablir dans la vie tous ceux qui l'avaient perdue. Puisque la Sagesse de Dieu n'est rien moins que le Christ « qui s'est livré pour nos péchés, » je puis dire dès-lors que la Sagesse s'est immolée elle-même. Les paroles renferment deux choses, le son et le sens; il ne suffit pas que l'oreille du corps entende, il faut que l'oreille de l'esprit pénètre. Celui qui ne comprend pas les opérations de Dieu, crie à la cruauté. Cependant, nous avons beau ne les pas comprendre, les textes sacrés sont là, qui ar-

rêtent la témérité de nos jugements. « Qui a connu les « desseins de Dieu, ou qui est entré dans le secret de ses « conseils? Qui lui a ouvert la route de l'intelligence? »

Il y a mieux. Le monde, pour apaiser la colère de ses dieux, leur offre des victimes humaines, les Scythes à Diane, les Gaulois à Mercure, les Africains à Saturne. De nos jours encore, le Latium, sur ses places publiques, présente à son Jupiter des libations de sang humain. En est-il un seul qui se plaigne? Toute l'assemblée ne dit-elle pas qu'il y a là quelque secret motif, ou que la volonté de son dieu est incompréhensible? Si notre Dieu avait réclamé des dévouements et des martyrs, à titre de victimes spéciales, qui lui aurait reproché une religion sinistre, des cérémonies lugubres, des autels convertis en bûchers, et des prêtres environnés de cadavres? Ou plutôt qui n'eût envié le bonheur de servir à la nourriture de son Dieu?

VIII. Je me renferme dans ce point unique, et me borne à rechercher si le martyre a été ordonné par Dieu, afin qu'ordonné par Dieu, il vous semble un acte de sagesse, puisque toutes les prescriptions divines sont sages. « La mort des élus est précieuse aux yeux du Seigneur. » Ainsi l'a chanté le Psalmiste; non point, j'imagine, cette mort commune, tribut qu'il nous faut tous acquitter, encore moins cette mort ignominieuse, flétrie par l'iniquité et par la damnation qui la suit, mais cette mort que l'on brave pour rendre témoignage à sa religion, lutte glorieuse où le martyr se sacrifie pour rester fidèle à la justice et à son serment, telle enfin qu'elle est décrite par Isaïe. « Le juste périt, et nul n'y pense dans son cœur. « Le Seigneur rappelle à lui l'homme de sa miséricorde, « et nul ne le regrette. Le juste sera enlevé de la présence « des méchants, et sa sépulture sera honorée. » Tout est là, annonce du martyre, récompense du martyre.

En effet, la justice, dès l'origine, souffre la violence. Dieu n'a pas plus tôt commencé d'être honoré, que la religion est l'objet de la jalousie. Celui qui était agréable à

Dieu est tué et tué par son frère. L'impiété, pour marcher plus rapidement à l'homicide, commence par son propre sang. Les justes ont été sacrifiés, pourquoi les prophètes ne le seraient-ils pas? David est réduit à prendre la fuite; Élie ne sauve ses jours qu'en se cachant, Jérémie est lapidé, Isaïe meurt sous la scie, Zacharie est égorgé entre le vestibule et l'autel, laissant sur la pierre l'ineffaçable empreinte du sang qu'il a versé. Le précurseur lui-même, qui vient fermer la loi et la prophétie, cet homme qui fut plus qu'un prophète, puisqu'il a été honoré du titre d'ange, est ignominieusement décapité, salaire jeté à une impudique. De tout temps, ceux qu'animait l'esprit de Dieu se laissèrent conduire par lui au martyre, afin de justifier leurs enseignements par leurs propres exemples. Lorsqu'une ville, lâchement obéissante, courait adorer l'image de son monarque, les trois jeunes captifs d'Israël n'oublièrent pas ce qu'exigeait d'eux une foi, qui savait demeurer libre jusque dans les fers, qu'est-ce à dire? qu'il fallait mourir pour combattre l'idolâtrie. Ils se souvenaient que Jérémie écrivait à ceux que menaçait cette captivité : « Maintenant vous verrez à Babylone des « dieux d'or et d'argent, de pierre et de bois, portés sur « les épaules, et redoutés par les nations. Gardez-vous « d'imiter ces étrangers, de craindre ces dieux, et de « vous laisser aller à la frayeur. Quand vous verrez la « multitude répandue autour de ces statues, et leur adres- « sant ses hommages, dites en votre cœur : c'est vous, Sei- « gneur, que nous devons adorer. » Aussi, répondirent-ils avec une confiance qu'ils puisaient en Dieu, quand ils repoussèrent avec énergie les menaces conditionnelles du monarque : « Nous ne pouvons vous le promettre, ô prince! « Le Dieu que nous honorons est assez puissant pour nous « délivrer de la fournaise de feu, et nous arracher de vos « mains. Alors il vous deviendra évident que nous ne ser- « vons pas vos dieux et n'adorons pas la statue d'or que « vous avez élevée. » O martyre consommé, quoique non

sanglant! Ils ont assez souffert, ils ont été assez brûlés. Dieu, pour témoigner que leur confiance en lui n'était pas vaine, les couvrit de sa protection. Voyez encore Daniel! Il n'adorait que le Dieu véritable. La Chaldée s'indigne, le dénonce, et le jette aux animaux sauvages. Les lions furieux avec lesquels était enfermé le captif ne l'eussent pas épargné, si les sentiments élevés de Darius sur la divinité avaient dû être trompés.

Au reste, il fallait que tout prophète, que tout serviteur de Dieu, provoqué à l'idolâtrie, et refusant d'obéir, passât par le creuset de la tribulation. N'était-il pas souverainement raisonnable que ces hommes de cœur, pour mieux accréditer auprès de leurs contemporains ou de leurs descendants la vérité qu'ils annonçaient, lui imprimassent l'autorité de leur sang et de leur trépas, parce que personne n'eût consenti à mourir s'il n'avait eu la certitude qu'il mourait pour la vérité? Ainsi plus de doute; préceptes, exemples, antiquité, tout prouve que le martyre est la dette de la foi.

IX. Pour dépouiller l'antiquité de son mystère, il ne reste plus qu'à soutenir que le christianisme est une nouveauté, importée par un Dieu étranger, sans lien commun avec la loi première, et où « la Sagesse ne sait pas « immoler ses propres enfants. » — La divinité, nous dit-on, est bien différente dans le Christ, ainsi que sa volonté et son école. Chez lui point de martyre, ou bien il a voulu qu'on le comprît autrement. Cela est si vrai, que jamais il n'exhorte les siens à braver ce péril; il ne promet pas de rétribution à ces souffrances, parce que ces souffrances il ne les veut pas. — Voilà pourquoi sans doute il débute dans ses préceptes par cette exclamation: « Bienheureux ceux qui souffrent pour la justice, parce « que le royaume du ciel est à eux! » Paroles qui, dans leur généralité, s'appliquent à tous; ensuite il s'adresse plus spécialement à ses Apôtres: « Vous serez heureux, « lorsque les hommes vous maudiront et vous persécute-

« ront, et diront faussement toute sorte de mal de vous à « cause de moi. Réjouissez-vous en ce jour-là et soyez dans « l'allégresse : voici que votre récompense est grande « dans le ciel; car leurs pères traitaient ainsi les pro- « phètes. » N'était-ce pas leur prédire qu'ils seraient immolés à la manière des prophètes?

Mais, je vous l'accorde; cette persécution, toute conditionnelle, ne concerne que les Apôtres. Eh bien! puisque les Apôtres nous ont transmis le sacrement de la foi tout entier, et la propagation du nom chrétien, et les communications du Saint-Esprit, disciples héréditaires et rejetons de la semence apostolique, nous sommes liés par la loi qui enchaînait les apôtres. Ils étaient martyrs; donc nous devons être martyrs comme eux. Jésus-Christ leur dit ailleurs : « Voilà que je vous envoie comme des brebis au « milieu des loups; soyez en garde contre les hommes. Car « ils vous feront comparaître dans leurs assemblées, et « ils vous flagelleront dans leurs synagogues. Et vous se- « rez conduits devant les magistrats et devant les rois, « pour me rendre témoignage en leur présence et au mi- « lieu des nations. » Mais lorsqu'il ajoute : « Le frère li- « vrera le frère à la mort, et le père le fils; les enfants « s'éleveront contre les parents, et les feront mourir; » il est manifeste qu'il applique à d'autres cette iniquité, que les Apôtres n'ont pas éprouvée. Aucun d'eux n'a été livré par un père, par un frère, ce qui est arrivé à la plupart d'entre nous. Jésus-Christ revient ensuite à ses Apôtres : « Vous serez en haine à tous à cause de mon « nom; » à plus forte raison nous-mêmes qui devons être livrés par nos parents. Ainsi, par le mélange de ces dispositions qui concernent tantôt les Apôtres, tantôt chacun des fidèles, il a fait pour tous ceux dans lesquels son nom siége comme en un sanctuaire, avec la haine du monde, une loi universelle de confesser son nom jusqu'à la mort. « Celui qui persévérera jusqu'à la fin, sera « sauvé? » Persévérer, mais dans quelles souffrances? Dans

la persécution, dans la trahison, dans l'immolation. Persévérer ne signifie pas autre chose qu'endurer jusqu'à la fin. Voilà pourquoi « le disciple n'est pas au des-« sus du Maître, ni le serviteur au-dessus de son Seigneur, » ajoute-t-il sur-le-champ. La cause en est toute simple. Le Maître et le Seigneur ayant été persécuté, trahi, immolé, à plus forte raison les serviteurs et les disciples devront-ils subir les mêmes épreuves, de peur qu'ils ne passent pour être d'une nature supérieure s'ils sont affranchis de la tribulation de l'iniquité, surtout quand il doit suffire à leur gloire d'être traités comme le Seigneur et le Maître qui les encourage ainsi à la patience : « Ne craignez point ceux qui tuent le corps et ne peuvent « tuer l'ame ; mais plutôt craignez celui qui peut préci-« piter l'ame et corps dans l'enfer. » Ceux qui ne peuvent tuer que le corps, quels sont-ils, sinon les magistrats et les rois nommés plus haut ? Ce sont des hommes, j'imagine. Quel est, au contraire, le souverain dominateur de l'ame, sinon Dieu seul ? Qui nous menace des flammes vengeresses, sinon le Dieu « sans la volonté duquel l'un « des deux passereaux ne tombe point à terre, » c'est-à-dire ni l'une ni l'autre des deux substances de l'homme, son corps ou son ame ? Tous les cheveux de notre tête étant comptés devant lui, « ne craignez donc pas, » puisqu'il ajoute : « Vous valez plus que beaucoup de passereaux. » C'est nous promettre que nous ne tomberons pas vainement ni sans profit dans la terre, si nous aimons mieux être immolés par les hommes que par Dieu. « Quiconque « confessera en moi devant les hommes, moi aussi je con-« fesserai en lui devant mon Père qui est dans les cieux ; « et celui qui me renonce devant les hommes, je le re-« noncerai devant mon Père qui est dans les cieux. »

Ici du moins, j'imagine, tout est clair dans la définition de la confession ainsi que du désaveu, quoique l'énonciation diffère. L'homme qui fait profession de christianisme se reconnaît pour le disciple du Christ. Celui

qui est à Jésus-Christ, est nécessairement en Jésus-Christ. S'il est dans le Christ, il confesse donc dans le Christ, au moment où il confesse qu'il est Chrétien. Car il ne peut l'être, à moins d'être dans le Christ. Or, en confessant dans le Christ, il confesse aussi le Christ qui est dans le Christ, puisqu'il réside en lui en qualité de Chrétien. Pononcez le mot jour, sans avoir nommé la lumière elle-même, vous avez montré un effet de la lumière qui donne le jour. De même, quoique le Seigneur n'ait pas dit formellement: « Celui qui me confessera, » l'acte d'une confession journalière ne laisse point de s'accorder avec le sens des paroles du Seigneur. Quiconque en effet confesse ce qu'il est, c'est-à-dire Chrétien, confesse par là même ce par quoi il l'est, c'est-à-dire le Christ. Conséquemment quiconque se désavoue pour Chrétien, nie dans le Christ en niant qu'il soit dans le Christ, quand il désavoue son titre de Chrétien. D'autre part, celui qui niera que le Christ réside en lui-même, en niant qu'il réside dans le Christ, désavouera également Jésus-Christ. Donc nier dans le Christ, équivaut à nier le Christ; donc confesser dans le Christ, équivaut à confesser le Christ.

Il eût suffi que le Seigneur s'expliquât uniquement sur l'obligation de confesser. Il était facile, d'après ce texte, de préjuger son contraire, et de conclure que Dieu répondait au désaveu par un désaveu, comme à la confession par la confession. Voilà pourquoi l'énoncé de la confession amenant de soi-même la formule du désaveu, il est visible que Dieu en disant : « Celui qui me désavouera, » et non « celui qui désavouera en moi, » comme il l'avait fait pour l'aveu, appliquait ces paroles à une autre espèce d'apostasie. Il avait vu d'avance que la persécution s'armerait de toutes ses fureurs pour que le Chrétien, après avoir renié sa foi, fût aussi contraint de renier et de blasphémer le Christ. Ainsi avons-nous vu dernièrement avec horreur que, sous prétexte de réduire à l'apostasie quelques Chrétiens, on lutta contre leur foi tout entière avec une bar-

barie sans nom. Il vous sera donc inutile de dire : Quand même je nierais que je sois chrétien, je ne serais pas désavoué par le Christ, puisque je ne l'ai pas désavoué personnellement. Le désaveu de votre foi ne sera pas moins criminel, parce qu'en niant que vous soyez chrétien, c'est-à-dire en niant le Christ qui est en vous, vous l'avez renié lui-même. Il y a mieux. Il renvoie mépris pour mépris : « Celui qui aura rougi de moi en face des hommes, « dit-il, je rougirai également de lui en face de mon père « qui est dans les cieux. » L'apostasie, il ne l'ignorait pas, est fille de la honte ; le front est comme le sanctuaire de l'ame, et le respect pour Dieu est mort au-dedans avant que le dehors ait défailli.

X. Mais penser avec quelques-uns que ce n'est pas ici-bas, c'est-à-dire ni dans les limites de ce monde, ni dans le voyage de la vie présente, ni en face d'hommes d'une nature commune que doit avoir lieu la confession, c'est calomnier l'économie divine de toutes les choses que nous devons éprouver sur cette terre dans la vie présente et sous l'empire des puissances de ce monde. Les ames apparemment, après avoir quitté le corps et traversé tous les étages du ciel, examinées sur la nature de leurs mérites pour savoir quels pavillons elles doivent habiter, et interrogées sur les mystérieux arcanes de l'hérésie, auront à rendre témoignage devant les puissances véritables en face des hommes véritables, peut-être devant les Thélètes (1), les Abascantes(2) et les Acinètes de Valentin. Quant aux hommes au milieu desquels nous vivons, notre Démiurgue lui-même, ajoutent-ils, ne les regardait pas comme des hommes qui méritassent ce nom. Que sont-ils à ses yeux? « Une goutte d'eau qui tombe dans le vase,

(1) Les Thélètes et les Acinètes. Deux des Eons de Valentin.

(1) Abascante ne figurait pas parmi les Eons de cet hérétique. C'est une plaisanterie de Tertullien. Abascante est un mot grec qui signifie amulette, ou préservatif contre la magie et la fascination, comme pour dire que les Gnostiques et les Valentiniens cherchaient à faire des dupes.

« une poussière que le vent emporte, rien que mépris et « néant. » Il y a plus. « Il les assimile quelque part aux « animaux dépourvus de raison. »

D'accord, ainsi parlent les textes sacrés; mais vous autorisent-ils à conclure qu'il y a d'autres hommes que nous? Nous sommes. Donc les livres saints ont pu nous comparer à ce qu'ils ont jugé convenable, toutefois en respectant la propriété comme l'unité de notre espèce. De ce que notre vie a été corrompue, de ce que, jugée digne de mépris, elle a été comparée à des choses méprisables, il ne suit pas que notre nature soit changée jusqu'à mériter une autre dénomination. Je dis mieux. On conserve à l'homme l'intégrité de sa nature, tout en flétrissant ses désordres, et le Christ ne connaît pas d'autres hommes que ceux dont il parle ainsi : « Qu'est-ce que les hommes disent « du Fils de l'homme? — Tout ce que vous voulez, que les « hommes vous fassent, faites-le leur également. » Répondez! le Christ a-t-il conservé la nature de ceux dont il invoque le témoignage, et pour lesquels il réclame la réciprocité de la justice. Que si je demande à l'hérésie où sont ses prétendus hommes célestes, Aratus (1) me montrera plus facilement Céphée, Persée, Érigone et Ariane transformés en constellations. Qui donc empêcha le Seigneur de m'avertir en termes clairs que la confession des hommes aurait lieu là où il a déclaré ouvertement qu'aurait lieu la sienne? Pourquoi ne m'a-t-il pas dit sans détour : « Celui qui m'avouera devant les hommes qui sont « dans les cieux, moi aussi, je l'avouerai devant mon Père « qui est dans les cieux? » Si c'est d'une confession à la face du ciel qu'il a entendu parler, il a dû nécessairement m'éviter la méprise d'une confession terrestre dont il ne veut pas, parce que d'autres hommes que les habitants de la terre, je n'en connais pas, et que d'ailleurs l'homme jusqu'ici n'a pas encore été vu dans le ciel. Comment

(1) Poète grec qui a écrit un ouvrage intitulé *les Phénomènes*.

croire d'ailleurs que porté là haut au sortir de cette vie, je subirai une épreuve là où je ne puis être admis que déjà éprouvé; que je serai examiné une seconde fois dans un lieu où je ne puis entrer qu'avec le titre d'élu. Le ciel est ouvert au Chrétien avant les avenues du ciel, parce qu'il n'est point de route qui mène au ciel, sinon pour celui auquel le ciel est ouvert. Y parvenir, c'est y entrer. D'accord avec la superstition romaine, ne voilà-t-il pas que tu nous établis des Janus, des Forculus, des Limentinus et d'autres ridicules fantômes pour garder les portes du ciel? Si jamais tu as lu dans David : « Ouvrez-vous, ô portes! ouvrez-vous, ô portes éternelles, « et le roi de gloire entrera; » si jamais tu as entendu Amos s'écrier : « Il élève dans les cieux les marches de son « trône; il appelle les eaux de la mer, et elles se répan-« dent sur la terre, » sache-le bien, cette ascension nous a été frayée par les pas du Seigneur; la porte nous a été ouverte par le triomphe du Christ : alors plus de retard qui arrête le Chrétien sur le seuil des cieux; plus d'épreuves à subir : il ne s'agit plus à cette heure de jugement, mais de reconnaissance; d'interrogatoire, mais d'admission.

— Le ciel est encore fermé, dis-tu.

— Souviens-toi qu'ici bas, le Seigneur en a laissé les clefs à Pierre et dans sa personne à l'Église. Quiconque aura été interrogé sur la terre et aura confessé sa foi les emportera avec lui. Satan affirme que notre confession aura lieu là-haut pour nous persuader d'abjurer ici-bas. Vraiment, ô utiles renseignements à envoyer d'avance à mon juge; ô excellentes clefs à emporter avec moi, que d'arriver devant Dieu « avec la crainte de ceux qui tuent « le corps seulement, sans avoir aucun pouvoir sur l'ame! » Merveilleuse recommandation que l'infraction du précepte! Je résisterai glorieusement dans le ciel après n'avoir pu résister sur la terre; je soutiendrai le regard des puissances supérieures après avoir tremblé sous l'œil des

puissances inférieures. Enfin je mériterai d'être admis après avoir été déjà exclus.

Il vous reste à dire qu'il faut apostasier ici-bas, puisque la confession nous attend là haut. Où se trouve une des deux choses, se rencontre aussi la totalité. Toutes les oppositions marchent de concert. La raison veut dès-lors qu'il y ait persécution dans le ciel, parce que la persécution est l'élément indispensable de toute confession comme de toute apostasie. O le plus audacieux des hérétiques, pourquoi hésiter encore? Que ne transportes-tu dans les régions célestes la persécution contre les Chrétiens? Que ne places-tu la haine qui nous poursuit à côté de ce même trône, « où le Christ siége à la droite de son Père? » Eh bien! rétablis là haut et la synagogue des Juifs qui la première poussa le cri de guerre et flagella les apôtres, et les nations vociférant dans leur amphithéâtre : « Jusques à quand cette troisième engeance? » Il nous faut de plus des frères, des pères, des fils, des belles-mères, des belles-filles et jusqu'à des serviteurs, pour nous trahir, comme la prophétie l'annonce. Est-ce tout? Je veux encore des rois, des magistrats et des puissances armées devant lesquelles nous défendrons notre cause. Creuse en outre dans le ciel un cachot ténébreux, fermé aux rayons du soleil, ou vainement éclairé, si la lumière y pénètre. Convertis en chaînes les zônes, en chevalet l'axe du monde! Faut-il lapider le Chrétien? la grêle n'attend que tes ordres; le brûler? la foudre est sous ta main; l'immoler? Orion allonge déjà ses bras menaçants; le livrer aux bêtes féroces? voilà que le septentrion déchaîne ses deux ourses; le zodiaque lâche ses taureaux et ses lions.

« Qui aura persévéré jusqu'à la fin sera sauvé! » Ainsi donc la fin, la passion, l'immolation, la première confession, tout cela se consommera dans le ciel. Et où sera la chair dont la présence est indispensable pour ces diverses opérations? Où sera le corps qui seul « doit périr sous la « main des hommes? » Tel est l'appareil qu'une raison,

conséquente à elle-même, a dû dresser, même en se jouant dans l'ironie, parce que vouloir la persécution, c'est transporter avec elle son indispensable cortége, afin que le martyr puisse rendre témoignage à sa foi. En effet, la confession dérive de la persécution : la persécution se consomme par la confession. Or, c'est ici-bas que la haine éclate contre le nom chrétien, ici-bas que la persécution se déchaîne, ici-bas que la trahison nous dénonce, ici-bas que l'interrogatoire nous contraint de blasphémer, ici-bas que les bourreaux sévissent. Confession ou apostasie, il faut à l'une ou à l'autre chacune de ces dispositions. Si c'est ici-bas que se passe tout le reste, point de confession ailleurs. Si la confession se passe ailleurs, que fait ici-bas tout le reste? Mais dans le ciel, rien de tout cela : donc il n'y a pas de confession dans le ciel.

Si l'hérésie prétend qu'au ciel l'interrogatoire et la confession ne procèdent pas comme sur la terre, elle devra aussi établir des dispositions différentes, qui n'aient rien de commun avec celles qui sont consignées dans les Écritures. Nous pourrions lui dire : C'est ton affaire, pourvu que les interrogatoires et les confessions ici-bas, qui dérivent des éléments de la persécution, conservent la propriété légitime de leurs termes, en sorte qu'il faille croire comme il est écrit, et comprendre comme il est entendu. Pour moi, je défends toute cette économie sur l'autorité elle-même du Seigneur, qui n'a destiné à cette confession d'autre théâtre que la terre. Pourquoi ajoute-t-il après ce qui concerne la confession ou l'apostasie : « Ne pensez pas « que je sois venu apporter la paix sur la terre ; je ne suis « pas venu apporter la paix, mais le glaive. Car je suis « venu séparer l'homme de son père, la fille de sa mère « et la belle-fille de sa belle-mère. Et les ennemis de « l'homme seront ses propres serviteurs. » Par là en effet, il arrive « que le frère livre le frère à la mort et le père, « le fils. Les enfants s'élèvent contre les parents, et les « font mourir. Mais celui qui persévèrera jusqu'à la fin

« sera sauvé. » Tant il est vrai que la disposition de ce glaive du Seigneur, apporté sur la terre et non dans le ciel, détermine aussi sur la terre cette confession, qui, en persévérant jusqu'à la fin, doit endurer la mort.

XI. Nous démontrerons de la même manière que tout le reste s'applique également au martyre. « Celui qui estime « sa vie plus que moi n'est pas digne de moi; » c'est-à-dire le Chrétien qui aimera mieux vivre en me désavouant que mourir en me confessant. « Celui qui garde sa vie la per- « dra; mais celui qui la perdra pour moi la trouvera. » Conséquemment le Chrétien garde sa vie, lorsqu'il la rachète par l'apostasie. Mais il perdra dans l'enfer cette vie qu'il croit avoir gagnée par l'apostasie. Le martyr qui meurt en confessant perd la vie du temps; mais il retrouvera la vie de l'éternité. Les magistrats eux-mêmes ne nous disent-ils pas, pour nous engager au parjure : Sauvez votre vie; n'allez pas vous perdre? Quel langage tiendra le Christ, sinon un langage conforme au sort du chrétien?

« Lorsqu'ils vous feront comparaître devant leur tribu- « nal, ne vous inquiétez pas comment vous parlerez. » Ici Jésus-Christ donne ses instructions à ses serviteurs, et leur promet que l'Esprit saint répondra par leurs lèvres. Nous ordonne-t-il de visiter notre frère dans le cachot? c'est le confesseur qu'il nous ordonne de soigner. Affirme-t-il que « Dieu vengera ses élus? » c'est encore les souffrances du martyr qu'il console. Que signifie encore la parabole de la semence qui sèche sur un sol aride, sinon l'ardeur de la persécution? Si rien de tout cela ne doit se prendre dans un sens naturel, assurément ces paroles cachent quelque mystère, et disent une chose, tandis que le sens en dit une autre, comme dans l'allégorie, la parabole ou l'énigme.

Quelle que soit la vaine argumentation dont se gonflent nos scorpions, quel que soit le dard avec lequel ils blessent, je ne veux plus qu'une preuve. Nous en appelons aux faits eux-mêmes : sont-ils conformes à la lettre des Écritures?

Les Écritures ont voulu réellement désigner tout autre chose, si ces mêmes événements ne sont pas consignés dans les Écritures. Ce qui est écrit devra infailliblement arriver. Or, ce qui est écrit arrivera, si autre chose n'arrive pas. Mais voilà que nous sommes pris en haine par tous les hommes, à cause de notre nom, ainsi qu'il est écrit; nous sommes livrés par nos proches, ainsi qu'il est écrit; nous sommes traînés devant les puissances, interrogés, torturés et immolés en confessant, ainsi qu'il est écrit. Le Seigneur l'a déclaré de cette manière. S'il l'a déclaré dans un autre sens, pourquoi les événements n'arrivent-ils pas tout autrement qu'il ne l'a déclaré? c'est-à-dire, comme on prétend qu'il l'a déclaré. Mais non; ils n'arrivent pas autrement qu'il ne l'a déclaré. Donc ils arrivent comme il l'a déclaré; et il les a déclarés comme ils arrivent. Car il ne leur aurait pas été permis d'arriver autrement qu'il ne l'a déclaré, et lui-même ne les aurait pas annoncés autrement qu'il n'aurait voulu qu'ils arrivassent. Ainsi les Écritures ne signifieront pas autre chose que ce que nous lisons dans les événements. Ou si les événements qui ont été prédits ne s'accomplissent pas encore, comment donc s'accomplissent ceux qui n'ont pas été prédits? En effet, ceux qui s'accomplissent n'ont pas été prédits, si la prédiction et les événements sont en contradiction. Mais aujourd'hui que les événements sont d'accord avec les paroles et les paroles avec les événements, on vient nous dire que les paroles ont un tout autre sens. Qu'arriverait-il donc si les événements avaient pris un autre cours? Rejeter les faits et admettre des conjectures, voilà le renversement de la foi. A cette déplorable confusion d'idées, je réponds que si les événements qui s'accomplissent, tels qu'ils sont écrits, ne sont pas ceux qu'annonce la prédiction, il faut exclure ceux qui ne doivent pas s'accomplir tels qu'ils sont écrits, de peur qu'ils ne périclitent eux-mêmes, à l'exemple des premiers. Puisque les événements et les paroles se contredisent, il en résulte donc que des événements ne peu-

vent pas sembler avoir été prédits, s'ils sont prédits tout autrement qu'ils ne doivent s'accomplir. Et comment ne pas refuser sa foi à des prédictions (1) que démentent les faits? Ainsi les hérétiques, en croyant des prédictions que ne justifient pas les événements, croient ce qui n'a pas été prédit.

XII. Maintenant, qui connaîtra mieux le sens intime des Écritures, que l'école même de Jésus-Christ, les disciples qu'adopta le Seigneur, par conséquent pour leur apprendre toutes choses; et qu'il nous donna pour maîtres, par conséquent pour être nos docteurs sur tous les points. A qui aurait-il révélé le sens de ses paroles plutôt qu'à ceux devant lesquels il fit rayonner sa gloire, c'est-à-dire à Pierre, à Jacques, à Jean, et ensuite à Paul, qu'il ravit au ciel avant même son martyre? Ces hommes divins écrivent-ils aussi d'une façon, tandis qu'ils pensent de l'autre, apôtres du mensonge, et non la vérité? Pierre adresse ces mots aux habitants du Pont : « Quelle est votre gloire, si « ce n'est pas pour vos péchés que vous souffrez des ou« trages? Votre patience est agréable à Dieu. Car c'est à « quoi vous avez été appelés, puisque Jésus-Christ a souf« fert pour nous, vous laissant son exemple, afin que vous « marchiez sur ses pas. » Et ailleurs : « Mes bien-aimés, « lorsque Dieu vous éprouve par le feu des afflictions, n'en « soyez point surpris, comme s'il vous arrivait quelque « chose d'extraordinaire. Mais réjouissez-vous d'avoir part « aux souffrances de Jésus-Christ, afin que vous soyez « aussi comblés de joie dans la manifestation de sa gloire. « Vous êtes bienheureux, si vous êtes outragés pour le « nom de Jésus-Christ, parce que l'honneur, la gloire, la « vertu de Dieu, et son Esprit, reposent sur vous. Mais « qu'aucun de vous ne souffre comme meurtrier ou comme « voleur, ou comme calomniateur, ou comme un homme

(1) On lit avec l'*Omniloquium* de Moreau : *Et quomodò meritò non credentur quæ erunt prædicata quia non itâ erunt prædicata quomodò eveniunt.*

« qui convoite le bien d'autrui. Souffre-t-il comme Chré-
« tien? qu'il n'en ait point de honte; loin de là, qu'il en
« glorifie Dieu. » Écoutons Jean à son tour. « Il nous
« exhorte à donner aussi notre vie pour nos frères, parce
« que la crainte n'est pas où est l'amour. L'amour parfait,
« ajoute-t-il, chasse la crainte; car la crainte est accompa-
« gnée de peine, et celui qui craint n'est point parfait
« dans l'amour. »

De quelle crainte s'agit-il ici pour nous, sinon de la crainte qui conseille l'apostasie? Quel est, dans le langage sacré, l'amour parfait, sinon celui qui dissipe la crainte et soutient le courage du confesseur? Par quelles frayeurs sera châtiée la crainte, sinon par les frayeurs qui environneront le parjure condamné à périr, avec son corps et son ame, dans les flammes de l'enfer? « Mourez pour vos « frères, » nous dit l'Apôtre; à plus forte raison pour Jésus-Christ. Son Apocalypse ne l'avait que trop bien préparé à de semblables conseils. L'Esprit saint, en effet, avait écrit à l'ange de l'Église de Smyrne: « Le démon jettera « quelqu'un de vous dans les fers, afin que vous soyez « éprouvés, et vous souffrirez pendant dix jours. Soyez « fidèles jusqu'à la mort, et je vous donnerai la couronne « de vie. » Même exhortation à l'ange de Pergame, lorsque l'intrépide martyr Antipas eut souffert la mort là où habitait Satan. Même exhortation à l'ange de Philadelphie, qu'il déclare affranchi de l'épreuve dernière, pour n'avoir point désavoué le nom du Seigneur. A chaque vainqueur, il promet une récompense, tantôt le fruit de l'arbre de vie, tantôt la délivrance de la seconde mort, tantôt la manne cachée, avec une pierre blanche où sera inscrit un nom inconnu. Celui-ci tiendra dans ses mains la verge de fer, et brillera comme la clarté de l'étoile du matin. Celui-là portera une robe blanche, et son nom ne sera point effacé du livre de vie. Il deviendra dans le temple de Dieu une colonne marquée du nom divin et du nom de la céleste Jérusalem. Cet autre siégera sur un trône, à côté du

Seigneur, honneur refusé aux fils de Zébédée. Ces bienheureux vainqueurs, quels sont-ils, sinon les martyrs proprement dits? En effet, à qui combattit, la victoire; à qui versa son sang, le combat! En attendant, les ames des martyrs reposent paisiblement sous l'autel, nourrissant leur attente de la confiance qu'elles seront vengées, vêtues de robes, et déjà couvertes de la robe blanche de la gloire, jusqu'à ce que d'autres viennent partager leur splendeur. Derrière eux, en effet, s'avance une multitude innombrable, vêtue de robes blanches, portant à la main les palmes de la victoire, parce qu'ils ont triomphé de l'antechrist, comme le dit un des vieillards : « Ce sont « ceux qui sont venus de la grande tribulation et qui ont « lavé et blanchi leurs robes dans le sang de l'Agneau. » Le vêtement de l'ame, c'est la chair. Ses souillures sont lavées par le baptême, et ses taches blanchies par le martyre. C'est dans ce sens qu'Isaïe promettait à l'écarlate et au vermillon qu'ils deviendraient semblables à la neige et à la toison la plus blanche. Quant à la grande Babylone que l'Apôtre nous décrit ivre du sang des saints, il n'en faut point douter, c'est à la coupe du martyre qu'elle boit son ivresse; mais de là résulte aussi que trembler devant la confession, c'est encourir le châtiment. Qui recule est inscrit parmi les réprouvés; que dis-je, il est rangé à leur tête. « Les timides et tous les autres, nous dit Jean, « auront leur part dans l'étang de feu et de souffre. » Tel est le châtiment qu'il réserve à cette même crainte, que « chasse l'amour parfait, » dans une autre de ses épîtres.

XIII. Mais avec quelle ardeur il nous recommande le martyre après lequel il soupire lui-même, ce Paul, qui, de persécuteur répandant le premier le sang de l'Eglise, devient ensuite Apôtre, « échangeant ainsi l'épée contre la « plume, le glaive contre l'instrument de labour, le matin « Benjamin, loup ravissant, le soir apportant ses dé- « pouilles, suivant les paroles de Jacob! » Écoutons-le s'applaudissant de la foi des Thessaloniciens! « De sorte,

« dit-il, que nous nous glorifions nous-même en vous, dans « les Églises de Dieu, à cause de votre patience et de votre « foi au milieu même de toutes les persécutions et des tri- « bulations qui vous arrivent; qui sont des marques du « juste jugement de Dieu, et qui servent à vous rendre « dignes de son royaume, pour lequel aussi vous souffrez. » Même langage aux Romains : « Nous nous glorifions, non- « seulement dans cette espérance, mais encore dans nos « afflictions, sachant que l'affliction produit la patience, « la patience l'épreuve, et l'épreuve l'espérance; et cette « espérance n'est pas vaine. » Et ailleurs : « Or, si nous « sommes enfants, nous sommes aussi héritiers, je dis hé- « ritiers de Dieu, et cohéritiers de Jésus-Christ, pourvu « toutefois que nous souffrions avec lui, afin que nous « soyons glorifiés avec lui. Car je crois que les souffrances « de la vie présente n'ont aucune proportion avec cette « gloire qui doit un jour éclater en nous. » Voilà pour- quoi il ajoute plus bas : « Qui donc nous séparera de « l'amour de Jésus-Christ ? Sera-ce l'affliction, ou les an- « goisses, ou la faim, ou la nudité, ou les périls, ou les « persécutions, ou le glaive ? Selon qu'il est écrit : On « nous livre tous les jours à la mort à cause de vous ; on « nous regarde comme des victimes destinées aux sacri- « fices. Mais parmi tous ces maux, nous demeurons vic- « torieux par la vertu de celui qui nous a aimés. Car « je suis assuré que ni la mort, ni la vie, ni les anges, « ni les principautés, ni les puissances, ni les choses « présentes, ni les futures, ni la violence, ni tout ce « qu'il y a de plus profond, ni aucune autre créature, « ne pourra jamais nous séparer de l'amour de Dieu « en Jésus-Christ notre Seigneur. » Quand il raconte aux Corinthiens ses souffrances, il fait de la souffrance une loi imprescriptible : « J'ai essuyé plus de travaux, « reçu plus de coups, enduré plus de prisons. Je me « suis vu souvent près de la mort. J'ai reçu des Juifs « jusqu'à cinq fois trente-neuf coups de fouet; j'ai

« été battu de verges par trois fois; j'ai été lapidé une « fois, etc. »

Que si ces choses vous paraissent des disgrâces, plutôt que des martyres véritables, écoutez encore! « C'est pour- « quoi je me complais dans mes faiblesses, dans les outra- « ges, dans les nécessités, dans les persécutions, dans les « angoisses pour Jésus-Christ. » Il est semblable à lui-même dans ce qui précède : « Nous subissons toute sorte « d'afflictions, mais nous n'en sommes point accablés; « nous nous trouvons dans de grandes difficultés, mais « nous n'y succombons pas. Nous sommes persécutés, mais « nous ne sommes pas abandonnés; nous sommes renver- « sés, mais nous ne sommes pas perdus. Nous portons tou- « jours dans notre corps la mort de Jésus. Mais quoique « dans nous, ajoute-t-il, l'homme extérieur se détruise » (c'est-à-dire la chair, par la violence des persécutions), « l'homme intérieur se renouvelle de jour en jour, » (c'est-à-dire l'ame, par l'espérance des promesses). « Les af- « flictions si courtes et si légères de la vie présente pro- « duiront pour nous de degré en degré le poids éternel « d'une sublime et incomparable gloire. Ainsi nous ne « considérons point les choses visibles, mais les invisibles. « Car les choses visibles sont passagères; » allusion aux disgrâces de la vie, « mais les invisibles sont éternelles; » allusion aux récompenses. Écrit-il du fond de sa prison aux Thessaloniciens, il les estime bienheureux « de la « grâce qui leur a été faite, non-seulement de croire en « Jésus-Christ, mais encore de souffrir pour lui. Dieu, « leur dit-il, vous a engagés dans le même combat où vous « m'avez vu et où vous avez appris que je suis encore. « Car si, après avoir offert à Dieu le sacrifice de votre « foi, il faut que mon sang soit répandu sur la victime, « j'en aurais de la joie, et je m'en réjouirais avec vous « tous. Et vous devriez aussi vous-mêmes en avoir de la « joie et vous en réjouir avec moi. » L'entendez-vous exalter le bonheur du martyre auquel il donne de la so-

lennité par la réciprocité de la joie ? Comme il se félicite, dans son épître à Timothée, dès qu'il croit toucher à l'objet de ses vœux ! « Car moi je suis près d'être immolé, « et le temps de ma mort approche. J'ai combattu forte- « ment ; j'ai achevé ma course, j'ai gardé ma foi. Il ne « me reste qu'à attendre la couronne que le Seigneur me « donnera en ce grand jour ; » oui, la couronne du martyr. Il avait suffisamment exhorté plus haut son cher disciple. « C'est une vérité très-certaine ; si nous mourons « avec Jésus-Christ, nous vivrons également avec lui. Si « nous souffrons avec lui, nous régnerons également avec « lui ; si nous le renonçons, il nous renoncera aussi. Si « nous lui sommes infidèles, il demeurera fidèle ; car il « ne peut pas être contraire à lui-même. Ne vous laissez « donc pas troubler par la passion de Notre-Seigneur, ni « par l'idée que je suis son captif. » En effet, il avait dit plus haut : « Dieu ne nous a pas donné un esprit de timi- « dité, mais un esprit de force, d'amour et de sagesse. » Oui, nous souffrons avec une sagesse et une force qui se raniment dans l'amour de Dieu, quand nous souffrons pour l'innocence. Nous encourager à la patience, qu'est-ce autre chose dans la bouche de l'Apôtre que de nous préparer d'avance pour la tribulation ? De même, nous éloigner de l'idolâtrie, n'est-ce pas lui arracher surtout la couronne du martyre ?

XIV. Il est bien vrai qu'il écrit aux Romains : « Que « toute ame soit soumise aux puissances supérieures ; « car il n'y a point de puissance qui ne soit de Dieu. Ce « n'est pas en vain qu'elle porte le glaive. Le prince est « le ministre de Dieu, mais pour exécuter sa vengeance, « ajoute-t-il, en punissant celui qui fait le mal. » En effet, il avait dit plus haut : « On n'a rien à craindre du « prince en faisant le bien, mais en faisant le mal. Vou- « lez-vous donc n'avoir point à craindre la puissance, « faites le bien et vous en recevrez des louanges. Le « prince est le ministre de Dieu pour votre bien ; que si

« vous faites le mal, vous avez raison de craindre. » Conséquemment, ce n'est pas pour te fournir l'occasion d'échapper au martyre qu'il te recommande la soumission aux puissances, mais pour t'exhorter à bien vivre, parce que les puissances sont les auxiliaires de la justice, et les ministres du jugement divin, qui s'exerce d'avance ici-bas sur les criminels. Ensuite il détermine la nature et les limites de cette soumission : « Rendez à chacun ce qui lui « est dû, le tribut à qui vous devez le tribut, les impôts « à qui vous devez les impôts, » c'est-à-dire : « Rendez « à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu ; » mais l'homme n'appartient qu'à Dieu. Pierre avait dit également : « Tu honoreras le roi. » Mais de quelle manière l'entend-il ? Quand le monarque reste sur son domaine, quand il ne prétend pas aux honneurs divins. Nous aimons aussi notre père et notre mère, pourvu cependant qu'ils ne soient pas mis en parallèle avec Dieu. Au reste, il n'est pas permis de chérir son ame elle-même plus que Dieu.

XV. Eh quoi donc ! les épîtres des Apôtres sont-elles si variables ? Ames simples et colombes innocentes jusqu'ici, nous sommes-nous jetés volontairement dans l'erreur par je ne sais quel désir de vivre ? Qu'il en soit ainsi, je l'accorde. Dépouillons la lettre de son sens légitime. Toutefois, nous connaissons les tribulations des Apôtres ; cette doctrine est palpable ; pour la comprendre, il me suffit de parcourir le livre des *Actes*. Je n'en demande pas davantage ; j'y rencontre partout des cachots, des fers, des flagellations, des lapidations, des glaives, des Juifs qui insultent, des nations qui se lèvent avec fureur, des tribuns qui diffament, des rois qui interrogent, des proconsuls qui dressent leurs tribunaux. Qu'est-il besoin du nom de César pour servir d'interprète ? Pierre est mis à mort ; Etienne lapidé, Jacques immolé, Paul étendu sur le chevalet avant d'être décapité ; voilà des faits écrits dans le sang. L'hérétique veut-il des preuves à l'appui de ces livres ?

Eh bien ! les annales de l'Empire (1) prendront la parole comme autrefois les pierres de Jérusalem ! J'ouvre la Vie des Césars ; Néron, le premier, ensanglante à Rome le berceau de la foi. C'est alors que Pierre, attaché au gibet, est ceint par une main étrangère ; alors que Paul obtient le titre de citoyen romain en renaissant à une nouvelle vie par la noblesse de son martyre. Partout où je rencontre ces souffrances, j'apprends à souffrir. Qui choisirai-je pour mes docteurs du martyre, les paroles des Apôtres, ou l'autorité de leur mort ? peu m'importe, sinon que je reconnais leurs paroles dans leur trépas. A coup sûr, ils ne se seraient pas exposés aux souffrances, si leur avis eût été qu'il ne faut pas souffrir. Quand Agabus prédit à Paul que la captivité l'attend à Jérusalem, aussitôt ses disciples le conjurent en pleurant de ne pas se rendre dans cette ville. Vaines supplications ! Fidèle à ses enseignements de tous les jours, l'Apôtre leur répond avec courage : « Que faites-vous en pleurant et en affligeant mon « cœur ? Je suis prêt non-seulement à subir la prison, mais « encore à mourir dans Jérusalem pour le nom du Seigneur. Alors ils cessent de le presser : « Que la volonté du Sei« gneur soit faite, » disent-ils, bien convaincus que le martyre est dans la volonté de Dieu. En effet, les disciples de Paul, en essayant de le retenir, regrettaient l'Apôtre, mais ne dissuadaient pas le confesseur. Que si un Prodicus (2) ou un Valentin eût murmuré à ses oreilles : « Il n'est pas besoin de confesser ici-bas le Seigneur « à la face des hommes ; n'allons pas surtout prétendre que « Dieu ait soif du sang de l'homme, et que le Christ exige

(1) Allusion à ce double passage de Tacite et de Suétone : « *Quæsitis-« simis pœnis affecit Nero quos vulgus Christianos appellabat.*

Annales, *liv.* 16.

Afflicti suppliciis Christiani.

SUÉTONE, chap. 16, Vie de Néron.

(2) Saint Clément d'Alexandrie attaque ce Prodicus au septième livre des Stromates. Il l'accuse de rejeter la nécessité de la prière.

« la réciprocité du martyre, comme s'il en attendait son « propre salut, » il eût entendu de la bouche du serviteur de Dieu l'anathème que le démon avait entendu de la bouche du Seigneur : « Retire-toi, Satan, tu me scanda- « lises, car il est écrit : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, « et tu le serviras lui seul. » Eh bien! que ces mêmes paroles retombent aujourd'hui sur la tête du sectaire, puisque, long-temps après cette épreuve, il vient semer secrètement des poisons qui ne seront funestes à la faiblesse qu'autant qu'elle négligera de tremper ses lèvres au breuvage que nous lui présentons au nom de la foi, soit comme préservatif, soit comme antidote.

CONTRE PRAXÉAS,

OU

SUR LA TRINITÉ.

I. Le démon s'y prend de plusieurs manières pour contrefaire la vérité. Il affecte quelquefois de la défendre pour mieux l'ébranler. Il prêche un seul Dieu, Père Tout-Puissant, Créateur de l'univers, afin de susciter une hérésie à l'occasion de cette unité. Il soutient, par exemple, que c'est le Père qui est descendu dans le sein d'une Vierge, lui qui est né d'elle, lui qui a souffert, en un mot, lui qui est Jésus-Christ. Le serpent s'est mis en contradiction avec lui-même. Il oublie qu'au moment où il tenta Jésus-Christ, que Jean venait de baptiser, il l'aborda comme Fils de Dieu, certain que Dieu avait un Fils, ne fût-ce que par les Écritures, en vertu desquelles il essayait de le tenter : « Si vous êtes le Fils de Dieu, com- « mandez que ces pierres deviennent des pains ; » et encore : « Si vous êtes le Fils de Dieu, jetez-vous en bas, « car il est écrit qu'il vous a confié à ses anges, » le Père, apparemment, « pour qu'ils vous portent dans leurs mains, « et de peur que votre pied ne heurte contre la pierre. » Ou bien, peut-être qu'il a reproché aux Évangiles leur mensonge, en disant : « Qu'importe Matthieu ! qu'importe

« Luc ! Quant à moi, c'est Dieu lui-même que j'allai trou« ver ; c'est le Tout-Puissant en personne que je tentai « en face. Voilà pourquoi je l'abordai ; pourquoi je le ten« tai. D'ailleurs, si Dieu avait un Fils, je n'aurais jamais « daigné le tenter. » C'est le démon plutôt qui « est men« teur dès l'origine, » lui et l'homme qu'il infecte de son poison, tel que Praxéas, par exemple.

Praxéas, en effet, transporta le premier de l'Asie à Rome ce genre de perversité, homme d'un caractère inquiet, enflé par l'orgueil du martyre, pour quelques moments d'ennui dans une prison de quelques jours, « lors « même que, s'il eût livré son corps aux flammes, il n'au« rait rien gagné, puisqu'il n'a pas l'amour de Dieu, » dont il a détruit les dons. L'évêque de Rome, reconnaissait déjà les prophéties de Montan, de Prisca et de Maximilla, et par cette reconnaissance il donnait la paix aux Églises d'Asie et de Phrygie, lorsque Praxéas, en lui rapportant des choses controuvées sur les Prophètes eux-mêmes et leurs églises, et en défendant l'autorité de ses prédécesseurs, le força de révoquer les lettres de paix qui étaient déjà parties, et le détourna du dessein qu'il avait de recevoir les dons nouveaux. Praxéas à Rome rendit donc un double service au démon ; il chassa la prophétie et il introduisit l'hérésie ; il mit en fuite le Paraclet, et il crucifia le Père. L'ivraie semée par Praxéas avait fructifié ; car « elle avait été jetée ici où nous sommes pendant que le « grand nombre dormait, » dans la simplicité de la doctrine ; dénoncée ensuite par celui qu'il plut à Dieu d'y employer, elle paraissait entièrement arrachée. En un mot, l'hérétique s'était précautionné contre le passé ; il devint docteur après sa rétractation ; l'acte qui la constate est encore entre les mains des Psychiques, devant qui la chose eût lieu ; depuis, silence absolu. Quant à nous, la connaissance et l'admission du Paraclet nous sépara depuis des Psychiques. Mais cette ivraie avait répandu sa graine. Après s'être cachée pendant quelque temps, par hypocrisie, sous une vitalité

qui échappait à tous les regards, la voilà qui fait invasion de nouveau. Mais elle sera de nouveau déracinée, s'il plaît au Seigneur, dans le temps présent; sinon « toutes « les moissons adultères seront rassemblées en leur jour, « et brûlées dans des flammes inextinguibles avec tous les « autres scandales. »

II. C'est donc le Père qui naquit dans le temps, le Père qui souffrit. Jésus-Christ, que l'on prêche, n'est pas autre chose que Dieu lui-même, que le Seigneur Tout-Puissant. Ainsi le veut Praxéas. Quant à nous, dans tous les temps, mais aujourd'hui surtout que nous sommes plus éclairés encore par le « Paraclet qui enseigne toute vérité, » nous croyons en un seul Dieu, mais avec la dispensation ou l'économie, comme nous l'appelons, que ce Dieu unique ait un Fils, son Verbe, procédant de lui-même, « par qui tout a été fait et sans qui rien n'a été fait. » Nous croyons qu'il a été envoyé par le Père dans le sein d'une Vierge, qu'il naquit d'elle tout à la fois homme et Dieu, Fils de l'homme et Fils de Dieu, que son nom est Jésus-Christ, qu'il souffrit, qu'il mourut, et qu'il fut enseveli, selon les Écritures, qu'il fut ressuscité par le Père, et que, remonté dans les cieux, il s'assied à sa droite, pour en redescendre un jour afin de juger les vivants et les morts. Nous croyons que de là il a envoyé ensuite, conformément à sa promesse, l'Esprit saint, le Paraclet du Père, pour sanctifier la foi de ceux qui croient au Père, au Fils et à l'Esprit saint. Que ce symbole nous ait été transmis dès le commencement de l'Evangile, même avant les premiers hérétiques, à plus forte raison avant Praxéas, qui est d'hier, la postériorité des hérétiques aussi bien que la nouveauté de Praxéas, qui est d'hier, va le prouver. De là donc il sortira contre toutes les hérésies la légitime présomption que ce qui est le premier est véritable; que ce qui est altéré, c'est le second.

Mais indépendamment de cette prescription, pour instruire comme pour prémunir quelques-uns, il faut enga-

ger la discussion, ne fût-ce que pour empêcher de dire que toute doctrine erronée est condamnée sur une simple présomption, et non après avoir été examinée, surtout la doctrine qui se vante de posséder la vérité pure, en s'imaginant que la seule manière légitime de croire à l'unité de Dieu, c'est de confondre dans une seule et même personne et le Père et le Fils et l'Esprit saint; comme si un seul n'était pas tout, quand tout dérive d'un seul, en gardant néanmoins le sacrement de l'économie qui divise l'Unité en Trinité, où nous distinguons trois personnes, le Père, le Fils et l'Esprit saint. Ils sont trois, non pas en essence, mais en degré; non pas en substance, mais en forme; non pas en puissance, mais en espèce; tous trois ayant une seule et même substance, une seule et même nature, une seule et même puissance, parce qu'il n'y a qu'un seul Dieu duquel procèdent ces degrés, ces formes et ces espèces, sous le nom de Père, de Fils et de Saint-Esprit. Comment admettent-ils le nombre en rejetant le partage? La discussion va le prouver à mesure qu'elle avancera.

III. Les esprits simples, pour ne pas dire les ignorants et les hommes sans instruction, qui forment toujours la plus grande partie de ceux qui croient, en voyant la règle de la foi faire passer l'homme de la multitude des dieux du siècle au Dieu unique et véritable, oublient que non-seulement il faut le croire unique, mais avec son économie tout entière, et se déconcertent à l'aspect de cette économie. Ils prennent pour la division de l'Unité le nombre et la disposition de la Trinité, tandis que l'Unité dérivant d'elle-même, la Trinité, loin de s'anéantir ainsi, est administrée par elle. Vous prêchez deux et même trois Dieux, nous crient-ils; quant à eux, ils se disent les adorateurs d'un seul Dieu, comme si l'Unité, réduite à elle-même hors de toute raison, ne constituait pas l'hérésie, de même que la Trinité, raisonnablement comprise, constitue la vérité. Nous sommes pour la monarchie, répètent-ils. Et

les voilà prononçant ce mot en véritables Latins, en véritables Opiques, afin de nous convaincre sans doute qu'ils comprennent la monarchie aussi bien qu'ils l'articulent. Mais, Latins, ils s'appliquent à prononcer monarchie; Grecs, ils ne veulent pas même comprendre le sens d'économie. Quant à moi, si j'ai recueilli quelque notion des deux langues, la monarchie, à mon sens, ne signifie pas autre chose que le commandement d'un seul. La monarchie, toutefois, n'exige pas impérieusement que, représentation du gouvernement d'un seul, celui auquel appartient le pouvoir n'ait pas de fils, ou devienne à soi-même son propre fils, ou enfin qu'il n'administre pas sa monarchie par qui bon lui semble. Il y a plus, j'affirme qu'aucune domination n'est tellement la domination d'un seul, tellement une domination singulière, tellement monarchie enfin, qu'elle ne soit administrée par d'autres personnes, rapprochées d'elle-même, et dont elle fait ses auxiliaires. Mais si le maître de la monarchie a un fils, la monarchie ne sera point divisée et ne cessera point d'être monarchie, parce qu'il aura associé ce même fils à son pouvoir. Loin de là; elle appartient avant tout à celui qui en délègue une partie à son fils, et en étant à lui, la monarchie possédée par deux personnes si uniques subsiste toujours. Conséquemment, si la monarchie divine est administrée par tant de légions et tant d'armées d'anges, ainsi qu'il est écrit: « Mille millions le servaient, et dix mille millions étaient devant « lui, » sans toutefois avoir cessé d'être le pouvoir d'un seul ni avoir perdu le caractère de la monarchie, parce qu'elle a pour ministres tant de milliers de vertus, quelle absurdité de prétendre que la Divinité va sembler partagée et disséminée dans le Fils et dans l'Esprit saint, qui obtiennent le second et le troisième rang, et d'ailleurs participent à la substance du Père, tandis qu'elle ne souffre ni partage ni dissémination dans cette multitude incommensurable d'anges, qui n'ont rien de commun avec sa substance! Les membres, les fils, les instruments, la

vertu elle-même, toute la substance enfin de la monarchie en sont l'anéantissement, dis-tu. Erreur ! J'aime mieux que tu t'exerces au sens de la chose qu'à l'articulation du mot. Tu ne dois regarder la monarchie comme détruite, que si on lui ajoute une domination d'une nature et d'une essence particulière, et qui conséquemment devient sa rivale; que si on introduit un autre dieu opposé au Créateur. C'est un blasphème impie que de reconnaître plusieurs dieux avec les Valentin et les Prodicus. C'est détruire la monarchie que d'anéantir le Créateur.

IV. Pour moi qui ne dérive le Fils que de la substance du Père, puisque « le Fils ne fait rien sans la volonté du Père, « et que le Père lui a donné toute puissance, » comment puis-je de bonne foi détruire la monarchie que je conserve dans le Fils, déléguée au Fils par le Père ? J'en dis autant du troisième degré, parce que l'Esprit ne procède pas d'ailleurs que du Père par le Fils. Prends garde plutôt que ce ne soit toi qui détruises la monarchie, toi qui en renverses la disposition et l'économie établies en autant de noms que Dieu l'a voulu. Mais elle demeure si bien indivisible, malgré l'introduction de la Trinité, que le Fils doit la rendre au Père dans son inviolabilité. L'Apôtre, en effet, dit de la fin des temps : « Lorsqu'il aura remis son « royaume à Dieu son Père. Car il doit régner jusqu'à ce « que Dieu ait mis tous ses ennemis sous ses pieds; » conformément à ces paroles du Psalmiste : « Asseyez-vous à « ma droite, jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à vous « servir de marche-pied. — Mais, lorsque toutes choses « auront été assujéties au Fils, alors le Fils sera lui-même « assujéti à celui qui lui aura assujéti toutes choses, afin « que Dieu soit tout en tous. » Nous le voyons; le Fils ne nuit pas à la monarchie, quoiqu'elle soit aujourd'hui dans le Fils, parce qu'elle est dans le Fils avec son essence fondamentale, et qu'elle sera remise au Père par le Fils avec son essence fondamentale. Par conséquent, ce n'est point la détruire que d'admettre le Fils à qui il est cer-

tain que le Père l'a transmise, et qui doit un jour la restituer au Père. Par ce seul passage de l'épître apostolique, nous avons déjà pu montrer que le Père et le Fils sont deux, sans compter que les noms de Père et de Fils, et le fait de l'un qui transmet le royaume, et de l'autre à qui il le transmet; de l'un qui substitue et de l'autre à qui il substitue, prouve nécessairement qu'ils sont deux.

V. Mais, puisque nos adversaires veulent que deux se confondent en un seul, de sorte que le Père soit le même que le Fils, il faut donc examiner à fond si le Fils existe, qui il est et comment il est. C'est déclarer que la discussion devra emprunter ses règles à l'autorité des Écritures et à leur légitime interprétation. On prétend que la Genèse commence ainsi dans le texte hébraïque : « Dans « le principe Dieu se créa un Fils. » Mais cette leçon n'est pas certaine, je l'accorde. Je tire mes arguments d'ailleurs, c'est-à-dire de l'économie qui existait en Dieu avant la création du monde, jusqu'au moment où il engendra un Fils. En effet, avant tout commencement Dieu existait seul; il était à lui-même son monde, son espace, et l'universalité des êtres. Il était seul, dans ce sens qu'en dehors de lui il n'y avait rien de créé. Au reste, on ne peut même pas dire qu'il fût seul. Il avait avec lui la personne qu'il avait en lui-même, c'est-à-dire sa Raison, puisque Dieu est raisonnable; la Raison était donc en lui auparavant, et ainsi tout émane de lui. Cette Raison n'est pas autre chose que sa Sagesse. Les Grecs l'appellent du nom de Λόγος, qui chez nous équivaut à VERBE. De là vient que, parmi les nôtres, il est en usage de dire par une interprétation simple et abrégée : « Au commencement le Verbe était en Dieu, » quoiqu'il soit plus convenable d'attribuer l'antériorité à la Raison, puisque Dieu non-seulement produisit le Verbe dès le commencement, mais posséda la raison avant le commencement, et que le Verbe lui-même étant formé de la Raison, ne doit venir qu'après la Raison, sa substance. Toutefois, peu importe. Car, quoique Dieu n'eût pas en-

core engendré son Verbe, il ne laissait pas de l'avoir au fond de lui-même, avec et dans sa Raison, en méditant secrètement et en disposant avec lui-même ce qu'il allait dire par son Verbe. En méditant et en disposant avec la Raison, il transformait en Verbe celle qu'il traitait par son Verbe. Et pour le comprendre plus facilement, image et ressemblance de Dieu, reconnais auparavant, d'après toi-même, la Raison que tu portes au fond de toi-même, puisque tu es un être raisonnable, non-seulement créé par un être infiniment raisonnable, mais animé par sa substance. Regarde ! Lorsque tu t'entretiens silencieusement en toi-même, cette opération intérieure n'a lieu que par la Raison, qui se présente à toi en même temps que le Verbe, à chaque mouvement de ta pensée, à chaque impulsion de ton sentiment. Tout ce que tu as pensé est Verbe, tout ce que tu as senti est Raison. Il faut que tu te parles nécessairement au fond de ton ame ; et en te parlant, tu as pour interlocuteur le Verbe dans lequel réside cette Raison elle-même, par laquelle tu parles, en pensant avec celui au moyen duquel tu penses en parlant. Il y a donc en toi-même, pour ainsi dire, un second Verbe, par lequel tu parles en pensant, et par lequel tu penses en parlant. Ce Verbe est un autre Verbe. Mais combien Dieu, dont tu es l'image et la ressemblance, n'aura-t-il pas plus pleinement en lui-même sa Raison, même lorsqu'il se tait, et dans sa Raison son Verbe ? J'ai donc pu établir d'abord, sans rien hasarder, que Dieu avant la création de l'univers n'était pas seul, puisqu'il avait en lui-même sa Raison par conséquent, et dans sa raison son Verbe, qu'il engendrait le second après lui, en l'agitant au-dedans de lui-même.

VI. Cette vertu, cette disposition de la Sagesse divine nous est révélée par les Écritures, sous le nom de la Sagesse. Quoi de plus sage, en effet, que la Raison de Dieu ou son Verbe ? Écoute donc aussi la Sagesse comme seconde personne créée. Je lis d'abord : « Dieu m'a possédée au « commencement de ses voies. Avant ses œuvres j'étais :

« j'étais avant qu'il affermît la terre, avant qu'il posât les « fondements des montagnes; avant les collines, il m'a en-« gendrée; » c'est-à-dire en me créant et en m'engendrant dans sa pensée. Tu vas la voir ensuite assister le Seigneur, preuve qu'elle est distincte de lui. « Lorsqu'il étendait « les cieux, j'étais auprès de lui. Lorsqu'il entourait l'a-« bîme d'une digue; lorsqu'il suspendait les nuées, lors-« qu'il fermait les sources de l'abîme; lorsqu'il donnait à « la mer des limites que les eaux ne dépasseront pas, j'étais « là disposant avec lui; j'étais tous les jours ses délices, « me jouant en lui-même. » En effet, aussitôt que Dieu voulut réaliser dans leurs substances et dans leurs espèces les choses qu'il avait disposées au fond de lui-même avec sa Raison, sa Sagesse, son Verbe, il engendra ce Verbe infiniment bon, qui renfermait indivisibles en lui-même la Raison et la Sagesse, afin que l'universalité des êtres fût créée par celui en qui ils avaient été conçus et disposés, disons mieux, en qui ils étaient déjà réalisés dans la pensée de Dieu. Que leur manquait-il réellement? Rien, sinon d'être connus et visibles dans leurs substances ainsi que dans leurs espèces.

VII. Alors le Verbe lui-même prend aussi sa forme et son ornement, c'est-à-dire le son et la voix, lorsque Dieu dit : « Que la lumière soit ! » Voilà donc que la naissance du Verbe est complète, maintenant qu'il a été manifesté par Dieu, créé d'abord dans la pensée sous le nom de Sagesse : » Dieu me créa au commencement de ses voies. » Il est ensuite engendré effectivement : « Lorsqu'il éten-« dait les cieux, j'étais là. » Conséquemment il est l'égal de celui dont il procède, Fils premier-né, parce qu'il est engendré avant toutes choses; unique, parce que seul il est engendré de Dieu, et à proprement parler, conçu et engendré dans son cœur, ainsi que l'atteste le Père lui-même : « Mon cœur a laissé échapper le Verbe excellent.» Le Père se complaît ensuite dans la personne de celui qui par conséquent se complaisait dans la sienne : « Tu es mon

« Fils ; je t'ai engendré aujourd'hui. » Et ailleurs : « Je t'ai « engendré avant l'aurore. » De même le Fils déclare en sa personne, sous le nom de la Sagesse, qu'il a un Père : « Le Seigneur m'a créé au commencement de ses voies, « pour présider à ses œuvres. Il m'engendra avant les col- « lines. » Car, quoique la Sagesse semble dire ici qu'elle a été créée par le Seigneur « pour présider à ses œuvres « et à ses voies ; » et qu'ensuite il nous soit montré « que « tout est fait par le Verbe, et que rien n'est fait sans le « Verbe ; de même qu'ailleurs : « Les cieux ont été créés « par son Verbe, et l'armée des cieux par son souffle, » c'est-à-dire par le souffle qui accompagnait son Verbe, il est manifeste que, tantôt sous le nom de Sagesse, tantôt sous la désignation de Verbe, il s'agit toujours d'une seule et même puissance, qu'elle prenne naissance « au com- « mencement des voies du Seigneur, » qu'elle étende les cieux, ou que « tout soit fait par elle et que rien ne soit « fait sans elle. »

Je n'insisterrai pas plus long-temps là-dessus, comme si la Sagesse, la Raison, la Vertu divine, l'Esprit n'étaient pas, sous des dénominations diverses, une seule et même chose avec ce Verbe qui est devenu le Fils de ce Dieu qui l'a engendré en le produisant hors de lui-même.

— Tu soutiens donc, me dis-tu, que le Verbe est une substance réelle, formée de l'Esprit et de la Sagesse qui lui ont été communiqués.

— Sans aucun doute. Pourquoi donc ne veux-tu pas qu'il existe réellement par la propriété de sa substance, afin qu'il puisse être une personne et une chose véritables, et qu'ainsi créé le second après Dieu, il forme deux êtres, le Père et le Fils, Dieu et le Verbe ? Mais qu'est-ce, poursuis-tu, que le Verbe, si ce n'est la voix et le son de la bouche ; et, pour parler le langage des grammairiens, l'air qui en étant heurté, est rendu intelligible à l'ouïe ; mais d'ailleurs, un je ne sais quoi sans consistance, vide et incorporel ? Quant à moi, j'affirme que rien de vide et

d'inconsistant n'a pu sortir de Dieu, attendu que ce dont il procède n'est ni vide ni inconsistant, et que ce qui dérive d'une substance infinie ayant fait soi-même de si grandes substances, ne peut manquer de substance. Car il a créé personnellement tout ce qui a été créé par lui. Je le demande : Comment admettre que celui « sans qui « rien n'a été fait,» ne soit rien ; que l'inconsistant ait créé le solide ; que le vide ait créé le plein, et l'incorporel le corporel ? En effet, quoiqu'une chose puisse souvent différer de son auteur, toutefois rien ne peut être produit par le vide et le néant. Est-ce donc une chose vaine et chimérique que ce Verbe de Dieu qui a été appelé Fils, qui a été surnommé Dieu : « Et le Verbe était en Dieu, et « le Verbe était Dieu ? » Il est écrit : « Tu ne prendras « point le nom de Dieu en vain. » Le voilà bien celui « qui ayant en lui l'image de Dieu, n'a point cru que ce « fût pour lui une usurpation de s'égaler à Dieu ? » Quelle image de Dieu ? Une image distincte apparemment, mais qui ne laissait pas d'être réelle. Qui niera que Dieu n'ait un corps, quoique « Dieu soit Esprit ? » Car l'Esprit est un corps d'une espèce particulière, avec des formes qui lui sont propres. Les êtres invisibles, quels qu'ils soient, ont dans Dieu leur corps et leur figure, par lesquels ils ne sont visibles qu'à Dieu ; à plus forte raison, ce qui est engendré de sa propre substance ne sera-t-il pas dépourvu de substance. Quelle que soit donc la substance du Verbe, je la déclare une personne, et je revendique pour elle le nom de Fils, et en reconnaissant le Fils, j'en fais un second être distinct du Père.

VIII. A qui s'imaginerait que j'introduis ici la *probole*, c'est-à-dire l'émanation d'une chose sortant d'une autre, comme l'a fait Valentin quand il tire la multitude de ses Éons d'un Éon primitif, je répondrais, pourquoi donc la vérité ne se servirait-elle pas d'un terme qui est à elle et son patrimoine, par la raison que l'hérésie s'en sert, ou pour mieux dire l'a emprunté à la vérité pour bâtir l'édifice

de son mensonge? Le Verbe de Dieu a-t-il été engendré, oui ou non? Combats avec moi sur ce terrain. S'il a été engendré, reconnais l'émanation de la vérité, et qu'importe alors que l'hérésie ait contrefait la vérité?

Il reste maintenant à chercher comment chacun se sert de son bien et de son mot. Valentin distingue ses émanations, et les sépare du Père; mais il les place à un si long intervalle que le dernier Éon ne connaît pas son Père. En un mot, il désire ardemment de le connaître, sans y parvenir toutefois; que dis-je? il se consume dans ses désirs, et se dissout ou à peu près dans toute sa substance. Chez nous, au contraire, « le Fils lui seul connaît le Père; il « met à nu le sein du Père; il a tout entendu, tout vu « dans le Père; il ne dit que ce qui lui a été ordonné par « le Père. Ce n'est pas sa volonté qu'il accomplit, mais « celle du Père » qu'il connaissait de près, ou pour mieux dire, de toute éternité. « Qui, en effet, connaît ce qui est « en Dieu, sinon l'esprit qui est en lui? » Or le Verbe est formé par le souffle, et le souffle, pour ainsi parler, est le corps du Verbe. Le Verbe a donc toujours résidé dans le Père, ainsi qu'il le déclare : « Je suis dans le Père. » Il a donc toujours été chez le Père, ainsi qu'il est écrit : « Et le « Verbe était chez le Père. » Il n'a donc jamais été séparé ou différent du Père, puisqu'il dit : « Mon Père et moi, « nous ne sommes qu'un. » Voilà de quelle manière la vérité entend l'émanation, gardienne de la vérité, et en vertu de laquelle nous disons que le Fils a été engendré, mais non séparé. Dieu a produit le Verbe hors de lui, ainsi que l'enseigne le Paraclet lui-même, comme l'arbre sort de la racine, le ruisseau de la fontaine, le rayon du soleil. Ces différentes espèces sont les émanations des substances dont elles dérivent. Je n'hésiterai point à dire que l'arbre, le ruisseau et le rayon sont les fils de la racine, de la fontaine et du soleil, parce que dans toute origine il y a paternité, et que tout ce qui découle de cette origine, est postérité, à plus forte raison le Verbe de Dieu

qui même a reçu en propre le nom de Fils, quoique l'arbre ne soit pas séparé de sa racine, le ruisseau de sa source, le rayon du soleil, de même que le Verbe n'est pas séparé de Dieu.

Par conséquent, d'après la nature de ces exemples, je déclare que je reconnais deux personnes, Dieu et son Verbe, le Père et son Fils. Car la racine et l'arbre sont deux choses, mais unies; la source et le ruisseau sont deux espèces, mais indivises; le soleil et le rayon sont deux formes, mais adhérentes. Toute chose qui sort d'une autre est nécessairement la seconde par rapport à celle dont elle sort, mais sans en être nécessairement séparée. Or, il y a un second, là où il y a deux; il y a un troisième, là où il y a trois. Car le troisième est l'Esprit qui procède de Dieu et du Fils, de même que le troisième par rapport à la racine est le fruit sorti de l'arbre; le troisième par rapport à la source est le ruisseau qui sort du fleuve; le troisième par rapport au soleil est la lumière qui sort du rayon. Aucun d'eux toutefois n'est étranger au principe dont il tire ses propriétés. De même la Trinité descend du Père comme de sa source, à travers des degrés qui s'enchaînent indivisiblement l'un à l'autre sans nuire à la monarchie, disons mieux, en protégeant l'essence de l'économie.

IX. Ne perds jamais de vue le principe, établi par moi, que le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont inséparables, et par-là, tu reconnaîtras toujours dans quel sens on le dit. Car voilà que je soutiens maintenant qu'autre est le Père, autre est le Fils, autre l'Esprit saint. L'ignorant ou le pervers se scandalisent de ce mot, comme s'il signifiait diversité, et qu'il impliquât par suite de cette diversité la séparation du Père, du Fils et de l'Esprit. Quand je dis que le Père est autre que le Fils et le Saint-Esprit, je le dis par nécessité pour répondre à mes adversaires qui, partisans de la monarchie exclusive, confondent dans une seule et même personne le Père, le Fils et l'Esprit; toutefois je le dis, non pour marquer la diversité, mais la distri-

bution, non la division, mais la distinction, parce que le Père n'est pas le même que le Fils, différent en personne, mais non en substance. Le Père est la substance tout entière. Le Fils est la dérivation et la partie de ce tout, ainsi qu'il le déclare lui-même. « Mon Père est plus grand que « moi. » Le Psalmiste lui-même ne chante-t-il pas, « que « Dieu l'a abaissé un peu au-dessous des anges? » Le Père est donc autre que le Fils, en ce sens qu'il est plus grand que le Fils; en ce sens que celui qui engendre est autre que celui qui est engendré; en ce sens que celui qui envoie est autre que celui qui est envoyé; en ce sens que celui qui produit est autre que celui qui est produit. Heureusement pour notre cause, le Seigneur lui-même a employé ce mot à l'occasion du Paraclet, pour marquer non pas la division, mais l'ordre et la distribution : « Je « prierai mon Père, et il vous donnera un autre conso- « lateur, qui est l'Esprit de vérité. » Que fait-il par-là? Il prouve que le Paraclet est autre que lui, de même que nous soutenons que le Fils est autre que le Père, afin de montrer le troisième degré dans le Paraclet, comme nous montrons le second dans le Fils, en respectant le principe de l'économie. D'ailleurs, le nom de Père donné à l'un, le nom de Fils donné à l'autre, ne prouvent-ils pas qu'ils sont distincts? Tout ce que représente leur nom, ils le seront; tout ce qu'ils seront, leur nom le représentera. La diversité de ces deux noms ne peut pas se confondre, parce que la diversité des choses, dont ils sont la signification, ne le peut pas. « Oui, oui; non, non; car ce qui « est de plus est mal. »

X. Conséquemment Dieu est donc ou Père ou Fils. Si le jour n'est pas le même que la nuit, le Père n'est pas le même que le Fils, de manière à être réciproquement l'un ce qu'est l'autre, comme il a plû à ces ridicules partisans de la monarchie exclusive de l'imaginer. Il est devenu à lui-même son propre Fils, disent-ils. Loin de là. Le Père suppose le Fils; le Fils suppose le Père. Ceux

qui naissent réciproquement l'un de l'autre ne peuvent en aucune manière, le Père devenir à lui-même son propre Fils, le Fils devenir à lui-même son propre Père. Ce que Dieu a établi, il le garde. Il faut nécessairement que le Père ait un Fils pour être Père; il faut nécessairement que le Fils ait un Père pour être Fils. Autre chose est avoir, autre chose être. Pour être mari, par exemple, il faut que j'aie une épouse; je ne puis être à moi-même mon épouse. De même pour être Père, je devrai avoir un Fils; je ne serai pas à moi-même mon propre Fils; et pour être Fils, je devrai avoir un Père; je ne serai pas à moi-même mon propre Père. Voilà ce qui me constitue tel si je le possède. Je serai Père à la condition d'avoir un Fils; je serai Fils à la condition d'avoir un Père. Or, si je suis moi-même quelqu'une de ces choses, je n'ai plus dès-lors ce que je serai par moi-même, ni Père, puisque le Père, c'est moi; ni Fils, puisque le Fils, c'est moi. Mais autant il faut que de ces deux choses j'aie l'une, et que je sois l'autre; autant, si je suis tout à la fois l'une et l'autre, je ne serai plus l'une des deux, en n'ayant pas l'autre. Si, en effet, je suis le Fils, moi qui suis déjà le Père, dès-lors je n'ai plus de Fils, puisque c'est moi-même qui le suis. Or, n'ayant pas de Fils, puisque je suis moi-même ce Fils, comment serai-je Père? Je dois avoir un Fils pour être Père. Je ne suis donc pas Fils, puisque je n'ai pas de Père, condition pour qu'il y ait un Fils. De même, si je suis le Père, moi qui suis déjà le Fils, dès-lors je n'ai plus de Père, puisque je suis moi-même le Père. Or, en n'ayant plus de Père, par la raison que je suis moi-même le Père, comment serai-je Fils? Je dois avoir un Père pour être Fils. Je ne serai donc pas Père, puisque je n'ai pas de Fils, condition pour être Père. Je reconnais bien ici l'adresse du démon : il exclut l'un par l'autre, lorsque, confondant les deux en un seul, sous le prétexte de maintenir la monarchie, il fait que l'on ne garde ni l'un ni l'autre. En effet, il anéantit le Père, puisque celui-ci n'a

pas de Fils; il anéantit le Fils, puisque le Fils n'a pas de Père. Car du moment qu'il est Père, il ne pourra être Fils. Les voilà ces rigides partisans de la monarchie qui ne savent pas même garder le Père et le Fils.

Mais rien n'est difficile à Dieu. La chose est incontestable. « Ce qui est impossible au monde est possible à « Dieu, » qui l'ignore? « Dieu a choisi ce qui est insensé « selon le monde pour confondre la sagesse. » Nous avons lu tous ces oracles. Par conséquent, disent-ils, il n'a pas été difficile à Dieu de se faire tout à la fois et le Père et le Fils, contrairement aux exemples qui régissent les choses humaines; Dieu n'a-t-il pas renversé les lois de la nature, quand la Vierge et la femme stérile ont enfanté? Que rien ne soit difficile à Dieu, je vous l'accorde; mais si nous voulons étendre ce principe à tous les caprices de notre imagination, nous pourrons donc supposer que Dieu a fait tout ce qu'il nous plaira d'imaginer, parce qu'il l'aurait pu faire. Mais ce n'est point parce qu'il peut tout, que nous devons croire qu'il ait fait, même ce qu'il n'a point fait. Il s'agit de chercher s'il l'a fait. Il aurait pu, je l'avoue volontiers, donner à l'homme des ailes pour voler, comme il en a donné aux milans; mais parce qu'il l'aurait pu, l'a-t-il fait? Il aurait pu encore étouffer à leur naissance Praxéas et tous les autres hérétiques. Mais parce qu'il l'aurait pu, les a-t-il étouffés? Non, il « fallait « qu'il y eût » des milans et « des hérétiques : » il fallait que le Père aussi fût crucifié. C'est dans ce sens qu'il y aura quelque chose de difficile à Dieu, c'est-à-dire ce qu'il n'a point fait, non pas que la chose lui eût été difficile, mais parce qu'il ne l'a pas voulu. En effet, le pouvoir de Dieu, c'est sa volonté; ce qu'il ne peut pas, c'est ce qu'il ne veut pas. Tout ce qu'il a voulu, il le peut, et il le montre. Conséquemment, comme il a pu devenir à soi-même son propre Fils, s'il l'a voulu, et comme il l'a pu, s'il l'a fait, avoir prouvé qu'il l'a fait, ce sera prouver qu'il l'a pu et l'a voulu.

XI. Tu devras le prouver par les Écritures aussi manifestement que nous prouvons nous-mêmes qu'il s'est engendré un Fils, qui est le Verbe. S'il l'appelle son Fils, si le Fils n'est pas autre que celui qui est sorti de son sein, et si le Verbe est sorti de son sein, ce sera donc le Verbe qui sera le Fils, et non celui du sein de qui il est sorti. Car celui-ci n'est pas sorti de lui-même. Or, toi qui confonds le Père avec le Fils, d'après toi, c'est le même qui engendre de lui-même et qui sort de lui-même ce qu'est Dieu. S'il l'a pu faire, il ne l'a pas fait néanmoins. Ou bien, fournis une preuve semblable à la mienne, et telle que je la demande, c'est-à-dire, que les Écritures démontrent que le Père et le Fils sont une seule et même chose, de même que chez nous le père et le fils sont distincts, entendons-nous bien, distincts, mais non séparés, ainsi que je m'appuie sur cet oracle de Dieu : « Mon cœur « a produit le Verbe excellent. » Cite-nous par opposition quelque passage où il soit écrit : « Mon cœur m'a produit « moi-même Verbe excellent, » pour attester qu'il est tout à la fois et celui qui engendre et ce qu'il engendre, et celui qui produit et ce qu'il produit, s'il est vrai qu'il soit tout à la fois et le Verbe et Dieu le Père. Voilà que je te montre le Père disant au Fils : « Tu es mon Fils, je t'ai en« gendré aujourd'hui. » Si tu veux que je croie que le Père est le même que le Fils, apporte-moi quelque texte s'exprimant ainsi ailleurs : « Le Seigneur se dit à lui-même : « Je suis mon Fils; je me suis engendré aujourd'hui, » et conséquemment : « Je me suis engendré avant l'au« rore. » Ou bien encore : « Moi, le Seigneur, je me « suis créé au commencement de mes voies pour procéder « à mes œuvres; je me suis engendré avant toutes les col« lines, » ou d'autres passages ainsi conçus. Pourquoi donc le Dieu, Seigneur de l'universalité des êtres, craignait-il de s'exprimer en ces termes, si la chose était véritable? Appréhendait-il de n'être pas cru, s'il déclarait simplement qu'il était à la fois Père et Fils? Non; il n'appré-

henda qu'une chose, c'est de mentir. Il s'appréhenda lui-même et sa vérité. Voilà pourquoi, comme je crois à la véracité de Dieu, je suis convaincu qu'il n'a point parlé autrement qu'il n'a disposé, ni disposé autrement qu'il n'a parlé. Toi, au contraire, tu fais de Dieu un fourbe et un imposteur, qui se joue de sa parole, si, lorsqu'il était à lui-même son propre Fils, il imposait à un autre ce rôle, puisque toutes les Écritures attestent la démonstration et la distinction de la Trinité.

De là se tire notre prescription que l'être qui parle, celui à qui il parle et de qui il parle, ne peuvent être un seul et même être, parce que ce serait un renversement de toute logique et une imposture indigne de Dieu, que, se parlant à lui-même, il s'adressât à un autre plutôt que de s'adresser à lui-même. Écoute maintenant comment le Père parle de son fils par la bouche d'Isaïe : « Voici le Fils « que j'ai choisi, mon Fils bien-aimé dans lequel j'ai placé « toutes mes complaisances. Mon esprit reposera en lui : il « annoncera aux nations mes jugements. » Veux-tu qu'il s'adresse à la personne du Fils? « C'est peu que tu me « serves à réparer les restes de Jacob et à convertir les « tribus d'Israël. Je t'ai préparé comme la lumière des « nations et le salut des extrémités de la terre. » Veux-tu savoir comment le Fils parle du Père? « L'Esprit du Sei- « gneur repose sur moi, voilà pourquoi il m'a marqué de « son onction pour annoncer son Évangile aux hommes. » Même langage dans le Psalmiste : « Ne m'abandonnez pas « jusqu'à ce que j'aie annoncé votre puissance devant la « génération qui doit venir. » De même dans un autre psaume : « Seigneur, pourquoi ceux qui me persécutent « se sont-ils multipliés? » Mais que dis-je? Presque tous les psaumes parlent au nom du Christ; partout le Fils s'y entretient avec le Père, c'est-à-dire le Christ avec Dieu.

Remarque de plus l'Esprit saint, parlant comme troisième personne du Père et du Fils : « Le Seigneur dit à « mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite jusqu'à ce que

« je réduise vos ennemis à vous servir de marche-pied. » De même, dans Isaïe : « Le Seigneur a dit à Jésus-Christ « mon Seigneur. » De même encore l'Esprit saint dit au Père, à l'occasion du Fils : « Seigneur, qui croira à notre « parole ? Pour qui le bras du Seigneur a-t-il été révélé ? « Nous l'avons vu ; il est semblable à un jeune enfant ; il « est comme l'arbrisseau qui sort d'une terre aride ; il n'a « ni éclat ni beauté. »

Voilà quelques passages entre mille. Car nous n'avons pas la prétention de développer ici toutes les Écritures, puisque, dans chacun de nos chapitres, invoquant la plénitude de leur témoignage et de leur majesté, nous avons ouvert dans nos traités une discussion plus large. Mais ce peu de lignes suffit néanmoins pour établir invinciblement la distinction de la Trinité. Qu'y trouvons-nous, en effet ? Un Esprit saint qui parle, un Père auquel il parle, un Fils de qui il parle. De même les autres passages, qui tantôt s'adressent au Père ou au Fils, au sujet du Fils ; tantôt au Fils ou au Père, au sujet du Père ; tantôt enfin à l'Esprit, constituent chaque personne avec sa propriété distincte.

XII. Si le nombre de la Trinité te scandalise, comme étant opposé à l'unité de l'essence divine, d'où vient, je te le demande, que Dieu, s'il est seul et unique, parle au pluriel : « Faisons l'homme à notre image et à notre « ressemblance, » tandis qu'il aurait dû dire : « Je fais « l'homme à mon image et à ma ressemblance, » puisqu'il est seul et unique ? Mais dans le passage suivant : « Voilà qu'Adam est devenu comme l'un de nous, » n'est-ce pas me tromper ou se jouer de moi que de parler comme s'ils étaient plusieurs, lorsqu'il est seul, et concentré dans l'unité ? Est-ce aux anges qu'il s'adressait alors, ainsi que l'interprètent les Juifs, parce qu'ils ne reconnaissent pas non plus le Fils ? Ou bien, est-ce parce qu'il était tout à la fois Père, Fils, Esprit, que, se donnant comme pluriel, il s'adresse à lui-même au pluriel ? Chimères que tout cela !

Comme à sa personne étaient associées une seconde personne, son Fils et son Verbe, puis encore une troisième personne, l'Esprit dans le Verbe, voilà pourquoi il emploie le pluriel : « Faisons..... Notre image.... L'un de « nous. » En effet, avec qui créait-il l'homme? A la ressemblance de qui le créait-il? Il s'entretenait dans l'unité de la Trinité, d'une part, avec le Fils, qui devait un jour revêtir la chair de l'homme; de l'autre, avec l'Esprit, qui devait un jour le sanctifier, comme avec autant de ministres et de témoins.

D'ailleurs, l'Écriture ensuite distingue les personnes : « Et Dieu créa l'homme; il le créa à l'image de Dieu. » Pourquoi pas *à la sienne,* si celui qui créait était seul, s'il n'en existait pas un second à l'image de qui il créait. Mais il existait quelqu'un à l'image de qui il créait, c'est-à-dire à l'image du Fils, qui, devant être un jour homme plus réel et plus véritable, imposait déjà sa ressemblance à l'homme qui allait être formé du limon, image et ressemblance de l'homme par excellence.

Jusque là, dans les autres créations du monde, comment est-il écrit? En premier lieu, avant que le Fils soit manifesté, « Dieu dit : que la lumière soit, et la lu« mière fut; » c'est-à-dire le Verbe, lumière véritable qui « illumine tout homme venant en ce monde, » et par qui fut créée la lumière du monde elle-même. Mais du moment que Jésus-Christ est présent et assiste Dieu dans la personne du Verbe, c'est un Dieu qui commande et un Dieu qui exécute : « Et Dieu dit : que le firmament soit. « — Et Dieu créa le firmament. — Et Dieu dit : qu'il y « ait dans le ciel des corps lumineux. — Et Dieu fit deux « grands corps lumineux, l'un plus grand, l'autre plus « petit. » D'ailleurs celui qui a fait les premiers est le même qui a créé tous les autres, c'est-à-dire, « le Verbe, par qui « tout a été fait, et sans qui rien n'a été fait. » S'il est vrai que ce dernier est Dieu, selon le témoignage de Jean, « Et le Verbe était Dieu, » dès-lors tu en as deux, l'un qui

dit : que cela soit ! l'autre qui exécute. Mais dans quel sens sont-ils autres ? Je l'ai déjà déclaré ; en personnes, mais non en substance ; distincts, mais non séparés.

D'ailleurs, tout en gardant partout l'unité de substance dans ces trois personnes inséparablement unies, la nécessité du sens exige impérieusement que celui qui ordonne soit distinct de celui qui exécute. En effet, il n'ordonnerait pas, s'il exécutait par lui-même ce qu'il ordonne à son second d'exécuter. Il ordonnait néanmoins ; donc il ne se fût pas commandé à lui-même s'il eût été seul ; ou bien il eût opéré sans commandement, parce qu'il n'aurait pas attendu qu'il se commandât à lui-même.

XIII. Eh bien, répliques-tu, si c'est un Dieu qui a dit et un Dieu qui a fait, un autre Dieu qui a dit et un autre Dieu qui a fait, vous prêchez donc deux dieux. Si tu as le cœur si dur, crois-le pour un moment, et afin de t'aider encore à le mieux croire, écoute le Psaume désigner deux dieux : « Votre trône, ô Dieu, est un trône éternel ; le « sceptre de l'équité est le sceptre de votre empire. Vous « aimez la justice et vous haïssez l'iniquité ; c'est pour- « quoi, ô Dieu, votre Dieu vous a sacré d'une onction de « joie. » S'il s'adresse à Dieu et qu'il affirme qu'un Dieu a été consacré par un Dieu, il est donc vrai qu'il nous montre ici deux dieux. De là vient qu'Isaïe parle ainsi à la personne de Jésus-Christ : « Saba et ses habitants à la « taille élevée viendront vers toi ; ils seront en ta puis- « sance ; ils marcheront derrière toi les mains liées ; on les « verra t'adorer et te prier. Un Dieu est en toi, diront- « ils ; tu es vraiment notre Dieu et nous ne te connais- « sions pas, ô Dieu d'Israël ! » Ici, en disant : « Un Dieu « est en toi, et « Tu es Dieu, » le prophète nous montre encore deux dieux, celui qui était et celui dans lequel il était, le Christ et l'Esprit.

Il y a plus ; tu vas en trouver autant dans l'Évangile : « Au commencement était le Verbe ; et le Verbe était en « Dieu, et le Verbe était Dieu. » Ici encore, un Dieu qui

était, un autre dans lequel il était. En outre, j'en vois deux investis du nom de Seigneur : « Le Seigneur a dit à « mon Seigneur : asseyez-vous à ma droite. » Isaïe, de son côté, s'exprime en ces termes : « Seigneur, qui a cru à « notre parole ? Pour qui le bras du Seigneur a-t-il été ré- « vélé ? Il aurait dit : *ton bras,.... le nom du Seigneur,....* s'il n'avait voulu nous donner à entendre le Seigneur père et le Seigneur fils. Mais la Genèse est encore plus ancienne : « Le Seigneur fit donc pleuvoir au nom du « Seigneur le feu du ciel sur Sodome et Gomorrhe. » Nie que ces oracles soient écrits, ou bien, qui es-tu, si tu ne crois pas devoir comprendre telles qu'elles sont écrites des déclarations qui ont un sens précis, déterminé, indubitable, que ne recouvre ni l'allégorie ni la parabole ? Si tu es un de ceux qui n'attendaient point alors le Seigneur sous le nom de Fils de Dieu, et ne croyaient point à lui à titre de Seigneur, rappelle-toi encore qu'en outre il est écrit : « J'ai dit : Vous êtes des Dieux et les Fils du Très- « Haut, et, Dieu se leva dans l'assemblée des Dieux, » afin que si l'Écriture n'a pas craint d'honorer du nom de Dieux des hommes devenus enfants de Dieu par la foi, tu reconnaises qu'à bien plus juste titre, elle a pu donner ce nom au Fils unique et véritable de Dieu.

— Eh bien, dis-tu, je vous somme de prêcher aujourd'hui encore d'après l'autorité de ces Écritures deux Dieux et deux Seigneurs. A Dieu ne plaise ! Car nous, qui examinons les temps et les motifs des Écritures au flambeau de la grâce de Dieu, nous, disciples du Paraclet et non des hommes, nous déclarons qu'il y a dans la Trinité deux et même trois personnes, le Père, le Fils, avec l'Esprit saint, suivant le plan de l'économie divine qui admet le nombre, mais non de manière à croire, avec votre doctrine erronée, que c'est le Père lui-même qui s'est incarné, le Père qui a souffert, ce qu'il n'est pas permis de penser, parce que la tradition ne nous l'a point transmis. Toutefois ce n'est jamais de notre propre bouche que nous nom-

mons deux Dieux et deux Seigneurs, non pas que le Père ne soit pas Dieu, que le Fils ne soit pas Dieu, que l'Esprit saint ne soit pas Dieu, que chacun enfin ne soit pas Dieu, mais parce que dans le passé, deux Dieux, deux Seigneurs étaient annoncés, afin qu'à son avénement Jésus-Christ fût reconnu Dieu et proclamé Seigneur, puisqu'il était le fils de Dieu et du Seigneur. Si les Écritures, en effet, ne mentionnaient qu'un seul Dieu et qu'un seul Seigneur en une seule personne, c'est avec justice que le Christ n'eût point été admis au titre de Dieu et de Seigneur. Car elles ne prêchaient aucun autre Dieu qu'un seul Dieu et qu'un seul Seigneur. Par là on aurait pu croire que c'est le Père qui est descendu, puisque les Écritures ne montraient qu'un seul Dieu et qu'un seul Seigneur, et son économie tout entière, ordonnée et disposée pour servir d'exercice à notre foi, ne serait plus que confusion et ténèbres.

Mais aussitôt que le Christ fut descendu, et qu'il eut été reconnu par nous comme l'un de ceux qui constituaient le nombre auguste, le second à partir du Père, et le troisième avec l'Esprit; lorsqu'enfin le Père eut été plus pleinement manifesté par lui, le nom de Dieu et de Seigneur fut ramené à l'unité, afin que les Nations ayant passé de la multitude des idoles au culte du Dieu unique, il y eût une différence entre les adorateurs d'un seul Dieu et les disciples du polythéisme. Car il fallait que « les « Chrétiens brillassent dans le monde comme des enfants « de la lumière », en ne servant et en ne nommant qu'un seul Dieu et qu'un seul Seigneur.

D'ailleurs si, connaissant au fond de nos consciences que le nom de Dieu et de Seigneur convient également et au Père et au Fils et à l'Esprit, nous les appellions Dieux et Seigneurs, ce serait éteindre nos flambeaux, devenus plus timides pour le martyre, puisque nous ouvririons par là une porte pour échapper à la mort, en jurant aussitôt par les Dieux et les Seigneurs, à la manière de certains hérétiques qui admettent plusieurs Dieux. Je ne dirai donc

jamais les Dieux ni les Seigneurs; mais je suivrai l'Apôtre, et s'il me faut nommer ensemble le Père et le Fils, je m'exprimerai ainsi : Dieu le Père, Jésus-Christ Notre-Seigneur. S'agit-il de Jésus-Christ seulement, je pourrai le nommer Dieu avec le même Apôtre : « De qui est sorti « selon la chair Jésus-Christ même, le Dieu au-dessus de « toutes choses, et béni dans tous les siècles. » Que je parle du rayon lui seul, je l'appellerai soleil. Mais si je nomme le soleil dont il est le rayon, je ne donnerai plus au rayon le nom de soleil. Quoique je ne reconnaisse pas deux soleils, cependant je distinguerai aussi bien le soleil et le rayon, aussi bien deux choses et deux espèces d'une seule et indivisible substance que Dieu et son Verbe, que le Père et le Fils.

XIV. Nous avons encore pour nous aider à maintenir la distinction entre le Père et le Fils le principe qui a déclaré que Dieu est invisible. En effet, lorsque Moïse dans l'Égypte désire voir le Seigneur : « Maintenant donc, « si j'ai trouvé grâce devant vous, faites que je vous voie « et que je vous connaisse, il lui est répondu : « Tu ne « pourras voir ma face, car l'homme ne me verra point « sans mourir. » Qu'est-ce à dire ? Tout homme qui m'aura vu mourra. Nous trouvons cependant que beaucoup virent Dieu, et qu'aucun de ceux qui l'avaient vu n'était mort. Oui, ils avaient vu Dieu selon la capacité de l'homme, mais non suivant la plénitude de la divinité. Il est rapporté que, parmi les patriarches, Abraham et Jacob; parmi les prophètes, Ézéchiel et Isaïe virent Dieu, et cependant ils ne sont point morts. Conséquemment, ou ils auraient dû mourir s'ils avaient vu Dieu, car « personne ne verra « Dieu sans mourir, » ou bien, s'ils ont vu Dieu et ne sont pas morts, l'Écriture est convaincue de mensonge, soit qu'elle affirme que Dieu est invisible, soit qu'elle déclare qu'il a été vu. Ce sera donc un autre qui était vu, parce que de celui qui était vu on ne peut dire qu'il était invisible. La conséquence veut que par celui qui est invisible, nous entendions le Père, à cause de la plénitude de

sa majesté, et que dans celui qui est visible, nous reconnaissions le Fils, à cause de la dérivation qui tempère sa grandeur, de même qu'il ne nous est pas permis de contempler le soleil, quant à l'intégrité de sa substance qui est dans les cieux, tandis que nos yeux supportent son rayon, à cause de l'affaiblissement de cette parcelle de lui-même qui s'abaisse vers la terre.

Ici on nous opposera peut-être que le Fils est également invisible, puisqu'il est Verbe et Esprit, et en réclamant pour le Père et pour le Fils une seule et même nature, on en conclut que le Père et le Fils ne sont qu'une seule et même personne.

Mais l'Écriture, nous l'avons dit, rend témoignage à la différence des personnes, en distinguant celle qui est visible d'avec celle qui est invisible. Car nos adversaires insistent en ces termes : Si c'eût été le Fils qui s'entretenait alors avec Moïse, il eût déclaré lui-même « que personne ne pouvait voir sa face, » parce que c'était toujours le Père qui était invisible sous le nom de Fils. Par ce raisonnement, ils veulent que le même ait été tout à la fois visible et invisible, de même qu'ils confondent le Père avec le Fils, parce qu'un peu plus haut, avant que Dieu refuse à Moïse la faculté de le voir, il est écrit : « Le Seigneur parlait à Moïse face à face, comme un homme parle « à son ami, » et que Jacob dit également : « J'ai vu le Sei- « gneur face à face. » Le même est donc tout à la fois visible et invisible. Et parce que le même est à la fois l'un et l'autre, il est donc aussi invisible, en tant que Père, et visible en tant que Fils. Comme si l'interprétation de l'Écriture, sur laquelle nous nous appuyons ne convenait pas aussi au Fils, en laissant le Père dans son invisibilité ! Nous déclarons en effet que le Fils était également invisible en son propre nom, comme Verbe et Esprit de Dieu, par la communauté de sa substance, en tant que Dieu, Verbe et Esprit, mais qu'avant de revêtir la chair, il fut visible de la manière qu'il dit à Aaron et à Marie : « Si

« quelqu'un parmi vous est prophète du Seigneur, je lui « apparaîtrai dans une vision ou je lui parlerai dans le som- « meil. Mais il n'en est pas ainsi de mon serviteur Moïse; « car je lui parle bouche à bouche, » c'est-à-dire en vérité et non en énigme ou en image, ainsi que le dit l'Apôtre : « Nous ne voyons Dieu maintenant que comme dans un « miroir et sous des images obscures; mais alors nous le « verrons face à face. »

Par conséquent, puisqu'il réserve à Moïse l'honneur de sa présence et de sa conversation face à face pour l'avenir, car cet oracle s'accomplit plus tard à la lettre sur la montagne écartée, où nous lisons dans l'Évangile qu'il s'entretint avec Moïse, il est évident que, par le passé, Dieu, c'est-à-dire le Fils de Dieu, ne se montra jamais, soit aux prophètes, soit aux patriarches, soit à Moïse lui-même, qu'en image, en énigme, en songe ou en vision.

D'ailleurs, si le Seigneur s'entretint avec Moïse, de manière à ce que Moïse vît sa face de près, d'où vient que, sur-le-champ et au même passage, il désire voir sa face, qu'il ne demanderait point à voir s'il l'avait déjà vue? Et puis, comment Dieu déclare-t-il que personne ne peut voir sa face, puisqu'il l'avait montrée, si toutefois il l'avait montrée? Ou bien, quelle est la face de Dieu dont l'aspect est refusé, s'il y en a une qui a été contemplée? « J'ai vu « Dieu face à face, s'écrie Jacob, et mon ame est sauvée. » Assurément la face qui tue, quand on la voit, doit être différente. Ou bien, c'était le Fils qui se montrait, étant ainsi la face du Seigneur, mais qui se montrait en vision, en songe, dans un miroir, en énigme, parce que le Verbe et l'Esprit ne peuvent être visibles qu'à l'œil de l'imagination. Son Père qui est invisible, il l'appelle sa face. Quel Père, en effet, ne sera la face du Fils, en vertu de l'autorité que le Fils tire de son Père? Car il ne convient pas de dire de quelque personne supérieure : Cet homme est ma face; ou bien, il me sert de face. « Mon Père, dit-il, « est plus grand que moi. » Le Père sera donc la face du

Fils. En effet, comment parle l'Écriture? « L'Esprit de sa « personne, Jésus-Christ, notre Seigneur. » Si donc Jésus-Christ est l'Esprit de la personne de son Père, c'est à bon droit qu'en vertu de l'unité il appela sa face, celui dont il était l'Esprit et la personne, c'est-à-dire son Père. Que le Père, qui est la tête de son Fils, pût être appelé sa face, je m'en étonnerais. « Dieu est la tête du Christ. »

XV. Si je n'ai pas réussi à prouver ce point par les textes de l'Écriture ancienne, j'emprunterai au Testament nouveau la confirmation de notre explication, pour t'empêcher d'attribuer au Père ce que je revendique pour le Fils. Voilà que je trouve dans les Évangiles et dans les Apôtres un Dieu visible et invisible sous la distinction manifeste et personnelle de l'une et de l'autre nature. Jean s'écrie en quelque façon : « Personne n'a jamais vu Dieu. » Dans le passé, non sans doute. Il a coupé court à toute discussion sur le temps quand il a déclaré que personne n'avait jamais vu Dieu. L'Apôtre confirme cette vérité : « Dieu, « dit-il, qu'aucun homme n'a jamais vu et même ne peut « voir ; » apparemment parce qu'il mourrait, s'il le voyait. Les mêmes Apôtres attestent solennellement qu'ils ont vu Dieu et qu'ils l'ont touché. Si Jésus-Christ est le même que Dieu, et le Fils le même que le Père, comment peut-il tout à la fois avoir été vu et n'avoir pas été vu?

Pour réduire à un seul être, la diversité de celui qui est vu et de celui qui n'est pas vu, j'entends mon adversaire me répondre que les deux expressions sont justes, que Dieu fut visible quand il eut revêtu la chair, invisible avant de l'avoir revêtue, de sorte que le Père, invisible avant l'a chair, est le même que le Fils visible dans son humanité. Et moi je demande, si le Père était invisible avant d'avoir revêtu la chair, d'où vient que l'Écriture me dit qu'on l'a vu avant qu'il se fût incarné? De même, s'il est visible une fois incarné, d'où vient que les Apôtres le déclarent maintenant encore invisible? Pourquoi? Sinon parce qu'il en existe un autre, qui, après avoir été aperçu autrefois en

énigme, s'est manifesté plus pleinement par son humanité, et cet autre, c'est le Verbe qui s'est fait chair, et que personne n'a jamais vu, excepté le Père, puisque c'est son Verbe.

Enfin, examinons quel est celui qu'ont vu les Apôtres? « Ce que nous avons vu de nos yeux, dit Jean, ce que nous « avons considéré, ce que nos mains ont touché, la parole « de vie. » La parole ou le Verbe de vie, en effet, s'étant incarné, a été vu, a été entendu, a été touché, parce que celui-là s'est incarné qui, avant sa chair, « était Verbe au « commencement dans Dieu le Père, » et non le Père dans le Verbe. Car, quoique « le Verbe soit Dieu, il ne laisse « pas d'être en Dieu, » parce qu'il est Dieu de Dieu, avec le Père dans le Père. «Et nous avons vu sa gloire, comme la « gloire que reçoit de son Père le Fils unique;» tu l'entends! la gloire du Fils unique, c'est-à-dire de celui qui est visible et qui a été glorifié par le Père invisible. Voilà pourquoi, ayant appelé tout à l'heure Dieu le Verbe de Dieu, pour ne pas venir en aide à la présomption de nos adversaires, comme s'il avait vu le Père en personne, l'Apôtre, afin de distinguer d'avec le Père qui est invisible, le Fils qui est visible, ajoute comme par surcroît : « Nul ne vit jamais « Dieu.» Quel Dieu? Le Verbe? Non sans doute. Il vient de dire : « Ce que nous avons vu, ce que nous avons entendu, « ce que nous avons touché. » Mais quel Dieu, donc? Le Père, « en qui était le Verbe, c'est-à-dire le Fils unique de « Dieu qui résidait dans le sein du Père, comme il nous l'a « manifesté lui-même.» Voilà celui qui a été vu, celui qui a été entendu, celui qui même a été touché, de peur qu'on ne le crût un fantôme. Voilà celui qu'a vu Paul, qui cependant n'a pas vu le Père. «N'ai-je pas vu Jésus?» dit-il. Mais Paul lui-même proclame la divinité de Jésus-Christ : « Qui ont pour « pères les patriarches, dit-il, et de qui est sorti, selon la « chair, Jésus-Christ même, le Dieu au-dessus de toutes « choses et béni dans tous les siècles. » Il nous montre également que le Fils de Dieu, c'est-à-dire le Verbe, est visi-

ble, parce que celui qui s'est incarné a été appelé le Christ. Il parle ainsi à Timothée du Père : « Qu'aucun homme « n'a vu ni ne peut voir; » puis, pour donner encore une plus haute idée de sa grandeur : « Qui seul possède l'im- « mortalité; qui habite une lumière inaccessible. » Il avait dit plus haut : « Au roi des siècles, au Dieu qui est l'im- « mortel, l'invisible, l'unique, » afin que nous attribuassions au Fils les qualités opposées, la mortalité, la visibilité. Ailleurs Paul déclare « qu'il est mort selon les Écritures, » et enfin « qu'il s'est fait voir à lui, » dans sa lumière accessible par conséquent, quoique cependant il ne l'eût pas contemplée sans courir le risque de perdre la vue; ni Pierre, Jean et Jacques, sans péril pour leur raison et une démence passagère. Si c'était le Père qu'ils eussent vu dans sa splendeur, et non la gloire du Fils qui allait souffrir, ils seraient morts sans aucun doute. « Nul, en effet, ne « verra Dieu sans mourir. »

S'il en est ainsi, il est certain que celui qui se montra vers la fin des temps se montra toujours dès le commencement, et que celui qui ne se montra point vers la fin des temps ne se montra point non plus dans le commencement; que par conséquent il en existe deux, l'un qui a été vu, l'autre qui n'a point été vu. C'est donc le Fils qui a toujours été vu, le Fils qui a toujours conversé; le Fils qui a toujours opéré, conformément à l'autorité et à la volonté du Père, « parce que le Fils ne peut rien faire par « lui-même qu'il ne le voie faire au Père, » qui le fait en pensée; car le Père agit par pensée. Quant au Fils, qui réside dans la pensée du Père, il exécute en voyant. « C'est « ainsi que tout a été fait par le Fils, et que rien n'a été « fait sans lui. »

XVI. Et ne t'imagine pas que le Fils ait présidé seulement à la création du monde : tout ce qui a été fait depuis l'a été par lui. « Le Père, qui aime le Fils, lui a remis en « main toutes choses. » Donc il l'aime dès l'origine; donc il lui a remis en main toutes choses dès le commencement.

Depuis que « le Verbe était en Dieu et que le Verbe était « Dieu, toute puissance lui a été donnée au ciel et sur la « terre. Le Père ne juge personne, mais il a remis tout ju- « gement au Fils, » dès le commencement toutefois. En disant que toute puissance et tout jugement lui ont été donnés, que tout a été fait par lui, et que tout lui a été remis en main, il n'excepte aucune époque, parce que le mot *tout* serait une imposture, s'il y avait quelque temps d'excepté. Conséquemment, c'est le Fils qui a jugé dès le commencement, en brisant la tour de l'orgueil, en dispersant les langues, en châtiant l'univers par le débordement des eaux, « en faisant pleuvoir sur Sodome et Gomorrhe le « soufre et le feu, Seigneur du Seigneur. » C'est encore lui qui descendit souvent jusqu'à converser avec l'homme; lui qui, depuis Adam jusqu'aux patriarches et aux prophètes, préludant dès le commencement en vision, en songe, en image, en énigme, à l'œuvre qu'il devait poursuivre jusqu'à la fin, apprenait ainsi tous les jours. Et « quel autre « Dieu a pu converser ici-bas avec les hommes, » que le Verbe qui devait s'incarner? Mais pourquoi apprendre ainsi tous les jours? Pour nous applanir les routes de la foi; pour nous incliner plus facilement à croire que le Fils de Dieu était descendu dans le monde, quand nous saurions que le passé avait déjà vu quelque chose de semblable; « car tout ce qui a été écrit, de même que tout ce « qui a été fait, a été écrit et fait pour nous instruire, nous « qui sommes à la fin des temps. » Voilà pourquoi aussi il connaît déjà dès ce moment les affections humaines, puisqu'il devait emprunter à l'homme sa double substance, sa chair et son ame. Regardez-le! « Il interroge Adam, » comme s'il ne savait pas où il est; « il se repent d'avoir « créé l'homme, » comme si sa prescience ne l'avait pas averti d'avance; il éprouve Abraham, comme s'il ignorait ce qui se passe dans l'homme; a-t-il été offensé, il se réconcilie; et enfin les mille circonstances que les hérétiques reprochent à Dieu comme indignes de lui, afin de décréditer le Créa-

teur, ignorant sans doute que tout cela convenait au Fils qui devait passer par toutes les souffrances humaines, la soif, la faim, les larmes, la naissance et jusqu'à la mort elle-même. C'est dans ce sens « que son Père l'a abaissé « pour un moment au-dessous des anges. »

Mais les hérétiques eux-mêmes n'admettront pas que ce que tu attribues au Père, c'est-à-dire ses abaissements pour nous, conviennent au Fils, puisque l'Écriture déclare que l'un a été abaissé par l'autre, et non le même par lui-même. Mais que diras-tu s'il y en avait « un qui était « couronné de gloire et d'honneur, » et un autre qui couronnait, c'est-à-dire que le Père couronnait le Fils?

D'ailleurs, qui croira que ce même Dieu tout-puissant et invisible « que nul n'a jamais vu ni ne peut voir; ce « Dieu qui habite une lumière inaccessible, qui ne réside « pas dans un palais bâti de la main des hommes; devant la « face de qui la terre tremble et les montagnes se fondent « comme la cire; qui prend dans sa main l'univers comme « un nid d'oiseaux; qui a le ciel pour trône, la terre pour « marche-pied; » dans lequel est renfermé tout espace, sans que lui-même soit borné par l'espace; qui est la dernière ligne de l'univers; qui croira que ce Très-Haut se soit promené le soir dans le paradis, cherchant Adam; qu'il ait fermé l'arche après l'entrée de Noé; qu'il se soit reposé chez Abraham sous le chêne de Mambré; qu'il ait appelé Moïse du buisson ardent; qu'il se soit montré, lui quatrième, dans la fournaise du roi de Babylone; (mais que dis-je? le Fils de l'Homme y est appelé par son nom) si tout cela n'avait eu lieu en image, en énigme, et comme à travers un miroir? En vérité, ce qu'il faudrait rejeter par rapport à la personne du Fils, si cela n'était écrit, je ne le croirais pas, quand même cela serait écrit, par rapport au Père, que ces hérétiques font descendre dans le sein de la vierge Marie, placent devant le tribunal de Pilate, et enferment dans le tombeau de Joseph. Par là donc se manifeste toute leur erreur. Comme ils ignorent que dès le commence-

ment l'ensemble des dispositions divines s'est accompli par le Fils, ils s'imaginent que c'est le Père qui s'est montré, qui a parlé, qui a opéré, qui a enduré la faim et la soif, (malgré cet oracle du prophète : « Le Dieu éternel ne « connaît ni la faim, ni la soif, » à plus forte raison la mort et la sépulture ;) par conséquent qu'un seul et même Dieu, c'est-à-dire le Père, a toujours fait ce qui a été fait par le Fils.

XVII. Ils ont trouvé plus raisonnable de penser que le Père avait agi au nom du Fils plutôt que le Fils au nom du Père, quoique le Seigneur lui-même nous dise : « Je « suis venu au nom de mon Père. » Ailleurs, il parle ainsi à son Père : « J'ai révélé ton nom aux hommes. » Même langage dans l'Écriture : « Béni, s'écrie-t-elle, celui qui « vient au nom du Seigneur ; » c'est-à-dire le Fils au nom du Père. Ces noms donnés au Père, ne témoignent-ils pas encore contre eux : « Le Dieu tout-puissant, — le Très- « Haut, — le Dieu des armées, — le Roi d'Israël, — celui « qui est ? » Nous soutenons, ainsi que l'enseignent les Écritures, que ces mêmes noms conviennent au Fils, que le Fils est venu sous ces noms, qu'il opéra toujours en eux, et qu'il les manifesta aux hommes dans sa personne. « Tout « ce qui est à mon père est à moi, » dit-il. Pourquoi pas les noms aussi ? Lors donc que tu lis : « Le Dieu tout-puis- « sant, — le Très-Haut, le Dieu des vertus, — le Roi d'Is- « raël, — celui qui est, » prends garde que ces noms ne soient la démonstration du Fils ; *Dieu tout-puissant* par lui-même, puisqu'il est le Verbe du Dieu tout-puissant, et que toute puissance a été remise entre ses mains ; *Très-Haut*, puisqu'il est exalté comme la droite de Dieu, ainsi que Pierre le déclare dans les Actes des Apôtres ; *Dieu des armées*, puisque tout lui a été soumis par son Père ; *Roi d'Israël*, puisqu'à proprement parler, il a été la destinée de cette nation ; enfin, *celui qui est*, parce que beaucoup sont honorés du nom de Fils sans l'être réellement. En attendant, que ma réponse serve aussi à réfuter ceux

qui allèguent ce passage de l'Apocalypse de Jean : « Je suis « le Seigneur qui est, qui était, et qui doit venir, le « Tout-Puissant ; » et tous ceux qui ne pensent pas que la dénomination de Tout-Puissant puisse convenir au Fils, comme si celui qui doit venir n'était pas aussi tout-puissant, puisque le Fils du Tout-Puissant est aussi bien Tout-Puissant que le Fils de Dieu est Dieu.

XVIII. Mais ce qui les empêche d'apercevoir dans le Fils la communauté des noms paternels, c'est que l'Écriture proclame souvent l'unité de Dieu, comme si la même Écriture ne nous montrait pas souvent deux Dieux et deux Seigneurs, ainsi que nous l'avons prouvé plus haut.

— Puisque nous lisons tantôt qu'il n'y a qu'un seul Dieu, tantôt qu'il y en a deux, répliquent nos adversaires, il faut en conclure que l'un et l'autre sont le même, tout à la fois Père et Fils.

— L'Écriture ne court aucun péril pour que votre raisonnement lui vienne en aide, afin d'empêcher qu'elle ne semble se contredire. Elle a ses motifs et se suffit à elle-même, soit qu'elle proclame l'unité de Dieu, soit qu'elle distingue le Père d'avec le Fils. Il est certain qu'elle nomme le Fils. Elle a pu déclarer à bon droit, et sans porter atteinte au Fils, que le Dieu qui a un Fils est un Dieu unique. En effet, celui qui étant lui-même unique, a un Fils, ne laisse pas d'exister en son propre nom, toutes les fois qu'il est nommé sans son Fils. Or, il est nommé sans son Fils toutes les fois qu'il est désigné principalement comme la première personne, qu'il fallait établir avant le nom de Fils, parce que la paternité doit être connue d'abord, et que le Fils n'est nommé qu'après le Père. « Par consé« quent, Dieu le Père est le Dieu unique, et il n'y en a pas « d'autre que lui. » Quand il conclut ainsi, il ne nie pas le Fils, il nie seulement qu'il y ait un autre Dieu que lui, parce que le Fils n'est pas un autre Dieu que le Père.

Enfin, examine ce qui suit ces déclarations, et tu reconnaîtras que la plupart de leurs dispositions s'appliquent

à ceux qui fabriquent et honorent les idoles, afin que l'unité de la divinité bannisse la multitude des faux dieux, mais l'unité toutefois qui a un Fils aussi indivisible et inséparable du Père qu'il est exprimé dans le Père, quoiqu'il n'ait pas été nommé. Il y a mieux : si Dieu l'avait nommé, il l'eût séparé de lui-même en disant : Il n'y en a pas d'autre que moi, excepté mon Fils. Excepter son Fils, c'eût été le déclarer différent. Supposons que le soleil tienne ce langage : Je suis le soleil ; d'autre que moi, il n'y en a pas, excepté mon rayon ; n'aurais-tu pas crié à la contradiction ; comme si le rayon n'était pas compris lui-même dans le soleil ! Dieu proclama donc qu'il n'y avait pas d'autre Dieu que lui-même, soit à cause de l'idolâtrie des nations et d'Israël, soit à cause des hérétiques qui, de même que les nations se taillent des idoles de leurs mains, se forgent aussi en paroles un Dieu et un Christ chimérique. Ainsi, quand il rendait témoignage à son unité, le Père agissait dans les intérêts du Fils, afin que l'on ne crût pas que Jésus-Christ était venu au nom d'un autre Dieu, mais au nom de celui qui avait dit d'avance : « Je suis Dieu, « et il n'y en a pas d'autre que moi, » et qui se déclare le Dieu unique, mais dans la société du Fils avec qui seul il a étendu les cieux.

XIX. Mais voilà qu'ils s'emparent de cet oracle, « J'ai « étendu seul les cieux » comme d'un témoignage qui exclut la Trinité des personnes. Faisant ici le procès à toutes les autres Vertus, le mot *seul* réfute d'avance les conjectures des hérétiques qui veulent que le monde ait été créé par les anges et les puissances ennemies, ou qui font du Créateur un ange envoyé pour créer à son insu le monde et tout ce qu'il renferme. Ou bien, si c'est ainsi « que seul il a étendu les cieux » comment ces hérétiques donnent-ils à ce texte une interprétation erronée, comme s'il rejetait la personnalité de cette Sagesse qui dit : « Lors- « qu'il affermissait les cieux, j'étais avec lui ? » Si l'Apôtre a dit : « Qui connaît les desseins de Dieu ? Qui est entré

« dans le secret de ses conseils? » il se répond à lui-même : excepté la Sagesse qui était avec lui. Elle était avec lui, mais dans lui et disposant toutes choses avec lui, toutefois sans qu'il ignorât ce qu'il faisait. L'Apôtre donc, en disant excepté la Sagesse, dit excepté le Fils, qui est Jésus-Christ, sagesse et vertu de Dieu, qui seul connaît les desseins du Père, ainsi qu'il le témoigne encore : « Personne ne connaît ce qui est en Dieu, sinon « l'Esprit qui est en lui. » Tu l'entends, mais non celui qui est hors de lui. Il y avait donc en Dieu une autre personne en vertu de laquelle il n'était pas seul, sinon qu'il était seul par rapport à toutes les autres Puissances.

Eh bien ! récusez même l'Évangile quand il dit : « Dieu « a tout fait par le Verbe, et sans lui, rien n'a été fait ; » à la bonne heure ! Mais, si je ne me trompe, il est écrit également ailleurs : « Les cieux ont été créés par le Verbe « ou la parole du Seigneur, et l'armée des cieux par le « souffle de sa bouche. » Ce Verbe, cette parole, cette vertu, cette sagesse, ce sera le Fils de Dieu en personne. Par conséquent, s'il a créé toutes choses par le Fils, en étendant les cieux par le Fils, « il ne les a point étendus « seul, » si ce n'est dans le sens qu'il n'a rien de commun avec les autres puissances. Aussi bien voilà qu'il parle ensuite du Fils : « Quel autre a rendu inutiles les pres« tiges des devins et insensés ceux qui prononcent des ora« cles ? il renverse la science des sages et change leur « sagesse en folie ? » Oui, en le nommant son Fils, en disant : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé ; écoutez-le ! » Ainsi, parler immédiatement de son Fils, c'est nous expliquer lui-même dans quel sens « il a étendu seul les « cieux, » c'est-à-dire seul avec son Fils. de même qu'il ne fait qu'un avec le Fils. De là vient que le Fils à son tour dira : « Moi seul j'ai étendu les cieux, » parce que « les cieux ont été affermis par le Verbe. » Comme « le ciel a été affermi » par l'assistance de la Sagesse ou du Verbe, et que « tout a été fait par le Verbe, »

on peut dire légitimement que le Fils seul a étendu les cieux, parce que seul il a été le ministre du Père. De même il dira encore : « Je suis le premier et le dernier. » Oui, sans doute, le premier en qualité de Verbe : « Au « commencement était le Verbe ; » dans ce commencement où le Père l'engendra. D'ailleurs, le Père n'ayant pas de commencement, on ne peut dire de lui qu'il a été engendré par qui que ce soit, puisqu'il est increé. Celui qui a toujours été seul n'admet pas de rang. Si donc les hérétiques ont cru que pour sauver le dogme de l'unité de Dieu, il fallait que le Père et le Fils fussent la même personne, son unité est sauve, puisque, tout en étant seul, il a un Fils auquel rendent témoignage les mêmes Écritures. S'ils ne veulent pas que le Fils soit regardé comme une seconde personne, distincte du Père, de peur que cette distinction n'ait l'air d'établir deux Dieux, nous avons montré que l'Écriture mentionne aussi deux Dieux et deux Seigneurs ; et pour les empêcher de se scandaliser, nous leur avons exposé qu'il ne s'agit pas de deux Divinités différentes, de deux Seigneurs différents, mais seulement du Père et du Fils, comme formant deux personnes distinctes, non pas en substance, mais en disposition, puisque nous reconnaissons le Fils inséparablement uni au Père, et semblable en essence bien que différent en degré. Quoique nous l'appelions Dieu quand nous le nommons seul, il ne fait pas deux Dieux, mais un Dieu unique, par là même qu'il doit être appelé Dieu en vertu de l'unité du Père.

XX. Mais il faut encore réfuter les arguments de ceux qui empruntent aux Écritures quelques passages pour appuyer leur opinion, faute de vouloir les comparer avec les autres textes qui maintiennent la règle, et cela sans porter atteinte à l'unité de Dieu et même de leur monarchie. De même que dans l'ancien Testament, ils ne gardent que cet oracle : « Je suis Dieu, et il n'en est pas d'autre que « moi, » de même dans l'Évangile, ils ne s'arrêtent qu'à cette réponse du Seigneur à Philippe : « Mon Père et

« moi, nous ne sommes qu'un. — Celui qui m'a vu, voit « mon Père. — Je suis dans mon Père, et mon Père est « en moi. » Ils veulent que l'instrument tout entier des deux Testaments le cède à ces trois autorités, quoique la plus grande partie doive servir à l'explication de la plus petite. Mais telle est la marche adoptée par tous les hérétiques. Comme dans une multitude de textes ils ne peuvent en découvrir que quelques-uns, ils défendent le petit nombre contre le grand nombre, et ce qui est postérieur contre ce qui est antérieur. Mais le principe de la vérité établie dès le commencement prescrit partout en faveur de la priorité contre la postériorité, en faveur du grand nombre contre le petit nombre.

XXI. Écoute donc combien de fins de non-recevoir t'oppose l'Évangile avant toute argumentation. D'abord, Jean l'Évangéliste commence par nous montrer dans sa préface ce qu'était autrefois celui qui devait s'incarner : « Au « commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, « et le Verbe était Dieu. Il était au comméneement en « Dieu; tout a été fait par lui, et rien n'a été fait sans « lui. » Si ces paroles ne doivent pas être comprises autrement qu'elles ont été écrites, il est indubitable qu'elles nous montrent qu'autre est celui qui fut dès le commencement, et autre celui dans lequel il fut, qu'autre est le Verbe et autre Dieu, quoique le Verbe soit aussi Dieu, mais en tant que Fils de Dieu, et non en tant que Père; qu'autre est celui qui crée toutes choses, et autre celui par lequel il crée toutes choses. Nous avons déjà exposé plus d'une fois dans quel sens nous disons qu'il est autre. Nous devons l'appeler nécessairement autre et non le même, autre sans admettre aucune séparation, autre en disposition, mais non en division. Ce Verbe qui s'est fait chair n'est donc pas le même que celui dont il est le Verbe. « C'est sa gloire que nous avons vue, la gloire que « reçoit de son Père le Fils unique; » donc ce n'est pas la gloire du Père. « Le Fils unique qui est dans le sein

« du Père nous l'a manifesté lui-même ; » donc ce n'est pas le Père qui s'est manifesté lui-même. Car il a été dit auparavant : « Nul ne vit jamais Dieu. » Jean le désigne encore sous le nom d'Agneau de Dieu ; mais non comme celui dont il est le bien-aimé. Assurément il est toujours Fils de Dieu, mais il n'est pas celui dont il est le Fils. C'est ce qu'avait compris Nathanaël, ainsi que Pierre ailleurs : « Vous êtes le Fils de Dieu. » Et qu'ils l'eussent sagement compris, il le confirme lui-même, ici, quand il répond à Nathanaël : « Si je te disais que je t'ai vu sous le « figuier, ne le croirois-tu pas ? » et là, quand il proclame Pierre « bienheureux, parce que ce n'étaient ni la chair « ni le sang qui lui avaient révélé ceci (il avait confessé le « Père), mais le Père qui est dans les cieux. » Par ce mot, il établit la distinction des deux personnes, du Fils qui était sur la terre, et que Pierre avait reconnu pour le Fils de Dieu, et du Père qui était dans les cieux, et qui avait révélé à Pierre ce que Pierre avait reconnu, c'est-à-dire la divine filiation de Jésus-Christ. Entre-t-il dans le temple ? il l'appelle la maison de son Père ; c'est un Fils qui parle. Il en est de même quand il dit à Nicodème : « Dieu « a tellement aimé le monde, qu'il lui a donné son Fils « unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. » Et ailleurs : « Car « Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour juger « le monde, mais afin que le monde soit sauvé par lui. « Qui croit en lui ne sera point jugé, mais qui n'y croit « point est déjà jugé ; car il ne croit pas au nom du Fils « unique de Dieu. »

Jean lui-même est-il interrogé sur ce qu'il pensait de Jésus, « le Père, répondit-il, aime le Fils, et lui a remis « toutes choses entre les mains. Qui croit au Fils, a la vie « éternelle ; qui est incrédule au Fils de Dieu, ne verra « point Dieu ; mais la colère de Dieu demeure sur lui. » Pour qui se donne-t-il à la Samaritaine ? Pour « le messie « qui est appelé Christ ; » par conséquent c'était montrer

qu'il était le Fils et non le Père, puisqu'ailleurs le Christ est appelé Fils de Dieu et non son Père. Il dit ensuite à ses disciples : « Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui « m'a envoyé, afin d'accomplir son œuvre. » Il parle ainsi aux Juifs, après avoir rendu la santé au paralytique : « Mon « Père agit toujours et moi aussi. » Mon Père et moi, dit le Fils. Enfin, si les Juifs voulaient le mettre à mort, ce n'est pas seulement parce qu'il violait la loi du sabbat, mais parce qu'il se disait Fils de Dieu, en s'égalant à Dieu. Alors, que leur répondait-il ? « Le Fils ne peut rien faire « par lui-même qu'il ne le voie faire au Père; quelque « chose que celui-ci fasse, le Fils aussi le fait comme lui. « Car le Père aime le Fils, et lui montre tout ce qu'il fait, « et il lui montrera de plus grandes œuvres que celles-ci, « afin que vous admiriez. Comme le Père ressuscite les « morts et les vivifie, ainsi le Fils vivifie ceux qu'il veut. « Le Père ne juge personne, mais il a donné tout juge- « ment au Fils, afin que tous honorent le Fils comme ils « honorent le Père; celui qui n'honore point le Fils, n'ho- « nore point le Père, qui l'a envoyé. En vérité, en vérité, « je vous dis que celui qui écoute ma parole et croit à ce- « lui qui m'a envoyé, a la vie éternelle et ne sera point « condamné; il passe de la mort à la vie. En vérité, en « vérité, je vous dis que l'heure vient, et elle est déjà « venue, où les morts entendront la voix du Fils de Dieu, « et ceux qui l'auront ouïe vivront. Car, comme le Père « a la vie en soi, ainsi a-t-il donné au Fils d'avoir la vie « en soi; et il lui a donné la puissance de rendre les ju- « gements, parce qu'il est le Fils de l'homme, » par la chair, de même qu'il est le Fils de Dieu par son Esprit. Il ajoute encore : « Mais moi, j'ai un témoignage plus grand « que celui de Jean; car les œuvres que mon Père m'a « données à accomplir, ces œuvres que je fais, rendent « témoignage de moi que mon Père m'a envoyé. Et le « Père, qui m'a envoyé, a lui-même rendu témoignage « de moi. » En ajoutant encore aussitôt : « Jamais vous

« n'avez entendu sa voix, ni vu l'éclat de sa beauté, » il confirme que ce n'est pas le Père, mais le Fils, qui a été vu et entendu autrefois. Enfin, il dit : « Je suis venu au « nom de mon Père, et vous ne m'avez point reçu ; » tant il est vrai que c'était toujours le Fils sous le nom de Dieu, de Roi, de Seigneur, de Tout-Puissant, et de Très-Haut. A ceux qui lui demandent ce qu'ils ont à faire, il répond : « Croyez à celui que Dieu a envoyé. » Il déclare plus bas qu'il est le pain que le Père devait donner du haut des cieux : « Tout ce que mon Père me donne, poursuit-il, « viendra à moi, et je ne rejetterai point celui qui se « présentera. Car je suis descendu du ciel, non pour faire « ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé. Or « la volonté du Père est que quiconque voit le Fils et croit « en lui ait la vie et la résurrection. Nul ne peut venir « à moi, si le Père qui m'a envoyé ne l'attire. Quiconque « a ouï le Père et en a l'intelligence, vient à moi. Non « qu'aucun ait vu le Père, » ajoute-t-il encore ici, afin de montrer que c'est le Verbe du Père qui les enseigne. Mais lorsque la multitude l'abandonne, et qu'il demande à ses apôtres s'ils veulent l'abandonner aussi, que répondit Simon Pierre? « Où irions-nous? Vous avez les pa- « roles de la vie, et nous croyons que vous êtes le Christ. » L'a-t-il nommé le Père ou le Christ du Père ?

XXII. De quelle doctrine, nous dit-il, que les auditeurs s'étonnaient? De la sienne ou de celle de son Père? De même, quand ils s'interrogent entre eux pour savoir s'il était le Christ, ils ne se demandent pas s'il est le Père, mais s'il est le Fils. « Vous ne savez pas, dit-il, d'où je « suis ; je ne suis point venu de moi-même ; mais celui qui « m'a envoyé est véritable, et vous ne le connaissez « point. Mais moi je le connais, car je suis par lui, et c'est « lui qui m'a envoyé. » Il n'a pas dit : c'est moi qui me suis envoyé moi-même, mais « c'est lui qui m'a envoyé. » De même quand les Pharisiens eurent envoyé pour mettre la main sur lui, il leur dit : « Je suis encore un peu de

« temps avec vous, et je retourne à celui qui m'a envoyé. » Mais où nie-t-il donc qu'il soit seul? « Mon Père qui m'a « envoyé, et moi, dit-il. » N'est-ce pas là démontrer qu'ils sont deux, aussi réellement deux que réellement inséparables? Je me trompe; sa doctrine tout entière consistait à enseigner qu'ils étaient deux inséparablement unis. En effet, après avoir rappelé la loi qui déclare que le témoignage de deux hommes est digne de foi, il ajoute : « Je « rends témoignage de moi-même, et le Père qui m'a en-« voyé rend témoignage de moi. » S'il était seul, tout à la fois et le Fils et le Père, il ne s'appuierait pas sur le patronage de la loi qui déclare légitime le témoignage, non pas d'un seul, mais de deux.

De même, quand on lui demande : « Où est ton Père? » il répond : « Vous ne connaissez ni moi ni mon Père. » Preuve qu'il y en a deux qu'ils ne connaissent pas; s'ils le connaissaient lui-même, ils connaîtraient le Père, non pas qu'il soit tout à la fois et le Fils et le Père, mais parce qu'en vertu de leur indivisibilité ils ne peuvent être ignorés ou connus l'un sans l'autre. « Celui qui m'a envoyé, dit-il, « est véridique, et les choses que j'ai entendues de lui, « je les dis au monde. » L'Écriture nous explique ensuite qu'ils ne connurent point qu'il leur parlait du Père, quoiqu'ils eussent dû savoir que les paroles du Père étaient dans la bouche du Fils, puisqu'ils avaient lu dans Jérémie : « Et le Seigneur m'a dit : Voilà que j'ai mis ma pa-« role sur tes lèvres; » et dans Isaïe : « Le Seigneur m'a « donné la langue de la sagesse, afin que je sache quand « il faut parler. » Lui-même ne s'exprime pas autrement : « Vous connaîtrez alors ce que je suis, et que je ne fais rien « de moi-même, mais que je dis ces choses ainsi que mon « Père m'a enseigné; car celui qui m'a envoyé est avec « moi. » Voilà un témoignage qu'ils sont deux, quoique indivisibles. De même, dans sa discussion avec les Juifs, quand il leur reproche de chercher à le mettre à mort : « Je vous dis ce que j'ai vu en mon Père; et vous aussi,

« faites ce vous avez vu dans votre Père. Maintenant, « vous cherchez à me faire mourir, moi qui suis un homme « qui vous ai dit la vérité, que j'ai entendue de Dieu. » Et encore : « Si Dieu était votre Père, certes vous m'ai« meriez. Car je suis sorti de Dieu, et je suis venu. » Toutefois, quoiqu'il dise qu'*il est sorti,* ils ne sont pas séparés, ainsi que l'affirment quelques-uns à l'occasion de ce texte. Il est sorti de son Père, comme le rayon sort du soleil, comme le ruisseau de la source, comme l'arbre de la semence. « Je ne suis point possédé du démon, mais « j'honore mon Père. Si je me glorifie moi-même, ma « gloire n'est rien; c'est mon Père qui me glorifie, lui « que vous appelez votre Dieu. Si vous ne l'avez point « connu, moi je le connais. Et si je disais que je ne le con« nais pas, je serais menteur, semblable à vous; mais je « le connais, et je garde sa parole. »

Mais quand il ajoute : « Abraham a vu mon jour, et il « s'en est réjoui; » il prouve que c'est le Fils d'Abraham et non le Père qui a été vu autrefois. De même, s'agit-il de guérir l'aveugle? « Il faut, dit-il, que je fasse les œuvres « de celui qui m'a envoyé. » Après qu'il lui a rendu la vue, il lui demande : « Crois-tu au Fils de Dieu? » Et comme celui-ci lui réplique « qui est-il? » en se montrant lui-même, il attesta qu'il était réellement le Fils auquel il avait dit qu'il fallait croire.

Il déclare ensuite que le Père le connaît et qu'il connaît son Père. « C'est pour cela que le Père l'aime, ajoute« t-il, parce qu'il donne sa vie, selon qu'il en avait reçu « le commandement de son Père. » Interrogé par les Juifs, pour savoir s'il était le Christ (le Christ de Dieu, assurément, car de nos jours encore les Juifs attendent le Christ de Dieu et non le Père, parce que nulle part il n'est écrit que le Père viendra sous le nom de Christ), il leur répondit : « Je vous parle, et vous ne croyez point : les « œuvres que j'ai faites au nom de mon Père rendent té« moignage de moi. » Quel témoignage? Qu'il était celui-

là même sur qui ils l'interrogeaient, c'est-à-dire, le Christ de Dieu. Il dit ensuite de ses brebis « que personne ne « les arrachera de ses mains. Car mon Père, qui me les a « données, est plus grand que tous, « et encore : « Mon « Père et moi sommes une seule et même chose. »

Les insensés veulent s'établir sur ce terrain, ou, pour mieux dire, les aveugles qui ne voient pas, d'abord, que *mon Père et moi,* signifient qu'ils sont deux ; ensuite, que *nous sommes,* n'est pas l'indication d'un seul, puisqu'il désigne le pluriel ; et enfin qu'il a dit, *nous sommes une seule et même chose,* et non pas, nous sommes un. Si, en effet, il avait dit : Nous sommes un, il aurait pu fournir quelque appui à leur opinion. *Un,* en effet, est l'attestation du singulier. En outre, *deux* réclamaient le genre masculin. Au lieu de cela il dit, *une seule et même chose,* au neutre, comme pour affirmer non pas le nombre singulier, mais l'unité, la ressemblance, l'union, l'amour du Père qui anime le Fils, et la soumission du Fils qui obéit à la volonté du Père. En disant : « Mon Père et moi nous sommes une « seule et même chose, » il prouve qu'ils sont deux qu'il égale et associe l'un à l'autre. Cela est si vrai qu'il ajoute encore : « Je vous ai montré plusieurs œuvres excellentes « qui viennent de mon Père, dont aucune ne méritait que « vous me lapidassiez. » Et afin qu'ils ne crussent pas devoir le lapider pour avoir voulu se faire regarder comme Dieu lui-même, c'est-à-dire comme le Père, parce qu'il avait dit : « Mon Père et moi nous ne sommes qu'une seule et même « chose, » montrant par là qu'il était Dieu, fils de Dieu, et non qu'il était Dieu lui-même, « N'est-il pas écrit en « votre loi, poursuit-il : J'ai dit : vous êtes des dieux ? « L'Écriture ne peut être vaine. Pourquoi dites-vous que « je blasphême, moi que le Père a sanctifié et envoyé au « monde, parce que j'ai dit : Je suis le Fils de Dieu ? Si je « ne fais les œuvres de mon Père, ne me croyez point ; mais « si je les fais, quand vous ne voudriez pas croire en moi, « croyez aux œuvres, afin que vous connaissiez et croyiez

« que le Père est en moi et moi en lui. » Par les œuvres, le Père était donc dans le Fils et le Fils dans le Père; et c'est ainsi que nous comprenons que, par les œuvres, le Père et le Fils sont une seule et même chose. Tant il est vrai qu'il continuait à exposer cette doctrine tout entière, afin qu'on les crût deux en une seule et même puissance, parce qu'il était impossible de croire au Fils sans croire à la distinction des deux personnes.

XXIII. Ensuite vient Marthe, qui, en le proclamant Fils de Dieu, ne fut pas plus le jouet de l'erreur que ne l'avaient été Pierre et Nathanaël; d'ailleurs, si elle s'était trompée, elle l'eût appris sur-le-champ. En effet, voilà que le Christ, pour ressusciter d'entre les morts le frère de Marthe, lève les yeux vers le ciel et vers son Père, en s'écriant : « Mon Père! (il était donc Fils); mon Père, « je vous rends grâces de ce que vous m'avez toujours « exaucé. Je l'ai dit à cause de la multitude qui m'envi-« ronne, afin qu'elle croie que vous m'avez envoyé. » Puis, dans le trouble de son ame : « Et que dirai-je? mon Père, « délivrez-moi de cette heure! Mais c'est pour cette heure « que je suis venu. Toutefois, mon Père, glorifiez votre « nom, » dans lequel était aussi le Fils : « Je suis venu, « dit-il, au nom de mon Père. »

Assurément, il suffisait que la voix du Fils invoquât le Père. Voilà que par surcroît le Père, du haut du ciel, répond au Fils pour lui rendre témoignage : « Celui-ci est « mon Fils bien-aimé, dans lequel j'ai placé toutes mes « complaisances; écoutez-le! » De même encore dans ce passage : « Je l'ai glorifié et je le glorifierai encore. » Dis-moi, ô insensé Praxéas, ne reconnaîtras-tu pas autant de personnes que de voix? Tu as le Fils sur la terre, tu as le Père dans les cieux, non pas qu'il y ait ici séparation, mais seulement disposition divine.

Au reste, nous savons que Dieu habite jusqu'au fond des abîmes, présent partout, mais par sa vertu et sa puissance. Quant au Fils, il est partout avec lui comme en étant

inséparable. Toutefois, dans cette économie, le Père voulut que son Fils résidât sur la terre et lui dans les cieux. C'est vers les cieux que le Fils élevant ses regards, adressait à son Père de ferventes prières ; vers les cieux qu'il nous enseignait à élever nos regards et nos prières : « Notre « Père, qui êtes dans les cieux. » Et quoique le Père soit partout, le ciel est la demeure qu'il a choisie : « Vous « l'avez pour un peu de temps abaissé au-dessous des « anges. », en l'envoyant sur la terre, » mais pour le cou- « ronner ensuite de gloire et d'honneur, » en le recevant dans les cieux. Le Père lui tenait déjà parole quand il lui disait : « Je l'ai glorifié et je le glorifierai encore. » Le Fils demande sur la terre ; le Père promet du haut des cieux. Pourquoi donnes-tu au Père et au Fils un éclatant démenti, si le Père parlait du haut des cieux à son Fils, pendant que c'était lui-même qui était Fils sur la terre, ou si le Fils priait son Père, tandis que c'était lui-même qui était Père dans les cieux ? Ensuite, comment croire que le Fils s'invoquât lui-même en implorant son Père, s'il est vrai que le Fils fût le Père ; ou bien encore que le Père se promît à lui-même en promettant au Fils, s'il est vrai que le Père fût le Fils ; de sorte que, quand même nous prêcherions deux Dieux différents, ainsi que vous le répétez, il serait plus tolérable de prêcher deux dieux différents, qu'un seul Dieu si fantasque et si mobile. C'est donc pour ces hérétiques que le Seigneur prononça cet oracle : « Ce n'est « pas pour moi que cette voix s'est fait entendre, mais « pour vous, » afin que ceux-ci croient au Père et au Fils chacun avec leurs noms, leurs personnes et leurs demeures. Mais Jésus s'écrie encore et dit : « Qui croit en moi ne « croit pas en moi, mais en celui qui m'a envoyé (attendu « que c'est par le Fils que l'on croit au Père, et que l'au- « torité qui fait croire au Fils, c'est le Père,) et qui me « voit, voit celui qui m'a envoyé. » Comment cela ? « Parce « que je n'ai point parlé de moi-même ; mais mon Père « qui m'a envoyé m'a prescrit lui-même ce que je dois

« dire, et comment je dois parler. Car le Seigneur m'a « donné la langue de la Sagesse, afin de connaître dans « quel temps je dois dire ce que je dis. Ce que je dis, je « le dis selon que mon Père me l'a ordonné. » Quel est le sens de ces paroles ? Un évangéliste et un disciple aussi illustre que Jean le connaissait un peu mieux sans doute qu'ùn Praxéas. Voilà pourquoi il ajoute de sa propre autorité : « Avant la fête de Pâques, Jésus qui savait que son Père « lui avait donné toutes choses entre les mains, et qu'il était « sorti de Dieu et qu'il retournait à Dieu. » Mais Praxéas veut que le Père soit sorti de lui-même, qu'il soit retourné à lui-même, de sorte que « le démon mit dans le cœur « de Judas le dessein de livrer, » non le Fils, mais le Père. Au reste, cette nouvelle trahison ne réussira pas mieux à l'hérétique qu'au démon, parce que de n'avoir livré que le Fils n'a pas tourné à l'avantage du démon. Le Fils qui a été livré, c'est le Fils du Dieu qui était dans le Fils de l'Homme, ainsi que le déclare aussitôt l'Écriture : « Maintenant le Fils de l'Homme est glorifié, et Dieu est « glorifié en lui. » Quel Dieu ? Ce n'est pas le Père, mais le Verbe du Père qui était dans le Fils de l'Homme, c'est-à-dire dans la chair, dans laquelle il était déjà glorifié, mais par la vertu et le Verbe, avant l'incarnation du Fils. « Dieu, ajoute-t-il, l'a glorifié en lui-même ; » c'est-à-dire que le Père renfermant le Fils en lui-même, quoique celui-ci fût descendu sur la terre, le glorifia bientôt par sa résurrection et son triomphe sur la mort.

XXIV. Il s'en trouvait qui même alors ne comprenaient pas : Thomas ne fut-il pas quelque temps incrédule ? « Sei- « gneur, lui dit-il, nous ne savons où vous allez, et com- « ment pourrions-nous en savoir la voie ? » Mais Jésus lui dit : « Je suis la voie, la vérité et la vie ; personne ne vient « au Père que par moi. Si vous me connaissiez, vous con- « naîtriez aussi mon Père ; mais vous le connaîtrez bien- « tôt et vous l'avez déjà vu. »

Nous voici parvenus à Philippe, qui, excité par l'espé-

rance de voir le Père, et ne comprenant pas dans quel sens le Seigneur lui avait dit qu'il avait déjà vu le Père, s'écrie aussitôt : « Seigneur, montrez-nous votre Père, « et il nous suffit. » Jésus lui dit : « Il y a si long-temps « que je suis avec vous, et vous ne me connaissez pas ? » Le connaître, leur dit-il, mais en quelle qualité? car voilà seulement ce qu'il faut chercher. Est-ce comme Père ? est-ce comme Fils ? Si c'est comme Père, que Praxéas nous montre que le Christ, qui vivait avec eux depuis si long-temps, a pu un seul moment, je ne dis pas être regardé par eux comme le Père, mais même être soupçonné comme tel. Toutes les Écritures anciennes ou nouvelles nomment clairement, les premières le Christ de Dieu, les secondes le Fils de Dieu. C'est ainsi que l'antiquité l'annonçait; c'est ainsi que se proclamait Jésus-Christ lui-même. Mais que dis-je ? c'est ainsi que le proclamait le Père, lorsque du haut des cieux il le déclarait son Fils et le glorifiait à ce titre. « Celui-ci est mon Fils; je l'ai glo« rifié et je le glorifierai encore. » Voilà ce que le croyaient les disciples, voilà ce que ne le croyaient pas les Juifs; voilà enfin ce qu'il voulait qu'on le crût, lorsqu'à toute heure il nommait son Père, lorsqu'il se disait inférieur à son Père, lorsqu'il rendait hommage à son Père. S'il en est ainsi, ce n'est donc pas le Père qu'ils ignoraient, mais le Fils qui conversait depuis si long-temps avec eux. Et le Seigneur reprochant à celui qui l'ignorait de ne pas le connaître, voulait donc se faire reconnaître pour celui qu'il lui reprochait de ne pas connaître, c'est-à-dire pour le Fils. De là il devient évident dans quel sens il a dit : « Celui « qui me voit, voit aussi mon Père. » Dans le même que plus haut : « Mon Père et moi nous ne sommes qu'un. » Pourquoi cela ? parce que : « Je suis sorti de Dieu et que « je suis venu ; » et encore : « Je suis la voie ; personne « ne vient à mon Père que par moi. — Nul ne peut venir « à moi si mon Père ne l'attire. — Le Père m'a remis « toutes choses en main. — Comme le Père vivifie, ainsi le

« Fils vivifie. — Si vous me connaissez, vous connaissez « aussi le Père. »

D'après ces oracles, par conséquent, il se déclarait le Vicaire de son Père, par qui le Père était manifesté dans ses œuvres, entendu dans ses paroles et connu dans le Fils, ministre des actes, et des paroles du Père, parce que le Père est invisible, chose que Philippe avait apprise dans la loi, et dont il aurait dû se souvenir : « Nul « ne verra Dieu sans mourir. » Voilà pourquoi le Seigneur lui adresse des reproches quand il désire voir le Père, comme s'il était visible, et lui apprend qu'il devient visible dans le Fils, non par la présence de sa personne, mais par le témoignage de ses vertus.

D'ailleurs si, en disant : « Qui voit mon Père me voit, » il voulait faire comprendre que le Fils se confond avec le Père, pourquoi ajoute-t-il, « Ne croyez-vous pas que je « suis en mon Père et que mon Père est en moi ? » Il aurait dû ajouter, en effet : ne croyez-vous pas que je suis mon Père ? Ou bien, à quoi bon insister là-dessus, s'il ne manifestait pas ce qu'il voulait que l'on comprît, c'est-à-dire qu'il était le Fils ? Or, en disant : « Ne croyez-vous « pas que je suis en mon Père et que mon Père est en « moi, » il revint là-dessus, de peur que l'on ne s'autorisât de ces paroles : « Celui qui me voit, voit mon Père » pour dire qu'il était le Père, titre qu'il n'a jamais voulu accepter, puisqu'il déclarait constamment qu'il était le Fils, et qu'il venait au nom du Père. Il manifesta donc l'union des deux personnes divines, afin que l'on ne demandât plus à voir le Père isolément, comme s'il était visible, et que le Fils fût regardé comme la représentation du Père. Toutefois, il ne manqua pas d'expliquer comment le Père était dans le Fils et le Fils dans le Père : « Ce « que je vous dis, ajouta-t-il, je ne le dis pas de moi-« même ; mais mon Père, qui demeure en moi, fait les « œuvres que je fais. » C'est donc par ses œuvres miraculeuses, et par les paroles de sa doctrine, que le Père, de-

meurant dans le Fils, se manifeste par les œuvres en vertu desquelles il demeure et par celui dans lequel il demeure, outre que la propriété des deux personnes est attestée par ces paroles : « Je suis dans mon Père et mon « Père est en moi. Croyez-le, » ajoute-t-il. Quoi ? que je suis le Père ? je ne pense pas que l'Écriture le dise, mais plutôt « que je suis dans mon Père et mon Père en « moi. Croyez-le, au moins à cause des œuvres que je fais ; » ces œuvres indubitablement par lesquelles le Père était visible dans le Fils, sinon à l'œil, du moins à l'intelligence.

XXV. Après Philippe et la substance tout entière de sa demande, l'Évangile continue jusqu'à la fin de distinguer dans ses paroles la personne du Père d'avec la personne du Fils, témoin lorsque Jésus-Christ « promet de demander à « son Père et d'envoyer à ses apôtres un autre consolateur « aussitôt qu'il sera remonté vers son Père. » Un autre ! Nous avons déjà dit dans quel sens il fallait l'entendre. Au reste, ajoute-t-il, « il recevra de ce qui est à moi, comme « moi-même de ce qui est à mon Père. » Ainsi l'union du Père dans le Fils et du Fils dans le Paraclet, forme trois personnes indissolubles, produites l'une de l'autre, de manière que trois sont une seule et même chose, mais ne sont pas un seul, « ainsi qu'il a été dit : Mon Père « et moi, nous sommes une seule et même chose, » ce qui implique l'unité de substance, mais non l'unité de nombre.

Achève de parcourir l'Évangile, et tu trouveras que celui que tu confonds avec le Père en est appelé le Vicaire. « Mon père est vigneron, » dit-il : tu vas donc croire que le Père est descendu aussi sur la terre. Il est encore reconnu dans les cieux par le Fils, lorsque ce Jésus y élevant ses regards, remet ses disciples entre les mains de son Père. Mais, quand même nous ne lirions pas dans cet Évangile : « Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous aban- « donné ? » et « Mon Père, je remets mon ame entre vos « mains, » cependant, après sa résurrection et son triom-

phe sur la mort qu'il avait vaincue, lorsque le temps de ses abaissements nécessaires était passé, et qu'à une femme si fidèle qui essayait de le toucher par un sentiment de tendresse, et non avec la curiosité ou l'incrédulité d'un Thomas, il aurait pu révéler qu'il était le Père, s'il l'avait été réellement. « Ne me touchez pas, lui dit-il, car je ne « suis pas encore monté vers mon Père. Mais allez voir « mes frères; » (remarquons-le ici, il prouve qu'il est le Fils, car il les aurait appelés ses fils s'il eût été le Père), « et dites-leur : Je monte vers mon Père et votre Père; « vers mon Dieu et votre Dieu. » Est-ce le Père qui remonte vers son Père et Dieu vers Dieu, ou bien, est-ce le Fils qui remonte à son Père, et le Verbe à Dieu? Dans quel but l'Évangile, en terminant, déclare-t-il que ces choses ont été écrites, sinon « afin que vous croyiez, est-il « dit, que Jésus-Christ est le Fils de Dieu. » Ainsi, torturer chacun de ces divers passages, pour y trouver la démonstration que le Père et le Fils se confondent dans une seule personne, c'est aller directement contre la sentence définitive de l'Évangile. Car ces choses n'ont pas été écrites pour que tu croies que Jésus-Christ est le Père, mais bien le Fils.

XXVI. Nous avons parcouru l'Évangile de Jean tout entier, à cause de la question adressée par Philippe et de la réponse qui lui est donnée, afin qu'un seul mot qu'il faut interpréter conformément à tout le reste, plus tôt qu'en opposition avec tout le reste et même contrairement à son propre sens, ne renverse pas tant d'oracles, si clairement exprimés, soit avant, soit après. D'ailleurs, pour ne pas invoquer ici le témoignage des autres évangiles qui confirment la même chose de la naissance du Seigneur, il suffit que celui qui devait naître d'une Vierge soit désigné formellement par l'ange qui l'annonce, comme le Fils de Dieu. « L'Esprit de Dieu viendra en vous, et la vertu du « Très-Haut vous couvrira de son ombre. C'est pourquoi « le saint qui naîtra de vous s'appellera le Fils de Dieu. »

Ici encore ils voudront raisonner, mais la vérité pré-

vaudra. Sans doute, disent-ils, le Fils de Dieu est Dieu, et la vertu du Très-Haut est le Très-Haut. Et ils ne rougissent pas d'ajouter : Si cela était, l'Écriture n'eût pas manqué de le dire. Qui donc l'ange craignait-il, pour qu'il n'ait pas dit ouvertement : Dieu viendra ; le Très-Haut vous couvrira de son ombre ? En disant l'Esprit de Dieu, quoique l'Esprit de Dieu soit Dieu, toutefois dès qu'il ne nomme pas directement Dieu, il a voulu donner à comprendre une partie du tout qui devait descendre sous le nom de Fils. Cet esprit de Dieu ne sera point autre que le Verbe. De même que dans ces paroles de Jean : « Le Verbe s'est « fait chair, » nous entendons l'Esprit sous la dénomination de Verbe, de même ici, nous reconnaissons le Verbe sous le nom d'Esprit. L'Esprit, en effet, est la substance du Verbe, et le Verbe est l'opération de l'Esprit, et ces deux sont un. D'ailleurs, autre sera celui que Jean nous annonce comme s'étant incarné, et autre celui que l'ange nous annonce comme devant s'incarner, si l'Esprit n'est pas le Verbe et si le Verbe n'est pas l'Esprit. De même donc que le Verbe de Dieu n'est pas confondu avec celui dont il est le Verbe, de même de l'Esprit ; et quoiqu'il ait été appelé Dieu, il ne se confond pas néanmoins avec celui dont il est l'Esprit. Rien de ce qui appartient à un maître ne se confond avec la personne du maître. Sans doute, quand une chose sort de ce maître, et lui appartient par là même qu'elle sort de lui, cette même chose peut être telle que celui de qui elle sort et à qui elle appartient. Et voilà pourquoi l'Esprit de Dieu est Dieu, pourquoi le Verbe de Dieu est Dieu, parce que tout en procédant de Dieu, il n'est pas le même que celui dont il procède. S'il est Dieu de Dieu, comme substance réelle, il ne sera pas Dieu le Père lui-même, mais seulement Dieu, puisqu'il procède de sa substance, en tant qu'il est substance et une certaine partie d'un tout. A plus forte raison, la vertu du Très-Haut ne sera-t-elle point le Très-Haut lui-même, parce qu'elle n'est pas une substance comme l'Esprit, pas plus

que sa sagesse et sa providence ; car ce ne sont pas là des substances, mais des accidents de chaque substance. La vertu est l'accident de l'Esprit, mais sans être l'Esprit lui-même. Ces choses donc, de quelque nature qu'elles soient, c'est-à-dire l'Esprit de Dieu, le Verbe et sa vertu, s'étant réunis dans le sein de la Vierge, ce qui naquit d'elle est le Fils de Dieu. Jésus-Christ se donne lui-même pour tel dans ses Évangiles dès sa plus tendre enfance : « Ne savez-« vous pas, dit-il, qu'il faut que j'accomplisse les œuvres « de mon Père ? » Satan, lorsqu'il le tente, le reconnaît sous ce nom : « Si tu es le Fils de Dieu.... » Les démons proclament ensuite sa divine filiation : « Nous savons qui « tu es ; tu es le Fils de Dieu. » Lui-même adore le Père. Il loue Pierre de l'avoir reconnu pour le Christ de Dieu. Quand il s'élève en esprit vers son Père : « Mon Père, « s'écrie-t-il, soyez béni pour avoir dérobé ces merveilles « aux sages ! » Là encore il affirme que le Père n'est connu que du Fils : « Fils du Père, il avouera, dit-il, devant son « Père, ceux qui l'auront avoué, et il reniera ceux qui « l'auront renié. » Il propose la parabole non d'un père mais d'un fils qui, envoyé à la vigne après quelques serviteurs, a été immolé par des vignerons perfides, et vengé par son père. « Lui-même ignore le dernier jour et la der-« nière heure, qui ne sont connus que du Père. — Il pré-« pare à ses disciples un royaume tel qu'il a été préparé « pour lui-même par son Père. — S'il voulait, il aurait la « faculté de demander à son Père une légion d'anges pour « venir à son secours.— Il s'écrie que Dieu l'a abandonné. « Il remet son ame entre les mains de son Père. » Après sa résurrection, il promet à ses disciples de leur envoyer la promesse du Père ; et enfin il leur donne pour dernière instruction « de baptiser dans le Père, le Fils et l'Esprit-« saint, » et non dans un seul. En effet, l'immersion a lieu, non pas une fois, mais trois, autant qu'il y a de noms et de personnes.

XXVII. Mais pourquoi m'appesantir si long-temps sur

des choses manifestes, lorsque je dois aborder les questions par lesquelles ils cherchent à obscurcir l'évidence même. En effet, pressés de tous côtés par la distinction du Père et du Fils que nous établissons en gardant l'unité, comme celle du soleil et du rayon, de la source et du ruisseau, dans le nombre indivisible de deux et de trois, ils ne laissent pas néanmoins de ramener à leur sentiment cette auguste économie, de sorte qu'ils distinguent dans une seule et même personne le Père et le Fils, soutenant ainsi que le Fils est la chair, c'est-à-dire l'homme, c'est-à-dire Jésus, et que le Père est l'Esprit, c'est-à-dire Dieu, c'est-à-dire le Christ. Et ceux qui prétendent que le Père et le Fils sont le même, commencent à les diviser bien plus qu'à les confondre. Si, en effet, autre est Jésus, autre est le Christ, le Fils sera différent du Père, puisque Jésus est le Fils et que le Christ est le Père. C'est sans doute à l'école de Valentin que, formés à la monarchie, ils ont appris à diviser Jésus et le Christ. Mais ce blasphème a été déjà réfuté par les passages qui précèdent où nous prouvons que celui dont ils font le Père a été appelé le Verbe ou l'Esprit de Dieu, la vertu de Dieu, la vertu du Très-Haut. Ces choses ne sont pas les mêmes que celui dont elles sont les choses; seulement elles dérivent de lui, et sont à lui. Cependant nous donnerons dans ce chapitre une autre réponse à l'objection.

— L'ange, disent-ils, a déclaré que « le saint qui naî« trait, serait appelé le Fils de Dieu. » Ce qui est né, c'est la chair. Donc la chair sera le Fils de Dieu.

— Erreur, répondrai-je. Ces paroles s'appliquent à l'Esprit de Dieu. Il est certain que la Vierge a conçu de l'Esprit saint; ce qu'elle a conçu, elle l'a enfanté; ce qui devait naître, c'est donc ce qui a été conçu, ce qui devait être enfanté, c'est-à-dire l'Esprit « de celui dont le nom serait Em« manuel, ce qui signifie Dieu avec nous. » Or, ce n'est pas la chair qui est Dieu, pour qu'il ait été dit de la chair : «Ce « qui naîtra, sera appelé le Fils de Dieu; » mais ce qui est

Dieu, c'est celui qui est né en elle, et dont le psalmiste a chanté l'Incarnation : « Un Dieu-homme est né en elle ; il « l'a édifiée par la volonté de son Père. » Quel est donc le Dieu qui naquit en elle? Le Verbe et l'Esprit qui, avec le Verbe, est né de la volonté du Père. Conséquemment c'est le Verbe qui s'est incarné, puisqu'il ne reste plus qu'à examiner comment le Verbe s'est fait chair, s'il s'est transfiguré dans la chair, ou s'il en a revêtu la réalité. Oui, il en a pris la réalité. D'ailleurs, il faut croire nécessairement que Dieu, en sa qualité d'éternel, est immuable et répugne à toute transformation. Or, la transformation est l'anéantissement de ce qui est ancien. Tout ce qui se transforme en une autre chose, cesse d'être ce qu'il avait été, et commence à être ce qu'il n'était pas. Dieu, au contraire, ne peut ni cesser d'être, ni être autre chose que ce qu'il est. « Le Verbe est Dieu, et le Verbe du Sei- « gneur demeure éternellement, » en gardant toujours sa forme. S'il n'admet pas de transformation, il en résulte que, par son incarnation, il faut entendre la chair qu'il a prise, et par laquelle il se manifeste, devient visible et se laisse toucher, parce que tout le reste exige ce sens. Si, en effet, le Verbe est devenu chair en vertu d'une transformation et par un changement de substance, la substance de Jésus qui est une, va être je ne sais quel mélange de deux substances, la chair et l'esprit, comme l'ambre qui est un composé d'or et d'argent, et par là même il cesse bientôt d'être or, c'est-à-dire esprit, et argent, c'est-à-dire chair, lorsque par ces transformations il devient un troisième je ne sais quoi. Qu'arrive-t-il? Jésus ne sera plus Dieu. Car le Verbe a cessé d'être en devenant chair. Il ne sera plus chair, c'est-à-dire homme ; car celui qui a été Verbe ne peut être chair à proprement parler. Ainsi, par ce mélange de l'un et de l'autre, il n'est plus ni l'un ni l'autre ; il est bien plutôt un troisième être qu'il n'est tous les deux à la fois.

Il y a mieux. Nous le trouvons nommé clairement

homme-Dieu dans les chants du psalmiste. « Un Dieu-« homme naquit en elle ; il l'a édifiée par la volonté de son « Père..... » Des deux côtés assurément, Fils de l'homme et Fils de Dieu, puisqu'il est Dieu et homme, et différent sans aucun doute dans sa propriété, en vertu de l'une et de l'autre substance, puisque le Verbe n'est pas autre chose que Dieu, ni la chair autre chose que l'homme. C'est ainsi que l'apôtre nous parle de l'une et de l'autre substance : « Qui est né, dit-il, de la race de David : » voilà l'homme et le Fils de l'homme. « Qui a été pré-« destiné Fils de Dieu selon l'Esprit : » voilà le Dieu et le Verbe, Fils de Dieu. Nous voyons une double nature qui, sans se confondre, s'unit dans une seule personne, Dieu et Jésus-Christ fait homme.

Quant au Christ, je remets à en parler. Te faut-il la preuve que la propriété de l'une et de l'autre substance demeure réelle ? L'Esprit accomplit en lui les œuvres qui lui appartiennent, c'est-à-dire les miracles, les signes et les prodiges. La chair, au contraire, éprouve les affections qui lui sont propres ; elle a faim avec le démon, elle a soif avec la Samaritaine ; elle pleure sur Lazare ; elle est triste jusqu'à la mort ; enfin elle expire. S'il était je ne sais quel troisième être, mélange de l'un et de l'autre à peu près comme l'ambre, l'une et l'autre substances ne se manifesteraient pas par des actes aussi distincts. Il y a mieux. L'esprit aurait accompli les œuvres de la chair et la chair les œuvres de l'esprit, par suite de cette transformation, ou bien ils n'eussent accompli ni les œuvres de la chair, ni celles de l'esprit, mais des œuvres d'une troisième espèce par suite de ce mélange. Je me trompe ; ou le Verbe fût mort, ou la chair ne fût pas morte, si le Verbe s'était transformé en chair. Point de milieu, ou l'immortalité de la chair, ou la mortalité du Verbe. Mais comme ces deux substances agissaient distinctement chacune dans leur nature, il s'ensuit que les actes et les choses correspondirent à chacune d'elles. Apprends-le

donc avec Nicodème. « Ce qui est né de la chair est chair, « et ce qui est né de l'Esprit est Esprit. » La chair ne devient pas l'Esprit; l'Esprit ne devient pas la chair. Ils peuvent résider dans une seule personne. Tel était Jésus-Christ, homme par la chair, Dieu par l'Esprit, et que l'ange dans ce moment proclama Fils de Dieu, dans le sens qu'il était Esprit, réservant à la chair le titre de Fils de l'homme. De même quand l'Apôtre l'appelle « mé« diateur entre Dieu et les hommes, » il affirme en lui les deux substances. Enfin, toi qui par la chair entends le Fils de Dieu, montre-nous quel est le Fils de l'homme. Diras-tu que c'est l'Esprit? Mais tu veux que l'Esprit soit le même que le Père, parce qu'il est dit : « Dieu est Es« prit, » comme s'il n'était pas dit aussi ailleurs « l'Esprit « de Dieu, » ainsi que «Dieu le Verbe et le Verbe de Dieu.»

XXVIII. Tu transformes donc, ô insensé, le Christ en la personne du Père, sans même examiner la valeur de ce nom, si toutefois, au lieu d'être un nom, Christ n'est pas plutôt un surnom qui signifie *oint* ou *sacré*. Oint est aussi peu un nom que vêtu, chaussé, qui ne sont que des accidents ajoutés à un nom. Parle! si Jésus, par quelque motif, était surnommé Vêtu, de même qu'il est appelé Christ conformément à sa mystérieuse onction, dirais-tu encore que Jésus est le Fils de Dieu, mais que Vêtu est le Père? Parlons maintenant du Christ. Si le Christ est le Père, le Père est marqué de l'onction, et conséquemment par un autre; ou bien, l'a-t-il été par lui-même? Prouve-le. Mais les Actes des Apôtres ne l'enseignent pas ainsi dans ce cri que l'Église pousse vers Dieu : « Tous se sont levés « dans cette cité contre le Saint, votre Fils Jésus, que vous « avez consacré par votre onction, tous, Hérode, Ponce « Pilate et les nations. » Par-là même ils ont attesté que Jésus était le Fils de Dieu, et que le Fils avait été marqué de l'onction par le Père. Jésus sera donc le même que le Christ, qui a été consacré par le Père et non pas le même que le Père qui a consacré le Fils. C'est dans ce sens que

Pierre a dit : « Il faut que toute la maison d'Israël le sache « bien. Ce Jésus que vous avez crucifié, Dieu l'a fait Sei- « gneur et Christ, » c'est-à-dire marqué de l'onction divine. Jean va plus loin : « Il flétrit comme menteur celui « qui nie que Jésus soit le Christ, » au contraire, il déclare né de Dieu quiconque croira que Jésus est le Christ. Voilà pourquoi il nous exhorte au nom de son Fils Jésus-Christ, « afin que notre société soit avec le Père, et son Fils « Jésus-Christ. » Paul de même ne manque jamais de dire *Dieu le Père* et *notre Seigneur Jésus-Christ*. Écrit-il aux Romains? « Il rend grâces à Dieu par Jésus-Christ notre « Seigneur. » Aux Galates? « Il leur déclare qu'il est « apôtre, non par l'homme, mais par Jésus-Christ et Dieu « le Père. » En un mot, tu as ses livres tout entiers qui rendent témoignage à cette vérité, et nous montrent deux personnes distinctes, Dieu le Père et Jésus-Christ notre Seigneur, Fils du Père, et de plus que Jésus est le même que le Christ, Fils de Dieu, sous l'un comme sous l'autre nom. Par-là même, en effet, que les deux noms appartiennent à un seul, l'un des deux noms avec ou sans l'autre, appartient toujours au même. Conséquemment, soit que l'on dise seulement Jésus, on comprend par-là le Christ, parce que Jésus est marqué de l'onction; soit que l'on dise simplement le Christ, le Christ est le même que Jésus, parce que celui qui a été marqué de l'onction, c'est Jésus. L'un de ces deux noms est le nom propre qui lui a été autrefois imposé par l'ange; l'autre n'est qu'un accident, un signe qui rappelle l'onction, pourvu cependant que le Christ soit le Fils et non le Père.

Enfin, qu'il est aveugle, celui qui ne comprend pas que s'il donne au Christ le nom de Père, le nom de Christ implique alors un autre Dieu! Si, en effet, le Christ se confond avec Dieu le Père et dit : « Je monte vers mon père et « votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu, » il déclare par là qu'il y a un autre Père et « un autre Dieu au-dessus de « lui. » De même, si le Christ est le père, il en existe un

autre « qui affermit le tonnerre, crée les tempêtes et pro- « clame son Christ parmi les nations. » Si « les rois de la « terre se sont levés et que les princes aient tramé des « complots contre son Christ, » il faut qu'il y ait un autre Seigneur contre le Christ duquel se soient levés les rois et les princes. Et si le Seigneur s'adresse en ces mots au Christ, « mon Seigneur, » ce sera un autre Seigneur qui parlera au père du Christ. Et quand l'Apôtre écrit : « Afin « que le Dieu de notre Seigneur Jésus-Christ vous donne « l'esprit de sagesse et de révélation pour le connaître, » il y aura un autre Dieu de Jésus-Christ, distributeur des dons spirituels. Toujours est-il, pour ne pas nous perdre dans la multitude des détails, que « celui qui a ressuscité « Jésus rendra aussi la vie à nos corps mortels ; » par conséquent, il faut pour nous ressusciter un autre Dieu que le Père qui est mort, et que le Père qui est ressuscité, s'il est vrai que le Christ qui est mort soit le Père.

XXIX. Silence, silence à ce blasphème ! Qu'il nous suffise de dire que le Christ fils de Dieu est mort, et cela parce qu'ainsi le témoignent les Écritures. L'Apôtre, en effet, ne pouvant prononcer sans un fardeau qui l'accablât : « Le Christ est mort, » ajouta : « suivant les Écri- « tures ; » comme pour adoucir, par l'autorité des Écritures, la dureté de cette expression, et détourner le scandale de l'auditeur. Toutefois les deux substances se trouvant réunies en Jésus-Christ, la divine qui est immortelle, et l'humaine, qui est sujette à la mort, il est manifeste dans quel sens il déclare qu'il est mort, c'est-à-dire en tant que chair, en tant qu'homme, en tant que Fils de l'Homme, mais non en tant qu'Esprit, Verbe ou Fils de Dieu. En un mot, quand il dit : « Le Christ est mort, » le Christ, c'est-à-dire l'oint du Seigneur, il montre que ce qui est mort, c'est la chair consacrée par l'onction.

— Eh bien ! dis-tu, en soutenant que le Père est mort dans le même sens que vous le Christ, nous ne blasphémons pas le Seigneur Dieu ; car s'il est mort, selon nous, ce

n'est pas dans sa substance divine, mais dans sa substance humaine.

— Illusion ! Vous blasphémez, non-seulement en soutenant qu'il est mort, mais qu'il a été crucifié. Car, lorsqu'en vertu de cette malédiction prononcée contre celui « qui est suspendu au bois, » et qui, d'après la loi, s'applique au Fils, car c'est le Christ et non le Père qui s'est fait anathème pour nous, vous convertissez le Christ en Dieu le Père, vous blasphémez le Père. Nous, au contraire, en disant que le Christ a été crucifié, nous ne le maudissons pas, nous ne faisons que rapporter la malédiction de la loi, parce que l'Apôtre lui-même n'a pas blasphémé en la rapportant. Or, de même qu'on peut dire de quelqu'un sans blasphème ce qu'admet sa nature, de même, c'est le blasphémer que de lui imputer ce qu'elle repousse. Donc le Père n'a pas souffert avec le Fils.

Ici, en effet, les sectaires craignant de s'attaquer directement au Père, essayent d'atténuer le blasphème, en accordant enfin que le Père et le Fils sont deux, pourvu que le Fils souffre et que le Père *compatisse*. Nouvelle extravagance ! Car, qu'est-ce que *compatir*, sinon souffrir avec un autre ? Or, si le Père est impassible, il ne peut donc souffrir avec un autre. Ou bien, s'il peut souffrir avec un autre, tu le fais donc passible. Tes ménagements n'avancent rien. Tu crains de le déclarer passible, et voilà que tu lui fais partager des souffrances. Il ne peut pas plus participer à des souffrances comme Père, qu'il ne peut souffrir comme Fils, en tant qu'il est Dieu. Mais comment le Fils a-t-il souffert, si le Père n'a point souffert avec lui ? Il était distinct du Fils, mais non du Dieu. Qu'un fleuve, en effet, subisse quelque perturbation et quelque souillure au fond de ses eaux, quoique ce soit la même substance qui sorte de la source dont elle ne diffère pas, cependant l'outrage fait au fleuve n'aura rien de commun avec la source. Sans doute, c'est l'eau de la source qui, dans le fleuve, subit l'outrage ; toutefois, dès qu'elle le subit, non

dans la source, mais dans le fleuve, ce n'est pas la source qui l'éprouve, mais le fleuve qui sort de la source. Ainsi, quand même l'Esprit de Dieu eût pu souffrir dans le Fils, néanmoins, comme ce ne serait pas dans le Père, mais dans le Fils, qu'il souffrirait, on ne pourrait pas dire que le Père ait souffert. Mais il suffit que l'Esprit de Dieu (1) n'ait rien souffert en son nom, parce que, s'il a souffert quelque chose, il l'a souffert dans le Fils en qui était aussi le Père, attendu que le Fils souffrait dans sa chair. Nous l'avons déjà prouvé. Personne ne le niera; nous-mêmes ne pouvons souffrir pour Dieu, si nous n'avons en nous l'Esprit de Dieu qui parle par notre bouche, dans le moment de la confession, sans souffrir lui-même, mais en nous donnant la force de souffrir.

XXX. D'ailleurs, si tu vas plus loin, je pourrai te répondre plus durement et te mettre en contradiction manifeste avec la déclaration du Seigneur. Pourquoi tant de raisonnement, te dirai-je? Ne l'entends-tu pas s'écrier dans sa passion : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous « abandonné?» Donc, ou c'était le Fils qui souffrait, abandonné par le Père, sans que le Père qui abandonnait son Fils souffrît avec lui; ou, si c'était le Père qui souffrait, à quel Dieu adressait-il ce cri? Mais non; ce cri de la chair et de l'ame, c'est-à-dire de l'homme et non du Verbe, ni de l'Esprit, c'est-à-dire qui ne venait pas du Dieu, fut poussé pour nous montrer que Dieu est impassible, puisqu'il abandonna son Fils en livrant à la mort son Verbe fait homme. Voilà ce que l'Apôtre comprenait bien quand il écrivait : « Si le « Père n'a pas épargné son propre Fils. » Voilà encore ce qu'Isaïe avait déclaré le premier : « Le Seigneur le livra « pour nos péchés. » Ne pas l'épargner, c'était l'abandonner; le livrer, c'était l'abandonner. Mais, d'ailleurs, le Père ne l'avait point abandonné, puisque le Fils remit

(1) Tertullien entend par ce mot la divinité, qui est la même dans le Père que dans le Fils.

son ame entre ses mains. » Enfin il ne l'eut pas plus tôt remise qu'il mourut : car tant que l'Esprit demeure dans la chair, la chair ne peut pas mourir. Ainsi, être abandonné par son Père, ce fut la mort du Fils. C'est donc le Fils « qui meurt, et que ressuscite le Père, » suivant les Écritures ; le Fils « qui monte triomphalement au haut des « cieux, pour s'y asseoir à la droite de Dieu son Père, » et non le Père à la droite du Fils ; le Fils « qui descend dans « les lieux bas de la terre. » C'est le Fils qu'aperçoit Étienne, encore assis à la droite du Père, d'où il descendra un jour, lorsque « le Père aura réduit tous ses ennemis à lui ser- « vir de marche-pied. » C'est le Fils qui doit revenir sur les nuées du ciel, dans la même gloire qu'il y est monté. C'est le Fils enfin qui répandit sur les Apôtres l'Esprit qu'il avait reçu du Père, l'Esprit, troisième nom de la divinité, troisième degré de la majesté éternelle, qui nous a fait connaître la monarchie d'un seul, mais en expliquant aussi l'économie divine à tous ceux qui admettent les discours de la Prophétie nouvelle, l'Esprit enfin « qui enseigne toute vérité, » qui réside dans le Père, le Fils et l'Esprit saint, selon le sacrement de la foi chrétienne.

XXXI. Au reste, croire à l'unité de Dieu sans vouloir admettre dans l'unité divine le Fils, et après lui l'Esprit saint, c'est n'avoir que la foi des Juifs. Qu'est-ce donc qui nous distingue d'avec eux, sinon cette différence ? A quoi bon l'Évangile, et la substance du nouveau Testament, qui nous déclarent « que la loi et les prophètes ont subsisté « jusqu'à Jean, » si depuis il n'a pas fallu croire que Dieu est un en trois personnes, le Père, le Fils, le Saint-Esprit ? Dieu a voulu renouveler le sacrement de la Foi, afin que le monde le crût d'une manière nouvelle, un par le Fils et l'Esprit saint, et que Dieu fût reconnu publiquement sous les noms et les personnes qui lui sont propres, puisque le monde ne l'avait pas reconnu autrefois, lorsque le prêchaient le Fils et l'Esprit. Que nous importent donc « les

« antechrists qui nient le Père et le Fils ?» Ils nient véritablement le Père en le confondant avec le Fils, et ils nient le Fils en le confondant avec le Père, puisqu'ils leur accordent ce qu'ils ne sont pas et leur dérobent ce qu'ils sont. « Celui qui confesse que le Christ est le Fils de « Dieu, » et non le Père, « Dieu demeure en lui et lui en « Dieu. Pour nous, nous avons cru au témoignage que Dieu « a rendu de son Fils. Celui qui n'a point le Fils n'a point « la vie. » Or, ce n'est pas croire au Fils que de le croire tout autre que Fils.

DU BAPTÊME.

I. Heureux sacrement que celui de l'eau chrétienne, qui, lavant les souillures de nos ténèbres passées, nous enfante à la liberté de la vie éternelle ! Un traité sur cette matière ne sera pas sans doute inutile, soit pour instruire ceux qui travaillent en ce moment à s'approcher de Dieu, soit pour convaincre les fidèles qui, se bornant à croire dans la simplicité du cœur, et sans étudier les raisons de ce qui leur est enseigné, n'ont qu'une foi dénuée de fondements et qui, à cause de leur ignorance, ne repose que sur des conjectures. D'ailleurs, il est arrivé depuis peu qu'une femme, ou plutôt qu'une vipère des plus venimeuses de la secte des Caïniens, a séduit dans ces contrées un grand nombre de nos frères, par le poison de ses doctrines. Elle attaque surtout le baptême. Rien, assurément, qui réponde mieux à sa nature : vipères, aspics, serpents de toute espèce, recherchent d'ordinaire les lieux secs et arides. Pour nous, poissons que conduit Jésus-Christ notre chef, nous naissons dans l'eau, et nous n'avons d'autre moyen de salut que de rester dans cette eau salutaire. Aussi Quintilla, monstre hideux, qui n'avait pas même le droit d'enseigner, a-t-elle trouvé l'infaillible secret de donner la mort à ces poissons : elle les enlève à l'eau qui les fait vivre.

II. Admirons ici l'adresse de la perversité, qui, soit pour ruiner la foi, soit pour empêcher qu'on ne la reçoive

dans sa plénitude, sape les fondements sur lesquels elle repose. Rien ne déconcerte plus les idées de l'homme que la simplicité des opérations divines dans ce qui frappe nos sens d'une part, et de l'autre la magnificence des effets qui en résultent. Il en va ainsi de notre baptême. Quoi de plus simple ? Point de pompe ; point d'appareil nouveau ; point de cérémonie dispendieuse. Toutefois parce que le néophyte plongé dans l'eau pendant que l'on prononce sur lui quelques paroles, ne paraît pas sortir plus pur intérieurement de ce bain, on ne veut pas croire qu'il ait obtenu l'éternité. Mais chez les idolâtres, si je ne me trompe, l'appareil, la pompe et les dépenses de leurs solennités ou de leurs mystères secrets, commandent la foi et la vénération. Misérable incrédulité, qui conteste à Dieu ce qui n'appartient qu'à lui, la simplicité unie à la toute-puissance !

— Quoi donc ? N'est-il pas étrange, s'écrie-t-on, qu'un peu d'eau détruise la mort ?

— Loin de là ! Il faut d'autant plus le croire, si c'est à cause de la grandeur de la merveille que l'on refuse d'y croire. En effet, quel peut être le caractère des œuvres divines, sinon de surpasser notre admiration ? Nous aussi, elles nous surprennent, mais parce que nous les croyons. L'incrédulité, au contraire, s'en étonne, mais sans les croire. Ce qui est simple lui paraît illusoire, ce qui est magnifique lui semble impossible. Qu'il en soit comme tu l'imagines, les oracles divins l'ont réfuté d'avance : « Dieu « a choisi ce qui était insensé selon le monde, pour con« fondre sa sagesse. — Ce qui est impossible aux hommes « est facile à Dieu. » Si Dieu est infiniment sage et puissant, chose que ne contestent pas même ceux qui le méconnaissent, il a dû faire entrer dans la matière de ses œuvres le contraire de la sagesse et de la puissance, c'est-à-dire ce qui paraît à l'homme une folie ou une impossibilité : le mérite ne brille jamais plus que dans l'opposition des moyens et des effets.

III. Tout en ne perdant pas de vue ce principe qui nous sert de prescription, examinons néanmoins si la régénération de l'homme par l'eau est chose ridicule ou impossible. Pourquoi cette matière a-t-elle été élevée à cette haute dignité? Il est bon, selon moi, de considérer cet élément jusque dans son origine. Elle est noble, elle est illustre cette origine, qui commence avec le monde. L'eau est un de ces éléments qui, avant que le monde eût revêtu sa forme, lorsque tout était grossier encore, sommeillaient en Dieu. « Au commencement, est-il dit, Dieu « créa le ciel et la terre; la terre était invisible et nue; « les ténèbres couvraient la face de l'abîme, et l'Esprit de « Dieu était porté sur les eaux. » Voilà d'abord, ô homme! de quoi respecter la substance de l'eau, par l'antiquité de son origine. Veux-tu connaître ensuite sa dignité? Elle était le siége de l'Esprit divin, qui la préférait alors à tous les autres éléments. D'informes ténèbres, que ne dissipait point encore la clarté des étoiles, s'épaississaient partout; l'abîme était lugubre, la terre sans ornement, le ciel sans magnificence; l'eau seule, matière toujours parfaite, toujours riante, toujours simple, toujours pure par elle-même, servait de trône à l'Esprit de Dieu.

Il y a plus. Quand Dieu disposa entre elles les différentes parties de l'univers, il le fit au moyen des eaux. « Pour suspendre le firmament au milieu du monde, il « divisa les eaux d'avec les eaux. Il suspendit l'aride par « une opération semblable. » Une fois que tout a pris sa place, et que le monde attend ses habitants, c'est à l'eau la première qu'il est ordonné de produire des créatures vivantes. C'est l'eau qui la première produit ce qui a vie, afin que notre étonnement cessât lorsqu'un jour elle enfanterait la vie dans le baptême. Dans la formation de l'homme lui-même, Dieu employa l'eau pour consommer son œuvre. Il est bien vrai que la terre lui fournit sa substance; mais la terre eût été inhabile à cette œuvre, si elle n'avait été humide et détrempée. Ce sera donc avec le

limon auquel les eaux rassemblées depuis quatre jours dans leur demeure, avaient laissé une humidité suffisante, que le Créateur formera le roi de la création.

S'il fallait m'étendre ici sur les autres prérogatives de l'eau, que n'aurais-je point à dire de sa vertu et de sa fécondité? Que de qualités! que de bienfaits! que de services rendus au monde! Mais je craindrais de devenir le panégyriste de l'eau plutôt que le défenseur du baptême : toutefois il sortirait de là l'enseignement plus complet que si Dieu a constamment employé l'eau dans ses œuvres, il n'est pas étrange qu'elle figure dans ses sacrements. Pourquoi celle qui produit la vie de la terre, ne donnerait-elle pas la vie du ciel?

IV. Il suffira de ces quelques mots pour y découvrir comme une espèce de préjugé en faveur du baptême et un signe extérieur qui en était le symbole au commencement du monde. L'Esprit de Dieu qui, avant la création, « était porté sur les eaux, » nous indiquait d'avance que sa majesté reposerait sur l'eau de la régénération; car la sainteté ne pouvait être portée que sur une chose sainte, ou bien, la matière qui portait, empruntait sa sanctification à ce qui était porté. Et attendu que toute matière inférieure participe nécessairement aux qualités de celle qui la domine, la substance corporelle devait entrer en communication avec la substance spirituelle, d'autant plus que cette dernière peut aisément par sa subtilité pénétrer et animer sa voisine. Ainsi, la nature des eaux, sanctifiée par l'Esprit saint, a conçu par-là même le pouvoir de sanctifier l'homme dans ce sacrement.

Et qu'on ne vienne pas me dire : Est-ce que nous sommes baptisés aujourd'hui dans les mêmes eaux que celles qui furent au commencement du monde? Non, répondrai-je, elles ne sont pas absolument les mêmes. Elles s'y rapportent toutefois comme des espèces différentes à un genre unique. Or, les attributs du genre se retrouvent dans l'espèce. Aussi baptisés dans la mer ou dans un étang, dans un

fleuve ou dans une fontaine, dans un lac ou dans un bassin, qu'importe? il n'y a sur ce point aucune différence entre ceux que Jean régénère dans le Jourdain et Pierre dans le Tibre. L'eunuque, que Philippe baptisa en chemin d'une eau que le hasard lui offrit, n'emporta ni plus ni moins de grâce. Toute eau naturelle acquiert donc par l'antique prérogative dont elle fut honorée à son origine, la vertu de sanctification dans le sacrement, pourvu que Dieu soit invoqué à cet effet. Aussitôt que les paroles se prononcent, l'Esprit saint, descendu des cieux, s'arrête sur les eaux qu'il sanctifie par sa fécondité; les eaux ainsi sanctifiées s'imprègnent à leur tour de la vertu sanctifiante. D'ailleurs, elles ont un rapport direct avec les desseins de Dieu dans cette opération. La tache du péché nous avait souillés; les eaux nous lavent de ces souillures. Mais comme les péchés ne paraissent pas sur la chair, car personne ne porte à l'extérieur les marques de l'idolâtrie, de l'adultère ou du mensonge, ils impriment leur difformité dans l'ame, où se consomme principalement la faute. C'est l'esprit qui commande; la chair obéit en esclave. Cependant la faute est commune à tous deux, à l'esprit, parce qu'il commande, à la chair, parce qu'elle obéit. Ainsi, dès que les eaux ont reçu comme une vertu médicinale par l'intervention de l'ange de Dieu, l'ame y est lavée au moyen du corps, et la chair purifiée au moyen de l'esprit.

V. Les Gentils eux-mêmes, tout étrangers qu'ils sont à l'intelligence des choses spirituelles, attribuent à leurs idoles la même efficacité. Mais leurs eaux, vides de vertu, ne sont que mensonge et illusion. Ils initient par une sorte de baptême, leurs néophytes à je ne sais quels mystères d'Isis ou de Mithra. Ils honorent même leurs dieux par les ablutions solennelles de leurs simulacres. Voyez leurs lustrations expiatoires! Le prêtre, promenant çà et là l'eau sacrée, en arrose maison, bourgade, temple, cité; il n'omet rien. On se prépare, le fait est connu, aux jeux

d'Apollon et d'Eleusis par des immersions, cérémonie qui, suivant l'idée commune, régénérera le coupable, et lui obtiendra l'impunité de ses parjures. C'est ce que nous voyons chez les anciens. Quiconque s'était souillé par l'homicide, lavait la tache du sang dans une eau expiatoire. Si donc l'aveuglement des Gentils reconnaît à l'eau, par suite de sa destination naturelle, la propriété d'effacer les crimes, avec combien plus de vérité remplira-t-elle cet office par l'autorité d'un Dieu, créateur des éléments et de leurs propriétés !

— La religion, disent-ils, communique à l'eau une vertu salutaire.

— Mais quelle plus sainte religion que celle du Dieu vivant ! Le connaître, ce vrai Dieu, c'est en même temps connaître les artifices jaloux du démon, toujours prêt à contrefaire les opérations divines. En effet, n'a-t-il pas aussi son baptême qu'il impose aux siens ? Mais où est le rapport ? Là, c'est l'impur qui purifie ; c'est l'auteur de la servitude qui affranchit ; c'est le condamné qui absout. N'est-ce pas détruire son ouvrage que d'effacer les péchés, inspirés par lui-même ?

J'ai rapporté ces témoignages pour ceux qui, repoussant les lumières de la foi, refusent à Dieu un pouvoir qu'ils accordent néanmoins à son rival. Sans même recourir au sacrement, une opinion vulgaire veut qu'il y ait des esprits immondes répandus sur les eaux, comme pour imiter l'incubation première de l'Esprit, au commencement du monde. Interrogez plutôt ces fontaines ombragées, ces ruisseaux pleins de mystère, ces piscines dans les bains, ces sources jaillissantes dans les maisons, ces citernes, ces puits qui engloutissent ou étouffent, dit-on, les hommes, sans doute par la force de l'esprit malfaisant. En effet, n'existe-t-il pas des noms divers pour désigner les victimes des eaux ; *apopnictes*, ceux qu'elles ont suffoqués ; *lymphates*, ceux qu'elles ont rendus furieux ; *hydrophobes*, ceux qu'elles ont frappés de terreur. Pourquoi ces détails ?

Il ne paraîtra plus invraisemblable que l'ange du Seigneur préside aux eaux pour notre salut, lorsque l'ange du mal s'y trouve pour la perte de l'homme.

— Quelle apparence, dites-vous, qu'un ange intervienne dans les eaux?

— L'Écriture a guéri d'avance vos scrupules : « Un ange « du Seigneur descendait au temps marqué dans la piscine « de Bethsaïde, et remuait l'eau. Les malades attendaient « qu'elle eût été agitée pour y descendre, et celui qui y « descendait le premier après que l'eau avait été agitée, « était infailliblement guéri, quel que fût son mal. » Ce remède du corps figurait dans l'avenir les remèdes appliqués à notre ame, comme il arrive d'ordinaire que les choses matérielles nous élèvent à la connaissance des choses spirituelles. Puis, quand vinrent les jours où la grâce de Dieu coula plus abondamment sur les hommes, l'eau acquit plus de vertu, l'ange plus de pouvoir. Ce qui guérissait autrefois le corps, guérit aujourd'hui l'ame; ce qui procurait la santé dans le temps, procure le salut dans l'éternité; ce qui délivrait un seul homme chaque année, délivre chaque jour des nations tout entières, et détruit la mort en lavant les péchés. Car le baptême, en remettant la faute, remet aussi la peine. Ainsi l'homme est rendu à Dieu, à la ressemblance de ce premier homme qui avait été créé autrefois à l'image de Dieu; l'image s'applique au corps; la ressemblance à l'éternité. C'est alors que l'homme recouvre cet Esprit saint, que le souffle de Dieu lui avait communiqué au commencement, mais qu'il avait perdu ensuite par sa révolte.

VI. Je ne prétends pas toutefois que les eaux nous mettent en possession de la plénitude de l'Esprit; mais en nous purifiant sous la vertu de l'ange, elles nous disposent à recevoir l'Esprit saint. Ici la figure précéda encore la réalité. De même que le Précurseur préparait les voies de Jésus-Christ; ainsi l'ange, présent au baptême, ouvre les voies au Saint-Esprit par l'absolution des péchés qu'obtient

la foi, que scelle et confirme l'invocation du Père, du Fils et du Saint-Esprit. S'il est écrit : « Tout témoignage re« posera sur la parole de deux ou trois témoins ; » quel fondement inébranlable de nos espérances que le nombre des trois personnes divines, puisque l'invocation nous donne pour garants de notre salut, ceux-là même qui cautionnent notre foi ! Ce n'est pas tout : notre profession de foi et la promesse de notre salut ayant pour témoins et pour garants les trois personnes divines, la mention de l'Eglise arrive de toute nécessité ; car là où sont le Père, le Fils et le Saint-Esprit, là est aussi l'Eglise qui est le corps des trois personnes divines.

VII. Sortis du bain régénérateur, nous recevons une onction sainte, empruntée à l'ancienne loi qui marquait le prêtre par l'onction de l'huile. C'est ainsi qu'Aaron fut sacré par son frère Moïse. C'est ainsi que Jésus est appelé Christ du mot chrême, qui désigne l'onction par laquelle Dieu le Père l'a rempli de son Esprit, suivant ce qu'on lit aux actes des Apôtres : « Ils s'assemblèrent dans cette ville « contre votre Fils sacré que vous avez marqué de votre « onction. » Ainsi l'onction se pratique sur notre chair, mais son effet agit sur l'ame. De même l'action du baptême est tout extérieure, puisque le corps lui seul est plongé dans l'eau ; mais l'effet en est tout spirituel, puisqu'il nous affranchit du péché.

VIII. Ensuite, on nous impose les mains en invoquant et en attirant sur nous l'Esprit saint par la bénédiction. Quoi donc ? Il sera permis au génie de l'homme de faire descendre l'Esprit sur l'eau, en étendant les mains sur elle, et d'animer ce mélange par un autre Esprit qui produit des merveilles étonnantes (1), et Dieu qui agit sur

(1) Le texte de Tertullien laisse ici quelque obscurité à cause de son énergique concision. Selon les commentateurs, il désigne une machine hydraulique, ou plutôt certains enchantements qui étaient pratiqués, soit dans les cérémonies du baptême chez les hérétiques, soit chez les païens pour connaître l'avenir.

des éléments dont il est le créateur, ne pourrait, par des mains pures, opérer des prodiges spirituels! Les symboles sacrés de l'Ancien-Testament nous éclairent encore ici. Jacob, ayant appelé auprès de lui ses deux petit-fils, Ephraïm et Manassé, tous deux enfants de Joseph, les bénit en leur imposant sur la tête ses mains qu'il avait croisées, représentant par cette attitude Jésus-Christ sur sa croix, et présageant ainsi la bénédiction que nous donnerait Jésus-Christ. C'est dans ce moment que l'Esprit de sainteté infinie quitte le sein du Père pour descendre avec plaisir sur une chair purifiée et bénie, et repose sur les eaux du baptême, comme s'il reconnaissait son ancien trône. Il descendit de même sur Notre-Seigneur sous la figure d'une colombe, afin que la simplicité et l'innocence de la colombe nous fissent connaître quelle était la nature du Sauveur, car cet oiseau, dit-on, n'a point de fiel. Voilà pourquoi Jésus-Christ nous recommande dans l'Écriture « d'être simples comme la colombe. » De même quand le déluge eut lavé dans ses eaux l'antique iniquité, après le baptême du monde, si j'ose ainsi parler, la colombe, échappée de l'arche, et reparaissant ensuite avec un rameau d'olivier, vint annoncer à l'univers la pacification de la colère divine. On sait que parmi les nations l'olivier est le symbole de la paix. Par une disposition analogue, mais toute spirituelle, aussitôt que notre terre, c'est-à-dire aussitôt que la chair de l'homme sort du bain régénérateur, purifiée de ses souillures, le Saint-Esprit, céleste colombe qui descend d'en haut, comme jadis celle qui sortit de l'arche, figure de l'Église, vient à nous en nous apportant la paix de Dieu. Mais le monde, en péchant de nouveau, nous signale la différence du baptême et du déluge. Aussi le monde doit-il être purifié par le feu, de même que l'homme qui retombe dans le péché après sa régénération. Que l'avertissement nous profite!

IX. Avantages du côté de la nature, priviléges du côté de la grâce, cérémonies solennelles, symboles, prières,

témoignages, tout annonce la merveilleuse efficacité de l'eau. D'abord, c'est le peuple de Dieu que je vois arraché de la servitude. Comment Israël échappe-t-il à la violence de l'Égyptien? Il traverse les eaux de la mer Rouge, où il trouve son salut en laissant englouti son cruel oppresseur avec toutes ses troupes. Connaissez-vous une figure plus manifeste du sacrement du baptême? C'est dans l'eau que les nations délivrées dépouillent les chaînes du siècle; dans l'eau, que le démon, leur antique dominateur, perd son pouvoir. Plus loin, l'eau du désert est pleine d'amertume. Moïse en corrige l'âcreté par la vertu du bois qu'il y jette. Quel est ce bois? Jésus-Christ lui-même qui, par sa divine puissance, transformait en eaux salutaires des eaux tout à l'heure amères et empoisonnées. La voilà encore cette eau que Moïse fit jaillir miraculeusement de la pierre qui accompagnait le peuple. Si cette pierre était Jésus-Christ, il n'en faut point douter, les eaux du baptême sont consacrées en Jésus-Christ.

Pour nous confirmer dans la foi du baptême, considérons en quelle faveur l'eau est auprès de Dieu et de son fils. L'eau intervient dans les principales circonstances de la vie du Sauveur; elle apparaît à son baptême. Essaie-t-il son pouvoir? Il convertit l'eau en vin aux noces où il est convié. Enseigne-t-il la multitude? il invite ceux qui ont soif à venir se désaltérer à cette eau éternelle, qui n'est autre chose que lui-même. Ailleurs, il affirme qu'un verre d'eau donné au pauvre est une œuvre de charité qu'il récompensera. Il répare ses forces aux eaux du puits de Jacob; il marche sur les eaux; il passe et repasse le lac de Génézareth, il lave lui-même les pieds de ses disciples. Enfin les témoignages en faveur du baptême se continuent jusqu'à la Passion. Le Sauveur ne sera point condamné à la croix sans que l'eau intervienne : j'en appelle aux mains de Pilate. Lorsqu'il est blessé, c'est encore de l'eau qui jaillit de son côté; j'en appelle à la lance du soldat.

X. Jusqu'ici nous avons énuméré, autant que l'a permis notre foiblesse, tout ce qui peut servir de fondement à la religion du baptême; expliquons du mieux qu'il nous sera possible ce qui concerne sa nature. Je commence par plusieurs questions préliminaires. La première fut proposée par le Seigneur lui-même aux Pharisiens, lorsqu'il leur demanda si « le baptême de Jean venait du ciel ou « de la terre. » Ils n'osèrent rien répondre : « ils ne com-« prenaient pas, parce qu'ils n'avaient pas la foi. » Pour nous, chez qui la mesure de la foi est la mesure de l'intelligence, nous pouvons répondre que le baptême de Jean était divin par l'autorité de celui qui l'avait prescrit, mais non dans ses effets, puisque nous lisons que Jean avait été envoyé pour baptiser, mais d'un baptême tout humain. En effet, le Précurseur n'accordait point la grâce, il ne faisait que préparer aux choses spirituelles, parce qu'il était le préposé de la pénitence qui est au pouvoir de l'homme. Les docteurs de la loi et les Pharisiens, n'ayant pas voulu croire, refusèrent aussi de faire pénitence. S'il est vrai que la pénitence soit au pouvoir de l'homme, le baptême de Jean devait être nécessairement de la même nature; ou bien, s'il eût été céleste, il eût conféré l'Esprit saint et la rémission des péchés. « Mais il n'y a que « Dieu qui remette les péchés et donne le Saint-Esprit. » D'ailleurs, le Seigneur n'a-t-il pas dit lui-même : « Si je « ne remonte d'abord vers mon Père, l'Esprit ne peut « descendre sur vous? » Ce que le Maître ne donnait point encore, le serviteur pouvait-il le donner?

Nous lisons ensuite dans les Actes des Apôtres : « Ceux « qui avaient reçu le baptême de Jean n'avaient pas l'Es-« prit saint, dont ils n'avaient pas même entendu parler. » Par conséquent, ce qui ne produisait pas des effets célestes n'avait rien de céleste. Au reste, tout ce qu'il y avait de céleste dans le précurseur, c'est-à-dire l'Esprit de prophétie, vint tellement à lui manquer, après que la plénitude de l'Esprit saint fut passée tout entière dans le

Seigneur, que, ne reconnaissant plus celui dont il avait signalé l'avénement, il lui envoya demander s'il était véritablement le Messie qui devait venir. Ce baptême de la pénitence ne faisait donc que disposer à la rémission, et à la sanctification qui arriverait bientôt par le Christ.

— Il prêchait le baptême de la pénitence pour la rémission des péchés, dira-t-on.

— Il est vrai; mais cela ne doit s'entendre que d'une rémission à venir. La pénitence précède; vient ensuite la rémission; on appelle cela préparer la voie. Celui qui prépare est-il le même que celui qui achève? Le premier dispose seulement et laisse à un autre le soin de mettre la dernière main. Au reste, le Précurseur avoue lui-même que ses œuvres n'étaient point célestes; cette vertu n'appartenait qu'au Christ : « Celui qui est sorti de « la terre est de la terre et parle de la terre; celui qui « vient d'en haut est au-dessus de tous. « Pour moi, dit-il « ailleurs, je vous baptise dans l'eau de la pénitence seu- « lement; mais il en viendra bientôt un autre qui vous « baptisera par le Saint-Esprit et par le feu; » c'est-à-dire comme le vrai fidèle est purifié dans les eaux baptismales pour sa sanctification, le Chrétien hypocrite ou chancelant reçoit un baptême de feu pour sa condamnation.

XI. — « Le Seigneur est venu et il n'a point baptisé, » s'écrie-t-on. Car nous lisons ces paroles « quoique Jésus « ne baptisât point lui-même, mais par ses disciples. » Il semble néanmoins, d'après les paroles de Jean, que Jésus-Christ devait baptiser de ses propres mains.

— Ce n'est pas ainsi qu'il faut l'entendre. Il ne faut voir là qu'une manière de parler assez habituelle. On dit, par exemple : L'empereur a publié un édit; le gouverneur a frappé de verges. Est-ce l'empereur qui publie? est-ce le gouverneur qui a frappé? On met constamment sur le compte du maître l'exécution de ses ordres. Voilà quel est le sens de ces paroles : « Il vous baptisera lui-

« même, » c'est-à-dire, vous serez baptisés en lui ou par lui.

Mais pourquoi s'étonner qu'il ne baptisât point lui-même? Quel aurait pu être son baptême? Un baptême de pénitence? Alors à quoi bon le Précurseur? Un baptême pour la rémission des péchés? Il la donnait d'une seule parole? Un baptême administré en son nom? Il cachait le Dieu sous les abaissements de l'humilité. Un baptême au nom du Saint-Esprit? Il n'était pas encore descendu d'auprès du Père? Un baptême au nom de l'Église? Les Apôtres ne l'avaient pas encore édifiée. C'étaient donc les Apôtres qui baptisaient en qualité de ministres de Jésus-Christ, comme autrefois le Précurseur, et du même baptême que lui, de peur qu'on ne le croie différent. parce qu'il n'y en a pas d'autre que celui qui fut institué ensuite par Jésus-Christ, mais que les disciples ne pouvaient administrer. La gloire du Seigneur n'était pas encore achevée ni l'efficacité du baptême établie sur les mérites de la passion et de la résurrection. Or, notre mort ne pouvait être détruite que par sa passion, et notre vie réparée que par sa résurrection.

XII. Lorsque, nous appuyant sur cet oracle de Notre-Seigneur: « En vérité, si quelqu'un ne renaît de l'eau, « il ne peut avoir la vie, » nous établissons que nul ne peut être sauvé sans le baptême, des esprits pointilleux ou téméraires nous adressent cette question : Avec votre principe, comment les Apôtres peuvent-ils être sauvés? Car nous ne voyons point qu'ils aient été baptisés dans le Seigneur, à l'exception de Paul. Il y a mieux. Puisque Paul est le seul parmi eux qui ait reçu le baptême de Jésus-Christ, il suit invinciblement ou que ceux qui n'ont pas été plongés dans l'eau régénératrice sont damnés, pour sauver le principe, ou que cet oracle est convaincu de mensonge, si le salut leur est assuré sans le secours du baptême. J'ai entendu des imprudents raisonner de la sorte, et j'en prends Dieu à témoin, afin que l'on ne me

suppose point assez pervers pour imaginer, dans je ne sais quel emportement de langage, des difficultés capables d'alarmer ou d'exciter des scrupules.

Je vais donc répondre, du mieux qu'il me sera possible, à ceux qui disent : Les Apôtres n'ont point été baptisés. S'il est vrai, comme on ne peut le contester, que les Apôtres avaient reçu le baptême humain de Jean, ils désiraient aussi le céleste baptême de Notre-Seigneur, puis qu'il avait déclaré qu'il n'y avait qu'un baptême. Lorsqu'il veut laver les pieds de Pierre, qui s'y refuse, ne lui dit-il pas : « Celui qui a été une fois lavé, n'a plus be-« soin de l'être ? » Aurait-il tenu ce langage à un homme qui n'aurait pas été baptisé ? Argument décisif contre ceux qui enlèvent aux Apôtres jusqu'au baptême de Jean afin de ruiner le sacrement de la régénération. Qui croira que la voie du Seigneur, c'est-à-dire le baptême de Jean, n'ait pas été préparée dans la personne de ceux qui étaient eux-mêmes destinés à ouvrir les voies du Seigneur par tout l'univers ! Eh quoi ! Notre-Seigneur, dont l'impeccabilité ne devait à la justice divine aucune satisfaction, a voulu néanmoins être baptisé, et des pécheurs n'auraient pas eu besoin de l'être !

On insiste. N'est-il pas vrai que plusieurs n'ont pas été baptisés ? — D'accord ; toutefois ce ne sont pas assurément les disciples de Jésus-Christ, mais les ennemis de sa foi, tels que les Docteurs et les Pharisiens. J'en conclus que si les ennemis du Seigneur n'ont pas voulu être baptisés, ceux qui suivaient le Seigneur l'ont été certainement, pour ne pas imiter la folle sagesse de ses contradicteurs, surtout quand le Maître auquel ils étaient attachés avait honoré Jean par cet illustre témoignage : « Parmi les enfants des femmes, il n'en est pas de plus « grand que Jean-Baptiste. »

Selon d'autres, et l'assertion est peu sensée, les Apôtres furent suffisamment baptisés lorsque les flots de la mer les couvrirent dans la barque qu'ils montaient ; Pierre

lui-même fut assez plongé quand il marcha sur les eaux du lac Génézareth. Telle n'est pas mon opinion. Autre chose est d'être couvert d'eau ou enseveli par la violence de la mer, autre chose d'être lavé par un acte de religion. Ce navire, au reste, était la figure de l'Église qui est battue par les tempêtes de la persécution et de la tentation sur la mer de ce monde, tandis que le Seigneur semble s'endormir dans sa patience, jusqu'à ce que, réveillé enfin par les prières des justes, il apaise à ce dernier jour la fureur du siècle et rende le calme à ses serviteurs.

Enfin, quel qu'ait été le baptême des Apôtres, ou bien qu'ils aient vécu jusqu'à la fin sans le baptême, il est important de savoir que c'est à nous en particulier que le Christ adresse cet oracle dans la personne de Pierre : « Il n'y a qu'un baptême. » Au reste, il y aurait témérité de notre part à nous ériger en juges du salut des Apôtres, comme si la grâce de leur vocation, et ensuite le privilége d'une amitié inséparable avec Jésus-Christ, n'avait pas pu remplacer pour eux le baptême ! Disciples fidèles, ne marchaient-ils pas à la suite de celui qui a promis le salut à quiconque croit en lui ? « Votre foi vous a sauvé, » dit-il ; et ailleurs : « Vos péchés vous sont re-« mis. » Ce dernier croyait, mais n'avait pas encore reçu le baptême. Si la rémission des péchés a manqué aux Apôtres, je ne comprends plus rien à la foi. L'un, à la première parole que lui fait entendre le Seigneur, abandonne la maison de l'impôt ; l'autre renonce à son père, à sa barque et à la profession qui le faisait vivre. Celui-là ne retourne pas même sur ses pas pour ensevelir son père, docile au plus grand des préceptes de Jésus-Christ : « Ce-« lui qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est « pas digne de moi ; » injonction à laquelle il obéit avant même de l'avoir entendue.

XIII. Ici l'audace de quelques impies m'arrête par ces questions : « Si la foi suffit, le baptême n'est donc pas né-« cessaire ? Abraham, qui n'avait été plongé dans aucune

« eau, devint agréable à Dieu sans autre sacrement que « le sacrement de sa foi. »

— Je réponds : les lois qui viennent les dernières obligent et prévalent sur celles qui les ont précédées. Qu'anciennement, avant la passion et la résurrection du Seigneur, la foi toute seule ait suffi pour le salut, d'accord. Mais, quand il fallut en outre croire à sa naissance, à sa passion et à sa résurrection, le sacrement primitif s'accrut du sceau du baptême, vêtement de notre foi pour ainsi parler, qui auparavant était nue, et qui aujourd'hui ne peut rien sans l'observation de la loi. En effet, la nécessité du baptême a été imposée; la forme en a été prescrite : « Allez, dit le Seigneur aux Apôtres, enseignez « toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du « Fils, et du Saint-Esprit. » Cette loi est clairement confirmée par cet autre arrêt définitif : « En vérité, en vérité « je vous le dis, si quelqu'un ne renaît de l'eau et de l'Es- « prit saint, il n'entrera point dans le royaume de Dieu : » double sentence où est écrite la nécessité du baptême. Depuis ce moment, tous ceux qui entrèrent dans l'Église furent baptisés. Paul commence à peine à croire, qu'il reçoit le baptême. Le Seigneur le lui avait ordonné quand il le frappa de cécité. « Lève-toi, et entre dans la ville de « Damas; là on t'apprendra ce que tu dois faire, » c'est-à-dire recevoir le baptême, la seule chose qui lui manquât. Car, du reste, il avoit suffisamment appris et cru que Jésus de Nazareth était le Seigneur, Fils de Dieu.

XIV. Mais à propos de l'Apôtre, nouvelles difficultés. Il a dit : « Aussi n'est-ce pas pour baptiser que Jésus-Christ « m'a envoyé. »

— Qui s'imaginera que par ces paroles l'Apôtre ait prétendu détruire le baptême ? N'a-t-il pas baptisé lui-même Caïus, Crispus, et toute la famille de Stéphanas ? Mais je le veux bien ; le Christ ne l'avait pas envoyé pour baptiser ; n'avait-il pas prescrit aux autres Apôtres de conférer le baptême ? Comprenons d'ailleurs le langage de

Paul, et dans quelles circonstances il parlait. On lui avait appris « qu'il s'était élevé des schismes et des divisions « parmi les Corinthiens : Je suis à Paul, disait l'un; je « suis à Apollon, disait l'autre. » Voilà pourquoi le pacifique Apôtre, afin de ne point paraître s'arroger l'universalité de l'apostolat, dit : « Je n'ai pas été envoyé pour bap« tiser, mais pour prêcher. » En effet, la prédication vient avant le baptême. Mais que la prédication soit plus honorable, d'accord. Celui qui a eu le pouvoir de prêcher a pu sans doute aussi baptiser.

XV. Reste-t-il quelque autre sophisme par lequel on attaque le baptême? Je l'ignore. Toutefois, je vais reprendre la marche interrompue tout à l'heure, pour ne pas laisser indécises les questions fondamentales. Il n'y a pour nous qu'un seul baptême; l'Évangile du Seigneur et les Épîtres de l'Apôtre en font foi : « Il n'y a qu'un « Dieu, qu'un baptême, qu'une Église dans les cieux. » Mais que faut-il observer à l'égard des hérétiques? il s'agit de le discuter mûrement. Le véritable baptême ne se transmet que chez nous. Les hérétiques n'ont rien de commun avec notre discipline, puisque séparés de notre communion, ils ne sont plus que des étrangers. Je ne dois point reconnaître en eux ce qui n'appartient qu'à moi. Ils n'ont ni le même Dieu, ni le même Christ que nous; par conséquent, ils n'ont pas l'unité du baptême, puisque leur baptême diffère du nôtre. Ne l'ayant pas tel qu'il doit être, ils n'en ont aucun indubitablement. Impossible de compter ce que l'on n'a pas; impossible de le recevoir chez eux, puisqu'ils ne l'ont pas. Nous avons déjà exposé longuement cette matière dans un traité écrit en grec (1). Nous ne recevons donc qu'une fois le baptême. Nos péchés n'y sont lavés qu'une fois, parce que nous ne devons pas y retomber. Israël renouvelle tous les jours ses ablutions, parce qu'il se souille tous les

(1) Ce traité n'existe plus.

jours. Le Chrétien n'est baptisé qu'une fois, pour l'avertir qu'après cela il ne doit plus pécher. Heureuse eau, qui ne lave qu'une fois, qui ne sert point de jouet aux pécheurs, qui, n'étant point souillée d'immondices habituelles, ne souille point ceux qu'elle lave !

XVI. Il est vrai que nous avons un second baptême, le baptême de sang, unique comme le premier. C'est de celui-ci que Jésus-Christ disait : « Je dois être baptisé d'un « baptême, » quoiqu'il eût été déjà baptisé; car il était venu par l'eau et par le sang, comme l'a écrit Jean, afin qu'il fût lavé par l'eau et glorifié par le sang, conséquemment aussi, afin que notre vocation commençât par l'eau et que notre élection se consommât dans le sang. Ces deux baptêmes jaillirent sur la croix, de la plaie de son côté; parce que ceux qui devaient croire en son sang devaient être purifiés par l'eau, et ceux qui seraient purifiés par l'eau s'abreuver de son sang. Voilà quel est le baptême qui supplée le baptême d'eau quand nous ne l'avons pas reçu, et nous le rend quand nous l'avons perdu.

XVII. Il me reste, pour terminer cette courte matière, à dire quelques mots sur la discipline qu'il faut observer dans l'administration et la réception du baptême. Le droit de le conférer appartient au grand-prêtre, qui est l'évêque; après lui aux prêtres et aux diacres, jamais toutefois sans la permission de l'évêque, par honneur pour l'Église : toutes les fois que cet honneur est maintenu, la paix l'est aussi. Du reste, les laïques ont quelquefois ce pouvoir. Ce qui est communiqué sans réserve ne peut-il pas l'être de même, sauf néanmoins que les évêques, les prêtres, les diacres, sont appelés les disciples de Jésus-Christ (1). Nul ne doit recéler le don du Seigneur. Or, le baptême étant un des biens que Dieu distribue à tous, tous peuvent l'administrer; mais les laïques doivent tou-

(1) Cette phrase est susceptible d'un autre sens : à moins que l'on ne puisse appeler les évêques, les prêtres et les diacres, qui sont les disciples du Seigneur.

jours se souvenir de la modestie et de l'humilité envers leurs préposés, dans lesquels réside ce pouvoir, et ne point usurper un office qui n'appartient qu'à l'évèque. La rivalité est la mère des schismes. — « Tout est permis, a « dit le très-saint Apôtre, mais tout n'est pas expédient. » Qu'il suffise donc à un laïque d'user de cette faculté dans les cas de nécessité, quand le lieu, le temps, la personne le réclament. Alors la conjoncture du péril où se trouve celui-ci excuse suffisamment la compassion de celui-là. Refuser à quelqu'un le secours qu'il était en notre pouvoir de lui donner, c'est nous rendre coupables de la perte d'une ame.

L'indiscrète témérité de la femme a déjà usurpé le droit d'enseigner ; ira-t-elle jusqu'à s'arroger celui de baptiser ? Je ne le crois pas, à moins qu'il ne surgisse quelque nouveau monstre aussi hardi que le premier. Une femme détruisait tout à l'heure le baptême : pourquoi une autre femme n'irait-elle pas jusqu'à l'administrer de sa propre autorité ? Essaieraient-elles de justifier leurs prétentions au pouvoir d'enseigner et de baptiser par un passage faussement attribué à Paul ? Je leur apprendrais que cette épître est d'un prêtre d'Asie, qui, par admiration pour Paul, composa cette invention qu'il fit circuler sous le nom de l'Apôtre. Convaincu d'imposture, il avoua le crime et fut déposé. Quelle apparence, en effet, que Paul attribue aux femmes le pouvoir d'enseigner et de baptiser, quand il leur refuse le droit d'interroger en public : « Qu'elles se taisent, dit-il, et interrogent leurs maris « en particulier ! »

XVIII. Du reste, ceux qui sont chargés de l'administration du baptême n'ignorent pas qu'il ne faut pas le conférer légèrement. Ce précepte : « Donnez à tous ceux qui « vous demandent, » a sa mesure, et s'applique à l'aumône. Souvenons-nous plutôt de ces paroles : « Gardez-« vous de donner aux chiens les choses saintes ; ne je-« tez point vos perles devant les pourceaux ; « et ailleurs :

« N'imposez pas facilement les mains à personne, de peur « de participer aux péchés d'autrui. » Sans doute Philippe administra facilement le baptême à l'eunuque, mais n'oublions pas qu'un ordre manifeste et formel était intervenu de la part du Seigneur. L'Esprit avait recommandé à Philippe de suivre cette route ; l'eunuque lui-même s'occupait à lire les Prophètes, sans songer à demander si promptement le baptême. Il songeait seulement à monter au temple pour y prier. Chemin faisant, il était tout entier à la méditation de l'Écriture. Religieuses dispositions dans lesquelles devait être surpris celui auquel Dieu envoyait volontairement un Apôtre à qui l'Esprit ordonnait en outre de monter sur le char de l'eunuque. L'Écriture va au-devant de sa foi ; l'exhorter, le choisir, lui révéler le Seigneur est l'affaire d'un moment ; sa foi ne supporte pas de retard ; l'eau ne se fait pas attendre ; le baptême consommé, l'Apôtre disparaît.

— Mais enfin Paul fut baptisé sans délai.

— Oui, sans délai ; car Simon, son hôte, l'avait reconnu d'abord pour un vase d'élection. La bonté de Dieu se distingue à certaines prérogatives. Au reste, toute demande peut tromper ou être trompée. Il est donc plus utile de différer le baptême d'après l'état, la disposition et l'âge de chacun, mais surtout par rapport aux enfants : pourquoi, en effet, exposer au péril ceux qui répondent pour eux ? La mort ne peut-elle pas les empêcher d'acquitter leurs promesses ? S'ils vivent, le mauvais naturel des enfants ne peut-il pas tromper leurs espérances ?

Il est bien vrai que Notre-Seigneur a dit : « Laissez-les « venir à moi ! » Qu'ils viennent donc, mais quand ils seront plus âgés ; qu'ils viennent, mais quand ils auront étudié, et qu'il leur aura été enseigné pourquoi ils viennent ; qu'ils soient marqués du sceau des Chrétiens, mais quand ils auront pu connaître Jésus-Christ. Pourquoi l'âge de l'innocence court-il à la rémission des péchés ? On en use avec plus de précaution pour les choses du

siècle : confierons-nous les trésors du ciel à qui nous ne confierions pas ceux de la terre ? Que les enfants apprennent donc à demander le salut, afin qu'il ne semble accordé qu'à ceux qui le demandent.

Les motifs pour ajourner les adultes qui ne sont pas encore engagés dans le mariage, ne sont pas moins décisifs. La liberté les expose à trop de tentations, les vierges par la maturité de leur âge, les veuves par la privation ; il faut attendre qu'elles soient mariées ou affermies dans la continence. Si l'on comprenait bien quel est le fardeau du baptême, on craindrait plus de le recevoir que de le différer : la foi parfaite n'a rien à redouter pour le salut.

XIX. Le jour solennel du baptême, c'est le jour de Pâque, lorsqu'est accomplie la passion du Sauveur dans lequel nous sommes baptisés. On peut même regarder comme une figure assez juste du baptême l'ordre que Jésus-Christ, sur le point de célébrer avec ses disciples la dernière pâque, leur donne d'aller préparer sa pâque. « Vous trou« verez, leur dit-il, un homme portant une cruche d'eau. » Il leur indique l'eau comme le signe du lieu où il devra célébrer la pâque. Un autre jour solennel pour le baptême c'est la Pentecôte. Il s'est écoulé un long intervalle pour disposer les catéchumènes au sacrement. C'est durant cet intervalle que le Seigneur manifesta souvent sa résurrection à ses disciples, qu'il leur promit la grâce de l'Esprit saint, qu'il leur laissa l'espérance de son retour, puisque quand il fut remonté aux cieux, « les anges dirent aux « Apôtres : Vous le verrez revenir comme vous l'avez vu « monter au ciel. » Cette merveille s'est réalisée le jour de la Pentecôte. Mais quand Jérémie s'écrie : « Je les rassem« blerai des extrémités de la terre dans un jour de fête, » il désigne d'avance Pâque et la Pentecôte, qui sont proprement nos jours de fête. Au reste, chaque jour appartient au Seigneur. Toutes les heures, tous les temps sont propres au baptême ; si la solennité importe, la grâce du sacrement ne diffère pas.

XX. Ceux qui aspirent au baptême doivent s'y préparer par des prières fréquentes, par des jeûnes, par des génuflexions, par des veilles, et par la confession de tous leurs péchés passés, afin de représenter aussi le baptême de Jean : « Et confessant leurs péchés, est-il dit, ils étaient « baptisés. » Pour nous, félicitons-nous de n'avoir pas à confesser publiquement, comme eux, nos fautes et nos désordres. Par la mortification de la chair et de l'esprit, nous satisfaisons pour nos iniquités passées, en même temps que nous nous prémunissons contre les tentations à venir. « Veillez et priez, dit-il, pour que vous n'entriez point « en tentation. » Si les Apôtres furent tentés, c'est qu'ils se laissèrent aller au sommeil, d'où il arriva qu'ils abandonnèrent le Seigneur, dès qu'ils le virent entre les mains de ses ennemis. Celui-là même qui restera à ses côtés et tirera le glaive pour le défendre, le reniera ensuite par trois fois. Il avait été dit auparavant : « Personne n'entrera « dans le royaume des cieux, s'il n'a été éprouvé par la « tentation. » Le Seigneur lui-même, après son baptême et un jeûne de quarante jours, n'est-il pas assailli par la tentation ?

Mais, me dira-t-on, il nous faut donc jeûner après le baptême plus encore qu'auparavant ? Et qui peut l'empêcher, sinon la nécessité de se réjouir et de rendre grâces à Dieu de son salut. Le Seigneur, si je ne me trompe, répond à cette objection dans les reproches qu'il adresse à Israël. L'Hébreu, après avoir traversé miraculeusement la mer, transporté pendant quarante années dans le désert, où il était nourri par des aliments célestes, s'occupait bien moins de Dieu que de ses grossiers appétits. De plus, Jésus-Christ se retirant dans le désert après son baptême, nous montre clairement par ce jeûne de quarante jours, que « l'homme ne se nourrit pas seulement de pain, « mais de la parole de Dieu, » puisque les tentations de la gourmandise et de l'intempérance viennent échouer contre les austérités de la pénitence.

Vous donc, mes bien aimés, que la grâce de Dieu attend, dès que vous sortez du bain où l'homme se renouvelle, et que vous ouvrez avec vos frères vos premières mains dans le sein de l'Église votre mère, demandez au Père céleste, demandez au Seigneur les biens sacrés, les grâces surnaturelles, le patrimoine du ciel et les dons du Saint-Esprit. « Demandez, dit le Sauveur, et vous recevrez. » Vous avez cherché jusqu'à cette heure, et vous avez trouvé; vous avez frappé, et il vous a été ouvert. Je vous demande une seule grâce à mon tour : souvenez-vous dans vos prières de Tertullien le pécheur.

DE L'ORAISON DOMINICALE.

I. Esprit de Dieu, Verbe de Dieu, Raison de Dieu, Verbe de la Raison, Raison du Verbe, Esprit, enfin, notre Seigneur Jésus-Christ, qui est tout cela, nous enseigna une nouvelle formule de prière, à nous qui sommes les disciples du Testament nouveau. Car là aussi il fallait « que le vin nouveau fût renfermé dans de vieilles outres « et le morceau de drap neuf joint au vieux vêtement. » D'ailleurs, tout ce qui existait autrefois a été ou changé, telle que la circoncision, ou complété, tel que le reste de la loi, ou accompli, telle que la prophétie, ou perfectionné, comme la foi elle-même. La grâce nouvelle de Dieu a converti en spirituel tout ce qui était charnel, en passant sur toute l'antiquité comme une sorte d'éponge son Évangile dans lequel Jésus-Christ Notre-Seigneur a prouvé qu'il était tout à la fois et l'Esprit de Dieu, et le Verbe de Dieu, et la Raison de Dieu, l'Esprit en tant qu'il a prévalu, le Verbe en tant qu'il a enseigné, la Raison en tant qu'il est venu. Aussi l'Oraison établie par le Christ repose-t-elle sur ces trois choses, le Verbe qui la profère, l'Esprit qui seul fait sa puissance, et la Raison qui l'accueille. Jean avait déjà montré à ses disciples à prier. Mais Jean ne faisait que préparer les voies du Seigneur jusqu'à ce que le Seigneur, ayant grandi, comme le Précurseur le déclara lui-même en ces termes : « Il faut

« qu'il croisse, et moi que je diminue,» l'œuvre de son ministre et de son devancier passa dans le Seigneur avec l'Esprit qui l'animait. Voilà pourquoi la formule de prières que Jean apprenait à ses disciples n'est point parvenue jusqu'à nous, parce que tout ce qui était terrestre devait disparaître devant ce qui était céleste. « Celui qui est de « la terre, est-il dit, parle de la terre ; celui qui est venu « du ciel rend témoignage à ce qu'il a vu. » Et comment tout ce qui vient du Christ ne serait-il pas céleste ? Aussi la prière dominicale est-elle divine.

Considérons donc, mes bien-aimés, la sagesse merveilleuse de son auteur. D'abord il nous ordonne de prier en secret. Par là il veut que l'homme sache bien que Dieu peut l'entendre et le voir dans l'intérieur de sa maison et même dans les lieux les plus cachés. En second lieu, il exige que le fidèle, au lieu de faire parade de sa foi, se contente d'offrir humblement l'hommage de sa religion à celui qui peut le voir et l'entendre partout. Étudions encore sa sagesse dans le précepte suivant. Quoiqu'il convienne à la foi et à la modestie de ne pas aborder le Seigneur avec une multitude de paroles, parce que nous sommes sûrs que de lui-même il veille sur les siens, toutefois cette brièveté, qui est la troisième recommandation de la sagesse, est pleine de substance, quand on veut en pénétrer l'esprit. Plus elle est courte en paroles, plus le sentiment s'épanche. En effet, elle ne renferme pas seulement en elle-même les devoirs de la prière, qui consistent dans l'adoration de Dieu et les supplications de l'homme, mais elle embrasse même toute la parole du Seigneur, toutes les règles de la discipline ; de sorte que l'Oraison Dominicale est réellement l'abrégé de l'Évangile.

II. Elle commence par un témoignage rendu à Dieu et par un acte de foi, quand nous disons : « Notre Père qui « êtes aux cieux. » Par ces mots, nous prions Dieu, et nous rendons notre foi agréable, parce que tout son mérite réside dans cette invocation : Notre Père ! Il est écrit :

« A tous ceux qui ont cru en lui, il a donné le droit d'ê« tre faits enfants de Dieu. » D'ailleurs le Seigneur, dans les instructions qu'il nous a laissées, appelle souvent Dieu du nom de Père; il y a mieux, il nous a ordonné « de « n'appeler ici-bas personne du nom de Père, mais de « réserver ce titre pour celui que nous avons dans les « cieux. » Ainsi, en priant de cette manière, nous obéissons à l'un de ses préceptes. Heureux ceux qui reconnaissent le Père! Voilà le reproche qui est adressé à Israël; voilà pourquoi l'Esprit prend à témoin le ciel et la terre, en s'écriant : « J'ai engendré des fils, et ils ne m'ont pas « connu. » L'appeler notre Père, c'est le reconnaître comme Dieu. Ce titre est un témoignage d'amour et de puissance. Nous invoquons aussi le Fils dans le Père, car il a dit : « Mon Père et moi, nous ne sommes qu'un. » Nous rendons également hommage à l'Église notre mère. Car nommer le Père et le Fils, c'est proclamer la Mère sans laquelle il ne peut y avoir un Fils et un Père. Ainsi, dans un seul mot, nous adorons Dieu avec les siens, nous obéissons au précepte, et nous condamnons ceux qui ont oublié leur Père.

III. Le nom de Dieu le Père n'avait jamais été connu de personne. Lorsque Moïse lui-même demanda à Dieu qui il était, Dieu lui répondit par un autre nom. A nous, ce nom a été révélé dans le Fils. Car ce mot devient pour le Père une dénomination nouvelle. « Je suis venu, « dit-il, au nom de mon Père. » Et ailleurs : « Mon Père, « glorifiez votre nom. » Et plus explicitement encore : « J'ai manifesté aux hommes votre nom. » Nous lui disons donc : « Que votre nom soit sanctifié. » Ce n'est pas qu'il convienne à l'homme de souhaiter à Dieu des prospérités, comme si l'on devait adresser des vœux pour lui, ou que sa majesté périclitât, si nous manquions de lui en adresser. Mais « nous devons bénir Dieu en tout temps « et en tout lieu, » pour acquitter l'hommage de la reconnaissance que tout homme doit à ses bienfaits. La béné-

diction remplit cet office. D'ailleurs le nom de Dieu n'a-t-il pas toujours été saint et sanctifié par lui-même, puisqu'il sanctifie les autres, et que l'armée des anges s'incline devant lui en répétant : « Saint, saint, saint? » Aspirans aux béatitudes angéliques, nous nous associons d'avance au cantique éternel que répètent les anges en l'honneur de Dieu, préludant ainsi à notre immortalité future. Voilà pour ce qui regarde la gloire de Dieu.

Quant aux prières que nous adressons pour nous, lorsque nous disons « que votre nom soit sanctifié, » nous demandons que Dieu soit sanctifié, et dans nous qui sommes en lui, et dans ceux que la grâce de Dieu attend encore, pour nous conformer ainsi au précepte qui nous oblige « de « prier pour tous, même pour nos ennemis. » Voilà pourquoi ne pas dire nommément « que votre nom soit sanctifié en « nous, » c'est demander qu'il le soit dans tous les hommes.

IV. Après cette formule, nous ajoutons : « QUE VOTRE « VOLONTÉ SOIT FAITE EN LA TERRE COMME AU CIEL; » non pas qu'aucun obstacle puisse arrêter l'accomplissement de la volonté divine, ou que nous lui souhaitions le succès dans l'exécution de ses desseins, mais nous demandons que sa volonté soit faite dans tous les hommes. En effet, sous la signification symbolique de chair et d'esprit, c'est nous-mêmes qui sommes le ciel et la terre. Mais sans même donner à cette expression un sens figuré, la nature de la demande reste la même, c'est-à-dire, que la volonté de Dieu s'accomplisse en nous sur la terre, afin qu'elle puisse s'accomplir en nous dans le ciel. Or, la volonté de Dieu, quelle est-elle, sinon que nous marchions dans les sentiers de sa loi? Nous le supplions donc de nous communiquer la substance et l'énergie de sa volonté afin que nous soyons sauvés sur la terre et dans les cieux, parce que l'essence de sa volonté, c'est le salut des enfants qu'il a adoptés. Voilà cette volonté de Dieu que le Seigneur a réalisée par ses prédications, par ses œuvres, par ses souffrances. C'est dans ce sens qu'il a dit : « Ce

« n'est pas ma volonté, mais celle de mon Père que j'accomplis. Sans doute ce qu'il faisait était la volonté de son Père ; tel est le modèle qu'il nous présente, prêcher, travailler, souffrir jusqu'à la mort. Pour accomplir tout cela, nous avons besoin de la volonté de Dieu. Ainsi donc, en disant « que votre volonté soit faite, » nous nous félicitons que la volonté de Dieu ne soit jamais un mal pour nous, même lorsqu'il nous traite avec rigueur, à cause de nos péchés. De plus, nous nous exhortons nous-mêmes à la souffrance par cette parole. Notre-Seigneur aussi, pour nous montrer au milieu des angoisses de sa passion, que l'infirmité de notre chair était dans la sienne, s'écrie : « Mon « Père, éloignez de moi ce calice ! » Puis tout à coup il se reprend : « Mais que votre volonté se fasse et non la « mienne ! » Il était lui-même la volonté et la puissance du Père. Toutefois, pour nous apprendre à payer la dette de la souffrance, il se remet tout entier à la volonté de son Père.

V. Que votre règne arrive !

Cette demande se rapporte à celle-ci : « Que votre vo« lonté soit faite, » c'est-à-dire, « que votre règne s'accom« plisse en nous. » Car à quel moment Dieu n'est-il pas roi, lui qui tient dans sa main le cœur des rois ? Mais tout ce que nous souhaitons pour nous-mêmes, nous le rapportons à lui, nous le sanctifions en lui, parce que c'est de lui que nous l'attendons. Or, si l'avénement du royaume de Dieu s'accorde avec sa volonté, et réclame notre départ d'ici-bas, d'où vient que plusieurs redemandent avec larmes celui qui a été arraché au siècle, puisque le règne de Dieu, dont nous hâtons l'avénement, implique la consommation du siècle ? Nous demandons à entrer promptement dans notre règne, afin de n'être pas retenus plus long-temps dans notre esclavage. Quand même cette prière ne nous eût pas fait un devoir de demander l'avénement de ce règne, nous aurions poussé de nous-mêmes ce cri, « en nous hâtant d'aller embrasser nos espérances. — Les « ames des martyrs qui reposent sous l'autel demandent

« à grands cris : Seigneur, jusqu'à quand différerez-vous « de venger notre sang sur ceux qui habitent la terre ? » C'est qu'en effet ils doivent être vengés à la fin des temps. O Seigneur, hâte donc l'arrivée de ton règne ! C'est le vœu des Chrétiens, le désespoir des infidèles, le triomphe des anges ; c'est pour lui que nous souffrons, ou plutôt c'est après lui que nous soupirons.

VI. Mais avec quel art la divine sagesse a disposé toutes les parties de cette oraison ! Après les choses du ciel, c'est-à-dire après le nom, la volonté et le règne de Dieu, viennent les nécessités de la terre auxquelles elle a bien voulu assigner une place. Le Seigneur n'avait-il pas dit : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu, et le reste vous « sera donné par surcroît ? » Toutefois il convient peut-être davantage de donner un sens spirituel à ces paroles : « Donnez-nous notre pain de chaque jour ! » Car notre pain, c'est Jésus-Christ, parce que Jésus-Christ est notre vie, et que notre vie, c'est le pain. « Je suis le pain de vie, » a-t-il dit lui-même. Et un peu plus haut : « Le Verbe du « Dieu vivant est le pain descendu des cieux. » D'ailleurs son corps est représenté par le pain : « Ceci est mon « corps. » Ainsi donc, en demandant notre pain de chaque jour, nous demandons à vivre perpétuellement en Jésus-Christ et à nous identifier avec son corps. Mais l'interprétation littérale, d'ailleurs parfaitement d'accord avec la discipline, est aussi admissible ; elle nous ordonne de demander du pain, la seule chose qui soit nécessaire aux fidèles. « Aux Gentils de s'occuper de tout le reste ! » C'est ce que le Seigneur nous inculque par ses exemples, ce qu'il nous retrace par ses paraboles, quand il dit : « Un père ôte-t-il le « pain à ses enfants pour le donner aux chiens ? » Et encore : « Si un fils demande du pain à son père, celui-ci lui don-« nera-t-il une pierre ? » Il montre par-là ce que les enfants ont droit d'attendre de leur père. Il y a mieux ; n'est-ce pas encore du pain que demandait cet homme qui dans l'Évangile vient frapper la nuit à la porte ? C'est à

bon droit qu'il ajouta : « Donnez-nous aujourd'hui, » parce qu'il avait dit auparavant : « Ne vous inquiétez pas pour « le lendemain. » C'est encore pour rendre sensible cette vérité que le Seigneur exposa la parabole de cet « homme « qui rassemble dans ses greniers une moisson abondante, « mesure devant lui l'espace d'une longue sécurité, et « meurt le soir même. »

VII. Après avoir invoqué la libéralité de Dieu, il était naturel de nous adresser à sa clémence. A quoi nous serviront les aliments, s'ils ne font que nous engraisser comme des victimes destinées aux sacrifices? Le Seigneur savait bien que lui seul est sans péché. Il nous enseigne donc à dire : Remettez-nous nos dettes. L'exomologèse est une demande à Dieu de nous pardonner, parce que solliciter sa grâce, c'est avouer son péché. Par-là, il nous est démontré que la pénitence est agréable au Seigneur, puisqu'il « la préfère à la mort du pécheur. » Le mot *dette* dans les Écritures est la figure du péché, parce qu'en péchant nous contractons la dette «du jugement, dette qu'il « faudra payer jusqu'à la dernière obole, à moins qu'elle ne « nous soit remise, comme celle que le maître remet à son « serviteur. » Cette parabole n'a pas d'autre signification. En effet, ce même serviteur qui, après avoir éprouvé la clémence de son maître, poursuit avec inhumanité son propre débiteur, mais que son Seigneur fait comparaître devant lui, pour le livrer au bourreau jusqu'à ce qu'il ait acquitté sa dette tout entière, est pour nous la preuve que nous devons remettre aussi leurs dettes à nos débiteurs. Ailleurs, le Seigneur avait déjà dit sous forme de prière : « Remettez et il vous sera remis. » Et Pierre lui ayant demandé « s'il devait remettre à son frère son péché jusqu'à « sept fois, » il lui répondit : « Non pas jusqu'à sept fois, « mais jusqu'à septante fois sept fois, » afin de perfectionner la loi, parce qu'il est dit dans la Genèse : « Caïn sera « vengé sept fois et Lamech septante fois sept fois. »

VIII. Pour compléter cette prière si énergique dans sa

concision, après avoir demandé que nos dettes nous soient remises, nous prions Dieu de détourner entièrement de nous le péché, « ET NE NOUS INDUISEZ PAS EN TENTATION, » c'est-à-dire ne permettez pas que nous y soyons induits par le tentateur. Mais, d'ailleurs, nous préserve le ciel de croire que Dieu nous tente, comme s'il ignorait la foi de chacun de nous, encore moins pour la renverser. Au démon appartiennent l'impuissance et la malice; car si le Seigneur ordonne à Abraham de lui sacrifier son Fils, c'est bien moins pour tenter sa foi que pour la manifester dans tout son éclat, afin que le patriarche devînt pour nous une leçon vivante du précepte qu'il enseignerait plus tard, savoir, que nous devons préférer Dieu à tout ce que nous avons de plus cher. Jésus-Christ lui-même se laissa tenter par Satan, afin que nous reconnaissions dans ce dernier le chef et l'artisan de la tentation. Il confirme cette vérité quand il dit ensuite à ses disciples : « Priez, « afin que vous ne soyez pas tentés. » Cela est si vrai qu'ils furent tentés en abandonnant le Seigneur, pour avoir mieux aimé se livrer au sommeil que vaquer à la prière. La dernière demande va nous expliquer ce que signifie « ne nous induisez pas en tentation, » c'est-à-dire, « MAIS « DÉLIVREZ-NOUS DU MAL. »

IX. Dans ce peu de paroles, combien d'oracles empruntés aux prophètes, aux Évangiles, aux Apôtres! Combien d'instructions de Notre-Seigneur! combien de paraboles, d'exemples, de préceptes! combien enfin d'obligations exprimées! Hommage rendu à Dieu par ce titre de Père; témoignage de foi en glorifiant son nom; acte de soumission en soupirant après l'accomplissement de sa volonté; souvenir d'espérance en hâtant de nos vœux l'avénement de son règne; aveu de nos péchés en demandant pardon; précautions contre les tentations en réclamant la protection divine. Qu'y a-t-il là d'étonnant? Dieu seul a pu nous apprendre comment il voulait être prié. C'est donc lui qui, réglant la religion de la prière

et l'animant de son esprit au moment où elle sortait de sa bouche, lui communiqua le glorieux privilége de monter au ciel, et de toucher le cœur du Père par les paroles du Fils. Dieu cependant qui pourvoit aux nécessités humaines, après nous avoir légué séparément cette prière universelle, ajouta de plus : « Demandez et vous recevrez. » Chacun peut donc adresser au ciel différentes demandes selon ses besoins, mais en commençant toujours par l'oraison dominicale qui est la prière fondamentale. Les circonstances amènent avec elles des besoins du moment; il est donc permis de demander des grâces du moment, en nous souvenant des préceptes toutefois, de peur que nous ne soyons aussi loin des préceptes que des oreilles du Seigneur.

X. L'observation des préceptes ouvre à la prière le chemin du ciel. Voici le principal : « Ne montons pas à l'autel « du Seigneur avant d'avoir déposé le fardeau de haine ou « d'offense que nous avons contre nos frères. » Qu'est-ce, en effet, que de nous approcher de la paix de Dieu sans avoir la paix? qu'est-ce que de solliciter la remise de nos dettes en retenant celle des autres? Comment le frère, irrité contre son frère, apaisera-t-il son Père, puisque toute colère nous a été interdite dès l'origine? Lorsque Joseph renvoya ses frères avec l'ordre de ramener leur Père, il leur recommanda « de ne point se quereller en chemin. » Cet avertissement s'adressait à nous. Notre discipline est désignée souvent sous le nom de chemin et de voie. Il signifiait encore qu'engagés sur le chemin de la prière, nous ne devons pas nous approcher du Père avec la colère dans le cœur. Le Seigneur, en donnant à la loi plus d'étendue, à la défense de l'homicide ajoute celle de la colère contre son frère. Il ne permet pas même qu'on la satisfasse par une parole injurieuse. « Que le soleil ne se couche pas sur « votre colère, » nous dit l'Apôtre. Mais quelle témérité que de passer toute la journée sans prier ou de perdre sa prière par sa persévérance dans la haine! Remar-

quons-le ! Ce n'est pas seulement de toute colère, mais même de toute espèce de trouble, que la prière doit demeurer libre, parce qu'elle doit sortir d'un esprit aussi pur que celui vers lequel elle monte. Le moyen qu'un esprit souillé soit reconnu par un Esprit infiniment saint, un esprit triste par un esprit joyeux, un esprit chargé d'entraves par un esprit de liberté ! Personne qui reçoive son antagoniste. On n'admet que son semblable.

XI. D'ailleurs, à quoi servirait de laver nos mains pour prier, quand notre ame reste chargée des taches du péché, puisque la pureté spirituelle est nécessaire à nos mains elles-mêmes, c'est-à-dire qu'elles doivent se lever vers le ciel, pures du mensonge, du meurtre, de la cruauté, des empoisonnements, de l'idolâtrie et de toutes les autres souillures qui, conçues par l'esprit, sont regardées comme les œuvres des mains ? Voilà quelle est la pureté véritable, mais non cette pureté superstitieuse que pratiquent la plupart des hommes qui se croient obligés à des ablutions corporelles avant de vaquer à la prière. En remontant scrupuleusement à l'origine et à la raison de cette coutume, j'ai reconnu qu'elle venait de Pilate, lorsqu'il livra aux Juifs Notre-Seigneur. Pour nous, nous adorons Dieu, nous ne le livrons pas. Je dis plus. Nous devons repousser de toutes nos forces l'observance de celui qui le livra, et ne purifier nos mains qu'autant que notre conscience nous reproche d'avoir contracté quelque souillure dans le commerce de la vie humaine. Au reste nos mains seront toujours assez pures, puisqu'elles ont été lavées avec tout notre corps en Jésus-Christ. Qu'Israël lave tous les jours ses membres, il n'en sera jamais plus pur. Ses mains n'en resteront pas moins éternellement couvertes du sang des prophètes et du sang de Notre-Seigneur. Aussi, coupables héréditaires du crime de leurs ancêtres, n'osent-ils plus élever leurs mains vers le Seigneur, de peur qu'un nouvel Isaïe ne leur crie : Malheur ! ou que le Christ lui-même ne frémisse d'épouvante ? Pour nous, non-seulement nous

élevons nos mains, mais nous les élevons en croix comme Notre-Seigneur dans sa passion, et par cette attitude suppliante, nous confessons le Christ.

XII. Mais, puisque nous avons nommé une vaine observance, il ne sera pas hors de propos de dire un mot de quelques autres pratiques, auxquelles on peut à juste titre reprocher une frivolité ridicule, dès qu'elles n'ont pas pour elles l'autorité des préceptes du Seigneur ou des Apôtres. Des pratiques de cette nature proviennent de la superstition plus que de la religion, hommages affectés et contraints, suggérés par la curiosité, où la raison n'est pour rien, et qu'il faudrait éviter, par cela seul qu'ils nous font ressembler aux païens. Ainsi, quelques-uns, par exemple, ôtent leurs manteaux pour prier, parce que les Nations ôtent leurs manteaux pour s'incliner devant leurs idoles. Si cela devait être, les Apôtres qui nous ont enseigné la manière de prier, n'eussent pas manqué de nous l'apprendre, à moins qu'on ne vienne nous dire que c'était pour prier que Paul laissa son manteau à Carpas. Croyez-vous donc que Dieu ne pourra vous entendre enveloppé de votre manteau, lui qui a entendu au fond de la fournaise du roi de Babylone ses trois saints qui priaient sous la tiare et la robe flottante des Mèdes? D'autres croient devoir s'asseoir à la fin de la prière (1). Pour quel motif? Je l'ignore, à moins que ce ne soit pour suivre l'exemple d'Hermas, dont l'Écriture est intitulée ordinairement le *Pasteur*. Mais si, au lieu de s'asseoir sur son lit, Hermas avait fait tout autre chose, l'adopterions-nous aussi comme une pratique nécessaire? Non assurément. Il est dit simplement: « Après avoir prié et m'être assis sur mon lit, » comme un détail de narration, et non pour servir de règle. Autrement, nous ne devrions jamais prier que là où

(1) *Assignatâ oratione*. Quand la prière a reçu le sceau, c'est-à-dire quand elle est finie. On ne met le sceau à une lettre qu'après qu'elle est terminée.

se trouve un lit. Loin de là; c'est aller contre les Écritures que de s'asseoir sur un siége ou sur quoi que ce soit. D'ailleurs, puisque les nations ont coutume de s'asseoir après avoir adoré leurs simulacres, il suffit que cette observance ait lieu devant les idoles, pour qu'elle soit blâmée chez nous. Il y a plus. C'est quelque chose d'irrespectueux, ainsi qu'en conviendraient les Gentils, s'ils savaient réfléchir. En effet, s'il est irrévérentieux de s'asseoir en voyant ou après avoir vu un homme auquel on veut témoigner du respect, à plus forte raison sera-t-il irréligieux de nous asseoir en présence du Dieu vivant, lorsque l'ange de la prière est encore debout, à moins de vouloir reprocher à Dieu que la prière nous fatigue.

XIII. Comme la modestie et l'humilité sont les recommandations les plus puissantes auprès de Dieu, il ne faut pas élever les mains trop haut quand nous prions, mais les tenir dans une mesure juste et convenable, encore moins lever la tête avec un air d'assurance. Rappelons-nous que ce publicain qui, à l'humilité de la prière, joignait celle de l'attitude et du visage, se retira plus justifié devant Dieu que l'orgueilleux pharisien. Il faut aussi que le son de notre voix soit modéré. Car si nous voulons parler assez haut pour être entendus, quels poumons il nous faudra! Dieu entend non la voix, mais le cœur, de même qu'il lit au fond de notre conscience. Le démon de l'oracle Pythien l'a déclaré lui-même : « Je « comprends le muet, et j'entends celui qui ne parle pas. » « Les oreilles de Dieu auront-elles besoin du son? Comment alors la prière de Jonas, partie des flancs de la baleine, a-t-elle pu traverser les entrailles du monstre, franchir l'immensité de l'abîme, et soulever la masse des eaux pour arriver jusqu'au ciel? Quel profit reviendra-t-il à ceux qui prient en élevant la voix, sinon de troubler leurs voisins? Il y a mieux, en mettant les autres dans le secret de leurs demandes, ne feraient-ils pas aussi bien de prier en public?

XIV. Une autre coutume a encore prévalu. Ceux qui jeûnent s'abstiennent, après la prière faite en commun, de donner à leurs frères le baiser de la paix, qui est comme le sceau de l'oraison. Or, quel moment plus propice pour donner la paix à nos frères que celui où la prière monte vers Dieu avec la recommandation du jeûne, afin que, participant ainsi à notre œuvre, ils osent vivre avec leur frère dans la bonne intelligence de la paix et de la charité? Quelle est la prière complète si elle n'est terminée par le baiser religieux? En quoi la paix peut-elle nuire à celui qui rend à Dieu cet hommage? Enfin, qu'est-ce qu'un sacrifice dont on se retire sans la paix? Quelque raison que vous donniez de votre abstinence, elle ne l'emportera jamais sur l'observation du précepte qui nous ordonne de cacher nos jeûnes. Or, nous abstenir du baiser de la paix, c'est déclarer que nous avons jeûné. Si cependant vous avez quelque bonne raison, vous pourrez, sans violer le précepte, vous abstenir du baiser de la paix, lorsque vous priez chez vous, où il serait difficile de dissimuler vos jeûnes. Mais partout où vous pouvez cacher votre œuvre, rappelez-vous le précepte. Par là vous satisferez à la discipline au dehors, et vous suivrez votre coutume à l'intérieur.

Ainsi, par exemple, le jour de Pâque, où la religion du jeûne est commune à tous les fidèles, nous pouvons nous dispenser du baiser religieux, puisqu'il ne s'agit point alors de cacher ce que fait tout le monde. De même quelques-uns pensent que les jours de *stations* ils ne doivent point assister aux oraisons des sacrifices, parce que la station serait rompue par la réception du corps de Notre-Seigneur. Quoi donc? l'Eucharistie devient-elle un obstacle au devoir que nous rendons à Dieu, ou bien nous

(1) Jours de jeûne prolongés juqu'au coucher du soleil. *Station*, au propre, signifie le temps qu'une sentinelle reste en faction le jour et la nuit. Le Chrétien se comparait à un soldat sous les armes, lorsqu'il vaquait aux jeûnes et à la prière.

lie-t-elle davantage au Seigneur? Ta station ne sera-t-elle pas plus solennelle, si tu es debout et sous les armes devant l'autel de Dieu? En recevant le corps du Seigneur, et en le gardant pour l'emporter chez toi, tout est sauf, et la participation au sacrifice, et l'accomplissement de ta bonne œuvre. Si la station a emprunté son nom aux usages militaires, « car nous sommes la milice de Dieu, » n'est-il pas vrai que dans le camp ni la tristesse ni la joie n'empêchent un soldat de faire sa station? Joyeux, il remplira son devoir plus volontiers; triste, il n'en montrera que plus de vigilance.

Quant au vêtement des femmes dans les églises, la variété des observances sur ce point fait qu'il siérait peu à un homme tel que moi, et surtout à un homme qui n'a aucun rang dans l'Église, d'en parler après le très-saint Apôtre, si ce n'est toutefois qu'il n'y a aucune témérité à en parler sur l'autorité de l'Apôtre lui-même. Pierre, inspiré du même esprit que Paul, s'exprime dans les mêmes termes que lui, pour recommander la modestie des vêtements et flétrir la pompe des habits, l'orgueil de l'or, et le vaniteux édifice de la chevelure. Mais comme les usages diffèrent dans les églises (1)......

(1) La fin de ce traité manque dans tous les manuscrits.

DU VOILE DES VIERGES.

I. Entraîné par la défense de mon opinion, je prouverai aussi en latin qu'il faut voiler nos vierges dès qu'elles sortent de l'enfance; qu'ainsi le demande la vérité, contre laquelle rien ne peut prescrire, ni le temps ni la dignité des personnes, ni le privilége des contrées; car le plus souvent la coutume née de l'ignorance ou de la simplicité des hommes se fortifie par l'usage dans la succession des temps, et par là prévaut contre la vérité. Toutefois Notre-Seigneur Jésus-Christ s'est appelé lui-même la Vérité, mais non la coutume. Si le Christ a toujours été, s'il est antérieur à tout, la vérité est donc également une chose éternelle et la plus ancienne de toutes. Qu'importent ceux qui trouvent nouveau ce qui par soi-même est ancien? C'est moins la nouveauté que la vérité qui condamne les hérésies. Tout ce qui est contraire à la vérité, ce sera l'hérésie, fût-ce une coutume ancienne. Au reste, celui qui ne la connaît pas l'ignore par sa faute. Car il faut s'instruire de ce que l'on ignore, de même qu'il faut se soumettre aux vérités que l'on reconnaît.

La règle de la foi est absolument une, règle seule immuable, n'admettant aucune réforme; elle consiste à croire en un seul Dieu tout-puissant, créateur du monde; en Jésus-Christ son Fils, né de la vierge Marie, crucifié sous Ponce-Pilate, ressuscité d'entre les morts le troisième

jour, reçu dans les cieux, assis maintenant à la droite du Père, d'où il viendra juger les vivants et les morts par la résurrection de la chair. Tant que cette loi de la foi demeure intacte, tout le reste, qui regarde la discipline et la conduite, admet la nouveauté par une sorte d'amendement, sous la direction de la grâce de Dieu qui opère et nous perfectionne jusqu'à la fin. Quelle apparence, après tout, que le démon travaillant sans relâche et ajoutant chaque jour à l'esprit d'iniquité, l'œuvre de Dieu s'interrompe ou cesse de nous perfectionner, surtout quand le Seigneur n'a envoyé le Paraclet qu'afin que l'homme, impuissant par sa faiblesse à tout comprendre à la fois, fût dirigé peu à peu, façonné et conduit à la perfection de la discipline par l'Esprit saint, vicaire du Seigneur! « J'ai encore beaucoup de choses à vous dire; mais vous « ne pouvez pas les porter à présent. Quand l'Esprit de « vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité; car il « vous annoncera ce qu'il aura entendu. » Déjà précédemment il leur avait parlé des opérations de cet Esprit. Quel est donc le ministère du Paraclet, sinon de régler la discipline, d'interpréter les Écritures, de réformer l'intelligence, de nous avancer de plus en plus dans la perfection? Il faut que tout ait son âge. Rien qui n'attende sa perfection du temps. Enfin l'Ecclésiaste dit: « A chaque « chose son temps. » Regarde les créatures elles-mêmes! elles n'arrivent que progressivement à produire. Voici d'abord une faible graine; d'elle sort un germe; du germe un arbuste; puis les rameaux et le feuillage se fortifient; enfin l'arbre se montre dans tout son développement; ses bourgeons se gonflent; la fleur se dégage du bourgeon, et le fruit naît de la fleur. Ce fruit lui-même, à peine ébauché, et informe pendant quelque temps, croît peu à peu, s'adoucit et acquiert une saveur agréable.

De même la justice (car il n'y a qu'un Dieu pour la justice et les créatures) s'appuya d'abord dans ses premiers éléments, sur la crainte naturelle de Dieu. Ensuite elle

accomplit son enfance sous la loi et les prophètes; elle s'élança dans l'ardeur de la jeunesse par l'Évangile; aujourd'hui elle s'avance à la maturité par le Paraclet. C'est lui seul que nous devons reconnaître et adorer pour notre maître depuis Jésus-Christ. « Car il ne parle pas de lui-« même; mais il dit ce que lui a enseigné Jésus-Christ. » Lui seul doit être notre guide, parce que seul il nous a été envoyé depuis Jésus-Christ. Ceux qui l'ont reçu préfèrent la vérité à la coutume; ceux qui l'ont écouté prophétisant jusqu'aujourd'hui, je ne dis pas seulement autrefois, voilent les vierges.

II. Mais je ne veux pas encore appuyer la vérité sur la coutume. Qu'elle reste un moment coutume, afin que j'oppose aussi la coutume à la coutume. Dans la Grèce et dans plusieurs contrées barbares qui en dépendent, plusieurs Églises voilent leurs vierges. Et de peur qu'on n'aille s'imaginer qu'elle est particulière aux idolâtres grecs ou barbares, cette pratique s'observe même sous notre ciel. Je ne cite pour exemple que des Églises fondées par des Apôtres ou par des hommes apostoliques, et j'imagine, sous les yeux de quelques-uns d'entre eux. Ces Églises ont donc aussi bien que les nouvelles l'autorité de la coutume; de plus, elles opposent les temps et les prédécesseurs, ce que ne peuvent les Églises venues après elles. A quoi nous en tenir? quel parti embrasser? Nous ne pouvons rejeter une coutume que nous ne pouvons condamner : elle n'est pas étrangère, puisqu'elle ne vient pas d'étrangers, mais d'hommes avec lesquels nous partageons les prérogatives de la paix et le nom de frères. Entre eux et nous, même foi, même Dieu, même Christ, même espérance, mêmes sacrements du baptême. En un mot, nous sommes une même Église. Conséquemment tout ce qui appartient aux nôtres nous appartient.

Au reste, vous divisez le corps de l'Église. Ici toutefois, selon qu'il est d'usage dans toutes les institutions différentes, douteuses et incertaines, il faut examiner laquelle

de ces deux coutumes si opposée est plus conforme à la doctrine de Dieu. Par conséquent, il faudra se déterminer pour celle qui voile les vierges, connues de Dieu seul, puisqu'ayant à rechercher leur gloire auprès de Dieu et non des hommes, elles doivent même rougir de leurs avantages. Il est plus facile de troubler une vierge par la louange que par les reproches, parce que le front de la pécheresse, moins facile à s'émouvoir, s'est formé à l'impudence dans le péché et par le péché. Personne, en effet, n'eût approuvé la coutume qui désavoue les vierges en les faisant voir, si quelques hommes ne s'étaient rencontrés semblables à ces vierges elles-mêmes. Des yeux qui veulent voir une vierge ne diffèrent pas des yeux d'une vierge qui désire d'être vue. Ces yeux se souhaitent mutuellement : même convoitise dans l'ardeur de voir et d'être vue. Il est aussi naturel à l'homme chaste de rougir à l'aspect d'une vierge, qu'à la vierge pure de rougir à l'aspect d'un homme.

III. Nos très-saints prédécesseurs n'ont jamais voulu avoir d'égard pour les coutumes. Toutefois, jusqu'à ces derniers jours, l'une et l'autre coutume étaient permises chez nous d'une manière plus supportable. Chaque vierge avait la faculté de se voiler ou de se prostituer, comme maintenant de se marier, ce que personne ne contraint ni ne défend de faire. La vérité se contentait de traiter avec la coutume, afin de jouir secrètement d'elle-même sous ce nom de coutume, ne fût-ce qu'en partie; mais comme l'intelligence commençait à faire assez de progrès pour que, dans la liberté de ce choix, il fût aisé de reconnaître quel était le meilleur, aussitôt l'ennemi de tout bien, et encore plus de toute institution louable, fit son œuvre. Les vierges des hommes se soulèvent contre les vierges de Dieu, en s'emportant sans pudeur à une audace téméraire. Elles ne laissent pas de se croire vierges en paraissant rechercher la compagnie des hommes. Il y a mieux. Les servantes du Christ, d'autant plus libres

qu'elles appartiennent à lui seul, imitent leur exemple et se rendent à elles.

Nous sommes scandalisées, disent les filles mondaines, de ce que d'autres marchent voilées; et elles aiment mieux s'en scandaliser que de les imiter. Le scandale, si je ne me trompe, n'est pas l'exemple d'une bonne chose, mais d'une mauvaise qui porte au péché. Les bonnes choses ne scandalisent que les esprits pervers. S'il est vrai que la modestie, la pudeur, le mépris de la gloire, le désir de plaire à Dieu soient des choses bonnes, tous ceux qui se scandalisent d'un tel bien reconnaissent que le mal est en eux. Quoi donc? si les incontinents prétendent que la continence les scandalise, faudra-t-il supprimer la continence? Faudra-t-il supprimer le veuvage, de peur de scandaliser ceux qui se marient plusieurs fois? Pourquoi les saintes filles ne se plaindraient-elles pas plutôt que le peu de réserve de celles qui font parade de leur virginité devienne pour elles un sujet de scandale? Faudra-t-il donc qu'à cause de ces filles qui se mettent en vente, les saintes vierges soient traînées à l'église, rougissant d'avoir été vues sur le chemin, tremblant d'être découvertes, comme si on les avait appelées pour le déshonneur? Elles ne haïssent pas moins l'un que l'autre. Toute vierge qui se montre subit une sorte de prostitution. Toutefois, souffrir violence dans sa chair est quelque chose de moins, parce que la faiblesse n'a pu la repousser. Mais si c'est l'esprit lui-même qui est violé dans la vierge, par la disparition du voile, elle a appris à perdre ce qu'il protégeait. O mains sacriléges, qui ont pu arracher un vêtement consacré au Seigneur! Qu'aurait fait de plus un persécuteur, s'il avait su que le voile est le témoignage de la vierge? Depuis que vous avez découvert la tête de cette fille, elle n'est plus vierge tout entière à ses propres yeux; elle est devenue différente d'elle-même. Lève-toi, ô vérité! lève-toi! brise les liens qui te retiennent; je ne veux plus que tu défendes aucune coutume; car déjà celle à l'ombre de laquelle tu

jouissais de tes droits est répudiée : fais voir que c'est toi qui voiles les vierges. Interprète toi-même tes Écritures que la coutume ne connaît pas ; car, si elle les connaissait, elle n'eût jamais existé.

IV. Au reste, comme c'est une habitude de se servir des Écritures pour argumenter contre la vérité, on ne manque pas de nous objecter aussitôt que l'Apôtre n'a nullement parlé des vierges, quand il recommande le voile, mais qu'il n'a fait mention que des femmes ; que s'il avait voulu que les vierges fussent voilées, il les aurait nommées séparément après avoir nommé les femmes. Ainsi, ajoute-t-on, lorsqu'il traite du mariage, il prescrit en particulier quelle règle doivent observer les vierges. Par conséquent, elles ne sont point assujéties à la loi du voile, puisque leur nom n'est pas prononcé dans cette loi. Il y a plus ; par là même qu'elles n'y sont pas nommées, il est clair que l'ordre n'est pas pour elles.

Nous pouvons retourner le même raisonnement contre les adversaires. Puisque l'Apôtre sait établir une distinction entre la vierge et la femme, c'est-à-dire celle qui n'est pas vierge, quand il est besoin de distinguer, là où il ne nomme pas la vierge, sans établir cette différence, il prouve qu'il y a communauté de règle. Au reste, il lui était facile d'établir ici encore une différence entre la vierge et la femme, de même qu'il a dit ailleurs : « La « femme et la vierge sont distinctes. » Par conséquent, il a tacitement confondu celles qu'il n'a pas distinguées.

Toutefois, de ce que la femme et la vierge sont distinguées ici, cette différence ne sera point pour eux une autorité, comme le veulent quelques-uns : combien de paroles semblables ne doivent pas s'entendre ici et là dans le même sens, puisque les paroles n'ont la même valeur qu'autant que le motif est le même, pour le dire une fois en passant ! Mais l'espèce dans laquelle l'Apôtre distingue la femme d'avec la vierge est bien différente de l'espèce présente. « Il y a, dit-il, de la différence entre la femme et la

« vierge. Pourquoi ? Parce que celle qui n'est pas mariée, « c'est-à-dire la vierge, pour être pure de corps et d'es« prit, ne s'occupe que des choses de Dieu. Au contraire, « celle qui a un époux, c'est-à-dire qui n'est pas vierge, « songe à plaire à son époux. » Voilà l'explication de cette différence, qui n'a point lieu dans la question dont il s'agit maintenant, dès qu'il n'est parlé ni du cœur ni des pensées de la femme et de la vierge, mais seulement de voiler la tête. Le Saint-Esprit ne voulant donc pas qu'il y eût là-dessus la plus légère différence, a compris sous le seul nom de femme la vierge elle-même : en ne la nommant pas expressément, il ne l'a pas séparée d'avec la femme, et en ne la séparant pas, il l'a jointe à celle dont il ne l'a pas séparée. Est-ce donc chose si nouvelle que de se servir du mot le plus étendu pour comprendre les espèces dans sa généralité, là où il n'est pas nécessaire de distinguer les parties du tout ? La brièveté du discours est de sa nature agréable et nécessaire, de même que la prolixité est embarrassée, importune, inutile. Voilà pourquoi nous nous contentons de termes généraux qui embrassent dans leur universalité l'idée des différentes espèces. Venons donc au mot lui-même. Le mot de femme est un terme naturel et général pour tout le sexe. Il comprend la vierge, l'épouse, la veuve, et tout ce qui s'y rattache par son nom ou par son âge. Or, le genre précédant l'espèce, parce qu'il la renferme, de même que l'antécédent son conséquent, et le tout sa partie, l'espèce est énoncée dans le terme qui la contient et signifiée dans le mot qui l'embrasse. Ainsi, quand j'ai nommé le corps, je n'ai plus besoin d'énumérer les pieds, les mains, ni aucun membre. De même, si on parle du monde, là se trouvera le ciel et tout ce qu'il renferme, le soleil, la lune, les étoiles, les astres, la terre, la mer, et chacun des éléments. C'est tout dire que dire ce qui compose le tout : ainsi, nommer la femme, c'est donner l'idée de tout le sexe.

V. Mais puisque nos adversaires emploient ce nom de

femme en soutenant qu'il ne peut convenir qu'à celle qui est engagée dans le mariage, il faut que nous prouvions que la propriété de ce terme convient à tout le sexe et non à une partie du sexe, de manière que les vierges elles-mêmes y sont comprises. Lorsque cette seconde espèce de créature humaine fut faite par Dieu « pour être la com« pagne de l'homme, » la femme reçut dès le moment de sa naissance le nom qui la désigne, innocente encore, digne encore du paradis, vierge encore. « Elle s'appellera « femme, » dit-il. Voilà donc un nom, je ne dis pas commun à la vierge, mais qui lui est propre, puisque c'est une vierge qui le reçoit à son origine.

Mais quelques esprits subtils veulent que ces mots, « elle « s'appellera femme, » ne s'appliquent qu'à l'avenir, comme qui dirait : « Elle sera femme quand elle aura « perdu sa virginité, » parce qu'ensuite on lit : « L'homme « quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme, « et ils seront deux dans une même chair. » Qu'ils nous montrent donc d'abord, pour soutenir cette interprétation, quel est le nom qu'elle a porté dans l'intervalle, s'il est vrai qu'elle n'a été nommée femme que par rapport à l'avenir. Car il ne se peut pas qu'elle ait manqué d'un nom qui exprimât sa qualité présente. D'ailleurs n'est-il pas étrange qu'elle ait eu un nom qui lui convînt dans l'avenir, sans en avoir un qui la caractérisât dans le présent? « Adam donna des noms à tous les êtres vivants, » il n'en désigna aucun par sa qualité future ; mais, consultant ce qu'ils étaient dans le moment, il les nomma tous d'après ce que réclamait leur état actuel. Quel était donc alors le nom de la première femme? Il est certain que toutes les fois qu'elle est nommée dans l'Écriture, elle est appelée femme avant d'être épouse, et jamais vierge, même lorsqu'elle était vierge ! Ce nom est son nom unique, et il lui est donné dans un sens qui n'a rien de prophétique. L'Écriture rapporte en effet « qu'Adam et *sa* « *femme* étaient nus ; » ce mot ne s'applique point à l'a-

venir, comme par une sorte de prédiction qui transforme la femme en épouse; il indique seulement que, sans être mariée, elle était sa femme comme étant tirée de sa substance : « Ces os de mes os, dit-il, cette chair de ma chair « s'appellera femme. »

De là vient que, par une inspiration secrète de la nature, la divinité de l'ame elle-même a introduit à l'insu des hommes, comme il est arrivé pour beaucoup d'autres choses, soit dans nos actions, soit dans nos paroles, ainsi que nous le prouverons par l'Écriture, l'usage où nous sommes de nommer du nom de femmes celles qui sont nos épouses. Toutefois ce langage est souvent impropre; car les Grecs qui se servent plus volontiers du mot de femme pour désigner l'épouse, ne laissent pas d'avoir d'autres termes spéciaux pour l'exprimer. Mais j'aime mieux en rapporter la raison au témoignage de l'Écriture. Ainsi, lorsque par le lien du mariage, les deux parties ne sont plus qu'une seule chair, cette chair de la chair de l'homme, cet os de ses os, s'appelle, conformément à son origine, sa femme depuis qu'elle est devenue son épouse par l'union des deux substances. Conséquemment le nom de femme est le nom que l'épouse tient de sa nature; celui d'épouse exprime une situation de la femme. Enfin une femme peut ne pas être épouse; une épouse, au contraire, ne peut pas ne pas être femme, parce qu'il est impossible qu'elle ne le soit pas.

Après avoir imposé à la nouvelle créature son nom de femme, et avoir exprimé ce qu'elle fut d'abord par l'imposition de ce nom, Adam commence à prophétiser lorsqu'il ajoute : « Pour la suivre, l'homme quittera son père « et sa mère. » Le nom est aussi distinct de la prophétie que cette prophétie est distincte de la personne d'Ève, puisque ces paroles s'appliquent non pas à Ève elle-même, mais à toutes les femmes dont elle devait être un jour la mère. D'ailleurs Adam ne pouvait quitter ni père ni mère à cause d'Ève, puisqu'il n'en avait point. Ce passage tout

prophétique ne regarde donc point Ève, puisqu'il ne peut s'entendre d'Adam. La prédiction qu'il renferme s'adresse aux maris qui devaient quitter leurs parents à cause de leurs femmes, ce qui ne peut s'appliquer à Ève, puisque cela ne s'applique point à Adam. Si la chose est ainsi, il est évident que ce n'est point en vue de son état futur qu'elle a été appelée femme, puisque cet état futur ne la concernait pas. Joignez à cela qu'Adam lui-même exprima la raison de ce nom. En effet, après avoir dit : « Elle s'ap« pellera femme, » il ajouta : « parce qu'elle a été formée « de la substance de l'homme, » il y a mieux, de l'homme encore vierge. Mais nous exposerons en son lieu ce nom d'homme.

Ainsi, que personne n'interprète ce nom dans un sens prophétique, puisqu'il dérive d'une autre signification, surtout, quand il est manifeste que là où elle reçoit un nom en vertu de sa situation future, c'est au moment où elle est surnommée Ève, nom qui lui est tout personnel, parce que déjà elle avait été appelée du nom général de femme. S'il est vrai qu'*Ève* signifie *la mère* des vivants, la voilà surnommée à cause de ce qu'elle doit être, la voilà déclarée d'avance épouse et non plus vierge. Tel sera enfin le nom de la femme mariée; car après le mariage, la maternité. Il résulte encore de là que son nom de femme, elle ne l'emprunte pas à sa situation future, puisqu'elle devait recevoir plus tard le nom qui convenait à sa condition.

J'ai assez répondu à cette objection.

VI. Voyons maintenant si l'apôtre n'emploie pas ce mot dans le même sens que la Genèse, pour désigner tout le sexe en général, lorsqu'il appelle femme la vierge Marie, de même que la Genèse donne ce nom à Ève. Dans son Epître aux Galates, il dit : « Dieu a envoyé son Fils qui « est né de la femme. » Il est constant que la mère de Dieu demeura vierge quoiqu'en dise Hébion. Je lis encore que « l'ange Gabriel fut envoyé à une vierge. » Mais cepen-

dant quand il la bénit, il la compte parmi les femmes et non parmi les vierges. « Vous êtes bénie entre toutes les « femmes, dit-il. » L'ange savait donc bien que le nom de femme convient aux vierges, aussi bien qu'aux autres.

Mais on croit avoir ingénieusement repoussé ces deux autorités en disant : Marie était fiancée; voilà pourquoi l'ange et l'Apôtre l'appellent femme; car, ajoutent-ils, une fille fiancée est en quelque sorte mariée. Toutefois, il y a une grande différence entre un à peu près et la réalité; principalement dans cette circonstance, car il se pourrait qu'en d'autres occasions ce fût la même chose. Mais ce n'est point à titre de fiancée que Marie fut appelée femme; quand même elle n'eût pas été épouse elle eût reçu le même nom, en sa qualité de femme, en vertu du titre qui lui appartient dès sa naissance; car il faut que l'appellation de laquelle dérive la qualité, précède toutes les autres.

D'ailleurs, quant à ce qui concerne ce point, si, dans cette circonstance, par assimilation à une fiancée, Marie est appelée femme, non pas à cause de son sexe, mais parce qu'elle avait un époux, il s'ensuit que Jésus-Christ n'est point né d'une vierge, mais d'une femme mariée, et à ce titre ayant cessé d'être vierge. Que s'il est né d'une vierge qui, bien que mariée, n'en était pas moins intacte, reconnais donc qu'une vierge, même la plus pure, peut être appelée femme. Ici du moins rien de prophétique : l'Apôtre ne l'a point appelée femme, parce qu'elle devait cesser un jour d'être vierge, quand il a dit : « Né d'une femme. » Il ne pouvait, en effet, la nommer d'un nom qui désignât une condition ultérieure, c'est-à-dire qui annonçât une femme connue par un époux, puisque le Christ ne devait pas naître d'elle selon les lois ordinaires. Mais, quoique vierge, il l'appelle selon sa qualité actuelle du nom de femme, en vertu de la propriété de ce nom et conformément à la loi de sa naissance, parce que ce nom est affecté à la vierge ainsi qu'à tout le sexe.

VII. Passons maintenant aux motifs pour lesquels l'Apôtre enseigne que la femme doit être voilée. Examinons s'ils conviennent aussi aux vierges, afin que si les mêmes motifs de se voiler la tête se rencontrent chez les unes et les autres, il soit indubitable que la communauté du nom s'applique également aux vierges. Si « l'homme est le chef « de la femme, » il l'est aussi de la vierge, ce qu'était la femme avant son mariage, à moins que peut-être la vierge ne forme une troisième espèce à part, ayant son chef à elle. « S'il est honteux à une femme d'avoir les cheveux « coupés ou rasés, » il ne l'est pas moins à une vierge. Au siècle antagoniste de Dieu, d'examiner s'il est honorable à une fille d'avoir les cheveux coupés, de même que la chose est permise au jeune homme. Puis donc qu'il ne convient pas plus à la vierge qu'à la femme d'avoir les cheveux coupés ou rasés, il lui convient également d'avoir la tête couverte. « Si la femme est la gloire de l'homme, » à combien plus forte raison la vierge qui est à elle-même sa propre gloire! « Si la femme fut formée de l'homme « et pour l'homme, » cette côte d'Adam fut vierge d'abord. Si « la femme doit porter sur sa tête la marque du pouvoir « que l'homme a sur elle, » jamais elle ne doit le porter avec plus de justice que quand elle est vierge, puisqu'alors elle possède ce qui en est la cause. En effet, si c'est à cause des anges, qui, comme nous le lisons, ont perdu Dieu et le ciel pour avoir convoité les femmes, qui pensera que ces mêmes anges se soient laissé séduire par des corps souillés, soupirant ainsi après les restes de la volupté humaine, au lieu de rechercher les vierges dont l'attrait sert en quelque sorte d'excuse à la passion humaine? L'Écriture s'exprime ainsi : « Lorsque les hommes « eurent commencé à se multiplier sur la terre, et qu'ils « eurent engendré des filles, il arriva que les enfants de « Dieu, voyant que les filles des hommes étaient belles, « prirent des épouses choisies entre toutes les autres. » Ici, en effet, le mot grec signifie épouses, puisqu'il y est

question de mariage. Dire les filles des hommes, c'est évidemment désigner des vierges placées encore sous la tutelle de leurs parents; car une fois épouses, elles appartiennent à leurs maris. Il était aussi aisé de dire les femmes des hommes. D'ailleurs, l'Écriture, ne nommant point ces anges du nom d'adultères, mais de maris, puisqu'ils prirent, sans être mariées, les filles des hommes, comme elle les appelle plus haut, témoigne assez par là que celles-ci, filles tout à l'heure et en ce moment épouses des anges, étaient vierges. Filles d'abord, puis mariées ensuite : je ne sache pas qu'elles aient pu être autre chose.

Il faut donc voiler une beauté si dangereuse qui a pu porter le scandale jusque dans le ciel, afin qu'en la présence de Dieu aux yeux duquel elle est coupable de la chute de ces anges, elle rougisse aussi devant les autres anges, qu'elle réprime cette liberté perfide de se montrer à découvert, et qu'elle se cache même aux regards des hommes.

Supposons même que ces anges eussent convoité des femmes déjà souillées, les vierges auraient été d'autant plus obligées de se cacher à cause des anges, que les anges auraient été plus capables de pécher à cause des vierges. Si l'Apôtre ajoute, comme une prévision de la nature, « qu'une belle chevelure est l'honneur de la femme, « parce qu'elle peut lui servir de voile, » n'est-il pas vrai que cette longue chevelure est aussi l'ornement de la vierge? que dis-je? est l'ornement particulier de la vierge, puisque c'est elle qui a l'habitude de la rassembler en pyramide, comme pour en couronner la citadelle de la tête?

VIII. C'est par des raisons opposées à celles-ci que « l'homme ne se voile point, » parce qu'il n'a pas naturellement cette grande abondance de cheveux; parce qu'il ne lui est point honteux de les avoir coupés ou rasés; parce que ce n'est point à cause de lui que les anges ont péché; parce qu'il « est la gloire et l'image de Dieu; »

parce qu'enfin « le Christ est son chef. » Ainsi quand l'Apôtre, en parlant de l'homme et de la femme, dit pourquoi celle-ci doit être voilée, pourquoi celui-là ne doit pas l'être, il est aisé de voir pour quelle raison il n'a pas fait mention des vierges. Il a compris la vierge sous le nom de femme, de la même manière qu'il a compris l'adolescent sous le nom d'homme, désignant ainsi par les termes communs d'homme et de femme tout ce qui se rattachait à l'un et à l'autre sexe.

Ainsi Adam, quoique vierge encore, est appelé homme dans la Genèse. « Elle sera appelée femme, dit-il, parce « qu'elle a été tirée de l'homme. » Adam est donc appelé homme avant son mariage, de même qu'Ève est appelée femme. L'Apôtre a suffisamment indiqué les divers degrés de l'un et de l'autre sexe, lorsqu'il dit avec une brièveté si pleine et une définition si énergique : Toute femme. Que signifie toute, sinon la femme de toute espèce, de tout ordre, de toute condition, de tout rang, de tout âge, puisque le tout est la chose dans son intégrité, sans qu'il lui manque aucune de ses parties ? Or la vierge fait partie du sexe. De même, s'agit-il de l'homme qui ne doit point se couvrir ? Tout homme, dit-il encore. Voici deux noms opposés, l'homme et la femme ; à chaque nom est appliqué le mot *tout* : deux lois opposées entre elles, l'une qui voile, l'autre qui découvre. Conséquemment, si parce qu'il est dit, « tout homme », cela doit s'entendre de chaque homme, marié ou non ; si d'autre part il résulte que le nom d'homme étant, par nature, commun à tout le sexe masculin, la loi de ne pas se couvrir est commune aussi à quiconque est vierge parmi les hommes, pourquoi n'y aurait-il pas là une présomption que la vierge est comprise également sous le nom général de femme, afin qu'elle soit comprise en vertu de ce nom dans la même loi ? Car enfin, si une vierge n'est pas femme, un enfant n'est point homme. Si la vierge ne se voile point, parce qu'elle n'est pas femme, un enfant ne doit pas se découvrir, parce qu'il

n'est pas homme. Il faut que la même virginité jouisse de la même exception. De même que les vierges ne sont pas obligées de se voiler, de même l'enfant ne doit pas se découvrir. Pourquoi, d'une part, reconnaissons-nous que la définition de l'Apôtre est absolue par rapport à l'homme, sans demander pourquoi il n'a pas fait mention de l'enfant, et, d'autre part, refusons-nous de croire que cette définition soit aussi absolue à l'égard de la femme? « Que « si quelqu'un aime à contester, pour nous, ce n'est point « là notre coutume, ni celle de l'Église de Dieu, » dit l'Apôtre. Il prouve qu'il s'éleva quelque dispute à ce sujet, et qu'il se hâta de l'éteindre par des paroles pleines de brièveté, sans nommer la vierge, pour faire comprendre qu'il ne fallait point douter qu'elles ne dussent être voilées, mais en nommant la vierge, lorsqu'il avait dit : Toute femme. Ainsi le comprirent les Corinthiens eux-mêmes. Aujourd'hui encore ces mêmes Corinthiens voilent leurs vierges. Les disciples prouvent par leur conduite quel a été l'enseignement des Apôtres.

IX. Examinons maintenant si, de même que les arguments tirés de la nature des femmes et de la cause elle-même, conviennent aux vierges, ainsi que nous l'avons démontré, les prescriptions de la discipline ecclésiastique ne concernent pas aussi les femmes. « Il n'est « permis aux femmes ni de parler dans l'église, » ni d'enseigner, ni de baptiser, ni d'offrir le sacrifice, ni de s'arroger aucune des fonctions qui appartiennent à l'homme, à plus forte raison celles qui appartiennent aux prêtres. Nous le demandons, y a-t-il quelqu'une de ces choses qui soient permises à une vierge? Si rien de tout cela n'est permis à la vierge; si en toutes choses elle est soumise à la même condition que la femme, toujours comptée parmi celles de son sexe quand il est nécessaire de s'humilier, par quelle raison ici ce qui est refusé à toutes les femmes lui sera-t-il accordé? Quel droit a-t-elle à une prérogative au-dessus de sa condition naturelle, s'il est vrai

qu'elle soit vierge, et qu'elle ait dessein de sanctifier sa chair? Quoi donc? la dispensera-t-on du voile pour qu'elle entre dans l'Église, en attirant sur elle tous les regards, étalant l'honneur de sa sainteté par la liberté de sa tête? On pouvait rendre à la virginité un hommage plus digne d'elle, en lui permettant de se mêler à quelqu'une des fonctions particulières aux hommes, ou d'entrer dans quelqu'une de leurs charges.

Je le sais, on a inscrit quelque part au nombre des veuves une vierge qui n'avait pas encore vingt ans. Si l'évêque lui devait quelque adoucissement, il aurait pu le faire autrement, sans violer le respect pour la discipline ecclésiastique, pour que l'on n'eût pas à remarquer dans l'Église le spectacle étrange, j'allais presque dire monstrueux, d'une vierge veuve, merveille d'autant plus surprenante, qu'elle n'a pas même voilé sa tête, en qualité de veuve, niant ainsi qu'elle soit l'un et l'autre, vierge en prenant place parmi les veuves, veuve en se faisant appeler vierge.

Dira-t-on que la même autorité qui lui a donné place parmi les veuves la dispense du voile? Mais cette place est réservée aux femmes qui ont plus de soixante ans, non-seulement à celles qui auraient été mariées une seule fois, mais aux mères de famille, et même à celles qui ont élevé des enfants, afin que plus familiarisées par l'expérience avec toutes les affections humaines, elles sachent mieux aider les autres de leurs conseils, et les consoler dans toutes les circonstances, ayant passé par tous les états qui peuvent mettre à l'épreuve la vertu d'une femme. Tant il est vrai qu'il n'est jamais accordé de place particulière aux vierges pour les honorer.

X. J'en dis autant de tout autre distinction. Au reste, ce serait une chose assez étrange que les femmes, soumises en toutes choses à l'homme, portassent en signe d'honneur une marque de leur virginité qui attirât sur elles les regards, l'attention et le respect de leurs frères,

tandis que tant d'hommes vierges, tant d'eunuques volontaires, seraient réduits à cacher leur vertu, ne portant rien qui pût les distinguer. Ne devraient-ils pas réclamer aussi quelque ornement caractéristique, tel que les plumes des Garamantes, le diadème des Barbares, la cigale des Athéniens, les tresses des Allemands, ou les stigmates des Bretons? Ou bien enfin, pour donner un démenti à l'Apôtre, ne devraient-ils pas se couvrir la tête dans l'église? Nous tenons pour certain que l'Apôtre aurait accordé aux hommes quelque chose de semblable, s'il avait donné ce privilége à des femmes, puisque, sans parler de la dignité de l'homme, il eût fallu de préférence relever chez eux l'honneur de la continence. En effet, plus leur sexe est ardent à la volupté, plus la réserve dans une passion violente est chose laborieuse, et par là même plus digne de se montrer, si toutefois l'ostentation peut être la récompense de la virginité. La continence n'est pas moins honorable que la virginité, soit dans le veuvage, soit dans ceux qui, par un consentement mutuel, ont renoncé aux plaisirs permis du mariage. La virginité est un don de la grâce; la continence, au contraire, un effort de la vertu. Ne point désirer un plaisir que l'on a éprouvé, c'est un grand combat, tandis qu'il est facile de ne point convoiter quand on ignore le fruit de la convoitise, puisque dans ce cas on n'a point à combattre le fruit de la convoitise. Comment donc se pourrait-il que Dieu n'eût accordé à l'homme rien de semblable pour l'honorer, soit parce qu'il est plus près de la Divinité, dont il est l'image, soit parce que la vertu lui est plus laborieuse? S'il n'a rien accordé à l'homme, à plus forte raison rien à la femme.

XI. Maintenant, achevons le sujet que nous avons ajourné précédemment pour entrer dans une question subsidiaire, afin de ne pas interrompre la liaison des idées. Quand nous avons établi que la définition de l'Apôtre était absolue, et que par « toute femme » il fallait entendre la femme, de

quelqu'âge qu'elle fût, on pouvait me répondre de l'autre côté : Il faut donc voiler la vierge dès le moment de sa naissance et aussitôt qu'elle porte ce nom ? Il n'en est rien. Cette loi n'oblige que celle qui commence à se connaître, à entrer dans la marque distinctive de sa nature, à sortir de l'enfance, et à souffrir ce quelque chose de nouveau qui appartient à un autre âge. En effet, nos premiers pères, Adam et Eve, ont été nus tant qu'ils manquèrent de la connaissance de leur nature. Mais du moment qu'ils eurent goûté du fruit de l'arbre de la science, le premier sentiment qu'ils éprouvèrent fut celui de la honte. Aussi couvrirent-ils l'un et l'autre cette chair qu'ils avaient commencé de connaître.

Mais si c'est à cause des anges qu'il faut voiler la femme, il n'en faut pas douter, l'obligation du voile commencera pour elle le jour où elle peut exciter la convoitise des hommes, et devenir propre au mariage. Elle cesse d'être vierge aussitôt qu'elle peut ne l'être plus. Voilà pourquoi chez les Israélites il était défendu de marier une fille avant que sa maturité fût attestée par des signes naturels : jusqu'à ce témoignage, c'est un fruit sans maturité. Si donc elle demeure vierge tant qu'elle n'est pas propre au mariage, elle cesse d'être vierge aussitôt qu'elle est reconnue propre au mariage; alors, n'étant plus vierge, la loi lui est applicable comme le mariage.

Les fiancées ont l'exemple de Rébecca, qui, conduite à l'époux qu'elle ne connaissait pas plus qu'il ne la connaissait, à peine informée que c'était lui qu'elle avait aperçu de loin, n'attendit point qu'il lui serrât la main, qu'il lui donnât un baiser, qu'il lui rendît son salut, mais confessant ce qu'elle avait ressenti, c'est-à-dire qu'elle était déjà son épouse par l'esprit, déclara qu'elle n'était plus vierge en se voilant aussitôt. O femme qui entrait bien dans la discipline du Christ ! Elle montre que le mariage, ainsi que la corruption, sont dans les yeux et dans le cœur.

Quelques-uns, il est vrai voilent encore Rébecca.

Quant aux autres, c'est-à-dire celles qui ne sont pas fiancées, qu'importent les délais des parents qui ajournent le mariage, soit par indigence, soit pour trouver un parti convenable ? Qu'importe le vœu même de continence ? Rien ne peut empêcher l'âge de suivre son cours et de payer sa dette à la maturité. La nature qui est une seconde mère cachée, le temps un autre père que l'on ne connaît pas, ont marié une fille d'après les lois qui leur sont propres. Regardez donc votre prétendue vierge comme déjà mariée : son esprit l'est par l'attente, sa chair l'est par sa transformation : l'époux que vous lui destinez n'est que le second.

Voyez-la, en effet; sa voix s'est développée; ses membres ont acquis leur perfection; un vêtement de pudeur est jeté sur elle; chaque mois paie son tribut; soutenez encore qu'elle n'est pas femme celle qui éprouve tous les accidents de la femme. S'il est vrai que ce soit la consommation du mariage qui fasse la femme, qu'on ne les voile qu'après le mariage. Mais voilà qui est mieux. Chez les païens eux-mêmes on les conduit voilées à leurs époux. Si elles doivent être voilées aussitôt après qu'elles sont mariées, parce qu'elles sont mêlées à l'homme et de corps et d'esprit, par le baiser nuptial, par la main qu'elles ont donnée, en témoignage de la pudeur de l'esprit qu'elles résignaient; enfin par ce gage commun de la conscience en vertu duquel elles ont souscrit au complet abandon d'elles-mêmes; à plus forte raison devront-elles être soumises au voile par le temps sans lequel elles ne peuvent devenir épouses, et dont le cours, sans même attendre le mariage, les met hors du nombre des vierges. Les païens eux-mêmes observent le temps, afin de rendre, conformément aux lois de la nature, à chaque âge ses droits. Ils ont l'habitude d'employer aux affaires les femmes à douze ans, les hommes deux ans après, déterminant ainsi la puberté par les années et non par les fiançailles ou le mariage. Chez eux, une fille, toute vierge qu'elle est, peut

avoir le nom de mère de famille, de même qu'un homme peut être père de famille sans être marié. Pour nous, nous n'observons pas même ces lois de la nature, comme si le Dieu de la nature n'était pas le nôtre.

XII. A ces témoignages du corps et de l'esprit, reconnais donc pour femme, reconnais pour mariée celle qui les a éprouvés dans sa conscience et dans sa chair. Voilà les premières tablettes sur lesquelles la nature a gravé les fiançailles et les noces. Couvre à l'extérieur celle qui est cachée sous un voile à l'intérieur : couvre aussi la tête, puisque les parties inférieures ont aussi leur voile. Veux-tu connaître quelle est l'autorité de l'âge? Mets sous nos yeux deux femmes, l'une violée avant la puberté, avec un habit de femme, l'autre demeurée vierge, quoique dans un âge assez avancé, avec son habit de vierge, nous aurons moins de peine à nier que la première soit femme, qu'à croire que la seconde soit vierge. Telle est la force de l'âge, que l'habit lui-même ne peut la déguiser.

Mais, autre considération. Celles qui refusent de se voiler confessent, en changeant de vêtement, qu'elles ont changé d'âge. Aussitôt qu'elles se reconnaissent pour femmes, elles sortent de la classe des vierges, en retirant de leur tête la marque de ce qu'elles étaient; elles disposent autrement leur coiffure, dans laquelle elles introduisent des cheveux étrangers qu'elles partagent sur le haut de leur tête avec une aiguille industrieuse, déclarant ainsi ouvertement qu'elles sont femmes. Déjà elles demandent conseil au miroir pour orner leur beauté ; elles adoucissent leur peau par des essences; peut-être même la déguisent-elles sous un fard menteur; elles laissent flotter leur manteau; elles portent des chaussures de toute espèce; elles vont au bain avec un équipage plus nombreux. Enfin, pourquoi entrerais-je dans tous les détails? Leur extérieur lui seul prouve évidemment qu'elles sont femmes. Ce n'est que par la nudité de leur tête qu'elles veulent passer pour vierges, désavouant par cette marque

unique l'état dont elles font profession partout ailleurs.

XIII. Si c'est à cause des hommes qu'elles adoptent l'habillement des femmes, eh bien! qu'elles l'adoptent tout entier, de manière à ne paraître que voilées devant les païens. Il est bien juste qu'elles cachent dans l'église cette même virginité qu'elles cachent hors de l'église. Elles craignent les étrangers; qu'elles respectent leurs frères, ou bien qu'elles paraissent vierges dans les rues avec autant de hardiesse que dans nos églises. J'applaudirai à leur intrépidité, si elles se font gloire de leur virginité devant les païens. Au dedans et en dehors de nos églises, même nature; même liberté au dehors et devant le Seigneur pour la profession de la virginité. Pourquoi donc étaler dans l'église une perfection qu'elles ensevelissent ailleurs? Je leur en demande la raison. Est-ce pour plaire à leurs frères, ou pour plaire à Dieu lui-même? Si c'est pour plaire à Dieu, il est aussi capable de voir ce qui se pratique en secret, que juste pour récompenser ce qui se fait uniquement pour lui. Enfin, il nous recommande « de ne pas publier au son de la trompette le bien que « nous faisons devant lui, ni d'en attendre la récompense « de la part des hommes. » Que s'il nous est défendu de donner un denier (1), « ou la moindre aumône sans la ca- « cher à notre main gauche, » que de ténèbres nous devons répandre sur l'offrande que nous faisons à Dieu de notre corps et de notre esprit, puisque c'est toute notre nature elle-même que nous lui consacrons! Conséquemment, une chose qui ne peut paraître faite pour plaire à Dieu, puisquelle ne se fait pas comme Dieu le demande, ne peut être faite qu'en vue des hommes. Par là même elle devient illicite, comme entachée de vaine gloire; car la vaine gloire est défendue à ceux dont tout le mérite ré-

(1) Le texte dit : *Unius victoriati.* C'était une petite pièce d'argent, appelée de ce nom parce qu'elle portait pour empreinte une Victoire. Il en est question dans Pline : *Qui nunc victoriatus appellatur lege Clodiâ percussus est. Est autem signatus Victoriâ, et inde nomen.*

side dans l'humilité. Si la continence est un don de Dieu, « pourquoi vous en glorifier, comme si ce n'était pas un « don que vous ayez reçu ? Si vous ne l'avez point reçu, « qu'avez-vous qui ne vous ait été donné ? » La meilleure preuve que vous n'avez point reçu de Dieu la virginité, c'est que vous ne la consacrez pas tout entière à Dieu seul. Examinons par conséquent si ce qui vient de l'homme est solide et véritable.

XIV. La première fois que cette question commença de s'agiter, l'une d'entre elles, dit-on, fit cette demande : Comment donc persuaderons-nous aux autres la pratique de cette vertu ? Comme si c'était le nombre qui nous rendît heureux, et non la grâce de Dieu et les mérites de chacun. Sont-ce les vierges qui honorent et recommandent l'Église devant Dieu ? ou bien est-ce l'Église qui honore et recommande les vierges ? Celle qui proposait cette demande avoua donc que la gloire faisoit les vierges. Or, avec la gloire arrive l'inquiétude ; avec l'inquiétude, la contrainte ; avec la contrainte, la nécessité ; avec la nécessité, la faiblesse. C'est donc à bon droit qu'évitant de se voiler la tête, pour se livrer à toutes les sollicitudes de la vaine gloire, elles sont réduites à cacher leur honte, parce que leur faiblesse a succombé. Car c'est la vanité, mais non la religion, qui leur inspire les dehors de la virginité : quelquefois même « leur ventre est leur dieu, » parce qu'elles savent que l'assemblée de nos frères soulage volontiers les vierges. Elles ne se contentent pas de faillir : elles traînent après elles une longue suite de prévarications. Car une fois exposées aux regards publics, enorgueillies de ces marques d'honneur, et comblées par leurs frères de tous les témoignages de respect et de charité, si elles viennent à faillir, elles savent bien qu'à moins de se cacher, elles vont recueillir autant de honte que tout à l'heure de respect. Si on assigne à la virginité le privilége d'avoir la tête découverte, dès qu'une vierge sera infidèle à la grâce de la virginité, elle restera sans voiler sa tête, de peur

de trahir son déshonneur. Qu'arrive-t-il alors ? elle se montre sous un extérieur qui ne lui appartient pas, c'est-à-dire sous la marque distinctive de la virginité. Elle demeure néanmoins sous cet extérieur, qui lui est au moins étranger, de peur de faire connaître son crime en changeant de dehors. Puis, les voilà, elle et ses pareilles, qui, ne sachant que trop bien qu'elles sont souillées, osent s'approcher de Dieu la tête découverte.

Mais le Seigneur qui a dit en Dieu jaloux : « Il n'y a « rien de caché qui ne se découvre à la fin , » permet que les désordres de la plupart éclatent au grand jour. Car elles ne les confesseront jamais que trahies par les vagissements de leurs enfants. Si on en reconnaît plusieurs par ces témoignages, ne peut-on pas les soupçonner de plus grands crimes encore? Je le dirai, quoique malgré moi, il est difficile qu'une fille devienne femme une fois, quand elle ne craint pas de le devenir, et que l'étant devenue, elle peut feindre la virginité jusque devant Dieu. Quels horribles attentats elle se permettra contre son sein, de peur d'être surprise dans la maternité ! Dieu sait combien d'enfants seraient venus à la lumière parfaits et entiers, si leurs mères n'avaient long-temps combattu pour les étouffer. Ces sortes de vierges conçoivent facilement et accouchent sans peine, mais d'enfants semblables à leurs pères. Voilà les crimes qui naissent d'une virginité contrainte et involontaire.

Le désir lui-même de paraître est déjà une violation de la pudeur, et le soin de plaire aux hommes, conséquemment, renferme en soi quelque chose qui n'est pas d'une vierge. Que son intention soit pure, je vous l'accorde ; toutefois est-il qu'en se montrant, elle court nécessairement des dangers lorsqu'elle est frappée par cette multitude de regards, lorsque tous ces doigts qui la montrent chatouillent son orgueil, lorsqu'elle excite des transports immodérés, lorsqu'elle prend feu au milieu des baisers et des embrassements répétés de ses frères. Ainsi le

front s'endurcit ; ainsi la pudeur s'affaiblit peu à peu ; ainsi l'on tombe dans la dissolution ; ainsi l'on apprend à désirer de plaire autrement.

XV. Mais que dis-je ? La virginité, quand elle est véritable, pure, entière, ne redoute rien plus qu'elle-même. Elle ne veut pas même endurer le regard des femmes, car ses regards à elle sont bien différents. Elle a recours au voile comme à un casque, comme à un bouclier, afin qu'il l'aide à protéger son trésor contre les attaques de la tentation, contre les traits du scandale, contre les soupçons, contre les secrètes médisances, contre la jalousie, contre l'envie elle-même. Il est chez les païens une opération formidable, la fascination (1), qui tue par la louange et par la vaine gloire. Nous l'attribuons quelquefois au démon, parce que la haine du bien est son domaine ; quelquefois aussi nous l'attribuons à Dieu, parce que c'est Dieu qui juge l'orgueil, « en élevant le cœur humble et en « abaissant le superbe. » La vierge pure craindra donc, ne fût-ce qu'à titre de fascination, d'un côté l'ennemi, de l'autre Dieu ; d'un côté la malice qui porte envie, de l'autre la lumière du juge : elle se réjouira de n'être connue que d'elle seule et de Dieu. Tant qu'elle ne sera connue que de lui, elle aura sagement fermé la porte à toutes les tentations. Qui osera, en effet, fatiguer de ses regards un visage caché, un visage insensible, un visage enfin qui, pour ainsi parler, n'a rien que de triste. Toutes les mauvaises pensées viendront se briser contre cette sainte sévérité. Enfin, c'est s'élever au-dessus de son sexe que d'être vierge en cachant sa virginité.

XVI. Ainsi notre sentiment s'appuie sur l'Écriture, sur la nature, sur la discipline. L'Écriture établit la loi ; la nature la justifie ; la discipline la commande. Contre tant

(1) Pline l'Ancien nous éclaire encore sur ce passage de Tertullien : *In eâdem Africâ familias quasdam effascinantium Isigonus et Memphidorus tradunt, quarum laudatione intereant probata, arescant arbores, emoriantur infantes.* (PLIN. VII.)

d'autorités, que peut la force de la coutume ? ou quel est le prétexte du sentiment contraire ? Écriture, nature, discipline, tout émane du même Dieu : tout ce qui leur est opposé ne vient pas de Dieu. L'Écriture est-elle obscure ? le témoignage de la nature est manifeste : avec son témoignage, les obscurités de l'Écriture disparaissent. Doutez-vous encore après le témoignage de la nature ? la discipline montre clairement ce qu'il y a de plus agréable à Dieu. Rien qui lui soit plus cher que l'humilité ; rien qui lui plaise autant que la modestie ; rien qu'il haïsse plus que la vanité et le soin de plaire aux hommes. Par conséquent, que tout ce que vous trouvez établi par Dieu soit pour vous l'Écriture, la nature et la discipline, puisqu'il vous est ordonné « d'examiner et de suivre le parti le meilleur. »

Il nous reste maintenant à nous adresser aux femmes elles-mêmes pour qu'elles reçoivent plus volontiers ces conseils. Qui que vous soyez, mère, sœur, fille, épouse, n'importe l'âge et l'état, voilez votre tête ; mère, à cause de vos enfants ; sœur, à cause de vos frères ; fille, à cause de votre père. Point d'âge que vous ne mettiez en péril : revêtez-vous des armes de la pudeur ; dressez devant vous le rempart de la modestie ; environnez enfin votre personne d'une muraille qui arrête vos propres regards ainsi que les regards d'autrui. Restez fidèle à l'extérieur de la femme, pour conserver votre virginité ; déguisez quelques-uns de vos trésors intérieurs, pour ne montrer la vérité qu'à Dieu seul ; ou, pour mieux dire, vous ne mentez pas en passant pour épouse : vous êtes l'épouse du Christ ; c'est à lui que vous avez livré votre chair ; à lui que vous avez fiancé la maturité de votre âge. Marchez donc telle que le veut votre époux. C'est le Christ qui veut que les épouses et les fiancées des hommes soient voilées : exigera-t-il moins des siennes ?

XVII. Mais nous vous exhortons aussi, vous qui êtes mariées, et qui avez à pratiquer une autre chasteté, ne vous affranchissez jamais de la discipline du voile, pas

même un seul moment. Mais surtout n'allez pas le détruire parce que vous ne pouvez le quitter, en ne vous montrant ni tout-à-fait voilées, ni tout-à-fait découvertes. Car il en est qui se lient la tête plutôt qu'elles ne la couvrent avec des *mitres* ou bandelettes qui leur cachent le front, il est vrai, mais qui laissent à découvert la tête proprement dite. D'autres, de peur sans doute de la trop charger, se couvrent la tête avec une coiffure légère, qui ne descend pas même jusqu'aux oreilles et ne cache que le sommet de la tête. J'ai pitié d'elles, si elles ont l'ouïe assez dure pour ne pas entendre à travers un voile. Mais qu'elles le sachent bien : la femme tout entière n'est que tête. Les limites du voile finissent là où commence le vêtement; tout l'espace que peuvent occuper les cheveux, ils doivent le remplir et envelopper les épaules; car ce sont les épaules qui doivent être soumises; c'est à cause d'elles que « la femme porte sur sa tête la marque de sa sujétion. » Le voile est le joug des femmes.

Les femmes de l'Arabie, toutes païennes qu'elles sont, vous serviront de juges; elles qui, non contentes de se voiler la tête, se couvrent aussi le visage tout entier, de sorte que, ne laissant d'ouverture que pour un œil, elles aiment mieux renoncer à la moitié de la lumière, que de prostituer leur visage tout entier. Là, une femme aime mieux voir que d'être vue. Voilà pourquoi une reine de Rome (1) les déclarait très-malheureuses, de pouvoir aimer plus qu'elles ne peuvent être aimées, quoiqu'il soit permis de dire qu'elles sont heureuses, en ce qu'elles sont exemptes d'un autre malheur plus commun, parce que les femmes d'ordinaire peuvent être aimées plus qu'elles ne sont capables d'aimer. La modestie, imposée par cette discipline païenne, est plus pure, et pour ainsi dire, plus barbare que la nôtre.

Dieu a bien voulu nous déterminer aussi par ses révé-

(1) Messaline, épouse de Claude.

lations la grandeur du voile. Il arriva qu'un ange, apparaissant en songe à l'une de nos sœurs, frappait sur ses épaules, en même temps qu'il en louait la beauté : « Mer-« veilleuses épaules, disait-il, et qui méritent bien d'être « nues! Il est bon que vous soyez couverte depuis la tête « jusqu'aux reins, de peur que cette nudité de vos épaules « ne vous devienne funeste. Ce qui est dit à l'une s'a-« dresse à toutes les autres. » Mais quel châtiment ne mériteront point celles qui demeurent découvertes pendant le chant des psaumes, ou bien lorsque l'on parle de Dieu? Celles qui, durant la prière, se contentent de placer sur le haut de leur tête quelque bande, quelque filet ou une simple toile, se croiront-elles véritablement voilées? Il faut que, selon elles, leur tête soit bien peu de chose. D'autres, tout en portant un voile plus étendu que ces bandes ou ces rubans, n'abusent pas moins de leur tête, semblables à cet oiseau qui, tout ailé qu'il est, semble plutôt approcher des animaux terrestres, ayant une petite tête emmanchée d'un long cou, et que du reste il porte toujours fort droite. On dit que, quand il veut se cacher, il plonge sa tête tout entière dans des broussailles, mais qu'il laisse tout le corps à découvert. Ainsi en sûreté pour sa tête, mais à découvert dans la partie de lui-même la plus remarquable, il se fait prendre tout entier. Il en sera de même de ces femmes qui se couvrent moins qu'il n'est utile. Il faut donc qu'en tout temps, en tout lieu, elles se souviennent de cette loi, toujours prêtes et disposées à entendre parler de Dieu. S'il est au fond de leur cœur, on le reconnaîtra facilement à leur tête. Que la paix et la grâce de notre Seigneur Jésus soient avec ceux qui préfèrent la vérité à la coutume, et qui liront ceci avec un esprit de paix et de douceur! Qu'elles soient aussi avec Septimius Tertullien, auteur de cet opuscule!

DE L'ORNEMENT DES FEMMES.

LIVRE PREMIER.

I. Si notre foi répondait ici-bas à l'immensité du salaire qui l'attend là-haut, il n'en est pas une d'entre vous, mes sœurs bien-aimées, qui, après avoir une fois connu Dieu et sa propre condition, je veux dire la condition de la femme, courût après les divertissements, encore moins après l'orgueil de la parure. Loin de là, elle afficherait le deuil et l'indigence des vêtements, n'offrant aux regards publics qu'une Ève pénitente, noyée dans les larmes et rachetant par l'extérieur de l'affliction l'ignominie d'une faute héréditaire et le reproche d'avoir perdu le genre humain. Il a été dit : « Tu enfanteras dans la douleur ; tu seras sous « la puissance de ton mari ; il te dominera. » Ève, c'est toi, et tu l'oublies ! La sentence de Dieu pèse ici-bas sur tout le sexe ; il faut donc que le châtiment pèse sur lui. Tu es la porte du démon ; c'est toi qui as brisé les sceaux de l'arbre défendu ; toi qui as violé la première la loi divine ; toi qui as persuadé celui que Satan n'osait attaquer en face ; l'homme, cette auguste image de la divinité, tu l'as brisé d'un coup. C'est à cause de ton mérite, de ta mort, veux-je dire, que le Fils de Dieu a voulu mourir : et tu songes à recouvrir d'ornements impudiques ces tuniques de peau, témoins de ta honte. Parle ! Si, dès l'ori-

gine du monde, les toisons de Milet fussent tombées sous les ciseaux, si les arbres de l'Inde avaient filé des vêtements, si Tyr eût envoyé sa pourpre, la Phrygie ses voiles brodés, Babylone ses tissus; si la perle eût blanchi, si le feu du rubis eût étincelé, si la cupidité eût déjà arraché l'or aux entrailles de la terre, et qu'il eût été permis au miroir de mentir, Ève chassée du paradis et à demi-morte eût-elle convoité ces vains ornements? Si donc elle aspire à revivre, qu'elle se garde bien de rechercher ou même de connaître des frivolités qu'elle ne possédait ni ne connaissait lorsqu'elle était vivante. Aussi tout ce bagage dont s'embarrasse une femme condamnée et déjà morte, n'est-il que la pompe funèbre de son convoi.

II. En effet, les auteurs de ces inventions sont condamnés à une mort éternelle: je veux parler de ces anges qui se précipitèrent du ciel vers les filles des hommes, afin que la femme eût à subir cet outrage de plus. Après avoir enseigné à un siècle grossier des matières que la nature avait utilement cachées, et des arts qu'il aurait mieux valu ignorer, tantôt en lui apprenant à creuser les mines, tantôt en lui enseignant la vertu des plantes, aujourd'hui en lui révélant le pouvoir des enchantements, demain en soulevant son œil curieux jusqu'à l'interprétation des signes célestes, leur soin principal fut d'apporter aux femmes le vain arsenal de leur gloire, l'éclat des diamants pour étinceler en colliers, des cercles d'or pour enchaîner les bras, des teintures hypocrites pour colorer la laine, et cette poussière noire elle-même destinée à peindre le contour des yeux. Quelle est la nature de ces découvertes? La qualité et la réprobation des inventeurs le proclament assez haut. Des pécheurs n'ont pu conduire à l'innocence, des voluptueux à la chasteté, des esprits révoltés à la crainte de Dieu. S'agit-il là d'enseignement? Des maîtres corrompus n'ont pu léguer qu'un enseignement corrupteur. Est-ce le prix de l'impudicité? Le salaire de la honte n'est jamais glorieux.

Mais enfin pourquoi donc ces révélations ou ces présents? Serait-ce par hasard que les femmes, sans le secours de ces matières brillantes et ces raffinemens de la beauté, n'auraient pas eu de quoi plaire aux hommes? Mais simples encore et dépourvues de tout ornement, dans leur beauté inculte et native, elles avaient bien pu séduire les anges. Ou bien, leurs célestes fiancés craignaient-ils de passer pour des amants ingrats et peu magnifiques, s'ils n'apportaient aucun présent aux femmes qu'ils avaient choisies pour épouses? Raison aussi frivole! Celles qui possédaient des anges n'avaient à ambitionner rien de plus que ces nobles fiançailles. La véritable cause de ces dons, la voici. Se souvenant par intervalles du lieu d'où ils étaient tombés, et regrettant le ciel après les transports de leur passions, ces anges, s'en prenant à la beauté innocente qui avait occasionné leur chute, pervertirent dans leurs amantes les avantages naturels, sous prétexte de les récompenser, afin que leur félicité ne leur servît à rien, et que, déchues de la simplicité ainsi que de l'innocence primitive, elles encourussent avec eux la colère de Dieu. Ils savaient bien que la vaine gloire, le luxe et le désir de plaire par les sollicitations de la chair déplaisent à Dieu. Les voilà « ces anges que nous devons juger! » Les voilà ces anges auxquels nous avons renoncé dans notre baptême. Les voilà ces pompes frivoles qui leur ont mérité d'être un jour jugés par l'homme. Que font entre les mains de leurs juges les richesses des coupables? Qu'y a-t-il de commun entre ceux qui prononceront la sentence et ceux qui la subiront? Ce qu'il y a de commun, j'imagine, entre Jésus-Christ et Bélial. De quel front montons-nous sur le tribunal pour condamner ceux dont nous convoitôns les présens? Vous aussi, femmes chrétiennes, vous êtes appelées à les juger. La substance angélique qui vous attend là-haut, et qui confondra la race humaine dans un même sexe, vous assure cet honneur. Mais si nous ne préludons pas à l'anathème en condamnant dès ce monde leurs pré-

sents, que nous condamnerons un jour, ce seront eux qui nous jugeront et nous condamneront.

III. Je sais que le livre d'Énoch, où est rapporté ce que j'ai dit des anges déserteurs, n'est point reçu par quelques auteurs, attendu qu'il n'est pas admis au nombre des Écritures sacrées parmi les Juifs. Ils ont cru, j'imagine, que, composé avant le déluge, ce monument n'avait pu se conserver au milieu des ruines de toutes choses. S'ils n'ont pas de preuve plus concluante, je leur rappellerai que Noé, petit-fils d'Énoch, survécut à la destruction universelle, Noé, qui, en vertu du nom qu'il portait, avait appris, par une tradition héréditaire, les grâces que Dieu avait faites à son aïeul, et les doctrines qu'il avait enseignées, d'autant plus qu'Énoch n'avait rien tant recommandé à son fils Mathusalem que d'en léguer la mémoire à sa postérité. Noé a donc pu, sans aucun doute, succéder à son aïeul dans la délégation de cet enseignement. D'ailleurs, eût-il gardé le silence sur les dispositions d'un Dieu qui l'avait sauvé et sur les monuments illustres destinés à perpétuer la gloire de sa maison?

Mais qu'il n'ait pu conserver cet ouvrage, je l'accorde. Voici qui maintiendrait encore l'authenticité de cette Écriture. Si ce monument disparut dans la violence du déluge, Noé n'a-t-il pas pu le réparer sous l'inspiration de l'Esprit, à peu près comme les Écritures sacrées des Juifs qui avaient péri dans la prise de Jérusalem, sous la main de Babylone, furent rétablies par Esdras, ainsi que l'atteste l'histoire? Ajoutez à cela que le livre d'Énoch renfermant des prophéties qui concernent le Seigneur, nous ne devons rien rejeter de ce qui nous intéresse. Ne lisons-nous pas que « que toute Écriture propre à nous « édifier est inspirée par Dieu? » Qu'importe donc que les Juifs aient rejeté celle-ci, comme ils rejettent tout ce qui concerne Jésus-Christ? Je ne m'étonne plus qu'ils aient repoussé la muette parole qui l'annonce, eux qui devaient repousser le Christ, lorsqu'il viendrait leur

parler en personne. Vous faut-il une dernière preuve? l'Apôtre Jude rend témoignage au livre d'Énoch.

IV. Mais que la pompe dans laquelle se complaisent les femmes ne soit pas condamnée d'avance par la malice des inventeurs, je le veux bien. Ne reprochons à ces anges ni leur désertion du ciel, ni leur alliance avec la chair, à la bonne heure. Examinons en elles-mêmes les qualités de ces objets, nous y surprendrons tous les secrets de leur concupiscence. L'habillement des femmes consiste en deux choses principales, les *ornements* et les *recherches*. J'appelle *ornements* ce qu'elles nomment d'ordinaire le *monde féminin*; et *recherches* ce qui mériterait mieux le nom d'immonde. D'un côté, l'or, l'argent, les pierreries, les étoffes précieuses; de l'autre, les soins immodérés prodigués à la chevelure, à la peau, et à toutes les parties du corps qui attirent les regards. Ici, crime de vanité; là, crime de prostitution. Je le prouverai. D'après ce simple aperçu, qu'y a-t-il là de conforme à ta discipline, servante de Dieu, toi qui fais profession d'une discipline toute contraire, je veux dire d'humilité et de chasteté?

V. Au premier rang des pompes du siècle figurent toujours nécessairement l'or et l'argent. Mais après tout que sont-ils? une terre un peu plus brillante, parce que, péniblement arrachée aux mines par des mains esclaves, condamnées à ce châtiment, elle a été trempée de sueurs et de larmes, puis a laissé dans les flammes son nom de terre, aujourd'hui battue, torturée, livrée à l'ignominie, demain joyeux ornement, délices, honneur convoité, depuis qu'elle a perdu sa forme première. Mais qu'y a-t-il là que l'or et l'argent ne partagent avec les matières les plus viles, le fer, l'airain et toutes les autres? Comme ces métaux, ils sont engendrés par la terre, comme eux tourmentés par l'industrie humaine. Rien donc dans leur substance ou dans leur nature qui leur donne plus de noblesse. Dira-t-on qu'ils doivent leur prééminence à leur utilité? Loin de là! elle appartient plutôt au fer et à

l'airain qui rendent à l'homme des services plus nombreux, plus indispensables, et souvent même remplacent l'or ou l'argent pour des motifs plus légitimes. Ainsi l'anneau est de fer. Ainsi nous gardons encore, comme un souvenir de l'antiquité, de petits vases d'airain, témoins de la frugalité de nos pères. Que l'opulence extravagante de l'or et de l'argent serve à des usages impurs, que m'importe; toujours est-il que ce n'est pas avec l'or qu'on laboure un champ; ce n'est pas avec des lames d'argent que l'on protége les flancs d'un navire; aucun hoyau ne plonge son or dans la terre; aucune cheville d'argent ne consolide nos charpentes. Toutes les nécessités de la vie reposent sur le fer et l'airain. Que dis-je? Ces métaux vaniteux eux-mêmes ne peuvent être arrachés des mines ni forgés pour les usages de l'homme que par l'énergique assistance du feu et de l'airain. D'où vient donc la dignité de ces parvenus pour qu'on les préfère ainsi à leurs fréres, leurs égaux en naissance, leurs supérieurs en utilité?

VI. Que sont encore ces pierres précieuses qui joignent l'orgueil à l'or, sinon d'humbles cailloux, capricieux avortons de la terre, mais qui n'ont jamais été nécessaires pour affermir les fondemens de nos maisons, élever nos murailles, enchaîner nos toits, consolider nos terrasses? Elles ne savent qu'une chose depuis long-temps, bâtir pour un sexe idolâtre de soi-même un édifice de vanité. Et pourquoi, parce qu'on les polit à grand peine pour qu'elles brillent, parce qu'on les assortit habilement afin qu'elles aient l'éclat d'une fleur, parce qu'on les perce avec mille précautions pour qu'elles pendent aux oreilles, parce qu'on les enchâsse dans l'or, afin qu'elles lui empruntent et lui envoient de mutuelles séductions. Que le luxe aille pêcher dans les mers de Bretagne ou des Indes ses coquillages renommés, à la bonne heure; mais ce sont toujours des coquillages qui, pour la saveur, ne valent pas mieux que les plus vulgaires. Ce ne sera pas une raison pour que

j'en fasse plus de cas que des pommes de mer. Si ce coquillage nourrit dans son enveloppe intérieure je ne sais quelle excroissance, j'y vois un défaut plus qu'un titre de gloire. Appelez-la tant qu'il vous plaira du nom de perle. Elle demeure toujours à mes yeux une superfétation vicieuse, malgré sa rondeur ou sa dureté. On dit qu'il germe sur le front des dragons certaines concrétions pierreuses semblables à celles que l'on trouve dans le cerveau des poissons. En vérité il ne manquait plus à la femme chrétienne que d'emprunter ses joyaux à l'antique serpent. Elle brisera mieux la tête du démon apparemment quand elle lui aura dérobé un ornement pour son cou ou pour sa tête elle-même.

VII. Mais ces somptueuses bagatelles ne doivent leur prix qu'à leur qualité de rares ou d'étrangères. Placez-les dans les lieux que nous habitons, leur mérite disparaît. L'abondance porte toujours avec elle-même le dédain. Chez quelques Barbares où l'or est indigène et commun, on enchaîne l'esclave dans son cachot avec des liens d'or; on charge de richesses le malfaiteur, d'autant plus opulent qu'il est plus criminel. Merveilleux secret en vérité pour dégoûter de l'or ! A Rome, nous avons vu de nos propres yeux les pierreries que l'on tient en si haute estime rougir devant les dames romaines du mépris qu'avaient pour elles les Parthes, les Mèdes et toutes les autres nations où elles naissent, si ce n'est que ces peuples les portent sans aucune ostentation. Les émeraudes se cachent obscurément dans la ceinture; le poignard connaît lui seul les diamants de son fourreau sous la robe qui le recouvre; les perles semées sur le brodequin aspirent à s'élancer de la boue. En un mot, jamais ils ne prodiguent autant les pierreries que là où il ne devrait pas y en avoir, puisqu'elles ne paraissent pas; ou bien s'ils les montrent, c'est pour attester une superbe indifférence.

VIII. De même vous retrouverez sur le dos de leurs esclaves les couleurs honorifiques de vos vêtements. Il y a

plus, ils couvrent les murailles de leurs maisons, en guise de peinture, de la pourpre de Tyr, de ces voiles d'hyacinthe, et de ces tentures royales que vous transformez à grands frais. La pourpre est plus vile chez eux que la brique chez nous. En effet, quel légitime honneur peut-il revenir à des vêtements du mélange adultère des couleurs? Ce que Dieu n'a pas fait lui-même ne lui plaît pas, à moins qu'il n'ait pu donner aux brebis des toisons de pourpre ou d'azur. S'il l'a pu, donc il ne l'a pas voulu; ce que Dieu n'a pas voulu, l'homme ne doit pas le faire. Toutes les choses qui ne proviennent pas de l'auteur de la nature, ne sont donc pas bonnes de leur nature. Par là on reconnaît qu'elles appartiennent au démon, corrupteur de tout ce qui existe. Dès qu'elles ne sont pas à Dieu, elles ne peuvent appartenir à un autre, parce que tout ce qui n'est pas à Dieu, appartient nécessairement à son rival. Or, Dieu n'a pas d'autres rivaux que Satan et ses anges.

Toutes ces matières sont sorties des mains de Dieu, direz-vous peut-être. D'accord. Mais en est-il de même de l'usage que vous en faites. Il est bien vrai que les plaisirs profanes des spectacles du monde, ainsi que nous l'avons prouvé dans un traité spécial, et que l'idolâtrie elle-même, se consomment avec les créatures sorties des mains de Dieu. Mais parce que Dieu a donné à l'homme le cheval, la penthère et les agréments de la voix, s'ensuivra-t-il que le Chrétien doive repaître ses yeux et son ame des fureurs du cirque, des atrocités de l'arène ou des dissolutions du théâtre? Le Chrétien s'adonnera-t-il impunément à l'idolâtrie, parce que l'encens, le vin, la flamme qui dévore, et les victimes qui sont dévorées par la flamme sont des créatures de Dieu, lorsque ce bois ou ce métal qu'il adore appartient à Dieu? Ainsi l'origine de ces matières dérive de Dieu; mais l'usage lui en devient étranger aussitôt qu'il est complice de la vaine gloire du monde.

IX. Une sage Providence ayant réparti dans des régions

et des mers différentes des curiosités qui sont réciproquement rares et étrangères pour chaque peuple ; qu'elles tombent dans le mépris ou jouissent de quelque faveur aux lieux qui les possèdent, le mépris ou la faveur deviennent légitimes, parce que la vaine gloire est toujours froide pour les choses qu'elle a sous la main. Mais, en dépit de cette distribution des richesses que Dieu a disposée comme il l'a trouvé bon, un objet, dès qu'il est rare et étranger, brille d'une séduction nouvelle chez les autres peuples, et allume en nous le désir de le posséder, par la seule raison que Dieu l'a placé loin de nous. De ce désir de posséder naît un autre défaut, le désir de posséder immodérément ; car en supposant qu'on doive posséder, il faut une mesure. Alors voilà l'ambition, ainsi nommée, parce qu'elle naît de la concupiscence, qui a envahi notre ame pour satisfaire une vaine gloire ; celle-ci bientôt ne connaît plus de bornes, car, n'ayant de fondement ni dans la nature, ni dans la vérité, mais dans la concupiscence, la plus dangereuse maladie de l'ame, comme nous l'avons dit, et dans tout ce qui alimente l'ambition, elle n'a donné de prix aux choses que pour s'enflammer davantage elle-même. En effet, plus elle attache de prix à ses convoitises, plus la concupiscence s'allume. On tire un patrimoine immense d'un petit écrin ; on étend sur un léger tissu dix mille sesterces ; une tête délicate promène des continents et des îles ; des revenus considérables pendent à une oreille ; des sacs gonflés d'or jouent à chaque doigt de la main gauche. O ambition du siècle, voilà quelle est ta force ! Le corps d'une foible femme suffit à supporter seul le poids de tant de trésors.

DE L'ORNEMENT DES FEMMES.

LIVRE II.

Servantes du Dieu vivant, mes sœurs bien-aimées en Jésus-Christ, souffrez qu'à ce titre le plus humble de vos frères, le dernier des serviteurs du Maître commun, ose vous adresser une courte exhortation, non par un sentiment de vanité, mais de charité, qui s'intéresse à l'œuvre de votre salut. Le salut! il existe pour les hommes, de même que pour les femmes, dans la manifestation de la modestie chrétienne. « Nous sommes tous les temples de Dieu, » consacrés par la présence de l'Esprit saint. Gardienne de ce sanctuaire auguste, la pudeur veille à la porte pour n'y laisser rien pénétrer d'immonde, de peur que la divinité qui y réside ne déserte avec indignation un séjour profane. Toutefois mon dessein n'est pas de vous entretenir de la chasteté chrétienne en elle-même. Les préceptes divins sont partout assez formels sur ce point. Je veux vous développer les devoirs qui s'y rattachent, c'est-à-dire la manière dont il faut régler votre extérieur. La plupart d'entre vous, et en me permettant ce reproche, je me l'adresse à moi-même le premier, la plupart d'entre vous entraînées par une ignorance involontaire, ou par une audacieuse connivence avec elles-mêmes, affichent dans leurs dehors aussi peu de retenue que si la pudeur con-

sistait uniquement dans l'intégrité de la chair et dans l'absence des plaisirs sensuels. Il leur semble qu'il n'y ait rien par-delà ; que la parure et les ornements du corps soient chose indifférente. Aussi voyez-les, soigneuses de relever par mille artifices l'éclat de leur beauté, promener en public la même pompe que la femme païenne à laquelle manque le sentiment de la véritable pudeur, parce qu'il n'y a rien de vrai là où manque le Dieu maître et dépositaire de la vérité.

En effet, quoiqu'il existe une ombre de pudeur parmi les païennes, cette vertu néanmoins est tellement défectueuse, tellement désordonnée et chancelante, que, si chastes que vous les supposiez au fond de l'ame, elles se répandent au dehors en faste et en frivolités. O égarement du paganisme ! Il convoite une partie du plaisir à défaut du plaisir tout entier. Pour vous en convaincre, montrez-moi une de ces infidèles qui n'aspire à captiver les regards étrangers. Où est celle qui ne farde son visage, qui ne soigne son corps dans ce dessein ? Où est celle qui étouffe les désirs ? Ne calomnions point la chasteté païenne. Il n'est pas rare qu'elle s'interdise la faute, mais la volonté de faillir, se l'interdit-elle ? Si elle s'interdit la volonté, où sont les efforts pour prévenir la chute ? faut-il nous en étonner ? Il y a un fonds de déréglement dans tout ce qui ne vient pas de Dieu. Infortunées qui, incapables de s'élever à une vertu entière, gâtent aisément par le mal le bien qu'elles possèdent !

II. Pour vous, mes sœurs bien-aimées, il faut que vos habits vous distinguent de la femme païenne comme le reste vous en distingue. La pureté chrétienne, la seule qui soit parfaite et vraiment digne de ce nom, évite avec soin, disons mieux, fuit avec horreur tout ce qui peut éveiller dans autrui d'impudiques désirs. Pourquoi cela ? D'abord parce que le désir de plaire par la séduction de la beauté vient d'un cœur corrompu. Nous ne le savons que trop, ces agréments extérieurs sont une amorce naturelle à la

luxure. A quoi bon attiser dans vos cœurs des flammes défendues? Pourquoi des provocations à un mal que vous ne voulez pas commettre? Ensuite il est périlleux de frayer le chemin aux tentations qui, puisse le Seigneur préserver les siens de cet écueil! souvent triomphent à force d'attaques, ou du moins troublent la paix de l'ame. Nous devons marcher toutes dans la plénitude de la foi avec un extérieur si modeste et si pur, que notre conscience n'ait pas un seul reproche à nous adresser, désirant de persévérer toujours dans le bien, mais sans trop présumer de nos forces. Car avec la présomption s'affaiblit la crainte; à mesure que s'affaiblit la crainte, les précautions disparaissent; sans la sauvegarde des précautions, les dangers se multiplient. La crainte est le fondement du salut; la présomption est le tombeau de la crainte. Il vaut bien mieux croire que nous pouvons faillir que de nous rassurer sur notre propre force. Avec la certitude de notre faiblesse, nous avons la crainte; avec la crainte, la circonspection; avec la circonspection, le salut. Au contraire, dès que nous nous appuyons sur nous-mêmes, soit en bannissant la crainte, soit en répudiant de sages précautions, nous nous perdons infailliblement. Qui marche sans défiance, l'œil fermé sur les précipices, est voisin de la chute, tandis que le voyageur prudent et attentif s'avance d'un pas assuré. Que le Seigneur, dans sa miséricorde, veille sur ses serviteurs! Puissent-ils se glorifier constamment de sa protection dont ils les environne!

Mais pourquoi devenir un péril pour notre frère? Pourquoi allumer dans son cœur des feux déréglés? Si Dieu, dans l'extension de la loi nouvelle, confond dans le même châtiment l'action déshonnête et le simple désir, je crains bien que celle qui a été pour autrui la cause de sa ruine ne demeure pas impunie. En effet, vous donnez la mort au prochain quand vous alimentez sa convoitise; votre beauté est le poignard qui l'immole. Quand même vous n'auriez pas péché personnellement, vous n'êtes pas pour cela sans

reproches. Aussi lorsqu'il s'est commis un meurtre sur un champ, quoique le possesseur n'en soit pas coupable, l'infamie qui s'attache à ce lieu, théâtre du crime, rejaillit jusque sur le maître parmi tous les siens. Après cela, chargeons notre visage de peintures! Courons après de frivoles embellissemens, afin d'être à nos frères une occasion de mort! Que devient alors ce précepte : « Tu ai- « meras ton prochain comme toi-même. » Vous n'êtes pas seulement chargées de votre salut; vous avez entre les mains le salut d'autrui. Ne vous imaginez pas que les oracles de l'Esprit saint se bornent, dans leurs prescriptions, aux devoirs qu'ils recommandent : ils embrassent dans leur sainte latitude toutes les circonstances où nous pouvons servir le prochain. Ainsi, puisque notre vertu et la vertu des autres sont exposées à périr dans ces mille sollicitudes pour mettre en œuvre une beauté déjà trop dangereuse par elle-même, sachez-le bien! vous devez bannir tout ajustement étudié, tout artifice qui peut allumer les sens. Il y a mieux : il faut étouffer sous un extérieur négligé l'éclat de cette beauté naturelle, afin qu'elle ne fascine plus les regards. Loin de moi cependant de faire le procès à la beauté en elle-même! Elle est un heureux accident du corps, un ornement ajouté à l'œuvre de Dieu, un voile magnifique jeté sur notre ame. Toutefois les outrages et la violence qu'elle amène nous avertissent qu'il faut la craindre. Abraham, notre père dans la foi, le savait bien, lorsque cachant Sara son épouse sous le nom de sa sœur, il acheta son salut au prix de sa honte.

III. Mais que la beauté ne soit plus une arme dangereuse, importune à qui la possède, fatale à qui la convoite, pernicieuse à qui la contemple, je vous l'accorde. Plus de tentations sous ses pas; autour d'elle plus de tempêtes! Une chose me suffit : elle n'est pas nécessaire aux anges de Dieu. En effet, là où existe la pudeur, la beauté est inutile, puisque son caractère distinctif, sa conséquence

ordinaire, c'est de fomenter la luxure. La beauté a-t-elle jamais semé autre chose que des fruits de mort? Oui, qu'elles rehaussent leurs agréments naturels, qu'elles suppléent aux grâces qui leur manquent, les insensées, trop faciles aux sollicitations de la luxure étrangères, qui, en croyant cultiver leurs charmes pour elles seules, les nourrissent pour les autres!

Mais, me dira-t-on, quand la volupté est bannie du cœur et que la chasteté y réside, est-on si criminelle pour entretenir sa beauté et y placer sa gloire? Se glorifie qui voudra des avantages de la chair! D'abord le Chrétien foule aux pieds les ambitieux désirs, caractère d'une ame vaine et légère. Or, la vanité sied mal à des hommes qui font profession de l'humilité chrétienne. En second lieu, si toute gloire est vaine et stérile, n'est-ce pas surtout la gloire qui vient de la chair? Disciples de la Croix, c'est à vous seuls que je m'adresse. S'il faut chercher la gloire quelque part, que ce soit uniquement dans les biens spirituels, parce que nous n'aspirons qu'aux biens spirituels. Réjouissons-nous des trésors qui embellissent notre ame: que les œuvres sur lesquelles se fondent notre salut soient notre seule gloire. Je me trompe. Tu peux te réjouir aussi dans ta chair, athlète de Jésus-Christ, mais dans ta chair mortifiée par la pénitence, endurcie aux saintes austérités, afin que l'esprit soit couronné en elle, au lieu d'attirer sur elle les regards et les soupirs de la jeunesse. Convaincues, mes sœurs bien-aimées, que la beauté vous est inutile par tous les points, oubliez-la, si elle vous est échue en partage. Vous manque-t-elle? dédaignez-la. Une femme chrétienne peut bien être belle naturellement, mais elle ne deviendra jamais une occasion de mort. Loin d'aider au triomphe de ses charmes, elle les voilera sous la modestie.

IV. Empruntons un langage profane : ici je ne suis plus qu'un païen parlant à des païennes. Contentez-vous de plaire à votre époux. Vous êtes d'autant plus assurée

de lui plaire que vous chercherez moins à plaire aux autres. Troupeau béni, ne craignez point. Nulle épouse n'est sans agréments pour son époux. Elle sut assez lui plaire le jour où, sensible à la recommandation de sa beauté ou de ses mœurs, il en fit l'élue de son cœur. Ne dites pas : En dédaignant la parure et les soins, je m'attirerai la haine ou l'indifférence d'un mari. Un mari, quel qu'il soit, exige avant tout de son épouse une chasteté inviolable. Le Chrétien ne lui demande point d'être belle. Un disciple de la Croix ne se laisse pas éblouir aux avantages qui séduisent le Gentil. L'infidèle, au contraire, grâce à ses monstrueuses préventions contre nous, soupçonne ces grâces qu'il redoute. Pour qui entretenez-vous donc votre beauté? Pour le fidèle? il ne l'exige point. Pour l'infidèle? il ne la croit pas désintéressée. A quoi bon tant d'efforts, pour recueillir d'une part des mépris, de l'autre des soupçons?

V. A Dieu ne plaise néanmoins que je prétende vous imposer des habitudes grossières et un extérieur sauvage, ou que je préconise ici une repoussante malpropreté. Ce que je veux, c'est vous enseigner d'après quelle mesure, suivant quelles lois vous pouvez soigner votre corps sans alarmer la pudeur. Il faut une modeste et décente simplicité qui n'aille point au-delà du nécessaire, au-delà de ce qui plaît à Dieu. Oui, elles insultent au Seigneur, les femmes extravagantes qui blanchissent leur peau ou en polissent les inégalités avec des pâtes étrangères, qui colorent leurs joues avec le vermillon, qui prolongent le contour de leurs paupières avec une poussière impure. L'empreinte de la main divine leur déplaît apparemment; elles rougissent d'elles-mêmes à leurs propres yeux; elles condamnent Dieu dans son œuvre. N'est-ce pas le condamner réellement que de retoucher ce qu'il a fait et de réformer ses plans? Et à qui vont-elles demander cette industrie honteuse? au démon son ennemi. Oui, au démon! Quel autre pourrait enseigner à l'homme le secret

de défigurer son corps, sinon l'esprit impur qui a déjà su par sa malice transformer l'esprit de l'homme? C'est lui, n'en doutez pas, qui inventa ces mille artifices, afin que vous attaquer à vous-même, ce fût faire violence à la divinité. Tout ce qui naît avec nous est l'œuvre de Dieu; par conséquent, ce que nous ajoutons à la nature vient du démon. Or, étouffer l'œuvre de Dieu sous les déguisements de Satan, quelle audacieuse profanation! Nos esclaves n'oseraient emprunter le meuble le plus indifférent à ceux qui nous haïssent. Les soldats ne demandent rien à l'ennemi de César. Briguer une faveur auprès de l'antagoniste du maître que vous servez, ce serait un crime irrémissible : et le Chrétien mendierait les secours du méchant par excellence! Que dis-je, le Chrétien? il ne mérite plus ce titre glorieux; il appartient corps et ame au maître dont il suit avidement la doctrine.

A ces traits, mes bien-aimées, reconnaissez combien il est indigne du nom que vous portez, indigne de la religion que vous professez, de revêtir ces orgueilleux ornements, quand la simplicité vous est prescrite, d'afficher le mensonge dans votre personne quand le mensonge est interdit à vos lèvres, de convoiter ce que la Providence a placé loin de vous, quand elle vous dit formellement : Abstenez-vous du bien d'autrui; enfin de placer l'adultère sur votre front, quand la loi vous commande d'aimer la modestie. Je vous le demande. Comment observerez-vous ce que les préceptes ont de plus difficile, si vous ne gardez pas ce qu'ils ont de plus doux et de plus léger?

VI. J'en vois quelques-unes donner à leur chevelure la teinte blonde du safran. Honteuses de leur patrie, elles regrettent de n'être pas des filles de la Germanie ou des Gaules; point de repos qu'elles n'aient transporté sur leur tête les couleurs de ces contrées. Fatal présage que cette ardente chevelure! Stérile embellissement qui aboutit à la difformité! N'est-il pas vrai, sans parler des autres inconvénients, que l'habitude de ces mélanges brûle les

cheveux, et affaiblit le cerveau lui-même sous la violence des ces parfums étrangers et sous les feux d'un soleil ardent auxquels vous prenez plaisir d'enflammer et de sécher votre tête ? Appellerai-je beauté ce qui l'outrage ? embellissements du corps ce qui en est la honte et la souillure ? Ainsi la femme chrétienne fait de sa tête un autel où elle entasse les parfums ; car, à moins d'employer ces matières à des usages vertueux, par conséquent légitimes et salutaires, destination primitive de toute créature, ce que l'on brûle en l'honneur du démon est une sorte de sacrifice. D'un autre côté, que dit Jésus-Christ ? « Qui de vous peut « rendre un seul cheveu blanc ou noir ? » Eh bien ! ces femmes donnent un démenti à Dieu. Voyez, s'écrient-elles, comment de blanche ou de noire qu'elle était, notre chevelure est devenue blonde sous nos mains, afin que nous ayons meilleure grâce. Un jour viendra cependant où elles essaieront de transformer leurs cheveux blancs en noirs, lorsqu'elles auront honte d'avoir vécu jusqu'à la vieillesse. O témérité coupable ! On rougit d'un âge où l'on a désiré de parvenir. On recourt au larcin ; on soupire après une jeunesse pleine de désordres ; on recouvre de mensonge et de déguisements un âge de décence et de gravité.

Ah ! loin des filles de la sagesse une pareille folie ! Plus on s'efforce de cacher sa vieillesse, plus on la découvre. Voulez-vous orner votre front d'une éternelle jeunesse ? Conservez l'innocence, beauté incorruptible que nous avons à revêtir ici-bas, jusqu'à ce que cette maison soit remplacée par la maison que nous promet la monarchie. Plaisante manière, vraiment, de s'approcher du Seigneur, et de quitter un monde corrompu, que d'envisager les avertissements et les préparatifs du départ comme une difformité !

VII. Que servent à votre salut ces fatigues et ces soucis pour orner votre tête ? Quoi ! pas une heure de repos à votre chevelure, aujourd'hui retenue par un nœud, de-

main libre du réseau; tantôt dressée en l'air, tantôt humblement abaissée; ici captive dans des tresses, là, jetée éparse et flottante avec une négligence affectée. Ailleurs nouvelle méthode : un énorme amas de cheveux d'emprunt va s'arrondir en bonnet, vaste fourreau dans lequel s'emprisonne la tête; ou bien il s'élevera en pyramide ambitieuse pour laisser le cou à découvert. O belliqueux attirail ! Je m'étonnerais fort qu'il ne combattît point la loi divine. « Personne, dit le Seigneur, ne peut ajouter à « sa taille. » Et vous, vous ajoutez à votre poids et à votre taille, en accumulant sur votre tête des masses de cheveux chargés d'ornements que l'on prendrait pour le rond de bosse d'un bouclier. Si vous ne rougissez pas de ce fardeau, ah ! rougissez du moins de son indignité. Les dépouilles d'une tête étrangère, d'un misérable, mort au milieu de ses débauches, ou de quelque scélérat peut-être consumé par les flammes, ne les arborez pas sur une tête sanctifiée par le Christianisme. Chassez, chassez loin d'un front libre l'humiliante servitude de ces parures. En vain vous courez après une fastueuse magnificence; en vain vous appelez pour bâtir l'édifice de vos cheveux les mains les plus habiles, Dieu commande que vous soyez voilées. Pourquoi ? Pour cacher, j'imagine, la tête de certaines femmes. Plaise au Ciel qu'au jour du triomphe des Chrétiens, il me soit permis, malgré la profondeur de mes misères, de lever mon front au-dessus de vos têtes humiliées! Je vous le demande, sera-ce avec la céruse, avec le vermillon, avec le safran, avec cet ambitieux échafaudage, que je vous verrai sortir de vos sépulcres ? Sera-ce avec ces frivoles travestissements que les anges du Seigneur vous soulèveront sur les nues, pour aller au-devant de Jésus-Christ? Point de doute. Si ce sont là des biens véritables, légitimes aux yeux du Seigneur, ils ressusciteront en même temps que le corps et ils reconnaîtront leur place. Mais non, rien ne ressuscitera que la chair et l'ame. J'en conclus que ce qui ne ressuscitera point avec l'ame

et le corps, doit être réprouvé comme ne venant pas de Dieu. Je vous en conjure donc, renoncez à des ornements condamnés. Que Dieu vous voie aujourd'hui telles qu'il vous verra un jour.

VIII. Homme austère, me criez-vous, ta jalouse inimitié dépouille la femme de son légitime patrimoine. — Mais quoi, ma censure a-t-elle épargné dans notre sexe des vanités aussi peu conformes à la crainte que nous devons au Seigneur ? Grâce à la corruption héréditaire de notre nature, les hommes n'apportent pas moins d'ardeur à plaire aux femmes que les femmes à plaire aux hommes. Aussi combien de honteuses industries chez eux ! que d'embellissements étudiés ! Raser leur barbe, en arracher minutieusement les poils, créper leur chevelure, la disposer avec art, déguiser la blancheur de la vieillesse sous des couleurs hypocrites, soustraire ce premier duvet qui recouvre tout le corps, farder leur visage à la manière des femmes, adoucir les aspérités de leur peau par je ne sais quelle poussière, consulter incessamment le miroir, y contempler leurs traits avec une vanité toujours inquiète, ne sont-ce pas là leurs manèges, comme si la connaissance du vrai Dieu, en nous interdisant tout désir de plaire par les moyens qui éveillent la luxure, ne proscrivait pas ces frivolités non moins inutiles que dangereuses ? Car où Dieu réside, là réside aussi la pudeur avec la sainte gravité qui l'accompagne et la soutient. Point de triomphe pour la pudeur sans la gravité qui en est la sauvegarde ! Nul espoir de faire servir la gravité chrétienne à ce triomphe, si nous ne répandons sur notre visage, sur nos vêtemens, sur l'ensemble de notre extérieur, une honnête sévérité.

IX. Plus de délibérations ! Coupez, retranchez sans pitié l'incommode amas de ces parures et ce luxe immodéré d'ornements. A quoi bon afficher sur votre visage la simplicité, la modestie, la réserve de l'Évangile, si vous étalez dans le reste de votre extérieur un faste plein de

séduction et d'indécence ? Que ce luxe orgueilleux soit opposé à la pureté chrétienne et serve d'aliment à la volupté, il est facile de le reconnaître : il prostitue pour ainsi dire la beauté naturelle par la mollesse des habits. En effet, que les ornements lui manquent, la voilà inutile et dépourvue de ses charmes, soldat sans épée, navire sans agrès. Au contraire, que la beauté naturelle manque, la vanité, en puisant dans son propre fonds, supplée à son absence par un éclat emprunté. Les âges calmes et paisibles eux-mêmes, déjà abrités dans le port de la modestie, sont ramenés dans l'agitation des tempêtes par ces lueurs perfides, se troublent de désirs inquiets, et s'allument jusque sous la glace des années à ce luxe impudique. Encore une fois, servantes de Jésus-Christ, répudiez avec courage ces embellissements, comme des corrupteurs de la vertu.

En est-il parmi vous que les obligations du rang, de la naissance, d'une grande fortune condamnent à cette magnificence extérieure, comme si elles ne possédaient point encore la sagesse véritable, qu'elles apportent à ce mal tous les tempéraments de la religion, prenant bien garde surtout de lâcher la bride au luxe sous prétexte qu'il est nécessaire. Comment pourrez-vous pratiquer l'humilité dont nous faisons profession, si vous n'imposez un frein à l'usage des richesses et des ornements ? Quel en est le but ? La vaine gloire. Or la vaine gloire s'exalte, mais ne s'humilie jamais.

— Quoi donc ? ne nous sera-t-il plus permis d'user de notre bien ? Qui nous le défend ?

—L'Apôtre, quand il nous avertit « d'user de ce monde « comme n'en usant point. Car, ajoute-t-il, la figure de ce « monde passe, que ceux qui achètent soient comme ne « possédant pas. » Pourquoi cela ? Il avait répondu d'avance à cette interrogation : « Le temps est court. » Si l'Apôtre ordonne aux maris de vivre avec leurs épouses comme s'ils n'en avaient point, que penserait-il des vains ornements dont elles se chargent ? N'est-ce pas pour ce

motif et à cause du royaume de Dieu que plusieurs embrassent une virginité perpétuelle, renonçant de leur plein gré à des plaisirs impérieux et dont l'usage pourrait être légitime. Quelques autres s'interdisent le vin et les viandes, que Dieu a donnés à l'homme pour ses nécessités, et dont il peut user sans péril comme sans remords. Ils sont bien aises d'immoler humblement leur ame à Dieu par les mortifications de la chair. Vous n'avez que trop usé jusqu'ici de votre opulence et de vos délices; vous n'avez que trop cueilli les fruits de vos grâces naturelles avant de connaître la discipline du salut. « Nous sommes la nation chérie, choi« sie à la fin des temps. » Dieu nous destinait à la vie avant que le monde fût créé. C'est donc le Seigneur luimême qui nous apprend à modérer et à retrancher les superfluités mondaines. Circoncision vivante de l'esprit et de la chair, nous immolons le siècle dans notre esprit et notre chair.

X. C'est Dieu apparemment qui enseigna aux hommes le secret de colorer les laines avec le suc de certaines plantes ou la liqueur de certains poissons. Au berceau du monde il avait oublié de créer des brebis de pourpre ou d'écarlate; voilà pourquoi il imagina ces étoffes précieuses qui, minces et légères en elles-mêmes, sont bien pesantes, si l'on en considère le prix. C'est Dieu qui transforma l'or en ces mille joyaux où s'enchassent et brillent les pierreries; c'est Dieu qui mutila vos oreilles par ces magnifiques blessures. C'est Dieu qui, persécuteur de son œuvre, et tyran d'un âge innocent, condamné pour la première fois aux larmes, creusa sur un corps destiné au fer ces douloureuses cicatrices d'où pendront je ne sais quels grains dont le Parthe couvre ses brodequins, en guise de colliers. Cet or lui-même, dont l'éclat vous passionne, quelques peuples s'en servent pour enchaîner les coupables, ainsi que le raconte l'histoire. Tant il est vrai que, loin de devoir leur bonté à leur propre fonds, ces choses n'ont de prix que par leur rareté.

D'ailleurs, à qui remonte leur découverte? Aux anges pécheurs qui révélèrent aux hommes ces matières inconnues. Puis arrivèrent le travail et l'industrie qui, s'ajoutant à la rareté, allumèrent chez les femmes le désir immodéré de les posséder. Si ces mêmes anges, d'après le témoignage d'Énoch, furent condamnés par Dieu pour avoir fait connaître ces matières dangereuses, c'est-à-dire l'or, l'argent et les pierreries; pour avoir enseigné l'art de les mettre en œuvre, et surtout le secret de colorer le visage, ou de déguiser la laine sous des couleurs mensongères, comment plairons-nous à Dieu, en nous affectionnant à des frivolités qui ont attiré la colère et la vengeance de Dieu sur leurs inventeurs?

Mais je vous l'accorde. Dieu a mis à notre disposition toutes ces matières; il en a autorisé l'usage. Isaïe n'a jamais reproché aux filles de Sion « leur pourpre, leurs « croissants d'or, leurs colliers tombant en grappes. » Toutefois, n'allons pas nous flatter nous-mêmes, et, trop semblables aux Gentils, nous imaginer que Dieu impose des lois sans ouvrir les yeux sur la manière dont elles sont observées. Ah! combien il serait plus sage et plus conforme à nos véritables intérêts de penser que, dès le berceau du monde, Dieu répandit sur la terre ces périlleuses richesses pour servir d'épreuve à notre fidélité, afin que la légitimité de l'usage accrût le mérite de la privation! Voyez les pères de famille les plus éclairés; ils exposent à dessein leurs serviteurs à certaines séductions pour reconnaître jusqu'où va l'usage, où s'arrêtent la force et la tempérance. Mille fois plus digne de louanges le serviteur qui renonce aux jouissances les plus légitimes, toujours en garde, même contre l'indulgence du maître. L'Apôtre l'a dit : « Tout est permis, mais tout n'est « pas expédient. » On est mieux protégé contre les choses défendues quand on s'interdit celles qui sont permises.

XI. Mais enfin où sont vos motifs pour étaler cette orgueilleuse magnificence, vous qui vivez loin des néces-

sités qui en sont l'excuse? Les temples des idoles? Vous ne les fréquentez pas. Les spectacles profanes? Ils vous sont étrangers. Les solennités des Gentils? Vous ne les connaissez pas. Cependant c'est pour se rendre à ces assemblées, c'est pour voir et pour être vue, c'est pour mettre en vente sa pudeur, c'est pour recueillir l'admiration publique que la femme païenne promène cette pompe insolente. Pour vous, jamais rien qui vous attire hors de vos maisons que des motifs graves et sérieux; un malade à visiter, le saint sacrifice à offrir, la parole de Dieu à entendre. Chacun de ces exercices est une œuvre de modestie et de retenue. Il ne faut pour y vaquer ni vêtement extraordinaire, ni longs apprêts, ni robe flottante. Si des devoirs d'amitié ou des relations de famille vous appellent auprès des femmes du paganisme, pourquoi ne pas vous montrer couvertes de l'armure qui vous distingue, d'autant plus que vous paraissez devant des personnes étrangères à la foi? Ne faut-il pas que vous manifestiez la différence qui existe entre les servantes de Dieu et celles du démon? Ne faut-il pas que vous leur serviez d'exemple, quelles soient édifiées dans vous, et, selon le langage de l'Apôtre, que Dieu soit glorifié dans votre corps? Or, s'il est glorifié par la chasteté de l'ame, il l'est aussi par un extérieur qui répond à la chasteté de l'ame.

— « Mais si nous renonçons à nos anciennes parures, « cette singularité exposera le nom chrétien aux censures « et aux blasphèmes des infidèles! »

— Fort bien! Gardons aussi nos anciens désordres! ayons toujours les mêmes mœurs, puisque nous restons fidèles aux mêmes dehors. C'est à coup sûr le meilleur moyen pour arrêter les blasphèmes. Redoutable censure, en effet, que celle qui dira : Depuis que cette femme est devenue chrétienne, son extérieur approche de la pauvreté! Plus riche devant Dieu, craindrez-vous de paraître plus indigente à l'œil de l'homme? Plus ornée de grâces

intérieures, vous alarmerez-vous d'un extérieur plus négligé? A qui enfin le disciple de la croix doit-il plaire, à Dieu ou bien aux Gentils?

XII. Ah! plutôt craignons de donner par notre faute un plus juste sujet de blasphème! Quoi en effet de plus scandaleux que de voir des femmes chrétiennes, prêtresses augustes de la pudeur, étaler le luxe impudique des courtisanes? Quelle différence alors vous séparera de ces victimes de la prostitution publique, aujourd'hui surtout que la dépravation humaine, montant de degré en degré, et se jouant des lois qui interdisaient à ces misérables les ornements de la matrone et de l'épouse, les a égalées aux femmes les plus illustres sans qu'on puisse les distinguer les unes d'avec les autres? Aussi l'Écriture sainte nous a-t-elle avertis que les ornements destinés à relever la beauté ne vont pas sans la prostitution du corps. De quel nom le Seigneur appelle-t-il cette cité superbe qui domine sur sept collines et commande à une vaste étendue d'eaux? du nom de prostituée. Et quel vêtement lui donnera-t-il pour être en harmonie avec ce nom? Écoutez. « Elle s'assied « dans la pourpre et l'écarlate, elle étincelle d'or et de « pierreries. » Ornements maudits, puisque les livres saints n'ont pu décrire sans eux une infâme et une prostituée! Quand la trop célèbre Thamar s'assit le long de la voie publique avec un visage fardé et une parure extraordinaire, ce fut à cette marque que Juda la prit pour une courtisane. Quoiqu'elle fût cachée sous un voile, il reconnut si bien qu'elle était là pour un trafic impur, que la convoiter, lui adresser la parole, et convenir du pacte fut une seule et même chose. Preuve manifeste que nous devons armer notre extérieur contre les assauts et les soupçons impudiques. A quoi sert la chasteté de l'ame, si elle est profanée par les soupçons d'autrui? Pourquoi faire attendre de moi ce que j'ai en horreur? Pourquoi mes vêtemens ne rendent-ils pas témoignage à mes mœurs, afin d'ôter à l'impudeur tout prétexte de souiller mon ame par

mes oreilles? S'il est permis d'afficher le libertinage, que la pudeur ait les mêmes droits.

— « Et que m'importe l'approbation des hommes? Leur suffrage, je ne l'ambitionne pas : Dieu lit au fond du cœur. »

— Voilà ce que vous dites. Oui sans doute, Dieu lit au fond du cœur. L'Apôtre toutefois, et il faut nous en souvenir, a prononcé cet oracle : « Que votre modestie « éclate aux yeux des hommes. » Pourquoi ce précepte, sinon pour que la malignité n'ait aucune prise sur nos mœurs? Pourquoi encore, sinon pour servir d'exemple et de témoignage aux méchants? Que signifient en outre ces paroles : « Que vos actions brillent devant le monde? » Dans quel but Jésus-Christ nous appelle-t-il la lumière de la terre? Pourquoi nous compare-t-il à une cité bâtie sur une montagne, si nous ne brillons dans les ténèbres, si nous ne surnageons là où tant de naufragés s'engloutissent? Mais si vous cachez votre lumière sous le boisseau, abandonnée dans ces ténèbres, vous serez heurtée infailliblement par tout le monde. Par où donc sommes-nous les flambeaux du monde? Par nos bonnes œuvres. Le bien, j'entends le bien véritable et parfait, n'aime pas l'obscurité; il cherche le grand jour; il éclate par d'irrésistibles manifestations. La pudeur chrétienne, peu contente d'une modestie intérieure, veut paraître au dehors ce qu'elle est. Telle doit être sa plénitude, qu'elle déborde de l'ame aux vêtements, jaillisse du fond à la surface, et, sentinelle attentive, veille dans les retranchements de la conscience sur chacun des avant-postes, afin de se conserver pure et inviolable. Il faut donc renoncer à ces délicatesses amollissantes qui énervent la mâle vertu de la foi. Je doute fort que des mains accoutumées à de riches bracelets résistent au poids des chaînes, que des pieds, ornés de brillantes bandelettes, supportent patiemment des entraves de fer, et que cette tête, cachée sous les émeraudes et les diamants, livre passage au tranchant du glaive. Ainsi,

mes bien-aimées, accoutumons-nous aux rudes exercices, et il n'y aura plus pour nous d'aiguillon. Répudions ce qui flatte, et nous n'aurons point à le regretter un jour.

Préparons-nous à toutes les violences, ne gardant rien que nous craignions de perdre. Tous les biens de ce monde sont autant de liens qui enchaînent notre espérance. Foulons aux pieds les ornements de la terre, si nous aspirons à ceux du ciel. Gardez-vous d'aimer cet or sur lequel sont gravés les forfaits d'Israël. Vous devez haïr ce qui a perdu vos pères, ce qu'ils ont adoré pendant qu'ils abandonnaient Dieu. Aujourd'hui encore cet or est condamné à brûler. D'ailleurs tous les temps, et surtout les nôtres, sont de fer et non d'or pour les Chrétiens. Regardez ! Voilà que la robe du martyre se prépare pour nous; les anges nous la présentent déjà du haut des cieux. Montrez-vous donc parées, mais des ornements des prophètes ainsi que des Apôtres. Demandez à la simplicité votre blancheur, à la chasteté votre rougeur, à la modestie le fard de vos yeux; mettez le silence sur vos lèvres; suspendez à vos oreilles les paroles du Seigneur; attachez à votre cou ce joug de Jésus-Christ; courbez votre tête sous la puissance de vos époux, et vous voilà suffisamment parées. Occupez vos mains à filer la laine; enchaînez vos pieds à la maison, et vous plairez plus que sous l'éclat de l'or. Que la probité devienne votre soie, la sainteté votre lin, la pudeur votre pourpre : avec ces joyaux et ces parures, vous aurez Dieu pour amant.

A SA FEMME.

LIVRE PREMIER.

J'ai pensé qu'il était à propos, compagne bien-aimée dans le service de Notre-Seigneur, de vous tracer dès ce moment les règles que vous aurez à suivre après mon départ de ce monde, si je suis rappelé avant vous, et de les confier à votre bonne foi, afin que vous ayez à les observer. En effet, lorsqu'il s'agit des intérêts de la terre, notre prévoyance n'est jamais en défaut, et nous avons des testaments pour assurer à l'un ou à l'autre nos successions temporelles. Pourquoi ne nous occuperions-nous pas plutôt des intérêts spirituels de notre postérité, en lui léguant d'avance, outre l'héritage de nos vertus, nos avertissements et nos exhortations sur ce qui peut lui procurer les biens impérissables et le royaume des cieux? Fasse le Dieu « auquel appartiennent l'honneur, la gloire, la louange, « la puissance et la dignité, aujourd'hui et dans tous les « siècles des siècles, » que vous puissiez recueillir dans son intégrité le dépôt de mes avertissements et de ma foi!

I. Je commence par vous recommander de renoncer à de secondes noces, une fois que je ne serai plus, autant du moins que le pourra votre continence. Et ne croyez pas qu'il m'en revienne quelque avantage; c'est pour vous

seulement que je vous le demande. Vous le savez : la résurrection ne promet pas aux Chrétiens, après leur sortie du siècle, la réunion des époux, puisqu'ils seront transformés en la substance angélique et en auront la pureté. Par conséquent aucune de ces jalouses sollicitudes qu'éveille la concupiscence de la chair, ne réclamera au jour de la résurrection la femme de l'Évangile, qui épousa sept maris; aucun d'eux ne l'attend pour lui adresser des reproches. La difficulté des Sadducéens s'est évanouie devant la réponse du Sauveur. Ainsi, que je vous conseille la viduité pour me réserver l'intégrité de votre chair, et que ma jalousie redoute un affront, ne le pensez pas. Alors il ne sera plus question entre nous de honteux plaisirs. Dieu promettrait-il à ses élus des voluptés si frivoles et si impures? Mais puisque ces avertissements peuvent vous profiter, à vous ou à toute femme qui appartient au Seigneur, permettez-moi de les développer.

II. Nous sommes loin de le contester. L'union de l'homme et de la femme a été bénie par Dieu, comme la pépinière du genre humain, imaginée et permise pour peupler l'univers et remplir le siècle, pourvu toutefois qu'elle demeure unique. Adam était le seul mari d'Ève; Ève fut la seule femme d'Adam, parce que Dieu l'avait seule tirée de sa côte. Sans doute les anciens et les patriarches eux-mêmes épousaient plusieurs femmes et avaient en outre des concubines. Mais sans répondre ici que la synagogue était la figure de l'Église, et nous bornant à une interprétation plus simple, il fut nécessaire d'établir bien des choses qui devaient être retranchées ou réformées dans la suite des temps; car la loi mosaïque était attendue : il fallait marcher à son accomplissement à travers les ombres et les imperfections. A la loi mosaïque devait succéder le Verbe de Dieu, qui introduirait la circoncision spirituelle. Ce n'étaient donc là que des institutions provisoires, autorisées alors par la condescendance de Dieu; mais qui, appelant une réforme postérieure, ont été retranchées comme su-

perflues ou coordonnées entre elles, soit par le Seigneur, dans son Évangile, soit par l'Apôtre, à la fin des temps.

III. Mais de la liberté accordée aux pères, des restrictions imposées aux enfants, conclurai-je que le Christ est venu séparer les époux et détruire l'union conjugale, apportant ainsi une prescription contre le mariage? Loin de moi cette pensée; je l'abandonne à ceux qui, entre autres erreurs, prétendent qu'il faut séparer ceux qui ne sont plus qu'une seule et même chair, et par-là donnent un démenti à celui qui, ayant emprunté à l'homme de quoi créer la femme, a réuni et confondu dans les liens du mariage deux corps formés de la même substance. D'ailleurs, nous ne lisons nulle part que le mariage est interdit, puisqu'il est bon en soi-même. Seulement l'Apôtre nous apprend qu'il existe quelque chose de meilleur que ce bien; car, s'il permet le mariage, il lui préfère la continence, celui-ci à cause des piéges de la tentation, celle-là par rapport à la brièveté des temps. A qui interroge les motifs de cette déclaration, il devient bientôt évident que le mariage ne nous a été permis qu'en vertu de la nécessité. Or, la nécessité déprécie ce qu'elle autorise.

Ensuite, il est écrit : « Il vaut mieux se marier que de » brûler. » Mais quel bien, je vous le demande, qu'un bien qui doit toute sa recommandation au mal avec lequel on le compare; de sorte qu'il n'est bon de se marier que parce que brûler est un mal. Mais combien il vaut mieux ne pas se marier et ne pas brûler non plus! Dans la persécution aussi, il vaut mieux profiter de la permission qui a été donnée de fuir de ville en ville, que d'être livré aux magistrats et d'apostasier dans les tortures : plus heureux cependant ceux qui n'ont point défailli en rendant à Dieu un illustre témoignage!

J'irai plus loin. Ce que l'on ne fait que permettre n'est pas bon. — Quoi donc, s'écriera-t-on? faut-il nécessairement que je meure. Si je tremble, je le puis sans crime. — Et moi, je réponds : Si l'objet m'inspire des craintes, je me

défie du motif qui me le permet; car personne n'imagine de permettre ce qui est bon de sa nature, attendu que pas un doute ne s'élève sur sa bonté, qui est manifeste à tous. Que certaines choses ne soient pas formellement défendues, ce n'est pas une raison pour les désirer, quoique, à vrai dire, leur en préférer d'autres, ce soit les défendre. La préférence donnée aux unes devient la condamnation des autres. Une chose n'est pas bonne, ou n'est pas dégagée de tout mal, par la raison qu'elle ne nuit pas. Le bien véritable l'emporte par ce côté, que non-seulement il n'est pas nuisible, mais qu'il est toujours profitable. Vous devez préférer ce qui est positivement utile à ce qui n'a d'autre mérite que de ne pas nuire. Le premier suppose des combats et des triomphes; le second peut donner le repos, mais sans victoire. Si « oubliant ce qui est derrière nous « pour fixer les yeux sur ce qui est en avant, » nous écoutons les paroles de l'Apôtre, nous aspirerons à ce qu'il y a de meilleur. Ainsi, quoiqu'il ne nous « tienne pas ce langage pour nous tendre un piége, il ne nous en montre « pas moins l'utilité de la continence, » quand il dit : « Une « femme qui n'est pas mariée s'occupe du soin des choses « du Seigneur, afin d'être sainte de corps et d'esprit. Mais « celle qui est mariée s'occupe du soin de plaire à son « mari. » Au reste, nulle part il ne permet le mariage sans nous répéter qu'il aimerait mieux nous voir suivre courageusement ses exemples. Heureux le fidèle qui ressemblera à Paul.

IV. Mais nous lisons que « la chair est faible, » et notre mollesse se prévaut de cet aveu. Toutefois, nous lisons aussi que « l'esprit est fort; » double oracle placé en regard l'un de l'autre pour s'éclairer mutuellement. La chair est une substance terrestre, l'esprit une substance céleste. D'où vient donc que, portés à nous excuser, nous alléguions ce qu'il y a en nous de faible, au lieu de nous appuyer sur ce que nous avons de fort? Pourquoi la substance de la terre ne se soumet-elle pas à la substance du ciel? Si l'esprit est

plus fort que la chair, parce qu'il est de plus noble origine, n'accusons que notre lâcheté qui cède l'empire à la plus faible. Deux espèces de faiblesses humaines rendent les secondes noces nécessaires à celles dont la première union a été brisée. La première et la plus puissante vient de la concupiscence de la chair; la seconde naît de la concupiscence du siècle. Mais nous devons répudier l'une et l'autre, parce que nous sommes les serviteurs de Dieu, et que nous renonçons à l'ambition et aux voluptés du siècle. La concupiscence de la chair met en avant les obligations de l'âge, recherche la moisson de la beauté, se repaît avec orgueil de ce qui est son outrage; un mari, dit-elle, est nécessaire à une femme, pour la guider, la consoler et la protéger contre les mauvaises rumeurs.

Vous, ma bien-aimée, à ces conseils de la concupiscence répondez par l'exemple de nos sœurs dont les noms sont enrôlés dans la milice du Seigneur, et qui, après avoir envoyé devant elles leurs époux, immolent à la pudeur les séductions de la beauté ou de la jeunesse. Elles aiment mieux devenir les épouses de Dieu : toujours belles, toujours vierges pour Dieu, elles vivent avec lui, elles s'entretiennent avec lui, elles ne le quittent ni le jour, ni la nuit, elles lui apportent en dot leurs oraisons, et en échange de cette sainte alliance, elles reçoivent de lui, toutes les fois qu'elles le désirent, le douaire de sa faveur et de sa miséricorde. C'est ainsi qu'elles possèdent d'avance le don éternel du Seigneur, et qu'épouses de Dieu ici-bas, elles sont déjà inscrites dans la famille des anges. Voilà sur quelles traces vous exerçant à l'apprentissage de la continence, vous ensevelirez dans la tombe d'une affection spirituelle la concupiscence de la chair, en substituant les récompenses éternelles aux sollicitations temporelles et fugitives de la beauté ou de l'âge.

D'un autre côté, la concupiscence du siècle prend sa source dans la vaine gloire, la cupidité, l'ambition et le prétexte d'une fortune insuffisante, qu'elle transforme en

autant de nécessités de se marier. Dominer dans une famille étrangère, s'établir dans une opulence qui n'est pas à soi, arracher à autrui les frais de son luxe, et prodiguer follement des trésors qui ne lui coûtent rien, voilà les biens célestes que la concupiscence promet. Ah! loin des fidèles ces pensées, puisqu'ils ne doivent pas s'inquiéter comment ils vivront, à moins de se défier des promesses du Seigneur, « qui revêt de tant de grâce le lis des champs, qui nourrit « l'oiseau du ciel sans qu'il travaille, qui nous défend de « nous mettre en peine de la nourriture ou du vêtement « pour le jour de demain, et nous affirme avec serment « qu'il n'ignore aucun des besoins de ses serviteurs. » Il ne leur donne pas, il est vrai, de lourds colliers d'or, des vêtements aussi somptueux qu'embarrassants, un peuple d'esclaves gaulois, des porteurs germains, ni toute cette pompe qui allume dans le cœur d'une jeune fille le désir de se marier; il leur fournit seulement le nécessaire; c'est assez pour la décence et la modération. Persuadez-vous bien, je vous en conjure, que rien ne vous manquera si vous servez le Seigneur. Je me trompe, vous possédez tout en possédant le Seigneur auquel appartiennent toutes choses. Songez aux biens célestes; vous regarderez avec mépris ceux de la terre. La veuve qui s'est engagée au service de Dieu ne connaît plus d'autre nécessité que la persévérance.

V. Quelques-uns, disent-ils, n'entrent dans le mariage que par le désir de revivre dans une postérité, plaisir quelquefois si amer. Cette raison n'existe pas pour nous. A quoi bon soupirer après des enfants, puisque, si nous en avons, nous souhaitons de les voir enlevés à ce siècle impie, à cause des tempêtes qui les menacent, impatients nous-mêmes d'être délivrés de ce monde prévaricateur et d'être reçus dans le royaume de Dieu, ainsi que l'Apôtre le demandait pour lui-même? Une postérité vraiment est chose nécessaire au serviteur de Dieu! Sans doute nous sommes déjà trop certains de notre salut, pour consacrer encore nos

loisirs à nos enfants! Il nous faut chercher des fardeaux dont la plupart des infidèles s'affranchissent, que la loi leur impose, dont ils se débarrassent par le parricide, mais qui à nous sont aussi importuns que dangereux pour la foi! Pourquoi le Seigneur s'est-il écrié : « Malheur aux « femmes enceintes ou nourrices! » sinon parce qu'il veut nous attester que des enfants seront une encombre dans ce jour où il faudra avoir les pieds libres? Cet anathême retombe sur le mariage, mais il n'atteint pas les veuves. A la première trompette de l'ange, elles s'élanceront sans obstacle. Qu'importent les persécutions et les calamités les plus violentes? elles les supporteront sans peine, parce qu'il n'y aura aucun fardeau nuptial qui tressaille dans leur sein ou s'agite à leurs mamelles.

Si donc on ne se marie que pour la chair, le siècle, ou le désir de laisser une postérité, aucune de ces prétendues nécessités ne peut convenir à un Chrétien; il lui suffit du moins d'avoir succombé une fois à l'une d'elles, et d'avoir épuisé dans un mariage unique toutes les concupiscences de cette nature. Célébrons tous les jours des noces, et nous serons surpris dans ces stériles occupations par le jour de l'épouvante, comme Sodome et Gomorrhe. Assurément, elles ne se livraient pas seulement aux noces et au trafic. Mais quand l'Écriture dit : « Ils se mariaient et ils trafi- « quaient, » elle désigne les deux déréglements les plus remarquables de la chair et du siècle, et qui nous détournent le plus des préceptes divins, l'un par les convoitises de la luxure, l'autre par le désir de posséder. Leur aveuglement toutefois avait lieu lorsque le monde ne touchait point encore à sa fin. Que faut-il donc attendre, si le Seigneur nous détourne aujourd'hui de choses qui déjà lui étaient abominables autrefois? « Le temps est court, dit « l'Apôtre. Que reste-t-il à faire, sinon que ceux qui « sont dans le mariage vivent comme s'ils n'étaient pas « mariés? »

VI. Si ceux qui sont mariés doivent s'abstenir comme s'ils

ne l'étaient pas, à plus forte raison est-il défendu à ceux qui sont libres de reprendre des liens qu'ils n'ont plus; de sorte que la femme dont le mari a quitté ce monde doit abriter dans la continence la fragilité de son sexe. Au reste, ainsi le pratiquent la plupart des femmes infidèles pour honorer la mémoire d'un époux qui leur a été cher. Quand une difficulté nous arrête, jetons les yeux sur ceux qui parcourent à côté de nous une carrière plus laborieuse encore. Combien qui, en sortant du bain régénérateur, se consacrent à la chasteté! Combien qui, d'un consentement mutuel, suppriment les devoirs du mariage, eunuques volontaires, pour mieux conquérir le ciel! Si l'on embrasse la continence dans le mariage, à combien plus forte raison faudra-t-il se l'imposer quand la mort l'a rompu? Il est plus difficile, si je ne me trompe, d'abandonner les droits d'un mariage qui subsiste, que de renoncer pour toujours à celui qui ne subsiste plus. Quoi donc! la continence embrassée pour Dieu paraîtra-t-elle chose si dure et si difficile à une veuve chrétienne, quand les Gentils eux-mêmes immolent à leur Satan le veuvage et la virginité de leurs sacerdoces? A Rome, ces gardiennes du feu éternel qui préludent à leur châtiment par les flammes qu'elles entretiennent avec l'antique dragon lui-même, sont choisies parmi les vierges. Dans la ville d'Égée, c'est une vierge que le sort désigne pour être la prêtresse de Junon Achéenne. La pythonisse qui exhale ses fureurs à Delphes ne connaît pas le mariage. Ici même, nous voyons des veuves d'un genre nouveau s'arracher au lien qui les unit, pour se consacrer à Cérès Africaine. Oubli le plus cruel des oublis! Peu satisfaites de mourir à des époux qui vivent, elles glissent de leurs propres mains dans la couche conjugale celles qui doivent les remplacer, au grand plaisir de leurs époux, s'interdisent tout commerce avec eux, et répudient jusqu'aux caresses de leurs enfants. Tant que dure ce sacerdoce, elles observent cette sévère discipline de la viduité, qui n'a pour elles aucune des consolations de la

piété. Voilà les sacrifices que le démon impose aux siens, et il est obéi! La continence de ses serviteurs le dispute à celle des serviteurs de Dieu. Les enfers contiennent aussi des prêtres. Satan a trouvé le secret de perdre les hommes, même par la pratique des vertus : peu lui importe de tuer les ames, celles-ci par la luxure, celles-là par la continence.

VII. Le maître du salut nous a montré dans la continence un instrument de notre éternité, un témoignage de la foi, et un ornement de cette chair qui doit revêtir un jour un vêtement d'incorruptibilité, enfin un moyen d'accomplir la volonté de Dieu. Réfléchissez de plus, je vous en conjure, que personne ne quitte ce monde sans la volonté de Dieu, puisque la feuille elle-même ne tombe point de l'arbre sans sa permission. A celui qui nous a fait entrer dans le monde de nous en faire sortir. Par conséquent, si votre mari est rappelé avant vous par la volonté de Dieu, c'est aussi la volonté de Dieu qui a rompu votre mariage. Pourquoi voudriez-vous rétablir ce que Dieu a détruit? Pourquoi dédaigneriez-vous la liberté qui vous est offerte, pour reprendre les chaînes du mariage? « Êtes-« vous lié avec une femme, dit l'Apôtre? ne cherchez « point à vous délier. N'avez-vous point de femme? ne « cherchez point à vous marier. » Car, quoique vous ne péchiez pas en vous remariant, il vous avertit cependant que vous vous exposez aux tribulations de la chair. Chérissons donc, autant que nous en sommes capables, la vertu de la continence. Saisissons-la aussitôt qu'elle se présente, afin que la viduité accomplisse ce que n'a pas pu le mariage. Il faut embrasser avec amour une occasion qui retranche ce que la nécessité ordonnait. La discipline de l'Église et les prescriptions de l'Apôtre nous apprennent assez tout ce que les secondes noces enlèvent à la foi, et combien elles nuisent à la sainteté, lorsque Paul défend « à celui qui a été marié deux fois de présider dans l'Église, « et n'admet dans l'ordre des veuves que celles qui n'ont

« eu qu'un mari, » parce que l'autel de Dieu doit demeurer immaculé. La multitude que l'Évangéliste aperçut couverte de robes blanches figurait la sainteté de l'Église. Le sacerdoce de la viduité et le célibat subsistent jusque chez les païens. Le démon, pour rivaliser avec Dieu, a défendu au roi du siècle et au grand pontife de se marier deux fois.

VIII. Qu'elle est agréable à Dieu la chasteté, puisque son antagoniste en reproduit le simulacre, non pas qu'il soit capable de quelque vertu, mais pour insulter à notre maître jusque dans ses prédilections! En effet, une bouche prophétique a exprimé d'un seul mot l'excellence du veuvage : « Soyez justes envers la veuve et l'orphelin ; puis, « approchez, entrons en lice, dit le Seigneur. » Plus le bras de l'homme fait défaut à ces deux faiblesses, plus le Père commun leur ouvre ses miséricordes et les couvre de sa protection. Voyez comme il grandit et s'élève jusqu'à Dieu, le mortel qui fait du bien à la veuve ! et la veuve elle-même, quelle est sa dignité, puisque son vengeur ici-bas entre en lice avec le Seigneur! Un pareil honneur, j'imagine, n'est pas réservé aux vierges. Quoique chez elles, une chair intacte et dégagée de toute souillure doive contempler Dieu face à face, toujours est-il que la veuve marche à travers des sentiers plus pénibles. Ne pas convoiter ce que l'on ignore, et continuer de haïr ce que l'on n'a jamais souhaité, rien de plus facile. Une gloire plus belle s'attache à la continence, qui connaît ses droits et ne dédaigne qu'après l'expérience. A la vierge donc plus de félicité ! mais à la veuve plus de labeur ; celle-ci parce qu'elle a toujours gardé le port ; celle-là, parce qu'elle n'y est parvenue qu'à travers les tempêtes. Dans l'une, c'est la grâce; dans l'autre, c'est la vertu qui est couronnée. La religion a des faveurs qui nous viennent de la libéralité divine, d'autres que nous méritons par nos efforts. Les dons de Dieu se gouvernent par sa grâce : les mérites de l'homme ne s'achètent qu'au prix des combats. Appliquez-vous donc

à la modestie, qui est la gardienne de la pudeur; au travail, qui fuit les bagatelles; à la frugalité, qui dédaigne le siècle. Recherchez les conversations dignes de Dieu, au souvenir de ce vers païen, sanctifié par l'Apôtre : « Les mauvais discours corrompent les bonnes mœurs. » Des compagnes bavardes, désœuvrées, adonnées au vin, passionnées pour le luxe, sont le plus grand obstacle à la résolution de garder le veuvage. Par la loquacité, elles glissent des paroles ennemies de la pudeur; par le désœuvrement, elles éloignent de toute occupation sérieuse; par l'intempérance, elles ouvrent la porte à tous les désordres; par l'amour du faste, elles alimentent les feux de la concupiscence. Jamais femme de ce caractère n'a su parler des avantages de la viduité. C'est que, pour parler le langage de l'Apôtre, elles se font un Dieu de leur ventre, et aussi de ce qui l'avoisine.

Voilà, compagne bien-aimée dans le service de Dieu, des recommandations qu'il était à peu près superflu de vous développer après l'Apôtre, mais qui ne seront pas sans consolation pour vous, puisque, si Dieu l'a ainsi décidé, elles vous rappelleront ma mémoire.

A SA FEMME.

LIVRE II.

I. Dernièrement, compagne bien-aimée dans le service du Seigneur, je vous exposais, autant du moins que j'en étais capable, les règles que doit suivre une sainte femme dont le mariage est rompu, n'importe comment. Aujourd'hui, eu égard à la fragilité humaine, averti d'ailleurs par l'exemple de quelques femmes qui, trouvant dans le divorce ou le rappel d'un époux, l'heureuse occasion de la continence, non-seulement répudièrent un si grand bien, mais ne voulurent pas même se souvenir de la loi qui ordonne « de se marier dans le Seigneur, » revenons à des conseils plus doux. Ainsi moi, qui tout à l'heure vous exhortais à persévérer dans le veuvage, je me sens l'esprit troublé par la crainte que, vous parler des secondes noces, ce ne soit vous pousser sur la pente glissante d'un second mariage. Si vous êtes entièrement sage, vous embrasserez certainement le parti qui vous est le plus utile. Mais le veuvage est pénible; il ne va pas sans de grands obstacles, œuvre laborieuse s'il en fut jamais, j'avais différé de vous le dire, et je ne vous en parlerais pas encore, si je ne savais de combien de sollicitudes il est environné. En effet, plus la continence, gardienne sé-

vère du veuvage, est méritoire, plus nous sommes dignes d'excuse si le fardeau est trop lourd pour nos forces. Aux choses difficiles une facile indulgence. Mais plus il est facile « de se marier dans le Seigneur, » puisque cela dépend de notre volonté, plus nous sommes coupables de ne pas faire ce qui est en notre pouvoir.

Ajoutez à cela que l'Apôtre, en disant : « Je voudrais « que vous fussiez tous en l'état où je suis moi-même, » conseille aux personnes veuves ou à celles qui ne sont pas mariées de rester dans l'état où elles sont, mais qu'en disant, « pourvu seulement que ce soit dans le Seigneur, » alors ce n'est plus un conseil qu'il donne, mais un ordre formel. Ici donc, si nous n'obéissons pas, nous nous jetons dans le péril, parce qu'on peut négliger un conseil; un précepte, jamais. D'une part, simple avertissement soumis au choix de la volonté; de l'autre, puissance qui commande et obligation qui enchaîne. Ici, liberté qui use de son droit; là, orgueil qui se révolte.

II. Ainsi, lorsqu'il y a peu de jours, une chrétienne se mariait hors de l'Église pour s'unir à un infidèle, et que ma mémoire me rappelait d'autres scandales semblables, étonné de l'audace de ces femmes et de la perversité de leurs conseillers, parce que l'Écriture n'autorise aucune de ces alliances, je me suis dit à moi-même : Elles s'appuient probablement sur la première Épître aux Corinthiens, où il est écrit : « Si un mari fidèle a une femme « qui soit infidèle, et qu'elle consente à demeurer avec « lui, qu'il ne la quitte point. Et si une femme fidèle a « un mari qui soit infidèle, et qu'il consente à demeurer « avec elle, qu'elle ne se sépare point de son mari. Car le « mari infidèle est sanctifié par la femme fidèle, et la « femme infidèle est sanctifiée par le mari fidèle; autre- « ment vos enfants seraient impurs. » De cette injonction qui, dans son sens naturel, ne concerne que les fidèles déjà engagés dans le mariage, conclurait-on par hasard qu'il est permis d'épouser des infidèles? Plaise à Dieu

que quiconque l'interprète ainsi ne cherche pas à se tromper soi-même! D'ailleurs il est évident que ce texte s'adresse à ceux que la foi a surpris dans un mariage contracté avec un infidèle, comme l'indiquent clairement ces mots : « Si un mari fidèle a une femme infidèle, » dit-il, et non pas : « Si quelqu'un prend une femme infidèle. » L'Apôtre nous montrait par là que l'homme déjà uni à la femme infidèle doit demeurer avec son épouse, après que la grâce de Dieu l'a converti, de peur sans doute que le Chrétien qui venait d'embrasser la foi ne se crût obligé de quitter une femme qui lui était devenue pour ainsi dire étrangère par la croyance. Voilà pourquoi il donne ensuite la raison de ce précepte : « Le Seigneur nous a appelés dans « la paix, dit-il ; l'infidèle peut être gagné par le fidèle « dans le lien du mariage. » D'ailleurs, le verset qui termine confirme l'exactitude de cette interprétation. « Que cha- « cun, dit-il, demeure dans la vocation où il était quand « Dieu l'a appelé. » Qui sont ceux qui sont appelés? Les Gentils, j'imagine, et non pas les fidèles. S'il n'avait prétendu parler que du mariage des fidèles, il eût permis aux saints de se marier indistinctement. S'il l'avait permis, jamais il n'eût imposé une restriction en contradiction si évidente avec sa première déclaration : « La femme dont « le mari meurt est libre ; qu'elle se marie à qui elle vou- « dra, pourvu que ce soit dans le Seigneur. »

Ici point de discussion assurément. Car l'Esprit saint lui-même a prévenu toutes les objections. En effet, de peur que nous n'abusions de ces mots « qui elle voudra, » il ajoute aussitôt : « pourvu que ce soit dans le Seigneur, » c'est-à-dire dans le nom du Seigneur, ce qui signifie indubitablement dans le nom chrétien. Ainsi l'Esprit saint, qui aimerait mieux que les veuves et celles qui ne sont pas encore mariées, gardassent la continence, et nous exhorte à suivre son exemple, ne permet les seconds mariages que « dans le Seigneur, » seule condition qu'il attache à l'infraction de la continence. « Pourvu que ce soit

« dans le Seigneur, » dit-il. *Pourvu que* ajoute à la loi une grande force. Pressez cet oracle! torturez-le tant que vous voudrez, il demeure éminemment obligatoire; il ordonne et il conseille; il prescrit et il exhorte; il supplie et il menace. Sentence claire et formelle! sentence éloquente par sa briéveté même! Ainsi procède la parole divine, qui veut être pratiquée aussitôt que comprise. Qui, en effet, ne comprendra facilement combien de dangers et de blessures pour la foi l'Apôtre a voulu prévenir en défendant ces sortes de mariages? Il a voulu d'abord qu'une chair sanctifiée ne fût point souillée par celle d'un Gentil.

Mais, dira-t-on, quelle si grande différence y a-t-il entre celui qui est appelé au christianisme pendant qu'il est uni à une infidèle, et celui qui était chrétien par le passé, c'est-à-dire avant son mariage, pour qu'ils n'aient pas à se prémunir contre la même souillure? pour qu'à l'un il soit interdit d'épouser une infidèle, et qu'à l'autre il soit enjoint de rester avec celle qu'il a? Pourquoi, si le mariage avec l'infidèle est une souillure, celui-ci n'est-il pas séparé comme celui-là est sous le coup d'une défense?

A cela je répondrai, avec l'aide du Saint-Esprit, d'abord que le Seigneur aime mieux que le mariage ne soit pas contracté, que de le voir dissoudre ensuite. D'ailleurs il défend le divorce, si ce n'est dans le cas d'adultère; encore recommande-t-il de part et d'autre la continence. L'un est donc dans l'obligation de rester avec sa femme quoique infidèle, l'autre n'a pas même la liberté de l'épouser. En second lieu, si, conformément aux saintes Écritures, ceux que la foi chrétienne surprend dans un mariage infidèle, sont exempts de souillures, parce qu'ils sont alors la sanctification de l'époux infidèle, il est alors hors de doute que ceux qui sont sanctifiés avant le mariage, s'ils viennent à s'unir à une chair étrangère, ne peuvent sanctifier une chair dans laquelle la foi ne les a point trouvés. La grâce de Dieu ne sanctifie que ce qu'elle trouve.

Qu'arrive-t-il ? Ce qu'elle ne sanctifie point est immonde ; ce qui est immonde n'a rien de commun avec la sainteté, sinon pour la souiller de ses poisons et lui donner la mort.

III. S'il en va ainsi, les fidèles qui s'unissent à des femmes païennes sont certainement coupables de fornication, et doivent être retranchés de toute communion avec l'assemblée chrétienne, suivant les paroles de l'Apôtre : « Vous ne mangerez pas même avec de pareils hommes. » Ou bien, oserons-nous présenter au tribunal de Dieu de tels contrats de mariage ? Allèguerons-nous pour excuse des engagements qu'il a défendus ? Quoi donc ? L'union qu'il a interdite n'est-elle pas un adultère ? n'est-elle pas une fornication ? Croyez-vous que l'admission d'un idolâtre soit une légère profanation du temple du Seigneur ? Croyez-vous qu'elle mêle sans crime les membres du Christ aux membres de la femme adultère ? Nous ne nous appartenons pas à nous-mêmes, que je sache. « Nous avons été rachetés, et à quel prix ? au prix du sang d'un Dieu. » En profanant notre chair, c'est lui que nous profanons par contre-coup. Qu'a donc voulu dire celui qui prétend qu'épouser un idolâtre est une faute, il est vrai, mais des plus légères, puisque d'ailleurs, en laissant de côté la profanation d'une chair consacrée au Seigneur, toute prévarication volontaire est grave aux yeux du Seigneur ? Plus il était facile de l'éviter, plus la rébellion est odieuse et criminelle.

Parcourons maintenant les autres périls ou les autres blessures que l'Apôtre a prévus pour la foi, comme je l'ai dit plus haut, et non moins funestes à la chair qu'à l'esprit. Qui peut douter qu'un commerce journalier avec un infidèle n'altère insensiblement la foi ? « Les mauvais entretiens corrompent les bonnes mœurs ; » à plus forte raison la même table et une société de tous les moments. La femme fidèle est nécessairement obligée de plaire à Dieu. Comment pourra-t-elle « servir à la fois deux maîtres, » le Seigneur et son époux, et de plus un époux

païen ? Attachée à un époux païen, elle lui rendra des devoirs de païenne ; elle aura pour lui beauté, parure, luxe mondain, caresses honteuses, infâmes complaisances ; bien différente des saints chez lesquels le respect ennoblit les obligations du mariage, où tout se passe avec une pudique retenue, comme sous l'œil de la divinité.

IV. Mais à elle de savoir comment elle se conduira vis-à-vis de son époux. Toujours est-il qu'il lui sera impossible de remplir les devoirs religieux, ayant à ses côtés un esclave du démon, fidèle ministre, chargé par son maître d'arrêter la ferveur et la piété chrétiennes. Faudra-t-il se rendre à l'église ? il lui donnera rendez-vous aux bains plus tôt qu'à l'ordinaire. S'agira-t-il de jeûner ? il commandera un festin pour le même jour. Aurez-vous à sortir ? jamais les serviteurs n'auront été plus occupés. Quel époux infidèle permettra à sa femme de visiter nos frères de rue en rue, et d'entrer dans les réduits les plus pauvres ? Qui souffrirait qu'elle s'arrachât la nuit de ses côtés pour assister aux assemblées de la nuit, lorsque la nécessité l'exigera ? Qui la verra d'un œil tranquille découcher à la solennité paschale ? Qui la laissera, sans d'horribles soupçons, participer au banquet du Seigneur, si décrié parmi les païens ? Enfin, qui trouvera bon qu'elle se glisse dans les cachots pour baiser les chaînes des martyrs, pour laver les pieds des saints, pour leur donner et en recevoir le baiser de la paix ? qu'elle partage le pain et le vin, dans les agapes, et qu'elle passe les journées dans la prière ? Qu'un frère étranger arrive, quelle hospitalité trouvera-t-il dans la maison d'un étranger ? S'il faut donner quelque chose, grenier et cellier, tout sera fermé.

V. Il en est, direz-vous, qui supportent la discipline chrétienne sans la gêner. D'accord ; mais voilà précisément le crime : mettre un païen dans la confidence de nos pratiques ; livrer à des hommes injustes les secrets de nos mystères ; devoir à leur bon plaisir ce que nous faisons. Impossible de dissimuler nos exercices à qui les tolère ; ou

si nous les lui cachons, parce qu'il ne les tolère pas, alors arrivent la crainte et la défiance. Or, s'il est vrai que Dieu nous prescrit de le servir, sans l'intervention du prochain, comme sans trouble de notre part, peu importe de quel côté vous péchiez, soit en mettant dans le secret votre mari, s'il le tolère, soit en vous jetant dans le trouble, s'il faut vous précautionner contre sa violence. « Ne jetez « pas vos perles devant les pourceaux, est-il dit, de peur « qu'ils ne les foulent aux pieds, et que, se retournant, « ils ne vous déchirent. » Vos perles, ce sont vos bonnes œuvres de tous les jours. Plus vous chercherez à les dissimuler, plus vous les rendrez suspectes, plus vous attirerez la jalouse curiosité des Gentils. Je vous le demande, réussirez-vous à vous cacher, lorsque vous faites sur votre lit et sur votre corps des signes de croix, lorsque vous soufflez pour chasser l'esprit impur, lorsque vous vous levez la nuit pour aller prier? Ne s'imaginera-t-il pas que vous pratiquez quelque opération magique? Déroberez-vous à ses regards ce que vous prenez en secret avant toute nourriture? S'il vient à découvrir que c'est du pain, ne supposera-t-il pas que c'est ce pain dont on fait tant de bruit? Et comme il ne peut pénétrer un mystère qu'il ignore, que d'alarmes! que de soupçons! Il ne rêve que meurtres, qu'empoisonnements. Quelques-uns supportent le christianisme, dites-vous; mais dans quel but? pour fouler aux pieds et opprimer leurs femmes; pour s'armer du secret dont ils sont maîtres contre des périls qu'ils redoutent, aussitôt qu'elles auront le malheur de leur déplaire. Ils le supportent, mais pour faire de la dot conjugale le prix de leur silence, et prêts à traîner leur compagne devant le magistrat qui n'épie que l'occasion d'une injustice.

VI. Combien de ces épouses infortunées n'ont reconnu leur fatale imprévoyance qu'aux dilapidations de leur patrimoine, ou au sacrifice de leur foi! La servante de Dieu demeure parmi des occupations étrangères. Que

l'année se renouvelle, que le mois recommence, il lui faudra toujours se trouver parmi ces dieux adorés sous le nom de démons, toujours assister à ces solennités en l'honneur des princes, toujours respirer des parfums impurs. Elle sortira d'une maison, ornée de lauriers et de flambeaux, que l'on prendrait volontiers pour un repaire honteux, récemment ouvert à la prostitution publique. Elle s'assiéra, avec son époux, parmi des compagnons de débauche, au milieu des tavernes; elle servira les hommes de la prévarication, elle qui servait autrefois les saints; et elle ne reconnaîtrait pas les préludes de sa condamnation à venir dans les hommages qu'elle rend à ceux qu'elle est destinée à juger vers la fin des temps! De quelle main idolâtre attend-elle la nourriture mystérieuse? à quelle coupe trempera-t-elle ses lèvres? que chantera dans un banquet son mari païen? que chantera-t-elle elle-même pour lui plaire? Ce qu'elle entendra? des hymnes de théâtre, des chansons de taverne, des paroles impudiques. Mais le souvenir de Dieu, mais l'invocation de Jésus avant le repas, mais les passages des Ecritures saintes pour nourrir la foi, mais l'Esprit saint, mais les rafraîchissements de l'ame, mais la bénédiction au lever de la table, où sont-ils? Entre époux si différents, tout devient étranger, tout prend un caractère hostile, tout est matière à condamnation; tout est déchaîné par l'ennemi des hommes pour ruiner le salut.

VII. Que de pareils obstacles environnent les épouses chrétiennes qui demeurent dans un lien infidèle, après leur vocation à la foi, rien de plus vrai; mais du moins elles ont leur excuse devant Dieu, qui les a surprises dans cette union, puisqu'il « leur fait une loi de la continuer, « et parce qu'elles sont fortifiées et reçoivent l'espérance « de gagner l'infidèle. » Si un mariage de cette espèce est agréable à Dieu, pourquoi ne finirait-il pas par être heureux et affranchi des tortures, des angoisses, des obstacles et des souillures de la passion ou de l'idolâtrie,

un des deux époux étant déjà sous le patronage de la grâce divine? En effet, cette femme, appelée du milieu des infidèles à la foi par les prédications de quelque personnage éminent, a reçu, avec le christianisme, une vertu d'en haut qui la rend respectable à son époux païen; il n'ose plus gronder, s'enquérir, surveiller si curieusement. Il a senti les merveilles de Dieu; il a vu les expériences de la grâce; il sait que sa compagne est devenue meilleure; une crainte respectueuse a fait de lui un candidat de la foi. Ainsi sont gagnés plus facilement ceux qu'a unis la grâce de Dieu.

Mais qu'il en arrive bien autrement à l'épouse qui s'est jetée volontairement et de gaîté de cœur dans un mariage défendu! Ce qui déplaît à Dieu l'offense, ce qui l'offense est l'œuvre du démon, et ne peut amener que des malheurs : ne l'oubliez pas. Il n'y a que les plus pervers d'entre les idolâtres qui supportent le nom chrétien. S'ils paraissent surmonter un moment leur haine, c'est pour chasser l'épouse qu'ils ont trompée, pour envahir sa fortune ou ruiner sa foi. Non, jamais pareille union ne peut être heureuse. Voulez-vous savoir pourquoi? Tandis que le démon signe cette alliance, le Seigneur la condamne.

VIII. Si nous faisons peu de cas de la sagesse divine qui défend, voyons si la sagesse humaine ne tient pas le même langage. Parmi les païens, les maîtres les plus rigides et les plus strictement attachés au maintien de la discipline n'empêchent-ils pas leurs esclaves de contracter des mariages avec des étrangers? Pourquoi cette prohibition? De peur qu'ils ne se jettent dans la licence et la débauche, ne négligent leur service, et n'introduisent des étrangers dans la maison de leur maître. Ne condamne-t-on pas à une servitude plus dure ceux qui, après sommation du maître, continuent de vivre avec des esclaves étrangers? Eh quoi! les réglements de la terre enchaîneront-ils plus étroitement que les injonctions du

ciel? La femme idolâtre qui s'unit à un esclave étranger perdra sa liberté, et la femme de la tribu sainte épouserait un serviteur du démon sans être bannie de la communion de l'Eglise!

Niera-t-elle qu'un tel mariage lui a été défendu au nom du Seigneur par la bouche de l'Apôtre? Où trouver la cause de cette démence, sinon dans la pusillanimité de cette foi qui incline toujours à la concupiscence et aux joies profanes? Ces tristes scandales viennent surtout des femmes opulentes; car, plus une femme opulente s'enfle de l'orgueil de son rang, plus il lui faut une maison vaste et spacieuse, espèce de carrière où son luxe prenne librement l'essor. Les églises ont peu d'attraits pour de pareilles femmes. Un riche, dans la maison du Seigneur, est une espèce de prodige; et, s'il s'en trouve quelqu'un, le célibat a bientôt vaincu ses forces. Que feront donc ces ambitieuses? Elles demanderont à Satan un époux qui leur fournisse des litières, des bêtes de somme, et des parfumeurs, dont la haute stature trahit une origine étrangère; car un époux chrétien, fût-il riche, leur refuserait sans doute cette pompe indécente.

Je vous en conjure, retracez sous vos yeux les exemples des païennes. La plupart de celles qu'illustre la naissance ou qui possèdent une grande fortune, choisissent pour époux des hommes obscurs, pauvres, et sans autre recommandation que leur vigueur pour la débauche, ou une mutilation qui se prête mieux à sa licence et à l'infamie. D'autres vont plus loin : elles s'unissent à leurs affranchis ou à leurs esclaves, bravant ainsi l'opinion publique. Peu leur importe, pourvu qu'elles aient un simulacre d'époux qui ne gêne en rien leur liberté. Et une chrétienne rougirait de s'unir à un chrétien sans fortune qui l'enrichirait de toute l'abondance de sa pauvreté! Car si « le royaume des cieux n'appartient point au « riche, » il faut bien qu'il soit au pauvre. La femme riche trouvera davantage dans un époux indigent. Quelle dot

plus magnifique que celle de l'éternité? Qu'elle s'estime donc trop heureuse de devenir son égale ici bas, elle qui peut-être ne le sera point là-haut.

VIII. Faut-il tant d'hésitations, tant de recherches, tant de délibérations pour décider si la pauvreté de ce chrétien, auquel Dieu a confié son abondance, répond à votre richesse? Où trouver des paroles pour exprimer toute l'excellence et la félicité d'un mariage chrétien? L'Eglise en dresse le contrat, l'oblation divine le confirme, la bénédiction pastorale y met le sceau, les anges qui en sont témoins l'enregistrent, et le Père céleste le ratifie. Douce et sainte alliance que celle de deux fidèles portant le même joug, réunis dans une même espérance, dans un même vœu, dans une même discipline, dans une même dépendance! Tous deux, ils sont frères, tous deux serviteurs du même maître, tous deux confondus dans une même chair, ne forment qu'une seule chair, qu'un seul esprit. Ils prient ensemble, ils se prosternent ensemble, ils jeûnent ensemble, s'enseignant l'un l'autre, s'encourageant l'un l'autre, se supportant l'un l'autre. Vous les rencontrez de compagnie à l'église, de compagnie au banquet divin. Ils partagent également la pauvreté et l'abondance, la fureur des persécutions ou les rafraîchissements de la paix. Nuls secrets à se dérober, ni à se surprendre mutuellement; confiance inviolable, empressements réciproques; jamais d'ennui, jamais de dégoûts. Ils n'ont pas à se cacher l'un de l'autre pour visiter les malades, pour assister les indigents; leur aumône est sans disputes, leurs sacrifices sans scrupules, leurs saintes pratiques de tous les jours sans entraves. Chez eux point de signes de croix furtifs, point de timides félicitations, point de muettes actions de grâces. De leurs bouches, libres comme leurs cœurs, s'élancent les hymnes pieux et les saints cantiques. Leur unique rivalité, c'est à qui célébrera le mieux les louanges du Seigneur.

Voilà les alliances qui réjouissent les yeux et les oreilles

de Jésus-Christ, celles auxquelles il envoie sa paix. « Là « où il se trouve deux Chrétiens, il se trouve lui-même ; » là où il se trouve lui-même, l'ennemi de notre salut est absent. Telles sont les instructions que l'Apôtre nous a laissées dans cette courte parole. Compagne bien-aimée, méditez-la, si vous en avez besoin. Qu'elle serve surtout à vous détourner de l'exemple de quelques femmes imprudentes. Il n'est ni permis ni expédient aux fidèles de contracter d'autres mariages.

EXHORTATION A LA CHASTETÉ.

I. Je ne doute point, mon frère, qu'après avoir envoyé devant toi ton épouse dans la paix du Seigneur, résolu désormais à posséder la tranquillité de l'ame, tu ne songes à vivre dans la viduité, par conséquent, que tu n'aies besoin de conseils. Quoique, en pareille conjoncture, chacun doive s'interroger soi-même et consulter ses propres forces, comme les nécessités de la chair interviennent dans les délibérations de l'esprit, et résistent dans la même conscience à la foi, celle-ci a besoin de conseils étrangers qui lui servent, pour ainsi dire, d'avocat contre les réclamations de la chair. Il est très-facile d'imposer silence à ces réclamations, si l'on considère la volonté de Dieu plutôt que la condescendance à la chair. On ne se rend point agréable à Dieu en flattant les sens, mais en obéissant à la volonté divine. « Or, la volonté de Dieu, c'est que nous « soyons saints. » En effet, il veut que l'homme, créé à son image, devienne sa ressemblance, « afin que nous soyons « saints comme il est saint lui-même. » Ce bien, ou en d'autres termes, la sanctification, je le divise en plusieurs degrés, pour que chacun de nous puisse y prendre part. Le premier degré, c'est la virginité conservée depuis la naissance. Le second comprend la virginité qui, depuis la seconde naissance, c'est-à-dire le baptême, nous purifie dans le mariage, d'après le consentement des deux époux, ou persévère dans le célibat par une décision volontaire.

Reste un troisième degré, la monogamie, en vertu de laquelle un sexe renonce à l'autre, quand le premier mariage a été dissous par la mort. La première espèce de virginité a le bonheur d'ignorer complétement ce que plus tard on regrette d'avoir connu. La seconde dédaigne héroïquement ce qu'elle n'a que trop connu. La troisième, qui renonce au mariage une fois que l'union conjugale est rompue, outre le mérite du courage, a aussi le mérite de la modération. N'est-ce pas être modéré que de ne pas regretter ce qui nous a été enlevé, enlevé surtout par le Seigneur, sans la volonté duquel il n'est pas une feuille qui se détache de l'arbre, ni le plus humble passereau qui tombe à terre?

II. Quelle modération d'ailleurs dans ce langage : « Le « Seigneur me l'a donné; le Seigneur me l'a ôté : il a été « fait comme il a semblé bon au Seigneur. » Voilà pourquoi, si nous renouvelons une alliance qui a été détruite, nous allons infailliblement contre la volonté de Dieu, en voulant avoir une seconde fois ce qu'il n'a pas voulu que nous eussions. S'il l'avait voulu, nous l'aurait-il enlevé? A moins de prétendre que Dieu veuille de nouveau ce qu'il avait cessé de vouloir. Il n'appartient point à une foi sincère et bien fondée, de rapporter ainsi toute chose indistinctement à la volonté de Dieu, et de chercher à se flatter soi-même, en disant que rien n'arrive sans sa volonté, comme si nous oubliions qu'il y a également une détermination en nous. En vérité, l'on excuserait toutes les prévarications, si l'on s'imaginait que rien ne s'accomplit en nous sans la volonté de Dieu. Cette prétention n'irait à rien moins qu'à la destruction de la loi tout entière et de Dieu lui-même, s'il était vrai qu'il fît par sa propre volonté ce qu'il ne veut pas, ou qu'il voulût indistinctement toute chose. En effet, quand il défend telle ou telle prévarication, sous peine des supplices éternels, il en résulte qu'il ne veut pas ce qu'il défend, parce que cela l'offense. De même aussi, ce qu'il veut, il l'ordonne, il le

ratifie, il le récompense par le salaire de l'éternité. Lors donc que nous avons appris par ses préceptes ce qu'il veut et ce qu'il ne veut pas, il nous reste encore notre volonté et la liberté de choisir l'un ou l'autre, selon qu'il est écrit : « Voilà que j'ai placé le bien et le mal devant toi. » En effet, tu as goûté à l'arbre de la science. Conséquemment, nous ne devons pas mettre sur le compte de la volonté de Dieu ce qui est laissé à notre libre détermination, puisque celui qui ne veut pas le mal nous a honorés de la liberté. Il suit de là que c'est notre propre volonté qui veut quand nous voulons le mal contre la volonté de Dieu qui veut le bien. D'où provient donc, me demanderas-tu, cette volonté en vertu de laquelle nous voulons quelque chose contre la volonté de Dieu? De nous-mêmes, te répondrai-je, et avec fondement. Ne faut-il pas que nous ressemblions à la semence d'où nous sortons? En effet, Adam, ce chef de notre race comme aussi du péché, a voulu quand il a prévariqué. Le démon ne lui a point imposé la volonté de pécher, il n'a fait qu'en fournir le sujet à sa volonté. La volonté de Dieu était qu'il obéît librement. Il en est de même de toi. Si tu n'obéis point à ce Dieu qui, après t'avoir montré le précepte, t'a donné le libre arbitre pour choisir, c'est par le choix libre de ta volonté que tu pencheras pour ce que Dieu ne veut pas. Tu as été vaincu par le démon qui, tout en voulant que tu veuilles ce que Dieu ne veut pas, ne peut néanmoins te contraindre à vouloir, puisqu'il ne réussit point à forcer nos premiers parents à vouloir malgré eux le péché. Que dis-je? Ils consentirent librement et en sachant bien ce que Dieu ne voulait pas : il ne voulait pas sans doute ce qu'il avait interdit sous peine de mort. Le pouvoir du démon se borne là : il interroge les dispositions de ta volonté. Mais dès que tu as voulu, il s'ensuit que tu es son esclave, non pas qu'il ait créé en toi la volonté, mais parce qu'il en a trouvé l'occasion.

III. Puisque nous sommes libres de vouloir ou de ne pas vouloir, et que nous prouvons notre soumission à Dieu, en

voulant ce qui s'accorde avec sa volonté, je soutiens qu'il faut étudier avec un soin tout religieux quelle est la volonté de Dieu, manifeste ou secrète. Ce qu'il veut manifestement, nous le savons tous : il n'en faut pas moins examiner comment cette volonté même se manifeste.

Il est des choses qui, au premier aspect, semblent s'accorder avec la volonté de Dieu, parce qu'il les permet; mais ce qui n'est que permis n'indique pas toujours la pure et absolue volonté de celui qui permet. Une permission dérive de la condescendance : sans doute, elle ne se donne pas sans une certaine participation de la volonté; mais comme elle est fondée sur une cause particulière à celui qui est l'objet de cette condescendance, elle vient d'une volonté influencée et presque contrainte. Je te le demande, qu'est-ce qu'une volonté dont un autre est la cause?

De même, il faut considérer le second cas où la volonté divine n'est plus tout-à-fait elle-même. Dieu veut que nous fassions certaines choses qui lui sont agréables, où l'indulgence se cache, pour ne laisser parler que le précepte. Toutefois s'il a préféré une chose à une autre, une chose qu'il veut davantage par conséquent, n'est-il pas évident que nous devons suivre ce qu'il préfère, puisque ce qu'il permet vis-à-vis de ce qu'il aime mieux, doit être regardé comme s'il ne le voulait pas? Car en montrant ce qu'il préfère, il a détruit une volonté moindre par une volonté supérieure : plus il a manifesté l'une et l'autre à ta connaissance, plus il t'a imposé l'obligation d'embrasser le parti qu'il t'a prouvé lui plaire davantage. Donc, s'il t'a clairement indiqué de suivre le parti qu'il veut le plus, il n'en faut point douter, ne pas le suivre, c'est aller contre sa volonté, en choisissant contrairement à ce qu'il préfère; c'est l'offenser plus que te le rendre favorable, puisque, tout en faisant ce qu'il veut, tu dédaignes ce qu'il aime mieux. D'un côté, tu pèches; de l'autre, si tu ne pèches pas, au moins ne mérites-tu pas l'amitié de Dieu. Or, se refuser à l'amitié de Dieu, c'est pécher.

Si donc le second mariage provient seulement de cette volonté qui est appelée indulgence, nous soutenons, nous, qu'une volonté qui a pour cause l'indulgence, n'est pas la pure volonté de Dieu, puisque, provenant de celle qui préfère quelque chose de mieux, et recommande la continence, il est évident qu'une chose meilleure ne peut être préférée à une chose meilleure.

J'ai posé ces principes, afin d'examiner maintenant les paroles de l'Apôtre. Avant tout, qu'on ne m'accuse point d'être peu respectueux envers lui, si je remarque, ce qu'il déclare lui-même, que cette indulgence qu'il témoigne pour les secondes noces, vient de son propre fonds, c'est-à-dire de la raison humaine, et non de la prescription divine. En effet, après avoir dit aux personnes veuves ou libres : « Mariez-vous, si vous ne pouvez garder la continence; « car il vaut mieux se marier que de brûler; » il aborde aussitôt la seconde catégorie : « Pour celles qui sont dans « le mariage, dit-il, ce n'est pas moi, mais le Seigneur « qui leur fait ce commandement. » En s'effaçant lui-même pour laisser parler le Seigneur, il indiquait suffisamment que ce qu'il avait dit plus haut : « Il vaut mieux « se marier que de brûler, » il l'avait dit d'après lui-même, et non pas au nom du Seigneur. Quoique cette parole regarde ceux que la foi trouve dans le célibat ou dans le veuvage, toutefois, comme on s'en autorise communément pour se marier, examinons quel est ce bien qui vaut mieux qu'un châtiment, et qui ne peut paraître bon que comparé à ce qu'il y a de pire, de sorte que le mariage n'est bon que parce que brûler est quelque chose de pire. Or, le bien, c'est ce qui continue à mériter ce nom, sans qu'il soit besoin de le comparer, je ne dis point à un mal, mais à tout autre bien, tellement que, comparé à un autre bien, ou éclipsé par lui, il n'en demeure pas moins ce qu'il est. D'ailleurs, si une chose n'est déclarée bonne que par comparaison avec un mal, je la tiens moins pour une chose bonne que pour un mal inférieur qui, obscurci par quel-

que mal plus grand, est décoré du nom de bien. Enfin, supprime le terme de la comparaison, et ne dis plus : « Il « vaut mieux se marier que de brûler, » je te le demande, pourras-tu dire encore : « Il vaut mieux se marier, » sans ajouter quel est ce quelque chose de meilleur ? Tu ne peux donc appeler bon conséquemment ce que tu ne peux appeler meilleur, parce que tu as écarté un terme de la comparaison, laquelle, en déclarant le mariage meilleur, le fait passer ainsi pour un bien : « Il vaut mieux se marier « que de brûler. » Cette parole doit être prise dans ce sens : Il vaut mieux être privé d'un œil que d'en perdre deux. Supprime la comparaison. Tu ne pourras dire : Il est meilleur d'avoir un seul œil, parce que tu ne peux pas dire : Cela est bon. Qu'on ne cherche donc pas à s'autoriser de ce chapitre qui d'ailleurs ne regarde que les personnes veuves ou non encore engagées dans le mariage, quoique celles-ci doivent bien comprendre la nature de la permission qui leur est donnée, ainsi que je le leur montrerai.

IV. Au reste, nous savons que l'Apôtre a dit du second mariage : « N'avez-vous plus de femme, ne cherchez « point à vous remarier. Si néanmoins vous épousez une « seconde femme, vous ne péchez point. » Mais dans ce passage, il parle encore de sa propre autorité, et non d'après l'autorité de Dieu. Car il y a une grande différence entre le précepte de Dieu et la recommandation de l'homme. « Je n'ai point reçu de commandement du Sei« gneur, dit-il ; mais voici le conseil que je donne, comme « ayant reçu du Seigneur la grâce d'être son fidèle mi« nistre. » D'ailleurs on ne trouve ni dans l'Évangile, ni dans les Épîtres de Paul lui-même, le précepte d'abandonner sa femme. Il faut en conclure qu'on doit se borner à un seul mariage, parce que ce qui n'a jamais été permis par le Seigneur est imputé à faute.

Ajoute encore qu'après ce conseil donné par l'homme, l'Apôtre, comme par une sorte de repentir de son irré-

flexion, se reprend aussitôt et dit : « Mais ces personnes-« là souffriront dans leur chair des tribulations et des « peines. » Tout en leur pardonnant, il leur rappelle que « le temps est court, et que ceux mêmes qui ont des « femmes doivent être comme s'ils n'en avaient pas. » Enfin il oppose entre elles les sollicitudes de ceux qui sont mariés et celles de ceux qui ne le sont pas. En expliquant pourquoi il est avantageux de ne pas se marier, il dissuade de ce qu'il avait permis plus haut par condescendance. S'il l'applique au premier mariage, à plus forte raison au second. Lorsqu'il nous exhorte encore à suivre son exemple, nous montrer ce qu'il veut que nous soyons, c'est-à-dire continents, c'est nous déclarer également ce qu'il ne veut pas que nous soyons, c'est-à-dire incontinents. Par conséquent, lorsqu'il veut lui-même autre chose, il ne permet ni librement, ni selon la vérité, ce qu'il ne veut pas. S'il le voulait, il ne le permettrait pas, il le commanderait. Mais voici qu'il dit ailleurs: La femme « dont le mari n'est plus peut se remarier à qui elle vou-« dra, pourvu que ce soit selon le Seigneur ; » puis il ajoute « aussitôt : « Toutefois, elle sera plus heureuse si elle de-« meure veuve ; et c'est ce que je lui conseille. Or, je crois « que j'ai aussi l'Esprit de Dieu. »

Nous trouvons ici deux avis différents. Par l'un, il permet de se remarier ; par l'autre il ordonne de s'abstenir. Lequel des deux faut-il croire ? diras-tu. Regarde et lis. Quand il permet, il n'émet l'avis que d'un homme prudent. Recommande-t-il de s'abstenir ? c'est l'avis de l'Esprit saint qu'il invoque. Suis donc l'avertissement qui a pour lui la Divinité. Les fidèles ont en eux l'Esprit de Dieu, j'en conviens, mais tous les fidèles ne sont pas des apôtres. Ainsi lorsqu'après avoir dit qu'il était fidèle, Paul ajoute : « J'ai aussi l'Esprit de Dieu, » chose dont personne ne doutait, puisqu'il était fidèle, il n'a tenu ce langage que pour reprendre sa dignité d'apôtre. Les apôtres, en effet, possèdent plus particulièrement l'Esprit saint, qui

se manifeste en eux par les œuvres de la prophétie, l'efficacité des vertus, et la connaissance des langues, tandis que les autres fidèles ne l'ont que dans un degré inférieur. Il n'a donc fait intervenir l'autorité de l'Esprit saint que dans l'espèce où il préfère nous voir entrer. Dès-lors, à cause de la majesté de l'Esprit saint, ce n'est plus un conseil, mais un précepte.

V. Quant au principe qui ne veut qu'un seul mariage, l'origine elle-même du genre humain le sanctionne, en attestant ce que Dieu a établi dès le commencement pour servir de règle à tous ceux qui viendraient après. En effet, après avoir créé l'homme et jugé qu'une compagne lui était nécessaire, d'une de ses côtes il forma pour lui une seule femme. Ni l'artisan, ni la matière ne manquaient, puisqu'Adam avait plus d'une côte, et que les mains de Dieu sont infatigables. Toutefois, Dieu ne donna point à Adam plusieurs femmes. Adam, fils de Dieu, et Ève, fille de Dieu, consacrés l'un à l'autre par un mariage unique, ont aussi transmis aux hommes fils de Dieu la loi du mariage, fondée sur l'autorité de la création et la première volonté du Très-Haut. Enfin, « Ils seront deux dans une « seule chair. » Deux, a-t-il dit, et non pas trois ou quatre. Autrement, il n'y aura plus une seule chair, ni deux dans une même chair. Mais comment cela s'accomplira-t-il ? Si les deux époux ne se confondent qu'une seule fois dans une même unité. Que cette union se renouvelle deux ou trois fois, la chair cessera d'être une : dès-lors, deux ne seront plus dans une seule chair, mais une seule côte appartiendra à plusieurs.

Autre considération. Lorsque l'Apôtre applique « au « Christ et à l'Église » ces paroles : « Et ils seront deux « dans une seule chair, » d'après ces fiançailles spirituelles de Jésus-Christ et de l'Église (car le Christ est un comme son Église est une), nous devons reconnaître qu'une double loi, l'origine du genre humain et le sacrement du Christ, limite les mariages à un seul. La monogamie a inauguré

notre naissance charnelle dans Adam, notre naissance spirituelle dans le Christ. Nés deux fois, nous trouvons de part et d'autre un mariage unique. Sortir de la monogamie, c'est dégénérer des deux côtés. Les mariages répétés commencèrent par le premier homme maudit. Ce fut Lamech qui, en épousant deux femmes, établit trois êtres dans une même chair.

VI. Mais les bienheureux patriarches, répliques-tu, non-seulement s'unirent à plusieurs femmes, mais encore à des concubines. — Nous sera-t-il permis, pour cette raison, de nous marier plusieurs fois ? Oui, sans doute, si ces mariages sont destinés à figurer les types qui survivent, symboles de quelque mystérieux avenir; ou bien si nous sommes encore sous l'empire de cette parole : « Croissez et « multipliez, » c'est-à-dire si une nouvelle révélation ne nous a pas dit : « Le temps est court : ainsi il faut que « même ceux qui ont des femmes, soient comme n'en « ayant point. » Par conséquent, en prescrivant la continence, et en mettant un frein au mariage, pépinière du monde, elle a abrogé la loi qui disait : « Croissez et mul« tipliez. » Si je ne me trompe, les deux paroles et les deux dispositions émanent d'un seul et même Dieu, qui, voulant répandre dans l'origine la semence du genre humain, lâcha les rênes à l'avidité des mariages, jusqu'à ce que le monde fût rempli, et qu'il y eût abondante matière pour une nouvelle discipline, mais qui, vers la fin des temps, comprima ce qu'il avait relâché, révoqua ce qu'il avait permis, toujours infiniment sage, soit qu'il encourage au début, soit qu'il restreigne à la fin. Les commencements sont toujours les plus libres. Voilà pourquoi l'on plante une forêt et on la laisse croître, pour l'abattre en son temps. La forêt, ce sera la loi ancienne qui est coupée par l'Évangile nouveau, dont la hache « va cher« cher jusqu'à la racine. » De même, « OEil pour œil, dent « pour dent, » a vieilli, aujourd'hui qu'a germé cette maxime : « Tu ne rendras pas le mal pour le mal. » Il en

est ainsi, ce me semble, des législations humaines : les décrets postérieurs abolissent les décrets antérieurs.

VII. Mais pourquoi ne reconnaîtrions-nous pas plutôt dans les exemples primitifs les réglements qui s'accordent avec les nôtres, et dont la forme antique a trouvé sa place dans la nouveauté présente? Voilà que je vois dans la loi ancienne une restriction apportée à la fréquence des mariages. Il est dit sagement au Lévitique : « Mes prêtres « ne se marient point à plusieurs. » Qu'est-ce que plusieurs, suis-je en droit de dire, sinon ce qui n'est pas une seule fois? Ce qui n'est pas l'unité, c'est le nombre. Enfin après l'unité commence le nombre : or l'unité est tout ce qui n'est qu'une fois. Mais il était encore réservé au Christ de compléter la loi sur ce point comme sur les autres. De là vient que chez nous, à ceux qui sont choisis pour entrer dans les rangs du sacerdoce, il est plus clairement et plus formellement prescrit de n'épouser qu'une femme. Cela est si vrai, que plusieurs à ma connaissance ont été rejetés du sacerdoce pour avoir été mariés plus d'une fois.

— Mais, me diras-tu, les autres peuvent donc se marier, puisque l'exception ne les atteint pas?

— Quelle serait notre extravagance, si nous nous imaginions qu'il est permis aux laïques de faire ce qui est défendu aux prêtres? Les laïques ne sont-ils pas tous prêtres? Il est écrit : « Il nous a faits rois et prêtres de Dieu « et de son Père. » C'est l'autorité de l'Église qui a établi une distinction entre l'Ordre sacerdotal et le peuple ; elle qui lui assigne un rang et des honneurs particuliers : mais toi, là où l'Ordre ecclésiastique n'a pas son siége distinctif, tu offres le sacrifice, tu baptises, tu es prêtre, ne fût-ce que pour toi seul. Je dis plus. Là où trois fidèles sont rassemblés, quoique laïques, il y a une Église. Chacun en effet vit de sa foi, parce que « Dieu ne fait point « acception des personnes, et que ce ne sont pas ceux qui « écoutent la loi qui sont justifiés, mais ceux qui la pra-

« tiquent, » suivant la déclaration de l'Apôtre. Si donc tu possèdes en toi-même le droit du sacerdoce que tu peux exercer au besoin, tu dois t'assujétir aussi à la loi du sacerdoce partout où besoin est d'exercer le droit du sacerdoce. Tu oses offrir le sacrifice et baptiser, après avoir épousé deux femmes? Ne sera-ce pas un crime beaucoup plus grand dans un laïque qui a épousé deux femmes de remplir ainsi des fonctions sacerdotales, quand le prêtre qui a été deux fois marié est dépouillé du sacerdoce?

— Mais, diras-tu, la nécessité porte avec soi son excuse. Il n'y a pas d'excuse pour la nécessité qui peut ne pas être. N'épouse pas deux femmes, et tu ne t'exposes pas à la nécessité d'administrer ce qui n'est pas permis à l'homme marié deux fois. Dieu veut que nous soyons disposés de manière à pouvoir en tout temps approcher de ses sacrements. « Il n'y a qu'un Dieu, qu'une foi, » et qu'une loi conséquemment. Si les laïques, du milieu desquels on choisit les prêtres, n'observent pas les conditions auxquelles est soumis le sacerdoce, comment pourra-t-on choisir des prêtres parmi les laïques? Nous devons donc prévenir le laïque et empêcher qu'il ne se marie deux fois, puisque l'on ne peut élever un laïque au sacerdoce que dans le cas où il n'a pas contracté deux mariages.

VIII. Eh bien! que l'on se marie deux fois, si tout ce qui est permis est bon. Le même Apôtre s'écrie : « Tout « est permis, mais tout n'est pas expédient. » Je te le demande, ce qui n'est pas utile, peut-on l'appeler bon? Si des choses qui ne profitent pas au salut sont permises, il s'ensuit que des choses qui ne sont pas bonnes sont permises également. Or, que dois-tu préférer de ce qui est bon parce qu'il est permis, ou de ce qui est bon en soi parce qu'il est utile? De la liberté à l'utilité il y a loin, si je ne me trompe. On ne dit pas de ce qui est bon, cela est permis, parce qu'un bien n'attend pas qu'on le permette; il se prend. Qu'est-ce donc que l'on permet? Ce dont la bonté est douteuse, ce qu'on pourrait ne pas permettre

sans quelque cause première qui justifie la condescendance. C'est pour prévenir l'incontinence que le second mariage est permis, parce que si le choix de quelque chose qui n'est pas bon n'était pas laissé aux fidèles, il ne resterait plus aucun moyen de discerner où est celui qui obéit à Dieu et celui qui obéit à ses penchants; qui de nous cherche l'utilité ou court après son plaisir. La permission est le plus souvent la pierre de touche de la fidélité, parce que la fidélité à la loi s'éprouve par la tentation, et que la tentation opère par la permission. De là vient « que tout est permis, mais « que tout n'est pas expédient, » puisque celui qui est libre est tenté, et que son jugement se prononce pendant qu'il est tenté. Les Apôtres avaient aussi la permission de se marier et de conduire avec eux leurs épouses; il leur était permis encore de vivre de l'Évangile: mais celui qui ne voulut pas profiter du bénéfice de cette permission nous engage à marcher sur ses traces, en nous apprenant que cette liberté n'est qu'une épreuve dans laquelle la condescendance est tournée au profit de la continence.

IX. Si nous entrons sérieusement dans le sens de ces paroles, il faudra ne voir dans un second mariage qu'une fornication déguisée. En effet, quand il dit: « Les époux « sont occupés à chercher les moyens de se plaire mutuel« lement, » cette remarque ne porte pas sur la pureté des mœurs (car il ne censurerait pas une sollicitude bonne en foi): il désigne seulement les parures, les ornements, les soins donnés à la beauté, et tout ce qui peut irriter la convoitise. Or, le désir de plaire par la beauté et la parure extérieure, est l'essence même de la concupiscence charnelle qui est elle-même cause de la fornication. N'ai-je pas raison d'affirmer que le second mariage est voisin de la fornication, puisque je trouve en lui ce qui constitue la fornication? Le Seigneur lui-même a dit: «Quiconque regarde une « femme avec convoitise a commis l'adultère au fond de son « cœur. » Or, celui qui la regarde pour l'épouser fait-il moins ou plus? Qu'importe même qu'il l'épouse? L'aurait-

il épousée s'il ne l'avait convoitée pour l'épouser et regardée pour la convoiter ? A moins peut-être que l'on n'épouse une femme sans l'avoir ni vue ni convoitée.

Sans doute il y a une grande différence qu'un homme, marié ou libre, désire une femme étrangère. Or toute femme, même pour celui qui est libre, est étrangère aussi long-temps qu'elle n'est pas à lui ; de sorte qu'elle ne peut être mariée sans avoir été adultère. Les lois semblent établir une distinction entre le mariage et la fornication, mais elle ne porte que sur la permission donnée ou refusée, et non sur la chose en elle-même. D'ailleurs, quel est le but de l'homme et de la femme, dans le mariage comme dans la fornication ? L'union de la chair dont le simple désir a été comparé par le Seigneur à l'adultère lui-même.

— Mais, me dira-t-on, vous attaquez jusqu'aux premières noces, jusqu'aux noces uniques !

— Oui, je les attaque et avec raison, puisqu'elles ont le même mobile que l'adultère. Voilà pourquoi « il est « très-avantageux à l'homme de ne s'approcher d'aucune « femme ; » pourquoi encore le principal mérite de la virginité, c'est de se tenir éloignée de tout ce qui ressemble à la fornication. Et puisque ces considérations sur les premiers mariages sont déjà si puissantes en faveur de la continence, quelle force n'auront-elles pas pour arrêter les seconds et les troisièmes ? Dieu t'a permis de te marier une fois ; témoigne-lui-en ta reconnaissance. Tu lui témoigneras ta reconnaissance, si tu oublies qu'il te l'a permis une seconde fois. D'ailleurs c'est abuser de la condescendance que d'en user sans modération. Modération vient de *modus*, qui signifie mesure. Ne te suffit-il pas d'être descendu du faîte d'une virginité sans tache pour tomber au second rang de la chasteté ? Faut-il encore que tu t'abaisses au troisième, au quatrième degré, et peut-être davantage, parce que tu n'as pas su t'arrêter dans le second ? Car celui qui a réprouvé les secondes noces, n'a pas jugé à propos d'en défendre un nombre illimité. Ma-

rions-nous donc tous les jours, jusqu'à ce que nous soyons surpris, comme Sodome et Gomorrhe, par ce dernier jour, jour redoutable où s'accomplira cet anathème : « Malheur « aux femmes enceintes, » c'est-à-dire, malheur aux maris et aux incontinents; car la grossesse, l'allaitement et les enfants sont les fruits du mariage.

X. Et quand cesseras-tu de te marier? Quand tu auras cessé de vivre, apparemment? Renonçons aux œuvres charnelles pour porter enfin des œuvres spirituelles. Saisis l'occasion, que tu n'as pas désirée peut-être, mais enfin qui arrive fort à propos, d'être libre de toute obligation terrestre. Tu as cessé d'être débiteur. O combien tu es heureux! Tu as congédié ton débiteur; supporte ta perte; à plus forte raison si ce que j'appelle ta perte est un gain pour toi. Par la continence, tu es à même de grossir maintenant le trésor de ta sainteté : en restreignant la chair, tu acquerras l'esprit. Descendons au fond de notre conscience. N'est-il pas vrai que l'époux, séparé de sa femme par la mort, se sent un homme nouveau? Il se rapproche de la nature spirituelle. Adresse-t-il sa prière au Seigneur? il est plus près du ciel. Médite-t-il les Écritures? il est tout entier à ses réflexions. Chante-t-il un psaume? il est inondé de bonheur. Chasse-t-il le démon? il a confiance en lui-même. Voilà pourquoi l'Apôtre nous recommande les ablutions temporaires, comme donnant plus de mérite à la prière, voulant nous apprendre par là qu'il faut toujours pratiquer ce qui sert dans un temps, afin que cela nous serve toujours. Chaque jour, à tout moment, la prière est nécessaire à l'homme, par conséquent aussi la continence, après laquelle l'oraison est nécessaire. La prière part de la conscience. Si la conscience a honte d'elle-même, la prière est aussi honteuse et timide. C'est l'esprit qui porte la prière vers Dieu. Si l'esprit se sent coupable au fond de lui-même, parce que la conscience rougit, comment osera-t-il la prendre pour la porter au ciel, lui ministre saint que couvre de honte la rougeur de

la conscience? Cet oracle de l'ancien Testament n'est-il pas prophétique : « Vous serez saints, parce que Dieu est « saint? » Et ailleurs : « Avec l'homme saint, tu seras « sanctifié ; avec le juste, tu seras justifié ; avec l'élu, tu « seras élu. » Nous devons donc marcher dans la loi du Seigneur, comme il est digne de lui, et non suivant les ardentes convoitises de la chair. Cela est d'accord avec les paroles de l'Apôtre : « La sagesse, selon la chair, c'est la « mort ; mais la sagesse, selon l'esprit, c'est la vie éternelle « en notre Seigneur Jésus-Christ. » Si donc la chair, même dans un premier mariage, peut ainsi éloigner l'Esprit saint, à plus forte raison dans un second mariage!

XI. Là, en effet, il y a une double honte, parce que, dans un second mariage, deux épouses assiégent un même époux, l'une dans son souvenir, l'autre dans sa chair. Tu ne pourras haïr ta première compagne, puisque lui gardant une affection plus sainte, comme à celle qui est déjà reçue dans le sein du Seigneur, tu pries pour sa mémoire et tu offres pour elle des prières annuelles. Te présenteras-tu donc devant le Seigneur avec autant de femmes que tu en recommandes dans tes prières? Offriras-tu le saint sacrifice pour deux femmes? Et cela par les mains d'un prêtre qui doit son ordination à sa monogamie, ou même qui a été sanctifié par sa virginité, et qu'entourent des vierges, ou des femmes qui n'ont été mariées qu'une fois? Ton sacrifice montera-t-il vers Dieu librement? Oseras-tu, entre autres faveurs et bonnes dispositions, demander la chasteté pour toi et pour ton épouse?

XII. Je sais de quels prétextes nous colorons l'insatiable convoitise de la chair. La nécessité d'une assistance, une maison à gouverner, des serviteurs à conduire, des magasins et des clefs à garder, des ouvrages de laine à distribuer, des dépenses auxquelles il faut veiller ; voilà ce que nous alléguons. En effet, il n'y a de bien administrées que les maisons des hommes mariés! Tout va mal chez les célibataires ; les biens des eunuques périssent ;

la fortune des soldats est dilapidée; les voyageurs sans épouses sont ruinés! Oublions-nous donc que nous sommes aussi soldats, soldats soumis à une discipline d'autant plus sévère que notre maître est plus grand? Ne sommes-nous pas des voyageurs dans ce monde? Pourquoi donc cette disposition, ô Chrétien! que tu ne puisses vivre sans épouse?

— Il me faut, dis-tu, une compagne pour partager les soins domestiques?

— Eh bien! choisis quelque épouse purement spirituelle; choisis quelque veuve belle de sa foi, riche de sa pauvreté, vénérable par son âge. Tu auras fait un bon mariage. Plus tu auras de pareilles épouses, plus tu seras agréable à Dieu. Mais non; des Chrétiens pour lesquels il n'y a pas de lendemain, désirent une postérité. Le serviteur de Dieu soupirera-t-il après des héritiers, lorsque lui-même s'est déshérité du monde? Cherchera-t-il un second mariage, par la raison qu'il n'a point eu d'enfants du premier? Mais alors, il demandera donc avant tout à vivre long-temps, tandis que l'Apôtre se hâtait de retourner vers le Seigneur? En vérité, n'est-ce pas? le Chrétien sera bien plus dégagé de toute entrave dans la persécution, bien plus héroïque dans le martyre, bien plus prompt à répondre dans les interrogatoires, bien plus modéré dans ses acquisitions; enfin il mourra bien plus tranquillement, s'il vient à laisser des enfans qui lui rendent les derniers devoirs! Ne semble-t-il pas que les Chrétiens agissent ainsi dans l'intérêt de la république, de peur que les cités ne se dépeuplent s'ils ne veillent à la propagation de l'espèce humaine; de peur que les lois, le barreau et le commerce ne languissent; de peur que les temples ne soient abandonnés; de peur qu'il ne reste plus personne pour crier : LES CHRÉTIENS AUX LIONS!

Voilà sans doute les clameurs que veulent entendre ceux qui désirent des enfants. Le fardeau d'une postérité devrait suffire à lui seul pour nous contenir dans le célibat, puisque les lois humaines contraignent d'en avoir,

prévoyant bien qu'aucun homme sage n'en eût jamais désiré volontairement. Que feras-tu donc si tu peux amener ta nouvelle épouse à ta manière de penser? Détruiras-tu par des médicaments le germe qu'elle a conçu? Mais il ne nous est pas permis, que je sache, de tuer un enfant, pas plus avant qu'après sa naissance. D'ailleurs, pendant la grossesse de ta femme oseras-tu demander à Dieu une heureuse délivrance, toi qui as rejeté le remède, quand tu l'avais entre les mains? Je t'entends. Tu choisiras une femme stérile ou refroidie par l'âge. J'applaudis à ta prudence et surtout à ta foi. En effet, on n'a jamais vu aucune femme stérile ou avancée en âge devenir féconde, quand Dieu le veut, événement d'autant plus probable pour toi, que tu sembleras avoir provoqué la colère de Dieu par tes orgueilleuses prévisions! Nous connoissons un de nos frères qui, pour élever sa fille, épousa en secondes noces une femme stérile. Deux fois marié, il devint deux fois père.

XIII. A ma présente exhortation, mon frère bien-aimé, viennent s'ajouter encore les exemples empruntés au siècle, que Dieu nous offre souvent comme un témoignage, pour prouver que ce qui lui plaît est reconnu bon même par la sagesse mondaine, nouvelle obligation pour nous. Les païens tiennent en si grand honneur la monogamie, que quand les vierges se marient avec les cérémonies légales, on leur donne pour les conduire une femme qui n'ait été mariée qu'une fois. Comme auspice, cette circonstance est encore d'un bon augure. De même, dans les solennités religieuses et les autres fêtes, la femme qui n'a eu qu'un mari prend le pas sur les autres. La femme du flamine ne peut avoir qu'un époux, parce que la même loi existe pour le flamine. Le grand pontife lui-même ne peut se marier qu'une fois, tant la monogamie est en honneur. Lorsque Satan imite les sacrements de notre Dieu, c'est pour contrefaire les Chrétiens; que dis-je? c'est pour nous couvrir de confusion, si nous balançons à faire à Dieu le sacrifice que tant d'autres font au démon, ici par

une virginité, là par un veuvage perpétuels. Qui n'a entendu parler des vierges de Vesta et de Junon dans une ville d'Achaïe, des vierges d'Apollon à Éphèse, et de celles de Minerve en d'autres lieux? Les prêtres, et surtout ceux du bœuf Apis en Égypte, faisaient vœu de continence. Les femmes qui se consacrent à Cérès Africaine abdiquent volontairement leurs droits d'épouses, vieillissent dans la chasteté, loin du contact des hommes et fuyant jusqu'aux embrassements de leurs fils. Après la luxure, le démon sait convertir la chasteté elle-même en instrument de perdition, afin d'aggraver le crime du Chrétien qui rejette dans la continence un instrument de salut. Au dernier jour, les femmes idolâtres qui ont acquis la gloire, pour avoir persisté dans le veuvage, s'élèveront contre nous; une Didon, reine fugitive sur un sol étranger, qui aurait dû aspirer à épouser un monarque, mais qui, pour ne pas connaître deux hymens, aima mieux se brûler que de se marier; une Lucrèce, qui, ayant subi une seule fois, malgré elle et par violence, les embrassements d'un étranger, lava dans son sang les souillures de sa chair, ne voulant plus vivre du moment qu'elle n'appartenait plus à un seul homme.

Je trouverais chez les nôtres un plus grand nombre d'exemples, et même d'autant plus louables qu'il est plus facile de vivre dans la chasteté que de mourir pour elle, c'est-à-dire de vivre avec ce bien plutôt que de s'en séparer par la mort. Que de saints personnages, que de vierges dans les ordres ecclésiastiques qui se sont voués à la continence, qui ont préféré épouser Dieu seul, qui ont réhabilité l'honneur de leur chair, et qui se sont montrés d'avance les fils du siècle à venir, en retranchant au fond d'eux-mêmes la convoitise de la passion et tout ce qui ne peut entrer dans le paradis! Il faut conclure de là que tous ceux qui veulent entrer dans le paradis doivent enfin s'abstenir de tout ce qui n'y entre pas.

DU JEUNE,

OU

CONTRE LES PSYCHIQUES (1).

I. J'aurais été bien surpris que les Psychiques, se bornant à la luxure en vertu de laquelle ils contractent plusieurs mariages, ne se laissassent point emporter par la gourmandise qui leur fait mépriser les jeûnes. La volupté sans l'intempérance passerait pour quelque chose de monstrueux, puisqu'elles sont tellement unies et indivisibles, qu'avant de les séparer, il faudrait séparer du ventre ce qui y tient si étroitement. Examine le corps : même théâtre pour l'une et pour l'autre; à la disposition de ces membres répond l'ordre de ces vices; d'abord le ventre, puis la débauche qui vient à la suite de l'intempérance. La volupté a pour auxiliaire la gourmandise. Je reconnais cette foi animale à son amour pour la chair qui est son caractère distinctif, aussi portée aux excès de la table qu'à la pluralité des noces, et ne craignant point de

(1) On sait que Tertullien, entraîné dans les erreurs de Montan, donnait aux catholiques orthodoxes le nom de Psychiques, mot grec qui signifie hommes animaux, dans le sens de cette parole de saint Paul : *Animalis homo non percipit quæ sunt Dei*. Tertullien et les Montanistes s'appelaient, par opposition, *hommes spirituels*.

censurer, sur la question de la continence, la discipline spirituelle qui lui est opposée en substance, c'est-à-dire qu'elle donne pour frein à la gourmandise les jeûnes, les abstinences, la sobriété, de même que pour limites à la volupté un mariage unique. Il me répugne de me mesurer avec de pareils hommes, et j'ai honte de discuter une matière dont la défense n'est pas même honnête. En effet, comment me sera-t-il possible de venger la chasteté et la sobriété, sans parler de mes adversaires? Quels sont les griefs intérieurs ou extérieurs des Psychiques? Je le dirai une fois pour toutes. Ils sont en opposition avec le Paraclet; voilà pourquoi ils rejettent les prophéties nouvelles, non point que Montan, Priscilla et Maximilla prêchent un autre Dieu, non pas qu'ils anéantissent Jésus-Christ, ou qu'ils renversent quelque règle de la foi ou de l'espérance, mais parce qu'ils enseignent qu'il faut jeûner plus souvent que l'on ne se marie. Quant aux limites que doit recevoir le mariage, nous avons déjà publié la défense de la monogamie. Il s'agit aujourd'hui de faire prévaloir la sobriété, dans un second, ou pour mieux dire dans un premier combat en faveur de la continence.

Nos adversaires nous reprochent d'observer des jeûnes qui nous sont propres; de prolonger quelquefois jusqu'au soir *nos stations* (1), de nous livrer à des abstinences particulières, de nous interdire les viandes, les assaisonnements, les fruits dont les sucs sont vineux, afin de ne jamais goûter à du vin sous quelque forme que ce soit; et enfin de renoncer au bain, conformément à la sévérité de ce régime. Ils nous objectent la nouveauté, pour déclarer ces prescriptions illégales. Ou il faut les tenir pour hérétiques, disent-ils, si c'est là une invention humaine, ou il faut les regarder comme de fausses prophéties, si

(1) Les Montanistes désignaient par ce mot les jeûnes prolongés jusqu'au soir. Ils les appelaient ainsi comme pour indiquer qu'ils étaient sous les armes et veillaient à la manière des soldats: *Statio à stando*.

ce sont des ordonnances spirituelles. Qu'importe? pourvu « que nous soyons appelés anathème » de part et d'autre, « puisque nous annonçons un autre Évangile. »

II. En effet, quant à ce qui concerne les jeûnes, ils nous opposent certains jours établis par Dieu, comme par exemple le dixième jour du septième mois que Dieu recommande à Moïse de consacrer aux expiations : « Ce « jour-là sera saint pour vous; vous affligerez vos ames en « ce jour; toute ame qui n'aura point été affligée, en ce « jour-là, sera exterminée du milieu de son peuple. » Mais que l'Évangile ait consacré aux jeûnes les jours où a été enlevé l'époux, ils n'en doutent nullement. D'autres jeûnes légitimes, les Chrétiens n'en connaissent pas, puisque les antiquités légales et prophétiques ont été abrogées. Ils interprètent comme il leur plaît cet oracle : « La loi et les prophètes vont jusqu'à Jean. » Dans tout le reste, ils pensent qu'il faut jeûner à sa fantaisie, et non d'après les règles de la loi nouvelle, selon les circonstances, et en consultant les nécessités de chacun. Ainsi l'ont pratiqué les Apôtres, poursuivent-ils. Ils n'ont jamais imposé le joug de jeûnes déterminés et qui dussent être observés par tous les fidèles. Par conséquent, leur répondrai-je, ils n'ont pas davantage prescrit ces jeûnes qui reviennent le quatrième et sixième jour de la semaine (1), mais sans être obligatoires, ni ceux qui se prolongent au-delà de l'heure la plus haute du jour (2), puisque, à l'exemple de Pierre, et ainsi que l'atteste le livre des Actes, la neuvième heure termine presque toujours les prières.

Quant aux *Xérophagies* (3), c'est pour eux un nom tout

(1) Les Chrétiens étaient déjà dans l'habitude de jeûner le mercredi et le vendredi, mais sans que cela fût obligatoire.

(2) Midi.

(3) ξηρος *sec;* φαγω, *manger.* La xérophagie, dans la primitive Église, était l'abstinence des Chrétiens, qui ne mangeaient pendant le Carême que du pain et des fruits secs.

nouveau qui désigne je ne sais quel devoir chimérique, ou plutôt quelque superstition voisine des superstitions païennes, comme qui dirait les abstinences et les purifications par lesquelles on célèbre les fêtes d'Apis, d'Isis et de Cybèle, mère des dieux, tandis que la foi chrétienne, affranchie par Jésus-Christ, ne doit pas même s'interdire quelques aliments, comme le prescrivait la loi mosaïque, puisque l'Apôtre a permis de manger indistinctement de toutes les viandes que l'on vend, en détestant « tous ceux « qui interdisent le mariage et l'usage des viandes que « Dieu a créées. » Voilà pourquoi le même Apôtre nous désignait d'avance, quand il parlait « de ces hommes qui « abandonneront la foi, en suivant des esprits d'erreur et « des doctrines de démons, et de ces imposteurs pleins « d'hypocrisie qui auront la conscience cautérisée. » Cautérisée par quels feux, s'il vous plaît? Par les feux que nous allumons sans doute pour les noces ou les banquets que nous célébrons tous les jours. Ainsi encore nous sommes frappés, disent-ils, par les mêmes traits que ces Galates « qui observaient les jours, les mois et les années. » Ils nous opposent également ces paroles d'Isaïe : « Tel n'est « pas le jeûne que le Seigneur a choisi, » c'est-à-dire, non pas l'abstinence des aliments, mais les œuvres de justice qu'il énumère. On veut enfin que le Seigneur, dans son Évangile, ait répondu en quelques mots à ces scrupules au sujet des aliments : « Ce n'est pas ce qui entre dans « la bouche qui souille l'homme, mais ce qui en sort. » D'ailleurs, ne mangeait-il pas? ne buvait-il pas lui-même jusqu'à faire dire : « C'est un homme insatiable et adonné « au vin ? » C'est encore dans ce sens que l'Apôtre disait : « Le manger n'est pas ce qui nous rend agréables à Dieu ; « car, si nous mangeons, nous n'aurons rien de plus de- « vant lui, ni rien de moins, si nous ne mangeons pas. »

Voilà sur quelle autorité ils s'appuient pour encourager adroitement tous ceux qui se laissent aller aux convoitises du ventre, à regarder comme choses superflues et nulle-

ment nécessaires les jeûnes, les abstinences et la sobriété, sous le prétexte que Dieu leur préfère les œuvres de la justice et de l'innocence. Quels sont les arts qui flattent les appétits de la chair ? nous le savons, parce qu'il en coûte peu pour dire : « Il faut que je croie de tout mon cœur, « ou que j'aime Dieu et mon prochain. »

III. Il faut donc que nous commencions par démontrer combien cette tempérance, qui court risque de succomber sous de secrètes machinations, est puissante auprès de Dieu, et, avant tout, d'où vient cette manière de se rendre Dieu favorable. On sera contraint de reconnaître la nécessité de cette observance, quand on saura sur quelle autorité repose une institution dont l'origine remonte au berceau du monde.

Adam avait reçu de Dieu la loi de ne pas toucher aux fruits de l'arbre de la connaissance du bien et du mal. S'il en goûtait, il devait mourir. Mais notre premier père, après cette extase de l'Esprit dans laquelle il avait prophétisé « que ce sacrement était grand en Jésus-Christ » une fois retombé sous l'empire des sens, et incapable des choses de l'esprit, obéit plus facilement à son ventre qu'à Dieu, céda plus volontiers à l'aliment qu'au précepte, sacrifia son salut à sa gourmandise ; que dirai-je, enfin ? il mangea, et se perdit. Il eût été sauvé, s'il s'était privé du fruit d'un misérable arbuste. Que la foi animale reconnaisse dans ce fait sa déplorable semence, puisque c'est de là que dérivent les convoitises de la chair et le dédain pour tout ce qui appartient à l'Esprit. La voilà donc surprise, dès le berceau du monde, cette gourmandise homicide, qu'il faudrait condamner aux supplices et aux tortures de la faim, quand même Dieu ne lui aurait infligé aucuns jeûnes. Toutefois, en me montrant par où Adam était tombé dans la mort, celui qui me montrait le crime me donnait assez à comprendre quels en étaient les remèdes ; c'était de regarder par moi-même tous les aliments, de quelque manière et à quelque heure

qu'on les prenne, comme un poison véritable; c'était de recourir à l'antidote de la faim, pour mieux purifier par elle ce germe primitif de mort qui s'est incorporé à moi par la naissance, bien sûr que Dieu veut la chose dont il repousse le contraire, et fermement convaincu que la tempérance ne peut manquer de plaire à celui qui condamne sous mes yeux le crime de l'intempérance. Or, puisqu'il prescrit lui-même le jeûne, puisqu'il appelle du nom de sacrifice une ame, brisée par les mortifications et l'abstinence proprement dite, qui pourra douter maintenant que les macérations du corps n'aient eu leur motif dans la raison qui voulait que l'interdiction des aliments et l'observation du précepte servissent à expier la faute primitive, afin que l'homme satisfît à Dieu par où il l'avait offensé, c'est-à-dire par l'interdiction des aliments, et que, par une voie contraire, l'abstinence rallumât le flambeau du salut que venait d'éteindre la gourmandise en foulant aux pieds une multitude de choses légitimes pour un seul plaisir criminel?

IV. Voilà qu'elle était la raison du jeûne dans les desseins de Dieu, dont la providence règle toutes choses selon les temps. Car je ne veux pas que mon adversaire vienne me dire: « Pourquoi donc Dieu, au lieu de res-« treindre sur-le-champ l'usage des aliments, en étend-il la « permission?» En effet, dans l'origine, il n'avait assigné à l'homme pour nourriture que les plantes de la terre et les fruits des arbres. « Voilà, dit-il, que je vous ai donné « toutes les plantes répandues sur la surface de la terre « et qui ont leur semence, et tous les arbres fruitiers « qui portent leur germe en eux-mêmes, pour servir à « votre nourriture. » Plus tard, lorsqu'il répète à Noë que tous les animaux terrestres, tous les oiseaux du ciel, tout ce qui se meut sur la terre, tous les poissons de la mer, et enfin tout ce qui respire lui est soumis, je l'entends dire: « Vous pourrez prendre pour nourriture tout ce « qui a mouvement et vie; je vous le donne, de même

« que toute sorte de plantes. Seulement vous ne mangerez « la chair d'aucun animal qui ait encore son sang. » Par là même que le Seigneur excepte uniquement la chair dont l'ame ne s'est pas retirée par le sang, il est manifeste qu'il a permis l'usage de toutes les autres.

A cela nous répondrons qu'il ne convenait pas d'imposer à l'homme le fardeau de quelque abstinence, puisqu'il n'avait pu supporter une défense aussi légère que celle d'un seul fruit. Il en fut donc affranchi, mais pour qu'il se fortifiât par la liberté elle-même. De même, après le déluge, lorsque le genre humain fut réparé, il suffisait d'une loi qui interdisait le sang, en étendant l'usage à tout le reste. Dieu ne venait-il pas de manifester son jugement par le déluge? N'avait-il pas même ajouté cette menace? « Je rechercherai votre sang sur la main de votre frère, ou sur la main de la bête. » Ainsi donc, afin d'établir d'avance l'équité de ses jugements, Dieu donna la liberté, préludant à la rigueur de la discipline par la condescendance, permettant toutes choses pour en retrancher quelques-unes, se réservant de demander davantage à qui il aurait confié davantage, et voulant imposer l'abstinence après s'être montré d'abord indulgent, afin que la faute primitive, ainsi que nous l'avons dit, fût mieux expiée par les œuvres d'une abstinence plus sévère au milieu d'une liberté plus étendue.

V. Enfin, lorsque Dieu voulut se choisir un peuple particulier, et que la réhabilitation de l'homme put commencer, alors arrivèrent les lois et les disciplines, qui restreignirent l'usage des aliments, et en retranchèrent quelques-uns comme impurs, afin que l'homme supportât un jour plus facilement les jeûnes, en s'abstenant constamment de certaines nourritures. Le premier peuple, en effet, imitateur de la faute du premier homme, se montra plus docile aux appétits du ventre qu'à la voix de Dieu. L'Éternel, en l'arrachant par sa main puissante et son bras invincible à la dure servitude de l'Égypte, pour

l'établir dans une terre où coulaient le miel et le lait, lui avait suffisamment prouvé qu'il était son Seigneur; mais, qu'importe? Ébranlé tout à coup dans sa foi par l'aspect d'un désert où tout manquait, et soupirant après l'abondance de l'Égypte qu'il avait perdue, il murmura contre Moïse et Aaron : « Plût à Dieu, s'écria-t-il, que nous « fussions morts par la main du Seigneur en la terre « d'Égypte, quand nous étions assis près d'un amas de « viandes, et que nous mangions du pain à satiété! Pour« quoi nous avez-vous amenés en ce désert pour faire « mourir de faim toute cette multitude! » C'est toujours dans l'intérêt de ses appétits charnels, que ce peuple pleura la mort de ces mêmes chefs, ministres de Dieu, dont la perte lui était sensible au souvenir des viandes et de l'affluence de l'Égypte qu'il regrettait. « Qui nous « donnera de la viande à manger? Il nous souvient des « poissons que nous mangions gratuitement en Égypte; « nous n'avons point oublié les concombres et les melons, « et les poireaux et les oignons et l'ail. Aujourd'hui notre « ame est desséchée; nos yeux ne voient que la manne. » C'est ainsi que les xérophagies du pain des anges lui déplaisaient; il aimait mieux sentir l'ail et l'oignon que le ciel. Voilà pourquoi les aliments les plus agréables et les plus succulents furent interdits à cette nation d'ingrats, d'une part, pour châtier la gourmandise, de l'autre, pour exercer la continence; ici condamnation, là enseignement.

VI. Maintenant, si c'est vainement que nous avons fait remonter aux premières expériences du monde les raisons pour lesquelles Dieu a restreint l'usage des aliments, et pour lesquelles nous devons les restreindre nous-mêmes en vue de Dieu, interrogeons la conscience de tous les hommes. La nature elle-même nous apprendra quelle liberté d'intelligence nous apportons aux affaires et à la méditation des choses divines avant d'avoir bu et mangé, quand notre salive est vierge encore. Notre esprit n'a-t-il

pas alors plus d'activité? Notre cœur n'a-t-il pas plus de vigueur, qu'au moment où ce domicile de l'homme intérieur, chargé de viandes, inondé de vins, et haletant sous le poids de la digestion, devient le laboratoire des latrines, n'ayant plus d'autre faculté, ni d'autre énergie que pour la débauche. « Le peuple s'assit pour manger et pour « boire, est-il dit; et ils se levèrent pour danser. » Admirez ici la réserve de l'Écriture! Si ces jeux n'avaient pas été impudiques, en eût-elle fait la remarque?

Mais d'ailleurs, combien en est-il qui se souviennent de la religion, lorsque le siége de la mémoire est occupé et que les organes de la sagesse sont dans les entraves? Non, personne ne songera à Dieu, comme il convient, comme il est juste, comme il est expédient, dans le moment où l'homme lui-même a coutume de disparaître. Point de discipline qui ne soit ébranlée ou anéantie par l'intempérance. Je suis un imposteur, si le Seigneur lui-même, reprochant à Israël l'ingratitude de son oubli, n'en attribue la cause aux excès des viandes. « Le peuple bien-aimé « s'engraissa et se révolta; appesanti, rassasié, enivré, il « délaissa Dieu, son Créateur, et se retira du Dieu, son « salut. » En un mot, il nous ordonne, dans le même Deutéronome, de nous prémunir contre cette même cause : « De peur qu'après avoir mangé, après vous être rassasiés, « après avoir bâti de superbes maisons et vous y être éta- « blis, après avoir eu des troupeaux de bœufs et de brebis, « de l'or et de l'argent, et toutes choses en abondance, « votre cœur ne s'élève, et que vous ne vous souveniez « plus du Seigneur votre Dieu. » Le Seigneur a placé avant la corruption des richesses l'abus des aliments, parce que les richesses sont les ministres de l'intempérance. C'est par elles que le cœur des Juifs « s'était appe- « santi, n'ayant plus d'yeux pour voir, ni d'oreilles pour « entendre, ni de cœur pour comprendre, » parce que celui-ci était comme fermé par la graisse, que le Seigneur avait défendu formellement de manger, en se la réser-

vant à lui-même, pour apprendre ainsi à l'homme à ne pas charger son corps d'embonpoint.

Au reste, celui (1) dont le cœur fut trouvé attentif et debout plutôt qu'appesanti par les aliments, put prolonger, pendant quarante jours et quarante nuits, un jeûne qui surpassait les forces de la nature humaine, soutenu en cela par la foi spirituelle. Il vit de ses yeux la gloire de Dieu; il entendit de ses oreilles la voix de Dieu; il médita dans son cœur la loi de Dieu, qui enseignait déjà dans ce moment « que l'homme ne vit pas seulement de pain, « mais de toute parole qui vient de Dieu, » tandis que le peuple engraissé par les viandes ne fut pas même capable de contempler constamment Moïse, qui s'était nourri de Dieu, et dont l'abstinence s'était engraissée du nom divin. C'est donc à bon droit que le Seigneur se montra visiblement dans sa chair, à ce collègue de ses jeûnes, ainsi qu'à Élie. Car Élie, par là même qu'il avait appelé la famine sur une terre rebelle, s'était suffisamment consacré aux jeûnes. « Vive le Seigneur! dit-il, le Dieu d'Israël devant « lequel je suis présentement; il n'y aura durant ces an- « nées ni rosée, ni pluie, que selon la parole qui sortira de « ma bouche. » Plus tard, fuyant les menaces de Jézabel, après avoir mangé un seul pain et bu un peu d'eau, que l'ange avait placés auprès de lui en l'éveillant, il marcha ensuite quarante jours et quarante nuits, et arriva l'estomac vide et la gorge desséchée à la montagne d'Horeb, où il demeura dans une caverne. Mais avec quelle bonté Dieu l'y accueillit! « Élie, que fais-tu ici? » lui dit-il. O parole bien plus amicale que celle-ci : « Adam, où es-tu? » L'une menaçait un homme repu; l'autre caressait agréablement un homme à jeûn. Telle est la prérogative de la tempérance, qu'elle fait de Dieu le compagnon de l'homme, le

(1) Moïse. Saint Augustin, commentant ce passage, dit : *Moyses quia jejunavit, vidit Dominum; populus quia manducavit et bibit, idola fabricatus est.*

semblable avec le semblable. Si, en effet, « le Dieu éter-« nel ne connaît pas la faim, » comme il l'atteste par la bouche d'Isaïe, un temps viendra où l'homme, devenu l'égal de Dieu, vivra sans avoir besoin d'aliments.

VII. Nous voici donc arrivés aux exemples qui prouvent quelles sont l'efficacité et la puissance d'un exercice qui réconcilie avec l'homme un Dieu, même irrité. Israël, rassemblé par Samuel à Maspha, pour y puiser de l'eau, avait péché; mais il effaça si bien sa prévarication par son jeûne, qu'il échappa aux dangers du combat. Quand Samuel offrait l'holocauste, nous ne sachions pas que rien ait plus provoqué l'indulgence du Seigneur que l'abstinence du peuple. Les étrangers s'avançaient pour combattre. Le Seigneur aussitôt tonna avec un bruit terrible sur les étrangers, qui furent frappés de terreur et tombèrent à l'aspect d'Israël. Les guerriers d'Israël sortirent de Maspha, poursuivirent les étrangers et les taillèrent en pièces jusqu'à Betchor; hommes à jeun contre des hommes repus, hommes sans armes contre des hommes désarmés. Voilà quelle est la vigueur de ceux qui jeûnent pour Dieu. Le ciel combat pour de pareils athlètes. Tu as ici un exemple de l'assistance nécessaire même dans les luttes spirituelles. Lorsque Sennachérib, roi des Assyriens, déjà maître de plusieurs cités, envoyait le blasphème et la menace à Israël, par la bouche de Rabsacès, rien ne fut plus puissant que le jeûne pour le refouler sur-le-champ dans les Éthiopies. Ensuite, quel autre glaive que l'humilité d'Ézéchias frappa de mort les cent quatre-vingt mille soldats de son armée immolés par l'ange? Ézéchias, en effet, n'eut pas plus tôt appris le stupide orgueil de l'ennemi, qu'il déchira ses vêtements, se couvrit d'un cilice et ordonna aux anciens d'entre les prêtres d'aller au Seigneur sous le même vêtement, par le moyen d'Isaïe son serviteur, et en joignant la prière au jeûne. C'est que le péril n'est pas plus le temps de l'intempérance, que le sac n'est l'ornement de l'abondance. Le jeûne va toujours de concert

avec la douleur, de même que la joie est la compagne naturelle de l'intempérance. C'est par le jeûne, qui va toujours de concert avec la douleur, que Ninive, cette cité pécheresse, est délivrée de la ruine qui lui avait été prédite. Le jeûne solennel de trois jours auquel elle se condamna, sans même excepter les animaux qui n'avaient pu mériter la colère de Dieu, rendit sa pénitence agréable au Seigneur. Sodome et Gomorrhe se seraient sauvées de même, si elles avaient jeûné. C'est à ce remède que recourut Achab, lorsque, après sa prévarication et son idolâtrie, le prophète Élie vint lui reprocher la mort de Naboth, que Jézabel avait fait périr pour s'emparer de sa vigne. « Tu « as tué Naboth, et de plus, tu t'es emparé de son héri- « tage. En ce même lieu où les chiens ont léché le sang « de Naboth, ils lécheront ton sang. » Que fait Achab? Il s'humilie, il couvre sa chair d'un cilice, il jeûne et dort avec le sac. Alors le Seigneur parle à Élie : « N'as-tu pas « vu Achab humilié devant moi? Parce qu'il s'est humilié « à cause de moi, je n'amènerai point sur lui, en ses jours, « les maux dont je l'ai menacé; mais je les ferai retomber « sur sa maison, pendant le règne de son fils, » parce que celui-ci ne devait pas jeûner.

Le jeûne est donc une marque de respect devant Dieu. C'est par lui qu'Anne, épouse d'Helcana, stérile jusqu'à ce jour, mérita, en récompense de ses jeûnes, un fils, et qui plus est, un prophète.

Mais les jeûnes ne se bornent pas simplement à changer le cours de la nature, à détourner les périls, à effacer les péchés; ils obtiennent encore de Dieu la connaissance des choses cachées. Regardez l'exemple de Daniel. Tous les sages se troublent et se déconcertent dans le songe du roi de Babylone : ils confessent eux-mêmes que la sagesse de l'homme est impuissante à l'expliquer. Daniel seul, plein de confiance en Dieu, et sachant bien ce qu'il avait à faire pour attirer sur lui la faveur de Dieu, demande un intervalle de trois jours, jeûne avec ses frères, et après avoir

ainsi intéressé le Seigneur à ses prières, la nature et l'explication du songe lui sont révélées de point en point, les sages du tyran sont épargnés, Dieu est glorifié, Daniel est comblé d'honneurs. Il obtiendra de Dieu une grâce non moins signalée, dans la première année du règne de Darius, lorsque, se rappelant les temps prédits par Jérémie, il humiliera devant Dieu son visage dans le jeûne, le cilice et la cendre. En effet, l'ange qui lui est envoyé commence par déclarer que telle est la cause des divines miséricordes à son égard. « Je suis venu, dit-il, pour te dire que tu es « l'homme de la compassion, » parce qu'il jeûnait apparemment. Oui, l'homme de la compassion pour Dieu, mais l'homme de l'épouvante pour les lions dans la fosse où un ange lui apporta son dîner, après un jeûne de six jours.

VIII. Nous passons sous silence tout le reste, pour nous hâter d'arriver aux enseignements nouveaux. Sur le seuil de l'Évangile, la prophétesse Anne, fille de Phanuel, qui reconnut l'Enfant-Dieu, et parlait de lui à tous ceux qui attendaient la délivrance d'Israël, au titre éminent d'une longue viduité et d'un mariage unique, joint encore la gloire du jeûne, nous montrant ainsi quels sont les exercices qu'il faut apporter dans l'Église, et que l'homme qui comprend mieux Jésus-Christ, c'est celui qui ne se marie qu'une fois et jeûne souvent. Le Seigneur lui-même consacra par le jeûne son baptême, et dans son baptême celui de tous les hommes, quoiqu'il lui fût « aisé de changer « les pierres en pains, » et les eaux du Jourdain tout entier en vin, s'il eût été « un homme insatiable et adonné « au vin. » Que dis-je? afin de condamner ce qui était ancien, il initiait l'homme nouveau en lui apprenant à dédaigner les aliments, afin que le démon, s'il essayait encore de le tenter par la faim, le trouvât plus fort que la faim tout entière. Voilà pourquoi il commença par établir la loi que le jeûne devait s'accomplir sans tristesse. Pourquoi donc la tristesse dans une œuvre salutaire? Il nous apprit en outre que c'était par le jeûne qu'il fallait lutter

contre les démons les plus tyranniques. Faut-il nous étonner que ce qui ouvre l'ame à l'Esprit saint en chasse l'esprit de l'iniquité ? Enfin, si le centurion Corneille, avant même d'être baptisé, est prévenu par les faveurs de l'Esprit saint, et même par la grâce de la prophétie, il le doit à ses jeûnes dont la voix fut entendue. L'Apôtre, si je ne me trompe, après avoir parlé, dans sa seconde épître aux Corinthiens, de ses travaux, de ses périls, de ses fatigues dans la faim et la soif, n'a point oublié ses jeûnes nombreux.

IX. Le premier degré de l'abstinence qui consiste dans le jeûne, sert de présomption en faveur de l'utilité et de la nécessité de certains actes d'abstinence moins considérables. En effet, l'exception de quelques aliments est un jeûne partiel. Examinons donc si les xérophagies sont quelque chose de si nouveau et de si puéril, ou plutôt, si elles ne renferment pas une œuvre de religion aussi ancienne qu'efficace. Je reviens à Daniel et à ses frères. Quoiqu'ils préférassent des légumes aux viandes et aux vins du roi, leur visage n'en était que plus beau, afin de rassurer ici ceux qui pourraient craindre pour la beauté de leur corps; et de plus, ils avaient l'intelligence de l'esprit. « Dieu « donna à ces jeunes hommes la science et la connais- « sance de tous les livres et de toute la sagesse, et à Daniel « l'intelligence de toutes les visions et de tous les songes, » en vertu de laquelle il comprenait de quelle manière il pouvait obtenir de Dieu la connaissance des choses cachées. Aussi qu'arriva-t-il ? la troisième année de Cyrus, roi des Perses, pendant qu'il méditait sur le sens d'une vision, il découvrit un autre mode de supplication. « En ce temps, moi Daniel, je pleurai durant les jours de trois semaines. « Je ne mangeai pas de pain; la chair et le vin n'entrèrent « pas dans ma bouche, et je ne répandis sur moi aucun « parfum, jusqu'à ce que les jours des trois semaines fussent « remplis. » Après cet intervalle, un ange lui fut envoyé, qui lui parla ainsi : « Daniel, tu es un homme de désirs; « ne crains pas, car, dès le premier jour où tu as appliqué

« ton cœur à comprendre et à t'affliger en la présence de « ton Dieu, tes paroles ont été entendues, et je suis venu à « cause de tes discours. » Vous le voyez; les désirs, les xérophagies et les abaissements chassent la crainte, ouvrent les oreilles de Dieu, et révèlent les choses cachées.

Je reviens également à Élie. Les corbeaux avaient coutume de le nourrir de pain et de chair. D'où vient qu'à Bersabé, ville de Judée, un ange en le réveillant ne lui présente que du pain et de l'eau? Les corbeaux manquaient-ils pour le nourrir aussi splendidement? Était-il difficile à l'ange d'enlever au banquet du roi, ou de partout ailleurs, je ne sais quel ministre, pour le transporter auprès d'Élie avec un riche festin, de même que le repas des moissonneurs fut servi à Daniel qui avait faim dans la fosse aux lions? Non, sans doute. Mais il fallait établir un exemple qui nous apprît que dans le temps de l'adversité, de la persécution ou de quelque malheur, nous devons vivre dans la xérophagie. C'est au milieu de ces abstinences que David confesse son péché, quand « il mange « son pain comme une cendre » aride et grossière, « et « qu'il mêle sa boisson avec ses larmes, » c'est-à-dire qu'il s'interdit le vin. L'abstinence du vin a aussi son mérite et sa gloire; c'est elle qui voue à Dieu Samuel, elle qui consacre Aaron. La mère de Samuel dit de lui : « Il ne boira ni vin, « ni aucune liqueur enivrante; » car c'était dans cet état qu'elle-même invoquait le Seigneur. Quant à Aaron, le Seigneur lui parle ainsi : « Tu ne boiras, toi et tes enfants « avec toi, ni vin, ni liqueur enivrante, quand vous entre- « rez dans le tabernacle, ou que vous monterez à l'autel, « de peur que vous ne mouriez. » Tant il est vrai que la mort attend tout ministre de l'Église qui pèche contre la sobriété. Il adresse ce reproche à Israël, son peuple : « Vous « avez présenté à ceux qui m'étaient consacrés un vin dé- « fendu. » Cette restriction apportée à la boisson est une portion de la xérophagie. Il y a mieux. Là où l'abstinence du vin est exigée par Dieu ou promise par l'homme, elle

fait supposer nécessairement des limites imposées aux aliments, qui déterminent la nature de la boisson. En effet, tel manger, tel breuvage. Il n'est pas vraisemblable que l'homme qui immole à Dieu la moitié de la sensualité associe l'ivresse des viandes à la sobriété de l'eau. L'Apôtre lui-même, qui s'était imposé de plus rudes sacrifices, tels que « la faim, la soif, et des jeûnes multipliés; qui avait « répudié les ivrogneries et les débauches de table, » connaissait-il la xérophagie? Je n'en veux d'autre preuve que ses paroles à Timothée, auquel il conseille « d'user d'un « peu de vin, à cause de son estomac et de ses fréquentes « maladies. » Car il s'en abstenait, non à cause de quelque vœu qui l'obligeât, mais par dévotion : toutefois l'usage du vin devait être plus utile à sa santé; voilà pourquoi il le dissuadait, au nom de la nécessité, d'une abstinence qu'il conseillait ailleurs comme digne de Dieu.

X. Nos adversaires condamnent également comme indignes de Dieu nos stations dans le jeûne, et taxent de nouveauté celles qui se prolongent jusqu'au soir, en prétendant que ces œuvres doivent être facultatives, et qu'en tout cas elles ne doivent point dépasser la neuvième heure, ainsi qu'ils le pratiquent eux-mêmes. Quant à ce qui concerne la question du jeûne, je répondrai en même temps pour tous les cas. En ce moment, je me renferme dans ce qui fait l'objet de la discussion présente, c'est-à-dire dans le temps, et je commence par leur demander sur quoi ils se fondent pour établir que les jeûnes doivent cesser à la neuvième heure. Diront-ils que c'est sur l'autorité de Pierre et de ceux qui étaient avec lui, parce que nous les voyons entrer dans le temple à la neuvième heure de la prière? Mais qui me prouvera qu'ils avaient jeûné ce jour-là, pour regarder la neuvième heure comme la limite de leur jeûne? Il y a plus. On trouverait facilement encore que Pierre, avant de prendre sa nourriture à la sixième heure, monte au haut de la maison pour prier, afin d'en conclure que la sixième heure est la fin du jeûne, qu'elle semblait

devoir terminer après la prière. Or, puisque, d'après les commentaires de Luc, ce fut à la troisième heure de la prière que les Apôtres, consacrés par la réception de l'Esprit saint, passèrent pour des hommes ivres; à la sixième que Pierre monta au haut de la maison pour prier; à la neuvième que Pierre et ses compagnons entrèrent dans le temple; pourquoi, tout en confessant qu'il est libre de prier toujours, partout et en tout temps, ne reconnaîtrions-nous pas cependant que ces trois heures, les plus remarquables dans les choses de la vie humaine, puisqu'elles partagent le jour (1), distribuent les affaires, et retentissent publiquement, sont aussi les plus usitées dans les prières adressées à Dieu? Cette observation est confirmée par l'exemple de Samuel, qui prie trois fois le jour et à des heures particulières qui ne sont pas autres que ces trois heures les plus remarquables, ces trois heures familières aux Apôtres, c'est-à-dire la troisième, la sixième et la neuvième. J'en conclurai donc que Pierre se conformait plutôt à l'usage antique, lorsque, observant la neuvième heure, il priait pour la troisième fois dans la dernière offrande de la prière.

Je suis entré dans ces détails à cause de ceux qui croient imiter la conduite de Pierre, tandis qu'ils l'ignorent; non pas que nous méprisions la neuvième heure, puisque, chaque quatrième et sixième férie, nous jeûnons jusqu'à ce moment, mais parce que plus les Ecritures manquent d'autorité, jusqu'à ce qu'elles soient confirmées ou corrigées par quelque grâce céleste, plus il est nécessaire d'assigner un motif raisonnable à ce qui se pratique en vertu de la tradition. « Si vous ignorez quelques choses, « est-il dit, le Seigneur vous les révélera. » Ainsi donc, en dehors du Paraclet, qui confirme toutes ces observances, et qui est le maître de la vérité universelle, existe-t-il chez

(1) Le matin, le midi, le soir. De là vient que le Prophète a dit : *Vespere et mane et meridie narrabo et annuntiabo.*

vous, je le demande, quelque motif plus raisonnable de jeûner jusqu'à la neuvième heure, et que l'on puisse attribuer à Pierre lui-même, s'il est vrai qu'il ait prolongé sa *station* jusqu'à cette heure? Cette coutume a, en effet, son origine dans la mort de Notre-Seigneur, à laquelle nous devons toujours songer sans aucune distinction de temps, mais plus particulièrement néanmoins lorsque nous sommes sous le drapeau, conformément à ce terme lui-même de *station*. Les soldats qui ne perdent jamais de vue leur serment, ne sont-ils pas plus fidèles à leur poste? Il faut donc célebrer jusqu'à cette heure la commémoration de ce grand événement où l'univers, en se couvrant de ténèbres « à la « sixième heure, » prit le deuil du Seigneur qui venait « d'expirer, pour revenir ensuite, nous aussi, à la joie, puisque le monde a recouvré sa lumière. S'il est vrai que plus on célèbre la gloire du Christ, plus on entre dans l'essence de la religion chrétienne, je puis également expliquer par le même ordre de faits nos jeûnes prolongés jusqu'au soir. Nous en usons ainsi, comme pour attendre le temps de la sépulture de Notre-Seigneur, lorsque Joseph, après avoir obtenu son corps, l'emporta et l'ensevelit.

Ensuite, n'est-ce pas une profanation que de soigner la chair du disciple avant celle du maître (1)? Mais je n'allègue ce motif qu'entraîné par vos provocations, pour repousser des conjectures par des conjectures, mais un peu plus solides, si je ne me trompe.

Voyons maintenant si l'antiquité peut nous fournir quelque témoignage semblable. Quand Moïse demeure les bras étendus en croix jusqu'au coucher du soleil, et combat par la prière contre Amalec, n'est-ce point-là une *station* prolongée jusqu'au soir? Croyons-nous que Jésus, fils de Navé, occupé à combattre les Amorrhéens, ait pris son repas le jour où il ordonna aux éléments de s'arrêter?

(1) Allusion aux soins de Joseph d'Arimathie, qui embauma le corps de Notre-Seigneur.

« Le soleil s'arrêta en face de Gabaon, et la lune en face « d'Aialon jusqu'à ce que le peuple se fût vengé de ses « ennemis. Le soleil s'arrêta au milieu du ciel, et ne se « coucha pas durant l'espace d'un jour. Il n'y eut point, « avant ni après, un jour aussi long, » afin, dit l'Ecriture, « que le Seigneur obéît à la voix de l'homme, » mais de l'homme qui, comme le soleil, vaquait si long-temps à ses fonctions, et prolongeait *sa station* bien au-delà du soir. Il est certain encore que Saül, avant d'engager le combat, ordonna un jeûne solennel : « Maudit soit, dit-il, celui qui « mangera du pain avant le soir, jusqu'à ce que je me « sois vengé de mes ennemis. Et tout le peuple ne mangea « point de pain, et toute la contrée ne dîna point. » Dieu attacha tant d'autorité à l'édit qui prescrivait cette *station,* que Jonathas, fils de Saül, ayant goûté à un peu de miel, parce qu'il ignorait qu'un jeûne eût été ordonné jusqu'au soir, eut bien de la peine à échapper, malgré les prières du peuple, à la mort que le sort avait prononcée contre lui, à la suite de son péché. Il était, en effet, coupable de gourmandise, quoiqu'il eût agi dans la simplicité du cœur. Il en est de même de Daniel, lorsqu'en la première année du règne de Darius il confesse à Dieu ses péchés dans le jeûne, le cilice et la cendre : « Pendant que je parlais encore « en ma prière, dit-il, soudain l'homme que j'avais vu en « une vision au commencement vola vers moi, et me « toucha au temps du sacrifice du soir. » Voilà quel est le caractère de la *station*. En prolongeant le jeûne jusqu'au soir, elle immole au Seigneur par la prière une victime plus succulente.

XI. Tous ces détails leur étaient inconnus, je l'imagine, puisqu'ils se scandalisent de nos pratiques ; ou bien ils se sont contentés de les lire, sans en pénétrer le sens ni le but, comme le font la plupart des ignorants, surtout chez la vaniteuse multitude des Psychiques. Voilà pourquoi nous traiterons de chaque espèce de jeûnes, de xérophagies et de *stations*, afin qu'en prouvant par l'autorité de l'an-

cien et du nouveau Testament quelle est l'utilité des jeûnes, n'importe leur forme et leur nature, nous réfutions ceux qui les accusent comme choses inutiles. De même, prouver également quel rang ils ont toujours tenu dans la religion, ce sera répondre victorieusement à ceux qui crient à la nouveauté. Point de nouveauté là où la chose a toujours subsisté; point d'inutilité là où la chose est si profitable.

Il est connu de tous que de ces exercices, les uns ayant été prescrits par Dieu, ont eu force de loi; et les autres, ayant été offerts à Dieu volontairement par l'homme, ont pris la forme d'un vœu. Le vœu néanmoins, une fois agréé par le Seigneur, fait loi pour l'avenir par l'autorité de celui qui le sanctionne. Approuver un fait, c'est en avoir ordonné l'accomplissement. Ainsi donc l'objection de mes adversaires n'est pas recevable dans cette matière, quand ils disent: Point de milieu! Ou c'est une voix spirituelle qui a établi ces institutions; alors elles viennent de faux prophètes: ou bien elles ont leur origine dans la présomption humaine, et alors elles sont hérétiques. En effet, ceux qui censurent des exercices dont l'exemple fut donné par la loi ancienne, et qui en tirent des arguments que les adversaires de l'antiquité pourraient eux-mêmes opposer à celle-ci, devront nécessairement ou répudier l'antiquité tout entière, ou admettre des exercices qui, quel qu'en soit l'instituteur, qu'il soit animé par l'Esprit, ou simple fidèle, se rapportent au même Dieu que ceux de la loi ancienne. Il est certain que chez nous tous, prêtres d'un seul Dieu créateur et de son Christ, l'hérésie et la fausse prophétie se reconnaissent à la différence de la Divinité; voilà pourquoi je maintiens indifféremment l'une et l'autre proposition, laissant à mes ennemis le choix du terrain sur lequel ils voudront engager la lutte. Il existe un esprit du démon, me dis-tu, ô Psychique. D'accord! mais comment prescrit-il, en l'honneur de notre Dieu, des exercices qu'il n'est permis d'offrir qu'à notre Dieu? Ou déclare que le démon agit dans l'intérêt de notre Dieu, ou bien

transforme le Paraclet en Satan. C'est un homme, c'est un antéchrist, me répons-tu; car Jean appelle de ce nom les hérétiques. D'où vient alors que celui-ci, quel qu'il soit par rapport à notre Christ, établit des devoirs qui ont pour but d'honorer Notre-Seigneur, puisque les antéchrits, s'ils honorent Dieu, combattent au moins contre Notre-Seigneur? A quels traits reconnaîtras-tu donc l'Esprit parmi nous? Est-ce quand il ordonne ou approuve des choses qu'a toujours ordonnées et approuvées notre Dieu? Mais voilà que vous circonscrivez encore Dieu du côté de la grâce comme de la discipline, du côté des miséricordes comme des solennités: qu'arrivera-t-il de là? C'est que les hommages cesseront avec les bienfaits. C'est qu'il vous faudra nier que le même Dieu nous prescrive jusqu'à ce jour des devoirs et des adorations, parce que « la loi et les « prophètes ne vont que jusqu'à Jean. » Que vous reste-t-il donc à faire, sinon à supprimer tout ce qui vous paraît si oiseux?

XII. Aussi bien déjà vous vous donnez largement carrière sur ce point, livrés à l'amour des richesses et des viandes, n'accusant plus vos péchés qui sont effacés par le jeûne, ne recourant plus à la science des révélations qui sont méritées par l'abstinence, et ne redoutant même plus les guerres qui nous sont propres, mais qu'éloignent les *stations*. En vous accordant même que le Paraclet a gardé le silence depuis Jean, nous nous serions servis à nous-mêmes de prophètes dans cette matière, je ne dis pas pour désarmer la colère de Dieu, ni pour obtenir sa protection ou sa grâce, mais pour nous prémunir contre les tribulations des derniers temps, en nous préparant à la lutte par la mortification de la chair. C'est à cette école que le chrétien apprend à supporter la prison, à endurer la faim et la soif, à mépriser les privations de toute nature, afin de pouvoir entrer dans les cachots tel qu'il en sortira, c'est-à-dire d'y entrer non pour y subir un supplice, mais pour obéir à la discipline; non pour se mesurer avec les tortures du siècle,

mais pour accomplir un devoir. Ainsi familiarisé avec la douleur, il marchera au combat avec plus d'assurance, n'ayant plus même assez de chair pour que les tourments aient quelque prise sur elle, puisque renfermé dans l'aride cuirasse de sa peau, et n'offrant plus aux ongles de fer qu'une corne insensible, il s'est déchargé de bonne heure du fardeau du sang, comme d'un empêchement importun à l'ame, qui, prenant les devants, a vu souvent de près la mort par les jeûnes et les macérations. En vérité, c'est bien à vous qu'il convient de présenter aux martyrs qui chancellent dans les cachots des liqueurs fortifiantes, afin qu'ils ne regrettent pas leurs habitudes, qu'ils ne prennent pas la vie en dégoût, et qu'ils ne soient pas ébranlés dans leur foi par des austérités nouvelles pour eux. Il n'avait jamais essayé de cette rude discipline, votre Pristinus, qui n'est pas un martyr chrétien. Après avoir subi une détention libre, où il se plongea dans tous les bains, comme s'ils valaient mieux que le baptême; dans toutes les retraites de la volupté, comme si c'étaient les sanctuaires de l'Église; dans toutes les délices de la vie mondaine, comme si elles étaient préférables à celles de l'éternité; ainsi enchaîné, j'imagine, pour mieux échapper à la mort, le voilà qui, au dernier jour, comparaît à la face du soleil devant le tribunal du préteur. Mais le vin que vous lui aviez donné, espèce d'antidote contre le trépas, l'avait tellement énervé, qu'à peine effleuré par les ongles de fer, — car l'ivresse comprenait bien quel maître elle avait à confesser, — il ne put donner aucune réponse au proconsul qui l'interrogeait. On continua de le torturer; on n'en arracha que des sanglots et des marques honteuses d'intempérance. Il digéra jusqu'au milieu de son apostasie. Venez nous dire encore que prêcher la sobriété, c'est être faux prophète, ou que l'observer, c'est être hérétique. Pourquoi donc, vous qui niez que le Paraclet réside dans Montan, hésitez-vous à croire en Apicius (1)?

(1) Fameux gourmand de Rome, qui se tua de peur de mourir de faim.

XIII. Vous nous opposez comme prescription les Écritures et la tradition des ancêtres, en affirmant qu'il ne faut rien ajouter aux observances, parce que toute innovation est illégitime. Eh bien! restez sur ce terrain, si vous le pouvez. En effet, je vous vois non-seulement jeûner à Pâque et les jours où l'Époux a été enlevé, mais encore célébrer de temps en temps des demi-jeûnes, et vous condamner au pain et à l'eau, selon que vous le trouvez bon. — Sans doute, répondez-vous; mais ces pratiques sont volontaires, au lieu d'être imposées. — Vous voilà donc sortis déjà de votre ligne, et vous violez la tradition, puisque vous accomplissez des pratiques qui ne sont pas ordonnées. Mais quelle démence que d'accorder au caprice ce que l'on refuse au commandement du Seigneur! Quoi donc? la volonté de l'homme aura-t-elle plus de droits que la toute-puissance divine? Quant à moi, je suis libre, je le sais, mais libre vis-à-vis du siècle et non vis-à-vis de Dieu. A moi d'accomplir les devoirs que m'impose le Seigneur, comme à lui de me les prescrire; je lui dois non-seulement l'hommage de l'obéissance, mais la soumission de la flatterie (1): par l'une je lui témoigne ma dépendance, par l'autre ma liberté.

Heureusement pour nous que les évêques ont coutume d'ordonner des jeûnes à tout le peuple, je ne dis pas pour lever sur lui des contributions, comme cela se pratique sur vous, mais souvent par quelque sollicitude pour les besoins de l'Église. Par conséquent, si, d'après l'édit d'un homme, vous vous livrez tous ensemble à des mortifications prescrites, d'où vient donc que vous censurez dans nous l'unité même des jeûnes, des xérophagies et des *stations*, à moins peut-être que nous ne péchions par là contre les sénatus-consultes et les décrets des princes, qui

(1) « Un célèbre auteur ecclésiastique a dit que la majesté de Dieu est « si grande, qu'il y a non-seulement de la gloire à lui consacrer ses services, « mais qu'il y a même de la bienséance à descendre pour l'amour de lui « jusqu'à la soumission de la flatterie. » (BOSSUET, *Sermons*.)

proscrivent nos réunions? Lorsque l'Esprit saint prêchait où il voulait et par qui il voulait, prévoyant dans un avenir rapproché, soit les épreuves de l'Église, soit les fléaux du monde, en sa qualité de Paraclet ou d'avocat du genre humain, il lui offrit ces mortifications comme autant de remèdes propres à désarmer son juge. Applique cet exemple à l'exercice de la sobriété et de l'abstinence. Nous qui avons reçu l'Esprit saint, nous observons nécessairement ce qu'il a établi alors. Regarde les fastes des Juifs; tu ne trouveras aucune nouveauté là où toute la postérité observe avec un respect héréditaire ce qui a été prescrit aux aïeux. De plus, c'est un usage établi dans la Grèce qu'il se tient, en certains lieux déterminés, des assemblées formées de toutes les églises répandues dans le monde, où l'on traite en commun les questions les plus importantes, assemblées vénérables qui sont comme la représentation de tout le nom Chrétien. Qu'il est convenable en effet de se réunir tous ensemble sous les auspices de la Foi aux pieds de Jésus-Christ! « Qu'il est bon! qu'il est doux que les « frères habitent ensemble! » Quant à toi, tu ne sais entonner ce cantique qu'à table, avec une troupe de convives. Or, ces assemblées se livrent auparavant aux *stations* et aux jeûnes. Elles savent « pleurer avec ceux qui pleurent, « pour se réjouir ensuite avec ceux qui se réjouissent. » Si, mutuellement présents l'un à l'autre en esprit, nous vaquons nous aussi, dans nos diverses provinces, à ces mêmes exercices qu'a défendus le traité actuel, nous nous conformons à la loi du sacrement.

XIV. Nous sommes de nouveaux Galates, dites-vous, « puisque nous observons avec eux les temps, les jours, « les mois et les années » des Juifs. — D'accord, si nous suivons les cérémonies judaïques et les solennités légales. L'Apôtre, en effet, les déconseille en nous apprenant que l'ancien Testament a été enseveli dans le Christ au profit du nouveau. « Si une nouvelle création s'est opérée « en Jésus-Christ, » les cérémonies et les prescriptions

doivent être nouvelles aussi ; ou bien, si l'Apôtre a retranché absolument la dévotion des temps, des jours, des mois et des années, pourquoi célébrons-nous la Pâque annuellement au premier mois? Pourquoi passons-nous dans l'allégresse les cinquante jours qui suivent? Pourquoi consacrons-nous le quatrième et le sixième jour par des *stations*, et la veille des fêtes par des jeûnes? Vous, si vous gardez quelque chose du sabbat, ce n'est que pour jeûner la veille de Pâque, selon la raison exposée ailleurs. Chez nous, au contraire, tous les jours, même ordinaires, sont célébrés par quelque consécration. Qu'on ne nous dise donc plus que l'Apôtre a prétendu distinguer entre ce qui est nouveau et ce qui est ancien. Mais ici, comment ne pas rire de vos contradictions? Vous nous reprochez de suivre les coutumes anciennes, là où vous criez à la nouveauté !

XV. L'Apôtre réprouve encore, direz-vous, ceux qui interdisaient certains aliments.— Sans doute ; mais il était éclairé par l'Esprit saint. Il condamnait ainsi d'avance les hérétiques qui devaient prescrire une abstinence perpétuelle, par haine et par mépris pour les œuvres du Créateur. On les trouve chez un Marcion, chez un Tatien, chez un Jupiter-Valentin (1), hier disciple de Pythagore, hérétique aujourd'hui ; mais on ne les rencontre point du côté du Paraclet. En effet, c'est pendant un court intervalle de temps que nous nous interdisons les viandes. Nous n'avons dans tout le cours d'une année que deux semaines de xérophagie, encore ne sont-elles pas entières, puisque nous en exceptons le jour du sabbat et celui du Seigneur, offrant à Dieu nos abstinences, et sans réprouver des aliments dont nous ne faisons que retarder l'usage.

Mais il y a mieux. Voilà que l'Apôtre, dans son Épître

(1) Tertullien, suivant le commentateur, lance ce trait contre Valentin, qui changea autant de fois de doctrines religieuses que Jupiter subit de honteuses métamorphoses.

aux Romains, censure les détracteurs de ces pratiques : « Prenez garde, dit-il, que pour vouloir manger d'une « viande, vous ne détruisiez l'ouvrage de Dieu. » De quelle œuvre veut-il parler? de celle dont il dit : « Il est bon « de ne point manger de chair et de ne pas boire de vin. « Celui qui sert Jésus-Christ de cette sorte est agréable à « notre Dieu et approuvé des hommes. L'un croit qu'il « lui est permis de manger de toutes choses; l'autre, au « contraire, qui est faible, ne mange que des légumes. « Que celui qui mange ne méprise point celui qui n'ose man- « ger de tout. Qui êtes-vous pour oser ainsi condamner le « serviteur d'autrui? Celui qui mange et celui qui s'abs- « tient, rend grâces à Dieu. » Si Paul ne veut pas que l'on conteste avec la liberté de l'homme (1), à plus forte raison avec celle de Dieu. C'est ainsi qu'il savait censurer ces hommes qui interdisaient ou retranchaient les aliments par dédain, mais non à titre d'hommages, tandis qu'il approuvait ceux qui, au lieu d'insulter le Créateur, ne voyaient dans cette abstinence qu'un acte de respect. Il a beau te donner les clefs du marché, en te permettant de manger de toutes choses, pour mieux en excepter les viandes offertes aux idoles, toutefois ce n'est pas dans le marché qu'il a enfermé le royaume de Dieu. « Le « manger, dit-il, et la boisson ne sont pas le royaume de « Dieu; car la nourriture n'est pas ce qui nous rend « agréables à ses yeux. » Non pas qu'il entende la nourriture sèche et aride, mais plutôt celle qui est succulente et recherchée. Il ajoute en effet : « Si nous mangeons, nous « n'aurons rien de plus devant lui; ni rien de moins, si « nous ne mangeons pas. » Il va ici directement contre toi, qui penses que tu es plus riche devant Dieu quand tu manges, que tu t'appauvris quand tu ne manges pas, et qui pars de là pour décrier ces œuvres.

(1) L'Apôtre avait dit au commencement du chapitre XIV, épître aux Romains : « Soutenez dans la charité celui qui est encore faible dans la foi, « sans contester avec lui. »

Quel étrange Seigneur tu nous fais encore à ta fantaisie dans ce Christ qui mangeait et buvait partout! Il n'a pas manqué de jeûner, si je ne me trompe, celui qui disait : « Heureux ceux qui ont faim et soif, » et non pas, heureux ceux qui sont rassasiés; qui annonçait un aliment, non pas tel que le pensaient ses disciples, mais qui était la consommation de l'œuvre divine : « Travaillez, non pour la nourriture qui périt, mais pour celle « qui demeure dans la vie éternelle; » qui enfin, dans la prière de tous les jours, nous prescrit de demander du pain, et non les richesses d'Attale. Ainsi, le prophète Isaïe ne nia point qu'un certain jeûne ait plu à Dieu; mais il a dit quel était le jeûne qui ne lui plaît pas : « Vous suivez vos caprices en vos jours de jeûne, et vous « exigez durement le fruit de vos travaux. Vous ne « jeûnez que pour susciter des procès et des querelles et « pour frapper impitoyablement vos frères. Est-ce là un « jeûne choisi par moi? »

Il nomme ensuite le jeûne de son choix. Ne l'avoir point retranché, c'est l'avoir confirmé.

XVI. Il préfère, j'en conviens, les œuvres de la justice, mais non pas toutefois sans le sacrifice d'une ame brisée par les jeûnes. Toujours est-il qu'il est véritablement le Dieu auquel ne plurent ni le peuple, ni le prêtre, ni le prophète intempérants. Ils sont encore debout ces sépulcres de la concupiscence où fut enseveli tout un peuple avide de viandes, qui fut frappé d'une grande plaie en mangeant des cailles. Le vieillard Héli se brise la tête devant les portes du temple; ses fils succombent sur le champ de bataille; sa bru expire dans l'enfantement. Ainsi avait mérité de périr une famille sans pudeur, qui frustrait Dieu des sacrifices de la chair. Saméas, homme de Dieu, vient annoncer à l'idolâtrie introduite par le roi Jéroboam, que sa fin approche; il sèche la main du roi et la rétablit dans son premier état; il brise ensuite l'autel. Le roi, émerveillé de ces signes, l'invite à sa table;

mais le prophète s'en excuse, parce que le Seigneur lui avait défendu de prendre aucune nourriture en ce lieu. Toutefois, trompé quelque temps après par un vieillard qui se disait prophète, il mangea chez lui; alors, selon la parole qu'il avait entendue parce qu'il était à table, il ne fut pas porté dans le sépulcre de ses pères. Car un lion s'élança sur lui dans sa route, et le tua. Il fut enseveli chez des étrangers, en punition du jeûne qu'il avait violé. Exemples terribles qui doivent servir de leçon au peuple, et même aux évêques spirituels, s'ils s'abandonnent à la gourmandise.

Il n'est pas jusqu'aux enfers où l'avertissement ne retentisse encore. Les festins y sont châtiés dans la personne du riche, de même que les jeûnes y sont récompensés dans la personne du pauvre, tous deux ayant pour précepteurs Moïse et les prophètes: « Ordonnez un jeûne « public, s'écrie Joël, et annoncez les hommages. » Il prévoyait dès-lors qu'un jour d'autres apôtres et d'autres prophètes (1) ordonneraient des jeûnes et proclameraient des exercices qui ont pour but de soigner Dieu. De là vient que des infidèles qui nettoient les idoles, qui parent les autels, et les saluent à toute heure avec un empressement affecté, on dit qu'ils leur rendent des soins.

Mais ne voilà-t-il pas que les païens eux-mêmes connaissent la loi de la mortification et de l'abaissement? Que le ciel devienne d'airain, que l'année refuse les moissons, ils ordonnent des nudipédales (2), les magistrats se dépouillent de la pourpre, ils éloignent les faisceaux, ils adressent des prières, ils entassent victime sur victime. En outre, dans quelques colonies, vêtus de cilices, et la tête couverte de cendre, ils reprochent chaque année à leurs idoles la stérilité de leurs jalouses supplications (3); les bains, les boutiques sont fermés jusqu'à

(1) Montan, Prisca et Maximilla.
(2) Sacrifices qui se faisaient nu-pieds.
(3) Le commentateur dit qu'ils cherchent par leurs supplications à pi-

la neuvième heure. Il n'y a qu'un feu pour tous, celui qui brûle devant les autels. Il n'y a pas même d'eau dans les plats. Vous diriez le deuil public de Ninive. Quant au jeûne des Juifs, il est connu partout, puisque, n'ayant plus de temple, ils adressent au ciel leur prière, sur tous les rivages et dans un lieu découvert. Quoiqu'ils célèbrent cette cérémonie avec les vêtements et l'appareil de la douleur, ils n'en restent pas moins fidèles à leur abstinence, et attendent en soupirant que l'étoile du soir leur permette de rompre le jeûne. Mais j'aime à t'entendre, blasphémateur de nos mortifications, les comparer aux cérémonies sacrées d'Atys, d'Isis et de Cybèle. J'accepte la comparaison; elle témoigne contre toi. Il en résulte que nos rites sont divins, puisqu'ils sont imités par le démon, qui se plaît à contrefaire ce qui est divin. Ainsi, plus le païen est disposé aux sacrifices, plus tu es irréligieux. Le païen immole sa gourmandise en l'honneur de son idole; toi, tu n'en veux rien faire. Car tu as fait de ton ventre un dieu, de ton poumon un temple, de ton estomac un autel. Ton prêtre, c'est le cuisinier; ton Saint-Esprit, c'est la fumée d'un plat; tes grâces, ce sont les sauces et les ragoûts; ta prophétie, c'est le hoquet de la satiété.

XVII. Va, s'il faut dire la vérité, c'est toi qui es ancien; puisque tu accordes tant à la gourmandise, tu as raison de réclamer ta priorité. Je le reconnais; à te voir courir incessamment après les grives, arriver des larges plaines de la discipline la plus relâchée, et défaillir dans l'Esprit, tu sens toujours ton Ésaü, le chasseur de bêtes fauves. Si je te présentais encore des lentilles cuites dans un vin doux, tu me vendrais sur-le-champ tes droits d'aînesse; ton agape bouillonne dans la marmite; ta foi s'échauffe dans les cuisines; ton espérance réside au fond des plats. Mais

quer l'honneur des dieux, afin qu'ils les protégent de préférence à tous les autres.

tu as encore des agapes plus délicieux : tes jeunes hommes dorment avec leurs sœurs. La débauche et la luxure ne sont-elles pas les appendices de l'intempérance ? L'Apôtre savait bien qu'elles vont ensemble, lorsque après avoir dit : « Marchons, non dans les ivrogneries et les festins, » il ajouta « ni dans les impudicités et les dissolutions. »

Une preuve honteuse de ta gourmandise, c'est qu'un double honneur est rendu à un double titre à ceux qui président chez toi, puisque l'Apôtre veut qu'on les honore comme frères et comme préposés. Quel est le plus saint parmi vous, sinon celui qui donne le plus souvent à dîner, sinon l'hôte le plus splendide, sinon le plus hardi buveur (1)? Hommes de chair et qui ne vivez que de la vie matérielle, c'est à bon droit que vous répudiez nos dons spirituels. Si les prophètes plaisaient à de pareils hommes, je n'en voudrais pas. Pourquoi donc ne prêchez-vous pas constamment : « Mangeons et buvons; car nous mourrons demain, » de même que nous, nous n'hésitons point à répéter hardiment : Jeûnons, frères et sœurs, de peur que nous ne mourions demain. Revendiquons publiquement chacun notre discipline. Quant à nous, nous tenons pour certain « que ceux « qui vivent dans la chair ne peuvent plaire à Dieu, » non pas dans la substance de la chair, mais bien dans les soins, dans l'amour, dans les œuvres et la volonté de la chair. La maigreur ne nous fait pas peur. Dieu ne donne pas plus la chair au poids, qu'il « ne donne l'esprit par me-« sure. » Que dis-je? une chair amaigrie passera plus facilement, s'il y a lieu, par la porte étroite; une chair débarrassée de ses fardeaux ressuscitera plus promptement; une chair desséchée résistera plus long-temps dans le tombeau. Que les athlètes et les lutteurs des jeux olympiques s'engraissent, à la bonne heure! C'est à eux que convient le luxe de la chair, parce qu'ils ont besoin de force, quoi-

(1) On rougit pour le génie de Tertullien de ce long amas d'injures contre les catholiques.

que cependant ils se fortifient par l'abstinence. Mais nous, autres sont nos forces, autre est notre vigueur, autres sont nos combats. « Car nous avons à lutter, non contre des « hommes de chair et de sang, mais contre les principau- « tés, contre les puissances du monde, et contre les esprits « de malice. » Ce n'est point par la chair et par le sang, mais par la foi et par l'esprit de force que nous pouvons leur tenir tête. Au reste, un Chrétien bien engraissé est plus nécessaire probablement aux ours et aux lions qu'à Dieu, ou, pour mieux dire, il faudra qu'il s'exerce à la maigreur contre les bêtes elles-mêmes.

DE LA MONOGAMIE.[1]

1. Les hérétiques suppriment les noces; les Psychiques les multiplient. Les premiers ne se marient pas même une fois; les seconds se marient plusieurs fois. Que deviens-tu, ô loi du Créateur? Entre les eunuques du dehors et tes voluptueux serviteurs, tu gémis autant de la soumission des tiens que du mépris des étrangers; conséquemment même offense de la part de ceux qui abusent et de ceux qui n'usent pas. Mais la continence de cette nature n'est pas louable, parce qu'elle est hérétique; l'usage est illégitime, parce qu'il est psychique. Ici, blasphème; là, luxure : d'un côté destruction, de l'autre déshonneur pour le Dieu qui institua le mariage. Chez nous, au contraire, qui justifions notre nom de *spirituels* par la connaissance des dons spirituels, la continence est aussi religieuse que l'usage est pudique, puisque l'un et l'autre sont avec le Créateur. La continence rend gloire à la loi du mariage, l'usage la tempère. La première n'est point contrainte, le second est soumis à des règles. L'une est le choix de la volonté, l'autre a des mesures. Nous ne connaissons qu'un seul mariage, de même qu'un seul Dieu. La loi des noces est plus honorable là où elle a sa pudeur. Mais, comme les Psychiques ne reçoivent pas l'Esprit, les choses de l'Esprit

(1) Nom grec qui signifie mariage unique.

ne leur plaisent pas. Aussi, tandis que les choses de l'Esprit leur déplaisent, ils aiment celles qui appartiennent à la chair, parce qu'elles sont opposées à l'Esprit. « La « chair, » dit l'Apôtre, « s'élève contre l'Esprit et l'Esprit « contre la chair. » Or, que désirera la chair, sinon ce qui est de la chair? Voilà pourquoi, dès l'origine, elle est devenue étrangère à l'Esprit : « Mon esprit ne demeurera « plus à jamais dans l'homme, parce qu'il n'est que « chair. »

II. Nos adversaires nous reprochent donc comme une hérésie la discipline de la monogamie. Leur grand motif pour nier le Paraclet, c'est qu'ils le regardent comme le fondateur d'une doctrine nouvelle, et surtout de la plus dure des doctrines pour eux. Il faut donc commencer par examiner avec détail s'il est vrai que le Paraclet ait enseigné quelque chose que l'on soit en droit de prendre ou pour une nouveauté, par rapport à la tradition catholique, ou pour un fardeau, par rapport au joug léger du Seigneur? Le Seigneur lui-même s'est prononcé sur ces deux points, quand il a dit : « J'ai encore beaucoup de choses « à vous apprendre, mais vous ne pouvez pas les porter « maintenant. Lorsque l'Esprit de vérité sera venu, il « vous enseignera toute vérité. » C'était déclarer assez manifestement qu'il ferait des choses qui pourraient passer pour une nouveauté, puisqu'elles n'auraient jamais été publiées, et pour un fardeau de plus, par la raison même qu'elles n'auraient pas encore été publiées. En vertu de ce raisonnement, réponds-tu, on pourra mettre sur le compte du Paraclet toute espèce de nouveauté ou d'obligation, quand même elles viendraient de l'Esprit contraire. Point du tout. L'Esprit contraire se trahirait à la diversité de sa prédication, d'abord en altérant la règle de la foi, puis en altérant l'ordre de la discipline, parce qu'il commence par corrompre ce qui vient en première ligne, c'est-à-dire la foi qui est antérieure à la discipline. L'hérétique s'attaque nécessairement à Dieu, avant de s'attaquer

à son institution. Mais le Paraclet, qui avait à enseigner beaucoup de choses que le Seigneur avait réservées pour son avènement, ainsi qu'il l'avait déclaré d'avance, rendra d'abord témoignage au Christ lui-même, tel que nous le connaissons, avec toutes les dispositions du Créateur; il le glorifiera, il aura toujours son nom sur les lèvres. Se faisant ainsi reconnaître à ce caractère principal, il révèlera les nombreuses prescriptions des disciplines, qui, toutes nouvelles qu'elles sont, puisqu'elles viennent d'être révélées, toutes lourdes qu'elles sont, puisqu'on ne peut les supporter encore, seront accréditées par l'intégrité de sa prédication, disciplines néanmoins de ce même Christ, qui a dit : « J'ai encore beaucoup de choses que vous enseignera le Paraclet, » et non moins lourdes pour les Psychiques d'aujourd'hui, qu'elles ne l'étaient alors pour ceux qui étaient incapables de les porter.

III. Que la monogamie soit un fardeau, à l'impudente infirmité de la chair de le savoir. Est-elle quelque chose de nouveau? Le contraire va être constaté. En effet, nous affirmons de plus que quand même le Paraclet eût ordonné une virginité ou une continence absolue, sans permettre aux bouillonnements de la chair de s'apaiser dans un mariage unique, il n'aurait introduit aucune nouveauté, puisque le Seigneur lui-même, en sa qualité de vierge, ouvre le royaume aux vierges. L'Apôtre aussi, les yeux fixés sur son modèle, n'embrasse-t-il pas la continence en son honneur, et ne déclare-t-il pas qu'il la préfère? — Tout en maintenant les droits du mariage, réponds-tu. — D'accord, et nous verrons jusqu'où; il le détruit néanmoins en partie, puisqu'il lui préfère la continence. « Il « est avantageux à l'homme, dit-il, de ne s'approcher d'au« cune femme. » Donc, c'est un mal de s'en approcher. Car il n'y a d'opposé au bien que le mal. « Voici donc ce « qui me reste à vous dire : Il faut que ceux qui ont des « femmes soient comme s'ils n'en avoient point. » Raison de plus pour que ceux qui en ont ne doivent point en avoir.

Il explique ensuite pourquoi il donne ce conseil ; parce que ceux qui ne sont point mariés s'occupent des choses de Dieu, tandis que ceux qui le sont cherchent comment ils plairont chacun dans leur mariage.

Et ici, je puis le déclarer, ce que l'on permet n'est pas un bien véritable. Car le bien véritable, au lieu de se permettre, est un droit acquis. La permission repose sur quelque motif, parfois sur celui de la nécessité. Enfin, celui qui permet le mariage dans cette circonstance, le permet contre sa volonté ; car il veut tout autre chose. « Je « veux, dit-il, qu'ils demeurent dans cet état comme j'y « demeure moi-même. » Et lorsqu'il prouve que la continence est meilleure, que veut-il donc, sinon ce qu'il a déclaré préférable tout à l'heure ? Conséquemment, s'il permet tout autre chose que ce qu'il veut, en le permettant non par volonté, mais par nécessité, il montre qu'une condescendance qui lui est arrachée malgré lui n'est pas un bien véritable. En un mot, quand il dit encore : « Il vaut mieux « se marier que de brûler ; » singulier bien en vérité, qu'un bien meilleur qu'un châtiment, et qui ne peut paraître meilleur que par comparaison avec quelque chose de très-mauvais. J'appelle bien ce qui mérite ce nom par soi-même, sans comparaison, je ne dis point avec le mal, mais avec un autre bien ; de sorte que si dans sa comparaison avec un autre bien il s'éclipse un peu, il garde néanmoins son nom de bien. D'ailleurs, si ce n'est que par comparaison avec le mal que tu le nommes un bien, dès lors c'est moins un bien qu'une espèce de mal inférieur qui, surpassé par un mal plus considérable, entre malgré lui dans la classe du bien. Retranche la condition, et ne dis plus : « Il vaut mieux se marier que de brûler ; » je te le demande, oseras-tu dire encore : « Il vaut mieux se « marier, » sans ajouter pourquoi il est meilleur de se marier ? Le mariage cesse alors d'être quelque chose de meilleur, et en cessant d'être quelque chose de meilleur, il ne reste pas même un bien, dès que l'on retranche la

condition qui, en le rendant quelque chose de meilleur, nous force de le regarder comme un bien. Il vaut mieux perdre un œil que deux. Toutefois, si tu cesses de comparer ces deux maux l'un avec l'autre, n'avoir qu'un œil ne sera pas meilleur, parce que ce ne sera pas même un bien. Mais que penser maintenant si c'est de sa propre autorité, c'est-à-dire d'après l'opinion de l'homme, que l'apôtre permet le mariage par condescendance, et à cause de la nécessité que nous signalions tout à l'heure, « parce qu'il « vaut mieux se marierque de brûler ? » Car, lorsque passant à un autre ordre d'idées, il dit : « Pour ceux qui sont « dans le mariage, ce n'est pas moi, mais le Seigneur qui « leur fait ce commandement, » il montre par là que ce qu'il avait dit plus haut, au lieu d'avoir pour soi l'autorité du Seigneur, n'est qu'une conjecture de l'homme. Au contraire, reporte-t-il les esprits vers la continence : « Je veux, dit-il, que vous soyez tous en l'état où je suis « moi-même. Or, je crois que j'ai aussi l'Esprit de Dieu ; » afin de révoquer par l'autorité de l'Esprit saint ce qu'il avait accordé à la nécessité.

Jean d'ailleurs, en nous avertissant de marcher dans les voies où a marché le Seigneur, nous a également avertis de marcher dans la sainteté de la chair ; il n'en faut point douter : « Quiconque, dit-il, a cette espérance en lui, se « sanctifie comme il est saint lui-même. » Car il est dit ailleurs : « Soyez purs comme il a été pur lui-même, » c'est-à-dire du côté de la chair. En effet, il n'aurait point parlé ainsi de l'Esprit, parce que l'Esprit saint se reconnaît de soi-même, sans avoir besoin qu'on lui rappelle la sainteté, qui est le fond de sa nature. Mais c'est à la chair qu'il faut enseigner la sainteté, parce qu'elle a été sanctifiée dans le Christ. Si donc la faculté de se marier se trouve infirmée, soit par l'examen des conditions dans lesquelles elle est accordée, soit par la déclaration que la continence lui est préférable, pourquoi ce même « Esprit qui vient « enseigner toute discipline et toute vérité, » n'aurait-il

pas pu après les Apôtres et avec le progrès des temps, suivant que le dit l'Ecclésiaste : « Chaque chose a son temps, » imposer à la chair son dernier frein, en ne nous détournant plus du mariage non pas obliquement, mais à découvert, d'autant plus que « le temps déjà court » l'est devenu encore davantage, puisqu'il s'est écoulé cent-soixante ans environ depuis l'apôtre ? Ne seras-tu donc pas forcé de te dire à toi-même : Cette discipline est ancienne, quand tu la retrouveras dans la chair et la volonté de Jésus-Christ d'abord, puis dans les conseils et dans les exemples des Apôtres ? Oui, il y a long-temps que nous étions destinés à cette sainteté. Le Paraclet n'introduit rien de nouveau. Ce qu'il a prédit d'avance, il l'exécute ; ce qu'il a long-temps attendu, il le réclame. Et maintenant, tu te persuaderas facilement par ces réflexions qu'il convenait beaucoup plus au Paraclet de prêcher un mariage unique, puisqu'il pouvait l'interdire complétement, et qu'il a usé d'indulgence là où il aurait fallu supprimer, si tu sais comprendre quelle est la volonté du Christ. A ce caractère encore, tu dois reconnaître dans le Paraclet un avocat : il a dispensé ta faiblesse de la virginité absolue.

IV. Loin d'ici maintenant la mention du Paraclet comme d'un auteur qui nous soit personnel ! Parcourons les Écritures anciennes qui nous sont communes. Il nous sera facile de démontrer que la discipline de la monogamie, au lieu d'être nouvelle et étrangère, est ancienne et particulière aux chrétiens ; de sorte que le Paraclet, tu pourras t'en convaincre, la rétablie plutôt qu'il ne l'a établie.

Quant à ce qui concerne l'antiquité, quel exemple peut-on alléguer de plus ancien que l'origine du genre humain lui-même ? Dieu donne à l'homme une seule femme qu'il tire d'une seule côte, et cela entre plusieurs. Il y a mieux. Lorsqu'il prélude à son œuvre : « Il n'est pas bon, dit-il, « que l'homme soit seul : faisons-lui une aide. » Il aurait dit des aides, s'il lui avait destiné plusieurs épouses. Il établit aussi la loi pour l'avenir. En effet, il a été dit prophé-

tiquement : « Et ils seront deux dans une même chair ; » deux, mais non trois ni davantage. D'ailleurs, ils ne sont plus deux, s'ils sont davantage. La loi demeura inviolable. Les pères du genre humain vécurent jusqu'à la fin dans un mariage unique, non point parce que les femmes manquaient, mais parce qu'elles manquaient, de peur que les prémices de la race humaine ne fussent souillées par un double mariage. D'ailleurs, Dieu n'avait qu'à vouloir pour qu'il existât d'autres femmes. Adam aurait choisi parmi la multitude de ses filles, ayant encore une Ève formée de sa chair et de ses os, si la piété l'eût permis.

Mais depuis que le premier crime, l'homicide, eut été inauguré dans le fratricide, il n'y eut pas de forfait plus digne du second rang que la réitération du mariage. Peu importe, en effet, que l'un des anciens ait eu deux épouses l'une après l'autre, ou habitant à la fois dans la même maison. Unis ou séparés, le nombre des époux reste toujours le même. Cependant, l'institution divine, violée une fois par Lamech, se maintint dans sa vigueur jusqu'à la destruction de cette race. Il n'y eut pas dans la suite de second Lamech ainsi marié à deux épouses. L'Écriture nie ce qu'elle ne déclare pas. Ce furent d'autres iniquités qui provoquèrent le déluge ; des iniquités qui ne furent châtiées qu'une seule fois, mais non pas « soixante-dix fois « sept fois, » ainsi que le méritent les doubles mariages.

Mais le genre humain, réparé de ses ruines, renaît avec la monogamie, sa mère. Deux recommencent à croître et à multiplier dans une seule chair. Noé et son épouse, ainsi que leurs fils, ne connaissent qu'un seul mariage. Je retrouve la monogamie jusque dans les animaux, afin que les bêtes elles-mêmes ne naquissent point de l'adultère. « De tous les animaux, est-il dit, et de toute chair, tu « prendras deux de chaque espèce, mâle et femelle, afin « qu'ils vivent avec toi dans l'arche. Des oiseaux du ciel « selon leur espèce, et de ceux qui rampent sur la terre « selon leur espèce, deux entreront avec toi, mâle et fe-

« melle. » C'est ainsi que Dieu ordonna encore au patriarche d'en choisir sept pour les unir un à un, selon qu'ils sont mâles et femelles. Enfin, que dirai-je de plus? Il n'est pas même permis aux oiseaux impurs d'entrer dans l'arche avec deux femelles.

V. Voilà ce que j'avais à dire sur ce témoignage qui, emprunté au berceau du monde, sert comme de patronage en faveur de notre origine, et de là vient la présomption qu'elle est d'institution divine. Il s'agit ici d'une loi et non d'un simple conseil. Si cette coutume a été suivie dès le début, nous remarquons que le Christ nous gouverne d'après les lois primordiales; ainsi encore, dans la question du divorce, quand il dit: « Moïse le leur avait permis à « cause de la dureté de leur cœur; mais au commencement « il n'en était pas ainsi, » il rappelle à sa règle primitive « l'indivisibilité du mariage. Voilà pourquoi il ajoute : « Que « l'homme ne sépare donc pas aujourd'hui ce que Dieu a « joint dès le commencement. » L'Apôtre, dans son épître aux Éphésiens, dit encore : « Dieu s'est proposé en lui-« même, après que les temps marqués par sa providence « seraient accomplis, de réunir tout en Jésus-Christ, « comme dans un seul chef, tant ce qui est dans le ciel « depuis le commencement que ce qui est sur la terre. »

De là vient que le Seigneur s'applique à lui-même la première et la dernière lettre de l'alphabet grec, comme symboles du commencement et de la fin qui se concentrent dans sa personne, pour attester qu'à l'exemple de l'α, qui descend jusqu'à l'ω, et de l'ω, qui remonte jusqu'à l'α, le commencement descend en lui vers la fin, de même que la fin remonte au commencement, pour que toute disposition, en s'achevant dans celui par qui elle a commencé, c'est-à-dire par le Verbe de Dieu « qui s'est fait chair, » s'achève comme elle avait commencé. Il est si vrai que tout est rappelé dans le Christ au commencement, que la foi retourne de la circoncision à l'intégrité de la chair, telle qu'elle exista d'abord. J'en dis autant du libre usage des aliments, à

l'exception du sang lui seul, tel qu'il exista d'abord; de l'indivisibilité du mariage, telle qu'elle exista d'abord; de la défense du divorce, qui n'exista point d'abord; en un mot, l'homme tout entier est remis en possession du paradis, où il fut placé d'abord. Pourquoi donc n'y devrait-il pas réintégrer, ne fût-ce que par la monogamie, cet Adam qui ne peut y rapporter une chair aussi pure qu'avant d'en avoir été banni?

Quant à ce qui touche le rétablissement de la loi primordiale, la raison de ta destination première et de ton espérance te redemande ce qui exista dès le commencement, conformément à ton origine qui commence dans Adam et recommence dans Noé. Choisis qui des deux tu voudras pour origine, il n'importe. La discipline de la monogamie te réclame dans l'un et dans l'autre.

Mais si le commencement se transmet jusqu'à la fin, de même que l'α à l'ω, ainsi que la fin remonte jusqu'au commencement, de même que l'ω à l'α, et que par conséquent notre origine soit transférée en Jésus-Christ, l'homme animal en l'homme spirituel, parce que « ce n'est pas le corps « spirituel qui a été formé le premier, mais le corps animal « et ensuite le spirituel, » examinons maintenant ce que tu dois à cette seconde origine, c'est-à-dire s'il convient que tu sois dans le même état que le second Adam, qui fut lui-même dans le même état que le premier, puisque le second Adam, ou, en d'autres termes, Jésus-Christ, fut entièrement vierge, comme le fut Adam avant son exil. Mais après avoir donné à ta faiblesse l'exemple de sa chair, l'Adam le plus parfait, c'est-à-dire Jésus-Christ, par là même d'autant plus parfait qu'il est plus pur, se présente à toi dans une chair virginale, si tu le veux. Mais si tu te sens trop faible, il se présente à toi monogame en esprit, n'ayant qu'une seule épouse, l'Eglise, que figuraient Adam et Eve. L'Apôtre, en interprétant « ce sacrement auguste comme le symbole « de Jésus-Christ et de l'Église, » nous atteste qu'à la monogamie charnelle correspond la monogamie spirituelle.

Tu le vois donc ; renouvelé dans Jésus-Christ, tu ne peux porter les marques de ton origine, sans la profession de monogamie, et à moins d'être dans ta chair ce qu'il est en esprit, quoique ce qu'il a été dans sa chair tu doives l'être également.

VI. Mais cherchons-nous encore quelques auteurs de notre origine. Car des pères monogames, tels qu'Adam, Noé, et peut-être Jésus-Christ lui-même, ne sont pas du goût de quelques-uns. En un mot, ils en appellent à Abraham, quoiqu'il leur soit interdit de reconnaître pour père tout autre que Dieu. Eh bien ! qu'Abraham soit notre père ; que Paul soit notre père, d'accord ! « Je vous ai « enjendrés à l'Évangile, » dit l'Apôtre. Montre-toi donc fils d'Abraham. Tu n'as point en lui une origine indéterminée. C'est à un moment fixe et marqué qu'il est ton père. « Si, en effet, c'est par la foi que nous sommes les « enfants d'Abraham, » comme l'enseigne l'Apôtre quand il dit aux Galates : « Sachez donc que ceux qui s'appuient « sur la foi sont les enfants d'Abraham, puisqu'Abraham « crut à la parole de Dieu, et que sa foi lui fut imputée à justice, » il était alors dans la monogamie, si je ne me trompe, puisque la circoncision n'existait pas encore. Si par la suite il changea sur chacun de ces points pour adopter d'une part la digamie en épousant sa servante, de l'autre la circoncision comme un signe d'alliance, tu ne peux le reconnaître pour père qu'au moment où il crut à Dieu, puisque tu es son fils selon la foi et non selon la chair. Ou bien, si tu adoptes pour père le second Abraham, c'est-à-dire le digame, adopte également le circoncis. Si tu rejettes le circoncis, répudie donc pareillement le digame. Tu ne peux mêler ensemble deux dispositions qui diffèrent entre elles si complétement. Le digame commence à la circoncision ; le monogame avec l'incirconcision. Tu admets la digamie ;

(1) Allusion à ces paroles de Jésus-Christ : *Nolite vobis Patrem vocare super terram ; unus enim est Pater vester qui in cœlis est.*

admets donc aussi la circoncision. Tu défends l'incirconcision, te voilà enchaîné à la monogamie. Il est si vrai que tu es le fils d'Abraham, monogame et incirconcis, que si tu te circoncis, tu cesseras dès lors d'être son fils, parce que tu ne le seras plus en vertu de la foi, mais en vertu du signe de la foi qui a été justifiée dans l'intégrité de la chair. Tu as l'Apôtre; instruis-toi avec les Galates.

Conséquemment, tu as beau te permettre la digamie, tu n'es pas le fils de cet Abraham dont la foi se manifesta lorsqu'il appartenait encore à la monogamie. Quoique dans la suite il soit appelé le père de nations nombreuses, il ne l'est que de celles qui devaient être réputées enfants d'Abraham, en vertu de la foi qui avait précédé sa digamie.

Mais pourquoi tous ces détails? Autres sont les figures, autres les réalités. Autres sont les images, autres les préceptes. Les images passent une fois accomplies; les préceptes demeurent toujours pour avoir leur accomplissement. Les images prophétisent, les préceptes gouvernent. Que présageait la double union d'Abraham? Nous l'apprenons de la bouche de l'Apôtre, qui l'explique comme la figure des deux alliances, de même qu'il rattache à Isaac l'origine de notre peuple. Si tu es né de la femme libre, si tu appartiens à Isaac, il est certain que ce patriarche ne porta le joug que d'un seul mariage. Voilà mes pères, si je ne me trompe. Quant aux autres, je ne les connais pas. Si tu en cherches autour de toi des exemples, tu rencontres un David qui réitère les noces jusqu'à travers le sang, et un Salomon riche en épouses. Mais veux-tu des modèles préférables? tu as Joseph, qui ne connaît qu'un seul mariage, et à ce titre, j'ose le dire, meilleur qu'un père; tu as Moïse, qui vit Dieu face à face; tu as Aaron, le grand pontife. Le second Moïse du second peuple, qui introduisit notre image dans les promesses de Dieu, et dans lequel fut consacré pour la première fois le nom du Seigneur, ne contracta point non plus un double mariage.

VII. Après ces antiques exemples de personnages qui tiennent aux origines du monde, passons aux textes antiques des Écritures de la loi, afin de traiter dans un plan méthodique toute cette question. Puisque les uns soutiennent qu'il n'ont rien de commun avec la loi que Jésus-Christ est venu non pas détruire, mais accomplir, puisque les autres ne gardent de la loi que ce qui leur convient, nous affirmons, nous, que la loi a été abrogée en ce sens que les fardeaux intolérables à nos pères eux-mêmes, ont disparu, tandis que les devoirs de la justice demeurent toujours, non-seulement réservés, mais encore augmentés, afin « que notre justice soit plus abon- « dante que la justice des Scribes et des Pharisiens. » S'il en est ainsi de la justice, il en va de même de la pudicité. Si donc, de ce que la loi ordonne au frère qui survit d'épouser la femme de son frère, mort sans enfants, afin de susciter au défunt une postérité; si même de ce que cela peut arriver plusieurs fois dans une seule et même personne, suivant la subtile question des Sadducéens, ils concluent que la réitération des noces est permise, qu'ils commencent par comprendre la raison du précepte, et ils reconnaîtront ensuite que cette raison, venant à cesser, est du nombre de celles qui devaient être abrogées dans la loi. Il fallait nécessairement remplacer dans le mariage son frère qui était mort sans enfants. Pourquoi? D'abord cette bénédiction : « Croissez et multipliez, » devait avoir son accomplissement. En second lieu, les enfants portaient les péchés de leurs pères. Enfin, la virginité et la stérilité étaient regardées comme un opprobre. Ainsi, pour que ceux qui mouraient sans enfants, ou condamnés par la nature, ou prévenus par une mort prématurée, ne fussent pas chargés de malédictions, la loi voulait qu'il leur fût suscité de leur sang une postérité de substitution, j'allais presque dire posthume.

Mais depuis que la fin des temps a rendu inutile ce précepte : « Croissez et multipliez; » depuis que l'Apôtre a dit :

« Que vous reste-t-il à faire, sinon que ceux qui ont des « épouses soient comme s'ils n'en avaient pas, parce que « le temps est court ? depuis que le raisin vert, mangé par « les pères, a cessé d'agacer les dents des enfants, parce « que chacun mourra dans son péché, » dès lors les eunuques non-seulement n'ont plus été soumis à l'opprobre, mais ils ont mérité la grâce et ont été conviés au royaume des cieux. La loi, qui ordonnait de succéder au mariage de son frère, étant ensevelie, le principe opposé, qui défendait de succéder au mariage de son frère, prévalut. Par conséquent, ce qui a cessé d'être en vigueur parce que la raison n'en subsiste plus, ainsi que nous l'avons dit tout à l'heure, ne peut fournir un argument à un autre. La femme qui a perdu son époux n'en épousera donc point un second, puisqu'en se remariant elle épouserait son frère ; car nous sommes tous frères. Et cependant, cette femme, « à laquelle il est prescrit de se marier dans le Seigneur, » épousera non pas un païen, mais son frère, l'ancienne loi elle-même défendant de s'unir à des étrangers. Or, puisqu'il a été dit dans le Lévitique : « Celui qui épousera « la femme de son frère fait une chose illicite ; il a décou- « vert la turpitude de son frère ; ils mourront sans enfants, » il n'y a point de doute que la défense de se remarier, imposée à celui-ci, ne soit de même imposée à celle-là, qui ne peut épouser que son frère.

Comment donc mettre d'accord la loi et l'Apôtre, qui ne renverse pas complétement la loi ? nous le montrerons quand nous serons arrivés à son Épître. En attendant, pour ce qui concerne la loi, ses raisonnements nous conviennent mieux. Elle interdit encore aux prêtres de se remarier. Elle ordonne à la fille du prêtre, veuve ou répudiée, de retourner dans la maison de son père si elle n'a pas d'enfants, et de se nourrir de son pain. Pourquoi, si elle n'a pas d'enfants ? Ce n'est pas dans l'intention qu'elle se remarie, dans le cas où elle en aurait ; — car quelle raison plus impérieuse pour ne pas se remarier si elle en a ? — mais

afin que si elle en a, elle soit nourrie par son fils plutôt que par son père, et mette le fils à même d'accomplir ce commandement de Dieu : « Honore ton père et ta mère. » Mais nous, Jésus, qui est le pontife suprême du Père, nous revêtant de ce qui est à lui, parce qu'en effet les hommes baptisés en Jésus-Christ ont revêtu Jésus-Christ, « nous a établis prêtres « de Dieu son père, » suivant le témoignage de Jean. S'il retient auprès de lui le jeune homme qui se hâtait d'aller ensevelir son père, c'était pour nous montrer que nous sommes marqués par lui de la même onction sacerdotale que ces prêtres auxquels la loi ancienne défendait d'assister aux funérailles de leurs pères : « Le prêtre n'entrera point « au lieu où il y a un mort; et il ne se souillera point par « les funérailles de son père ni de sa mère. » Devons-nous donc aussi nous conformer à cette défense? Non, sans doute; Dieu qui est notre père unique, et l'Église qui est notre mère, ne connaissent pas la mort. Nous-mêmes, nous ne mourons pas, puisque nous vivons en Dieu, et nous n'ensevelissons pas de morts, puisqu'ils vivent en Jésus-Christ. Appelés du nom de prêtres par Jésus-Christ, nous sommes les débiteurs de la monogamie, en vertu de la loi ancienne de Dieu, qui nous prophétisait dans ses prêtres.

VIII. Maintenant si nous nous tournons vers la loi qui nous est propre, c'est-à-dire vers l'Évangile, quels exemples y trouvons-nous? Pendant que je l'interroge, voilà que deux prêtresses de la sainteté chrétienne, la Monogamie et la Continence, se présentent aussitôt à moi sur le seuil de la loi nouvelle, l'une pudique dans le prêtre Zacharie, l'autre intacte dans Jean le précurseur; l'une apaisant Dieu, l'autre prêchant le Christ; l'une annonçant le prêtre tout entier, l'autre montrant du doigt plus qu'un prophète, c'est-à-dire un homme qui non-seulement prêcha le Christ ou le montra en face, mais eut l'insigne honneur de le baptiser. Qui, en effet, était plus digne de consacrer le corps du Seigneur, qu'une chair semblable à celle qui conçut et enfanta ce corps? C'est une vierge

qui enfanta le Christ, une vierge qui devait se marier une seule fois après cet enfantement, afin que les deux titres de la sainteté eussent leur consommation dans la naissance de Jésus-Christ, par une mère à la fois vierge et attachée à un seul époux. L'enfant est présenté au temple. Qui le reçoit dans ses mains? qui le reconnaît le premier en esprit? C'est un homme juste, un homme éclairé, un homme qui n'avait été marié qu'une fois; quand même il n'y aurait eu que cette raison qu'il ne fallait pas que le Christ fût annoncé plus dignement par une femme âgée, veuve d'un seul époux, et qui, passant sa vie dans le temple, figurait dans sa personne la pureté que l'on doit apporter dans le temple spirituel de l'Église.

Voilà quels témoins rencontre l'Enfant-Dieu; il n'en aura pas d'autres dans un âge plus avancé. Pierre lui seul sera marié; sa belle-mère me l'indique; qu'il ait été monogame, je le conjecture par l'Église qui, fondée sur lui, devait composer de monogames l'ordre hiérarchique de ses rangs. Quant aux autres, dès que je ne trouve pas qu'ils aient été mariés, il faut nécessairement que je les suppose vierges et continents. En effet, de ce que chez les Grecs l'entraînement de la coutume désigne par un nom générique la femme et l'épouse, quoiqu'ils aient un terme particulier pour cette dernière (1), ce n'est pas une raison pour conclure des paroles de Paul que les apôtres aient eu des épouses. Si, en effet, il eût traité la question du mariage comme il le fait dans ce qui suit, où l'Apôtre aurait pu citer quelque exemple plus approprié, ce serait à bon droit qu'il paraîtrait dire: « N'avons-nous pas le pouvoir de « mener partout avec nous des épouses, comme font les « autres apôtres et Céphas? » Mais puisqu'il ajoute aussitôt des choses qui prouvent son désintéressement dans les aliments qu'il pouvait exiger des fidèles: « N'avons-nous pas « le droit d'être nourris à vos dépens? » c'était démontrer

(1) γαμετή.

que les apôtres ne menaient point partout avec eux des *épouses,* — ceux qui n'en ont pas ne laissent pas d'avoir le droit d'être nourris, — mais simplement des *femmes* qui les servaient, au même titre que celles qui accompagnaient le Seigneur.

D'ailleurs, si Jésus-Christ « reproche aux Scribes et aux « Pharisiens de s'asseoir dans la chaire de Moïse, sans pra- « tiquer ce qu'ils enseignaient, » comment supposer qu'il établissait dans sa propre chaire des hommes qui ne savaient pas prescrire, encore moins pratiquer la sainteté de la chair qu'il leur avait appris de toute manière à enseigner et à pratiquer, d'abord par son exemple, ensuite par le raisonnement ? Témoin « le royaume du ciel qui appartient aux « enfants, — les enfants qu'il compare au royaume des « cieux après avoir parlé du mariage ; » et ce précepte : « Soyez simples comme la colombe, oiseau non-seulement « incapable de nuire, mais plein de pudeur et qui ne « connaît qu'un seul mâle ; » témoin encore lorsqu'il dit à la Samaritaine « qu'elle n'a point de mari, » pour lui montrer que la réitération du mariage équivaut à l'adultère ; témoin lorsque dans la manifestation de sa gloire, parmi tant de saints et de prophètes, il choisit de préférence pour compagnons Moïse et Élie, l'un monogame, l'autre vierge ; car Élie ne fut pas autre que « Jean qui est venu dans la « vertu et l'esprit d'Élie ; » témoin enfin « lorsque cet « homme insatiable, adonné au vin, qui fréquentait les « tables des publicains et des pécheurs, » n'assiste qu'une seule fois à des noces, quoique l'on ne manquât point de se marier autour de lui. Il ne permettait de les célébrer qu'autant de fois qu'il voulut y paraître.

IX. Mais ces raisonnements courraient grand risque de ressembler à des conjectures forcées, s'ils ne se corroboraient par les sentences que rendit le Seigneur au sujet de la répudiation qu'il défend aujourd'hui après l'avoir permise autrefois ; d'abord, dit-il, « parce qu'il n'en était pas « ainsi dès le commencement, » de même que de la réité-

ration du mariage ; ensuite, « parce que l'homme ne doit « pas séparer ceux que Dieu a unis, » c'est-à-dire pour ne pas se révolter contre le Seigneur. A celui-là seul de séparer qui a uni. Or, il séparera, non par la dureté de la répudiation, qu'il reproche et supprime, mais par la dette de la mort. En effet, « de deux passereaux, l'un ou l'autre « ne tombe pas à terre sans la volonté du Père céleste. » Si donc « l'homme ne doit point séparer par le divorce ceux « que Dieu a unis, » il s'ensuit également « que l'homme « ne devra point unir par le mariage ceux que Dieu a sépa- « rés par la mort, » aussi rebelle à la volonté de Dieu, dans l'acte qui unirait ce qui est séparé, que dans l'acte qui séparerait ce qui est uni. En voilà suffisamment sur le respect pour la volonté de Dieu, et le rétablissement de la loi primitive.

Mais une autre raison conspire à ce dessein ; je me trompe, non pas une autre raison, mais la même qui a établi la loi primitive et détermine aujourd'hui la volonté du Seigneur à interdire le divorce. La voici : « Quiconque « renvoie sa femme, dit-il, si ce n'est pour cause de for- « nication, et en épouse une autre, est adultère ; et celui « qui épouse la femme renvoyée est adultère. »

La femme répudiée peut-elle se marier légitimement, me dira-t-on ? Et si elle vient à pécher en dehors du mariage, a-t-elle mérité la flétrissure de l'adultère, puisque l'adultère est le crime dans le mariage ?

— Dieu, qui juge autrement que les hommes, a déclaré que pour elle tout commerce de ce genre, qu'il ait lieu par les noces ou par la prostitution, est un véritable adultère. Examinons en effet ce qu'est le mariage devant Dieu, et nous reconnaîtrons également ce qu'est l'adultère. Il y a mariage, lorsque Dieu unit deux époux dans une seule chair, ou, lorsque les trouvant unis dans une même chair, il a scellé leur union. Il y a adultère, lorsque les deux époux étant séparés pour une raison ou pour une autre, il vient se mêler une autre chair ; c'est trop peu, une chair étrangère,

dont il ne peut pas être dit : « Voilà la chair de ma chair, « et l'os de mes os. » Car ce qui a été fait une fois et prononcé comme dès le commencement, ne peut convenir aujourd'hui à une autre chair. Vainement donc tu me dis : Dieu ne veut pas que la femme répudiée se remarie tant que son époux est vivant, comme s'il le lui permettait après qu'il est mort, puisque si elle n'est pas liée envers le mort, elle ne l'est pas davantage envers le vivant. Comme la répudiation brise le lien du mariage (1) aussi bien que la mort, dès lors elle ne sera plus enchaînée à son époux, puisque le lien qui l'enchaînait est rompu, tant il est vrai que peu importe qu'elle se remarie du vivant ou après la mort de son époux. Car ce n'est pas contre lui qu'elle pèche, c'est contre elle-même. « Tout autre péché commis par « l'homme est hors du corps ; mais celui qui commet la for-« nication pèche contre son propre corps. » Or, il est coupable d'adultère, lorsqu'en outre de cette première chair que Dieu avait unie en deux, ou qu'il avait trouvée unie, il mêle à sa chair tout autre chair. Voilà pourquoi le Seigneur supprima le divorce qui « n'exista point dès le com-« mencement, « afin de rétablir ce qui exista dès le com-« mencement, » c'est-à-dire l'union de deux époux vivant jusqu'à la fin dans une même chair ; et de peur que la nécessité ou l'occasion d'une troisième chair s'unissant à une autre ne franchisse la barrière, il permet la répudiation dans un seul cas, celui où interviendrait l'adultère qu'il cherche à prévenir.

Il est si vrai que le divorce n'exista point dès le commencement, que chez les Romains on ne trouve cette dureté de cœur (2) que six cents ans après la fondation de leur ville. Mais les Romains se souillent par l'adultère

(1) Ici Tertullien se trompe. La répudiation ne détruit pas le mariage ; elle ne fait que rompre la cohabitation, tandis que la mort brise le lien tout entier.

(2) Allusion à ces paroles de Notre-Seigneur : *Moyses ad* duritiam cordis vestri *permisit vobis dimittere uxores vestras.*

sans même répudier leurs épouses. Pour nous, quand même nous répudierions les nôtres, il ne nous est pas permis de nous marier.

X. J'entends nos adversaires en appeler au témoignage de l'Apôtre. Pour saisir plus facilement le sens de ces paroles, il faut établir d'avance solidement que la femme n'en est que plus enchaînée à son mari quand il est mort, loin de pouvoir prendre un autre époux. Rappelons-nous, en effet, que le divorce a lieu par la discorde ou établit la discorde, tandis que la mort arrive par une loi de Dieu, non par les ressentiments de l'homme; qu'elle est une dette qu'il nous faut tous payer, les maris comme les autres. Si donc la femme répudiée qui a été séparée de corps et d'ame par la discorde, la colère, la haine, ou ce qui les motive, c'est-à-dire par les outrages, les mauvais traitements, ou toute espèce de sujet de plaintes, est enchaînée à son ennemi; car je ne veux pas l'appeler son époux; à plus forte raison la femme, qui a été moins séparée du lien conjugal qu'abandonnée par lui, sans qu'il y ait de sa faute, sans qu'il y ait de la faute de son mari, seulement par une conséquence de la loi divine, demeurera-t-elle l'épouse du défunt auquel elle doit la concorde, tout mort qu'il est. Elle n'a entendu de sa bouche aucune parole de répudiation, donc elle ne l'a point quitté; elle ne lui a signé aucun acte de divorce, donc elle demeure avec lui; elle n'aurait pas voulu le perdre, donc elle le garde. Elle a pour elle la latitude du souvenir : tout ce qui lui manque de son époux, elle le rend présent à l'œil de l'imagination.

Enfin, j'interroge la femme elle-même. Dites-moi, ma sœur, avez-vous envoyé en paix votre mari devant vous? Que répondra-t-elle? Au milieu des dissentiments de la discorde? Mais la voilà plus étroitement enchaînée encore à celui avec qui il lui faudra plaider sa cause devant Dieu. Point de séparation là où les liens subsistent. Nous nous sommes quittés dans la paix, dira-t-elle. Eh bien!

qu'elle continue de garder la paix avec celui qu'elle ne pourra plus répudier, n'ayant pas même la permission de se remarier, quand elle pourrait le répudier. En effet, elle prie pour le repos de son ame; elle demande pour lui le rafraîchissement; elle conjure Dieu de la réunir à lui au jour de la résurrection, et chaque année elle célèbre l'anniversaire de sa mort par l'oblation du sacrifice. Si elle manque à ces pieux devoirs, elle a véritablement répudié son époux, autant qu'il est en elle, et cela avec d'autant plus d'injustice que, ne pouvant pas le répudier, elle l'a fait de la seule manière qu'elle a pu; et cela avec d'autant plus d'indignité, que son époux ne le méritait pas. Ou bien, soutiendra-t-on que nous ne sommes rien après la mort? Mais c'est là une maxime de quelque Épicure, et non de Jésus-Christ. Que si nous croyons à la résurrection des morts, nous continuons donc d'être liés à ceux avec lesquels nous ressusciterons, puisque nous rendrons compte de notre administration commune.

On me dira peut-être que, « dans le siècle à venir, les « hommes n'épouseront pas de femmes, ni les femmes de « maris, mais qu'ils seront comme les anges. » D'accord; mais de ce que le mariage ne sera point rétabli, il ne s'ensuit pas que nous ne soyons pas liés à nos époux qui ne sont plus. Loin de là, nous leur demeurons liés d'autant plus étroitement que, destinés à un état meilleur, nous ressusciterons pour former une alliance spirituelle, et nous reconnaître nous aussi bien que les nôtres.

D'ailleurs, comment chanterions-nous dans l'éternité l'hymne de la reconnaissance envers Dieu, si nous ne gardions en nous-mêmes le sentiment et le souvenir de ce devoir; si nous ne reprenions, en ressuscitant, que la substance sans la conscience? Conséquemment, nous qui serons avec Dieu, nous serons ensemble, parce que, « malgré « la différence des récompenses, malgré le grand nombre « des tabernacles qui sont dans le royaume du Père, nous

« avons tous travaillé devant le même Dieu pour le de-« nier du même salaire, » c'est-à-dire pour le denier de la vie éternelle dans laquelle Dieu ne séparera pas plus ceux qu'il a unis, que dans cette vie d'un jour où il interdit la séparation. Puisqu'il en est ainsi, comment une femme appartiendra-t-elle à un autre époux, elle qui appartient déjà au sien pour toute l'éternité? Nous nous adressons ici aux deux sexes, quoique nous ne parlions qu'à un seul, puisque la discipline est la même pour tous les deux. Aura-t-elle un époux selon l'esprit et un époux selon la chair? Mais la conscience d'une seule femme partagée entre deux hommes constituera un véritable adultère. Le premier, pour être éloigné de la chair, n'en réside pas moins dans le cœur, là même où la pensée, sans avoir besoin du ministère de la chair, consomme l'adultère par la concupiscence, et le mariage par la volonté. Il est mari jusqu'à ce jour, tant qu'il possède ce par quoi il l'est devenu, c'est-à-dire la volonté, dans laquelle un autre ne peut habiter sans crime. D'ailleurs, il n'est pas banni parce qu'il a quitté les viles relations de la chair. Loin de là ! en devenant plus pur, il est devenu un mari plus digne de respect.

XI. Ainsi donc, toi qui dois « te marier en Notre-Sei-« gneur, » ainsi que le prescrivent la loi et l'Apôtre, si toutefois tu en as quelque souci, qui es-tu, lorsque tu viens demander un pareil mariage à des hommes auxquels il n'est pas permis de l'avoir, à l'évêque qui doit n'avoir été marié qu'une fois; à des prêtres et à des diacres soumis à la même obligation; à des veuves dont tu as répudié la discipline dans ta personne? Mais, en vérité, c'est livrer les maris aux épouses, et les épouses aux maris, autant de fois que le pain eucharistique. Voilà comme ils entendent chez eux cette recommandation : « Donne à quiconque te « demande.» Et ils vous uniront tous les deux dans l'Église qui est vierge, qui est l'unique épouse d'un seul Jésus-Christ. Et tu prieras pour tes maris, l'ancien et le nouveau.

Choisis envers lequel des deux tu veux être adultère. Envers l'un et l'autre, j'imagine. Si tu es sage, ne prononce pas le nom de ton époux : que ton silence, écrit dans un contrat étranger, lui serve d'acte de répudiation. Tu mériteras mieux les attentions de ton nouveau mari en oubliant l'ancien. Tu dois n'en plaire que davantage à celui pour lequel tu n'as pas voulu plaire à Dieu. Voilà ce que l'Apôtre approuva, ou ce qu'il avait complètement oublié, selon les Psychiques, lorsqu'il écrivait : « La « femme est liée à la loi du mariage tant que son mari est « vivant; mais si son mari meurt, elle est libre; qu'elle « se marie à qui elle voudra, pourvu que ce soit selon le « Seigneur. » En effet, ils s'appuient sur ce passage pour justifier le second mariage, et même tous ceux qui pourraient suivre le second; car tout ce qui dépasse l'unité peut se répéter indéfiniment.

Mais dans quel sens l'Apôtre a-t-il écrit ces mots? Cela deviendra clair, aussitôt qu'il sera prouvé qu'il ne les a point écrits dans le sens dont abusent les Psychiques. Or, les doutes seront dissipés, si l'on réfléchit à tout ce qui est ici en désaccord dans la doctrine, dans la volonté et dans la discipline personnelle de Paul lui-même. Si, en effet, il permet les secondes noces, qui n'existèrent pas dès le commencement, comment affirme-t-il que « toutes choses « sont rappelées à l'état originaire dans Jésus-Christ? » S'il veut que nous réitérions les mariages, comment nous fait-il descendre d'Isaac qui n'a été marié qu'une fois? Comment établit-il tous les degrés de l'Église sur la monogamie, si cette discipline ne commence pas par les laïques dont s'enrichissent les rangs de l'Église? Comment détourne-t-il des fruits du mariage ceux qui sont encore engagés dans le mariage, en les avertissant « que le temps « est court, » s'il rappelle dans les liens du mariage ceux dont le mariage est brisé par la mort? Si toutes ces propositions se combattent dans le chapitre dont il s'agit, il sera constaté, comme nous l'avons dit, que l'Apôtre n'a

point écrit dans le sens dont abusent les Psychiques. N'est-il pas plus raisonnable de dire que ce passage unique a quelque motif en harmonie avec l'ensemble, que de s'imaginer que l'Apôtre ait pu enseigner une doctrine si contradictoire ? Ce but, nous pourrons le découvrir dans la circonstance elle-même. A quelle occasion l'Apôtre écrivait-il ce passage ? Il s'adressait à une Église novice encore, ou, pour mieux dire, qui ne faisait que de naître, et qu'il nourrissait de lait, parce qu'elle ne pouvait supporter un aliment plus vigoureux. Cela est si vrai que, grâce à leur enfance dans la foi, ils ignoraient encore quelle règle ils devaient suivre dans les nécessités de la chair et du sexe. Nous pouvons nous en convaincre par la réponse qu'il leur donne : « Quant aux choses que vous » m'avez écrites, je vous dirai qu'il est avantageux à » l'homme de ne s'approcher d'aucune femme; mais, pour « éviter la fornication, que chaque homme vive avec sa « femme. »

Il nous montre par là qu'il s'en trouvait qui, surpris dans le mariage par la foi chrétienne, craignaient qu'il ne leur fût plus permis désormais d'user de leur mariage, depuis qu'ils avaient cru en la chair sans tache de Jésus-Christ. Au reste, « ce qu'il leur dit, c'est par condescen- « dance, et non par commandement; » c'est-à-dire qu'il donne un conseil et non un ordre, car « il aurait voulu « que tous fussent dans l'état où il était lui-même. »

Lorsqu'il répond sur l'article du divorce, il nous montre que telle était l'opinion de quelques-uns, surtout de ceux qui, après avoir embrassé la foi, ne croyaient pas devoir continuer de vivre dans des mariages païens. Ils le consultaient encore sur la virginité. Ici l'Apôtre n'avait point reçu de commandement du Seigneur. « Il est bon à « l'homme, répondait-il, de persévérer dans cet état, » c'est-à-dire dans l'état où la foi l'aura trouvé. « Êtes-vous « lié avec une femme ? ne cherchez point à vous délier. « N'avez-vous point de femme ? ne cherchez point à vous

« marier. Au reste, si vous épousez une femme, vous ne « péchez pas. » Non, parce que, pour celui qui est délié de son mariage avant la foi, sa seconde épouse, la première depuis la foi, ne lui sera pas comptée, puisque notre vie elle-même ne commence qu'à la foi.

Mais ici « il voudrait les épargner, dit-il. Ces personnes-« là souffriront dans leur chair des afflictions et des peines, « à cause de la dureté des temps, » qui rejettent les fardeaux du mariage; ou plutôt, pour les avertir qu'il valait mieux s'occuper de plaire à Dieu qu'à un mari; c'était reprendre ce qu'il avait permis.

Ainsi encore, dans ce même chapitre où « il déclare à « chacun qu'il doit demeurer dans la vocation où il était « lorsque Dieu l'a appelé, » ajouter ces mots : « La femme « est liée à la loi du mariage tant que son mari est vivant; « mais si son mari meurt, elle est libre; qu'elle se marie « à qui elle voudra, pourvu que ce soit selon le Seigneur; » c'était nous démontrer qu'il entend parler de celle qui a été trouvée déliée d'avec son époux, de même que tout à l'heure de l'époux délié d'avec son épouse, pourvu toutefois que le nœud ait été brisé par la mort, et non par le divorce, parce qu'il ne permettrait pas à une femme répudiée de se remarier contrairement au précepte ancien. Voilà pourquoi, « si la femme se remarie, elle ne pèche point, « parce que ce second mari, qui est le premier depuis « qu'elle a embrassé la foi, ne lui sera pas compté. » De là vient que l'Apôtre ajouta, « pourvu que ce soit dans le « Seigneur. » Il s'agissait d'une femme qui avait eu un mari païen, et avait embrassé la foi, après l'avoir perdu : il l'avertit, de peur qu'elle ne se crût autorisée à épouser encore un païen, même après être devenue Chrétienne, quoique les Psychiques s'inquiètent peu de ce point.

Sachons-le toutefois, l'original grec diffère d'avec les éditions ordinaires par deux syllabes, soit qu'elles aient été altérées à dessein, soit qu'elles l'aient été dans la simplicité du cœur. Si son époux vient à mourir, indique un

futur. Dans ce cas, la permission, en s'étendant à l'infini, eût donné un mari autant de fois qu'on en eût perdu, sans garder dans le mariage la réserve qui convient même à des païens. Mais quand même le texte « celle « dont le mari viendrait à mourir » désignerait le futur, ce futur ne s'appliquerait qu'à celle dont le mari cesse de vivre avant qu'elle ait embrassé la foi. En un mot, adopte le sens que tu voudras, pourvu que tu ne détruises pas tout le reste. Car, puisque cette parole anéantit celles-ci ; « Avez-vous été appelé à la foi étant esclave? que cela ne « vous trouble pas.— Un homme est-il appelé à la foi étant « circoncis? qu'il n'affecte point de paraître incirconcis; » auxquelles correspondent les suivantes : «Êtes-vous lié avec « une femme? ne cherchez point à vous délier.— N'avez- « vous point de femme? ne cherchez point à vous ma- « rier ; » il est assez manifeste que toutes ces propositions ne s'adressent qu'à des hommes qui, engagés dans une vocation nouvelle, et d'hier pour ainsi dire, consultaient l'Apôtre sur l'état où les avait surpris la foi chrétienne.

Telle sera l'explication de ce chapitre, qu'il faut interroger sous le rapport du temps, du motif, des exemples et des arguments qui précèdent, aussi bien que des déclarations et des sens qui suivent. Mais il faut chercher avant tout s'il se rapporte au but et au dessein que se propose l'Apôtre; car il ne faut rien garder de ce qui met un homme en contradiction avec lui-même.

XII. Écoute maintenant une ingénieuse objection de nos adversaires.

— Il est si vrai, disent-ils, que l'Apôtre a permis la réitération du mariage, qu'il n'a soumis au joug de la monogamie que les membres du clergé. En effet, ce qu'il prescrit à quelques-uns, il ne le prescrit point à tous.

— Quoi donc ! ce qu'il prescrit à tous, n'y a-t-il que les évêques auxquels il ne le prescrive pas, si ce qu'il prescrit aux évêques il le prescrit à tous? Le prescrit-il à tous, parce qu'il le prescrit aussi aux évêques, ou le prescrit-il

aux évêques parce qu'il le prescrit à tous? D'où viennent l'évêque et le clerc? Ne sortent-ils pas du peuple? Si tout le peuple n'est pas assujéti à la loi de la monogamie, où prendre les monogames du clergé? Faudra-t-il instituer quelque ordre particulier de monogames pour en recruter les membres du sacerdoce? S'agit-il de nous enfler d'orgueil et de nous élever au préjudice du clergé? alors nous sommes tous une même chose; alors nous sommes tous prêtres, « parce que Jésus-Christ nous a faits prêtres de « Dieu et de son Père. » S'agit-il, au contraire, d'embrasser la discipline sacerdotale? alors nous déposons les insignes du sacerdoce et nous nous déclarons inférieurs. Il fallait donc que toutes les règles de la discipline commune à tous fussent présentées dès le début, comme pour servir un jour de principe à tous ceux qui gouverneraient l'Église, afin que le peuple sût qu'il devait observer la discipline qui fait les préposés, et que l'autorité elle-même ne s'autorisât point des prérogatives de son rang pour descendre jusqu'à la licence.

L'Esprit saint prévoyait que plusieurs diraient : Tout est permis aux évêques, ainsi que votre évêque d'Uthina (1), qui ne craignit pas la loi Scantinia (2). En effet, combien de digames qui président parmi vous et qui insultent à l'Apôtre, ou du moins qui ne rougissent pas quand on lit ces passages en leur présence. Poursuis donc, toi qui penses que la monogamie n'est faite que pour les évêques; efface de la même main les autres articles de la discipline, qui sont exigés des évêques en même temps que la monogamie : « Ne sois ni adonné au vin, ni violent, « ni prompt à frapper, ni querelleur, ni avide d'argent, « ni inhabile à gouverner ta maison ou à maintenir tes « enfants dans l'obéissance, ni cherchant ta bonne re-

(1) Ville d'Afrique. C'était une colonie fondée par les Romains.

(2) La loi Scantinia portait les peines les plus sévères contre les corrupteurs de la jeunesse des deux sexes.

« nommée auprès des étrangers. » Si, en effet, la monogamie est obligatoire pour les évêques seuls, tout ce qui doit accompagner la monogamie n'aura été imposé qu'aux évêques. Quant aux laïques, qui n'ont rien à démêler avec la monogamie, tout le reste leur est étranger. Tu as un bon moyen, ô Psychique, d'échapper aux liens de toute la discipline. Affirme résolument que ce qui est imposé à quelques-uns n'est pas imposé à tous; ou bien, si toutes les autres obligations sont communes, tandis que la monogamie n'atteint que les évêques, ne faut-il pas dès-lors réserver pour eux seuls le titre de Chrétiens, puisqu'ils observent la discipline dans sa plénitude?

XIII. — Mais, dis-tu, l'Apôtre, écrivant à Timothée, aime « mieux que les jeunes veuves se marient, qu'elles aient des « enfants et qu'elles soient mères de famille. »

— Ces mots s'adressent aux jeunes veuves qui, surprises par la foi dans le veuvage, l'ont suivie quelque temps, « mais qui, après avoir vécu avec mollesse, secouent le « joug de Jésus-Christ et veulent se remarier, encourant « ainsi la condamnation et rendant vaine leur première « foi, » cette foi apparemment qui les surprit dans le veuvage, et qu'elles ont abandonnée après l'avoir professée un moment. Voilà pourquoi il veut qu'elles se marient, de peur qu'elles ne violent ensuite les engagements du veuvage auquel elles se sont consacrées, mais non pas qu'elles se marient autant de fois qu'elles ne voudront pas persévérer dans un veuvage éprouvé par la tentation, ou pour mieux dire, voué à la mollesse. Nous lisons dans son épître aux Romains : « Une femme mariée est liée par la loi du « mariage à son mari tant qu'il est vivant; mais s'il vient « à mourir, elle est dégagée de la loi du mari. Si donc elle « va avec un autre homme pendant la vie de son mari, « elle sera appelée adultère; mais quand son mari est « mort, elle est affranchie de la loi du mariage, parce « qu'elle peut aller à un autre sans être adultère. » Mais connais par ce qui suit quel est le sens de ce passage qui

semble te donner gain de cause. « C'est pourquoi, mes « frères, vous êtes vous-mêmes morts à la loi par le corps « de Jésus-Christ pour être à un autre qui est ressuscité « d'entre les morts, afin que nous portions des fruits pour « Dieu; car, lorsque nous étions assujétis à la chair, les « passions criminelles, étant excitées par la loi, agissaient « dans les membres de notre corps et leur faisaient pro- « duire des fruits par la mort. Mais maintenant nous « sommes affranchis de la loi de mort dans laquelle nous « étions retenus; de sorte que nous servons Dieu dans la « nouveauté de l'esprit, et non dans l'ancienneté de la « lettre. » Si donc l'Apôtre nous ordonne de mourir à la loi par le corps de Jésus-Christ, c'est-à-dire par l'Église qui réside dans la nouveauté de l'Esprit, et non par l'ancienneté de la lettre, c'est-à-dire de la loi, en t'affranchissant de la loi qui ne lie pas la femme à l'époux qu'elle a perdu et ne l'empêche pas d'appartenir à un autre homme, il t'assujétit à la condition opposée et te défend de te remarier après la perte de ton premier mari. Autant tu serais loin de l'adultère, en te donnant à un autre époux après la perte du premier, si tu devais vivre encore sous le régime de la loi, autant, par la différence de l'institution nouvelle, l'Apôtre t'accuse d'adultère, si, après la mort de ton premier mari, tu en épouses un autre. Déjà morte à la loi, tu ne peux plus profiter de ces condescendances depuis que tu as quitté la loi qui les autorisait.

XIV. Maintenant, quand bien même l'Apôtre eût permis absolument un second mariage à ceux qui étaient devenus veufs depuis qu'ils avaient embrassé la foi, il eût agi dans cette circonstance comme dans beaucoup d'autres où il s'écarte de sa propre règle, à cause de la nécessité des temps, comme, par exemple, lorsqu'il circoncit Timothée, à cause des faux frères qui étaient en ces lieux-là; lorsque, contrairement à l'observance des Juifs, il introduit dans le temple des hommes rasés, lui qui réprimande les

Galates, quand ils veulent garder les prescriptions de la loi. Mais les circonstances exigeaient « qu'il se fît tout « à tous. pour les gagner tous, éprouvant pour eux les « douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que Jésus-Christ « fût formé en eux, » et réchauffant ces nouveau-nés de la foi comme le fait une nourrice attentive, en les instruisant plutôt par condescendance que par commandement, — car autre chose est user d'indulgence, autre chose ordonner ; — conséquemment, leur accordant la faculté temporaire de se remarier, pour compatir à la faiblesse de la chair, de même que Moïse avait permis la répudiation, à cause de la dureté du cœur.

Ici, par conséquent, nous devons compléter ce sens. S'il est vrai que Jésus-Christ ait supprimé ce qu'avait ordonné Moïse, parce que cette institution « n'existait pas « au commencement, » et que ce ne soit pas là une raison pour dire que le Christ est venu au nom d'une autre puissance, pourquoi le Paraclet n'aurait-il pas également supprimé ce que Paul a permis, puisque le second mariage n'exista point au commencement, et que le Paraclet ne peut exciter les soupçons ni passer pour un Esprit étranger, la doctrine nouvelle qu'il apporte étant digne de Dieu et de Jésus-Christ ? S'il a été digne de Dieu et de Jésus-Christ de donner un frein à la dureté du cœur, lorsque les temps furent consommés, pourquoi ne serait-il pas plus digne de Dieu et de Jésus-Christ de secouer enfin l'infirmité de la chair, lorsque les temps sont devenus plus courts ? S'il est juste de ne pas séparer le mariage, il est également honorable de ne pas le réitérer. Que dirai-je enfin ? Dans le siècle lui-même, on regarde comme une vertueuse discipline, ces deux choses, consacrées, la première sous le nom de concorde, la seconde sous le nom de pudicité. La dureté du cœur régna jusqu'au Christ ; l'infirmité de la chair n'aura régné que jusqu'au Paraclet. La loi nouvelle supprima le divorce ; c'était assez faire. La prophétie nouvelle supprima le se-

cond mariage, et aussi le divorce du premier (1). Mais la dureté du cœur céda plus volontiers au Christ que l'infirmité de la chair. Celle-ci revendique Paul plus que celle-là Moïse, si toutefois c'est le revendiquer que de l'adopter quand il accorde, que de le répudier quand il ordonne, elle qui cherche à échapper à ce qu'il préfère et à sa volonté de tous les instants; elle qui ne nous permet pas de nous conformer à ce que l'Apôtre aime le mieux. Jusques à quand donc cette impudente infirmité de la chair continuera-t-elle de lutter contre les disciplines les plus glorieuses? Son empire a duré jusqu'à l'avénement du Paraclet, époque à laquelle le Seigneur avait ajourné l'accomplissement des choses que l'on ne pouvait porter alors, mais que personne aujourd'hui ne peut plus repousser, parce que celui par lequel il est donné de les porter ne manque plus. Combien de temps encore alléguerons-nous le prétexte de la chair, parce que le Seigneur a dit: « La chair est faible? » N'a-t-il pas déclaré auparavant « que l'Esprit est prompt, » afin que l'Esprit triomphe de la chair, et que la faiblesse cède à la force? En effet, « que celui qui peut comprendre comprenne, » dit-il; en d'autres termes, que celui qui se sent trop faible, se retire. Il se retira aussi ce riche, qui, pour n'avoir pas embrassé le précepte de partager ses biens avec l'indigent, fut abandonné par le Seigneur au libre arbitre de sa volonté. Il est impossible de rejeter ici sur la dureté de Jésus-Christ ce qui ne provient que de la dépravation de notre libre arbitre. « Voilà, dit « le Seigneur, que j'ai placé devant toi le bien et le mal; « choisis ce qui est bien. » Si tu ne peux pas obéir, parce que tu ne le veux pas, car il montre que tu le peux,

(1) L'*Omniloquium* de Moreau donne un autre sens à ce membre de phrase. Il veut que Montan ait supprimé non-seulement le second mariage, mais le premier. Nous n'avons pas été de cet avis, d'autant plus que Tertullien va démentir ce sens dans le chapitre qui suit, où il expose la doctrine des Montanistes.

si tu le veux, puisqu'il a proposé l'un et l'autre à ton choix, éloigne-toi de celui dont tu n'accomplis pas la volonté.

XV. Ici donc quel est notre orgueil, en renonçant à des hommes qui n'accomplissent pas la volonté de Dieu? Quelle est notre hérésie, en condamnant les secondes noces comme illicites et entachées d'adultère? Qu'est-ce en effet que l'adultère, sinon un mariage illégitime? L'Apôtre censure ceux qui condamnaient absolument le mariage, et interdisaient les aliments créés par Dieu. Pour nous, tout en répudiant les secondes noces, nous ne supprimons pas plus le mariage, que nous ne réprouvons les aliments en jeûnant plus souvent. Autre chose est détruire, autre chose restreindre; autre chose est défendre le mariage, autre chose imposer un frein au mariage. D'ailleurs, pourquoi ceux qui nous accusent d'orgueil ou d'hérésie en cette matière, s'ils plaident si fort en faveur de l'infirmité de la chair, qu'il faille, selon eux, lui venir en aide par la pluralité des mariages, n'ont-ils pas pitié d'elle, et n'embrassent-ils pas ses intérêts, lorsque les tortures lui ont arraché des paroles d'apostasie? Celle qui a fléchi sur le champ de bataille ne mérite-t-elle pas plus d'excuse que celle qui a fléchi dans un appartement? celle qui a succombé sur le chevalet plus que celle qui a succombé sur un lit? celle qui a cédé à la cruauté plus que celle qui a cédé à la volupté? celle qui a été vaincue au milieu des gémissements, plus que celle qui a été vaincue au milieu des transports de la luxure? Que font-ils cependant? Ils retranchent de leur communion celle-ci, qui n'a point persévéré jusqu'à la fin; ils accueillent celle-là, comme si elle avait persévéré jusqu'à la fin. Examine pourquoi l'une et l'autre n'ont pas persévéré jusqu'à la fin. Tu trouveras que les motifs de celle qui n'a pu résister à la cruauté sont plus honorables que les motifs de celle qui n'a pu supporter la pudicité. Néanmoins, si l'infirmité de la chair n'est point une excuse pour la défection sanglante, à plus forte raison pour la défection impudique.

XVI. En vérité, je ris d'entendre nos antagonistes nous opposer l'infirmité de la chair, quand ils devraient bien plutôt en proclamer la vigueur. Se marier une seconde fois est une œuvre de force; il faut des reins pour passer du repos de la continence aux actes de la chair. Une pareille faiblesse suffit à un troisième, à un quatrième et jusqu'à un septième mariage; de sorte que plus elle se proclame débile, plus elle se montre forte, décidée à prendre pour défenseur, non plus l'Apôtre, mais quelque Hermogène, qui épousa plus de femmes qu'il ne lui fut possible d'en peindre (1). En effet, la matière abonde dans Hermogène. De là vient que, la prenant pour l'ame de l'univers, il n'en est que plus éloigné d'avoir l'Esprit de Dieu, puisqu'il ne mérite pas même le nom de Psychique, quoique le Psychique n'ait pas reçu le souffle de Dieu.

Prétextez-vous l'indigence, déclarant ainsi que vous n'avez prostitué publiquement votre chair que pour trouver dans le mariage un moyen de subsistance, et oubliant que vous ne devez vous mettre en peine ni de votre nourriture, ni de votre vêtement? Vous avez Dieu qui donne aux corbeaux leur nourriture, aux fleurs leur parure. Mettez-vous en avant la solitude de votre maison? comme si une seule femme pouvait fournir une société nombreuse à un homme, toujours prêt à fuir (2)! D'ailleurs, il y a des veuves, vous pouvez en prendre une. Des épouses de cette nature, il vous est libre d'en choisir, non pas une, mais plusieurs. Direz-vous que, regardant une postérité des mêmes yeux qu'autrefois la femme de Loth, vous ne revenez au mariage que parce que le premier a été stérile? Quoi donc! Le Chrétien, ce déshérité du siècle tout entier, cherchera des héritiers! D'ailleurs, n'avez-vous pas des frères? N'avez-vous pas une mère, qui est l'Église? Si

(1) Hermogène avait été peintre avant d'embrasser le Christianisme et de tomber dans l'hérésie.

(2) La persécution. C'était encore un des reproches de Tertullien aux catholiques.

vous croyez que les lois Juliennes (1) sont encore en vigueur sous l'empire du Christ, et que les vierges ou les hommes sans enfants ne sont aptes à rien recueillir de son testament, à la bonne heure. Mariez-vous donc éternellement, afin que le dernier jour vous surprenne dans ce continuel mélange de la chair, comme autrefois Sodome et Gomorrhe, ou les contemporains du déluge. A ces deux mots, « mangeons et buvons, » ajoutez-en un troisième, « marions-nous; car nous mourrons demain; » sans vous rappeler que cet anathème : « Malheur aux « femmes, enceintes ou nourrices, » sera bien plus amer et plus terrible, dans la destruction du monde tout entier, qu'il ne l'a été dans la dévastation de la Judée, qui n'est qu'une si faible partie du monde. Rassemblez donc par la réitération des mariages des fruits aussi bien appropriés aux derniers temps, que des mamelles gonflées de lait, et des flancs chargés de dégoût ou poussant des cris. Préparez à l'antéchrist, je le veux bien, une plus riche matière à ses cruautés. Il vous amènera pour accoucheuses des bourreaux.

XVII. « La faiblesse de la chair, » répétez-vous! En vérité, vous aurez là une merveilleuse prérogative à présenter au tribunal du Seigneur! Mais alors elle n'aura plus pour juge un Isaac, notre père, qui ne connut qu'un seul mariage; un Jean, dont la virginité faisait les délices de Jésus-Christ; une Judith, fille de Mérare, ni tant d'autres illustres saints. Il ne faudra que des juges païens. Une reine de Carthage se lèvera pour prononcer contre des Chrétiennes, elle qui, fugitive sur un sol étranger, au moment où elle aurait dû aspirer d'elle-même aux noces d'un roi, refuse d'en célébrer de secondes, et, par un exemple contraire, aime mieux brûler que de se marier. Auprès d'elle siégera cette dame romaine qui, outragée dans un attentat nocturne, mais n'en ayant pas moins subi les vio-

(1) Elles ordonnaient la paternité sous les peines les plus sévères.

lences d'un étranger, lava dans son sang la souillure de sa chair, afin de venger sur elle-même les droits de la monogamie. Il s'en est rencontré qui aimèrent mieux mourir pour leurs époux que de se remarier après les avoir perdus.

Mais voilà que la monogamie et la viduité ont le privilége de servir les idoles. Il n'est permis de placer la couronne sur la tête de la Fortune féminine qu'à celle qui n'a eu qu'un époux. Il en est de même pour la déesse Matuta. Le grand pontife et l'épouse du flamine ne peuvent avoir été mariés qu'une fois. Les prêtresses de Cérès restent veuves du vivant et du consentement de leurs époux, séparés, quoique toujours unis. Il en est d'autres qui nous jugeront sur la continence absolue; ce sont les vierges de Vesta, de Junon Achéenne, de Diane Scythique et d'Apollon Pythien. Mais, que dis-je? Les prêtres du bœuf qu'adore l'Égypte jugeront eux-mêmes la faiblesse des Chrétiens par rapport à la continence. Rougis, ô chair qui as revêtu Jésus-Christ! Qu'il te suffise d'un mariage unique pour lequel tu as été faite dès le commencement, et auquel tu es rappelée à la fin des siècles. Retourne à Adam, ne fût-ce qu'au premier, si tu n'as pas le courage d'aller jusqu'au second. Le premier Adam n'a goûté qu'une fois du fruit de l'arbre, n'a cédé qu'une fois à la concupiscence, n'a couvert qu'une fois sa nudité, n'a rougi qu'une fois devant Dieu, et dès ce moment ne s'est marié qu'une fois. Si tu as existé dans lui, te voilà rendu à ton état; si tu as passé dans Jésus-Christ, tu dois n'en être que meilleur. Montre-nous un troisième Adam, un Adam qui ait été marié deux fois, et alors tu pourras être ce que tu ne peux être entre ces deux Adam.

DE LA PUDICITÉ.

I. La pudicité est la fleur des mœurs, l'honneur du corps, la gloire des deux sexes, l'intégrité du sang, la garantie de l'espèce humaine, le fondement de la sainteté, le préjugé de toute vertu. Quoiqu'elle soit rare, difficilement parfaite, et à peine durable, elle demeurera cependant quelque temps dans le monde, si elle est préparée par la nature, persuadée par la discipline, contenue par la censure. En effet, toute vertu est le fruit de la naissance, de l'éducation ou de la contrainte. Mais, comme les maux l'emportent, ce qui est le caractère des derniers temps, il s'ensuit que les biens ne peuvent plus naître, grâce à la corruption des semences, ni se développer par l'éducation, grâce à l'abandon des études, ni être contraints, grâce au relâchement des lois. En un mot, la vertu dont il s'agit est tellement tombée en désuétude, que l'on fait consister la pudicité, non plus à triompher de la passion, mais à en modérer la fougue; et que pour avoir la réputation de chasteté, il faut bien peu de chasteté. Mais laissons la pudicité du siècle avec le siècle lui-même; qu'elle naisse avec son esprit, qu'elle se forme à son école, ou qu'elle soit contrainte par sa servitude, qu'importe? Je me trompe, elle eût été plus malheureuse encore si elle eût subsisté, puisqu'elle fût demeurée stérile, comme ne faisant rien pour Dieu. Je préfère l'absence

d'un bien à un bien inutile. Que sert-il d'être ce qui n'est pas profitable? On s'attaque à l'essence même de nos biens; on ébranle le fondement de la pudicité chrétienne, qui tire du ciel tout ce qui la caractérise, et sa nature par le bain de la régénération, et sa règle par l'instrument de la prédication, et sa censure par les jugements empruntés à l'un et à l'autre Testaments, soutenue d'ailleurs dans ses efforts par la crainte et l'attente du feu éternel ou du royaume.

N'aurais-je pas pu, moi aussi, étouffer la vérité sur ce point? J'apprends qu'un édit est affiché, et même qu'il est péremptoire. Le souverain Pontife (1), c'est-à-dire l'évêque des évêques, parle en ces termes : « Quant à « moi, je remets le péché de l'adultère et de la fornica- « tion à ceux qui ont fait pénitence. » O édit, sur lequel on ne pourra écrire : Bonne action ! Et où affichera-t-on cette libéralité ? sur les portes des passions, j'imagine, et au-dessous de l'enseigne des passions. Une pareille pénitence doit se promulguer là où réside l'impudicité. Il faut lire son pardon là où l'on entrera avec l'espérance de son pardon. Mais quoi ! c'est à la porte de l'église qu'on le lit ! c'est dans l'église qu'on le proclame; et elle est vierge ! Loin, loin de l'épouse du Christ une telle publication ! Celle qui est véritable, qui est pudique, qui est sainte, empêchera la souillure d'arriver même à ses oreilles. Elle n'a point de fornicateurs auxquels elle promette cette grâce. En eût-elle, elle ne la promettrait pas, parce que « le temple de Dieu, élevé par la main des hommes, a été « appelé une caverne de voleurs, » plutôt que d'adultères et de fornicateurs.

Ce traité contre les Psychiques, et même contre l'opinion que j'ai partagée quand j'étais dans leur société, leur fournira une nouvelle raison pour m'accuser de légèreté. Jamais la répudiation d'une alliance n'est une présomp-

(1) Le pape saint Zéphyrin.

tion de péché, comme s'il n'était pas plus facile d'errer avec la foule, lorsque c'est la vérité que l'on aime avec le petit nombre. Mais une inconstance salutaire ne me déshonorera pas plus que ne me ferait honneur une inconstance qui me perdrait. Je ne rougis pas d'une erreur à laquelle j'ai renoncé, parce que je me félicite d'y avoir renoncé, et que je me trouve meilleur et plus chaste. Personne ne connaît la honte pour s'être amendé. La science dans le Christ a aussi ses diverses périodes par lesquelles passa l'Apôtre lui-même. « Lorsque j'étais enfant, dit-il, « je parlais comme un enfant, et je raisonnais comme « un enfant. Mais depuis que j'ai atteint la maturité de « l'homme, je me suis dégagé de tout ce qui appartenait « à l'enfance. » Tant il est vrai qu'il abandonne ses premières pensées, sans pécher toutefois, lorsqu'il se montre zélé, non pour les traditions de ses pères, « mais pour les « traditions chrétiennes, » désirant même le retranchement de ceux qui conseillaient « le maintien de la circon- « cision. » Plût à Dieu qu'il en fût ainsi de ceux qui immolent la pure et véritable intégrité de la chair, mutilant la pudeur elle-même, non pas dans sa surface extérieure, mais dans ses formes les plus intimes, lorsqu'ils promettent le pardon aux adultères et aux fornicateurs, au mépris de la vénérable discipline du nom chrétien, discipline à laquelle le siècle lui-même rend un tel témoignage, que s'il essaie quelquefois de la punir dans nos femmes, c'est plutôt par la souillure de la chair que par le supplice, en voulant leur ravir ce qu'elles préfèrent à la vie. Mais cette gloire décline. Il faut s'en prendre à ceux qui devaient d'autant plus énergiquement refuser le pardon à ces sortes d'infamies, qu'ils se marient autant de fois qu'ils veulent, précisément pour ne pas être forcés de succomber à l'adultère et à la fornication, « parce qu'il vaut « mieux se marier que de brûler. » C'est-à-dire que l'incontinence est nécessaire à cause de l'incontinence, et que l'incendie s'éteindra avec les flammes. Pourquoi donc

remettent-ils dans la suite, au nom de la pénitence, des crimes auxquels ils assignent pour remède la liberté de plusieurs mariages? Car les remèdes sont superflus là où les crimes sont pardonnés, de même que les crimes demeurent là où les remèdes sont inutiles. Ainsi, de part et d'autre, ils se jouent de la sollicitude et de la négligence; ici, en prémunissant inutilement ceux auxquels ils pardonnent; là, en pardonnant sottement à ceux qu'ils prémunissent, puisqu'il n'est pas besoin de précaution là où on pardonne, ni de pardon là où il y a eu précaution. Ils prémunissent en effet comme s'ils voulaient empêcher le crime; ils le remettent comme s'ils voulaient qu'il fût commis; tandis que s'ils ne voulaient pas qu'il fût commis, ils ne devraient pas le remettre, ou que s'ils ne veulent pas le remettre, ils ne devraient pas chercher à le prévenir. L'adultère et la fornication, en effet, ne sont pas rangés indifféremment dans les prévarications médiocres ou graves, pour qu'ils comportent à la fois et la sollicitude qui prémunit, et la confiance qui pardonne. Mais, comme ils sont par leur nature, à la tête de tous les crimes, ils ne peuvent en même temps, être remis comme fautes légères, et environnés de précautions comme délits mortels. Chez nous (1), au contraire, on se précautionne si bien contre les prévarications graves et capitales, que nous ne permettons pas même de passer, après avoir embrassé la foi, à de secondes noces qui, à nos yeux, ne diffèrent de la fornication et de l'adultère, que par le contrat et la dot. Voilà pourquoi, préconisant le Paraclet par la supériorité de sa doctrine, nous retranchons sans pitié de notre sein ceux qui contractent un second mariage, de même que nous excluons les adultères et les fornicateurs, condamnés à répandre désormais des larmes stériles, et à n'emporter de l'Église que la proclamation de leur déshonneur.

(1) Les Montanistes.

II. « Mais Dieu est bon, et très-bon, s'écrie-t-on ! Il est « compatissant, il se plaît à pardonner; il est abondant en « miséricorde, il la préfère à tous les sacrifices; il aime « mieux le repentir du pécheur que sa mort; » il sauve tous les hommes, et surtout les fidèles. Il faudra donc que les enfants de Dieu aiment aussi la miséricorde et la paix; « se pardonnant mutuellement comme Dieu nous a par- « donné; ne jugeant pas pour n'être pas jugés; car si le « serviteur tombe ou demeure ferme, cela regarde son « maître; qui êtes-vous pour oser ainsi condamner le ser- « viteur d'autrui? Pardonnez, et il vous sera pardonné. »

Voilà par quels prétextes frivoles ils se prévalent de la bonté de Dieu et s'endorment dans leur mollesse, cherchant plutôt à énerver qu'à fortifier la discipline; mais nous pouvons les réfuter par autant de textes contraires, qui proclament la sévérité de Dieu et nous invitent à la fermeté. En effet, quoique Dieu soit bon par nature, il est juste néanmoins. Voilà pourquoi, s'il sait guérir, il sait aussi perdre; « s'il donne la paix, il envoie aussi les maux; « s'il préfère le repentir, » il défend aussi à Jérémie d'intercéder pour le peuple pécheur. « Lorsqu'ils jeûneront, « dit-il, je n'exaucerai pas leurs prières; » et ailleurs : « Prophète, ne prie pas pour ce peuple; n'élève pas pour « lui tes hymnes et tes supplications, parce que je ne « l'exaucerai pas au jour de ses cris vers moi, au jour de « son affliction. » Plus haut encore, ce même Dieu, qui préfère la miséricorde au sacrifice, parle ainsi : « Toi donc, « ne prie pas pour ce peuple; ne me demande pas de lui « faire miséricorde, et ne viens pas me supplier pour lui, « parce que je ne t'exaucerai point; » c'est-à-dire, quand il implorera ma miséricorde, quand il fera pénitence dans les larmes et le jeûne, quand il m'offrira le sacrifice de son affliction. « Dieu en effet est un Dieu jaloux, et dont ne « peuvent se moquer » ceux qui présument trop de sa bonté. Il a beau être patient, il n'en menace pas moins, par la bouche d'Isaïe, de mettre un terme à sa patience.

« Jusqu'ici je me suis tu, dit-il; me tairai-je toujours ? « Attendrai-je éternellement? J'ai été plein de patience; « je me lèverai comme dans l'enfantement, et je détruirai. « — La flamme marchera devant sa face et elle dévorera « ses ennemis, en tuant non-seulement le corps, mais en « précipitant les ames dans les enfers. »

D'ailleurs, comment le Seigneur menace-t-il ceux qui jugent? Il nous l'apprend lui-même. « Vous serez jugés « comme vous aurez jugé les autres. » Voilà pourquoi l'Apôtre prononce, et cela dans une cause de fornication, « que le coupable doit être livré à Satan, pour être puni « dans son corps. » Il va même jusqu'à reprocher à ses frères de ne pas porter leurs différends devant les saints, quand il ajoute : « Pourquoi entreprendrais-je de juger « ceux qui sont hors de l'Église? Vous pardonnez pour « qu'il vous soit pardonné par Dieu. » Les péchés sont purifiés, d'accord; mais les péchés contre un de nos frères, et non pas les péchés contre Dieu.

En un mot, nous faisons profession dans la prière de remettre à nos débiteurs leur dette. Mais il ne convient pas d'aller plus loin, ni d'invoquer contradictoirement dans les conflits de la discussion l'autorité des Écritures, ici pour resserrer le frein de la discipline, là pour le relâcher, comme si ces Écritures étaient incertaines, et qu'incertain fût aussi le secours de la pénitence; ici faisant bon marché de la discipline par son indulgence, là refusant le pardon par sa rigueur. Or, l'autorité de l'Écriture demeurera immuable dans ses limites, sans opposition réciproque, si le secours de la pénitence est renfermé dans ses conditions, sans concession amollissante, et si les causes elles-mêmes sont distinguées, sans proposition qui les confonde. Nous le déclarons, les causes de la pénitence ce sont les péchés, que nous divisons en deux catégories : les uns seront rémissibles, les autres irrémissibles. D'après ce partage, il n'est douteux pour personne que les uns méritent le châtiment, les autres la damnation. Tout pé-

ché est expié par le pardon ou par le supplice; par le pardon, au moyen du châtiment; par le supplice, au moyen de la damnation. Pour établir cette différence, nous avons déjà cité quelques passages, également plausibles, empruntés aux Écritures, qui, d'une part, retiennent, de l'autre remettent les péchés. Mais Jean va nous instruire : « Si quelqu'un sait que son frère a commis un péché qui « ne va point à la mort, qu'il prie, et Dieu donnera la vie « à cet homme dont le péché ne va point à la mort. » Voilà le péché rémissible. « Mais il y a un péché qui va à la « mort, et ce n'est pas pour ce péché là que je dis qu'il faut « prier. » Voilà le péché irrémissible. Ainsi, là où se trouve la condition ou le motif de la demande, là se trouve aussi la condition ou le motif de la rémission. Où il n'y a ni condition, ni motif pour la demande, il n'y en a pas davantage pour la rémission. La condition de la pénitence se fonde aussi sur cette distinction des péchés. Il y aura une pénitence qui pourra obtenir le pardon, c'est-à-dire lorsque le péché est rémissible. Il y aura une autre pénitence qui ne pourra jamais l'obtenir, c'est-à-dire quand le péché est irrémissible. Il reste donc à examiner spécialement la nature de l'adultère et de la fornication, pour savoir dans quelle classe de péchés ils doivent être rangés.

III. Mais auparavant je résoudrai une difficulté que soulèvent nos adversaires, par rapport à cette seconde pénitence, qui, d'après ce que nous déclarons, n'a point de pardon à attendre. « S'il est, me dit-on, une pénitence qui « n'ait point de pardon à attendre, tu n'as plus dès-lors à « faire pénitence; car il ne faut rien entreprendre d'inu- « tile. Or, la pénitence deviendra inutile, si elle n'a point « de pardon à espérer. Mais, non; il faut faire toute es- « pèce de pénitence. Donc, toute espèce de pénitence ob- « tiendra le pardon, afin qu'elle ne soit pas stérile, puis- « qu'il ne faudrait pas la faire, si elle devait être stérile. « Elle sera vraiment stérile, si le pardon ne la couronne. »

Ils ont raison de nous opposer cette objection, puisqu'ils se sont emparés violemment du fruit de cette pénitence, c'est-à-dire du pardon. Mais autant la pénitence sera stérile chez eux, puisqu'elle n'y obtient qu'une réconciliation humaine, autant elle sera profitable chez nous, qui nous souvenons que Dieu seul remet les péchés, et conséquemment les péchés mortels. En effet, renvoyée à Dieu, et se prosternant dès-lors humblement devant lui, elle méritera d'autant plus son pardon, qu'elle le demande à Dieu seul; qu'elle croit que la paix accordée par les hommes ne suffit pas à son péché; qu'elle préfère rougir devant l'Église, plutôt que de rester en communion avec elle. Regardez ! elle demeure debout à la porte, elle sert d'avertissement aux autres par l'exemple de son humiliation, elle appelle à son secours les larmes de ses frères, et s'en retourne plus riche, par la compassion qu'elle a excitée, que si elle eût été en communion avec eux. Si elle ne moissonne pas la paix dans ce moment, au moins sème-t-elle devant le Seigneur. Loin de perdre sa récolte, elle la prépare. Elle ne renonce pas aux avantages, si elle ne renonce pas aux exercices. Ainsi, la pénitence de cette nature n'est pas vaine, ni sa discipline empreinte de rigueur. Toutes les deux honorent le Seigneur; celle-là, en ne se pardonnant rien, obtiendra plus facilement; celle-ci se secourra plus complétement elle-même, en ne présumant rien.

IV. Maintenant que la distinction de la pénitence est établie, nous pouvons revenir à la discussion des péchés eux-mêmes, pour examiner s'ils sont de nature à pouvoir être pardonnés par tout le monde. Avant tout, l'usage a consacré le mot de fornication comme synonyme d'adultère. Le voisinage des idées amène la réciprocité de certains mots : nous en usons ainsi dans cet opuscule. D'ailleurs, que je dise adultère ou prostitution, c'est toujours une seule et même flétrissure imprimée sur une chair qui a été souillée. Peu importe, en effet, que l'homme envahisse la

femme qui est mariée ou celle qui est libre, puisque ce n'est pas sa propre femme. De même les lieux sont indifférents, la pudicité est immolée dans un char comme dans un appartement. Tout homicide, même en dehors de la forêt, est un brigandage. Ainsi, quel que soit le lieu, quelle que soit sa complice, l'homme commet l'adultère sur lui-même et souille sa chair, dès qu'il s'unit à la femme autrement que dans le mariage. Voilà pourquoi les alliances clandestines, c'est-à-dire qui n'ont pas été contractées en face de l'Église, sont regardées chez nous, presque comme l'adultère et la fornication véritable. Fussent-elles même recouvertes ensuite par le mariage, elles n'échappent pas à l'infamie. Quant aux autres emportements des passions, qui attentent au corps, au sexe et aux lois de la nature, nous les bannissons non-seulement du regard, mais même du seuil de l'Église, parce que ce ne sont pas des péchés, mais des monstruosités.

V. Quelle est l'énormité de l'adultère, espèce de fornication, par rapport à la nature du crime? La première loi de Dieu est là pour le déclarer. En effet, après avoir interdit l'adoration superstitieuse des dieux étrangers et la fabrication des idoles; après avoir recommandé la sanctification du sabbat; après avoir prescrit le respect pour le père et pour la mère, seconde religion après celle de Dieu, elle ne trouva rien autre chose pour confirmer ce début et nous servir d'avertissement, que ce précepte : « Tu ne commettras point l'adultère. » Après la chasteté et la pureté de l'esprit, arrivait l'intégrité du corps; aussi vint-elle à son secours, en écartant aussitôt son ennemi, l'adultère. Reconnais donc la malice d'un péché dont elle a placé la défense immédiatement après celle de l'idolâtrie. Le second n'est pas éloigné du premier. Rien de si rapproché du premier que le second. Ce qui se fait à la suite du premier est en quelque façon un autre premier. L'adultère est donc un crime à peu près égal à l'idolâtrie; car l'idolâtrie, souvent reprochée au peuple, sous le nom d'adultère et

de fornication, lui sera associée dans le sort qui l'attend, comme dans le rang qu'elle occupe; lui demeurera unie dans la damnation ainsi que dans la disposition. Il va plus loin; après avoir dit : « Tu ne commettras point l'adul- » tère; » il ajoute : « Tu ne tueras point. » Placer l'adultère avant l'homicide, c'était le flétrir d'autant plus. Ainsi, à la tête de la loi la plus sainte, sur le front de l'édit céleste, où est formulée la défense des prévarications les plus graves, tu peux reconnaître à la place, au rang et au voisinage de chacun d'eux leur mesure, leur essence et leur malice. La dignité d'un crime consiste à marcher à la tête ou au milieu des plus pervers. La pompe et l'appareil de l'adultère est une marque de sa grandeur. Je le contemple entre l'idolâtrie qui le précède et le meurtre qu'il traîne à sa suite. Sans doute il méritait de s'asseoir fièrement parmi les grandes notabilités du forfait, et en s'installant au milieu d'elles, il remplit une place vacante par une autorité qui marchait leur égale dans le crime. Ainsi enfermé dans de pareilles limites, appuyé de part et d'autre par de semblables compagnons, qui l'arrachera des corps auxquels il est si étroitement uni, pour briser les nœuds des crimes, ses voisins, et le dérober aux embrassements de ses frères, afin de le mettre en réserve lui seul pour les fruits de la pénitence? L'idolâtrie d'une part, l'homicide de l'autre, ne chercheront-ils pas à le retenir? Ils prendront, s'ils le peuvent, la voix pour s'écrier : « Arrêtez! il est à nous; il est le lien de notre en- « semble. L'idolâtrie nous conduit; l'adultère, en nous « servant d'intermédiaire, nous unit les uns aux autres; « en brillant au milieu de nous, il resserre notre unité. L'É- « criture divine nous a comme identifiés : ses caractères « sont notre ciment; lui-même ne peut rien sans nous. « Moi, idolâtrie, il n'est pas rare que je fournisse occa- « sion à l'adultère. Mes bois sacrés, et mes collines, et « mes eaux vives, et mes temples eux-mêmes au milieu « des cités savent tout ce que nous faisons pour le ren-

« versement de la pudeur. Quant à moi, homicide, je « travaille aussi souvent au profit de l'adultère. Sans par- « ler ici des tragédies, les empoisonneurs et les magi- « ciens savent combien de prostitutions je venge, combien « de rivalités je protége, que de gardiens, que de délateurs, « que de complices je fais disparaître. Les accoucheuses « savent encore combien de conceptions adultères sont « immolées. Jusque chez les Chrétiens, il n'y a point « d'adultère sans nous. Où se trouvent les idolâtries, là « se trouve l'œuvre de l'esprit du monde. Où l'homme « est tué par la souillure, là aussi est l'homicide. Ainsi, « point de milieu; ou il est exclu de la grâce de la pé- « nitence, ou bien elle nous est acquise à tous. Ou « nous gardons avec nous l'adultère, ou nous l'accompa- « gnons. »

Voilà ce que les choses crient d'elles-mêmes; ou si la voix leur manque pour le proclamer, voilà debout devant toi l'idolâtrie et l'homicide; au milieu d'eux se montre aussi l'adultère : tous trois se couvrent du sac de la pénitence; ils souillent leur tête de cendre; ils répandent les mêmes pleurs; ils poussent les mêmes gémissements; ils sollicitent avec les mêmes prières; ils implorent avec les mêmes genoux; ils invoquent la même mère. Que feras-tu, discipline molle et complaisante? Ou tu devras montrer à tous une égale indulgence, « Bienheureux, en « effet les pacifiques, » ou bien, si tu établis des distinctions, il te faudra penser comme nous. Quoi! après avoir condamné du même coup l'idolâtre et l'homicide, tu arraches à cette loi commune l'adultère, qui vient après l'idolâtre, qui marche devant l'homicide, collègue de l'un et de l'autre. — Il y a acception de personnes, me dit-on : vous dédaignez les pénitences qui savent compatir.

VI. — D'accord. Montre-moi sur le patronage de quels exemples ou de quels préceptes divins tu ouvres la porte de la pénitence à l'adultère lui seul, et dans sa personne à la fornication. L'attaque se renfermera désormais dans

cette ligne de démarcation. Toutefois, il est nécessaire que j'en circonscrive ici la forme, de peur que tu ne tendes la main vers le passé, ou que tu ne regardes en arrière, « car ce qui était ancien est passé, » suivant Isaïe. « Le renouvellement s'est opéré, » dit Jérémie : « nous avons oublié ce qui est derrière nous, écrit l'A- « pôtre, pour nous avancer vers ce qui est devant nous. » Enfin, « la loi et les prophètes, d'après le Seigneur lui- « même, n'ont subsisté que jusqu'à Jean. » En effet, si nous avons commencé par invoquer la loi pour caractériser l'adultère, nous avons bien fait de recourir à la loi que le Christ « n'est point venu détruire, mais accom- « plir. » Si les fardeaux de la loi ont subsisté jusqu'à Jean, il n'en va pas de même de ses remèdes; le joug des actions a été rejeté, mais non le joug de la discipline; la liberté dans le Christ n'a point fait tort à l'innocence. La loi de la piété, de la sainteté, de l'humanité, de la vérité, de la chasteté, de la justice, de la miséricorde, de la bienveillance, de la pudicité, demeure tout entière. Il est dit dans cette loi : « Bienheureux l'homme qui la médite et le jour et la « nuit. » C'est d'elle encore que David a dit : « La loi du « Seigneur est irréprochable; elle convertit les ames. Les « ordres du Seigneur sont droits; ils réjouissent les cœurs; le « précepte du Seigneur brille au loin; il éclaire les yeux. » « L'Apôtre dit également : « Ainsi, la loi est sainte, et le « commandement est saint, juste et bon; » par conséquent aussi ce précepte : « Tu ne commettras point d'adultère. » Il y a mieux; il dit plus haut : « Détruisons-nous donc la « foi par la loi ? A Dieu ne plaise! au contraire, nous l'é- « tablissons, » c'est-à-dire sur les points qui, interdits une seconde fois aujourd'hui dans le nouveau Testament, sont prohibés par un précepte plus rigoureux encore. Au lieu de « Tu ne commettras point l'adultère, » on lit : « Qui- « conque regarde avec convoitise a déjà commis l'adultère « au fond de son cœur; » et au lieu de « Tu ne tueras « point, » — on lit encore : « Quiconque dit à son frère,

« *Raca,* sera digne de l'enfer. » Demande maintenant si la loi qui défend l'adultère subsiste encore, quand elle s'est fortifiée de la prohibition de la convoitise.

Au reste, si quelques exemples paraissent militer pour vous, ils ne seront point en contradiction avec la discipline que nous soutenons. Inutilement, ce semble, eût été surajoutée une loi qui ne fait pas plus de grâce à l'origine du péché, c'est-à-dire à ses causes et à la volonté, qu'à l'action elle-même, si le pardon accordé autrefois à l'adultère était une raison pour qu'il fût encore accordé aujourd'hui. Pourquoi la discipline est-elle assujétie de nos jours à des règles plus parfaites, sinon pour que ta molle condescendance l'énerve davantage peut-être? Tu donneras donc la paix à tout idolâtre et à tout apostat, parce que nous voyons le peuple autant de fois rétabli qu'il tomba dans le crime? Tu resteras en communion avec l'homicide, parce que le roi Achab effaça par la prière le sang de Naboth, et que David expia, par sa confession, le meurtre d'Urie et l'adultère qui avait été l'origine de ce ce meurtre? Désormais tu remettras l'inceste, à cause de Loth; la fornication, jointe à l'inceste, à cause de Judas; les noces souillées par la prostitution, à cause d'Osée; les mariages répétés, que dis-je? la polygamie elle-même, à cause de nos pères; car le pardon doit s'appliquer indistinctement à tout ce qui était autrefois l'objet de l'indulgence, si l'on s'autorise de l'exemple ancien pour accorder le pardon à l'adultère. Nous avons à l'appui de notre sentiment des exemples qui, empruntés à cette même antiquité, prouvent que la fornication, loin d'avoir obtenu miséricorde, a subi sa sentence. Il me suffirait de dire que vingt-quatre mille hommes, nombre immense! périrent du même coup pour avoir péché avec les filles de Moab. Mais j'aime mieux, pour la gloire du Christ, emprunter au Christ lui-même sa discipline.

Eh bien! que les temps passés aient eu toute liberté pour se précipiter dans l'impudicité, puisque les Psychi-

ques le veulent. Que la chair ait pris ses ébats avant le Christ, ou plutôt qu'elle se soit perdue avant qu'elle eût été recherchée par son maître, elle n'était pas digne encore du don du salut, ni propre à l'office de la sainteté. Elle était encore tyrannisée en Adam par ses convoitises, toujours prête à convoiter les beautés apparentes, attachant ses yeux à la terre, et gardant l'impatience de ses désirs depuis ses feuilles de figuier. Le poison de la volupté fermentait constamment en elle, et les souillures qu'elle avait contractées ne pouvaient être purifiées, parce que les eaux purifiantes n'existaient pas encore. Mais depuis que le Verbe de Dieu fut descendu dans une chair qui n'avait pas même été ouverte par le mariage, depuis que le Verbe se fut incarné dans une chair qui ne devait pas même s'ouvrir pour le mariage, puisqu'elle venait, non pour embrasser le bois de l'intempérance, mais de la souffrance; non pour goûter quelque doux breuvage, mais le breuvage amer; puisqu'elle appartenait, non pas aux enfers, mais au ciel; puisqu'elle se ceignait les reins, non des rameaux honteux de la volupté, mais des fleurs de la sainteté; puisqu'elle communiquait aux eaux la vertu de sa pureté, dès-lors la chair qui se délivre dans Jésus-Christ de ses souillures anciennes, devient une chose différente, et sort entièrement renouvelée. Ce n'est plus cette chair formée par le limon de sa semence et le bourbier de sa convoitise; c'est une chair refaite par une eau pure et par l'Esprit saint. Pourquoi donc la justifier d'après le passé? Elle ne s'appelait ni le corps de Jésus-Christ, ni les membres de Jésus-Christ, ni le temple de Dieu, lorsqu'elle obtenait le pardon de l'adultère. Voilà pourquoi, si, depuis qu'elle a changé d'état pour être baptisée dans le Christ, elle a revêtu le Christ, et a été rachetée à un grand prix, c'est-à-dire par le sang du Seigneur et de l'Agneau, tu as sous la main un exemple qui sert de précepte, de forme et de jugement, dans le pardon qui a été accordé ou qu'il faut accorder à la fornication et à l'a-

dultère. Tu as aussi, pour déterminer, l'âge de cette question, l'époque que nous avons fixée.

VII. Commence, je le veux bien, par la parabole où il est parlé de la brebis perdue, que cherche le Seigneur et qu'il rapporte sur ses épaules. Cite-nous en témoignage les peintures elles-mêmes de vos calices : peut-être pourras-tu y lire que l'interprétation de cette brebis perdue s'applique moins au rétablissement du Chrétien qu'à celui du païen pécheur. Ici, nous invoquons la discipline de la nature, la loi de l'oreille et du langage, et enfin l'intégrité de l'intelligence, pour attester que la réponse se fait toujours dans le sens de l'interrogation ou de la provocation. La provocation consistait, si je ne me trompe, en ce que les Pharisiens murmuraient que le Seigneur admît auprès de lui les Publicains et les pécheurs, et voyaient avec indignation qu'il partageât leur table. D'après cette réflexion, à quel autre, je le demande, le Seigneur put-il appliquer le rétablissement de la brebis perdue qu'au païen perdu dont il s'agissait alors, et non au Chrétien qui n'existait pas encore ? Ou bien, comment se persuader que le Seigneur, se jouant de la réponse, pour ainsi parler, laisse de côté celle à laquelle il devrait satisfaire pour s'occuper de celle qui est à venir ?

— « Mais le Chrétien est proprement la brebis ; le peu-« ple de l'Église est le troupeau du Seigneur ; le Christ « est vraiment le bon pasteur. Il faut entendre par cette « brebis le Chrétien qui s'égare loin du troupeau de l'É-« glise. »

— Tu veux donc que le Seigneur, au lieu de répondre aux murmures des Pharisiens, n'ait répondu qu'à ta présomption ? A ce prix, toutefois, il faudra t'approprier cette parabole, de telle sorte qu'en s'appliquant au Chrétien, elle exclue tout-à-fait le païen. Dis-moi, le genre humain tout entier n'est-il pas le troupeau de Dieu ? Le même Dieu n'est-il pas et le maître et le pasteur de toutes les nations ? Qui est plus éloigné de Dieu que le païen aussi

long-temps qu'il s'égare ? Qui est plus l'objet des recherches de Dieu que le païen, lorsqu'il est rappelé par le Christ ? En un mot, cet ordre se montre le premier dans les païens. Car enfin ils ne deviennent chrétiens, de païens qu'ils étaient, qu'après avoir été la brebis perdue, cherchée par le Seigneur, et rapportée sur les épaules du Christ. Il faut donc conserver cet ordre, afin qu'ici l'explication réponde à ce qui précède. Toi, au contraire, tu voudrais, si je ne me trompe, que la brebis perdue eût quitté, non pas le troupeau, mais l'arche ou je ne sais quelle clôture ?

Ainsi, quoiqu'il précise le nombre des païens, ce n'est pas une raison pour qu'il désigne les Chrétiens, puisqu'il s'adressait aux Juifs, et leur reprochait sévèrement de murmurer contre l'espérance des païens. Mais, afin de manifester sa grâce et sa bienveillance, contrairement à la jalousie des Pharisiens, à l'égard même d'un seul païen, il préféra le salut d'un seul pécheur, sauvé par la pénitence, à leur salut, fruit de la justice. Ou bien, les Juifs n'étaient-ils pas justes, et avaient-ils besoin de recourir à la pénitence, puisqu'ils avaient entre les mains le gouvernail de la discipline et les instruments de la crainte, c'est-à-dire la loi et les prophètes ? Il les peignit donc dans cette parabole, sinon tels qu'ils étaient, au moins tels qu'ils auraient dû être, afin de mieux les faire rougir de leur présomption, qui s'imaginait que la pénitence, nécessaire pour les autres, ne l'était pas pour eux ?

Il en sera de même de la parabole de la dragme. Née des mêmes éléments, elle demande aussi que nous reconnaissions le païen sous la figure de cette dragme, quoique la maison dans laquelle elle est perdue soit l'Eglise, quoique la lumière du flambeau à l'aide de laquelle on la retrouve soit la parole de Dieu. Mais, que dis-je ? Ce monde tout entier est la maison commune de tous les hommes. La grâce de Dieu y brille bien plus quand elle se manifeste sur le païen qu'elle surprend dans les ténèbres, que quand elle

se manifeste sur le Chrétien qui est déjà dans la lumière de Dieu. En un mot, pour la brebis, pour la dragme, il n'est question que d'une seule erreur. Si elles désignaient le Chrétien pécheur, après la perte de sa foi, elles n'auraient pas oublié sa double perte et son rétablissement.

Maintenant, je me relâche quelque peu de ce que j'ai avancé, afin d'ajouter même par cette concession à l'autorité de ma proposition, lorsque j'aurai confondu ainsi l'orgueil du parti opposé. Je déclare avec vous désormais que ces deux paraboles figurent le Chrétien pécheur; mais il ne s'ensuit pas qu'il puisse se relever par la pénitence du crime de son adultère et de sa fornication. Il est dit qu'il a péri, d'accord; il s'agit d'examiner ici quel est ce genre de perte: la brebis a péri, non pas en mourant, mais en s'égarant; la dragme a péri, non pas en expirant, mais en se cachant. Ainsi, d'une chose qui est saine et sauve on peut dire qu'elle a péri. Le fidèle périt donc, quand il court aux spectacles insensés du cirque; quand il se repaît du sang des gladiateurs; quand il assiste aux turpitudes du théâtre et aux vanités de l'arène; quand il se mêle aux jeux et aux banquets d'une solennité mondaine; quand il prête son concours ou son ministère à une idolâtrie qui lui est étrangère; quand il exerce la magie; quand il a prononcé quelques paroles blasphématoires ou d'une apostasie douteuse. Il s'est jeté hors du troupeau par une de ces prévarications, ou bien peut-être encore il a rompu avec l'Église par un mouvement de colère, d'orgueil, de jalousie, ou enfin, ce qui n'est que trop commun, en refusant de se soumettre au châtiment. Voilà le pécheur qui doit être recherché et rappelé. Ce qui peut être recouvré, ne le pourra jamais, s'il demeure toujours en dehors. Tu interpréteras heureusement la parabole en rappelant un pécheur qui vit encore. Mais l'adultère, mais le fornicateur, qui ne le tient pour mort aussitôt qu'il a commis le crime? De quel front rétabliras-tu un mort dans le troupeau, sur l'autorité de cette parabole qui n'y

rappelle pas une brebis morte? Enfin, si tu te souviens des prophètes, alors qu'ils gourmandent les pasteurs, Ézéchiel, à moins que je ne me trompe, prononça ces paroles : « Pasteurs, voilà que vous mangez le lait et que vous vous « couvrez de la laine des brebis ; celles qui étaient vigou- « reuses, vous les avez tuées; celles qui étaient languis- « santes, vous ne les avez pas soignées ; celles qui étaient « blessées, vous ne les avez pas pansées ; celles qui s'é- « taient égarées, vous ne les avez point ramenées ; celles « qui étaient perdues, vous ne les avez point cherchées. » Tu l'entends! Reproche-t-il aux pasteurs de n'avoir point songé à replacer dans le troupeau les brebis qui étaient mortes? Non; ce qu'il leur reproche ouvertement, c'est d'avoir immolé les brebis ; de les avoir laissé manger par les bêtes féroces de la plaine : elles ne peuvent ni périr réellement, ni être dévorées, quand on les abandonne, pour être reprises ensuite comme si elles n'étaient ni mortes ni dévorées.

Je veux bien que, d'après l'exemple de la dragme, il se rencontre dans la maison de Dieu, qui est l'Église, quelques péchés légers, comme l'indiquent le module et le poids de la dragme, péchés qui, s'y cachant un moment et découverts bientôt après, amènent sur-le-champ l'allégresse de la purification. Mais, lorsqu'il s'agit de fornication et d'adultère, ce n'est plus la *dragme,* mais le *talent* qui les caractérisera. Pour se mettre à leur recherche, il faut non plus seulement les clartés d'une lampe, mais les rayons du soleil tout entier. Aussitôt qu'apparaît un criminel de cette nature, il est chassé de l'Église ; il n'a plus rien de commun avec elle. Loin de causer de la joie à celle qui le découvre, il la plonge dans le deuil; loin de provoquer les félicitations des assemblées voisines, il excite la tristesse de ses proches et de ses frères. De notre interprétation ainsi confrontée avec la leur, il résulte donc que les paraboles de la brebis et de la dragme s'appliquent d'autant mieux au païen, qu'elles se rapportent

moins au Chrétien, coupable du crime auquel la partie adverse les ploie malgré elles.

VIII. Il arrive à la plupart de ceux qui interprètent les paraboles ce qui arrive d'ordinaire pour des étoffes de pourpre qu'il s'agit de reproduire. Quand vous croyez avoir habilement adapté les nuances des couleurs et rendu l'original par une imitation exacte, aussitôt que vous examinez les deux corps, et que la lumière joue sur eux, les dissemblances qui s'en échappent dissipent toute l'erreur. Ceux-là marchent dans les mêmes ténèbres, qui, dans la parabole des deux fils, prenant prétexte de quelques figures semblables en apparence, s'éloignent de la lumière véritable de cette comparaison que recouvre la matière de la parabole. Ils veulent que les deux peuples soient représentés par les deux fils, le Juif par le fils aîné, le Chrétien par le plus jeune. Ils ne peuvent en effet établir que le Chrétien pécheur obtiendra son pardon dans la personne du plus jeune des deux fils, sans que l'aîné devienne pour eux le symbole du peuple Juif. Or, si je parviens à démontrer que la comparaison du peuple Juif avec le fils aîné n'est pas légitime, il sera impossible d'admettre par voie de conséquence que le second fils soit l'image du peuple Chrétien. Vainement donc le Juif est honoré du nom de fils et de fils aîné, parce qu'il a été le premier du côté de l'adoption; vainement il envie au Chrétien l'honneur d'avoir été réconcilié avec Dieu le Père, chose dont la partie contraire fait grand bruit; toujours est-il que ce n'est pas le Juif qui dit au Père: « Voilà « que depuis tant d'années je vous sers, et je n'ai jamais « transgressé vos ordres. » A quelle époque, en effet, le Juif ne transgressa-t-il point les ordres du Seigneur, lui qui « entendait sans comprendre, qui haïssait le juge zélé « pour la justice, et méprisait la sainte parole? » Par là même cette réponse du Père ne s'adressera pas davantage au Juif: « Vous êtes toujours avec moi, et tout ce qui est « à moi est à vous. » Pourquoi cela? Parce que les Juifs

sont déclarés des fils apostats, qui ont été engendrés et nourris en haut lieu, mais « qui ont méconnu le Seigneur, « qui l'ont abandonné, et ont allumé la colère du Saint « d'Israël. »

Sans doute, les plus nobles prérogatives ont été accordées au Juif; toutefois elles lui ont été enlevées à cause de son intempérance; à plus forte raison, la terre des promesses paternelles. Cela est si vrai, que le Juif, semblable au plus jeune des deux fils, et comme lui dissipateur des trésors divins, s'en va mendiant à travers les contrées étrangères, esclave aujourd'hui encore de ses maîtres, c'est-à-dire des princes de ce monde. Que les Chrétiens cherchent donc un autre frère ; la parabole ne peut s'appliquer au Juif.

Il y aurait eu plus de convenance à comparer le Chrétien au fils aîné et le Juif au plus jeune, par rapport à la foi, si l'ordre de ces deux peuples, déterminé dès le sein de Rébecca, permettait ce changement, que contredit d'ailleurs la conclusion de la parabole. Car il convient au Chrétien de se réjouir et non de s'attrister du rétablissement des Juifs, puisque notre espérance tout entière repose sur le même fondement que l'attente d'Israël. Ainsi, quoique certaines particularités aillent au but, il en est beaucoup d'autres qui, pour quiconque réfléchit mûrement, détruisent la parité de l'exemple. Quand même toutes les circonstances se rapporteraient l'une à l'autre avec l'exactitude d'un miroir qui rend une image, l'interprète devrait craindre encore que la justesse des comparaisons ne soit détournée du sens véritable que demandait la substance de chaque parabole. Ne savons-nous pas que les pantomimes, lorsqu'ils adaptent à des chants des gestes allégoriques, expriment des choses parfaitement liées entre elles, mais qui n'ont aucun rapport avec la fable, la scène et le personnage présents? Mais qu'importe un art en dehors de l'art théâtral? Il n'a rien de commun avec Andromaque. Ainsi, les hérétiques donnent à ces

mêmes paraboles un sens conforme à leur caprice pour l'appliquer habilement là où ils ne devraient pas. Pourquoi habilement? Parce que dès l'origine ils ont concerté les matières de leurs doctrines, pour qu'elles eussent à correspondre aux paraboles. Une fois affranchis du joug de la vérité, il leur a été facile de combiner leurs opinions et leurs dogmes avec le sens apparent de ces paraboles.

IX. Pour nous, qui n'imaginons point des systèmes d'après les paraboles, mais qui interprétons les paraboles d'après leur substance et leur motif, nous ne nous mettons point l'esprit à la gêne pour torturer chaque mot, pourvu que nous évitions ce qui contrarie directement le but général, comme, par exemple, pourquoi cent brebis? pourquoi dix dragmes? quels étaient ces balais? Il fallait que l'Évangéliste, pour mieux exprimer combien le salut d'un seul pécheur était à cœur à Dieu, adoptât un nombre déterminé dont s'était perdue une seule partie. De même l'attitude d'une femme qui cherche une dragme dans sa maison, demandait nécessairement le secours d'un balai et d'une lampe. En effet, les investigations de ce genre rendent beaucoup de choses suspectes, et la plupart du temps détournent les esprits de la vérité par des interprétations futiles ou forcées. Or, les circonstances qui ont présidé à l'ensemble, à la disposition et au contexte de cette parabole, nous ont été racontées simplement pour être appliquées au but que se propose cet exemple. Les deux fils signifieront donc la même chose que la dragme et la brebis. Ils auront la même cause que les deux paraboles auxquelles ils se lient, c'est-à-dire les murmures des Pharisiens, qui trouvaient mauvais le commerce du Seigneur avec les Gentils. A qui douterait que dans la Judée, subjuguée depuis long-temps par le bras de Pompée et de Lucullus, les publicains fussent des infidèles, je lui dirais : Lis le Deutéronome : « Aucun des fils d'Israël ne « recueillera les impôts. » D'ailleurs le nom de publicain

n'eût jamais été aussi abominable devant le Seigneur, s'il n'avait été le nom d'étrangers qui vendaient jusqu'à l'air du ciel, jusqu'au droit de traverser la terre et la mer. De ce qu'il associe les pécheurs aux publicains, il ne s'ensuit pas qu'il veuille parler des Juifs, quoique plusieurs d'entre eux aient pu être Juifs d'origine. Mais le Seigneur a distingué la multitude des idolâtres en deux espèces, ceux qui étaient pécheurs, par l'office qu'ils remplissaient, c'est-à-dire les publicains, et ceux qui étaient pécheurs par nature, c'est-à-dire qui ne remplissaient pas l'office de publicains. D'ailleurs, on ne lui eût pas reproché de s'asseoir à la table des Juifs, mais des infidèles, avec lesquels la loi mosaïque défendait de manger.

Maintenant il faut considérer d'abord dans la parabole de l'Enfant prodigue ce qui est plus utile. Car l'égalité des exemples ne peut être admise, si tout en correspondant exactement à l'image, elle est nuisible au salut. Or, nous voyons que l'essence fondamentale du salut, placée dans le maintien de la discipline, est anéantie par l'interprétation qu'adoptent nos adversaires. Car si celui-là est vraiment Chrétien qui, après avoir reçu de Dieu son père le trésor du baptême, de l'Esprit saint, et conséquemment de la vie éternelle, s'en va loin de son père, prodigue follement ses biens dans les dissolutions du paganisme, se dépouille des dons de l'intelligence, se vend en esclave au prince du siècle, qui n'est autre que le démon, et en reçoit l'ordre de garder les pourceaux, c'est-à-dire de nourrir les esprits immondes, puis s'avise un beau jour de retourner avec larmes à son père, qu'arrivera-t-il? C'est que, non-seulement les adultères et les fornicateurs, mais les idolâtres, les blasphémateurs, et les apostats de quelque nature qu'ils soient, satisferont à la justice du Père par cette parabole. Dès lors s'anéantit toute la substance du sacrement. Qui craindra désormais de dissiper ce qu'il aura la faculté de recouvrer ensuite? Qui prendra soin de conserver éternellement ce qu'il ne pourra perdre éter-

nellement ? La sécurité du crime est une invitation au crime. Ainsi donc l'apostat recouvrera son premier vêtement ; il revêtira de nouveau l'Esprit saint ; il portera de nouveau l'anneau sacré qui scella son baptême ; le Christ s'immolera de nouveau pour lui, et il s'assiéra encore une fois à cette table, d'où sont arrachés par les bourreaux pour être ensuite jetés dans les ténèbres, nus et dépouillés, les convives qui se sont présentés sans la robe nuptiale.

Ici donc la difficulté redouble, puisqu'il n'est pas même expédient que la parabole de l'Enfant prodigue s'applique au Chrétien. D'autre part, si l'image de Fils ne s'applique qu'imparfaitement au Juif, il faudra en chercher l'interprétation naturelle dans le dessein général que se proposait le Seigneur. Jésus-Christ était venu pour sauver ce « qui avait péri, et le médecin est plus nécessaire à ceux « qui sont malades qu'à ceux qui se portent bien. » Voilà ce qu'il figurait dans ses paraboles ; voilà ce qu'il prêchait dans ses maximes. Quel est l'homme qui périt ? qui perd la santé, sinon celui qui ne connaît pas Dieu ? Qui est sain, qui est sauvé, sinon celui qui connaît Dieu ? Ce sont là deux espèces de choses qui sont sœurs et que désignera aussi la parabole dont il s'agit. Remarque-le, en effet. Le païen a-t-il conservé le bien de sa naissance en Dieu le Père, ainsi que ces trésors de sagesse et de lumières naturelles pour connaître Dieu, et dont l'Apôtre a dit : « Le « monde avec sa propre sagesse n'a pu connaître la sa- « gesse de Dieu, » sa propre sagesse, c'est-à-dire celle qu'il avait reçue de Dieu. Il la dissipa donc en s'éloignant du Seigneur par ses désordres, et en se jetant au milieu des erreurs, des passions et des voluptés du monde, où, pressé par la faim de la vérité, il se livra au prince du siècle. Celui-ci lui donna des pourceaux à garder, troupeau familier des démons, parmi lesquels, privé de la nourriture qui soutient la vie, il voyait tous ceux qui vaquaient à l'œuvre de Dieu, posséder l'abondance du pain céleste.

Il se souvient donc du Dieu qui est son père; il revient à lui après avoir satisfait à sa justice, et se couvre de son premier vêtement, je veux parler de cet état qu'Adam avait perdu par sa prévarication. Il reçoit aussi pour la première fois cet anneau par lequel le néophyte, interrogé au baptême, signe les engagements qu'il contracte, puis enfin se nourrit de la substance du corps de Notre-Seigneur dans le pain eucharistique. Le voilà cet Enfant prodigue qui, par le passé, ne connut jamais la sobriété, précoce dissipateur, Chrétien tardif. Voilà celui que les Pharisiens ne voyaient pas sans peine dans la personne des publicains et des pécheurs, abandonner le siècle pour se jeter dans les bras de son père. C'est pour figurer ce mystère seulement qu'il nous est parlé de la jalousie du frère aîné, non pas que les Juifs fussent innocents et soumis à Dieu, mais parce qu'ils enviaient aux Gentils le salut, eux qui auraient dû demeurer toujours la nation chérie du Père céleste. Aussi le Juif gémit-il de la première vocation du Chrétien, mais non de sa seconde réhabilitation (1). La vocation, en effet, est visible même pour le païen; quant à la réhabilitation, comme elle se consomme dans le secret de nos églises, elle n'est pas même connue des Juifs.

J'ai donné, si je ne me trompe, des explications plus appropriées à la matière des paraboles, à la convenance des sujets et au maintien de la discipline. D'ailleurs, si dans la brebis, la dragme et les désordres du fils, nos adversaires ne s'opiniâtrent à voir le symbole du Chrétien pécheur, que pour avoir droit de lui remettre l'adultère et la fornication, quand il se repent, il faudra également accorder le pardon à tous les autres péchés capitaux, ou réserver comme irrémissibles l'adultère et la fornication, qui leur

(1) Tertullien entend par la première vocation, le changement qui s'opère dans la conduite par la régularité des mœurs et la pratique des vertus chrétiennes; par réhabilitation, ou rétablissement, les cérémonies qui consacrent le Chrétien.

ressemblent. Mais j'aime mieux dire qu'il n'est pas permis d'argumenter en dehors du sujet dont il était question. En un mot, s'il était permis de transporter ailleurs le sens de ces paraboles, nous appliquerions plutôt au martyre l'espérance qu'elles font concevoir, parce que le martyre seul pourra réhabiliter le fils qui a dissipé tous ses biens, puisque d'une part il publiera avec allégresse qu'il a retrouvé la dragme perdue, l'eût-il retrouvée dans un fumier immonde; et que de l'autre il rapportera au bercail, sur les épaules du Seigneur lui-même, la brebis fugitive, quand même elle se serait égarée à travers les montagnes et les précipices. Toutefois nous aimons mieux être moins ingénieux peut-être dans les Écritures que d'être ingénieux contre elles. Nous devons donc respecter le sens du Seigneur ainsi que ses préceptes. On peut pécher aussi grièvement en interprétation qu'en action.

X. Après s'être affranchis de la nécessité d'appliquer au païen le sens de ces paraboles, après avoir entrevu ou admis celle de ne pas les interpréter autrement que le comporte le but que l'on s'y proposait, nos adversaires soutiennent maintenant que l'injonction de faire pénitence ne convient pas aux païens, dont les prévarications ne sont pas assujéties à la pénitence, parce qu'il faut les imputer à l'ignorance qui n'est coupable envers Dieu que du côté de la nature. Par conséquent, ajoutent-ils, il n'y a pas connaissance du remède là où il n'y a pas connaissance du péril; la pénitence n'est raisonnable qu'autant que la prévarication a été le fruit de la conscience et de la volonté, accompagnées du sentiment de la faute et de la grâce. Quel est celui qui pleure? quel est celui qui s'humilie? L'homme qui sait ce qu'il a perdu, et ce qu'il recouvrera, s'il immole la victime de la pénitence en l'honneur de ce même Dieu qui, à ce titre, la prescrit à ses enfants bien plus qu'à des étrangers. — Quoi donc, leur répondrai-je, parce que les Ninivites étaient païens, Jonas pensait-il qu'ils fussent dispensés de la pénitence, lorsqu'il déclinait l'office de la pré-

dication ? Ou plutôt, prévoyant que la miséricorde de Dieu se répandait jusque sur les étrangers, la redoutait-il comme l'anéantissement de la prédication ? Toujours est-il que le prophète faillit périr à cause d'une cité profane qui jusque-là ne connaissant pas Dieu, péchait encore par ignorance, s'il n'avait été destiné à figurer la passion du Seigneur, qui devait racheter aussi les idolâtres pénitents. Heureusement pour notre cause, Jean qui frayait les voies du Seigneur, prêchait la pénitence aux soldats et aux publicains non moins qu'aux enfants d'Abraham. Le Seigneur lui-même ne dit-il pas que les habitants de Sidon et de Tyr auraient fait pénitence, s'ils avaient vu les témoignages de ses miracles ?

Il y a plus. Je soutiens que la pénitence s'applique mieux à des pécheurs par nature que par volonté. En effet, celui qui n'a pas encore usé de ses fruits les méritera mieux que celui qui en a déjà abusé ; et des remèdes employés pour la première fois auront plus de vertu que des remèdes usés. En vérité, Dieu va se montrer plus compatissant envers des ingrats qu'envers des ignorants ; il sera plus miséricordieux pour des réprouvés que pour des hommes qu'il n'a point encore approuvés ; de sorte qu'au lieu de s'irriter contre les affronts qu'a reçus sa clémence, il les encourage, et dispense moins volontiers ses libéralités aux étrangers qu'il ne les perd dans ses enfants, lorsqu'il adopte les nations à ce prix, tandis que les Juifs se jouent de sa patience !

Les Psychiques au contraire veulent que Dieu, le juge souverain, « préfère le repentir à la mort de ce pécheur, » qui de son côté préféra la mort au repentir. S'il en est ainsi, plus nous péchons, plus nous sommes agréables à Dieu. Eh bien donc ! funambule de la pudeur, de la chasteté et de toute espèce de continence, toi qui, avec une discipline de cette nature, et que n'avoue pas la vérité, marches d'un pas incertain sur cette corde si délicate, cherchant l'équilibre de ta chair par l'esprit, modérant

par la foi les emportements de ton ame, et donnant à ton œil le frein de la crainte, pourquoi donc tant d'incertitude et de timidité ? Poursuis ta marche, si tu le peux, si tu le veux, puisque tu es si sûr de toi-même, et comme sur un terrain solide ! Si quelque faux pas de la chair, quelque distraction de l'ame, quelque surprise du regard te détourne de ta course, qu'importe ? Dieu est bon ; c'est aux siens et non aux païens qu'il ouvre ses bras ; une seconde pénitence va t'accueillir ; d'adultère que tu étais, tu seras de nouveau chrétien.

Voilà ce que tu me dis, ô compatissant interprète de Dieu. Je me rendrais volontiers, si l'Écriture du Pasteur (1) avait mérité de prendre place parmi les livres canoniques, ou plutôt si le concile de toutes les Églises, même des vôtres, ne l'avait rangée parmi les livres faux ou apocryphes, adultère elle-même et par cette raison défenseur de ses pareils. Va, elle est bien digne de t'initier, puisqu'elle n'a tout au plus pour elle que ce pasteur (2), que tu figures sur le calice, profanateur lui-même du sacrement chrétien, véritable idole de l'ivresse, asile de la fornication qui suit l'ivresse, et dont tu ne bois rien plus volontiers que la brebis de la seconde pénitence. Quant à moi, je vais puiser aux Écritures de ce Pasteur, dont l'incorruptibilité ne sait pas fléchir. C'est lui que dès l'abord Jean-Baptiste me montre, lorsqu'avec le bain baptismal et l'obligation de la pénitence, il m'adresse ces mots : « Faites de dignes fruits de pénitence, et gardez-vous de dire en vous-mêmes : Nous avons « Abraham pour père (de peur, sans doute, qu'ils ne s'autorisassent de l'adoption paternelle pour pécher de nouveau). Car je vous dis que de ces pierres mêmes Dieu « peut susciter des enfants à Abraham. » Voilà comme il

(1) Attribuée à Hermas.

(2) Il semble à Tertullien, dans l'exagération de ses doctrines et de son style si figuré, que l'image du bon Pasteur, peinte sur le calice, était une sorte d'invitation à l'adultère, parce qu'il promettait le pardon au repentir, etc.

nous conseille de renoncer au péché en faisant de dignes fruits de pénitence. Je le demande, à quel autre signe qu'à la réforme absolue des mœurs, se reconnaît le fruit de la pénitence? Si on le fait consister plutôt dans le pardon, le pardon lui-même ne va point sans le renoncement au péché. Le renoncement au péché est donc la racine du pardon, pour que le pardon puisse être le fruit de la pénitence.

XI. Maintenant, la question des paraboles est terminée quant à ce qui concerne l'Évangile. Que le Seigneur se soit montré ici-bas miséricordieux envers des pécheurs semblables, comme par exemple lorsqu'il se laisse toucher par la femme pécheresse, qui arrose ses pieds de ses larmes, les essuie de ses cheveux, et prélude à sa sépulture par des parfums; ou bien encore lorsqu'à cette Samaritaine, qui n'était pas seulement tombée dans l'adultère, mais qui s'était prostituée dans un sixième mariage, il révèle qui il était, chose qu'il n'accordait facilement à personne : cette rémission des péchés, accordée à des femmes déjà chrétiennes, ne donne pas gain de cause à nos adversaires. Nous nous contentons de dire : Le Seigneur lui seul a ce pouvoir. Eh bien! profitez de son pouvoir et de sa condescendance. Toutefois nous ne laissons pas de déclarer que le pardon qu'il accordait même à des Juifs pécheurs, lorsqu'il était sur la terre, ne préjuge rien contre nous.

La discipline chrétienne ne commence, ainsi que nous l'avons dit plus haut, qu'au renouvellement de l'alliance et à la rédemption de la chair, c'est-à-dire à la passion de Notre-Seigneur. Point d'homme parfait avant que le mystère de la foi ait été découvert; point de chrétien avant que le Christ ait été reçu dans le ciel; point de saint avant que l'Esprit saint soit descendu du ciel pour régler la discipline elle-même.

XII. Je somme donc ceux qui ont reçu dans les Apôtres et par les Apôtres un Paraclet, qu'ils ne possèdent plus même aujourd'hui, parce qu'ils rejettent celui qui est descendu plus pleinement dans les prophètes et les Apôtres

nouveaux, de me prouver, les livres apostoliques à la main, que les souillures d'une chair, criminelle après le baptême, peuvent être effacées par la pénitence. Nous aussi, nous saluons dans les Apôtres la forme de l'ancienne loi par rapport à la fornication, quelle que soit la sévérité de ses prescriptions, de peur qu'elle ne semble plus douce dans la discipline nouvelle que dans l'ancienne. Lorsque l'Évangile, retentissant pour la première fois, ébranla tout ce qui était ancien, écoutez quelle est la première règle que les Apôtres, d'après l'autorité de l'Esprit saint, font entendre à ceux qui avaient commencé d'être appelés parmi les nations. « Il a semblé bon au Saint-Esprit et à « nous de ne point vous imposer d'autres fardeaux que « ceux qui sont nécessaires : que vous vous absteniez des « victimes sacrifiées aux idoles, de la fornication et du « sang, toutes choses dont vous ferez bien de vous garder. « Que l'Esprit saint vous conduise. » Il nous suffit qu'ici encore la fornication ait gardé sa place d'honneur entre l'idolâtrie et l'homicide. Car, par cette interdiction du sang, il faut surtout entendre le sang de l'homme. Or, de quel œil les Apôtres veulent-ils que nous regardions les seuls crimes qu'ils exceptent de l'observation de la loi ancienne, et dont ils nous prescrivent indispensablement de nous abstenir, non pas qu'ils permettent les autres, mais parce qu'ils déclarent ceux-là seuls irrémissibles, après avoir allégé comme rémissibles tous les autres fardeaux de la loi, par condescendance pour les païens? Pourquoi nous délivrer d'un joug si lourd, sinon pour courber notre tête sous le joug de cette sévère discipline? Pourquoi briser tant de liens, sinon pour nous en imposer éternellement de plus indispensables? Ils nous ont affranchis de nombreuses servitudes pour nous enchaîner à des devoirs dont l'infraction serait plus funeste. Il y a eu une sorte de compensation : nous avons gagné beaucoup en perdant quelque chose. Une compensation ne peut se révoquer ; or, elle ne serait révocable qu'aux mêmes conditions, c'est-à-dire

par la réitération de la fornication, du sang et de l'idolâtrie. Il faut reprendre la loi tout entière, si on brise la clause qui dispense de la loi. Mais non. Le Saint-Esprit n'a pas signé avec nous un pacte à la légère, d'autant plus digne de nos respects qu'il nous a prévenus volontairement. Il nous est impossible de rompre nos engagements avec lui, sans pécher par ingratitude. D'ailleurs, il ne voudra plus reprendre ce qu'il a cédé, ni céder ce qu'il a retenu. L'essence du Testament nouveau est immuable, et la proclamation du décret, ainsi que le dessein qui l'a inspiré, ne finiront qu'avec le monde. C'est avoir suffisamment refusé le pardon, que d'avoir formellement gardé le précepte : tout ce qu'il n'a point abandonné il l'a revendiqué. De là vient que les Églises ne rendent pas la paix à l'effusion du sang. Que les Apôtres se soient écartés du principe qu'ils avaient établi, il n'est pas permis de le croire, je l'imagine, ou, si quelques-uns peuvent le croire, qu'ils le prouvent.

XIII. Nous connaissons ici toutes leurs vaines conjectures. Ils soupçonnent en effet que l'Apôtre Paul, pardonnant, dans sa seconde Épître aux Corinthiens, à ce même fornicateur que dans la première il avait livré à Satan pour la ruine de sa chair, parce qu'il avait été l'impie héritier du mariage de son père, change ici de langage, lorsqu'il écrit : « Si l'un de vous m'a contristé, il « ne m'a pas contristé seul ; mais je ne dis pas tout pour « ne pas vous accabler. Il suffit actuellement à celui qui « m'a affligé d'avoir reçu cette correction. Et vous devez « plutôt le traiter maintenant avec indulgence et le con- « soler, de peur qu'il ne soit accablé par une trop grande « tristesse. C'est pourquoi je vous conjure de lui donner « des témoignages de votre charité. Et je ne vous en parle « qu'afin de vous éprouver et de reconnaître si vous êtes « obéissants en toutes choses. Ce que vous lui accorde- « rez, je le lui accorde aussi. Car si j'ai donné quelque « chose, je l'ai donné à cause de vous, au nom de Jésus-

« Christ, afin que nous ne soyons pas surpris par Satan, « dont nous n'ignorons pas les pensées. »

Où est-il question ici d'un fornicateur? Où est-il question de l'impie qui a souillé la couche paternelle? Où est-il question d'un Chrétien qui a surpassé l'impudeur des païens? L'Apôtre n'eût-il pas absous par un pardon spécial celui qu'il avait condamné par une colère spéciale? Sa pitié est plus obscure que son indignation. Sa rigueur est plus manifeste que sa douceur. D'ordinaire cependant la colère prend des voies plus détournées que l'indulgence; la tristesse hésite plus que la joie. C'est qu'il s'agissait ici d'une indulgence légère. Nous pouvons nous en convaincre aujourd'hui mieux que jamais, où les plus grands crimes ne sont pas remis sans être proclamés hautement, à plus forte raison sans être mentionnés. Eh quoi! si tu introduis dans l'Église la pénitence d'un fornicateur pour fléchir l'indignation de l'assemblée chrétienne, prenant par la main le coupable, caché sous un cilice, couvert de cendre, et annonçant par son extérieur le deuil et l'abattement, tu l'obliges de se prosterner publiquement devant les veuves et les prêtres, d'implorer l'assistance de nos frères, de baiser les pas de chacun d'eux, de se rouler humblement à leurs pieds! Ce n'est pas tout. Pasteur bienveillant, évêque miséricordieux, tu harangues l'assemblée chrétienne, afin d'émouvoir la pitié en faveur du criminel, et tu cherches tes chèvres dans la parabole de la brebis; tu fais promettre à ta brebis qu'elle ne s'échappera plus du bercail, comme si ce qui n'avait pas été permis même une fois ne l'était plus à l'avenir; enfin, au moment où tu es le plus indulgent, tu t'efforces d'effrayer les autres sur les conséquences d'une chute. L'Apôtre, au contraire, aurait pardonné sur-le-champ un crime si abominable, qui à la souillure de la fornication ajoute celle de l'inceste, sans même exiger du prévaricateur ces marques extérieures, qui sont comme les ambassadrices de la pénitence, et que tu devrais avoir apprises

de lui, sans le menacer à l'avenir, sans l'avertir de ses devoirs!

— Il y a mieux, répliques-tu. Il demande aux Corinthiens de donner à cet homme des témoignages de charité, plutôt pour satisfaire à ce devoir, que pour lui remettre sa faute.

—Toutefois, j'ai entendu le mot de Charité, et non pas de Communion. Il écrit aux Thessaloniciens : « Que si quelqu'un n'obéit point à ce que nous ordonnons par notre « lettre, notez-le, et n'ayez point de commerce avec lui, « afin qu'il en ait de la confusion. Ne le regardez pas « néanmoins comme un ennemi, mais reprenez-le comme « un frère. » Tant il est vrai qu'il aurait pu dire que la charité seule était accordée au fornicateur, sans la communion. Mais à l'incestueux, il aurait refusé jusqu'à la charité, puisqu'il « leur recommanda de le bannir du milieu « d'eux, » à plus forte raison de leur cœur. — Mais non ; il craignait probablement que Satan ne les frustrât dans la perte de celui qu'il avait livré à Satan, ou que celui « qu'il avait condamné à la perdition de sa chair, ne fût « accablé par une tristesse trop grande. » Ici nos adversaires voient dans « cette perdition de la chair » les exercices de la pénitence, qui, par les jeûnes, l'humiliation, le deuil et les mortifications de toute nature, semble satisfaire à Dieu en immolant la chair, afin de conclure de là que ce fornicateur, ou pour mieux dire cet incestueux, n'a pas été livré par l'Apôtre à Satan pour sa perdition, mais pour son amendement, puisqu'il devait mériter par cette mortification de la chair un pardon qu'il obtint réellement.

Il est bien vrai que le même Apôtre « livra Hyménée « et Alexandre à Satan, afin de leur apprendre à ne plus « blasphémer. » Ainsi l'écrit-il à son cher Timothée. Mais ne déclare-t-il pas, en parlant de lui-même, « qu'un ange « de Satan a été mis dans sa chair pour lui donner comme « des soufflets, de peur qu'il ne vînt à s'enorgueillir ? » Si

nos adversaires allèguent cette autorité dans le but de nous faire comprendre que ces hommes ont été livrés à Satan pour leur amendement et non pour leur perdition, quelle communauté le blasphème et l'inceste peuvent-ils avoir avec une ame étrangère à ces souillures; je ne dis point assez, avec une ame qui, ne pouvant s'enorgueillir que de la plus haute sainteté comme de l'innocence la plus pure, si elle était souffletée, pour ainsi dire, dans l'Apôtre, ne l'était que par une douleur de tête ou d'oreille, ainsi que s'exprime le proverbe? Il n'en va pas de même de l'inceste et du blasphème. Ils ont mérité de remettre l'homme tout entier en possession de Satan, et non de le livrer à son ange. En effet, que l'Apôtre, dit-il, les ait livrés à Satan lui-même, ou qu'à l'Apôtre il ait été donné seulement un ange de Satan, la différence importe, ou, pour mieux dire, la différence est essentielle.

Enfin, lorsque Paul conjure le Seigneur de le lui retirer, qu'elle réponse en reçoit-il? « Ma grâce te suffit; « la force se perfectionne dans la faiblesse. » Ceux qui sont livrés à Satan ne peuvent entendre ces paroles. D'ailleurs, si le crime d'Hyménée et d'Alexandre est irrémissible dans le siècle présent et dans le siècle à venir, puisque c'est un blasphème, l'Apôtre, en opposition avec la déclaration du Seigneur, « n'eût pas livré à Satan, avec espoir de par- « don, ceux qui, par leur blaspème, avaient déjà fait nau- « frage dans la foi. » Voilà pourquoi il appela « naufragés « de la foi » ceux qui n'avaient plus l'espérance de rentrer dans le vaisseau de l'Église. Il n'y a plus de pardon à attendre pour ceux qui sont tombés de la foi dans le blasphème, quoique d'ailleurs les païens et les hérétiques reçoivent tous les jours leur grâce après avoir blasphémé.

Si l'Apôtre a dit: « Je les ai livrés à Satan pour leur « apprendre à ne plus blasphémer, » il l'a dit afin que ces hommes livrés à Satan, c'est-à-dire chassés de l'Église, servissent aux autres d'enseignement qu'il ne fallait pas blas-

phémer. Par conséquent, ce n'est point pour son amendement, mais pour sa perdition éternelle, qu'il livra le fornicateur incestueux à Satan, auquel il était déjà passé par un crime plus abominable que ceux des païens, afin que l'on sût qu'il fallait éviter la fornication.

Enfin, l'Apôtre écrit « pour la perdition de sa chair, » et non pour la souffrance de sa chair, condamnant ainsi la substance elle-même qui avait failli, et qui était tombée dans la mort par la profanation de son baptême, « afin « que son ame soit sauvée au jour de Notre-Seigneur, » dit-il. Après cela, il s'agit d'examiner si l'ame de cet homme sera sauvée. Quoi donc! une ame souillée d'un si grand crime serait sauvée, et la chair n'aurait été livrée à la destruction que pour lui épargner le châtiment? Si nous sacrifions ainsi la résurrection de la chair, l'opinion contraire conclura que l'ame peut souffrir sans le corps. Il ne lui reste donc plus qu'à l'assimiler à l'Esprit, qui prend naissance dans notre Église, et qu'elle doit rendre sain et sauf au jour du Seigneur, c'est-à-dire pur de toute contagion et de toute souillure, puisqu'elle rejette de son sein le fornicateur et l'incestueux. L'Apôtre, en effet, ajoute : « Ne savez-vous pas qu'un peu de levain « aigrit toute la pâte? » Et cependant la fornication n'était pas un peu, mais beaucoup de levain.

XIV. Après avoir ainsi écarté les questions qui avaient été soulevées, je reviens à la seconde Épître aux Corinthiens, afin de prouver aussi cette parole de l'Apôtre. Il nous suffira de dire que la réprimande adressée à cet homme, quel qu'il fût, ne peut, pour bien des raisons, s'appliquer à la personne d'un fornicateur. Car s'il l'avait livré à Satan, comme il le déclare, pour la perdition de sa chair, il l'avait conséquemment beaucoup plus condamné que réprimandé. Il y en avait donc un autre auquel il voulut que suffît une simple réprimande, puisque le fornicateur avait été, non pas réprimandé, mais condamné par sa sentence. Je te donne, en effet, à exa-

miner si dans la première Épître il y en avait d'autres qui, contristant l'Apôtre par leurs désordres, furent contristés par lui, en recevant de sa bouche les reproches qu'ils avaient mérités, selon le sens de la seconde Épître, et si l'un d'eux a pu recevoir son pardon dans cette même Épître. Or, remarquons-le bien ! toute cette première Épître a été écrite, non pas avec de l'encre, mais avec du fiel, hautaine, indignée, dédaigneuse, menaçante, haineuse, affectant pour ainsi dire le langage de toutes les passions dont les Corinthiens étaient les esclaves. Les schismes, les rivalités, les dissensions, l'orgueil, l'emportement, les disputes, demandaient à être gouvernés par la violence, accablés par la haine, réprimés par la correction, abaissés par l'orgueil, épouvantés par la rigueur. Écoutez quel aiguillon cette humilité enfonçait dans leur cœur ! « Je rends grâces à Dieu de ce que je n'ai baptisé « aucun de vous, sinon Crispe et Caius, afin que personne « ne dise que vous avez été baptisés en mon nom. — Car « je n'ai prétendu parmi vous savoir autre chose que Jé- « sus-Christ, et Jésus-Christ crucifié. — Il semble que « Dieu nous traite, nous autres Apôtres, comme les der- « niers des hommes, comme des criminels condamnés à « mort, parce que nous sommes un spectacle au monde, « aux anges et aux hommes. — Nous sommes devenus « comme le rebut de tous, comme les balayures du monde. « — Ne suis-je pas libre? Ne suis-je pas Apôtre? N'ai-je « pas vu Jésus-Christ notre Seigneur ? » Avec quelle fierté au contraire a-t-il été forcé de dire : « Et moi je me mets fort « peu en peine d'être jugé par vous, ou devant le tribu- « nal de l'homme ; je ne me juge pas moi-même ! — Per- « sonne ne saura quelle est ma gloire. — Ne savez-vous « pas que les saints doivent un jour juger le monde ? » Et maintenant, quelle liberté dans ces réprimandes qui attaquent de front ! Quels coups va porter ce glaive spirituel ! « Vous voilà rassasiés ; vous voilà devenus riches ; « vous régnez. — Si quelqu'un se flatte de savoir quelque

« chose, il ne sait pas même encore de quelle manière il « faut savoir. » Puis, ne dirait-on pas qu'il frappe son ennemi au visage? « Qui est-ce qui met de la différence « entre vous? Qu'avez-vous que vous n'ayez reçu? Que « si vous l'avez reçu, pourquoi vous en glorifier, comme « si vous ne l'aviez pas reçu? » Il redouble d'énergie : « Quelques-uns, quoiqu'ayant la science, continuent de « manger des viandes offertes aux idoles. Or, péchant de « la sorte contre leurs frères, et blessant leur conscience « faible, ils péchent contre Jésus-Christ. » Le voilà maintenant qui parle de lui : « N'avons nous pas droit d'être « nourris à vos dépens? N'avons-nous pas le pouvoir de « mener partout avec nous une femme qui soit notre sœur « en Jésus-Christ, comme font les autres Apôtres et les « frères du Seigneur et Céphas? Si d'autres usent de cette « faculté à votre égard, pourquoi n'en userions-nous pas « plutôt qu'eux? » Ensuite il les perce individuellement de son stylet : « Que celui qui croit être ferme prenne « garde de tomber. — Que si quelqu'un aime à contester, « pour nous, ce n'est point là notre coutume, ni celle « de l'Église de Dieu. » L'imprécation par laquelle il termine son Épître : « Si quelqu'un n'aime point Notre-« Seigneur, qu'il soit anathème : Maran-Atha, » retombait encore sur l'un d'eux.

Mais j'aime mieux insister sur les passages où l'Apôtre est plus pressant que jamais, et où le fornicateur fait lui-même la guerre aux autres. « Il y en a parmi vous qui sont enflés « d'orgueil, comme si je ne devais plus vous aller voir. « Cependant, j'arriverai bientôt, s'il plaît au Seigneur; et « je connaîtrai non pas le langage de ceux qui s'enor-« gueillissent, mais l'effet de leurs paroles. Car le royaume « de Dieu ne consiste pas dans les paroles, mais dans la « vertu. Lequel aimez-vous mieux que je vous aille voir « la verge à la main, ou que ce soit avec charité et dou-« ceur? » Qu'y avait-il donc? « On entend dire qu'il se « commet parmi vous des impudicités, et de telles impu-

« dicités qu'il n'en est pas de semblables chez les païens, « jusque-là qu'un d'entre vous abuse de la femme de son « propre père. Et vous êtes encore enflés d'orgueil; et vous « n'avez pas été plutôt dans les pleurs pour faire retran-« cher du milieu de vous celui qui a commis une action « si honteuse? » Pour qui ces larmes? pour un mort apparemment? Devant qui devaient-elles couler? devant le Seigneur sans doute? Mais que signifieront ces mots : « Pour « le faire retrancher du milieu de vous? » Il ne s'agit pas ici de le chasser hors des murs de l'église : il n'était pas besoin de demander à Dieu une faculté qu'avait le préposé en vertu de son ministère. Ces paroles voulaient dire que cette chair, par la mort commune à tous et qui lui était propre, n'étant plus qu'un cadavre et une enveloppe impure, frappée d'une lèpre irremédiable, devait être retranchée absolument de l'Église. Aussi l'Apôtre, afin de retrancher l'impie autant qu'il était en son pouvoir ici-bas, le frappa-t-il d'une sentence « qui le livrait à Satan pour la « perdition de sa chair. » Une chair qui était abandonnée au démon devait donc être maudite, afin qu'elle fût déshéritée du sacrement de la bénédiction, comme ne devant jamais rentrer dans le camp de l'Église. Nous voyons ici la sévérité de l'Apôtre se produire sous deux aspects, contre un orgueilleux et contre un incestueux. Il s'arme contre l'un de la verge, contre l'autre de la sentence; de la verge pour menacer, de la sentence pour exécuter; l'une qui brille encore, l'autre qui frappe aussitôt; l'une qui reproche, l'autre qui condamne. Il est certain que dès ce moment l'orgueilleux réprimandé trembla sous les menaces de la verge, et que l'incestueux condamné périt sous la réalité de son châtiment. Ils s'en allèrent tous deux, le premier corrigé par la frayeur, le second commençant déjà son supplice.

Dans la seconde lettre que le même Apôtre écrit aux Corinthiens, il est question de pardon. Eh bien, d'accord! Mais à qui s'adresse ce pardon? on l'ignore, parce que ni la personne, ni la prévarication ne sont nommées. Comparons

la chose avec le sens. Si l'on m'oppose l'incestueux, l'orgueilleux se présentera également. La relation est suffisante, puisque l'orgueilleux est réprimandé et l'incestueux condamné. L'orgueilleux obtient sa grâce, mais après avoir été censuré; l'incestueux ne semble pas l'avoir obtenue, puisqu'il a été condamné. Si c'est à celui pour lequel il redoute l'amertume de la tristesse que l'Apôtre pardonnait, l'orgueilleux qui a été repris courait encore le risque d'être consumé par le chagrin, puisque les menaces et les réprimandes étaient bien faites pour l'accabler. Il n'en va pas de même du condamné. Par sa faute, par sa sentence, il était censé anéanti : il n'avait point à s'attrister, mais seulement à souffrir le supplice sur lequel il aurait pu pleurer avant son châtiment.

En second lieu, si le criminel obtenait son pardon, pour que nous ne fussions pas frustrés par Satan, c'était dans la personne de l'orgueilleux que l'Apôtre cherchait à prévenir cette perte, parce qu'il n'était point encore perdu : on ne prend pas de précautions contre un fait accompli, mais pour un fait qui peut s'accomplir. Le condamné, au contraire, déjà la proie de Satan, était perdu pour l'Église, au moment où il commettait un crime si abominable, à plus forte raison, lorsqu'elle le répudiait de son sein. Comment donc Paul aurait-il pu craindre la perte d'un homme qu'il avait déjà livré à sa perte en le retranchant, et qu'il ne pouvait pas conserver, puisqu'il l'avait condamné?

Enfin, où convient-il que le juge se montre indulgent? Est-ce lorsqu'il a prononcé une sentence décisive, ou bien quand il a différé la sentence, surtout un juge qui n'a point coutume de réédifier ce qu'il a détruit, de peur de passer pour un prévaricateur? Réponds-moi donc! si la première Épître n'avait pas contristé tant de personnes; si elle n'avait réprimandé personne, épouvanté personne, se bornant à frapper l'incestueux; si elle n'avait ni intimidé ni consterné aucun orgueilleux sur la gravité de sa faute, au lieu d'investir du pardon le fornicateur incestueux, ne serait-

il pas plus sûr et plus raisonnable de conjecturer qu'alors, parmi les Corinthiens, il s'en trouvait quelqu'un qui, reprimandé pour le même motif, effrayé et plongé dans la douleur, reçut ensuite le pardon d'une faute qui permettait le pardon? Voilà ce que tu aurais dû lire, sinon dans l'Épître, au moins dans la religion que professait l'Apôtre, écrit par le respect en caractères plus manifestes encore que ses paroles, afin que Paul, illustre Apôtre de Jésus-Christ, docteur des nations dans la foi et dans la vérité, vase d'élection, fondateur des Églises, juge des disciplines, ne fût pas convaincu d'une inconséquence qui va jusqu'à condamner précipitamment celui qu'il absoudra tout à l'heure, ou jusqu'à absoudre sans réflexion celui qu'il a justement condamné pour une seule impudicité de moindre gravité; à plus forte raison pour des noces incestueuses, pour une luxure impie, pour des dissolutions parricides, qui surpassent même celle des païens, dit-il, de peur qu'on ne les mît sur le compte de la coutume; qu'il avait jugées loin du crime, de peur que le criminel ne profitât du retard; qu'il avait condamnée en appelant à son secours la vertu du Seigneur, de peur qu'il ne parût frappé par une sentence humaine. Il s'est donc joué et de son Esprit qui l'inspirait, et de l'ange de son Église, et de la vertu du Seigneur, s'il a révoqué la sentence qu'il avait prise d'après leur conseil.

XV. Si tu ramènes à l'intention de l'Apôtre les autres passages de cette Épître, ils ne prouveront rien en faveur du pardon de l'inceste, à moins que l'Apôtre n'ait encore à rougir ici de ses contradictions. Comment admettre, jamais qu'après avoir accordé tout à l'heure le seuil de l'Église et la faveur de la paix au fornicateur incestueux il recommande aussitôt de haïr les impudicités, de retrancher ces souillures, de pratiquer la continence, comme s'il n'avait rien décrété de contraire il n'y a qu'un moment? Examine si ces paroles : « C'est pourquoi, ayant ce minis-« tère selon la miséricorde que nous avons obtenue, nous

« ne nous laissons point abattre, mais nous rejetons loin « de nous les intentions ténébreuses, » vont bien dans la bouche de celui qui révoqua la condamnation non-seulement des intentions ténébreuses, mais des crimes les plus manifestes. Sera-ce le même homme qui excusera l'impudicité et qui, parmi les titres de ses travaux, après ses angoisses et ses tribulations, après ses jeûnes et ses veilles, prêchera la chasteté ? Sera-ce le même qui admettra indifféremment à la communion tous les réprouvés, et qui écrira ces mots : « Quel lien peut-il y avoir entre la justice « et l'iniquité ? quelle union entre les lumières et les téné- « bres ? quel accord entre Jésus-Christ et Bélial ? quelle « société entre le fidèle et l'infidèle ? quel rapport enfin « entre le temple de Dieu et les idoles ? » Ne sera-t-il pas permis de lui répondre hardiment : Pourquoi établis-tu des différences entre des choses que tu as réunies par la réhabilitation de l'incestueux ? Dès que tu l'as réintégré dans le corps de l'Église, la justice est associée à l'iniquité, les ténèbres sont en communion avec la lumière, Bélial est d'accord avec Jésus-Christ, et l'infidèle participe aux mêmes sacrements que le fidèle. Qu'importent les idoles ? Le profanateur du temple de Dieu entre lui-même dans un temple de Dieu. N'est-ce pas Paul qui nous tient ce langage ? « Vous êtes le temple du Dieu vivant, selon ce « que Dieu dit lui-même : J'habiterai en eux et je mar- « cherai au milieu d'eux ; je serai leur Dieu et ils seront « mon peuple. C'est pourquoi retirez-vous du milieu d'eux, « et ne touchez point à ce qui est impur. » Est-ce bien toi, ô Apôtre, qui, après avoir tendu la main à ce gouffre d'impudicités, t'oublies toi-même jusqu'à ajouter : « Ayant donc « reçu ces promesses, mes bien-aimés, purifions-nous de « tout ce qui souille le corps et l'esprit, achevant l'œuvre « de notre sanctification dans la crainte de Dieu ? »

Je te le demande, l'homme qui grave dans nos cœurs de telles paroles aurait-il rappelé dans l'Église un fornicateur ? N'écrit-il pas ces mots à dessein, comme pour te prouver

aujourd'hui qu'il ne l'a point fait? Si les passages qui précèdent l'établissent, ceux qui suivent devront le préjuger. Il écrit à la fin de son Épître : « De peur qu'ainsi Dieu ne « m'humilie lorsque je serai retourné chez vous, et que « je ne sois réduit à en pleurer plusieurs qui, après avoir « péché, n'ont point fait pénitence des impuretés, des « fornications et des impudicités qu'ils ont commises. » Ici l'Apôtre ne dit pas qu'il faut réintégrer dans l'Église des hommes qu'il devait y retrouver, s'ils faisaient pénitence; il dit seulement qu'il faut les pleurer et les rejeter, indubitablement afin que les fruits de leur pénitence fussent perdus. D'ailleurs celui qui venait de déclarer qu'il n'y avait pas de communauté possible entre la lumière et les ténèbres, entre la justice et l'iniquité, n'a pu parler ici de communion. Mais ils ne connaissent rien de l'Apôtre tous ceux qui, contrairement au caractère et aux allures de l'homme lui-même, contrairement à la règle et à la forme de ses disciplines, veulent que le docteur de la chasteté, même quand il parlait en son propre nom, l'ennemi déclaré de toute impudicité, et qui se montre tel partout, ait rendu la paix de l'Église à un incestueux, plutôt qu'à tout autre criminel plus excusable.

XVI. Il faut donc leur montrer nécessairement l'Apôtre dans tout son jour, et le défendre dans sa seconde épître aux Corinthiens, tel que je le connais dans toutes les autres, lui qui, non content de consacrer le premier dans sa première épître le temple de Dieu en ces termes : « Ne sa- « vez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que « le Seigneur habite en vous? » détermine par une loi spéciale la manière de purifier, de consacrer ce temple : « Si « quelqu'un profane le temple de Dieu, Dieu le perdra; « car le temple de Dieu est saint, et c'est vous qui êtes ce « temple. » Eh bien! réponds-moi. Celui qui a dit : « Que « personne ne se trompe soi-même, » c'est-à-dire que personne ne soit assez téméraire pour rendre à Dieu le temple qui a été profané, aurait-il réintégré le temple de Dieu qui a

été profané, c'est-à-dire le misérable qui a été livré à Satan pour la perdition de sa chair? De même encore, lorsque, rangeant parmi les autres criminels, je me trompe, à la tête des autres criminels « les adultères, les fornicateurs, les vo-« luptueux, les abominables, et leur fermant le royaume « des cieux, » il commence par dire : « Ne vous y trompez « pas, » c'était déclarer qu'ils ne l'obtiendraient jamais. Qui leur enlève le royaume des cieux, leur enlève à la fois la vie qui est dans le royaume. Il insiste : « C'est ce « que quelques-uns de vous ont été autrefois; mais vous « avez été lavés; vous avez été sanctifiés; vous avez été « justifiés au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, et par « l'Esprit de notre Dieu. » Plus il excuse ces prévarications commises avant le baptême, plus il les déclare irrémissibles après le baptême, puisqu'il n'est pas permis d'être lavé une seconde fois.

Reconnais encore dans le passage suivant, Paul, colonne immobile de la discipline : « Les aliments sont pour « l'estomac, et l'estomac pour les aliments; c'est Dieu « qui a fait l'un et qui a fait les autres. Mais le corps n'est « point pour la fornication, il est pour le Seigneur; car « Dieu a dit : Faisons l'homme à notre image et à notre « ressemblance; et Dieu créa l'homme, et il le créa à son « image et à sa ressemblance. Le Seigneur est pour le « corps. Le Verbe en effet s'est fait chair. De même que « Dieu a ressuscité le Seigneur, ainsi il nous ressuscitera « par sa puissance, » sans doute à cause de la communauté de notre chair avec lui. Voilà pourquoi il ajoute : « Ne savez-vous pas que vos corps sont les membres de « Jésus-Christ, » parce que le Christ est aussi le temple de Dieu. « Renversez ce temple, et dans trois jours je le « relèverai. Enleverai-je donc à Jésus-Christ ses propres « membres pour en faire les membres d'une prostituée? « à Dieu ne plaise! Ignorez-vous que celui qui se joint à « une prostituée devient un même corps avec elle; car ils « seront deux dans une seule chair. Mais celui qui de-

« meure attaché au Seigneur est un même esprit avec « lui. Fuyez donc la fornication. » Si la fornication peut espérer le pardon, comment la fuirai-je, puisque je serai de nouveau fornicateur? D'ailleurs, que gagnerai-je à la fuir? Je serai un seul et même corps avec celui auquel je m'attacherai par la communion.

« Tout autre péché commis par l'homme est hors du « corps; mais celui qui commet la fornication pèche contre « son propre corps. » Et, de peur que tu ne t'emparasses de ce mot comme d'une permission pour t'abandonner à la fornication, parce que ce serait contre un bien qui est à toi, et non pas au Seigneur que tu pécherais; il t'enlève à toi-même pour t'apprendre que tu appartiens au Christ : « Vous n'êtes plus à vous-même, » ajoute-t-il. Pourquoi cela? « parce que, poursuit-il aussitôt, vous « avez été achetés d'un grand prix; au prix du sang de Notre-Seigneur. « Glorifiez donc, et portez Dieu dans « votre corps. » Je te le demande, l'homme qui impose ces préceptes a-t-il pu pardonner à celui qui, insultant au Seigneur le chassa de son propre corps, et cela par l'inceste?

Veux-tu connaître à fond l'Apôtre, afin de comprendre avec quelle vigueur il porte la hache dans la forêt des passions pour les extirper jusque dans leurs racines, sans jamais leur permettre de germer de nouveau? écoute les vœux qu'il forme pour que l'ame s'abstienne de la moisson légitime de la nature, je veux parler du fruit du mariage. « Sur ce que vous m'avez écrit, je vous dirai qu'il est « avantageux à l'homme de ne s'approcher d'aucune « femme. Mais, pour éviter la fornication, que chaque « homme vive avec sa femme, et chaque femme avec son « mari. Que le mari rende à sa femme ce qu'il lui doit, « et la femme ce qu'elle doit à son mari. » Qu'il ne se soit relâché sur l'usage de ce bien que malgré lui, et pour prévenir la fornication, qui l'ignore? S'il l'a permis et le permet encore à quelqu'un, dès qu'il ne le propose que

comme un remède, il en infirme l'usage, et il persisterait à enchaîner les mariages à la loi de la continence, s'il ne redoutait la fornication à cause de laquelle il les autorise. Remarquons-le toutefois : il excuse le mariage, comme il le déclare; mais il ne le prescrit pas; car « il voudrait « que tous fussent dans l'état où il est lui-même. » Or, si les choses licites sont tolérées, que penser de ceux qui espèrent les illicites? L'Apôtre ajoute : « Je dis aux personnes « qui ne sont point mariées ou qui sont veuves, qu'il leur « est bon de demeurer dans cet état comme moi. Que si « elles ne peuvent garder la continence, qu'elles se ma- « rient; car il vaut mieux se marier que de brûler. » De quels feux, dis-moi, est-il plus terrible de brûler? des feux de la concupiscence ou du châtiment? Au contraire, si la fornication reçoit son pardon, sa concupiscence ne brûle plus. Il convient mieux à un Apôtre de nous prémunir contre les flammes du supplice. Si c'est le châtiment qui brûle, donc la fornication à laquelle le châtiment est réservé ne peut obtenir son pardon.

D'ailleurs, lorsqu'il interdit le divorce, par quoi le remplace-t-il? Pour écarter l'adultère, il veut que les deux époux séparés gardent la continence, ou se réconcilient l'un avec l'autre, conformément au précepte du Seigneur : « Quiconque renverra sa femme, si ce n'est pour « cause d'adultère, la rend adultère; et celui qui épousera « la femme renvoyée commet un adultère. » Quels préservatifs nous offre l'Esprit saint, pour nous empêcher de commettre une seconde fois ce qu'il ne veut pas pardonner deux fois! Si l'Apôtre proclame partout qu'il vaut mieux pour l'homme de demeurer dans cet état : « Etes-vous lié « avec une femme, dit-il, ne cherchez point à vous délier, » c'est afin que tu ne donnes pas occasion à l'adultère. « N'avez-vous point de femme? ne cherchez point à vous « marier, » c'est afin que tu gardes ta liberté. « Au reste, si « vous épousez une femme, vous ne péchez pas; si une fille « se marie, elle ne pèche pas non plus. Mais ces personnes-

« là souffriront des tribulations dans leur chair. » Ici encore il ne permet qu'avec le désir d'épargner. « D'ailleurs, le temps est court ; il faut donc que ceux qui ont « des femmes soient comme s'ils n'en avaient point ; car « la figure de ce monde passe ; » oui, sans doute ; parce qu'il n'a plus besoin qu'il lui soit dit : « Croissez et multipliez. » C'est ainsi qu'il veut que nous vivions, libres de toute sollicitude, « parce que ceux qui ne sont point ma-« riés s'occupent du soin de plaire à Dieu, tandis que ceux « qui sont mariés s'occupent du soin des choses du monde, « et de plaire à leur compagne. » C'est ainsi qu'il dit : « Celui qui conserve sa fille vierge fait mieux que celui qui « la marie. » C'est ainsi qu'il déclare beaucoup plus heureuse la veuve qui, entrée dans la carrière de la foi, profite de la mort de son époux pour embrasser la viduité. C'est ainsi enfin qu'il recommande tous ces conseils de la continence comme venant de Dieu lui-même : « Je pense « que c'est l'Esprit de Dieu qui me conduit, » dit-il. Quel est donc l'audacieux défenseur de l'impudicité, le trop fidèle avocat des adultères, des fornicateurs et des incestueux, qui, prenant en main leur cause contre l'Esprit saint, ne craint pas de porter un faux témoignage contre son Apôtre ? Non, il n'est pas vrai que Paul ait jamais accordé rien de semblable, lui qui s'efforce partout de restreindre par des motifs vertueux les nécessités les plus légitimes de la chair. Il permet les noces, d'accord ; mais non l'adultère. Il excuse les mariages, d'accord ; mais non la fornication. Il va même jusqu'à imposer des limites à la nature, de peur qu'elle ne glisse dans la prévarication, et il s'attache à réprimer les actes que Dieu a daigné bénir de peur de paraître autoriser ceux qu'il maudit. Tout ce qu'il pouvait faire, c'était de purifier la chair de ses souillures ; quant à effacer les taches légères, il ne le pouvait pas. Mais telle est la coutume des pervers, des ignorants, des hérétiques, et en général de tous les Psychiques. Ils s'arment de quelque texte équi-

voque contre une multitude de sentences claires et positives.

XVII. Je te somme d'en appeler à l'arsenal des écrits apostoliques. Examine chacune de ses lettres; elles arborent toutes le drapeau de la pudicité et de la sainteté; elles combattent toutes contre les œuvres de la luxure, de la débauche et de la passion. Qu'écrit-il aux Thessaloniciens? « Nous ne vous avons pas prêché une doctrine d'erreur « ni d'impureté. — Car la volonté de Dieu est « que vous « soyez saints; que vous évitiez la fornication; que chacun de vous sache posséder le vase de son corps dans la « sanctification et l'honnêteté, ne suivant point les mou- « vements de la concupiscence comme font les Gentils, « qui ne connaissent point Dieu. » Que lisent les Galates? « Il est aisé de connaître les œuvres de la chair. » Quelles sont-elles? A la tête de toutes, il place la « fornication, « l'impureté, la luxure; car, je vous le déclare, et je l'ai « déjà dit: « Ceux qui les commettent ne possèderont point « le royaume de Dieu. » Quels sont les principaux enseignements qu'il donne aux Romains, sinon « de ne point aban- « donner le Seigneur, après avoir embrassé la foi? » Que dirons-nous donc? « Demeurerons-nous dans le péché, « afin que la grâce abonde? A Dieu ne plaise! Car une « fois morts au péché, comment vivrons-nous encore dans « le péché? Ne savez-vous pas que nous tous qui avons « été baptisés en Jésus-Christ, nous avons été baptisés en « sa mort? En effet, nous avons été ensevelis avec lui par « le baptême pour la mort du péché, afin que, comme « Jésus-Christ est ressuscité d'entre les morts par la gloire « de son Père, nous marchions aussi dans une vie nou- « velle. Car si nous avons été entés en lui par la ressem- « blance de sa mort, nous serons aussi entés en lui par « la ressemblance de sa résurrection, sachant que notre « vieil homme a été crucifié avec lui, afin que le corps « du péché soit détruit. Que si nous sommes morts avec « Jésus-Christ, nous croyons que nous vivrons aussi avec

« Jésus-Christ, n'ignorant pas que Jésus-Christ, ressus-« cité d'entre les morts, ne meurt plus, et que la mort « n'aura plus d'empire sur lui. Car, mort pour le péché, « il est mort seulement une fois; mais la vie qu'il a main-« tenant est éternellement en Dieu. Considérez-vous de « même comme étant morts au péché, et comme ne vivant « plus que pour Dieu en Jésus-Christ Notre-Seigneur. »

Tu l'entends ! Jésus-Christ étant mort une fois, nul de ceux qui sont morts au péché après le Christ ne peut revivre pour le péché, et surtout pour un péché si grand. Ou bien, si la fornication et l'adultère peuvent être admis deux fois, Jésus-Christ peut donc mourir deux fois. L'Apôtre insiste encore là-dessus pour empêcher la prévarication de régner dans une chair mortelle dont il connaissait la faiblesse. « Comme vous avez fait servir vos membres à « l'impureté et à l'injustice pour l'iniquité, dit-il, de « même faites-les servir maintenant à la justice pour votre « sanctification. » En effet, quoiqu'il ait déclaré « qu'il « n'y avait rien de bon dans sa chair, » il parlait selon la lettre de la loi sous laquelle il avait vécu ; mais selon la loi de l'Esprit à laquelle il nous assujétit, il nous délivre de la faiblesse de la chair. « La loi de l'Esprit, dit-il, m'a « affranchi de la loi du péché et de la mort. » Quand même il parlerait ici en partie au nom du judaïsme, il ne nous en applique pas moins la plénitude et l'intégrité des disciplines, puisque « c'est à cause de nous, dit-il, que Dieu a envoyé « son propre Fils, revêtu d'une chair semblable à celle du « péché, et à raison du péché il a condamné le péché dans « la chair, afin que la justice de la loi soit accomplie en « nous, qui ne marchons pas selon la chair, mais selon « l'Esprit. En effet, ceux qui vivent selon la chair, re-« cherchent les choses de la chair et ceux qui vivent « selon l'esprit goûtent les choses de l'esprit. » Il a déclaré que l'affection pour les choses de la chair, c'était la mort. Il ajoute de plus qu'elle est l'ennemie de Dieu, et « que « ceux qui vivent selon la chair, » c'est-à-dire dans l'af-

fection pour les choses de la chair, ne peuvent plaire à Dieu. « Si vous vivez selon la chair, dit-il, vous mourrez. » Or, par l'affection de la chair et la vie de la chair, que que devons-nous entendre, sinon tout ce qu'il rougit de nommer? Autrement l'Apôtre eût nommé toutes les œuvres de la chair.

Lorsqu'il rappelle aux Éphésiens leurs déréglements passés, il les avertit pour l'avenir : « Parmi lesquels nous « avons été autrefois dans les mêmes désordres, vivant se« lon les désirs de la chair et nous abandonnant aux mou« vements de la chair. » Enfin, quand il censure ceux qui s'étaient reniés eux-mêmes, c'est-à-dire qui avaient cessé d'être chrétiens, parce qu'ils « s'étaient livrés à toutes « les œuvres de l'impureté, » il dit : « Mais vous, ce « n'est pas là ce que vous avez appris de Jésus-Christ. » Même langage ailleurs : « Que celui qui dérobait ne dé« robe plus. » Que celui qui s'abandonnait à la fornication ne s'y abandonne plus; que celui qui était adultère cesse d'être adultère : voilà ce qu'il aurait ajouté, s'il avait eu coutume de pardonner à ces prévarications, ou s'il eût voulu qu'on leur pardonnât, lui qui, ne voulant pas même se souiller en paroles, s'écrie : «Que votre bouche ne pro« fère aucune parole mauvaise. » Et encore : « Qu'on « n'entende pas même nommer parmi vous la fornication « ni quelque impureté que ce soit, comme il convient à « des saints (tant il est loin de les excuser!) sachant bien « que nul fornicateur, nul impudique, ne sera héritier « du royaume de Dieu. Que personne ne vous séduise par « de vains discours; car c'est là ce qui attire la colère de « Dieu sur les enfants de la rébellion. » Qui donc séduit nos frères par de vains discours, sinon celui qui leur prêche publiquement que l'adultère est rémissible, sans même s'apercevoir que l'Apôtre en a détruit les fondements, lorsqu'il « retranche les ivrogneries et les festins, » comme encore dans ce passage : « Ne vous laissez point « enivrer par le vin, d'où naît la dissolution. » Il explique

aussi aux Colossiens quels sont « les membres de l'homme « terrestre qu'ils doivent faire mourir sur la terre, la for- « nication, l'impureté, les passions déshonnêtes, les mau- « vais désirs, et les paroles honteuses. » Accorde, si tu le peux, tant et de si puissantes déclarations avec la seule que tu revendiques. Le petit nombre disparaît devant le grand nombre, le doute devant la certitude, l'obscurité devant la lumière. Quand même il serait constant que l'Apôtre a remis sa prévarication au Corinthien fornicateur, il faudrait ne voir dans ce fait qu'une dérogation unique à ses propres règles, à cause de la nature des circonstances. Il circoncit le seul Timothée : il ne laissa pas d'abolir la circoncision.

XVIII. Tout cela, me réponds-tu, implique l'interdiction de l'impudicité, non moins que la recommandation de la chasteté, toutefois sans exclure le pardon ; car de ce que la faute est condamnée, il ne s'ensuit pas que le pardon soit refusé, puisque par là le temps du pardon se confondrait avec celui de la damnation qu'il exclut.

Il ne restait plus aux Psychiques que cet argument ; voilà pourquoi nous avons réservé pour ce moment l'examen de tout ce que l'ancienne loi elle-même a établi pour refuser la communion ecclésiastique aux prévarications de cette nature. Nous lisons dans les proverbes ou parœmies de Salomon, que la fornication est irrémissible. « Celui qui souille une femme est un insensé qui perd son « ame. Il ne trouvera plus que la honte et la douleur, et « son opprobre ne s'effacera jamais. Car la jalousie dé- « vore comme la flamme, et l'époux sera inflexible au « jour de la vengeance. » Si tu t'imagines que ces paroles s'appliquent aux païens, c'est donc bien vainement que tu as déjà entendu ces paroles qui s'adressent aux fidèles : « Retirez-vous du milieu d'eux, séparez-vous d'eux, et « ne touchez point à ce qui est impur. » Tu as au début des psaumes : « Heureux l'homme qui n'est pas entré dans « le conseil de l'impie, qui ne s'est pas arrêté dans la

« voie des pécheurs, et qui ne s'est point assis dans la « chaire de corruption. » Le Psalmiste dit encore plus tard : « Je ne me suis point assis dans les assemblées de vanité, « et je n'entrerai point dans les conseils où siégent les méchants, » c'est-à-dire dans l'église de ceux qui font le mal, « et je ne m'assiérai point avec les impies. Je laverai « mes mains parmi les justes, ô mon Dieu! et je me pre- « senterai à votre autel, ô Seigneur ! » Le seul David nous fournira un grand nombre de textes. « Avec celui « qui est saint, dit-il, vous vous sanctifierez; avec celui « qui est innocent, vous deviendrez innocent; avec le « pervers, vous vous pervertirez. » Et ailleurs : « Le Sei- « gneur dit au pécheur : Est-ce à toi qu'il appartient de « publier mes décrets? Pourquoi ta bouche annonce-t-elle « mon alliance? Quand tu voyais un séducteur, tu cou- « rais à lui; tu as partagé l'héritage des adultères. »

C'est à cette école que s'était formé l'Apôtre, lorsqu'il dit : « Je vous ai écrit dans une lettre : N'ayez point de « commerce avec les impudiques, ce que je n'entends pas « des impudiques de ce monde, etc. Autrement il vous « faudrait sortir de ce monde. Aujourd'hui, je vous écris, « si celui qui est du nombre de vos frères est impudique, « ou idolâtre (qu'y a-t-il de si semblable?) ou ravisseur « du bien d'autrui (qu'y a-t-il de si voisin?) ou tout autre « chose pareille, ne prenez pas même votre nourriture « avec des hommes de cette sorte, » à plus forte raison l'Eucharistie; « car un peu de levain aigrit toute la pâte. » De même à Timothée : « N'imposez légèrement les mains « à personne, et ne participez point aux péchés d'autrui. » De même aux Éphésiens : « N'ayez rien de commun « avec eux; car vous étiez autrefois ténèbres. » Et avec plus d'énergie encore : « Gardez-vous de participer à « leurs œuvres stériles et pleines de ténèbres; loin de là, « fuyez-les. Car il serait honteux de révéler ce qu'ils font « en secret. » Quoi de plus honteux que les impudicités? Si l'Apôtre ordonne aux Thessaloniciens de s'éloigner d'un

de leurs frères qui vivait dans la nonchalance, que sera-ce du fornicateur? Tels sont en effet les préceptes du Seigneur, « qui aime son Église, qui s'est livré pour elle afin de la « sanctifier, la purifiant par l'eau du baptême en sa pa- « role pour se former une église glorieuse, qui n'ait ni « tache, ni ride, » après le baptême conséquemment, « mais qui soit pure et sans opprobre, dépouillant désor- « mais les rides de la vétusté, comme une vierge; sans la « souillure de la fornication, comme une épouse; sans « aucune ignominie, parce qu'elle est purifiée. »

— Si tu essayais de répondre que les pécheurs, surtout ceux qui sont tombés dans les prévarications de la chair, sont retranchés de la communion, mais pour un temps, et qu'elle doit leur être rendue plus tard, après les délais et les expiations de la pénitence, conformément à la miséricorde de Dieu, « qui aime mieux le repentir du pé- « cheur que sa mort, » il faudrait renverser ici une objection qui est le fondement principal de votre opinion. Nous déclarons, nous, que si la miséricorde divine avait trouvé bon de pardonner à ceux qui ont failli, après avoir embrassé la foi, l'Apôtre se fût exprimé ainsi : « Gardez- « vous de participer aux œuvres de ténèbres, avant que les « coupables aient fait pénitence; ne mangez avec de pa- « reils hommes qu'après qu'ils se seront roulés humble- « ment aux genoux de leurs frères; et enfin, quiconque « aura profané le temple de Dieu, Dieu le perdra, s'il n'a « couvert sa tête de toutes les cendres de l'Église. » Il aurait dû en effet déterminer la nature de la condamnation, puisqu'il condamnait pour un temps et à de certaines conditions, s'il est vrai qu'au lieu d'être perpétuelle, la rigueur de sa condamnation n'était que temporaire et conditionnelle. Or, puisque dans toutes ses Épîtres, d'une part, il défend d'admettre ces sortes de pécheurs, s'ils ont embrassé la foi; et que de l'autre, il les retranche de la communion, s'ils ont été admis, et cela sans la moindre espérance de condition et de temps, il fortifie par là notre

sentiment, en nous montrant que par « ce repentir qu'aime « mieux le Seigneur, » il faut entendre cette pénitence qui, précédant la foi et le baptême, est préférée par lui à la mort de ce pécheur lavé une seule fois par la grâce de Jésus-Christ, qui n'est mort qu'une fois pour nos péchés.

L'Apôtre établit lui-même cette vérité dans sa propre personne. Après avoir déclaré « que Jésus-Christ est venu « dans ce monde pour sauver les pécheurs entre lesquels « il était le premier, » qu'ajoute-t-il? « Mais j'ai ob- « tenu miséricorde, parce que j'ai fait tous ces maux par « ignorance, n'ayant point la foi. » Tu l'entends! Cette clémence de Dieu, qui, « à la mort du pécheur préfère « son repentir, » ne regarde que ceux qui sont encore dans l'ignorance et loin de la foi, pour la délivrance desquels Jésus-Christ est descendu, mais non ceux qui, connaissant déjà Dieu, ont été initiés au sacrement de la foi. Si la miséricorde du Seigneur s'applique aux infidèles et à ceux qui ne le connaissent pas encore, c'est donc cette pénitence qui attire sur elle la miséricorde, sans préjudice toutefois de cette autre espèce de pénitence qui, après l'initiation de la foi, peut recevoir de l'évêque le pardon pour des fautes légères, ou de Dieu seul, pour les prévarications capitales et irrémissibles.

XIX. Mais pourquoi toujours parler de Paul? Ne voilà t-il pas que Jean semble fournir à la partie adverse je ne sais quelle autorité? On veut que dans son Apocalypse il promette formellement à la fornication les consolations de la pénitence, lorsqu'il écrit à l'Ange de l'Église de Thyatire : « J'ai quelque chose à te reprocher : tu permets « que Jézabel, cette femme qui se dit prophétesse, ensei- « gne et séduise mes serviteurs, afin de les entraîner dans « la fornication et de leur faire manger des viandes im- « molées aux idoles. Je lui ai donné un temps pour faire « pénitence, et elle ne veut point se repentir de sa pros- « titution. Je la frapperai de maladie sur sa couche, et « ceux qui commettent l'adultère avec elle seront dans la

« plus grande affliction, s'ils ne font pénitence de leurs « œuvres. » Heureusement pour nous, les Apôtres sont entièrement d'accord sur les règles de la foi et de la discipline. « Que ce soit donc moi, dit Paul, ou que ce soient « eux qui vous prêchent, voilà ce que nous vous prêchons. » Il importe donc au sacrement de la foi tout entière de croire que Jean n'a rien accordé de ce que Paul a refusé. Quiconque se souviendra de cette uniformité de l'Esprit saint, sera conduit par lui à l'intelligence de ses paroles. L'ange de Thyatire introduisait secrètement dans l'Église une femme hérétique, qui essayait d'enseigner la doctrine qu'elle avait apprise des Nicolaïtes, et il la pressait justement de faire pénitence. Qu'un hérétique, trompé originairement, puisse obtenir son pardon et entrer dans l'Église, après avoir connu et pleuré son erreur, qui en doute ? De là vient que chez nous l'hérétique, assimilé au païen, ou, à dire vrai, pire que le païen, est admis dans l'Église, quand il a dépouillé par le baptême de la vérité la malice de ces deux hommes. Ou bien, si tu es certain que cette femme, après avoir vécu de la foi, se jeta ensuite dans la mort de l'hérésie, afin de réclamer pour elle le pardon qui vient de la pénitence, non pas à titre d'hérétique, mais à titre d'une servante de Dieu qui est tombée dans la prévarication, je veux bien qu'elle fasse pénitence, mais pour s'arracher à ses impudicités, et non pour obtenir sa réintégration. Il s'agira donc ici de la pénitence, dont il faut acquitter la dette, nous le reconnaissons beaucoup plus formellement que vous, mais en la réservant à Dieu lui seul.

D'ailleurs, cette même Apocalypse précipite plus tard dans l'étang de soufre et de feu, et cela sans aucune réserve ni condition, les infames, les fornicateurs, de même que les timides, les incrédules, les homicides, les empoisonneurs, les idolâtres, et enfin tous ceux qui, après la foi, se sont souillés de ces opprobres. On ne prétendra pas qu'elle ait voulu parler des païens, puisque c'est aux fidèles qu'elle

dit : « Celui qui vaincra, possédera ces choses, et je serai « son Dieu, et il sera mon fils ; » et qu'elle ajoute aussitôt : « Mais les timides, les incrédules, les abominables, les « homicides, les fornicateurs, les empoisonneurs, les ido-« lâtres auront leur part dans l'étang brûlant de feu et de « soufre, qui est la seconde mort. » Même langage ailleurs. « Bienheureux ceux qui obéissent aux préceptes afin qu'ils « aient des droits sur l'arbre de vie, et qu'ils entrent par « les portes dans la cité sainte. Loin d'ici les chiens, les « empoisonneurs, les impudiques et les homicides ! » Pourquoi ? parce qu'ils n'obéissent point aux préceptes. On ne met dehors que ceux qui étaient dedans. D'ailleurs, il avait été dit auparavant : « Pourquoi voudrais-je juger ceux qui « sont hors de l'Eglise ? »

On objecte encore ce passage emprunté à une épître de Jean. Il a dit, s'écrient-ils : « Le sang de Jésus-Christ, son « fils, nous purifie de tout péché. »

Nous pécherons donc toujours et de toute manière, si c'est toujours et de tout péché que son sang nous purifie ; ou bien s'il ne nous purifie pas toujours, donc ce n'est plus après la foi, et si ce n'est pas de tout péché, donc il ne nous purifie pas de la fornication. Mais par quoi l'Apôtre avait-il commencé ? Il avait dit : « Dieu est la lumière « même, et il n'y a point en lui de ténèbres. Et si nous af-« firmons que nous sommes en société avec lui, tout en « marchant dans les ténèbres, nous mentons, et nous ne « pratiquons pas la vérité. Au contraire, poursuit-il, si « nous marchons dans la lumière, comme il est lui-même « dans la lumière nous sommes en union complète, et « le sang de Jésus-Christ son fils nous purifie de tout pé-« ché. » S'ensuit-il que nous péchions en marchant dans la lumière, et qu'en péchant dans la lumière nous soyons purifiés ? nullement ; car celui qui pèche « ne marche pas « dans la lumière, mais dans les ténèbres. » Par là il nous montre comment nous serons purs de tout péché, en marchant dans la lumière, au sein de laquelle on ne peut com-

mettre le péché, tant il est vrai qu'il entend par cette *purification,* non pas que nous pécherons, mais que nous ne pécherons pas. « Car en marchant dans la lumière, « sans participer aux ténèbres, nous serons purifiés, » non pas parce que nous aurons déposé nos prévarications, mais parce que nous n'en aurons point commis. Telle est la vertu du sang de Notre-Seigneur. Ceux qu'il a purifiés du péché, et que par suite il a placés dans la lumière, il les conserve purs, s'ils continuent de marcher dans la lumière.

— Mais l'Apôtre ajoute, dis-tu : « Si nous disons que « nous sommes sans péché, nous nous séduisons nous-« mêmes, et la vérité n'est point en nous; mais, si nous « confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous « les remettre, et pour nous purifier de toute iniquité. »

— S'ensuit-il qu'il nous purifie de toute impudicité? ou bien s'il en va ainsi, il nous purifie donc également de l'idolâtrie; mais tel n'est pas le sens de ce passage. En effet, voilà qu'il revient là-dessus : « Si nous disons que « nous n'avons point péché, nous le faisons menteur, et « sa parole n'est point en nous. » Puis, avec plus d'insistance encore : « Mes petits enfants, dit-il, je vous écris « ceci, afin que vous ne péchiez point. Cependant, s'il « arrive que quelqu'un pèche, nous avons pour avocat « auprès du Père, Jésus-Christ, le juste, et lui-même est « la victime de propitiation pour nos péchés. »

— Eh bien! répliques-tu, je prends acte de ces paroles : elles prouvent que, si nous péchons, nos fautes nous sont remises.

— Comment en sera-t-il ainsi, puisqu'en continuant cette épître, je trouve une déclaration toute différente? En effet, il nous défend absolument de pécher, et il insiste fortement sur ce point, pour ne pas faire une pareille concession. Nous déclarer que les péchés, une fois remis par le Christ, n'obtiendraient plus de pardon, c'était nous avertir de garder précieusement la sanctification. « Qui a

« cette espérance en lui devient saint, dit-il, comme Dieu est saint lui-même. Tout homme qui commet le péché va « contre la loi; car le péché est la violation de la loi. Vous « savez que Dieu s'est rendu visible pour détruire le pé- « ché; » donc par conséquent, on ne peut le commettre que jusque-là. Il ajoute en effet : « Quiconque de- « meure en lui, ne pèche point; et quiconque pèche ne « l'a point vu et ne le connaît point. Mes petits enfants, « que personne ne vous séduise. Celui qui fait les œu- « vres de justice est juste comme Jésus-Christ est juste. « Celui qui commet le péché est enfant du démon, « parce que le démon pèche dès le commencement. Le Fils « de Dieu n'est venu dans le monde que pour détruire les « œuvres du démon. » Cela est vrai. En délivrant l'homme par le bain qui le régénère, il l'affranchit de sa servitude, et révoque la sentence de mort. « Voilà pourquoi quiconque « est né de Dieu, ne commet point de péché, parce que la « semence de Dieu demeure en lui, et il ne peut pécher, « parce qu'il est né de Dieu. En cela, on reconnaît les en- « fants de Dieu et les enfants du démon. » A quel caractère se font-ils reconnaître, sinon que les uns ne pèchent plus depuis qu'ils sont nés de Dieu, et que les autres pèchent toujours, parce qu'ils appartiennent au démon, comme s'ils n'étaient jamais nés de Dieu?

Que s'il dit : « Quiconque n'est pas juste, n'est point né « de Dieu, » comment l'impudique appartiendra-t-il de nouveau à Dieu, puisqu'il a cessé d'être à lui? Il faut donc soutenir nécessairement que Jean s'est contredit lui-même, lorsqu'après avoir déclaré dans sa première épître que nous ne sommes pas exempts de péché, il nous affirme maintenant que nous ne péchons pas; d'une part, promettant le pardon, de l'autre, désavouant formellement pour enfants de Dieu tous ceux qui commettent le péché. Mais loin de nous cette pensée! Nous-mêmes nous ne nous sommes pas écartés de la distinction que nous avons établie entre les péchés, et qui a été notre point de départ. Il y a

mieux : Jean vient lui donner une nouvelle autorité en déclarant qu'il existe certaines fautes, comme échappées à la surprise de tous les jours, et auxquelles nous sommes exposés. A qui, en effet, n'arrive-t-il pas de se mettre en colère injustement, de garder son ressentiment par de là le coucher du soleil, ou de s'emporter, ou de se laisser aller à la médisance, ou de jurer à la légère, ou de manquer à sa parole, ou de mentir tantôt pour s'excuser, tantôt par nécessité? Dans les affaires, au milieu de nos devoirs, dans le commerce, à table, par la vue, par l'ouïe, que de tentations multipliées, tellement que, s'il n'y avait pas de pardon pour ces fautes, il n'y aurait de salut pour personne! Voilà donc celles qui nous seront pardonnées par l'intercession de Jésus-Christ auprès de son Père. Mais il est des prévarications opposées à celles-ci, en tant que plus graves et mortelles, qui ne comportent pas de pardon, telles que l'homicide, l'idolâtrie, la fraude, l'apostasie, le blasphème; ajoutez-y l'adultère, la fornication, et toutes les autres profanations du temple de Dieu. Voilà les crimes pour lesquels Dieu n'intercède pas. «Voilà ceux que ne commettra « jamais quiconque sera né de Dieu, » parce qu'il cesserait d'être le fils de Dieu, s'il les commettait. Par là s'expliquent naturellement les apparentes contradictions de Jean; il ne fait qu'établir la distinction des péchés, en disant ici que les enfants de Dieu pèchent, là qu'ils ne pèchent pas. Il avait d'avance sous les yeux la maxime qui termine ses épîtres, et il y rapportait les passages qui précèdent, parce qu'en finissant, il devait dire plus clairement : « Si quelqu'un « sait que son frère a commis un péché qui ne va point à « la mort, qu'il prie, et Dieu donnera la vie à cet homme « dont le péché ne va point à la mort. Mais il y a un péché « qui va à la mort; et ce n'est pas pour ce péché-là que je « dis qu'il faut prier. »

Il se rappelait, d'ailleurs, que Dieu avait défendu à Jérémie de prier pour le peuple, qui était tombé dans des prévarications mortelles. « Toute iniquité est péché; mais

« il y a un péché qui va à la mort. Nous savons que, quiconque est né de Dieu, ne pèche point. » c'est-à-dire ne commet point le péché qui va à la mort. Que te reste-t-il donc, sinon à nier que l'adultère et la fornication ne vont point à la mort, ou bien à confesser que des prévarications pour lesquelles il n'est pas même permis de prier, sont irrémissibles ?

XX. Il est donc bien constant que la discipline des Apôtres ordonne sévèrement au préposé de faire respecter le temple de Dieu, et retranche impitoyablement de l'Église tout sacrilége contre la pudicité, sans laiser aucun espoir de réhabilitation. Je veux cependant, comme par surcroît, produire ici le témoignage d'un compagnon des Apôtres, bien propre à confirmer, par une sentence presque aussi vénérable, la discipline des maîtres. Nous avons encore une lettre de Barnabé aux Hébreux, Barnabé, homme d'une autorité assez grave, pour que Paul l'ait placé à côté de lui dans la pratique de la tempérance : « N'y aurait-il donc que Barnabé et moi qui n'aurions pas « le droit d'agir ainsi ? » D'ailleurs l'épître de Barnabé jouit dans les églises de plus d'estime que ce Pasteur, défenseur apocriphe des adultères. Avertissant donc les disciples de laisser toutes les instructions que l'on donne aux novices dans la foi, pour tendre de plus en plus vers la perfection, sans jeter de nouveau les fondements de la pénitence par des œuvres mortes, il leur dit : « Il est impossible que ceux qui ont été une fois éclairés, qui ont « goûté le don du ciel, qui ont été faits participants du « Saint-Esprit; qui se sont nourris de la sainte parole de « Dieu, et ont failli vers la fin des temps, soient admis « une seconde fois à la pénitence, parce qu'autant qu'il « est en eux, ils crucifient de nouveau le Fils de Dieu, et « s'exposent à l'ignominie. Car, lorsqu'une terre abreu- « vée par la pluie produit les plantes nécessaires à ceux qui « la cultivent, elle reçoit la bénédiction de Dieu. Mais « quand elle ne produit que des ronces et des épines, elle

« est abandonnée et approche de la malédiction ; à la fin « on y met le feu. » Celui qui apprit des Apôtres et enseigna avec les Apôtres une pareille maxime ne connaissait point assurément de pénitence, promise par les Apôtres à l'adultère et au fornicateur. En effet, il interprétait très-bien la loi, et il en conservait les figures dans toute leur vérité.

Enfin, le lépreux de la loi ancienne était un symbole de cette discipline. « Au contraire, si la lèpre s'accroît « et se répand, et si elle couvre toute la peau depuis la tête « jusqu'aux pieds, et tout ce qui paraît aux yeux, le prê« tre le verra, et le jugera envahi par une lèpre qui ne « souille pas, parce quelle est toute changée en blan« cheur, et à cause de cela, cet homme sera pur. Mais « quand la chair vive aura paru en lui, alors il sera « souillé. » L'écrivain sacré voulait nous faire comprendre par là que l'homme qui a passé des habitudes anciennes de la chair à la blancheur de la foi, considérée dans le monde comme un vice et une souillure, et qui a été entièrement renouvelé, est pur, du moment qu'il n'est plus de diverse couleur, ni mêlé du vieil homme et de l'homme nouveau. Si, au contraire, il reparaît quelque chose de ce qui était ancien, après que ce qui était ancien a été détruit, alors ce qui dans sa chair était regardé comme mort au péché, est déclaré impur, et ne peut plus être purifié par le prêtre. La fornication qui se montre de nouveau, et qui souille l'unité de la couleur nouvelle par qui elle avait été bannie, est donc un vice qui n'admet plus la purification.

Il en est de même pour les maisons. « Lorsque l'on aura « annoncé au prêtre qu'il existe sur les murs d'une mai« son comme des taches et des ouvertures, avant d'y en« trer pour l'examiner, il commandera d'enlever tout ce « qui s'y trouve, afin que tout ce qui s'y trouve ne soit « pas souillé. Lorsque, entré dans la maison, il verra sur « les murs des ouvertures avec des taches pâles et rougeâ-

« tres, et plus enfoncées que le reste du mûr, il sortira « hors de la porte de la maison, et aussitôt il la fermera « durant sept jours. Il reviendra au septième, et il l'exa- « minera; s'il trouve la lèpre augmentée, il commandera « d'arracher les pierres du lieu où est la lèpre, et il les « fera jeter hors de la ville, dans un lieu immonde, et « il fera remettre d'autres pierres à la place de celles qui « ont été ôtées, et il fera enduire la maison avec une autre « terre. » Il faut, en effet, lorsque nous nous approchons de Jésus-Christ, pontife suprême du Père, que, dans l'espace d'une semaine, nous retirions auparavant de la maison du vieil homme tous les obstacles qui pourraient gêner sa présence, afin que ce qui demeure de la maison de notre ame et de notre chair soit pur. Aussitôt que le Verbe de Dieu y est entré, et y rencontre des taches rougeâtres et des plaies ardentes, il faut arracher et jeter hors de nous les pensées mortelles et sanglantes (voilà pourquoi l'apocalypse place la mort sur un cheval verdâtre, et l'ange exterminateur sur un cheval rouge comme le feu), et à ces pensées perverses substituer les pierres polies, solides, adaptées à l'édifice, telles enfin qu'elles sont lorsqu'elles deviennent des fils d'Abraham, afin qu'ainsi l'homme soit habile à recevoir Dieu. Que si, après cette réforme et cette réédification, le prêtre trouve encore dans la même maison quelque chose des taches et de la lèpre précédentes, il la déclare impure, il ordonne qu'on en retire tout ce qu'elle renferme, qu'on en arrache les pierres et tout ce qui entre dans sa construction, puis, qu'on jette tous ces débris dans un lieu immonde. Voilà l'homme tout à la fois chair et ame, qui, après la réception du baptême et l'entrée des prêtres, reprenant, malgré sa régénération, les premières souillures de la chair, est précipité hors de la ville, dans un lieu immonde, c'est-à-dire qu'il « est livré à Satan pour la perdition de sa « chair, » et qu'après sa ruine il n'est plus réédifié dans l'Église.

Même symbole dans l'homme qui a dormi avec une femme esclave, destinée à un autre, non encore rachetée à prix d'argent ni mise en liberté. « Il lui sera pardonné, « dit le Lévitique, et il ne mourra point, » parce que cette femme n'est point encore affranchie par celui auquel elle était réservée. En effet, la chair n'ayant pas encore été rachetée par Jésus-Christ, qui se la réservait, elle se souillait impunément; mais une fois rachetée, il n'y a plus de pardon pour elle.

XXI. Plus les Apôtres connaissaient ces autorités, plus ils les respectaient, par conséquent. Mais il s'agit maintenant de distinguer entre la doctrine des Apôtres et leur pouvoir. La discipline gouverne l'homme, la puissance le marque de son sceau. La puissance est quelque chose en dehors de lui; l'Esprit, au contraire, est Dieu. Qu'enseignait donc l'Esprit? « Vous éviterez toute communauté « avec les œuvres de ténèbres. » Observe donc ce qu'il ordonne. Qui pouvait remettre les péchés? Ce droit n'appartient encore qu'à lui seul. «Qui, en effet, remet les pé« chés, si ce n'est Dieu seul, » surtout les péchés mortels commis contre lui et contre son temple? Car, quant aux péchés que les autres ont commis contre toi, il t'ordonne, dans la personne de Pierre, « de les pardonner septante fois sept « fois. » Ainsi, en admettant même comme certain que les bienheureux Apôtres ont remis une prévarication dont le pardon est laissé à Dieu et non à l'homme, il serait constant qu'ils l'ont fait, non en vertu de la loi, mais en vertu de leur pouvoir. Les Apôtres ont ressuscité des morts, ce qui n'appartient qu'à Dieu; ils ont guéri des malades, ce que personne n'avait fait avant Jésus-Christ; il y a plus, ils ont infligé des châtiments, ce que Jésus-Christ n'avait pas voulu faire. Celui qui n'était venu que pour souffrir n'a pas jugé à propos de sévir. « Ils frappè« rent Ananias et Élymas, Ananias de mort, Élymas de « cécité, » pour témoigner par là que Jésus-Christ aurait pu en faire autant. Ainsi encore les prophètes avaient par-

donné anciennement aux larmes du repentir le meurtre et avec lui l'adultère, parce que les marques de sévérité qu'ils avaient déjà donnée le permettait. Mais toi, ô homme apostolique! montre-moi en ce moment tes exemples prophétiques, et je reconnaîtrai la divinité qui agit par ton bras, puis revendique le pouvoir de remettre les prévarications de cette nature. Mais, si tu n'es chargé que du maintien de la discipline, chef de l'Église, moins pour commander que pour obéir, qui es-tu donc, et quels sont tes droits pour accorder le pardon, toi qui, ne te montrant ni prophète ni apôtre, n'a pas la vertu de celui auquel il appartient de pardonner?

— L'Eglise a le pouvoir de remettre les péchés, diras-tu. — Je lui reconnais ce droit autant et plus que toi, moi qui reconnais dans les prophètes nouveaux (1) le Paraclet dont la sagesse me dit : l'Eglise a le pouvoir de remettre les péchés; seulement je n'en userai pas, de peur que l'on n'en profite pour pécher encore.

Diras-tu que c'est là le langage d'un faux prophète? Loin de là! Il eût bien mieux convenu à un destructeur de la Foi, d'accréditer sa doctrine par des maximes d'indulgence, et d'incliner les autres au péché. Si donc il a prononcé cette sentence conformément à l'esprit de vérité, l'Esprit de vérité, tout en pouvant accorder aux fornicateurs leur pardon, ne le veut pas à cause du mal qu'il ferait au plus grand nombre.

Maintenant, je prends acte de ta déclaration, pour te demander à quel titre tu usurpes le droit de l'Église. Si de ce que le Seigneur a dit à Pierre : « Je bâtirai mon Église » sur cette pierre; Je t'ai donné les clefs du royaume des » Cieux, » ou bien : « Tout ce que tu lieras ou délieras » sur la terre, sera lié ou délié dans les Cieux; » tu t'imagines orgueilleusement que la puissance de lier et de délier est descendue jusqu'à toi, c'est-à-dire à toute l'Église, qui

(1) Montan et Prisca.

est en communion avec Pierre, quelle est ton audace de pervertir et de ruiner la volonté manifeste du Seigneur, qui ne conférait ce privilége qu'à la personne de Pierre? « C'est sur toi que je bâtirai mon Église, » lui dit-il; « c'est à toi que je donnerai les clefs, » et non à l'Église. « Tout ce que tu lieras ou que tu délieras; etc. » mais non pas tout ce qu'ils lieront ou délieront.

Les événements confirment cette vérité. C'est en lui, c'est-à-dire par lui que l'Église a été édifiée; c'est lui qui en reçoit la clef; et quelle clef! Écoute : « Hommes d'Is- » raël, entendez ces paroles : Jésus de Nazareth a été « immolé par vous, etc... » En un mot, c'est lui qui le premier, ouvrit par le baptême en Jésus-Christ l'entrée du royaume des Cieux, où sont déliées les prévarications qui autrefois avaient été liées, et où demeurent liées celles qui n'ont pas été déliées ici-bas; lui enfin qui enchaîna Ananias dans les liens de la mort, et délivra le paralytique de l'infirmité qui le travaillait. Mais voilà mieux. Dans la discussion qui s'éleva pour savoir s'il fallait garder ou non la loi mosaïque, Pierre se lève le premier, sous l'inspiration de l'Esprit saint, et le premier proclame la vocation des Gentils. « Maintenant donc, s'écrie-t-il, pourquoi tentez-vous Dieu, « imposant à ses disciples un joug que « nos pères ni nous n'avons su porter? Nous croyons que « nous serons sauvés par la grâce du Seigneur Jésus- « Christ, comme eux. » Cette déclaration nous affranchit des obligations de la loi qu'elle abroge, et nous enchaîne à celles qu'elle conserve. Tant il est vrai que le pouvoir de lier et de délier, accordé à Pierre, n'implique pas la rémission des prévarications capitales commises par les fidèles. En lui prescrivant « de remettre à son frère « ses dettes jusqu'à septante fois sept fois, » c'était lui ordonner de ne rien lier ou retenir, à moins qu'il n'eût péché contre le Seigneur, et non pas contre son frère. De la rémission accordée aux péchés contre l'homme sort la présomption que les péchés contre Dieu ne doivent

pas être pardonnés. Qu'y a-t-il là maintenant de commun avec l'Église, et surtout avec la tienne, ô Psychique? Ce pouvoir, en effet, n'appartiendra, depuis la personne de Pierre, qu'aux hommes spirituels, à l'Apôtre ou au prophète. L'Esprit (1), à vrai dire, est principalement et proprement l'Église, puisqu'en lui réside la Trinité d'un seul et même Dieu, le Père, le Fils et le l'Esprit saint. C'est lui qui forme à lui seul cette Église qui, suivant la parole du Seigneur, existe là où trois personnes sont rassemblées. Ensuite, tous ceux qui ont embrassé la même foi sont appelés du nom d'Église, par notre fondateur et notre consécrateur. Voilà pourquoi l'Église remettra les péchés, il est vrai, mais l'Esprit-Église par l'homme spirituel, et non pas l'Église qui réside dans le corps épiscopal. Ce droit est réservé au Seigneur, et non à son ministre, à Dieu lui-même, et non à son prêtre.

XXII. Mais toi, tu étends ce privilége jusqu'à la personne des martyrs. Quelques-uns de ta communion n'ont pas plus tôt porté des chaînes, si faibles qu'elles soient, dans leur prison nouvelle, qu'aussitôt fornicateurs et adultères de les circonvenir de tous côtés; partout retentissent les prières; partout débordent les larmes des hommes les plus souillés; personne n'achète plus volontiers l'entrée de la prison que ceux qui ont perdu l'entrée de l'Église. Ils font violence à la pudeur des hommes et des femmes, au milieu de ces ténèbres, qui ne sont que trop familières à leurs dissolutions, et ils demandent la paix à des hommes qui ne sont pas sûrs de la leur. D'autres descendent dans les mines, et ils reviennent investis de la communion en sortant d'un lieu où un second martyre est nécessaire pour expier les fautes nouvelles qui ont suivi le martyre. Qui, en effet, tant qu'il vit dans cette chair et ici-bas, est exempt de faute? Qui peut se proclamer martyr, tant qu'il continuue d'habiter ce monde, puisqu'il peut encore se ra-

(1) Tertullien prend ici le mot Esprit dans le sens de substance divine.

cheter à prix d'argent, et qu'il reste exposé aux soins du médecin ou à la cupidité de l'usurier ?

Mais, je le veux bien ; le glaive est déjà levé sur la tête du martyr ; son corps est étendu sur le gibet ; attaché à une colonne, il est abandonné à la dent des lions ; courbé sur une roue, les flammes du bûcher commencent à le dévorer ; au milieu même de la sécurité et de la possession du martyre, qui permet à l'homme de remettre des prévarications réservées à la miséricorde de Dieu, des prévarications qu'il a condamnées sans leur laisser d'espoir, et que les apôtres, qui ont été des martyrs aussi, si je ne me trompe, n'ont pas jugées rémissibles ? En un mot, Paul avait déjà combattu à Éphèse contre les bêtes féroces, lorsqu'il prononce la sentence de mort contre l'incestueux. Qu'il suffise au martyr d'avoir expié ses propres péchés. Il n'appartient qu'à un ingrat ou à un orgueilleux de prodiguer aux autres ce qu'il n'a conquis qu'avec effort. Qui détruit la mort de son frère par sa propre mort, sinon le Fils de Dieu lui seul ? Ne délivra-t-il pas le larron jusque dans sa Passion ? Il n'était venu, en effet, qu'afin de mourir pour les pécheurs, lui qui était pur de tout péché, et la sainteté par excellence. Toi donc qui veux remettre les péchés comme lui, si tu n'as pas péché toi-même, eh bien ! souffre pour moi. Si, au contraire, tu es un pécheur, comment l'huile de ta petite lampe pourra-t-elle nous suffire, à toi et à moi ? Ici encore je veux reconnaître le Christ. Si le Christ ne réside dans le martyre qu'afin que le martyr donne l'absolution au fornicateur et à l'adultère, révèle-moi le fond des cœurs, lui dirai-je, pour remettre ainsi les prévarications, et je te tiens pour le Christ. C'est par ces traits que Jésus-Christ manifesta son pouvoir. « Pourquoi « pensez-vous le mal dans vos cœurs ? Quel est le plus « facile de dire : Vos péchés vous sont remis, ou de dire : « Levez-vous et marchez ? Or, afin que vous sachiez que « le Fils de l'homme a le pouvoir de remettre les péchés « sur la terre, levez-vous, dit-il au paralytique, et marchez. »

Si le Seigneur a pris soin d'attester sa puissance jusqu'à révéler la pensée des hommes avant d'opérer la guérison, afin que l'on ne crût point qu'il ne lui était pas permis de remettre les péchés, je ne puis accorder à qui que ce soit le même privilége, s'il ne le justifie par les mêmes preuves. Toutefois, quand tu demandes au martyr le pardon de l'adultère et du fornicateur, tu confesses toi-même que ces crimes ne peuvent être effacés que par un martyre personnel, puisque tu attends cette faveur d'un martyre étranger. S'il en est ainsi, le martyre sera dès-lors un autre baptême. « J'ai encore un autre baptême, » est-il dit. Voilà pourquoi il sortit de la blessure du côté de Notre-Seigneur, du sang et de l'eau, matière de ce double baptême.

— Je puis donc délivrer autrui par le premier baptême, si je le puis par le second.

— Il faut que nous répétions souvent cette vérité : Quelle que soit l'autorité, quelle que soit la raison qui rende la paix de l'Église à l'adultère et au fornicateur, la même autorité et la même raison devront conférer la paix à l'homicide et à l'idolâtre qui se repentent, certainement du moins à l'apostat, et à celui qui, après avoir lutté quelque temps dans le combat qu'il soutenait pour Jésus-Christ, fut vaincu par la cruauté des supplices.

D'ailleurs il serait indigne de Dieu et de sa miséricorde, qui préfère à la mort du pécheur son repentir, que ceux qui ont failli dans la luxure rentrassent plus facilement dans l'Église que ceux qui ont failli en combattant. L'indignité nous presse de le demander. Rétabliras-tu plus volontiers des corps souillés que des corps ensanglantés ? Quelle est la pénitence la plus propre à exciter la compassion, celle qui mortifie une chair flétrie par la débauche, ou celle qui mortifie une chair déchirée par les ongles de fer ? Quel est le pardon le plus juste sous tous les rapports, celui qu'implore un pécheur qui a failli volontairement, ou celui que sollicite un pécheur qui n'a

succombé qu'à la contrainte? Qui sacrifie aux idoles, cède à la violence ; qui s'abandonne à l'impureté a été pleinement libre. Point d'autre force qui pousse à la passion, que l'emportement même de la passion ! Rien de ce qui flatte n'est contraint. Au contraire, quelle violence dans la diversité des supplices et le génie inventif des bourreaux ! Qui a plus renié Jésus-Christ de celui qui l'a renié au milieu des instruments de mort, ou de celui qui l'a renié dans le plaisir, de celui qui ne l'a perdu qu'en gémissant, ou de celui qui s'est fait un jeu de le perdre ? Et cependant ces cicatrices, gravées sur son front dans les batailles de la foi chrétienne, demeurent comme un sujet de reproche pour le Christ, puisqu'elles ont essayé de vaincre, et ne laissent pas d'être glorieuses, quoiqu'elles aient fléchi avant d'avoir vaincu. Elles arrachent des soupirs au démon lui-même, avec sa misère, mais chaste ; avec son repentir plein de tristesse, mais qui du moins n'a point à rougir de solliciter son pardon auprès du Seigneur. Et après cela on pardonnerait de nouveau à des fornicateurs qui ont apostasié par un crime sans expiation possible ! C'est pour eux seuls que la chair serait faible ! Disons mieux ! qu'elle est forte cette chair qui parvient à briser l'Esprit !

FIN DES TRAITÉS DE TERTULLIEN.

DOCTRINE DE TERTULLIEN.[1]

I.

JUGEMENTS AVANTAGEUX QUE LES ANCIENS ONT PORTÉS SUR LES ÉCRITS DE TERTULLIEN.

Quelque tache que le montanisme ait imprimée à la réputation de Tertullien, ses ouvrages n'ont pas laissé de le faire regarder comme un des plus illustres écrivains de l'Église. Saint Cyprien les estimait tellement, qu'il ne manquait pas d'en lire tous les jours ; et souvent, quand il les demandait, il disait : *Donnez-moi mon maître*. Ruffin l'appelle le plus célèbre de tous ceux qui ont écrit, et Vincent-de-Lérins en fait un éloge qui n'a rien d'égal. Il est, selon lui, entre les auteurs latins ce qu'Origène est entre les Grecs. Également consommé dans les lettres divines et humaines, il a comme renfermé dans la vaste étendue de son esprit et de sa mémoire toute la philosophie des sages du monde, les maximes de toutes les différentes sectes, avec ce qu'il y a de plus curieux dans l'histoire et dans les sciences. Presque toujours victorieux de ceux qu'il avait entrepris de combattre, il accablait ses ennemis par la force et par le poids de ses raisons, et ses ouvrages étaient comme autant de foudres qui ont réduit en cendres les blasphèmes des Juifs, des Gentils, des Gnostiques, et de tant d'autres qu'il a combattus dans ses écrits. La suite des paroles de Vincent-de-

(1) Dom Ceillier.

Lérins fait voir qu'il estimait les écrits que Tertullien composa étant catholique, mais encore plusieurs de ceux qu'il écrivit dans le schisme pour défendre la vérité. Nous rapporterons ici ce qui se trouve de plus remarquable dans les uns et dans les autres sur le dogme et sur la discipline de l'Église, particulièrement les points de doctrine dans lesquels il n'a jamais varié.

II.

SA DOCTRINE SUR L'INSPIRATION DES LIVRES DE L'ÉCRITURE.

On ne voit point, par exemple, que Tertullien ait changé de sentiment au sujet de l'inspiration des livres de l'Écriture. Soit catholique, soit montaniste, il a cru que les livres, tant du vieux que du nouveau Testament, étaient la parole de Dieu. Il soutient, comme les autres anciens, que le dernier des écrivains sacrés, c'est-à-dire des prophètes, est antérieur à tous les sages, à tous les législateurs et historiens profanes, et veut qu'on ait recours aux textes originaux pour corriger ce qui se trouve de défectueux dans les versions de l'Écriture. C'est à Moïse qu'il attribue le Pentateuque, à Jérémie le livre qui porte le nom de Baruch, à Daniel le cantique des trois jeunes hommes dans la fournaise, les proverbes et la sagesse à Salomon. Quant au livre de l'Ecclésiastique, il ne marque point qui en est l'auteur, mais il le cite comme il a coutume de citer les livres de l'Écriture sainte. Il en use de même à l'égard du quatrième livre d'Esdras, des Machabées, de Judith et de Job, sans témoigner qu'il eût aucun doute sur leur canonicité. Tous les livres de l'ancien Testament ayant souffert beaucoup d'altération dans les temps de désolation, Esdras les rétablit. Pour ce qui est de ceux du nouveau, il ne reconnaît que quatre Évangiles, savoir, de saint Mathieu, de saint Marc, de saint Luc et de saint Jean. Mais il remarque que l'on avait coutume

d'attribuer à saint Pierre celui de saint Marc, et à saint Paul celui de saint Luc. Il cite sous le nom de saint Barnabé ce que nous lisons dans l'Épître aux Hébreux, et l'Apocalypse sous celui de saint Jean l'Apôtre, auquel il attribue aussi les deux Epîtres qui portent son nom. Tant qu'il fut catholique, il parla avec honneur du livre du Pasteur; mais, une fois séparé de l'Église, et voyant que ce livre appelle à la pénitence les Chrétiens fornicateurs, aussi bien que les autres, ce qui était contraire à la rigueur des montanistes, il n'en parla plus qu'avec beaucoup de mépris. Quoiqu'il reconnaisse que le livre d'Énoch n'était point dans le canon des Juifs, et que de son temps plusieurs fissent difficulté de le recevoir, il ne laisse pas d'en soutenir l'autorité, s'appuyant sur l'endroit qui en est rapporté dans l'Épître de saint Jude. Il cite quelquefois l'Écriture d'une manière différente de nos exemplaires; d'autrefois il attribue à un prophète ce que nous ne voyons point qu'il ait dit en effet.

III.

SUR LA TRINITÉ DES PERSONNES EN DIEU, ET LA DIVINITÉ DU VERBE

Tertullien prouve en plus d'un endroit qu'il n'y a qu'un Dieu en trois personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, qu'il désigne sous le nom de Trinité. Ces trois personnes sont inséparables l'une de l'autre; et si quelquefois on dit que le Père est autre que le Fils et le Saint-Esprit, on le dit par nécessité, non pour marquer diversité, mais ordre, non division, mais distinction : il est autre en personne, non en substance. Le Père est toute la substance; le Fils en est un écoulement. On ne doit pas dire qu'il y ait deux Dieux ni deux Seigneurs; non que le Père ne soit Dieu, et le Fils Dieu, et le Saint-Esprit Dieu, mais parce que le Fils n'est nommé Dieu que par l'union avec

le Père. Si on doit nommer ensemble le Père et le Fils, on appellera le Père Dieu, et le Fils Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour ne pas scandaliser les Gentils; mais, ajoute-t-il, quand je nommerai Jésus-Christ seul, je pourrai le nommer Dieu. Pour marquer la croyance de l'Église sur la Trinité, il relève la cérémonie mystérieuse qui s'observait alors dans le baptême, où l'on plongeait le néophyte non une seule fois, mais trois fois, pour chaque nom des personnes divines. Car, quoiqu'à cause de l'étroite union qui est entre le Père et le Fils, entre le Fils et le Saint-Esprit, le Père, le Fils et le Saint-Esprit soient un en substance, ils sont néanmoins trois en personnes. Les noms de Dieu, de Tout-Puissant, de Très-Haut, et autres semblables que l'Écriture donne au Père, conviennent aussi au Fils. Il nomme Parole le Fils, et ajoute que cette parole est une personne; que le Fils est le second après le Père; qu'il a toujours été dans le Père, et a été produit de lui sans en être séparé, qu'il en a été produit comme la plante de sa racine, le fleuve de sa source, le rayon du soleil; que, quoiqu'avant la création Dieu fût seul, puisqu'il n'y avait rien hors de lui, en lui néanmoins était la sagesse, la raison, et sa parole intérieure, qui se produisit ensuite au dehors et devint la parole extérieure. C'est en faisant allusion à cette génération ou prolation extérieure du Verbe, par laquelle Dieu dit : Que la lumière soit faite, que Tertullien avance dans son livre contre Hermogène, que le Fils n'a pas toujours été; sans préjudice toutefois de l'éternité du Verbe intérieur, qui est la sagesse.

IV.

SUR LES DEUX NATURES EN JÉSUS-CHRIST, SUR L'ANNÉE DE SA NAISSANCE, DE SA PRÉDICATION ET DE SA MORT.

Il s'explique sur le mystère de l'incarnation du Verbe, en disant qu'il y a en Jésus-Christ deux sub-

stances non confuses, mais jointes en une personne, le Dieu et l'homme. Chaque substance a conservé ses propriétés : l'esprit faisait des miracles, la chair souffrait. Ce n'est pas le Père qui a souffert, puisque le Fils se plaint sur la croix que son Père l'ait abandonné. Si c'était le Père, à quel Dieu s'adresserait-il? Il est parlé de Jésus-Christ; presque dans tous les psaumes, il y est représenté comme parlant à son Père. C'est le Fils de Dieu qui se montrait aux patriarches, et non le Père; c'est à l'image du Christ futur que l'homme a été créé. Tertullien place la naissance de Jésus-Christ en la quarante-unième année de l'empire d'Auguste; sa prédication, en la douzième de Tibère; sa mort, en la quinzième du règne du même prince, environ la trentième de Jésus-Christ; le huitième des calendes d'avril, le premier jour des azimes, auquel on devait manger la Pâque, sous le consulat de Rubellius Geminus, et de Fusius Geminus. C'est sur cet endroit qu'il faut corriger ce que Tertutlien dit ailleurs que Jésus-Christ est descendu du ciel en la quinzième année de Tibère.

V.

SUR LA NATURE DE DIEU ET DES ÊTRES SPIRITUELS.

Il parle de la substance de Dieu et des anges, comme s'il l'avait crue corporelle ou matérielle. Mais, en examinant ses paroles, on voit que, par le terme de corps ou de matière, il ne voulait dire autre chose sinon que Dieu est une substance vraiment existante, et que les anges en sont une aussi; car 1° il pose pour principe que le propre de la substance de Dieu est d'être esprit; ce qu'il dit également du Verbe qu'il dit être Dieu de Dieu, esprit d'esprit; 2° il distingue clairement dans le nombre des créatures, celles qui sont esprit d'avec celles qui ne sont que matière; 3° quand il dit que Dieu est *corps*, il ajoute qu'il

l'est d'un genre qui lui est particulier; 4° enfin, sous le nom de corps, Tertullien comprend toutes sortes de substances, soit corporelles, soit spirituelles; ce qui n'empêche pas qu'il nomme quelquefois substances spirituelles, celles qui le sont en effet, comme les anges, bons ou mauvais. Il dit que ceux-ci ont été condamnés pour avoir révélé aux femmes qu'ils aimaient, les secrets qui leur avaient été confiés.

VI.

SUR L'IMMORTALITÉ DE L'AME, SUR LE LIBRE ARBITRE.

Tertullien enseigne que l'ame est immortelle de sa nature; que, de même que tous les hommes ont naturellement la connaissance d'un Dieu, plusieurs connaissent que leur ame est immortelle; qu'elle se connaît elle-même; qu'après sa séparation d'avec le corps, elle sera punie dans les enfers si elle l'a mérité, ou récompensée dans le ciel sans attendre la résurrection de son corps, sans lequel néanmoins son bonheur ou son supplice ne sera point entier; que l'on expie les fautes légères après la mort, en attendant la résurrection; que l'homme étant doué du libre arbitre, il est en son pouvoir d'obéir ou de désobéir à la loi de son Dieu, de même qu'il était au pouvoir d'Adam de ne point pécher.

VII.

SUR LA NÉCESSITÉ DE LA GRACE, L'UTILITÉ DE LA CRAINTE, LA CONTINENCE ET LE MENSONGE.

Il reconnaît que, pour faire le bien, nous avons besoin du secours de la grâce de Dieu, qui la donne à qui il lui plaît et selon son bon plaisir; que cette grâce est victorieuse et plus forte que la nature, dont elle surmonte la résis-

tance; que la crainte de Dieu est dans l'homme un acte de religion; qu'elle est le commencement du salut, et que sans elle il n'y a point de sincère pénitence. Il préfère la virginité et la continence au mariage, et condamne toute sorte de mensonge, même les équivoques et les restrictions mentales.

VIII.

SUR L'ÉGLISE ET LE SACREMENT DE BAPTÊME.

Il dit que l'arche de Noé et la nacelle de saint Pierre étaient des figures de l'Eglise, dont les hérétiques cessent d'être membres aussitôt qu'ils s'en sont séparés, en abandonnant la vérité; que, depuis l'avénement de Jésus-Christ, le Saint-Esprit n'est plus dans la synagogue; qu'en fait de religion, on ne doit pas contraindre, mais persuader. Quelques Chrétiens, par un zèle indiscret, s'étaient fait baptiser pour procurer du soulagement à leurs amis morts sans baptême. Tertullien désapprouve cet usage, et le compare aux purifications que les païens faisaient pour les morts. Parlant du baptême, il dit qu'avant de le recevoir, le cathécumène renonçait par trois fois différentes au démon, à ses pompes et à ses anges; qu'ensuite il était plongé trois fois, répondant quelque chose au-delà de ce que le Seigneur a déterminé dans l'Évangile; qu'étant lavé de ses fautes, on lui donnait à goûter du lait et du miel, et que, depuis ce jour, il devait s'abstenir du pain ordinaire pendant toute la semaine. On se disposait au baptême par de fréquentes oraisons, par des jeûnes, des génuflexions et par la confession secrète de ses péchés. Le temps destiné au baptême solennel est celui de la cinquantaine de Pâque; mais on le donnait en tout temps, lorsqu'il y avait nécessité. C'était à l'évêque à administrer le baptême; les prêtres néanmoins et les diacres avaient le pouvoir de le conférer avec la permission de

l'évêque; les laïques mêmes le pouvaient dans le cas de nécessité. On plongeait trois fois dans l'eau celui que l'on baptisait, à chaque fois que l'on nommait une des personnes de la sainte Trinité, pour marquer la croyance de l'Eglise sur ce mystère. Cela se pratiquait tant pour les enfants que pour les personnes plus avancées en âge. Il paraît cependant que Tertullien n'était point d'avis qu'on baptisât les premiers avant l'usage de raison, lorsqu'il n'y avait aucun danger de mort, craignant qu'en leur donnant le baptême aussitôt après leur naissance, on n'exposât les parrains à promettre dans le baptême ce que le baptisé ne voudrait peut-être point exécuter dans la suite. En cela on peut l'excuser si on l'entend des enfants des païens ou des autres dont l'éducation était en péril. Il veut encore que l'on diffère le baptême des adultes qui ne sont point mariés, jusqu'à ce qu'ils se marient, ou qu'ils soient fortifiés dans la continence. Tertullien parle de l'ange qui préside au baptême. Il dit que les Apôtres, avant le jour de la Pentecôte, donnaient le baptême de saint Jean pour préparer à la grâce; qu'il n'y a point de différence d'être baptisé dans la mer, dans un étang, une rivière, une fontaine, une mare, un bassin; que Dieu peut accorder la grâce du baptême à la foi de celui qui en a le désir; qu'on obtient encore cette grâce par le martyre. Le péché originel, avec lequel nous naissons tous, nous rend le baptême indispensable; et nous sommes toujours impurs et coupables aux yeux de Dieu, tant que nous n'avons point été régénérés dans l'eau. La circoncision ne produisait pas le même effet; elle ne servait aux Israélites que pour les distinguer des autres peuples.

IX.

SUR LA CONFIRMATION.

Au sortir de l'eau, le nouveau baptisé reçoit l'onc-

tion, d'où lui vient le nom de chrétien. Ensuite on lui impose les mains, avec la bénédiction et l'invocation du Saint-Esprit. Tertullien ne pouvait marquer plus clairement le sacrement de confirmation; et une preuve qu'il distingue ce sacrement de celui du baptême, c'est qu'il leur attribue des effets distincts : au baptême, la rémission des péchés; à l'onction et à l'imposition des mains qui suivent le baptême, le don du Saint-Esprit. Il distingue encore ailleurs ces deux sacrements en disant : On lave la chair pour purifier l'ame; on oint la chair pour consacrer l'ame; on fait sur la chair le signe de la croix pour fortifier l'ame; on recouvre la chair par l'imposition des mains, afin que l'ame soit éclairée par l'Esprit. La chair mange le corps et boit le sang de Jésus-Christ, afin que l'ame soit engraissée de Dieu même.

X.

SUR L'EUCHARISTIE.

Ces dernières paroles ne laissent aucun lieu de douter que Tertullien n'ait reconnu la présence réelle dans l'Eucharistie. Il l'enseigne encore dans un autre endroit, où il dit que Jésus-Christ après avoir pris du pain le changea en son corps en disant : *Ceci est mon corps*. Il est vrai qu'il ajoute que le pain qu'il venait de changer en son corps en était la figure; mais il faut remarquer que Tertullien ne parle ainsi que dans les livres contre Marcion, où il avait à prouver que les ouvrages du Créateur sont bons. A cet effet il allègue le pain pour exemple, et dit que Marcion ne pouvait le regarder comme mauvais, puisque Jésus-Christ, qu'il reconnaissait pour Messie, l'avait changé en son propre corps, dont le pain offert par Melchisédech était la figure, de même que celui dont parle Jérémie en ces termes : Pour moi, j'étais comme un agneau plein de douceur, qu'on porte pour en faire une victime, et je

n'avais point su les entreprises qu'ils avaient formées contre moi en disant : Mettons du bois dans son pain; exterminons-le de la terre des vivants, et que son nom soit effacé de la mémoire des hommes. Tertullien se sert du terme de sacrifice, pour marquer la célébration du mystère de l'Eucharistie. Les Chrétiens s'assemblaient avant le jour pour le célébrer; chacun y recevait le corps de Jésus-Christ dans sa main, et après s'en être communié dans l'église, ils le portaient dans leurs maisons pour s'en communier avant le repas. Les fidèles se donnaient aussi dans l'église le baiser de paix, après la prière publique, excepté les jours de jeûne solennel, comme la nuit de Pâque. Il y en avait qui s'en abstenaient aussi lorsqu'ils jeûnaient en particulier, et qui s'abstenaient encore des prières du sacrifice les jours de station, sous prétexte qu'en recevant le corps de Jésus-Christ, on rompait le jeûne. Mais Tertullien les condamne, et veut qu'ils se conforment en tout à l'usage de l'Église, en sorte que tous assistent aux prières du sacrifice. Il permet néanmoins à ceux qui s'imposent des jeûnes particuliers de différer la communion du corps de Jésus-Christ jusqu'à l'heure de leur repas.

XI.

SUR LA PÉNITENCE.

Si l'homme n'eût point péché, il ne serait pas mort. Jésus-Christ est le seul homme qui soit exempt du péché, parce qu'il est en même temps Dieu et homme. De là vient la nécessité de la pénitence pour les autres. Elle est nécessaire pour tous les péchés du corps ou de l'esprit, d'action ou de pensée ou de volonté. Mais on n'accordait qu'une seule fois la pénitence publique, dont Tertullien marque les cérémonies, en disant : que pour adoucir les frères en faveur du coupable, on le faisait prosterner au

milieu de la place, devant les veuves et les prêtres, avec le cilice et la cendre, défiguré à faire horreur, les prenant tous par leurs habits, baisant leurs pieds, embrassant leurs genoux. Quoique les cathécumènes confessassent leurs péchés avant de recevoir le baptême, on ne leur imposait point de pénitence pour les péchés commis dans l'ignorance. Quelquefois l'Église accordait le pardon des pénitents aux prières des martyrs. Dans le second livre contre Marcion, il y a un passage favorable à la confession des péchés. Dans le traité de la Pénitence, l'auteur marque assez clairement que c'était la coutume de déclarer, même en public, les péchés secrets, puisqu'il ne laisse d'autre moyen au pécheur pour recevoir l'absolution de son crime, que de le confesser publiquement.

XII.

SUR LE MARIAGE, SUR LA CONTINENCE ET LA MONOGAMIE.

Dès le temps de Tertullien, on regardait les unions cachées, ou les mariages clandestins, comme illicites, et à peu près comme des adultères et des fornications. Quoiqu'il fasse honneur aux montanistes de cette juste sévérité, il y a néanmoins toute apparence que ces mariages n'étaient pas mieux reçus chez les Catholiques, qui avaient coutume de déclarer les leurs dans l'Église, ainsi que le dit Tertullien dans son second livre à sa Femme, où représentant le bonheur d'un mariage chrétien, il dit que l'Église en fait le traité, que l'oblation le confirme, que la bénédiction en est le sceau, que les anges le rapportent au Père céleste, qui le ratifie. Il ajoute qu'il n'était point permis aux enfants de contracter mariage sans le consentement de leurs père et mère ; on voit par un autre endroit que c'était l'évêque, avec ses prêtres et ses diacres, qui administrait le sacrement de mariage ;

car Tertullien témoigne que c'était à eux que l'on s'adressait pour être marié. Il dit que plusieurs s'engageaient à la continence aussitôt après leur baptême ; qu'il y en avait beaucoup qui la gardaient dans le mariage d'un consentement mutuel ; d'autres qui restaient dans la viduité ; d'autres enfin qui demeuraient vierges toute leur vie ; le nombre en était grand, surtout parmi ceux qui étaient employés au ministère de l'Église. On n'admettait point au rang des prêtres ou des veuves ceux qui avaient été mariés plusieurs fois ; et Tertullien assure qu'on en avait déposé quelques-uns pour avoir eu plus d'une femme.

XIII.

SUR LES ASSEMBLÉES DES FIDÈLES ET CE QUI S'Y PASSAIT.

Les Chrétiens s'assemblaient dès-lors certains jours pour prier Dieu et pour lire les divines Écritures. Là se faisaient les exhortations et les corrections. Si quelqu'un avait péché d'une manière grave, on le privait de la communication des prières, des assemblées et de tout commerce de piété : ceux qui y présidaient étaient des vieillards les plus éprouvés, et ils arrivaient à cet honneur non par argent, mais par le témoignage de leur mérite. L'Église avait toutefois un trésor ; chacun y apportait quelque peu d'argent tous les mois, ou quand il voulait, selon sa volonté et son pouvoir ; on n'y contraignait personne : c'était comme un dépôt de piété qui ne s'employait pas en festins inutiles, mais à nourrir et enterrer les pauvres, à entretenir les enfants orphelins, les vieillards, ceux qui avaient fait naufrage, ceux qui travaillaient aux mines, qui étaient relégués dans des îles, ou prisonniers pour la cause de Dieu. Ils se désignaient tous par le nom de frères, et chez eux tout était commun, hors les femmes. Ils donnaient aux repas communs qu'ils faisaient dans leurs assemblées le nom d'aga-

pes, qui signifie en grec charité. Les pauvres y avaient part comme les riches; mais les évêques recevaient par honneur double portion. On n'y souffrait ni bassesse ni immodestie; ils ne se mettaient à table qu'après avoir fait la prière à Dieu. Ils mangeaient autant qu'ils avaient faim, ils buvaient autant qu'il était utile, sans nuire à la pureté; ils s'entretenaient comme sachant que Dieu les écoutait. Après que l'on s'était lavé les mains et que les lampes étaient allumées, on invitait chacun à chanter les louanges de Dieu, qu'il tirait des saintes Écritures, ou qu'il composait lui-même. On voyait par là comment il avait bu; le repas finissait aussi par la prière, ensuite on se séparait avec pudeur et modestie.

XIV.

SIGNES DE CROIX, HEURES DE PRIÈRES SOLENNELLES, PRIÈRES POUR LES MORTS.

A toutes leurs démarches, en se chaussant, en se baignant, se mettant à table ou au lit, prenant un siége, allumant une lampe, à quelque action que ce fût, les chrétiens marquaient leur front du signe de la croix. Ils commençaient toutes leurs prières par l'oraison Dominicale, et priaient tournés à l'Orient, les mains étendues vers le Ciel en forme croix, les yeux baissé, et à voix basse. Les prières solennelles se faisaient à tierce, à sexte et à none. Tous les ans on faisait dans l'église des oblations pour les défunts, et pour les fêtes des martyrs. Les fidèles aussi avaient soin de prier pour les morts, et faisaient pour eux des offrandes annuelles, demandant à Dieu de leur accorder le rafraîchissement et la participation à la résurrection première. Lorsqu'un Chrétien s'était endormi en paix, un prêtre assistait à ses funérailles, en faisant pour lui des prières, et on se servait d'aromates pour l'ensevelir.

XV.

JEUNE DU CARÊME ET AUTRES DE DÉVOTION.

Les Catholiques ne reconnaissaient pour jeûnes d'oblition que ceux qui précédaient la Pâque, en mémoire de la passion de Jésus-Christ. Ce jeûne durait jusqu'au soir. Il y avait néanmoins d'autres jeûnes, mais qui n'étaient que de dévotion, savoir, toutes les semaines, la quatrième et sixième férie : ce jeûne s'appelait la station ; quelquefois aussi les évêques en ordonnaient pour le besoin des églises, et les fidèles s'en imposaient par une dévotion particulière. Ces jeûnes de dévotion ne duraient que jusqu'à none. Quelques-uns ajoutaient au jeûne la xérophagie, c'est-à-dire l'usage des aliments secs, s'abstenant non-seulement de la chair et du vin, mais aussi des fruits vineux et succulents. D'autres se réduisaient au pain et à l'eau. Il n'était permis à personne de jeûner le dimanmanche, ni de prier à genoux ce jour-là ; on jouissait du même privilége depuis le jour de Pâque jusqu'à la Pentecôte. Ces cinquante jours étaient destinés à la joie.

XVI.

MOEURS DES CHRÉTIENS.

Tertullien nous fait encore remarquer que les Chrétiens usaient de la même nourriture que les païens, des mêmes habits, des mêmes meubles ; qu'ils se trouvaient avec eux aux places publiques, aux marchés, aux foires, aux bains, dans les boutiques, dans les hôtelleries, et sur mer ; qu'ils trafiquaient avec eux, qu'ils portaient les armes, labouraient et faisaient les mêmes métiers ; qu'ils étaient exacts à payer les tributs aux princes ; que dans leurs priè-

res ils demandaient à Dieu pour les empereurs une longue vie, un règne tranquille, la sûreté dans leur maison, la valeur dans les troupes, la fidélité dans le sénat, la probité dans le peuple, le repos par tout le monde, et tout ce que peut désirer un homme et un empereur; qu'ils ne juraient point par le génie de César, sachant que les génies sont des démons, mais par sa santé; que dès-lors le nombre des Chrétiens était si grand, que, s'ils eussent voulu, ils n'auraient manqué ni de forces ni de troupes pour combattre leurs ennemis; mais c'était une de leurs maximes de souffrir la mort plutôt que de la donner; qu'ils avaient pour les païens mêmes tant de charité, qu'ils chassaient de leurs corps les démons dont ils étaient possédés, et que le pouvoir de conjurer ces esprits immondes était commun à tous les Chrétiens; qu'ils s'abstenaient de manger du sang des animaux.

XVII.

Quelque rigide que fût Tertullien, il ne croyait pas qu'il fût défendu aux Chrétiens d'assister aux sacrifices et aux cérémonies des païens, pour une cause honnête, pourvu qu'ils ne contribuassent en rien au culte des idoles. Il enseigne que sans Dieu on ne peut connaître la vérité, ni Dieu sans Jésus-Christ, ni Jésus-Christ sans le Saint-Esprit, ni le Saint-Esprit sans le sacrement de la foi, c'est-à-dire sans le baptême; que ceux-là n'ont la connaissance d'aucune vérité qui ne connaissent point le Dieu de vérité; que les préceptes du Décalogue sont le droit naturel; qu'il n'y a point d'autres règles de nos actions que la volonté de Dieu, et que ce que Dieu condamne ne peut jamais être permis dans quelque circonstance que l'on se trouve, ou dans quelque opinion que l'on soit; que tout ce qui ne vient

pas de Dieu est corrompu ; ce qu'il dit au sujet de la chasteté des païens : que Dieu n'avait pas absolument défendu aux Israélites d'avoir des images, mais seulement de les adorer ; que le seul motif de l'incarnation était de délivrer l'homme du péché : il remarque que les Catholiques peignaient sur leurs calices l'image du Bon Pasteur. En faisant la description de la figure de la croix, il dit qu'outre les quatre extrémités ordinaires, il y avait au milieu un siége pour le patient. Il assure que le miracle de l'obscurcissement du soleil, qui arriva à la mort de Jésus-Christ, était consigné dans les archives de la ville de Rome ; que Pilate, déjà chrétien dans le cœur, écrivit à Tibère, qui régnait alors, pour l'instruire de tout ce qui regardait Jésus-Christ, et que ce prince proposa au sénat de le mettre au nombre des dieux de l'empire ; mais que le sénat l'ayant refusé, sans changer pour cela de sentiment, il menaça de peines ceux qui accuseraient les Chrétiens ; que l'on avait dressé à Simon le magicien une statue avec cette inscription : *Le Dieu saint ;* que de son temps les Juifs erraient par tout le monde sans avoir ni Dieu ni homme pour chef, et qu'il ne leur était pas permis de mettre le pied dans leur pays, même comme étrangers. C'est sans doute en partie à ce désastre de la nation Juive qu'on doit rapporter ce que dit ailleurs Tertullien, que l'on voyait tous les jours les prophéties vérifiées par l'effet ; ajoutant que c'était une preuve de celles qui n'étaient pas encore accomplies. On peut encore remarquer qu'il semble avoir cru que Jésus-Christ n'était point beau de visage, et que Marie, quoique vierge, en tant qu'elle a conçu sans connaître d'homme, n'a pas été vierge dans son accouchement, en tant qu'elle a enfanté à la manière des autres femmes. Cet endroit peut servir à expliquer ce qu'il dit dans son traité de la Monogamie, que la Vierge fut mariée après son enfantement. Car on ne doit pas prendre à la rigueur ces dernières paroles, puisqu'immédiatement après il ajoute que la Vierge n'avait été mariée qu'une fois ; ce

qui ne serait point vrai si, outre saint Joseph qu'elle épousa avant son enfantement, elle eut pris un autre époux après lui. Toutefois, Helvide, qui niait que Marie fût restée vierge après qu'elle eut mis au monde Jésus-Christ, objectant qu'il suivait en cela le sentiment de Tertullien, saint Jérôme ne lui répondit autre chose, sinon qu'il ne pouvait s'autoriser d'un homme qui avait écrit hors de l'Église. Il est bon aussi de remarquer que, selon Tertullien, la grande Babylone dont il est parlé dans l'Apocalypse de saint Jean, désignait Rome, alors païenne, et coupable du sang des martyrs; que saint Pierre et saint Paul souffrirent le martyre dans cette ville, et que saint Jean y fut plongé dans de l'huile bouillante.

XVIII.

SENTIMENTS PARTICULIERS DE TERTULLIEN. — SES ERREURS.

Voilà ce que les écrits de Tertullien nous fournissent de plus utile pour la connaissance des dogmes et de la discipline de l'Eglise. Mais on y trouve divers sentiments peu conformes à la vérité orthodoxe, et auxquels il n'est pas aisé de donner un bon sens. Il a cru comme plusieurs autres anciens, tant Juifs que Chrétiens, que les anges avaient péché avec les femmes des hommes, attribuant ainsi aux anges ce que l'Ecriture dit des enfants de Dieu, c'est-à-dire des fils de Seth. Selon lui, l'ame a un sexe particulier, étant elle-même mâle ou femelle. Il lui donne les mêmes dimensions qu'au corps, la longueur, la largeur, la profondeur, ajoutant qu'elle a la forme et la figure du corps humain; qu'elle est palpable, transparente, et de la couleur de l'air. Il croyait encore que les ames venaient l'une de l'autre, par une espèce de production et de propagation, en sorte qu'il n'était pas besoin que Dieu en créât de nouvelles. Dans le livre du Paradis, qui n'est pas arrivé jusqu'à nous, il s'était

efforcé de montrer que toutes les ames, soit des bons, soit des méchants, sont retenues dans les enfers jusqu'au jour du jugement. Il en exceptait seulement les ames des martyrs, qu'il plaçait dans le paradis. Depuis, il changea de sentiment, et distingua les enfers du sein d'Abraham, et le sein d'Abraham du paradis. Il mettait les ames des méchants dans le premier de ces lieux; le second, qu'il dit être une région plus sublime que les enfers, mais différente du ciel, était pour les ames des saints, soit Juifs, soit Gentils, qui y attendaient la résurrection. Les martyrs étaient reçus dans le paradis, et y jouissaient de Dieu. Il paraît même y avoir donné place indistinctement aux esprits des saints. Tertullien représentait le paradis comme un lieu d'une beauté divine, séparé de la connaissance de notre monde par la zone de feu, ainsi que par une muraille. Il donna aussi dans l'opinion des Millénaires, l'entendant, toutefois, d'une manière spirituelle. Il semble que ce soit pour l'autoriser qu'il rapporte un prodige arrivé en Judée, dans la guerre d'Orient, vers l'an 198. On vit alors, pendant quarante jours, comme une ville suspendue en l'air, avec toutes ses murailles, et qui ne paraissant que le matin, s'évanouissait à mesure que la lumière du jour s'augmentait. Il a cru encore que le baptême des hérétiques était nul, et semble dire que l'Eglise pouvait résider en deux ou trois laïques. Nous ne dirons rien ici de certaines expressions trop fortes échappées à Tertullien dans quelques-uns de ses traités, composés lorsqu'il était encore catholique. Nous les avons remarquées, lorsqu'il nous a paru nécessaire. Mais nous ne pouvons dissimuler les erreurs dans lesquelles il tomba depuis qu'il eut fait schisme avec l'Eglise. On sait la facilité avec laquelle il reçut dès-lors comme des oracles du Saint-Esprit les écrits et les imaginations de trois fanatiques possédés du démon, je veux dire de Montan, de Prisca et de Maximilla. Ce sont ces prétendues révélations dont il parle si souvent et avec tant d'estime dans ses écrits, en par-

ticulier dans ses livres contre Marcion, où il dit que le Paraclet a mis des bornes au mariage et en a prescrit l'unité, et dans celui de la monogamie, dans lequel, sur la fausse persuasion que le Paraclet avait amené une plus grande perfection que les Apôtres, il condamne les secondes noces comme des adultères, sans mettre aucune différence entre avoir deux femmes en même temps, ou les avoir l'une après l'autre. C'est encore sur l'autorité de son Paraclet qu'il enseigne qu'on ne doit point fuir dans les persécutions; qu'il n'est pas même permis de s'en exempter pour de l'argent, et qu'il vaut mieux renoncer à la foi dans les tourments, que de la confesser par la fuite. Il apprit aussi de Montan et de ses prophétesses à être inexorable envers les pécheurs, et il soutient qu'on ne peut accorder l'absolution aux adultères sans renoncer à toute pudeur. Il veut qu'on en use de même à l'égard de tous ceux qui se reconnaissent coupables de quelques péchés mortels ou capitaux, pour lesquels il défend même de prier. Ce qui faisait dire à saint Jérôme que Tertullien rejetait les Chrétiens qui recouraient à la pénitence. Nous ne devons pas oublier que, depuis qu'il eut embrassé le parti de Montan, il ne cessa d'insulter aux Catholiques, comme à des hommes charnels et peu éclairés, qu'il appelle partout Psychiques. Car tel était l'esprit de ceux de cette secte, au rapport d'Astère Urbain, un de ceux qui se sont appliqués à développer et à combattre les erreurs des montanistes, et à faire connaître à la postérité les mœurs de ces fanatiques. L'esprit d'erreurs qui possédait Montan et ses sectateurs, les portait, dit cet auteur, à noircir par d'atroces calomnies l'Eglise répandue dans toute la terre. On doit donc regarder comme des faussetés les reproches que Tertullien fait aux Catholiques de se livrer à la bonne chère et à l'impureté dans leurs agapes, et d'engager les confesseurs détenus dans les prisons à commettre des excès dans le boire et dans le manger. C'était encore une maxime des montanistes de s'assembler ouvertement dans

le temps même des persécutions, comme pour irriter les païens, tandis que les Catholiqnes ne s'assemblaient qu'en secret, et avec beaucoup de précautions.

XIX.

JUGEMENT SUR SON STYLE ET SES OUVRAGES.

Quant au style de Tertullien, on ne peut disconvenir qu'il ne soit dur, inculte, obscur et quelquefois trop enflé. Partout il est chargé de termes barbares et inconnus dans la bonne latinité, plein de sentences et de pointes d'esprit qui ont souvent plus de brillant que de solidité. On y en trouve néanmoins, et même en grand nombre, qui sont nobles, élevées, et dont la beauté adoucit la peine qu'il faut se donner quelquefois pour en bien pénétrer le sens. Outre la langue latine, il avait étudié celle des Grecs, dans laquelle il écrivit quelques ouvrages dont aucun n'est parvenu jusqu'à nous. On voit par son Apologétique et ses autres ouvrages contre les païens, qu'il possédait ce que les Lettres humaines ont de plus beau et de plus savant. Ses livres contre Marcion renferment tous les principes de l'ancienne théologie. Il faut dire la même chose de son livre contre Praxéas, dans lequel il expose avec tant de netteté et de précision la foi de l'Église sur la Trinité des personnes en un seul Dieu, qu'il peut servir de modèle à tous ceux qui ont à traiter une matière si sublime. Ses livres du Baptême, de la Couronne du Soldat, de l'Apologétique, du Jeûne et de la Pudicité, sont comme un trésor des rites et des anciens usages de l'Église. Enfin son livre des Prescriptions fournit des armes pour combattre et ruiner toutes sortes d'hérésies. C'est surtout dans ce traité que l'on remarque la vivacité du génie de Tertullien, la pénétration et l'étendue de son esprit, la force de son raisonnement. Il est tout différent dans les ou-

vrages qu'il a composés depuis son schisme. Quoiqu'ils renferment quantité de choses très-remarquables et très-utiles, on n'y trouve pas autant de solidité, de pénétration et de fécondité d'esprit, que dans ceux qu'il a composés étant Catholique. Souvent même on a peine à le suivre, tant ses raisonnements sont embrouillés, et il y a des endroits où il est presque impossible de deviner son sentiment. Témoin ce qu'il dit de l'Église et du pouvoir qu'elle a de remettre les péchés. La plupart de ses objections contre les Catholiques ne sont que de vaines subtilités : tout lui est bon quand il s'agit de défendre ses erreurs, et il n'a pas honte d'autoriser par des visions de femmes son sentiment sur la nature de l'ame, qu'il croyait palpable, transparente, et de la nature de l'air.

XX.

ÉDITION DES OUVRAGES DE TERTULLIEN.

Nous avons obligation à Beatus Rhenanus d'avoir travaillé le premier à recueillir les ouvrages de Tertullien, et à en éclaircir un grand nombre d'extraits par de courtes et savantes notes. Il se servit à cet effet de deux manucrits qu'il avait tirés de deux abbayes d'Allemagne. S'il en avait eu un plus grand nombre et de plus corrects, il manquerait peu de choses aux éditions qu'il a données de Tertullien. La première parut à Bâle, en 1515, in-fol. Sigismond Gelenius revit la dernière, et y corrigea quelques traités de Tertullien, sur un manuscrit d'Angleterre. Il donna en 1562 une nouvelle édition du Tertullien de Rhenanus, avec les commentaires de François Zéphinus, Florentin, à Bâle, in-fol. On la réimprima à Paris, en 1566, en deux volumes in-8°, en fort beaux caractères. Jacques Pamelius, archidiacre, et depuis évêque de Saint-Omer, fit réimprimer les OEuvres de Tertullien avec de nouveaux

commentaires, à Anvers, en 1579 et 1584, in-fol.; à Paris, en 1583; à Heidelberg, en 1596; à Genève, en 1597, 1601, 1607; à Franken, en 1597, avec les notes de Junius; à Paris, en 1598, 1608; à Anvers en 1609; à Paris, en 1616; à Cologne, en 1617; à Zurich, en 1657; à Paris, en 1628, in-8°, 1634 in-fol.; 1658 in-8°, et 1664 in-fol.; à Rouen, en 1662, in-fol. Outre les prolégomènes, les commentaires et les notes de Pamélius, on trouve dans les dernières éditions celles de Latinus Latinius, de Mecerus, de Richer et de Zéphinus. Les commentaires de Pamélius sont très-utiles et très-recherchés, mais il s'y éloigne souvent de son sujet. Les remarques de Latinus Latinius ne sont pour la plupart que des conjectures, pour rétablir les endroits du texte de Tertullien qu'il croyait corrompus; il la donna en 1584. Famizole travailla aussi à corriger le texte de cet auteur, mais il ne fit rien imprimer. Fulvius Ursinus recueillit plusieurs différentes leçons des manuscrits, et les mit à la marge des OEuvres de Tertullien d'une édition de Pamélius, dont M. Rigaut profita dans la suite. Presque dans le même temps que Pamélius donna sa première édition de Tertullien, La Barre en entreprit une autre qu'il fit imprimer à Paris, en 1580, in-fol. Je ne sache point qu'elle ait été réimprimée depuis. La première de M. Rigaut ne fut que de quelques Opuscules que Robert Étienne imprima en 1628. Il les fit ensuite imprimer tous ensemble après les avoir revus et corrigés sur un manuscrit d'Agobard, avec des notes et un glossaire pour l'intelligence des termes africains, à Paris, en 1634 et 1641. Celle-ci est la plus estimée; mais pour l'avoir complète, il y faut joindre un volume entier de notes et de commentaires de différents auteurs, imprimé à Paris, en 1635, in-fol. On estime les notes critiques et grammaticales de M. Rigaut, mais on fait peu de cas de celles qui regardent la théologie, et on s'est plaint de la liberté qu'il s'est donnée en parlant de certains usages de l'Église. Philippe Le Prieur fit réim-

primer l'édition de M. Rigaut à Paris, en 1664 et 1695, in-fol., et y ajouta à quelques notes de sa façon qui sont peu de chose, celles de Saumaise sur le livre du Manteau, avec une Dissertation sur la vie, la doctrine et les erreurs de Tertullien. Cette dernière est plus étendue que l'autre, et contient, outre le traité de la Trinité attribué à Novatien, un poëme intitulé : *de Jonas et de Ninive* Le Père Jean-Louis de La Cerda, jésuite espagnol, fit imprimer un Commentaire sur les ouvrages de Tertullien, plus complet que ceux qui avaient paru jusqu'alors, en deux volumes in-fol., en 1624, 1630 et 1641. Mais cet ouvrage est demeuré imparfait; on le trouve trop long et ennuyeux, l'auteur y fait quantité de recherches et de notes inutiles. Ceux du Père George, capucin, le sont encore plus, et il aurait pu, sans faire tort au public, les réduire à plus de moitié; il ne laisse pas d'y avoir de l'érudition, mais peu de connaissance de la bonne critique et de l'ancienne discipline de l'Eglise. Ils furent imprimés à Paris, en trois volumes in-fol., en 1646, 1648, 1650. On a donné à Venise, en 1701, in-fol., une édition complète des OEuvres de Tertullien, avec des Notes choisies des meilleurs éditeurs, qu'on a mises à la fin; mais cette édition est peu exacte. L'Apologétique fut imprimé séparément à Venise, en 1497, avec les OEuvres de Lactance, quelques-unes de saint Chrysostôme et la Préparation évangélique d'Eusèbe; à Venise encore, avec les OEuvres de Lactance, en 1509; à Paris, en 1509, in-4°, et chez Alde, en 1515, in-8°; à Paris, en 1613, in-4°, avec des notes de Didier Héralde; à Leyde, en 1718°, in-8°, avec un savant commentaire de Sigebert Havercamp; les deux livres aux Nations, à Genève, en 1625, in-4°, avec les notes de Jacques Gudefroy; le livre des Spectacles, à Paris, en 1601, avec les OEuvres d'Onuphre Pauvinius; le livre du Manteau, à Paris, en 1600 et 1614°, in-8. La première édition est d'Edmond Richer, qui donna en même temps ce livre en français; la seconde est de Théodore Marsilius. François Junius en avait déjà

donné une latine à Leyde, en 1595, avec des notes. Saumaise en fit une quatrième à Paris, en 1622, in-8°, et une cinquième à Leyde, en 1656, in-8°. Denis Petau, mécontent des notes dont Saumaise avait accompagné son édition, les attaqua sous le nom supposé d'Antoine Kerkaïtius, en 1622. Saumaise répondit l'année suivante avec assez d'aigreur, sous le nom de François Francus, ce qui attira une réplique de Denis Petau, qui n'est pas moins vive que la réponse du premier. Ce traité du Manteau a été aussi publié en français, in-12, à Paris, 1640, par Titreville, et *ibid*, 1665, par Manessier, qui a aussi publié en français le Traité de la Patience, et l'Exhortation au Martyre, en 1667. L'Apologétique fut traduit en français pour la première fois par Louis Giry, avocat au Parlement, et membre de l'Académie française, et imprimé à Paris, en 1636, 1646, 1660, 1666, in-12; 1684, in-12, avec le latin à côté; en 1701, on réimprima à Amsterdam, in-8°, la même traduction, avec le texte latin à côté, et un abrégé de la dissertation de Pierre Allin, sur les ouvrages et la vie de Tertullien. En 1714, M. Vassault, aumônier et confesseur ordinaire de la maison de feue madame la dauphine, donna une nouvelle traduction française de cet Apologétique, à Paris, in-4°, chez Collombat; et l'année suivante 1715, le même libraire en publia une édition in-12; l'une et l'autre est précédée d'une excellente préface sur quelques apologistes de la religion chrétienne et sur Tertullien en particulier, et accompagnée de notes utiles, la plupart historiques. Le traducteur promettait dans sa préface de faire suivre de près une traduction de l'Apologétique de Scapula, de l'Exhortation aux Martyrs, des Traités de la Patience, de la Pénitence, de la Prière, des Spectacles et de l'Ajustement des Femmes. Il promettait aussi un Dictionnaire pour l'intelligence de Tertullien; mais cette double promesse n'a point encore été exécutée. Outre ces deux traductions françaises de l'Apologétique de Tertullien, Pierre Maner ou Manier

(*Manerus*) en a donné une en espagnol, à Sarragosse, in-4°, 1644; et Joseph Betty une en anglais, à Arfurt, 1722, in-8°, avec Théophile d'Antioche. L'apologétique adressé à Scapula a été traduit en allemand, à Smalcad, en 1582, in-12, par Luc Majo, et il fut publié à Paris, en français, en 1640, in-12, par Herbier. Le traité des Prescriptions a été donné séparément en latin avec les notes de Quintinus Heduus, à Paris, 1561; en 1599, avec les notes de Pamélius, in-12, à Cologne; en 1675, in-4°, à Bruxelles, avec un long commentaire de Chrétien Lapus, ermite de Saint-Augustin. Cet excellent ouvrage des Prescriptions a été aussi donné en français. J'en connais trois traductions : la première est d'un nommé de La Brosse, et fut donnée à Paris, in-8°, en 1612; la seconde fut publiée dans la même ville, aussi in-12, en 1683, chez Trouvin; le traducteur est M. Hébert. Il y a joint une traduction des traités de l'Habillement des Femmes, de leur Ajustement, et du Voile des Vierges. Le tout est suivi d'éclaircissements pour l'intelligence du texte, et dédié à M. de Harlai, archevêque de Paris. La troisième traduction du livre des Prescriptions est d'un Jésuite; elle a été imprimée chez Le Mercier, en cette année 1729, in-12. Le traducteur y a joint l'abrégé des Hérésies, que quelques critiques contestent à Tertullien; et il prouve dans ses remarques que cet abrégé est de cet écrivain. Les mémoires sur les sciences et les beaux arts, connus sous le nom de *Mémoires de Trévoux*, mois de mars 1729, article 32, parlent d'une quatrième traduction française de cet ouvrage, imprimée, disent-ils, à Genève, chez Barillat, à la suite de l'entretien d'un Catholique avec un J., au sujet de l'excellente Vie de saint Prudence de Troyes, donnée au public en 1725, in-12, à Paris, et dont l'auteur est M. Brayer, chanoine de la cathédrale de Troyes. M. Giry, qui a donné en français l'Apologie pour les Chrétiens, a aussi donné en la même langue les traités de la Chair de Jésus-Christ, et de la Résurrection de la

chair, in-12, chez Le Petit, en 1661. Florimond de Raimond ou Louis Richeome, Jésuite, donna, en 1594, une version française du livre de la Couronne du soldat, avec des notes, le tout imprimé à Bordeaux, chez Millanges. Il le fit réimprimer à Paris, avec le livre aux Martyrs, à la fin d'un traité intitulé l'Antechrist, et de l'Antipapesse Jeanne, en 1599. Paul Colomiers a donné aussi le livre aux Martyrs, en français, à La Rochelle, en 1673. On en a une traduction espagnole, avec les traités de Scapula, de la Patience, du Témoignage de l'ame, etc., par Joseph Pellinier, à Barcelone, en 1639. Le traité de la Couronne du soldat avait été donné en français, dès 1563, à Paris, chez Vascosan, in-8°, par Mauré. M. Muratori ayant trouvé dans la Bibliothèque Ambrosienne, à Milan, un manuscrit où le traité de Tertullien, de l'Oraison, était plus complet que dans les éditions des œuvres de ce Père, le fit imprimer à Pavie, en 1713, dans le troisième tome de ses Anecdotes. Les Nouvelles littéraires de La Haye, 1715, tome I, annoncent qu'un savant de Reggio préparait une nouvelle édition de ce Père, revue sur un exemplaire corrigé par Gaspard Scioppius, et avec un commentaire de Pencirola, sur toutes les œuvres du même Tertullien, lequel commentaire n'avait jamais paru. Dom Charpentier, Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, se dispose aussi à en donner une nouvelle édition. L'auteur est habile et membre d'un corps, célèbre dans l'Église pour avoir rendu à un grand nombre d'écrits des Pères leur pureté originale.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE SEPTIÈME VOLUME.

FIN DE LA TABLE DU SEPTIÈME VOLUME.



